

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi 29 novembre 2021**

**à 13 h**

### **AVIS DE CONVOCATION**

Montréal, le jeudi 25 novembre 2021

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal qui se déroulera exceptionnellement à huis clos est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le lundi 29 novembre 2021, à 13 h, via téléconférence**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Emmanuel Tani-Moore

---

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier de la Ville

*(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)*

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi 29 novembre 2021**

**à 13 h**

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du lundi 29 novembre 2021.

Veillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI à l'exception des points 7.02, 7.04, 7.06 à 7.09, 51.01 à 51.04, ainsi que des points 80.01 (51.01) à 80.01 (51.06) pour lesquels aucun document ne sera livré.



**Assemblée ordinaire du conseil municipal  
du lundi 29 novembre 2021**

**ORDRE DU JOUR**

**01 – Période de questions du public**

**01.01**     Service du greffe

Période de questions du public

**02 – Période de questions des membres du conseil**

**02.01**     Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

**03 – Ordre du jour et procès-verbal**

**03.01**     Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal

**03.02**     Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 27 septembre 2021

## **04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif**

### **04.01**     Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*

### **04.02**     Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

### **04.03**     Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*

## **05 – Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement**

### **05.01**     Service du greffe

Résolution CA21 27 0286 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve - Motion en faveur de la nomination des lieux suivants sur le territoire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve : « parc Henry-Morgentaler », « parc Francine-Léger », « maison de la culture Madame Bolduc », « maison de la culture du village de la Longue-Pointe » et « édifice Nicole-Larivée-Boudreau »

## **06 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil**

### **06.01**     Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

## **07 – Dépôt**

### **07.01**     Service du greffe

Dépôt du rapport de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021

### **07.02**     Service du greffe

Déclaration d'intérêts pécuniaires

### **07.03**     Service du greffe

Dépôt du rapport du greffier relativement aux déclarations de réception, par les élus, d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage

### **07.04**     Service du greffe

Dépôt de l'avis de désignation du leader de la majorité et, le cas échéant, du leader adjoint

### **07.05**     Service du greffe

Dépôt de l'avis de désignation du chef de l'opposition officielle et du conseiller désigné au sens de l'article 114.5 de la *Loi sur les cités et villes*

### **07.06**     Service du greffe

Dépôt de l'avis de désignation du leader de l'opposition officielle et, le cas échéant, du leader adjoint

### **07.07**     Service du greffe

Dépôt de la liste des membres du comité exécutif

### **07.08**     Service du greffe

Dépôt de la liste des conseillers associés

**07.09**     Service du greffe

Dépôt de la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération

**07.10**     Service du greffe

Dépôt de la liste des conseillers désignés pour siéger au conseil de l'arrondissement de Ville-Marie

**07.11**     Service du greffe - 1210310002

Dépôt des calendriers des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour les mois de novembre et décembre 2021 et pour l'année 2022

**07.12**     Service du greffe - 1218788002

Dépôt du rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2020

**08 – Dépôt de rapports des commissions du conseil**

**08.01**     Service du greffe

Dépôt du rapport de la Commission sur l'inspecteur général intitulé « Étude du Rapport de mi-année 2021 - Commentaires et recommandations »

**11 – Dépôt de pétitions**

**11.01**     Service du greffe

Dépôt de pétitions

## **15 – Déclaration / Proclamation**

### **15.01**     Service du greffe

Déclaration pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles

### **15.02**     Service du greffe

Déclaration visant à réaffirmer notre engagement à prévenir la violence commise et subie chez les jeunes

## **20 – Affaires contractuelles**

### **20.01**     Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission - 1210649007

Conclure une entente cadre de services professionnels avec FNX INNOV inc., pour la conception et surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la Commission des services électriques de Montréal (Montant estimé de l'entente : 725 722,20 \$, taxes incluses) - Appel d'offres 1746 (2 soum.)

### **20.02**     Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1216025013

Approuver et ratifier le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période de cinq ans et trois mois, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, le local 235, d'une superficie de 981 pieds carrés situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, pour un loyer total de 224 678,44 \$, excluant les taxes

**20.03**     Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1218042008

Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, pour une période additionnelle de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021, à des fins d'entreposage de pièces en acier du Pont Champlain, le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 43 056 pieds carrés, pour un loyer annuel de 22 173,84 \$, excluant les taxes

**20.04**     Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1218682010

Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de ressources et transition pour danseurs - Québec, pour une période additionnelle de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, le local numéro 313 de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 861,11 pieds carrés, à des fins administratives, pour un loyer total de 38 722,20 \$, excluant les taxes. Le montant de la subvention représente une somme de 25 859 \$

**30 – Administration et finances**

**30.01**     Service du greffe - 1213599001

Déclaration des membres du conseil municipal élu-es le 7 novembre 2021 à l'effet qu'ils ou elles sont adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions et demande aux nouveaux membres des 19 conseils d'arrondissement de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19

**30.02**     Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles - 1218471007

Adopter une résolution visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2022, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)



**30.03**     Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures -  
1217231068

Abroger la résolution CM21 1211 / Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à signer pour et au nom de la Ville et à faire la demande auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard

**30.04**     Ahuntsic-Cartierville , Direction performance greffe et services administratifs  
- 1217058003

Autoriser un virement budgétaire annuel de 80 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du Parcours Gouin

**30.05**     Ahuntsic-Cartierville , Direction performance greffe et services administratifs  
- 1217058004

Autoriser un virement budgétaire annuel de 350 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire Cartierville

## **42 – Adoption de règlements**

**42.01**     Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du  
portefeuille de projets - 1205843010

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'un mur antibruit dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

**42.02**     Service de la culture , Direction du développement culturel - 1218080004

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer des projets d'acquisition, de construction, de rénovation, de valorisation et de mise à niveau d'espaces culturels montréalais

**42.03**     Service de la culture , Direction du développement culturel - 1218080003

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer des projets de renouvellement et de mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés dans des espaces culturels montréalais

**42.04**     Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission  
- 1210025002

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012)

**42.05**     Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs - 1217632007

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux

**42.06**     Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1217797006

Adoption - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108)

Adoption - Règlement établissant les modalités de versement des cotisations aux sociétés de développement commercial et les moyens de transmission des avis de convocation aux assemblées générales pour l'année budgétaire 2022

**42.07**     Service de la culture - 1218021007

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

**42.08**     Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité -  
1214520001

Adoption - Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003)

**42.09**     Service des finances , Direction des revenus - 1214309002

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871, ainsi que la réalisation d'un lien routier entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (08-037)

**51 – Nomination / Désignation**

**51.01**     Service du greffe

Désignation à la présidence du conseil

**51.02**     Service du greffe

Désignation à la vice-présidence du conseil

**51.03**     Service du greffe

Désignation du maire suppléant et fixation de son mandat

**51.04**     Service du greffe

Nominations aux Commissions permanentes

**51.05**     Conseil des Montréalaises - 1217721005

Nominations et renouvellement de mandat au Conseil des Montréalaises

**51.06**     Conseil Jeunesse - 1217181008

Nominations au Conseil jeunesse de Montréal

**51.07**     Service du greffe - 1210132008

Nomination au Conseil du patrimoine de Montréal

## **80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation**

### **20 – Affaires contractuelles**

#### **20.01      Service du matériel roulant et des ateliers - 1215382019**

*Autoriser une dépense additionnelle de 5 026,71 \$ dans le cadre du contrat accordé à Équipement SMS inc. pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus compactes de 1,4 verges cube (CG21 0544), majorant ainsi le budget de contingences de 38 341,86 \$ à 43 368,57 \$, taxes incluses / Autoriser le Service des finances à modifier l'aspect financier du dossier décisionnel afin de corriger la répartition des dépenses Aggo/Corpo*

*Compétence                                      Acte mixte  
d'agglomération :*

#### **20.02      Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1215323007**

*Approuver un projet de convention de prêt de locaux, par lequel la Ville de Montréal prête à La Corbeille Bordeaux-Cartierville, à des fins d'exploitation d'un service alimentaire, des locaux d'une superficie de 230,8 mètres carrés, aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages de la maison du Meunier, située au 10 897, rue du Pont, au parc nature de l'Île-de-la-Visitation, pour une durée de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, sans contrepartie financière - Le montant total de la subvention pour cette occupation est d'environ 134 152 \$, plus les taxes applicables*

*Compétence                                      Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité  
d'agglomération :                              régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre  
   matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité  
   centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à  
   l'organisme auquel la municipalité a succédé*

#### **20.03      Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1214565006**

*Approuver une dépense totale de 402 412,50 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour couvrir le coût des travaux d'aménagement d'un local situé au 2350, rue Dickson, dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal et Jalbec inc. (CG19 0427)*

*Compétence                                      Éléments de la sécurité publique que sont les services de police,  
d'agglomération :                              de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants*

**20.04**     Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1218682009

*Approuver un projet de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Nimalan Masilamany, à des fins de mécanique automobile, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 334,4 mètres carrés et le bâtiment d'une superficie d'environ 206,0 mètres carrés, situés au 7255, rue Saint-Urbain, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, pour une période additionnelle de 4 ans, 11 mois et 24 jours, à compter du 8 décembre 2021, pour un loyer total de 104 720,41 \$, plus les taxes applicables*

*Compétence*                             *Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri d'agglomération :*

**20.05**     Service de la diversité et de l'inclusion sociale - 1210744005

*Accorder un soutien financier de 92 720 \$ à C.A.RE Montréal (Centre d'aide et de réinsertion) pour l'année 2021, pour le projet Brigage Parage dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale / Approuver un projet de convention à cet effet*

*Compétence*                             *Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri d'agglomération :*

**20.06**     Service du matériel roulant et des ateliers - 1215382022

*Conclure des ententes-cadres avec La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Compagny) (lot 1) et Locations Sauvageau inc. (lot 5) pour la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes, pour une durée de 12 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois - Montant estimé des ententes : 1 973 831,87 \$, taxes et variation des quantités incluses - Appel d'offres public 21-18919 (2 soum. pour le lot 1 et 1 soum. pour le lot 5)*

*Compétence*                             *Acte mixte*  
*d'agglomération :*

### **30 – Administration et finances**

#### **30.01**     Service du greffe - 1213599002

*Déclaration des membres du conseil d'agglomération élu-es le 7 novembre 2021 à l'effet qu'ils ou elles sont adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions et demande aux nouveaux membres du conseil municipal de chacune des 14 villes reconstituées de l'agglomération de Montréal de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19*

#### **30.02**     Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles - 1218471008

*Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2022, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)*

*Compétence*                                  *Acte mixte*  
*d'agglomération :*

#### **30.03**     Service de l'eau - 1217814002

*Adopter une nouvelle résolution conformément aux exigences du MAMH pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2021 / Autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) / Abroger la résolution CG21 0501*

*Compétence*                                  *Alimentation en eau et assainissement des eaux*  
*d'agglomération :*

### **42 – Adoption de règlements**

#### **42.01**     Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets - 1205843005

*Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 160 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et de réaménagement d'une intersection dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/Autoroute 25*

*Compétence*                                  *Planification des déplacements dans l'agglomération*  
*d'agglomération :*

**42.02**     Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179011

*Adoption - Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011)*

*Compétence d'agglomération :                   Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise*

**42.03**     Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179008

*Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 15-082)*

*Compétence d'agglomération :                   Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise*

**42.04**     Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179007

*Adoption - Règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083)*

*Compétence d'agglomération :                   Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise*

**42.05**     Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics - 1214750002

*Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ afin de financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal*

*Compétence d'agglomération :                   Annexe du décret - Parc du Mont-Royal*

**42.06**      Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs - 1217632006

*Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 39 143 000 \$ afin de financer des travaux de protection d'immeubles*

*Compétence                                      Acte mixte  
d'agglomération :*

**42.07**      Service de la culture - 1218021006

*Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021*

*Compétence                                      Annexe du décret - Culture Montréal  
d'agglomération :*

**51 – Nomination / Désignation**

**51.01**      Service du greffe

*Désignation à la présidence d'assemblée du conseil d'agglomération*

**51.02**      Service du greffe

*Désignation du porte-parole d'assemblée du conseil d'agglomération*

**51.03**      Service du greffe

*Désignation à la vice-présidence d'assemblée du conseil d'agglomération*

**51.04**      Service du greffe

*Nominations à la Société de transport de Montréal*



**51.05**      Service du greffe

*Nominations à la Communauté métropolitaine de Montréal*

**51.06**      Service du greffe

*Nominations aux Commissions permanentes*

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal  
du 27 septembre 2021  
13 h**

---

**Séance tenue le lundi 27 septembre 2021  
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

---

*Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence à l'exception de la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, qui était présente en salle du conseil.*

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :**

M. François William Croteau.

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Assistant-greffier de la Ville  
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice  
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

---

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé. »

Puis, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, déclare la séance ouverte et souhaite dédier un moment de silence à la Journée internationale de la Paix qui s'est tenue la semaine dernière. La présidente du conseil précise que cette minute de silence sera dédiée principalement aux victimes de conflits à travers le monde et aux nombreuses personnes touchées directement et indirectement dans ces circonstances.

La présidente demande un moment de recueillement.

Par la suite, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, mentionne que le conseiller Marvin Rotrand a reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec afin de souligner sa carrière politique, ainsi que sa contribution au rayonnement de la Ville de Montréal. Mme Miron adresse ses félicitations à M. Rotrand pour tout le travail accompli et pour son engagement. Elle espère qu'il profitera pleinement de sa future retraite.

De plus, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, souligne que la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, s'est vu décerner un prix canadien CLEAN50, une récompense remise annuellement à des personnalités engagées dans la lutte contre les changements climatiques au pays. Mme Miron la félicite chaleureusement.

Puis, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, dresse une liste des célébrations internationales du mois de septembre et des anniversaires des élu.es pour les mois de septembre et d'octobre :

#### **Célébrations internationales du mois de septembre**

- 8 septembre : Journée internationale de l'alphabétisation
- 15 septembre : Journée Internationale de la démocratie
- 20 septembre: Journée internationale du sport universitaire
- 21 septembre : Journée du transport public et Journée internationale de la paix
- 22 septembre : Journée Mondiale sans voiture
- 23 septembre : Journée de la bisexualité et Journée internationale des langues des signes
- 25 septembre : Journée mondiale des Sourds et Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes
- 27 septembre : Journée mondiale du tourisme
- 28 septembre: Journée internationale de l'accès universel à l'information
- 30 septembre: Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, rappelle que le 15 septembre dernier avait lieu la Journée internationale de la démocratie et qu'il est essentiel de se rappeler que la démocratie est fragile, d'où l'importance de la protéger afin qu'elle demeure inclusive.

#### **Anniversaires des élu.es des mois de septembre et d'octobre**

- 2 septembre : Christine Black
- 7 septembre : Sylvain Ouellet et Dominic Perri
- 9 septembre : Caroline Bourgeois
- 13 septembre : Alex Norris et Luc Rabouin
- 14 septembre : Lionel Perez
- 16 septembre : Benoît Langevin
  
- 1<sup>er</sup> octobre : Josué Corvil et Suzie Miron
- 15 octobre : Stéphanie Watt
- 19 octobre : Catherine Clément-Talbot
- 24 octobre : Andrée Hénault

La présidente remercie les membres du conseil pour leur attention et cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, prend la parole en exprimant toute l'importance de la campagne de Centraide et de celle de la Croix-Rouge qui ont cours en ce moment. Mme Plante encourage la générosité des membres du conseil à cet effet.

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, remercie la mairesse de Montréal pour son intervention et souhaite une bonne séance à toutes et à tous.

---

## **2 - Période de questions des membres du conseil**

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Pourquoi n'est-il plus possible de permettre le vote des citoyens aux bureaux du Président d'élection? / Aimerais que cette possibilité de vote aux bureaux du Président d'élection soit permise pour les élections à venir du 7 novembre?

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, demande aux membres du conseil de faire preuve de prudence dans le choix des mots, notamment en référence au mot « incohérence » utilisée par la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, lors de son intervention.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Karine Boivin-Roy	M. Éric Alan Caldwell M. Pierre Lessard-Blais	Aimerait plus d'informations sur le projet de déplacement de la station Contrecoeur du REM de l'Est, notamment au niveau du contexte et des coûts et est-ce que CDPQ Infra a confirmé cette nouvelle? / Dans le contexte actuel, quel est le meilleur scénario entre déplacer la station Contrecoeur du REM de l'Est ou permettre à l'épicerie Sobeys de construire à l'extérieur du terrain où il y a un avis de réserve?
M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Questionne les choix de l'Administration en matière de finances publiques notamment avec un surplus de 4,1 M \$ en tant que marge de manœuvre / Exprime des préoccupations quant à la situation financière de la Ville
M. Marvin Rotrand	Mme Valérie Plante (Mme Émilie Thuillier)	Quelles sont les solutions de l'Administration afin que les journées de vote des personnes de confession juive soient équivalentes aux autres municipalités? / Aimerait la confirmation du nombre de bureaux de vote à Montréal aux élections de 2021 comparativement aux élections passées et s'il y aura un bureau de vote à la Résidence Caldwell

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges, qui soulève une question de règlement à l'endroit du conseiller Marvin Rotrand, en vertu de l'article 45, du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* (Règlement). Plus précisément, M. Limoges considère que lorsque M. Rotrand a mentionné dans son intervention que « l'Administration veut supprimer des votes » cela équivaut selon lui à une imputation de motif au sens du Règlement. La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, ne reconnaît pas la question de règlement de M. Limoges et clôt le débat.

M. Aref Salem	Mme Valérie Plante (M. Craig Sauvé)	Pourquoi la Société de transport de Montréal (STM) n'acceptera plus le paiement en espèce dans les stations de métro? / Est-ce que cette nouvelle mesure va être une barrière pour augmenter l'achalandage du transport en commun?
---------------	--	--

À 13 h 39,

Il est proposé par Mme Karine Boivin-Roy

appuyé par M. Francesco Miele

de prolonger la période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition de prolongation de 15 minutes est agréée.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Chantal Rossi	Mme Valérie Plante (Mme Sophie Mauzerolle)	Densité de l'Hippodrome de Montréal (Blue Bonnets) et 15 000 logements abordables promis – Comment l'Administration va atteindre cet objectif? / Est-ce que l'Administration va annoncer un autre projet ou modifier l'objectif de densité sur le site de l'Hippodrome?
Mme Christine Gosselin	Mme Valérie Plante (M. Robert Beaudry)	Aimerait un état de la situation sur le bâtiment à l'angle de la rue Casgrain et l'avenue Shamrock, qui inclut une caserne de pompier / Est-ce que le Service du développement économique pourrait participer à l'élaboration d'un nouveau projet pour ce bâtiment?
M. Benoit Langevin	Mme Valérie Plante (Mme Nathalie Goulet)	Comment l'Administration va régler le problème des refuges hivernaux d'urgence, et ce, avant l'arrivée de l'hiver? / Quel est le plan d'action de l'Administration dans ce dossier notamment en ce qui concerne les exigences des organismes communautaires?

---

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, la présidente du conseil déclare la période de questions des conseillères et des conseillers close à 13 h 54.

---

La présidente du conseil cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges, pour la suite de l'ordre du jour.

---

## CM21 1019

### Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 septembre 2021 tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y ajoutant le point 7.10.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

**CM21 1020****Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 23 août 2021**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 23 août 2021, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 23 septembre 2021 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

**4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif**

La présidente du conseil appelle le point « Annonces et dépôts de documents par le comité exécutif ».

Le leader de la majorité dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2021
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2021
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2021

---

**5 – Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissements**

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissements »

Le leader de la majorité dépose le document suivant :

- 5.01 Résolution CA21 12198 du conseil d'arrondissement d'Anjou - Demander à la Ville de Montréal de revoir la réglementation encadrant le type de l'alimentation électrique permis dans les zones industrielles, tel le parc industriel d'Anjou, afin d'autoriser l'implantation électrique de type aérien et située en arrière lot dans ces zones
- 5.02 Résolution CA21 170273 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce - Motion - Jour de l'émancipation
- 5.03 Résolution CA 21 170274 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce - Motion - Prolongation de Cavendish
- 5.04 Résolution CA21 14 0237 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension - Motion pour élaborer une démarche de consultation publique qui inclut la voix des enfants pour l'aménagement et le réaménagement des parcs et des espaces verts dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

**6 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil**

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

**Par M. Craig Sauvé**

- Dépôt d'une réponse de M. Sauvé à M. Marvin Rotrand concernant la demande d'une justification de l'augmentation des coûts de 1,7 M \$ depuis la planification du projet « Migration 2022 du progiciel Hastus » et également l'explication des 800 000 \$ attribué à un « Projet spécial »

**Par M. Jocelyn Pauzé**

- Dépôt d'une réponse de M. Pauzé à M. Dimitrios (Jim) Beis concernant la question que M. Dimitrios (Jim Beis) a adressée au conseil municipal du 23 août dernier en lien avec le bilan des projets de réfection de terrains de balle et des projets de pôles régionaux

**Par Mme Caroline Bourgeois**

- Dépôt d'une réponse de Mme Caroline Bourgeois à M. Marvin Rotrand concernant une question écrite : Dépenses effectuées par le SPVM depuis 2010 à partir des deux comptes appelés « Petite caisse SPVM » et « Petite caisse enquête VDM »

---

**7 - Dépôt**

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt ».

Le leader de la majorité dépose les documents suivants :

- 7.01 Dépôt du rapport de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 août 2021

---

**CM21 1021****Dépôt de la Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026 de la Ville de Montréal**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le document intitulé « Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026 », et le conseil en prend acte.

07.02 1219260001

---

**CM21 1022****Dépôt du rapport d'activités 2020 du Comité Jacques-Viger**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport d'activités 2020 du Comité Jacques-Viger, conformément à l'article 21 du Règlement sur le Comité Jacques-Viger (12-022), et le conseil en prend acte.

07.03 1210132006

**CM21 1023**

**Dépôt de la décision CMQ-67585-001 de la Commission municipale du Québec relative à l'enquête concernant M. Normand Marinacci, maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la décision CMQ-67585-001 de la Commission municipale du Québec relative à l'enquête concernant M. Normand Marinacci, maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, et le conseil en prend acte.

07.04

---

**CM21 1024**

**Dépôt du document intitulé « Montréal numérique - Une démarche collective au service de la transformation de Montréal »**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le document intitulé « Montréal numérique - Une démarche collective au service de la transformation de Montréal », et le conseil en prend acte.

---

Un débat s'engage.

---

07.05 1214794002

---

**CM21 1025**

**Dépôt du Bilan annuel 2020 du Jardin botanique de Montréal faisant état de l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041)**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le Bilan annuel 2020 du Jardin botanique de Montréal faisant état de l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041), et le conseil en prend acte.

07.06 1217947002

---

**CM21 1026**

**Dépôt du Rapport d'évaluation de l'UNESCO en lien avec la désignation de Montréal à titre de Ville UNESCO de design**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le Rapport d'évaluation de l'UNESCO en lien avec la désignation de Montréal à titre de Ville UNESCO de design, et le conseil en prend acte.

---

Un débat s'engage.

---

07.07 1219139002

---



**CM21 1027****Dépôt du rapport sur la période de l'état d'urgence du 27 mars 2020 au 28 août 2021 dans le cadre de la pandémie COVID-19 conformément à l'article 51 de la *Loi sur la sécurité civile***

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport sur la période de l'état d'urgence du 27 mars 2020 au 28 août 2021 dans le cadre de la pandémie COVID-19 conformément à l'article 51 de la *Loi sur la sécurité civile*, et le conseil en prend acte.

07.08 1211887002

---

**CM21 1028****Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2021 en date du 30 juin 2021 - Volet municipal et l'état des revenus et des charges réels global Ville, au 30 juin 2021 comparé avec le 30 juin 2020**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la projection des résultats de l'exercice 2021 en date du 30 juin 2021 - Volet municipal et l'état des revenus et des charges réels global Ville, au 30 juin 2021 comparé avec le 30 juin 2020, et le conseil en prend acte.

---

Un débat s'engage.

---

07.09 1213843006

---

**CM21 1029****Ajout - Dépôt du Rapport de mi-année 2021 du Bureau de l'inspecteur général**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le Rapport de mi-année 2021 du Bureau de l'inspecteur général, conformément à l'article 57.1.23 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, et le conseil en prend acte.

Le présent rapport est référé à la Commission sur l'inspecteur général pour analyse et recommandation.

07.10 (Ajout)

---

**8 – Dépôt de rapports des commissions des conseils**

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de rapports des commissions des conseils ».

**CM21 1030****Dépôt du rapport de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports intitulé « Consultation publique sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial : rapport et recommandations »**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports intitulé « Consultation publique sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial : rapport et recommandations », et le conseil en prend acte.

08.01

---

**CM21 1031****Dépôt du rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise intitulé « Processus de reddition de comptes en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques : rapport et recommandations »**

La conseillère Stephanie Watt, à titre de membre, dépose le rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise intitulé « Processus de reddition de comptes en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques : rapport et recommandations », et le conseil en prend acte.

---

Un débat s'engage.

---

08.02

---

**11 - Dépôt de pétitions**

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de pétitions ».

Aucune pétition déposée.

---

À 14 h 34, le leader de la majorité, M. François Limoges, apporte un changement à la séquence de l'ordre du jour afin que le point 15.01 soit le dernier point à l'étude de ce conseil.

---

**CM21 1032****Déclaration pour le Mois de l'héritage latino-américain**

Attendu que les communautés d'origine latino-américaine représentent un important groupe social au sein de la communauté montréalaise;

Attendu que selon le recensement de 2016, 104 285 résident.e.s de Montréal sont né.e.s dans un des 19 pays latino-américains (incluant le Brésil), ce qui représente 10 % de la population née à l'étranger;

Attendu que près de 150 000 Montréalais.e.s s'identifient comme ayant des racines en Amérique latine;

Attendu que la population montréalaise d'origine latino-américaine constitue un élément indissociable de la vie sociale, économique et culturelle de Montréal;

Attendu que le gouvernement fédéral a adopté, en juin 2018, une loi faisant du mois d'octobre, le Mois du patrimoine latino-américain;

Attendu que le gouvernement du Québec a adopté, en juin 2018, une loi faisant du mois d'octobre, le Mois du patrimoine hispanique;

Attendu que le premier Mois de l'héritage latino-américain a été proclamé à Montréal en octobre 2019;

Attendu que le Mois de l'héritage latino-américain vise à favoriser la convergence et le rayonnement des expressions sociales et culturelles émanant de la population issue de l'immigration latino-américaine, dans le but de les valoriser et les célébrer;

Attendu qu'il est crucial de mieux faire connaître les riches contributions des membres des communautés d'origine latino-américaine - comme créateurs, entrepreneurs, innovateurs ou acteurs sociaux engagés - afin de combattre les préjugés et de favoriser leur pleine intégration;

Attendu que l'objectif du Mois de l'héritage latino-américain et de la Table de concertation converge avec les efforts de la Ville de Montréal dans ses travaux de promotion des relations interculturelles et de lutte contre les discriminations;

Il est proposé par Mme Valérie Plante

appuyé par Mme Cathy Wong  
Mme Mary Deros  
M. Josué Corvil

Et résolu :

que la Ville de Montréal :

- 1- souligne, en octobre, le troisième Mois de l'héritage latino-américain;
- 2- souligne l'apport des communautés d'origine latino-américaine au développement et au rayonnement de Montréal;
- 3- continue de faire la promotion des différentes cultures qui façonnent son paysage, dont la culture latino-américaine, afin de promouvoir l'inclusion et de lutter contre les discriminations.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, pour la présentation de la Déclaration.

La mairesse de Montréal prend la parole et présente la Déclaration en insistant sur l'apport de cette communauté vibrante, présente dans toutes les sphères de la société et qui contribue de mille et une façons au développement de la métropole grâce à ses créateurs, entrepreneurs innovateurs et acteurs sociaux très engagés dans notre belle grande collectivité. C'est donc avec fierté que les Montréalaises et les Montréalais célèbrent pour une troisième année consécutive le « Mois de l'héritage latino-américain » avec les 104 000 membres de cette communauté qui ont choisi Montréal comme terre d'accueil, ajoute la mairesse de Montréal. Elle enchaîne qu'avec le soutien de la Ville de Montréal, de nombreuses activités seront offertes tout au long du mois d'octobre pour faire rayonner l'héritage latino-américain afin de faire de mieux faire connaître la culture de cette communauté à la population montréalaise. La mairesse de Montréal termine en invitant toute la population à participer aux activités et tous les membres du conseil à appuyer la Déclaration.

La présidente du conseil remercie la mairesse de Montréal pour sa présentation et cède la parole au conseiller Josué Corvil.

Le conseiller Corvil prend la parole en faisant un bref historique de l'immigration des communautés d'origine latino-américaine à Montréal qui a débuté dans les années 50. Il mentionne toute l'importance et l'apport de ces communautés à l'édification de la vie montréalaise. Puis, M. Corvil précise que la journée du 12 octobre est une journée spéciale qui est soulignée dans plusieurs pays latino-américains pour diverses fêtes et durant ce mois plusieurs pays d'Amérique latine célèbrent leur indépendance. Le conseiller Corvil remercie ces communautés pour leur contribution à la collectivité montréalaise dans tous les domaines et adresse quelques mots en espagnol. Il conclut son intervention en exprimant le désir que son nom soit ajouté à titre d'appuyeur à la Déclaration.

La présidente du conseil remercie le conseiller Corvil pour son intervention et lui confirme ainsi qu'à la conseillère Mary Deros, qui en a fait également la demande, que leurs noms seront ajoutés à titre d'appuyeur.e.s à la Déclaration.

Adopté à l'unanimité.

15.02

---

À 14 h 41, le conseil procède à l'étude des points en orientation au conseil d'agglomération de l'ordre du jour.

---

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.01) à 80.01 (20.05) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1033**

**Accorder un contrat à Merlicht pour des services professionnels spécialisés en muséologie pour la conception, la scénarisation et le design de l'exposition permanente dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal - Dépense totale de 172 211,57 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18904 (3 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme Merlicht, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélections préétablis, le contrat pour la conception, la scénarisation et le design de l'exposition permanente, dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 149 749,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18904;
- 2 - d'autoriser une dépense de 22 462,38 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217959003  
80.01 (20.01)

---

#### **CM21 1034**

**Approuver un projet d'addenda modifiant l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et le Bureau du taxi de Montréal (CG20 0685)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver un projet d'addenda modifiant l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et le Bureau du taxi de Montréal (CG20 0685).

Adopté à l'unanimité.

1218480002  
80.01 (20.02)

---

#### **CM21 1035**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal afin de soutenir les trois premières années du projet Les Rendez-vous de l'Est / Approuver un projet de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal afin de soutenir les trois premières années du projet « Les Rendez-vous de l'Est »;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218031002  
80.01 (20.03)

---

#### **CM21 1036**

**Accorder deux soutiens financiers non récurrents totalisant 750 000 \$ à la S.A.T. Société des arts technologiques pour la réalisation d'activités structurantes et la mise à niveau de ses équipements / Approuver deux projets de conventions à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 375 000 \$ à S.A.T. Société des arts technologiques pour la réalisation de son programme d'activités structurantes, pour la période de 2021 à 2024;
- 2 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 375 000 \$ à S.A.T. Société des arts technologiques pour la mise à niveau et le maintien de ses équipements au cours des années 2021 et 2022;

- 3 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ces deux soutiens financiers;
- 4 - d'imputer cette dépense totalisant 750 000 \$ conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218369003  
80.01 (20.04)

---

#### **CM21 1037**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 600 000 \$ à MTL24/24 afin de réaliser le projet « Dynamiser le développement économique des nuits de la métropole », sur une période de trois ans, de 2021 à 2024 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 600 000 \$ à l'organisme MTL 24/24 pour réaliser le projet « DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES NUITS DE LA MÉTROPOLE » pour une période de trois ans, de 2021 à 2024;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et MTL 24/24, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1219151003  
80.01 (20.05)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.06) à 80.01 (20.10) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1038**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 1 000 000 \$ à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc. au cours de la période 2021-2022 afin de réaliser un projet de structuration de la gastronomie montréalaise et amorcer la mise en œuvre d'un plan de développement stratégique du secteur dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance en développement économique - phase 2 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 1 000 000 \$ à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal, sur une période allant de 2021 à 2022, afin de réaliser un projet de structuration de la gastronomie montréalaise et amorcer la mise en œuvre d'un plan de développement stratégique du secteur, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance en développement économique - phase 2;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217956003  
80.01 (20.06)

---

**CM21 1039**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 850 000 \$ à la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal pour la réalisation d'activités structurantes de développement économique pour la période du 27 août 2021 au 31 décembre 2022 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 850 000 \$ à l'organisme la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal pour la réalisation de son plan d'actions structurantes de développement économique, pour la période du 27 août 2021 au 31 décembre 2022;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218369005  
80.01 (20.07)

---

**CM21 1040**

**Accorder des prêts totalisant 1 100 000 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ visant deux organismes du réseau PME MTL / En garantie de ces prêts, affecter la somme de 1 100 000 \$ sur les surplus liés au transfert des CLD / Approuver les projets d'addendas aux conventions de prêt et cessions de créances intervenues à cet effet / Approuver les projets d'addendas aux ententes de délégation à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder des prêts totalisant 1 100 000 \$ dans le cadre des Fonds Locaux de solidarité FTQ visant deux organismes du réseau PME MTL, soit PME MTL Centre-Est et PME MTL Centre-Ville;
- 2- d'affecter une somme de 1 100 000 \$ sur les surplus liés au transfert des Centres locaux de développement (CLD), en garantie de ces prêts;
- 3- d'approuver les projets d'addendas aux conventions de prêt et cessions de créances intervenues entre la Ville de Montréal et les deux organismes visés;
- 4- d'approuver les projets d'addendas aux ententes de délégation intervenues entre la Ville de Montréal et les deux organismes visés;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218927011  
80.01 (20.08)

---

**CM21 1041**

**Accorder un contrat de gré à gré à Bell Canada relativement à la fourniture des informations du Service 9-1-1 évolué aux fins du Service d'avis à la communauté évolué (SAC évolué) pour le territoire de l'agglomération de Montréal, et ce, pour une durée de cinq ans à partir de 2021, avec une clause renouvelable de cinq ans, pour un montant de 111 755,70 \$, taxes incluses - (fournisseur exclusif)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Bell Canada (fournisseur exclusif) relativement à la fourniture des informations du service 9-1-1 évolué aux fins du service d'avis à la communauté évolué (SAC) pour le territoire de l'agglomération de Montréal, pour une durée de cinq ans à partir de 2021, avec une clause renouvelable de cinq ans, au prix total approximatif de 111 755,70 \$, taxes incluses, selon les coûts indiqués au dossier décisionnel;
- 2 - d'approuver le projet d'entente à cet effet selon les termes et conditions stipulés au projet d'entente;



3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217848001  
80.01 (20.09)

---

#### CM21 1042

**Accorder un contrat à 9070-1863 Québec inc. (Les Conseillers Forestiers de l'Outaouais) pour des services techniques de travaux mécanisés de lutte aux nerpruns en friche et en milieu forestier, reboisement et entretien au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, pour une période de 36 mois, soit d'octobre 2021 à septembre 2024 inclusivement - Dépense totale de 419 684,25 \$, taxes, variation de quantité et incidences incluses - Appel d'offres public 21-18888 (1 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire 9070-1863 Québec inc. (Les Conseillers Forestiers de l'Outaouais), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour des services techniques de travaux mécanisés de lutte aux nerpruns en friche et en milieu forestier, reboisement et entretien au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, pour une période de 36 mois, soit d'octobre 2021 à septembre 2024 inclusivement, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 419 684,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18888 et au tableau de prix reçus;
- 2 - d'autoriser une dépense de 17 486,84 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3 - d'autoriser une dépense de 52 460,53 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217675002  
80.01 (20.10)

---

À 14 h 43, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, qui soulève une question de règlement à savoir si M. Benoit Dorais est toujours le président du comité exécutif au-delà de la date du 22 septembre 2021. Le leader de la majorité, M. François Limoges, et M. Sylvain Ouellet, précisent qu'il n'y aura pas de changement à ce poste jusqu'à l'assermentation des nouveaux élus, et ce, en novembre 2021. La présidente du conseil les remercie pour leurs interventions.

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.11) à 80.01 (20.15) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1043**

**Conclure une entente-cadre avec Soudure Brault inc. pour la fourniture et l'installation de bennes en aluminium avec accessoires sur des châssis de camions fournis par la Ville (camions légers de classes 3 et 4), pour une période de trois ans (Montant estimé de l'entente : 2 521 249,98 \$, taxes incluses (contrat : 2 101 041,65 \$ + contingences : 420 208,33 \$) - Appel d'offres public 21-18691 (4 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, par laquelle Soudure Brault inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des bennes en aluminium avec accessoires sur des châssis de camions fournis par la Ville, pour une somme maximale de 2 101 041,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18691;
- 2 - d'autoriser une dépense de 420 208,33 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - de procéder à une évaluation du rendement de Soudure Brault inc.;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le PDI du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1215382015  
80.01 (20.11)

---

**CM21 1044**

**Accorder un contrat à Équipement SMS inc. pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus compactes de 1,4 verges cube - Dépense totale de 618 401,08 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18810 (1 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Équipement SMS inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 580 059,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18810;
- 2- d'autoriser une dépense de 38 341,86 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Équipement SMS inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215382019

80.01 (20.12)

---

**CM21 1045**

**Accorder un contrat à Nautic et Art inc., pour la fourniture de 12 embarcations de sauvetage nautiques avec remorques et équipements pour les besoins opérationnels du Service des incendies de Montréal (SIM) - Dépense totale de 6 781 099,03 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18567 (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Nautic et Art inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 12 embarcations de sauvetage nautiques avec remorques et équipements pour les besoins opérationnels du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 896 607,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18567;
- 2- d'autoriser une dépense de 884 491,18 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Nautic et Art inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215382020  
80.01 (20.13)

---

**CM21 1046**

**Accorder un contrat à Les entreprises Cloutier & Gagnon (1988) ltée pour la réalisation des travaux de construction de la toiture, lot L0701, dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal - Dépense totale de 1 805 269,90 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public IMM-15699 (3 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Les entreprises Cloutier & Gagnon (1988) ltée, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réalisation des travaux de construction du lot L0701 « Toiture » dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 444 215,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres IMM-15699;
- 2- d'autoriser une dépense de 361 053,98 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Les entreprises Cloutier & Gagnon (1988) ltée;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218115005  
80.01 (20.14)

---

#### **CM21 1047**

**Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Technologies Direxyon inc. pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour le logiciel d'aide à la décision « DIREXYON » anciennement « Infra » servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voiries sur le territoire de l'agglomération, pour l'hébergement des données et pour les besoins de développement de nouvelles fonctionnalités liées aux actifs du parc immobilier du Service de la Gestion et de la planification immobilière, pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2024, pour une somme maximale de 1 137 666,13 \$, taxes incluses (fournisseur unique)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un contrat de services professionnels à Technologies Direxyon inc., fournisseur unique, pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour le logiciel d'aide à la décision « DIREXYON » anciennement « Infra » servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voiries sur le territoire de l'agglomération, pour l'hébergement des données et pour les besoins de développement de nouvelles fonctionnalités liées aux actifs du parc immobilier du Service de la Gestion et de la planification immobilière, et ce, pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2024, pour une somme maximale de 1 137 666,13 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir effectué les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218126004  
80.01 (20.15)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.16) à 80.01 (20.20) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1048**

**Accorder un contrat de services professionnels à la firme Affleck de la Riva pour l'élaboration de documents d'exécution de travaux visant la restauration d'ouvrages de maçonnerie d'intérêt patrimonial (maison Mary-Dorothy-Molson / parc Gouin-Le Mesurier) - Dépense totale de 407 133,95 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18781 (1 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder à Affleck de la Riva, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration de documents d'exécution de travaux visant la restauration d'ouvrages de maçonnerie d'intérêt patrimonial de la maison Mary-Dorothy-Molson situé au parc Gouin-Le Mesurier, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 370 121,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18781;
- 2 - d'autoriser une dépense de 37 012,18 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1214695001  
80.01 (20.16)

---

**CM21 1049**

**Accorder un contrat à Lemay CO inc. et Les Services EXP inc. pour la fourniture de services professionnels dans le cadre du projet de réaménagement des abords de la maison Smith au parc du Mont-Royal, pour une période de 72 mois - Dépense totale de 3 290 795,20 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18778 (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Lemay CO inc. et Les Services EXP inc. firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels dans le cadre du projet de réaménagement des abords de la maison Smith au parc du Mont-Royal, pour une période de 72 mois, aux prix de leur soumission, soit pour une somme maximale de 2 861 561,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18778;
- 2- d'autoriser une dépense de 429 234,16 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Lemay CO inc. et Les Services EXP inc.;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1219222001  
80.01 (20.17)

---

#### CM21 1050

**Autoriser la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) à signer les trois ententes modifiées et mises à jour relatives à la tenue du Grand Prix du Canada permettant le maintien du Grand Prix de Formule 1 à Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2030 au 31 décembre 2031, en plus de cautionner les obligations de la SPJD découlant des ententes : la Convention de bail entre SPJD et 9273-4670 Québec inc., l'Entente de financement entre SPJD et Formula One World Championship ainsi que le Protocole d'entente amendé entre les bailleurs de fonds / Autoriser le versement d'une contribution à la SPJD pour un montant total de 3 400 000 \$ pour les années 2030-2031 (1 666 666,67 \$ pour 2030 et 1 733 333,33 \$ pour 2031) pour les droits de course / Autoriser un ajustement à la base budgétaire de 162 000 \$ récurrent à compter de 2030 et de 66 700 \$ récurrent à compter de 2031**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau (ci-après la « SPJD ») à signer les trois projets d'ententes modifiées et mises à jour relatives à la tenue du Grand Prix du Canada permettant le maintien du Grand Prix de Formule 1 à Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2030 au 31 décembre 2031, en plus de cautionner les obligations de la SPJD découlant de ces ententes : la Convention de bail entre SPJD et 9273-4670 Québec inc., l'Entente de financement entre SPJD et Formula One World Championship ainsi que le Protocole d'entente amendé entre les bailleurs de fonds;
- 2 - d'autoriser le versement d'une contribution à la SPJD pour un montant total de 3 400 000 \$ pour les années 2030-2031, soit 1 666 666,67 \$ pour 2030 et 1 733 333,33 \$ pour 2031, pour les droits de course;
- 3 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire de 162 000 \$ récurrent à compter de 2030 et de 66 700 \$ récurrent à compter de 2031;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1212837002  
80.01 (20.18)

---

**CM21 1051**

**Accorder un soutien financier de 515 000 \$ par année sur une période de trois ans (2021-2023) à Montréal International pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM) et l'autoriser à utiliser pour cette même période les contributions antérieures non utilisées et reportées dont le solde total est de 675 825 \$ / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un ajustement de 5 000 \$ à la base budgétaire du budget corporatif alloué au FODIM, pour 2022 et 2023**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 515 000 \$ par année, sur une période de trois ans (2021-2023), à Montréal International pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM);
- 2 - d'autoriser Montréal International à utiliser les contributions non utilisées versées par la Ville dans les années antérieures pour le FODIM dont le solde total est de 675 825 \$;
- 3 - d'autoriser un ajustement de 5 000 \$ à la base budgétaire du budget corporatif alloué au FODIM pour 2022 et 2023;
- 4 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1219226002  
80.01 (20.19)

---

**CM21 1052**

**Résilier la convention de contribution financière avec Événements GPCQM pour l'édition 2021 du Marathon de Montréal annulée en raison de la COVID-19**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de résilier la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et Événements GPCQM pour l'édition 2021 du Marathon de Montréal annulée en raison de la COVID-19 (CG20 0590).

Adopté à l'unanimité.

1218475006  
80.01 (20.20)

---

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.21) à 80.01 (20.25) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1053**

**Accorder un soutien financier total de 210 000 \$ à Basketball Montréal, soit un montant de 150 000 \$ dans le cadre du budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports et un soutien en biens et services d'une valeur maximale de 60 000 \$ pour la tenue de l'événement Série mondiale de basketball 3x3 FIBA 2021, du 3 au 5 septembre 2021 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un soutien totalisant 210 000 \$ à Basketball Montréal, soit un soutien financier de 150 000 \$ dans le cadre du budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports ainsi qu'un soutien en biens et services estimé à 60 000 \$, pour la tenue de l'événement Série mondiale de basketball 3x3 FIBA 2021, du 3 au 5 septembre 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier et du soutien en biens et services;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218475007  
80.01 (20.21)

---

#### **CM21 1054**

**Approuver le projet d'addenda à la convention entre Vélo Québec Événements (VQÉ) et la Ville de Montréal / Accorder une contribution financière additionnelle de 12 000 \$ dans le cadre du budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour le Festival Go vélo Montréal, totalisant ainsi une somme de 132 000 \$ pour l'édition 2021**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :



que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver le projet d'addenda à la convention intervenue entre Vélo Québec Événements (VQÉ) et la Ville de Montréal (CG21 0133);
- 2 - d'accorder une contribution financière additionnelle de 12 000 \$ dans le cadre du budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour le Festival Go vélo Montréal, totalisant ainsi une somme de 132 000 \$ pour l'édition 2021;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1214669001  
80.01 (20.22)

---

### **CM21 1055**

**Approuver le projet d'addenda 2 à la convention initiale entre la Ville et le CEGEP du Vieux-Montréal (CG19 0301) sans aucun changement aux montants des contributions financières prévues, afin de reporter la date de fin du projet et compléter la finalisation des activités prévues**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet d'addenda 2 à la convention initiale entre la Ville et l'organisme Cégep du Vieux Montréal (CG19 0301) sans aucun changement aux montants des contributions financières prévues de 172 985 \$, afin de reporter la date de fin du projet et compléter la finalisation des activités prévues;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218379002  
80.01 (20.23)

---

### **CM21 1056**

**Exercer la première option de prolongation et autoriser une dépense additionnelle de 217 853,09 \$, taxes incluses, pour le lot 1 et de 215 449,45\$, taxes incluses pour le lot 2, pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical, dans le cadre des contrats accordés à Ascenseurs Innovatec inc. (CG18 0417), majorant ainsi le montant total du contrat pour le lot 1 de 628 262,97 \$ à 846 116,06 \$, taxes incluses et du contrat pour le lot 2 de 621 331,14 \$ à 836 780,59 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'exercer la première option de prolongation pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et autoriser une dépense additionnelle de 217 853,09 \$, taxes incluses, pour le lot 1 et de 215 449,45 \$, taxes incluses, pour le lot 2, pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical, dans le cadre des contrats accordés à Ascenseurs Innovatec inc. (CG18 0417), majorant ainsi le montant total du contrat pour le lot 1 de 628 262,97 \$, taxes incluses, à 846 116,06 \$, taxes incluses, et majorant le montant total du contrat pour le lot 2 de 621 331,14 \$, taxes incluses, à 836 780,59 \$, taxes incluses;

Firmes	Articles	Montant (taxes incluses)
Ascenseurs Innovatec inc.	Lot 1	217 853,09 \$
Ascenseurs Innovatec inc.	Lot 2	215 449,45 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 64 995,38 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, dont 32 679,68 \$ pour le lot 1 et 32 315,70 \$ pour le lot 2;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217157008  
80.01 (20.24)

#### CM21 1057

**Approuver la demande de changement # 1 au contrat (CG21 0246) portant sur l'acquisition d'une solution d'enregistrement pour les salles d'interrogatoire du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) avec service d'installation, d'intégration et de configuration, intervenu entre la Ville et Axon Public Safety Canada inc. (ci-après AXON), sans aucune dépense additionnelle**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver la demande de changement # 1 au contrat (CG21 0246) portant sur l'acquisition d'une solution d'enregistrement pour les salles d'interrogatoire du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) avec service d'installation, d'intégration et de configuration intervenu entre la Ville et Axon Public Safety Canada inc. (ci-après AXON), sans aucune dépense additionnelle.

Adopté à l'unanimité.

1215035004  
80.01 (20.25)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.26) à 80.01 (20.30) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CM21 1058**

**Accorder un contrat de gré à gré à Tibco (Canada) inc. (anciennement connu sous le nom de Information Builders Canada inc.) pour le renouvellement du contrat d'entretien et de support technique pour les licences logicielles WebFocus, pour la période du 30 décembre 2021 au 30 décembre 2024, pour une somme maximale de 177 826,97 \$, taxes incluses - Fournisseur unique**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Tibco (Canada) inc. (anciennement connu sous le nom de Information Builders Canada inc.), fournisseur unique, pour la période du 30 décembre 2021 au 30 décembre 2024, pour le renouvellement du contrat d'entretien et de support technique pour des licences logicielles WebFocus, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 177 826,97 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215006002  
80.01 (20.26)

---

**CM21 1059**

**Accorder un contrat à Gastier M.P. inc. pour le projet de modernisation instrumentation et contrôle de certaines infrastructures de l'eau dans l'arrondissement de Saint-Laurent, pour une somme maximale de 1 095 346,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10362 (4 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1- d'accorder à Gastier M.P. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le projet de modernisation instrumentation et contrôle de certaines infrastructures dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 971 740,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10362;

2- d'autoriser une dépense de 116 608,88 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 6 996,53 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Gastier M.P. inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217696001  
80.01 (20.27)

---

**CM21 1060**

**Exercer l'option de renouvellement de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 1 155 143,65 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison sur demande de sel (chlorure de sodium) utilisé dans les usines de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs et Atwater pour la désinfection de l'eau, dans le cadre du contrat accordé à K+S Sel Windsor Ltée (CG20 0111), contrat qui a été cédé à Sel Windsor Ltée selon les mêmes termes et conditions (CG21 0438), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 987 903,31 \$ à 3 143 046,96 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'exercer l'option de renouvellement de 12 mois, et d'autoriser une dépense additionnelle de 1 155 143,65 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison sur demande de sel (chlorure de sodium) dans les usines de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs et Atwater pour la désinfection de l'eau dans le cadre du contrat accordé à K+S Sel Windsor Ltée (CG20 0111), contrat qui a été cédé à la firme Sel Windsor Ltée selon les mêmes termes et conditions (CG21 0438), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 987 903,31 \$ à 3 143 046,96 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de l'agglomération, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1217100004  
80.01 (20.28)

---

**CM21 1061**

**Accorder un contrat à Garage P. Venne inc. (item 3) pour la fourniture de deux véhicules de marque Ford pour le Service de police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 124 173 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18715 (1 seul soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Garage P. Venne inc (item 3), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de deux véhicules de marque Ford pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 124 173 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18715;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215382018  
80.01 (20.29)

---

**CM21 1062**

**Accorder un contrat à Cintas Canada Ltée pour la location, l'entretien et la réparation de vêtements de travail pour le Service de l'eau, avec possibilité de deux options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 331 689,95 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18812 (1 soum)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Cintas Canada Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la location, l'entretien et la réparation de vêtements de travail pour le Service de l'eau, pour une période de trois ans, avec possibilité de deux options de prolongation d'une année chacune, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 301 536,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18812;
- 2- d'autoriser une dépense de 30 153,63 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Cintas Canada Ltée;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1213438020  
80.01 (20.30)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.31) à 80.01 (20.35) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CM21 1063**

**Résilier le contrat accordé à Coforce inc. (CG19 0279) / Accorder un contrat à AXIA Services pour de l'entretien ménager et de conciergerie à la Station d'épuration Jean-R.-Marcotte pour une période de 36 mois, incluant deux options de renouvellement de douze mois chacune - Dépense totale de 1 046 472,07 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18814 (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de résilier le contrat accordé Coforce inc. (CG19 0279) pour l'entretien ménager et la conciergerie à la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte, pour une période de trois ans - Dépense totale de 945 186,02 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 19-17562 (4 soum.);

- 2- d'accorder à Axia Services, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de services d'entretien ménager à la station d'épuration Jean-R. Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 046 472,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18814;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Axia Services;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1211541009  
80.01 (20.31)

---

#### CM21 1064

**Accorder un contrat à GoSecure inc. pour la fourniture de biens et services pour le rehaussement de la plate-forme de pare-feux CheckPoint Software Technologies LTD, d'une durée de 36 mois avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour une somme maximale de 2 293 899,65 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (21-18852 (3 soum.))**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un contrat à GoSecure inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de biens et services pour le rehaussement de la plate-forme de pare-feux CheckPoint Software Technologies LTD, d'une durée de 36 mois, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2024, pour une somme maximale de 2 293 899,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18852 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de GoSecure inc.;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218087002  
80.01 (20.32)

---

#### CM21 1065

**Exercer la clause de transition de trois mois pour un montant estimé à 3 000 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture, sur demande, de carburants diesel clair et biodiesel, dans le cadre du contrat accordé à 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland Ltée) (CG17 0265), majorant ainsi le montant total estimé du contrat de 47 446 540,32 \$ à 50 446 540,32 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 3 000 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture, sur demande, de carburants diesel clair et biodiesel dans le cadre du contrat accordé à 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland Ltée) (CG17 0265), majorant ainsi le montant total estimé du contrat de 47 446 540,32 \$ à 50 446 540,32 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1217362004  
80.01 (20.33)

---

### CM21 1066

**Exercer l'option de prolongation de 12 mois de l'entente-cadre pour la fourniture de service de ramassage, de tri et de la distribution du courrier interne ainsi que le ramassage et livraison du courrier rapide, dans le cadre du contrat accordé à Globex Courrier Express International inc. (CG18 0611), le montant total estimé de l'entente-cadre est maintenu à 743 895,24 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'exercer l'option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture de service de ramassage, de tri et de la distribution du courrier interne ainsi que le ramassage et livraison du courrier rapide, dans le cadre du contrat accordé à Globex Courrier Express International inc. en maintenant le montant total de 743 895,24 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1216285001  
80.01 (20.34)

---

### CM21 1067

**Accorder un contrat à Clifford Underwood Hydraulique Ltée pour la fourniture et l'installation de divers systèmes de levage (vérins, plateformes) - Dépense totale de 374 647,21 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18918 (1 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Clifford Underwood Hydraulique Ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation de divers systèmes de levage (vérins, plateformes), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 325 778,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18918;
- 2- d'autoriser une dépense de 48 868,33 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215382021  
80.01 (20.35)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.36) à 80.01 (20.40) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1068**

**Autoriser une dépense additionnelle de 552 079,91 \$, taxes incluses, au budget des contingences afin de pallier les imprévus à venir et compléter les travaux de remplacement de l'utilisation du chlore gazeux par de l'hypochlorite de sodium à l'usine de production d'eau potable Pointe-Claire, dans le cadre du contrat accordé à Allen Entrepreneur Général inc. (CG19 0593), majorant ainsi le montant total de la dépense de 5 560 597,72 \$ à 6 112 677,63 \$, taxes, incidences et contingences incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 552 079,91 \$, taxes incluses, au budget des contingences, afin de pallier les imprévus à venir et compléter les travaux de remplacement de l'utilisation du chlore gazeux par de l'hypochlorite de sodium à l'usine de production d'eau potable Pointe-Claire dans le cadre du contrat accordé à Allen Entrepreneur Général inc. (CG19 0593), majorant ainsi le montant total du contrat de 5 560 597,72 \$ à 6 112 677,63 \$, taxes, incidences et contingences incluses;
- 2- d'autoriser l'augmentation du budget des contingences de 1 047 920,09 \$ à 1 600 000 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217574001  
80.01 (20.36)

---



**CM21 1069**

**Accorder un contrat à Construction Rocart inc. pour l'exécution des travaux de subdivision d'une suite existante afin d'y aménager des espaces de bureaux et d'atelier pour deux équipes du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) au 1<sup>er</sup> étage du 5035 rue Rouen - Dépense totale de 723 069,04 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15747 (4 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Construction Rocart inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux de subdivision d'une suite existante au 5035 rue de Rouen et de la réaménager, aux prix de sa soumission, soit une somme maximale de 540 814,81 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15747;
- 2- d'autoriser une dépense de 81 122,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 101 132,01 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1210684001  
80.01 (20.37)

**CM21 1070**

**Accorder un soutien financier maximal de 6 192 972 \$ aux six organismes PME MTL, pour l'année 2022, afin de maintenir l'offre de service d'accompagnement dédiés aux entrepreneurs et la bonifier en matière de développement économique local / Approuver les projets d'addendas aux conventions de contribution financière entre la Ville de Montréal et les six organismes PME MTL**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 6 192 972 \$ aux organismes PME MTL ci-dessous pour l'année 2022 afin de maintenir l'offre de service d'accompagnement dédiés aux entrepreneurs et la bonifier en matière de développement économique local;

Contribution demandée	2022
<b>PME MTL Centre-Est</b>	
Ressources d'accompagnement	1 143 212 \$
Projets	130 000 \$
Sous-Total	1 273 212 \$

**PME MTL Centre-Ouest**

Ressources d'accompagnement	1 029 912 \$
Projets	25 000 \$
Sous-Total	1 054 912 \$

**PME MTL Centre-Ville**

Ressources d'accompagnement	780 212 \$
Projets	655 000 \$
Sous-Total	1 435 212 \$

**PME MTL Est de l'île**

Ressources d'accompagnement	675 712 \$
Projets	30 000 \$
Sous-Total	705 712 \$

**PME MTL Grand Sud-Ouest**

Ressources d'accompagnement	697 712 \$
Projets	205 000 \$
Sous-Total	902 712 \$

**PME MTL Ouest de l'île**

Ressources d'accompagnement	791 212 \$
Projets	30 000 \$
Sous-Total	821 212 \$

**TOTAL** **6 192 972 \$**

- 2- d'approuver les addendas aux conventions de contribution financière entre la Ville de Montréal et ces organismes PME MTL, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1219223002  
80.01 (20.38)

**CM21 1071**

**Autoriser le transfert d'un montant de 139 033,02 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes aux dépenses incidentes pour le projet de conception, de construction d'une usine d'assainissement du lixiviat (incluant le service d'opération entretien d'une durée de 12 mois) au Complexe environnemental Saint-Michel (CESM), dans le cadre du contrat accordé à MARABEX inc. (CG19 0388)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser le transfert d'un montant de 139 033,02 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes aux dépenses incidentes, pour des mandats d'expertise et d'équipements accessoires dans le cadre du contrat accordé à Marabex inc. (CG19 0237) sans impact sur la dépense maximale du contrat de 13 903 301,67 \$, taxes incluses;

2- d'imputer ce transfert conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218183001  
80.01 (20.39)

---

#### **CM21 1072**

**Accorder un contrat à Constructions D.G.A.V. inc. pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un laboratoire et d'espace de bureaux pour le Service de l'environnement au 827, boulevard Crémazie Est - Dépense totale de 502 038,97 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15777 (4 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder à Constructions D.G.A.V. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'exécution de travaux d'aménagement d'un laboratoire et des espaces de bureaux au 827, boulevard Crémazie Est, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 363 731,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15777;
- 2 - d'autoriser une dépense de 54 559,72 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 83 747,79 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1210684002  
80.01 (20.40)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.41) à 80.01 (20.45) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1073**

**Accorder un contrat à Construction Morival ltée pour l'exécution des travaux de démantèlement et de réhabilitation des sols du poste d'essence de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte - Dépense totale de 779 628,46 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15787 (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Construction Morival ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de démantèlement et de réhabilitation des sols du poste d'essence de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 599 714,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15787;
- 2- d'autoriser une dépense de 119 942,84 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 59 971,42 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1216841001  
80.01 (20.41)

---

**CM21 1074**

**Autoriser un transfert de 751 719,99 \$, taxes incluses, du budget des dépenses contingentes vers le budget des dépenses incidentes pour le projet de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO), dans le cadre du contrat accordé à SUEZ Canada Waste Services inc. (CG19 0077) - La dépense totale du contrat demeure inchangée, soit 145 793 276,31 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser un transfert de 751 719,99 \$, taxes incluses, du budget des dépenses contingentes vers le budget des dépenses incidentes, pour le projet de conception, construction, exploitation et entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO), dans le cadre du contrat accordé à SUEZ Canada Waste Services inc. (CG19 0077);
- 2- d'imputer ce transfert conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** M. Dimitrios (Jim) Beis  
M. Michel Bissonnet  
Mme Christine Black  
Mme Karine Boivin-Roy

Mme Catherine Clément-Talbot  
M. Josué Corvil  
Mme Suzanne Décarie  
Mme Mary Deros  
M. Alan DeSousa  
Mme Effie Giannou  
M. Richard Guay  
M. Benoit Langevin  
M. Francesco Miele  
M. Hadrien Parizeau  
M. Lionel Perez  
M. Dominic Perri  
M. Giovanni Rapanà  
Mme Chantal Rossi  
M. Marvin Rotrand  
M. Aref Salem  
M. Abdelhaq Sari

1215951001  
80.01 (20.42)

---

### CM21 1075

**Autoriser le transfert d'une somme de 57 487,50 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des travaux contingents, dans le cadre du contrat accordé à Gémitech inc. (CG18 0682) afin de finaliser les travaux dans les délais prescrits au contrat, majorant ainsi le montant total du contrat de 3 567 234,59 \$ à 3 624 722,09 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser le transfert d'une somme de 57 487,50 \$, taxes incluses, des incidences aux contingences, dans le cadre du contrat accordé à Gémitech inc (CG18 0682), afin de finaliser les travaux dans les délais prescrits au contrat, majorant ainsi le montant total du contrat de 3 567 234,59 \$ à 3 624 722,09 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 57 487,50 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218536001  
80.01 (20.43)

---

**CM21 1076**

**Approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la ministre de la Culture et des Communications, pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 / Autoriser une dépense de 12 195 826 \$ pour 2021 et une dépense annuelle de 12 195 826 \$, pour les années 2022 à 2025, majorée de l'indice des prix à la consommation (IPC), à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de la culture pour l'indexation du montant total de la contribution financière selon l'indice des prix à la consommation (IPC), et ce, pour les exercices de 2023 à 2025**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la ministre de la Culture et des Communications, pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021;
- 2 - d'autoriser une dépense de 12 195 826 \$, pour 2021, et une dépense annuelle de 12 195 826 \$, pour les années 2022 à 2025, majorée de l'indice des prix à la consommation (IPC), à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ);
- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de la culture pour l'indexation du montant total de la contribution financière selon l'indice des prix à la consommation (IPC), et ce, pour les exercices de 2023 à 2025;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1211213003  
80.01 (20.44)

---

**CM21 1077**

**Autoriser une dépense additionnelle de 201 900 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat de services professionnels en ingénierie accordé à FNX INNOV inc. (CG20 0020) pour la préparation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un traitement secondaire à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 009 566,73 \$ à 1 211 466,73 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 201 900 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat de services professionnels en ingénierie accordé à FNX INNOV inc. (CG20 0020) pour la préparation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un traitement secondaire à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 009 566,73 \$ à 1 211 466,73 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1213438019  
80.01 (20.45)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.46) à 80.01 (20.50) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1078**

**Accorder un contrat à Les Services EXP inc. pour la fourniture de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire à la Direction de l'épuration des eaux usées, pour une période de 36 mois, avec option de prolongation d'une année - Dépense totale de 5 943 494,66 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18602 (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder à Les Services EXP inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de 36 mois, avec option de prolongation d'une année, le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire à la Direction de l'épuration des eaux usées, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 943 494,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18602;
- 2 - de procéder à une évaluation du rendement de Les Services EXP inc.;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1211541006  
80.01 (20.46)

---

**CM21 1079**

**Accorder un contrat à Mercer (Canada) pour la fourniture de services professionnels en actuariat conseil, volet régimes de retraite, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026, avec une option de prolongation de deux ans - Dépense totale de 565 677 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18851 (1 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Mercer (Canada), ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026, le contrat pour les services professionnels en actuariat conseil, volet régimes de retraite, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 565 677 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18851;
- 2 - de procéder à une évaluation du rendement de Mercer (Canada);
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1210314002  
80.01 (20.47)

---

**CM21 1080**

**Accorder un contrat de gré à gré à Gartner Canada Co., par l'entremise de son entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour un abonnement à des services-conseils spécialisés en accompagnement dans des dossiers stratégiques en technologies de l'information, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, pour un montant maximal de 289 517,40 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Gartner Canada Co., par l'entremise de son entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), le contrat pour un abonnement à des services-conseils spécialisés en soutien à des dossiers stratégiques en technologies de l'information, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, pour une somme maximale de 289 517,40 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver le projet de contrat de services à cette fin;
- 3- d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1214794001  
80.01 (20.48)

---



**CM21 1081**

**Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Raymond Chabot Grant Thornton & cie S.E.N.C.R.L. (925 002,62 \$, taxes incluses) pour des services-conseils en optimisation de la performance organisationnelle - Appel d'offres public 21-18836 (11 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de conclure une entente-cadre avec Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels de spécialistes en optimisation de la performance organisationnelle, pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2024, pour une somme maximale de 925 002,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18836 (contrat 2);
- 2- de procéder à l'évaluation du rendement de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de la performance organisationnelle, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1217348001  
80.01 (20.49)

---

**CM21 1082**

**Accorder un contrat à Avizo Experts-Conseils pour les services professionnels d'installation d'appareils de mesure de débit et compilation des résultats, pour une période approximative de 16 semaines à l'automne 2021, sans option de prolongation - Dépense totale de 177 365,48 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18907 (1 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Avizo Experts-Conseils inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période approximative de 16 semaines, à l'automne 2021, sans option de prolongation, le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'installation d'appareils de mesure de débit et compilation des résultats, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 161 241,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18907;
- 2 - d'autoriser une dépense de 16 124,13 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1211541011  
80.01 (20.50)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.51) à 80.01 (20.55) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

### CM21 1083

**Conclure trois ententes-cadres, d'une durée de trois années chacune, avec FNX-INNOV inc. (no 1 : 4 541 207,82 \$ d'honoraires + 181 648,31 \$ de déboursés), WSP Canada inc. (no 2 : 3 134 623,79 \$ d'honoraires + 125 384,95 \$ de déboursés) et Regroupement CIMA+ S.E.N.C. | BC2 Groupe Conseil inc. (no 3 : 2 670 984,23 \$ d'honoraires + 106 839,37 \$ de déboursés) pour la fourniture, sur demande, de services professionnels de conception en aménagement et en ingénierie, dans le cadre de divers projets d'envergure - Dépense maximale de 10 760 688,47 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18899 - (7 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de conclure trois ententes-cadres d'une durée de trois années chacune avec les firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la fourniture, sur demande, de services professionnels de conception en aménagement et en ingénierie dans le cadre de divers projets d'envergure, pour les montants maximaux indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18899;

No	Firme	Honoraires maximaux, taxes incluses (A)	Déboursés maximaux, taxes incluses (B = A X 4%)	Montants maximaux, taxes incluses (C = A + B)
1	FNX-INNOV Inc.	4 541 207,82 \$	181 648,31 \$	4 722 856,13 \$
2	WSP Canada Inc.	3 134 623,79 \$	125 384,95 \$	3 260 008,74 \$
3	Regroupement CIMA+ S.E.N.C.   BC2 Groupe Conseil Inc.	2 670 984,23 \$	106 839,37 \$	2 777 823,60 \$
N.A	Total	10 346 815,84 \$	413 872,63 \$	10 760 688,47 \$

- 2- de procéder à une évaluation du rendement des trois adjudicataires pendant leurs mandats : FNX-INNOV inc.; WSP Canada inc. et Regroupement CIMA+ S.E.N.C. | BC2 Groupe Conseil inc.;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services concernés, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1215340001  
80.01 (20.51)

**CM21 1084**

**Autoriser une dépense additionnelle au contrat de base de 867 534,45 \$, taxes incluses, et une dépense additionnelle aux contingences de 526 447,61 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, dans le cadre du contrat accordé aux firmes Beaupré Michaud et Associés, Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0372), majorant ainsi le montant total du contrat de 8 204 974,90 \$ à 9 598 956,96 \$, taxes et contingences incluses / Approuver l'avenant no 1 à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle au contrat de base de 867 534,45 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, dans le cadre du contrat accordé à Beaupré Michaud et Associés, Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0372), majorant ainsi le montant total du contrat de 8 204 974,90 \$ à 9 598 956,96 \$, taxes et contingences incluses;
- 2- d'approuver un projet d'avenant no 2 à cet effet;
- 3- d'autoriser une dépense additionnelle aux contingences de 526 447,61 \$, taxes incluses;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1217737002  
80.01 (20.52)

**CM21 1085**

**Autoriser un transfert de 738 070 \$, taxes incluses, des budgets des projets en planification aux budgets des projets en réalisation, dans le cadre du contrat accordé à WSP Canada inc. (CG19 0141) pour les services professionnels en contrôle de la qualité relié à la mise en œuvre de projets de centres de traitement de matières organiques en mode de réalisation conception, construction, exploitation et entretien. La dépense totale du contrat demeure inchangée, soit 4 255 540,93 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser un transfert de 738 070 \$, taxes incluses, des budgets des projets en planification aux budgets des projets en réalisation, dans le cadre du contrat accordé à WSP Canada inc. (CG19 0141), pour les services professionnels en contrôle de la qualité relié à la mise en œuvre de projets à caractère industriels en mode de réalisation conception, construction, exploitation et entretien;
- 2- d'imputer ce transfert conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1210749002  
80.01 (20.53)

---

#### CM21 1086

**Autoriser une dépense additionnelle de 443 770,42 \$, taxes incluses, pour la contribution aux infrastructures desservant les logements sociaux. Le montant initial de 2 580 216,04 \$ prévu à cette fin est ainsi majoré à 3 023 986,46 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'addenda No 1 modifiant l'Entente relative aux travaux municipaux d'infrastructures du projet « Les Bassins du Nouveau Havre » intervenue avec la Société immobilière du Canada (CG10 0408)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet d'Addenda N°1 modifiant l'Entente relative aux travaux municipaux d'infrastructures du projet « Les Bassins du Nouveau Havre » intervenue avec la Société immobilière du Canada CLC limitée (CG10 0408);
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 443 770,42 \$, taxes incluses, pour la contribution aux infrastructures desservant les logements sociaux, majorant ainsi le montant initial prévu à cette fin de 2 580 216,04 \$ à 3 023 986,46 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1198474001  
80.01 (20.54)

---

#### CM21 1087

**Approuver un projet d'entente entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et la Ville de Montréal relativement à l'aménagement de la voie cyclable située dans le prolongement de la rue Grenier, entre la rue Daoust et le chemin de l'Anse-à-l'Orme - Dépense totale de 1 314 156,45 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver l'entente entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et la Ville de Montréal relativement à l'aménagement de la voie cyclable située dans le prolongement de la rue Grenier entre la rue Daoust et le chemin de l'Anse-à-l'Orme;
- 2- d'autoriser à cette fin une dépense maximale de 1 314 156,45 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215842001  
80.01 (20.55)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.56) à 80.01 (20.60) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1088**

**Approuver la signature d'un projet d'entente intérimaire, rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et valide jusqu'au 31 mars 2022, avec Lafarge Canada inc. pour l'utilisation de leur carrière de Montréal-Est pour le déversement et le pompage des eaux pluviales dans le collecteur pluvial de 1200 mm sous la rue Joseph-Versailles et autoriser, en vertu de cette entente, une dépense maximale de 810 000 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver la signature d'un projet d'entente intérimaire rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et valide jusqu'au 31 mars 2022 avec Lafarge Canada inc. pour l'utilisation de leur carrière de Montréal-Est pour le déversement et le pompage des eaux pluviales dans le collecteur pluvial de 1200 mm, sous la rue Joseph-Versailles;
- 2 - d'autoriser, en vertu de cette entente, une dépense maximale de 810 000 \$, taxes incluses;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer pour et au nom de la Ville l'entente intérimaire;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1213438021  
80.01 (20.56)

---

**CM21 1089**

**Approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation « Voisins, Voisines » (Montréal) pour la propriété sise au 2275, rue Fullum, dans l'arrondissement de Ville-Marie, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 15 ans, soit à partir du 24 janvier 2037 jusqu'au 23 janvier 2052, dont la rente annuelle sera de 2 800 \$. La rente annuelle consentie représente une subvention totale d'au moins 575 000 \$ pour la période de la prolongation**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation « Voisins, Voisines » (Montréal), pour la propriété sise au 2275, rue Fullum, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constituée du lot 1 424 068 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 811 mètres carrés, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 15 ans, soit du 24 janvier 2037 jusqu'au 23 janvier 2052, dont la rente annuelle sera de 2 800 \$, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte. La rente annuelle consentie représente une subvention totale d'au moins 575 000 \$ pour la période de la prolongation;
- 2- d'autoriser le greffier de la Ville à signer l'acte de modification de l'emphytéose pourvu que cet acte de modification soit substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, au projet d'acte joint au présent sommaire décisionnel;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1186037013  
80.01 (20.57)

---

**CM21 1090**

**Approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et Le Complexe du Domaine St-Sulpice inc. pour la propriété sise au 1777, avenue Émile-Journault, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 13 ans, soit du 13 avril 2039 jusqu'au 12 avril 2052, dont la rente annuelle sera de 33 000 \$. La rente annuelle consentie représente une subvention totale de 3 750 000 \$ pour la période de la prolongation**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et Le Complexe du Domaine St-Sulpice inc., pour prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 13 ans, soit du 13 avril 2039 jusqu'au 12 avril 2052, pour la propriété sise au 1777, avenue Émile-Journault, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constituée du lot 2 497 848 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 5 726,5 mètres carrés, dont la rente annuelle sera de 33 000 \$, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

- 2- d'autoriser la signature de l'acte de modification de l'emphytéose, pourvu que cet acte dans sa forme finale soit, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville, substantiellement conforme au projet d'acte et à la condition que Le Complexe du Domaine St-Sulpice inc. ait remis à la Ville la confirmation de son créancier hypothécaire à l'effet qu'il approuve la modification de l'emphytéose et qu'il consent à cet organisme un prêt hypothécaire dont la période de l'amortissement est d'au plus 25 ans, tel qu'inscrit au projet d'acte;
- 3- d'imputer le revenu de la rente conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1213496006  
80.01 (20.58)

---

#### **CM21 1091**

**Approuver un projet de convention d'exploitation d'un restaurant, sans contrepartie financière, entre la Ville de Montréal et le Café des Amis, pour un terme de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, pour des locaux d'une superficie de 4 539,67 pieds carrés, situés au 1<sup>er</sup> étage du 2000, chemin Remembrance. Le montant total de la subvention immobilière pour cette occupation est de 238 332,67 \$, plus les taxes applicables**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver un projet de convention d'exploitation d'un restaurant, sans contrepartie financière, entre la Ville de Montréal et le Café des Amis, pour un terme de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, pour des locaux d'une superficie de 4 539,67 pieds carrés, situés au 1<sup>er</sup> étage du 2000, chemin Remembrance, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

1218682007  
80.01 (20.59)

---

#### **CM21 1092**

**Approuver un projet de convention d'exploitation d'un restaurant, sans contrepartie financière, entre la Ville de Montréal et le Café des Amis, pour un terme de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, pour des locaux d'une superficie de 1 576,93 pieds carrés, situés au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'immeuble sis au 1196, chemin Camilien-Houde. Le montant total de la subvention immobilière pour cette occupation est de 59 134,88 \$, plus les taxes applicables**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver un projet de convention d'exploitation d'un restaurant, sans contrepartie financière, entre la Ville de Montréal et Café des Amis, pour un terme de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, pour des locaux d'une superficie de 1 576,93 pieds carrés, situés au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'immeuble sis au 1196, chemin Camilien-Houde, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

1218682008  
80.01 (20.60)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.61) à 80.01 (20.65) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1093**

**Approuver une subvention additionnelle d'un montant maximal de 322 000 \$ provenant du Fonds d'inclusion de l'arrondissement de Lachine pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme Espace La Traversée pour le projet La Traversée-Sœurs de Sainte-Anne**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver une subvention additionnelle d'un montant de 322 000 \$ provenant du Fonds d'inclusion de l'arrondissement Lachine pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme Espace La Traversée pour le projet La Traversée-Sœurs de Sainte-Anne;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1219168004  
80.01 (20.61)

---



**CM21 1094****Approuver une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de 5 741 345 \$ pour la réalisation du projet de logement social Coopérative d'habitation Laurentienne de l'organisme Coopérative d'habitation Laurentienne**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de 5 741 345 \$ provenant de l'entente tripartite de 2019 entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (CG20 0135);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218833001  
80.01 (20.62)

---

**CM21 1095****Accorder un contrat à Services Infraspéc inc. pour la réhabilitation du collecteur du boulevard De Maisonneuve Est, entre les avenues Papineau et de Lorimier - Dépense totale de 2 133 333,32 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public CP21017-182299-C (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder à Services Infraspéc inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de la réhabilitation du collecteur du boulevard De Maisonneuve Est, entre les avenues Papineau et de Lorimier, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 777 777,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CP21017-182299-C;
- 2 - d'autoriser une dépense de 355 555,55 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - de procéder à une évaluation du rendement de Services Infraspéc inc.;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1211541007  
80.01 (20.63)

---

**CM21 1096**

**Approuver la fin de la convention entre la Ville de Montréal et l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada, visant la mise en œuvre d'un parcours de soutien et de formation pour l'internationalisation d'une cohorte de PME montréalaises**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver la fin de la convention entre la Ville de Montréal et l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada, visant la mise en œuvre d'un parcours de soutien et de formation pour l'internationalisation d'une cohorte de PME montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

1218832001  
80.01 (20.64)

---

**CM21 1097**

**Accorder un soutien financier, non récurrent, de 500 000 \$ à Architecture sans frontières Québec pour la mise en œuvre du Défi en économie sociale - Agir pour la transition écologique - volet Économie circulaire - réduire l'enfouissement des matériaux de construction ou des vêtements pour la période 2021-2023 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un soutien financier de 500 000 \$ à Architecture sans frontières Québec pour la mise en œuvre du Défi en économie sociale - Agir pour la transition écologique - volet Économie circulaire - réduire l'enfouissement des matériaux de construction ou des vêtements, pour la période 2021-2023;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215008006  
80.01 (20.65)

---

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.66) à 80.01 (20.70) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1098**

**Accorder un soutien financier, non récurrent, de 500 000 \$ à Industries Goodwill Renaissance Montréal inc. pour la mise en œuvre du Défi en économie sociale - Agir pour la transition écologique - volet Économie circulaire - réduire l'enfouissement des matériaux de construction ou des vêtements pour la période 2021-2023 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un soutien financier de 500 000 \$ à Industries Goodwill Renaissance Montréal inc. pour la mise en œuvre du Défi en économie sociale - Agir pour la transition écologique - volet Économie circulaire - réduire l'enfouissement des matériaux de construction ou des vêtements, pour la période 2021-2023;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1218973002  
80.01 (20.66)

---

#### **CM21 1099**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure trois ententes-cadres avec les firmes Compass Minerals Canada Corp. et Cargill sel, Sécurité Routière, pour la fourniture et la livraison sur demande de sel de déglacage des chaussées, pour une période de sept mois - Montant estimé des ententes : 17 289 099,35 \$, taxes et variation des quantités incluses - Appel d'offres public 21-18861 (3 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure trois ententes-cadres avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, d'une durée de sept mois, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, du sel de déglçage des chaussées, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18861 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Lots</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Cargill sel, Sécurité Routière	Groupe A (Sel régulier)	5 909 889,30 \$
Cargill sel, Sécurité Routière	Groupe B (Sel traité)	1 755 587,08 \$
Compass Minerals Canada Corp.	Groupe A (Sel régulier)	6 742 106,41 \$

- 3 - d'autoriser une dépense de 2 881 516,56 \$ (20 %), taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4 - de procéder à une évaluation du rendement des firmes Compass Minerals Canada Corp. et Cargill sel, Sécurité Routière;
- 5 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des villes liées participantes, du Jardin Botanique et de la Société de transport de Montréal (STM), et ce au rythme des besoins à combler.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1217360005  
80.01 (20.67)

## CM21 1100

### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Accorder un contrat à ESI Technologies inc., pour la fourniture d'équipements de stockage incluant les services d'installation, de migration et de maintenance, pour une période de cinq ans, pour une somme maximale de 4 198 928,07 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18882 - (un soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire ESI Technologies inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture d'équipements de stockage incluant les services d'installation, de migration et de maintenance, pour une période de cinq ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 651 241,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18882 et au tableau de prix reçu joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser un budget de contingences de 547 686,27 \$, taxes incluses;

- 4 - de procéder à une évaluation du rendement de ESI Technologies inc.;
- 5 - d'autoriser le directeur Centre Expertise Plateformes et Infrastructures, du Service des technologies de l'information, à signer tous documents relatifs à cette entente auprès du fournisseur et du manufacturier Netapp, pour et au nom de la Ville.
- 6 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1216871004  
80.01 (20.68)

---

### CM21 1101

#### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Accorder un contrat à Les Entreprises Cogenex inc. pour l'exécution de travaux d'installation de compteurs d'eau dans 11 chambres de compteur et deux bâtiments de la Ville de Montréal - Dépense totale de 2 798 814,87 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15718 - (3 soum., 1 seul conforme)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme Les entreprises Cogenex inc., le contrat pour l'exécution de travaux d'installation de compteurs d'eau dans 11 chambres de compteur et deux bâtiments de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 239 051,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15718;
- 3 - d'autoriser une dépense de 447 810,38 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 111 952,59 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - de procéder à une évaluation du rendement de Les entreprises Cogenex inc.;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1210652004  
80.01 (20.69)

**CM21 1102**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Sutera inc. pour la réalisation des travaux de reconstruction de la caserne 26, située au 2151, avenue Mont-Royal Est, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 18 788 100,91 \$ taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15606 - (4 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Sutera inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de reconstruction de la caserne 26, située au 2151, avenue du Mont-Royal Est, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 14 632 477,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15606;
- 3 - d'autoriser une dépense de 2 926 495,47 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 1 229 128,10 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - de procéder à une évaluation du rendement de Sutera inc. tout au long de son contrat;
- 6 - d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1215350003  
80.01 (20.70)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.71) à 80.01 (20.75) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1103****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à CIMA+SENC, pour la fourniture de services professionnels de gestion et de surveillance de chantier dans le cadre du projet d'installation d'un nouveau système d'alerte en caserne dans plusieurs bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2024 - Dépense totale de 1 409 544,64 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18811 - (1 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire CIMA+SENC, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels de gestion et de surveillance de chantier dans le cadre du projet d'installation d'un nouveau système d'alerte en caserne dans plusieurs bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2024, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 225 691 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18811;
- 3- d'autoriser une dépense de 183 853,64 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de CIMA+SENC;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1215967001  
80.01 (20.71)

**CM21 1104****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Gastier M.P. inc., pour l'acquisition et l'installation en conception construction d'un système d'alerte en caserne (SAC) au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) ainsi que du mandat d'opération et entretien pour une période de cinq ans avec une option de renouvellement de deux années additionnelles - Dépense totale de 34 191 501,97 \$, taxes, contingences, incidences incluses - Appel d'offres public IMM - 15663 - (1 seul soum.) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 1 042 500 \$ pour l'exercice financier 2024 et de 923 100 \$ récurrent à compter de 2025**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Gastier M.P. inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de cinq ans, le contrat pour l'acquisition et l'installation en conception construction d'un système d'alerte en caserne (SAC) au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) ainsi que du mandat d'opération et entretien, pour une période de cinq ans, avec une option possible de deux années additionnelles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 30 061 677,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15663;
- 3 - d'autoriser une dépense de 3 554 949,95 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 574 875 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des technologies de l'information (STI) de 1 042 500 \$ pour l'exercice financier 2024 et de 923 100 \$ récurrent à compter de 2025;
- 6 - de procéder à une évaluation du rendement de Gastier M.P. inc.;
- 7 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

À 15 h 10, la présidente, Mme Suzie Miron, quitte la présidence du conseil par téléconférence et est remplacée par le vice-président, M. Michel Bissonnet.

Adopté à l'unanimité.

1218304003  
80.01 (20.72)

---

## CM21 1105

### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Conclure deux ententes-cadres avec M2D Leadership, pour une durée de trois ans avec deux options de renouvellement d'une année chacune, pour la fourniture de services professionnels d'évaluation du potentiel et des compétences de gestion pour les cadres de la Ville de Montréal - Montant estimé des ententes : 1 119 281,63\$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18848 - (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre avec M2D Leadership, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une durée de trois ans, avec une option de renouvellement de deux ans, pour des services professionnels d'évaluation du potentiel et des compétences de gestion pour les cadres de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 1 119 281,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18848;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de M2D Leadership;



- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1217520003  
80.01 (20.73)

---

## CM21 1106

### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Conclure trois ententes-cadres pour une période de trois ans avec une option de prolongation de 12 mois, pour les services professionnels en architecture et ingénierie, avec les firmes suivantes : LOT 1 - Le consortium Cimaise Inc. /MLC inc. - montant estimé de 4 504 259,17 \$; LOT 2 - Riopel Dion St-Martin inc. - montant estimé de 2 737 808,02 \$; LOT 3 - Groupe Marchand Architecture et Design inc. - montant estimé de 5 059 769,70 \$, tous, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 21-18837 - (4 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
  - 2 - de conclure trois ententes-cadres avec les firmes ci-après désignées pour chacun des lots, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, d'une durée de trois ans, avec possibilité d'une prolongation de 12 mois, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18837;
- | <u>Firmes</u>                               | <u>Articles</u>    | <u>Montant</u><br>(taxes incluses) |
|---|--------------------|------------------------------------|
| Le consortium Cimaise Inc. /MLC inc.        | Lot 1 - parcs      | 3 336 488,27 \$                    |
| Riopel Dion St-Martin inc.                  | Lot 2 - sports     | 2 028 005,94 \$                    |
| Groupe Marchand Architecture et Design inc. | Lot 3 - industriel | 3 747 984,22 \$                    |
- 3 - d'autoriser une dépense de 2 278 110,62 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences pour les trois lots;
  - 4 - d'autoriser une dépense de 911 247,84 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences pour les trois lots;
  - 5 - de procéder à une évaluation du rendement du consortium Cimaise inc. /MLC inc., Riopel Dion St-Martin inc. et Groupe Marchand Architecture et Design inc.;

6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1215965003  
80.01 (20.74)

---

## CM21 1107

### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Accorder un contrat de gré à gré à Tetra Tech QI inc., pour une période approximative de 36 mois, pour la réalisation de services professionnels relatifs à l'intégration d'ouvrages de rétention au système de Contrôle Intégré Des Intercepteurs (CIDI) pour une somme maximale de 2 025 636,45 \$, taxes et contingences incluses (fournisseur exclusif et unique)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder un contrat de gré à gré à Tetra Tech QI inc., d'une durée approximative de 36 mois, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, la réalisation de services professionnels relatifs à l'intégration d'ouvrages de rétention au système de Contrôle Intégré Des Intercepteurs (CIDI), pour une somme maximale de 1 964 242,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BG21035-138327-SP;
- 3 - d'autoriser une dépense de 61 394,35 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - de procéder à une évaluation du rendement de Tetra Tech QI inc.;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1211541010  
80.01 (20.75)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.76) à 80.01 (20.80) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1108**

**Autoriser un transfert de 2 367 200 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes aux dépenses incidentes, pour le projet de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de traitement des matières organiques par biométhanisation dans la Ville de Montréal-Est, dans le cadre du contrat accordé à SUEZ Canada Waste Services inc. (CG19 0388). La dépense totale de la phase conception-construction demeure inchangée, soit 129 803 416 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - d'autoriser un transfert de 2 367 200 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes aux dépenses incidentes, pour le projet de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO) (2989), dans le cadre du contrat accordé à SUEZ Canada Waste Services inc. (CG19 0388);

2 - d'imputer ce transfert conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** M. Dimitrios (Jim) Beis  
M. Michel Bissonnet  
Mme Christine Black  
Mme Karine Boivin-Roy  
Mme Catherine Clément-Talbot  
M. Josué Corvil  
Mme Suzanne Décarie  
Mme Mary Deros  
M. Alan DeSousa  
Mme Effie Giannou  
M. Richard Guay  
Mme Andrée Hénault  
M. Benoit Langevin  
M. Francesco Miele  
M. Luis Miranda  
M. Hadrien Parizeau

M. Lionel Perez  
M. Dominic Perri  
M. Giovanni Rapanà  
Mme Chantal Rossi  
M. Marvin Rotrand  
M. Aref Salem  
M. Abdelhaq Sari

1210749001  
80.01 (20.76)

---

#### CM21 1109

**Approuver la première prolongation, jusqu'au 31 janvier 2023, du contrat accordé à Remorquage Météor inc. pour le remorquage et le remisage des véhicules saisis dans le cadre de l'opération « Sabot de Denver » sur le territoire de l'agglomération de Montréal (CG19 0006)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'exercer la première option de prolongation, jusqu'au 31 janvier 2023, du contrat intervenu entre Remorquage Météor inc. (CG19 0006) pour le remorquage et le remisage des véhicules saisis, dans le cadre de l'opération « Sabot de Denver » sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1216621001  
80.01 (20.77)

---

#### CM21 1110

**Autoriser une dépense additionnelle de 12 748 787,87 \$, taxes incluses, pour parachever les travaux d'ingénierie et d'architecture relatifs à l'unité d'ozonation de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte majorant ainsi le montant total du contrat de 24 035 011,88 \$ à 36 783 799,75 \$, taxes incluses (CG14 0470)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 12 748 787,87 \$, taxes incluses, pour parachever les travaux d'ingénierie et d'architecture relatifs à l'unité d'ozonation de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à SNC-Lavalin inc. et Réal Paul Architecte (CG14 0470), majorant ainsi le montant total du contrat de 24 035 011,88 \$ à 36 783 799,75 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

À 15 h 41, la présidente, Mme Suzie Miron, reprend la présidence du conseil par téléconférence.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Andrée Hénault  
M. Luis Miranda

1211541012  
80.01 (20.78)

---

### CM21 1111

**Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la contribution financière à la mise en œuvre de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) et l'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024 / Autoriser la réception d'une contribution financière maximale de 7 494 450 \$ / Autoriser à cette fin un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 1 076 150 \$, et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 18 350 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 17 postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 décembre 2021 / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 19 postes policiers et de 6 professionnels civils temporaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2024 / Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique pour la contribution financière à la mise en œuvre de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) et l'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024;
- 2- d'autoriser la réception d'une contribution financière maximale de 7 494 450 \$ et autoriser à cette fin, un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 1 076 150 \$, un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 18 350 \$;
- 3- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 17 postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 décembre 2021;
- 4- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 19 postes policiers et de six professionnels civils temporaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2024;
- 5- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention pour, et au nom de la Ville;

6- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1215244003  
80.01 (20.79)

---

## CM21 1112

**Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la participation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Équipe intégrée de lutte contre la pornographie juvénile (EILP-J) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2026 / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale de 1 661 038 \$ / Autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 126 037 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 14 004 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de deux postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2026 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire / Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique pour la participation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Équipe intégrée de lutte contre la pornographie juvénile (EILP-J), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2026;
- 2- d'autoriser la réception d'une contribution financière maximale de 1 661 038 \$ et autoriser à cette fin, un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 126 037 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 14 004 \$;
- 3- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de deux postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2026 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire;
- 4- d'autoriser le directeur à du SPVM signer l'entente de versement de la subvention pour, et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1212610004  
80.01 (20.80)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.81) à 80.01 (20.85) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

### CM21 1113

**Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la contribution financière à l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP) du Service de police de la Ville de Montréal pour la période 2021 à 2026 / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale de 18 685 038 \$ / Autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 718 742 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 79 860 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 20 postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2026 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire / Autoriser la création de cinq postes temporaires civils pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 31 mars 2026 / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de quatre postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026 / Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique pour la contribution financière à l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2026;
- 2- d'autoriser la réception d'une contribution financière maximale de 18 685 038 \$ et autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 718 742 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 79 860 \$;
- 3- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 20 postes policiers, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2026 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire;
- 4- d'autoriser la création de cinq postes temporaires civils, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 31 mars 2026;
- 5- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de quatre postes policiers, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026;
- 6- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention pour, et au nom de la Ville;
- 7- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, demande au conseiller Abdelhaq Sari d'axer son intervention sur le point à l'étude.

---

Le débat se poursuit.

---

Adopté à l'unanimité.

1212610003  
80.01 (20.81)

---

#### CM21 1114

**Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique pour la participation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Équipe multisectorielle dédiée aux armes à feu (EMAF) pour 2021-2022 / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale de 1 173 450 \$ / Autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 604 479 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 198 807 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 10 postes policiers et créer deux postes temporaires civils pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire / Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique pour la participation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Équipe multisectorielle dédiée aux armes à feu (EMAF), pour 2021-2022;
- 2- d'autoriser la réception d'une contribution financière maximale de 1 173 450 \$ et autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 604 479 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 198 807 \$;
- 3- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 10 postes policiers et créer deux postes temporaires civils, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire;
- 4- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention pour, et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1212610005  
80.01 (20.82)

---



**CM21 1115**

**Approuver un projet d'acte d'échange selon lequel la Ville cède à la Société de transport de Montréal deux terrains vacants situés dans l'arrondissement de Saint-Laurent, requis pour la construction d'un garage souterrain et un poste de ventilation, en échange desquels la Société de transport de Montréal cède à la Ville un terrain vacant situé dans le même arrondissement, afin de compléter l'aménagement du parc linéaire / Autoriser la création d'une servitude d'exploitation et de non construction pour la protection du collecteur Leduc et la création d'une servitude de limitation de charge et d'accès pour la protection et l'entretien des infrastructures de la Société de transport de Montréal, le tout sans soulte / Verser dans le domaine public le lot 5 965 470 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à la date de possession et d'occupation par la Ville prévue en septembre 2022**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver un projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à la Société de transport de Montréal (STM), deux terrains vacants soit le premier étant situé en front sur la rue Grenet dans le stationnement du centre culturel Saint-Laurent, d'une superficie de 300 mètres carrés, constitué du lot 5 974 607 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la construction d'un poste de ventilation et un second étant situé entre la rue Grenet et le boulevard Marcel-Laurin, au nord-ouest du boulevard Thimens, d'une superficie de 2 809,3 mètres carrés, constitué du lot 1 165 467 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la construction du garage Côte-Vertu souterrain requis pour l'entreposage et l'entretien des trains Azur du métro. En échange, la STM cède à la Ville un terrain vacant, situé en front du boulevard Thimens, entre le boulevard Marcel-Laurin et la rue Grenet, d'une superficie de 2 482,0 mètres carrés, constitué du lot 5 965 470 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal requis afin de compléter l'aménagement du parc linéaire le long du boulevard Thimens, dans l'arrondissement de Saint-Laurent. L'échange est sans soulte et selon les termes et conditions prévus au projet d'acte. Le projet d'acte d'échange prévoit la création d'une servitude d'exploitation et de non-construction afin de protéger le collecteur Leduc et une servitude de limitation de charge et d'accès pour la protection et l'entretien des installations de la STM;
- 2- de verser dans le domaine public de la Ville le lot 5 965 470 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à la date de possession et d'occupation par la Ville, laquelle est prévue en septembre 2022.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1171027002  
80.01 (20.83)

---

**CM21 1116**

**Approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et Hébergement jeunesse Le Tournant, pour la propriété sise au 1775, rue Wolfe, dans l'arrondissement de Ville-Marie, prolongeant la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 21 ans, soit du 10 janvier 2031 jusqu'au 10 janvier 2052, dont la rente annuelle sera de 1 \$. La rente annuelle consentie représente une subvention totale de 490 000 \$ pour la période de la prolongation**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et Hébergement jeunesse Le Tournant, pour la propriété sise au 1775, rue Wolfe, constitué du lot 1 566 810 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 294,3 mètres carrés, située dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 21 ans, à partir du 10 janvier 2031 jusqu'au 10 janvier 2052, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'autorise la signature de l'acte de modification d'emphytéose, pourvu que cet acte dans sa forme finale soit, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville, substantiellement conforme au projet et à la condition que Hébergement jeunesse Le Tournant ait remis à la Ville la confirmation de son créancier hypothécaire à l'effet qu'il approuve la modification de l'emphytéose ainsi que toute preuve d'assurance, le tout tel que stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer le revenu de la rente conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1216037006  
80.01 (20.84)

---

**CM21 1117**

**Approuver un projet de promesse bilatérale par lequel la Ville s'engage à céder à Bombardier inc. le lot 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en échange duquel Bombardier consent à céder à la Ville les lots 1 498 376 et 4 432 394 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de rue, ainsi qu'à créer dans l'acte d'échange, une servitude d'aménagement et de maintien à des fins de piste cyclable, d'une largeur de 20 mètres, sur une partie des lots 4 432 395 et 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et une servitude d'utilités publiques, sur une partie des lots 4 432 395 et 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour régulariser l'occupation de l'égout collecteur, le tout sans soulte**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver un projet de promesse d'échange par laquelle la Ville de Montréal s'engage à céder à Bombardier inc. le lot 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en échange duquel Bombardier inc. consent à céder à la Ville les lots 1 498 376 et 4 432 394 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de rue, ainsi qu'à créer dans l'acte d'échange, une servitude d'aménagement et de maintien, à des fins de piste cyclable, d'une largeur de 20 mètres, sur une partie des lots 4 432 395 et 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et une servitude d'utilités publiques, sur une partie des lots 4 432 395 et 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour régulariser l'occupation de l'égout collecteur, le tout sans soulte.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1214435004  
80.01 (20.85)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.86) à 80.01 (20.89) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

## CM21 1118

**Approuver un projet d'acte et ses annexes par lequel la Ville vend à Demain Montréal s.e.c., à des fins de développement urbain et de construction de logements sociaux et communautaires et abordables, un terrain constitué du lot 6 280 996 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest de la rue Nazareth, au nord de la rue de la Commune, d'une superficie de 9324,1 mètres carrés, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour la somme de 5 532 617 \$, plus les taxes applicables**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver un projet d'acte et ses annexes par lequel la Ville de Montréal vend à Demain Montréal s.e.c., à des fins de développement urbain et de construction de logements sociaux et communautaires et abordables, un terrain d'une superficie de 9 324,1 mètres carrés, situé du côté ouest de la rue Nazareth, au nord de la rue de la Commune, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué du lot 6 280 996 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 5 532 617 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'acte et ses annexes, le tout sous réserve de l'accomplissement de la procédure prévue à l'article 29.3 de la *Loi sur les cités et ville*;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1204435002  
80.01 (20.86)

## CM21 1119

**Accorder un soutien financier non récurrent à six organismes totalisant la somme de 11 554 311 \$, dans le cadre des appels à projets du volet 1 et du volet 2 du Programme de soutien à la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes / Approuver les projets de convention à cet effet**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 11 554 311 \$ aux organismes suivants dans le cadre des appels à projets du volet 1 et du volet 2 du Programme de soutien à la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes;

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
	Période : Octobre 2021 à janvier 2023	
Ateliers Belleville	<p>Description : L'opportunité d'acquérir collectivement ce lieu emblématique donne une chance unique à toute une communauté de se réapproprier le 305 Bellechasse à l'intérieur d'un projet collectif et fédérateur. C'est une occasion de souligner l'histoire de ce lieu et de reconnaître l'apport des artistes qui y ont contribué, tout en y développant une vision d'avenir qui pourra inspirer d'autres projets similaires. La vision du projet découle de la réflexion des membres de l'organisme sur les réalités particulières aux ateliers artistes et d'artisans dans les quartiers centraux de l'île de Montréal. L'initiative s'inscrit dans une démarche plus large de sauvegarde, par l'accès à la propriété collective, d'espaces abordables de type industriel léger, adaptés aux besoins des ateliers d'artistes - des lieux mixtes et inclusifs qui regroupent des artistes, artisans, organismes culturels de production, de diffusion et de représentation, organismes communautaires, entreprises en démarrage, travailleurs autonomes et PME MTL Centre-Est.</p> <p>Il est visé de favoriser la collaboration entre les différents membres occupants par la mise en commun d'espaces, d'outils et de ressources humaines. Pour ce faire, une quantité substantielle d'espaces sera réservée afin d'y loger des ateliers de fabrication numérique et traditionnels (Fablab).</p> <p>Période : Octobre 2021 à janvier 2023</p>	100 000 \$
Coop MADAAM	<p>Description : Le projet vise l'acquisition d'un immeuble actuellement occupé par un espace de stockage de matériaux et un atelier contenant de la machinerie d'ébénisterie au rez-de-chaussée et un espace de bureaux à l'étage, afin qu'il soit transformé en ateliers pour femmes artistes et artisanes. L'offre d'achat est signée et acceptée et le projet est à l'étape des discussions avec les bailleurs de fond et d'estimation budgétaire des travaux à prévoir.</p> <p>Période : Octobre 2021 à janvier 2023</p>	100 000 \$

Le Corrid'Art	<p>Période : Octobre 2021 à janvier 2023</p> <p>Description : Le Corrid'art est une organisation à but non lucratif gérée par des artistes, dont l'objectif est de faciliter la production d'œuvres d'art par ses membres en leur fournissant des espaces de travail abordables et de qualité dans un environnement favorable et sécurisé. Fondé en 2001, Le Corrid' art occupe 8000 pieds carrés d'un bâtiment industriel dans Parc Extension. Proposer à plus de 35 artistes 18 espaces abordables dans lesquels ils peuvent créer et exposer leurs œuvres les aide à accroître leur productivité, à ressentir un lien d'appartenance et à atténuer le sentiment d'isolement. Le financement permettra à l'organisme de poursuivre ses activités et de développer un nouveau projet afin de rester présent pour le milieu et de continuer à soutenir les artistes montréalais.</p>	100 000 \$
Lespacemaker	<p>Période : Octobre 2021 à janvier 2023</p> <p>Description : La demande actuelle vise l'étude et la planification de la rénovation des espaces locatifs actuels (2 125 pi<sup>2</sup>) et à l'aménagement de la Phase B (6 000 pieds carrés) de développement qui inclut 4 125 pieds carrés destinés à de nouvelles occupations pour artistes et artisan(e)s.</p> <p>L'aménagement de la phase B vise à développer plus d'une quarantaine de nouveaux espaces locatifs pour artistes et artisan(e)s aux besoins variés (art imprimé, photographie, sculpture, joaillerie, design textile, travail du cuir, etc.). À l'heure actuelle, 21 espaces privés sont loués par des membres et plus d'une soixantaine d'intéressé(e)s figurent déjà sur la liste d'attente.</p> <p>La proposition des ateliers privés de LESPACEMAKER se distingue par son coût très abordable, la flexibilité de durée du loyer, l'accès à des ateliers communs multitechniques (10 000 pieds carrés) et le dynamisme d'une communauté pluridisciplinaire.</p>	80 833 \$
ART3	<p>Période : Octobre 2021 à avril 2024</p> <p>Description : Situés au cœur de Montréal, les Ateliers 3333 seront facilement accessibles, tant en transport en commun qu'à pied ou à vélo. L'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc Extension comporte déjà de nombreux espaces de créations et organisations culturelles, notamment la Cité des Arts du Cirque. Dans le quartier Saint-Michel, le projet des Ateliers 3333 a pour objectif de faire une place importante à l'inclusion de la diversité culturelle et de l'autochtonie et viendra combler un besoin pour des espaces de création en arts visuels et métiers d'art.</p> <p>Le secteur Espace culture de la table de concertation locale (Vivre Saint-Michel en santé) a d'ailleurs intégré dans son plan d'action l'objectif suivant : encourager l'émergence d'un centre d'artistes, de création artistique et des démarches de concertation sont en cours avec des organismes du quartier, notamment : Vivre Saint-Michel en santé (la table de concertation du quartier), le regroupement Espace culture, la Tohu, l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, etc. Une démarche est également en cours avec le Conseil des arts de Montréal afin d'explorer la possibilité de créer un espace de résidence d'artistes dans le bâtiment des Ateliers 3333. Cette résidence d'artiste pourrait être offerte en priorité aux artistes du quartier Saint-Michel.</p> <p>Une négociation s'est amorcée avec le propriétaire de l'immeuble il y a près de deux ans afin de conclure une entente qui pouvait garantir les conditions optimales pour la réalisation et la pérennité du projet. Un bail a été conclu au printemps 2021 et il comporte les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- terme de 5 ans plus une option de 5 ans;</li> <li>- option d'achat dans les trois premières années, suivant la signature du bail, comportant un prix déjà fixé et un contrat d'acquisition déjà négocié qui fait partie intégrante du bail;</li> <li>- une prise de possession de l'ensemble du bâtiment dès le début du bail, assortie d'une reprise progressive des étages (libération par les locataires actuels) pour la transformation en ateliers d'artistes.</li> </ul> <p>ART3 s'engage à acquérir le bâtiment dès l'approbation de la demande de subvention par la Ville de Montréal.</p> <p>La preuve d'achat sera nécessaire pour la signature de la convention.</p>	5 100 000 \$

Période : Octobre 2021 à avril 2024

Description : L'immeuble du 5425 rue Casgrain est de type industriel « daylight factory » et comporte des plafonds hauts et des fenêtres ouvrantes et de grandes fenestration. Le quartier est bien desservi en transports en commun et il existe une forte présence d'artistes et d'artisans dans le secteur, de nombreuses entreprises du secteur créatif (vidéo, animation, technologie, jeux vidéo, etc.) et de nombreux commerces à proximité : cafés, quincaillerie, matériaux de construction, etc.

Depuis 2018, Ateliers créatifs Montréal (ACM) négocie avec le propriétaire, Gestion Skyline Holdings Inc., de la possibilité de conclure une entente à long terme portant sur une importante superficie et à un coût sous la valeur du marché : cela lui permettrait de faire lever les contraintes réglementaires, mais permettrait aussi en échange de protéger à long terme et à un coût abordable le plus d'ateliers d'artistes possible, les faisant passer d'un mode de détention à court terme à un mode de détention à long terme.

Ateliers créatifs  
Montréal

Le mode de tenure du projet consiste en une entente d'usufruit d'une durée de 25 ans portant sur l'entièreté du projet (Étages 2, 3, 4, partie de 5 et partie rdc). L'usufruit faisant en sorte qu'ACM sera « réputé » propriétaire des espaces qu'il occupe, deux avantages importants faciliteront la viabilité du projet :

5 100 000 \$

- L'évaluation foncière de ces espaces sera beaucoup plus basse que l'évaluation qui est faite pour le reste de l'immeuble ou pour les immeubles du secteur. Cette évaluation foncière est basée sur les revenus locatifs (qui seront sous la valeur du marché à 12\$ le pied carré,) ainsi que sur la valeur des travaux à réaliser;

- ACM pourra présenter une demande d'exemption de taxes foncières aux termes de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec pour ses locataires éligibles, évalués à entre 15% et 25% des locataires totaux.

Le projet est tributaire de l'approbation par le conseil d'arrondissement et le comité consultatif d'urbanisme du Plateau-Mont-Royal de la modification réglementaire touchant le 5425 Casgrain.

La confirmation de l'usufruit, conditionnelle à l'obtention de la modification réglementaire de l'arrondissement, sera nécessaire pour la signature de la convention.

Période : Octobre 2021 à avril 2024

Description : Le projet vise l'acquisition d'un immeuble actuellement occupé par un espace de stockage de matériaux et un atelier contenant de la machinerie d'ébénisterie au rez-de-chaussée et un espace de bureaux à l'étage, afin qu'il soit transformé en ateliers pour femmes artistes et artisanes. L'offre d'achat est signée et acceptée et le projet est à l'étape des discussions avec les bailleurs de fond et d'estimation budgétaire des travaux à prévoir.

Coop MADAAM

973 478 \$

La preuve d'achat du bâtiment sera nécessaire pour la signature de la convention.

- 2- d'approuver les projets de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer ces conventions pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1218383006  
80.01 (20.87)

---

**CM21 1120**

**Accorder à Remorquage Météor inc. un contrat d'exclusivité pour le remorquage et l'entreposage de véhicules nécessitant une expertise judiciaire, pour une période de deux ans avec option de prolongation de deux ans, pour une somme de maximale de 620 497,08 \$, taxes incluses - Appel d'offres 21-18780 (2 soum.)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un contrat à l'entreprise Remorquage Météor inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de deux ans, ainsi que la possibilité de deux ans d'option, pour le remorquage et l'entreposage de véhicules nécessitant une expertise judiciaire pour l'intégralité de l'île de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 620 497,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18780 et au tableau de prix reçu joint au dossier décisionnel;
- 2 - de procéder à une évaluation du rendement de Remorquage Météor inc.;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1219264001  
80.01 (20.88)

---

**CM21 1121**

**Approuver le projet d'Addenda 1 au contrat de services professionnels accordé à Société de développement social (CG21 0485) pour le déploiement d'une phase pilote de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS), et autoriser une dépense additionnelle de 35 790 \$, taxes incluses, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 161 606 \$ à 197 396 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver le projet d'Addenda 1 au contrat de services professionnels accordé de gré à gré à Société de développement social (CG21 0485) pour le déploiement d'une phase pilote de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS) pour autoriser une dépense additionnelle de 35 790 \$, toutes taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat initial de 161 606 \$ à 197 396 \$, toutes taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1213220005  
80.01 (20.89)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (30.01) à 80.01 (30.04) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1122**

#### **Adopter la nouvelle Politique d'approvisionnement responsable de la Ville de Montréal**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter la nouvelle politique d'approvisionnement responsable de la Ville de Montréal.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1218788001  
80.01 (30.01)



**CM21 1123**

**Autoriser une dépense de 3 100 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de micro-ordinateurs de table, portables, portables robustes, moniteurs et tablettes électroniques, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Centre d'Acquisition Gouvernemental (CAG) (CG21 0024)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 100 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de micro-ordinateurs de table, portables, portables robustes, moniteurs et tablettes électroniques, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Centre d'Acquisition Gouvernemental (CAG) (CG21 0024);
- 2- d'imputer ces dépenses à même le budget du PDI 2021 et 2022 du Service des technologies de l'information, Les dépenses sont assumées par l'agglomération et par la Ville centre selon le taux de répartition appliqué aux activités mixtes d'administration générale.

Adopté à l'unanimité.

1217684008  
80.01 (30.02)

---

**CM21 1124**

**Autoriser une dépense maximale annuelle de 1 281 280 \$, taxes incluses, pour la location jusqu'à concurrence de 104 véhicules pour la durée du financement des projets ACCES, ACCEF, ACCES Cannabis, EILTA, EMAF et ECCR, et ce, conformément aux ententes 2001-0034 et 2011-0009 intervenues entre le Service de police de la Ville de Montréal et le Centre de gestion de l'équipement roulant du Gouvernement du Québec (CGER)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'autoriser une dépense maximale annuelle de 1 281 280 \$, taxes incluses, pour la location jusqu'à concurrence de 104 véhicules, pour la durée du financement des projets ACCES, ACCEF, ACCES Cannabis, EILTA et EMAF, et ce, conformément aux ententes 2001-0034 et 2011-0009 intervenues entre le Service de police de la Ville de Montréal et le Centre de gestion de l'équipement roulant du Gouvernement du Québec.

Adopté à l'unanimité.

1215841004  
80.01 (30.03)

---

**CM21 1125**

**Approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et 150 461 Canada inc. pour un montant total de 1 600 000 \$, dont 1 271 000 \$ (portant intérêt à compter du 7 juillet 2019) reste à payer plus les frais d'experts de la partie expropriée au montant de 21 547,25 \$ (sans intérêt), le tout représentant l'indemnité finale totale de l'expropriation du lot 1 901 434 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'assemblage au parc-nature du Bois-de-Liesse identifié par l'article 1 du plan P-1 Saint-Laurent / Autoriser une dépense supplémentaire de 1 211 269,80 \$ à cette fin**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et 150 461 Canada inc. pour un montant total de 1 600 000 \$ dont 1 271 000 \$ (portant intérêts à compter du 7 juillet 2019) reste à payer, plus les frais d'experts de la partie expropriée au montant de 21 547,25 \$ (sans intérêt), le tout représentant l'indemnité finale totale de l'expropriation du lot 1 901 434 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'assemblage au parc-nature du Bois-de-Liesse identifié par l'article 1 du plan P-1 Saint-Laurent;
- 2- d'autoriser une dépense supplémentaire de 1 211 269,80 \$;
- 3- d'émettre un chèque au montant de 1 271 000 \$ plus les intérêts au taux légal à compter du 7 juin 2019 et ce jusqu'à la date de l'émission du chèque;
  - Ce premier chèque sera émis à l'ordre de DeGrandpré Chait en fidéicommiss
- 4- d'émettre un deuxième chèque au montant de 21 547,25 \$ en capital sans intérêt;
  - Ce deuxième chèque sera également émis à l'ordre de DeGrandpré Chait en fidéicommiss
- 5- de transmettre les chèques, le jour même de leur émission, à M<sup>e</sup> Caroline Proulx du Service des affaires juridiques, au 775 rue Gosford 4<sup>e</sup> étage;
- 6- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1210326002  
80.01 (30.04)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (42.01) à 80.01 (42.05) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1126**

**Adoption - Règlement sur les subventions relatives à l'acquisition d'immeubles par des entreprises d'économie sociale et à la construction et la rénovation de bâtiments affectés à des activités économiques à finalité sociale**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives à l'acquisition d'immeubles par des entreprises d'économie sociale et à la construction et la rénovation de bâtiments affectés à des activités économiques à finalité sociale ».

Adopté à l'unanimité.

1211179005  
80.01 (42.01)

---

**CM21 1127**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 95 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 95 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1213867002  
80.01 (42.02)

---

**CM21 1128**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (RCG19-004)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (RCG19-004) ».

Adopté à l'unanimité.

1218812004  
80.01 (42.03)

---

**CM21 1129**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement de berges dans les parcs à caractère régional**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement de berges dans les parcs à caractère régional », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

1208169004  
80.01 (42.04)

---

**CM21 1130**

**Adoption - Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif ».

Adopté à l'unanimité.

1216898001  
80.01 (42.05)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (42.06) à 80.01 (42.10) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1131**

##### **Adoption - Règlement établissant le programme d'aide financière visant à soutenir les organismes ayant accordé, durant la période du 20 mars 2020 au 19 septembre 2020, des congés d'intérêts sur certains prêts octroyés à des entreprises**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement établissant le programme d'aide financière visant à soutenir les organismes ayant accordé, durant la période du 20 mars 2020 au 19 septembre 2020, des congés d'intérêts sur certains prêts octroyés à des entreprises »;
- 2- de réserver la somme de 1,6 M\$ pour sa mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité.

1218927012  
80.01 (42.06)

---

#### **CM21 1132**

##### **Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102) ».

Adopté à l'unanimité.

1219168003  
80.01 (42.07)

---

### **CM21 1133**

#### **Adoption - Règlement sur les subventions relatives à l'aménagement et à la mobilité durables**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives à l'aménagement et à la mobilité durables »;
- 2- d'autoriser l'utilisation des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel afin de financer le programme en 2024;
- 3- de réserver une somme de 8 000 000 \$ pour la mise en œuvre du programme.

Adopté à l'unanimité.

1218383002  
80.01 (42.08)

---

### **CM21 1134**

#### **Adoption - Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'agglomération (RCG 06-027)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'agglomération (RCG06-027) ».

Adopté à l'unanimité.

1214320011  
80.01 (42.09)

---

**CM21 1135**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier (RCG 18-042)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier (RCG 18-042) ».

Adopté à l'unanimité.

1211179009  
80.01 (42.10)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (42.11) à 80.01 (42.13) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CM21 1136**

**Adoption - Règlement établissant le programme de subventions pour l'aménagement d'espaces de travail collaboratif au centre-ville de Montréal**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement établissant le programme de subventions pour l'aménagement d'espaces de travail collaboratif au centre-ville de Montréal »;
- 2- de réserver une somme de 2 M\$ pour sa mise en œuvre;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1217796012  
80.01 (42.11)

---

**CM21 1137**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 985 000 \$ afin de financer l'acquisition et l'installation d'équipements informatiques et électroniques ainsi que le remplacement d'instruments analytiques en matière environnementale**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 985 000 \$ afin de financer l'acquisition et l'installation d'équipements informatiques et électroniques ainsi que le remplacement d'instruments analytiques en matière environnementale », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

1216981001  
80.01 (42.12)

---

**CM21 1138**

**Adoption - Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises d'économie sociale dans le cadre de campagnes d'obligations communautaires**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'adopter le « Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises d'économie sociale dans le cadre de campagnes d'obligations communautaires »;
- 2- de réserver la somme de 400 000 \$ pour sa mise en œuvre en 2021.

Adopté à l'unanimité.

1218973001  
80.01 (42.13)

---



---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (50.01) à 80.01 (50.05) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1139**

**Autoriser rétroactivement l'entente de prêt de service avec la Sûreté du Québec pour une durée de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2025, pour l'affectation d'un maximum de neuf policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à L'Escouade nationale de répression contre le crime organisé (ENRCO) pendant trois ans chacun avec une possibilité de prolongation d'une année additionnelle / Autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de neuf postes policiers et la réduction d'un poste policier par rapport à l'entente précédente pour la même période / Autoriser le directeur du SPVM à signer le protocole d'entente**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser rétroactivement l'entente de prêt de service avec la Sûreté du Québec pour une durée de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2025, pour l'affectation d'un maximum de neuf policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à L'Escouade nationale de répression contre le crime organisé (ENRCO) pendant trois ans chacun avec une possibilité de prolongation d'une année additionnelle;
- 2- d'autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de neuf postes policiers et la réduction d'un poste policier pour la même période;
- 3- d'autoriser le directeur du SPVM à signer le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

1215326002  
80.01 (50.01)

---

**CM21 1140**

**Approuver rétroactivement l'accord cadre entre la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec, pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2021 jusqu'au 30 avril 2024, concernant le développement et le soutien mutuel de gestionnaires de niveau supérieur au sein des organisations de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour un maximum de 10 gestionnaires, au sein de chaque organisation, pendant une période maximale d'un an chacun / Autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer l'accord cadre ainsi que tout document y afférent pour et au nom de la Ville de Montréal**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver rétroactivement l'accord cadre entre la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec, pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2021 jusqu'au 30 avril 2024, concernant le développement et le soutien mutuel de gestionnaires de niveau supérieur au sein des organisations de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour un maximum de 10 gestionnaires, au sein de chaque organisation, pendant une période maximale d'un an chacun;
- 2- d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer l'accord cadre ainsi que tout document y afférent pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1215326006  
80.01 (50.02)

---

**CM21 1141**

**Autoriser rétroactivement le prêt de service d'un policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Autorité des marchés publics (AMP) pour une période de deux ans, soit du 15 juin 2021 au 14 juin 2023 / Autoriser un ajustement à la base budgétaire pour 2022 au niveau des revenus de 106 008 \$ et pour 2023 selon les informations inscrites au dossier décisionnel / Autoriser le directeur du SPVM à signer le protocole de prêt de service**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser rétroactivement le prêt de service d'un policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Autorité des marchés publics (AMP) pour une période de deux ans, soit du 15 juin 2021 au 14 juin 2023;
- 2- d'autoriser le directeur du SPVM à signer le protocole d'entente de prêt de service à cet effet;

- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus de 106 008 \$ pour 2022 de ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1214974006  
80.01 (50.03)

---

#### **CM21 1142**

**Autoriser la création de 28 postes policiers permanents dans l'équipe ECLIPSE et de 14 postes permanents (12 policiers et 2 civils) au Service spécialisé en enquêtes criminelles, sans contrepartie à compter de la date de signature de la résolution, et un budget additionnel de 1 880 600 \$ en provenance des dépenses contingentes pour 2021 (1 390 000 \$ pour la masse salariale et de 490 600 \$ pour les biens et services) / Autoriser, pour 2022, un ajustement de la base budgétaire d'un montant de 5 792 900 \$ (5 600 600 \$ pour les salaires et 192 300 \$ pour les biens et services) / Autoriser l'augmentation de l'effectif autorisé permanent policier de 40 postes policiers et la création permanente de deux postes civils à compter de la date de signature de la résolution**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser la création de 28 postes policiers permanents dans l'équipe ECLIPSE et de 14 postes permanents (12 policiers et 2 civils) au Service spécialisé en enquêtes criminelles, sans contrepartie, à compter de l'adoption de la résolution, et un budget additionnel de 1 880 600 \$ en provenance des dépenses contingentes pour 2021 (1 390 000 \$ pour la masse salariale et de 490 600 \$ pour les biens et services);
- 2- d'autoriser, pour 2022, un ajustement de la base budgétaire d'un montant de 5 792 900 \$ (5 600 600 \$ pour les salaires et 192 300 \$ pour les biens et services);
- 3- d'autoriser l'augmentation de l'effectif autorisé permanent policier de 40 postes policiers et la création permanente de deux postes civils à compter de la date de signature de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

1212610006  
80.01 (50.04)

---

**CM21 1143**

**Autoriser la prolongation du comité ACCES Cannabis (Actions concertées contre les économies souterraines) au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024 / Autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de 26 postes policiers et de deux postes permanents civils pour la même période / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé d'un poste policier pour la même période / Autoriser l'augmentation d'un budget additionnel de revenus et de dépenses du SPVM pour un montant équivalent ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel / Autoriser le Directeur du SPVM à signer l'entente de versement annuel de la subvention par le ministère de la Sécurité publique pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser la prolongation du comité ACCES Cannabis (Actions concertées contre les économies souterraines) au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024;
- 2- d'autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de 26 postes policiers et de deux postes permanents civils pour la même période;
- 3- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé d'un poste policier pour la même période;
- 4- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement annuel de la subvention par le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024;
- 5- d'autoriser l'augmentation d'un budget additionnel de revenus et de dépenses du SPVM pour un montant équivalent ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1215841003  
80.01 (50.05)

---

**CM21 1144**

**Approuver l'entente No 21 conclue entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal inc. (Association internationale des pompiers, section locale 125) ayant pour objet la mise en place d'un projet pilote portant sur de nouvelles initiatives en remplacement du statut de pompiers temporaires (phase 2 entente no.11)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver l'entente No 21 conclue entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal Inc. (Association internationale des pompiers, section locale 125) ayant pour objet la mise en place d'un projet pilote portant sur de nouvelles initiatives en remplacement du statut de pompiers temporaires (phase 2 entente no11).

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

1217839004  
80.01 (50.06)

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1145**

**Conclure une entente-cadre avec Pneus Métro inc. pour l'acquisition de chenilles en caoutchouc pour véhicules Prinoth, pour une période de trois ans avec deux options de prolongation de 12 mois chacune - Montant estimé de l'entente : 861 751,99 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18604 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1522;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans avec deux options de prolongation de 12 mois chacune par laquelle Pneus Métro inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des chenilles en caoutchouc pour véhicules Prinoth, pour une somme maximale de 749 349,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18604;
- 2- d'autoriser une dépense de 112 402,43 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Pneus Métro inc.;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.01 1215382012

---

**CM21 1146**

**Accorder un contrat à Fortier Auto (Montréal) Itée, pour la fourniture de camionnettes 4X2 à cabine d'équipe six places - Dépense totale de 1 643 618,21 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18761 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1524;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Fortier Auto (Montréal) Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de camionnettes 4X2 à cabine d'équipe six places, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 643 618,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18761;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de Fortier Auto (Montréal) Itée;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1215382016

---

**CM21 1147**

**Accorder un contrat de gré à gré à l'organisme à but non lucratif (OBNL) Atelier Entremise pour la réalisation d'un mandat de gestion du projet d'occupation transitoire de l'immeuble situé au 505, boulevard De Maisonneuve Est, pour une durée visée de 36 mois, pour une somme maximale de 314 310,38 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1527;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat, de gré à gré, à l'OBNL Atelier Entremise pour la réalisation d'un mandat de gestion du projet d'occupation transitoire de l'immeuble situé au 505, boulevard De Maisonneuve Est, pour une durée visée de 36 mois, pour une somme totale de 314 310,38 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver un projet de convention de services entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de cette somme;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1210154004

---

**CM21 1148**

**Approuver un projet de troisième convention de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Telus Communications inc., à des fins de télécommunications, un terrain d'une superficie approximative de 525 mètres carrés, connu comme étant le site du dépôt à neige dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, situé au sud du boulevard Gouin et à l'ouest de l'avenue du Château-Pierrefonds, constitué du lot 5 042 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une période additionnelle de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2027, pour un loyer total de 149 182 \$, plus les taxes applicables**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1535;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de troisième convention de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Telus Communications inc., à des fins de télécommunications, un terrain ayant une superficie approximative de 525 mètres carrés, connu comme étant le site du dépôt à neige dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, situé au sud du boulevard Gouin et à l'ouest de l'avenue du Château-Pierrefonds, constitué du lot 5 042 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une période additionnelle de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2027, pour un loyer total de 149 182 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de renouvellement du bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1218042005

---

**CM21 1149**

**Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à 9319-4322 Québec inc., faisant affaire sous le nom de Pub BreWskey, à des fins de restauration, pub, espace de brassage et boulangerie, les locaux 150, 175 et C-20 d'une superficie de 10 077 pieds carrés, situés au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), pour une période de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, moyennant un loyer total de 3 051 232,75 \$, plus les taxes applicables**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1531;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à 9319-4322 Québec inc., faisant affaire sous le nom de Pub BreWskey, à des fins de restauration, pub, espace de brassage et boulangerie, les locaux 150, 175 et C-20 d'une superficie de 10 077 pieds carrés, dans l'immeuble situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), pour une période de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, moyennant un loyer total de 3 051 232,75 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1216025008

---

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1150**

**Approuver un projet de première convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal et Gestion Saint-Laurent Angus inc. souhaitent apporter des modifications au bail intervenu entre les deux parties le 19 décembre 2016 (CM16 1446) afin, entres autres, d'augmenter la portée des travaux d'améliorations locatives et de modifier l'emplacement des enseignes extérieures du Centre des mémoires montréalaises, au 2<sup>e</sup> étage, de l'immeuble situé au 1200, boulevard Saint-Laurent / Autoriser une dépense additionnelle de 4 789 066,33 \$, taxes incluses, pour couvrir les coûts des travaux d'aménagement**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1534;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de première convention de modification du bail par lequel la Ville de Montréal et Gestion Saint-Laurent Angus inc., souhaitent apporter des modifications au bail intervenu entre les deux parties le 19 décembre 2016 (CM16 1446) afin, entres autres, d'augmenter la portée des travaux d'améliorations locatives et de modifier l'emplacement des enseignes extérieures du Centre des mémoires montréalaises, au 2<sup>e</sup> étage, de l'immeuble situé au 1200, boulevard Saint-Laurent, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de modification de bail;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 4 050 308,61 \$, taxes incluses, pour des travaux d'aménagement payables à Gestion Saint-Laurent Angus inc.;
- 3- d'autoriser une dépense additionnelle de 704 265,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences payables à Gestion Saint-Laurent Angus inc.;
- 4- d'autoriser une dépense de 34 492,50 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1214069002

---



**CM21 1151**

**Accorder un contrat de prêt de local entre la Ville de Montréal et TAZ, centre multidisciplinaire et communautaire, à titre gratuit, pour la gestion de l'installation sportive située au 8931, avenue Papineau, jusqu'au 31 décembre 2026 - Le montant total de la subvention pour la durée de l'entente (cinq ans) est de 175 000 \$, plus les taxes applicables / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1532;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet de convention de prêt de local par lequel la Ville de Montréal loue au TAZ, centre multidisciplinaire et communautaire, à titre gratuit, un local pour la gestion de l'installation sportive située au 8931, avenue Papineau, jusqu'au 31 décembre 2026. Le montant total de la subvention pour la durée de l'entente de cinq ans est de 175 000 \$, avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1215978003

---

**CM21 1152**

**Approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et le TAZ, centre multidisciplinaire et communautaire, établissant les modalités et les conditions de location de l'espace restaurant du TAZ, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026 / Autoriser la réception d'une somme évaluée à 37 366,90 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1533;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention – casse-croûte établissant les modalités et les conditions de location de l'espace restaurant du TAZ entre la Ville de Montréal et le TAZ, centre multidisciplinaire et communautaire, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026;
- 2 - d'autoriser la réception de la somme évaluée de 37 366,90 \$, taxes incluses, à cette fin, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1215978005

---

**CM21 1153**

**Accorder un contrat à UAP inc. pour la fourniture de 13 unités de récupération et de diagnostic des gaz réfrigérants de climatiseur - Dépense totale de 125 802,77 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18881 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1568;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire UAP inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de 13 unités de récupération et de diagnostic des gaz réfrigérants de climatiseur, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 125 802,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18881;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1215382017

---

**CM21 1154**

**Accorder un contrat à Solotech inc. pour l'acquisition des équipements d'éclairage du MEM - Centre des mémoires montréalaises - Dépense totale de 518 258,25 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18867 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1569;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Solotech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition d'équipements d'éclairage pour le MEM - Centre des mémoires montréalaises, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 493 579,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18867 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser une dépense de 24 678,97 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.10 1213673005

---

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CM21 1155

**Accorder deux contrats, soit un contrat à Innovation MI-8 inc. et un contrat à Tacel Itée, pour la fourniture des systèmes de détection Mi-bloc Radar (item 1) et des systèmes de détection Mi-bloc Vidéothermique (item 2), situés sur le boulevard Pie-IX, dans le cadre du projet intégré SRB Pie-IX - Dépense totale de 417 099,13 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18823 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1564;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'accorder aux seuls soumissionnaires conformes Innovation MI-8 inc. et Tacel Itée., les contrats pour la fourniture des systèmes de détection Mi-bloc Radar (item 1) et des systèmes de détection Mi-bloc Vidéothermique (item 2), reliés aux feux de circulation situés sur le boulevard Pie-IX, dans le cadre du projet intégré SRB Pie-IX pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des articles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18823;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Innovation MI-8 inc.	Item 1 : Fourniture des systèmes de détection Mi-bloc Radar	233 682,09 \$
Tacel Itée.	Item 2 : Fourniture des systèmes de détection Mi-bloc Vidéothermique	115 470,54 \$

2 - d'autoriser une dépense de 67 946,50 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1216486003

---

**CM21 1156**

**Accorder un contrat à Les Excavations Super inc. pour la réalisation de travaux d'aménagement du pôle famille du parc La Fontaine - Phase 1 - Dépense totale de 2 694 751,42 \$, taxes, contingences, variation de quantités et incidences incluses - Appel d'offres public 21-6582 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1570;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux d'aménagement du pôle famille du parc La Fontaine - phase 1, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 897 712,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-6582;
- 2 - d'autoriser une dépense de 379 542,45 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 170 794,10 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4 - d'autoriser une dépense de 246 702,60 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - de prioriser, pour l'année 2023 et les années suivantes, les dépenses d'entretien au budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, au montant de 62 052,24 \$ net des ristournes de taxes (dont 52 865,83 \$ en rémunération et 9 186,41 \$ en biens taxables);
- 6 - de procéder à une évaluation du rendement de Les excavations Super inc.;
- 7 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1219257005

---

**CM21 1157**

**Autoriser le transfert d'un montant de 31 507,02 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes, pour terminer le projet de la piscine St-Georges de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dans le cadre du contrat accordé à Axe construction inc. (CM19 0185), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 209 000 \$ à 1 240 507,02 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1574;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser le transfert d'un montant de 31 507,02 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 31 507,02 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences dans le cadre du contrat accordé à Axe construction inc. (CM19 0185), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 209 000 \$ à 1 240 507,02 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1217055002

---

**CM21 1158**

**Accorder un contrat à Les Excavations Super inc. pour la réalisation des travaux d'aménagement de la place des Arrimeurs, incluant l'éclairage - Dépense totale de 2 641 921,89 \$, taxes, contingences, variation de quantités et incidences incluses - Appel d'offres public numéro 21-6610 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1572;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement de la place des Arrimeurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 928 410,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-6610;
- 2 - d'autoriser une dépense de 289 261,52 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 231 409,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4 - d'autoriser une dépense de 192 841,01 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - de prioriser, pour l'année 2023 et les années suivantes, les dépenses d'entretien au budget de fonctionnement de l'arrondissement du Sud-Ouest, au montant de 13 025,47 \$, net des ristournes de taxes (dont 11 450,66 \$ en rémunération et 1 574,81 \$ en biens taxables);
- 6 - de procéder à une évaluation du rendement de Les Excavations Super inc.;
- 7 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1218130001

---

**CM21 1159**

**Approuver un projet d'avenant #1 à la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et les Services Intégrés Lemay et Associés inc., architectes, Martin Roy et associés inc., ingénieurs en électromécanique et Elema, Experts-Conseils inc., ingénieurs en structure (CE16 1466) et autoriser une dépense additionnelle de 345 422,60 \$, taxes et contingences incluses, pour le projet de réaménagement du Bain Saint-Michel, majorant ainsi le montant total du contrat de 459 118,17 \$ à 804 540,77 \$ taxes et contingences incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1575;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet d'avenant #1 à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Services Intégrés Lemay et Associés inc., architectes, Martin Roy et associés inc., ingénieurs en électromécanique et Elema, Experts-Conseils inc., ingénieurs en structure (CE16 1466) et autoriser une dépense additionnelle de 266 150,58 \$, taxes incluses, pour le projet de réaménagement du Bain Saint-Michel, majorant ainsi le montant total du contrat de 459 118,17 \$ à 725 268,75 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 79 272,02 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1215965002

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1160**

**Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal pour assurer la reconduction de la Cellule d'intervention et de protection, un des projets phares développé par le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) dans le cadre de l'axe 4 « Ville responsable et engagée » du Plan d'action Montréal inclusive 2018-2021, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, pour une somme maximale de 150 000 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1578;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'approuver un projet de convention de services, de gré à gré, par lequel le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal s'engage à fournir les services professionnels requis pour assurer la reconduction de la Cellule d'intervention et de protection développée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) - Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), pour une somme maximale de 150 000 \$, taxes incluses, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1217065003

---

**CM21 1161**

**Approuver un projet d'addenda #1 à l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et le Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM) portant sur la réalisation et le financement des aménagements et des travaux d'infrastructures municipaux liés à la construction du CHUM (CG08 0336)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1580;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet d'addenda #1 relatif à l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal portant sur la réalisation et le financement des aménagements et des travaux d'infrastructures municipaux liés à la construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) (CG08 0336);
- 2- d'autoriser la réception d'une somme de 3 984 330,18 \$, plus les taxes applicables;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1216006002

---

**CM21 1162**

**Approuver un projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Agence de mobilité durable, un espace de bureau ayant une superficie locative d'espace de bureau de 10 032 pieds carrés, plus 119 cases de stationnement, dans le cadre des fonctions des agents de stationnement, situé au 1500, rue des Carrières et une partie du terrain constitué du lot 2 537 833 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour un terme d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, pour un loyer total de 247 012 \$, plus les taxes applicables**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1583;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue à l'Agence de mobilité durable, pour un terme d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, un espace de bureau situé au 1500, rue des Carrières et une partie du terrain portant le numéro de lot 2 537 833 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie locative d'espace de bureau de 10 032 pieds carrés plus 119 cases de stationnement, dans le cadre des fonctions des agents de stationnement, pour un loyer total de 247 012 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1210515011

---

**CM21 1163**

**Approuver un projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de M. Joseph Remer, à des fins communautaires, un local d'une superficie de 11 006 pieds carrés, situé au 3700, boulevard Crémazie Est, pour une période additionnelle d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, moyennant un loyer total de 181 373,75 \$, taxes incluses / Approuver un projet de troisième convention de prolongation du sous-bail par lequel la Ville de Montréal sous-loue à Ali et les Princes de la Rue, à des fins communautaires, un local d'une superficie de 11 006 pieds carrés, situé au 3700, boulevard Crémazie Est, pour une période additionnelle d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, moyennant un loyer total de 32 751,36 \$, plus les taxes applicables - Le montant de la subvention est de 131 233,58 \$ pour la durée du bail**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1584;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de M. Joseph Remer, pour une période additionnelle d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, un local situé au 3700, boulevard Crémazie Est, d'une superficie de 11 006 pieds carrés, à des fins communautaires, moyennant un loyer total de 181 373,75 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prolongation de bail;
- 2 - d'approuver le projet d'une troisième convention de prolongation de sous-bail par lequel la Ville de Montréal sous-loue à Ali et les Princes de la Rue, pour une période additionnelle d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, un local situé au 3700, boulevard Crémazie Est, d'une superficie de 11 006 pieds carrés, à des fins communautaires, moyennant un loyer total de 32 751,36 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prolongation de sous-bail;
- 3 - d'imputer cette dépense et cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1218682005

---

**CM21 1164**

**Résilier le bail intervenu entre la Ville de Montréal et Physiothérapie du sport du Québec pour l'occupation de locaux situés au niveau 2 (local 095-ETA01-022) du Complexe sportif Claude-Robillard à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 / Approuver la diminution de revenu de 24 272 \$, taxes incluses, au budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, associée aux loyers prévus pour la période du 1<sup>er</sup> février au 30 septembre 2022**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1585;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de résilier le bail intervenu entre la Ville de Montréal et Clinique Physioactif Claude-Robillard inc. (CM17 1222) pour l'occupation de locaux situés au niveau 2 (local 095-ETA01-022) du Complexe sportif Claude-Robillard à compter du 1<sup>er</sup> février 2022;
- 2 - d'approuver la diminution de revenu de 24 272 \$, taxes incluses, au budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports associée aux loyers prévus pour la période du 1<sup>er</sup> février au 30 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1211543005

---



---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1165**

**Autoriser une dépense additionnelle de 32 110,28 \$, taxes incluses, pour l'abonnement au produit i-Tiva dans le cadre du contrat accordé à Innovative Interfaces Incorporated pour le renouvellement du contrat d'entretien du système intégré de gestion de bibliothèques Sierra (CM20 0146), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 104 510,44 \$, à 1 136 620,72 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1614;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 32 110,28 \$, taxes incluses, pour l'abonnement au produit i-Tiva dans le cadre du contrat accordé à Innovative Interfaces Incorporated (CM20 0146), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 104 510,44 \$, à 1 136 620,72 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser la directrice d'Engagement numérique du Service des technologies de l'information, à signer tous documents relatifs au présent contrat, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.21 1217655006

---

**CM21 1166**

**Accorder un contrat à Solotech inc. pour la mise à niveau des équipements scénographiques du Théâtre Outremont - Dépense totale de 505 796,87 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18832 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1616;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Solotech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la mise à niveau des équipements scénographiques du Théâtre Outremont, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 505 796,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18832;
- 2 - de procéder à une évaluation du rendement de Solotech inc.;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1219301001

---

**CM21 1167**

**Accorder un contrat à LSM Son et Lumières inc. pour la mise à niveau des équipements scénographiques de la Chapelle du Bon Pasteur - Dépense totale de 635 173,64 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18833 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1607;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à LSM Son et Lumières inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et l'installation d'équipements scénographiques, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 635 173,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18833;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de LSM Son et Lumières inc.;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.23 1219301002

---

**CM21 1168**

**Accorder un contrat à Les Amis du Jardin botanique de Montréal pour être un point de vente du Passeport Espace pour la vie - Dépense totale estimée à 371 652 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 635 000 \$ équivalent aux recettes estimées**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1618;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et les Amis du Jardin botanique de Montréal, pour être un point de vente du Passeport Espace pour la vie, pour une somme estimée de 371 625 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 635 000 \$ équivalent aux recettes estimées des Passeports Espace pour la vie vendus par les Amis du Jardin botanique de Montréal;
- 3- d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1210348008

---

**CM21 1169**

**Autoriser une prolongation de 12 mois des ententes avec Lumca inc. et Guillevin International cie pour la fourniture des luminaires décoratifs dans le cadre du projet de conversion de l'éclairage au diode électroluminescente (DEL) 3000 Kelvin (K) (CM18 0819)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1622;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'autoriser une prolongation de 12 mois jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2022, des ententes avec Lumca inc. et Guillevin International cie pour la fourniture des luminaires décoratifs dans le cadre du projet de conversion de l'éclairage au diode électroluminescente (DEL) 3000 Kelvin (K).

Adopté à l'unanimité.

20.25 1217629001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1170**

**Accorder un contrat à Solotech inc. pour l'acquisition d'équipement scénographiques de vidéo-projection pour le Quartier des Spectacles (Esplanade Tranquille) - Dépense totale de 1 579 646,41 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 20-18221 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1624;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Solotech inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements multimédia dans le bâtiment multifonctionnel et l'espace public de l'Esplanade Tranquille, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 373 605,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20 -18221;
- 2- d'autoriser une dépense de 206 040,82 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Solotech inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1218781004

---

**CM21 1171**

**Accorder un contrat à 9181-5084 Québec inc. (Solutions-Graffiti), pour les services d'entretien, de déplacement et de réparation de modules d'affichage, pour une durée de deux ans avec une option d'une année de prolongation pour 18 arrondissements, pour une somme maximale de 285 934,20 \$, taxes et option de prolongation incluses - Appel d'offres public 21-18916 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1629;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, 99181-5084 Québec inc. (Solutions-Graffiti), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour les services d'entretien, de déplacement et de réparation de modules d'affichage, pour une période de deux ans, avec une option d'une année de prolongation dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, d'Anjou, de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, d'Outremont, de Pierrefonds-Roxboro, du Plateau-Mont-Royal, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de Rosemont-La Petite-Patrie, de Saint-Laurent, de Saint-Léonard, du Sud-Ouest, de Verdun, de Ville-Marie et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 285 934,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18916;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1217286003

---

**CM21 1172**

**Autoriser une dépense additionnelle de 620 000 \$, taxes incluses, à titre de contingences et autoriser le transfert d'un montant de 90 000 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes, pour la réalisation des travaux supplémentaires à l'aréna Raymond-Bourque dans l'arrondissement de Saint-Laurent, dans le cadre du contrat accordé à Construction Gamarco inc. (CM19 0924), majorant ainsi le montant total du contrat de 27 445 414,76 \$ à 28 065 414,76 \$, taxes et contingences incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1630;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 620 000 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences dans le cadre du contrat accordé à Construction Gamarco inc. (CM19 0924), majorant ainsi le montant total du contrat de 27 445 414,76 \$ à 28 065 414,76 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le transfert d'un montant de 90 000 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1218516001

---

**CM21 1173**

**Accorder un contrat à Afcor Construction inc. pour l'exécution des travaux d'amélioration et d'adaptation reliés à l'accessibilité universelle du Centre Marcel-Giroux, située au 4501, avenue Bannantyne, dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 1 986 193,13 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15602 (7 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1634;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Afcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'amélioration et d'adaptation reliés à l'accessibilité universelle du Centre Marcel-Giroux, situé au 4501, avenue Bannantyne, dans l'arrondissement de Verdun, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 588 954,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15602;
- 2 - d'autoriser une dépense de 317 790,90 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 79 447,73 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - de procéder à une évaluation du rendement de Afcor Construction inc.;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1218946003

---

**CM21 1174**

**Autoriser un transfert de 13 083,70 \$, taxes incluses, du budget des dépenses incidentes au budget des dépenses contingentes, pour le projet de réfection du chalet du parc La Fontaine dans le cadre du contrat 14341 accordé à Corporation de construction Germano (CM18 0375), majorant ainsi la dépense maximale du contrat de 4 610 000,75 \$ à 4 623 084,45 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1637;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser un transfert de 13 083,70 \$, taxes incluses, du budget des dépenses incidentes au budget des dépenses contingentes, pour le projet de réfection du chalet du parc La Fontaine dans le cadre du contrat 14341 accordé à Corporation de construction Germano (CM18 0375) majorant ainsi la dépense maximale du contrat de 4 610 000,75 \$ à 4 623 084,45 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer ce transfert conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1215965004

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CM21 1175**

**Accorder un contrat de services professionnels à GHD Consultants Itée, pour l'élaboration d'un concept préliminaire pour la construction d'une passerelle de transport actif reliant le parc Marguerite-Bourgeois au secteur Gaétan-Laberge, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 384 811,81 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18614 (1 soum.) / Autoriser un virement de 351 384,47 \$ provenant du surplus affecté de compétence locale vers le budget de fonctionnement du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1647;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à GHD Consultants Itée, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'un concept d'une passerelle de transport actif reliant le parc Marguerite-Bourgeois au secteur Gaétan-Laberge dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 374 358,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18614;
- 2- d'autoriser une dépense de 10 453,21 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 351 384,47 \$ (net de ristourne) provenant du surplus affecté de compétence locale vers le budget de fonctionnement du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR);

- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1217211006

---

#### **CM21 1176**

**Autoriser une dépense additionnelle de 369 152,22 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés à l'augmentation des coûts réels du projet de réaménagement du théâtre de Verdure au parc La Fontaine dans le cadre du contrat accordé à l'équipe formée de Lemay Co inc. en architecture et architecture de paysage, de Bouthillette Parizeau inc. en génie électrique, mécanique et électronique, de Calculatec inc. en génie de charpente et de Marchand Houle & Associés inc. en génie civil (CM18 0235 et CM19 1027), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 513 075,59 \$ à 1 882 227,81 \$, taxes et contingences incluses / Approuver un projet d'addenda no 2 à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1653;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 369 152,22 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés à l'augmentation des coûts réels du projet de réaménagement du théâtre de Verdure au parc La Fontaine (CM18 0235), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 513 075,59 \$ à 1 882 227,81 \$, taxes et contingences incluses;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no 2 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et l'équipe formée par Lemay Co inc. en architecture et architecture de paysage, Bouthillette Parizeau inc. en génie électrique, mécanique et électronique, Calculatec inc. en génie de charpente et Marchand Houle & Associés inc. en génie civil (CM18 0235 et CM19 1027) à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1211670002

---

#### **CM21 1177**

**Approuver le transfert d'un montant de 157 815,36 \$, taxes incluses, du budget des dépenses incidentes dans le cadre du contrat accordé à Axe Construction inc. (CM20 0056) vers le budget des dépenses contingentes dans le cadre du contrat accordé à Régis Côté et associés, SDK et associés inc. Bouthillette Parizeau et Vinci Consultants (CM14 0399), pour les travaux de la cour de service Dickson - Lot 1, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 764 797,27 \$ à 1 922 612,63 \$, taxes et contingences incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1649;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver le transfert d'un montant de 157 815,36 \$, taxes incluses, du budget des dépenses incidentes du contrat accordé à Axe Construction inc. (CM20 0056), vers le budget des dépenses contingentes du contrat accordé aux firmes Régis Côté et associés, SDK et associés inc. Bouthillette Parizeau et Vinci Consultants (CM14 0399) pour travaux de la cour de service Dickson - Lot 1, majorant ainsi le montant du contrat de 1 764 797,27 \$ à 1 922 612,63 \$, taxes et contingences incluses;
- 2- d'imputer ce transfert conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1218911004

---

#### **CM21 1178**

**Autoriser une dépense additionnelle de 377 788 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés à l'augmentation des coûts réels pour le projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque Maisonneuve dans le cadre du contrat accordé à l'équipe formée par ÉVOQ architecture inc., NCK inc. en génie de charpente et en génie civil et PMA inc. en génie électrique et mécanique (CM18 0360), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 184 645 \$ à 3 562 433 \$, taxes et contingences incluses / Approuver un projet d'avenant no 2 à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1655;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'avenant n° 2 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et l'équipe formée par ÉVOQ architecture inc., NCK inc. en génie de charpente et en génie civil et PMA inc. en génie électrique et mécanique (CM18 0360), pour l'ajustement des honoraires professionnels liés à l'augmentation des coûts réels pour le projet de rénovation et d'agrandissement de la Bibliothèque Maisonneuve;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 377 788 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 3 184 645 \$ à 3 562 433 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1215884001

---

#### **CM21 1179**

**Conclure une entente-cadre de services professionnels avec FNX INNOV inc. (4 119 266,81 \$, taxes incluses) et Regroupement CIMA+/BC2 (2 573 715,38 \$, taxes incluses), pour des services en ingénierie et en aménagement du domaine public, pour les différents grands projets sur le territoire de la Ville de Montréal, jusqu'au 30 septembre 2024 ou jusqu'à l'épuisement des enveloppes budgétaires, selon la première des deux éventualités, avec option de renouvellement des contrats pour un an reconductible deux fois - Appel d'offres public 21-18862 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1644;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :



- 1 - de conclure deux ententes-cadres, par lesquelles les firmes ci-après désignées pour chacun des contrats, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, des services professionnels en ingénierie et en aménagement du domaine public, dans le cadre de la réalisation des grands projets partenaires à la Ville, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, jusqu'à l'épuisement des enveloppes budgétaires ou jusqu'au 30 septembre 2024, selon la première des deux éventualités, avec une option de prolongation d'un an reconductible deux fois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18862;

<u>Firmes</u>	<u>Somme maximale</u>	<u>Contrat</u>
FNX INNOV-INC	4 119 266, 81 \$	1
Regroupement CIMA+/BC2	2 573 715, 38 \$	2

- 2 - de procéder à une évaluation de rendement des firmes FNX-INNOV INC et Regroupement CIMA+/BC2;
- 3 - d'autoriser le Directeur de la Direction de la gestion du portefeuille de projets à prolonger les contrats pour un maximum de deux prolongations d'un an, et ce, uniquement, si les dépenses autorisées des contrats n'ont pas été épuisées.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1217211012

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## CM21 1180

**Autoriser une dépense additionnelle de 37 487,94 \$, taxes incluses, remboursable à la Ville de Montréal, pour l'acquisition de terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale, dans le cadre de l'entente intermunicipale intervenue entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount (CM15 0977) / Approuver un projet d'avenant no 3 à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1663;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 37 487,94 \$, taxes incluses, remboursable à la Ville de Montréal, pour l'acquisition de terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale supplémentaires;
- 2- d'approuver le projet d'avenant no 3 modifiant l'entente intermunicipale intervenue entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount (CM15 0977);
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1215243002

**CM21 1181**

**Autoriser une dépense additionnelle maximale de 850 000 \$ pour l'année 2021 et 1 865 000 \$ pour l'année 2022, pour le remboursement à l'Office municipal d'habitation de Montréal des frais supplémentaires encourus pour l'hébergement temporaire et les autres mesures d'urgence reliés principalement à l'Opération 1<sup>er</sup> juillet dans le cadre des activités du Service de référence pour les personnes sans logis en vertu de l'entente approuvée par le conseil municipal (CM19 1118) / Approuver un projet d'avenant 2 à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1659;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 850 000 \$ pour l'année 2021 pour le remboursement à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) des frais supplémentaires encourus pour l'hébergement temporaire et les autres mesures d'urgence reliés principalement à l'Opération 1<sup>er</sup> juillet dans le cadre des activités du Service de référence pour les personnes sans logis en vertu de l'entente approuvée par le conseil municipal (CM19 1118);
- 2- d'augmenter de 1 865 000 \$ en 2022 la contribution maximale à l'OMHM pour les frais encourus pour l'hébergement temporaire en vertu de la même entente;
- 3- d'approuver l'avenant 2 à l'entente du 22 octobre 2019 entre la Ville de Montréal et cet organisme (CM19 1118);
- 4- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer ledit avenant, pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense additionnelle pour 2021 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.37 1210498003

---

**CM21 1182**

**Approuver un projet convention de cession dans lequel Quartier des Spectacles Immobilier cède au Partenariat du Quartier des spectacles tous ses droits, titres et intérêts qu'il détient en sa qualité d'organisme à but non lucratif en lien avec le prêt d'un espace dit « Restaurant » situé au 1414, rue Clark, dans le pavillon multifonctionnel de l'esplanade Tranquille, dans l'arrondissement de Ville-Marie**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1667;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet de convention de cession dans lequel Quartier des Spectacles Immobilier cède au Partenariat du Quartier des Spectacles et auquel intervient la Ville de Montréal, tous ses droits, titres et intérêts qu'il détient en sa qualité d'organisme à but non lucratif en lien avec le prêt d'un espace dit « Restaurant » situé au 1414, rue Clark, dans le pavillon multifonctionnel de l'esplanade Tranquille, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1210515010

---

**CM21 1183**

**Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de la petite enfance Bécassine, à des fins de garderie, un immeuble situé au 201, avenue Mercier dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour une période de 10 ans, du 4 juillet 2021 au 3 juillet 2031, moyennant un loyer total de 249 785,04 \$, plus les taxes applicables**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1668;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de la petite enfance Bécassine, à des fins de garderie, un immeuble situé au 201, avenue Mercier, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour une période de 10 ans, du 4 juillet 2021 au 3 juillet 2031, pour un loyer total de 249 785,04 \$, plus les taxes applicables, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1215372007

---

**CM21 1184**

**Approuver un projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Les Forges de Montréal, à des fins d'activités culturelles, de loisirs et de production artisanale, un édifice situé au 227, rue Riverside, pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, pour un loyer total de 6 656,40 \$, plus les taxes applicables - La subvention immobilière représente une somme de 18 256,10 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1671;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal prolonge une location à Les Forges de Montréal pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, au 227 rue Riverside, dans l'arrondissement de Ville-Marie, à des fins d'activités culturelles, de loisirs et de production artisanale, pour un loyer total de 6 656,40 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail. La subvention immobilière représente une somme de 18 256,10 \$;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1215941004

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1185**

**Approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et Gestion Francis Morin inc. établissant les modalités et les conditions de location de l'espace boutique du TAZ, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026 / Autoriser la réception d'une somme maximale de 430 800,86 \$, à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1672;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet de convention établissant les modalités et les conditions de location de l'espace boutique du TAZ entre la Ville de Montréal et Gestion Francis Morin inc., pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026;
- 2- d'autoriser la réception de la somme maximale de 430 800,86 \$ à cette fin conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1215978004

---

**CM21 1186**

**Accorder un soutien financier, non récurrent, de 300 000 \$ à l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal pour l'année 2021-2022 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1679;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 300 000 \$ à l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM), pour les années 2021 et 2022;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1217797005

---

**CM21 1187**

**Accorder un contrat à Atelier Aktuel inc. pour la fabrication et l'installation de mobilier, d'éléments muséographiques et d'impressions graphiques pour l'exposition permanente du MEM - Centre des mémoires montréalaises - Dépense totale de 1 063 026,29 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 21-18903 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1610;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Atelier Aktuel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fabrication et l'installation de mobilier, d'éléments muséographiques et d'impressions graphiques pour l'exposition permanente du MEM - Centre des mémoires montréalaises, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 885 855,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18903;
- 2- d'autoriser une dépense de 132 878,29 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 44 292,76 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement d'Atelier Aktuel inc.;
- 5- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1213673007

---

**CM21 1188**

**Approuver un projet d'acte d'échange d'immeubles situés au sud du boulevard Métropolitain et à l'est de l'avenue Jean-Desprez, dans l'arrondissement d'Anjou, par lequel la Ville cède à Lafarge Canada inc., des terrains d'une superficie totale de 12 487 mètres carrés, en contrepartie desquels Lafarge Canada inc. cède à la Ville des terrains d'une superficie totale de 12 487 mètres carrés / Autoriser une dépense de 13 466,25 \$ pour assumer les coûts de cet échange**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1666;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet d'acte d'échange par lequel Lafarge Canada inc. cède à la Ville, les lots 4 919 612 et 4 919 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, totalisant une superficie de 12 487 mètres carrés et par lequel, en contrepartie, la Ville cède à Lafarge Canada inc. les lots 1 110 473 à 1 110 479, 1 110 481 à 1 110 484 et 1 110 486 à 1 110 499 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, totalisant aussi une superficie de 12 487 mètres carrés, lesquels sont situés dans l'arrondissement d'Anjou, le tout sans soulte, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'autoriser une dépense nette de 13 466,25 \$, correspondant au montant de la taxe sur les produits et services ainsi que celui de la taxe de vente du Québec, net de ristournes applicables, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1187723001

---

**CM21 1189**

**Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à la Corporation du Théâtre Outremont, pour la gestion du Théâtre Outremont, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, pour une somme forfaitaire maximale de 83 705 \$, plus les revenus de location estimés à 125 000 \$ / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour un montant total de 125 000 \$ soit, 50 000 \$ en 2021 et 75 000 \$ en 2022 / Accepter la demande de l'arrondissement d'Outremont de prendre en charge la gestion de la convention de contribution financière de 402 091 \$ accordé à la Corporation du Théâtre Outremont dans la résolution CA21 16 0277, pour la réalisation d'une programmation culturelle en 2021-2022, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec***

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1735;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et la Corporation du Théâtre Outremont pour la gestion du Théâtre Outremont, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, pour une somme forfaitaire maximale de 83 705 \$, plus les revenus de location estimés à 125 000 \$;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour un montant total de 125 000 \$ soit, 50 000 \$ en 2021 et 75 000 \$ en 2022;
- 3- d'accepter la demande de l'arrondissement d'Outremont de prendre en charge la gestion de la convention de contribution financière de 402 091 \$ accordé à la Corporation du Théâtre Outremont dans la résolution CA21 16 0277, pour la réalisation d'une programmation culturelle en 2021-2022, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1218488001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.46 à 20.50 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1190**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à EBC inc. pour les travaux de réaménagement de la cour de services Dickson - Lot 2, situé au 2060-2150, rue Dickson, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - Dépense totale de 34 238 561,16 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15719 (6 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1721;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à EBC inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réaménagement de la cour de services Dickson – Lot 2, située au 2060-2150, rue Dickson, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 26 884 159,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15719;
- 3 - d'autoriser une dépense additionnelle de 5 376 831,86 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 977 750 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - de procéder à une évaluation du rendement de EBC inc. à la fin de travaux;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.46 1200652001

**CM21 1191**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder deux contrats aux firmes Déneigement Fontaine Gadbois inc. et JMV Environnement inc. pour les services de déneigement clés en main pour les arrondissements d'Anjou et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour une période de deux ou trois saisons hivernales, avec une année de prolongation - Dépense totale de 7 364 226,60 \$, taxes, variation de quantités et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18895 (7 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1715;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats, pour les arrondissements d'Anjou (Lot ANJ-101-2123, pour une période de deux ans) et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (Lot RDP-102-2124, pour une période de trois ans) pour l'exécution des services de déneigement clés en main, aux prix de leurs soumissions, soit une somme maximale indiquée en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18895 et au tableau de prix reçu joint au dossier décisionnel;

Adjudicataires	Contrats	Montant avec IPC, avant variations quantités et contingences (TTC)
Déneigement Fontaine Gadbois inc.	ANJ-101-2123	2 341 742,73 \$
JMV Environnement inc.	RDP-102-2124	3 795 112,77 \$

**TOTAL** **6 136 855,50 \$**

**TTC : Toutes taxes comprises**

- 3 - d'autoriser une dépense au montant de 306 842,78 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense au montant de 920 528,33 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 5 - de procéder à une évaluation du rendement de Déneigement Fontaine Gadbois inc. et JMV Environnement inc.;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.47 1216320007

---

## CM21 1192

### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Accorder un contrat à Construction Génix inc. pour l'exécution des travaux d'aménagement de la place des Montréalaises - Dépense totale de 74 462 678,51 \$, taxes , contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 20-6538 (2 soum.) / Autoriser un budget de revenus et de dépenses de 500 083,31 \$, taxes et contingences incluses, pour les travaux de Bell intégrés au contrat de l'entrepreneur et qui sont remboursables par Bell en vertu de l'entente**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1723;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Construction Génix inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'aménagement de la place des Montréalaises, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 63 034 716,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-6538;
- 3 - d'autoriser une dépense de 9 501 220,58 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 1 926 741,66 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;



- 5 - de procéder à une évaluation du rendement de Construction Génix inc.;
- 6 - d'autoriser un budget de revenus et de dépenses de 500 083,31 \$, taxes incluses, pour les travaux de Bell intégrés au contrat de l'entrepreneur;
- 7 - de prioriser, pour l'année 2025 et les années suivantes, les dépenses d'entretien et d'animation au budget de fonctionnement de l'arrondissement de Ville-Marie, au montant de 500 000 \$ par année, net de ristournes, ainsi que les dépenses d'entretien au budget de fonctionnement du Service de la gestion et de la planification immobilière, au montant de 40 000 \$ par année, net de ristournes;
- 8 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.48 1216605001

---

### CM21 1193

#### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Accorder un contrat de gré à gré à Transvrac Montréal-Laval inc. pour les services de transport de neige dans 11 arrondissements, d'une durée d'un an, pour une somme maximale de 14 272 137,37 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1716;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Transvrac Montréal-Laval inc. pour les services de transport de neige dans 11 arrondissements du territoire de la Ville de Montréal, d'une durée d'un an, pour un montant maximal de 14 272 137,37 \$, taxes incluses;
- 3- d'approuver un projet de convention entre la Ville et Transvrac Montréal-Laval inc., établissant les termes et conditions dudit contrat;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, établissant les termes et conditions dudit contrat.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.49 1216320005

**CM21 1194**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Bau-Québec Itée pour la réalisation de travaux d'aménagement de berges, de passerelles et d'éclairage de sentiers au parc Angrignon - Dépense totale de 2 892 794,79 \$, taxes, contingences, variation de quantités et incidences incluses - Appel d'offres public 21-6612 (5 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1725;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Bau-Québec Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux d'aménagement de berges, de passerelles et d'éclairage de sentier au parc Angrignon, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 142 810,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-6612;
- 3 - d'autoriser une dépense de 321 421,64 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 257 137,32 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 5 - d'autoriser une dépense de 171 424,87 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 6 - de procéder à une évaluation du rendement de Bau-Québec Itée;
- 7 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.50 1218135001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.51 à 20.55 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1195**

**Décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, de la propriété sise au 10131-10133, boulevard Pie-IX, entre la rue Larin et le boulevard Industriel, d'une superficie de 1 434 mètres carrés, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constituée du lot 1 412 742 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de redévelopper la propriété pour y aménager un parc local**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1750;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen de la propriété sise au 10131-10133, boulevard Pie-IX, entre la rue Larin et le boulevard Industriel, constitué du lot 1 412 742 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 434 mètres carrés, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, afin de redévelopper la propriété pour y aménager un parc local;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 540 000 \$, plus les taxes applicables, pour cette acquisition;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.51 1206037002

**CM21 1196**

**Décréter l'acquisition, par expropriation ou par tout autre moyen, de parcelles sur 16 lots situés du côté ouest du boulevard Pie-IX pour des servitudes permanentes dans le cadre du projet SRB-Pie IX, dans les arrondissements de Montréal-Nord, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Rosemont–La Petite-Patrie, dans le cadre du projet SRB-Pie IX / Autoriser le remplacement des plans et des descriptions techniques sur deux lots (CM17 0586 et CM17 0778) / Autoriser l'abandon de l'expropriation relativement aux lots 1 412 769 (CM17 0778) et 1 879 065 (CM18 0648) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1751;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 6 227 111 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-208 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 2- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 213 729 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-212 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;

- 3- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 213 985 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément aux articles 1 et 2 du plan d'expropriation P-217 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 4- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 214 032 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément aux articles 1 et 2 du plan d'expropriation P-218 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 5- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 215 104 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-220 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 6- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 6 227 117 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-205 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 7- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 6 245 400 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément aux articles 1 et 2 du plan d'expropriation P-211 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 8- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 212 543 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-214 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 9- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 6 268 612 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX dans le cadre du projet SRB-Pie IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-209 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 10- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 4 711 805 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-204 Saint-Michel, en remplacement des plans P-34 Montréal-Nord et 401060-0020-73, joints au présent dossier décisionnel;
- 11- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 213 727 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-224 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 12- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 6 227 565 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-221 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 13- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 212 485 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-225 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 14- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 2 213 815 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-222 Saint-Michel, joint au présent dossier décisionnel;
- 15- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 1 881 887 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-94 Rosemont, en remplacement du plan P-78 Rosemont, joints au présent dossier décisionnel;
- 16- de décréter l'acquisition, par expropriation ou autre moyen, d'une servitude permanente sur une partie du lot 1 412 799 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest du boulevard Pie-IX, le tout conformément à l'article 1 du plan d'expropriation P-94 Rosemont, en remplacement du plan P-67 Montréal-Nord, joints au présent dossier décisionnel;
- 17- de décréter l'abandon des procédures d'expropriation entreprises à la suite du dossier décisionnel 1187310003 item 1 côté ouest et par le plan P-75 Maisonneuve relativement à une partie du lot 1 879 065 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

- 18- de décréter l'abandon des procédures d'expropriation entreprises à la suite du dossier décisionnel 1177310003 item 2 côté est et par le plan P-401060-0020-27 relativement à une partie du lot 1 412 769 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 19- de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toute procédure requise à cette fin;
- 20- d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et le chef de la Division de la géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant.

Adopté à l'unanimité.

20.52 1216486001

---

#### **CM21 1197**

**Accorder un contrat à Salvex inc. pour des travaux d'aménagement du passage à niveau d'Ogilvy, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension - Dépense totale de 509 914,13 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 422920 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1726;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Salvex inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'aménagement du passage à niveau Ogilvy, aux prix de sa soumission à la suite de négociations, soit pour une somme maximale de 356 422,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 422920;
- 2- d'autoriser une dépense de 53 463,38 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 100 028,25 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Salvex inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.53 1217231066

---

**CM21 1198**

**Accorder un contrat à Construction Genfor Itée, pour des travaux d'aménagement de cuisine ainsi que la fourniture et l'installation d'appareils de chauffage radiant dans le Quartier des spectacles - Esplanade Tranquille - Dépense totale de 1 004 938,99 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 453313 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1727;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Construction Genfor Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'aménagement de cuisine ainsi que la fourniture et l'installation d'appareils de chauffage radiant dans le Quartier des spectacles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 858 863,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 453313;
- 2- d'autoriser une dépense de 128 829,49 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 17 246,25 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Construction Genfor Itée;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.54 1217231067

---

**CM21 1199**

**Accorder un contrat de services professionnels à Ernst & Young pour l'élaboration du modèle d'affaires détaillé, incluant la structure de partenariat et le montage financier, pour la mise en œuvre du projet urbain d'écoquartier Namur-Hippodrome - Dépense totale de 214 580,43 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18958 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1734;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration du modèle d'affaires détaillé, incluant la structure de partenariat et le montage financier, pour la mise en œuvre du projet urbain d'écoquartier Namur-Hippodrome, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 214 580,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18958;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.55 1217793001

---

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.56 à 20.58 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1200**

**Approuver un projet de promesse bilatérale par laquelle la Ville de Montréal s'engage à céder au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île, pour la construction d'une école secondaire et un centre de formation aux adultes, un terrain vacant d'une superficie approximative de 45 172,1 mètres carrés, situé côté sud du boulevard Métropolitain, à l'est de l'avenue Jean-Desprez, dans l'arrondissement d'Anjou, sans considération monétaire**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1749;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet de promesse bilatérale de cession et d'acquisition par laquelle la Ville de Montréal s'engage à céder au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île, un terrain vacant d'une superficie approximative de 45 172,1 mètres carrés, pour la construction d'une nouvelle école secondaire et un centre de formation aux adultes, situé côté sud du boulevard Métropolitain, à l'est de l'avenue Jean-Desprez, dans l'arrondissement d'Anjou, sans considération monétaire, le tout selon les termes et conditions stipulés dans le projet de promesse bilatérale.

Adopté à l'unanimité.

20.56 1214501004

---

#### **CM21 1201**

**Fermer et retirer du domaine public, à toute fins de droit, le lot 6 280 996 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest de la rue Nazareth, au nord de la rue de la Commune, d'une superficie de 9 324,1 mètres carrés, dans l'arrondissement de Ville-Marie**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1746;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de fermer et de retirer du domaine public, à toute fins que de droit, le lot 6 280 996 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest de la rue Nazareth, au nord de la rue de la Commune, d'une superficie de 9 324,1 mètres carrés, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

20.57 1204435002

---

**CM21 1202**

**Approuver la promesse bilatérale de cession par laquelle la Société immobilière du Canada CLC limitée s'engage à céder à la Ville de Montréal, l'immeuble constitué du lot 4 657 467 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour fins de réserve foncière, et ce, sans contrepartie financière**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1757;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'une promesse bilatérale de cession et d'achat par laquelle la Société immobilière du Canada CLC limitée s'engage à céder à la Ville de Montréal, aux fins de réserve foncière, l'immeuble, constitué du lot 4 657 467 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, un immeuble, sans aucune garantie, dans l'arrondissement de Ville-Marie, situé au nord de l'autoroute Bonaventure et à l'est de la rue Mill, d'une superficie totale approximative de 924,5 mètres carrés et ce, sans contrepartie financière. L'engagement de la Ville d'acquérir l'immeuble est conditionnel à ce que le maintien, l'entretien et la réparation du canal de fuite du déversoir n°2 enfoui sous l'immeuble ne soient pas de sa responsabilité;
- 2 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière de la Ville à poursuivre les négociations avec Parcs Canada afin de conclure une entente concernant les obligations de maintien, d'entretien et de la réparation du canal de fuite du déversoir n°2;
- 3 - d'autoriser la signature de l'acte de cession résultant de la présente promesse, d'autant que l'acte de cession soit substantiellement conforme, de l'avis du Service des affaires juridiques, aux termes et conditions prévus à la promesse;
- 4 - de mandater la Direction générale de la Ville à assurer le suivi du respect des conditions de la lettre d'entente portant sur l'acquisition par la Ville des immeubles de la Société immobilière du Canada CLC limitée que constituent les rues des Irlandais, Riverside, Mill et le pont Mill et ses approches.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.58 1217723001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

Un débat s'engage.

---



---

À 17 h 23, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, prend la parole et adresse ses félicitations à M<sup>e</sup> Yves Saindon, greffier de la Ville pendant plus de 15 ans, qui en est à son dernier conseil municipal.

À 17 h 26, la présidente du conseil suspend la séance jusqu'à 19 h.

---

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal  
du 27 septembre 2021  
13 h**

---

**Séance tenue le lundi 27 septembre 2021 – 19 h  
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

---

*Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence à l'exception de la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, qui était présente en salle du conseil.*

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pausé, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :**

M. Lionel Perez.

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice  
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

---

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, souhaite un bon retour à toutes et à tous, puis déclare la séance ouverte.

---

Préalablement à la tenue de ce conseil virtuel à huis clos, la période de questions a été ouverte aux citoyens et citoyennes cinq jours avant l'assemblée, jusqu'à 13 h le jour du conseil, par le biais notamment d'un formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville.

---

## 1 - Période de questions du public

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, fait un bref rappel de cette période de questions. Elle souligne qu'à chaque séance du conseil municipal, les citoyennes et les citoyens sont invités à poser leurs questions aux membres du conseil. La présidente s'adresse plus particulièrement à tous ceux et celles qui souhaitent participer à ces séances, et surtout aux femmes, qui selon les statistiques dont elle dispose, se font moins entendre, bien qu'une progression à cet effet soit remarquée, notamment depuis la mise en place d'un formulaire web. Elle ajoute que depuis 2018, la réflexion est amorcée afin que la participation publique soit augmentée, entre autres avec le projet MTElles.

La présidente du conseil rappelle que les femmes vivent des réalités différentes par rapport aux hommes. C'est pour cette raison qu'elle interpelle les femmes pour leur participation à la période de questions du public afin d'exposer davantage leurs préoccupations et ainsi s'assurer que les projets, les plans et les politiques de la Ville de Montréal répondent aux besoins de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais. La présidente du conseil encourage les femmes à transmettre leurs questions.

Puis, la présidente informe les membres du conseil que 65 questions ont été reçues de la part de 38 femmes, 25 hommes et deux personnes qui ne souhaitent pas s'identifier; elle les remercie tous d'avoir participé en si grand nombre.

Ensuite, la présidente du conseil fait la lecture de 37 questions. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

*Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à ce procès-verbal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification*

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Liana Mundy	Mme Giuliana Fumagalli (M. Sylvain Ouellet)	Etant donné que les services pour enfants, tels que les garderies et les camps de jour, mais surtout les cours de natation et sports en général pour enfant en bas âge, ne sont presque pas disponible à Montréal en temps de COVID mais aussi avant la pandémie, et se remplissent en moins d'une minute, laissant des centaines de parents et enfants dans l'impossibilité d'avoir une place, qu'est-ce que vous allez faire pour améliorer l'accès à ses services?
Pierre Chamberland	M. Normand Marinacci	Lors de votre visite de campagne électorale vous m'avez dit si j'ai bien compris qu'il reste une valve à installer. Expliquer moi comment après 4 ans, cette recommandation du post mortem de 2018 n'est pas encore terminée et pourquoi?.
Géraldine Restani	Mme Valérie Plante (M. Jocelyn Pauzé)	Comment se fait-il que nous manquions de places pour des cours de natation pour les enfants?
Anna Nazarewska	Conseiller municipal (Mme Caroline Bourgeois)	Bonjour Suite à Votre annonce pour le concours architectural pour la nouvelle bibliothèque accès Montréal j'ai décider de Vous faire part de mon opinion.  Je pense que le boisée situé dernière la bibliothèque et son aménagement est plus important porte la sécurité et bien être des étudiants. Vous pouvez même leurs demander de quelle fasson ils aimeraient le concevoir en faisant de sondage directement à l'école Jean Grou.  C'est en étant à l' écoute des jeunes et de la population nous allons construire notre bien être .  Merci pour Votre réponse veuillez agréé mes sentiments meilleurs.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Shimmon Hutchinson	Mme Manon Barbe	I would like to know is there a plan to have more of a EV charging infrastructure in Lasalle for those who have an EV and park on the street? And if so, what is the roll out plan? If not, when is one going to be developed? Currently there is one for the area by the St. Lawrence and going into Lachine, but is currently under construction, leaving none in my surrounding area.
Steve Morrissette	Mme Valérie Plante (Mme Cathy Wong)	Mme la mairesse,  Vous avez par le passé pris position contre la loi 21. Que pensez-vous de la loi 96? Comptez-vous prendre position contre?  Merci
Geneviève Paquin	Mme Giuliana Fumagalli (M. Jocelyn Pausé)	Que comptez-vous faire avec la problématique actuelle du manque de place disponible pour les cours de natation offert aux enfants du primaire ?
Isabelle Sawyer	Mme Valérie Plante (Mme Cathy Wong)	Comment se fait-il que le mandat de la Commissaire à la discrimination systémique soit restreint à la situation ou aux plaintes des employés, plutôt que de couvrir la situation des citoyens habitant l'île de Montréal ? L'annonce de cette position n'a-t-elle pas été faite comme un soulagement à une situation touchant les personnes habitant l'île, et non pas seulement les personnes postulant ou étant employés à la Ville ? Comment également se fait-il que pour joindre ce bureau, une personne doit s'identifier par le 311 via son identité complète et adresse, sans aucune possibilité de respect d'anonymat ? En outre, comment se fait-il que personne ne soit joignable de vive voix à l'Ombudsman de la Ville, d'une façon qui respecterait effectivement l'anonymat? Covid n'est-il pas un parmi d'autres problèmes à considérer en cette période incroyable, tel qu'offrir un service de soutien accessible pour entraver la discrimination systémique à Montréal, tel qu'annoncé en janvier? Merci
Catherine Barré	Mme Laurence Lavigne Lalonde	Cette année, les grandes chaleurs, les feux de forêts et le dernier rapport du GIEC ont ramené les questions environnementales à l'avant-plan. Pourtant, le «Plan de gestion des matières résiduelles» de la Ville prévoyait seulement deux améliorations pour 2021, et même là, on attend toujours qu'une des deux se concrétise, c'est-à-dire la réduction de la pollution due aux dépliant publicitaires. Même si 82% de la population est d'accord avec cette réduction, la Ville a maintenant dépassé son échéancier de trois mois, ce qui fait qu'on se retrouve avec 6500 tonnes d'ordures de plus que prévu. Pour vous donner une idée de ce que ça représente comme poids, c'est comme si on avait laissé les distributeurs de publicité abandonner 62 autobus dans les rues, chaque semaine. Je vous demande donc : en pleine crise écologique, pourquoi laisse-t-on traîner ce dossier-là?
Sylvain Larrivé	Mme Magda Popeanu (Mme Cathy Wong)	En tant que responsable du dossier culture, ainsi qu'élu dans un arrondissement à forte concentration anglophone,

		<p><b>SUITE</b> - qu'elle est votre position concernant la loi 96? Etes-vous en faveur?</p> <p>Que dites-vous aux anglophones qui vous approche concernant leur opposition à la loi 96? Merci</p>
Amélie Racine	M. Dimitrios (Jim) Beis	Vous êtes co-porte-parole aux langues officielles. Est-ce que ça veut dire que l'anglais est égal au français à Montréal ?
Jean-Philippe Guay	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Pourquoi n'y a-t-il qu'une seule voie possible pour accéder à Papineau de Sherbrooke Ouest? Je crois qu'il serait possible de désengorger le secteur en ouvrant une 2e voie pour tourner. Avec les constructions qui s'ajoutent et qui n'en finissent plus dans le secteur cela devient pratiquement une tâche que de se déplacer en automobile. Je comprends que la sécurité est de mise et que c'est important, mais si certaines voies sont obstruées par les travaux routiers, il serait intéressant d'envisager d'autres options.
Sofia Shah	Conseiller de Cartierville (Mme Effie Giannou)	I would like to know what are my rights as far as of a civilian who lives close to a constructions site for the new TRAM. They start working at 4 am and the noise level wakes me and my family. Our home vibrates with the work that is being done. I would like to know what are my rights as far as the daily disturbance.
Lukas Fuina	Mme Valérie Plante (M. François Limoges)	Mayor Plante, during the recent federal election the Liberal party stripped two candidates of their party nomination due to allegations of sexual harassment. If you became aware of similar accusations against any of your candidates, would you do the same ?
Helene Potvin	Membre de l'opposition officielle (M. Francesco Miele)	je suis un peu mêlée. vous avez proposé de construire des tours plus hautes que le mont royal, et ensuite vous avez confirmé ça en votant contre une motion pour protéger les vues, mais la vous dites non non non c'est pas ça qu'on veut faire oubliez ça. pouvez vous nous expliquer ou vous etes rendus.
Piere Bordeaux	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	<p>Bonjour Mme Plante,</p> <p>Récemment, la rue Sainte-Catherine a été transformée peu à peu pour accueillir plus des piétons et des cyclistes et moins d'automobiles. Présentement, je travaille à ma thèse de doctorat à l'UQAM-ESG où l'arrondissement de Ville-Marie à Montréal est le sujet. Je cherche des informations sur les projets, des potentiels ou des propositions basées sur ce qui sont vos vues de l'avenir au niveau d'adopter le cyclisme comme un mode de transport principal à l'arrondissement.</p> <p>En le disant, ma thèse vise à comprendre les avantages et les limites pour cette transformation urbaine à fin que progressivement transformer plus en plus des rues dans l'arrondissement pour agréer avec votre vision et en fin former une région de free-car à coeur de Montréal.</p> <p>Merci, Mme la mairesse, pour votre temps précieux et votre collaboration, Piere G Bordeaux, Candidat au doctorat en études urbaines, UQAM-ESG</p>

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Andrea Berroyer	Tous (Mme Laurence Lavigne Lalonde)	Vous encouragez et mettez à disposition des citoyens des poubelles à compost...et finalement tout se retrouve au même endroit. Nous sommes en 2021, ne serait-ce pas le temps de créer un réel entonnoir de recyclage de cet or vert? Plusieurs solutions existent. Pouvez-vous nous montrer que de faire le tri SERT CONCRÈTEMENT à quelque chose? Vous êtes au bout de l'entonnoir, il faut agir sans quoi nous serons tous décourager. Quelles sont les stratégies concrètes que vous allez mettre en place pour réutiliser notre compost et en faire bon usage pour l'environnement et l'énergie verte?
Odette Hélie	Mme Valérie Plante (Mme Laurence Lavigne Lalonde)	Le mois dernier, vous avez souligné que le site d'enfouissement utilisé par la Ville de Montréal serait bientôt plein, qu'il fallait prendre des mesures d'urgence pour réduire nos rebuts, et que vous alliez donc interdire certains plastiques à usage unique. Dans la liste de ces plastiques, vous avez même ajouté les sacs de repas à emporter, ce qui n'était pas couvert quand vous aviez banni certains sacs en 2019. C'est bien, mais puisqu'il était possible d'ajouter des types de sacs à la liste des objets bannis, je ne comprends pas pourquoi vous n'en avez pas profité pour interdire des sacs beaucoup plus répandus que ceux des restaurants, c'est-à-dire les 900 000 sacs de plastiques utilisés chaque semaine pour livrer des circulaires. Pouvez-vous m'expliquer la logique de cette décision?
Charles Montpetit	Mme Valérie Plante (Mme Laurence Lavigne Lalonde)	Vendredi dernier, lors de la marche mondiale pour la justice climatique, vous avez déclaré: «les politiciens doivent faire preuve d'audace et penser aux générations futures». Vous avez ajouté que ça vous «encourage à aller encore plus loin». Mais avant d'aller plus loin, la Ville de Montréal ne devrait-elle pas commencer par respecter l'engagement qu'elle a pris à l'unanimité pour réduire dès cet été les tonnes de circulaires diffusées chaque semaine? Arrivera-t-on à passer à des mesures plus audacieuses si on ne parvient même pas à éliminer à la source la portion non sollicitée d'un produit qui génère autant de déchets? Le contrôle des circulaires est réclamé par bien des groupes environnementaux, et d'après les propres chiffres de la Ville, cette mesure a l'appui d'une très grande majorité des citoyens. Après deux ans de discussions, pourquoi n'est-ce toujours pas réglé?
Steve St-Pierre	Mme Chantal Rossi	Mme Rossi, pourquoi vous reculez sur l'interdiction des pitbulls? J'avais confiance en vous...
Isabelle Trempe	M. Philippe Tomlinson	Pourriez vous m'expliquer pourquoi il n'a pas de dos d'anes sur Champagneur entre Lajoie et St Viateur pour ralentir la vitesse? La majorité des voitures et camions font de la vitesse au dessus de la limite et j'ai peur qu'un de nos enfants se fassent frapper.
Sebastien Laniel	Mme Valérie Plante (M. Normand Marinacci)	Pensez vous faire quelque chose un jour pour régler le probleme des odeurs coins chevremont et de l'église.. l'odeur perdure maintenant depuis plus d'un an... qu avez vous avisagé pour régler le probleme?

Question de	À	Objet
Johanne Gosselin	M. Pierre Lessard-Blais	<p>J'ai écrit un texto Karine Boivin jamais eu de ces nouvelles et cela remonte à plus d'une semaine. Avez-vous abolie le permis pour le déneigement, tellement ridicule surtout au prix que nous payons nos taxes, de plus sur la rue Taillon au Nord de Sherbrooke, on manque énormément d'espace pour le stationnement des voitures en plein été imaginé l'hiver maintenant, c'est long avant que les rue soient nettoyées dans notre secteur est d'environ 3 à 4 jours, c'est pénible j'ai 2 locataires ou ils ont chacun 2 voitures, de plus le voisinage dont 3 propriétaires alentours de chez moi stationnes leurs voitures dans la rue au lieu de stationner dans leurs entrées. De plus j'ai un voisin qui déneige sont terrains avant tout sont gazon c'est un gros surplus de neige dans la rue, pour moi c'est impassable, il devrait avoir une amende pour ceci. Et cette même personne demeure stationné dans la rue devant chez lui en tout temps, avant une voiture ne pouvait pas demeuré stationnaire plus de 48 hres?.</p>
Arielle Latulippe	Mme Valérie Plante (M. Pierre Lessard-Blais)	<p>Bonjour Mme la mairesse,</p> <p>Je suis résidente d'Anjou depuis mon plus jeune âge.</p> <p>J'aimerais vous faire part du profond malaise que j'ai eu en voyant votre parti, Projet Montréal, annoncer la candidature de M. François Plourde à titre de candidat au poste de conseiller de Ville du district d'Anjou au début du mois.</p> <p>En effet, le 26 mai dernier, votre candidat a tenue des propos gratuits et diffamatoires sur Facebook en commentaire d'une publication concernant le golf d'Anjou, et je cite, « qu'il y a de la corruption chez les fonctionnaires [d'Anjou] ».</p> <p>-Comment votre administration peut-elle présenté un candidat qui a dit publiquement que des fonctionnaires sont corrompue au sein de la Ville de Montréal?</p> <p>-Est-ce que votre parti, Projet Montréal, approuve les propos de votre candidat?</p> <p>-Sinon, votre parti s'engage t-il à retirer ce candidat qui a tenue ces propos tout à fait gratuit?</p> <p>Merci de bien vouloir prendre une décision dans le meilleur intérêt de la démocratie montréalaise.</p>
L Tran	Mme Valérie Plante (Mme Magda Popeanu)	<p>Les travaux de démolition sur le site 4984 de la place de la Savane causent des nuisances sonores insupportables et ce, dès 7h du matin depuis début août. En plus depuis hier ils créent montagne de débris à une distance à peine quelques mètres de nos fenêtres; le vent souffle les poussières qui impactent notre vie encore pire. Les promoteurs n'ont-ils pas l'obligeance de respecter un minimum les centaines de personnes habitant dans les 3 immeubles aux alentours?</p>

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Anthony Baker	Mme Manon Barbe (Mme Lise Zarak)	Does the borough of Lasalle have a plan to place speed tables on Gerald Avenue to slow down speeding vehicles (usually delivery and heavy trucks) which are traveling between Lasalle and Champlain Boulevards?
Guylaine Laroche	M. Pierre Lessard-Blais	Donnant suite à plusieurs plaintes adressées à la STM sur les nombreux enjeux de sécurité soulevés par plusieurs résidents des rues Lacordaire et De Jumonville, le 28 août dernier, un représentant de la STM m'a clairement confirmé que les chauffeurs d'autobus préféraient l'ancien parcours Cadillac/Turenne le long du parc Pierre-Bédard et que c'est l'arrondissement qui leur a demandé de modifier le trajet emprunté par l'autobus 32. Qu'est ce qui empêche l'arrondissement de décider de revenir au parcours Cadillac/Turenne qui était sans faute depuis plus de 30 ans ?

À 20 h 02,

Il est proposé par Mme Karine Boivin-Roy

appuyé par M. François Limoges

de prolonger la période de questions des citoyennes et des citoyens de 30 minutes, conformément à l'article 53 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition est agréée.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Stephane Mailhot	Mme Valérie Plante (M. Pierre Lessard-Blais)	Est ce normal de laisser un commerçant en l'occurrence un lave auto, utilisé la voie publique tel une ruelle situé a proximité de residence et appartements pour faire patienter et entrer ces clients. Une longue lignée de vehicule ce trouve ainsi tout au long de la ruelle située au coin Hochelaga et Dickson et sert ainsi de stationnement faisant ainsi que je me retrouve avec des moteurs a 12 pouces de ma fenetre de cuisine poluant ainsi non seulement mon air mais aussi ma vie et mon intimité. Le bruit est aussi tres derangeant des moteurs telephones et meme la musique des clients en attente. Pourtant les policiers refuse de faire respecter les règlements. Le commerce est aussi du travail au noir ne livrant pas de facture et prenant seulement largent comptant. Il y aussi emanation des produits nettoyant, les clients déverse aussi leurs vidanges de linterieur de leurs vehicule dans la ruelle. Ils sagit dune entreprise catégorisé C5 a insertion difficile dans un endroit famille résidence
Norman Sabin	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Over the past four years Montreal has changed its street lighting. The bright incandescent bulbs have been replaced by softer more focused LED bulbs. The LED bulbs last longer, use less energy, and will reduce cost. Some say they also decrease "light pollution". Unfortunately, residential streets, arterial roads, and intersections are now darker than before. The fronts and sides of houses are also darker. To me, this adds up to more falls, crime, and collisions between cars, pedestrians, and cyclists. The money saved on LED lighting could be more than offset by hospitalizations



		<p><b>SUITE</b> - and SAAQ disability claims. I hope crime and accident data will prove me wrong but I'm very pessimistic about the safety of our roads at night. For a city that champions pedestrian and cyclist safety, LED lighting is very problematic. The Plante administration has made no negative comments on the new street lighting. Is it time to rethink and re-engineer Montreal street lighting? Thanks.</p>
Mélanie Côté	Mme Valérie Plante M. Éric Alan Caldwell (Mme Sophie Mauzerolle)	<p>Le PPU du secteur d'Iberville traîne depuis 2014 et semble vraisemblablement entre vos mains. J'habite le secteur et il s'agit d'une région du Plateau qui est négligée, sale, grise et très dangereuse. Où en est la réalisation du PPU déposé en 2014 ? Vu l'échec total des aménagements temporaires que vous nous avez promis dans un courriel que vous m'avez envoyé le 5 janvier 2021 (et les résidants n'en veulent pas, de toute façons) est-il possible d'avoir l'heure juste, de penser que de réels changements PERMANENTS seront apportés lors de votre éventuel prochain mandat? Merci.</p>
Osanne Frémond-Guilbault	Membres du conseil concernés (Mme Marianne Giguère)	<p>Pourquoi n'y a-t-il pas de lampadaires sur plusieurs longues sections de pistes cyclables à Montréal (par exemple Notre-Dame, à partir de Alphonse-D Roy, vers l'Est et des Carrières, sur presque toute la longueur)? Même en ayant un système d'éclairage sur le vélo, emprunter ces pistes la nuit demeure dangereux et effrayant, car on voit à 1-2m devant et ce sont des lieux peu fréquentés. Dans le cas de Des Carrières, la piste est irrégulière, en gravier, avec des trous, ce qui augmente les risques lorsqu'on n'y voit rien.</p>
Stephanie Brard	M. Alan DeSousa	<p>Bonjour</p> <p>Pourquoi l'arrondissement de St-Laurent n'offre pas de subventions pour l'achat de produits d'hygiène féminin renouvelable ? Est-ce que c'est prévu dans le cadre du développement durable ?</p>
Yvon Labonté	Mme Valérie Plante (M. Jean-François Parenteau)	<p>Est-il possible d'obliger les employés d'éteindre le moteur de leur véhicule en position d'arrêt? et d'éviter de tourner en rond dans les parcs ,ce qui fait beaucoup de bruit et de pollution. ex: Parc Lafontaine</p>
Suzanne Meilleur	Mme Karine Boivin-Roy	<p>Reconnaissez-vous que la coupe de 1000 arbres dans le secteur sur de l'île Saint-Hélène pour permettre la construction d'un amphithéâtre en plein air en 2017 était une mauvaise idée en décalage avec les bonnes pratiques urbanistiques et environnementales?</p>
Richard Giguère	Mme Valérie Plante (Mme Caroline Bourgeois)	<p>Est-ce que interdire n'importe quel armes va empêcher les criminels de s'en procurer, servir, acquérir par prohibition? Et crée une vague d'homme d'invasion ou d'utiliser, armes blanches, arcs, arbalète, etc.,...?</p>

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Danielle Archambault	M. Christian Larocque (M. Normand Marinacci)	J'aimerais savoir quand peut on utiliser le nouveau terrain de pickleball extérieur et pourquoi avons nous seulement un au lieu de deux comme promis.
Don Haslam	Mme Valérie Plante (Mme Cathy Wong)	The Claude Cormier "half-fountain" sits empty, broken and gathering trash in Dorchester Square. We spent a lot of money renovating the important square and every time I pass by it bothers me that the City of Montreal doesn't follow through with repairs and maintenance. Now I hear that there will be a new fountain honouring Oscar Peterson nearby on McGill College Street. No problem honouring Oscar Peterson....but if we can't manage fountains perhaps we could find another way oh honouring him at the same location. I love fountains....when they are working.

N'ayant plus d'autres questions, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, déclare la période de questions du public close à 20 h 26. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole à M. Luis Miranda qui soulève une question de privilège concernant la réponse donnée par M. Pierre Lessard-Blais, à la question numéro 32 et souhaite que la mairesse de Montréal y réponde en se prononçant sur les propos tenus par le candidat à Anjou, M. François Plourde. Le leader de la majorité, M. François Limoges, prend la parole en indiquant que selon lui il ne s'agit pas d'une question de privilège lorsqu'un membre du conseil n'est pas d'accord avec une réponse donnée. La présidente du conseil clôt le débat en ne reconnaissant pas la question de privilège de M. Miranda.

À 20 h 29, le conseil reprend ses travaux et poursuit l'étude des points 30.01 à 30.05.

### **CM21 1203**

**Offrir, aux arrondissements concernés, les services professionnels du Service de la culture pour la prise en charge du processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale, pour une période se terminant le 23 août 2024, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1594;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'offrir, aux arrondissements concernés, les services professionnels du Service de la culture pour la prise en charge du processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale, pour une période se terminant le 23 août 2024, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1210552005

**CM21 1204**

**Offrir au conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de prendre en charge la restauration du mur de maçonnerie longeant le boulevard Gouin Ouest, dans les limites du parc local Gouin-Le Mesurier, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec***

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1595;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'offrir au conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de prendre en charge la restauration du mur de maçonnerie longeant le boulevard Gouin Ouest dans les limites du parc local Gouin-Le Mesurier, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

---

Un débat s'engage.

---

La conseillère Effie Giannou soulève une question de privilège à l'égard des propos tenus par la leader adjointe de la majorité, Mme Émilie Thuillier, lors de son intervention, notamment lorsqu'elle a dit la phrase « Mme Giannou fait de la désinformation ». La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, clôt le débat en ne reconnaissant pas la question de privilège de la conseillère Effie Giannou.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1214695002

---

**CM21 1205**

**Prolonger jusqu'au 26 octobre 2023, l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM19 1379 relativement à l'octroi de subventions dans le cadre des programmes suivants : le programme de soutien financier des interventions, effectuées par un regroupement de gens d'affaires constitué en organisme à but non lucratif, qui ont pour objectif le développement des affaires dans un secteur touché par des travaux d'infrastructure majeurs et le programme de soutien financier des démarches d'un regroupement de gens d'affaires constitué en organisme à but non lucratif visant la création d'une société de développement commercial, en vertu de l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec***

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1685;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de prolonger, jusqu'au 26 octobre 2023, l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM19 1379 relativement à l'octroi de subventions dans le cadre des programmes suivants : le programme de soutien financier des interventions, effectuées par un regroupement de gens d'affaires constitué en organisme à but non lucratif, qui ont pour objectif le développement des affaires dans un secteur touché par des travaux d'infrastructure majeurs et le programme de soutien financier des démarches d'un regroupement de gens d'affaires constitué en organisme à but non lucratif visant la création d'une société de développement commercial, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1211179013

---

**CM21 1206**

**Offrir à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles de prendre en charge les étapes nécessaires à la conception et la construction du projet « Espace Rivière », notamment en accordant les contrats de services professionnels aux finalistes et au lauréat du concours d'architecture pluridisciplinaire ainsi que le contrat pour l'exécution des travaux, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec***

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1683;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'offrir à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles de prendre en charge les étapes nécessaires à la conception et la construction du projet Espace Rivière, notamment en accordant les contrats de services professionnels aux finalistes et au lauréat du concours d'architecture pluridisciplinaire ainsi que le contrat pour l'exécution des travaux, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1217462001

---

**CM21 1207**

**Adopter le Plan d'action Solidarité, équité et inclusion 2021-2025 / Adopter la Stratégie d'interventions 2021-2022 de la Ville de Montréal en accessibilité universelle et auprès des personnes ayant une limitation fonctionnelle / Mandater le Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour en assurer le suivi**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1684;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'adopter le Plan d'action Solidarité, équité et inclusion 2021-2025;
- 2 - d'adopter la Stratégie d'interventions 2021-2022 de la Ville de Montréal en accessibilité universelle et auprès des personnes ayant une limitation fonctionnelle;
- 3 - de mandater le Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour en assurer le suivi.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.05 1219176001

---

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.06 à 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1208**

##### **Adhérer à la déclaration d'engagement « Unis pour le climat » de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1687;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'adhérer à la déclaration d'engagement « Unis pour le climat » de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), jointe au dossier décisionnel;

2 - de transmettre copie de la présente résolution à l'UMQ.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.06 1218354002

---

#### **CM21 1209**

##### **Affecter un montant de 90 000 \$ en provenance des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2020 au budget de fonctionnement du Service de l'Espace pour la vie**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1692;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'affecter un montant de 90 000 \$, en provenance des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2020, au budget de fonctionnement du Service de l'Espace pour la vie, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel et à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2020 adoptée par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1210348007

---

**CM21 1210**

**Demander à Hydro-Québec de procéder à la conception des travaux d'enfouissement des lignes de distribution aériennes longeant la rue Notre-Dame Est, entre la 1<sup>ère</sup> Avenue et la 13<sup>e</sup> Avenue - Dépense totale de 368 018,40 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1760;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de mandater la Direction de la mobilité pour déposer une demande à Hydro-Québec pour l'enfouissement des lignes de distribution aériennes longeant la rue Notre-Dame Est, entre la 1<sup>ère</sup> avenue et la 13<sup>e</sup> avenue;
- 2- de demander à Hydro-Québec de procéder à la conception des travaux d'enfouissement (ingénierie électrique et expression des besoins en ouvrages de génie civil);
- 3- de mandater la Commission des services électriques de Montréal (CSÉM) pour agir en tant qu'intégratrice technique et gestionnaire des travaux civils relatifs à l'enfouissement des lignes de distribution aériennes, et de s'engager à lui rembourser les coûts des travaux civils majorés des frais d'administration ainsi que toutes autres activités nécessaires à l'enfouissement réalisées par la CSÉM;
- 4- de confirmer l'engagement de la Ville de Montréal à rembourser les coûts engagés par Hydro-Québec, évalués 368 018,40 \$, taxes incluses, si la Ville de Montréal décide d'abandonner la demande d'enfouissement;
- 5- d'autoriser à cette fin une dépense totale de 368 018,40 \$, taxes incluses;
- 6- d'autoriser la directrice de la mobilité à signer tous les documents et ententes relatifs à l'enfouissement, pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 7- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1219317001

---

**CM21 1211**

**Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1761;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et de confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1217231068

---

### **CM21 1212**

**Adopter une résolution interdisant le sifflet des trains à l'approche du passage à niveau Ogilvy, conformément à l'article 23.1 de la *Loi sur la sécurité ferroviaire***

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1759;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter une résolution interdisant le sifflet des trains à l'approche du passage à niveau Ogilvy, conformément à l'article 23.1 de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*.

Adopté à l'unanimité.

30.10 1217298001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.11 et 30.12 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1213**

**Approuver la présentation d'un projet de loi d'intérêt privé à l'Assemblée nationale afin de reporter la date d'échéance de l'harmonisation fiscale des anciennes municipalités qui ont été fusionnées au sein de la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2021 par sa résolution CE21 1601;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver la présentation d'un projet de loi d'intérêt privé à l'Assemblée nationale afin de reporter la date d'échéance de l'harmonisation fiscale des anciennes municipalités qui ont été fusionnées au sein de la Ville de Montréal.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.11 1217934003

---

**CM21 1214**

**Autoriser la Ville de Montréal à déposer quatre projets de demande d'aide financière auprès du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre de l'appel à projet du 16 août au 16 septembre 2021 pour l'obtention d'une subvention totale potentielle d'environ 13 millions de dollars**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1770;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'autoriser la Ville de Montréal à déposer quatre projets de demandes d'aide financière auprès du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre de l'appel à projet du 16 août au 16 septembre 2021 pour l'obtention d'une subvention totale potentielle d'environ 13 millions de dollars.

Adopté à l'unanimité.

30.12 1219339001

---



**CM21 1215**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'un mur antibruit dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'un mur antibruit dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1205843010

---

**CM21 1216**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer des projets d'acquisition, de construction, de rénovation, de valorisation et de mise à niveau d'espaces culturels montréalais**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer des projets d'acquisition, de construction, de rénovation, de valorisation et de mise à niveau d'espaces culturels montréalais », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1218080004

---

**CM21 1217**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer des projets de renouvellement et de mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés dans des espaces culturels montréalais**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer des projets de renouvellement et de mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés dans des espaces culturels montréalais », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1218080003

---

**CM21 1218****Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012)****AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1210025002

**CM21 1219****Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux****AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1217632007

**CM21 1220****Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108)****Avis de motion et dépôt - Règlement établissant les modalités de versement des cotisations aux sociétés de développement commercial et les moyens de transmission des avis de convocation aux assemblées générales pour l'année budgétaire 2022****AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement établissant les modalités de versement des cotisations aux sociétés de développement commercial et les moyens de transmission des avis de convocation aux assemblées générales pour l'année budgétaire 2022 », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.06 1217797006

**CM21 1221**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021 », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.07 1218021007

**CM21 1222**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.08 1214520001

**CM21 1223**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871, ainsi que la réalisation d'un lien routier entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (08-037)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871, ainsi que la réalisation d'un lien routier, entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (08-037) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.09 1214309002

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 42.01 à 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1224**

##### **Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer les projets d'immobilisation municipaux réalisés dans le cadre du budget participatif de Montréal**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer les projets d'immobilisation municipaux réalisés dans le cadre du budget participatif de Montréal » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0976;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer les projets d'immobilisation municipaux réalisés dans le cadre du budget participatif de Montréal » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0976;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 août 2021, par sa résolution CE21 1400;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer les projets d'immobilisation municipaux réalisés dans le cadre du budget participatif de Montréal », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1213267001

*Règlement 21-035*

---

#### **CM21 1225**

##### **Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 9 500 000 \$ pour le financement de l'acquisition et de l'installation d'outils de collecte sur le domaine public**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement autorisant un emprunt de 9 500 000 \$ pour le financement de l'acquisition et de l'installation d'outils de collecte sur le domaine public » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0977;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 9 500 000 \$ pour le financement de l'acquisition et de l'installation d'outils de collecte sur le domaine public » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0977;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 août 2021 par sa résolution CE21 1401;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé le règlement intitulé « Règlement d'emprunt de 9 500 000 \$ pour le financement de l'acquisition et de l'installation d'outils de collecte sur le domaine public », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1212621001

*Règlement 21-036*

---

**CM21 1226**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M. c. P-1) et le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002)**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M. c. P-1) et le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0978;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M. c. P-1) et le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0978;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 août 2021 par sa résolution CE21 1397;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M. c. P-1) et le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1217796011

*Règlement 21-037*

---

**CM21 1227**

**Adoption - « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045) », afin d'ajouter le Passeport Espace pour la vie et de supprimer les forfaits offerts à la clientèle individuelle (tarification régulière, résidents du Québec, détenteurs de carte Accès Montréal)**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045) », afin d'ajouter le Passeport Espace pour la vie et de supprimer les forfaits offerts à la clientèle individuelle (tarification régulière, résidents du Québec, détenteurs de carte Accès Montréal), à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0979;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045) », afin d'ajouter le Passeport Espace pour la vie et de supprimer les forfaits offerts à la clientèle individuelle (tarification régulière, résidents du Québec, détenteurs de carte Accès Montréal), à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0979;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 août 2021 par sa résolution CE21 1391;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045) », afin d'ajouter les tarifs du passeport Espace pour la vie et de retirer les tarifs des forfaits pour les catégories tarification régulière, résidents du Québec et détenteurs de carte Accès Montréal.

Adopté à l'unanimité.

42.04 1216744003

*Règlement 20-045-3*

---

**CM21 1228**

**Adoption - « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045) », afin d'y ajouter des tarifs relatifs à la Cité-des-Hospitalières (251 avenue des Pins)**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045) », afin d'y ajouter des tarifs relatifs à la Cité-des-Hospitalières (251 avenue des Pins) à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0980;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045) », afin d'y ajouter des tarifs relatifs à la Cité-des-Hospitalières (251 avenue des Pins), à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0980;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 août 2021 par sa résolution CE21 1389;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021 (20-045) », afin d'y ajouter des tarifs relatifs à la Cité-des-Hospitalières (251 avenue des Pins).

Adopté à l'unanimité.

42.05 1217736002

*Règlement 20-045-4*

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 42.06 à 42.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CM21 1229**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail (16-051) et le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002)**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement modifiant le Règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail (16-051) et le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0981;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail (16-051) et le Règlement intérieur de la ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0981;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 août 2021 par sa résolution CE21 1501;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail (16-051) et le Règlement intérieur de la ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002) ».

Adopté à l'unanimité.

42.06 1212937001

*Règlement 21-038*

---

**CM21 1230**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 16 350 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement de berges**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement autorisant un emprunt de 16 350 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement de berges » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0982;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 16 350 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement de berges » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0982;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 août 2021, par sa résolution CE21 1506;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 16 350 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement de berges », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

42.07 1208169003

*Règlement 21-039*

---

**CM21 1231**

**Adoption - Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0983;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0983;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 août 2021 par sa résolution CE21 1502;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais



Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique ».

Adopté à l'unanimité.

42.08 1212937004

*Règlement 21-040*

---

**CM21 1232**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0984;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0984;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 août 2021 par sa résolution CE21 1503;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) ».

Adopté à l'unanimité.

42.09 1214320010

*Règlement 06-051-7*

---

**CM21 1233**

**Adoption - Règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides / Offrir les services du Bureau de la transition écologique et de la résilience aux conseils d'arrondissement afin de prendre en charge l'application des dispositions de ce règlement relatives à la gestion des permis, de même que la gestion des registres d'utilisation des pesticides, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec***

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0985;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0985;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 août 2021 par sa résolution CE21 1494;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides »;
- 2- d'offrir aux conseils d'arrondissement, que le Bureau de la transition écologique et de la résilience prenne en charge les actes ci-après énumérés en lien avec l'application du Règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* :
  - gestion des permis : appliquer les articles 25, 27, 28 du présent règlement relatifs à la délivrance et à la révocation des permis;
  - gestion de registres d'utilisation des pesticides transmis par les applicateurs commerciaux des pesticides : recueillir, analyser et conserver les registres d'utilisation des pesticides reçus annuellement par les arrondissements en vertu du 3<sup>o</sup> alinéa de l'article 18 du présent règlement.

Adopté à l'unanimité.

42.10 1219066001

#### *Règlement 21-041*

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 42.11 et 42.12 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CM21 1234**

#### **Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la Commission de la fonction publique de Montréal (04-061)**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement modifiant le Règlement sur la Commission de la fonction publique de Montréal (04-061) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0986;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la Commission de la fonction publique de Montréal (04-061) » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0986;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 août 2021 par sa résolution CE21 1505;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la Commission de la fonction publique de Montréal (04-061) ».

Adopté à l'unanimité.

42.11 1216713002

*Règlement 04-061-2*

---

**CM21 1235**

**Adoption - Règlement sur la divulgation et la cotation des émissions de gaz à effet de serre des grands bâtiments**

Vu l'avis de motion donnée du « Règlement sur la divulgation et la cotation des émissions de gaz à effet de serre des grands bâtiments » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0987;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement sur la divulgation et la cotation des émissions de gaz à effet de serre des grands bâtiments » à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021 par sa résolution CM21 0987;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 août 2021 par sa résolution CE21 1499;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la divulgation et la cotation des émissions de gaz à effet de serre des grands bâtiments ».

Adopté à l'unanimité.

42.12 1217535001

*Règlement 21-042*

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 43.01 et 43.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1236****Adoption, avec changements, du second projet de règlement intitulé « Règlement sur le développement, la conservation et l'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal et des écoles affiliées »**

Vu la résolution CM20 1376 de l'assemblée du conseil municipal du 14 décembre 2020 adoptant comme projet de règlement P-20-052 le projet de règlement intitulé « Règlement sur le développement, la conservation et l'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal et des écoles affiliées »;

Attendu qu'une consultation entièrement en ligne a été tenue par l'Office de consultation publique de Montréal entre le 10 février et le 25 avril 2021;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal lors de son assemblée du 23 août 2021, par sa résolution CM21 0829;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu les dispositions de l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021, par sa résolution CE21 1696;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter, avec changements, le second projet de règlement intitulé « Règlement sur le développement, la conservation et l'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal et des écoles affiliées », sujet, conformément à la loi, à l'approbation des personnes habiles à voter.

Adopté à l'unanimité.

43.01 1206938002

*Règlement Second P-20-052*

---

**CM21 1237****Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur de planification de l'écoquartier Lachine-Est » / Tenue d'une consultation publique****AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur de planification de l'écoquartier Lachine-Est », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

**ADOPTION DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur de planification de l'écoquartier Lachine-Est »;

- 2- de soumettre à l'Office de consultation publique de Montréal le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur de planification de l'écoquartier Lachine-Est », pour qu'il tienne la consultation publique prévue par la loi.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

43.02 1218416001

*Règlement P-04-047-231*

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 44.01 à 44.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1238**

**Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement au secteur Griffintown - Place William-Dow »**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement au secteur Griffintown - Place William-Dow », à l'assemblée du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest du 9 août 2021, par sa résolution CA21 22 0236 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CA21 22 0236 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest à sa séance du 9 août 2021, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une consultation écrite a été tenue durant une période de 15 jours, soit du 12 au 26 août 2021, annoncée au préalable par un avis public en date du 11 août 2021, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021, par sa résolution CE21 1599;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement au secteur Griffintown - Place William-Dow ».

Adopté à l'unanimité.

44.01 1214334010

*Règlement 04-047-232*

---

---

**Point 44.02****CE DOSSIER A ÉTÉ DÉPLACÉ EN 43.01**

---

**CM21 1239**

**Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » afin de permettre une hauteur de 15 étages sur le lot 6 049 211 dans le cadre de la phase 7 du projet de redéveloppement Westbury Montréal, sur le site de l'ancienne usine Armstrong**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » afin de permettre une hauteur de 15 étages sur le lot 6 049 211 dans le cadre de la phase 7 du projet de redéveloppement Westbury Montréal, sur le site de l'ancienne usine Armstrong, à l'assemblée du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce du 21 juin 2021, par sa résolution CA21 17 0197 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CA21 17 0197 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce à sa séance du 21 juin 2021, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une consultation écrite a été tenue durant une période de 15 jours, soit du 30 juin au 14 juillet 2021, annoncée au préalable par un avis public en date du 29 juin 2021, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021, par sa résolution CE21 1694;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » afin de permettre une hauteur de 15 étages sur le lot 6 049 211 dans le cadre de la phase 7 du projet de redéveloppement Westbury Montréal, sur le site de l'ancienne usine Armstrong.

Adopté à l'unanimité.

44.03 1216290005

*Règlement 04-047-233*

---

**CM21 1240**

**Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de revoir l'affectation du sol des propriétés situées du côté ouest de la rue Saint-Urbain, entre la rue Milton et l'avenue des Pins Ouest, à l'exception de celle située immédiatement au sud de cette voie**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de revoir l'affectation du sol des propriétés situées du côté ouest de la rue Saint-Urbain, entre la rue Milton et l'avenue des Pins Ouest, à l'exception de celle située immédiatement au sud de cette voie, à l'assemblée du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal du 16 août 2021, par sa

résolution CA21 25 0189 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CA21 25 0190 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à sa séance du 16 août 2021, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une consultation écrite a été tenue durant une période de 15 jours, soit du 19 août au 2 septembre 2021, annoncée au préalable par un avis public en date du 18 août 2021, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021, par sa résolution CE21 1704;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de revoir l'affectation du sol des propriétés situées du côté ouest de la rue Saint-Urbain, entre la rue Milton et l'avenue des Pins Ouest, à l'exception de celle située immédiatement au sud de cette voie.

Adopté à l'unanimité.

44.04 1212583002

*Règlement 04-047-234*

---

**CM21 1241**

**Adoption, avec changements, du règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb »**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb » à l'assemblée du conseil municipal du 25 janvier 2021, par sa résolution CM21 0100 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CM21 0100 du conseil municipal lors de son assemblée du 25 janvier 2021, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une consultation entièrement en ligne a été tenue pour la période du 7 avril au 14 mai 2021, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021, par sa résolution CE21 1775;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb ».

Adopté à l'unanimité.

44.05 1204039013

*Règlement 21-008*

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 44.06 et 44.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM21 1242**

**Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant la création d'un secteur de densité 01-T13 à même une partie du secteur de densité 01-09 et l'ajout d'un secteur à transformer pour un emplacement situé à l'intersection nord-est des rues Saint-Hubert et de Louvain Est, afin de permettre la réalisation d'un projet à des fins principalement résidentielles - Lot 2 497 668 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant la création d'un secteur de densité 01-T13 à même une partie du secteur de densité 01-09 et l'ajout d'un secteur à transformer pour un emplacement situé à l'intersection nord-est des rues Saint-Hubert et de Louvain Est, afin de permettre la réalisation d'un projet à des fins principalement résidentielles - Lot 2 497 668 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal à l'assemblée du conseil municipal du 25 janvier 2021, par sa résolution CM21 0101 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CM21 0101 du conseil municipal lors de son assemblée du 25 janvier 2021, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une consultation entièrement en ligne a été tenue durant la période du 7 avril au 14 mai 2021, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif du 22 septembre 2021, par sa résolution CE21 1776;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais



Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant la création d'un secteur de densité 01-T13 à même une partie du secteur de densité 01-09 et l'ajout d'un secteur à transformer pour un emplacement situé à l'intersection nord-est des rues Saint-Hubert et de Louvain Est, afin de permettre la réalisation d'un projet à des fins principalement résidentielles - Lot 2 497 668 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

44.06 1204039019

*Règlement 04-047-219*

---

**CM21 1243**

**Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) », afin d'y ajouter des zones de logement abordable sur le territoire des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles et de Ville-Marie**

Vu l'avis de motion donné du « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) », afin d'y ajouter des zones de logement abordable sur le territoire des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles et de Ville-Marie à l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2021, par sa résolution CM21 0991 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CM21 0991 du conseil municipal lors de son assemblée du 23 août 2021, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une consultation écrite a été tenue durant une période de 15 jours, soit du 26 août au 9 septembre 2021, annoncée au préalable par un avis public en date du 25 août 2021, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021, par sa résolution CE21 1772;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) », afin d'y ajouter des zones de logement abordable sur le territoire des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de Ville-Marie.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** M. Dimitrios (Jim) Beis  
M. Michel Bissonnet  
Mme Christine Black  
Mme Karine Boivin-Roy  
Mme Catherine Clément-Talbot  
M. Josué Corvil  
Mme Suzanne Décarie  
Mme Mary Deros  
M. Alan DeSousa  
Mme Effie Giannou

M. Richard Guay  
M. Francesco Miele  
M. Hadrien Parizeau  
M. Dominic Perri  
M. Giovanni Rapanà  
Mme Chantal Rossi  
M. Marvin Rotrand  
M. Aref Salem  
M. Abdelhaq Sari

44.07 1217252004

*Règlement 20-041-2*

---

**CM21 1244**

**Nommer la place Oscar-Peterson dans l'espace central de l'avenue McGill College réaménagée, entre le boulevard De Maisonneuve Ouest et la rue Sainte-Catherine Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par sa résolution CE21 1556;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer « la place Oscar-Peterson » dans l'espace central de l'avenue McGill College réaménagée, entre le boulevard De Maisonneuve Ouest et la rue Sainte-Catherine Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

46.01 1214521010

**CM21 1245**

**Nomination d'un membre au Conseil jeunesse de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1596;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de nommer Mme Joia Duskcic à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de trois ans se terminant en septembre 2024, en remplacement de Mme Audrey-Frédérique Lavoie;
- 2- de remercier Mme Audrey-Frédérique Lavoie pour sa contribution au Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1217181007

**CM21 1246****Nominations et renouvellement de mandats au Conseil du patrimoine de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 septembre 2021 par sa résolution CE21 1689;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de nommer les deux personnes ci-après désignées à titre de membres du Conseil du patrimoine de Montréal, pour un premier mandat de trois ans, soit :
  - M. Giovanni Diodati, architecte, à compter du 27 septembre 2021;
  - M. Christophe-Hubert Joncas, urbaniste, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021;
- 2- de nommer M. Daniel Durand, actuellement membre suppléant, en tant que membre régulier au Conseil du patrimoine de Montréal, et renouveler son mandat pour une période de trois ans, à compter du 24 septembre 2021;
- 3- de nommer Mme Mira Haidar, architecte paysagiste, à titre de membre suppléant du Conseil du patrimoine de Montréal, pour un premier mandat de trois ans, à compter du 27 septembre 2021;
- 4- de renouveler le mandat des personnes suivantes, pour un second mandat de trois ans, soit :
  - Mme Madeleine Demers, architecte et urbaniste, à compter du 18 septembre 2021;
  - M. Martin Drouin, professeur - études urbaines et touristiques, à compter du 18 septembre 2021;
  - Ève Wertheimer, architecte en conservation, à compter du 18 septembre 2021;
  - Mme Audrey Monty, architecte spécialisée en développement durable, à compter du 24 septembre 2021;
  - Mme Cornelia Garbe, experte en écologie forestière, à compter du 24 septembre 2021, à titre de membre suppléante;
  - M. Christian Gates St-Pierre, archéologue, à compter du 24 septembre 2021, à titre de membre suppléant.
- 5- de nommer M. Martin Drouin à titre de deuxième vice-président du Conseil du patrimoine de Montréal, pour une période de trois ans, à compter du 27 septembre 2021;
- 6- de remercier M. Georges Drolet et Mmes Luce Lafontaine et Nicole Valois, membres sortants, pour leur contribution au Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1210132007

---

À 21 h 15, la présidente du conseil cède la parole au conseiller Marvin Rotrand pour la présentation de la motion inscrite au point 65.01. M. Rotrand prend la parole et demande de reporter l'étude de ce point à une phase ultérieure du conseil afin de prendre connaissance des amendements. La présidente du conseil acquiesce.

---

**CM21 1247****Motion non partisane visant à mettre en lumière le problème du profilage racial et du manque de responsabilité de la police**

Attendu que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a reconnu le profilage racial pour la première fois en 2004 et a adopté des plans d'action en 2007 (L'intervention policière dans une société en changement), 2012 (Plan stratégique en matière de profilage racial et social) et 2018 (« Écouter, comprendre, agir »; un plan stratégique pour prévenir le profilage racial et social) pour l'éradiquer de ses services;

Attendu que le SPVM a officiellement reconnu l'existence du racisme et de la discrimination systémiques au sein de son organisation en 2020 et la nécessité d'y remédier en vue d'assurer une police sans préjugés et un accès égal à ses services;

Attendu que la Ville de Montréal a commandé des études sur l'ampleur du profilage racial en 2015 (Évaluation du Plan Stratégique en Matière de Profilage Racial et Social (2012-2014)) et 2019 (Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées), qui montrent que le problème est généralisé, notamment que les personnes d'origine arabe sont, en moyenne, deux fois plus susceptibles d'être arrêtées par le SPVM et que les Autochtones et les Noirs subissent entre 4 et 11 fois plus d'interpellations et de contrôles que les Blancs;

Attendu que le SPVM recueille des données sur la race des personnes arrêtées dans la rue, mais pas dans les véhicules;

Attendu que les données sur les infractions au Code de la sécurité routière sont enregistrées par un système complètement indépendant et n'incluent pas de renseignements sur l'appartenance « raciale » perçue des personnes se trouvant dans les véhicules interceptés;

Attendu que la Ville de Montréal s'est engagée à lutter et à prévenir le racisme systémique, à la suite de la publication du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal sur les consultations sur le racisme systémique en juin 2020 (Le rapport de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémique dans les compétences de la Ville de Montréal);

Attendu que les organismes suivants :

Afrique au féminin  
CRARR  
Équipe RDP  
Jamaica Association of Montreal

sont favorables à la motion;

Il est proposé par Mme Giuliana Fumagalli

appuyé par Mme Sue Montgomery

que la Ville de Montréal :

- 1- mette en œuvre les recommandations #17 à #25 du rapport 2020 de l'OCPM sur le racisme et la discrimination systémiques et les recommandations du propre plan stratégique du SPVM de 2018 (« Écouter, comprendre, agir »; un plan stratégique pour prévenir le profilage racial et social) afin d'assurer un maintien de l'ordre sans parti pris et un accès égal à ses services;
- 2- assure une plus grande confiance civile et d'un encadrement envers le SPVM, notamment en mettant en œuvre les recommandations #19 à #21 du rapport 2020 de l'OCPM sur le racisme et la discrimination systémiques demandant que des membres supplémentaires soient nommés au Comité de sécurité publique de la Ville et qu'ils soient des membres indépendants ayant une expertise en profilage racial;
- 3- demande au gouvernement du Québec de revoir et d'améliorer le processus de plainte en déontologie policière en mettant en œuvre les recommandations #96 à #110 du Comité consultatif sur la réalité policière dans son rapport de mai 2021 (Rapport final du Comité consultatif sur la réalité policière);
- 4- mandate le SPVM pour recueillir et rendre accessibles au public les données en lien avec la race des personnes arrêtées dans des véhicules;
- 5- réaffecte et réinvestit une partie des ressources de sécurité publique dans le logement, la sécurité alimentaire et les services communautaires, y compris les programmes communautaires de prévention du crime, avec une priorité accordée aux quartiers qui ont été chroniquement sous-financés dans le passé, tels que Villeraie–Saint-Michel–Parc-Extension, Côte-Des-Neiges—Notre-Dame-De-Grâce et Montréal-Nord;

- 6- mandate son commissaire à la lutte contre le racisme, le Conseil interculturel de Montréal, le Conseil des Montréalaises, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal d'élaborer un plan d'action pour travailler en étroite collaboration avec le SPVM afin de répondre efficacement au profilage racial et aux autres besoins des Autochtones et des personnes racisées liées aux obstacles à un maintien de l'ordre exempt de préjugés et à des relations positives entre la police et la communauté.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole à la conseillère Giuliana Fumagalli pour la présentation de la motion.

La conseillère Giuliana Fumagalli présente la motion et d'entrée de jeu reconnaît les efforts de la Ville de Montréal afin d'implanter plusieurs recommandations découlant de la consultation publique sur le racisme systémique et le profilage racial ainsi que du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui reconnaît également l'existence du profilage racial et du racisme systémique au sein de son organisation.

Toutefois, elle exprime ses préoccupations face à la persistance du profilage racial, et ce, malgré les efforts louables des parties prenantes. La conseillère Fumagalli exprime son inquiétude pour les personnes issues de la diversité et questionne l'application pour tous des valeurs de justice et d'équité si chères à la population montréalaise. Elle poursuit en indiquant qu'un des buts de la motion est notamment d'accélérer le pas pour un plan d'action afin d'arriver à contrer le racisme systémique et le profilage racial sur le territoire de la Ville de Montréal, et ce, afin que la situation s'améliore pour l'égalité et le respect des droits de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais.

Elle termine en remerciant les organismes qui ont collaboré à la rédaction de la motion, et les remercie de leur travail acharné à défendre les droits des personnes racisées. Mme Fumagalli remercie également la conseillère Sue Montgomery d'avoir accepté d'appuyer cette motion et elle invite les membres du conseil à voter pour son adoption.

La présidente du conseil remercie la conseillère Fumagalli pour sa présentation et cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

de référer le point 65.02 à la Commission de la sécurité publique, conformément au paragraphe 5 de l'article 80 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, déclare le point 65.02 référé à la Commission de la sécurité publique adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.02

---

À 21 h 23, le leader de la majorité rappelle le point 65.01.

---

**CM21 1248****Motion de l'opposition officielle pour inviter le conseil municipal qui sera élu en novembre 2021 à faire de la lutte contre la haine une priorité absolue**

Avant présentation, le conseiller Marvin Rotrand, dépose une nouvelle version du point 65.01, travaillée en collaboration avec la conseillère Cathy Wong, responsable du dossier de la diversité, de l'inclusion en emploi, de la langue française et de la lutte au racisme et à la discrimination pour l'Administration. La nouvelle version se lit comme suit :

Attendu que Statistique Canada a indiqué qu'en dépit d'une baisse spectaculaire de la criminalité en général, le Canada a néanmoins connu une hausse sans précédent des crimes haineux déclarés par la police en 2020, rapportant ce qui suit :

« En revanche, le nombre de crimes haineux signalés par la police au Canada a augmenté de 37 % au cours de la première année de la pandémie, passant de 1 951 incidents en 2019 à 2 669 en 2020. Il s'agit du plus grand nombre de crimes haineux déclarés par la police depuis que des données comparables sont disponibles en 2009. Les crimes haineux signalés par la police ciblant la race ou l'ethnicité ont presque doublé (+80 %) par rapport à l'année précédente, représentant la grande majorité de l'augmentation nationale des crimes haineux. »

Attendu que les incidents et crimes haineux signalés ne représentent qu'une petite fraction de tous les incidents et crimes haineux qui se produisent chaque année;

Attendu que la haine va à l'encontre des valeurs et de l'esprit de la société diversifiée et inclusive de Montréal, du Québec et du Canada et qu'elle est l'antithèse des efforts de ce Conseil pour promouvoir la tolérance et l'égalité telles que consacrées dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités;

Attendu que l'année 2021 a connu une augmentation continue des crimes haineux, notamment avec le meurtre odieux d'une famille musulmane à London, en Ontario, le vandalisme de synagogues, la dégradation d'affiches de candidats fédéraux juifs ou musulmans, ici à Montréal, les incidents de vandalisme contre des entreprises appartenant à des personnes d'origine asiatique et les nombreux incidents documentés visant la communauté noire;

Attendu que les organisations qui luttent contre la haine indiquent que la haine en ligne a explosé au Canada en 2021, outrepassant les ressources policières nécessaires pour faire face à cette forme insidieuse de crime qui peut mener à la violence;

Attendu qu'en juillet, le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'honorable Irwin Cotler, envoyé spécial du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme, a convoqué un Sommet national sur l'antisémitisme afin d'identifier les moyens par lesquels les organisations, les communautés, les autorités locales et les particuliers, ainsi que le gouvernement fédéral, peuvent travailler ensemble pour accroître la sensibilisation du public, améliorer la sécurité des communautés, combattre la désinformation et la haine en ligne et identifier les nouvelles mesures nécessaires pour combattre l'antisémitisme;

Attendu que le même mois, le gouvernement du Canada a convoqué un Sommet national sur l'islamophobie afin de fournir une plateforme nationale aux communautés musulmanes pour identifier des moyens concrets de lutter contre l'islamophobie à travers le pays;

Attendu qu'à l'issue des deux sommets, le gouvernement du Canada a été invité à mettre en place un solide plan d'action contre le racisme à partir de 2022, à réviser les lois et à améliorer les ressources permettant aux organismes de sécurité publique de surveiller et de combattre la haine et la désinformation en ligne;

Attendu que ce Conseil a travaillé de manière productive et non partisane en adoptant au cours de ce mandat plusieurs motions de solidarité avec les Montréalais de diverses origines et en allouant son soutien aux initiatives du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour lutter contre les crimes haineux, en fournissant notamment des ressources supplémentaires au Module des incidents et des crimes haineux;

Attendu que c'est une valeur fondamentale de Montréal de s'assurer que chaque résident se sente en sécurité, valorisé et que chacun ait la possibilité de réussir sans avoir à craindre la discrimination ou la haine;

Attendu que ce Conseil, dans sa quête de promotion de la diversité dans sa propre chambre et dans la fonction publique, a déclaré son opposition aux groupes suprématistes blancs, a reconnu la nécessité de surveiller les groupes haineux et de prendre des mesures pour combattre la haine partout, y compris en ligne;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Lionel Perez  
M. Josué Corvil  
Mme Cathy Wong  
Mme Caroline Bourgeois  
M. Alex Norris  
M. Luis Miranda  
Mme Giuliana Fumagalli  
M. Giovanni Rapanà  
Mme Mary Deros

que le conseil municipal :

1- invite le conseil qui entrera en fonction en novembre 2021 à faire de la lutte contre la haine une priorité absolue;

2- invite le prochain conseil à envisager les mesures suivantes :

- s'engager avec les Montréalaises et Montréalais, les diverses communautés de Montréal et le gouvernement du Canada à contribuer à l'élaboration du prochain plan d'action national contre le racisme, qui sera lancé lorsque la Stratégie de lutte contre le racisme 2019-2022 arrivera à son terme;
- inviter la Commission de la sécurité publique à tenir au moins une séance publique par année sur le sujet de la haine ciblant des groupes identifiables à Montréal;
- poursuivre les efforts déployés par le Module des incidents et des crimes haineux du (SPVM) en collaboration avec ses partenaires afin de lutter efficacement et adéquatement contre les crimes et les incidents haineux et s'assurer qu'il ait suffisamment de ressources en tout temps;
- inviter le SPVM à déposer au conseil, une fois par année, des rapports détaillés sur les crimes et incidents haineux, qu'il aura produit et rendu public dans son bilan annuel, afin d'aider le conseil municipal dans ses efforts d'éradication de la haine;
- poursuivre, voire élargir, le soutien aux mesures visant à combattre la radicalisation en renforçant les partenariats tels que celui que la Ville entretient avec le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence;
- reconnaître et célébrer, dans le même esprit que le Mois de l'histoire des Noirs et que le Mois du patrimoine asiatique, chaque mois de mai comme Mois du patrimoine juif ainsi que le 29 janvier comme Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron cède la parole au conseiller Marvin Rotrand.

M. Rotrand prend la parole et demande de reporter l'étude du point 65.01 à une phase ultérieure du conseil afin de prendre connaissance des amendements. La présidente du conseil acquiesce.

À 21 h 23, le leader de la majorité rappelle le point 65.01.

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Marvin Rotrand.

M. Rotrand prend la parole et présente la nouvelle version de cette motion. Il annonce que les noms des conseillères et conseillers Cathy Wong, Caroline Bourgeois, Alex Norris, Luis Miranda, Giuliana Fumagalli et Giovanni Rapanà sont ajoutés à titre d'appuyeur.e.s de cette motion. M. Rotrand poursuit et mentionne qu'il présente la dernière motion de cette assemblée et la dernière comme élu depuis 39 ans. Il fait un retour sur le travail de collaboration des dernières années et cite en exemple la motion adoptée en juin 2020 intitulée « Motion visant à dénoncer les actes de haine, de racisme et de violence dirigés envers les personnes de diverses origines asiatiques à Montréal » qui est l'un des meilleurs moments de ce mandat car il en a découlé l'adoption de diverses mesures dont l'augmentation des ressources pour lutter contre la haine et également la création d'un plan d'action contre le racisme. M. Rotrand dépose une lettre du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), datée du 23 septembre 2021, en appui à la motion. En conclusion, M. Rotrand remercie tous les élu.e.s pour leur appui.

La présidente du conseil remercie le conseiller Marvin Rotrand pour son intervention et cède la parole à la conseillère Cathy Wong.

Mme Wong prend la parole et rappelle qu'aucune ville et aucun pays n'est épargné par les gestes de haine et de violence et que la lutte au racisme constitue une responsabilité de toutes et tous et surtout de nos institutions publiques. Elle indique que la lutte contre la haine et le racisme doit se faire de façon transversale, comme indiqué dans le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal et ses 38 recommandations, notamment par la sécurité publique et la collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal, par la communication, la culture, ou encore à travers l'emploi, car ce sont des moyens qui permettront de développer une ville plus juste et inclusive. En terminant, Mme Wong remercie le conseiller Marvin Rotrand pour sa riche et importante contribution aux travaux du conseil tout au long de sa carrière, ainsi que pour sa capacité de mobilisation sur des enjeux aussi fondamentaux que celui notamment de la lutte contre la haine et le racisme.

La présidente du conseil remercie la conseillère Cathy Wong pour son intervention et cède la parole au conseiller Marvin Rotrand afin qu'il exerce son droit de réplique.

M. Rotrand tient à souligner, entre autres, que la situation sur les crimes haineux s'est aggravée, que des actions doivent être mises de l'avant et qu'il est essentiel de s'unir pour combattre ces actes de violence.

La présidente du conseil remercie M. Rotrand et note le nom de la conseillère Mary Deros à titre d'appuyeur.e à cette motion.

Puis, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, déclare la nouvelle version du point 65.01 adopté à l'unanimité et il est

#### RÉSOLU

en conséquence.

65.01

---

À 21 h 36, le leader de la majorité rappelle le point 15.01.

---

#### **CM21 1249**

##### **Déclaration pour remercier les membres du conseil municipal qui en sont à leur dernière séance**

Attendu que représenter ses concitoyennes et ses concitoyens en tant qu'élue ou élu est l'un des plus grand honneurs qui soit;

Attendu que la séance du conseil municipal du 27 septembre 2021 est la dernière avant les élections du 7 novembre prochain;

Attendu que plusieurs élues et élus ont déjà annoncé leur intention de ne pas briguer un nouveau mandat;

Attendu que le rôle d'élue est complexe, implique de longues journées de travail, et exige de la personne qui l'occupe un dévouement et une passion considérables;

Attendu que le prochain conseil municipal fera notamment place à un nouveau doyen ou une nouvelle doyenne;



Attendu que ce dernier mandat du conseil municipal a notamment été marqué par une crise sanitaire sans précédent, qui a forcé l'ensemble des élues et des élus à s'adapter et à se réinventer pour continuer de servir la population tout en respectant les mesures sanitaires;

Il est proposé par Mme Valérie Plante

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que la Ville de Montréal :

- 1- souligne le départ des membres du Conseil qui ne seront pas de retour à la suite des élections du 7 novembre 2021;
- 2- les remercie grandement pour leur apport et leur contribution tout au long de leur passage en cette instance.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, pour la présentation de la Déclaration.

La mairesse de Montréal prend la parole pour souligner le travail des élu.es au cours des quatre dernières années et rappelle que de grandes choses ont été réalisées avec parfois des débats animés et passionnés. Mme Plante indique notamment que les membres du conseil ont dû s'adapter à la réalité de la pandémie, non seulement dans la salle du conseil, mais aussi dans la façon de rendre les services aux citoyennes et citoyens. De plus, la mairesse de Montréal se dit très heureuse que la ville ait réussi son virage vers une relance économique plus verte et inclusive. Elle salue l'apport de l'ensemble des membres du conseil à la vie démocratique montréalaise et ajoute que les citoyennes et citoyens peuvent compter sur leur dévouement puisqu'ils ont à cœur leurs intérêts. En conclusion, la mairesse de Montréal tient à remercier tous les élu.es qui ne se représentent pas pour un prochain mandat et leur souhaite une bonne continuation.

La présidente du conseil remercie la mairesse de Montréal pour sa présentation et cède la parole au conseiller Alan DeSousa.

M. De Sousa prend la parole pour saluer le travail et les efforts de tous les élu.es qui quittent la vie politique et les remercier personnellement en nommant chacun d'entre eux soit : M. Francesco Miele, Mme Suzanne Décarie, M. Richard Guay, M. Marvin Rotrand, Mme Manon Barbe, Mme Christine Gosselin, M. Christian Arseneault, M. Jean-François Parenteau, Mme Rosannie Filato, M. François W. Croteau, Mme Stephanie Watt, M. Richard Ryan, Mme Cathy Wong et Mme Marie-Josée Parent. M. DeSousa souligne leur contribution et souhaite que les liens d'amitiés qui se sont tissés au cours des années en politique puissent être conservés au-delà des prochaines élections.

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, remercie le conseiller Alan DeSousa et cède la parole respectivement aux conseillères et conseillers suivants : Manon Barbe, Rosannie Filato, Francesco Miele, Marvin Rotrand, François Limoges, Craig Sauv , Jean-Fran ois Parenteau, Hadrien Parizeau, Richard Ryan, Stephanie Watt, Sterling Downey et Karine Boivin-Roy.

Les conseillères et conseillers prennent tour à tour la parole pour joindre leurs voix à celle de la mairesse de Montréal en mettant en lumière notamment la contribution des élu.es à la politique municipale et leur passion à servir la population montréalaise. Plusieurs élu.es relatent des moments marquants de leur carrière, évoquent les liens tissés au fil du temps et le sens du devoir accompli; tous souhaitent que le prochain conseil municipal poursuive le travail amorcé afin que Montréal rayonne davantage. Mmes Filato et Watt expriment le souhait, entre autres, que les jeunes demeurent impliqués dans la politique municipale et que les plus petits, tout comme les adolescents, puissent être représentés dans le processus des futurs projets de la Ville. M. Downey remercie tous les collègues pour la confiance accordée dans le rôle de vice-président du conseil pendant deux ans et salue le travail de Mmes Cathy Wong et Suzie Miron à titre de présidentes du conseil, de même que celui du vice-président du conseil, M. Michel Bissonnet. En terminant, de bons mots sont adressés aux équipes du Service du greffe, du Bureau de la présidence du conseil et à l'équipe technique dédiée aux travaux du conseil.

La leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy prend à son tour la parole et demande que des captures d'écran soient effectuées afin d'immortaliser ce moment compte tenu du contexte fort particulier de ce mode virtuel.

Le leader de la majorité, M. François Limoges, prend également la parole pour souligner l'anniversaire de la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, le 1<sup>er</sup> octobre.

Avant de lever l'assemblée, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, s'adresse aux membres et les remercie pour la qualité de leur travail, leur dévouement au bien-être collectif et leur engagement à la vie démocratique. Elle poursuit et précise notamment que de nombreux élu.es ont annoncé leur départ de la vie politique dont Mme Lise Zarac et M. Richard Guay, ainsi que plusieurs conseillères et conseillers d'arrondissement, soit M. Gilles Déziel, Mme Rénée-Chantal Bélinga et Mme Julie-Pascale Provost.

Mme Miron invite les membres du conseil à contribuer à la campagne de Centraide. Elle poursuit et mentionne que le 30 septembre 2021 marquera le premier anniversaire du décès de Mme Joyce Echaquan et que ce sera la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation afin de rendre hommage à toutes les femmes et les filles autochtones disparues. En conclusion, la présidente du conseil remercie également les équipes dédiées aux travaux du conseil pour leur professionnalisme et les services rendus, de même que les citoyennes et les citoyens pour leur intérêt à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

15.01

---

À 22 h 39, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

---

---

Suzie Miron  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

---

Emmanuel Tani-Moore  
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Valérie Plante  
MAIRESSE

**04.01**

À LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU  
**2 DÉCEMBRE 2021**

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF  
**COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION**

POUR LA PÉRIODE DU  
**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
JMV ENVIRONNEMENT INC.	100%AGGLO	SERVICE DE L'EAU	DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES	<a href="#">1211541008</a>	ACCORDER UN CONTRAT À JMV ENVIRONNEMENT INC. POUR LE TRANSPORT SUR DEMANDE DE CENDRES, GRANULES, SABLE ET AUTRES RÉSIDUS PAR CAMION SEMI-REMORQUE POUR LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES JEAN-R.-MARCOTTE, 36 MOIS INCLUANT DEUX OPTIONS DE RENOUVELLEMENT DE DOUZE MOIS CHACUNE, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 418 876,92 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 21-18824 - 3 SOUMISSIONNAIRES	CE21 1609	2021-09-16	418 876,00 \$
ASCENSEUR NÉOSERVICES INC.	84,28%AGGLO 15,72% VILLE	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION - GESTION IMMOBILIÈRE ET EXPLOITATION	<a href="#">1217157009</a>	EXERCER LA PREMIÈRE OPTION DE PROLONGATION DE CONTRAT POUR LE LOT 5 ACCORDÉ À LA FIRME ASCENSEURS NÉOSERVICES INC, POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022, POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT VERTICAL (CE18 1437) POUR UN MONTANT TOTAL DE 52 940,56 \$, TAXES INCLUSES (COÛT DU CONTRAT : 46 035,27 \$ + CONTINGENCES : 6 905,29 \$), MAJORANT AINSI LE MONTANT TOTAL DU CONTRAT DE 152 674,39 \$ À 205 614,95 \$ TAXES ET CONTINGENCES INCLUSES.	CE21 1525	2021-09-01	46 035,00 \$
INVESTISSEMENT QUÉBEC INTERNATIONAL	100%AGGLO	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	DIRECTION MISE EN VALEUR DES PÔLES ÉCONOMIQUES	<a href="#">1218031004</a>	APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL, LE FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ INC. ET INVESTISSEMENT QUÉBEC INTERNATIONAL, ÉTABLISSANT LES MODALITÉS DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DE LA DÉLÉGATION DU GRAND MONTRÉAL AU MIPIM 2022 / AUTORISER UNE DÉPENSE DE 65 000 \$ POUR COUVRIR D'ÉVENTUELS DÉFICITS DANS L'ORGANISATION DE LA DÉLÉGATION	CE21 1738	2021-09-27	65 000,00 \$
SOCONEX ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.	100%AGGLO	SERVICE DE L'EAU	DIRECTION DE L'EAU POTABLE	<a href="#">1218783001</a>	ACCORDER UN CONTRAT À SOCONEX ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC. POUR RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉFECTION STRUCTURELLE DES RÉSERVES B ET C À L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE POINTE-CLAIRE. DÉPENSE TOTALE DE 421 952,60\$, TAXES INCLUSES (CONTRAT: 349 534 \$ + CONTINGENCES: 52 428,60 \$ + INCIDENCES: 20 000 \$) – APPEL D'OFFRES PUBLIC 10377 – (7 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1573	2021-09-08	421 953,00 \$
RÉFÉRENCE MÉDIA	100%AGGLO	SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL	DIRECTION DES COMMUNICATIONS_PRACTIQUES D'AFFAIRES ET RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	<a href="#">1219327001</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME RÉFÉRENCE MÉDIA POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE REVUE DE PRESSE POUR LE SPVM, POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS AVEC POSSIBILITÉ D'UNE ANNÉE DE PROLONGATION – DÉPENSE TOTALE DE 300 533,15 \$, TAXES INCLUSES – APPEL D'OFFRES PUBLIC NO 21-18866 (3 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1849	2021-10-28	300 533,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 5

TOTAL : 1 252 397,00 \$

**04.01**

À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
**29 NOVEMBRE 2021**

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF  
**COMPÉTENCE VILLE**

POUR LA PÉRIODE DU  
**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
ACADÉMIE DE BASEBALL CANADA	100% VILLE	SERVICE DES GRANDS PARCS_DU MONT-ROYAL ET DES SPORTS	DIRECTION DES SPORTS	<a href="#">1205978008</a>	APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ÉTABLISSANT LES MODALITÉS ET LES CONDITIONS DE LOCATION DE PLATEAUX DU COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET L'ACADÉMIE DE BASEBALL CANADA JUSQU'À MARS 2022 / AUTORISER LA RÉCEPTION DE LA SOMME ESTIMÉE DE 22 930 \$ À CETTE FIN. LE MONTANT DE LA SUBVENTION IMMOBILIÈRE S'ÉLÈVE À 39 296 \$	CE21 1582	2021-09-08	22 930,00 \$
SOCIÉTÉ DES AMIS DU BIODÔME	100% VILLE	SERVICE DE L'ESPACE POUR LA VIE	DIRECTION	<a href="#">1210348009</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU BIODÔME DE MONTRÉAL POUR ÊTRE UN POINT DE VENTE DU PASSEPORT ESPACE POUR LA VIE - DÉPENSE TOTALE ESTIMÉE DE 75 417 \$, TAXES INCLUSES / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET / AUTORISER UN BUDGET ADDITIONNEL DE REVENUS ET DE DÉPENSES DE 128 820 \$ ÉQUIVALENT AUX RECETTES ESTIMÉES.	CE21 1619	2021-09-16	75 417,00 \$
AMIS DE L'INSECTARIUM DE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE L'ESPACE POUR LA VIE	DIRECTION	<a href="#">1210348010</a>	ACCORDER UN CONTRAT AUX AMIS DE L'INSECTARIUM DE MONTRÉAL POUR ÊTRE UN POINT DE VENTE DU PASSEPORT ESPACE POUR LA VIE - DÉPENSE TOTALE ESTIMÉE DE 31 827 \$, TAXES INCLUSES / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET / AUTORISER UN BUDGET ADDITIONNEL DE REVENUS ET DE DÉPENSES DE 54 360 \$ ÉQUIVALENT AUX RECETTES ESTIMÉES.	CE21 1620	2021-09-16	31 827,00 \$
SOCIÉTÉ D'ASTRONOMIE DU PLANÉTIUM DE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE L'ESPACE POUR LA VIE	DIRECTION	<a href="#">1210348011</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA SOCIÉTÉ D'ASTRONOMIE DU PLANÉTIUM DE MONTRÉAL POUR ÊTRE UN POINT DE VENTE DU PASSEPORT ESPACE POUR LA VIE - DÉPENSE TOTALE ESTIMÉE DE 11 577 \$, TAXES INCLUSES / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET / AUTORISER UN BUDGET ADDITIONNEL DE REVENUS ET DE DÉPENSES DE 19 760 \$ ÉQUIVALENT AUX RECETTES ESTIMÉES.	CE21 1621	2021-09-16	11 577,00 \$
9248-5523 QUÉBEC. INC. (DXP POSTEXPERTS)	100% VILLE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	DIRECTION RÉMUNÉRATION GLOBALE ET SYSTÈMES D'INFORMATION R.H.	<a href="#">1212942001</a>	EXERCER LA PREMIÈRE OPTION DE PROLONGATION, ET AUTORISER UNE DÉPENSE ADDITIONNELLE APPROXIMATIVE DE 102 453,71 \$, TAXES INCLUSES, POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'IMPRESSION, D'INSERTION, D'EXPÉDITION, DE FOURNITURE DE PAPETERIE ET D'ENVELOPPES POUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS, SOIT DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022, DANS LE CADRE DU CONTRAT ACCORDÉ À 9248-5523 QUÉBEC INC. (DXP POSTEXPERTS) (CE 18 1440), MAJORANT AINSI LE MONTANT TOTAL DU CONTRAT DE 307 361,13 \$ À 409 814,84 \$, TAXES INCLUSES	CE21 1523	2021-09-08	102 454,00 \$
LANGLOIS - ME MICHEL HUART	100% VILLE	SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES	DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES	<a href="#">1213875001</a>	RETENIR LES SERVICES PROFESSIONNELS DU CABINET JURIDIQUE LANGLOIS POUR UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE, DANS LE CADRE DU DOSSIER DU FRANCHISSEMENT TEMPORAIRE DU PASSAGE INTERQUAI (PASSAGE OGILVY) / RÉSERVER À CETTE FIN LA SOMME DE 40 241,25 \$, TAXES INCLUSES	CE21 1656	2021-09-16	40 241,00 \$

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
PROCOVA INC.	100% VILLE	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION DE LA GESTION DE PROJETS IMMOBILIERS	<a href="#">1216318002</a>	ACCORDER UN CONTRAT À L'ENTREPRISE PROCOVA INC. POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT D'APPAREILS PHYTOTRON AU JARDIN BOTANIQUE - DÉPENSE TOTALE DE 344 787,03 \$, TAXES INCLUSES (CONTRAT : 273 640,50 \$ + CONTINGENCES : 54 728,10 \$ + INCIDENCES : 16 418,43 \$) - APPEL D'OFFRES PUBLIC JA-2107-IRBV - (4 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1819	2021-10-13	328 369,00 \$
LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES L.M. INC	100% VILLE	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION - GESTION IMMOBILIÈRE ET EXPLOITATION	<a href="#">1217157007</a>	EXERCER LA PREMIÈRE OPTION DE PROLONGATION DE CONTRAT POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022 ET AUTORISER UNE DÉPENSE ADDITIONNELLE DE 115 631,14 \$ TAXES INCLUSES, POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES D'URGENCE DES LOTS 1 ET 2, DANS LE CADRE DU CONTRAT ACCORDÉ À LA FIRME LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES L.M. INC (CE18 1570), MAJORANT AINSI LE MONTANT TOTAL DU CONTRAT DE 333 466,72 \$ À 449 097,86 \$, TAXES INCLUSES.	CE21 1526	2021-09-01	115 631,00 \$
ASTRO EXTERMINATION	100% VILLE	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION - GESTION IMMOBILIÈRE ET EXPLOITATION	<a href="#">1217157012</a>	CONCLURE UNE ENTENTE-CADRE AVEC LA FIRME ASTRO EXTERMINATION (9291-1130 QUÉBEC INC.) POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'EXTERMINATEUR POUR UNE PÉRIODE DE 36 MOIS, AVEC POSSIBILITÉ DE DEUX PROLONGATIONS DE 12 MOIS CHACUNE, POUR ENVIRON 400 IMMEUBLES ET INSTALLATIONS ENTRETENUS PAR LE SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE. DÉPENSE TOTALE DE 248 390,85 \$ TAXES INCLUSES (CONTRAT: 215 992,04 \$ + CONTINGENCES : 32 398,81 \$). APPEL D'OFFRES PUBLIC NO 21-18720, (2 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1520	2021-09-01	215 992,00 \$
PROPRECAN INC.	100% VILLE	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION - GESTION IMMOBILIÈRE ET EXPLOITATION	<a href="#">1217157014</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME PROPRECAN INC. POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER À LA BIOSPHERE, POUR LA PÉRIODE DU 1ER NOVEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2022, AVEC UNE OPTION DE PROLONGATION DE DOUZE (12) MOIS - DÉPENSE TOTALE DE 218 124,07 \$, TAXES INCLUSES (CONTRAT : 189 673,11\$ + CONTINGENCES : 28 450,97 \$) - APPEL D'OFFRES PUBLIC 21-18948 (4 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1828	2021-10-20	189 673,00 \$
GESTION INDUSTRIELLE MAINTENANCE MAN INC.	100% VILLE	SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS	DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS - SCA	<a href="#">1217711009</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME GESTION INDUSTRIELLE MAINTENANCE MAN INC. POUR LES SERVICES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN D'UNE CHUTE À NEIGE MÉCANISÉE DU LIEU D'ÉLIMINATION DE LA NEIGE JULES-POITRAS NO 2 POUR UNE DURÉE D'UNE (1) SAISON HIVERNALE AVEC UNE OPTION DE PROLONGATION D'UN AN - DÉPENSE TOTALE DE 233 928,14 \$, TAXES INCLUSES (CONTRAT : 194 940,11\$ + VARIATION DES QUANTITÉS 29 241,02\$ + CONTINGENCES 9 747,01 \$) - APPEL D'OFFRES PUBLIC AO-21-18945 - 2 SOUMISSIONNAIRES	CE21 1720	2021-09-24	233 928,00 \$

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
JMV ENVIRONNEMENT INC.	100% VILLE	SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS	DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS - SCA	<a href="#">1217711010</a>	ACCORDER QUATRE (4) CONTRATS AUX FIRMES JMV ENVIRONNEMENT INC. POUR LE LOT 1 (121 261,63 \$), ENTREPRENEURS GÉNÉRAL O.M.F. LTÉE POUR LE LOT 2 (157 285,80 \$), ENTREPRENEURS GÉNÉRAL O.M.F. LTÉE POUR LE LOT 3 (389 765,25 \$), ENTREPRENEURS GÉNÉRAL O.M.F. LTÉE POUR LE LOT 4 (293 876,10 \$), POUR LA LOCATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS OPÉRÉS POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DANS UN SITE DE GESTION DES SOLS EXCAVÉS, POUR UNE PÉRIODE DE SEPT (7) MOIS – DÉPENSE TOTALE DE 962 188,78\$ TAXES INCLUSES – APPEL D'OFFRES PUBLIC 21-18967 (11 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1719	2021-09-24	121 262,00 \$
ENTREPRENEURS GÉNÉRAL O.M.F. LTÉE	100% VILLE	SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS	DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS - SCA	<a href="#">1217711010</a>	ACCORDER QUATRE (4) CONTRATS AUX FIRMES JMV ENVIRONNEMENT INC. POUR LE LOT 1 (121 261,63 \$), ENTREPRENEURS GÉNÉRAL O.M.F. LTÉE POUR LE LOT 2 (157 285,80 \$), ENTREPRENEURS GÉNÉRAL O.M.F. LTÉE POUR LE LOT 3 (389 765,25 \$), ENTREPRENEURS GÉNÉRAL O.M.F. LTÉE POUR LE LOT 4 (293 876,10 \$), POUR LA LOCATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS OPÉRÉS POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DANS UN SITE DE GESTION DES SOLS EXCAVÉS, POUR UNE PÉRIODE DE SEPT (7) MOIS – DÉPENSE TOTALE DE 962 188,78\$ TAXES INCLUSES – APPEL D'OFFRES PUBLIC 21-18967 (11 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1719	2021-09-24	840 927,00 \$
VIDOLO EXCAVATIONS LTÉE	100% VILLE	SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT	DIRECTION DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	<a href="#">1218501001</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME VIDOLO EXCAVATIONS LTÉE, POUR LA FOURNITURE ET LE TRANSPORT DE CONTENEURS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES ARRONDISSEMENTS ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE, SAINT-LAURENT ET SAINT-LÉONARD - DÉPENSE TOTALE DE 281 158,12 \$, TAXES INCLUSES (CONTRAT: 218 755 \$ + CONTINGENCES, INDEXATION, AJUSTEMENT DE CARBURANT ET TAXES : 62 403,12 \$) - APPEL D'OFFRES PUBLIC 21-18639 - TROIS (3) SOUMISSIONNAIRES	CE21 1521	2021-09-01	281 158,00 \$
RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.	ENTENTE CADRE RÉPARTITION SELON UTILISATION	SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT	DIRECTION ACQUISITION	<a href="#">1219088002</a>	CONCLURE DOUZE (12) ENTENTES-CADRES AVEC LA FIRME RECYCLAGE NOTRE-DAME INC. POUR LA FOURNITURE DE SITES POUR L'ÉLIMINATION DE RÉSIDUS DE BALAIS DE RUE ET DE DÉPÔTS À NEIGE, POUR UNE DURÉE DE DOUZE (12) MOIS, INCLUANT UNE (1) OPTION DE PROLONGATION DE DOUZE (12) MOIS - MONTANT ESTIMÉ DE L'ENTENTE : 1 128 614,14 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 21-18806 - (3 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1561	2021-09-08	1 128 614,00 \$
LE DEVOIR INC.	100% VILLE	SERVICE DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE ET DES COMMUNICATIONS	DIRECTION IMAGE DE MARQUE ET STRATÉGIES NUMÉRIQUES	<a href="#">1219316001</a>	ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME LE DEVOIR INC ÉTABLISSANT UNE ENTENTE-CADRE POUR LA FOURNITURE D'ESPACES PUBLICITAIRES, AFIN DE PUBLIER EN FRANÇAIS LES AVIS PUBLICS ET LES APPELS D'OFFRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2024 ; INCLUANT DEUX OPTIONS DE RENOUVELLEMENT DE DOUZE (12) MOIS CHACUN. UNE DÉPENSE TOTALE DE 383 250,19 \$ (TAXES INCLUSES) - APPEL D'OFFRES PUBLIC 21-18901 (2 SOUMISSIONNAIRES)	CE21 1628	2021-09-16	383 250,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 16

TOTAL : 4 123 250,00 \$



**04.02**

À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
**29 NOVEMBRE 2021**

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF  
**COMPÉTENCE VILLE**

POUR LA PÉRIODE DU  
**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE - DIVISION QUÉBEC	100% VILLE	SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS	DIRECTION	<a href="#">1213120001</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER NON RÉCURRENT TOTALISANT LA SOMME DE 5 000 \$ À L'ATPA (ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE - DIVISION QUÉBEC) POUR UNE CAMPAGNE QUÉBÉCOISE VISANT LA PROMOTION DES MÉTIERS ET DU DOMAINE EN TRAVAUX PUBLICS	CE21 1851	2021-10-27	5 000,00 \$
1,2,3, GO! ST-MICHEL/FEMMES RELAIS	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	15 310,00 \$
À PORTÉE DE MAINS	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
ACCUEIL AUX IMMIGRANTS DE L'EST DE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	19 990,00 \$
ACCUEIL LIAISON POUR ARRIVANTS (ALPA)	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	14 648,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
APPUYEZ SUR DEMARRER/PRESS START	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
ASSOCIATION RACINES SOCIOCULTURELLES	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	10 000,00 \$
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
ATELIERS L'AQUARIUM ET LE GLOBE	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	10 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES DE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	13 870,00 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE RADISSON	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	5 000,00 \$
CENTRE DE RESSOURCES DE LA TROISIÈME AVENUE	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	15 222,00 \$
CENTRE DE SERVICES ET D'INTÉGRATION DES MINORITÉS CULTURELLES	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	10 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
COLLECTIF DES FEMMES IMMIGRANTES DU QUÉBEC	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	8 784,00 \$
CONCERT'ACTION LACHINE	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
ENSEMBLE POUR LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
ÉVÉNEMENTS PRIMA DANSE	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	15 200,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
INTERGÉNÉRATIONS QUÉBEC	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
J'APPRENDS AVEC MON ENFANT	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
LE MUSÉE MCCORD STEWART	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
LES AMIS DE LA SANTÉ MENTALE (BANLIEUE OUEST)	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	10 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
LES ATELIERS SPEECH	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	8 450,00 \$
MAISON DES FAMILLES DE VERDUN	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	14 550,00 \$
MAISON DES JEUNES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
MISSION COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL/MONTREAL CITY MISSION	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	19 700,00 \$
MISSIONS EXEKO	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
MOIS DE L'HÉRITAGE LATINO-AMÉRICAIN DE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	10 000,00 \$
NAOS JEUNESSE : LA CRÉATIVITÉ EN ACTION !	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	19 984,00 \$



**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
P.A.A.L. PARTAGEONS LE MONDE	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$
PARTAGEONS L'ESPOIR	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	19 735,00 \$
RÉSEAU CITOYEN DE SOLIDARITÉ ICIÉLA	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	19 750,00 \$
SINGA QUEBEC : INNOVATION SOCIALE ET ENRICHISSEMENT CULTURE L AVEC DES RÉFUGIÉS	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	20 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
VILLE EN VERT	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE	DIRECTION	<a href="#">1215970004</a>	ACCORDER 33 SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT LA SOMME DE 537 076 \$ À 33 DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ÉDITION 2021-2022 DU PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL, POUR LE PROJET ET LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE 29 PROJETS DU VOLET 1 DU PROGRAMME ET QUATRE PROJETS DU VOLET 2, DANS LE CADRE DU BUDGET DU BINAM FINANCÉ PAR L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (ENTENTE MIFI-VILLE 2021-2024) ET DU BUDGET DU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1754	2021-09-24	16 883,00 \$
ARCMTL	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$
CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN (CIAC)	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$
COLLECTIF D'ANIMATION L'AUTRE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	19 000,00 \$
ÉCOMUSÉE DU FIER MONDE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
FONDERIE DARLING	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	15 300,00 \$
FONDATION HÉRITAGE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	22 000,00 \$
LES ANCIENNES TROUPES MILITAIRES	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	15 000,00 \$
LES RUGISSANTS	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	45 000,00 \$
MONA	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	25 500,00 \$
MUSÉE AFRO-CANADIEN	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	25 275,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
MUSÉE DU CHÂTEAU DUFRESNE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉLAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$
MUSÉE DES HOSPITALIÈRES	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉLAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$
MUSÉE DE L'IMPRIMERIE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉLAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$
MUSÉE DES ONDES EMILE BERLINER	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉLAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$
PORTRAIT SONORE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉLAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	29 700,00 \$
PRODUCTIONS CHEZ-NOUS (CHASSE-BALCON)	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉLAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
CHÂTEAU RAMEZAY POUR LE REGROUPEMENT DES MUSÉES D'HISTOIRE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	30 000,00 \$
SOEURS DE LA CHARITÉ DE MONTRÉAL (SOEURS GRISES)	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	29 398,00 \$
SOCIÉTÉ POUR LA DANSE TRADITIONNELLE DU QUÉBEC (SPDTQ)	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 513 243\$ (INCLUANT LES FRAIS DE JURY) À 19 PROJETS D'ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PATRIMOINES MONTRÉALAIS: UNE MISE EN VALEUR DANS LES QUARTIERS 2021 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL MCC/VILLE 2018-2021 (EDCM)	CE21 1803	2021-10-06	15 500,00 \$
CITÉ DES ARTS DU CIRQUE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233003</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 25 000\$ À LA CITÉ DES ARTS DU CIRQUE (TOHU) POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ SUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DU CIRQUE. APPROUVER LA CONVENTION À CET EFFET.	CE21 1833	2021-10-20	25 000,00 \$
SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217233004</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 45 000\$ À LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE MONTRÉAL POUR FINALISER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA NOUVELLE PLATEFORME COLLABORATIVE ET DE GESTION DE LA CARTE MUSÉES MONTRÉAL EN 2021. APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET.	CE21 1834	2021-10-20	45 000,00 \$
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES	<a href="#">1217389001</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER, NON RÉCURRENT, DE 19 047 \$, À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ) POUR L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE SPÉCIALISÉE AFIN DE TRAVAILLER À LA CONVERSION DES DONNÉES DU RÉPERTOIRE DES VEDETTES-MATIÈRES (RVM) EN DONNÉES OUVERTES ET LIÉES	CE21 1832	2021-10-20	19 047,00 \$
FONDATION JEAN PAUL RIOPELLE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1217722006</a>	ACCORDER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 50 000 \$ À LA FONDATION JEAN PAUL RIOPELLE POUR LE DÉMARRAGE D'UN PROJET DE MURALE EN HOMMAGE À L'ARTISTE JEAN PAUL RIOPELLE DANS LE CADRE DES CÉLÉBRATIONS DE SON CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET.	CE21 1755	2021-09-24	50 000,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
CAMPUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	100% VILLE	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE - QUALITÉ DE VIE	<a href="#">1217731005</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER NON RÉCURRENT DE 75 000\$ AU CAMPUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SA MISSION SUR 2021 ET APPROUVER UNE CONVENTION À CET EFFET.	CE21 1752	2021-09-24	75 000,00 \$
SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION CINÉMA-FESTIVALS-ÉVÉNEMENTS	<a href="#">1217883001</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 81 582 \$ À LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU POUR PALLIER LES DÉPENSES ENCOURUES SUITE À L'ANNULATION DES WEEK-ENDS DU MONDE AU PARC JEAN-DRAPEAU EN JUILLET 2021	CE21 1536	2021-09-01	81 582,00 \$
L'AUGUSTE THÉÂTRE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION CINÉMA-FESTIVALS-ÉVÉNEMENTS	<a href="#">1217883002</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 90 000 \$ À L'ORGANISME L'AUGUSTE THÉÂTRE POUR LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT NOËL DANS LE PARC QUI SE DÉROULERA À LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN DU 3 DÉCEMBRE AU 24 DÉCEMBRE 2021 INCLUANT AUSSI UNE OFFRE EN LIGNE / APPROUVER LA CONVENTION DE SOUTIEN FINANCIER ET LE PROTOCOLE DE SOUTIEN TECHNIQUE DONT LA VALEUR EST ESTIMÉE À 50 000 \$	CE21 1853	2021-10-27	90 000,00 \$
ÉCOLE D'ÉBÉNISTERIE D'ART DE MONTRÉAL	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	<a href="#">1218080005</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER MAXIMAL ET NON RÉCURRENT DE 25 000 \$ À L'ÉCOLE D'ÉBÉNISTERIE D'ART DE MONTRÉAL POUR RÉALISER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX ÉTUDES DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2018-2021/ANNÉES ANTÉRIEURES. APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION À CET EFFET.	CE21 1835	2021-10-20	25 000,00 \$
BIBLIOTHÈQUE ET CENTRE D'INFORMATIQUE ATWATER	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES	<a href="#">1218301001</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER, NON RÉCURRENT, À MÊME LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT, TOTALISANT LA SOMME DE 52 400 \$, SOIT 24 700 \$ À LA BIBLIOTHÈQUE ET CENTRE D'INFORMATIQUE ATWATER ET 27 700 \$ À LA DIRECTION CHRÉTIENNE INC. « INNOVATION JEUNES » POUR L'ANNÉE 2021. APPROUVER LES DEUX PROJETS DE CONVENTION PRÉVUS À CET EFFET. AUTORISER LA DIRECTRICE DES BIBLIOTHÈQUES À SIGNER LESDITES CONVENTIONS POUR ET AU NOM DE LA VILLE DE MONTRÉAL.	CE21 1852	2021-10-27	24 700,00 \$
DIRECTION CHRÉTIENNE INC.	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES	<a href="#">1218301001</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER, NON RÉCURRENT, À MÊME LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT, TOTALISANT LA SOMME DE 52 400 \$, SOIT 24 700 \$ À LA BIBLIOTHÈQUE ET CENTRE D'INFORMATIQUE ATWATER ET 27 700 \$ À LA DIRECTION CHRÉTIENNE INC. « INNOVATION JEUNES » POUR L'ANNÉE 2021. APPROUVER LES DEUX PROJETS DE CONVENTION PRÉVUS À CET EFFET. AUTORISER LA DIRECTRICE DES BIBLIOTHÈQUES À SIGNER LESDITES CONVENTIONS POUR ET AU NOM DE LA VILLE DE MONTRÉAL.	CE21 1852	2021-10-27	27 700,00 \$

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE**  
**PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	DATE	MONTANT
VIVRE EN VILLE	100% VILLE	SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ	DIRECTION	<a href="#">1218514001</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER NON RÉCURRENT DE 12 500\$ À L'ORGANISME VIVRE EN VILLE DANS LE CADRE DU CINQUIÈME RENDEZ-VOUS COLLECTIVITÉS VIABLES QUI SE TIENDRA LES 6 ET 7 OCTOBRE 2021 / APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1539	2021-09-01	12 500,00 \$
RÉSEAU DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE URBAINE DE MONTRÉAL	100% VILLE	DIRECTION GÉNÉRALE	BUREAU DES RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET MUNICIPALES	<a href="#">1218665004</a>	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 36 000\$ AU RÉSEAU DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE URBAINE DE MONTRÉAL, AFIN D'ASSURER LES FRAIS RELIÉS À LA COORDINATION ET AUX OUTILS DE COMMUNICATION DU RÉSEAU / APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION À CET EFFET	CE21 1678	2021-09-16	36 000,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 65

TOTAL : 1 565 278,00 \$

**04.03**

**À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
29 NOVEMBRE 2021**

**DÉPÔT DES CONTRATS OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES  
(DÉLÉGATION DE POUVOIRS RCE02-004 DU 26 JUIN 2002)**

SELON L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI DES CITÉS ET VILLES

SERVICE CORPORATIFS  
POUR LA PÉRIODE DU  
**1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

LISTE SIMON



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SOCIETE QUEBECOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (SOQUIJ)	1491352	10 SEPT. 2021	LEVEILLE, MARIE-LYNE	AJEF/PAIEMENT DE FACTURE/Affaires civiles - SOQUIJ - Banque de données - Période de consultation 01/08/2021 @ 31/02/2021	Affaires juridiques	Affaires civiles	2 259,77 \$	
SOCIETE QUEBECOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (SOQUIJ)	1496259	08 OCT. 2021	LEVEILLE, MARIE-LYNE	AJEF/PAIEMENT/Banque de données - Période de consultation 01/09/2021 @ 30/09/2021	Affaires juridiques	Affaires civiles	2 229,04 \$	
BETON LECUYER INC.	1492689	20 SEPT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Achat des puisards	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	7 028,92 \$	
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1497592	19 OCT. 2021	MARTEL, DIANE	Commande de lpads et accessoires pour les parcs - Budget Fiche 63, Saillies et Forêt Urbaine	Ahuntsic - Cartierville	Horticulture et arboriculture	2 286,45 \$	
GROUPE SURPRENANT	1487046	18 OCT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Factures Exterminateur	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	4 629,94 \$	
INOLEC	1497018	14 OCT. 2021	RIVARD, THOMAS	Réparation manipulateur de vanne - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	2 030,25 \$	
LAURIN LAURIN (1991) INC.	1496409	12 OCT. 2021	RIVARD, THOMAS	Location de support à poteau - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	4 461,97 \$	
LES ENTREPRISES ETIENNE FORGET INC.	1494956	01 OCT. 2021	BOULIANE, CLAUDE	Réparation du muret au 1951 Louisbourg - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	2 309,72 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1491422	11 SEPT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Réparation d'égout au 11465 rue Laforest, Montréal - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	18 460,00 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1491423	11 SEPT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Réparation d'égout au 9820 rue De Lorimier, Montréal - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	15 729,23 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1492391	16 SEPT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Réparation d'égout au 8746 rue St-Denis, Montréal - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	13 326,17 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1496725	13 OCT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Réparation de drain au 10,540 Avenue Vianney - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	17 827,40 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1497361	18 OCT. 2021	MARTEL, DIANE	Gré-à-Gré pour rétro caveuse aqueduc - Novembre et décembre 2021	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	29 469,99 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1497983	20 OCT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Réparation de drain au 12,200 Rue Saint-Charles - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	14 131,58 \$	
PEPINIERE DOMINIQUE SAVIO LTEE	1464877	27 OCT. 2021	MARTEL, DIANE	Commande d'Arbres été 2021 - Parcs Budget Fiche 63 et Forêt Urbaine	Ahuntsic - Cartierville	Horticulture et arboriculture	4 225,81 \$	
PEPINIERE DOMINIQUE SAVIO LTEE	1464877	16 SEPT. 2021	MARTEL, DIANE	Commande d'Arbres été 2021 - Parcs Budget Fiche 63 et Forêt Urbaine	Ahuntsic - Cartierville	Horticulture et arboriculture	16 060,31 \$	
PEPINIERES Y. YVON AUCLAIR ET FILS	1498989	26 OCT. 2021	MARTEL, DIANE	Commande d'arbres en prévision des plantations 2022 - Budget Fiche 63 et Forêt Urbaine	Ahuntsic - Cartierville	Horticulture et arboriculture	5 774,31 \$	
RECY-BETON INC	1491788	25 SEPT. 2021	PAQUIN, DOMINIQUE	Fourniture de services de sites pour valorisation de la pierre, du roc, du béton, de l'asphalte, de granulats, de brique et de gravier - Entente 1476372 - DA216987001	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	15 695,63 \$	
S. DESORMIERS EXCAVATION INC.	1492801	20 SEPT. 2021	BOULIANE, CLAUDE	Travaux d'urgence afin de réparer l'entrée d'eau endommagée par la ville de Montréal	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$	
S. DESORMIERS EXCAVATION INC.	1493262	22 SEPT. 2021	BOULIANE, CLAUDE	Réparation de service au 11781 Bois de Boulogne - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$	
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES	1490741	07 SEPT. 2021	BOULIANE, CLAUDE	Bonnet de vanne 6" et bouchon en laiton - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	2 441,48 \$	
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES	1496450	12 OCT. 2021	RIVARD, THOMAS	Achat d'un bonnet de vanne complet - Aqueduc	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	2 514,98 \$	
9265-9184 QUEBEC INC.	1493331	22 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	Aménagement extérieur-Terre-plein central (boul. Les Galeries d'Anjou / Beaubien). Le tout selon la soumission du 20 septembre 2021	Anjou	Réseaux d'égout	5 249,37 \$	
BF-TECH INC.	1451625	25 SEPT. 2021	RAYMOND, CAROLINE	BCO-ANJ-2021-TP - Réparation de bornes d'incendie	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	7 349,12 \$	
DRAINAGE QUEBECOIS	1451485	25 SEPT. 2021	RAYMOND, CAROLINE	BCO-ANJ-2021-TP - Service de débouchage d'égouts et inspection par caméra	Anjou	Réseaux d'égout	6 299,25 \$	
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC	1496127	08 OCT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	Installation de Clôtures. Le tout selon la soumission 01-027694 datée du 5 octobre 2021	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	4 440,97 \$	
ENGLOBE CORP.	1493627	23 SEPT. 2021	DUSSAULT, MARC	Englobe Corp. traitement et valorisation des sols contaminés de type BC Avec Odeur	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	23 359,28 \$	1399594
ENVIROSERVICES INC	1464308	25 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-ANJ-2021-TP - Analyse de sol	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	5 249,37 \$	1408088
GORL'EAU INC.	1451483	25 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-ANJ-2021-TP - Service de localisation de conduites et fuites d'eau	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$	
GROUPE SANYVAN INC.	1491192	09 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	Services de débouchage d'égout combiné et hydro excavation	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	7 014,58 \$	
GROUPE SANYVAN INC.	1493498	23 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	Services de débouchage d'égout combiné-disposition du liquide contaminé	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	3 295,34 \$	
LAFARGE CANADA INC	1451357	30 OCT. 2021	DUSSAULT, MARC	BCO-ANJ-2021-TP achat de pierre con cassé	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	4 961,46 \$	1402405
LAFARGE CANADA INC	1451357	25 SEPT. 2021	DUSSAULT, MARC	BCO-ANJ-2021-TP achat de pierre con cassé	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	1 364,84 \$	1402405

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES PIERRES ST-LEONARD LTEE	1451481	30 OCT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-ANJ-2021-TP - Ciment pour aqueduc	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	22 362,34 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1482370	17 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-2021 ANJ Location d'une camionnette pour 3 mois 1/2.	Anjou	Réseaux d'égout	5 663,03 \$	
LOISELLE INC.	1459385	07 SEPT. 2021	DUSSAULT, MARC	BCO-ANJ-2021-TP traitement et valorisation de sol contaminés de type AB	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	29 191,31 \$	1402167
LOISELLE INC.	1459385	30 OCT. 2021	DUSSAULT, MARC	BCO-ANJ-2021-TP traitement et valorisation de sol contaminés de type AB	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	46 058,02 \$	1402167
REAL HUOT INC.	1453841	25 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-ANJ-2021-TP - Achat de pièce d'aqueduc	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	4 724,44 \$	
RECY-BETON INC	1454324	03 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-ANJ-2021-TP - Service de traitement/valorisation de matériaux de construction (résidus d'asphalte et de béton) - Entente 1358328	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	1 377,53 \$	1358328
RECY-BETON INC	1454324	25 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-ANJ-2021-TP - Service de traitement/valorisation de matériaux de construction (résidus d'asphalte et de béton) - Entente 1358328	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	10 047,36 \$	1358328
RMT EQUIPEMENT INC	1492416	17 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	Achat et l'installation d'une balance de camion. Le tout selon la soumission 2021-16599 datée du 16 septembre 2021.	Anjou	Réseaux d'égout	3 947,53 \$	
SANIVAC	1492220	29 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	Camion hydro combiné vaccum/pression 1 opérateur accompagné d'un aide-opérateur.	Anjou	Réseaux d'égout	8 022,76 \$	
SANIVAC	1492220	22 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	Camion hydro combiné vaccum/pression 1 opérateur accompagné d'un aide-opérateur.	Anjou	Réseaux d'égout	5 774,31 \$	
SCIAGE DE BETON ST-LEONARD LTEE	1453838	30 OCT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO-ANJ-2021-TP - Sciage de béton et asphalte lors de fuite d'eau et autres	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	4 482,32 \$	
VERMEER CANADA INC.	1472835	24 SEPT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO- ANJ 2021-TP- Location d'une dessoucheuse	Anjou	Horticulture et arboriculture	43,49 \$	
VERMEER CANADA INC.	1472835	15 OCT. 2021	BOISVERT, CHANTAL	BCO- ANJ 2021-TP- Location d'une dessoucheuse	Anjou	Horticulture et arboriculture	2 362,22 \$	
ACCESSOIRES OUTILLAGE LIMITEE	1493738	28 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-BROSSE DE COTE, DESHERBAGE, POUR BALAI BUCHER	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	41,99 \$	
AEROCHEM INC.	1495884	25 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - NETTOYEUR)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	87,07 \$	
AREO-FEU LTEE	1491409	14 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - BOUT D'ECHELLE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	209,97 \$	
CADEL	1492177	17 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - ESSUIE GLACE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$	
CERTIFLO INC.	1492180	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - JOINT A ROTULE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	104,99 \$	
COMMUNICATIONS TREMBLAY-MENARD INC.	1495773	15 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ETIQUETTE, PLASTIQUE MULTI-USAGE, VERT, IDENTIFICATION DE CABLE, FEUX DE CIRCULATION	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	78,74 \$	
CONSTRUCTION DJL INC	1492646	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BARIL/205 L, EMULSION DE BITUME, LIANT D'ACCROCHAGE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	209,97 \$	
CONSTRUCTION DJL INC	1496380	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BARIL/205 L, EMULSION DE BITUME, LIANT D'ACCROCHAGE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	183,73 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1490542	07 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE DICKSON - LAME BEAUDOIN	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1492152	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAMES, SABOT)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1493054	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAMES)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1493273	24 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAME)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	1490963	09 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-LAME CHASSE-NEIGE EDF	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	157,48 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	1493049	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PATINS & SABOTS)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	157,48 \$	
ENTREPRISE PREMONT INC.	1490141	02 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOITE/30, MASQUE CHIRURGICAL JETABLE AVEC FENETRE TRANSPARENTE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	52,49 \$	
EP MONTRÉAL	1490544	07 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE DICKSON - FILTRE A TRANSMISSION	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	31,50 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	1493058	24 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - GUIDE PARE CHOC)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	18,90 \$	
FERRONNERIE BRONX	1491515	16 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BLOC EN BOIS, PIN ROUGE, BRUT	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	52,49 \$	
FERRONNERIE BRONX	1493325	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VER-MUNI / REAPPRO (INVENTAIRE - CONTREPLAQUÉ)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	52,49 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
FERRONNERIE BRONX	1494915	04 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP LACHINE - FE/3/4" X 4' X 8',CONTRE-PLAQUE,B.C.F.,BON 1 COTE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	52,49 \$	
J.A. LARUE INC	1492183	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - COUTEAU)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	110,06 \$	
J.A. LARUE INC	1493077	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PATIN)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	158,88 \$	
J.A. LARUE INC	1493702	29 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PALETTE SOUFFLEUSE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	166,69 \$	
J.A. LARUE INC	1496307	14 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP DICKSON - GRATTOIR (SCRAPER) POUR SOUFFLEUSE EN CAOUTCHOUC, LARUE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	111,47 \$	
J.A. LARUE INC	1497381	25 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	317,01 \$	
J. RENE LAFOND INC.	1498966	27 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP PIERREFONDS - ROULEMENT PIVOTANT DE GOUPILLE DE CYLINDRE DE DIRECTION,REFROIDISSEUR INTERMEDIAIRE "RADIATEUR HUILE",RESSORT DE RAPPEL	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	20,95 \$	
LA CORPORATION BOSCH REXROTH CANADA	1494433	04 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-COIL,PROPORTIONNEL,NOIR,VALVE M4-FTDRE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	21,00 \$	
LAROSE & FILS LTEE	1491512	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CONTENANT,50 SERVIETTE,ESSUIE-MAIN,JETABLE,PRE-HUMECTE,WYPALL	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	6,30 \$	
LECUYER & FILS LTEE	1494637	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPRO (INVENTAIRE - AQUEDUC)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	530,19 \$	
LES ARTISANS DU TEXTILE INC.	1496394	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - DRAPEAU EN NYLON AVEC EMBLEME VILLE DE MONTRÉAL	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	26,25 \$	
LES BETONS LONGUEUIL (1982) INC.	1494732	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VER-MUNI / REAPPRO (INVENTAIRE - BASE DE BETON)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	629,92 \$	
LES BETONS LONGUEUIL (1982) INC.	1495612	08 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-BASE,BETON,LAMPADAIRE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	629,92 \$	
LES ENTREPRISES ALPHA PEINTURECO 1975 LTEE	1494620	05 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - REUSINE* FUT CONIQUE ROND DE 4.6M (15 PIEDS) EN ACIER GALVANISE,SANS PRISE DE COURANT,SANS CAPUCHON	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	136,48 \$	
LES INDUSTRIES WIPECO INC.	1495320	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CHIFFON)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	57,74 \$	
LES PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	1497972	21 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	83,99 \$	
LES PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	1497972	25 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	41,99 \$	
LINDE CANADA INC.	1495874	08 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - CYLINDRE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	38,55 \$	
METALLURGIE CASTECH INC.	1466168	24 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVERCLE,ACIER,BORNE,ARPENTAGE & CROCHET,COUVERCLE,BORNE,ARPENTAGE D-581 USINE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	110,24 \$	
METALLURGIE CASTECH INC.	1466168	22 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVERCLE,ACIER,BORNE,ARPENTAGE & CROCHET,COUVERCLE,BORNE,ARPENTAGE D-581 USINE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	105,00 \$	
METALLURGIE CASTECH INC.	1491529	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVERCLE,ACIER,BORNE,ARPENTAGE & CROCHET,PATRON CM-89,NON USINE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	105,00 \$	
ONOMAT CANADA INC.	1496930	15 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - OUTIL,POSE,TELESCOPIQUE,PUBLI-ADAPT	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	83,99 \$	
PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	1490971	09 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PROTECTEUR ET LAME CHASSE-NEIGE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	188,98 \$	
PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	1491096	13 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PIECE LAROCHELLE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	125,98 \$	
PRACTICA LTD	1492686	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 2000,SAC,SELLE,CHIEN,100% BIODEGRADABLE 14 1/2' X 8"	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	161,99 \$	
QUALITY SPORT LTD	1490589	09 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE VERDUN-CHANDAIL LOGO VILLE DE MTL	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	41,99 \$	
QUALITY SPORT LTD	1490789	08 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPRO (INVENTAIRE - CHANDAILS)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	36,75 \$	
QUALITY SPORT LTD	1491532	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CHANDAIL,T-SHIRT,HOMME,GRIS,LOGO VILLE DE MTL	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	41,99 \$	
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1491708	07 OCT. 2021	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	commande huile en vrac	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	19,71 \$	
SECURITE LANDRY INC	1492022	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - LAME,RECHANGE,SCIE,SCIE ET ETUI,EMONDAGE,LAME COURBE,BOTTINE,SECURITE,8"	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	31,50 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
S&E EXPERTS INFONUAGIQUE INC.	1470319	05 OCT. 2021	GAUTHIER, DEAN	Service de l'approvisionnement -Acquisition d'une solution informatique de type CRM pour la gestion des questions ou demandes reçues par courriel "Guichet unique" - 2021	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	75 955,31 \$	
SIGNAL SERVICES INC	1496476	15 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PANNEAU DE VITESSE ET POTEAU	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	104,99 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1490130	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TETE AJUSTABLE EN FONTE POUR BOITE DE VANNE EN COMPOSITE,SELLETTE UNIVERSELLE EN PVC POUR EGOUT	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	73,49 \$	
TECHNO FEU INC	1490158	02 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP VIAU - BOYAU DE REFRROIDISSEMENT,ENTRE THERMOSTAT,LAMPE STROBOSCOPIQUE ROUGE,CAPTEUR,NIVEAU HUILE SERVO-DIRECTION	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	21,00 \$	
TECHNO FEU INC	1490920	14 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	78,74 \$	
TECHNO FEU INC	1491490	14 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	47,24 \$	
TECHNO FEU INC	1492736	22 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	21,00 \$	
TECHNO FEU INC	1494060	29 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	36,75 \$	
TECHNO FEU INC	1494406	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES - CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	36,75 \$	
TECHNO FEU INC	1495211	05 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	36,75 \$	
TECHNO FEU INC	1497488	19 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - ACHAT PIÈCES CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	36,75 \$	
TECHNO FEU INC	1497507	19 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	47,24 \$	
TECHNO FEU INC	1497943	27 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMIONS INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	47,24 \$	
TECHNO FEU INC	1499256	29 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	47,24 \$	
TENCO INC.	1493080	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - TOURNIQUET ET VERIN)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	62,99 \$	
VENTE DE PIECES DE BALAIS SPS INC.	1492189	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - JOINT TURBINE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$	
VENTE DE PIECES DE BALAIS SPS INC.	1498593	25 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRE MADVAC)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	21,00 \$	
VICROC INC.	1491920	30 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAME)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	188,98 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	1491758	16 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-LAME ET ECROU CHASSE-NEIGE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	192,45 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	1496540	15 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-ECROU ET VERIN DE PELLE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	124,37 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495645	12 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-TUYAU EGOUTS PVC	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	78,74 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496316	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - SELLETTE UNIVERSELLE EN PVC POUR EGOUT	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	78,74 \$	
AB EXPRESS-MERCIER	1498949	26 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP PIERREFONDS - 90 GANT JETABLE,NITRILE,X-GRAND,50 GANT,LATEX,BLEU,EPAIS,STYLE,CHIRURGIEN	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 013,14 \$	
ACCESSOIRES OUTILLAGE LIMITEE	1493738	24 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-BROSSE DE COTE, DESHERBAGE, POUR BALAI BUCHER	Bilan	Matériel roulant	4 403,18 \$	
AEROCHEM INC.	1495884	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - NETTOYEUR)	Bilan	Entretien et nettoyage	2 725,79 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1490115	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TUYAU EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	8 961,73 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1491507	29 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - Future entente mois de décembre début janvier 2022 - D67M PREMIER,BORNE FONTAINE, 7',1,ROBINET-VANNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	71 701,56 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1491507	13 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - Future entente mois de décembre début janvier 2022 - D67M PREMIER,BORNE FONTAINE, 7',1,ROBINET-VANNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	20 236,34 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1491712	14 SEPT. 2021	TOMA, EMIL	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE POUR BORNE-FONTAINE * Relance	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 060,39 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1492001	15 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ROBINET-VANNE,RALLONGE POUR BOITE DE SERVICE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	9 289,30 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1492814	21 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - COUDE ET REDUCTEUR)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 471,33 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1493050	21 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - CAOUTCHOUC PURGEUR ITEM #23 & RIVET ITEM #22,BOITE DE SERVICE,MANCHON DE TRANSITION EN FONTE RECOUVERT D'EPOXY	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	6 131,27 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1493050	29 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - CAOUTCHOUC PURGEUR ITEM #23 & RIVET ITEM #22,BOITE DE SERVICE,MANCHON DE TRANSITION EN FONTE RECOUVERT D'EPOXY	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	13 536,30 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1493050	22 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - CAOUTCHOUC PURGEUR ITEM #23 & RIVET ITEM #22,BOITE DE SERVICE,MANCHON DE TRANSITION EN FONTE RECOUVERT D'EPOXY	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	8 692,96 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1493572	25 SEPT. 2021	ROY, GUY	Réap LaSalle	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 412,09 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1494413	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUDE,MANCHON D'INSERTION EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 547,95 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1494768	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - COLLET DE RETENUE)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 055,16 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1494792	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - MANCHON)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	5 039,40 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1494832	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOUCHON PENTAGONAL POUR BOITE DE SERVICE,TUYAU EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 230,99 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1495101	04 OCT. 2021	BRISEBOIS, LUC	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-D67M PREMIER,BORNE FONTAINE,	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 464,59 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1495256	04 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ROBINET DE PRISE A BILLE "QUICK",ENTREE FILETE MALE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	14 435,78 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1495770	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TUYAU EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	13 667,80 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1496364	15 OCT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - ROBINET-VANNE,CRAPAUD MECANIQUE POUR AQUEDEC,TUYAU EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	9 407,40 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1496364	12 OCT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - ROBINET-VANNE,CRAPAUD MECANIQUE POUR AQUEDEC,TUYAU EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	13 228,85 \$	
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1496838	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ROBINET-VANNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	9 990,45 \$	1494809
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1497777	19 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ROBINET-VANNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	17 995,85 \$	1494809
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1498274	21 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ROBINET-VANNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 283,49 \$	1494809
ALFAGOMMA CANADA INC.	1494497	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 1 1/2" X 50",BOYAU,INCENDIE,CAOUTCHOUC,RACCORD PYROLITE,NPSH	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	6 374,84 \$	
ALFAGOMMA CANADA INC.	1496378	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TAPIS,CAOUTCHOUC NOIR,8 CORRUGATIONS	Bilan	Entretien et nettoyage	3 433,09 \$	
ALFAGOMMA CANADA INC.	1496918	14 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOYAU,INCENDIE,CAOUTCHOUC,RACCORD PYROLITE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 225,73 \$	
ALL TAPE DISTRIBUTION	1494498	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 3" X 1000", RUBAN BARRICADE "DANGER",JAUNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 943,01 \$	
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1479376	24 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - SALOPETTE D'HIVER DOUBLE,ORANGE HAUTE VISIBILITE,MANTEAU D'HIVER DOUBLE,5 EN 1,ORANGE HAUTE VISIBILITE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	63 666,32 \$	1355171
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1491509	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVRE-CHAUSSURE,NYLON,GILET,VESTE,SECURITE,ARPENTEUR,ORANGE HAUTE VISIBILITE,PANTALON DENIM "JEANS", EXTENSIBLE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	5 421,87 \$	
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1492006	15 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - SALOPETTE D'HIVER DOUBLE,ORANGE HAUTE VISIBILITE,MANTEAU,PARKA,HIVER,3 EN 1,NOIR	Bilan	Vêtement et équipement de travail	22 133,74 \$	1355171
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1493755	24 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVRE-CHAUSSURE,NYLON,HAUTEUR 15"	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 138,92 \$	
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1493912	27 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - SEMELLE FLEXIBLE,ANTI-DERAPANTE,FLEXIBLE JUSQU'A -40°	Bilan	Vêtement et équipement de travail	7 424,69 \$	
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1497873	20 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVRE-CHAUSSURE,NYLON,HAUTEUR 15	Bilan	Vêtement et équipement de travail	4 185,22 \$	
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1499709	30 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GILET,VESTE,SECURITE,HOMME,DEVANT A FERMETURE ECLAIR,SEMELLE FLEXIBLE, ANTI-DERAPANTE, JUSQU'A -40 DEGREE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 576,71 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1495390	05 OCT. 2021	HUARD, FRANCOIS	Commande fin d'année Aquatique	Bilan	Énergie et produit chimique	1 312,34 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1495390	05 OCT. 2021	HUARD, FRANCOIS	Commande fin d'année Aquatique	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 280,34 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1495390	05 OCT. 2021	HUARD, FRANCOIS	Commande fin d'année Aquatique	Bilan	Transport et entreposage	734,91 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1495390	05 OCT. 2021	HUARD, FRANCOIS	Commande fin d'année Aquatique	Bilan	Culture, sport et loisir	3 307,11 \$	
AREO-FEU LTEE	1491409	10 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - BOUT D'ECHELLE)	Bilan	Matériel roulant	3 243,11 \$	
ARMAND SIGNORI AUTO RADIATEUR INC.	1493911	27 SEPT. 2021	DESJARDINS, LOUISE	VÉRIFIER ET RÉPARER RADIATEUR ET RÉSERVOIR À CARBURANT POUR CAMION INCENDIE	Bilan	Matériel roulant	3 920,52 \$	
ATELIERS B.F.R. INC.	1491989	15 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	bras python 5000 modifié 303-16663	Bilan	Matériel roulant	2 913,40 \$	
ATELIERS DE RADIATEURS BERNARD INC.	1499220	27 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	RADIATEUR,RECONDITIONNE,BOMBARDIER	Bilan	Matériel roulant	2 262,48 \$	
BATTERIES DIXON INC.	1490922	08 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - BATTERIE)	Bilan	Matériel roulant	2 691,78 \$	1349699
BATTERIES DIXON INC.	1495711	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BATTERIES)	Bilan	Matériel roulant	3 400,02 \$	1349704
BATTERIES DIXON INC.	1495789	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - BATTERIE)	Bilan	Matériel roulant	2 720,02 \$	1349699
BATTERIES DIXON INC.	1498080	21 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BATTERIE)	Bilan	Matériel roulant	4 306,69 \$	1349699
BATTERIES DIXON INC.	1498860	26 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - BATTERIE)	Bilan	Matériel roulant	2 720,02 \$	1349699
BETONEL	1494165	28 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VER-MUNI / REAPPRO (INVENTAIRE - PEINTURE)	Bilan	Construction	2 431,24 \$	
BMR DETAIL S.E.C.	1493743	05 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap LaSalle	Bilan	Environnement et nature	2 576,39 \$	
BRIDGESTONE CANADA INC.	1492044	15 SEPT. 2021	CHRETIEEN, NORMAND	PNEU RECHAPE RÉAPPRO. INVENTAIRE DICKSON	Bilan	Matériel roulant	4 875,83 \$	
BRIDGESTONE CANADA INC.	1492937	21 SEPT. 2021	ROY, LYNE	PNEU RECHAPE RÉAPPRO. INVENTAIRE DICKSON	Bilan	Matériel roulant	2 938,77 \$	
BRIDGESTONE CANADA INC.	1494167	28 SEPT. 2021	ROY, LYNE	PNEU RECHAPE RÉAPPRO. INVENTAIRE DICKSON	Bilan	Matériel roulant	3 099,42 \$	
BRIDGESTONE CANADA INC.	1497607	19 OCT. 2021	ROY, LYNE	PNEU RECHAPE REAPPRO. INVENTAIRE DICKSON	Bilan	Matériel roulant	2 247,99 \$	
BRIDGESTONE CANADA INC.	1499229	27 OCT. 2021	ROY, LYNE	PNEU RECHAPE REAPPRO. INVENTAIRE DICKSON	Bilan	Matériel roulant	2 761,72 \$	
BRIDGESTONE CANADA INC.	1499400	28 OCT. 2021	ROY, LYNE	PNEU RECHAPE RÉAPPRO. INVENTAIRE DICKSON	Bilan	Matériel roulant	4 076,62 \$	
BUNZL SECURITE	1491511	25 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVRE-LUNETTE,SECURITE,MONTURE AJUSTABLE UNIVERSELLE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 932,83 \$	
BUNZL SECURITE	1492009	16 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CASQUE PROTECTEUR,ORANGE,CSA Z94.1-05	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 633,69 \$	
BUNZL SECURITE	1492009	15 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CASQUE PROTECTEUR,ORANGE,CSA Z94.1-05	Bilan	Vêtement et équipement de travail	741,55 \$	
CADEL	1492177	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - ESSUIE GLACE)	Bilan	Matériel roulant	2 246,94 \$	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	1494116	27 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRE)	Bilan	Matériel roulant	2 009,96 \$	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	1497832	20 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRE)	Bilan	Matériel roulant	2 323,79 \$	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	1498858	26 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	80,88 \$	1456249
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	1498858	27 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	2 245,47 \$	
CENTRE DU CAMION BOUCHERVILLE INC.	1493690	28 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - ROUE)	Bilan	Matériel roulant	2 431,47 \$	
CERTIFLO INC.	1492180	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - JOINT À ROTULE)	Bilan	Matériel roulant	4 907,37 \$	
CHAUSSURES BELMONT INC	1491363	10 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,8",SOULIER DE SECURITE SPORT EN TISSUS SYNTHETIQUE,BOTTINE DE TRAVAIL 8" POUR FEMME	Bilan	Vêtement et équipement de travail	11 345,09 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1491815	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,8"	Bilan	Vêtement et équipement de travail	9 287,75 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1491818	14 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - BOTTE,SECURITE,CAOUTCHOUC,HAUT.13",COUVRE-CHAUSSURE,NYLON,TOUTE SAISON,BOTTE SECURITE 8"	Bilan	Vêtement et équipement de travail	128 742,08 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1492050	15 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CRAMPON,GLACE,AMOVIBLE,MOYEN,CRAMPON,GLACE,AMOVIBLE,X-LARGE,SEMELLE FLEXIBLE, ANTI-DERAPANTE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 210,73 \$	
CHAUSSURES BELMONT INC	1493682	23 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	SOUPLIER DE SECURITE EN CUIR NOIR, DIELECTRIQUE HOMME 10,5 EEE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	4 215,14 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1494804	30 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,HAUT. 8",TAN,BOTTINE DE TRAVAIL, 8",FEMME	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 268,55 \$	1431934

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CHAUSSURES BELMONT INC	1496842	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,8"	Bilan	Vêtement et équipement de travail	6 477,94 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1497782	19 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,HAUT. 6",NOIR,BOTTINE DE SECURITE NOIRE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 193,50 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1498277	21 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,HAUT. 6",SOULIER DE SECURITE SPORT EN TISSUS SYNTHETIQUE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 934,99 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1498973	26 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,HAUT. 8",TAN,SOULIER DE SECURITE EN CUIR NOIR,SOULIER DE SECURITE SPORT EN TISSUS SYNTHETIQUE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	5 022,50 \$	1431934
CHAUSSURES BELMONT INC	1499686	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOTTINE,SECURITE,HAUT.8",SOULIER DE SECURITE EN CUIR NOIR	Bilan	Vêtement et équipement de travail	4 743,25 \$	1431934
CLEMENT HYDRAULITECH INC.	1493158	22 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-CYLINDRE GOHIER	Bilan	Matériel roulant	2 822,25 \$	
COMMUNICATIONS TREMBLAY-MENARD INC.	1495773	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ETIQUETTE,PLASTIQUE MULTI-USAGE,VERT.IDENTIFICATION DE CABLE,FEUX DE CIRCULATION	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 937,03 \$	
CONFIAN	1487083	20 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - GANT EN CUIR DE VACHE,GANT DOUBLE FLANELLE,GANT DE CHAUFFEUR	Bilan	Vêtement et équipement de travail	4 394,35 \$	1486876
CONFIAN	1487083	14 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - GANT EN CUIR DE VACHE,GANT DOUBLE FLANELLE,GANT DE CHAUFFEUR	Bilan	Vêtement et équipement de travail	12 194,09 \$	1486876
CONFIAN	1491364	10 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GANT CUIR VACHE,NON DOUBLE,DOS COTON PROTECTEUR CUIR	Bilan	Vêtement et équipement de travail	4 144,91 \$	1486876
CONFIAN	1492562	17 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GANT,NYLON POLYURETHANE,HAUTE DEXTERITE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	12 472,51 \$	1486876
CONFIAN	1494340	28 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - GANT,TRICOT,PAUME ENDUIT PVC, MOUSSE,HAUTE DEXTERITE,GANT,TRICOT NYLON, DOUBLE COUCHE MOLLETON,ENDUIT PVC	Bilan	Vêtement et équipement de travail	46 920,09 \$	
CONFIAN	1494431	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GANT,NYLON POLYURETHANE,HAUTE DEXTERITE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 326,00 \$	1486876
CONFIAN	1497783	19 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GANT ARMORTUFF,ENDUIT DE NITRILE,POIGNET TRICOT BLEU,GANT,NYLON POLYURETHANE,GANT,TRAVAIL,NON DOUBLE,TRICOT	Bilan	Vêtement et équipement de travail	6 527,80 \$	1486876
CONFIAN	1498278	21 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GANT,CUIR DE MOUTON,GANT,TRAVAIL,NON DOUBLE,TRICOT,PAUME COUVERTE CAOUTCH	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 222,69 \$	1486876
CONFIAN	1499687	29 OCT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - GANT CUIR VACHE,NON DOUBLE,DOS COTON PROTECTEUR CUIR,GANT,NITRILE,26",JAUNE,DOUBLE TRICOT,GANT,NYLON POLYURETHANE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	28 757,34 \$	1486876
CONSTRUCTION DJL INC	1492646	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BARIL/205 L,EMULSION DE BITUME,LIANT D'ACCROCHAGE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 351,72 \$	
CONSTRUCTION DJL INC	1496380	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BARIL/205 L,EMULSION DE BITUME,LIANT D'ACCROCHAGE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 351,72 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1490542	03 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE DICKSON -LAME BEAUDOIN	Bilan	Matériel roulant	3 044,64 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1492152	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAMES, SABOT)	Bilan	Matériel roulant	8 256,21 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1493054	21 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAMES)	Bilan	Matériel roulant	3 356,45 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1493273	22 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAME)	Bilan	Matériel roulant	5 778,51 \$	
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1497841	20 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	LAME,1" X 8" X 23 3/4",BORD TRANCHANT,CHASSE-NEIGE,MODELE 12-44HD	Bilan	Matériel roulant	3 011,04 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1497931	29 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Bilan	Construction	94,91 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1497931	20 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Bilan	Construction	2 328,34 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1497931	20 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Bilan	Énergie et produit chimique	23,27 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1497931	20 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	525,46 \$	
ELECTROMEGA LTEE	1495670	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PIEDESTAL EN ALUMINIUM POUR COFFRET TECHNO-HYBRIDE POUR INSTALLATION SUR SOCLE DE BETON, FINI PONDRE DE POLYESTER CUITE, NOIR TEXTURE, RAL 9005, SELON LE DESSIN DN-4304	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	6 581,14 \$	1402964
EMBALLAGES JEAN CARTIER INC.	1497517	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - GANTS)	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 225,32 \$	
EMBALLAGES JEAN CARTIER INC.	1497802	19 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - GANTS)	Bilan	Vêtement et équipement de travail	6 358,05 \$	
ENERGERE INC.	1487019	01 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE COLBERT-NOEUD INTELLIGENT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 265,11 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	1490963	09 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-LAME CHASSE-NEIGE EDF	Bilan	Matériel roulant	3 460,39 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	1493049	21 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PATINS & SABOTS)	Bilan	Matériel roulant	4 939,62 \$	
ENTREPRISE PREMONT INC.	1490141	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOITE/30, MASQUE CHIRURGICAL JETABLE AVEC FENETRE TRANSPARENTE	Bilan	Sécurité et santé	3 659,86 \$	
ENVELOPPE LAURENTIDE INC	1479452	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ENVELOPPES BRUNE,12"X16",TROUE,COURRIER,INTER,PAPIER RECYCLE	Bilan	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	2 709,22 \$	
EP MONTREAL	1490544	03 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE DICKSON -FILTRE A TRANSMISSION	Bilan	Matériel roulant	2 230,46 \$	
EP MONTREAL	1497806	19 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRE)	Bilan	Matériel roulant	2 230,46 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1490314	03 SEPT. 2021	PAIEMENT-POIRIER, ROXANNE	REAPP INVENTAIRE DICKSON-CHENILLE SOUPLE DE CAOUTCHOUC HD /PIECE PRINOTH	Bilan	Matériel roulant	27 685,62 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1490570	07 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE DICKSON -PIECE PRINOTH	Bilan	Matériel roulant	13 842,81 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1490581	08 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE VERDUN-PIECE PRINOTH	Bilan	Matériel roulant	5 537,12 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1492181	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PIECE BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	4 743,76 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1492650	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	3 214,44 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1493136	22 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE PRINOTH	Bilan	Matériel roulant	2 578,27 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1493564	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	224,04 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1493564	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	5 299,98 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1494690	30 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	5 316,96 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1495402	05 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	13 623,24 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1495701	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VER-MÉCA / REAPPRO (INVENTAIRE - CHENILLE)	Bilan	Matériel roulant	5 537,12 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1495814	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	2 138,22 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1495999	07 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	4 327,26 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1497534	19 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	AJUSTEUR,CHENILLE,HYDRAULIQUE	Bilan	Matériel roulant	3 324,31 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1498506	25 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - SILENCIEUX,	Bilan	Matériel roulant	2 735,83 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1498506	22 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - SILENCIEUX,	Bilan	Matériel roulant	20,69 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1498855	26 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	7 773,78 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1499500	28 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - BOMBARDIER)	Bilan	Matériel roulant	3 007,72 \$	1483436
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1499660	29 OCT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - CHENILLE)	Bilan	Matériel roulant	23 094,63 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	1493058	24 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - GUIDE PARE CHOC)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 288,73 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	1493058	21 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - GUIDE PARE CHOC)	Bilan	Matériel roulant	1 091,87 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	1499182	27 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	CYLINDRE,HYDRAULIQUE,BENNE,EPANDEUR GOHIER	Bilan	Matériel roulant	1 162,21 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	1499182	28 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	CYLINDRE,HYDRAULIQUE,BENNE,EPANDEUR GOHIER	Bilan	Matériel roulant	1 162,21 \$	
FERRONNERIE BRONX	1491515	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BLOC EN BOIS,PIN ROUGE, BRUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	8 524,98 \$	
FERRONNERIE BRONX	1493325	22 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VER-MUNI / REAPPRO (INVENTAIRE - CONTREPLAQUÉ)	Bilan	Construction	9 543,36 \$	
FERRONNERIE BRONX	1494915	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP LACHINE - FE/3/4" X 4' X 8',CONTRE-PLAQUE,B.C.F.,BON 1 COTE	Bilan	Construction	2 401,59 \$	
FERTILEC LTEE	1492680	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PINCE,REBUT,32"	Bilan	Outils et machinerie	5 921,29 \$	
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTEE	1492011	17 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PRISE DE COURANT,FEMELLE,JAUNE,LAMPE,POCHE,MINI-MAGLITE,DEL,2 PILES "AA" INCLUSES	Bilan	Outils et machinerie	1 957,81 \$	
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTEE	1492011	17 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PRISE DE COURANT,FEMELLE,JAUNE,LAMPE,POCHE,MINI-MAGLITE,DEL,2 PILES "AA" INCLUSES	Bilan	Construction	1 259,64 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTEE	1499714	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ATTACHE CABLE «TY-RAP»,PILE SECHE,ALCALINE,DENUDEUSE A FIL	Bilan	Construction	4 451,46 \$	
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTEE	1499714	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ATTACHE CABLE «TY-RAP»,PILE SECHE,ALCALINE,DENUDEUSE A FIL	Bilan	Énergie et produit chimique	749,61 \$	
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTEE	1499714	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ATTACHE CABLE «TY-RAP»,PILE SECHE,ALCALINE,DENUDEUSE A FIL	Bilan	Outils et machinerie	942,89 \$	
FUTECH MONTREAL INC.	1499605	28 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - CAPTEUR)	Bilan	Matériel roulant	6 174,81 \$	
GELPAC POLY INC.	1491523	16 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - 50,SAC,ORDURE,35 X 50,NOIR, 4 MIL., XXXX-FORT	Bilan	Environnement et nature	26 305,67 \$	
GELPAC POLY INC.	1497882	20 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 25 SAC,ORDURE,48" X 50",NOIR,3 MIL,POUR POUBELLE COMPACTEUR "BIG BELLY"	Bilan	Environnement et nature	7 042,56 \$	
GOODYEAR CANADA INC.	1488117	15 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PNEUS	Bilan	Matériel roulant	3 165,37 \$	
GROUPE TRIUM INC.	1490122	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CASQUETTE AJUSTABLE,LOGO VILLE DE MONTRÉAL	Bilan	Vêtement et équipement de travail	5 688,22 \$	
GROUPE TRIUM INC.	1492560	27 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CHANDAIL,POLO,FEMME,MARINE FONCE,FOULARD 100% POLYESTER POLAR,COULEUR NOIR AVEC LOGO MONTREAL	Bilan	Vêtement et équipement de travail	1 254,60 \$	
GROUPE TRIUM INC.	1492560	17 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CHANDAIL,POLO,FEMME,MARINE FONCE,FOULARD 100% POLYESTER POLAR,COULEUR NOIR AVEC LOGO MONTREAL	Bilan	Vêtement et équipement de travail	301,42 \$	1419432
GROUPE TRIUM INC.	1492560	27 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CHANDAIL,POLO,FEMME,MARINE FONCE,FOULARD 100% POLYESTER POLAR,COULEUR NOIR AVEC LOGO MONTREAL	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 612,30 \$	1419432
HARNOIS ENERGIES INC.	1494989	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - HUILE)	Bilan	Matériel roulant	2 277,39 \$	
HARNOIS ENERGIES INC.	1495584	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP LASALLE - HUILE,TRANSMISSION AUTOMATIQUE,SYNTHETIQUE (TRANSYND)	Bilan	Matériel roulant	2 264,53 \$	
IMPRESSIONS LOGO BEC INTERNATIONAL LTEE	1492015	14 OCT. 2021	JOLY, LINDA	Quantité 5000 6000 ou 10000 REAPP COLBERT	Bilan	Environnement et nature	8 818,95 \$	
IPL INC.	1491188	09 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - BAC ROULANT VERT 360 L ESTAMPE V.DE M	Bilan	Environnement et nature	31 889,67 \$	1317213
IPL INC.	1491380	10 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	CDM / REAPPRO (INVENTAIRE - BAC POUR DICKSON)	Bilan	Environnement et nature	43 321,20 \$	
IPL INC.	1491383	10 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	CDM / REAPPRO (INVENTAIRE - BAC)	Bilan	Environnement et nature	43 321,20 \$	
IPL INC.	1495312	04 OCT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - BAC ROULANT VERT 240 L ESTAMPE V.DE M,BAC ROULANT VERT 360 L ESTAMPE V.DE M.	Bilan	Environnement et nature	37 001,95 \$	1317213
IPL INC.	1499084	27 OCT. 2021	QUACH, TIN	REAPP ST-LAURENT Commande pour bacs inventaire BAC ROULANT VERT 240L ET 360 L ESTAMPE V.DE M	Bilan	Environnement et nature	63 756,95 \$	1317213
IPL INC.	1499084	27 OCT. 2021	QUACH, TIN	REAPP ST-LAURENT Commande pour bacs inventaire BAC ROULANT VERT 240L ET 360 L ESTAMPE V.DE M	Bilan	Environnement et nature	43 258,56 \$	1441647
ISN CANADA GROUP HOLDINGS INC.	1494991	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - DEBIMETRE)	Bilan	Matériel roulant	2 917,10 \$	
J.A. LARUE INC	1492183	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - COUTEAU)	Bilan	Matériel roulant	3 357,25 \$	
J.A. LARUE INC	1493077	21 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PATIN)	Bilan	Matériel roulant	3 530,26 \$	
J.A. LARUE INC	1493702	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PALETTE SOUFFLEUSE)	Bilan	Matériel roulant	2 897,65 \$	
J.A. LARUE INC	1496307	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP DICKSON - GRATTOIR (SCRAPER) POUR SOUFFLEUSE EN CAOUTCHOUC, LARUE	Bilan	Matériel roulant	2 845,92 \$	
J.A. LARUE INC	1497381	18 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Bilan	Matériel roulant	5 193,27 \$	
J. CARRIER FOURNITURES INDUSTRIELLES INC.	1491526	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 16 OZ,GAZ MAPP,POCHE,OUTIL,CELLULAIRE,AVEC 3 FIXATION POUR CEINTURE	Bilan	Outils et machinerie	144,88 \$	
J. CARRIER FOURNITURES INDUSTRIELLES INC.	1491526	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 16 OZ,GAZ MAPP,POCHE,OUTIL,CELLULAIRE,AVEC 3 FIXATION POUR CEINTURE	Bilan	Énergie et produit chimique	2 143,00 \$	
J. CARRIER FOURNITURES INDUSTRIELLES INC.	1499153	27 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ENSEMBLE COURROIE ET TENDEUR	Bilan	Transport et entreposage	3 337,55 \$	
J. RENE LAFOND INC.	1498966	26 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP PIERREFONDS - ROULEMENT PIVOTANT DE GOUPILLE DE CYLINDRE DE DIRECTION,REFROIDISSEUR INTERMEDIAIRE "RADIATEUR HUILE",RESSORT DE RAPPEL	Bilan	Matériel roulant	1 979,38 \$	
JWG IMPORT INC.	1490065	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOUTEILLE 500 ML DE GEL HYDROALCOOLIQUE,BOUTEILLE 1L DE GEL HYDROALCOOLIQUE	Bilan	Entretien et nettoyage	13 491,73 \$	1454856
JWG IMPORT INC.	1491902	14 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - BOUTEILLE 300ML, 500ML, 1L DE GEL HYDROALCOOLIQUE	Bilan	Entretien et nettoyage	21 729,26 \$	1454856
JWG IMPORT INC.	1497716	19 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOUTEILLE 300ML ET 500ML DE GEL HYDROALCOOLIQUE,	Bilan	Entretien et nettoyage	11 087,31 \$	1454856
KENWORTH MONTREAL	1489331	17 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP VIAU - SONDE « SENSOR » NOX, RECONDITIONNE, MOTEUR CUMMINS,VIEUX BATI, « OLD CORE »	Bilan	Matériel roulant	4 002,32 \$	
KENWORTH MONTREAL	1491404	10 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Entretien et nettoyage	1 095,94 \$	
KENWORTH MONTREAL	1491404	10 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	4 790,29 \$	
KENWORTH MONTREAL	1491404	13 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	881,58 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
KENWORTH MONTREAL	1491528	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 9.46L, FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL	Bilan	Matériel roulant	3 317,94 \$	
KENWORTH MONTREAL	1492200	16 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	3 351,70 \$	
KENWORTH MONTREAL	1492819	20 SEPT. 2021	QUACH, TIN	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - ÉTRIER,	Bilan	Matériel roulant	19 575,16 \$	
KENWORTH MONTREAL	1496382	12 OCT. 2021	VENNE, NADINE	REAPP COLBERT - 9.46L, FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL	Bilan	Matériel roulant	6 627,24 \$	
KENWORTH MONTREAL	1497481	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	7 121,87 \$	
KENWORTH MONTREAL	1499278	27 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	3 820,36 \$	
KENWORTH MONTREAL	1499278	27 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - MÉCANIQUE)	Bilan	Entretien et nettoyage	228,41 \$	
LA CORPORATION BOSCH REXROTH CANADA	1494433	04 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-COIL,PROPORTIONNEL,NOIR,VALVE M4-FTDRE	Bilan	Matériel roulant	2 292,93 \$	
LALEMA INC.	1497073	15 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ANJOU-SAC DE DEGLACANT	Bilan	Énergie et produit chimique	2 760,99 \$	1448659
LAROSE & FILS LTEE	1491512	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CONTENANT,50 SERVIETTE,ESSUIE-MAIN,JETABLE,PRE-HUMECTE,WYPALL	Bilan	Entretien et nettoyage	5 845,70 \$	
LECUYER & FILS LTEE	1494637	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPRO (INVENTAIRE - AQUEDUC)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 821,54 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1491816	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GRATTOIR,NEIGE,PELLE,NEIGE,COUPE GLACE	Bilan	Outillage et machinerie	2 326,06 \$	1344950
LE GROUPE J.S.V. INC	1494428	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PELLE, JARDIN,ACIER,DOS CREUX,POIGNEE,MARTEAU MACON,DOUBLE FACE,481GR,PEINTURE,AEROSOL,BLANC	Bilan	Construction	1 769,84 \$	1374956
LE GROUPE J.S.V. INC	1494428	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PELLE, JARDIN,ACIER,DOS CREUX,POIGNEE,MARTEAU MACON,DOUBLE FACE,481GR,PEINTURE,AEROSOL,BLANC	Bilan	Outillage et machinerie	605,48 \$	1344950
LE GROUPE J.S.V. INC	1494428	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PELLE, JARDIN,ACIER,DOS CREUX,POIGNEE,MARTEAU MACON,DOUBLE FACE,481GR,PEINTURE,AEROSOL,BLANC	Bilan	Outillage et machinerie	794,21 \$	1344947
LE GROUPE J.S.V. INC	1494841	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 300 ML,SCELLANT SILICONE BLANC,MARQUEUR PERMANENT,JAUNE CIRE,CHALUMEAU,ALUMINIUM,HAUTE TEMPERATURE	Bilan	Matériaux de fabrication et usinage	4 373,57 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1494841	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 300 ML,SCELLANT SILICONE BLANC,MARQUEUR PERMANENT,JAUNE CIRE,CHALUMEAU,ALUMINIUM,HAUTE TEMPERATURE	Bilan	Construction	69,17 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1494841	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 300 ML,SCELLANT SILICONE BLANC,MARQUEUR PERMANENT,JAUNE CIRE,CHALUMEAU,ALUMINIUM,HAUTE TEMPERATURE	Bilan	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	108,85 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1494841	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 300 ML,SCELLANT SILICONE BLANC,MARQUEUR PERMANENT,JAUNE CIRE,CHALUMEAU,ALUMINIUM,HAUTE TEMPERATURE	Bilan	Outillage et machinerie	157,61 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1495782	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 3.78 L'ESSENCE MINERALE,TYPE VARSOL,ENTONNOIR,FER BLANC,RIVETEUSE "POP"	Bilan	Outillage et machinerie	719,75 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1495782	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 3.78 L'ESSENCE MINERALE,TYPE VARSOL,ENTONNOIR,FER BLANC,RIVETEUSE "POP"	Bilan	Construction	1 887,57 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1495782	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 3.78 L'ESSENCE MINERALE,TYPE VARSOL,ENTONNOIR,FER BLANC,RIVETEUSE "POP"	Bilan	Outillage et machinerie	589,29 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1496840	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - LIME RONDE,SCIE,CHAINE,TOURNEVIS,LAME PLATE,COUTEAU,UTILITE RETRACTABLE	Bilan	Outillage et machinerie	3 463,57 \$	1344947
LE GROUPE J.S.V. INC	1498276	21 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CLE COMBINE,TOURNEVIS,LAME PLATE,13.2L/PULVERISATEUR,AGRICOLE	Bilan	Outillage et machinerie	1 201,26 \$	1344947
LE GROUPE J.S.V. INC	1498276	21 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CLE COMBINE,TOURNEVIS,LAME PLATE,13.2L/PULVERISATEUR,AGRICOLE	Bilan	Environnement et nature	1 590,18 \$	1344947
LE GROUPE J.S.V. INC	1499682	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - LIME RONDE,TOURNEVIS,LAME PLATE,PEINTURE,AEROSOL	Bilan	Outillage et machinerie	5 194,30 \$	1344947
LE GROUPE J.S.V. INC	1499682	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - LIME RONDE,TOURNEVIS,LAME PLATE,PEINTURE,AEROSOL	Bilan	Construction	1 419,09 \$	1374956
LE GROUPE SPORTS INTER PLUS INC.	1498357	22 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COBERT - ENS/3 BUTS,BASEBALL COMPLET EN CANEVAS,IDENTIFIE VILLE DE MONTRÉAL	Bilan	Culture, sport et loisir	5 354,36 \$	
L'EMPREINTE IMPRIMERIE INC.	1494844	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 25 FICHES DE VERIFICATION,ENTRETIEN DES A.R.I. PREVENTION,INCENDIES,BLOC/100 FE,PAPIER QUADRILLE,RECYCLE, 8 1/2"X 11"	Bilan	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	5 070,90 \$	
L'EMPREINTE IMPRIMERIE INC.	1494844	04 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 25 FICHES DE VERIFICATION,ENTRETIEN DES A.R.I. PREVENTION,INCENDIES,BLOC/100 FE,PAPIER QUADRILLE,RECYCLE, 8 1/2"X 11"	Bilan	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	1 592,72 \$	
LES ARTISANS DU TEXTILE INC.	1496394	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - DRAPEAU EN NYLON AVEC EMBLEME VILLE DE MONTRÉAL	Bilan	Communication et marketing	3 338,60 \$	
LES BETONS LONGUEUIL (1982) INC.	1494732	30 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VER-MUNI / REAPPRO (INVENTAIRE - BASE DE BETON)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 177,45 \$	
LES BETONS LONGUEUIL (1982) INC.	1495612	06 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-BASE,BETON,LAMPADAIRE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 034,66 \$	
LES ENTREPRISES ALPHA PEINTURECO 1975 LTEE	1492618	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - REUSINE* POTENCE CONIQUE RONDE DE 5 M EN ACIER GALVANISE, FINI POUFRE DE POLYESTER CUIE NOIR TEXTURE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	5 144,39 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES ENTREPRISES ALPHA PEINTURECO 1975 LTEE	1494620	30 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - REUSINE* FUT CONIQUE ROND DE 4.6M (15 PIEDS) EN ACIER GALVANISE,SANS PRISE DE COURANT,SANS CAPUCHON	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	8 198,47 \$	
LES ENTREPRISES ALPHA PEINTURECO 1975 LTEE	1495617	06 OCT. 2021	BRISEBOIS, LUC	Commande d'inventaire pour Fût réparer	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 246,73 \$	
LES INDUSTRIES WIPECO INC.	1495320	04 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CHIFFON)	Bilan	Entretien et nettoyage	2 381,12 \$	
LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION R. OLIGNY LTEE	1499736	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BLOC EN BOIS,PRUCHE DE L'EST, BRUT,TRAITE CCA-40 APRES COUPE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 245,69 \$	
LES PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	1497972	20 OCT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Bilan	Matériel roulant	2 564,68 \$	
LINDE CANADA INC.	1495874	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - CYLINDRE)	Bilan	Énergie et produit chimique	2 379,94 \$	
LOGISTIK UNICORP INC.	1491574	13 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - BOITE DE 100, GANTS MEDICAUX JETABLES EN NITRILE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	64 546,31 \$	
LOUIS HEBERT UNIFORME INC.	1480572	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT	Bilan	Vêtement et équipement de travail	11 067,04 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1446468	20 OCT. 2021	JOLY, LINDA	PROJET MAN - REAPP COLBERT 300M, CABLE "Z", 24+1 CONDUCTEURS, BOBINE NON RET.,300M, CABLE "W", 4 CONDUCTEURS	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	13 882,98 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1484648	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	COLBERT / REAPPRO (INVENTAIRE - LUMINAIRE ET ACCESSOIRE)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	6 151,58 \$	1470348
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1485133	25 SEPT. 2021	ROY, GUY	Réap St-Léonard	Bilan	Construction	4 157,50 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1491817	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - POLAR,ORANGE,HAUTE VISIBILITE,INTERIEUR DETACHABLE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	5 165,01 \$	1414669
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1492683	21 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 300M, FIL ELECTRIQUE RWU-90 +6,1 CONDUCTEUR TORONNE NOIR 1000V	Bilan	Construction	14 409,53 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1493681	23 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GILET,SECURITE,ORANGE,HAUTE VISIBILITE,FILET,5 ATTACHES	Bilan	Vêtement et équipement de travail	10 998,75 \$	1414669
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1494429	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PANTALON,PLUIE,BAVETTE,ORANGE FLUO,X-GRAND	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 949,00 \$	1414669
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1497879	20 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 300M, FIL ELECTRIQUE,RW-90,+14,PRISE,COURANT DOUBLE,DISJONCT.	Bilan	Construction	885,57 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1497879	21 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 300M, FIL ELECTRIQUE,RW-90,+14,PRISE,COURANT,DOUBLE,DISJONCT.	Bilan	Construction	2 056,08 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1499685	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - GILET,PLUIE,DOUBLE POLAR,3 DANS 1,CAPUCHON INTEGRE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	7 416,74 \$	1414669
MAGNETO HYDRAULIQUE & PNEUMATIQUE INC.	1495875	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - MOTEUR)	Bilan	Matériel roulant	3 357,29 \$	
MARTECH SIGNALISATION INC.	1498184	21 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ANJOU-PANNEAU ET RIVET POUR POTEAU	Bilan	Construction	1 889,77 \$	
MARTECH SIGNALISATION INC.	1498184	22 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ANJOU-PANNEAU ET RIVET POUR POTEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	192,12 \$	
MERCEDES-BENZ LAVAL	1495008	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - ESSUIE GLACE)	Bilan	Matériel roulant	2 515,42 \$	
MESSER CANADA INC.	1489151	14 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - MITAINE HAUTE VISIBILITE EN PVC TEXTURE,GANT HIVER,CUIR DE VACHE, DOUBLE MOUSSE ET FLANELLE,GANT, IMPERMEABLE, ENDUIT POLYURETHANE,DOUBLE	Bilan	Vêtement et équipement de travail	26 673,30 \$	
METALLURGIE CASTECH INC.	1466168	24 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVERCLE,ACIER,BORNE,ARPEMENTAGE & CROCHET,COUVERCLE,BORNE,ARPEMENTAGE D-581 USINE	Bilan	Technologie et science	5 249,38 \$	
METALLURGIE CASTECH INC.	1491529	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVERCLE,ACIER,BORNE,ARPEMENTAGE & CROCHET,PATRON CM-89,NON USINE	Bilan	Technologie et science	2 152,24 \$	
METAL M-PACT INC.	1496929	14 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CROCHET TYPE "S",1 BOUT OUVERT & 1 BOUT FERME,BALANCOIRE,ADULTE,PATRON RP-16	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 963,81 \$	
METAL POLE-LITE INC.	1493817	24 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	URGENCE - Projet Man dérogation entente 1479937 POTENCE CONIQUE RONDE DE 5 M EN ACIER GALVANISE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 559,10 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1490072	01 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	PNEUS NEUFS POUR CAMIONS INCENDIE	Bilan	Matériel roulant	10 749,04 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1492034	15 SEPT. 2021	DESJARDINS, LOUISE	PNEUS NEUF POUR CAMION INCENDIE	Bilan	Matériel roulant	3 622,53 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1492744	20 SEPT. 2021	CHRETIEN, NORMAND	PNEUS NEUFS POUR CAMION INCENDIE	Bilan	Matériel roulant	10 995,09 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1493109	21 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PNEUS GOODRICH)	Bilan	Matériel roulant	3 421,42 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1493150	22 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PNEU HIVER,ROUE MOTRICE,CAMION,IND CHARGE "H",11R22.5,SEMELLE M711,RECHAPPE, USAGE UNIQUE CAMION INCENDIE	Bilan	Matériel roulant	3 152,65 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1493423	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PNEU)	Bilan	Matériel roulant	8 553,54 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1493589	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PNEU BF GOODRICH)	Bilan	Matériel roulant	7 680,72 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1495076	04 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE -- PNEU)	Bilan	Matériel roulant	3 473,41 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1497522	19 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	PNEUS NEUF POUR CAMIONS INCENDIE.	Bilan	Matériel roulant	9 773,41 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1497961	20 OCT. 2021	BRISEBOIS, LUC	PNEU HIVER,ROUE MOTRICE,CAMION,IND.CHARGE "H",11R22.5,SEMELLE M711,RECHAPPE, USAGE UNIQUE CAMION INCENDIE	Bilan	Matériel roulant	4 727,46 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1498244	21 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PNEUS)	Bilan	Matériel roulant	10 778,02 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1498963	26 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	PIERREFONDS / REAPPRO (INVENTAIRE - PNEU)	Bilan	Matériel roulant	4 716,88 \$	
NEOLECT INC.	1490435	03 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - SYSTEME DE CAMERA 360 PTZ COMPLET INCLUANT TOUTE LA QUINCAILLERIE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	68 309,07 \$	
ONOMAT CANADA INC.	1496930	14 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - OUTIL,POSE,TELESCOPIQUE,PUBLI-ADAPT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 015,77 \$	
OPALE INTERNATIONAL INC.	1494347	04 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - MITAINE ACRYLIQUE,DOUBLURE MITAINE CUIR,MITAINE X-LARGE,UN DOIGT,EMONDEUR,DOS MAIN GAUCHE TISSU BALISTIQUE,MITAINE UNIVERSELLE,UN DOIGT	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 847,45 \$	
OPALE INTERNATIONAL INC.	1499684	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PANTALON CARGO,MARINE,PANTALON DE TRAVAIL,FEMME	Bilan	Vêtement et équipement de travail	5 285,08 \$	1365329
ORBIS CANADA LIMITED	1492166	15 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - BAC ROULANT BRUN POUR LA COLLECTE DE RESIDUS ALIMENTAIRES	Bilan	Environnement et nature	42 179,78 \$	1441670
PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	1490971	09 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PROTECTEUR ET LAME CHASSE-NEIGE	Bilan	Matériel roulant	790,56 \$	
PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	1490971	08 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PROTECTEUR ET LAME CHASSE-NEIGE	Bilan	Matériel roulant	3 273,25 \$	
PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	1491096	09 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PIECE LAROCHELLE	Bilan	Matériel roulant	2 006,31 \$	
PIECES D'AUTO JARRY LTEE	1492028	16 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BROUSSE A NEIGE AVEC GRATTOIR A GLACE,BALAI,NEIGE,AUTO,MANCHE,ALUMINIUM,TELESCOPIQUE	Bilan	Entretien et nettoyage	856,70 \$	
PIECES D'AUTO JARRY LTEE	1492028	15 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BROUSSE A NEIGE AVEC GRATTOIR A GLACE,BALAI,NEIGE,AUTO,MANCHE,ALUMINIUM,TELESCOPIQUE	Bilan	Entretien et nettoyage	1 644,10 \$	
PIECES D'AUTO ST-HENRI	1489814	10 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE DICKSON - ENSEMBLE DE BOYAU ARCTIQUE	Bilan	Outillage et machinerie	2 938,81 \$	
PNEUS METRO INC.	1492192	15 SEPT. 2021	QUACH, TIN	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - CHENILLE)	Bilan	Matériel roulant	20 735,03 \$	
PNEUS METRO INC.	1499534	28 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - CHENILLE)	Bilan	Matériel roulant	12 441,02 \$	1496287
PRACTICA LTD	1492686	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 2000,SAC,SELLE,CHIEN,100% BIODEGRADABLE 14 1/2" X 8"	Bilan	Environnement et nature	1 921,27 \$	
PRODUITS SANY	1490939	08 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PRODUITS MENAGERS	Bilan	Entretien et nettoyage	2 179,23 \$	1048199
PRODUITS SANY	1493410	23 SEPT. 2021	COUTU, JESSICA	4 palettes de 49 sac de sel biologique	Bilan	Énergie et produit chimique	3 138,08 \$	
PRODUITS SANY	1494188	28 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	MTLN-MUNI / REAPPRO (INVENTAIRE - PRODUITS NETTOYANTS)	Bilan	Entretien et nettoyage	1 737,25 \$	1048199
PRODUITS SANY	1494188	28 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	MTLN-MUNI / REAPPRO (INVENTAIRE - PRODUITS NETTOYANTS)	Bilan	Entretien et nettoyage	803,91 \$	
PRODUITS SANY	1496405	12 OCT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	MESURE D'URGENCE REAPP COLBERT BOITE DE LINGETTES DÉSINFECTANTE	Bilan	Sécurité et santé	18 803,26 \$	
PRODUITS SANY	1496410	12 OCT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - BOITE DE LINGETTES DÉSINFECTANTE	Bilan	Sécurité et santé	31 015,93 \$	
PRODUITS SANY	1497169	15 OCT. 2021	ROY, GUY	Appel livraison + réap St-Léonard	Bilan	Entretien et nettoyage	2 428,36 \$	1048199
PRODUITS SANY	1497169	20 OCT. 2021	ROY, GUY	Appel livraison + réap St-Léonard	Bilan	Entretien et nettoyage	46,49 \$	
QUALITY SPORT LTD	1490589	03 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE VERDUN-CHANDAIL LOGO VILLE DE MTL	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 167,98 \$	
QUALITY SPORT LTD	1490789	07 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPRO (INVENTAIRE - CHANDAILS)	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 577,70 \$	
QUALITY SPORT LTD	1491532	13 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CHANDAIL,T-SHIRT,HOMME,GRIS,LOGO VILLE DE MTL	Bilan	Vêtement et équipement de travail	3 174,82 \$	
QUALITY SPORT LTD	1499728	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CHANDAIL,T-SHIRT,FEMME,GRIS,LOGO VILLE DE MTL,CHANDAIL COTON OUATE, MANCHE LONGUE, AVEC LOGO MONTREAL	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 085,64 \$	
RANCO IMPEX CANADA LTD	1498533	22 OCT. 2021	JOLY, LINDA	MESURE D'URGENCE - BOITE DE LINGETTES DÉSINFECTANTE	Bilan	Sécurité et santé	8 995,33 \$	
ROGER GIRARD INC	1490126	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BOITE,JOINCTION,LATERAL,SIMPLE, FONTE	Bilan	Construction	4 220,50 \$	
ROGER GIRARD INC	1497892	20 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COFFRET,ALUMINIUM,NOIR, RELAIS,ECLAIRAGE,SERRURE CORBIN	Bilan	Construction	9 459,37 \$	
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1491050	09 SEPT. 2021	ROY, LYNE	REAPPRO. HUILE EN VRAC ATELIER DICKSON	Bilan	Matériel roulant	2 831,87 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1491708	04 OCT. 2021	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	commande huile en vrac	Bilan	Matériel roulant	2 527,33 \$	
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1498377	22 OCT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	HUILE VRAC ATELIER DÉJÀ LIVRÉE	Bilan	Matériel roulant	2 199,34 \$	
SECURITE LANDRY INC	1492022	15 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - LAME,RECHANGE,SCIE,SCIE ET ETUI,EMONDAGE,LAME COURBE,BOTTINE,SECURITE,8"	Bilan	Outils et machinerie	250,33 \$	
SECURITE LANDRY INC	1492022	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - LAME,RECHANGE,SCIE,SCIE ET ETUI,EMONDAGE,LAME COURBE,BOTTINE,SECURITE,8"	Bilan	Outils et machinerie	1 377,70 \$	
SECURITE LANDRY INC	1492022	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - LAME,RECHANGE,SCIE,SCIE ET ETUI,EMONDAGE,LAME COURBE,BOTTINE,SECURITE,8"	Bilan	Vêtement et équipement de travail	417,31 \$	
SEL WARWICK INC.	1492024	15 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - SEL,DEGLACAGE,CHAUSSEE,CHLORURE,SODIUM	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	10 827,71 \$	
SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE	1490551	03 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE DICKSON -CHAMBRE DE FREIN A AIR	Bilan	Matériel roulant	3 909,47 \$	
SIGNAL SERVICES INC	1491458	16 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PANNEAU DE CIRCULATION	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 598,65 \$	1232492
SIGNAL SERVICES INC	1496476	12 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PANNEAU DE VITESSE ET POTEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	5 149,64 \$	
SIGNAL SERVICES INC	1496476	15 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-PANNEAU DE VITESSE ET POTEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	180,07 \$	
SIGNAL SERVICES INC	1498025	22 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PANNEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 526,24 \$	
SILENCIEUX FEDERAL MUFFLER	1495409	05 OCT. 2021	HUARD, FRANCOIS	COUDE D'ÉCHAPPEMENT	Bilan	NON DEFINI	6 122,08 \$	
SOLUTIONS CHIMIQUES DESCO INC.	1491626	13 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPRO (INVENTAIRE - DEGRAISSEUR)	Bilan	Entretien et nettoyage	2 492,30 \$	
SPI SANTE SECURITE INC.	1494830	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - CASQUE PROTECTEUR,ORANGE,ECRAN FACIAL HRC 2 ,JUGULAIRE,ELECTRICIEN	Bilan	Vêtement et équipement de travail	2 338,31 \$	
STELEM (CANADA) INC.	1491359	10 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ENSEMBLE RALLONGE POUR SECTION INTERMEDIAIRE,MANCHON DE RUPTURE,ANNEAU DE RETENUE DE LA BRIDE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	17 236,85 \$	1484374
STELEM (CANADA) INC.	1493678	23 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PRISE D'EAU 64MM (2 1/2"),TYPE BAILLONNETTE,POUR B.I	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 661,44 \$	1484374
STELEM (CANADA) INC.	1494850	01 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ROBINET,GUILLOTINE,BORNE FONTAINE,ENTREE 2 1/2"	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 307,13 \$	
STELEM (CANADA) INC.	1497779	19 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ECROU DE MANOEUVRE HYDRALUBE,POUR B.I.,CORPS BORNE FONTAINE ,D67M,PREMIER	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	1 969,57 \$	1484374
STELEM (CANADA) INC.	1497779	20 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ECROU DE MANOEUVRE HYDRALUBE,POUR B.I.,CORPS BORNE FONTAINE ,D67M,PREMIER	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	1 984,26 \$	
STELEM (CANADA) INC.	1498968	26 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ECROU DE MANOEUVRE HYDRALUBE,POUR B.I.	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 220,50 \$	1484374
STELEM (CANADA) INC.	1499158	27 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUDE 90°,ROBINET DE BORNE-FONTAINE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 629,95 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1418573	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ANNEAU DE REHAUSSEMENT POUR BOITE VANNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	6 900,51 \$	1143933
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1418573	14 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ANNEAU DE REHAUSSEMENT POUR BOITE VANNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	1 247,88 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1490130	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TETE AJUSTABLE EN FONTE POUR BOITE DE VANNE EN COMPOSITE,SELLETTE UNIVERSELLE EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 952,57 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1490130	03 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TETE AJUSTABLE EN FONTE POUR BOITE DE VANNE EN COMPOSITE,SELLETTE UNIVERSELLE EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 782,39 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1490694	07 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VILLE MARIE / REAPPRO (INVENTAIRE - AQUEUDUC)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 897,53 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1490694	07 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VILLE MARIE / REAPPRO (INVENTAIRE - AQUEUDUC)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	1 696,60 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1491358	10 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT,TRAPPE,PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 906,19 \$	1388417
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1491358	10 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT,TRAPPE,PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 352,25 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1491358	10 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT,TRAPPE,PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 299,11 \$	1388415
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1491358	10 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT,TRAPPE,PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 553,47 \$	1388427
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1492450	17 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP LACHINE - GUIDEUR,CONIQUE,FONTE GRISE,PUISARD,CADRE,AUTO-NIVELANT,GRILLE EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 459,46 \$	1277188

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1492987	21 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COLLIER DE SERVICE EN FONTE,TUYAU DE CUIVRE EN ROULEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 145,95 \$	1388424
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1492987	21 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COLLIER DE SERVICE EN FONTE,TUYAU DE CUIVRE EN ROULEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	11 058,96 \$	1388417
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1493632	23 SEPT. 2021	ROY, GUY	Appel livraison St-Léonard	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	514,44 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1493632	23 SEPT. 2021	ROY, GUY	Appel livraison St-Léonard	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 411,99 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1493784	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ENSICOLLET RETENUE "GRIP RING",JOINT MECANIQUE,RACCORD FLEXIBLE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 092,94 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1493939	27 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP VILLE-MARIE - ANNEAU DE PUISARD EN BETON,CADRE,AJUSTABLE,FONTE DUCTILE,TETE REDUCTRICE DE REGARD EN BETON	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	20 246,16 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1493939	27 SEPT. 2021	QUACH, TIN	REAPP VILLE-MARIE - ANNEAU DE PUISARD EN BETON,CADRE,AJUSTABLE,FONTE DUCTILE,TETE REDUCTRICE DE REGARD EN BETON	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	676,12 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1494427	29 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - COUVERCLE DE REGARD, EGOUT, EN FONTE DUCTILE,MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	9 898,01 \$	1388427
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1494427	29 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - COUVERCLE DE REGARD, EGOUT, EN FONTE DUCTILE,MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	25 739,58 \$	1388417
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1494427	29 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - COUVERCLE DE REGARD, EGOUT, EN FONTE DUCTILE,MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	1 170,57 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1494427	29 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - COUVERCLE DE REGARD, EGOUT, EN FONTE DUCTILE,MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE,TUYAU EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 060,27 \$	1388415
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1494464	01 OCT. 2021	QUACH, TIN	REAPP COLBERT - RACCORD DE SERVICE "QUICK",ARRET DE DISTRIBUTION A BILLE "QUICK"	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	46 184,20 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1494506	04 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - RACCORD DE SERVICE "QUICK",COMPRESSION CUIVRE,ROBINET DE PRISE "QUICK",COL DE CYGNE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	32 481,55 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1494852	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - PLAQUE-GUIDE POUR BOITE DE VANNE,RACCORD DE SERVICE "QUICK",COMPRESSION CUIVRE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	10 210,15 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1495791	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - RACCORD DE DRAIN PRIVE EN FONTE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 864,82 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496111	07 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP LACHINE - GUIDEUR,CONIQUE,FONTE GRISE,PUISARD,CADRE,AUTO-NIVELANT,FONTE DUCTILE,PUISARD,COUVERCLE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	6 343,18 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496315	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP VILLE-MARIE - ANNEAU DE PUISARD EN BETON,MALE,CADRE,FIXE,FONTE GRISE DUCTILE,DALLE DE FOND DE CHAMBRE DE VANNE EN BETON	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	1 023,60 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496315	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP VILLE-MARIE - ANNEAU DE PUISARD EN BETON,MALE,CADRE,FIXE,FONTE GRISE DUCTILE,DALLE DE FOND DE CHAMBRE DE VANNE EN BETON	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 339,12 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496368	12 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE AQUEDUCS	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	35,70 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496368	13 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE AQUEDUCS	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	59,60 \$	1388418
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496368	12 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE AQUEDUCS	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	5 497,36 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496839	13 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TRAPPE,PUISARD,17"	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 611,98 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496934	15 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - MANCHON DE PERFORATION EN ACIER RECOUVERT D'EPOXY	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 135,11 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1497167	15 OCT. 2021	ROY, GUY	Appel livraison St-Léonard	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 047,19 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1497272	18 OCT. 2021	BRISEBOIS, LUC	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE POUR PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	835,71 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1497272	18 OCT. 2021	BRISEBOIS, LUC	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE POUR PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 273,88 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1497778	19 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TUYAU EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	5 911,28 \$	1388415
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1497821	20 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-PIECE POUR PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 381,27 \$	1277188

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1498606	25 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP VILLE-MARIE - ENS/3 PIECES,CADRE,CADRE GUIDEUR,GRILLE ANTI- VELO,PUISARD	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 897,53 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1498967	26 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVERCLE DE REGARD, EGOUT, EN FONTE DUCTILE,TUYAU DE CUIVRE EN ROULEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 048,50 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1498967	26 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - COUVERCLE DE REGARD, EGOUT, EN FONTE DUCTILE,TUYAU DE CUIVRE EN ROULEAU	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	11 058,96 \$	1388417
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1499681	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - MANCHON DE REPARATION EN ACIER INOXYDABLE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	7 485,10 \$	1388427
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1499708	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - BAGUE DE REPARATION POUR BOITE DE SERVICE,COUVERCLE POUR BOITE DE SERVICE,MANCHON DE TRANSITION EN FONTE RECOUVERT D'EPOXY	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 994,45 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1499730	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TETE AJUSTABLE POUR BOITE DE SERVICE,MANCHON DE TRANSITION EN FONTE RECOUVERT D'EMAIL	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 162,22 \$	
TECHNO CVC INC.	1491414	13 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - ALTERNATEUR)	Bilan	Matériel roulant	666,59 \$	
TECHNO CVC INC.	1491414	10 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - ALTERNATEUR)	Bilan	Matériel roulant	2 866,16 \$	
TECHNO CVC INC.	1497378	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - ALTERNATEUR)	Bilan	Matériel roulant	2 211,04 \$	1168425
TECHNO FEU INC	1490158	02 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP VIAU - BOYAU DE REFROIDISSEMENT,ENTRE THERMOSTAT,LAMPE STROBOSCOPIQUE ROUGE,CAPTEUR,NIVEAU HUILE SERVO-DIRECTION	Bilan	Matériel roulant	1 339,04 \$	
TECHNO FEU INC	1490158	01 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP VIAU - BOYAU DE REFROIDISSEMENT,ENTRE THERMOSTAT,LAMPE STROBOSCOPIQUE ROUGE,CAPTEUR,NIVEAU HUILE SERVO-DIRECTION	Bilan	Matériel roulant	753,05 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1490920	10 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	5 393,75 \$	
TECHNO FEU INC	1490920	08 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	4 080,50 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1490920	08 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Bilan	Vêtement et équipement de travail	215,40 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1491490	13 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	13 990,39 \$	
TECHNO FEU INC	1491987	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION)	Bilan	Matériel roulant	2 676,18 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1492203	16 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	3 510,80 \$	
TECHNO FEU INC	1492203	16 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	1 095,15 \$	
TECHNO FEU INC	1492736	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	472,91 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1492736	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	7 543,34 \$	
TECHNO FEU INC	1494060	27 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	5 872,36 \$	
TECHNO FEU INC	1494060	27 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	2 760,22 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1494406	29 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	1 090,64 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1494406	30 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	255,50 \$	
TECHNO FEU INC	1494406	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	881,03 \$	
TECHNO FEU INC	1495211	04 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	1 992,37 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1495211	04 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	3 421,31 \$	
TECHNO FEU INC	1495211	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	547,85 \$	
TECHNO FEU INC	1497374	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	5 446,94 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1497488	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - ACHAT PIÈCES CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	15 848,35 \$	
TECHNO FEU INC	1497507	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	8 163,67 \$	
TECHNO FEU INC	1497510	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - DIVERSES PIECES CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	6 657,59 \$	
TECHNO FEU INC	1497510	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - DIVERSES PIECES CAMION INCENDIE)	Bilan	Construction	4 422,39 \$	
TECHNO FEU INC	1497943	21 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMIONS INCENDIE)	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	35,45 \$	
TECHNO FEU INC	1497943	20 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMIONS INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	300,63 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1497943	21 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMIONS INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	3 558,55 \$	
TECHNO FEU INC	1499114	27 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LES CAMIONS INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	6 222,84 \$	1325286
TECHNO FEU INC	1499256	27 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	16 422,31 \$	
TECHNO FEU INC	1499256	29 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR CAMION INCENDIE)	Bilan	Matériel roulant	1 474,41 \$	
TENAQUIP LIMITED	1495667	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - DISQUE,TRONCONNER	Bilan	Outils et machinerie	2 427,31 \$	1344945
TENCO INC.	1493080	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - TOURNIQUET ET VERIN)	Bilan	Matériel roulant	4 463,58 \$	
TOTAL CANADA INC.	1498962	26 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP PIERREFONDS - 60L, HUILE, ENGRANAGE, SYNTHETIQUE, 75W90	Bilan	Matériel roulant	3 061,44 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1491406	10 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIECES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	1 522,18 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1491406	14 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIECES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	145,79 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1491406	13 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIECES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	490,54 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1492651	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUES GROTE)	Bilan	Matériel roulant	3 132,59 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1492651	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUES GROTE)	Bilan	Matériel roulant	26,88 \$	1231915
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1492651	20 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUES GROTE)	Bilan	Construction	475,59 \$	1231915
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1492702	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT	Bilan	Énergie et produit chimique	3 493,82 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1493684	23 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 100 ATTACHE CABLE «TY-RAP»	Bilan	Construction	4 317,09 \$	1231915
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1494766	30 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	2 236,62 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1494766	01 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	224,67 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1495315	06 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	968,68 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1495315	04 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	5 460,02 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1497508	18 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	2 319,59 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1497508	19 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - PIÈCES POUR LA MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	1 148,04 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1499290	27 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	VIAU / REAPPRO (INVENTAIRE - GROTE, COLE HERSEE & TRUCK LITE)	Bilan	Matériel roulant	2 865,84 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1499731	29 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 15 CONNECTEURS BOUT A BOUT ROUGE, 2" X 60 VG,RUBAN,MASQUER,ADHESIF	Bilan	Construction	5 303,62 \$	
UNI-SELECT CANADA INC.	1490630	07 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRES)	Bilan	Matériel roulant	2 298,01 \$	
UNI-SELECT CANADA INC.	1490630	07 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRES)	Bilan	Matériel roulant	17,89 \$	1406141
UNI-SELECT CANADA INC.	1493542	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - MÉCANIQUE)	Bilan	Construction	68,60 \$	
UNI-SELECT CANADA INC.	1493542	23 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - MÉCANIQUE)	Bilan	Matériel roulant	3 091,04 \$	
UNI-SELECT CANADA INC.	1494689	30 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRES)	Bilan	Matériel roulant	2 223,49 \$	1406141
UNI-SELECT CANADA INC.	1497888	20 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - 4 L'ANTIGEL,PLOMBERIE,NON-TOXIQUE	Bilan	Construction	2 008,60 \$	
UNI-SELECT CANADA INC.	1498079	21 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRES)	Bilan	Matériel roulant	2 886,35 \$	1406141
VALMONT WEST COAST ENGINEERING	1491361	10 SEPT. 2021	MILLIEN, GUIBONSE	REAPP COLBERT - POTENCE CONIQUE RONDE DE 5 M	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	20 315,08 \$	1479937
VALMONT WEST COAST ENGINEERING	1493685	23 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - POTENCE CONIQUE RONDE DE 5 M EN ACIER GALVANISE, FINI POUDRE DE POLYESTER	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	4 063,02 \$	1479937
VALMONT WEST COAST ENGINEERING	1495668	06 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - POTENCE RONDE DE 4M, FINI POUDRE DE POLYESTER CUITE NOIR TEXTURE	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	5 354,36 \$	1479937
VENTE DE PIECES DE BALAIS SPS INC.	1492189	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - JOINT TURBINE)	Bilan	Matériel roulant	2 007,78 \$	
VENTE DE PIECES DE BALAIS SPS INC.	1498593	25 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - FILTRE MADVAC)	Bilan	Matériel roulant	2 972,62 \$	
VEOLIA EAU TECHNOLOGIES CANADA INC.	1494432	29 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - DEBITMETRE, «OPTIFLUX 2000» AVEC TRANSMETTEUR ET CABLE	Bilan	Technologie et science	5 202,13 \$	1455979
VICROC INC.	1491920	15 SEPT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAME)	Bilan	Matériel roulant	17 574,91 \$	
V-TO INC	1492029	15 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - TAPIS ABSORBANT,NYLON, ROUGE/NOIR,LARGEUR 3'	Bilan	Entretien et nettoyage	3 341,75 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	1491758	14 SEPT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-LAME ET ECROU CHASSE-NEIGE	Bilan	Matériel roulant	4 423,52 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	1496540	12 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-ECROU ET VERIN DE PELLE	Bilan	Matériel roulant	2 861,88 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	1496540	15 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE ST-LAURENT-ECROU ET VERIN DE PELLE	Bilan	Matériel roulant	112,44 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	1495957	28 OCT. 2021	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPRO (INVENTAIRE - LAME CARBURE)	Bilan	Matériel roulant	4 221,44 \$	
WESCO DISTRIBUTION CANADA LP	1492678	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ENS. DE COUVERCLE POUR PORTE D'ALUMINIUM,DENUDEUSE A FIL	Bilan	Outils et machinerie	424,20 \$	
WESCO DISTRIBUTION CANADA LP	1492678	20 SEPT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - ENS. DE COUVERCLE POUR PORTE D'ALUMINIUM,DENUDEUSE A FIL	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	3 712,04 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495645	12 OCT. 2021	LOISEAU, DEBORAH	REAPP INVENTAIRE PIERREFONDS-TUYAU EGOUTS PVC	Bilan	Construction	2 028,81 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
WOLSELEY CANADA INC.	1496316	12 OCT. 2021	JOLY, LINDA	REAPP COLBERT - SELLETTE UNIVERSELLE EN PVC POUR EGOUT	Bilan	Travaux publics, aménagement extérieur	2 557,50 \$	
WOLTERS KLUWER CANADA LTEE	1493096	21 SEPT. 2021	BISHOP, BRIGITTE	BIG /**/ Paiement de facture 2872764 ** IntelliConnect - Contrats des organismes publics québécois	Bureau de l'inspecteur général	Administration, finances et approvisionnement	2 058,80 \$	
CASEWARE INTERNATIONAL INC.	1493483	23 SEPT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	Facture INV-141920-C3X9/renouvellement licences BVG	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	5 952,79 \$	
CASEWARE INTERNATIONAL INC.	1499121	27 OCT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	Licences - IDEA - Facture INV-143959-Q9H6	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	10 284,58 \$	
CLAIRE CARON	1497647	19 OCT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	Contrat BVG-SP-2021-19	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	31 496,25 \$	
COMMUNICATIONS INFRAROUGE INC.	1490830	07 SEPT. 2021	BRILLANT, MAJORIE	BVG-SP-2021-13	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	13 712,68 \$	
DIGITAL DAYS INC / L'ERE NUMERIQUE INC.	1496074	07 OCT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	APPEL D'OFFRE 21-BVG01	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	8 420,00 \$	
JOSEE GREGOIRE	1494474	29 SEPT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	Contrat BVG-SP-2021-14	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	22 824,28 \$	
LANGLOIS AVOCATS S.E.N.C.R.L.	1491472	13 SEPT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	Facture 679443	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	3 061,44 \$	
MARIO VANDAL	1497619	19 OCT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	Contrat BVG-SP-2021-17	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	15 748,12 \$	
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.	1497640	19 OCT. 2021	GALIPEAU, MICHELE	BVG-SP-2021-18	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	3 149,62 \$	
CONVERNET INC.	1490858	08 SEPT. 2021	CHABOT, ISABELLE	Service du greffe / Préparation de vidéo afin d'améliorer la visibilité de la CFPM. Vidéo Mission: Préparation + idéation, tournage, montage et gestion de projet	Commission de la fonction publique de Montréal	Gestion du personnel	19 422,69 \$	
EVALUATION PERSONNEL SELECTION INTERNATIONAL INC	1493733	24 SEPT. 2021	CHABOT, ISABELLE	Service du greffe / Banque d'heures pour les services de ressources experts pour la Commission de la fonction publique du 1er août au 31 décembre 2021	Commission de la fonction publique de Montréal	Gestion du personnel	6 719,19 \$	
HUMANCE INC.	1454311	15 OCT. 2021	CHABOT, ISABELLE	Commission de la fonction publique / Services de rencontre initiales afin d'évaluer les besoins pour 20 h de coaching sur une période de 6 mois débutant le 5 février 2021 incluant du soutien téléphonique ou par courriel entre les rencontres	Commission de la fonction publique de Montréal	Gestion du personnel	4 199,50 \$	
9328-7225 QUEBEC INC.	1433353	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Localisation et géoréférencement du réseau de la CSEM dans le secteur d'Outremont	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	11 093,26 \$	
BELL CANADA	1494408	29 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Travaux de conversion rue Wellington entre Congrégation et et Butler à Mtl	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	54 653,78 \$	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	1309577	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	fourniture de 3 châssis de camions - Entente	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	287 786,74 \$	1225677
CIS PRO INC	1492430	16 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	C. 1617 - Modification et addition au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise du boul. du Golf entre la rue du Parcours et le boul. des Sciences	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	1 540 467,68 \$	
C.M.S. ENTREPRENEURS GENERAUX INC.	1492617	20 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	C. 1315 - Contrat général-Exécution des travaux généraux pour des projets intermédiaires - construction ou modification des réseaux de conduits souterrains dans les limites de la Ville de Montréal	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	8 296 602,80 \$	
ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE	1315723	28 SEPT. 2021	AACHI, FOUZIA	Formations d'employés de la CSEM pour : PER-970 Processus de gestion de projet selon le guide PMBOK 6e édition (avec préparation à l'examen PMP) de 6 jours non consécutifs à partir du 6 février 2019.	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	11 038,81 \$	
ENERGIR S.E.C.	1494647	30 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Travaux exécutés au 5235, chemin St-Luc à Montréal	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	77 025,96 \$	
ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC.	1448365	08 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	C 1589 Construction d'un réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise du boulevard Viau entre la rue Valéry et et boul. Robert en vue d'un aménagement de distribution mixte pour fournir l'alimentation au futur projet Renaissance	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	35 296,76 \$	
FNX-INNOV INC.	1407894	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	-PA 16446 ; rue Ste-Catherine, étude 20181574, c. 1501. -Viaduc Rachel	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 769,13 \$	
FNX-INNOV INC.	1485366	25 OCT. 2021	WU, CANDY YU	services professionnels pour 2021	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	20 169,57 \$	
FNX-INNOV INC.	1490692	07 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	1730 - Service professionnels : contrôle de qualité des matériaux pour les travaux de construction de la CSEM.	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	265 538,61 \$	
GROUPE ABS INC.	1494640	30 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Appel d'offre 1747: Contrôle et essais de laboratoire	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	21 489,67 \$	
GROUPE ABS INC.	1494644	20 OCT. 2021	WU, CANDY YU	Appel d'offre 1745: Contrôle et essais de laboratoire	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	80,68 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GROUPE ABS INC.	1494644	30 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Appel d'offre 1745: Contrôle et essais de laboratoire	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	21 850,20 \$	
GROUPE CIVITAS INC.	1494154	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	1739-Services professionnels relatifs à la surveillance des travaux généraux (génie civil) des projets de construction ou modifications au réseau de conduits souterrains (électriques et télécommunications) dans les limites de la Ville de M	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	259 179,04 \$	
G-TEK	1297695	07 OCT. 2021	WU, CANDY YU	C. 1494 Mod. et add. au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise du boul. Champlain entre les rues Gordon et de l'Église	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	1 775,38 \$	
G-TEK	1297695	12 OCT. 2021	WU, CANDY YU	C. 1494 Mod. et add. au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise du boul. Champlain entre les rues Gordon et de l'Église	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	10 078,42 \$	
G-TEK	1297700	09 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	C. 1481 Mod. et add. au réseau municipal de conduits dans l'emprise de la 2e et 6e Avenue entre les rues Bélanger et St-Zotique en vue de l'enfouissement du réseau aérien de télécommunication existant	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	185 434,68 \$	
G-TEK	1302437	04 OCT. 2021	WU, CANDY YU	Fourniture d'équipement de pompage et nettoyage de puits d'accès et conduits pour 2018-2019 - appel d'offres 1680	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	25 211,97 \$	
G-TEK	1359725	15 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	C. 1532 Mod. et add. au réseau municipal de conduits dans l'emprise du boulevard René Levesque Ouest et Tupper entre Sussex et Atwater	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	101 180,07 \$	
G-TEK	1475532	07 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	C 1618 - Modification et addition au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise du boulevard Gouin entre Toupin et Beauséjour.	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	121 751,49 \$	
G-TEK	1498613	25 OCT. 2021	WU, CANDY YU	facture 38667 : Intérêts sur la facture M-37720 émise le 04-09-2020 -Contrat no: 1532	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	6 794,12 \$	
HYDRO-QUEBEC	1446952	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Frais de concession octobre, novembre et décembre 2020	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	12 926,20 \$	
HYDRO-QUEBEC	1465874	27 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Frais de concession 2021	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	44 514,25 \$	
LABRE ET ASSOCIES, ARPENTEURS-GEOMETRES INC.	1492428	16 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	arpentage légal pour la CSEM	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	20 169,57 \$	
LAFARGE CANADA INC	1448434	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Divers matériaux de construction pour l'année 2021	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 124,98 \$	
LE GROUPE GENINOV INC.	1403750	28 OCT. 2021	WU, CANDY YU	Contrat 1688-fourniture de personnel technique à la surveillance des travaux généraux (génie civil) des projets de construction ou modifications au réseau de conduits souterrains (électriques et télécom.) dans les limites de la V.M.	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	887 302,15 \$	
LOCATION GUAY	1499123	27 OCT. 2021	WU, CANDY YU	appel d'offres 1736 - Location de camion et pepine	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	40 339,15 \$	
NADEAU ULTRA TECH	1477898	29 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Travaux d'électricité conjoint avec Hydro-Québec	Commission des services électriques	Autres biens - Rénovation urbaine	2 698,70 \$	
RODIMAX INC	1234199	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	loyer Port-Royal pour l'année 2018	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	433 920,45 \$	
SIGNALISATION STP	1496081	07 OCT. 2021	WU, CANDY YU	service de signalistion	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 086,54 \$	
SIMO MANAGEMENT INC	1491550	13 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Contrat 1738 -inspection de structures par caméra 360	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	212 995,75 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1493982	27 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	1741- Fourniture équipement pour Hydro-excavation	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	20 169,57 \$	
TELECON INC	1443540	12 OCT. 2021	WU, CANDY YU	1727 - Désencombrement des structures	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	20 169,57 \$	
TELECON INC	1443540	28 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	1727 - Désencombrement des structures	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	24 871,72 \$	
TELECON INC	1492732	20 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	C 1644 - Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise du boulevard Marcel Laurin au sud du boulevard Henri-Bourassa.	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	528 036,50 \$	
TELECON INC	1492869	21 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	Frais de résiliation du c. 1511	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	25 865,71 \$	
TELECON INC	1495382	05 OCT. 2021	WU, CANDY YU	C 1380 - Construction ou modifications aux conduits souterrains - Construction des bases et de raccordement aux divers endroits sur le territoire de la Ville de Montréal.	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 286 599,72 \$	
VIDEOTRON LTEE .	1492073	15 SEPT. 2021	WU, CANDY YU	frais d'ingénierie et réalisation des travaux déplacement des installations de vidéotron pour enfouissement du réseau - rue Légaé entre ch. cote ste catherine et av. jean-Brillant.	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	198 744,71 \$	
WESTBURNE	1496696	14 OCT. 2021	WU, CANDY YU	4 x Fils de mise à la terre 4/0 toroné émaillé - 24 Mètres de longueur # WIRBCT4/0	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 989,78 \$	
BELL CANADA	533763420210913	29 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 116,49 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
BELL MOBILITE INC	15092021	15 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Frais cellulaires - août 2021	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 137,67 \$	
BELL MOBILITE INC	53401417907092021	25 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Frais cellulaires	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 149,24 \$	
BELL MOBILITE INC	53401417921062021 debit	27 OCT. 2021	RODOFIL, MYRIAM	Note de débit appliquée pour renverser le crédit # 53401417921062021 traité par erreur par la CSEM - Discuté avec Diane et le fournisseur Baldassarre, Cosimovoir annexe	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	10 196,02 \$	
BELL MOBILITE INC	534014179210630de bit	27 OCT. 2021	RODOFIL, MYRIAM	Note de débit appliquée pour renverser le crédit # 534014179210630 traité par erreur par la CSEM - Discuté avec Diane et le fournisseur Baldassarre, Cosimovoir annexe	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	10 196,02 \$	
COMPLEXE PLACE CREMAZIE S.E.C.	csemmnovembre2021	06 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	44 222,99 \$	
COMPLEXE PLACE CREMAZIE S.E.C.	csemoctobre2021	07 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	44 222,99 \$	
DELL CANADA	1016407575	08 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 058,41 \$	
DELL CANADA	1016430396	21 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	14 996,38 \$	
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	de210805dascsem	03 SEPT. 2021	CHAN FAH, YANICK	Assurances collectives CSEM pour le mois d'août 2021 - Compte AQ1326	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	60 659,89 \$	
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	de210915dascsem	27 SEPT. 2021	RUA SERRANO, SHIRLEY SAMARIS	Assurances collectives CSEM pour le mois de septembre 2021 Compte AQ1326	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	61 104,38 \$	
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	de211007dascsem	14 OCT. 2021	RUA SERRANO, SHIRLEY SAMARIS	Assurances collectives CSEM pour le mois de septembre 2021 Compte AQ1326	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	61 545,67 \$	
ENGLOBE CORP.	mtl38894	04 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 922,42 \$	
EQUIPEMENT SAGUENAY (1982) LTEE	fc00066975	18 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 425,47 \$	
FIDUCIE DESJARDINS (CSEM)	de210915dascsem	22 SEPT. 2021	RUA SERRANO, SHIRLEY SAMARIS	Contribution de la CSEM au régime de retraite anticipée avril à juin. compte 00160197/0	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	18 750,00 \$	
FIDUCIE DESJARDINS (CSEM)	de211005dascsem	05 OCT. 2021	CHAN FAH, YANICK	Contribution de la CSEM au régime de retraite service courant - Compte no 42-1601962 - Part employeur - Paie du 7 octobre 2021	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	121 437,61 \$	
GROUPE AMEUBLEMENT FOCUS INC.	068303	12 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 483,45 \$	
HYDRO-QUEBEC	29900003067421092 4	05 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 139,41 \$	
INDIXIO INC.	inv004323	07 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	47 101,00 \$	
INDIXIO INC.	inv004358	27 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 286,03 \$	
IPEX INC.	17599841	27 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	7 300,89 \$	
LES INVESTISSEMENTS DALU INC.	2109	07 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	14 936,05 \$	
LES INVESTISSEMENTS DALU INC.	2110	06 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	14 936,05 \$	
LIFEWORKS (CANADA) LTD.	1472039	18 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	24 526,20 \$	
LOCATION GUAY	8345	23 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	5 462,51 \$	
LOCATION GUAY	8387	27 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 054,94 \$	
LOCATION GUAY	8425	04 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 642,47 \$	
LOISELLE INC.	014068	29 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 826,11 \$	
MESSER CANADA INC.	2104326748	27 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	6 041,19 \$	
MINISTÈRE DES TRANSPORTS CENTRE DE GESTION DE L'EQUIPEMENT ROULANT (GGER)	f146895	29 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	26 854,41 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT (CGER)	1147123	29 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	8 522,45 \$	
NADEAU ULTRA TECH	13493	01 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres biens - Rénovation urbaine	2 388,47 \$	
OPES SOFTWARE INC.	2002309	27 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 247,30 \$	
PRODUITS SUNCOR ENERGIE, S.E.N.C. - PETRO-CANADA	9935322710210926	29 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 230,35 \$	
PRODUITS SUNCOR ENERGIE, S.E.N.C. - PETRO-CANADA	9935322710211025	28 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 798,99 \$	
SCOPSERV INTERNATIONAL INC.	10053	16 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	7 926,64 \$	
SCOPSERV INTERNATIONAL INC.	10119	08 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	9 656,18 \$	
SIGNALISATION STP	3462	14 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 086,54 \$	
SOBEK TECHNOLOGIES	1390	14 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 049,04 \$	
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL	91064715	07 SEPT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	18 515,67 \$	
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE "LOCAL 305"	de211012dascsemit	18 OCT. 2021	RUA SERRANO, SHIRLEY SAMARIS	Cotisation syndicale due	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	23 598,99 \$	
TECH-MIX	1041905	04 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 105,64 \$	
WESTBURNE	3306651	21 OCT. 2021	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 494,90 \$	
ALFATEK ELECTRONICS SERVICES INC.	1478097	13 OCT. 2021	SAVARD, MARTIN	SCA / BCO 2021 - 21-18 - Achat de barrières pour le site PEPSC	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	21 417,45 \$	
ALFATEK ELECTRONICS SERVICES INC.	1478097	24 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	SCA / BCO 2021 - 21-18 - Achat de barrières pour le site PEPSC	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	19 517,18 \$	
CASTOR ET POLLUX COOP	1492930	05 OCT. 2021	EZZAHER, DRISS	Projet-pilote d'aménagement mineur au parc à chien Pélican (arrondissement RPP) visant à améliorer la sécurité, à prévenir l'inconfort chez les chiens ainsi que les morsures. Portion SCA- 2021	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	456,70 \$	
CASTOR ET POLLUX COOP	1492930	21 SEPT. 2021	EZZAHER, DRISS	Projet-pilote d'aménagement mineur au parc à chien Pélican (arrondissement RPP) visant à améliorer la sécurité, à prévenir l'inconfort chez les chiens ainsi que les morsures. Portion SCA- 2021	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	11 199,02 \$	
CONSTRUCTION J. RICHARD GAUTHIER INC.	1498482	22 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	Pierrefonds-Roxboro / BCO 2021 - Location d'un bouteur Caterpillar D6 LGP (incluant opérateur et carburant) pour le dépotoir à neige de Pierrefonds pour la saison 2021-2022	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	4 566,96 \$	
ENGLLOBE CORP.	1484755	25 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	Concertation-BC ouvert 2021: Traitement et valorisation des sols contaminés de type BC Avec Odeur pour le PEPSC/ Entente 1399594	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 105,97 \$	1399594
ENGLLOBE CORP.	1484755	13 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	Concertation-BC ouvert 2021: Traitement et valorisation des sols contaminés de type BC Avec Odeur pour le PEPSC/ Entente 1399594	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	10 450,46 \$	1399594
ENSEICOM INC.	1499193	27 OCT. 2021	HOULE, STEPHANIE	Concertation-SABLER LES FACES REPEINDRE LES FACES RELETTRE LES FACES AVEC LOGO DE LA VILLE DE MONTREAL REASSEMBLER LES MODULES AVEC LA QUINCAILLERIE. 2021-22/ Soumission QT21-22-0019	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	15 118,20 \$	
ENTREPRENEURS GENERAL O.M.F. LTEE	1475626	16 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	SCA-21-11 - Transport de terre contaminé pour le PEPSC	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	7 155,95 \$	
ENTREPRENEURS GENERAL O.M.F. LTEE	1490661	07 SEPT. 2021	PUGI, BENJAMIN	Chargeur sur roues et camion pour le transport de terres contaminées avec opérateur pour PEPSC	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	10 488,25 \$	
ENTREPRISE MOVE	1496889	14 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	Location d'une niveleuse et d'un rouleau compacteur, avec opérateur, pour préparer le LEN - Carrière St-Michel.	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	18 315,70 \$	
EQUIPEMENTS INCENDIES C.M.P. MAYER INC - L'ARSENAL	1495442	05 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	Ser concertation-Equipement contre les incendies pour PEPSC (MERCEDES MT-800 2*X50 AVEC RACCORD 2X2 5/16CAM/GROOVE)/Référence soumission S0UM058256	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 897,65 \$	
FOSSE SEPTIQUE SANIBERT INC	1479501	30 SEPT. 2021	PUGI, BENJAMIN	SCA-21-17 Location toilette chimique pour le PEPSC	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	6 131,27 \$	
GESTION INDUSTRIELLE MAINTENANCE MAN INC.	1480684	07 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	SCA-21-23 Entretien lave-roue pour PEPSC	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	4 199,50 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GRAVURE UNIQUE INC.	1460030	22 SEPT. 2021	AMALLAL, FAIZA	Projet brigade de propreté - Achat de Casquette avec logo pour 2021	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	4 172,62 \$	
GRAVURE UNIQUE INC.	1460030	23 SEPT. 2021	AMALLAL, FAIZA	Projet brigade de propreté - Achat de Casquette avec logo pour 2021	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	1 868,78 \$	
GROUPE ENOV INC.	1475527	24 SEPT. 2021	HOULE, STEPHANIE	Concertation - Lingettes de nettoyage de graffiti - Mai 2021	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	2 466,98 \$	
JEAN-CLAUDE ALARY INC.	1496700	13 OCT. 2021	SAVARD, MARTIN	SCA-21-46 Travaux d'accélération de la fonte de neige en bas du Quai Robert (St. Michel) - 2021	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	72 091,24 \$	
LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA	1499554	28 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	CARRIÈRE ST-MICHEL - Location de 5 camionnettes 4X4 pour 5 mois pour la saison hivernale selon l'entente	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	16 010,59 \$	
LAFARGE CANADA INC	1476682	25 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Ser Concertation-BC ouvert 2021 - Achat de pierre pour le site PEPSC/ Entente 1402405	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	5 246,23 \$	1402405
LAFARGE CANADA INC	1476682	27 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Ser Concertation-BC ouvert 2021 - Achat de pierre pour le site PEPSC/ Entente 1402405	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	106 895,34 \$	1402405
LAFARGE CANADA INC	1476682	22 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Ser Concertation-BC ouvert 2021 - Achat de pierre pour le site PEPSC/ Entente 1402405	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	5 248,35 \$	1402405
LAFARGE CANADA INC	1488011	13 SEPT. 2021	PUGI, BENJAMIN	LAS BC TP 2021/ 500 Tonnes de pierre concassée MG-20 (0,3/4) pour livraison au LEN Angrignon 2505, Angrignon/ Entente 1402405	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	10 950,20 \$	1402405
LOCATION GUAY	1499221	27 OCT. 2021	DENAULT, BENJAMIN	Concertation-Site VER - Lot 12 Location d'une mini-pelle excavatrice 1303 avec opérateur au taux de 81,20 \$ - Saison H21-22 (AO 20-18232)	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	7 075,74 \$	1431916
LOCATION GUAY	1499450	28 OCT. 2021	DENAULT, BENJAMIN	Concertation-Site SAU - Location d'une rétrocaveuse 0704 avec opérateur au taux de 81,20 \$ - Saison H21-22 (AO 20-18232) Entente 1431912	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	10 144,73 \$	1431912
LOISELLE INC.	1484756	20 OCT. 2021	SAVARD, MARTIN	CONCA - BC ouvert 2021: Traitement et valorisation des sols contaminés de type BC sans odeur pour le PEPSC Entente 1399671	Concertation des arrondissements	Réseau de distribution de l'eau potable	12 987,99 \$	1399671
PAQUETTE & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE S.E.N.C.R.L.	1452681	15 SEPT. 2021	HEVEY, GILLES	Service de huissier de justice pour 2021 - SCA - No de client 15178	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	5 249,37 \$	
PRODUITS SUNCOR ENERGIE, S.E.N.C. - PETRO-CANADA	1479446	03 SEPT. 2021	OLTEAN, LAURA OLIMPIA	Fourniture de diesel coloré pour pour le site du PEPSC	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 380,84 \$	1436600
RECY-BETON INC	1484751	07 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Ser concertation-BC ouvert 2021: Traitement/valorisation de matériaux de construction(aspalte) pour le PEPSC/ Entente 1476577	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	5 917,25 \$	1476577
RECY-BETON INC	1484751	07 OCT. 2021	SAVARD, MARTIN	Ser concertation-BC ouvert 2021: Traitement/valorisation de matériaux de construction(aspalte) pour le PEPSC/ Entente 1476577	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	20 985,06 \$	1476577
RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.	1490944	08 SEPT. 2021	DENAULT, BENJAMIN	Service - Enfouissement résidus de balais de rue et de dépôts à neige	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	120 643,24 \$	1253996
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490071	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la Facture 2355011990 du 24 août 2021/Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	6 360,89 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490071	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la Facture 2355011990 du 24 août 2021/Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	343,36 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490071	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la Facture 2355011990 du 24 août 2021/Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Autres - Transport	88,85 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490071	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la Facture 2355011990 du 24 août 2021/Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Administration, finances et approvisionnement	97,89 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490071	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la Facture 2355011990 du 24 août 2021/Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	182,11 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490071	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la Facture 2355011990 du 24 août 2021/Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	94,19 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1494392	29 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la 2376724940 du 24 septembre 2021/ Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Administration, finances et approvisionnement	97,89 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1494392	29 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la 2376724940 du 24 septembre 2021/ Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	94,19 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1494392	29 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la 2376724940 du 24 septembre 2021/ Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	6 396,49 \$	1137408

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1494392	29 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la 2376724940 du 24 septembre 2021/ Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Autres - Transport	175,81 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1494392	29 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la 2376724940 du 24 septembre 2021/ Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	307,76 \$	1137408
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1494392	29 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire - SCA - Paiement de la 2376724940 du 24 septembre 2021/ Entente 1137408	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	152,80 \$	1137408
TELU COMMUNICATIONS INC.	1490069	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256019 du 16 août 2021-Entente 1408829	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	179,74 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1490069	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256019 du 16 août 2021-Entente 1408829	Concertation des arrondissements	Autres - Transport	1 781,03 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1490069	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256019 du 16 août 2021-Entente 1408829	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	66,98 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1490069	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256019 du 16 août 2021-Entente 1408829	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	353,70 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1490069	01 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256019 du 16 août 2021-Entente 1408829	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	500,58 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1494326	28 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256020 du 16 septembre 2021	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	488,82 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1494326	28 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256020 du 16 septembre 2021	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	179,74 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1494326	28 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256020 du 16 septembre 2021	Concertation des arrondissements	Autres - Transport	1 590,81 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1494326	28 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256020 du 16 septembre 2021	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	100,47 \$	1408829
TELU COMMUNICATIONS INC.	1494326	28 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	Concertation-Téléphonie cellulaire SCA - Compte 36715256 - Paiement de la Facture 36715256020 du 16 septembre 2021	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	365,46 \$	1408829
TRAVAIL GLOBAL AGENCE DE PLACEMENT INC	1499485	28 OCT. 2021	PUGI, BENJAMIN	Concertation-SCA-21-48 - Service de main-d'œuvre pour de l'entretien général du site PEPSC	Concertation des arrondissements	Réseau de distribution de l'eau potable	9 448,87 \$	
WM QUEBEC INC.	1491454	13 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	DISPOSITION DES RÉSIDUS SITE À NEIGE IRWIN (TONNAGE PRÉVISIONNEL) 20231	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	39 788,16 \$	1253901
WM QUEBEC INC.	1491454	13 SEPT. 2021	SAVARD, MARTIN	DISPOSITION DES RÉSIDUS SITE À NEIGE IRWIN (TONNAGE PRÉVISIONNEL) 20231	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	34 908,34 \$	
WM QUEBEC INC.	1493244	22 SEPT. 2021	PUGI, BENJAMIN	BCO-LAC-2021 Transport des résidus de fonte au dépôt à neige de la 46e Avenue à Lachine vers un site de disposition - Entente 1253901	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	11 368,04 \$	1253901
AMPLE MAN DANSE	1498901	26 OCT. 2021	GAUDREAU, GUYLAINE	Service - Artiste de la scène Médiation pour le projet Maisonnée	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Autres - activités culturelles	5 000,00 \$	
ENVIROSERVICES INC	1450287	18 OCT. 2021	BOUTIN, PIERRE	BC Ouvert 2021 - Prélèvement et analyse de sol en pile pour Madison et Darlington	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$	1408088
ENVIROSERVICES INC	1450287	05 OCT. 2021	BOUTIN, PIERRE	BC Ouvert 2021 - Prélèvement et analyse de sol en pile pour Madison et Darlington	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	1 154,86 \$	1408088
GROUPE S.D.	1494434	29 SEPT. 2021	BOUTIN, PIERRE	travaux de décapage et peinture de 200 bômes d'incendie de l'arrondissement - Aqeduc	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	22 047,37 \$	
LOISELLE INC.	1450136	23 SEPT. 2021	PLANTE, STEPHANE	BC Ouvert 2021 - Élimination et traitements des sols contaminés de type BC (sans odeur) Selon l'entente en vigueur	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	577,43 \$	
LOISELLE INC.	1450136	23 SEPT. 2021	PLANTE, STEPHANE	BC Ouvert 2021 - Élimination et traitements des sols contaminés de type BC (sans odeur) Selon l'entente en vigueur	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	8 526,03 \$	1399671
P2K MONTREAL	1494386	29 SEPT. 2021	BOUTIN, PIERRE	Ajustement complet regards / puisards (chaussée rigide avec remblai en asphalte)	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseaux d'égout	22 047,37 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1496614	13 OCT. 2021	TURNBLOW, SYLVAIN	Commande aqueduc - Tête de puisard	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	2 837,44 \$	1277188
9316-4408 QUEBEC INC.	1495013	01 OCT. 2021	FILION, IVAN	Gré à Gré - Développement phase 2 de l'outil normé Indice d'équité (IDÉ) afin de l'implanter dans les demandes de subventions déposés par les organismes : Accompagner la Ville dans la présentation et l'implantation auprès des organismes.	Culture	Autres - activités culturelles	29 396,50 \$	
ALIA CONSEIL INC.	1494412	29 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Ser Culture-Animation de deux journées de réflexion stratégique offertes à l'équipe programmes et services aux arrondissements de la direction des bibliothèques par Alia de janvier à mars 2021. Paiement de la facture 2103094	Culture	Bibliothèques	5 555,94 \$	1331022

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE	1494493	29 SEPT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	Paiement de facture - Achat publicitaire	Culture	Musées et centres d'exposition	2 040,00 \$	
ATELIER DE DECORS KAMIKAZE INC.	1497646	19 OCT. 2021	PICHET, GENEVIEVE	Dessins et fabrication du grand kiosque du projet du MEM à Centre des mémoires Montréalaises. Soumission du 6 octobre 2021.	Culture	Musées et centres d'exposition	73 310,67 \$	
AVEC FLAIR BAR SOLUTIONS INC.	1494538	29 SEPT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	SCULT //Achat de Bar portable VERSATI **livraison incluse**	Culture	Musées et centres d'exposition	7 172,75 \$	
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	1477975	28 OCT. 2021	FILION, IVAN	BC2 Groupe conseil inc. - 5 Fiches processus Qualité design	Culture	Autres - activités culturelles	57 743,12 \$	
BIBLIO RPL LTEE	1490982	08 SEPT. 2021	COURT, ALEXANDRA	SCULT //lectoviv étiquettes laser et blu-ray simple pour la PM	Culture	Bibliothèques	2 028,30 \$	
BIBLIO RPL LTEE	1493899	24 SEPT. 2021	COURT, ALEXANDRA	SCULT //250 rouleaux ruban adhésif 3M scotch 2 pouces brpl RU82015	Culture	Bibliothèques	2 230,98 \$	
BIBLIO RPL LTEE	1494495	29 SEPT. 2021	LABIDI, EMNA	Acquisition de fournitures de bureau	Culture	Bibliothèques	7 343,88 \$	
BIBLIO RPL LTEE	1498934	26 OCT. 2021	COURT, ALEXANDRA	SCULT //Matériel PM (Boîtiers Playstation, Album 10 disques, Lecto viv 45	Culture	Bibliothèques	2 388,47 \$	
BOREALA MANAGEMENT INC.	1499474	28 OCT. 2021	PICHET, GENEVIEVE	Programme de coaching pour Annabelle Laliberte, C/D   Support en gestion de changement   Boréala management	Culture	Autres - activités culturelles	4 566,96 \$	
BOUTY INC	1494997	01 OCT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	SCULT //ACHAT de mobilier pour le MEM - Centre des mémoires montréalaises / Centre d'histoire de Montréal	Culture	Musées et centres d'exposition	9 042,26 \$	
BRAULT ET MARTINEAU	1495172	04 OCT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	SCULT //Achat des électroménagers pour le MEM	Culture	Musées et centres d'exposition	2 320,22 \$	
BUDGETCAR INC	1492067	15 SEPT. 2021	COURT, ALEXANDRA	SCULT // **paiement de trois factures ** Location de camions avec la compagnie BudgetCar	Culture	Bibliothèques	3 331,79 \$	
CATHERINE LANGLAIS	1499498	28 OCT. 2021	MELANCON, MARIE-ODILE	SCULT //Accompagner le comité de travail pour les résidences et rédiger un guide de bonnes pratiques pour Les Maisons de la culture de Montréal	Culture	Autres - activités culturelles	7 200,00 \$	
CELINE HUYGHEBAERT	1491403	10 SEPT. 2021	PICHET, GENEVIEVE	SCULT // Paiement de facture 2021-094 ** Médias sociaux et site internet - mars, avril, mai et juin 2021	Culture	Autres - activités culturelles	2 425,21 \$	
CENTRE DECLIC	1499484	28 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé au Centre Déclic pour la conception, réalisation et diffusion de conférences sur la santé en ligne et plusieurs rediffusions des mêmes conférences dans les Bibliothèques de Montréal à l'automne 2021 et l'hiver 2022	Culture	Bibliothèques	19 002,74 \$	
COGINOV INC.	1494252	28 SEPT. 2021	ROSE, STEPHANIE	SCULT //Mise à niveau de la base de données Ultima	Culture	Autres - activités culturelles	13 018,45 \$	
CONCEPTION- REALISATION JL ENR.	1495619	06 OCT. 2021	LABIDI, EMNA	Restauration et installation d'un élément endommagé de l'œuvre d'art public «Le carrousel de l'île»	Culture	Autres - activités culturelles	14 778,04 \$	
DANIELLE LOISEAU	1492896	21 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Danielle Loiseau pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue du 10 septembre au 13 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	6 990,07 \$	
ECRITEL INC.	1495738	06 OCT. 2021	MELANCON, MARIE-ODILE	SCULT //Soutien informatique - Hébergement Cloud - Accès Culture - Entente ENA4075	Culture	Autres - activités culturelles	4 283,49 \$	
EQUIPARC MANUFACTURIER D'EQUIPEMENT DE PARCS INC.	1494521	29 SEPT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	Gré à gré - SCULT //A - EP 1051-MODFRM-P ENTREE Banc sans dossier 27", struct. alu. peint, recouv. frêne mtréalais avec vernis, coul struct. noir. Soumission 24045-rev1.	Culture	Musées et centres d'exposition	63 621,37 \$	
FESTIVALS ET EVENEMENTS QUEBEC	1499584	28 OCT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	SCULT // Paiement de facture 18885 ** Frais d'adhésion pour l'année 2022 à la Table des grandes ville événementielles. Division des festivals et événements.	Culture	Industries et commerces - Prom. et dev.écon.	2 624,69 \$	
FLORENCE-LEA SIRY INC.	1492462	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Création et diffusion de 19 conférences sur le gaspillage alimentaire dans les bibliothèques de Montréal	Culture	Bibliothèques	9 973,81 \$	
GROUPE AMEUBLEMENT FOCUS INC.	1494543	29 SEPT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	SCULT //Ce mobilier doit s'harmoniser avec le design des espaces suivants : loge-infirmerie, billetterie, rangement boutique-café, ateliers 1 et 2, et cabaret. Ceci explique le choix de ce fournisseur	Culture	Musées et centres d'exposition	43 334,63 \$	
GROUPE AMEUBLEMENT FOCUS INC.	1499747	29 OCT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	SCULT //3 casiers - Tour cubique autoportante portes laminées, entièrement fermée, portes individuelles, 18" p x 18" l x 72" h - Côté gauche. Fini : Pecan Reflect. BFCLFD181872L.	Culture	Musées et centres d'exposition	2 338,08 \$	
GROUPE BLIMP INC.	1492465	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Création et réalisation d'une série balado pour les bibliothèques de Montréal dans le cadre de services aux aîné-e-s sous la thématique «raconter Montréal à travers le livre»	Culture	Autres - activités culturelles	21 417,45 \$	
INFRAVERT	1492151	15 SEPT. 2021	ROSE, STEPHANIE	SCULT //Service de restauration de l'œuvre d'art public «Les Promeneurs» situé dans le parc Saint-Laurent	Culture	Autres - activités culturelles	18 022,21 \$	
INSTITUT DU NOUVEAU MONDE	1490709	07 SEPT. 2021	HARBEC, AMELIE	Gré à Gré - SCULT //Contrat pour une démarche de participation afin de préciser l'offre de services de la Bibliothèque Saint-Charles	Culture	Bibliothèques	29 930,00 \$	
ISABELLE LAMONTAGNE	1492477	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Isabelle Lamontagne pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Contact du 16 août au 10 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	6 677,20 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ISABELLE LAMONTAGNE	1496325	12 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Isabelle Lamontagne dans le cadre du projet de lecture aux ainé-e-s du 20 septembre au 17 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	3 555,93 \$	
JOHANNE BRUNET	1492476	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Johanne Brunet pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Contact du 16 août au 10 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	6 677,20 \$	
JOHANNE BRUNET	1496313	12 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Johanne Brunet dans le cadre du projet de lecture aux ainé-e-s du 20 septembre au 17 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	4 548,06 \$	
KARILEE FUGLEM	1495010	01 OCT. 2021	PICHET, GENEVIEVE	SCULT //Fabrication et installation de l'œuvre «En circulation» pour la bibliothèque L'Octogone	Culture	Bibliothèques	102 887,75 \$	
KHADY KONATE	1492453	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Khady Konate pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue du 10 septembre au 13 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	3 582,00 \$	
KYRIL DUBE	1491499	13 SEPT. 2021	FILION, IVAN	SCULT //Services professionnels de Kyril Dubé, photographe, réalisateur et professeur de cinéma pour la prise des photos et la création de la visite virtuelle dans la cadre du Projet : Visite virtuelle du Vieux-Montréal en photos 360 Degrés	Culture	Autres - activités culturelles	4 000,00 \$	
KYRIL DUBE	1497386	18 OCT. 2021	FILION, IVAN	SCULT //Services professionnels de Kyril Dubé, photographe, réalisateur et professeur de cinéma pour la production d'une bande-annonce promotionnelle en vidéo 360 degrés des plus beaux lieux de tournage de Montréal	Culture	Industries et commerces - Prom. et dev.écon.	3 000,00 \$	
LES BELLES SOIREES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL	1497041	14 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Conception et diffusion de conférences pour aînées dans le cadre des Belles soirées et offre de places à prix réduit pour abonnées des Bibliothèques	Culture	Bibliothèques	6 391,93 \$	
LES EDITIONS CARDINAL INC.	1499490	28 OCT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	Services éditoriaux pour la publication inaugurale du MEM - Centre des mémoires montréalaises. Facture 1715.	Culture	Musées et centres d'exposition	13 123,44 \$	
LES SOLUTIONS DE RANGEMENT PRISMA INC.	1495972	07 OCT. 2021	ROSE, STEPHANIE	SCULT //Étagères 4D - Projet Racking Entrepôt Musée de Lachine - Soumission 2	Culture	Autres - activités culturelles	15 218,99 \$	
L'ORGANISME KINAËBAT	1499489	28 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Kinaëbat pour des animations en bibliothèque de danses et musiques autochtones	Culture	Autres - activités culturelles	3 674,56 \$	
MAGALI BERTRAND	1493430	23 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Magali Bertrand pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue du 10 septembre au 13 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	6 658,00 \$	
MARC VERMETTE	1497653	19 OCT. 2021	ROSE, STEPHANIE	Accompagner la Ville dans le processus de restauration des murales de Claude Vermette au Pavillon du Lac-aux-Castors	Culture	Autres - activités culturelles	7 349,12 \$	
MARIE-EVE TAILLEFER	1497662	19 OCT. 2021	PICHET, GENEVIEVE	Assurer, à titre d'éditrice, la mise à jour éditoriale et la gestion du contenu pour le site Accès culture et le blogue Accès culture	Culture	Autres - activités culturelles	3 359,60 \$	
MARIELLE GRENIER	1492467	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Marielle Grenier pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue du 10 septembre au 13 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	3 582,00 \$	
MARIELLE GRENIER	1496309	12 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Marielle Grenier dans le cadre du projet de lecture aux ainé-e-s du 20 septembre au 17 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	4 332,00 \$	
MAUDE BOUCHARD DUPONT	1497659	19 OCT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	Maude Bouchard : Réaliser les services professionnels en histoire pour la rédaction de chroniques rédigées pour le MEM - Centre des mémoires montréalaises	Culture	Musées et centres d'exposition	4 025,00 \$	
MELANIE COURTOIS	1499478	28 OCT. 2021	PICHET, GENEVIEVE	Service de Mélanie Courtois, consultante - Planification culturelle - immobilier collectif   Réalisation d'une étude sur les ateliers-résidences.	Culture	Autres - activités culturelles	9 000,00 \$	
MICHELE TREMBLAY	1492470	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Michèle Tremblay pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue entre le 10 septembre et le 13 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	3 582,00 \$	
MIREILLE PHILOSCA	1492471	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Mireille Philosca pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Contact du 16 août 2021 au 10 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	6 677,20 \$	
MIREILLE PHILOSCA	1496328	12 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Mireille Philosca dans le cadre du projet de lecture aux ainé-e-s du 20 septembre au 17 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	4 548,06 \$	
NOE CROPSAL	1496324	12 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Noe Cropsal dans le cadre du projet de lecture aux ainé-e-s du 20 septembre au 17 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	3 555,93 \$	
OBURO	1497914	20 OCT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	SCULT //PROJET AJOUT 1 POSTE- POSTE PRÉPARATION MATÉRIEL	Culture	Bibliothèques	3 749,59 \$	
OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA	1494680	30 SEPT. 2021	MELANCON, MARIE-ODILE	SCULT //Programme ONF à la maison - Édition Automne 2021 pour le Réseau Accès Culture	Culture	Autres - activités culturelles	2 624,69 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490167	01 SEPT. 2021	GAZO, DOMINIQUE	SCULT //BCO Service - Téléphonie cellulaire ROGERS (entente 1137408) **pour paiement des factures d'ici à septembre **	Culture	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	6 299,25 \$	1137408
SEVERINE LE GALL	1492474	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Séverine Le Gall pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Contact du 16 août au 10 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	6 360,00 \$	
SIGNALISATION 10-10	1491520	13 SEPT. 2021	FILION, IVAN	SCULT //Services de location de barricades, de signalisation et de plans de détour pour des événements métropolitains, de avril à décembre 2021 pour un montant total de 96 160,72 \$ Toutes taxes incluses.	Culture	Autres - activités culturelles	87 807,56 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SOLOTECH INC	1493048	21 SEPT. 2021	PICHET, GENEVIEVE	SCULT //Solotech - Appareils électronique (microphone casque omnidirectionnel, émetteur de ceinture sans-fils, dual docking charger) - Théâtre Outremont	Culture	Autres - activités culturelles	2 962,09 \$	
SPHERE - GESTION DE L'ESPACE INC.	1495520	05 OCT. 2021	LALIBERTE, ANNABELLE	Services professionnels comme chargé de projet pour le projet mobilier du MEM.	Culture	Musées et centres d'exposition	3 359,60 \$	
SUZANNE COTE	1492460	17 SEPT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Suzanne Côté pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue du 10 septembre au 13 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	6 990,07 \$	
SUZANNE COTE	1496319	12 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Suzanne Côté dans le cadre du projet de lecture aux ainé-e-s du 20 septembre au 17 décembre 2021	Culture	Bibliothèques	4 548,06 \$	
TECHNORM INC.	1498886	26 OCT. 2021	HARBEC, AMELIE	Programme_RAC_Construire la bibliothèque Villeray	Culture	Bibliothèques	12 703,48 \$	
TELUS COMMUNICATIONS INC.	1490164	01 SEPT. 2021	GAZO, DOMINIQUE	SCULT //BCO -Service - Téléphonie cellulaire TELUS 2021 - Culture (entente 1408829) **pour paiement des factures qui suivent	Culture	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	10 498,75 \$	1408829
TWIN FLAMES MUSIC	1499192	27 OCT. 2021	BARIL, CHLOE	Contrat octroyé à Twin Flames pour l'offre d'animations dans les bibliothèques de Montréal à l'automne 2021	Culture	Autres - activités culturelles	4 199,50 \$	
UGOBURO INC.	1496882	20 OCT. 2021	COURT, ALEXANDRA	Acquisition de 5Ergoentric - Table Ajustable en L - Retour Droit- Contrôle programmable de la hauteur- Mémoire de 4 positions- Ajustable en hauteur de 23.5" à 50" de haut- Dessus en stratifié durable- Retour (côté) de 24" de profond- Table	Culture	Bibliothèques	1 674,48 \$	
UGOBURO INC.	1496882	14 OCT. 2021	COURT, ALEXANDRA	Acquisition de 5Ergoentric - Table Ajustable en L - Retour Droit- Contrôle programmable de la hauteur- Mémoire de 4 positions- Ajustable en hauteur de 23.5" à 50" de haut- Dessus en stratifié durable- Retour (côté) de 24" de profond- Table	Culture	Bibliothèques	8 372,39 \$	
ULINE CANADA CORP	1493259	22 SEPT. 2021	COURT, ALEXANDRA	SCULT // 500 rouleaux de ruban adhésif de reliure 3M 845-S13950	Culture	Bibliothèques	5 070,81 \$	
ULINE CANADA CORP	1493845	24 SEPT. 2021	LABIDI, EMNA	Acquisition de chariots et de diables de manutention	Culture	Autres - activités culturelles	3 092,02 \$	
VALI FUGULIN	1490572	03 SEPT. 2021	CHARLEBOIS, CATHERINE	SCULT //Services professionnels pour la création et la réalisation de 30 capsules audio dans le cadre de l'exposition « Un mille dans mes souliers ».	Culture	Musées et centres d'exposition	22 828,48 \$	
BRAULT & BOUTHILLIER LTEE	628087	13 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 764,22 \$	
DIRECTION D'ARTISTES FLEMING	bp202112184	09 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	Cachet Artistes : Concert CHBP, Vendredi 10 décembre 2021 à 19 h 30	Culture	Autres - activités culturelles	2 624,69 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045765	28 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 650,70 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045779	29 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 944,58 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045785	29 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 153,43 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045795	28 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 188,36 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045796	29 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 087,08 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045822	29 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 251,25 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045829	28 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 159,64 \$	
EBSCO CANADA LTEE	8045830	28 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 589,42 \$	
EDITIONS DE LA LOUPE	fa91184	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 274,29 \$	
LA LIBRAIRIE DE VERDUN	62711	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 179,59 \$	
LA MAISON DE L'EDUCATION (LIBRAIRE) INC	184410	14 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 493,85 \$	
L'ECUME DES JOURS INC.	6260	28 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 422,00 \$	
L'ECUME DES JOURS INC.	6305	12 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 022,35 \$	
L'ENSEMBLE MIRABILIA	bp202109165	09 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	Cachet Artistes : Concert CHBP, Jeudi 30 septembre 2021 à 19 h 30	Culture	Autres - activités culturelles	2 624,69 \$	
LIBRAIRIE ASSELIN	110860	12 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 395,85 \$	
LIBRAIRIE ASSELIN	110861	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 678,35 \$	
LIBRAIRIE ASSELIN	110887	14 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 845,73 \$	
LIBRAIRIE ASSELIN	110913	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 386,99 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	175604	03 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 667,82 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	175605	02 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 331,85 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	175635	02 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 590,08 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176175	15 SEPT. 2021	DAIGNEAULT-CLERMONT, CHLOE	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 232,86 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176199	25 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 547,62 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LIBRAIRIE BERTRAND	176200	15 SEPT. 2021	DAIGNEAULT-CLERMONT, CHLOE	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 455,24 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176384	20 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 517,06 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176391	20 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 574,61 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176869	18 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 382,11 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176871	19 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 511,74 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176894	12 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 178,12 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176942	19 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 873,90 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	176945	18 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 723,50 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	177143	26 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 306,56 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	177157	19 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 560,19 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	177158	19 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 395,62 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	177163	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 526,82 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	177194	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 218,74 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	177462	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 238,60 \$	
LIBRAIRIE BERTRAND	177706	28 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 049,54 \$	
LIBRAIRIE DU MOYEN-ORIENT	10421	25 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 239,48 \$	
LIBRAIRIE DU SQUARE INC.	8819	12 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 442,35 \$	
LIBRAIRIE DU SQUARE INC.	8822	12 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 794,87 \$	
LIBRAIRIE DU SQUARE INC.	8943	27 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 652,05 \$	
LIBRAIRIE DU SQUARE INC.	949210908	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	5 357,04 \$	
LIBRAIRIE DU SQUARE INC.	962210924	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	6 122,87 \$	
LIBRAIRIE MEDIASPAUL	625841	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 257,05 \$	
LIBRAIRIE MEDIASPAUL	625847	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 329,55 \$	
LIBRAIRIE MONET INC	266993	29 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 064,25 \$	
LIBRAIRIE MONET INC	268165	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 251,66 \$	
LIBRAIRIE MONET INC	268978	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 844,50 \$	
LIBRAIRIE MONET INC	269341	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 240,60 \$	
LIBRAIRIE PARAGRAPHE	213846	02 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 940,00 \$	
LIBRAIRIE PARAGRAPHE	214172	22 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 940,00 \$	
LIBRAIRIE RAFFIN INC.	266993	13 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 064,25 \$	
LIBRAIRIE RAFFIN INC.	6255962	02 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 962,20 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24481883	25 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 748,50 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24517104	14 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 461,06 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24553134	14 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 013,04 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24556104	14 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 529,52 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24556527	14 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 455,85 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24596734	14 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 233,50 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24608935	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 395,53 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24699323	18 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 397,30 \$	
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	cw24718442	26 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 219,70 \$	
LIBRAIRIE WILSON & LAFLEUR INC.	691744	16 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 000,00 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LIBRAIRIE WILSON & LAFLEUR INC.	691924	15 SEPT. 2021	DAIGNEAULT-CLERMONT, CHLOE	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 614,00 \$	
OLIVIER HEBERT-BOUCHARD	bp202111284	09 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	Cachet Artistes : Concert CHBP, dimanche 21 novembre 2021 à 15 h	Culture	Autres - activités culturelles	2 500,00 \$	
OVERDRIVE INC.	05161co21349921	30 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	6 508,33 \$	
OVERDRIVE INC.	05161co21358443	30 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	4 429,79 \$	
OVERDRIVE INC.	05161co21376269	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	5 657,40 \$	
OVERDRIVE INC.	05161co21382769	08 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	5 292,53 \$	
OVERDRIVE INC.	05161co21415349	20 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	4 724,91 \$	
PHILIPPE ROBERT	222021	28 OCT. 2021	ST-AMANT, MATHIEU	Versement 2 : Droits de suite (écriture/mise en scène) "Le rêve de Monsieur Paul - L'autre histoire de la Roulotte - Facture 22-2021	Culture	Autres - activités culturelles	3 832,04 \$	
PLANETE BD	6131	03 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 754,95 \$	
PLANETE BD	6155	08 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	4 118,85 \$	
PLANETE BD	6156	10 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 610,70 \$	
PLANETE BD	6157	08 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 328,40 \$	
PLANETE BD	6177	13 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 988,50 \$	
PLANETE BD	6234	22 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 632,20 \$	
PLANETE BD	6239	22 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 099,75 \$	
PLANETE BD	6268	29 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 189,80 \$	
PLANETE BD	6270	30 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 005,10 \$	
PLANETE BD	6342	31 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 193,95 \$	
PLANETE BD	6344	20 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 071,30 \$	
PLANETE BD	6370	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 123,05 \$	
RABAIS CAMPUS	a5153214	07 SEPT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 291,70 \$	
TC MEDIA LIVRES INC.	11300709	15 SEPT. 2021	DAIGNEAULT-CLERMONT, CHLOE	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	8 192,00 \$	
TC MEDIA LIVRES INC.	11317159	05 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 529,00 \$	
TC MEDIA LIVRES INC.	11318896	22 OCT. 2021	CHAMAKHI, KATI	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	4 416,50 \$	
TEMPS FORT	bp202112286	22 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	Artistes_cachet pour concert à CHBP le dimanche 19 décembre 2021 à 15 H	Culture	Autres - activités culturelles	2 299,50 \$	
DIGICAST	1499372	28 OCT. 2021	MORIN, GABRIEL	GRÉ À GRÉ- Service de WEB diffusion et de soutien pour la tenue d'assemblées générales annuelles des comités de retraite de la VDM	Dépenses communes	Administration, finances et approvisionnement	26 165,53 \$	
NSI SOLUTION INC.	1490184	01 SEPT. 2021	MORIN, GABRIEL	Ser Finances-NSI Solution - Renouvellement Zoho 2021-2022/ Paiement de la facture 2587	Dépenses communes	Administration, finances et approvisionnement	2 099,75 \$	
ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTREAL INC.	de210914dasresshu m	14 SEPT. 2021	CHAN FAH, YANICK	Remise syndicale - Pompier - Assurance collective - Septembre 2021 - Montant = 353 162,00 \$ - Remise syndicale - Pompier - Fonds d'éducation - Septembre 2021 - Montant = 132 291,00 \$	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - À redistribuer	485 453,00 \$	
ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTREAL INC.	de211012dasresshu m	13 OCT. 2021	KABANGE, MBOMBO MICHELINE	Remise syndicale - Pompier - Assurance collective - Octobre 2021 - Montant = 353 542,00 \$	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - À redistribuer	353 542,00 \$	
AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	50022264994206	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 20-000354	Dépenses communes	Autres - Administration générale	23 088,00 \$	
BELANGER SAUVE, S.E.N.C.R.L.	398583	14 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 18-002373	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 330,75 \$	
BELANGER SAUVE, S.E.N.C.R.L.	398763	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-001641	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 546,50 \$	
BELANGER SAUVE, S.E.N.C.R.L.	398764	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 20-002035	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 039,38 \$	
BELANGER SAUVE, S.E.N.C.R.L.	399248	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-000169	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 370,09 \$	
BELANGER SAUVE, S.E.N.C.R.L.	399408	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 20-001264	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 436,42 \$	
BELANGER SAUVE, S.E.N.C.R.L.	399547	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-001641	Dépenses communes	Autres - Administration générale	9 436,28 \$	
BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L., S.R.L.	698024764	20 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-001197	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 814,95 \$	
BOYKO JOLY C.A.	83519221	02 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais vérifications comptable dossier;19-001466	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 416,55 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
BRAIS MALOUI ET ASSOCIES INC.	0153356	01 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais consultant ingénieur dossier; 17-000201	Dépenses communes	Autres - Administration générale	7 244,14 \$	
CABINET JURIDIQUE ST-LAWRENCE S.E.N.C.R.L.	8496	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 18-002206	Dépenses communes	Autres - Administration générale	28 504,11 \$	
CNDP AVOCATS INC.	07071	20 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-000191	Dépenses communes	Autres - Administration générale	7 719,73 \$	
CHRISTIAN VILLEMURE	20002742	04 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier;20-002742	Dépenses communes	Autres - Administration générale	10 836,58 \$	
CLYDE & CO CANADA	50017106215190	27 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 19-000130	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 000,00 \$	
COMMISSION DE LA CAISSE COMMUNE	de211020financ	14 OCT. 2021	CHAN FAH, YANICK	Régime de retraite complémentaire Réclamation de solvabilité - Caisses de retraite des cadres, fonctionnaires et pompiers	Dépenses communes	Autres - Administration générale	536 656,06 \$	
D3B AVOCATS INC.	02971	07 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-002825	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 531,83 \$	
DENIS CHALIFOUR CPA	202132	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais vérification comptable dossier; 19-002613	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 228,37 \$	
DESJARDINS ASSURANCES VIE SANTE RETRAITE	de210908dasresshum	14 SEPT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Contrat # Q1637 - Retraités St-Laurent - Centre de coût C208 - Août 2021	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - À redistribuer	21 668,67 \$	
DESJARDINS ASSURANCES VIE SANTE RETRAITE	de211007dasresshum01	08 OCT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Contrat Q1637 - Retraités St-Laurent - Centre de coût C208 - Période : Septembre 2021	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - À redistribuer	20 970,00 \$	
DUFRESNE HEBERT COMEAU INC.	175960	13 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-003271	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 186,79 \$	
DUFRESNE HEBERT COMEAU INC.	176500	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-003251	Dépenses communes	Autres - Administration générale	15 498,05 \$	
DUFRESNE HEBERT COMEAU INC.	176647	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-003271	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 275,52 \$	
HYDRO-QUEBEC	50047111765205	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 20-000525	Dépenses communes	Autres - Administration générale	10 000,00 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41015	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 16-003203	Dépenses communes	Autres - Administration générale	61 759,28 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41666	20 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-001894	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 444,11 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41673	22 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier 21-001671	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 171,90 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41674	22 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier 21-001697	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 497,57 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41676	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 18-002354	Dépenses communes	Autres - Administration générale	11 927,63 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41698	20 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 12-004303	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 033,90 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41701	20 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 18-002629	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 022,07 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41928	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-001894	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 828,38 \$	
IMK S.E.N.C.R.L.	41929	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-001895	Dépenses communes	Autres - Administration générale	4 241,49 \$	
JOSIANE FLORE DJUIKOM TEUGUEU	50032161614203	08 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 20-001168	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 750,00 \$	
JOUMANA EL KHOURY	50032708343191	26 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 19-000778	Dépenses communes	Autres - Administration générale	7 250,00 \$	
LA CAPITALE CIE D'ASSURANCE GENERALE	50022261528205	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 20-000660	Dépenses communes	Autres - Administration générale	12 000,00 \$	
LA CAPITALE CIE D'ASSURANCE GENERALE	50022264164206	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 20-002938	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 500,00 \$	
LAFORTUNE LEGAL	15455	01 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais sténographe dossier; 16-001471	Dépenses communes	Autres - Administration générale	9 727,04 \$	
LA PERSONNELLE, ASSURANCE GENERALE INC.	50022258742199	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 19-002817	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 000,00 \$	
LA PERSONNELLE, ASSURANCE GENERALE INC.	50022265427214	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 21-000274	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 000,00 \$	
MARIA CAICCO	50032707870194	21 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 19-000369	Dépenses communes	Autres - Administration générale	9 400,00 \$	
ME DARUMY ALONSO SUAREZ, NOTAIRE	0006	24 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais de notaire dossier ;21-002262	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 700,00 \$	
ME JOS EL DEBS	50017111755206	20 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 20-000544	Dépenses communes	Autres - Administration générale	15 000,00 \$	
MERCIER LEDUC, AVOCATS	0000066171	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-000943	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 044,13 \$	
MUNICONSEIL AVOCATS	12545	07 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-000669	Dépenses communes	Autres - Administration générale	16 119,78 \$	
MUNICONSEIL AVOCATS	12622	20 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-000669	Dépenses communes	Autres - Administration générale	7 959,34 \$	
PREVOST NOTAIRES INC.	p211491	01 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais notaire dossier; 21-002037	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 266,24 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
PROMUTUEL ASSURANCE INC	50022259919198	19 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 19-003398	Dépenses communes	Autres - Administration générale	28 000,00 \$	
PRUD'HOMME, MERCIER & ASSOCIES	5882	01 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais évaluateur agréée dossier; 16-000944	Dépenses communes	Autres - Administration générale	4 434,94 \$	
PRUD'HOMME, MERCIER & ASSOCIES	5942	20 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais évaluateur agréée dossier;16-001823	Dépenses communes	Autres - Administration générale	10 957,61 \$	
PRUD'HOMME, MERCIER & ASSOCIES	6018	24 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais évaluateur agréée dossier;19-001843	Dépenses communes	Autres - Administration générale	8 218,20 \$	
RACICOT CHANDONNET LTEE	33611	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 12-000504	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 722,08 \$	
RACICOT CHANDONNET LTEE	33619	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-002071	Dépenses communes	Autres - Administration générale	9 632,32 \$	
RACICOT CHANDONNET LTEE	33691	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 12-000504	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 031,51 \$	
RACICOT CHANDONNET LTEE	33700	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 20-003243	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 624,69 \$	
RACICOT CHANDONNET LTEE	33701	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 20-001774	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 884,54 \$	
RACICOT CHANDONNET LTEE	33707	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 19-002071	Dépenses communes	Autres - Administration générale	7 202,14 \$	
RACICOT CHANDONNET LTEE	33708	28 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais avocats dossier; 21-000110	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 708,68 \$	
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	de210924financ	27 SEPT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Prestation supplémentaire de retraite - Caisse des professionnels	Dépenses communes	Autres - Administration générale	100 000,00 \$	
REGIME DE PRESTATION SURCOMPLEMENTAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA VILLE DE MTL	de210924financ	27 SEPT. 2021	RUA SERRANO, SHIRLEY SAMARIS	Prestation supplémentaire de retraite - Caisse des professionnels	Dépenses communes	Autres - Administration générale	100 000,00 \$	
REVAY ET ASSOCIES LIMITEE	mon00003178	21 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais d'ingénierie dossier 19-003271	Dépenses communes	Autres - Administration générale	34 485,77 \$	
RICHTER GROUPE CONSEIL INC.	20406673	14 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais revision dossier; 18-002629	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 362,22 \$	
ROYAL AND SUN ALLIANCE DU CANADA	19002581	16 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 19-002581	Dépenses communes	Autres - Administration générale	90 000,00 \$	
SSQ SOCIETE D'ASSURANCE-VIE INC.	50022265952211	27 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 21-000844	Dépenses communes	Autres - Administration générale	26 500,00 \$	
SSQ SOCIETE D'ASSURANCE-VIE INC.	50022266076218	15 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 21-000835	Dépenses communes	Autres - Administration générale	2 250,00 \$	
STENOFAC INC.	202162666112925	30 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais sténographe dossier 18-004239	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 693,67 \$	
SYNDICAT DES COLS BLEUS REGROUPES DE MONTREAL S.C.F.P. 301 / F.T.Q.	de210908dasresshumm	14 SEPT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Assurance collective syndicale - col bleu permanent - période du 2021-07-31 au 2021-08-27	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	440 713,74 \$	
SYNDICAT DES COLS BLEUS REGROUPES DE MONTREAL S.C.F.P. 301 / F.T.Q.	de210908dasresshumm01	14 SEPT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Assurance collective syndicale - col bleu auxiliaire - période du 2021-07-31 au 2021-08-27	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	142 674,93 \$	
SYNDICAT DES COLS BLEUS REGROUPES DE MONTREAL S.C.F.P. 301 / F.T.Q.	de211006dasresshumm	08 OCT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Assurance collective syndicale - col bleu auxiliaire - période du 2021-08-28 au 2021-09-24	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	140 167,69 \$	
SYNDICAT DES COLS BLEUS REGROUPES DE MONTREAL S.C.F.P. 301 / F.T.Q.	de211006dasresshumm01	08 OCT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Assurance collective syndicale - col bleu permanent - période du 2021-08-28 au 2021-09-24	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	447 795,32 \$	
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTREAL	de210908dasresshumm	13 SEPT. 2021	KABANGE, MBOMBO MICHELINE	Assurance collective syndicale - col blanc permanent du 2021-07-31 au 2021-08-27	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	763 553,98 \$	
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTREAL	de210908dasresshumm01	13 SEPT. 2021	KABANGE, MBOMBO MICHELINE	Assurance collective syndicale - col blanc auxiliaire du 2021-07-31 au 2021-08-27	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	276 305,95 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL	de211007dasresshu m	08 OCT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Assurance collective syndicale - col blanc auxiliaire du 2021-08-28 au 2021-09-24	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	213 752,17 \$	
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL	de211007dasresshu m01	08 OCT. 2021	GELINAS, ISABELLE	Assurance collective syndicale - col blanc permanent du 2021-08-28 au 2021-09-24	Dépenses communes	Rémun. et cotisations de l'employeur - A redistribuer	764 685,61 \$	
TECHNORM INC.	52901	21 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais expertise du dossier; 20-001397	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 538,50 \$	
TRIVIUM AVOCATS INC.	50017109970197	26 OCT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques règlement dossier; 19-002715	Dépenses communes	Autres - Administration générale	17 500,00 \$	
TRUST ROYAL DU CANADA	de210915financ	02 SEPT. 2021	CHAN FAH, YANICK	Cotisation d'équilibre liées aux déficits actuariels constatés dans les évaluations actuarielles du 31/12/18 (incluant ajustement suite à l'entente de modification des Fonctionnaires)	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 969 757,00 \$	
TRUST ROYAL DU CANADA	de211015financ	01 OCT. 2021	RUA SERRANO, SHIRLEY SAMARIS	Cotisations d'équilibre liées aux déficits actuariels constatés dans les évaluations actuarielles du 31/12/15	Dépenses communes	Autres - Administration générale	6 901 017,00 \$	
WILLIAMS MEADEN & MOORE INC.	40091	13 SEPT. 2021	RONDEAU, RONALD	Affaires juridiques frais vérification comptable dossier; 19-002825	Dépenses communes	Autres - Administration générale	8 642,57 \$	
ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET MEDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE	1496807	13 OCT. 2021	MAILLOUX, NADINE	OMBU - Paiement de facture - Me Nadine Mailloux - Cotisation 2021 AOMF	Dépenses de contributions	Conseil et soutien aux instances politiques	2 166,15 \$	
FIDUCIE DESJARDINS	207431	20 SEPT. 2021	RUA SERRANO, SHIRLEY SAMARIS	HONORAIRES DE GESTION DE PORTEFEUILLE	Dépenses financières	Autres frais de financement	8 088,93 \$	
FIDUCIE DESJARDINS	207725	14 OCT. 2021	CHAN FAH, YANICK	HONORAIRES DE GESTION DE PORTEFEUILLE	Dépenses financières	Autres frais de financement	7 560,44 \$	
9324-1768 QUEBEC INC.	1456859	21 OCT. 2021	DOUCET, VERONIQUE	SDÉ - Banque annuelle 2021- Services de traduction et de révision dans les deux langues officielles / SDE	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	2 225,21 \$	
AECOM CONSULTANTS INC	1499679	29 OCT. 2021	CHIASSEON, JOSEE	LAS-BCR-DAUSE 2021 SP ETUDE POSITIONNEMENT SECTEUR ANGRIGNON ET CENTRES COMMERCIAUX	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	62 992,50 \$	
ECO-COMPTEUR INC.	1499367	28 OCT. 2021	DOUCET, VERONIQUE	SUM / Rapport de comptage des données dans le cadre du Programme de piétonisation des artères commerciales du SDÉ	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	15 748,12 \$	
LUCE LAFONTAINE ARCHITECTES	1492214	21 OCT. 2021	DOUCET, VERONIQUE	SUM / Réunir les informations sur l'évolution historique du quartier et de réaliser une caractérisation de ce dernier sur les moyens de reconnaître et de protéger le patrimoine et l'identité de ce secteur	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	40 420,19 \$	
MACHINE DESIGN APPLIQUE	1493884	24 SEPT. 2021	DOUCET, VERONIQUE	SDÉ - Paiement de Facture #1446 et autres pour Montage, démontage (5 fois/année 2019) + entreposage (2019) du mur CODE SOLUVENIR MONTRÉAL. Et pour les années subséquentes dont celle-ci en 2021.	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	2 074,55 \$	
SECURITAS CANADA LIMITEE	1477194	27 OCT. 2021	CHIASSEON, JOSEE	Offre de service du 3 juin 2021 - Sécurité stationnement îlot voyageur à partir du 7 juin 2021	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	34 855,85 \$	
PME MTL CENTRE-OUEST	1208104004210916	16 SEPT. 2021	OUALI, MOHAMED	GDD 1208104004, suivi Technoparc Montréal, versement 1 de 2	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	136 483,75 \$	
REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC	1208468007210909	09 SEPT. 2021	OUALI, MOHAMED	GDD 1208468007, Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec. Vers 2 de 2, vers 1 de 1 en 2021	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	15 000,00 \$	
SAMCON LAJEUNESSE IV INC.	1121179003211013	13 OCT. 2021	OUALI, MOHAMED	GDD 1121179003 SUBVENTION dans le cadre du programme ClimatSol. Aide financière pour le projet 9645-9661, rue Lajeunesse du demandeur Samcon Lajeunesse IV inc.	Développement économique	Protection de l'environnement	294 301,88 \$	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL MONTRÉAL CENTRE-VILLE	1217796008211029	30 OCT. 2021	OUALI, MOHAMED	GDD 1217796008 dans le cadre du programme PRAM-Sainte-Catherine	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	130 000,00 \$	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON	1217796003210910	10 SEPT. 2021	OUALI, MOHAMED	GDD 1217796003. Octroyer une subvention de 152 151\$ à la SDC Wellington en 2021	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	152 151,00 \$	
3105-3069 QUEBEC INC.	1499633	29 OCT. 2021	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Direction générale / Achat de cadeaux protocolaires pour l'Assementation des élus du 18 novembre 2021 et réserve pour la Section Protocole et accueil	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	9 445,65 \$	
ACTI-COM INC.	1493414	23 SEPT. 2021	LAMONTAGNE, SERGE	SPO - Formation écriture stratégique prévue les 1er et 2 novembre 2021. Conformément à la proposition pour la formation, datée le 23 août 2021.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	2 519,70 \$	
BOMA QUEBEC	1496541	12 OCT. 2021	RIBAU, SIDNEY	Octroyer un contrat de gré à gré à BOMA Québec pour un soutien au règlement sur la divulgation et la cotation des émissions de GES des grands bâtiments; formation en ligne aux modalités montréalaises concernant l'utilisation de l'outil ESPM	Direction générale	Protection de l'environnement	60 367,81 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CHRISTINE FOUCHAULT	1495194	04 OCT. 2021	THERRIEN, JEAN	FRANCISATION BIBLIOTHÈQUE AUTOMNE 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	2 180,00 \$	
COGECO MEDIA ACQUISITIONS INC.	1491533	13 SEPT. 2021	RIBAU, SIDNEY	Direction générale / Paiement de factures - Placement médias campagne "Arbres Urbains 2021" (juin et juillet 2021)	Direction générale	Protection de l'environnement	17 385,93 \$	
COMMUNAUTE CANADIENNE DES DONNEES OUVERTES	1483559	29 OCT. 2021	GOTTOT, PHEDIA	Direction générale / Services professionnels - Elaboration et gestion du contenu du Sommet canadien sur les données ouvertes 2021	Direction générale	Gestion de l'information	5 824,00 \$	
COMMUNAUTO INC.	1496481	12 OCT. 2021	THEORET, JONATHAN	DG / Réalisation d'un projet pilote (durée de 8 mois : 15 oct 2021 au 17 juin 2022) permettant la mutualisation d'une vingtaine de véhicules légers à l'immobilier Louis-Chartrand et de 6 véhicules légers à l'immobilier Chaussegros-de-Léry	Direction générale	Protection de l'environnement	21 795,40 \$	
COPERGIS CONSEIL	1490090	01 SEPT. 2021	LAMONTAGNE, SERGE	Conseiller en gestion des risques corporatifs	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	47 118,39 \$	
DOMINIQUE MARTEL	1493863	24 SEPT. 2021	THERRIEN, JEAN	Contrat octroyé à Dominique Martel pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue volet francisation du 20 septembre au 10 décembre 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	19 923,00 \$	
EMORY SHAW	1497175	15 OCT. 2021	MANAI, BOCHRA	Direction générale / Paiement de facture - Service - Analyse données démographiques effectifs VDM - Conception, production de cartes et graphiques, rédaction, révision présentation documents	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	5 600,00 \$	
ESRI CANADA LIMITED	1498405	22 OCT. 2021	RIBAU, SIDNEY	Bureau de la transition écologique et de la résilience / Renouvellement plan de maintenance pour ArcGIS (ESRI Canada) - Période de renouvellement : 2021-12-28 au 2022-12-27	Direction générale	Protection de l'environnement	6 636,72 \$	
FOUG CONSEILS	1496032	07 OCT. 2021	GOTTOT, PHEDIA	Direction générale / Démarche appréciative avec l'équipe du Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal (LIUM)	Direction générale	Administration, finances et approvisionnement	22 782,29 \$	
INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUEBEC	1490091	01 SEPT. 2021	LAMONTAGNE, SERGE	Direction générale / Paiement de facture - Contribution - Activités IAPQ 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	5 000,00 \$	
ISABELLE LAMONTAGNE	1493853	24 SEPT. 2021	THERRIEN, JEAN	Contrat octroyé à Isabelle Lamontagne pour des animations dans le cadre du programme Livres dans la rue volet francisation entre le 20 septembre et le 10 décembre 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	9 838,38 \$	
KOPEL INC.	1498711	25 OCT. 2021	RIBAU, SIDNEY	Direction générale / Publipostage-Lettre personnalisée aux citoyens contenant des arguments incitatifs pour encourager les citoyens à effectuer une transition vers un autre mode de chauffage	Direction générale	Protection de l'environnement	10 644,26 \$	
LA PRESSE LTEE	1498368	22 OCT. 2021	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Direction générale - Bureau relations internationales / Publication candidatures à l'Ordre de Montréal du 18 au 27 octobre 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	5 249,37 \$	
LE DEVOIR INC.	1497158	15 OCT. 2021	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Direction générale / Service de placement média dans Le Devoir pour Ordre de Montréal du 18 au 25 octobre 2021 dans la section Actualités	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	3 044,63 \$	
LES SERVICES EXP INC.	1493814	24 SEPT. 2021	THEORET, JONATHAN	Gré à gré_SP pour la préparation d'un modèle RetScreen en vue d'une soumission pour le Programme aréna_Rénover l'aréna Saint-Louis-SGPI	Direction générale	Protection de l'environnement	16 661,51 \$	
MICHELE TREMBLAY	1493856	24 SEPT. 2021	THERRIEN, JEAN	Contrat octroyé à Michèle Tremblay pour des animations dans le cadre du programme Livres dans la rue volet francisation entre le 20 septembre et le 10 décembre 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	15 966,00 \$	
QUEBECOR MEDIA AFFICHAGE	1498421	22 OCT. 2021	RIBAU, SIDNEY	Direction générale / Paiement de factures pour placement média (arbres urbain 2020 - 2021)	Direction générale	Protection de l'environnement	23 193,10 \$	
RELAIS-FEMMES	1426857	29 OCT. 2021	RIZZI, ALDO	SDIS-Services professionnels de gré à gré à Relais-Femmes pour la formation, l'accompagnement et l'évaluation de projets en ADS+, pour une somme maximale de 99600 \$ TTC, pour 2020	Direction générale	Gestion de l'information	9 660,00 \$	
RESTO PLATEAU	1491436	28 SEPT. 2021	GOTTOT, PHEDIA	Direction générale / Paiement de factures - Service de traiteur pour la Formation hors les murs - MTL2030	Direction générale	Gestion de l'information	937,50 \$	
RESTO PLATEAU	1491436	13 SEPT. 2021	GOTTOT, PHEDIA	Direction générale / Paiement de factures - Service de traiteur pour la Formation hors les murs - MTL2030	Direction générale	Gestion de l'information	2 550,50 \$	
SERVICES LINGUISTIQUES JOSEE TARDIF	1491143	26 OCT. 2021	GAUTHIER, ISABELLE	Direction générale / Service de révision et de rédaction épïcène - Cahier d'information aux élus-es	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	2 992,14 \$	
SERVICES LINGUISTIQUES JOSEE TARDIF	1491143	09 SEPT. 2021	GAUTHIER, ISABELLE	Direction générale / Service de révision et de rédaction épïcène - Cahier d'information aux élus-es	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	1 994,76 \$	
SIA PARTENAIRES INC.	1489411	05 OCT. 2021	RIBAU, SIDNEY	Réalisation d'un audit d'une partie du parc de véhicules de la Ville de Montréal et identification des opportunités d'optimisation, en lien avec la consommation de carburant, les émissions des GES et les besoins opérationnels.	Direction générale	Protection de l'environnement	59 406,13 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1497037	14 OCT. 2021	LAMONTAGNE, SERGE	Direction générale / Paiement de facture - Affranchissement et envoi des cartes Centraide aux retraités et retraités de la Ville	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	10 517,32 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1498715	25 OCT. 2021	RIBAU, SIDNEY	Direction générale / Courrier personnalisé aux citoyens Montréalais - Favoriser la transition énergétique des citoyens Montréalais qui utilisent le chauffage au mazout vers une énergie durable telle l'électricité	Direction générale	Protection de l'environnement	17 158,44 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SOFTCHOICE LP	1496794	13 OCT. 2021	CHOLETTE, BENOIT	Direction générale / Renouvellement de la licence informatique d'un logiciel spécifique aux besoins des enquêtes au Contrôleur général pour la division conformité et audits - Période du 1er octobre 2021 au 31 décembre 2022	Direction générale	Administration, finances et approvisionnement	14 231,06 \$	
SOPHIE DARGY	1493866	24 SEPT. 2021	THERRIEN, JEAN	Contrat octroyé à Sophie Dargy pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue - volet francisation du 20 septembre au 10 décembre 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	6 733,00 \$	
STRATEGIE ORGANISATION ET METHODE SOM INC.	1499257	27 OCT. 2021	RIBAU, SIDNEY	SONDAGE AUPRES DES CITOYENS MONTRÉALAIS UTILISANT LE MAZOUT POUR LE CHAUFFAGE DE LEUR RÉSIDENCE	Direction générale	Protection de l'environnement	74 047,68 \$	
SUZANNE COTE	1493864	24 SEPT. 2021	THERRIEN, JEAN	Contrat octroyé à Suzanne Côté pour l'animation d'activités dans le cadre du programme Livres dans la rue volet francisation du 20 septembre au 10 décembre 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	15 377,52 \$	
SWEET ISABELLE	1499624	29 OCT. 2021	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Direction générale / Achat de 250 Cubes de 6 sablés pour événement de l'assermentation du 18 novembre 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	3 254,61 \$	
FONDS DE RECHERCHE DU QUEBEC-SANTE	1208351001211027	27 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Contribution financière non récurrente de 10k \$ aux Fonds de Recherche du Québec-Santé pour l'organisation de l'édition 2021 du Congrès international sur le conseil scientifique aux gouvernements (INGSA) qui avait lieu du 30 août au 2 sept.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	10 000,00 \$	
INSTITUT INTERNATIONAL D'ETUDES ADMINISTRATIVES DE MONTREAL INC.	1218468002210914	14 SEPT. 2021	OUALI, MOHAMED	GDD 1218468002. Institute internationale d'études administratives de Montréal, Vers 1 de 3, vers 1 de 2 en 2021	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	28 000,00 \$	
AMINA BENRHAZI	1498885	26 OCT. 2021	LADOUCEUR-GIRARD, MARIE-CHRISTINE	RH DOTATION - Formation à 7 groupes de 15 personnes de 2 demi-journées "Communication et collaboration professionnelle dans un contexte de diversité en emploi" du 22 octobre au 11 novembre 2021 pour le Parrainage professionnel 2021-2022	Diversité et inclusion sociale	Autres - activités culturelles	14 330,79 \$	
CANADIAN MUNICIPAL NETWORK ON CRIME PREVENTION	1492501	17 SEPT. 2021	BASTIEN, NADIA	#Facutre 221 -Service - Formation : un bref aperçu des réalisations du CMNCP en 2020, des objectifs pour 2021 et des frais d'adhésion 2021	Diversité et inclusion sociale	Développement social	2 204,74 \$	
LA PRESSE LTEE	1490553	07 SEPT. 2021	LADOUCEUR-GIRARD, MARIE-CHRISTINE	Facture #159868 - La Presse : Service de l'expérience citoyenne et des communications de 4 830.48TTC	Diversité et inclusion sociale	Autres - activités culturelles	10 003,70 \$	
AFRIQUE AU FEMININ	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 098,00 \$	
ALLIANCE DES COMMUNAUTES CULTURELLES POUR L'EGALITE DANS LA SANTE ET LES SERVICE	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 280,00 \$	
CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITE DU GRAND MONTREAL INC.	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 190,00 \$	
CENTRE DE PRODUCTION ET D'EXPOSITION EASTERN BLOC	20210920	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 454,00 \$	
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI COTE-DES-NEIGES (CRECN)	20210920	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 366,00 \$	
CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (CEAD) INC.	20210921	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 133,00 \$	
CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT INC.	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 145,00 \$	
COMPAGNIE DE THEATRE LE CARROUSEL	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 525,00 \$	
CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMEE DU SALUT DU CANADA	20210920	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL, relativement au 7066, rue Saint-Hubert, H2S 2M9, RPP	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT DU CANADA	20210920a	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL, relativement au 3444, rue Ontario Est, H1W 1P9, MHM	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 896,00 \$	
CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT DU CANADA	20210920b	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL, relativement au 625, avenue Président-Kennedy, bureau 1700, H3A 1K2, Ville-Marie	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$	
CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT DU CANADA	20210920c	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL, relativement au 5754-5758-5762, Sherbrooke Ouest, H4A 1X1, CDN-NDG	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$	
CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT DU CANADA	20210920d	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL, relativement au 9345-9351, autoroute Transcanadienne, H4S 1V3, Saint-Laurent	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 730,00 \$	
DEPOT ALIMENTAIRE NDG	20210920	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires, relativement au 6450, avenue Somerled, H4V 1S5, CDN-NDG	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 473,00 \$	
DEPOT ALIMENTAIRE NDG	20210920a	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires, relativement au 6505, avenue Somerled, H4V 1S7, CDN-NDG	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 083,00 \$	
DYNAMO RESSOURCE EN MOBILISATION DES COLLECTIVITES	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires, relativement au 340-4050, rue Molson, H1Y 3N1, RPP	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 076,00 \$	
FONDATION DES SERVICES D'EMPLOI POUR LES JEUNES	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 961,00 \$	
FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 119,00 \$	
GOËTHE-INSTITUT MONTREAL	20210928	04 OCT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$	
IMPULSION TRAVAIL	20210921	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 959,00 \$	
LA MAISON DES FEMMES SOURDES DE MONTREAL	20210618	12 OCT. 2021	ST-AMANT, MATHIEU	GDD2211361002 Soutien financier accordé aux OBNL dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires.	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 460,00 \$	
LE PALACE, ATELIER D'ARTISTES	20210921	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 484,00 \$	
MUSEE AFRO-CANADIEN	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 942,00 \$	
OPTION CONSOMMATEURS	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 739,00 \$	
O VERTIGO DANSE INC	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 744,00 \$	
P.R.I.S.E. II (PROGRAMME EDUCATIF DE REVALORISATION INDIVIDUELLE, SOCIALE) INC.	20210920	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 544,00 \$	
RESEAU REUSSITE MONTREAL	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 943,00 \$	
SALON DU LIVRE DE MONTREAL	20210922	23 SEPT. 2021	ACOSTA GARCIA, SALOME	GDD2211361005_soutiens financiers accordés aux OBNL ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide aux OBNL locataires	Diversité et inclusion sociale	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 230,00 \$	
CHAMARD ET ASSOCIES INC.	1480280	14 SEPT. 2021	FILLION, MAUD	2021-Développement d'outils d'évaluation du gisement des matières résiduelles et de planification de l'aménagement et l'entreposage des contenants de collecte dans les immeubles-GMR-JUIN 2021	Environnement	Matières recyclables - matières organiques - collecte et transport	12 467,26 \$	
EXP GESTION DE PROJETS INC.	1495063	04 OCT. 2021	FILLION, MAUD	GAG-Surveillance sans résidence des travaux d'installation de 18 conteneurs semi-enfouis à l'arrondissement Montréal-Nord - phase 2. Période de surveillance entre le 1er octobre et le 15 novembre 2021 pour 2 semaines-GMR-Octobre 2021.	Environnement	Matières recyclables - matières organiques - collecte et transport	12 073,56 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
IPL INC.	1492459	17 SEPT. 2021	SAINT-MLEUX, FREDERIC	ACHAT DE BAC ROULANT VERT 360L POUR L'ARRONDISSEMENT VSMPE	Environnement	Matières recyclables - collecte sélective - collecte et transport	31 889,67 \$	1317213
UBA INC.	1495308	04 OCT. 2021	BLAIN, ERIC	Soude Caustique 50% - Complément au GAG de janvier 2021-paiement facture.	Environnement	Protection de l'environnement	8 713,96 \$	
20K INC.	1496056	07 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	Surveillance à distance des systèmes reliés à la zone de l'Arbre sacré - espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	7 730,00 \$	
20K INC.	1497101	15 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	Jardin Botanique - Installation de l'éclairage des sentiers à proximité de l'Arbre Sacré	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 343,06 \$	
9485643 CANADA INC.	1498470	22 OCT. 2021	ROY, ANDREANNE	JARDIN BOTANIQUE - Modification de la pièce et fabrication de la boîte métallique intégrant le trou pour fixer la boule de commande Temps et remplacement sur les lieux	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	25 680,00 \$	
ACCES LOCATION D'EQUIPEMENT INC.	1496773	13 OCT. 2021	JUSSAUME, JEAN-FRANCOIS	Location - Nacelle JLG 860SJ Diesel pour 2 semaines - espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 322,00 \$	
ADITYA JAIN	1497919	20 OCT. 2021	LARRIVEE, MAXIM	INSECTARIUM - SERVICE PROFESSIONNEL DE CONSEILLER EN INFORMATIQUE	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	16 280,00 \$	
AGENCE MASSIVART INC.	1493757	24 SEPT. 2021	LARRIVEE, MAXIM	Appel d'offre sur invitation - Développer et coordonner la mise en place d'un concept original, engagé et audacieux, à l'extérieur du site de l'Insectarium, qui fait découvrir l'entomophilie - Développement du concept et de la stratégie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	79 878,75 \$	
AGRICOL PLASTIQUE LTEE	1498272	21 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	JARDIN BOTANIQUE - Caisse-Palette	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 633,74 \$	
ALT FILMS COMMUNICATIONS	1498945	26 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	JARDIN BOTANIQUE - projet d'exposition Le Jardin de l'étrange - Service d'intégration multimédia, incluant kit d'outils de travail de base	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	9 000,00 \$	
AMARILYS PROULX	1497615	19 OCT. 2021	PARIS, YVES	EPLV - Contrat pour un mandat de réalisation de balados sur les métiers du Biodôme - projet «Les artisans du vivant» - Volet 2021.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	17 199,00 \$	
AMELIE GREGOIRE TAILLEFER	1469121	25 SEPT. 2021	BEAUDIN, ALEXANDRE	Développer et offrir une formation entomologique à un groupe de jeunes d'une communauté du Nunavik	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	24 802,40 \$	
BIANCA JOUBERT	1490139	01 SEPT. 2021	HERNANDEZ, OLIVIER	BCO pour le service de rédaction et coordination pour le dépôt de candidatures à des concours pour les institutions EPLV en 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 000,00 \$	
BIOPRODUCTORES DE EL SALVADOR	1495385	05 OCT. 2021	SAINT-GERMAIN, MICHEL	Achat de chrysalides - espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	12 656,55 \$	
CDW CANADA INC.	1493473	23 SEPT. 2021	GRANT, OLIVIER	Jardin Botanique - Équipements électroniques pour le Jardin de l'étrange	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 665,63 \$	
CENTAURECOM INC.	1494815	30 SEPT. 2021	ROY, ANDREANNE	EPLV - Achat uniformes: 103 chemises manches longues, 103 chemises manches courtes et 103 vestes sans manche pour le 16 octobre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	18 524,55 \$	
CHRISTIANE GAGNON	1492352	16 SEPT. 2021	GRANT, OLIVIER	Jardin Botanique - Service de réparation des lanternes défraîchies du Jardin de Chine jusqu'au 1er décembre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 000,00 \$	
COCKTAILISUM	1496084	30 OCT. 2021	KAING, KIM THAY	EPLV - Service de bar pour l'événement La Nuit des chercheuses et des chercheurs qui aura lieu au Biodôme le 12 novembre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 389,50 \$	
COMPASS MINERALS CANADA CORP.	1452229	30 OCT. 2021	AMBROISE, NAOMIE	BCO 2021 - Sel de déglçage pour les Jardins extérieurs du Jardin botanique de Montréal. Entente 1429694	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	7 000,00 \$	1429694
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1492522	17 SEPT. 2021	LABRECQUE, MICHEL	Jardin Botanique - APPLE iMac 27" (2020) 5K sur mesure pour Simon Joly, pour l'installation de logiciels bioinformatiques nécessitant bonne mémoire vive, carte graphique pour les modèles 3D	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 730,30 \$	
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1496143	08 OCT. 2021	SAINT-GERMAIN, MICHEL	EPLV - Achat de iPad pour les Amis de l'Insectarium et 4 iPad mini pour l'équipe d'animation	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 876,78 \$	
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1499252	27 OCT. 2021	PARIS, YVES	EPLV - Achat d'un MacBook Pro, support, clavier, souris, tablette graphique, disque dur externe et AppleCare+ pour Sophie Desrosiers. R513739	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 488,62 \$	
COPTICOM INC	1493205	22 SEPT. 2021	CHARPENTIER, ANNE	Accompagnement pour la production du plan directeur du Jardin botanique de Montréal et d'une stratégie de consultation	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	44 665,94 \$	
DIGI-KEY CORPORATION	1494302	28 SEPT. 2021	BERNIER, MARTINE	EPLV - Équipements électroniques pour le projet Jardin de l'étrange au Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 296,57 \$	
ELLA MATHILDE MEISTER	1495537	05 OCT. 2021	LE NAY, ALBANE	BCO services de recherche photo dans le cadre de la refonte du site web d'Espace pour la vie jusqu'au 31 décembre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 250,00 \$	
EMPIRE PANIQUE	1494542	29 SEPT. 2021	BERNIER, MARTINE	Production de « tous les monstres ont disparu » pour l'Halloween au Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	40 753,00 \$	
F3DP	1497221	15 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	Jardin Botanique - Impression 3D de supports et boîte de montages pour le Projet Jardin de l'étrange: 65 PCB sur mesure, 40 supports de montage pour RFID RJ45 et 1 Boîte pour PIR.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 277,50 \$	
F3DP	1499039	26 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	JARDIN BOTANIQUE - Main-d'œuvre pour l'installation des composantes électroniques et audiovisuelle du Jardin de l'étrange au Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	9 000,00 \$	
FORMAT-3D	1498128	21 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	EPLV - Perfectionnement-formation à deux conceptrices dans l'utilisation du Sketchup pour la production de plans et devis techniques - du 11 août à la mi-octobre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 231,36 \$	
GROUPE PROTEC INC.	1495374	05 OCT. 2021	SENECAL, ROXANE	Achat d'une machine à crème glacée pour le restaurant du Jardin botanique - espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	38 700,00 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GUILLAUME PASCALE	1495609	06 OCT. 2021	HERNANDEZ, OLIVIER	Convention de services professionnels pour la création d'une œuvre artistique sur la thématique des sondes Voyager qui accompagnera la sortie d'un nouveau spectacle 360 au Planétarium - 2021 - SEPLV	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 312,50 \$	
HELENE CAMIRAND	1454658	27 SEPT. 2021	LE NAY, ALBANE	EPLV - Services professionnels de graphisme - 2021.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 000,00 \$	
INSTITUT DE RECHERCHE EN BIOLOGIE VEGETALE DE MONTREAL	1495500	05 OCT. 2021	SAINT-GERMAIN, MICHEL	Salaires pour projets de recherche et les Sentinelles - espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	14 719,67 \$	
ISABEL COULOMBE	1493944	27 SEPT. 2021	LE NAY, ALBANE	EPLV. Services de rédaction et de coordination - Candidatures à des concours pour le 27 septembre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 000,00 \$	
LA PUCE A L'OREILLE MEDIA JEUNESSE	1423284	05 OCT. 2021	JODOIN, JULIE	Création de balados (6 par institutions) et d'outils pédagogiques associés.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	20 640,00 \$	
LES AMIS DE L'INSECTARIUM DE MONTREAL	1499696	29 OCT. 2021	HERNANDEZ, OLIVIER	EPLV - Service clé en main de distribution de produits entomophagiques: brownies et croustilles pour l'événement de la nuit des chercheuses et des chercheurs le 12 novembre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 600,00 \$	
LES ENTREPRISES A. DION	1475110	20 SEPT. 2021	JODOIN, JULIE	Biosphère - 14 semaines d'entretien des systèmes mécaniques. Ref. Younes Bennani. Fournisseur unique qui connaît l'historique du bâtiment.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 533,18 \$	
LES ENTREPRISES CATCH MEDIA	1461372	21 SEPT. 2021	CHAREST, SONYA	Espace pour la vie - Insectarium / Migration du site web interne servant de référence aux animateurs de la plateforme Google site vers Wordpress - Projet Animorphose - (Mars 2021) - Ajout refonte du glossaire	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	14 870,00 \$	
LES INDUSTRIES HARNOIS INC	1490253	02 SEPT. 2021	PARIS, YVES	Travaux de réfection structures pépinière Biodôme	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	65 388,51 \$	
LES SERVICES EXP INC.	1495901	07 OCT. 2021	PARIS, YVES	Identification des dangers et évaluation des risques biologiques pour le technicien en santé animal plongeur du Biodôme de Montréal	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	7 281,56 \$	
LIFEWORCS (CANADA) LTD.	1498540	22 OCT. 2021	LARRIVEE, MAXIM	EPLV - Formation pour un milieu de travail équitable; Favoriser une culture axée sur l'antiracisme et l'alliance - 3 modules de 2 heures chacun, formation les 11, 18 et 24 novembre 2021 pour 25 participants	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 185,00 \$	
LOUVE	1493162	22 SEPT. 2021	BERNIER, MARTINE	Honoraires professionnels - Prestation d'un artiste spécialiste des arts de la rue, tous les soirs, durant l'événement « Jardins de lumière » du 3 septembre au 31 octobre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	30 000,00 \$	
MAGASINS BEST BUY LTEE	1490297	02 SEPT. 2021	HERNANDEZ, OLIVIER	Planétarium - Achat de 2 ordinateurs de bureau pour la formation des animateurs et production de spectacle répondant aux specs requises par le nouveau logiciel de visualisation astronomique digistar 7	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 025,98 \$	
MAGASINS BEST BUY LTEE	1490297	07 SEPT. 2021	HERNANDEZ, OLIVIER	Planétarium - Achat de 2 ordinateurs de bureau pour la formation des animateurs et production de spectacle répondant aux specs requises par le nouveau logiciel de visualisation astronomique digistar 7	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	1,00 \$	
MARC-ANDRE ROY	1466064	25 SEPT. 2021	BEAUDIN, ALEXANDRE	Contrat pour des services de graphisme spécialisé en signalétique et en matériel d'animation pour l'année 2021-2022 Marketing et Éducation Biodôme.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	17 600,00 \$	
MICHAEL JAMES BUNSEN	1468294	28 SEPT. 2021	LARRIVEE, MAXIM	Offre de service afin d'ajouter plusieurs fonctionnalités, améliorations et administration du site eButterfly de l'espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	21 999,03 \$	
MONOLITHE MULTIMEDIA	1454256	25 SEPT. 2021	BEAUDIN, ALEXANDRE	Services professionnels de réalisation, production et montage de vidéos promotionnelles - 2021.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 000,00 \$	
MP REPRODUCTIONS INC.	1479965	30 OCT. 2021	HERNANDEZ, OLIVIER	EPLV - Impression pour exposition Voyager.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 747,20 \$	
NIPPAYSAGE INC	1495362	05 OCT. 2021	CHARPENTIER, ANNE	Demande de prix sur invitation - Services professionnels d'architecture du paysage pour un plan global d'aménagement du Jardin botanique dans le cadre de l'élaboration du plan directeur - espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	41 980,00 \$	
OPTION ERGONOMIE	1495367	05 OCT. 2021	PARIS, YVES	ADM.DIV.) Convention de services professionnels - Évaluations ergonomiques et préventives de ± 32 postes de travail incluant frais de gestion-coordination du projet et de déplacement. Espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 127,50 \$	
PRESENTATION POINT GCV	1490354	02 SEPT. 2021	HERNANDEZ, OLIVIER	Insectarium - 10 Licences iPoint Player -IP10PL	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 990,00 \$	
PRODUCTIONS AQUATIQUES	1475386	15 SEPT. 2021	LAURENCE, ETIENNE	(PRO.SCO) - Convention de services professionnels - Pour tournages vidéo et prises de photos, du montage vidéo, de la post-production photographique et de la livraison des images brutes vidéos et photos - Espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 242,50 \$	
PRODUCTIONS DOUBLE EFFET INC.	1497211	15 OCT. 2021	CHARPENTIER, ANNE	Modules d'exposition - expos des plantes étranges	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	79 512,53 \$	
PULSATION GRAPHIQUE	1454916	22 OCT. 2021	LE NAY, ALBANE	#001455 : Contrat de gré à gré - Services de graphisme pour les besoins de l'Espace pour la vie - 2021.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	15 000,00 \$	
RONALD ROSENTHALL	1454159	14 SEPT. 2021	LE NAY, ALBANE	Services de traduction - web et blogues - 2021.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 000,00 \$	
ROSEMONDE COMMUNICATIONS INC	1462335	25 SEPT. 2021	BEAUDIN, ALEXANDRE	Contrat de services professionnels pour une partie des services de relations de presse reliés à certains événements de la programmation de l'Espace pour la vie en 2021 et 2022	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	10 496,00 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SHIVANGI GARG	1492253	16 SEPT. 2021	CHAREST, SONYA	Insectarium - 130 heures pour amélioration, support et maintenance de l'application eButterfly jusqu'au 31 décembre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 250,00 \$	
SOCIETE DE CONTROLE JOHNSON S.E.C.	1497248	15 OCT. 2021	JODOIN, JULIE	EPLV - Achat de 15 caméras; installation et programmation de 30 caméras de surveillance pour la Biosphère	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	18 940,80 \$	
SOLOTECH INC	1497610	19 OCT. 2021	JODOIN, JULIE	Biosphère - Equipements audiovisuels pour la salle 2 de la Biosphère	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 571,22 \$	
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	1494923	27 OCT. 2021	PARIS, YVES	EPLV - Achat de matériels électroniques/informatiques dont 2 tablettes Surface Pro 7 pour l'activité Fenêtre. R508102	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	211,00 \$	
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	1494923	01 OCT. 2021	PARIS, YVES	EPLV - Achat de matériels électroniques/informatiques dont 2 tablettes Surface Pro 7 pour l'activité Fenêtre. R508102	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 588,60 \$	
SOLUTIONS PIXIM INC.	1479901	02 SEPT. 2021	KAING, KIM THAY	EPLV - Impression de 7300 billets de faveur Biosphère - 7000 individuel et 300 familial.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 090,73 \$	
SPECIES 360	1499649	29 OCT. 2021	WONG, EMIKO	Frais adhésion annuelle 2022 pour le Biodôme de Montréal. Pour paiement de facture 2201095	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	18 792,72 \$	
STEPHANE LABELLE	1497844	20 OCT. 2021	WONG, EMIKO	Convention de serv. prof. - Transmettre l'expertise relative à nos opérations horticoles au Biodôme de Montréal ainsi que des serres de production et faire appel à cette expertise pour des domaines connexes. espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	7 500,00 \$	
SYLVAIN ALLARD	1491666	14 SEPT. 2021	LE NAY, ALBANE	Services professionnels de graphisme web et d'intégrateur web - Espace pour la vie - 2021.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 000,00 \$	
SYSTEME D'INFORMATION BATIMENT DEVISUBOX INC	1343762	22 OCT. 2021	LARRIVEE, MAXIM	Suivi photo en temps réel et film timelapse en HD de la démolition et de la reconstruction de l'Insectarium selon la soumission du 1er mai - Prolongation oct, nov déc 2021; Installation d'une 2e caméra dans le Grand Vivarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 142,00 \$	
TRIUM MOBILIER DE BUREAU INC.	1496258	08 OCT. 2021	JODOIN, JULIE	EPLV - Achat de 5 chaises support en métal à 2 tiroirs	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 715,05 \$	
ULINE CANADA CORP	1498267	21 OCT. 2021	BERNIER, MARTINE	Frais de transport	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 176,85 \$	
VERONIQUE LEGAULT	1490647	22 OCT. 2021	VALCOURT, LAURA	coordination de la mise en œuvre des actions du Plan d'actions mise en valeur des premiers peuples et de la réconciliation. Année 2021.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	17 500,00 \$	
VGA COMMUNICATION INC.	1499402	28 OCT. 2021	CHARPENTIER, ANNE	EPLV - Achat d'un projecteur laser avec une lentille pour l'auditorium Henry-Teuscher du Jardin Botanique de Mt	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	17 904,00 \$	
VICTOR M. CAYABYAB (ISLAND BUTTERFLIES FARM)	1494274	28 SEPT. 2021	SAINT-GERMAIN, MICHEL	Achat de chrysalides - espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	12 686,08 \$	
XYZ TECHNOLOGIE CULTURELLE INC.	1495026	01 OCT. 2021	GRANT, OLIVIER	Jardin Botanique - Matériel électronique et informatique pour l'Exposition à la Maison de l'arbre	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 328,61 \$	
AIGLON INDIGO	431020	04 OCT. 2021	GAGNE, ANNIE	Végétaux - Projet : Jardin des racines aux nuages	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 046,65 \$	
ALIMENTS REINHART LIMITEE	inv058077	14 OCT. 2021	JUSSAUME, JEAN-FRANCOIS	Vinaigre 12%	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 352,00 \$	
ALIMPLUS INC.	0034263	08 OCT. 2021	BELHUMEUR, AURELIE	Produits alimentaires	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 291,19 \$	
ANNE-MARIE GROS-LOUIS HOULE	20210825	01 SEPT. 2021	GAGNE, ANNIE	Cachet de performance de Eadsé au Jardin botanique de Montréal	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 600,00 \$	
ATELIER JEAN PAQUET INC.	9013	06 OCT. 2021	KERR, NATASHA	Achat de Cornell vernis avec plastazote (tiroirs entomologiques)	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 694,00 \$	
A.T. STORRS LTD.	sip53251	19 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 350,75 \$	
AUDREY LEGAULT	11	16 SEPT. 2021	KERR, NATASHA	Triage, montage et identification des spécimens ciblés	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 600,00 \$	
AUTRUCHE	230396	22 SEPT. 2021	BELHUMEUR, AURELIE	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 262,97 \$	
CNW GROUP LTD.	m0264416	08 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #624 - Revue de presse - Blitz International.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 295,00 \$	
DANICA	inv1118080790	09 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 254,50 \$	
DAVID YOUNGSON ADMIN	in056911	20 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 330,00 \$	
DE VROOMEN BULB CANADA INC.	vf218385	15 SEPT. 2021	BELHUMEUR, AURELIE	Marchandise destinée à la revente - plantes et fleurs	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 503,22 \$	
DISTRIBUTION ET ENSEIGNEMENT BOISSINOT INC	2241	19 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-215449 / Location d'embarcation et hébergement - Escoumins	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 270,00 \$	
DISTRIBUTIONS JULIA INC.	f006112	20 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 735,00 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC.	01568693	21 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-215189 / location et installation d'échafaudage	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 350,08 \$	
EUROGRAPHICS INC.	137575	04 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 080,63 \$	
EXTERMINAPRO INC.	43643	21 SEPT. 2021	JUSSAUME, JEAN-FRANCOIS	Capture/relocalisation Raton Laveurs et marmottes 25*85\$	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 125,00 \$	
EXTERMINAPRO INC.	43684	21 SEPT. 2021	JUSSAUME, JEAN-FRANCOIS	Capture/relocalisation Raton Laveurs et marmottes 28*85\$	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 380,00 \$	
FIRE THE IMAGINATION	103349	28 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - plantes	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 033,15 \$	
FIRE THE IMAGINATION	104062	27 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 473,86 \$	
FOUGERES BOREALES INC. (LES)	2101	04 OCT. 2021	GAGNE, ANNIE	Végétaux	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 659,40 \$	
FRUITS DE MER LAGOON INC.	in789588	22 OCT. 2021	LEBLANC, MARJORIE	Biodôme, Jardin botanique, Insectarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 118,12 \$	
FRUITS DE MER LAGOON INC.	so256085	21 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-215279 / Poisson pour cuisine des animaux	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 121,25 \$	
GESTION IKG INC.	1501	14 SEPT. 2021	GAGNE, ANNIE	Services du 25 juillet 2021 : matériel, location de la nacelle et installation complète et test avec les concepteurs Atomic3	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 965,00 \$	
ILOT 307 INC.	fc00069547	07 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 784,36 \$	
ILOT 307 INC.	fc00070723	27 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 784,00 \$	
IMAGI AFFICHAGE	117372	07 SEPT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #477 : Lumiqaux (112).	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 136,00 \$	
INMEDIA TECHNOLOGIES INC.	in0006494	25 OCT. 2021	GAGNE, ANNIE	Hébergement et maintienant de Portfolio 7 et InMédia en mode ASP - Service de base du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 971,71 \$	
KIKKERLAND DESIGN INC.	j00942499	16 SEPT. 2021	BELHUMEUR, AURELIE	Marchandise destinée à la revente - objets souvenirs	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 640,50 \$	
K & M TOYS CANADA INC.	si460895	08 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 067,42 \$	
LA FABRIQUE S.E.N.C	1120	08 OCT. 2021	BELHUMEUR, AURELIE	popsicle	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 615,04 \$	
LA SAVONNERIE DES DILIGENCES	s64033	20 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 921,18 \$	
LA SAVONNERIE DES DILIGENCES	s64036	03 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 930,80 \$	
LE DEVOIR INC.	de223941	29 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #656 : Publicité parue dans Le Devoir le 2021-08-13 - Biosphère.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 000,00 \$	
LE DEVOIR INC.	de223979	07 SEPT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #485 : Publicité parue dans Le Devoir le 2021-08-14 - Campagne d'été.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 200,00 \$	
LE DEVOIR INC.	de224094	07 SEPT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #510 : Publicité parue dans Le Devoir le 2021-08-21 - Ouverture Biosphère.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 250,00 \$	
LE DEVOIR INC.	de224108	14 SEPT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #540 : Publicité parue dans Le Devoir le 2021-08-21 - Arrière cahier D - 4 institutions.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 000,00 \$	
LE DEVOIR INC.	de224572	04 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #603 : Publicité parue dans Le Devoir le 2021-09-11 - Jardins de lumières.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 200,00 \$	
LE DEVOIR INC.	de225101	29 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #658 : Publicité parue dans Le Devoir - 2021-10-02 - Voyageurs stellaires.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 147,00 \$	
LES JARDINS LUMIERES DE L'AVENIR INC.	201469	14 SEPT. 2021	GAGNE, ANNIE	1er versement - Jardin lumière 2021 - volet Jardin Japonais	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 680,00 \$	
LES JARDINS LUMIERES DE L'AVENIR INC.	201471	04 OCT. 2021	GAGNE, ANNIE	Remise en état du système d'éclairage et adaptation de la mise en lumière du nouveau parcours	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 520,00 \$	
LES JARDINS MICHEL CORBEIL INC.	fac18525	25 OCT. 2021	GAGNE, ANNIE	Végétaux - PTI - Parcours phyto - Jardin de racines aux nuages	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 403,75 \$	
LES PARCOMETRES MACKAY	inv1059785	07 SEPT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	Rouleaux pour les bornes (horodateur) des stationnements	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 524,89 \$	
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	109509020	29 OCT. 2021	LEBLANC, MARJORIE	BC - 215291 / Location de nacelle articulée	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 326,63 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	t28728602	17 SEPT. 2021	KERR, NATASHA	Location Ford F250 pour Kevin Gauthier - parc de la Gaspésie du 2021-08-01 au 2021-08-30	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 103,37 \$	
LOGIKERGO	6316	13 SEPT. 2021	JUSSAUME, JEAN-FRANCOIS	Analyse de postes de travail avec limitations fonctionnelles - Mélanie Demers	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 387,62 \$	
LUC JODOIN	f202145	23 SEPT. 2021	GAGNE, ANNIE	275 ballots de paille à 8,00 \$/balle	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 200,00 \$	
MARCHE FLORAL INTER-PROVINCIAL LTEE.	64320	13 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 577,55 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MARIE-PIERRE SIMARD	2110	20 OCT. 2021	KERR, NATASHA	Fabrication castes de fourmis Atta	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 606,00 \$	
MARIE-PIERRE SIMARD	2119	17 SEPT. 2021	KERR, NATASHA	Fabrication cycle de vie Saturne Cécropia	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 997,00 \$	
MESSAGERIES ADP	266903	05 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 652,27 \$	
METROHM CANADA, INC.	2915023169	21 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-214928 / Lampe UV	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 722,00 \$	
METROHM CANADA, INC.	2915024216	21 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-214388 / matériel de laboratoire	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 169,00 \$	
MITACS INC.	pinv000026429	07 OCT. 2021	KERR, NATASHA	Contribution pour le projet 'using community scien to protect the butterflies of Canada' pour la période de septembre à décembre 2021	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 333,34 \$	
MONAGUE NATIVE CRAFTS	714922	15 SEPT. 2021	BELHUMEUR, AURELIE	Marchandise destinée à la revente - objets souvenirs	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 298,70 \$	
NORMAN ACHNEEPINESKUM	bhs202100002	14 SEPT. 2021	GAGNE, ANNIE	Performances de chants et danses traditionnelles du 18 et 19 septembre 2021 - Makusham : Célébrons l'abondance de la Terre Mère	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 000,00 \$	
NOSTALGIA IMPORT CANADA	141119	03 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 299,44 \$	
PLAYWELL ENTERPRISES LTD	e00049246	15 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 742,75 \$	
POSTMEDIA NETWORK INC	555475	03 SEPT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #429 : Publicité parue dans The Gazette le 2021-08-07 - La nature près de chez vous.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 575,00 \$	
POSTMEDIA NETWORK INC	556554	03 SEPT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #474 : Publicité parue dans The Gazette le 2021-08-14 - Réouverture Biosphère.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 575,00 \$	
POSTMEDIA NETWORK INC	581721	30 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #653-654 : Publicités parues dans The Gazette - 2021-10-02 et 2021-10-09 - Trouilles et citrouilles et voyageurs stellaires.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 950,00 \$	
PROLOGUE INC.	vfr1028886	20 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 503,94 \$	
PUBLICITE SAUVAGE INC.	4186611	14 SEPT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #532 : Affichage - Jardins de lumière.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 025,00 \$	
PUBLICITE SAUVAGE INC.	41867	08 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #607 : Impression affiches Bébés monstres 4x6 pieds et affichage Voyageurs stellaires	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 025,00 \$	
PUBLICITE SAUVAGE INC.	41932	29 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #685 : Affichage et impression - Trouilles et citrouilles.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 025,00 \$	
RONDEAUNET INC.	11838	21 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-215360 / Lavage et polissage des rampes vitrées - Tropicale	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 500,00 \$	
RONDEAUNET INC.	11839	21 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-215361 / Lavage des vitres du dessus des verrières - Tropicale et Laurentienne	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 000,00 \$	
RONDEAUNET INC.	11841	21 OCT. 2021	BILODEAU, MATHIEU	BC-215363 / Lavage et polissage de vitres intérieures d'aquarium des manchots et pingouins	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 250,00 \$	
SOLUTIONS PIXIM INC.	17306	23 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Service d'impression; 55 000 billets d'admissions pour la Biosphère	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 241,25 \$	
STUFFED ANIMAL HOUSE	0000227161	15 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 370,60 \$	
STUFFED ANIMAL HOUSE	0000227162	15 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 012,50 \$	
STUFFED ANIMAL HOUSE	0000227163	15 OCT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 624,00 \$	
SYSCO CANADA INC.	2567558	08 SEPT. 2021	BELHUMEUR, AURELIE	Produits alimentaires	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 579,99 \$	
TOUT AUTOUR ENCADREMENTS INC.	16302	05 OCT. 2021	PHAM-GUILBEAULT, MIA	EX.TMP : Encadrement de 15 affiches originales pour l'exposition Planétarium Dow	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 150,00 \$	
VELO QUEBEC EDITIONS	ed10961	04 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #581 : Publicité parue dans le magazine Québec Science septembre 2021 - Biosphère.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 100,00 \$	
VELO QUEBEC EDITIONS	ed11004	29 OCT. 2021	SCHOEB, AMELIE	Réf. #694 : Publicité parue en page C2 dans le magazine Québec Science (octobre/novembre 2021) - voyageurs stellaires.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 000,00 \$	
W COMMUNICATION INC.	24403	09 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 218,28 \$	
W COMMUNICATION INC.	24404	03 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 634,07 \$	
W COMMUNICATION INC.	24405	03 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 647,55 \$	
WILDLIFE ARTISTS INC.	20inv06498	09 SEPT. 2021	BIEN-AIME, JEAN-HARRY	Marchandise destinée à la revente - objets souvenir	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 989,43 \$	
9193-6690 QUEBEC INC.	1490282	02 SEPT. 2021	MERCILLE, ISABELLE	SECC - Service de Veille médiatique 2021-2022	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 477,72 \$	
9193-6690 QUEBEC INC.	1490282	28 SEPT. 2021	MERCILLE, ISABELLE	SECC - Service de Veille médiatique 2021-2022	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 612,10 \$	
ACTI-COM INC.	1476821	22 SEPT. 2021	BEDARD, JOSEE	GRÉ À GRÉ Formation en rédaction citoyenne	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 879,30 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL	1492038	15 SEPT. 2021	MERCILLE, ISABELLE	SECC - paiement de facture - Administration Portuaire de Montréal - Location centre d'interprétation et la Promenade d'Iberville au Grand Quai du Port de Montréal.	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 684,01 \$	
ASTRAL MEDIA AFFICHAGE S.E.C.	1493973	27 SEPT. 2021	BEDARD, JOSEE	SECC - Astral Media Affichage - Placement Media - campagne Ste-Catherine - Colonne astrale Ste-Catherine ouest + Mc Gill collègue, du 15 novembre au 19 décembre 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	15 748,12 \$	
C'EST JUSTE PARFAIT	1494835	01 OCT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	SECC - C'est juste parfait - Enregistrement introduction de 5 épisodes - Projet Balados aînés	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 362,22 \$	
CHARLES-OLIVIER BOURQUE	1491584	13 SEPT. 2021	PAQUIN, LUCIE	SECC - Charles-Olivier Photo - Projet Stratégie contenu Montréal 2030 - Objet Services de création vidéo	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 779,54 \$	
CLUB DE CONSULTATION EN MANAGEMENT (CCM)	1492040	15 SEPT. 2021	MATTE, STEPHANIE	SECC - Etude de bonnes pratiques en transition numérique dans un centre d'appels à haut volume-Stratégies recommandées-changement de plateforme téléphonique au Bureau de projets et soutien aux opérations	Expérience citoyenne et communications	Conseil et soutien aux instances politiques	6 075,00 \$	
COMPAGNIE & CIE, CREATION	1493736	24 SEPT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	SECC - Réflexion stratégique pour le plan de communication de la gestion des matières organiques	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	36 525,15 \$	
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1496650	13 OCT. 2021	BLAIS, MARTIN	SECC - Coopérative de l'université Laval - 4 Câbles et 6 Moniteurs Benq pour 6 graphismes	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 966,95 \$	
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1497235	15 OCT. 2021	ROSAY, MELINA	SECC - Coopérative de l'université Laval - Achat 2 X Ipad, crayon et clavier pour Philippe Sabourin et Isabelle Mercille - # de dérogation R507484 et R507453	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 105,87 \$	
DOMINIQUE LAFOND	1495961	07 OCT. 2021	BLAIS, MARTIN	SECC - Dominique Lafond - Droits Photos GMO - Renouvellement droits photos compostage	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 047,26 \$	
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	1494017	27 SEPT. 2021	MATTE, STEPHANIE	SECC - L'ENAP - Formation : Gestion d'équipe pour Jean-François Labelle et Amine Hamroui, du 6 octobre 2021 au 3 février 2022 - Entente 1480204	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 939,65 \$	1480204
FREDERIQUE MENARD-AUBIN	1492043	15 SEPT. 2021	BEDARD, JOSEE	SECC - Frédérique Ménard-Aubin - Projet Sainte-Catherine - Photographie - diurne et nocturne live style Gestion des releases	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 136,50 \$	
FUEL DIGITAL INC.	1491387	10 SEPT. 2021	BLAIS, MARTIN	SECC - Fuel Digital Inc. - Achat de chaînes	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 199,50 \$	
GRAPHISCAN MONTREAL INC.	1493417	30 OCT. 2021	MARCOTTE, CATHY	SECC - Graphiscan - Impressions de 250 000 Feuilles - Projet Révision des avis de travaux	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	7 865,08 \$	
IMPRESSION MULTI-SOURCES	1492334	16 SEPT. 2021	EL BAH, NOUR EL HOUDA	SECC - Impression Multi-Sources - Achats de 6500 dépliant, Projet Chapelle Bon-pasteur - Brochure chapelle historique automne	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 248,41 \$	
KAGENCY	1495188	04 OCT. 2021	BEDARD, JOSEE	GRÉ À GRÉ	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	22 504,90 \$	
L'EMPREINTE IMPRIMERIE INC.	1478152	09 SEPT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - L'empreinte imprimerie - Impression affichettes de porte - plomberie, stationnement et eau	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	1 463,80 \$	
L'EMPREINTE IMPRIMERIE INC.	1478152	25 SEPT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - L'empreinte imprimerie - Impression affichettes de porte - plomberie, stationnement et eau	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	8 923,37 \$	
LES INDUSTRIES POLY INC.	1497864	20 OCT. 2021	PAQUIN, LUCIE	SECC - Les industries Poly - Impression de 140 documents budget et Fiches détaillés du PDI 2021 - Projet Budget 2022 - Livré le 10 décembre 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	12 975,62 \$	
LOCATION CHAPITEAUX ST-REMI INC.	1490335	02 SEPT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC -Location chapiteaux St-Rémi - Projet Ste-Catherine/ Soumission 2751	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 125,99 \$	
MARC THOMAS-DUPOUIS	1488996	21 SEPT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	SECC - Marc Thomas-Dupuis - Production d'un vidéo - Projet MEM - centre des mémoires montréalaises (vélos citoyens, concours photo, encyclopédie en ligne)	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	9 154,91 \$	
MVC IMPRESSIONS INC.	1485332	25 SEPT. 2021	MARCOTTE, CATHY	SECC - MVC Impressions - Impression de 3100 étiquettes et de 2783 autocollants, Projet arbres urbains	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 081,95 \$	
MYRIAM BARIL-TESSIER	1495998	07 OCT. 2021	BLAIS, MARTIN	SECC - MYRIAM BARIL-TESSIER - FORFAIT BANQUE D'IMAGES / forfait de 50 photos pour fin octobre 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 624,69 \$	
OBOXMEDIA	1494170	28 SEPT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	SECC - Oboxmedia - Placement média - Gestion des matières organiques 10 octobre au 6 novembre 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	10 498,75 \$	
OCULUS REVISION ET REDACTION	1492844	20 SEPT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	SECC - Oculus - Services professionnels - Rédaction Projet MEM - (site Web, plateformes numériques, capsules vidéos de présentation, etc.)	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	11 548,62 \$	
OSA IMAGES INC	1496679	13 OCT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - OSA - Séance photo architecture pour le projet Griffintown le 13 ou 18 octobre 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 278,23 \$	
PELMOREX CANADA INC.	1482401	25 OCT. 2021	EL BAH, NOUR EL HOUDA	SECC - Pelmorex - Placement publicitaire, Projet Services numériques/311	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	9 186,41 \$	
PERCEPTION COMMUNICATIONS INC	1496004	07 OCT. 2021	PAQUIN, LUCIE	SECC - Perception communication - Mandat de révision linguistique et de rédaction dans le cadre du budget 2022 et PDI 2022-2031 de la Ville de Montréal	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	8 189,02 \$	
QUEBECOR MEDIA AFFICHAGE	1494327	28 SEPT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	GRÉ À GRÉ	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	38 848,52 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
QUEBECOR MEDIA VENTES	1494318	28 SEPT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	SECC - Québecor média ventes, Placement média Gestion des matières organiques - 11 octobre au 7 novembre 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	13 648,37 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1496635	13 OCT. 2021	GRANDMAISON, BRIGITTE	SECC - Services professionnels - Création de nouveaux horaires pour contrôler les heures d'ouverture de chaque jour férié, et ce, de façon indépendante pour le 311/ AO 16-14038	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	7 922,36 \$	
SERVICES LINGUISTIQUES VERSACOM INC	1473789	26 OCT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - Service linguistique Versacom - Service de traduction d'avis au Résidents - Projet : EAU - Plomb - Entente 1473412	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 199,50 \$	1473412
SERVICES LINGUISTIQUES VERSACOM INC	1473789	01 SEPT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - Service linguistique Versacom - Service de traduction d'avis au Résidents - Projet : EAU - Plomb - Entente 1473412	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	1 049,87 \$	1473412
SERVICES LINGUISTIQUES VERSACOM INC	1473793	22 OCT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - Service linguistique Versacom - Service de traduction d'avis au Résidents - Projet : EAU - Travaux - entente 1473412	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	524,94 \$	1473412
SERVICES LINGUISTIQUES VERSACOM INC	1473793	15 OCT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - Service linguistique Versacom - Service de traduction d'avis au Résidents - Projet : EAU - Travaux - entente 1473412	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	524,94 \$	1473412
SERVICES LINGUISTIQUES VERSACOM INC	1473793	02 SEPT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - Service linguistique Versacom - Service de traduction d'avis au Résidents - Projet : EAU - Travaux - entente 1473412	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	1 049,87 \$	1473412
SIGNOPLUS	1479687	03 SEPT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - Affichage - Campagne de sensibilisation sur les bons comportements à adopter dans les parcs	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	32 947,12 \$	
SIGNOPLUS	1491671	14 SEPT. 2021	PARE, MAGALIE	SECC - Signoplus - Impression de panneaux - projet arbres urbains	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 356,97 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1451808	07 SEPT. 2021	BLAIS, MARTIN	SECC - BCO- Société Canadienne des Postes - Service postal - CAM 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	18 897,75 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1451808	20 OCT. 2021	BLAIS, MARTIN	SECC - BCO- Société Canadienne des Postes - Service postal - CAM 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	11 233,66 \$	
SOCIETE EN COMMANDITE IMMOBILIERE NOTRE-DAME OUEST	1458107	07 OCT. 2021	MARCOTTE, CATHY	BCO 2021- Entretien SECC - 740 RUE NOTRE-DAME OUEST, 3E ETAGE,	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 467,21 \$	
SOCIETE RADIO-CANADA	1483802	27 OCT. 2021	PAQUIN, LUCIE	SECC- Société Radio-Canada - Placement publicitaire - Projet Services numériques 311 - du 1er juillet au 26 septembre 2021/Ajout 27 septembre au 10 octobre 2021	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 451,46 \$	
SYLVIE BOURDON	1496683	13 OCT. 2021	PAQUIN, LUCIE	SECC - Sylvie Bourdon - Soutien professionnel pour la mise à jour de contenus dans l'intranet et l'extranet - Livré fin Octobre	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	6 000,00 \$	
TOMI GRGICEVIC	1493730	24 SEPT. 2021	TREMBLAY, LOUISE	SECC - TOMI GRGICEVIC - Production visuelle, Projet: Vidéo promo - Prix du livre jeunesse et Grand prix du livre 2021 - Entente 1476287	Expérience citoyenne et communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 094,51 \$	1476287
ENERGIE VALERO INC.	4112963938	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	13 707,67 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112963939	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 749,77 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112967171	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 811,34 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112967172	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	3 889,87 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112967173	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 692,30 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112967174	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 616,41 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112967175	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 703,57 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112969259	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 612,18 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112969811	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 615,19 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112971093	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 150,60 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112972445	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	13 201,89 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112973616	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 939,34 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112973618	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	35 956,18 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112973619	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	25 166,42 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112975026	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 009,01 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112975126	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 035,67 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ENERGIE VALERO INC.	4112975127	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	14 386,24 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112975128	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 985,47 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112975129	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 911,93 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112978550	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 908,00 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112979774	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 739,64 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112979775	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 866,46 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112979776	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 478,63 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112984577	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	14 437,88 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112985589	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 241,60 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112985590	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	35 798,53 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112985591	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	17 907,04 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112987473	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 853,94 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112987635	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 114,98 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112987636	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 936,83 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112987637	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 754,57 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112987638	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 459,07 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112988392	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 504,32 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112990404	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 546,38 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112991484	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 977,84 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112991485	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 808,04 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112991486	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 915,18 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112992706	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 396,01 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112994016	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	31 408,42 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112994017	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	32 565,22 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112994018	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 404,64 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112995177	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 127,86 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112995178	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	31 971,26 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112997819	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 941,17 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4112999879	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	15 578,99 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4113003068	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	14 193,18 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4113003069	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	14 167,95 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4113003070	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 178,03 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ENERGIE VALERO INC.	4113003674	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 556,19 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4113003780	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 075,95 \$	
ENERGIE VALERO INC.	4113003781	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 172,38 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36712515	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 456,30 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36712516	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	3 192,68 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36712518	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 424,34 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36712522	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	21 152,40 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36712524	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 549,34 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36712526	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	16 508,60 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36747395	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	3 039,62 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36786950	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 183,85 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36786951	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 241,47 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36786952	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	23 697,66 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36841670	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 063,04 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36841673	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 338,04 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36841674	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 179,45 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36841748	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	18 592,52 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36872971	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	15 508,55 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36912195	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	16 906,34 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36912196	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 956,92 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36912199	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 721,18 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36912200	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 729,80 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36912207	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 530,05 \$	
LES PETROLES PARKLAND	36912213	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 774,17 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37098219	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 855,67 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37098221	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	9 490,79 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37098249	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	23 537,84 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37150479	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 518,37 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37150480	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 965,58 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37150485	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 232,49 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37183130	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 485,82 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37183150	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	22 561,87 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES PETROLES PARKLAND	37195366	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	25 317,56 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37215269	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	13 198,94 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37215271	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 616,32 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37215272	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 761,36 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37215282	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	34 164,14 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37236299	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	25 492,63 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37241507	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	3 465,76 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37255217	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 864,30 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37255218	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	9 418,32 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37255219	18 SEPT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 300,30 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37258437	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 932,02 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37258438	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 576,76 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37279801	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 436,15 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37279804	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 994,62 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37294202	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	9 618,63 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37294204	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	3 982,92 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37294205	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 736,95 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37306625	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 362,73 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37306628	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 850,10 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37337672	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	13 231,07 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37349869	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 437,99 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37349876	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	18 825,73 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37349886	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 481,73 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37349888	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	9 591,05 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37349890	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 419,18 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37349893	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	26 560,23 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37367733	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 148,53 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37382472	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 453,36 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37382476	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 794,23 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37382482	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	27 058,44 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37395801	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 276,37 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37395804	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 844,49 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES PETROLES PARKLAND	37395805	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 496,38 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37395806	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 398,99 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37419413	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	23 166,51 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37419417	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	24 810,47 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37419419	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	23 115,41 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37419484	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 828,40 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37419486	01 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 801,14 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37436914	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 819,85 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37436915	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 494,06 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37436916	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 323,54 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37436921	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 728,90 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37450541	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	16 721,15 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37450543	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 803,78 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37464394	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 013,12 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37464396	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	10 329,06 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37464398	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 625,50 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37464400	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 020,27 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37534166	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	6 713,82 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37534170	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 071,94 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37534177	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 085,91 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37556289	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 336,39 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37556307	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	26 985,99 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37556308	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	11 478,05 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37556310	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	16 407,24 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37556311	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 290,89 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37564536	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	25 774,56 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37567140	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	22 301,09 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37567161	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	25 809,77 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37567165	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	13 488,89 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37619180	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 006,33 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37619182	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	7 037,44 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37619195	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	24 600,69 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES PETROLES PARKLAND	37619216	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	23 432,70 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37633377	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 465,20 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37645231	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	2 639,91 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37647910	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	4 965,00 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37647911	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 518,37 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37647912	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 335,84 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37647913	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	5 576,50 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37647914	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	8 533,34 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37647915	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	12 601,23 \$	
LES PETROLES PARKLAND	37647918	20 OCT. 2021	Système CARBURANT	Facture pour livraison régulière	Facturation périodique à répartir	Général	13 155,65 \$	
EVENEMENTS MARCHE BONSECOURS INC.	1498767	25 OCT. 2021	HEBERT, ISABELLE	Ser Finances-Location de la salle Marché Bonsecours le 22 novembre pour la vente pour taxes 2021/Paiement de la facture F0027010	Finances	Administration, finances et approvisionnement	5 196,88 \$	
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	1490356	02 SEPT. 2021	RONDEAU, PIERRETTE	Service des finances-Frais d'enregistrement des dossiers sujets la vente pour non paiement des taxes foncières, Ville de Montréal	Finances	Administration, finances et approvisionnement	36 430,66 \$	
MEDIAQMI INC.	1490379	02 SEPT. 2021	RONDEAU, PIERRETTE	Service des finances-publication dans l'édition du journal de Montréal	Finances	Administration, finances et approvisionnement	8 738,40 \$	
PITNEY WORKS	1450028	07 OCT. 2021	BLANCHARD, PIERRE	Recharge timbres postaux pour le no de compte 2538767	Finances	Administration, finances et approvisionnement	52 493,75 \$	
TELUS COMMUNICATIONS INC.	1467408	03 SEPT. 2021	COURCHESNE, YVES	FIN // Frais de cellulaires Service des Finances No de compte : 36583631	Finances	Administration, finances et approvisionnement	9 448,87 \$	1408829
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202146p	03 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 521,96 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202148p	03 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	11 658,72 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202150p	28 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	11 076,70 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202151p	07 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	4 617,68 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202152p	07 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	5 117,53 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202154p	07 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	5 435,25 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202157p	16 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	13 083,36 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202158p	18 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	3 574,31 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202160p	18 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	6 036,20 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202161p	19 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 885,20 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationensemblemontreal202163p	19 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	12 875,69 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	allocationprojetmtl202108a	20 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	33 241,26 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblemtl20210901kbr	03 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 168,42 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblemtl202162e63e64e	01 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	17 806,91 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblemtl202168e	21 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 455,36 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblemtl202169e	03 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	9 816,38 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblent202171e	21 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 579,96 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblent2021737475e	28 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	15 930,70 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblent20217778ev2	19 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	12 316,22 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblent202182e	19 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	11 709,23 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusensemblent202183e	20 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 047,27 \$	
ENSEMBLE MONTREAL.	rechercheelusprojemontreal202108e	20 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	51 296,03 \$	
EQUIPE ANJOU MICHEL FOISY	fraisverificateurs2020equipeanjou	07 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	5 748,75 \$	
EQUIPE LASALLE TEAM	equipelasalleteam20210824	08 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	5 978,70 \$	
EQUIPE LASALLE TEAM	equipelasalleteam20210825	08 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 000,00 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	allocationprojemtl202106a	06 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	9 485,16 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	allocationprojemtl202107a	06 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	29 997,40 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	allocationprojemtl202108a	26 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	33 241,26 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	allocationprojemtl202109a	26 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	22 823,99 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	allocationprojemtl202110a	27 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	19 894,64 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	allocationprojemtl202111a	26 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	8 392,05 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojemontreal202106e	06 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	17 914,24 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojemontreal202107e	06 SEPT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	52 751,78 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojemontreal202108ecor	26 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	65 442,74 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojemontreal202109e	26 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	19 439,10 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojemontreal202110e	27 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	4 447,99 \$	
PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojemontreal202113e	26 OCT. 2021	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	11 341,94 \$	
8505284 CANADA INC	1492144	15 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Fermer les ouvertures au haut des murs d'un bureau et des fenêtres. Martin Dery. Factures 002688 et 002689	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 816,67 \$	
8505284 CANADA INC	1493374	22 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de peinture dans divers bâtiment de la Ville. Chantale Tremblay. Factures 002693 et 002694	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 044,64 \$	
8505284 CANADA INC	1493896	24 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0025-77-488389. Installer panneaux de gypse et durock sur le mur du garage. Martin Déry. Facture 002691	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 642,57 \$	
8505284 CANADA INC	1496054	07 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux dans divers bâtiments. Paiement des factures 002705, 002696 et 002700	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	21 098,87 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
8505284 CANADA INC	1496809	13 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0104. 77-489682. Installation d'une membrane liquide au mur de la salle de bain. Zoé Boucher. Facture 002706	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 989,41 \$	
9162-6283 QUEBEC INC.	1493381	22 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	AO-19-17724_Travaux de peinture intérieurs et extérieurs a 0030-SCARM-CHALET PARC VINET_SGPI_Ref. Ernesto Delgado	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 937,05 \$	
9162-6283 QUEBEC INC.	1493491	27 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	AO-19-17724_Travaux de peinture intérieurs et extérieurs a 0317-640 Boul. Monk_SGPI_Ref. Ernesto Delgado	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 889,78 \$	
9162-6283 QUEBEC INC.	1493491	23 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	AO-19-17724_Travaux de peinture intérieurs et extérieurs a 0317-640 Boul. Monk_SGPI_Ref. Ernesto Delgado	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	51 564,61 \$	
9182-9481 QUEBEC INC	1493599	23 SEPT. 2021	ROUILLARD, JOHANNE	AO21-18869_Services Pro en ingénierie pour la conception de plans, devis et surveillance des travaux de ventilation et de climatisation pour l'édifice Madison situé dans la cour de service Madison, ARR. Côte-des-Neiges;N.D.G	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	71 892,03 \$	
9305-5267 QUEBEC INC.	1494391	29 SEPT. 2021	FORTIN, FRANCINE	C-40: Fournir le service de traiteur durant les deux événements prévus pour le dévoilement du gagnant	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 787,00 \$	
9309-0496 QUEBEC INC.	1494527	29 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - DESSINS ATELIERS POUR BAT: 0434	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 186,38 \$	
9309-0496 QUEBEC INC.	1498775	25 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST VILLE MARIE REFAIRE LES GRILLAGES ÉDIFICE PLESSIS KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 193,93 \$	
9328-6086 QUEBEC INC.	1491670	14 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Store pour fenetre #8741	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 918,66 \$	
9328-6086 QUEBEC INC.	1494195	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - STORE DE FENETRE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 501,68 \$	
9328-6086 QUEBEC INC.	1495758	06 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Store pour Bureau du batiment 4	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 451,47 \$	
9383-1766 QUEBEC INC.	1496816	13 OCT. 2021	GUERIN, CAROLE	8608. 77-497294. Couper la végétation au mur de la façade de la caserne 19. Andrea Garcia Briceno. Soumission 05-10-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 937,55 \$	
9383-1766 QUEBEC INC.	1497504	18 OCT. 2021	GUERIN, CAROLE	SGPI - Coupe d'arbustes et nettoyage du site au 1300 Saint-Antoine Ouest suite à un avis de non conformité du SIM 180501. Soumission 07-10-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 034,16 \$	
9413-2925 QUEBEC INC	1491540	13 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - 0030. Travaux de plomberie au 550, rue Vinet. Boussad Farroudj. Factures 000337 et 000338	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 965,39 \$	
A & A VITRES ET MIROIRS INC.	1490726	07 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - REMPLACEMENT VITRE THERMO POUR BAT: 0194	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 569,57 \$	
A & A VITRES ET MIROIRS INC.	1494618	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - THERMOS ET MURS RIDEAUX POUR BAT: 0766	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 580,11 \$	
ABLOY CANADA INC.***	1449240	26 OCT. 2021	REICHSON, JORDY	Commande ouverte 2021 - Services de serrurerie (reproduction de clés, cylindres, chemins de clés et autres)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 099,75 \$	
ACCES BRANDSAFWAY INC	1494947	01 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST - VILLE-MARIE - ECHAFAUDAGE - PAVILLON DU LAC-AUX-CASTORS - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 677,18 \$	
ACCES LOCATION D'EQUIPEMENT INC.	1490062	13 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	MARTIN T - location nacelle au 0712	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 610,63 \$	
ACKLANDS - GRAINGER INC.	1497695	19 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Alex - chandails	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 141,62 \$	
ADS SIGNALISATION INC.	1493820	24 SEPT. 2021	TURGEON, FRANCOISE	Gré à gré_Confection de planches de signalisations et de fournitures de matériels de signalisations pour les travaux civils et de services publics situés dans la rue Gosford.	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	14 465,80 \$	
AEDIFICA INC.	1258807	16 SEPT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Services d'accompagnement dans le cadre d'un processus de conception intégrée pour le réaménagement du théâtre de Verdure du Parc La Fontaine -incidence 15224	Gestion et planification immobilière	Autres - activités culturelles	3 354,35 \$	
AEROCHEM INC.	1497891	20 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot - produit lubrifiant 5 arr	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 243,04 \$	
ANCRAGES CANADIENS HEGEDUS	1496906	14 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE PROJECTEUR DEL CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 391,11 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1488315	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	st-amour - nettoyage des bassins et remplacement des lignes	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	14 593,26 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1489190	08 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	st-amour - sable de filtration pour la piscine Annie Pelletier	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 700,81 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1490353	02 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	ARREAZA - POMPE PÉRISTALTIQUE POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 414,71 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1490706	07 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - RÉPARATION FILTRE POUR BAT: 0575	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 658,85 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1491238	09 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	ST-AMOUR - PIÈCES PICSCINE POUR BAT: 1078	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 262,48 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1491238	21 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	ST-AMOUR - PIÈCES PICSCINE POUR BAT: 1078	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	379,01 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1491431	13 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - INVENTAIRE DE SONDE DE CHLORE LIBRE ET TOTAL - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 511,87 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1492237	16 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE CONTROLLEUR DE NIVEAU BAIN SCHUBERT KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 078,78 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1492469	17 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BRAULT - MATERIEL DIVERS POUR BAT: 0337	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 212,62 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1494185	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Braut - filtres au sable, Piscine St-Georges	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 858,29 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1494187	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Braut - pieces pour le C.A.R.D.P	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 132,32 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1494463	29 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU BASSIN BENNY KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 986,91 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1495276	04 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Contracteur pour Lavage de Piscine RDP	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 826,81 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1496225	08 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - VALVES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 094,52 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1496602	13 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - POMPE PERISTATIQUE POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 685,06 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1498077	30 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - MATERIEL DIVERS POUR BAT:9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 183,74 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1499073	28 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE NETTOYAGE DE LA PISCINE BENNY KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 149,62 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1499700	29 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BRAULT - PULSAR PRECISION POUR BAT: 2348	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 196,88 \$	
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1499702	29 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BRAULT - CONTROLEUR BECSYS POUR BAT: 2327	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 981,67 \$	
ARCHIDATA INC.	1444089	22 SEPT. 2021	ROUILLARD, JOHANNE	Pour la fourniture sur demande de prestations de services professionnels - Contrat gré à gré - Projet de personnalisation du module Audits	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	22 862,05 \$	1323502
ARCHIDATA INC.	1444089	15 SEPT. 2021	ROUILLARD, JOHANNE	Pour la fourniture sur demande de prestations de services professionnels - Contrat gré à gré - Projet de personnalisation du module Audits	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	15 732,06 \$	1323502
ARCOPEL ACOUSTIQUE LTEE	1490248	02 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - TUILE PLAFOND 755 - ÉDIFICE MADISON - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 944,16 \$	
ARCOPEL ACOUSTIQUE LTEE	1493152	22 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST VILLE MARIE TUILE PLAFOND ÉDIFICE 6000 NOTRE DAME OUEST KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 811,56 \$	
ARIUM DESIGN INC.	1498550	22 OCT. 2021	LONGPRE, ANNIE	Mise à jour de la signalisation SS2 pour le projet de rénovation du sous-sol S2 au CSCR	Gestion et planification immobilière	Gestion install. - Centres commun. - Act.récréatives	14 915,05 \$	
ARTIS FACTUM DECOR INC.	1497067	15 OCT. 2021	SOULIERES, MICHEL	CONTRAT Service de rembourrage prototypage pour fauteuils Salle Conseil Municipal #PROJET 66034	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	2 386,69 \$	
ASCENSEUR NEOSERVICES INC.	1495455	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation de l'ascenseur à l'arrêt - Ascenseur Ouest. Zahra Siamer. 3 soumissionnaires. Soumission S219-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 137,90 \$	
ASCENSEURS INNOVATEC INC.	1494138	27 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0025. 71-491785. Installer boîtier d'accès. Jean-Luc Brodeur. Facture 086780	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 283,48 \$	
ASCENSEURS INNOVATEC INC.	1497926	20 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0105. 01-489530. Réparation de la porte de la cabine du monte charge. Jean-Luc Brodeur. Facture 086781.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 254,61 \$	
ASSELIN MECANIQUE INDUSTRIELLE INC.	1491003	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux sur les portes suite aux inspections. Younes Bennani. Factures 014142 et 014143	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 040,55 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ASSELIN MECANIQUE INDUSTRIELLE INC.	1498282	21 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	3116. 77-494257. Effectuer les travaux suite a l'inspection des portes de garage. Younes Bennani. Facture 014301	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 996,76 \$	
ATELIER MOTEUR POMPE (AMP)	1496667	13 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - MOTEURS EN REMPLACEMENT - VOUTÉ ET L'ANTENNE DE LA VILLE DE MTL - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 938,08 \$	
ATELIERS B.F.R. INC.	1493579	23 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST LE SUD OUEST CERTIFICATION DE LA POTANCE ET GRILLAGE CENTRE SPORTIF SAINT CHARLES SAUVÉ, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 624,69 \$	
AXIA SERVICES	1449050	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	Gré à Gré - (0246) Ateliers Municipaux Viau - Service d'entretien ménager. Contrat de 12 mois, Période 2021 - du 01 janvier au 31 octobre 2021 (10 mois) - 2 soumissionnaires	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 097,15 \$	
AXIA SERVICES	1449050	16 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	Gré à Gré - (0246) Ateliers Municipaux Viau - Service d'entretien ménager. Contrat de 12 mois, Période 2021 - du 01 janvier au 31 octobre 2021 (10 mois) - 2 soumissionnaires	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	224,41 \$	
AXIA SERVICES	1491495	13 SEPT. 2021	GUERIN, CAROLE	SGPI - 2405. 77-492950. Nettoyage en hauteur du gymnase. Soumission EMC_2451	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 614,19 \$	
AXIA SERVICES	1492133	15 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0213. 77-491755. Réparer et peindre les murs des bureaux. Martin Déry. Facture 39534	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 344,80 \$	
BARRIAULT ELECTRIQUE INC.	1491110	09 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0422. 77-493197. Installer deux projecteurs DEL sur la toiture de la maison de feu pour éclairer la cour extérieurs. Younes Bennani. Facture 1899	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 519,70 \$	
BARRIAULT ELECTRIQUE INC.	1492137	15 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'électricité à la caserne 54. Charles Hall. Factures 1903 et 1904	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 539,34 \$	
BARRIAULT ELECTRIQUE INC.	1492660	20 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'électricité au 6150 Royalmount. Charles Hall. Factures 1906 et 1910	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 547,77 \$	
BARRIAULT ELECTRIQUE INC.	1493512	23 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Plusieurs bâtiments, plusieurs requêtes. Travaux en électricité: relampage, éclairage, appareil de chauffage, ventilation et prises. Charles Hall, Younes Bennani, Zoé Boucher, Réf. factures 1908, 1911, 1912, 1913, 1916, 1917, 1919	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	15 868,79 \$	
BARRIAULT ELECTRIQUE INC.	1495707	06 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'électricité dans divers bâtiments. Paiement de 6 factures.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 040,02 \$	
BARRIAULT ELECTRIQUE INC.	1495771	06 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'électricité dans divers bâtiments. Charles Hall et Martin Déry. Paiement de 10 factures.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	21 972,27 \$	
BATTERIES DIXON INC.	1497871	20 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot - batteries pour éclairage d'urgence 5 arr.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 982,50 \$	
BERNIER & BOURNIVAL ELECTRIQUE INC.	1490162	13 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST TEM INSTALLATION DES FIXTURE EXTÉRIEUR C.S.M MADISON KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 504,44 \$	
BETON PROJÉTÉ M.A.H. INC.	1498867	26 OCT. 2021	BOUVRETTE, JEAN	Sécuriser le travail en hauteur au jardin et Biodôme -modification des rochers à l'entrée de l'écosystème Saint-Laurent marin et le vomitoire des castors	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	50 490,00 \$	
BMR DETAIL S.E.C.	1490176	02 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST VILLE MARIE SILICONE SCELLANT 6000 NOTRE DAME OUEST KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 692,39 \$	
BMR DETAIL S.E.C.	1490898	08 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	LEMAY - Plywood et vis	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 778,99 \$	
BMR DETAIL S.E.C.	1496536	12 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST - MÉTIERS - COLONNES DE SOUTIEN - COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD - BERROUARD, SÉBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 575,16 \$	
BMR DETAIL S.E.C.	1497149	20 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	LEMAY - styrofoam	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 055,09 \$	
BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD	1491245	09 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	LEMAY - BROSÉT 15 LB PAIL POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 727,81 \$	
BROOKLINS (2007) LTEE	1499680	29 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - LAVAGE VITRE POUR BAT: 0105	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 824,19 \$	
CAMFIL FARR (CANADA) INC.	1494702	30 SEPT. 2021	VERREAULT, DOMINIQUE	Remplacement des filtres d'aération biodôme et planétarium	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	10 389,16 \$	
CAMFIL FARR (CANADA) INC.	1496684	13 OCT. 2021	VERREAULT, DOMINIQUE	Remplacement des filtres d'aération biodôme et planétarium	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	10 389,16 \$	
CAN-AQUA INTERNATIONAL LTEE	1491485	13 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Brault - Fosse de retenue	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 089,25 \$	
CARDIO-CHOC	1484375	13 SEPT. 2021	BOUJEMI, HICHAM	OUEST ADMINISTRATION DÉFIBRILLATEUR ÉDIFICE 6000 NOTRE DAME OUEST SAUVÉ, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 560,42 \$	
CEGEP MONTMORENCY	1496944	14 OCT. 2021	CORBEIL, SEBASTIEN	Gré à gré -Création de 2 examens solutionnaires et grilles d'évaluation pour le département de répartition d'appels.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 866,20 \$	
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL	1499307	27 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - FORMATION ET PREPARATION EXAMEN - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 141,74 \$	
CENTRE PATRONAL DE SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL DU QUEBEC (C P S T Q)	1493509	23 SEPT. 2021	SOULIERES, MICHEL	1 Formation virtuelle - 2 septembre 2021 - 8 h 30 à 12 h SST Contrats d'entreprises et prestation de services-72 participants	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 559,08 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CGA ARCHITECTES INC.	1476176	21 OCT. 2021	PROTEAU, STEPHANE	Gré à gré. Études préconceptionnelles pour évaluer les options possibles et leur impact sur les espaces de vie des loutres ainsi que sur le circuit des visiteurs au biodôme.	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	6 612,50 \$	
CHUBB FIRE & SECURITY CANADA INC.	1492521	17 SEPT. 2021	LYNCH, RENE	QUEST - ALARME INCENDIE-GICLEUR-CADENASSAGE - PANNEAU INCENDIE ET CES COMPOSANTES - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - LYNCH, RENE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 413,16 \$	
CIMA+ S.E.N.C.	1490868	08 SEPT. 2021	DARCY, PENELOPE	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la certification WELL du nouveau Centre d'appels 9-1-1 du Service de police de Montréal.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 448,87 \$	
CIMCO REFRIGERATION	1498545	22 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - RELIEF ET CADRAN - CENTRE SPORTIF SAINT-CHARLES - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 976,14 \$	
CLAUDE LEPAGE ELECTRIQUE (2012) INC.	1490210	01 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	2405/1033/8609, 01-484362/77-490187/77-486705. Réparation de l'éclairage. Sébastien Pelland, Réf. factures 9987, 9957, 9913.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 165,54 \$	
CLAUDE LEPAGE ELECTRIQUE (2012) INC.	1490936	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0631/0879, 77-493384/77-479090. Remplacement et réparation de l'éclairage. Sébastien Pelland, Réf. factures 10028 et 10042	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 566,56 \$	
CLAUDE LEPAGE ELECTRIQUE (2012) INC.	1493873	24 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux en électricité dans divers bâtiments de la Ville. Factures 10101, 10053, 10052, 10062	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 943,56 \$	
CLAUDE LEPAGE ELECTRIQUE (2012) INC.	1494114	27 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0104. 77-487082. Réparation de l'éclairage dans la section adulte de la bibliothèque. Zoé Boucher. Facture 10104	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 153,82 \$	
CLAUDE LEPAGE ELECTRIQUE (2012) INC.	1497911	20 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'électricité dans divers bâtiments. Paiement des factures 10102, 10129 et 10196	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 126,42 \$	
CLOTURES GIBRALTAR INC.	1498068	21 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD OUEST RÉPARATION DE CLOTURES OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST SAUVÉ, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 115,51 \$	
COGINOV INC.	1495035	01 OCT. 2021	CORBEIL, SEBASTIEN	Renouvellement de votre contrat de soutien technique pour le progiciel Ultima, ainsi qu'un contrat d'entièrement des codes source, pour la période du 1er mai 2021 au 30 avril 2022	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 294,01 \$	
COMPILATION DE BASE DE DONNEES TRAFFIC INC.	1495997	07 OCT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Services professionnels pour réaliser des relevés de circulation dans le secteur du projet de construction du Complexe aquatique et récréatif de Pierrefonds-Roxboro.	Gestion et planification immobilière	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	8 000,05 \$	
CONCEPT CONTROLS INC.	1495213	04 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Eric P - renouvellement de détecteur personnel à l'ammoniac(NH3) ainsi qu'une station de calibration sur réseau.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 060,18 \$	
CONSTRUCTION & EXCAVATION MAP 2000	1488676	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation en excavation pose 8000 pi2 d'asphalte (CF Est, PHASE 2). Soumission MAP-21-138R1 6700 Notre-Dame Est Réf : Younes Bennani (514) 809-0959	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 779,57 \$	
CONSTRUCTION & EXCAVATION MAP 2000	1499330	28 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Potvin - Réparation asphalte au marché Atwater	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 677,18 \$	
CONSTRUCTIONS LUSSIER & FRERES INC.	1469548	24 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Refaire partie bleu de la céramique et la remplacer par de la tuile gris, refaire le calfeutrage, gratter et repeindre plafond et portes, nettoyer la céramique et changer robinets douches. Ref. Zoé Boucher.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 254,61 \$	
CONSTRUCTIONS LUSSIER & FRERES INC.	1492164	15 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	2459. 01-493707. Réparer les murs. Peinturer la grande salle des cours au SS. Boussad Farrouj. Facture 859	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 013,14 \$	
CONSTRUCTIONS LUSSIER & FRERES INC.	1493623	23 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0025. 77-484757. Remplacer les partitions de toilettes. Martin Déry. Facture 858	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 036,78 \$	
CONSULTANTS AKONOVIA INC.	1477916	07 OCT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Gré à gré SP pour réaliser les simulations énergétiques requises pour l'accréditation LEED v4 et se conformer à la politique Ville visant la réduction de GES dans le cadre du projet de construction du Complexe Pierrefonds-Roxboro	Gestion et planification immobilière	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	5 984,29 \$	
CONTROLES LAURENTIDE LTEE	1488888	23 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	St-Onge - actionneur électrique Keystone	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 743,88 \$	
CONTROLES LAURENTIDE LTEE	1490357	02 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	AERREAZA - TREUIL VALVE 2" POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 995,82 \$	
CONTROLES LAURENTIDE LTEE	1490487	03 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - VALVES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 897,68 \$	
CONTROLES LAURENTIDE LTEE	1490487	21 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - VALVES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	91,34 \$	
CONTROLES LAURENTIDE LTEE	1496465	12 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - ACTUATEUR KEYSTONE POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 743,88 \$	
CONVAL QUEBEC	1493339	22 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Braut - VALVE POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 187,96 \$	
COSIGMA STRUCTURE INC.	1478713	20 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	Expertise ingénieur en structure pour capacité portante de la plage autour de la piscine et stabilité de la clôture à installer en son pourtour. Ref. Annie Fontaine.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 206,75 \$	
COUVERTURE MONTREAL-NORD LTEE	1492701	20 SEPT. 2021	LAMBERT, ERLEND	Refaire la partie de toiture du couloir reliant le CEGEP au CSMV avec le même système d'étanchéité que celui du CSMV soit par bicouche élastomère blanc.	Gestion et planification immobilière	Autres - Activités récréatives	25 018,52 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
COUVERTURE MONTREAL-NORD LTEE	1497242	15 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - DENEIGEMENT TOITURE SUR APPEL POUR BAT: 2621	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	20 997,50 \$	
CROSSROADS C&I (TMA827266)	1493601	24 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	BERROUARD - MATÉRIEL POUR CALORIFURGEURS BAT: 9997	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 935,00 \$	
DAFCO FILTRATION GROUP CORPORATION	1491804	14 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD OUEST FILTRES DIVERS OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST SAUVÉ, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 010,29 \$	
DAFCO FILTRATION GROUP CORPORATION	1493023	21 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - FILTRES POUR BAT:9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 398,92 \$	
DAFCO FILTRATION GROUP CORPORATION	1495175	04 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - Filtres ventilation pour inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 688,85 \$	
DAFCO FILTRATION GROUP CORPORATION	1498108	21 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - DIVERS FILTRES - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 156,68 \$	
DAFCO FILTRATION GROUP CORPORATION	1498214	21 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - FILTRE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 221,44 \$	
DALLAIRE MEDICAL INC.	1497388	18 OCT. 2021	REICHSON, JORDY	SGPI - Achat d'équipement médicale pour l'équipe du Jardin botanique. Devis 211006-002	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 893,70 \$	
DATAGLOBE CANADA INC.	1487592	07 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Remplacement de pièces (fin de vie) de l'UPS Liebert NXB-30 kVA (2007) Batteries, condensateurs et ventilateurs). Divers bâtiments de la Ville. Ref: Charles Langlois. Soumission 21-7168R1, 21-7066R1 et 21-7169R1	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	39 843,81 \$	
DECO-LAM INC.	1490206	01 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	LEMAY - PRODUIT DECOLAM POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 112,93 \$	
DECOR LACHARITE INC.	1491795	14 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST - MÉTIERS - ROULEAU DE TAPIS - CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN - BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 372,72 \$	
DEMENAGEMENT PERFORMANCE (PMI)	1499698	29 OCT. 2021	FORTIN, FRANCINE	transport et recyclage des rebus dans l'immeuble de la cour de voirie au 987 de la Commune O.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 684,07 \$	
DEMENAGEMENT UNIVERSEL INC	1490722	07 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRACE DEMENAGEMENT POUR VIDER LES LOCAUX CS.M MADISON KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 063,03 \$	
DESCHENES & FILS LTEE	1497702	19 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - Inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 920,01 \$	
DESCHENES & FILS LTEE	1498806	26 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - Inventaire plomberie laiton	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 918,68 \$	
DESCHENES & FILS LTEE	1498903	26 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	BRAULT - MATÉRIAUX EN CUIVRE 3" POUR BAT: 2258	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 132,62 \$	
DESCHENES & FILS LTEE	1498923	26 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Brault - Inventaire Robinetterie	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 163,65 \$	
DESCHENES & FILS LTEE	1498982	26 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Brault - Inventaire plomberie raccord laiton	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 918,68 \$	
DISTRIBUTEUR TAPICO LTEE	1498656	25 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - REPARATION URGENTE DU BETON ET MEMBRANE DE LA CAFETERIA - EDIFICE MADISON, C.S.M. MADISON - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	16 456,79 \$	
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.	1492512	27 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	ST-AMOUR -Appel de service pour le 0481	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 283,48 \$	
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS - INSTALLATION INC.	1493793	24 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	MARTIN TREMBLAY - REMPLACEMENT SECTION DE BANDE POUR BAT: 0481	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 055,14 \$	
DRAINVAC INTERNATIONAL 2006 INC.	1493064	21 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - ASPIRATEUR CENTRAL POUR LA MENUISERIE - ÉDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	28 254,25 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1491906	15 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Chabot - inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 347,09 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1492019	15 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CHABOT - CONVERSION DEL POUR BAT: 0052	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 297,51 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1492981	30 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CHABOT - MATÉRIEL ELECTRIQUE POUR BAT: 0110	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	290,73 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1492981	23 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CHABOT - MATÉRIEL ELECTRIQUE POUR BAT: 0110	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 520,76 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1494442	29 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRACE DÉPISTEUR DE CIRCUIT OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 105,67 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1495325	05 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Contrôleurs de pompe Glycol	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 758,01 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1495327	05 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot: Inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 296,93 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1496733	13 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot - Divers matériaux inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 724,32 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1497631	19 OCT. 2021	VERREAULT, DOMINIQUE	Remplacement des fixtures d'éclairage en LED	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	18 632,00 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1497861	20 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot - Inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 362,02 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1497950	26 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - MATERIEL DIVERS POUR BAT: 0312	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 359,91 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1498583	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Lumières miniatures et relais	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 508,15 \$	
DUBOIS CHEMICALS CANADA INC.	1492626	20 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD PRODUIT CHIMIQUE OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST SUAV, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 289,82 \$	
DUBOIS CHEMICALS CANADA INC.	1493486	23 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - Produits tours d'eau	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 702,67 \$	
DUBOIS CHEMICALS CANADA INC.	1496508	12 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - PRODUITS CHIMIQUES EN REMPLACEMENTS - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 891,29 \$	
DUBOIS CHEMICALS CANADA INC.	1498707	25 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - Produit tour d'eau	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 734,94 \$	
DUR-PRO LTEE	1466902	21 OCT. 2021	BAZIZI, KAMEL	SYSTÈME DE FILTRATION POUR TOUR DE REFROIDISSEMENT	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	16 905,99 \$	
ECHAFAUDAGES FAST (MONTREAL) INC.	1491256	09 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0407. 77-471268. Location de clôture pour le Château Dufresne. Charles Langlois. Facture 074892	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 490,72 \$	
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC	1489539	29 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	st-amour - Plancher de travail du 30 aout au 1 sept	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 521,44 \$	
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC	1489539	16 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	st-amour - Plancher de travail du 30 aout au 1 sept	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 160,69 \$	
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC	1489876	13 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Luis - Location tour roulante pour le centre Claude Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 447,66 \$	
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC	1498718	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Plancher de travail pour le 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 070,28 \$	
EKM ARCHITECTURE	1491589	13 SEPT. 2021	PROTEAU, STEPHANE	Entente-cadre 1429366 Mise aux normes des travaux d'entretien des toits de serres de production du Jardin Botanique. Étude de risques (Structure).	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	13 466,50 \$	1429366
ELECTRO PERFORMANCE G.L. INC.	1490288	02 SEPT. 2021	BAZIZI, KAMEL	Location d'équipement électrique pour la période des lanternes	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	11 000,00 \$	
EMCO MACHINERIE ET LOCATION INC	1498286	21 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - GENIE LIFT POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 476,18 \$	
ENGINEERED AIR	1491366	10 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	CORBEIL - MOTEUR DE COMBUSTION POUR BAT: 0246	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 170,09 \$	
ENSEIGNES BARBO INC.	1497727	19 OCT. 2021	PROTEAU, STEPHANE	travaux de fabrication, de livraison et d'installation d'enseignes sur le mur de béton extérieur du nouveau site de l'insectarium. EPLV	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	6 750,00 \$	
ENTREPRISES J.VEILLEUX & FILS INC.	1490893	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation du toit du bâtiment 3161 Joseph (Verdun), selon la soumission du 03 septembre 2021. TEM. Réf. Chantale Tremblay.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	14 729,75 \$	
ENTREPRISES J.VEILLEUX & FILS INC.	1490893	23 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation du toit du bâtiment 3161 Joseph (Verdun), selon la soumission du 03 septembre 2021. TEM. Réf. Chantale Tremblay.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 299,25 \$	
ENTREPRISES J.VEILLEUX & FILS INC.	1494068	27 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation de la toiture dans divers bâtiments de la Ville. Paiement de 5 factures.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	22 089,37 \$	
ENTREPRISES J.VEILLEUX & FILS INC.	1495685	06 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation du toit dans divers bâtiments. Kahina Lattab. Paiement de factures 18522, 18523, 18608 et 18613	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 816,84 \$	
ENTREPRISES PROFILECT	1494228	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - INSTALLATION CABLES ET CONDUITS POUR BAT: 0107	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	16 535,53 \$	
ENTRETIENS QUALIBEC INC.	1498735	25 OCT. 2021	GUERIN, CAROLE	SGPI - Service de lavage des vitres extérieures au Marché Bonsecours. Soumission 20-QB-XX	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 246,76 \$	
EQUIPEMENT COMAIRCO LTEE	1490834	07 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0095, 71-494334. Maintenance de juillet 2021 (compresseurs). Jean-Luc Brodeur, Réf. facture S0104276	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 040,16 \$	
EQUIPEMENT COMAIRCO LTEE	1493421	23 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - APPEL DE SERVICE POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 040,16 \$	
EQUIPEMENT DE VAPEUR INDUSTRIELLE VAPTEC INC	1497434	18 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CORBEIL - Tete de remplacement 25-A et trappes a godet	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 297,65 \$	
EQUIPEMENT DE VAPEUR INDUSTRIELLE VAPTEC INC	1497434	27 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CORBEIL - Tete de remplacement 25-A et trappes a godet	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	76,33 \$	
EQUIPEMENT DE VAPEUR INDUSTRIELLE VAPTEC INC	1499492	28 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - TRAPPES À GODET POUR BAT: 0044	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 162,74 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
EQUIPEMENTS BROSSARD	1497944	27 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST - MÉTIERS - LOCATION DE NACELLE POUR TRAVAIL DE MAÇONNERIE - MAISON DE LA CULTURE DE P.A.T. - BERROUARD, SÉBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 126,52 \$	
ERAS MANAGEMENT INC.	1491572	13 SEPT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Offre des services-conseils en gestion de projet de construction pour le projet de restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal.	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	12 033,02 \$	
E.R.C.D. INDUSTRIES INC.	1453258	02 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Soumission: 210121-ML8874. Caserne 64. Pompage d'un réservoir et excavation exploratoire. Charles Hall. Facture 037745	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 856,31 \$	
ERNEST HOTTE INC.	1496110	07 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0644. 77-491600. Réparation en urgence de la toiture durant les vacances de la construction. Charles Langlois. Facture 21-09-32835.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 589,32 \$	
ERNEST HOTTE INC.	1497196	15 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	JAARA - GOÛTTIÈRES ET DESCENTES POUR BAT: 0291	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 771,69 \$	
EUPHORIA ENTREPRENEUR GENERAL	1497202	15 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	1063 et 1064, 77-490144 et 01-493397. Installer les toiles de garde corps de la terrasse ext pour les 2 vitrines A et B, quincaillerie d'installation du bas des toiles à remplacer pour les deux VH A et B. Zahra Siamer, Réf. facture 4590	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 650,40 \$	
EVOQUA WATER TECHNOLOGIES CANADA LTD.	1495893	07 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - CHANGEMENT DU MEDIA ET SABLES DES 4 FILTREURS - CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	21 491,01 \$	
EXPERTISE LASER 3D - ISCAN INC.	1495739	06 OCT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Gré à gré Relevés exhaustifs afin d'archiver le plus d'information possible sur cet édifice patrimonial de valeur dans le cadre du projet de démantèlement de l'Ex-station d e pompage Craig.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	41 995,00 \$	
FINITION DE BETON OSDM INC.	1494183	28 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST VILLE MARIE PLANCHER EPOXY PAVILLON U LAC CASTORS KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 922,11 \$	
FIX SYSTEME INC.	1470863	01 OCT. 2021	BOUVRETTE, JEAN	Gré à gré Sécuriser le travail en hauteur au jardin et Biodôme - Fourniture et installation de 2 garde- corps autoportants.	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	12 637,00 \$	
GASCON A.-G. INC.	1497336	18 OCT. 2021	LAMBERT, ERLEND	Gré à gré Implantation points de références requis pour le marquage de l'anneau de patinage de vitesse_Aréna Sylvio-Mantha	Gestion et planification immobilière	Gestion install. - Arénas et patinoires	2 719,35 \$	
G & B COTTON INC.	1487118	01 OCT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Caseme 14, sécurisation de la façade Sud du bâtiment.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	17 911,86 \$	
GENERAL BEARING SERVICE INC.	1449012	27 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BC OUVERT 2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 123,42 \$	
GENERAL BEARING SERVICE INC.	1492779	28 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST VILLE MARIE COURROIES DIVERS BATIMENTS OUVRAG EDESSERVI RÉGION OUEST KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 612,55 \$	
GENERAL BEARING SERVICE INC.	1494087	30 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD OUEST DES COURROIES OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST BENOIT, BENOIT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 477,10 \$	
GERCOLEC INC.	1493984	27 SEPT. 2021	ROUILLARD, JOHANNE	Travaux pour l'alimentation de l'unité mobile dans le cadre du projet de géothermie au Centre Père-Marquette.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	25 793,33 \$	
GESTION IMMOBILIERE BROCCOLINI INC.	1495579	06 OCT. 2021	FORTIN, FRANCINE	Travaux d'un locataire au centre d'affaire Alfred-Nobel du Technoparc	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	31 013,98 \$	
GESTION PFB	1490215	01 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	1750. 77-481285. Remplacer les deux pivots du bas et le seuil de la porte d'entrée. Sébastien Pelland, Facture 5262	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 158,29 \$	
GESTION PFB	1491048	09 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA- Remplacement poteau clôture et réparation plusieurs places grillage req 77-471557	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 177,58 \$	
GESTION PFB	1491126	09 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	9322. 01-492033. Boucher plusieurs ouvertures à rats en périphérie du bâtiment. Charles Langlois. Facture 5279	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 606,71 \$	
GESTION PFB	1491652	14 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST - VILLE-MARIE - NIVELER, COULER DALLE BETON - ARÉNA CAMILIEN-HOUDE - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 702,40 \$	
GESTION PFB	1492550	17 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - PORTE LOCAL POUR BAT: 0105	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 753,17 \$	
GESTION PFB	1492750	20 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA- Réparation plafond piscine vers sortie terrasse au 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 150,82 \$	
GESTION PFB	1493808	24 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'entretien dans divers bâtiments de la Ville. Factures 5278 et 5280	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 492,67 \$	
GESTION PFB	1494220	28 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0190. 77-493108. Installer plinthe de 4 pouces. Réparer et peindre 575 pieds linéaires de mur. Younes Bennani. Facture 5309	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 793,93 \$	
GESTION PFB	1494719	30 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0005. 77-494341. Réparation de l'escalier de la boulangerie. Zahra Siamer. Facture 5312	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 828,02 \$	
GESTION PFB	1495282	04 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST MÉTIERS SERVICE DE PLÂTRIER OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 009,95 \$	
GESTION PFB	1495863	06 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux dans divers bâtiments. Zahra Siamer. Facture 5308 et 5313	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 616,74 \$	
GESTION PFB	1498454	22 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - INSTALLATION LIGNE PNEUMATIQUE POUR BAT: 4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 550,68 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GESTION PFB	1498464	22 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - REFAIRE ET SOLIDIFIER LE PLAFOND POUR BAT: 0268	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 461,44 \$	
GESTION PFB	1499665	29 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST - MÉTIERS - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 776,50 \$	
GHD CONSULTANTS LTEE	1359596	01 OCT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Effectuer un suivi de la disposition des sols contaminés dans le cadre du projet de restauration de l'Hôtel de Ville (0001) - Incidences 15424	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	3 097,52 \$	
GIVESCO INC.	1492935	21 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - PRODUITS CALFEUTRANT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 697,73 \$	
GLOBAL UPHOLSTERY CO. INC./GROUPE GLOBAL INC.	1497309	18 OCT. 2021	LALONDE, SOPHIE	AOP 18878 - CONTRAT Fourniture, livraison et installation de mobilier de bureau Aménagement des locaux du bâtiment de la cour de services du Sud-Ouest 3558, rue St-Patrick	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	114 962,96 \$	
G & L THIVIERGE INC	1491908	15 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Refaire caniveaux de bétons au 0246	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 931,82 \$	
G & L THIVIERGE INC	1494166	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Refaire conduit autour ventilateur aréna rené masson	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 409,47 \$	
G & L THIVIERGE INC	1494180	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - CONDUITS VENTILATEUR POUR BAT: 0763	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 021,06 \$	
GLT + INC	1492394	16 SEPT. 2021	ROUILLARD, JOHANNE	Service prof. d'un économiste de la construction_Valider l'estimation des coûts de projet des prof. et entrepreneurs lors de dépôt de soumission _ procéder à l'analyse des changements en cours de projet_Aréna Dollard S-L	Gestion et planification immobilière	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	62 066,58 \$	
GLT + INC	1495709	06 OCT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Offre de services d'économistes en construction Services professionnels en analyse d'ordres de changements (OC), directives de changements (DDC), demande de compensations (DC) et contrôle des coûts de construction Hôtel de Ville de Mtl.	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	11 755,35 \$	
GMS TECHNOLOGIES INC.	1496674	13 OCT. 2021	VERREAULT, DOMINIQUE	remplacement des intercom défectueux au Biodôme et planétarium. en lien avec la salle de contrôles	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	9 955,00 \$	
GROUPE ABS INC.	1498744	25 OCT. 2021	LALONDE, SOPHIE	Surveillance environnementale à cour de service Dickson 2060-2150 rue Dickson (Entente) AOP 19-17508 Contrat 3	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	122 796,53 \$	1370782
GROUPE C & G BEAULIEU INC.	1492687	28 SEPT. 2021	LAMBERT, ERLEND	Gré à gré Fabrication et installation d'une structure permanente acier galvanisée autour de l'unité de ventilation + petite échelle d'accès_Complexe sportif Marie-Victorin	Gestion et planification immobilière	Autres - Activités récréatives	23 265,23 \$	
GROUPE CONSTRUCTION LIVELLO INC	1479275	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de démolition selon la proposition 0001507 du 11 juin 2021, Réf. Boussad Farrouj. Adresse de livraison : 8475, 13e Avenue, Montréal, Qc	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 722,66 \$	
GROUPE CONSTRUCTION LIVELLO INC	1491053	09 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST VILLE MARIE RÉPARATION ET INSPECTION PLATRE ÉDIFICE GASTON MIRON KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 583,85 \$	
GROUPE CONSTRUCTION LIVELLO INC	1492084	15 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Installation chauffage électrique. 3 Soumissions. Boussad Farrouj. Soumission 0001520	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 185,09 \$	
GROUPE CONTEX INC.	1495538	05 OCT. 2021	ROUILLARD, JOHANNE	SGPI - Formation en entreprise "Toiture-entretien et maintenance" du 2021-09-30 avec 12 participants. Janos Courville. Ref. facture 5758.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 500,83 \$	
GROUPE MARCHAND ARCHITECTURE & DESIGN INC.	1494063	27 SEPT. 2021	TURGEON, FRANCOISE	Entente-cadre : 1429363 Réalisation des plans et devis et surveillance de chantier-Réaménagement du secteur de la salle des plongeurs du Biodôme	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	235 000,80 \$	1429363
GROUPE MARCHAND ARCHITECTURE & DESIGN INC.	1495168	04 OCT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Entente : 1485550 Préparer le PFT et faire les études requises avant de réaliser les plans et devis pour les travaux requis pour l'occupation du réfectoire et de la grande chapelle. Occupation transitoire Cité des Hospitalières Phase 2.	Gestion et planification immobilière	Autres - activités culturelles	71 363,82 \$	1485550
GROUPE MARCHAND ARCHITECTURE & DESIGN INC.	1495297	04 OCT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Entente-cadre : 1485550 Fournir les services génie de charpente pour l'inspection des étaiements temporaires de l'ex-station Craig, la préparation des plans et devis pour renforcement (si requis) et la surveillance des travaux.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	36 267,93 \$	1485550
GROUPE N.E.T. TECH PLUS	1496217	08 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - PASSIVATION POUR BAT:0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	20 336,08 \$	
GROUPE NICKY	1490929	08 SEPT. 2021	GUERIN, CAROLE	Nettoyage du terrain du fort Lorette, incluant le ramassage des débris et déchets et disposition, ainsi qu'à la taille des hautes herbes et nettoyage des petits arbustes. Réf : Safwen Zaim 514-265-7134	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 406,86 \$	
GROUPE REAL JEAN	1495646	06 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - POMPE À RÉPARER POUR BAT: 0482	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 836,13 \$	
GROUPE SANYVAN INC.	1498144	21 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST VILLE MARIE CAMION A PRESSION VOUTE ET L'ANTENNE DE VILLE DE MONTREAL KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 045,16 \$	
GROUPE S.C.P. ENVIRONNEMENT INC.	1499243	27 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - Honoraire pour recommandation POUR BAT: 0299	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 309,72 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GROUPE VSB	1497921	20 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	3684, 77-492178. Travaux de plomberie. Réparation des tuyaux de cuivre. Présence d'amiante, démolition, nettoyage et déplacement de la matière dangereuse. Vendys Romain. Facture 2380	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 100,86 \$	
GUARD-X INC	1493605	23 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	RICHER - RÉPARATIONS GICLEURS POUR BAT:2621	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 729,60 \$	
HARDY EXPERT CONSEIL INC.	1499248	27 OCT. 2021	SOULIERES, MICHEL	GRÉ@GRÉ Service - Travail technique en architecture Démantèlement de l'Ex-station de pompage Craig	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	51 853,33 \$	
HILTI CANADA LTEE	1491084	09 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - vis-isolant et ancrage	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 213,46 \$	
HILTI CANADA LTEE	1495061	04 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DESNEIGES NOTRE DAME DE GRACE MÈCHES DIVERS OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 692,93 \$	
HONEYWELL LTEE	1490538	03 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Vérification des brûleurs de gaz et vérification de l'unité de climatisation. Sébastien Pelland. Factures 525619663 et 5255541779	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 824,60 \$	
HONEYWELL LTEE	1491034	16 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0409, 77-488771. Remplacement de l'unité de climatisation. Younes Bennani. Sim lot 2. Facture 5257280300	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 429,21 \$	
HONEYWELL LTEE	1492149	15 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Remplacement du Jace 1000, modèle CP-410 qui tombe en bacnet par un contrôleur Tridium N4 nouvelle génération. François Plaisance. Soumission 190600	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 415,25 \$	
HONEYWELL LTEE	1492508	17 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	CASTELLI - PROGRAMMATION TECHNICIEN POUR BAT: 0446	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 392,06 \$	
HONEYWELL LTEE	1494132	27 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - 1106. Modifier les graphiques d'étages du bâtiments et remplacer les filtres de tous les systèmes CVAC. François Plaisance. Factures 5257562320 et 5257549038	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 835,31 \$	
HYPERTEC SYSTEMES INC	1491640	14 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Castelli - système télégestion pour le 2406	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 153,86 \$	
HYPERTEC SYSTEMES INC	1491663	14 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Castelli - Équipement interface télégestion	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 478,52 \$	
INGENIERIE CARMICHAEL LTEE	1486404	14 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Jaara - Remplacement de 13 boîtes de mélange double gaines (ventilation) 0194	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 653,56 \$	
INGENIERIE CARMICHAEL LTEE	1490370	02 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - LE SUD-OUEST - HUILE EN REMPLACEMENT POUR ARENA - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 245,39 \$	
INGENIERIE CARMICHAEL LTEE	1490381	02 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	3115, 77-486358. Vérification et entretien du système de climatisation. Charles Hall. Facture MT-0100917.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 315,50 \$	
INGENIERIE CARMICHAEL LTEE	1490902	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	8608/2391, 77-490232, 01-487719. Refaire la suspension des conduits/Réparation fuite de réfrigérant et inspection. Martin Déry/Sébastien Pelland, Réf. factures MT-0100899, MT-1742766, MT-1742767	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	19 472,36 \$	
INGENIERIE CARMICHAEL LTEE	1495830	06 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Vérification et entretien du système de climatisation. Factures MT-0101043 et MT-0100992	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 900,30 \$	
INGENIERIE CARMICHAEL LTEE	1497166	15 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST - LE SUD-OUEST - HUILE POUR AMONIAK - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 782,17 \$	
INGETEC, EXPERTS-CONSEILS EN BATIMENT INC.	1497753	19 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Expertise afin de déterminer les causes d'infiltrations d'eau dans un mur extérieur et recommandations des travaux de réparation requis. TEM. Chantale Tremblay. Deux soumissionnaires. Soumission 2021-09-09	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	19 317,70 \$	
INOLEC	1493424	23 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot - Radio chargeur avec prise USB	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 404,21 \$	
INOLEC	1495412	08 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	ALEX - MATÉRIEL DIVERS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 466,65 \$	
ISOLATION ECLAIR INC.	1496702	13 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	3687, 01-495577. Pour travaux d'isolation à différents endroits. François Plaisance, Réf. facture 24111	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 808,43 \$	
J. CARRIER FOURNITURES INDUSTRIELLES INC.	1495339	05 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - MATÉRIEL DIVERS POUR BAT:	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 518,35 \$	
J. CARRIER FOURNITURES INDUSTRIELLES INC.	1497674	19 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - divers accessoires outillages	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 123,90 \$	
JULES GAGNE MÉTAL INC.	1497551	19 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Petit toit pour le 0528	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 184,31 \$	
LA COMPAGNIE ROBERT BURY LTEE	1494631	30 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - PLYWOOD ET PENTURE - ÉDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 532,26 \$	
LA COMPAGNIE ROBERT BURY LTEE	1497827	20 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - STRATIFIÉE, MDF, MELAMINE - ÉDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 431,64 \$	
LA COMPAGNIE ROBERT BURY LTEE	1498095	21 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - STRATIFIÉE - ÉDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 898,47 \$	
LAFARGE CANADA INC	1498461	22 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	THAYS -- ACHAT PIERRE CONCASSEE POUR BAT: 6134	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 547,54 \$	1402405

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LAFARGE CANADA INC	1498461	22 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	THAYS -- ACHAT PIERRE CONCASSÉE POUR BAT: 6134	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 569,57 \$	
LAFLEUR & FILS INC.	1367303	13 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST TEM CHANGEMENT DE PORTES DE GARAGE CENTRE SPORTIF MADISON KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 850,45 \$	
LAFLEUR & FILS INC.	1483920	18 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST - METIERS - PORTE ENROULANTE PEINTURE - EDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - BERROUARD, SÉBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 821,57 \$	
LAFLEUR & FILS INC.	1490058	01 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST MÉTIERS PORTE DE GARAGE POU 3535 36ÈME AVENUE BERROUARD SÉBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 952,78 \$	
LAFLEUR & FILS INC.	1493192	22 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST MÉTIERS SERVICE D'INSTALLATION DE PORTE DE GRARAGE PISCINE EXT DU PARC IGNACE BOURGET BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 077,97 \$	
LAFLEUR & FILS INC.	1495331	05 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST METIERS PORTE À ENROULEMENT GARAGE 1620 COUR DES CARRIÈRE BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 293,98 \$	
LAFLEUR & FILS INC.	1497085	15 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST - METIERS - INVENTAIRE POUR PORTES MOBILES - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - BERROUARD, SÉBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 489,49 \$	
LA MAISON DE L'ASPIRATEUR	1498650	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Aspirateur	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 393,30 \$	
LA MAISON DU PEINTRE	1496406	12 OCT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST - LE PLATEAU-MONT-ROYAL - FONTAINE DE COLORANT PEINTURE - EDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - DESROCHERS, ÉRIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 891,88 \$	
LANDREVILLE ELECTRIQUE INC.	1498301	21 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'électricité dans divers bâtiments. Paiement des factures 19559, 19560 et 19563	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 882,26 \$	
LAVAGE DE VITRES FUTURE INC.	1494199	28 SEPT. 2021	GUERIN, CAROLE	SGPI - Lavage de vitre extérieures sur 4 étages avec Nacelle sur chenille. Soumission 10487	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 097,13 \$	
LAVAGE DU HAUT RICHELIEU INC.	1490518	25 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	Service de lavage de vitres_17 bâtiments du SPVM_Suite à la soumission de l'AO 21-17886	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	367,46 \$	
LAVAGE DU HAUT RICHELIEU INC.	1490518	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	Service de lavage de vitres_17 bâtiments du SPVM_Suite à la soumission de l'AO 21-17886	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	15 842,61 \$	
LE 1434 STE-CATHERINE INC	1496681	13 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	2993, 77-481060. Fournir 2 unités de climatisation de fenêtre pour le spvm et installation de prises dans vestiaire des hommes. Vendrys Romain, Réf. facture 202100000054 et 202100000065	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 578,48 \$	
LE BARRICADEUR	1496304	12 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Passivation 7 trempins et 4 supports muraux	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 410,70 \$	
LE GROUPE DE MAINTENANCE COUTURE INC.	1493893	24 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	2459. 01-493987. Travaux d'étanchéité sur le toit. Boussad Faroudj, Facture 605274	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 112,88 \$	
LE GROUPE GESFOR, POIRIER, PINCHIN INC.	1220044	08 OCT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Services professionnels en amiante, plomb et contamination de sol du bain Saint-Michel - Incidence 14665	Gestion et planification immobilière	Autres - activités culturelles	11 618,51 \$	
LE GROUPE GESFOR, POIRIER, PINCHIN INC.	1492591	23 SEPT. 2021	ROUILLARD, JOHANNE	FORMATION AMIANTE - TEL QUE PROJET O-1705229	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	16 902,99 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1498706	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Sertisseuse Milwaukee	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 994,31 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1498710	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Chariot outils Rousseau	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 231,50 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	1498816	26 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Tours de lumières Milwaukee	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 124,24 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1466289	20 SEPT. 2021	VERREAU, DOMINIQUE	Panneaux de recouvrement pour sections supérieures de la fenestration périmétrique.	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	26 190,64 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1489493	13 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST LE SUD OUEST THERMOPOMPE MURAL CENTRE SPORTIF SAINT CHARLES SAUVE, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 616,83 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1490317	02 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST LE PLATEAU MONT ROYAL REFREGÉRANT OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST DESROHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 181,13 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1490765	07 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST LE SUD OUEST THERMOPOMPE CENTRE SPORTIF SAINT CHARLES SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 489,25 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1491456	13 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST COTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE ANALYSEUR IUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 325,47 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1492399	16 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST - LE SUD-OUEST - SPLIT EN REMPLACEMENT - EDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 095,15 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1492635	20 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	LE SUD OUEST THERMOPOMPE ATELIER PEINTRE 6000 NOTRE DAME OUEST SAUVE, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 342,49 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1493142	22 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Corbeil - Aerotherme pour le 0619	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 628,04 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1494895	04 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CORBEIL - POUR LE 0986	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 109,91 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1495326	05 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST VILLE MARIE VENTILATEURS GARAGE DE LA COUR CÔTE DES NEIGES KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 746,47 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LE GROUPE MASTER INC.	1496431	12 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CORBEIL - AÉRRITHERME REZNOR POUR BAT: 4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 293,31 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1496646	13 OCT. 2021	LABOS, COSTAS	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE REFRIGERANT BENNY KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 811,07 \$	
LE GROUPE MASTER INC.	1496861	14 OCT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST - LE PLATEAU -MONT-ROYAL - PILOT IGNITION ET THRMO-DISC - GARAGE COUR MARIE-ANNE - DESROCHERS, ÉRIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 000,82 \$	
LES AGENCES BRUNET-GOULARD INC.	1485338	07 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	BERROUARD - MATÉRIEL DIVERS POUR BAT: 9997	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 957,42 \$	
LES AGENCES BRUNET-GOULARD INC.	1498889	26 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	LEMAY - BALAI COUPE FROID POUR BAT: 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 687,68 \$	
LES BETONS LONGUEUIL (1982) INC.	1498001	20 OCT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Fourniture et mise en place de glissières de béton pour le projet d'installation de garde de protection au 1650 Des Carrières	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 947,55 \$	
LES CONTROLES ROGER HOGUES MONTREAL INC.	1483874	29 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - DIFFUSEUR ET PIÈCES POUR ENTRETIENS - CENTRE SPORTIF CÔTE-DES-NEIGES- KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 530,21 \$	
LES CONTROLES ROGER HOGUES MONTREAL INC.	1491480	13 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Corbeil - Ventilateur et garniture	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 374,18 \$	
LES CONTROLES ROGER HOGUES MONTREAL INC.	1494280	28 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - filiere et coffr, pince, jet kit et clés	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 013,76 \$	
LES CONTROLES ROGER HOGUES MONTREAL INC.	1494634	30 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Filiere et coffre	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 879,14 \$	
LES CONTROLES ROGER HOGUES MONTREAL INC.	1496355	12 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Corbeil - Desembueur	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 131,27 \$	
LES CONTROLES ROGER HOGUES MONTREAL INC.	1497681	19 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CORBEIL - ALLUMEURS ET DETECTEURS POUR BAT: 0560	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 739,65 \$	
LES CONTROLES ROGER HOGUES MONTREAL INC.	1498386	22 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - ACTUATEURS POUR BAT: 0608	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 005,62 \$	
LES COUVERTURES ST-LEONARD INC	1486411	24 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Réparation toiture asphaltique	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 929,17 \$	
LES COUVERTURES ST-LEONARD INC	1497526	19 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Nouvelle toiture EPDM sur pontage en bois	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	29 763,96 \$	
LES DISTRIBUTIONS NORTHER ENR.	1494153	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T- Quincaillerie inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 894,29 \$	
LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES	1491171	09 SEPT. 2021	PROTEAU, STEPHANE	Gré à gré Signalisation_EPLV - phase Insectarium, signalisation extérieur.	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	31 962,00 \$	
LES ENTREPRISES DE REFRIGERATION L.S. INC.	1497407	18 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Prud'homme - overhaul compresseur Mycom 8-WA pour le 0480	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 246,76 \$	
LES ENTREPRISES DE REFRIGERATION L.S. INC.	1497412	18 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Prud'homme - overhaul compresseur Mycom 8-WA pour le 0064	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 246,76 \$	
LES ENTREPRISES DE REFRIGERATION L.S. INC.	1498085	21 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	PRUD'HOMME - OVERHAUL DE 3 COMPRESSEUR POUR BAT: 0315/ 0608 / 0560	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	18 740,28 \$	
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC.	1494143	27 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux électriques dans divers bâtiments de la Ville. Jean-Luc Brodeur. Ententes 1300657 et 1300446. Factures 117680 et 120136	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 572,96 \$	1300657
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC.	1494143	27 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux électriques dans divers bâtiments de la Ville. Jean-Luc Brodeur. Ententes 1300657 et 1300446. Factures 117680 et 120136	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 272,33 \$	
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC.	1494143	27 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux électriques dans divers bâtiments de la Ville. Jean-Luc Brodeur. Ententes 1300657 et 1300446. Factures 117680 et 120136	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	491,55 \$	1300446
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC.	1494723	30 SEPT. 2021	VERREAULT, DOMINIQUE	Remplacement des moteurs et pompes Biodôme	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	12 690,61 \$	
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC.	1499100	27 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Remplacement de carte de contrôle au 0528	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 829,41 \$	
LES ENTREPRISES RAX	1494748	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	LEMAY - REMPLACEMENT CAMÉRAS POUR BAT: 2621	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	18 519,79 \$	
LES IMPORTATIONS DE QUINCAILLERIES CANADA-EUROPE LTEE	1498209	21 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Quincaillerie d'attaches	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 126,13 \$	
LES INSTALLATIONS SPORTIVES AGORA INC.	1493723	24 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - TRAVAUX ARÈNA ST-MAICHET VERRE TRENPE POUR BAT: 0196	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	24 966,03 \$	
LES INSTRUMENTS I.T.M. INC./I.T.M. INSTRUMENTS INC.	1493475	23 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - analyseur de combustion et imprimante	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 566,30 \$	
LES INSTRUMENTS I.T.M. INC./I.T.M. INSTRUMENTS INC.	1493827	24 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CORBEIL - ANALYSEUR DE COMBUSTION POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 892,53 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1489936	01 SEPT. 2021	NOEL, ANNE-MARIE	Alex - Outils employés	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 908,29 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1491564	13 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Alex - chandails et outils	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 429,44 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1494102	27 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Outils remplacement ou inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 186,08 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1494333	28 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - Outillage pour l'atelier Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 899,01 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1494378	29 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Outillages , radio Milwaukee, douilles	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 105,83 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1495080	04 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST LE PLATEAU MONT ROYAL MÈCHES DIVERS OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 044,85 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1495456	05 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Outils pour nouvel employé	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 931,41 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1495458	05 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	ROY ALEXANDRE - VESTE CHAUFFANTE POUR LES EMPLOYÉS BAT:4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	17 348,45 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1495826	06 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST CÔTE DESNEIGES NOTRE DAME DE GRACE OUTILS OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 000,98 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1496289	12 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - OUTILS	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 210,22 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1496359	12 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Outils divers	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 812,80 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1496979	14 OCT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST LE PLATEAU MONT ROYAL BATTERIES OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 099,44 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1497663	19 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	ROY RICHARD - VESTE CHAUFFANTE POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 956,67 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1498073	21 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Alex - outils et veste	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 693,88 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1498238	21 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Divers pour l'inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 115,84 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1499088	27 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Divers outils	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 137,83 \$	
LES OUTILS PIERRE BERGER INC	1499360	28 OCT. 2021	HONLA, THIERRY	ROY RICHARD - OUTILS POUR INVENTAIRE POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 076,75 \$	
LES PAVAGES DANCAR (2009) INC.	1492664	20 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Potvin - Déneigement 2021-22	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 316,32 \$	
LES PAVAGES DANCAR (2009) INC.	1495007	05 OCT. 2021	BUTEAU, FRANCOIS	BEAULIEU - TRANCHÉS -LIGNE-PUISARD - ASPHALTE POUR BAT:4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	56 194,55 \$	
LES PAVAGES DANCAR (2009) INC.	1495007	26 OCT. 2021	BUTEAU, FRANCOIS	BEAULIEU - TRANCHÉS -LIGNE-PUISARD - ASPHALTE POUR BAT:4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 755,98 \$	
LES PAVAGES DANCAR (2009) INC.	1497052	14 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de pavage extérieur à la Cavalerie. Vendrys Romain. 3 soumissionnaires. Soumission 12-10-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	16 526,08 \$	
LES PAVAGES DANCAR (2009) INC.	1498995	26 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	LEMAY - EXCAVATION POUR BAT: 0371	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 879,30 \$	
LES PEINTRES CHAMAR INC.	1497768	19 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Nettoyer et repeindre la toiture en acier. TEM. Chantal Tremblay. Deux soumissionnaires. Soumission du 08-09-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 288,77 \$	
LES PEINTURES EUROTECK INC.	1490679	20 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	andre pour st-amour - PEINTURE PORU LE 2535	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 224,06 \$	
LES PEINTURES EUROTECK INC.	1492083	15 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	CHABOT - REVETEMENT EPOXY A ET B POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 126,58 \$	
LES PLASTIQUES CY-BO INC	1490081	14 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - MATERIELS DIVERS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	104,99 \$	
LES PLASTIQUES CY-BO INC	1490081	03 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - MATERIELS DIVERS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 913,84 \$	
LES PLASTIQUES CY-BO INC	1490081	07 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - MATERIELS DIVERS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 240,46 \$	
LES PLASTIQUES CY-BO INC	1493398	23 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	BRAULT - MATERIEL DIVERS POUR BAT: 0312	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 938,81 \$	
LES POMPES FRANCOIS NERON INC.	1496107	07 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0422. 77-494862. Installation d'un Ptrap et de la tuyauterie. Younes Bennani. Facture 52189	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 603,69 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1490686	07 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Fournir et installer deux portes de garage identique à la troisième. Martin Déry. Soumission S-40279.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	17 325,79 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1491854	14 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Entretien préventif portes de garage PEP. Lot 1, 2 et 3. Ententes 1347230 et 1337011 Appel d'offres 17322. Paiement de factures du 24-01-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 561,83 \$	1347230

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES PORTES J.P.R. INC.	1491854	14 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Entretien préventif portes de garage PEP. Lot 1, 2 et 3. Ententes 1347230 et 1337011 Appel d'offres 17322. Paiement de factures du 24-01-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 963,97 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1491901	14 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Entretien préventif porte de garage. PEP. Lots 2 et 3 Service de l'eau potable et Service des eaux usées. Entente 1347524. Appel d'offres 17451. Paiement de factures du 24-01-2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 162,97 \$	1347524
LES PORTES J.P.R. INC.	1493089	21 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation des portes de garage dans divers bâtiments de la Ville. Paiement de 8 factures. Entente 1337011. Appel d'offres 17322.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 138,58 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1493089	21 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation des portes de garage dans divers bâtiments de la Ville. Paiement de 8 factures. Entente 1337011. Appel d'offres 17322.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	696,23 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1493268	22 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation des portes de garage dans divers bâtiments de la Ville. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 14 factures.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 537,05 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1493268	22 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation des portes de garage dans divers bâtiments de la Ville. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 14 factures.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 540,17 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1495485	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Entretien des portes de garages dans divers bâtiments. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 7 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	244,43 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1495485	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Entretien des portes de garages dans divers bâtiments. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 7 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 533,86 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1496962	14 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Plusieurs bâtiments, requêtes. Appel de service pour réparation de portes selon Entente 1337011. Pour paiement de 9 factures datées du 30 septembre et 8 octobre 2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 242,91 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1496962	15 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Plusieurs bâtiments, requêtes. Appel de service pour réparation de portes selon Entente 1337011. Pour paiement de 9 factures datées du 30 septembre et 8 octobre 2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	76,11 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1496962	14 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Plusieurs bâtiments, requêtes. Appel de service pour réparation de portes selon Entente 1337011. Pour paiement de 9 factures datées du 30 septembre et 8 octobre 2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 218,90 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1496962	15 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Plusieurs bâtiments, requêtes. Appel de service pour réparation de portes selon Entente 1337011. Pour paiement de 9 factures datées du 30 septembre et 8 octobre 2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	990,55 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1498305	22 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Service d'entretien des portes de garage industrielles. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 7 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	519,80 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1498305	21 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Service d'entretien des portes de garage industrielles. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 7 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	370,64 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1498305	21 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Service d'entretien des portes de garage industrielles. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 7 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	628,35 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1498305	22 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Service d'entretien des portes de garage industrielles. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 7 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 634,65 \$	1337011
LES PORTES J.P.R. INC.	1498404	22 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Service d'entretien des portes de garage industrielles. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 4 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	835,01 \$	
LES PORTES J.P.R. INC.	1498404	22 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Service d'entretien des portes de garage industrielles. Entente 1337011. Appel d'offres 17322. Paiement de 4 factures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 681,89 \$	1337011
LES PRODUITS CHIMIQUES SIMCO INC.	1492616	20 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST LE SUD OUEST BENOIT, BENOIT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 307,21 \$	
LES PRODUITS CHIMIQUES SIMCO INC.	1495268	04 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE GLYCO EN 45 GALLONC ARÉNA BILL DURMAN KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 571,05 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1490688	07 SEPT. 2021	BAZIZI, KAMEL	Plateformes motorisées . SST	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	10 011,34 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1490848	08 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Bureau de travail pour Lemay	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 071,83 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1492199	16 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	LEMAY - TABLE DE TRAVIL ATELIER POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 422,70 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1493026	22 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - COMPLEMENTS ARMOIRES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 279,05 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1493026	21 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - COMPLEMENTS ARMOIRES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 672,48 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1494151	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Table d'atelier	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 414,66 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1494151	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Table d'atelier	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	162,73 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1494641	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Réparation et certification palletier clef en main selon rapports ingénieur	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 416,39 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1497362	18 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - ACHATS ET INSTALLATION ARMOIRE ATELIER PLOMBERIE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 620,99 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	1499082	27 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Intérieurs de tiroirs	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 623,96 \$	
LES SYSTEMES D'ENTREES ASSA ABLOY CANADA	1489699	20 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST VILLE MARIE APPEL DE SERICE POUR RÉPARATION D'UNE PORTE EDIFICE LUCIEN SAULINIER KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 978,50 \$	
LES SYSTEMES D'ENTREES ASSA ABLOY CANADA	1491749	20 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST MÉTIERS, APPEL DE SERVICE EDIFICE LUCIEN SAULNIER BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 869,31 \$	
LES SYSTEMES D'ENTREES ASSA ABLOY CANADA	1491938	15 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST MÉTIERS APPEL DE SERVICE POUR RÉPARATION DE PORTE AUTOMATIQUE EDIFICE LUCIEN SULLNIER BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 869,31 \$	
LES SYSTEMES D'ENTREES ASSA ABLOY CANADA	1498070	21 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST MÉTIERS INSTALLATION NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREMENT PORTES ARÉNA SAINT DONAT BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 038,36 \$	
LIFTOW LTEE.	1499331	28 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Richer - Formation chariot elevateur	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 661,47 \$	
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	1492086	05 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	MARTIN TREMBLAY	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 018,69 \$	
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	1496555	27 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	MARTIN T - location nacelle pour bain morgan	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 324,55 \$	
LOCATION GAMMA INC.	1489102	25 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DMAE DE GRÂCE LOCATION DE COMPRESSEUR CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 837,58 \$	
LOCATION GAMMA INC.	1489908	04 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE LOCATION DE NACELLE POUR MADISON ET PLESSIS KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 621,81 \$	
LOUE FROID INC.	1490351	02 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Service de climatisation pour le Poste de quartier 38 (bat.2547), selon la soumission 21640-V4. Ref. Charles Hall.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	14 452,90 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1492218	16 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Chabot - conversion éclairage d'urgence piscine Gabriel Lallement bât:045	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 909,96 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1493719	24 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST - LE PLATEAU MONT-ROYAL - INVENTAIRE ARMOIRE ÉLECTRIQUE - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - DESROCHERS, ÉRIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 463,90 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1494184	28 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST - LE PLATEAU MONT-ROYAL - INVENTAIRE TWIST-LOCK - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - DESROCHERS, ÉRIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 194,79 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1494439	29 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - TRANSFO MENUISERIE - ÉDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 923,90 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1495075	04 OCT. 2021	BUTEAU, FRANCOIS	Chabot - mise au norme câble génératrice bâ:246 garage viau	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 166,32 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1495235	04 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Chabot - conversion éclairage d.e.l bat 0044	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 194,10 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1495259	04 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Chabot - conversion éclairage d.e.l bât:0986	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 194,10 \$	
MACHINERIE PLUS LTEE	1490853	08 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - Outils pour N. Cloutier	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 369,52 \$	
MACHINERIE PLUS LTEE	1496848	14 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Équipement pour perçage de béton	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 440,76 \$	
MACONNERIE L.M.R. INC	1488054	13 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Réparation mur extérieur bibliothèque St-Michel	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 149,62 \$	
MACONNERIE L.M.R. INC	1491506	13 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST MÉTIERS SERVICE DE RÉPARTITION DE MACONNERIE GARAGE SAINT MICHEL BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 039,40 \$	
MACONNERIE L.M.R. INC	1497297	18 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Acrylique sur 5 sonotubes recouvert de Duroc	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 372,74 \$	
MACONNERIE RICHARD TREMBLAY INC.	1497799	19 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de maçonnerie sur le coin avant gauche du bâtiment. Infiltration de neige et eau en hiver. Formation de glace côté intérieure du comble. TEM. Vendrys Romain. Deux soumissionnaires. Soumission 30-09-2021.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 724,44 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MAGASINS BEST BUY LTEE	1492243	16 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	NAOMIE - IPAD PRO POUR BAT: 4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 955,26 \$	
MARCEL MATHIEU INC.	1496619	13 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - FONTAINE D'EAU POUR BAT: 0380	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	18 992,24 \$	
MARINE ENTREPRISES INTERNATIONAL, LLC	1495413	05 OCT. 2021	VERREAULT, DOMINIQUE	Achat de sel pour fabrication eau du St-Laurent Marin.	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	20 232,00 \$	
MARINE ENTREPRISES INTERNATIONAL, LLC	1497835	20 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Achat de sel pour fabrication eau du St-Laurent Marin.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	20 232,00 \$	
MAYA HEAT TRANSFER TECHNOLOGIES LTD.	1494805	30 SEPT. 2021	CAPPELLI, JEAN	Services professionnels pour réaliser les simulations du mouvement de l'eau dans le cadre du projet de construction du Complexe aquatique et récréatif de Pierrefonds-Roxboro.	Gestion et planification immobilière	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	17 748,13 \$	
M.C. RAINVILLE INC.	1357704	29 SEPT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Gré à gré Entreposage sur un site extérieur des pierres de maçonnerie pour la caserne 26 (0079) - Incidences 13097	Gestion et planification immobilière	Gestion des installations - Séc. incendie	45 505,52 \$	
MECANIQUE V.C. INC.	1494284	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - CLIMATISATION HALL VISITEUR POUR BAT: 0312	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	17 889,87 \$	
MGR CANADA	1497930	20 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	3684. 77-497316. Achat tapis. Vendrys Romain. Facture 2921	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 342,80 \$	
MICRO KEY SOLUTIONS INC.	1491036	15 SEPT. 2021	CORBEIL, SEBASTIEN	Licences et entretien technique - 12 Licences	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 455,30 \$	
MIDBEC LTEE	1496126	08 OCT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST LE PLATEAU MONT ROYAL REMPLACEMENT UNITEES DE CLIMATISATION EDIFICE LUCIEN SAULNIER DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	27 842,68 \$	
MIDBEC LTEE	1496802	13 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - REMPLACEMENT UNITÉ DE CLIMATISATION DE FENETRE - EDIFICE MADISON, C.S.M. MADISON - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 712,36 \$	
MK ILLUMINATION CANADA EST INC.	1490582	03 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Installer et démonter les drape lite sur les colonnes au Marché Bonsecours. Annie Fontaine. Facture 11577	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 039,40 \$	
MOTEURS ORLEANS (1993) LTEE	1499374	28 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - RÉPARATION DE POMPE A COLONNE DARLING - COMPLEXE GADBOIS - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 729,67 \$	
MR. TANGUAY & FILS	1496804	13 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD OUEST LAVEUSES OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST SAUVÉ, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 309,72 \$	
MUNTERS EQUIPEMENT DE CONTROLE DE TEMPERATURE ET D'HUMIDITE	1496973	14 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	MARTIN TREMBLAY - CONDENSOR POUR BAT: 0110	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 543,14 \$	
NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.	1492575	17 SEPT. 2021	SHARIFIAN, JABIZ	Réalisation du rapport technique d'inventaire des arbres, envisageant l'abattement des arbres pour le projet de construction de la cour de services Plateau-Mont-Royal (de Mentana).	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	4 527,58 \$	
NEDCO	1285489	13 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	ELECTRICITE PORTES-MOBILES FIL TECH OUVRAGE DESSERVI REGION OUEST DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 160,37 \$	
NEDCO	1483323	18 OCT. 2021	NOEL, ANNE-MARIE	Chabot - Remplacement éclairage extérieur garage Viau	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	16 560,66 \$	
NEDCO	1490298	02 SEPT. 2021	NOEL, ANNE-MARIE	CHABOT - CONVERSION DEL POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 030,60 \$	
NEDCO	1490549	03 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - TRAVAUX D'ENTRETIEN MINEURS (TEM) - PANNEAU LED 1 X 4 - ÉDIFICE MADISON - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 724,44 \$	
NEDCO	1490646	07 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - TRAVAUX D'ENTRETIEN MINEURS (TEM) - ESCABEAUX SST	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 819,85 \$	
NEDCO	1490667	07 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - PICTOGRAMME LUMACELL - ÉDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 177,18 \$	
NEDCO	1490867	08 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - LUMINAIRES - ÉDIFICE GEORGES-VANIER - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 957,92 \$	
NEDCO	1491237	09 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - PICTOGRAMME GARAGE 6000 - ÉDIFICE DU 6000 NOTRE-DAME OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 262,49 \$	
NEDCO	1492377	16 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST LE PLATEAU MONT ROYAL RACCORD OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 031,31 \$	
NEDCO	1492382	16 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST LE PLATEAU MONT ROYAL BAGUE ETANCHEITE OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 311,84 \$	
NEDCO	1493251	22 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST - LE PLATEAU MONT-ROYAL - PINCE COMPRESSION BURNDY - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 729,67 \$	
NEDCO	1493545	23 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CHABOT - PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 259,86 \$	
NEDCO	1493639	24 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST - LE PLATEAU MONT-ROYAL - INVENTAIRE MAGASIN - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 483,57 \$	
NEDCO	1493639	23 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST - LE PLATEAU MONT-ROYAL - INVENTAIRE MAGASIN - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	841,68 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
NEDCO	1494189	28 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - CONVERSION DEL POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 729,67 \$	
NEDCO	1494643	30 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST - LE PLATEAU MONT-ROYAL - BREAKER GFI, TUYAU ET QUINCAILLERIE - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 843,38 \$	
NEDCO	1495148	04 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Chabot - mise au norme câble génératrice bâ:246 garage viau	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	15 743,70 \$	
NEDCO	1495896	07 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - LUMINAIRES V.I.P. - ARÉNA CAMILIEN-HOUDE - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 572,61 \$	
NEDCO	1495976	07 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - KNOCKOUT PUNCH - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 488,47 \$	
NEDCO	1496623	13 OCT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST LE PLATEAU MONT ROYAL LUMIÈRES CENTRE SPORTIF SAINT CHARLES DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	25 774,43 \$	
NEDCO	1496856	14 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Chabot -conversion d.e.I bât:2621	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 961,44 \$	
NEDCO	1496900	14 OCT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST LE PLATEAU MONT-ROYAL - DIE STAINLESS - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 304,06 \$	
NEDCO	1499140	27 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Chabot - conversion del garage p.a.t #761 (éclairage extérieur)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 993,72 \$	
NEDCO	1499336	28 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	OUEST MÉTIERS STOCK PORTE MOBILE OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 273,66 \$	
NEDCO	1499345	28 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - TUROLIGHT PANNEAUX LED - EDIFICE MADISON, C.S.M. MADISON - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 347,82 \$	
NEDCO	1499693	29 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - CONVERSION DEL POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 736,94 \$	
PALADIN TECHNOLOGIES INC.	1496096	07 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	1303. 01-462645. 01-462644. Remplacement des portes coupe feu et réparer la commande à distance, porte et serrure. Zahra Siamer. Facture 821560	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 427,94 \$	
PALANS ET OUTILLAGES LEGER INC.	1491047	09 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	OUEST LE PLATEAU MONT ROYAL OUTILS DE PLOMBERIE OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 846,29 \$	
PARIZEAU PAWULSKI ARCHITECTES S.E.N.C.	1490876	08 SEPT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Entente-cadre 1481590 Déconstruire l'édifice du 1295 La prairie.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	69 816,69 \$	1481590
PARIZEAU PAWULSKI ARCHITECTES S.E.N.C.	1491819	14 SEPT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Entente-cadre 1481590 Services professionnels en ingénierie et en architecture pour la réalisation des travaux de remplacement de toiture du bâtiment de la cité des hospitalières secteur Nord.	Gestion et planification immobilière	Autres - activités culturelles	65 092,25 \$	1481590
PERCEPTION COMMUNICATIONS INC.	1498325	21 OCT. 2021	CORBEIL, SEBASTIEN	Mandat de révision / uniformisation d'un " Cahier des exigences propriétaire "	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 286,16 \$	
PHIL EXCAVATION INC.	1493629	23 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	POTVIN - RÉPARATION FUITE D'EAU POUR BAT: 0354	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 881,92 \$	
PIER TECK CONSTRUCTION INC.	1490304	02 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - DEMOLITION ENSEIGNE POUR BAT: 3665	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 099,75 \$	
PIER TECK CONSTRUCTION INC.	1490400	02 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de pavage dans divers bâtiments de la Ville. Charles Hall. Factures 13660, 13659, 13658, 13661	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	23 871,53 \$	
PIER TECK CONSTRUCTION INC.	1491035	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	3136. 77-489757. Fournir et installer un fer angle sur la fondation. Mortier et installation des briques. Younes Bennani. Facture 13727	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 779,55 \$	
PLANTERRA LTEE	1495574	06 OCT. 2021	FORTIN, FRANCINE	Service d'entretien des plantes intérieures au Technoparc	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 308,94 \$	
PLOMBERIE CHARBONNEAU INC.	1494720	30 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0005. 01-477032. Réparer les toilettes et lavabo non fonctionnels. Zahra Siamer. Facture 010301	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 944,92 \$	
PLOMBERIE CHARBONNEAU INC.	1495949	07 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST - LE SUD-OUEST - DISPOSER D'UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE - PISCINE INTÉRIEUR ST-HENRI - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 929,17 \$	
PLOMBERIE CHARBONNEAU INC.	1496261	08 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de plomberie dans divers bâtiments. Paiement des factures 010719, 010721 et 010722	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 557,59 \$	
PLOMBERIE CHARBONNEAU INC.	1497908	20 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0407. 01-479497. Travaux de plomberie. Fournir et installer filtre à cartouche et contre-passe d'alimentation. Kahina Lattab. Facture 010989	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 834,66 \$	
PLOMBERIE DENIS PARADIS INC.	1491486	13 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Fournir et remplacer chauffe-eau au gaz et pompe circulatrice d'eau chaude. Charles Langlois. Trois soumissions. Soumission 21-SD172-1	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	15 582,24 \$	
PLOMBERIE DENIS PARADIS INC.	1491583	13 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	3330. 71-493423. Déboucher drain de la tour à boyaux au SS. Younes Bennani. Facture 388973	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 278,89 \$	
PLOMBERIE DENIS PARADIS INC.	1496108	07 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0208. 77-494999. Déboucher drain dans l'atelier et garage. Martin Déry. Facture 389236	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 059,14 \$	
PLOMBERIE DENIS PARADIS INC.	1497949	20 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de plomberie dans divers bâtiments. Paiement des factures 389209 et 389492	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 252,02 \$	
PLOMBERIE FURY INC.	1498023	20 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0293. 71-489162. Reboucher 5 trous de drain dans la salle de bain. Installation bouchon et "y" sur colonne. Zoé Boucher. Facture 081453	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 492,14 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
PLOMBERIE MGF INC.	1468975	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Remplacement de la plomberie des sanitaires qui passe dans la salle de la commune au 330 Rue Saint Paul E, Montréal. Réf. Zahra Sinaer.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 730,22 \$	
PLOMBERIE ROGER CHAYER INC.	1495542	05 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0030. 01-495074. Retirer et installer abreuvoir. Farrouj Boussad. Facture 15424	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 982,93 \$	
PLOMBERIE SYRACUSE	1490147	01 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Réparation des toilettes. Zahra Siamer. Factures 21-08-14278 et 21-0814281	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 083,62 \$	
PLOMBERIE SYRACUSE	1490221	01 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0237. 71-482417. Changer l'abreuvoir pour un abreuvoir avec remplisseur de bouteilles. Sébastien Pelland. Facture 21-08-14254	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 927,94 \$	
PLOMBERIE SYRACUSE	1490998	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux de plomberie dans divers bâtiments de la Ville. Martin Déry. Facture 21-08-14272 et 21-08-14289.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 508,49 \$	
PLOMBERIE SYRACUSE	1491258	09 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0272. 01-493467. Changer la valve CBV, la gate valve et le tamis. Isoler la tuyauterie. Boussad Farrouj. Facture 21-08-14317	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 742,98 \$	
PLOMBERIE SYRACUSE	1493495	23 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	8324. 77-493347. Réparation renvoi d'eau du lavabo de la toilette percée. Zahra Siamer. Réf. facture 21-09-14319	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 217,39 \$	
PLOMBERIE SYRACUSE	1496101	07 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - 0747. Travaux de plomberie. Zahra Siamer. Factures 21-09-14353 et 21-08-14294	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 340,71 \$	
POLYGON APRES SINISTRE INC.	1491475	13 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	3249. 77-464504. Nettoyage et décontamination. Location deux épurateurs d'air. 2000 CFM et 500 CFM. Du 11 novembre au 8 décembre 2020. François Plaisance. Facture CD2002440	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 047,26 \$	
PPG REVÊTEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC.	1490242	02 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - PEINTURES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 926,03 \$	
PPG REVÊTEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC.	1493510	23 SEPT. 2021	DESROCHERS, ERIC	QUEST LE PLATEAU MONT ROYAL PEINTURE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 816,83 \$	
PPG REVÊTEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC.	1493551	28 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Andre pour Fred - peinture inventaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 258,93 \$	
PREVENTION INCENDIE SAFETY FIRST INC	1490609	03 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0104. 77-489351. Réparation du gicleur qui coule au-dessus de l'espace repas. Zoé Boucher. Facture 082948	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 644,86 \$	
PRIMEAU METAL INC	1491455	28 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Jaara - Réparation gouttières	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	351,71 \$	
PRIMEAU METAL INC	1491455	13 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Jaara - Réparation gouttières	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 464,59 \$	
PRODUITS CHIMIQUES SIMCO INC	1492872	21 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - Glycol	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 082,75 \$	
PRODUITS SANY	1487266	25 SEPT. 2021	ROCHON, JOSEF	Produits d'entretien sanitaire - divers	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	5 183,20 \$	
PRODUITS SUNCOR ENERGIE, S.E.N.C. - PETRO-CANADA	1490207	01 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0095. 71-492093. Achat de diesel no 1 ubts coloré pour la génératrice. Sébastien Brunois. Facture 933392080	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 332,86 \$	
PRO KONTROL	1491597	13 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - PORTABLE MAP GATEWAY - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 314,91 \$	
PRO KONTROL	1497075	15 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - BEIGNES DE COURANT - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 650,42 \$	
PROSOL INC.	1485242	05 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST MÉTIERMATÉRIEL REVÊTEMENT SOUPLE OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST BERROUARD, SEBASTIEN BERROUARD SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 340,96 \$	
PROSOL INC.	1491799	14 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST MÉTIERS ARRACHEUSE DE TUILLE OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 241,12 \$	
PRO SPECS POLYMERES INC	1496850	14 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST VILLE MARIE PLANCHER EPOXY ARÉNA CAMILIE HOUE KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 585,33 \$	
PROTECTION INCENDIE ROBERTS	1497385	18 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST ALARME INCENDIE GICLEUR CADENASSAGE KIT INSPECTION LYNCH, RNE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 612,18 \$	
PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	1492515	17 SEPT. 2021	LYNCH, RENE	QUEST - ALARME INCENDIE-GICLEUR-CADENASSAGE - CHANGEMENT DE PAI ET PIÈCES DE DÉTECTIONS - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - LYNCH, RENÉ	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 433,11 \$	
PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	1493246	22 SEPT. 2021	LYNCH, RENE	QUEST ALARME INCENDIE ÉQUIPEMENT INCENDIE LA MAISON SMITH LYNCH, RENE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 655,69 \$	
PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	1496001	07 OCT. 2021	LABOS, COSTAS	QUEST - ALARME INCENDIE-GICLEUR-CADENASSAGE - MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT POUR LE CHANGEMENT DU PANNEAU D'ALARME À LA BIBLIOTHÈQUE ST-CHARLES - LYNCH, RENÉ	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 060,41 \$	
PROTOCOLE - TROPHEES D'EXCEPTION INC.	1492905	21 SEPT. 2021	FORTIN, FRANCINE	C-40: Fabrication du trophée pour le Lauriat	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 666,68 \$	
QUEBEC LINGE CO	1449758	09 SEPT. 2021	LABOS, COSTAS	QUEST ADMINISTRATRIION BONDE COMMANDE OUVERT POUR NETTOYAGE DE VÊTEMENTS 6000 NOTRE DAME OUEST	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	15 748,12 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
QUINCAILLERIE A.C.L. INC.	1492542	17 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	LEMAY - CHARNIERES POUR BAT:9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 184,71 \$	
REFRIGERATION AQUA-TECH INC	1498264	21 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Corbeil - refroidisseurs d'eau muraux pour le 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	45 732,55 \$	
REFRIGERATION G.E.S. INC.	1492350	16 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - ABREVOIRE EN REMPLACEMENT - COMPLEXE GADBOIS - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 112,91 \$	
REFRIGERATION G.E.S. INC.	1492354	16 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - ABREVOIRE EN REMPLACEMENT - CENTRE SPORTIF SAINT-CHARLES - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 467,75 \$	
REFRIGERATION G.E.S. INC.	1492358	16 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - ABREVOIRE EN REMPLACEMENT - PISCINE INTÉRIEURE ST-HENRI - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 645,17 \$	
REFRIGERATION G.E.S. INC.	1494626	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - 2 abreuvoirs pour le 0246 et 0101	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 193,20 \$	
REGULVAR INC	1491269	10 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	CASTELLI - MATÉRIEL DIVERS POUR BAT:0465	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 390,46 \$	
REGULVAR INC	1494807	30 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST - VILLE-MARIE - COMPTEUR DE VAPEUR - HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 797,43 \$	
REGULVAR INC	1495167	04 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD OUEST MOTEUR CENTRE SPORTIF SAINT CHARLES SAUVE, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 800,68 \$	
REGULVAR INC	1496442	12 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Corbeil - soupa globe 1 ¼	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 044,64 \$	
REGULVAR INC	1497713	19 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	3665. 01-489384. Achat et installation d'un ordinateur portable local DELL optiflex 3080 avec moniteur, souris et clavier pour système de contrôle ventilation 3665 avec licence Orcaview à jour. François Plaisance. Facture 263720	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 034,74 \$	
REGULVAR INC	1498930	26 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Castelli - pour le 2406	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 081,40 \$	
REGULVAR INC	1499117	27 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Castelli - Thermopompes Pression #0560	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 552,15 \$	
REPARATION REPROWE INC.	1492789	08 OCT. 2021	BOUJEMI, HICHAM	QUEST VILLE MARIE INSTALLATION D'UN MOTEUR CENTRE JEAN CLAUDE MALEPAERT KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	74,02 \$	
REPARATION REPROWE INC.	1492789	20 SEPT. 2021	BOUJEMI, HICHAM	QUEST VILLE MARIE INSTALLATION D'UN MOTEUR CENTRE JEAN CLAUDE MALEPAERT KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 876,90 \$	
REPARATION REPROWE INC.	1494617	30 SEPT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD OUEST MOTEUR ET IMPELLER DE FILTRATION PISCINE INTÉRIEURE ST-HENRI SAUVÉ, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 071,44 \$	
REPARATION REPROWE INC.	1494617	21 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST LE SUD OUEST MOTEUR ET IMPELLER DE FILTRATION PISCINE INTÉRIEURE ST-HENRI SAUVÉ, STEPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	74,02 \$	
RESEAU RH D'ANNIE INC.	1480690	08 OCT. 2021	SOULIERES, MICHEL	Octroyer un contrat pour la formation sur les: « Habiletés politique et pouvoir d'influence » de 2 groupes de 14 personnes	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 401,59 \$	
R.G. TECHNILAB	1496750	13 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - Système de securite	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 950,22 \$	
R.G. TECHNILAB	1498052	21 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	3687. 01-496157. Installer détecteur E3point sans senseur. Ajouts dans la salle mécanique sans surveillance de fuite de gaz. Charles Langlois. Facture 26834	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 691,40 \$	
ROLAND GRENIER CONSTRUCTION LIMITEE	1492555	17 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - Déconstruction et désamiantage toilettes SS suite inondation POUR BAT: 0299	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	17 585,41 \$	
ROLAND GRENIER CONSTRUCTION LIMITEE	1494404	29 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - DECONTAMINATION FONGIQUE POUR BAT: 0299	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 217,88 \$	
RONA INC	1449018	12 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BC OUVERT 2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 498,74 \$	
RONALD C. LISTER CANADA INC.	1478859	19 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	Fournir, installer et remplacer là où la quincaillerie telle la soumission. Usine de filtration Atwater, 3161 Rue Joseph, Verdun, Qc Réf : Chantale Tremblay	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 226,78 \$	
ROY & FILS LTEE	1494379	29 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST MÉTIERS REVÊTEMENT MIPOLAM ARÉNA CAMILLEN HOUDE BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 195,64 \$	
ROY & FILS LTEE	1494380	29 SEPT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST - MÉTIERS - TAPIS À NEIGE - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 803,20 \$	
ROY & FILS LTEE	1496426	12 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST - MÉTIERS - REVÊTEMENT MIPOLAM SALLE VIP ET ADMINISTRATION - ARÉNA CAMILLEN-HOUE - BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 024,17 \$	
ROY & FILS LTEE	1497020	14 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST - VILLE-MARIE - INSTALLATIONS DES TUILES ET ENLEVEMENTS - CENTRE JEAN-CLAUDE MALEPART - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	20 787,52 \$	
ROY & FILS LTEE	1497693	19 OCT. 2021	BERROUARD, SEBASTIEN	QUEST - MÉTIERS - REVÊTEMENT FORBO SLATE 3242 (BUREAU DU CARDP) CENTRE AQUATIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - BERROUARD, SEBASTIEN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 822,07 \$	
ROY & FILS LTEE	1498210	21 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST - VILLE-MARIE - FOURNITURE ET INSTALLATION DES TUILES - CENTRE JEAN-CLAUDE-MALEPART - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 359,60 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
RS MEANS COMPANY INC.	1497253	15 OCT. 2021	CORBEIL, SEBASTIEN	Complete Library Plus Online 2021-2022	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 758,54 \$	
SANIVAC	1490606	03 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0293. 77-493225. BESOIN D'UN NETTOYAGE À FORTE PRESSION DU COLLECTEUR PRINCIPAL DE LA CASERNE, PRÉSENCE DE ROCHE DANS CELUI-CI. Zoé Boucher. Facture 0000654610	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 712,30 \$	
SANTINEL INC.	1499776	29 OCT. 2021	LALONDE, SOPHIE	Formation - cours de securisime Agents de sécurité	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 299,25 \$	
SCCELLANT PAVEMENT	1486658	04 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	JAARA - LIGNAGE PARKING POUR BAT: 3665	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 939,65 \$	
SCCELLANT PAVEMENT	1498490	22 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - LIGNAGE DE STATIONNEMENT POUR BAT: 4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 624,69 \$	
SECURITE METALGARD	1493676	23 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	0151. 77-486532. Installer 20' de garde-corps en aluminium soudé, brun commercial. Younes Bennani. Facture 4500	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 205,28 \$	
SEGUIN MORRIS INC.	1475660	19 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST VILLE MARIE INSPECTION ET ENTRETIEN EDIFICE GOSFORD COUR MUNICIALE K HARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	505,87 \$	
SEGUIN MORRIS INC.	1475660	16 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST VILLE MARIE INSPECTION ET ENTRETIEN EDIFICE GOSFORD COUR MUNICIALE K HARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 517,62 \$	
SEGUIN MORRIS INC.	1494870	01 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST - VILLE-MARIE - APPELLE DE SERVICE - EDIFICE GOSFORD COUR MUNICIPALE - K HARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 747,52 \$	
SERVICE DE PEINTURE ERIC INC	1488678	19 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	Peinture du garage et des aires de circulation de la section 6000 Henri-Julien. Réf : Martin Déry (514) 602-9650	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 194,26 \$	
SERVICE DE PEINTURE ERIC INC	1492437	17 SEPT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	QUEST - VILLE-MARIE - TRAVAUX DE PEINTURE - STATION MÉC.PATINOIRE LAC-AUX-CASTORS - K HARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	24 094,63 \$	
SERVICE ENTRETIEN CASTELLO INC.	1493570	23 SEPT. 2021	GUERIN, CAROLE	SGPI - Fauchage et nettoyage de divers terrains. 2 soumissionnaires.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 302,93 \$	
SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC.	1492682	20 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'électricité dans divers bâtiments de la Ville. François Plaisance. Factures 08240 et 08233	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 014,99 \$	
SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC.	1493819	24 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux électriques dans divers bâtiments de la Ville. Younes Bennani. Factures 08295 et 08297	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 889,82 \$	
SERVICES D'ENTRETIEN D'ARBRES VIAU	1494005	27 SEPT. 2021	LAMBERT, ERLEND	Élagage des arbres près de la tour à boyau pour le projet Réfection de l'enveloppe de l'ex-caserne #14 phase 1.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 984,28 \$	
SERVICES ENERGETIQUES R.L. INC.	1491912	15 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	ARREAZA - TEMPERATURE SENOR POUR BAT: 0110	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 666,16 \$	
SERVICES ENERGETIQUES R.L. INC.	1492496	17 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	CORBEIL - CONTROLE BOARD POUR BAT: 0110	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 655,89 \$	
SERVICES ENERGETIQUES R.L. INC.	1497319	18 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Corbeil - Panneau de contrôle MCBA	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 655,89 \$	
SERVICES L'EXCELLENCE EN 1ER INC	1490778	28 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Demande de prix Enlèvement de déchet et nettoyage du S-sol et du RDC. 3400 boul. des Trinitaires Réf : Jacques St-Phard (514) 229-1259	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 495,37 \$	
SERVICES L'EXCELLENCE EN 1ER INC	1490778	07 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Demande de prix Enlèvement de déchet et nettoyage du S-sol et du RDC. 3400 boul. des Trinitaires Réf : Jacques St-Phard (514) 229-1259	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	26 499,25 \$	
SERVICES L'EXCELLENCE EN 1ER INC	1495939	07 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	QUEST - LE SUD-OUEST - NETTOYAGE GÉNÉRAL DU CHALET - CHALET DU PARC CAMPPELL-OUEST (PATAUG.) - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 913,41 \$	
SERVICES TOITURES HOGUE INC.	1494512	30 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - Travaux d'entretien dans divers bâtiments de la Ville. Chantale Tremblay. Factures 29339 et 29319	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 818,92 \$	
SITE INTEGRATION PLUS INC.	1492174	15 SEPT. 2021	REICHSON, JORDY	Gré à Gré - Entente de service de logiciel de gestion des accès Prowatch pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2022.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	24 960,78 \$	
SM GESTION-PROJET INC.	1492698	20 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	3178. 01-493191. Réparation de maçonnerie à l'arrière du bâtiment. François Plaisance. Facture C121-8733	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 061,83 \$	
SNC-LAVALIN GEM QUEBEC INC.	1431805	25 SEPT. 2021	LALONDE, SOPHIE	Caractérisation environnementale de site / Phase II du site localisé au 5425 rue de Mentana	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	92 098,52 \$	1370780
SOCIETE DE CONTROLE JOHNSON S.E.C.	1469867	20 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	URGENT PANEAU ALARME INCENDIE SIMPLEX	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	47 814,63 \$	
SOCIETE DE CONTROLE JOHNSON S.E.C.	1471216	20 SEPT. 2021	BUTEAU, FRANCOIS	Remplacement des compresseur sur les unités de réfrigération 1 et 3, appel d'offres public # 21-18738	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	104 248,39 \$	
SOCIETE DE CONTROLE JOHNSON S.E.C.	1475297	20 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Configuration et migration des graphiques sur la plateforme UI. Jardin	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	27 979,17 \$	
SOCIETE DE CONTROLE JOHNSON S.E.C.	1475298	20 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Configuration et migration des graphiques sur la plateforme UI. Biodôme	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	51 874,32 \$	
SOCIETE DE CONTROLE JOHNSON S.E.C.	1496912	14 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Ajout caméra de surveillance au Biodome	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	31 446,14 \$	
SOCIÉTÉ XYLEM CANADA	1493177	22 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	BRAULT - POMPE SUBMERSIBLE POUR BAT: 0312	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 247,92 \$	
SOCIÉTÉ XYLEM CANADA	1495982	07 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BRAULT - POMPE SUBMERSIBLE FLYGT POUR BAT: 0712	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	15 378,95 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SOFTBOX INTEGRATION INC.	1497228	15 OCT. 2021	VERREAULT, DOMINIQUE	Commande de matériel de remplacement de l'éclairage des lanternes.	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	33 650,60 \$	
SOGEVEM ASSOCIES EXPERTS-CONSEILS LTEE	1491120	27 SEPT. 2021	SHARIFIAN, JABIZ	Travaux de réfection de la dalle du garage, du drainage et de divers travaux aux Ateliers municipaux Rouen situés au 5035, rue de Rouen, dans l'arrondissement de Mercier, Hochelaga-Maisonneuve.	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	4 477,72 \$	
SOLENIS CANADA ULC	1494622	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - Produits tours de refroidissements	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	18 998,04 \$	
SOLUTIONS GRAFFITI - 9181-5084 QUEBEC INC	1491559	13 SEPT. 2021	GUERIN, CAROLE	SGPI - Enlèvement de graffitis. Factures 19345 et 19658	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 126,01 \$	
SOLUTIONS PROX-SECUR	1498206	21 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - LIGNE D'AVERTISSEMENT POUR BAT: 2288	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 364,21 \$	
SOUDURES DB PLUS INC.	1496657	13 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST - LE SUD-OUEST - NETTOYAGE AU JET DE SABLE - CHALET DU PARC IGNACE-BOURGET (PATAUG.) - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 039,40 \$	
SOUDURE VANRICK GAGNON	1492752	20 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Jaara - fabrication de deux couvercle en aluminium (piscine edouard monpetit)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 729,67 \$	
SPIETH ANDERSON INTERNATIONAL INC	1494156	28 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Ergojet pour le club Gymnix	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 492,93 \$	
STOKER POMPE INC	1491543	13 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	LUIS- réparation pompe	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 608,94 \$	
STOKER POMPE INC	1493748	24 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	CORBEIL - POMPE POUR BAT: 0481	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 089,25 \$	
STRUCTUREPOINT LLC.	1494141	27 SEPT. 2021	CORBEIL, SEBASTIEN	Mise à jour du logiciel PCA/StructurePoint Bundle (Column/Mats/Slab)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 581,52 \$	
STRUCTUREPOINT LLC.	1497450	18 OCT. 2021	CORBEIL, SEBASTIEN	1 network license. Subscription to StructureFirst	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 529,10 \$	
SUMMUM REFRIGERATION INC.	1482747	27 OCT. 2021	BAZIZI, KAMEL	REPLACEMENT DE DEUX ÉVAPORATEURS SUR FRIGO #1 (CHAMBRE FROIDE) SUITE À L'APPEL DE SERVICE DU 2020-12-17	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	9 621,00 \$	
SURFACEX	1494377	29 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BEAULIEU - PANCHER EPOXY POUR BAT: 0196	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 066,73 \$	
SYLPROTEC INC.	1493460	23 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT- SOUFFLEUR AXIAL POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 440,08 \$	
TECHNIRACK	1494213	28 SEPT. 2021	BUTEAU, FRANCOIS	BEAULIEU - DÉMOLITION ET FOURNITURE INSTALLATION NOUVELLE POUR BAT: 4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	78 143,00 \$	
TECHNIRACK	1498722	25 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - MUR GRILLAGÉ POUR ENTREPOSAGE EQUIPEMENT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 069,74 \$	
TECHNO-CONTACT INC.	1489699	30 SEPT. 2021	BAZIZI, KAMEL	ENTRETIEN DE LA SOUS-STATION ÉLECTRIQUE DU PLANÉTIUM	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	14 120,40 \$	
TECHNO-CONTACT INC.	1472212	21 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	VEZINA - DEMARREUR PROGRESSIF POUR BAT: 0110	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 066,14 \$	
TECHNO-CONTACT INC.	1492893	27 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot - Divers matériaux, boitier generatrice	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 899,18 \$	
TECHNO-CONTACT INC.	1495435	05 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	Chabot - fabrication de boitier de gestion de distribution d'urgence.(4397)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 500,30 \$	
TECHNOLOGIES PROPRES TGWT INC	1497183	15 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	MARTIN TREMBLAY - PRODUITS DE TOUR POUR BAT: 0450	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 306,00 \$	
TECHNOLOGIES PROPRES TGWT INC	1498428	22 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	MARTIN TREMBLAY -CHAMBRE DE DÉRIVATION POUR BAT: 0450	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 278,67 \$	
TECHNOLOGIES PROPRES TGWT INC	1498591	25 OCT. 2021	SAUVE, STEPHANE	OUEST - LE SUD-OUEST - TANNIN & SEL POUR LA VAPEUR - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - SAUVÉ, STÉPHANE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 179,76 \$	
TENAQUIP LIMITED	1494494	29 SEPT. 2021	BUTEAU, FRANCOIS	Martin T - Hamais de securite pour frigoristes	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 189,36 \$	
TENAQUIP LIMITED	1494629	30 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - embouts choc, pompes, foret, lampe, chariot et escabeau	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 340,74 \$	
TENAQUIP LIMITED	1495212	04 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE FLEXSHAFT OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 655,12 \$	
TENAQUIP LIMITED	1495490	05 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST LE PLATEAU MONT ROYAL GANT DE SÉCURITÉ OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST DESROCHERS, ERIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 107,11 \$	
TENAQUIP LIMITED	1498262	21 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Diable	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 325,22 \$	
THERMOTECH COMBUSTION F.D.C. INC.	1495349	05 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Contrôle d'affichage et fils de connexion F4	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 637,23 \$	
TIMESPHERE	1492172	15 SEPT. 2021	REICHSON, JORDY	Personnalisation - Développement - Modification aux règles d'assignation	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 377,99 \$	
TRADELCO INC.	1490640	07 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Chabot - soft start bat 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 381,11 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
TRADELCO INC.	1492457	20 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - MATERIEL ELECTRIQUE POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	188,98 \$	
TRADELCO INC.	1492457	17 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - MATERIEL ELECTRIQUE POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 889,14 \$	
TRADELCO INC.	1495712	06 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - MATÉRIEL ÉLECTRIQUES POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 837,33 \$	
TRADELCO INC.	1498018	20 OCT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - MATÉRIEL ÉLECTRIQUE POUR BAT : 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 466,88 \$	
TRAFIC INNOVATION INC.	1496332	12 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Chicane pour le 0095	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 522,34 \$	
TRAPPEXPERT INC.	1498846	26 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - TRAPPE D'ACCÈS - STATION MÉC.PATINOIRE LAC-AUX-CASTORS - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 034,16 \$	
TRESCAL CANADA INC.	1491169	09 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	CASTELLI - MATERIEL DIVERS POUR BAT: 2406	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 648,56 \$	
TUYAUX FLEXIBLES DU QUEBEC INC.	1492531	17 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - JOINT MONOSHÉRIQUE - CENTRE SPORTIF NOTRE-DAME-D-GRÂCE(BENNY) - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 411,73 \$	
ULINE CANADA CORP	1496055	07 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - CHARIOT HYDRAULIQUE POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 441,33 \$	
ULINE CANADA CORP	1498588	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - Support et clé de baril, socle et couvertures	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 521,65 \$	
UNIDE GRAPHIQUE ENR.	1492431	16 SEPT. 2021	GUERIN, CAROLE	SGPI - Production et installation d'affiches pour des terrains vacants. Soumissions 210810-1259B et 210823-1053	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 186,38 \$	
VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	1489344	13 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	st-amour - Piscine Annie Pelletier	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 735,34 \$	1330604
VERDUN TUILES ET CERAMIQUES	1492649	20 SEPT. 2021	TREMBLAY, ERIC	CHABOT - pour piscine St-Roch	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 982,71 \$	
VIMOVAL INC.	1491020	08 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	SGPI - 2360. Remplacement du ventilateur E-2 et des deux mini-split des vestiaires, zone administrative. TEM. Charles Langlois. Soumission SV-2118	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 294,00 \$	
VITRERIE AVEC-VOUS INC.	1495283	05 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Jaara - Installation de grilles contre les pigeons sur les 19 fenêtres de l'atelier #0246	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 117,67 \$	
VITRERIE BRUNELLE (1953)	1498006	20 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Lemay - vitre pour le 0868	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 080,92 \$	
VITRERIE BRUNELLE (1953)	1498370	22 OCT. 2021	KHARBOUCH, KHALID	OUEST - VILLE-MARIE - VITRE TREMPÉ POUR LE DEBARQUADAIRE - EDIFICE LUCIEN-SAULNIER - KHARBOUCH, KHALID	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 018,39 \$	
VITRERIE RAYMOND INC	1493847	24 SEPT. 2021	COURVILLE, JANOS	1033. 77-488470. Barricadé une fenêtre. Remplacer une vitre. Sébastien Pelland. Facture 103014	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 283,48 \$	
VULCAIN ALARME, DIVISION DE B.W. TECHNOLOGIES	1496113	07 OCT. 2021	COURVILLE, JANOS	0095. 01-493872. CORRECTIF - détecteurs non-fonctionnels remplacés, panneau de contrôle remplacé pour compatibilité système. Charles Langlois. Facture 5257680635	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 453,58 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1449019	30 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	BC OUVVERT 2021	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	38 845,36 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1490952	08 SEPT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - Purgeur et R-410	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 556,28 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1491063	09 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE PVC CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 195,47 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1492240	16 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - POWER-VEE ET FICHOIR T4 - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 147,22 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1492262	16 SEPT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - circulateur bain st-denis	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 172,94 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1494468	29 SEPT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Corbeil - DAR et kit de réparation	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 049,80 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1494713	30 SEPT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - OUTILS DU CAMION DE NOUVEAU PLOMBIER - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	406,34 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1494713	01 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - OUTILS DU CAMION DE NOUVEAU PLOMBIER - OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 830,94 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495012	01 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	CORBEIL - VALVES PAPILLONS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 542,84 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495338	05 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE PWER VEE OUVRAGE DESSERI RÉGION OUEST KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 045,91 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495344	05 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE OUTILS OUVRAGE DESSERVI RÉGION OUEST KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 220,19 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495479	05 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	OUEST - LE PLATEAU MONT-ROYAL - PROGRESS - CENTRE DU PLATEAU - DESROCHERS, ÉRIC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 522,83 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
WOLSELEY CANADA INC.	1495482	05 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE POMPE CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 522,83 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495489	05 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - RACCORD - CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	14 085,51 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1495822	06 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - RACCORD - CENTRE COMUNAUTAIRE N-D-G - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	18 099,96 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496129	08 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST CÔTE DESNEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE FILTEUSE CENTRE COMMUNAUTAIRE NDG KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 262,78 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496227	08 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - MATÉRIEL DIVERS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 456,83 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496295	12 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - Outils	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 126,01 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496592	13 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - inventaire plomberie	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 974,43 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496598	13 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - MATERIEL DIVERS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 974,48 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496625	13 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BRAULT - ENS. OUTIL PRESS POUR BAT: 4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 252,02 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496625	15 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	BRAULT - ENS. OUTIL PRESS POUR BAT: 4397	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 126,01 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496907	14 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - TUYAU P.V.C PISCINE - CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 941,90 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1496908	14 OCT. 2021	KAMIL, AZIZE	QUEST - CÔTE-DES-NEIGES-N-D-G - RACCORD - CENTRE COMMUNAUTAIRE N-D-G - KAMIL, AZIZE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 786,60 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1497359	18 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Brault - outils	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 126,01 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1497366	18 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	Brault - fichoir	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 073,50 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1498069	21 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - MATÉRIEL INVENTAIRE PLOMBERIE POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 058,95 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1498611	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Brault - Inventaire plomberie	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 271,06 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1498628	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Brault - inventaire raccord cuivre	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 964,02 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1498654	25 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Brault - inventaire raccord cuivre	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 051,69 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1498935	26 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Brault - inventaire robinetteries	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 420,78 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1498999	26 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Martin T - VOYANT/RESERVOIR AMONIAc	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 037,38 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1499011	26 OCT. 2021	ROBIDOUX, SEBASTIEN	Brault - Outillage divers plomberie	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 325,18 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1499704	29 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - VALVES URINOIRS POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 283,48 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1499744	29 OCT. 2021	ROY RICHARD, ALEXANDRE	BRAULT - VALVES PULSAR POUR BAT: 9996	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 236,48 \$	
WSP CANADA INC.	1491683	14 SEPT. 2021	LAMBERT, ERLEND	Entente-cadre 1401212 Services professionnels en ingénierie pour le projet de réfection de l'enveloppe de l'ex-caserne #14 phase 1 - Expertise structurale.	Gestion et planification immobilière	Autres - activités culturelles	11 554,40 \$	1401212
WSP CANADA INC.	1497648	19 OCT. 2021	FORTIN, FRANCINE	Caractérisation environnementale - Phases I et II 2 Terrain situé au 3590, rue Saint-Patrick et désigné par le lot 1 573 864	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	34 974,95 \$	1370784
WSP CANADA INC.	1498255	21 OCT. 2021	SHARIFIAN, JABIZ	Gré à gré-Elaboration de la portion certification LEED du programme fonctionnel et technique (PFT), pour la rénovation et la reconstruction du complexe récréatif Gadbois situé au 5485 Chemin de la Côte-Saint-Paul à Montréal.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 624,73 \$	
WSP CANADA INC.	1499678	29 OCT. 2021	SHARIFIAN, JABIZ	Mise aux normes de l'Édifice Shamrock (Toilettes et gicleurs) et travaux mineurs de maçonnerie, Marché Jean Talon	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	19 688,97 \$	1401212
ZARATE + LAVIGNE ARCHITECTES INC.	1499075	27 OCT. 2021	MCDUFF, DAVID	Beaulieu - Honoraire pour préparation documents presentation au conseil arrondissement balcon pourri à refaire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 249,37 \$	
AEVITAS INC.	rh1100	21 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215302: COLLECTE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 257,01 \$	
AQUAMERIK INC.	34002	16 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214701: VALVE DE RELACHE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	5 821,88 \$	
ARMORTHANE COATING INC.	1056	18 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215305	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	9 360,00 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ARMORTHANE COATING INC.	134	18 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215304	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	6 857,00 \$	
BAULNE INC.	c007180	21 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214844: ENTRETIEN PLANIFIE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 036,50 \$	
CENTRALE THERMIQUE B.C. PLUS INC.	15124	01 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215116: ANALYSE LÉGIONELLE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 160,00 \$	
CENTRE DE DECORATION ST-LEONARD	00165327	09 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215308	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 347,22 \$	
CENTRE DU JARDIN DEUX-MONTAGNES INC.	2014588	21 SEPT. 2021	KERR, NATASHA	Achat d'arbres pour la plantation d'automne - projet Métamorphose	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	5 415,00 \$	
CHRISTIANE GAGNON	39	26 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215562: TRAVAUX DE FAUX FINI CHUTE JARDIN ALPIN	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	8 543,81 \$	
CPE DIVISION B INC.	b7977	28 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214732: CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL SUR UPS	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	5 605,00 \$	
C.R.I. ENVIRONNEMENT INC	167882	21 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215353	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 153,83 \$	
DISTRIBUTION CRANE, DIVISON DE CRANE CANADA CO.	142021146692	01 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC 214601: FLUSH VALVE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 075,00 \$	
DISTRIBUTION CRANE, DIVISON DE CRANE CANADA CO.	142021159179	09 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC 214601 : FLUSH VALVE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 490,00 \$	
DISTRIBUTION CRANE, DIVISON DE CRANE CANADA CO.	142021173774	14 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214363: L.26 A 40	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 665,14 \$	
DISTRIBUTION CRANE, DIVISON DE CRANE CANADA CO.	142021176148	26 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215379:PLOMBERIE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 345,00 \$	
DISTRIBUTION CRANE, DIVISON DE CRANE CANADA CO.	142021178549	28 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215254: STOCK MAGASIN	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 020,00 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	3683034	16 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215188: TRANSFORMATEURS	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	6 127,50 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	3694322	20 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215209 : POUR MAGIE DES LANTERNES	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 779,31 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	3720428	26 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215533: STOCK MAGASIN	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 464,37 \$	
EQUIPEMENT COMAIRCO LTEE	s0102372	01 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215078: DÉMARRAGE COMPRESSEUR	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 646,05 \$	
LES INDUSTRIES HARNOIS INC	288674	29 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214629 : MOTEUR ET GEAR BOX RIDDER	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 696,39 \$	
LES INDUSTRIES HARNOIS INC	290106	05 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215171 : ENSEMBLES DE BUSES POUR SERRES	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 792,00 \$	
LES JARDINS LUMIERES DE L'AVENIR INC.	201470	28 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215521 : JARDIN JAPONAIS	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	6 409,92 \$	
LES PLASTIQUES CONSULTE-FAB INC.	203026	20 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215326: FEUILLES DE PVC	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	7 054,40 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	802145	08 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215145: ACHAT COFFRE OUTIL PLOMBIER	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 870,79 \$	
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	803415	28 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215385: COFFRE A OUTIL	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 179,98 \$	
LES SYSTEMES D'ENTREES ASSA ABLOY CANADA	sei00180690	28 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215336 : APPEL DE SERVICE PORTE ENTRÉE EXT. PLANÉ	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 090,30 \$	
LES VALVES ET CONTROLES DIRECTES INC.	2615	12 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215193 : LECTURE DE DÉBIT COLLECTEUR CHAUD	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	7 410,00 \$	
LOUE FROID INC.	70747	01 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215252: LOC. GÉNÉRATRICE JARDIN LUMIERE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 481,86 \$	
LOUE FROID INC.	72429	29 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215330: AUTO TRANSFORMATEUR	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 255,01 \$	
LOUE FROID INC.	72912	29 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215252: LOCATION GÉNÉRATRICE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 177,36 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LOUE FROID INC.	72913	29 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215252: LOCATION GÉNÉRATRICE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 188,39 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	2341706900	29 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215292 : FIL JARDIN LUMIÈRES	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 081,22 \$	
MACONNERIE SEBASTIEN DESFOSSÉS INC.	43721	26 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215349: RÉPARATION BLOC DE BÉTON	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 050,00 \$	
METAL M-PACT INC.	044084	14 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214373: L.50 A 56	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 426,00 \$	
METAUX PROFUSION INC.	578495	01 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215157: ACHAT MÉTAL CONSTRUCTION PASSERELLE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 190,81 \$	
MOTEURS ELECTRIQUES LAVAL LTEE	in0567026	05 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215335 : ACHAT DRIVE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 294,00 \$	
MOTEURS ELECTRIQUES LAVAL LTEE	in0568002	18 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215398: APPEL DE SERV. 22-09-2021	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 953,00 \$	
PR'EAUTECH, LA SOLUTION AUX ODEURS INC.	9367	08 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215194: CONTROLEUR DIGITAL ODEURS	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	6 580,42 \$	
PRODUITS CHIMIQUES MAGNUS LTEE.	01615656	21 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215462	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 044,21 \$	
PRODUITS CHIMIQUES MAGNUS LTEE.	pf00081692	05 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215283 : REMISE EN MARCHÉ 2IEME MONITOUR	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 077,40 \$	
RICHPORTER RECHERCHE EN	inv000740	28 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215266	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 834,40 \$	
SERRURIER BEAUBIEN	41469	05 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215345: QUINCAILLERIES POUR NOUVELLES PORTES	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 515,30 \$	
SERVICES SAUVETAGE TECHNIQUE INC.	1148	05 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215238: ÉQUIPEMENTS ESPACE CLOS JARDIN	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	7 668,00 \$	
SOLUTION INOX INC	015465	21 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214962: FABRICATION MAINS COURANTE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 850,00 \$	
SYRI LTEE	00074355	28 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214920 : COMPTOIR INOX CUISINE ANIMAUX	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	5 480,00 \$	
TECHNIVERRE + INC.	042106	01 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215309: PROJET DE SOLIDIFICATION DES GARDES CORPS	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	4 600,00 \$	
TECHNO-CONTACT INC.	93317	14 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215158: TRANSFERT SWITCH PLANÉ	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 645,00 \$	
TRADELCO INC.	3101641	14 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215280: LANTERNES	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	2 516,25 \$	
TRANE CANADA UCL	311933752	01 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215232: réparation de la valve solénoïde	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 411,29 \$	
UNITED RENTALS DU CANADA	190559766005	25 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214948	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	8 425,00 \$	
UNITED RENTALS DU CANADA	190559766006	25 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214948	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	8 425,00 \$	
UNITED RENTALS DU CANADA	190559766007	25 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214948	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	8 425,00 \$	
UNITED RENTALS DU CANADA	190559766008	10 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214498: LOCATION GÉNÉRATRICE	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	8 425,00 \$	
UNITED RENTALS DU CANADA	190559766009	25 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214948	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	8 425,00 \$	
UNITED RENTALS DU CANADA	190559766010	25 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC214948	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	8 425,00 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1344105	03 SEPT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215187: TUYAU CUIVRE MOU	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	3 075,17 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1463787	14 OCT. 2021	LAPALME, JULIE	BC215325: PIÈCES PLOMBIERS	Gestion et planification immobilière	Musées et centres d'exposition	5 155,60 \$	
7762763 CANADA INC.	1479071	20 SEPT. 2021	BEDARD, DANIEL	SGPMRS - Contrat d'essouchement en parterres aménagés dans le parc Angrignon et le parc-nature de l'île-de-la-Visitation	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	37 863,75 \$	
AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC.	1496078	30 OCT. 2021	DULIEPRE, JEAN-FRANCOIS	SGPMRS - GAG Acquisition d'équipements aquatique pour la piscine du centre sportif Claude Robillard	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des piscines, plages et ports de plaisance	6 832,57 \$	
AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC.	1496078	25 OCT. 2021	DULIEPRE, JEAN-FRANCOIS	SGPMRS - GAG Acquisition d'équipements aquatique pour la piscine du centre sportif Claude Robillard	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des piscines, plages et ports de plaisance	38 362,43 \$	
ARIUM DESIGN INC.	1492078	27 SEPT. 2021	DULIEPRE, JEAN-FRANCOIS	SGPMRS / Obtenir 100 auto-collants pour les poubelles EXT du CSCR et CSMV. Octroyer un contrat pour produire un fichier pour impression de collant extérieur. Spécifier l'enjeu de durabilité du collant aux fournis. Dimensions de 12" x 18"	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des parcs et terrains de jeux	4 168,01 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ATELIER ROBITAILLE THIFFAULT, S.E.N.C.R.L.	1485886	01 SEPT. 2021	DUPLANTIE, SYLVIA-ANNE	Recherche documentaire préalable portant sur l'intérêt patrimonial des sites du nouveau parc riverain de Lachine et du parc René-Lévesque	Grands parcs, mont Royal et sports	Planification et gestion des parcs et espaces verts	23 564,97 \$	
COMPUGEN INC.	1493767	24 SEPT. 2021	BEDARD, DANIEL	SGPMRS //DLL-5420-B102-VDM - LCD 14in FHD I5 Vpro 16gb 256g ssdcamera CAN FR	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	5 747,39 \$	1469292
DEXSTAR COMMUNICATIONS INC.	1492830	20 SEPT. 2021	LEARY, GENEVIEVE	SGPMRS - Achat d'équipement sportif pour la piscine du centre Claude robillard	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	6 299,24 \$	
DEXSTAR COMMUNICATIONS INC.	1492833	20 SEPT. 2021	LEARY, GENEVIEVE	SGPMRS - GAG Achat d'équipements sportif pour le Centre Claude robillard	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	8 073,54 \$	
EMONDAGE SBP	1488893	17 SEPT. 2021	DULIEPRE, JEAN-FRANCOIS	Aménagement paysager Essouchage d'arbre sur le terrain du CSCR	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des parcs et terrains de jeux	5 774,31 \$	
EQUINOX INDUSTRIES LTD	1495187	04 OCT. 2021	LEARY, GENEVIEVE	SGPMRS - Achat de sacs pour les poubelles enfuies du CSCR, le stade de soccer et le centre Marie-Victorin	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des parcs et terrains de jeux	2 421,01 \$	
EQUIPEMENT LAVALLEE	1490267	02 SEPT. 2021	LEARY, GENEVIEVE	AGPMRS - Achat d'outillage divers pour la pépinière municipale	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	1 922,59 \$	
EQUIPEMENT LAVALLEE	1490267	07 SEPT. 2021	LEARY, GENEVIEVE	AGPMRS - Achat d'outillage divers pour la pépinière municipale	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	1 225,21 \$	
EQUIPEMENT LAVALLEE	1490267	09 SEPT. 2021	LEARY, GENEVIEVE	AGPMRS - Achat d'outillage divers pour la pépinière municipale	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	369,56 \$	
ESRI CANADA LIMITED	1498802	26 OCT. 2021	LEFEBVRE, LOUISE-HELENE	Renouvellement au contrat pour la maintenance des produits ESRI au SGPMRS pour la période du 9 décembre 2021 au 9 décembre 2022	Grands parcs, mont Royal et sports	Planification et gestion des parcs et espaces verts	43 496,32 \$	
GLT + INC	1497877	20 OCT. 2021	SEGUIN, MARIE-CLAUDE	SGPMRS - Estimation de contrôle du projet numéro 21-6594 « Réhabilitation de la fontaine lumineuse et construction d'un édicule technique au parc La Fontaine »	Grands parcs, mont Royal et sports	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	26 238,06 \$	1437386
HYDRO-QUEBEC	1494819	30 SEPT. 2021	CORBEIL, JASMIN	Accorder un contrat pour l'installation d'une nouvelle alimentation électrique sur la rue Lajeunesse dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain de balle au stade Gary-Carter 20-6563-I.02	Grands parcs, mont Royal et sports	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	25 983,14 \$	
IRRIGLOBE INC.	1492080	15 SEPT. 2021	DULIEPRE, JEAN-FRANCOIS	SGPMR // **Paiement de la facture 20295	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des parcs et terrains de jeux	3 229,11 \$	
LABOSPORT INC.	1438442	02 SEPT. 2021	CORBEIL, JASMIN	SGPMRS-SERVICES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DE TESTS EN LABORATOIRE SUR DES REVÊTEMENTS EN GAZON SYNTHÉTIQUE DESTINÉS À LA PRATIQUE DU BASEBALL	Grands parcs, mont Royal et sports	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	22 651,05 \$	
LE GROUPE SPORTS INTER PLUS INC.	1495517	05 OCT. 2021	DAFNIOTIS, DINO	SGPMRS // RECOUVREMENT VINYLE POUR BANC DES JOUEURS	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des centres commun. - Act.récréatives	3 317,60 \$	
LE GROUPE SPORTS INTER PLUS INC.	1497612	19 OCT. 2021	DAFNIOTIS, DINO	SGPMRS //Achat de Matériel technique pour le champ du stade de soccer de Montréal -Angrages, Attache et Drapeux SSM	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des centres commun. - Act.récréatives	3 895,03 \$	
MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C	1486227	18 OCT. 2021	DUPLANTIE, SYLVIA-ANNE	Service - Placement média d'appel d'offres/ Référence facture 2335986	Grands parcs, mont Royal et sports	Planification et gestion des parcs et espaces verts	8 923,94 \$	
METAL ST-JEAN INC.	1496420	12 OCT. 2021	CORBEIL, JASMIN	Panier de rue - (150 poubelles) Prix unitaire 330,90\$, soit : 39,70\$/Anneau supérieur, 237,95\$/base soudée, 53,25\$/assemblage planche. Soumission Q-MSTJ-2103-V3.	Grands parcs, mont Royal et sports	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	4 168,84 \$	
MFR INC.	1491807	14 SEPT. 2021	FRAPPIER, GENEVIEVE	SGPMRS - GAG pour faire le démontage des têtes et remontage Cyclage des véris avec vidanges, remplissage et test de laboratoire à la fin.	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	11 286,15 \$	
MFR INC.	1491807	28 SEPT. 2021	FRAPPIER, GENEVIEVE	SGPMRS - GAG pour faire le démontage des têtes et remontage Cyclage des véris avec vidanges, remplissage et test de laboratoire à la fin.	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	997,38 \$	
MP REPRODUCTIONS INC.	1492906	21 SEPT. 2021	VENNES, STEPHANIE	SGPMRS //BCO pour l'année 2021- Numérisation des plans, photographies et diapositives avec le frais de transport pour le Service des grands parcs, du mont Royal et des sports de la Ville de Montréal.	Grands parcs, mont Royal et sports	Planification et gestion des parcs et espaces verts	2 439,12 \$	
O.J. COMPAGNIE	1497312	18 OCT. 2021	GINCE, MARTIN	Grands Parcs-Achat de 25 sacs de semences à gazon CSCR/ Soumission 103029	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des parcs et terrains de jeux	5 444,92 \$	
PEPINIERE VERT FORET	1460243	27 SEPT. 2021	BROUILLETTE, CHANTALE	Achat de plantes	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	5 921,29 \$	
PEPINIERE VERT FORET	1460243	02 SEPT. 2021	BROUILLETTE, CHANTALE	Achat de plantes	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	713,91 \$	
PLACEMENT POTENTIEL INC.	1454000	07 OCT. 2021	DENIS, LUC	DGIS-Entretien sanitaire du stade de soccer de Montréal (1er janvier 2021)	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des centres commun. - Act.récréatives	73 802,02 \$	
PRODUITS SANY	1497337	18 OCT. 2021	DAFNIOTIS, DINO	SGPMRS //Produit d'entretien ménagé SSM**	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Aréas et patinoires	51,78 \$	1048199
PRODUITS SANY	1497337	18 OCT. 2021	DAFNIOTIS, DINO	SGPMRS //Produit d'entretien ménagé SSM**	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Aréas et patinoires	2 299,66 \$	
PRODUITS SANY	1497337	21 OCT. 2021	DAFNIOTIS, DINO	SGPMRS //Produit d'entretien ménagé SSM**	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Aréas et patinoires	161,59 \$	1048199
PRODUITS SANY	1497337	20 OCT. 2021	DAFNIOTIS, DINO	SGPMRS //Produit d'entretien ménagé SSM**	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Aréas et patinoires	42,68 \$	1048199

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
PRODUITS SANY	1497622	19 OCT. 2021	FRAPPIER, GENEVIEVE	SGPMRS //Achat papier rouleau à main CSCR **produit n'est pas sur entente**	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Centres commun. - Act.récréatives	3 726,64 \$	
SECURITRIM 2002 INC.	1491273	10 SEPT. 2021	BEDARD, DANIEL	Achat de rubans de marquage vert et rouge pour l'inspection de frênes sur propriétés	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	2 409,45 \$	
SNC-LAVALIN GEM QUEBEC INC.	1490700	07 SEPT. 2021	DUPLANTIE, SYLVIA-ANNE	SGPMRS - Contrat 21E178 - Réalisation d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale des sols dans le cadre du projet d'aménagement du parc du Bassin-à-Bois et de la place des Arrimeurs	Grands parcs, mont Royal et sports	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	86 397,68 \$	1370780
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1492783	14 OCT. 2021	PHOU, SINCHENG	SGPMR //**paiement de facture **Envoi de lettres aux citoyens - Plan de gestion de l'agrite du frêne.	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	3 711,89 \$	
SOVERDI	1495536	05 OCT. 2021	BEDARD, DANIEL	SGPMRS //Octroyer un contrat de services techniques, pour effectuer à l'automne 2021 et l'hiver 2022, l'entretien et la protection hivernale de 279 arbres, utilisés dans le cadre du programme de subvention relatif à l'abattage de frêne.	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	7 672,50 \$	
SYLVESTRIA PEPINIERE AGROENVIRONNEMENTALE	1460261	02 SEPT. 2021	LAFONTAINE, MARIE	SGPMRS - Achat de plantes	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	159,58 \$	
SYLVESTRIA PEPINIERE AGROENVIRONNEMENTALE	1460261	24 SEPT. 2021	LAFONTAINE, MARIE	SGPMRS - Achat de plantes	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	3 463,54 \$	
TECHNIPARC	1496830	13 OCT. 2021	LEARY, GENEVIEVE	SGPMRS - Achat de semences et top soil et réalisation de top dress sur le terrain de soccer et baseball	Grands parcs, mont Royal et sports	Exploitation des parcs et terrains de jeux	11 633,92 \$	
TECHNOLOGIA FORMATION	1490727	07 SEPT. 2021	LAFONTAINE, MARIE	SGPMRS //Formation « Gestion efficace du temps et des priorités » offerte à 16 personnes de la Division de la gestion des parcs-nature et biodiversité.	Grands parcs, mont Royal et sports	Horticulture et arboriculture	3 464,59 \$	
TELUS COMMUNICATIONS INC.	1495214	04 OCT. 2021	LEFEBVRE, LOUISE-HELENE	SGPMRS //BCO Frais de téléphonie pour l'année 2021 au SGPMS (Direction) # de compte 37602588	Grands parcs, mont Royal et sports	Act. récréatives - Dir. et adm. - À répartir	4 094,51 \$	1408829
TELUS COMMUNICATIONS INC.	1495218	04 OCT. 2021	DUPLANTIE, SYLVIA-ANNE	SGPMRS //BCO - Frais de téléphonie pour l'année 2021 au SGPMS (Direction Aménagement parc et espaces publics)	Grands parcs, mont Royal et sports	Planification et gestion des parcs et espaces verts	23 938,20 \$	1408829
TELUS COMMUNICATIONS INC.	1495551	05 OCT. 2021	LELIEVRE-DOUYON, GEORGES-EDOUARD	Frais de téléphonie cellulaire pour l'année 2021 pour la direction "Gestion des parcs et milieux naturels"	Grands parcs, mont Royal et sports	Planification et gestion des parcs et espaces verts	19 947,62 \$	1408829
TENNANT	1435190	25 SEPT. 2021	ST-PIERRE, MARIETTE	SGPMRS - Réparation d'appareil d'entretien	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Centres commun. - Act.récréatives	3 438,51 \$	
TIMESPHERE	1493972	27 SEPT. 2021	FRAPPIER, GENEVIEVE	SGPMRS //**paiement de facture 2508-02** Frais d'utilisation Module Planification (1) Du 1er sept 2021 au 31 août 2022	Grands parcs, mont Royal et sports	Gestion install. - Centres commun. - Act.récréatives	4 535,46 \$	
WSP CANADA INC.	1499063	27 OCT. 2021	LEFEBVRE, LOUISE-HELENE	Étude de l'enveloppe du complexe récréatif Gadbois situé au 5485 Chemin de la Côte-Saint-Paul à Montréal.	Grands parcs, mont Royal et sports	Planification et gestion des parcs et espaces verts	27 296,75 \$	1401212
ABP LOCATION INC.	1491252	09 SEPT. 2021	TANI-MOORE, EMMANUEL	GREFF //LOCATION ABP / AO 21-18961. Vote par anticipation 30 et 31 octobre 2021. 19 arrondissements / 106 endroits. Table 36 x 72.	Greff	Greff	167 302,31 \$	
CHANTAL TELLIER	1499085	27 OCT. 2021	BONNEAU, MARIE-EVE	Conseil des Montréalaises / Service de rédaction pour la mise à jour du Répertoire des ressources en condition féminine du CM	Greff	Conseil et soutien aux instances politiques	3 000,00 \$	
CNW GROUP LTD.	1494864	01 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Paiement de facture - Service de communiqués de presse en anglais et en français en prévision des élections municipales	Greff	Conseil et soutien aux instances politiques	2 860,91 \$	
DATA GESTION DES COMMUNICATIONS	1493462	28 OCT. 2021	TANI-MOORE, EMMANUEL	Service du greffe / Impression de l'ensemble des bulletins de vote. Votes BVO/BVA - Maire et conseillers de ville // AO 21-18994	Greff	Greff	14,04 \$	
DATA GESTION DES COMMUNICATIONS	1493462	14 OCT. 2021	TANI-MOORE, EMMANUEL	Service du greffe / Impression de l'ensemble des bulletins de vote. Votes BVO/BVA - Maire et conseillers de ville // AO 21-18994	Greff	Greff	4 536,12 \$	
DATA GESTION DES COMMUNICATIONS	1493462	22 OCT. 2021	TANI-MOORE, EMMANUEL	Service du greffe / Impression de l'ensemble des bulletins de vote. Votes BVO/BVA - Maire et conseillers de ville // AO 21-18994	Greff	Greff	4 391,02 \$	
DATA GESTION DES COMMUNICATIONS	1493462	23 SEPT. 2021	TANI-MOORE, EMMANUEL	Service du greffe / Impression de l'ensemble des bulletins de vote. Votes BVO/BVA - Maire et conseillers de ville // AO 21-18994	Greff	Greff	445 358,37 \$	
DOCU-LINK INTERNATIONAL INC.	1487933	28 OCT. 2021	TANI-MOORE, EMMANUEL	Service du greffe / Avis d'inscription sur la liste électorale (modèles 1 et 2). Élections générales 2021 // AO 21-18914	Greff	Greff	45 111,27 \$	
GO RAMPE INC.	1496203	08 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Service de location de rampes d'accès à différents endroits pour les Élections générales 2021	Greff	Greff	20 892,55 \$	
GRIS GRIS DESIGN GRAPHIQUE	1497231	15 OCT. 2021	BONNEAU, MARIE-EVE	Service du greffe / Graphisme de l'Avis portant sur les pratiques des jeunes Montréalais-es dans les espaces publics la nuit	Greff	Conseil et soutien aux instances politiques	9 448,87 \$	
GROUPE WE CARE INC.	1497224	15 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Location de rampes d'accès	Greff	Greff	44 861,16 \$	
INFOFIX	1497267	18 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Service d'un photographe - Activités de mobilisation (entre le 12 octobre et le 5 novembre 2021) - Jour du scrutin (7 novembre 2021) et Élection générales 2021	Greff	Greff	2 099,75 \$	
INSUBORDINATION INC.	1468500	01 SEPT. 2021	TANI-MOORE, EMMANUEL	Greff - Développer, produire et diffuser une campagne publicitaire dans le cadre de l'élection municipale de la Ville de Montréal de 2021	Greff	Greff	28 045,31 \$	
IVANHOE CAMBRIDGE INC	1497152	15 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Location de salle pour le BVA et le BVO. 30 et 31 octobre et 6 et 7 novembre 2021. Local J208 - Élections générales 2021	Greff	Greff	10 498,75 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES CONSTRUCTIONS SERBEC INC.	1498590	25 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Location, installation et désinstallation de rampes (installation entre le 3 et le 5 novembre) et (désinstallation entre le 8 et le 9 novembre) dans différents endroits à Élections générales 2021	Greffe	Greffe	12 393,53 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1493028	21 SEPT. 2021	SINCLAIR, NANCY	GREFFE - LOCATION SAUVAGEAU / Location de 25 camionnettes du 18 octobre au 13 novembre 2021. Dans le cadre de l'élection générale 2021. Selon soumission.	Greffe	Greffe	52 336,27 \$	
POSTMEDIA NETWORK INC	1493940	27 SEPT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Paiement de facture - Parution dans la Gazette - Avis d'élection et avis d'élection aux non-domiciliés - Septembre 2021 - Élections générales 2021	Greffe	Greffe	13 471,37 \$	
PUBLICITE SAUVAGEAU INC.	1499003	26 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Paiement de facture - Planification média pour l'élection générales 2021. Affichage et impression	Greffe	Greffe	27 889,93 \$	
ROLAND GRENIER CONSTRUCTION LIMITEE	1498609	25 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Service d'installation de rampes avant le 30 octobre 2021 et de désinstallation à compter du 8 novembre 2021 dans différents endroits à Élections générales 2021	Greffe	Greffe	9 650,46 \$	
ROLAND GRENIER CONSTRUCTION LIMITEE	1499022	26 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Location de rampes - installation avant le 7 nov. et désinstallation après le 8 nov.	Greffe	Greffe	31 606,47 \$	
SOCIETE RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES	1497933	20 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Location de la salle 108 au 11125, rue Notre-Dame Est du 23 août au 23 novembre 2021 - Point de service des Élections générales 2021	Greffe	Greffe	15 748,12 \$	
SOC POUR L'ACTION L'EDUCATION ET LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DE MONTREAL	1491147	09 SEPT. 2021	SINCLAIR, NANCY	GREFF /SAESEM - BCO 2021 / Étude du système de gestion des matières résiduelles à l'Hôtel de Ville de Montréal.	Greffe	Conseil et soutien aux instances politiques	4 724,44 \$	
SOPHIE CHAREST INFOGRAPHISTE	1496050	07 OCT. 2021	BONNEAU, MARIE-EVE	Service du greffe / Mise en page des textes anglais des 4 documents, incluant la première correction de lecture - Livraison des fichiers pour impression offset et de PDF pour le Web - SECURITE et TRAITE DES FEMMES	Greffe	Conseil et soutien aux instances politiques	4 356,98 \$	
UNIVERSITE CONCORDIA	1497146	15 OCT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Service du greffe / Location de salle les 6 et 7 novembre 2021 pour le BVA et le BVO - Élections générales 2021	Greffe	Greffe	13 369,11 \$	
URBANIA STUDIOS DE CREATION INC.	1491314	10 SEPT. 2021	SINCLAIR, NANCY	Greffe - Planification média pour l'élection générale du 7 novembre 2021.	Greffe	Greffe	36 693,13 \$	
10746614 CANADA INC.	elc210901	14 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location d'un local pour la commission de révision du 8 au 22 octobre 2021. Lieu: 2200 Fleury. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	8 399,00 \$	
BELL CANADA	53868877210905	06 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Service internet pour les bureaux d'arrondissements dans le cadre des élections générales 2021. Pour la période d'août à septembre. Incluant l'installation et le nom de domaine.	Greffe	Greffe	7 785,71 \$	
CEGEP DU VIEUX MONTREAL	00717982	15 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location de salle les 6 et 7 novembre 2021 - BVO. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	5 912,90 \$	
CENTRE CULTUREL DE LA PETITE ITALIE - CASA D'ITALIA	elc210916	14 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location d'un local pour la commission de révision du 8 au 22 octobre 2021. Lieu: 505, rue Jean-Talon Est Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	3 989,52 \$	
CIUSSS DU CENTRE-SUD DE L'ILE DE MONTREAL	6898074	20 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location de salle au gymnase du Centre de Réadaptation Lucie-Bruneau. Les 6 et 7 novembre 2021. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	2 500,00 \$	
COLLEGE STANISLAS INCORPORE	electmt2021	15 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location de salle pour le BVO et le dépouillement les 6 et 7 novembre 2021. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	5 100,29 \$	
COPISCAN INC.	81104	30 SEPT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Frais de copies pour la période du 26 août au 26 septembre 2021. Louis-H. Lafontaine. No. de série: MX4501684 et MX4503154 Contrat: 1008. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	3 943,34 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
DOVERCO INC.	226591000	15 SEPT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Achat de sacs pour le transport des urnes. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	2 439,49 \$	
ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE	0024598	20 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location de salle au 1111, rue Notre-Dame Ouest / Hall d'entrée Pavillon B. Les 6 et 7 novembre 2021. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	2 418,91 \$	
ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE	024599	20 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location de salle au 1111, rue Notre-Dame Ouest. Hall d'entrée au Pavillon B. Les 30 et 31 octobre 2021. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	2 418,91 \$	
ENTRETIEN RENOVATION	22	20 SEPT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Construction de rampes d'accessibilités aux endroits de vote suivants: 6789, boulé Léger, Montréal-Nord. 4949, rue de Verdun, Verdun. 1350, rue Mazurette, suite 114, Montréal. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	6 666,71 \$	
ETIQUETTES PROFFECTA INC.	134060	27 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	1300 étiquettes pour mal voyants / bulletins de vote. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	2 139,76 \$	
EVENEMENTS MARCHÉ BONSECOURS INC.	f00270121	20 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location de salle au Marché Bonsecours / Salle Vieux-Montréal. Les 6 et 7 novembre 2021. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	5 249,37 \$	
EVENEMENTS MARCHÉ BONSECOURS INC.	f00270131	20 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location de salle au Marché Bonsecours / Salle Ville-Marie. Les 6 et 7 novembre 2021. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	5 249,37 \$	
FELIPE THEBAS PIO	15	08 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Réalisation et montage de 4 cepsules vidéo dans le cadre de l'élection générale 2021.	Greffe	Greffe	3 990,00 \$	
KOPEL INC.	in0106559	08 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Préparation d'enveloppes / Pliage et étiquettes pour identifications de boîtes. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	4 299,24 \$	
LE CENTRE SHERATON	elc210903	14 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Location d'un local pour la commission de révision du 8 au 22 octobre 2021. Lieu: 1201, boul. René-Lévesque. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	3 937,03 \$	
LE GROUPE REZO	14809	04 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Wrap complet d'un food truck - impression numérique et laminage. Aux couleurs d'Élections Montréal. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	6 246,76 \$	
MEDIAQMI INC.	er00211282	21 SEPT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Parution dans le journal de Montréal le 14 septembre 2021 de l'avis d'élection. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	3 289,05 \$	
POMPE MEDIA	inv20210040	27 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Affichage promo pour Élections Montréal dans les stations services. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	5 249,53 \$	
POSTMEDIA NETWORK INC	571783	01 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Diffusion de l'avis d'élection dans The Gazette. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	2 079,54 \$	
PUBLICATION 9417	22980	24 SEPT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Sollicitation des électeurs non domiciliés. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	4 169,99 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	082621092521bur	20 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Téléphonie / Centre d'appels pour le bureau des élections. Période du 26 août au 25 septembre 2021. No. de compte: 838539.	Greffe	Greffe	2 204,74 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9793557297	13 SEPT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Envoi par la poste de 4231 lettres aux travailleurs d'Élections Québec. Élections générales 2021.	Greffe	Greffe	2 243,23 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9797042679	12 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Envoi de 800104 articles (Ex: bureau de vote par anticipation), dans le cadre de l'élection générale 2021.	Grefe	Grefe	905 874,76 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9798738408	25 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Envoi de la carte de rappel. Elections générales 2021.	Grefe	Grefe	606 987,91 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9798738409	25 OCT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Envoi de la trousse du vote par correspondance. Elections générales 2021.	Grefe	Grefe	4 053,12 \$	
TELUS	36614632009	27 SEPT. 2021	LESPERANCE, YANICK	Frais cellulaire pour la période du 17 août au 16 septembre 2021. No. de compte: 36614632. Elections générales 2021.	Grefe	Grefe	23 270,80 \$	
TELUS	36614632010	19 OCT. 2021	DUMOULIN, MICHEL	Frais de cellulaires - Elections - No de compte: 36614632 - Date de facturation: 16 octobre 2021.	Grefe	Grefe	3 951,26 \$	
COMPUGEN INC.	1492434	17 SEPT. 2021	ST-AMANT, MATHIEU	Service de l'habitation / Achat de 10 ordinateurs et 10 stations d'accueil	Habitation	Amén., urb. et dével. - Dir.adm. et soutien - À répartir	13 220,87 \$	1469292
GROUPE ALTUS GESTION DE DONNEES INC.	1499615	29 OCT. 2021	TARDITI, CLOTILDE	Service de l'habitation / BCO 2021 - Octroi d'un contrat - Mise à jour - Coût de réalisation moyen d'un projet résidentiel	Habitation	Autres biens - Rénovation urbaine	13 123,44 \$	
PITNEY WORKS	1328786	17 SEPT. 2021	TARDITI, CLOTILDE	BCO2020-2021 /Contrat de service pour frais recharge timbreuse-no de compte 6100-9080-0179-0286 pour 2020- Service de l'habitation	Habitation	Amén., urb. et dével. - Dir.adm. et soutien - À répartir	2 099,75 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1490627	07 SEPT. 2021	TARDITI, CLOTILDE	Service de l'habitation / Service - Téléphonie cellulaire - BCO	Habitation	Amén., urb. et dével. - Dir.adm. et soutien - À répartir	6 614,21 \$	1137408
AUTORITE REGIONALE DE TRANSPORT METROPOLITAIN	1360986	21 SEPT. 2021	CHAMPAGNE, BENOIT	Projet SRB Pie-IX, Signaleurs du CN (surveillance), gré à gré ARTM, fournisseur unique.	Infrastructures du réseau routier	Construction d'infrastructures de voirie	136 439,48 \$	
BALAI LE PERMANENT INC.	1499578	28 OCT. 2021	DESHAIES, SEBASTIEN	IN 460720 (GP) - Nettoyage des rues avoisinantes du chantier. Demandeur: Olivier Vaudrin-Charette. Réso tr. CG21 0367 - Gré à Gré - Réf: Courriel du 28 octobre 2021	Infrastructures du réseau routier	Construction d'infrastructures de voirie	10 425,26 \$	
BITUME QUEBEC	1499579	28 OCT. 2021	HARVEY, ELIZABETH	Ser Infrastructure - Paiement de facture. Formation technique 2021.	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 095,55 \$	
CANADIEN NATIONAL	1493269	22 SEPT. 2021	GOUDREAU, JACQUES	Ser Infrastructure-CANADIEN NATIONAL - Pour payer la facture 91593271 mensuelle (Août 2021)	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	8 071,00 \$	
CANADIEN NATIONAL	1495732	06 OCT. 2021	GOUDREAU, JACQUES	SIRR // Paiement de Facture 91598200 du mois de Septembre 2021	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	8 071,00 \$	
CEVECO INC.	1490422	02 SEPT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 284401 - Remplacement de pavés fissurés : 10 interventions de 8 pavés chacun. Dem: Fernando Rivera - Réso tr. CM16 1265 - Gré à gré - V/réf: Soumission S2021-21	Infrastructures du réseau routier	Construction d'infrastructures de voirie	9 973,81 \$	
COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE	1492147	15 SEPT. 2021	GOUDREAU, JACQUES	Ser Infrastructure-CANADIEN PACIFIQUE - Août 2021/ Paiement de la facture 1000 - 0011133094	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 285,50 \$	
COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE	1495266	04 OCT. 2021	GOUDREAU, JACQUES	SIRR //** paiement de Facture 1000 - 0011133809 ** du mois de septembre	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 285,50 \$	
COMPUGEN INC.	1491354	10 SEPT. 2021	PELOQUIN, YVAN	SIRR // Deux ordinateurs portables 5520 et stations d'accueil selon entente cadre 1410852 - R505566	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 644,18 \$	1469292
COMPUGEN INC.	1491562	13 SEPT. 2021	PELOQUIN, YVAN	Ser Infrastructure-5 licences BlueBeam et Maint&Sup 1-49Dev Perp Wind OS	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 763,53 \$	
COMPUGEN INC.	1495748	06 OCT. 2021	TCHERNEVA, CATHERINE	Ser Infrastructure-#Soumission: 469432 Achat de 2 ordinateurs et des dock stations pour ceux-ci.	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 644,18 \$	
COMPUGEN INC.	1498825	26 OCT. 2021	HARVEY, ELIZABETH	Infrastructure-17 licences Bluebeam & maintenance - Soumission 4583778 SQ	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	8 834,70 \$	
CONSTRUCTION N.R.C INC.	1499215	27 OCT. 2021	BOULIANNE, MARTIN	SO 467310 - Travaux d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques - Divers endroits, AO public. Dem.: Anne-Marie Perreault	Infrastructures du réseau routier	Autres - Amén., urb. et développement	108 221,11 \$	
C.P.U. DESIGN INC.	1496346	12 OCT. 2021	DESHAIES, SEBASTIEN	IVT Realisation des travaux-Achat de stations d'accueil pour les portables Hp EliteBook de la division des grands projets/ Soumission 3130007 et 3129775	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	4 833,62 \$	
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1488232	10 SEPT. 2021	BOULIANNE, MARTIN	Ser Infrastructures-Article 1.2, CATÉGORIE 211B - Location MENSUELLE de camionnette 4x2 cabine allongé (2 ou 4 portes) Marques et modèles de référence : Chevrolet Silverado 1500 ou 2500, Ford F150 ou F250, Sierra 1500 ou 2500.	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	5 669,32 \$	
ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE	1491045	08 SEPT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 415710 - Essais de laboratoire, enrobé avec 30% de GBR. Demandeur : Daniel Rodriguez - Réso tr. CM20 0614 - Gré à gré - V/réf: Soumission.	Infrastructures du réseau routier	Éclairage des rues	4 162,75 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ENERGIR S.E.C.	1497252	15 OCT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 401620 - Travaux de déplacement de deux branchements de service au 1665 et 1675 Crevier. Dem : Benoit Grondin - Réso tr. CM21 0768 - Utilité - V/réf: Estimation numéro de projet: 40-007650 (Marianne Gagnon)	Infrastructures du réseau routier	Réseaux d'égout	13 423,15 \$	
GENEQ INC.	1494715	30 SEPT. 2021	CHAMPAGNE, BENOIT	Ser Infrastructure- Achat de 2 tablettes robuste et de 1 tablette Anroid et accessoires divers-Dans le but d'éliminer le papier utilisé lors de relevés d'arpentage, tablette "rugged" pour équipe terrain/ Soumission 408535	Infrastructures du réseau routier	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	6 276,69 \$	
GENEQ INC.	1495850	06 OCT. 2021	GAGNE, ALAIN	Ser Infrastructure-GERCT 1023- kit liquide d'extraction pour béton durci ( 25 ) . demandeur: Rachid Fettah, selon la soumission # 412446 ci-jointe	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	3 582,18 \$	
G.G. INOX INC.	1496279	08 OCT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 283801 - Fourniture et installation de support à vélo, Projet REV St-Denis. Dem: Julien Meunier - Réso tr. CM18 0391 - Gré à gré - V/réf: Estimé no. E22005.	Infrastructures du réseau routier	Réseaux d'égout	14 078,82 \$	
G.G. INOX INC.	1496835	13 OCT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 223802 - Fourniture et installation de support à vélo, Projet REV Jarry. Dem : Renaud Roy - Réso tr. CM19 0332 - Gré à gré - V/réf: Estimé no. E22004.	Infrastructures du réseau routier	Éclairage des rues	4 692,94 \$	
HYDRO-QUEBEC	1491044	08 SEPT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 304902 - Travaux rue St-André entre rue Cherrier et av. Mont-Royal. Dem: Marie France Mongenais - Réso tr. CG18 0189 - Utilité - V/réf: Factures 761121, 761123 et 761124.	Infrastructures du réseau routier	Réseau de distribution de l'eau potable	5 442,55 \$	
INSTITUT DU NOUVEAU MONDE	1488329	29 OCT. 2021	LEBRUN, ISABELLE	Projet Turcot, SP dans l'approche participative et dans les exercices de concertation, dans le cadre du projet d'aménagement des abords de l'A-15, gré à gré, Institut du Nouveau Monde	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	9 920,00 \$	
INSUM SOLUTIONS INC.	1499716	29 OCT. 2021	BOULIANNE, MARTIN	BF - Gré à gré - Services professionnels pour la maintenance et l'amélioration des fonctionnalités existantes selon les besoins de la DI pour les activités de gestion de l'application Infra360 . Dem. Nadia Semaan, fournisseur unique.	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	38 215,45 \$	
J.P. MORASSE INC.	1492639	20 SEPT. 2021	BOSSE, JEAN-PIERRE	IN 333905 (GP) - Fournitures et implantations de 4 repères pour la Division des grands projets/ Soumission du 11 Juin 2021 de Monsieur Richar Morasse	Infrastructures du réseau routier	Construction d'infrastructures de voirie	4 199,50 \$	
J.P. MORASSE INC.	1494880	01 OCT. 2021	CHAMPAGNE, BENOIT	SIRR //Dans le cadre de l'amélioration des processus, pour une bonne géolocalisation des projets, la Division de la géomatique doit s'assurer du maintien des repères géodésiques la où la Ville refait la voie publique. Achat de base, couverc	Infrastructures du réseau routier	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	22 950,26 \$	
KOREM LOGICIELS ET DONNEES GEOSPATIAUX INC.	1498773	25 OCT. 2021	PEIGNIER, FLORIAN	Ser Infrastructure-18 renouvellements de licences MapInfo Professional - Soumission 211013VMTL - item #10	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	9 142,73 \$	
L'ASSOCIATION DES ESTIMATEURS ET ECONOMISTES EN CONSTRUCTION DU QUEBEC	1491372	10 SEPT. 2021	BOULIANNE, MARTIN	BF AEEOC - Programme de commandite congrès 2021 AEEOC. Niveau Platine. Demandeur: Béchir Bouzaidi	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	2 500,00 \$	
LEICA GEOSYSTEMES LTEE	1494874	01 OCT. 2021	CHAMPAGNE, BENOIT	SIRR //Selon soumission: CA - 21216346 - 2 x GS18T 2 x CS20 - . Système GPS GS18	Infrastructures du réseau routier	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	77 738,41 \$	
MATERIEL DE LABORATOIRE J.G. INC.	1490077	01 SEPT. 2021	GAGNE, ALAIN	Ser Infrastructure-Service - Analyse et essai en laboratoire- BON DE COMMANDE OUVERT - POUR LE PAIEMENT DE PLUS D'UNE FACTURE - Service - Analyse et essai en laboratoire. demandeur: Andrée Maltais, selon la soumission ci-jointe avec détails	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	3 674,56 \$	
METAL ST-JEAN INC.	1496414	12 OCT. 2021	DESHAIES, SEBASTIEN	Panier de rue - (150 poubelles) Prix unitaire 330,90\$, soit : 39,70\$/Anneau supérieur, 237,95\$/base soudée, 53,25\$/assemblage planche. Soumission Q-MSTJ-2103-V3.	Infrastructures du réseau routier	Entretien et réfection des chaussées et trottoirs	4 863,65 \$	
METAL ST-JEAN INC.	1496414	12 OCT. 2021	DESHAIES, SEBASTIEN	Panier de rue - (150 poubelles) Prix unitaire 330,90\$, soit : 39,70\$/Anneau supérieur, 237,95\$/base soudée, 53,25\$/assemblage planche. Soumission Q-MSTJ-2103-V3.	Infrastructures du réseau routier	Construction d'infrastructures de voirie	5 558,46 \$	
NEOLECT INC.	1330654	15 SEPT. 2021	BOULIANNE, MARTIN	SO 334401 - Appel d'offres public - Travaux d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Jean-Talon, du ch de la Côte-des-Neiges à la rue Frobisher. Dem.: Anne-Marie Perreault.	Infrastructures du réseau routier	Signalisation lumineuse	22 091,41 \$	
NEOLECT INC.	1498577	24 OCT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 307701 - Travaux d'installation de nouveau câblage et de raccordement des feux de l'intersection Métropolitain et Lacordaire. Dem : Renaud Roy - Réso. tr. CM18 0794 - Gré à gré - V/réf: Soumission du 13 octobre 2021.	Infrastructures du réseau routier	Signalisation lumineuse	9 674,60 \$	
OMNIFAB	1494884	01 OCT. 2021	CHAMPAGNE, BENOIT	SIRR //Soumission: 12723 Usinage Mobile de Monument (...) Piédestaux de 9 1/2 de diamètre	Infrastructures du réseau routier	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	23 307,22 \$	
PRODUITS RE-PLAST INC.	1496383	12 OCT. 2021	DESHAIES, SEBASTIEN	Panier de rue - Lattes (10 par panier) (AC23CAF-CO) 1x4x23 courbé café. Prix par panier de 135,00\$. Soumission SOUN000875.	Infrastructures du réseau routier	Entretien et réfection des chaussées et trottoirs	1 984,26 \$	
PRODUITS RE-PLAST INC.	1496383	12 OCT. 2021	DESHAIES, SEBASTIEN	Panier de rue - Lattes (10 par panier) (AC23CAF-CO) 1x4x23 courbé café. Prix par panier de 135,00\$. Soumission SOUN000875.	Infrastructures du réseau routier	Construction d'infrastructures de voirie	2 267,73 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SANIVAC	1499053	26 OCT. 2021	OSTIGUY, MONYA	IN 414210 - Travaux de nettoyage de la conduite d'égout sur le boulevard Gouin entre la rue Laniel et Laframboise. Dem : Pierre-Alexandre Prévost-Robert - Réso tr. CM21 0553 - Gré à Gré - V/réf: Factures: 0000661573 et 0000654574.	Infrastructures du réseau routier	Réseaux d'égout	7 418,62 \$	
SEPTENTRIO NV	1495608	06 OCT. 2021	CHAMPAGNE, BENOIT	Ser infrastructure-Antenne GPS pour réseau géodésique (Youssef Smadi) Référence Quotation MTL 082021-1	Infrastructures du réseau routier	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	22 032,40 \$	
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL	1490501	03 SEPT. 2021	GAGNE, ALAIN	SIRR // Civil 3D 2021 Utilisateur-unique Abonnement Annuel - DEVIS # 00338243-1 OCT. 2021 AU 30 SEPT. 2022	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 018,39 \$	
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL	1495713	06 OCT. 2021	ROY, SYLVAIN	Ser Infrastructure-Renouvellement du contrat d'abonnement annuel à une licence AutoCAD Jeux d'outils spécialisés Licence commerciale Utilisateur-unique # 110002378322 - Période du 2021-12-13 au 2022-12-12/ # DÉVIS: 00354030	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	6 992,16 \$	
TELUS COMMUNICATIONS INC.	1490617	03 SEPT. 2021	MARTEL, NATHALIE	SIRR //Facture 36609697011 Numéro de compte : 36609697 16 Juillet 2021	Infrastructures du réseau routier	Transport - Dir. et admin. - À répartir	2 373,14 \$	1408829
TENAQUIP LIMITED	1494448	29 SEPT. 2021	GAGNE, ALAIN	Ser Infrastructure-TJ2979- sableuse portative Cap 8 0lb automobile A, escompte10%, demandeur: Andrée Maltais, selon la soumission # 14170973-00 ci-jointe	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 684,35 \$	
ULINE CANADA CORP	1493826	24 SEPT. 2021	GAGNE, ALAIN	SIRR //Manual lift Table-Double scissor, 1,760lbs -48X24 , demandeur Andrée Maltais, selon la soumission ci-jointe # 57901323	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 560,38 \$	
UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL	1499462	28 OCT. 2021	CHAMPAGNE, BENOIT	Gré à gré - Selon proposition du 19 oct 2021. Mise à jour des cartes de vulnérabilité aux aléas climatiques (75% 2021 - 25%2022)	Infrastructures du réseau routier	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	27 559,22 \$	
9373-5942 QUEBEC INC.	1497613	19 OCT. 2021	GIRARD, MARIE-JOSEE	Plans de signalisation pour l'arr. Lachine. Entente 1479638	Lachine	Réseau de distribution de l'eau potable	7 506,61 \$	
9373-5942 QUEBEC INC.	1497613	19 OCT. 2021	GIRARD, MARIE-JOSEE	Plans de signalisation pour l'arr. Lachine. Entente 1479638	Lachine	Réseau de distribution de l'eau potable	404,20 \$	1479638
COGEP INC.	1498067	20 OCT. 2021	GIRARD, MARIE-JOSEE	BCO-LAC-2021 Services professionnels logiciel de maintenance pour la division des travaux publics de l'arr. Lachine	Lachine	Réseau de distribution de l'eau potable	9 973,81 \$	
SPI SANTE SECURITE INC.	1493672	23 SEPT. 2021	GIRARD, MARIE-JOSEE	Vérification, réparation et certification des équipements aqueduc. Soumission 11212204-00	Lachine	Réseaux d'égout	2 166,25 \$	
VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	1499122	27 OCT. 2021	GIRARD, MARIE-JOSEE	Nettoyage de puisards et drain de puisards pour 2021. Tel que soumission 2001497	Lachine	Réseaux d'égout	21 915,20 \$	
AEROFIL INC	DEU47674	17 SEPT. 2021	GAUTHIER, BENOIT	REMPLACEMENT DU MEDIA DE TRAITEMENT (CHARBON) À L'ÛTO TRESOR-CACHÉ	LaSalle	Réseaux d'égout	54 593,50 \$	
CONSTRUCTION PIRAVIC INC.	1476064	20 SEPT. 2021	GAUTHIER, BENOIT	LAS-BCR-TP 2021 TVX PARCOURS SCOLAIRE PHASE II	LaSalle	Signalisation écrite	5 893,33 \$	
GESTION CONSEIL STC INC.	1490154	01 SEPT. 2021	LAMBERT, LYNE	LAS-BCR-TP 2021 REPARATION FUITE D'EAU	LaSalle	Réseau de distribution de l'eau potable	19 527,67 \$	
GESTION MGP INC.	1465279	09 SEPT. 2021	LAMBERT, LYNE	LAS BCR TP 2021 - BON DE COMMANDE OUVERT POUR DES PLANS DE SIGNALISATION POUR TRAVAUX URGENTS DE VOIRIE	LaSalle	Réseau de distribution de l'eau potable	2 677,18 \$	
GROUPE SANYVAN INC.	1494226	28 SEPT. 2021	AUMONT, ANNIK	LAS BCR TP 2021 - LOCATION DE MACHINERIE AVEC MAIN-D'OEUVRE POUR DES TRAVAUX DE CREUSAGE HYDRO-EXCAVATION DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE	LaSalle	Réseaux d'égout	2 782,17 \$	
GROUPE SANYVAN INC.	1494226	30 OCT. 2021	AUMONT, ANNIK	LAS BCR TP 2021 - LOCATION DE MACHINERIE AVEC MAIN-D'OEUVRE POUR DES TRAVAUX DE CREUSAGE HYDRO-EXCAVATION DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE	LaSalle	Réseaux d'égout	1 521,27 \$	
MOTEXA INC.	1476420	20 SEPT. 2021	DOYON, LUCE	LAS-BCR-TP 2021 TRAVAUX PLANTATION PARC BOVIN	LaSalle	Horticulture et arboriculture	4 506,90 \$	
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES KOLAB	1497493	18 OCT. 2021	LAMBERT, LYNE	LAS-BCR-TP 2021 pièce pour JENKING 16"/ Soumission du 28-09-2021	LaSalle	Réseau de distribution de l'eau potable	5 135,47 \$	
KOLAB	24003	25 OCT. 2021	MICHAUD, GENEVIEVE	Vidéo documentaire pour la murale de Fluke	LaSalle	Autres - activités culturelles	2 500,00 \$	
PEPINIERES Y. YVON AUCLAIR ET FILS RONA INC	1496678	13 OCT. 2021	MORIN, PIERRE YVES	IBSGEN - 2021 - Achat d'arbre pour plantation à l'interne printemps 2022- Remplacement des frênes abattus - Facture 55043	L'île Bizard - Ste-Geneviève	Horticulture et arboriculture	11 522,38 \$	
RONA INC	1454728	27 SEPT. 2021	MORIN, PIERRE YVES	IBSGEN - BCO - 2021 - Quincaillerie	L'île Bizard - Ste-Geneviève	Réseaux d'égout	2 099,75 \$	
SANIVAC	1474573	20 OCT. 2021	MORIN, PIERRE YVES	IBSGEN - 2021 BCO - ENTRETIEN STATION DE POMPAGE ARR. IBSG	L'île Bizard - Ste-Geneviève	Réseaux d'égout	7 349,12 \$	
SERVICES INFRAPEC INC.	1493936	27 SEPT. 2021	MORIN, PIERRE YVES	IBSGEN - 2021 - Aqueduc Egouts -Gainage Continu Regard Accès terrain à regard Accès terrain Diamètre de la conduite : 600 mm - Soumission S21-810	L'île Bizard - Ste-Geneviève	Réseaux d'égout	19 837,39 \$	
9093-4233 QUEBEC INC.	1470309	06 OCT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	MRA-LOCATION- Gré à Gré Location court terme de 4 fourgonnettes et accessoires. Pour une période de 5 mois pour Arr Saint-Laurent- AO-21-18771	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 624,69 \$	
9093-4233 QUEBEC INC.	1495902	07 OCT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/LOCATION/5 VUS pour les mois de octobre, novembre et décembre 2021 (15 mensualités) (rdp-pat)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	18 031,60 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
9354-5572 QUEBEC INC.	SLT1016883	13 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECE EXT AUT S.LAROCHE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 125,09 \$	
9434-5543 QUEBEC INC.	1493151	22 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/SERVICE/Plan de formation, nouvelle documentation à jour, formations au mois d'octobre (20-23-27 jour et soir), examen formatif et certificat valide de 3 ans pour chaque candidat, incluant support technique	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 708,71 \$	
ACIER TAG / RIVE-NORD	DIC1015686	12 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	matériau pour le soudeur	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 190,57 \$	
ACIER TAG / RIVE-NORD	DIC1015686	30 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	matériau pour le soudeur	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	920,74 \$	
ACIER TAG / RIVE-NORD	SLT1014149	16 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECES EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 258,50 \$	
ACKLANDS - GRAINGER INC.	1493790	24 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	MRA //Achat PTI 68103 - Acquisition de 12 cages pour entreposer des bonnes - Division ateliers mécaniques SUD -SMRA **soumission retenu 2048730918	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	10 138,94 \$	
ADF DIESEL MONTREAL INC.	AVM1015395	05 OCT. 2021	BOURRET, YANICK	DOC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 598,30 \$	
ADF DIESEL MONTREAL INC.	LAC1014529	21 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	FOURNIRE UN P.O POUR LA COMPAGNIE ADF DIESEL MONTREAL .MONTANT 4959.90 \$ AVANT TAX , SOUMISSION S002-159231	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 947,42 \$	
ADF DIESEL MONTREAL INC.	PIR1012939	01 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	ACHAT DE MOTEUR NEUF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	35 958,22 \$	
ADF DIESEL MONTREAL INC.	ROS1011291	01 SEPT. 2021	BELANGER, BRUNO	PO POUR VERIFICATION ET REPARATION TETE DE MOTEUR CUMMINS S/N: 73934664	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 543,33 \$	
ADF DIESEL MONTREAL INC.	ROS1012016	22 SEPT. 2021	AUBIN, FREDERIC	CULASSE, REBATI À NEUF, MOTEUR CUMMINS ISL9	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 543,33 \$	
ADF DIESEL MONTREAL INC.	ROS1015865	01 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	TURBO RECONDITIONNER R23534360	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 201,39 \$	
AIGUISAGE PIGEON INC.	CAR1016741	12 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1624623 (ACHAT DE COUTEAUX ZAMBONI ET ICE EDGER POUR CHAUVÉAU)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 111,31 \$	
AIR LIQUIDE CANADA INC	DIC1000235	23 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	CAGE D'ENTREPOSAGE POUR CYLINDRE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 625,74 \$	
ALLDATA CANADA SERVICES LTD.	1498424	22 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	DMRA/paiement/renouvellement de licence	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 771,67 \$	
ANDRE THEROUX LTEE	VER1014185	23 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	UNITÉ 247-07105 BATTERIES SYST. AUXILLIAIRE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	404,20 \$	
ANDRE THEROUX LTEE	VER1014185	17 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	UNITÉ 247-07105 BATTERIES SYST. AUXILLIAIRE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 941,60 \$	
ANDRE THEROUX LTEE	VER1014185	24 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	UNITÉ 247-07105 BATTERIES SYST. AUXILLIAIRE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	404,20 \$	
AQUA SERVICE INC.	LAC1017253	18 OCT. 2021	TOSKA, ERMIR	FOURNIR PO AQUA SERVICES SELON FACTURE 00045 POUR HIVERNISATION DE DEUX BATOBUS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 775,12 \$	
ARMAND SIGNORI AUTO RADIATEUR INC.	DIC1016603	27 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	Nettoyage et mise à neuf du radiateur principal et du système "air to air".	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 451,03 \$	
ARMAND SIGNORI AUTO RADIATEUR INC.	LAC1013653	16 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	ACHATS LES 2 RADIATEUR ET OIL COOLER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 366,89 \$	
ARMAND SIGNORI AUTO RADIATEUR INC.	MAD1016891	18 OCT. 2021	BLAIS, JEAN-ROBERT	RADIATEUR NEUF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 972,37 \$	
ARMAND SIGNORI AUTO RADIATEUR INC.	ROS1012336	07 SEPT. 2021	BELANGER, BRUNO	PO POUR FABRICATION DE RADIATEUR TEL QUE MODEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 619,01 \$	
ATTACHE CHATEAUGUAY INC	1499727	29 OCT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/achat/saleuse 12 volts 8 pieds, 1,8 verge	Materiel roulant et ateliers	Épandage d'abrasifs	10 168,04 \$	
AUTOMOBILES SILVER STAR MONTREAL INC.	AVM1011125	30 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 275,93 \$	
BATTERIES DIXON INC.	1493231	30 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE 10 BATTERIE 94R EN URGENCE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 409,99 \$	
BATTERIES DIXON INC.	1493406	23 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	RÉAPPRO DE BATTERIES GR.49 CHARGER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 510,63 \$	
BATTERIES DIXON INC.	DIC1016223	07 OCT. 2021	THIBAUT, DENIS	ACHAT DE BATTERIE POUR MOTREC A L'USINE DES EAUX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 184,90 \$	
BATTERIES DIXON INC.	DIC1016951	14 OCT. 2021	HOGUE, ROBERT	RÉAPPRO DE BATTERIE DE CARAVAN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 783,97 \$	1351894
BATTERIES NATECH INC.	CAR1013302	25 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	C1615685 (ACHAT DE BATTERIES (DEUX CAISSONS POUR APPAREIL ZAMBONI 552 2010)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 446,26 \$	
BATTERIES NATECH INC.	CAR1014822	05 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	C1619612 (ACHAT DE 2 CAISSONS (BATTERIE) POUR APPAREIL ZAMBONI 552 2007	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 446,26 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
BATTERIES NATECH INC.	CAR1014827	05 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	C1619709 ((ACHAT DE 2 CAISSONS (BATTERIE) POUR APPAREIL ZAMBONI 552 2005	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 446,26 \$	
BATTERIES NATECH INC.	CAR1017205	15 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	C1625632 (ACHAT DE 2 CAISSONS (BATTERIE) POUR APPAREIL ZAMBONI 552 2005)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 446,26 \$	
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER-JEEP (2000) INC.	LAS1012679	18 OCT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17293 TRAVAUX MECANIQUE FAIT A L'EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 536,59 \$	
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER-JEEP (2000) INC.	MAD1013771	15 SEPT. 2021	BLAIS, JEAN-ROBERT	REPLACER FILTRE A PARTICULE COMPLET	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 524,26 \$	
BOUTHILLETTE PARIZEAU INC.	1491156	09 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	Remplacement d'un pont roulant à la cour de service Ville Marie.	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	7 927,68 \$	
BRANDT TRACTEUR	CAR1013361	04 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	INSPECTION & RÉPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	20 615,02 \$	
BRANDT TRACTEUR	CAR1013362	04 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	INSPECTION ET REPARATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	17 017,46 \$	
BRANDT TRACTEUR	DIC1016712	12 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	PIECES MOTEUR JOHN DEERE COMMANDE PLUS DE 3000.00	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 633,58 \$	
BRANDT TRACTEUR	LAS1009827	23 SEPT. 2021	HUARD, FRANCOIS	REPARATION DES CYLINDRES HYDRAULIQUE DU STABILISATEUR, BOOM ET DU GODET	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 606,12 \$	
BRANDT TRACTEUR	LAS1018133	26 OCT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17631 ACHAT DE MANUEL DE RÉPARATION CHARGEUSE 624K JOHN DEERE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 241,20 \$	1423641
BRANDT TRACTEUR	MAD1018191	26 OCT. 2021	RECTON, YAN	ACHAT PIECE REPARATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 327,68 \$	
BRANDT TRACTEUR	NME1012716	22 SEPT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	PAYER FACTURE POUR APPEL DE SERVICE POUR QU'UN TECHNICIEN PASSE RÉPARER L'APPAREIL QUI N'A PLUS D'HYDRAULIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 191,20 \$	
BRANDT TRACTEUR	NME1014753	22 SEPT. 2021	BRISEBOIS, JOEL	AT470564 PEDALE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 113,54 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1013882	14 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG MARCHE-PIED LOADER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 879,59 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1013972	15 SEPT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	ENTRETIEN (FACT. # 5105020)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 108,20 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1013974	15 SEPT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	ENTRETIEN (FACT. # 5105019)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 108,20 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1014307	17 SEPT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	ENTRETIEN (FACT. # 5105022)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 135,07 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1014308	17 SEPT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	ENTRETIEN (FACT. # 5105021)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 389,77 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1014309	17 SEPT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	ENTRETIEN (FACT. # 5105023)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 108,20 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1015203	27 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	REPARER BRUIT QUI VIENS DU CYLINDRE DE DIRECTION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 346,11 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1015268	14 OCT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REP. BEARING DE COURROIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 775,78 \$	
BRANDT TRACTEUR	PIR1017004	14 OCT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REP. RIDE CONT. RADIO ET PEDALE ACCELE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 514,12 \$	
BRANDT TRACTEUR	ROS1017572	20 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	PIECES LOADER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 104,52 \$	
BRANDT TRACTEUR	SLD1005371	18 OCT. 2021	IOANNONE, REMO	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 858,68 \$	1423641
BRANDT TRACTEUR	SLD1005371	18 OCT. 2021	IOANNONE, REMO	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	461,12 \$	
BRANDT TRACTEUR	SLD1005373	18 OCT. 2021	IOANNONE, REMO	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	461,12 \$	
BRANDT TRACTEUR	SLD1005373	18 OCT. 2021	IOANNONE, REMO	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 858,68 \$	1423641
BRANDT TRACTEUR	SLD1005378	18 OCT. 2021	IOANNONE, REMO	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	898,02 \$	
BRANDT TRACTEUR	SLD1005378	18 OCT. 2021	IOANNONE, REMO	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 951,35 \$	1423641
BRANDT TRACTEUR	SLD1015397	28 SEPT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	slid-mecanique	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 868,44 \$	
BRANDT TRACTEUR	VER1018629	29 OCT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	UNITÉ 437-15129 CHARNIÈRES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 251,53 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
BRIDGESTONE CANADA INC.	1494343	28 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE PNEU 205/55R16 HIVER WS-90	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 258,66 \$	
BRIDGESTONE CANADA INC.	DIC1015780	30 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	PNEUS 225/65R17 BLIZZAK DMV2	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 544,94 \$	1348750
BRIDGESTONE CANADA INC.	DIC1016010	07 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	PNEUS POUR COMPLETER LISTE AU PARC AUTO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	17 675,45 \$	1348750
BRIDGESTONE CANADA INC.	DIC1016109	05 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	PNEUS POUR DIANE FILATURE DOYON BON	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 135,59 \$	1348750
BRIDGESTONE CANADA INC.	DIC1016275	12 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	PNEU BRIDGESTONE POUR PNEU RATTE POUR PATRICK GOSSELIN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 120,49 \$	1348750
BRIDGESTONE CANADA INC.	DIC1016718	12 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	ACHAT DE PNEUS DE CARAVAN / RESTE DE LISTE DU COO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 667,86 \$	1348750
BRIDGESTONE CANADA INC.	DIC1016718	13 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	ACHAT DE PNEUS DE CARAVAN / RESTE DE LISTE DU COO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	14 938,67 \$	1348750
BRIDGESTONE CANADA INC.	DIC1016963	30 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	PNEUS DM-V2 POUR MARK	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 343,32 \$	
CAMION ISUZU MONTREAL OUEST (2015) INC.	DIC1017611	27 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	reparation Isuzu nu1 314-15121	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	466,98 \$	
CAMION ISUZU MONTREAL OUEST (2015) INC.	DIC1017611	21 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	reparation Isuzu nu1 314-15121	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 725,94 \$	
CAMION ISUZU MONTREAL OUEST (2015) INC.	SLT1018174	26 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	service ext aut s.leduc	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 447,55 \$	
CAMION & REMORQUE H.K. INC.	AVM1016500	07 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE SERVICE VILLE MARIE M323948	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 047,27 \$	
CAMION & REMORQUE H.K. INC.	CAR1011767	05 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	FOURNIR UN BON DE COMMANDE @ CAMION & REMORQUE HK, EN LIEN AVEC LA FACTURE # H44549. FUITE HYDRAULIQUE DU CYLINDRE COUTEAU.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 118,19 \$	
CAMION & REMORQUE H.K. INC.	CAR1016082	05 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	P/O POUR HK INSPECTION PEP SELON # DE FACT: H44547	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 153,28 \$	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	1496951	14 OCT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	DMRA/GRÉ À GRÉ/Fournir et installer - Équipement - Roll-Off sur un châssis fourni par la Ville de Montréal	Materiel roulant et ateliers	Matières recyclables - collecte sélective - collecte et transport	42 939,17 \$	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	AVM1010371	09 SEPT. 2021	BOURRET, YANICK	SIEGE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 170,25 \$	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.	AVM1010371	08 OCT. 2021	BOURRET, YANICK	SIEGE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 308,67 \$	
CAMTECH CONSULTANTS INC.	VER1015183	30 SEPT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 323-07580 EXPERTISE SUR CHÂSSIS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 674,56 \$	
CANAFLEX INC.	CAR1017322	19 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	PIED / BOYAU HYDRAULIQUE ORANGE NON-CONDUCTIBLE PARKER - GROSSEUR 5/16"	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 071,67 \$	
CARROSSERIE LUCIEN BREARD INC.	SLT1012984	02 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	SERVICE EXT AUT UGO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 711,32 \$	
CARROSSERIE LUCIEN BREARD INC.	SLT1015102	05 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	service ext aut s.leduc doc en annexe	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 981,67 \$	
CARROSSERIE LUCIEN BREARD INC.	SLT1016557	08 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 698,19 \$	
CARROSSERIE LUCIEN BREARD INC.	SLT1017470	21 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 490,85 \$	
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	CAR1013280	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	2FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5,25 \$	1171902
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	CAR1013280	07 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	OCABLE QUI VAS PEDALE A FUEL A LA POMPE A FUEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 454,55 \$	1171902
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	CAR1014787	22 SEPT. 2021	AUDY, MICHEL	C1619641 (ACHAT D'UN CYLINDRE APPAREIL JOHN DEERE 3720 2008 ARDIN BOTANIQUE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 425,57 \$	
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	DIC1013987	21 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	reparation Gator unite 118-09539	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	615,34 \$	1171902
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	DIC1013987	21 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	reparation Gator unite 118-09539	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 335,15 \$	
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	PIR1012324	01 SEPT. 2021	ARCE, CRISTIAN	SYSTEME D ECHAPPEMENT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 193,33 \$	
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	SLT1015400	13 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 526,06 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	VER1013393	20 SEPT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 413-08589 KNUCKLE DROIT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 398,62 \$	
CENTRE DE CAMIONS CAMBEC DIESEL INC.	CAR1017970	22 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	P/O POUR CAMBEC DIESEL TROUBLE DE DPF SOUMISSION 33709	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 801,90 \$	
CENTRE DE CAMIONS CAMBEC DIESEL INC.	MAD1017550	19 OCT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIR PO POUR REMPLACER LE PTO.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 206,45 \$	
CENTRE DE SERVICES AUTOMOBILES DU CLUB AUTOMOBILE DU QUEBEC INC	1497089	15 OCT. 2021	ZAUER, VIORICA	DMRA/PAIEMENT/Paiement de TVQ pour achat de véhicule neuf	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	7 161,46 \$	
CENTRE DE SERVICES AUTOMOBILES DU CLUB AUTOMOBILE DU QUEBEC INC	1497215	15 OCT. 2021	ZAUER, VIORICA	DMRA/PAIEMENT/Paiement de TVQ pour achat de véhicule neuf	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	7 592,98 \$	
CENTRE DE SERVICES AUTOMOBILES DU CLUB AUTOMOBILE DU QUEBEC INC	1497216	15 OCT. 2021	ZAUER, VIORICA	DMRA/PAIEMENT/Paiement de TVQ pour achat de véhicule neuf	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	4 222,82 \$	
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL	1493285	22 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	dmra/paiement/Formation PEP (programme d'entretien préventif) du 7 juin 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 527,60 \$	
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL	1497155	15 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	dmra/paiement/Projet 435DFA200 - Formation programme d'entretien préventif - 7 juin 2021 -	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 527,60 \$	
CENTRE DU CAMION ET REMORQUES CAMTEK INC.	CAR1013210	07 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	VM267 16094	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 995,32 \$	
CENTRE DU CAMION ET REMORQUES CAMTEK INC.	CAR1015758	30 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 317-12204 W/O : 1072844	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 347,85 \$	
CENTRE KUBOTA DES LAURENTIDES INC.	DIC1011127	07 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 202,59 \$	
CENTRE KUBOTA DES LAURENTIDES INC.	DIC1017138	14 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 935,14 \$	
CENTRE KUBOTA DES LAURENTIDES INC.	DIC1017139	14 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 486,92 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	VER1016257	06 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 177-12284 FACT: BD49435 RÉPARATION S DIVERSES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 211,04 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	VER1016945	14 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 175-15566 FACT: BA00068 RÉPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 045,90 \$	
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	CAR1013603	09 SEPT. 2021	BERRAHMA, SALIM	212-11017	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 892,46 \$	
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	CAR1015301	28 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 212-11017 W/O : 1072358	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 892,46 \$	
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	CAR1016781	13 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 212-12009 W/O : 1075284 DLM : C260517	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 575,75 \$	
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	SLT1012437	02 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	SERVICE EXT AUT UGO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 613,91 \$	
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	SLT1014186	20 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 386,73 \$	
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	SLT1015723	05 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	SERVICE EXT AUT S.LEDUC DOC EN ANNEXE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 321,97 \$	
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	SLT1018024	25 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	service ext aut s.leduc	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 882,54 \$	
CHEVROLET BUICK GMC DE LASALLE	VER1017196	15 OCT. 2021	GRENON, LUC	UNITÉ 134-07159 RÉPARATIONS DIVERSES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 052,97 \$	
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	1496088	07 OCT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	Fourniture et installation de vérins de levage à montage encastré pour l'atelier de St-Laurent et l'atelier d'Anjou	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	32 124,76 \$	
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	CAR1011905	10 SEPT. 2021	AUDY, MICHEL	C1612145 (REPLACER CYLINDRE DE JACK A PLANCHER ATELIER DES CARRIÈRES)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 225,22 \$	
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	DIC1014301	20 SEPT. 2021	DUCLOS, CHARLES	UNITÉ:VM-403094	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 171,14 \$	
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	DIC1014302	20 SEPT. 2021	DUCLOS, CHARLES	UNITÉ:VM-403098	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 299,23 \$	
CLOTURES DIRECTES INC.	LAS1016809	13 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	LIGATURE GALVANISE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 770,10 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CLOTURES DIRECTES INC.	LAS1018424	27 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	ROULEAU 100 PIEDS DE CLOTURE DE 6' DE GRADE 6	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 173,24 \$	
COENCORP	1494309	28 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/GRÉ À GRÉ/(25)X SITE LICENCES ASSISTANCE EN LIGNE VALIDE DU (1er octobre 2021 au 30 septembre 2022)/LICENCE GESTION DES INVENTAIRES/GESTION DES REVITAILLEMENTS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	27 940,33 \$	
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-DU-NORD	1495098	04 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/SERVICE //formation sur la loi concernant les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds - volet gestionnaire	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 716,56 \$	
COMPAGNIE ELECTRONIQUE LTEE M & M LTEE	SLT1018019	25 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	REPARATION AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 099,75 \$	
COMPRESSEURS GAGNON INC	CAR1006222	15 SEPT. 2021	GENNARELLI, GERARDO	Entretien correctif selon bon de travail 59088 (2 sept, 2021)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 402,96 \$	
CONSTRUCTION A.R. LAPRADE LTEE	MAD1017547	19 OCT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIR P.O. POUR TRAVAUX FAIT PAR A.R. LAPRADE SOIT : GHF / INSPECTION / PNEUS / BATTERIE / FILAGE / TRAP ET GRAISSAGE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 716,56 \$	
CONTANT INC.	CAR1014115	15 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	P/O POUR CONTANT LAVAL INSPECTION ET REPARATION SOUFFLEUR # 2655	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	14 535,93 \$	
CORE EQUIPEMENT INC.	CAR1009241	25 SEPT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	ACHAT DE PIECE POUR CAMION TRACEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 963,29 \$	
COUTURE AUTO-LAVE INC.	1494514	29 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/BCO/lavage de véhicules du MRA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 565,66 \$	
CUBEX LIMITED	DIC1001277	09 SEPT. 2021	TREPANIER, DOMINIC	Pièces	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 310,37 \$	
CUBEX LIMITED	DIC1014626	21 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	PALETTE DE BROSE DE CANIVEAU	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 666,68 \$	1440860
CUBEX LIMITED	DIC1016135	05 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	REPARATION RAVO 540ST 539-15163	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 240,50 \$	
CUBEX LIMITED	NME1012969	02 SEPT. 2021	BRISEBOIS, JOEL	05122360 BOLT WELDED FOR BRUSH	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 664,50 \$	1440860
CUBEX LIMITED	NME1016971	14 OCT. 2021	BRISEBOIS, JOEL	PAYER FACTURE CUBEX POUR FUITE SUR L AVANT DU VÉHICULE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 900,71 \$	1440860
CUBEX LIMITED	NME1017416	19 OCT. 2021	BRISEBOIS, JOEL	PAYER FACTURE POUR REMPLACEMENT DE COUJETTE DE FILS MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 555,07 \$	1440860
CUBEX LIMITED	SLD1016652	13 OCT. 2021	MONGEON, JEAN-FREDERIC	SLD MÉCANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 569,54 \$	
CUMMINS CANADA ULC	MAD1013765	15 SEPT. 2021	BLAIS, JEAN-ROBERT	4352363 KIT UPFIT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 195,76 \$	
CUMMINS CANADA ULC	PIR1018065	25 OCT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	VÉRIFIER 2 CHECK ENGINE (FACT. # AN-26413)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 289,83 \$	
CUMMINS CANADA ULC	SLT1017474	21 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 320,23 \$	
CYCLO CHROME INC.	DIC1017183	15 OCT. 2021	HOGUE, ROBERT	REPARATION CYCLO CHROME JUILLET 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 390,69 \$	
CYCLO CHROME INC.	DIC1017185	15 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	REPARATION DE VELO EN AOUT 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 893,91 \$	
CYCLO CHROME INC.	DIC1018188	26 OCT. 2021	HOGUE, ROBERT	DEVIS JUIN 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 543,41 \$	
DATA DIS INC	1490189	01 SEPT. 2021	RADI, NASSIRI	DMRA/PAIEMENT/Formation MIR pour les nouveaux analystes en matériel roulant	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 047,26 \$	
DATA DIS INC	1491148	09 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	MRA //Rapport établissant les comparaisons des véhicules qui se trouvent dans l'inventaire flotte (logiciel développé à l'interne) versus ceux qui se trouvent dans MIR-RT, et à l'inverse aussi.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 002,64 \$	
DATA DIS INC	1494251	28 SEPT. 2021	RADI, NASSIRI	DMRA/PAIEMENT/Formation pour les analystes en matériel roulant - 24 août 2021/16 septembre 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 356,98 \$	
DATA DIS INC	1498498	22 OCT. 2021	RADI, NASSIRI	dmra/service/Adaptation du module NIP carburant de l'application Carbfact et développement d'un nouveau module qui servira à automatiser l'importation de codes de véhicules dans Coencorp et à l'envoi automatisé de courriels	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 517,10 \$	
DESJARDINS FORD LTEE	PIR1012880	01 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	REPARER MOTEUR (FACT. # BD42083)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 170,35 \$	
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1345617	20 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	ITEM 3 - Devis LCT21519A11 Location d'une fourgonnette avec engin élévateur à nacelle à bras télescopique avec entretien et accessoires. Appel d'offres 19-17569.-(Ajout Mensualités) Prolongation juil à déc.2021 SMRA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	16 693,01 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1345624	20 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	ITEM 4 - Devis LCT21519A11 Location d'une fourgonnette avec engin élévateur à nacelle à bras télescopique avec entretien et accessoires. Appel d'offres 19-17569.-(Ajout Mensualités de juillet 2021 à décembre 2021) SMRA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	16 693,01 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1010601	21 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	UNITÉ : 437-15060 W/O : 1066292	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 103,09 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1011056	17 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	511-07379	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 720,55 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1011057	05 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	511-07380	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	131,23 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1011057	17 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	511-07380	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 000,36 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1013608	09 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	511-07378	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 296,07 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1013609	09 SEPT. 2021	BERRAHMA, SALIM	437-10280	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 921,33 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1014526	18 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	437-10280 RÉPARATION TRACTEUR CHARGEUR DE L'ARRONDISSEMENT AHUNTSIC/CARTIERVILLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	136,48 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1014526	21 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	437-10280 RÉPARATION TRACTEUR CHARGEUR DE L'ARRONDISSEMENT AHUNTSIC/CARTIERVILLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 294,82 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1014817	19 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	INSPECTION & ENTRETIEN ANNUEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 744,15 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1015258	28 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	UNITÉ : 511-11092 W/O : 1068172	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 536,98 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1015305	28 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 511-11060 W/O : 1074417	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 862,42 \$	
D M GOOS DIESEL INC	CAR1017682	20 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIR P.O. A DM GOOS DIESEL POUR INSPECTION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 058,76 \$	
DRIVE PRODUCTS INC	DIC1013570	28 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	REPARATION PTO SUR FORD F450	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	27,67 \$	
DRIVE PRODUCTS INC	DIC1013570	09 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	REPARATION PTO SUR FORD F450	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 580,61 \$	
DRIVE PRODUCTS INC	MAD1014665	22 SEPT. 2021	RECTON, YAN	faire rebatir pto car plus disponible et remplacement est 2 mois d'attente de livraison	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 010,03 \$	
DUBO ELECTRIQUE LTEE	ROS1016620	12 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	COMMANDER 2 ENROULEURS POUR LA SALLE DE LAVAGE TEL QUE MODELE ENVOYE DANS UN COURRIEL A SIMON	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 083,31 \$	
DUFRESNE STANDARD & SPECIAL INC.	CAR956611	01 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	***DÉSENGAGEMENT DE FONDS DE FIN D'ANNÉE 2020***	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	26 769,17 \$	
DUFRESNE STANDARD & SPECIAL INC.	ROS1013960	15 SEPT. 2021	AUBIN, FREDERIC	DIFFÉRENT BOULONS POUR PELLER "HD" AVEC COINS DOUBLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 620,50 \$	
DURABAC INC	CAR1016893	25 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 317-19120 W/O : 1076879 DLM : C260541	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1,05 \$	
DURABAC INC	CAR1016893	13 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 317-19120 W/O : 1076879 DLM : C260541	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 714,18 \$	1438433
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	1490665	07 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	DMRA/Gré à Gré - Ensemble d'aile de côté - arrondissement L'Île-Bizard, Sainte-Geneviève	Materiel roulant et ateliers	Déblaiement et chargement de la neige	78 583,14 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	CAR1013836	14 SEPT. 2021	BERRAHMA, SALIM	929-17421	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 446,99 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	CAR1013836	17 SEPT. 2021	BERRAHMA, SALIM	929-17421	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	94,49 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	CAR1015013	23 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	929-17422	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 541,35 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	CAR1017063	14 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 929-07593 W/O : 1075353 DLM : C260338	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 838,51 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	CAR1017069	14 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 929-15389 W/O : 1075356 DLM : C260346	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 306,59 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	LAC1013525	09 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	0FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 685,43 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	LAC1015333	30 SEPT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIRE UN P.O POUR LA COMPAGNIE EDF ,LA FACTURE 82262 ,MONTANT 5869.18 \$ AVANT TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 161,92 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	LAC1017943	29 OCT. 2021	GRENON, LUC	3DIFFERENCE DE PRIX DES LAMES EDF-T12375	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	506,46 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	LAC1017943	22 OCT. 2021	GRENON, LUC	0FWZ114 FLAT WASHER 1 1/4	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 426,87 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	PIR1013325	07 SEPT. 2021	ARCE, CRISTIAN	COUTEAUX	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 303,68 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	ROS1018551	28 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	INSTALLATION D'OREILLE SUR PELLE A NEIGE POUR LE DENEIGEMENT	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 566,96 \$	
EQUIPEMENT INDUSTRIEL CHAMPION INC.	LAS1017960	28 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	9ECRAN DICKEY-JOHN ( CONTROL POINT)	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 060,39 \$	
EQUIPEMENTS E.M.U. LTEE	1490823	07 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/Gré à Gré - Chariot élévateur tout terrain 4X4, Hangcha, RT35 selon soumission SOU0040036 pour l'arrondissement Montréal-Nord	Matériel roulant et ateliers	Administration, finances et approvisionnement	64 299,59 \$	
EQUIPEMENTS G. GAGNON INC.	DIC1004015	07 SEPT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	PIECE POUR REPARATION D'APPAREIL SPECIALISER POUR DESHERBER ATTACHER SUR 3 POINTS TRACTEUR	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 718,61 \$	
EQUIPEMENT SMS INC.	CAR1015658	26 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	RECONDITIONNER CYLINDRE DE TRACTION - APPAREIL 427-06794 - ATELIER CESH	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 259,64 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	AVM1018117	28 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	CHENILLES + PIN DE-ENGAGEMENT	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 237,95 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	CAR1015429	20 OCT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	7438-7763 FUEL FILTER ASSY.	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	680,93 \$	1483051
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	CAR1015429	29 SEPT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	52656F087 FUEL FILTER ASSY.	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 260,32 \$	1483051
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	CAR1015429	28 SEPT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	4114619900 BARRURE CAPOT	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	60,25 \$	1483051
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1006331	16 SEPT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	FRAIS DE TRANSPORT	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	23,51 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1006331	24 SEPT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	0114594800 BALLONS SUSPENSION	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 502,98 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1013746	18 SEPT. 2021	FORTIN, RENE	0114594800 RESSORT	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 349,10 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1013861	14 SEPT. 2021	TREMBLAY, MICHEL	638000500 DRUM ROULEAUX DE LA SACOCHE	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 519,69 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1014878	28 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	PIECES POUR CHENILLETTE BOMBARDIER	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 411,31 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1014998	28 OCT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	0119432500 WORM GEAR	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 191,55 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1015292	28 SEPT. 2021	TREMBLAY, MICHEL	661734700 RUBBER DE HOOD GAUCHE ET DROITE	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 696,08 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1015774	28 OCT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	761508055 BOULON	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 338,87 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1015873	26 OCT. 2021	TREMBLAY, MICHEL	0103724338 SEAL	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 210,40 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC1016743	13 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	APPUIE-BRAS	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 106,05 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAC1017445	19 OCT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIRE UN P.O POUR LA COMPAGNIE PLANNORD, SOUMISSION EL06222 MONTANT 11.216.28 \$ AVANT TAX	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 775,57 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAC1017590	20 OCT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIRE UN P.O POUR LA COMPAGNIE PLANNORD ,LE SOUMISSION FL55348, MONTANT 6372.29 \$ AVANT TAX	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 690,11 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAS1016067	08 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	CYLINDRE DE LEVAGE DE LA CABINE 114667959	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 856,07 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAS1016588	08 OCT. 2021	GRENON, LUC	SPINDLE 603074483	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 193,08 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAS1016782	14 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	CYLINDRE 114667959	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 581,00 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAS1018451	28 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	MOTEUR HYDRAULIQUE 118405100	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 491,04 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	MAD1014397	20 SEPT. 2021	RECTON, YAN	682013777 MANETTE DE CONTROL ASS POUR LA PELLE (JOYSTICK)	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 679,74 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	MAD1015945	04 OCT. 2021	RECTON, YAN	ACHAT PIECE	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 743,21 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	MAD1015945	26 OCT. 2021	RECTON, YAN	ACHAT PIECE	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 514,89 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	SLT1016232	06 OCT. 2021	VERMETTE, SUZANNE	1074482 - VEH 513-07392 - PIECES POUR REPARATION DE TRACTEUR	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 069,38 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	SLT1018442	28 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECES EXT AUT S.LEDUC	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 250,87 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	VER1017421	20 OCT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	FACT:FS75372 / AJUSTEUR 680102400	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 032,24 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	VER1018514	28 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 513-07049 TANDEM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 532,61 \$	
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	VER1018514	29 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 513-07049 TANDEM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	141,61 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	1494244	28 SEPT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/GRE À GRE/Fournir et installer une Pelle neuve Fisher en Stainless (chasse-neige) sur 234-08472 et 234-08473 /Épandeur d'abrasif steelcaser Fisher/Option Syst de graissage central/Option Lumière de travail arrière (2)Arr Vile-Marie	Materiel roulant et ateliers	Déblaiement et chargement de la neige	40 410,74 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	DIC1017434	19 OCT. 2021	TREPANIER, DOMINIC	Pièces	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 267,10 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	LAS1014178	20 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17380 ACHAT PIECES SALEUSE FICHER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 487,20 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	LAS1014178	12 OCT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17380 ACHAT PIECES SALEUSE FICHER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	121,08 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	LAS1014178	16 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17380 ACHAT PIECES SALEUSE FICHER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	708,66 \$	
EQUIPEMENTS TWIN INC.	NME1013247	07 SEPT. 2021	BRISEBOIS, JOEL	DIV01P0584COUR ENS.RATELIER AV.AR.ET COURROIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 978,59 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	CAR1012983	02 SEPT. 2021	BERRAHMA, SALIM	914-10174	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 674,56 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	DIC1015446	28 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	Pièces	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 406,86 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	MAD1013400	15 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	412613 / CHAÎNE DE CONVOYEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 598,44 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	MAD1015796	30 SEPT. 2021	GRENON, LUC	Correction du fournisseur # Twin Laval au lieu de Twin Montréal.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 202,13 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	SLT1013736	14 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECES EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 058,86 \$	
EQUIPEMENTS TWIN (LAVAL) INC.	VER1011346	07 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	FACT:8090398 / CHAÎNE DE COVOYEUR FIS68474	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 331,91 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	ANJ1017103	21 OCT. 2021	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	REPARATION DE BALAI MÉCANIQUE POUR MAGASIN PRINCIPAL COLBERT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	285,30 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	ANJ1017103	14 OCT. 2021	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	REPARATION DE BALAI MÉCANIQUE POUR MAGASIN PRINCIPAL COLBERT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 485,96 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	CAR1014405	20 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	REPARER PLAQUE FIXATION - APPAREIL 285-09275 - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 884,76 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	CAR1014406	20 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	INSPECTION ANNUEL - APPAREIL 285-16107 - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 954,89 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	CAR1015536	29 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	ACHAT DE PIECE DE NACELLE TEREX TE403HL - APPAREIL 285-08244 - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	18 767,23 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	CAR1016648	12 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	PIECES TEREX - APPAREIL 285-09275	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 776,11 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	CAR1018119	25 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	INPECTION ET REPARATION NACELLE - APPAREIL 265-99052 - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 655,80 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	CAR1018308	27 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	PIECES TEREX - APPAREIL 285-09162 - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	15 812,76 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	DIC1002879	30 OCT. 2021	DUCCLOS, CHARLES	UNITÉ:545-07506 W/O:1046556	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 022,81 \$	
EQUIPEMENT WAJAX	DIC1014295	20 SEPT. 2021	DUCCLOS, CHARLES	UNITÉ:545-07506	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 740,27 \$	
EXPROLINK INC.	CAR1016011	04 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 109-15555 W/O : 1074947 DLM : C260273	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 293,99 \$	
EXPROLINK INC.	VER1001848	26 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 109-15162 SOLENOIDE ET VALVE 4 WAY	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 232,04 \$	
EXPROLINK INC.	VER1002266	14 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	UNITÉ 109-15162 ACTUATOR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 204,74 \$	
FORD LINCOLN GABRIEL	LAC1013531	09 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	FOURNIR PO GABRIEL FORD SELON DOCUMENT BG93417 POUR MOTEUR ROUGH IDLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 254,13 \$	
FORD LINCOLN GABRIEL	LAS1012807	01 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17299 RÉPARATION SYSTEME CLIMATISATION A L'EXTERNE FOURNISSEUR CHOISIS PAR CONTREMAITRE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 480,55 \$	
FORD LINCOLN GABRIEL	LAS1012807	02 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17299 RÉPARATION SYSTEME CLIMATISATION A L'EXTERNE FOURNISSEUR CHOISIS PAR CONTREMAITRE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	529,41 \$	
FORD LINCOLN GABRIEL	LAS1018626	28 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	REPARATION DU TEMOIN CHECKE ENGINE. DOCUMENT : BG96080	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 247,25 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
FORD LINCOLN GABRIEL	VER1015703	30 SEPT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 134-12113 RÉPARATION TRANSMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 309,20 \$	
FORTIER AUTO (MONTREAL) LTEE.	AVM1012425	28 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	ACHAT DE SERVICE VILLE MARIE M232261	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 983,81 \$	
FORTIER AUTO (MONTREAL) LTEE.	VER1015922	13 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	6FACT: FG53869 RADIO AC3Z18K810AA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	866,15 \$	1401636
FORTIER AUTO (MONTREAL) LTEE.	VER1015922	07 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	0FACT:FG53924 / BOITIER BRFC204	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	627,62 \$	1401636
FORTIER AUTO (MONTREAL) LTEE.	VER1015922	05 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	FACT:FG53717 / FILTRE TRANSMISSION FA1632	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	818,25 \$	1401636
FORTIER AUTO (MONTREAL) LTEE.	VER1015922	25 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	8FACT:FG53995 / RETROVISEUR EXT 7C2Z17682DA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	375,20 \$	1401636
FORTIER AUTO (MONTREAL) LTEE.	VER1015922	12 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	4FACT:FG53994 SUPPORT BRBC7	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	347,38 \$	1401636
FORTIER AUTO (MONTREAL) LTEE.	VER1015922	26 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	9FACT:FG54745 / RETROVISEUR EXT 7C2Z17683DA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	374,21 \$	1401636
GIVESCO INC.	SLT1007521	14 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 017,34 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	ANJ1018336	26 OCT. 2021	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	PIECES D'ESSIEU DE SOUFFLEUSE 4X4	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 030,53 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	AVM1014114	28 SEPT. 2021	BOURRET, YANICK	PIÈCES MARCHE PIED + DPF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 969,82 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	AVM1014114	28 SEPT. 2021	BOURRET, YANICK	PIÈCES MARCHE PIED + DPF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	812,49 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	AVM1014605	29 SEPT. 2021	BOURRET, YANICK	SWITCH PHARE + PANNE HUILE MOTEUR + SUPPORT PHARE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 056,69 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR1013191	07 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	OCOLLIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 009,75 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR1013191	08 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	6FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	57,74 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR1015408	28 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 293-15005 W/O : 1074050	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 304,93 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR1017217	20 OCT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	CORE ACTUATOR KIT DDE EA4731500394-C	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 874,02 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR1017217	18 OCT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	DDEA EA4701500794 VALVE ACTUATEUR EGR KIT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 630,49 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC1003127	21 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	ACHAT DE SERVICE PAR SMRA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 908,98 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC1013582	17 SEPT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	MOD3S0582180003 RADIATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 168,77 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC1014289	16 SEPT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	UNITÉ:396-14119 W/O:1073574	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 990,37 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC1014966	23 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	CUM4352360 / EGR COOLER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 752,00 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC1016174	05 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 094,71 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC1016947	14 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	0TUBE RETURN ISC ITOC M2106	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 420,48 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC1018601	28 OCT. 2021	THIBAUT, DENIS	07-22890-000 / OIL COOLER TRANSMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 747,97 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	LAC1014545	21 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	3600A DRUM DE FREIN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 140,38 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	MAD1014366	08 OCT. 2021	RECTON, YAN	ACHATPIECE POUR SYSTEME URÉE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 103,06 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	MAD1014366	08 OCT. 2021	RECTON, YAN	ACHATPIECE POUR SYSTEME URÉE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 297,88 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	MAD1015698	07 OCT. 2021	RECTON, YAN	MOD3S0582050003 RADIATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 098,35 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	MAD1015902	07 OCT. 2021	RECTON, YAN	MOD3S0580800011 RADIATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 082,67 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	MAD1016631	27 OCT. 2021	RECTON, YAN	MOD3S0582050003 RADIATEUR ASSEMBLY	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 006,10 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	MAD1017255	27 OCT. 2021	RECTON, YAN	BRZB92240411FRU COLLET POUR AIR TO AIR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 038,76 \$	1336848

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	ROS1013183	12 SEPT. 2021	LEFEBVRE, MARIO	29536341 FRICTION PLATE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 145,24 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	ROS1013183	25 SEPT. 2021	LEFEBVRE, MARIO	29564139 CONVERTER KIT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 084,98 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	ROS1013468	08 SEPT. 2021	BELANGER, BRUNO	ECU ABS (REPLACE S400-862-703-0)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 393,71 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	SLT1014522	23 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	715,73 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	SLT1014522	30 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 469,30 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	VER1006639	30 OCT. 2021	GRENON, LUC	REPARATION TRANSMISSION FACTURE GLOBOCAM ANJOU ORDRE 1221	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 690,89 \$	
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	VER1016515	15 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 283-10464 PIÈCES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 174,66 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	VER1016515	21 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 283-10464 PIÈCES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	196,53 \$	1336848
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	VER1016515	18 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 283-10464 PIÈCES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	187,42 \$	1336848
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	AVM1013117	03 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	PAYER FACTURE #532618	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 265,40 \$	
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	CAR1017640	20 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	P/O POUR GLOBOCAM POINTE CLAIRE DIAGNOSTIQUE MOTEUR PLUSIEURS CODE ERREUR SELON BON DE TRAVAIL # 5277	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	669,17 \$	
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	CAR1017640	21 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	MODIFICATION DE LA SOUMISSION INITIAL # 5277 AJOUT DE TRAVAUX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 585,58 \$	
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	CAR1017640	28 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	MODIFICATION DE LA SOUMISSION INITIAL # 5277 AJOUT DE TRAVAUX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 782,77 \$	
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	MAD1015973	04 OCT. 2021	GRENON, LUC	réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 175,64 \$	
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	PIR1017733	20 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	FOURNIR P/O POUR LE REPARATION DE FREINS ET DIRECTION DANS LE CAMION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 562,68 \$	
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	SLT1014902	23 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 994,74 \$	
GLOBOCAM RIVE-SUD, SOCIETE EN COMMANDITE - GLOBOCAM	DIC1015205	27 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 452,79 \$	
GOODYEAR CANADA INC.	1494349	28 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	ACHAT DE PNEU 245/55R18	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 279,86 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	CAR988664	04 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE PNEUS COMPTE NATIONAL GOODYEAR/ GARAGE ROSEMONT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	506,63 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	CAR988664	21 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE PNEUS COMPTE NATIONAL GOODYEAR/ GARAGE ROSEMONT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 026,51 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	CAR988664	20 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE PNEUS COMPTE NATIONAL GOODYEAR/ GARAGE ROSEMONT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	506,63 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	CAR988664	18 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE PNEUS COMPTE NATIONAL GOODYEAR/ GARAGE ROSEMONT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 013,26 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	DIC1015545	29 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	ACHAT DE PNEUS GOODYEAR POUR VEHICULES LETTRÉS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	25 255,80 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	DIC1015837	30 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	PNEUS D'EXPLORER RÉSERVER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 952,81 \$	
GOODYEAR CANADA INC.	DIC1015883	01 OCT. 2021	HOGUE, ROBERT	RÉAPPROVISIONNEMENT DE PNEUS D'EXPLORER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 791,63 \$	
GOODYEAR CANADA INC.	DIC1017286	18 OCT. 2021	HOGUE, ROBERT	PNEUS CHEZ PNEUS LACHINE POUR SEBASTIEN AYOTTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 976,41 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	MAD1014978	08 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	FOURNIR P.O. CHEZ PNEUS MÉTROPOLITAIN POUR LE COMPTE NATIONAL.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 660,60 \$	
GOODYEAR CANADA INC.	ROS1014119	15 SEPT. 2021	LESSARD, SIMON	DROIT SPECIFIQUE SUR PNEU NEUF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	25,20 \$	
GOODYEAR CANADA INC.	ROS1014119	15 SEPT. 2021	LESSARD, SIMON	PNEUS GOODYEAR WRANGLER ALL-TERRAIN ADVENTURE LT265/70R18 CODE DU PNEU748-014-572	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 117,22 \$	1348816
GOODYEAR CANADA INC.	ROS1014670	22 SEPT. 2021	LESSARD, SIMON	DROIT SPECIFIQUE SUR PNEU NEUF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	25,20 \$	
GOODYEAR CANADA INC.	ROS1014670	22 SEPT. 2021	LESSARD, SIMON	PNEUS GOODYEAR WRANGLER ALL-TERRAIN ADVENTURE LT265/70R18 CODE DU PNEU 748-014-572	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 117,22 \$	1348816
GRUPE DPS LTEE	LAS1014612	27 SEPT. 2021	DAVID, STÉPHANE	LS16777 SABLAGE BENNE AU JET DE SABLE SOUMISSION I08986	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 958,55 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GROUPE ENVIRONNEMENTAL LABRIE INC.	MAD1013983	15 SEPT. 2021	GRENON, LUC	ACHAT PTO ET SHAFT DE PTO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 405,80 \$	
GROUPE ENVIRONNEMENTAL LABRIE INC.	MAD1017656	20 OCT. 2021	GRENON, LUC	ACHAT PTO ET EXTENSION SHAFT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 418,15 \$	
GROUPE ST-HENRI INC.	AVM1010810	28 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE SERVICE VILLE MARIE M231738	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 654,79 \$	
HARNOIS ENERGIES INC.	CAR1015935	04 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	REAPPROVISIONNEMENT ANTIGEL EN VRAC - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 194,24 \$	
HARNOIS ENERGIES INC.	CAR1015935	13 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	REAPPROVISIONNEMENT ANTIGEL EN VRAC - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	18,22 \$	
HARNOIS ENERGIES INC.	DIC1017635	20 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	REPLISSAGE TANK HUILE / ÉTAIT VIDE /	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 812,70 \$	
HARNOIS ENERGIES INC.	DIC1017635	28 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	REPLISSAGE TANK HUILE / ÉTAIT VIDE /	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	50,30 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	CAR1014584	18 OCT. 2021	JUTEAU, JACQUES	ORACCORD 45 FEM 5/8 # FJ41K-10-10	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 332,44 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	CAR1014672	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	ACHAT DE FOURNITURES HYDRAULIQUE POUR ATELIER ROSEMONT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 542,43 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	DIC1013955	14 SEPT. 2021	POMPONI, GINO	REAPRO FITTING HYDRAULIQUE*S99-124213*	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 095,67 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	DIC1016547	07 OCT. 2021	DUCCLOS, CHARLES	UNITÉ:98F-DICKS W/O:0	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 696,11 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	DIC1018396	26 OCT. 2021	DUCCLOS, CHARLES	COMMANDE POUR GARAGE APPROVER PAR RICHARD CAZA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 696,11 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	ROS1013310	08 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	COMMANDE DE FITING POUR MODIFICATION DE SYSTEME A MOUSSE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 842,63 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	ROS1013311	08 SEPT. 2021	LESSARD, SIMON	LISTE DE FITTING POUR MODIFICATION DE SYTEME A MOUSSE POMPE 2019	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 106,39 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	ROS1014961	28 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	INSPECTION ET RÉPARATION DE PRESSE POUR HOSE HYDRAULIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 471,03 \$	
HEBDRAULIQUE INC.	ROS1017436	20 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR P/O POUR HEBDRAULIQUE # DE SOUMISSION S99-124857 POUR REAPPROVISIONNEMENT DE FITTING HYDRAULIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 846,59 \$	
HMFT INC.	CAR1017473	19 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	FILTRE POUR VANTAGE POUR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 652,94 \$	
HYDRAUMAX ATELIER D'USINAGE INC.	CAR1014371	22 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	POMPE HYDRAULIQUE DOUBLE - RECONDITIONNER LA POMPE (TAG 4858) NON REBATISABLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 020,24 \$	
HYDRAUMAX ATELIER D'USINAGE INC.	CAR1017696	22 OCT. 2021	JUTEAU, JACQUES	ENVOYER REBATIR POMPE HYDRAULIQUE + SHAFT STRIPPE # TAG 07599 SELON # DE SOUMISSION: 21537	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 220,49 \$	
HYDRAUMAX ATELIER D'USINAGE INC.	CAR1017967	28 OCT. 2021	JUTEAU, JACQUES	FAIRE REPARER POMPE HYDRAULIQUE FUIT PAR SEAL DU SHAFT PRINCIPAL TAG 07584 SELON # DE SOUMISSION: 21555	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 540,70 \$	
INTER-BOUCHERVILLE INC.	CAR1017446	19 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	REMISE À NEUF DU MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	43 566,06 \$	
INTER-BOUCHERVILLE INC.	CAR1017486	19 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & RÉPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 981,12 \$	
INTERNATIONAL RIVE NORD INC.	PIR1015481	29 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	RÉPARER MOTEUR (FACT. # 709755)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	22 063,35 \$	
IST TECHNOLOGIES DE SURFACE INTERNATIONAL INC.	1495090	04 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/GRÉ À GRÉ/(5X)Cabinet de sablage model ECAB3/DC50 pour 5 ateliers différents	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	15 879,60 \$	
J.A. LARUE INC	DIC1011010	07 SEPT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	pieces gear box souffleur larue	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 234,00 \$	
J.A. LARUE INC	DIC1011334	07 SEPT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	0910075 SEAL OIL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 743,62 \$	
J.A. LARUE INC	DIC1014129	24 SEPT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	0386115 BEARING CUP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 267,83 \$	
J.A. LARUE INC	DIC1015101	03 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	0366327 WASHER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 890,37 \$	
J.A. LARUE INC	DIC1015285	01 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	MBRAYAGE SOUFFLEUSE LARUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 896,39 \$	
J.A. LARUE INC	DIC1015886	23 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	EXCÈDE MA DÉLÉGATION DE POUVOIR:APPROUVÉ ET DEMANDÉ PAR M. Richard Caza	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 595,25 \$	
J.A. LARUE INC	DIC1017201	19 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	D329923 COMMANDE DE PIÈCES CHEZ J.A LARUE ET RAJOUR DE FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 421,39 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
J.A. LARUE INC	DIC1017201	26 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	D329923 COMMANDE DE PIÈCES CHEZ J.A LARUE ET RAJOUR DE FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	76,12 \$	
J.A. LARUE INC	LAC1014239	16 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 542,52 \$	
J.A. LARUE INC	LAC1016793	13 OCT. 2021	TOSKA, ERMIR	BOITE DE CONTROLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 554,01 \$	
J.A. LARUE INC	LAC1018533	27 OCT. 2021	TOSKA, ERMIR	076118 JOYSTICK POUR LE CONTROLE DE SOUFFLEUSE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 079,74 \$	
J.A. LARUE INC	LAC1018533	28 OCT. 2021	TOSKA, ERMIR	180181 JOYSTICK AU COMPLETE AVEC LA BASE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 838,19 \$	
J.A. LARUE INC	LAS1014730	23 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17415 PIECES SOUFFLEUR LARUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 529,34 \$	
J.A. LARUE INC	LAS1015498	12 OCT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17463 PIECES SOUFFLEUR LARUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	29,06 \$	
J.A. LARUE INC	LAS1015498	29 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17463 PIECES SOUFFLEUR LARUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 663,49 \$	
J.A. LARUE INC	NME1013942	15 SEPT. 2021	PAIEMENT-POIRIER, ROXANNE	PIECES SOUFFLEUSE LARUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 597,45 \$	
J.A. LARUE INC	PIR1013448	04 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	PIECES POUR SOUFFLEUSE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 687,70 \$	
J.A. LARUE INC	PIR1018368	26 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	CLUTCH	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 311,70 \$	
J.A. LARUE INC	VER1012835	02 SEPT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 825-16166 BOUTON ARRÊT D'URGENCE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	789,16 \$	
J.A. LARUE INC	VER1012835	13 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 825-16166 BOUTON ARRÊT D'URGENCE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 369,03 \$	
J.A. LARUE INC	VER1014622	21 SEPT. 2021	GRENON, LUC	ATELIER MÉCANIQUE/ PALETTES DE TURBINES ET LAMES TEFLON	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 939,64 \$	
J.A. LARUE INC	VER1017995	26 OCT. 2021	HUARD, FRANCOIS	FACT:1000060573 / ANNEAU CHAINE (ENSEMBLE DE 2) 401410	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 531,41 \$	
J.A. LARUE INC	VER1017995	27 OCT. 2021	HUARD, FRANCOIS	FACT:1000060595 / CABLE 071014	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	99,30 \$	
J.A. LARUE INC	VER1018614	29 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITE 825-13007	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 668,89 \$	
J.C. TRANSMISSION INC.	DIC1015290	08 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	REPARATION TRANSMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 292,59 \$	
J.C. TRANSMISSION INC.	DIC1016677	26 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	VERIFIER TRANSMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 208,65 \$	
J. RENE LAFOND INC.	1493831	24 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	Gré à gré - Tracteur compact articulé pour l'arrondissement de Verdun	Materiel roulant et ateliers	Déblaiement et chargement de la neige	86 037,26 \$	
J. RENE LAFOND INC.	DIC1014640	21 SEPT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIR UN PO A J-R LAFOND POUR LA REPARATION DE L'APPAREIL QUI NE DEMARRE PAS SUITE AU REMPLACEMENT DU ECM TEL QUE BON DE TRAVAIL # WO00039023 CI-JOINT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 769,51 \$	
J. RENE LAFOND INC.	MAD1017836	21 OCT. 2021	RECTON, YAN	FOURNIR UN P.O. A J-RENE LAFOND POUR L'ESTIME FINAL #WO00042645 AU MONTANT DE 1673.98\$ AVANT TAXES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 206,86 \$	
J. RENE LAFOND INC.	PIR1014281	07 OCT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	ODISPLACE LEVER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 546,88 \$	
J. RENE LAFOND INC.	PIR1014281	21 OCT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	20,95 \$	
J. RENE LAFOND INC.	PIR1016811	19 OCT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG ENS. DE PIECES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 511,09 \$	
J. RENE LAFOND INC.	PIR1018350	26 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	CAPOT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 424,85 \$	
KENWORTH MONTREAL	DIC1011132	25 SEPT. 2021	DUCCLOS, CHARLES	REPARATION SELON ESTIMATION*R/O547257'	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 239,86 \$	
KENWORTH MONTREAL	MAD1013086	15 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	03627695CUM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 969,83 \$	
KENWORTH MONTREAL	MAD1017935	25 OCT. 2021	BLAIS, JEAN-ROBERT	23-123642-002 DISQUES DE FREINS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 993,97 \$	
KENWORTH MONTREAL	ROS1004595	15 SEPT. 2021	AUBIN, FREDERIC	ELECTRONIC CONTROL MODULE (ECM)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 862,22 \$	
KENWORTH MONTREAL	ROS1010736	28 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	PIECES TRANSMISSION POUR CAMION INCENDIE # 349-07287 (#285)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 288,52 \$	
KENWORTH MONTREAL	ROS1016379	06 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	OBAGUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 509,41 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
KENWORTH MONTREAL	ROS1016379	08 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	4GASKET KIT REMPLACE LE 29559770	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	655,45 \$	
KENWORTH MONTREAL	ROS1016532	08 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	HOUSING TORQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 072,04 \$	
KENWORTH MONTREAL	ROS1016562	08 OCT. 2021	DYOTTE, MATHIEU	EGR VALVE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 710,71 \$	
KENWORTH MONTREAL	ROS1016691	12 OCT. 2021	AUBIN, FREDERIC	ACCUMULATEUR, POMPE D'INJECTION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 691,65 \$	
KENWORTH MONTREAL	ROS1017718	20 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	OBUSHING	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 387,04 \$	
LAFLEUR & FILS INC.	PIR1010562	16 SEPT. 2021	ARCE, CRISTIAN	reparer porte	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 739,56 \$	
LANGE PATENAUE EQUIPEMENT LTEE - KUBOTA MONTREAL	MAD1012145	29 OCT. 2021	GRENON, LUC	FAIRE PO. POUR ACHAT D'UN SET DE CHENILLETES POUR LE KUBOTA POUR PISTE DE SKI DE FOND CHEZ KUBOTA MTL, INSTALLATION INCLUSE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 509,20 \$	
LASSONDE MARINE INC.	MAD1017230	18 OCT. 2021	BLAIS, JEAN-ROBERT	779715 BARIL D'HUILE HORS BORD POUR POLICE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 981,64 \$	
LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTEE	CAR1015415	07 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1620678 (CHANGEMENT DE LA TRANSMISSION APPAREIL FORD E350 2012))	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 156,15 \$	
LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTEE	DIC1015272	28 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	FOURNIR UN PO A CIRCUIT FORD POUR LE REMPLACEMENT DU MOTEUR TEL QUE SOUMISISON CI-JOINT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 895,05 \$	
LE GROUPE GUY INC.	AVM1011322	27 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 460,38 \$	
LE GROUPE GUY INC.	AVM1012100	27 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE SERVICE VILLE MARIE M232196	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 883,24 \$	
LE GROUPE GUY INC.	AVM1012915	01 SEPT. 2021	BOURRET, YANICK	RÉPARATION SUITE À L'INSPECTION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 860,75 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	AVM1013562	09 SEPT. 2021	BOURRET, YANICK	FOURNIR P/O POUR FACTURE BL72540 @GROUPE GUY (2236.45 + TX) RÉPARATIONS PEP - AUTORISÉ PAR CHARLES ALTIMAS.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 347,99 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	AVM1015377	28 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE SERVICE VILLE MARIE M232608	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 460,38 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	CAR1018139	25 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	BL73025 - FOURNIR BON DE COMMANDE POUR LA REPARATION D'UNE FUITE D'HUILE MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 768,20 \$	
LE GROUPE GUY INC.	DIC1015570	29 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 243,66 \$	
LE GROUPE GUY INC.	LAS1012961	02 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17308 RÉPARATION SUITE A L'INSPECTION PEP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 526,31 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	LAS1013410	08 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17331 RÉPARATION CARROSSERIE SUITE A L'INSPECTION PEP SOUM #7787	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 200,52 \$	
LE GROUPE GUY INC.	LAS1014079	15 SEPT. 2021	GRENON, LUC	LS17374 RÉPARATION MECANIQUE SUITE A L'INSPECTION PEP SOUMMISSION #E-BL72869	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 609,13 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	LAS1014524	21 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17404 RÉPARATION MECANIQUE SUITE A L'INSPECTION PEP SOUMMISSION #E-BL72915	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 528,40 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1013013	02 SEPT. 2021	ITIM, SAÏD	FAIRE P.O. POUR TRAVAUX FAIT PAR GROUPE GUY SUITE À UNE INSPECTION SOIT GHF \ HUILE DIFF \ MIROIR CHAUFFEUR \ LAVE-GLACE ET JEUX ANORMAL 6 BEARINGS ETC. AU MONTANT DE \$3	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 123,51 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1013035	02 SEPT. 2021	ITIM, SAÏD	PAYER FACTURE POUR TRAVAUX FAIT PAR GROUPE GUY SUITE À UN STATUTAIRE AU MONTANT DE \$ 2264.85 AVANT TAXE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 377,81 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014448	20 SEPT. 2021	RECTON, YAN	réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 257,50 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014457	20 SEPT. 2021	RECTON, YAN	inspection pep+ réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 263,06 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014466	20 SEPT. 2021	RECTON, YAN	inspection pep+ réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 697,21 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014471	20 SEPT. 2021	RECTON, YAN	inspection pep+ reparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 434,57 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014481	20 SEPT. 2021	RECTON, YAN	insp pep + reparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 301,36 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014484	20 SEPT. 2021	GRENON, LUC	Inspection pep+ reparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 501,94 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014484	20 SEPT. 2021	GRENON, LUC	Inspection pep+ reparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	157,48 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014637	21 SEPT. 2021	ITIM, SAÏD	FOURNIR P.O. POUR TRAVAUX SUITE À UNE SAAQ SOIT GHF / RESSERRER ÉTRIER / FILTRE CABINE / GRAISSEUR ATO. / URÉE / MIROIR CHAUFFEUR / LAVE-GLACE ET FUITE HOSE HYD. AU MONT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 123,51 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014639	21 SEPT. 2021	ITIM, SAÏD	FOURNIR P.O. POUR RÉPARATION SUITE À UNE SAAQ SOIT GHF / LUMIÈRE / AILE ARR. G / FILAGE / BALLON DÉGONFLÉ ET COURSE DE TIGE AU MONTANT DE \$ 2 264.85 AVANT TAXE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 377,81 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014853	22 SEPT. 2021	GRENON, LUC	inspection pep + réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	157,48 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1014853	22 SEPT. 2021	GRENON, LUC	inspection pep + réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 439,73 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1015958	04 OCT. 2021	RECTON, YAN	fournir po PEP+ Réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 784,47 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1015967	04 OCT. 2021	RECTON, YAN	PEP+réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 276,73 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1015967	04 OCT. 2021	RECTON, YAN	PEP+réparations	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	157,48 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1016462	07 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	FOURNIR P.O. CHEZ GROUPE GUY POUR TRAVAUX FAIT SOIT : COLONNE DE STEERING / SUSPENSION / TORQUE ROD ET FUITE D'HUILE HYDRAULIQUE AU MONTANT DE \$ 3 865.31 AVANT TAXE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 058,09 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1016519	07 OCT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIR P.O. CHEZ GROUPE GUY POUR TRAVAUX FAIT SOIT SUITE A L'INSPECTION SAAQ	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 464,66 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1017549	19 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	FAIRE P.O. POUR TRAVAUX FAIT GROUPE GUY SUITE À UNE INSPECTION SAAQ SOIT LAVAGE / GHF / FUITE D'AIR /CRÉPINR / SUSPENSION / ROUE / FUITE C/G DU MOTEUR MARCHE-PIED / AMOR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 068,10 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1017840	21 OCT. 2021	RECTON, YAN	FOURNIR UN P.O. AU GROUPE GUY POUR L'ESTIME FINAL DES REPARATIONS # CL09844 AU MONTANT DE 1989.29 \$ AVANT TAXE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 088,51 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1017888	21 OCT. 2021	RECTON, YAN	FOURNIR PO POUR PEP ET REP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 272,07 \$	
LE GROUPE GUY INC.	MAD1017888	21 OCT. 2021	RECTON, YAN	FOURNIR PO POUR PEP ET REP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	157,48 \$	1440302
LE GROUPE GUY INC.	MAD1018389	26 OCT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIR PO. POUR TRAVAUX FAIT CHEZ GROUPE GUY SOIT RÉPARATION COMPLET DU FILLAGE QUI A PASSÉ AU FEU	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 653,65 \$	
LE GROUPE GUY INC.	VER1017177	15 OCT. 2021	GRENON, LUC	UNITÉ 255-11476 REMPLACEMENT DE TURBO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 767,06 \$	
LE GROUPE J.S.V. INC	ROS1012351	08 SEPT. 2021	BEAULIEU, DAMIEN	PRECEUSE MAGNETIQUE POUR UTILISATION PAR U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 475,24 \$	
LE RELAIS CHEVROLET CADILLAC BUICK GMC LTEE	PIR1018510	27 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	RÉPARATION (FACT. # GMCS737504)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 931,86 \$	
LES ENTREPRISES DOUGLAS POWERTECH INC	CAR1018087	25 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	UNITÉ : 670-12279 W/O : 1077909 DLM : C2600809	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 435,78 \$	
LES EQUIPEMENTS COLPRON INC	DIC1013446	21 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	RÉPARATION MASEY FERGUSON MF4609M	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	27,30 \$	
LES EQUIPEMENTS COLPRON INC	DIC1013446	08 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	RÉPARATION MASEY FERGUSON MF4609M	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 023,87 \$	
LES EQUIPEMENTS COLPRON INC	DIC1016491	27 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	FOURNIR UN PO A COLPRON POUR LE DIAGNOSTIC ET LA RÉPARATION DE L'EMBRAYAGE SELON LA SOUMISSION # DE RO HDQ-11226 CI-JOINT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 206,18 \$	
LES EQUIPEMENTS JPB INC.	AVM1016467	07 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE SERVICE VILLE MARIE M233009	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 047,26 \$	
LES EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE	VER1014502	21 SEPT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	ATELIER MÉCANIQUE/ RACCORDS HYDRAULIQUES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	682,81 \$	
LES EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE	VER1014502	21 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	ATELIER MÉCANIQUE/ RACCORDS HYDRAULIQUES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 544,05 \$	
LES FABRICATIONS BRANDON INC.	LAS1007432	08 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	1 CALOTTE DE TOIT POUR 10 ROUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 903,66 \$	
LES FABRICATIONS BRANDON INC.	LAS1007432	15 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	270,87 \$	
LES RESSORTS LASALLE INC	MAD1017765	22 OCT. 2021	BLAIS, JEAN-ROBERT	LAME AVANT AFAISSER BUSHING DES DEUX TORQUE ROD A REMPLACER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 254,11 \$	
LES RESSORTS LASALLE INC	PIR1012166	07 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REMPLACEMENT DE AMORTISSEUR ET BALLONS DE SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 894,24 \$	1434269
LES RESSORTS LASALLE INC	PIR1012836	01 SEPT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	REPARER SUSPENSION (FACT. # 89674)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 526,16 \$	1434269
LES RESSORTS LASALLE INC	PIR1013337	08 SEPT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	REPARER DIRECTION (FACT. # 89705)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 065,90 \$	1434269
LES RESSORTS LASALLE INC	PIR1014450	20 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REP. SUSP.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 098,32 \$	1434269

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LES RESSORTS LASALLE INC	SLT1017128	18 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	service ext aut s.leduc	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 775,44 \$	
LES RESSORTS LASALLE INC	VER1014202	16 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	REPARATION RESSORT ARRIERE FACTURE 52397 RESSORT LASALLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 793,75 \$	1434269
LES RESSORTS LASALLE INC	VER1017621	22 OCT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	FACT:89964 / REMPLACER KING PIN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 422,39 \$	
LES SCELLANTS RHINO	DIC1018523	30 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	PULVÉRISATION DU TRAILER DE LA NAUTIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 687,68 \$	
LES SOLUTIONS ALLFETT (4018371 CANADA INC.)	MAD1011027	08 SEPT. 2021	RECTON, YAN	ACHAT POMPE GRAISSAGE COMPLETE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 309,20 \$	
LIFTOW LTEE.	1496124	08 OCT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/ACHAT/INSTALLATION D'UN SIÈGE PNEUMATIQUE MSG75/531/INSTALLATION D'UN ACCUMULATEUR HYDRASMOOTH /MAIN D'OEUVRE(STATION D'EPURATION))	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 503,09 \$	
LIFTOW LTEE.	CAR1017014	14 OCT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O SELON SOUMISSION #RCQ-006867 POUR LA LOCATION D'UN CHARIOT ELEVATEUR AU MOIS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 060,75 \$	
LIFTOW LTEE.	DIC1014232	16 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	INSPECTION ANNUELLE CHARIOT ÉLEVATEUR LIFTOW LTD 2 FACTURE PSI-60007 PRIX 218.40\$+TX ET FACTURE PSI-605011 PRIX 1701.50 \$+ TX UR REMPLACER SIEGE CONDUCTEUR ET 2 BOYAUX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 015,65 \$	
LOCAPRO 2002	PIR1012263	13 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG MOTEUR POUR ROUE, ROUES ET AUTRE PIECES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 041,87 \$	
LOCATION JEAN LEGARE LTEE	1484726	29 SEPT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/BCO 2021/LOCATION/camion-cube 16 pieds / Prolongation du 13 août au 12 septembre 2021/Prolongement du 10 septembre au 8 octobre 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 743,22 \$	
LOCATION JEAN LEGARE LTEE	1484726	01 SEPT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/BCO 2021/LOCATION/camion-cube 16 pieds / Prolongation du 13 août au 12 septembre 2021/Prolongement du 10 septembre au 8 octobre 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	89,29 \$	
LOCATION JEAN LEGARE LTEE	1484726	27 SEPT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/BCO 2021/LOCATION/camion-cube 16 pieds / Prolongation du 13 août au 12 septembre 2021/Prolongement du 10 septembre au 8 octobre 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 743,22 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1343474	20 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	ITEM 7 - Devis LCT21519A11 - Location d'une fourgonnette avec engin élévateur à nacelle à bras télescopique avec entretien et accessoires. Appel d'offres 19-17569. Période de location : Juillet à décembre 2021 à SMRA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	21 268,37 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1343478	21 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	ITEM 6 - Devis LCT21519A11 - Location d'une fourgonnette avec engin élévateur à nacelle à bras télescopique avec entretien et accessoires. AOP 19-17569. Période de location : octobre 2020 à juin 2021 à SMRA Prolongation juil. à déc. 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	21 268,37 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1343479	21 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	ITEM 5 - Devis LCT21519A11 - Location d'une fourgonnette avec engin élévateur à nacelle à bras télescopique avec entretien et accessoires. AOP 19-17569. Période de location : octobre 2020 à juin 2021 - SMRA Prolongation juil. à déc. 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	21 268,37 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1456406	18 OCT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	MRA_Location camion-cube 16 pieds pour le Service de l'Eau pour une période de 3 mois (février à avril 2021 ajout mai à juin 2021)(ajout de juillet à octobre 2021)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 084,53 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	CAR1018503	27 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	UNITÉ : C-10804900 W/O : 995650 DLM : C260899	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 719,19 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	VER1016504	07 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	FACT: M275164-09 LOCATION UNITÉ 19-32840 SEPT 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 836,76 \$	
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	ROS1013870	14 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO LONGUE POINTE SUITE A ESTIME DES TRAVAUX PREAUTORISE FACTURE BC42994 3378.93+TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 547,45 \$	
LONGUS EQUIPEMENT INC.	CAR1014741	22 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O POUR LONGUS EQUIPEMENT POUR MAINTENANCE 1000HRS ET ANNUEL SELON # DE SOUMISSION: SOU0002809	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 562,76 \$	
MACHINERIE CONTINENTAL INC.	1490660	07 SEPT. 2021	ST-PIERRE, DAVE	DMRA/ACHAT/Toupe à arbre fixe SCM - Modèle Nova TF 110	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	7 159,21 \$	
MACHINERIE CONTINENTAL INC.	1497137	15 OCT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/ACHAT/Banc de scie et accessoires	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	5 334,03 \$	
MACPEK INC.	MAD1014100	15 SEPT. 2021	RECTON, YAN	WSUDL106WT DUMP LOK(PAIRE)(BARRURE DE BENNE LEVÉE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 031,16 \$	
MAGNETO HYDRAULIQUE & PNEUMATIQUE INC.	CAR1005437	15 SEPT. 2021	BERRAHMA, SALIM	109-15123	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 713,95 \$	
MAGNETO-LAVAL INC.	CAR1013283	07 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	26635 - FOURNIR BON DE COMMANDE MAIN D'OEUVRE - INSPECTION ANNUELLE DE GRUE CHEZ MAGNETO LAVAL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 173,89 \$	
MAGNETO-LAVAL INC.	LAC1013227	07 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	FOURNIR PO MAGNETO LAVAL POUR INSPECTION, REPARATION ET CERTIFICATION NACELLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 358,92 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MAGNETO-LAVAL INC.	LAS1012934	01 SEPT. 2021	GRENON, LUC	LS17307 ENTRETIEN NACELLE A L'EXTERNE FOURNISSEUR CHOISIS PAR CONTREMAITRE SOUM 26683	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 042,06 \$	
MAGNETO-LAVAL INC.	LAS1012937	01 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17306 ENTRETIEN NACELLE A L'EXTERNE FOURNISSEUR CHOISIS PAR CONTREMAITRE SOUM 26680	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 019,17 \$	
MECANIQUE J. CLAIR INC.	DIC1010794	18 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	REPARATION SKI PISTEN BULLY	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 223,61 \$	
MECANIQUE J. CLAIR INC.	DIC1017754	21 OCT. 2021	ARSENAULT, JESSY	REPARATION PISTEN BULLY PB100	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 231,09 \$	
MECANIQUE MOBILE LUC LARIVIERE	PIR1014592	21 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REMPLACEMENT SEAL DE VRILLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 703,28 \$	
MECANO ALCA INC	CAR1013332	08 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	0HOSE CLAMP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 520,84 \$	
MEGA SABLAGE INC.	1490825	07 SEPT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/GRE À GRÉ/Fourniture de contrepoids en vue de l'homologation des attelages Chargeurs-souffleuses	Materiel roulant et ateliers	Déblaiement et chargement de la neige	34 740,36 \$	
MERCEDES-BENZ LAVAL	DIC1016985	22 OCT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	ES910-420-77-00 PAD DE FREIN AVANT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 663,24 \$	
MERCEDES-BENZ LAVAL	NME1017866	25 OCT. 2021	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	0N000000003275 ECROUX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 344,34 \$	
MERCEDES-BENZ MONTREAL-EST	DIC1014610	21 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 434,86 \$	
MERCEDES BENZ RIVE SUD	MAD1015715	05 OCT. 2021	GRENON, LUC	FOURNIR PO. POUR RÉPARER PROBLÈME D'ÉCHAPPEMENT ET INJECTEUR DPF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 847,84 \$	
MERCEDES BENZ RIVE SUD	VER1013461	08 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	PAYER FACTURE 293848 MERCEDES RIVE-SUD	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 750,53 \$	
MERCEDES BENZ RIVE SUD	VER1013463	08 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	PAYER FACTURE 293941 MERCEDES RIVE-SUD	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 504,18 \$	
MERCEDES BENZ RIVE SUD	VER1015683	30 SEPT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 217-13246 RÉPARATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 565,97 \$	
MERCEDES BENZ RIVE SUD	VER1016259	06 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 235-11489 RÉPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 772,54 \$	
MERCEDES-BENZ WEST ISLAND	LAS1013163	03 SEPT. 2021	DAVID, STEPHANE	LS17318 RÉPARATION A L'EXTERNE FOURNISSEUR CHOISIS PAR CONTREMAITRE SOUMISSION #993007	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 999,73 \$	
MERCEDES-BENZ WEST ISLAND	PIR1017010	14 OCT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REP. CHECK ENGINE UNITE 217-11294	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 594,83 \$	
MESSER CANADA INC.	ROS1013567	04 OCT. 2021	BEAULIEU, DAMIEN	ROD A SOUDER POUR SABOT DE PELLE A NEIGE POUR U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	29,92 \$	
MESSER CANADA INC.	ROS1013567	09 SEPT. 2021	BEAULIEU, DAMIEN	ROD A SOUDER POUR SABOT DE PELLE A NEIGE POUR U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 608,42 \$	
METAUX PROFUSION INC.	ROS1016329	06 OCT. 2021	BEAULIEU, DAMIEN	ACIER SPECIALISÉ POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 893,19 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	CAR1016559	08 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C254539	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 564,87 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	CAR1016568	08 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C254539	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 878,27 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	CAR988665	20 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE PNEUS, COMPTE NATIONAL MICHELIN, POUR GARAGE ROSEMONT 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 389,36 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	CAR988665	12 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE PNEUS, COMPTE NATIONAL MICHELIN, POUR GARAGE ROSEMONT 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 879,47 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	CAR988665	14 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	ACHAT DE PNEUS, COMPTE NATIONAL MICHELIN, POUR GARAGE ROSEMONT 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 389,36 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	DIC1008756	28 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#DA0008304514 / FOURNIR UN PO A MICHELIN (COMPTE NATIONAL 0329487) SELON ENTENTE CSPQ POUR LA FOURNITURE DE 8 PNEUS NEUFS EFFECTUE PAR PNEU LAMATER SELON L'ESTIMATIO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 953,00 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	DIC1014765	13 OCT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#DA0008410017 / FOURNIR UN PO A MICHELIN (COMPTE NATIONAL 0329487) SELON ENTENTE CSPQ POUR LA FOURNITURE DE 4 PNEUS NEUFS ET 3 SEMELLES DE RÉCHAPPAGE EFFECTUE PAR PN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 555,55 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	DIC1017142	14 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 985,02 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	DIC1017893	27 OCT. 2021	TREMBLAY, MICHEL	37607 PNEUS DE REMORQUE 215 / 75 R 17.5 LOAD RANGE "" J "" MICHELIN XMT 2 # 37607	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 509,94 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	MAD1014615	21 SEPT. 2021	RECTON, YAN	ACHAT PNEUS SUR CSPQ	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 434,41 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	MAD1014736	27 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	FAIRE ACHAT D'UN PNEU NEUF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 985,02 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	MAD1015585	29 SEPT. 2021	RECTON, YAN	11073 PNEUS DIRECTIONNEL MICHELIN WORKS 12R22.5.DOCUMENT RÉFÉRENCE:PMI-F0081415	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 074,59 \$	1348797
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	MAD1015585	28 OCT. 2021	RECTON, YAN	DROIT SPECIFIQUE SUR PNEU NEUF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9,45 \$	
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	NME1013933	16 SEPT. 2021	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	PNEUS NEUF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 985,02 \$	
MULTI-PRESSIONS L.C. INC.	MAD1013917	14 SEPT. 2021	ITIM, SAÏD	FOURNIR P.O. POUR RÉPARATION FAIT PAR MULTI PRESSION SOIT : GHF / BRÛLEUR ET CHAUFFE-EAU / TRANSFORMATEUR / THERMOSTAT AU MONTANT DE \$2 313,47 AVANT TAXE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 428,85 \$	
NISSAN GABRIEL	NME1013737	13 SEPT. 2021	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	PIECES NISSAN LEAF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 484,08 \$	
NISSAN GABRIEL SAINT-JACQUES	VER1018089	25 OCT. 2021	GRENON, LUC	PAYER FACTURE NISSAN GABRIEL ST-JACQUES # WS14445	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 155,21 \$	
O.J. COMPAGNIE	DIC1013521	09 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 403,29 \$	
P.E. BOISVERT AUTO LTEE	DIC1015456	29 SEPT. 2021	ARSENAULT, JESSY	FACTURE #CF86026 @ BOISVERT FORD, AU MONTANT DE 2588.99\$ + TAXES. DIAGNOSTIQUE MOTEUR DEFECTUEUX.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 718,12 \$	
P.E.S. CANADA INC.	DIC1016709	12 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	REÉAPPRO DE VERTEX 360	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 346,52 \$	
PETROLES DUPUIS & FILS INC.	CAR1014063	15 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	393-04018	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 636,50 \$	
PETROLES DUPUIS & FILS INC.	CAR1014063	01 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	393-04018	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	63,25 \$	
PETROLES DUPUIS & FILS INC.	CAR1016821	14 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	ACHAT HUILE EN VRAC POUR MATÉRIEL ROULANT DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 579,58 \$	
PETROLES DUPUIS & FILS INC.	MAD1014248	28 OCT. 2021	RECTON, YAN	N.P.N CONSIGNE POUR RÉSERVOIR DE PLASTIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 471,47 \$	
PETROLES DUPUIS & FILS INC.	MAD1014621	07 OCT. 2021	RECTON, YAN	REPLISSAGE RESEVOIR ANTIGEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 942,65 \$	
PIECES D'AUTO JARRY LTEE	CAR1014349	24 SEPT. 2021	AUDY, MICHEL	C1618585	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 531,07 \$	
PIECES D'AUTO ST-HENRI	DIC1017051	14 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT D'EQUIPEMENT (CONNECTEUR / BREAKER / PEINTURE) POUR LE SPVM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 995,82 \$	
PIECES D'AUTO ST-HENRI	LAS1015782	01 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	BARIL D'HUILE MOTEUR 205L. 0W40 #195204	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 040,29 \$	
PIECES D'AUTO ST-HENRI	MAD1015612	29 SEPT. 2021	GRENON, LUC	CPT-86751 / FAIRE L'ACHAT D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE DE 75 TONNES ( AUTORISÉ PAR LUC GRENON ).	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 298,20 \$	
P. L. DIESEL INC.	DIC1004893	13 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	FOURNIR P/O POUR RÉPARATION DU VÉHICULE ACCIDENTÉ ET RÉPATION DANS DIRECTION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 930,80 \$	
P. L. DIESEL INC.	DIC1014035	15 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT#113144 / FOURNIR UN PO A PL DIESEL POUR LE REMORQUAGE ET LA REPARATION DE L'APPAREIL SELON LA FACTURE # 113144 CI-JOINTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 031,75 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR1016667	12 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C255959	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 859,26 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR1016952	14 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C255959	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 107,51 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR1016961	14 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C255959	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 955,82 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR1016966	14 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C255959	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 261,52 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR1016969	14 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C255959	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 872,01 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR1016981	14 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C255959	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 266,28 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR1018210	26 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868 DLM : C255959	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 504,17 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR988668	26 OCT. 2021	QUACH, TIN	ACHAT PNEU GARAGE ROSEMONT PNEUS BÉLISLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 833,77 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR988668	04 OCT. 2021	QUACH, TIN	ACHAT PNEU GARAGE ROSEMONT PNEUS BÉLISLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 141,53 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR988668	14 SEPT. 2021	QUACH, TIN	ACHAT PNEU GARAGE ROSEMONT PNEUS BÉLISLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 194,74 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR988668	29 SEPT. 2021	QUACH, TIN	ACHAT PNEU GARAGE ROSEMONT PNEUS BÉLISLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 672,92 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE  
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR988668	18 OCT. 2021	QUACH, TIN	ACHAT PNEU GARAGE ROSEMONT PNEUS BÉLISLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 890,79 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR988668	27 SEPT. 2021	QUACH, TIN	ACHAT PNEU GARAGE ROSEMONT PNEUS BÉLISLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 270,28 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR988668	07 OCT. 2021	QUACH, TIN	ACHAT PNEU GARAGE ROSEMONT PNEUS BÉLISLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 284,02 \$	
PNEUS BELISLE (BOUCHERVILLE) INC.	CAR997495	08 SEPT. 2021	ST-HILAIRE, MEYRANIE	UNITÉ : 98P-POINC W/O : 1041868	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 057,19 \$	
PNEUS ET MÉCANIQUE SYLVAIN THERIAULT INC.	LAS1017676	20 OCT. 2021	LAPLANTE, JEAN-MARC	ENTRETIEN REGULIER FACT#VE285217	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 580,39 \$	
PNEUS ET RECHAPAGE SOUTHWARD MONTREAL INC.	VER1017002	27 OCT. 2021	LEFEBVRE, RICHARD	FACT: 137576 PNEUS RECAP 11R22.5	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 192,14 \$	
PNEUS LAMATER INC.	DIC1017298	27 OCT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#F0326939 / FOURNIR UN PO A PNEUS LAMATER POUR LA REPARATION DE PLUSIEURS PNEUS (CREVAISONS/USES) SELON L'ESTIMATION # B0068612 00 CI-JOINTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 562,59 \$	
PNEUS LAMATER INC.	DIC1017313	27 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	Pièces	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 851,86 \$	
PNEUS METRO INC.	ROS1015361	01 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	RÉPARATION DE 4 PNEU DE TRACTEUR CHARGEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 866,26 \$	
PNEUS METROPOLITAINS INC.	AVM1017993	22 OCT. 2021	BOURRET, YANICK	FOURNIR PO AU FOURNISSEUR PNEUS METROPOLITAIN F0082591 3613.40\$ PLUS TX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 793,62 \$	
PNEUS METROPOLITAINS INC.	MAD1016321	06 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	FAIRE P.O. CHEZ PNEUS MÉTROPOLITAIN POUR LA RÉPARATION ET/OU ACHAT DE 6 PNEUS AU MONTANT DE \$ 3 234.36 AVANT TAXE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 395,67 \$	
PNEUS TOYO CANADA INC.	DIC1016705	12 OCT. 2021	THIBAUT, MAXIME	PNEUS PATRICK GOSSELIN CHEZ PNEUS RATTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 141,11 \$	1348819
PNEUS TOYO CANADA INC.	DIC1017589	20 OCT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	PNEUS POUR 7 VÉHICULES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 346,79 \$	
P.R. DISTRIBUTION INC.	1449275	29 OCT. 2021	GRENON, LUC	EQUIPEMENT,GARAGE MECANIQUE AUTRES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	15 748,12 \$	
PROCEDES DE SOUDURE UNIES (CANADA) INC.	CAR1014183	20 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	SOUMISSION 7118 - SOUDURE ET REUSINAGE D'UN COUVERT DE DIFFERENTIEL AVANT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 587,94 \$	
PROCEDES DE SOUDURE UNIES (CANADA) INC.	CAR1014183	22 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	FRAIS ENVIRONNEMENT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	115,12 \$	
PRODUITS RE-PLAST INC.	CAR1013515	09 SEPT. 2021	BEAULIEU, DAMIEN	MADRIER 2X3X72 REDWOOD POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 102,89 \$	
PRODUITS RE-PLAST INC.	CAR990462	01 SEPT. 2021	ZAUER, VIORICA	MATERIEL POUR MOBILIER URBAIN. (ENTENTE 1443069)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 456,09 \$	1443069
PRODUITS RE-PLAST INC.	CAR990462	01 SEPT. 2021	ZAUER, VIORICA	MATERIEL POUR MOBILIER URBAIN. (ENTENTE 1443069)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	33 696,58 \$	
RADIATEUR ATELIER DE PNEUS REAL CHICOINE INC.	PIR1012881	01 SEPT. 2021	ARCE, CRISTIAN	FREINS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 257,93 \$	
RADIATEUR ATELIER DE PNEUS REAL CHICOINE INC.	PIR1013676	13 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REP UNITE 2134-09336	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 189,80 \$	
RADIATEUR ATELIER DE PNEUS REAL CHICOINE INC.	PIR1014635	22 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REMP. ALARME DE REcul	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 829,87 \$	
RADIATEUR ATELIER DE PNEUS REAL CHICOINE INC.	PIR1014635	21 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REMP. ALARME DE REcul	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	364,71 \$	
RADIATEURS ANJOU INC	ANJ1017156	19 OCT. 2021	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	RÉPARATION DE RADIATEUR ET REFROIDISSEUR D'HUILE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 034,13 \$	
RADIATEURS ANJOU INC	ANJ1017156	26 OCT. 2021	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	RÉPARATION DE RADIATEUR ET REFROIDISSEUR D'HUILE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	114,21 \$	
RADIATEURS ANJOU INC	ANJ1017156	15 OCT. 2021	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	RÉPARATION DE RADIATEUR ET REFROIDISSEUR D'HUILE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 044,63 \$	
REFRIGERATION LEDUC & FILS INC	1499755	29 OCT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/ACHAT/ Chasse-neige (pelle en V) pour déneigement des pistes cyclables (Ahuntsic-Cartierville -) classe 926	Materiel roulant et ateliers	Déblaiement et chargement de la neige	12 304,53 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	ANJ1014550	21 OCT. 2021	ROY, ALAIN	AR 277-05225/INSPECTION PEP ET RÉPARATION 210921	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 389,44 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	ANJ1015197	27 SEPT. 2021	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	entretien et reparation sous entente	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 102,96 \$	1440236

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
RESSORT IDEAL LTEE	ANJ1017552	26 OCT. 2021	ROY, ALAIN	AR 324-12622/RÉPARATION SUSPENSION ARRIERE+INSPECTION PEP CHANGEMENT D'HUILE ET FILTRES 261021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 263,41 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	AVM1010807	20 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE SERVICE VILLE MARIE M231661	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 867,81 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1007107	10 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	C1599587 (RÉPARATION SUIVANT INSPECTION PEP APPAREIL INTERNATIONAL 1995)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 041,33 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1008988	17 SEPT. 2021	BERRAHMA, SALIM	306-12171	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 820,83 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1010597	21 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	UNITÉ : 257-13005 W/O : 1067289	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 081,72 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1011146	20 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP SUIVI DES RÉPARATIONS & REPARATION SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 782,52 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1011146	20 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP SUIVI DES RÉPARATIONS & REPARATION SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	99,74 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1011384	23 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	ENTRETIEN PEP ET REPARATION - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 497,83 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1011643	20 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP, SUIVI DES REPARATIONS ET REPARATIONS DE SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 446,26 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1011790	16 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O RESSORT IDEAL REPARATION SUPENSION SELON ENTENTE # 1434270 # DE FACT: F0180796	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 006,53 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013333	08 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	FACTURE F0180373 - FOURNIR BON DE COMMANDE POUR MAIN D'OEUVRE - INSPECTION PEP ET REPARATIONS SELON SOUMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 232,63 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013336	08 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	FACTURE F0180539 - FOURNIR BON DE COMMANDE POUR MAIN D'OEUVRE - INSPECTION PEP ET REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 241,60 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013409	19 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	ESTIMATION W0057941-03 - FOURNIR BON DE COMMANDE PIECES - INSPECTION PEP ET REPARATIONS SELON ESTIMATION W0057941-03	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 273,18 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013409	08 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	ESTIMATION W0057941-03 - FOURNIR BON DE COMMANDE MAIN D'OEUVRE - INSPECTION PEP ET REPARATIONS SELON ESTIMATION W0057941-03	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 022,58 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013429	23 SEPT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	99,74 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013429	23 SEPT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 715,56 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013674	13 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	F018059 FOURNIR BC MAIN D'OEUVRE - REMPLACER 2 LAME MAITRESSE ARR. DROITE - REPARER LAME AVANT GA. BOULON CENTRALE - CHANGER PIN DE LAME ARR. - CHANGER AMORTISSEUR ARR. D	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 882,22 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013731	19 OCT. 2021	TROTTIER, LUC	ESTIMATION W0058118-02 - FOURNIR BON DE COMMANDE - MAIN D'OEUVRE - FAIRE ENTRETIEN PEP ET REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 091,30 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013778	06 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 653,82 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013778	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	99,74 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013778	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	316,76 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013884	14 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O RESSORT IDEAL ESTIMER W0058201-02 ENTENTE #1434270	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 581,30 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1013951	14 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	FACTURE F0179858 - FOURNIR BON DE COMMANDE MAIN D'OEUVRE - INSPECTION PEP ET REPARATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 501,98 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014117	15 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	FACTURE F0181101 - FOURNIR BON DE COMMANDE POUR MAIN D'OEUVRE - ENTRETIEN PEP ET REPARATIONS SELON ESTIME W0057654-02	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 275,81 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014261	16 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O RESSORT IDEAL PEP+REPARATION W0058284-03 ENTENTE 1440236	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 679,50 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014261	21 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O RESSORT IDEAL SELON LA SOUMISSION # W0058514-01	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	427,66 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014668	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	REPARATION SUITE À INSPECTION PEP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 334,24 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014671	06 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	FOURNIR UN BON DE COMMANDE @ RESSORT IDEAL, EN LIEN AVEC LE BT EXTERNE #1072861. INSPECTION PEP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 221,66 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014681	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 386,32 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014681	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	99,74 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014689	22 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	ALIGNEMENT & REPARATIONS SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 807,85 \$	1434270



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1014769	22 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O RESSORT IDEAL SELON ENTENTE 1434270 SELON # DE FACT: F0180854	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 161,16 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1015676	30 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 234-16033 W/O : 1073555	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 901,84 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1016045	05 OCT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O RESSORT IDEAL SELON ENTENTE 1434270 ET SOUMISSION W0058854-01	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 452,05 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1016451	07 OCT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O RESSORT IDEAL SOUMISSION SUSPENSION W0058908-04 ENTENTE 1434270	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 568,33 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1016727	18 OCT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	INSPECTION PEP, REPARATIONS SUITE À L'INSPECTION. ALIGNEMENT & SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	99,74 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1016727	18 OCT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	INSPECTION PEP, REPARATIONS SUITE À L'INSPECTION. ALIGNEMENT & SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 996,81 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1016728	28 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	99,74 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1016728	28 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 790,10 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1017229	25 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	INSPECTION PEP & REPARATIONS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 018,93 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	CAR1018582	28 OCT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 317-12204 W/O : 1077989 DLM : 260900	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 391,33 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	DIC1008747	22 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#F0179937 / FOURNIR UN PO A RESSORTS IDEAL POUR L'INSPECTION PEP ET ENTRETIEN DEMANDE ET REPARATIONS AUTORISES SUR L2APPAREIL (CONFORMEMENT AUX MODALITES DE L2ENTEN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 629,70 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	DIC1012995	03 SEPT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	REPLACER LAMES AVANT+ KINE PINE DROITE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 256,73 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	DIC1014552	21 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#F0177949 / FOURNIR UN PO A RESSORTS IDEAL POUR L'INSPECTION PEP ET ENTRETIEN DEMANDE ET REPARATIONS AUTORISES SUR L2APPAREIL (CONFORMEMENT AUX MODALITES DE L2ENTEN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 304,51 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	DIC1014564	21 SEPT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIR UN PO A RESSORTS IDEAL POUR L'INSPECTION PEP ET ENTRETIEN DEMANDE ET REPARATIONS AUTORISES SUR L2APPAREIL (CONFORMEMENT AUX MODALITES DE L2ENTENTE # 1440236) SELON SOUMISSION W0054283-05 CI-JOINT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 368,94 \$	1440236
RESSORT IDEAL LTEE	DIC1015489	29 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#F0180866 / FOURNIR UN PO A RESSORTS IDEAL POUR LE REMPLACEMENT DE L'ESSIEU BRISE SELON LA FACTURE F0180866 CI-JOINTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 077,59 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	DIC1015607	29 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#F0181054 / FOURNIR UN PO A RESSORTS IDEAL POUR L'INSPECTION PEP ET ENTRETIEN DEMANDE ET REPARATIONS AUTORISES SUR L2APPAREIL (CONFORMEMENT AUX MODALITES DE L2ENTEN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 041,41 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	DIC1016063	05 OCT. 2021	THIBAUT, DENIS	FACT.#F0181520 / FOURNIR UN PO A RESSORTS IDEAL POUR LA REPARATION DE SUSPENSION (CONFORMEMENT AUX MODALITES DE L2ENTENTE 1434270) SELON LA SOUMISSION W0058507-02 CI-JOI	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 131,30 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	MAD1015340	28 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	FAIRE REMPLACER DIFF ARRIERE QUI EST CRAQUÉ ET ALIGNEMENT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 663,04 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	NME1014914	23 SEPT. 2021	BRISEBOIS, JOEL	PAYER FACTURE PIECES SAAQ W0058591-01	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 458,75 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	ROS1015027	23 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	REPARATIONS SUSPENSION CAMION INCENDIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 751,01 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	ROS1015031	23 SEPT. 2021	AUBIN, FREDERIC	FOURNIR PO RESSORT IDEAL F0180600 REPARATIONS SUSPENSION AVANT ET U BOLT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 346,21 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	ROS1015092	26 SEPT. 2021	LEFEBVRE, MARIO	FOURNIR PO FACTURE F0180598 RESSORT IDEAL POUR TRAVAUX EXECUTE EN URGENCE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 108,53 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	ROS1015811	30 SEPT. 2021	AUBIN, FREDERIC	FOURNIR BON DE COMMANDE POUR RESSORT IDEAL EN RÉFÉRENCE À LA FACTURE # F0181582	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 194,78 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	ROS1018224	26 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	REPARATION 349-07521	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 837,10 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	ROS1018225	26 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	reparation 349-07290	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 295,09 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	ROS1018239	26 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	REPARATION 347-14374	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 790,50 \$	1434273
RESSORT IDEAL LTEE	SLD1013483	04 OCT. 2021	MONGEON, JEAN-FREDERIC	SLD MÉCANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 420,31 \$	
RESSORT IDEAL LTEE	SLD1013483	04 OCT. 2021	MONGEON, JEAN-FREDERIC	SLD MÉCANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 913,08 \$	1434270
RESSORT IDEAL LTEE	SLD1016328	06 OCT. 2021	IOANNONE, REMO	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 134,39 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
RESSORTS MONTREAL-NORD LTEE	DIC1011796	20 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	ACHAT DE SERVICE PLATEAU D328690	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 766,16 \$	
RESSORTS MONTREAL-NORD LTEE	DIC1013170	03 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 990,55 \$	
RESSORTS MONTREAL-NORD LTEE	DIC1017064	14 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 674,95 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1013322	10 SEPT. 2021	AUDY, MICHEL	C1611580	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 933,88 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1014013	17 SEPT. 2021	AUDY, MICHEL	C1612964 (ACHAT DE KIT DE POMPE A EAU POUR APPAREIL ZAMBONI (DÉPÔT DE PIÈCES DES CARRIÈRES)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 031,52 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1015525	27 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1621431 (ACHAT D'UN MOTEUR POUR APPAREIL ZAMBONI 552 2014)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 133,35 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1015539	05 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1621432 (ACHAT DE 2 CONVERTISSEUR DE COURANT POUR APPAREIL ZAMBONI)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 137,65 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1015539	07 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1621432 (ACHAT DE 2 CONVERTISSEUR DE COURANT POUR APPAREIL ZAMBONI)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	21,00 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1016034	19 OCT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	000-00457 ENS. DE FIXATION DE PALETTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 990,62 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1017190	15 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1625507 ( LOCATION DE SURFACEUSE ARENA PIERRE MORIN)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 176,92 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1017755	29 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	C1627133 (ACHAT DE PIÈCES ÉLECTRONIQUE POUR APPAREIL ZAMBONI 552 2007)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	810,24 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1017755	21 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	C1627133 (ACHAT DE PIECES ÉLECTRONIQUE POUR APPAREIL ZAMBONI 552 2007)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 509,81 \$	
ROBERT BOILEAU INC	CAR1018622	28 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	C1629336 (INSPECTION ET RÉPARATION ANNUELLE APPAREIL ZAMBONI 552 2006)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	13 479,62 \$	
ROBERT BOILEAU INC	DIC1018028	25 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	RÉPARATION ZAMBONI	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 090,86 \$	
ROBERT BOILEAU INC	LAS1016260	06 OCT. 2021	GRENON, LUC	RÉPARATION SUITE A L'INSPECTION ANNUELLE SELON SOUMISSION :41879	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	19 430,66 \$	
RYDER EQUIPEMENTS DE MANUTENTION	CAR1013288	10 SEPT. 2021	AUDY, MICHEL	C1601598 (REPLACE CAR1007831) (TRAVAUX NON COUVERT PAR LA GARANTIE (LIFT CLARK 2007) PROBLÈME DE DÉMARRAGE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 151,17 \$	
RYDER EQUIPEMENTS DE MANUTENTION	CAR1013288	07 SEPT. 2021	AUDY, MICHEL	C1601598 (REPLACE CAR1007831) (TRAVAUX NON COUVERT PAR LA GARANTIE (LIFT CLARK 2007) PROBLÈME DE DÉMARRAGE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 657,72 \$	
RYDER EQUIPEMENTS DE MANUTENTION	CAR1013288	01 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1601598 (REPLACE CAR1007831) (TRAVAUX NON COUVERT PAR LA GARANTIE (LIFT CLARK 2007) PROBLÈME DE DÉMARRAGE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	892,40 \$	
RYDER EQUIPEMENTS DE MANUTENTION	PIR1008971	08 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG SERV. EXT. INSPECTION CHARIOT ELEVATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 932,72 \$	
SABLAGE AU JET 2000 INC.	1490254	05 OCT. 2021	ZAUER, VIORICA	SABLAGE AU JET PRIMER ET PEINTURE POUR TUBE DE SIGNALISATION POUR U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	85 669,80 \$	1491163
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1470975	02 SEPT. 2021	GRENON, LUC	COMMANDE REMPLISSAGE RESERVOIR HUILE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	13 274,53 \$	
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	CAR1013450	14 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	REAPPROVISIONNEMENT HUILE EN VRAC - ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 307,97 \$	
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	CAR1017735	20 OCT. 2021	LUSSIER, STEPHANIE	ACHAT HUILE HYDRAULIQUE EN VRAC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 055,84 \$	
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	DIC1015745	30 SEPT. 2021	THIBAUT, DENIS	FOURNIR PO POUR REMPLISSAGE DE RESERVOIR D'HUILE EN VRAC DU GARAGE PAT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 934,56 \$	
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	PIR1014602	29 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PFDS BCG AW32 ET 10W30	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 413,51 \$	
SANIQUIP INC.	CAR1015982	05 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	ACHAT LÈVE BAC COMPLET POUR BENNE À DÉCHETS DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 945,15 \$	
SANIQUIP INC.	MAD1014841	22 SEPT. 2021	GRENON, LUC	achat d'un leve bac double complet pour remplacer celui accidenté.soumission 2875	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 945,35 \$	
SERVICE & CONSTRUCTION MOBILE LTEE	1498494	22 OCT. 2021	RADI, NASSIRI	DMRA/SERVICE/Remplacer les conduits électriques souterrains des sondes de niveaux et double paroi et remplacer 4 boîtes de service 18"	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	20 042,11 \$	
SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE	SLT1000865	01 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 939,65 \$	
SERVICES ROUTIERS UNI PRO LTEE	SLT1013000	21 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT M POIRIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 544,63 \$	
SERVICES ROUTIERS UNI PRO LTEE	SLT1013000	19 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT M POIRIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	398,96 \$	
SERVICES ROUTIERS UNI PRO LTEE	SLT1013000	15 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT M POIRIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 496,09 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SIGNAL SERVICES INC	MAD1011674	15 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	CGE92 / BOITE DE CONTROLE DE FLECHE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 944,89 \$	
SILENCIEUX FEDERAL MUFFLER	ROS1016463	08 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	COMMANDER ADAPTEUR POUR EXTRACTION DES GAZ et adaptateur a plancher avec poignée et fiat ring	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 170,09 \$	
SM CONSTRUCTION INC.	1453813	04 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA - BCO - Divers travaux techniques sur les postes de carburant, du 1er janvier au 31 décembre 2021 - paiement de factures.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 149,62 \$	
SM CONSTRUCTION INC.	1498194	21 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA - Service - Remplacement de 3 soupapes de sureté à la cour Lachine (incluant matériel, transport et main d'oeuvre)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 556,45 \$	
SOCIETE DE TRANSPORT DE MONTREAL (STM)	1493821	24 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	MRA // ** paiement de facture 93016712 9 Opus SPVM 1 ans/ Avec Masque Du 1 oct. 2021 au 30 sept.2022	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 850,60 \$	
SOCIETE EN COMMANDITE STRONGCO	CAR1011680	21 SEPT. 2021	TROTTIER, LUC	PIECES SHUTTLELIFT - REPARATION ATELIER CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 103,28 \$	
SODEVEC INC.	1496047	07 OCT. 2021	THERRIEN, ELISE	dmra/ACHAT/ Projet de garde de protection sur tracteur-chargeur - Section Formation	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 304,49 \$	
SOLUTION EMISSION FEDERAL	DIC1017992	22 OCT. 2021	LEBRUN, ANDRÉ	FES-C0080-SA DPF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 597,18 \$	
SOUDURE LACOSTE INC.	1497218	26 OCT. 2021	THERRIEN, ELISE	DMRA/ACHAT/Fabrication et installation d'une plate-forme avec garde-corps de chaque côté amovible et une porte avec ressort de retour (incluant matériaux d'acier, peinture et main d'oeuvre)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 149,67 \$	
SOUDURE LACOSTE INC.	1497218	15 OCT. 2021	THERRIEN, ELISE	DMRA/ACHAT/Fabrication et installation d'une plate-forme avec garde-corps de chaque côté amovible et une porte avec ressort de retour (incluant matériaux d'acier, peinture et main d'oeuvre)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 716,56 \$	
ST-LAURENT/SUSPENSIONS D'AUTOMOBILE CANADA INC	MAD1011742	01 SEPT. 2021	ITIM, SAÏD	A ENVOYER AUX LAMES ( LAME ARRIERE GAUCHE CASSEE), REMPLACER LES TIE ROD AVANT ET FAIRE ALIGNER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 785,92 \$	
ST-LAURENT/SUSPENSIONS D'AUTOMOBILE CANADA INC	PIR1015913	04 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	2021 PFDS BCG SERV. EXT. REP. SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	13 355,89 \$	
ST-LEONARD NISSAN	CAR1016048	12 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1622406 (ACHAT D'UN COLONNE DE DIRECTION COMPLÈTE AVEC MOTEUR APPAREIL NISSAN VERSA 2016)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 001,57 \$	
ST-LEONARD NISSAN	CAR1017234	22 OCT. 2021	AUDY, MICHEL	C1626074	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 120,17 \$	
SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX	CAR1009969	13 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	UNITÉ : 317-12038 W/O : 1066409	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	17 068,28 \$	
SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX	DIC1018644	30 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 244,83 \$	
SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX	ROS1018458	27 OCT. 2021	LESSARD, SIMON	ECM REMANIFACTUER MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 249,51 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1012953	07 SEPT. 2021	BELANGER, BRUNO	FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	209,97 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1012953	07 SEPT. 2021	BELANGER, BRUNO	LONGUEUR DE STEP BUMPER ARRIERE GRIP MODEL E-ONE (TAILBOARD PRO GATOR GRIPSO)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 343,95 \$	1325290
TECHNO FEU INC	ROS1013660	13 SEPT. 2021	LEFEBVRE, MARIO	SPA100J20 PROJECTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 062,64 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1014561	21 SEPT. 2021	AUBIN, FREDERIC	PIVOT, SUPPORT, PINS ET BUSHINGS POUR PENTURES DE CABINE (E-ONE 2010 & PLUS)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 040,58 \$	1325290
TECHNO FEU INC	ROS1014663	22 SEPT. 2021	BELANGER, BRUNO	PIECES POUR CANON A EAU ACCIDENTE CAMION INCENDIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 377,03 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1014704	22 SEPT. 2021	AUBIN, FREDERIC	*POUR METTRE EN STOCK POMPIER* PIVOT, SUPPORT, PINS ET BUSHINGS POUR PENTURES DE CABINE (E-ONE 2010 & PLUS)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 040,58 \$	1325290
TECHNO FEU INC	ROS1015097	03 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	569250002 VALVE BY-PASS POUR ECHELLE (VLV JACK ET ECHELLE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 011,62 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1016233	06 OCT. 2021	BELANGER, BRUNO	BASE DE FILTREUR HAUTE PRESSION AVEC INDICATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 057,13 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1016407	07 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	CONTROLLER ET FLOW METER PRO II	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 298,98 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1016618	14 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	CANON A EAU 3578 AKRON COMPLET SUR CAMION ECHELLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 568,29 \$	
TECHNO FEU INC	ROS1018548	28 OCT. 2021	LEDUC, CHRISTIAN	AUCUN FRAIS DE TRANSPORT TEL QU'ENTENDU AVEC PASCAL CHEZ TECHNO FEU, RÉF. SOUMISSION - NO. TRANSACTION # BV10006608	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 850,31 \$	
TECHNOLOGIES PH	VER1014835	28 SEPT. 2021	LAJEUNESSE, MARC	28-09-21 / CYLINDRE DE BENNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 007,89 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
TENAQUIP LIMITED	1493861	24 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	MRA // Achat PTI 68103 - Acquisition de 6 cages pour entreposer des batteries usagées - Division ateliers mécaniques SUD - SMRA	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	5 858,03 \$	
TENAQUIP LIMITED	1496488	12 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	GRÉ À GRÉ Achat- Lave pièces écologiques multi-Arrondissements	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	12 150,58 \$	
TENAQUIP LIMITED	PIR1013842	21 SEPT. 2021	MOCANU, SILVIU	2021 PGFD BCG ETAGERE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 983,23 \$	
TENAQUIP LIMITED	ROS1018672	28 OCT. 2021	BEAULIEU, DAMIEN	CHEVALETS ROBUSTE POUR LE PEPAREMNET DE U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 637,81 \$	
THIBAUT & ASSOCIES - L'ARSENAL	ROS1015704	21 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	INSPECTION ET REPARATION SUITE A L'INSPECTION SELON L'ENTENTE 1480507 VOIR SOUMISSION SUITE 9947	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 132,95 \$	1480507
THIBAUT & ASSOCIES - L'ARSENAL	ROS1017096	14 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	SUITE A L'ESTIMEE # 9893 REPARATION POMPE A MOUSSE L'ARSENAL 4870.58+TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 113,50 \$	
TISSUS MORICO INC.	CAR956218	01 OCT. 2021	LÉDUC, CHRISTIAN	***BLANKET P/O 2020***	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	14 512,27 \$	
T.M.S. MAITRES DES CAMIONS LTEE	AVM1011318	27 SEPT. 2021	THIBAUT, MAXIME	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 031,64 \$	1440329
T.M.S. MAITRES DES CAMIONS LTEE	DIC1016473	07 OCT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 595,41 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	1490432	03 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DMRA/RENOUVELLEMENT/(10)LICENCE CATERPILLAR /	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 204,74 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	DIC1013592	15 SEPT. 2021	TREMBLAY, MICHEL	OFRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 505,68 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	DIC1015062	30 SEPT. 2021	TREMBLAY, MICHEL	377-9082 TENDEUR DE COURROIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 780,32 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	PIR1013464	22 SEPT. 2021	ARCE, CRISTIAN	PIECES POUR SOUFLEUSSE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 697,87 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	PIR1016166	05 OCT. 2021	LATOURE, REMI-PAUL	REPARER SYSTEME BOOM (FACT. # WOQP0427259)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 539,04 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	PIR1017366	18 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	CIRCLIP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 303,41 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	PIR1017366	20 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	CIRCLIP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	26,25 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	PIR1017366	21 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	CIRCLIP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 172,46 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	SLD1014824	27 OCT. 2021	VEILLETTE, PATRICK	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 909,00 \$	
TOROMONT CAT (QUEBEC)	SLT1018114	27 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECE EXTAUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 861,65 \$	
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	LAC1013594	09 SEPT. 2021	TOSKA, ERMIR	RE-VOLT MODEL 767 ,LE MONTANT 4190.97 \$ AVANT TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 399,99 \$	
TRANS ARTIK INC.	PIR1013997	15 SEPT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	2021 PFDS BCG SERV. EXT.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 914,92 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	AVM1013481	09 SEPT. 2021	BOURRET, YANICK	FOURNIR P/O FOURNISSEUR TROIS DIAMANTS SELON ESTIMATION BC27572 - AUTORISE PAR M. CHARLES ALTIMAS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 919,61 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1011798	25 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 212-12576	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 326,60 \$	1449673
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1011988	25 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 212-13483 W/O : 1068744 DLM : C259325	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 949,77 \$	1449673
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1011989	25 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 212-12577 W/O : 1068742 DLM : C259324	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 904,43 \$	1449673
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1011992	25 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 212-13483 W/O : 1068744 DLM : C259323	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 156,50 \$	1449673
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1011993	25 SEPT. 2021	ROUSSEL, BRUNO	UNITÉ : 212-12577 W/O : 1068742	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 162,25 \$	1449673
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1013491	09 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O TROIS DIAMANTS INSPECTION REGULIERE SELON SOUMISSION # BC27544	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 580,86 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1014535	21 SEPT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O TROIS DIAMANTS CHRYSLER ESTIMATION 0050	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 596,38 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	CAR1018112	25 OCT. 2021	JUTEAU, JACQUES	P/O POUR TROIS DIAMANTS CHRYSLER INSPECTION ET REPARATION SELON # D'ESTIMÉ : 0065	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 530,53 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	ROS1012892	01 SEPT. 2021	LESSARD, SIMON	FILTRE A PARTICULE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 756,42 \$	1449673
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	SLT1015135	27 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 153,36 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	SLT1015777	30 SEPT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 305,42 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	SLT1015870	01 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 079,28 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	SLT1016800	13 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	service ext aut s.leduc	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 007,85 \$	
TROIS DIAMANTS AUTOS (1987) LTEE	SLT1018430	27 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	SERVICE EXT AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 088,51 \$	
TUBOQUIP	AVM1013485	15 OCT. 2021	BOURRET, YANICK	FOURNIR PO COMMANDE 150668 TUBOQUIP POUR SHOP SUPPLY HYDRAULIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 008,53 \$	
TUBOQUIP	AVM1017208	22 OCT. 2021	BOURRET, YANICK	FOURNIR P/O FOURNISSEUR TUBOQUIP SLS151510	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 491,35 \$	
TUBOQUIP	SLT1009897	20 SEPT. 2021	VERMETTE, SUZANNE	FOURNITURES POUR ATELIER MECANIQUE ST-LAURENT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 199,84 \$	
TUBOQUIP	SLT1015978	04 OCT. 2021	MONTPETIT, SYLVAIN	PIECE ATELIER MECANIQUE AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 658,45 \$	
UNI-SELECT CANADA INC.	VER1017132	19 OCT. 2021	GRENON, LUC	ATELIER MECANIQUE/ HUILE MOTEUR EN VRAC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 354,18 \$	
UNI-SELECT CANADA INC.	VER1017132	21 OCT. 2021	GRENON, LUC	ATELIER MECANIQUE/ HUILE MOTEUR EN VRAC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 411,25 \$	
VAN PRO INC	1498201	30 OCT. 2021	MARCOTTE, CATHY	DMRA - Gré à Gré - Aménagement deux fourgons Promaster pour le SGPI - Véhicule 177-20345 et véhicule 177-20346	Materiel roulant et ateliers	Surveillance des bâtiments	10 613,38 \$	
VENTE DE PIECES DE BALAIS SPS INC.	SLD1014177	18 OCT. 2021	MONGEON, JEAN-FREDERIC	SLD MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 047,26 \$	
VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	DIC1010684	24 SEPT. 2021	GAUVREAU, ALAIN	DEMARCHE D'ACHAT PAR SMRA SERVICE EXTERNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 596,95 \$	
VERMEER CANADA INC.	AVM1013724	18 OCT. 2021	BOURRET, YANICK	ENTRETIEN + TOUTES LES COURROIES + BEARING	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 650,28 \$	
VERMEER CANADA INC.	MAD1017546	19 OCT. 2021	ITIM, SAÏD	FAIRE P.O. POUR TRAVAUX FAIT PAR VERMEER SOIT BOULONS BRISE SOUS COUVERCLE DE TAMBOUR / ROULEAU D'ALIMENTATION DE TOURNE PAS / AJUSTEMENT LEVIER DE VITESSE / GHF ET CHAN	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 765,84 \$	
VILLE DE COTE SAINT-LUC	1492283	16 SEPT. 2021	SABOURIN, STEPHANE	DMRA/PAIEMENT/Carburant et frais d'administration pour le SIM (caserne 78) - Ville de Côte-St-Luc, factures Mars ,avril et aout 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 661,09 \$	
VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	1494827	01 OCT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/PAIEMENT/Essence et Diésel pour les véhicules du SIM de la Ville de Dollard-des-Ormeaux /frais d' administration (déc 2020 à août 2021)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	22 076,20 \$	
VILLE DE POINTE-CLAIRE	1494755	30 SEPT. 2021	GARNEAU, DOMINIC	DMRA/PAIEMENT/Diesel non coloré ,Essence régulière sans plomb ,autres-divers (tvq) et frais administration 15% pour le SIM de Pointe-Claire Aout 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 330,54 \$	
VILLE DE POINTE-CLAIRE	1498476	22 OCT. 2021	RADI, NASSIRI	DMRA/PAIEMENT/Diesel non coloré/Essence régulière sans plomb / Autres-divers (TVQ)/Frais administration 15 % pour le SIM de Pointe-Claire - Septembre 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 700,14 \$	
VILLE DE WESTMOUNT	1490740	07 SEPT. 2021	RADI, NASSIRI	DMRA/PAIEMENT/Carburant pour le SIM de la Ville de Westmount, de octobre 2020 à juin 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 097,32 \$	
VILLE DE WESTMOUNT	1499723	29 OCT. 2021	RADI, NASSIRI	DMRA/PAIEMENT/Carburant pour le SIM de la Ville de Westmount/frais administration, de juillet à septembre 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 640,76 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	PIR1018322	28 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	COUTEAU AILE DE COTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 694,15 \$	
W. COTE ET FILS LTEE	SLT1015919	04 OCT. 2021	CRITES, JEAN-PHILIPPE	PIECE PELLE COTÉ AUT S.LEDUC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 174,63 \$	
ZONE TECHNOLOGIE ELECTRONIQUE INC.	1490177	01 SEPT. 2021	RADI, NASSIRI	DMRA/PAIEMENT/Aménagement du véhicules 175-19438, 175-19447,175-19443(Lasalle)(2x service de l'eau)	Materiel roulant et ateliers	Construction d'infrastructures de voirie	5 325,68 \$	
9217-2089 QUEBEC INC.	023866	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487722	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 576,41 \$	
9217-2089 QUEBEC INC.	024571	16 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489025	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 600,03 \$	
ATTACHE CHATEAUGUAY INC	218540	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488161	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 537,02 \$	
AU CENTRE DE SERVICES V.R. RIVE-SUD INC.	2891	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487499	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 398,51 \$	
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER-JEEP (2000) INC.	cccs363004	30 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489260	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 912,57 \$	
CARROSSERIE IBERVILLE INC.	013944	18 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487524	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 111,41 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CARROSSERIE IBERVILLE INC.	014028	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488176	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 451,46 \$	
CARROSSERIE IBERVILLE INC.	014031	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488172	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 800,02 \$	
CARROSSERIE IBERVILLE INC.	014037	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488232	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 355,97 \$	
CARROSSERIE IBERVILLE INC.	014051	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488240	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 109,11 \$	
CENTRE 2000 AUTO ELECTRIQUE MECANIQUE INC.	012836	20 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489091	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 549,10 \$	
CENTRE DE L'AUTO RENE DOYON	44090a	08 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487268	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 429,55 \$	
CENTRE DE L'AUTO RENE DOYON	44132a	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487350	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 060,01 \$	
CENTRE DE L'AUTO RENE DOYON	44932a	20 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489094	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 645,43 \$	
CENTRE DE PNEUS EXCELLENCE PIERREFONDS	009035	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488640	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 032,28 \$	
CENTRE DE SERVICE 2010 ENR.	52622	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488389	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 047,41 \$	
CENTRE DE SERVICE 2010 ENR.	52648	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488390	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 083,46 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd48125	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487318	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 213,00 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd48362	29 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487275	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 573,91 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd48557	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487768	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 802,78 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd48594	29 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487606	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 358,57 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd48744	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487915	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 368,91 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd49099	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488189	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 008,27 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd49100	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488101	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 788,00 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd49139	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488228	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 418,83 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd49285	16 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489018	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 347,38 \$	
CHAMPLAIN CHRYSLER DODGE JEEP RAM	bd49366	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488665	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 377,38 \$	
CHENIER AUTO SERVICE INC.	9364	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487608	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 574,67 \$	
CHENIER AUTO SERVICE INC.	9565	23 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489195	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 560,70 \$	
CHENIER AUTO SERVICE INC.	9595	30 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489488	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 331,70 \$	
CHENIER AUTO SERVICE INC.	9596	30 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489487	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 275,32 \$	
CHENIER AUTO SERVICE INC.	9597	30 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489486	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 571,86 \$	
EQUIPEMENTS INCENDIES C.M.P. MAYER INC - L'ARSENAL	109788	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487730	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 348,05 \$	
EQUIPEMENTS INCENDIES C.M.P. MAYER INC - L'ARSENAL	109789	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487731	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 217,87 \$	
EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC.	4010	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487282	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 218,29 \$	
EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC.	4018	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487271	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 905,81 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC.	4028	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487269	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 550,23 \$	
EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC.	4190	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488182	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 369,96 \$	
EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC.	4332a	16 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488851	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 818,32 \$	
EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC.	4371a	30 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489464	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 073,50 \$	
FONDS OPERATIONNEL ENQUETE - SPVM	20210902ess	03 SEPT. 2021	DI STEFANO, MELISSA	Dépenses autorisées dans le cadre d'enquêtes policières	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 735,00 \$	
FONDS OPERATIONNEL ENQUETE - SPVM	20210909va6	10 SEPT. 2021	DI STEFANO, MELISSA	Dépenses autorisées dans le cadre d'enquêtes policières	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 784,60 \$	
FONDS OPERATIONNEL ENQUETE - SPVM	20210909va78	10 SEPT. 2021	DI STEFANO, MELISSA	Dépenses autorisées dans le cadre d'enquêtes policières	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 654,60 \$	
FONDS OPERATIONNEL ENQUETE - SPVM	20210909va910	10 SEPT. 2021	DI STEFANO, MELISSA	Dépenses autorisées dans le cadre d'enquêtes policières	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 026,80 \$	
FORD LINCOLN GABRIEL	bg92572	02 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation NoFactMaximo:487224	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 574,23 \$	
FORD LINCOLN GABRIEL	bg94514	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487973	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 945,81 \$	
GARAGE DEGUIRE INC	12440	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487910	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 007,83 \$	
GARAGE DEGUIRE INC	12789	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488554	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 286,52 \$	
J & R AUTO SERVICE INC.	30184	16 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489035	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 549,78 \$	
LACBUS DE L'AUTOMOBILE INC.	014344	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487754	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 761,99 \$	
LAPIERRE FINE MECANIQUE INC.	171277	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487284	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 407,66 \$	
LAPIERRE FINE MECANIQUE INC.	171476	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488039	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 320,57 \$	
LAPIERRE FINE MECANIQUE INC.	171477	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488038	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 419,71 \$	
LE GARAGE SYLVAIN JOUBERT	100086	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488017	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 009,82 \$	
LE GARAGE SYLVAIN JOUBERT	100542	30 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489280	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 076,62 \$	
LE GARAGE SYLVAIN JOUBERT	100614	23 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489237	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 515,75 \$	
LE GARAGE SYLVAIN JOUBERT	99563	08 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487265	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 778,48 \$	
LE GARAGE SYLVAIN JOUBERT	99685	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487412	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 722,54 \$	
LES CARROSSERIES LE BARON INC.	25294	16 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488973	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 948,06 \$	
LES CARROSSERIES LE BARON INC.	25299	28 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489088	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 255,09 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	67251	22 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487829	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 204,13 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	67754	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488139	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 859,80 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	67784	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488235	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 887,79 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	67905	22 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487828	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 663,95 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	67944	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488137	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 956,14 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	67963	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488237	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 074,08 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	67988	16 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488968	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 350,73 \$	
LES ENT. DM LEO INC.	68055	28 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489086	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 035,28 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	bc42037	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487302	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 466,98 \$	
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	bc42051	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487316	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 945,45 \$	
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	bc42161	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487366	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 533,61 \$	
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	bc42318	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487726	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 728,58 \$	
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	bc42770	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487691	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 079,11 \$	
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	bc43024	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487703	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 053,21 \$	
LONGUE POINTE CHRYSLER DODGE JEEP RAM LTEE	bc43117	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487702	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 245,02 \$	
PNEUS SP INC.	700162	18 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487853	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 068,68 \$	
PNEUS SP INC.	700779	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488715	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 054,01 \$	
PNEUS SP INC.	700824	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488735	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 169,27 \$	
PNEUS SP INC.	701004	20 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489134	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 027,22 \$	
RADIATEUR PLUS	56963	11 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487360	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 176,47 \$	
RADIATEUR PLUS	57145	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487970	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 737,85 \$	
RADIATEUR PLUS	57198	23 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488166	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 534,24 \$	
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	9592	18 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487526	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 303,25 \$	
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	9593	18 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487525	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 238,33 \$	
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	9633	18 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487540	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 240,43 \$	
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	9634	18 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487752	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 712,19 \$	
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	9651	22 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487824	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 048,84 \$	
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	9688	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488001	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 511,49 \$	
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	9740	16 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488965	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 554,17 \$	
SPINELLI KIA	95385	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487653	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 193,98 \$	
SUBARU METROPOLITAIN 9386-6416 QUEBEC INC.	bm26962	09 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488722	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 271,01 \$	
TELUS	32872398051	10 SEPT. 2021	BEAUDOIN, JULIE	Frais de téléphonie cellulaire pour le SMRA - Août 2021	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 587,79 \$	
TRANSFORM PLUS INC.	223360	16 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487441	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 152,24 \$	
TRANSFORM PLUS INC.	223537	30 OCT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:489217	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 359,60 \$	
V SPEC TECHNO INC.	7043	25 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:487936	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 939,28 \$	
V SPEC TECHNO INC.	7084	29 SEPT. 2021	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:488218	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 580,59 \$	
AGENCE DENIS LEPINE	1499509	30 OCT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Achat d'un ensemble de base AquaPhon A200, microphone et stétoPhon 04 SDR selon la soumission #S607	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	12 472,51 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
EXCA-VAC CONSTRUCTION	1491076	09 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Travaux d'hydro excavation pour l'arrondissement MHM selon la soumission #20210907-NL1	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	7 217,89 \$	
GAINAGE P.R.S. INC.	1491929	15 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Travaux de gainage de drain au 8793, Hochelaga selon la soumission #40836	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	7 454,11 \$	
GAINAGE P.R.S. INC.	1498881	26 OCT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Travaux de gainage de drain au 2430, rue Aylwin selon la soumission #40926	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	5 144,39 \$	
LANAUCO LTEE	1493440	23 SEPT. 2021	DUCHARME, PATRICK	Location et installation de support à poteaux au 5821, rue Hochelaga pour des travaux d'aqueduc	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	2 456,70 \$	
LOCATION GUAY	1492268	16 SEPT. 2021	DE LOOF, MARTINE	Location d'une rétrocaveuse avec opérateur pour des travaux dans l'arrondissement MHM selon la soumission du 13 septembre 2021	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	22 113,52 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1491102	09 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Travaux de réparation et reconstruction d'égouts selon la soumission du 3 septembre 2021.	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	30 015,93 \$	
R. BENOIT CONSTRUCTION INC.	1498866	26 OCT. 2021	DUCHARME, PATRICK	Travaux de tirage d'entrée d'eau au 2877, rue Desmarceaux selon la soumission du 6 septembre 2021.	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	4 509,21 \$	
RENE JUILLET CONSULTANT INC.	1494278	28 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Paiement de facture #85 _Service de formation compagnonnage OPA pour 8 employés de la Voirie	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	10 217,38 \$	
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES	1481680	30 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Achat de 2 robinets vanne 8" JENKINS selon la soumission du 28 septembre 2021.	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	4 986,91 \$	
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES	1493348	07 OCT. 2021	DUCHARME, PATRICK	Achat d'un robinet vanne 8" JENKINS selon la soumission du 5 octobre 2021	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	2 493,45 \$	
ST-GERMAIN EGOÜTS ET AQUEDUCS INC.	1490337	03 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Fournitures et pièces de puisard pour les travaux d'égouts selon les ententes #1191511 et #1277188	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	2 108,15 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOÜTS ET AQUEDUCS INC.	1490337	03 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Fournitures et pièces de puisard pour les travaux d'égouts selon les ententes #1191511 et #1277188	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	3 443,59 \$	
ST-GERMAIN EGOÜTS ET AQUEDUCS INC.	1490337	03 SEPT. 2021	BROSSAULT, STEPHANE	Fournitures et pièces de puisard pour les travaux d'égouts selon les ententes #1191511 et #1277188	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	8 752,90 \$	1277188
2322-6392 QUEBEC INC.	1467140	19 OCT. 2021	HADDAD, CARINE	DA 678800; 700910 : Nettoyage des combinaisons de travail de l'équipe de l'Acqueduc	Montréal-Nord	Réseau de distribution de l'eau potable	2 356,97 \$	
EVO ENVIRONNEMENT	1490681	07 SEPT. 2021	CARDIN, MARTINE	DA 695958 : Nettoyage du bassin de la station de pompage Lacordaire et divers travaux connexes	Montréal-Nord	Réseau de distribution de l'eau potable	19 009,04 \$	
GAINAGE P.R.S. INC.	1491219	09 SEPT. 2021	CARDIN, MARTINE	DA 696365 ; réparation d'égout, par gainage, au 12025 Ronald.	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	7 349,12 \$	
GROUPE SANYVAN INC.	1492901	21 SEPT. 2021	LAPERRIERE, RACHEL	DA 697749 ; Travaux pour récupérer les égouts combinés pour les T.P. 2021	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	41 811,27 \$	
LAFARGE CANADA INC	1449563	19 OCT. 2021	BOULAY, SOPHIE	DA #667050 - 699780 - 701086 : Achat de pierres concassées et de pierres pré-mélangées, période du 1er janvier au 31 décembre 2021.	Montréal-Nord	Réseau de distribution de l'eau potable	34 980,78 \$	
LAFARGE CANADA INC	1449563	19 OCT. 2021	BOULAY, SOPHIE	DA #667050 - 699780 - 701086 : Achat de pierres concassées et de pierres pré-mélangées, période du 1er janvier au 31 décembre 2021.	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	9 112,91 \$	
R. BENOIT CONSTRUCTION INC.	1493587	18 OCT. 2021	ABAUNZA LUNA, JAIME BOSCO	DA 698108 ; Besoin d'une demande de prix pour une réparation d'égout au 11943 Racette	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	8 745,46 \$	
GAINAGE P.R.S. INC.	1499042	26 OCT. 2021	LEBLANC, MARIE-CLAUDE	Travaux d'excavation en urgence en lien avec des correctifs à apporter sur la partie d <sub>z</sub> un branchement d <sub>z</sub> égout se trouvant sur le domaine public devant le 823, avenue Antonine-Maillet	Outremont	Réseaux d'égout	4 446,20 \$	
GDLC EXCAVATION INC.	1490144	01 SEPT. 2021	LEBLANC, MARIE-CLAUDE	Travaux d'excavation en urgence en lien avec des correctifs à apporter sur la partie d <sub>z</sub> un branchement d <sub>z</sub> égout se trouvant sur le domaine public devant le 862, avenue Rockland	Outremont	Réseaux d'égout	12 441,02 \$	
GDLC EXCAVATION INC.	1492409	16 SEPT. 2021	POITRAS, ANNE-MARIE	Accorder une contrat pour des travaux d'excavation en urgence en lien avec les correctifs à apporter sur la partie d'un branchement d'égout devant le 5828 av Durocher	Outremont	Réseaux d'égout	11 422,64 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1490138	01 SEPT. 2021	LEBLANC, MARIE-CLAUDE	Travaux de réparation d'un puisard à l'intersection Côte Ste-Catherine et McCulloch	Outremont	Réseaux d'égout	13 123,44 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1491091	09 SEPT. 2021	LEBLANC, MARIE-CLAUDE	Réparation complète d'une section d'égout devant le 74 ch.de la cote Ste-Catherine	Outremont	Réseaux d'égout	9 448,87 \$	
SERVICES INFRAPEC INC.	1492811	04 OCT. 2021	POITRAS, ANNE-MARIE	Travaux d <sub>z</sub> inspection et de nettoyage d <sub>z</sub> une conduite d <sub>z</sub> égout située sur la Cote-Ste-Catherine intersection McNider	Outremont	Réseaux d'égout	5 185,07 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1490094	01 SEPT. 2021	LEBLANC, MARIE-CLAUDE	Travaux de réparation complète de deux puisards situés à l'intersection des avenues Rockland et Bernard ainsi qu'à l'intersection des avenues Bates et Rockland.	Outremont	Réseaux d'égout	27 401,74 \$	
VALERIAN MAZATAUD	1490390	02 SEPT. 2021	LEBLANC, MARIE-CLAUDE	outremont/service professionnel/Préparer et animer des ateliers de photographie à l <sub>z</sub> arrondissement d <sub>z</sub> Outremont, de l'été 2021 au printemps 2022	Outremont	Autres - activités culturelles	3 600,00 \$	
KLAXOON INC.	1492370	16 SEPT. 2021	LACOUX, VALERIE	SDO - Abonnement 12 mois (08/07/2021 au 07/07/2022) de l'application Klaxoon Business en ligne entre les professionnels de la section Amélioration Continue. En référence à la soumission #Q-03677.	Performance organisationnelle	Administration, finances et approvisionnement	3 398,24 \$	
9373-5942 QUEBEC INC.	1492976	21 SEPT. 2021	SZABO, ANDREA	Pierrefonds-Roxboro / BCO 2021 - Fourniture de signalisation pour des travaux d'aqueduc dans l'arrondissement pour l'année 2021	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	3 149,62 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	1493003	21 SEPT. 2021	JACOB, DOMINIQUE	Pierrefonds-Roxboro / Achat de végétaux pour foresterie urbaine 2021	Pierrefonds - Roxboro	Horticulture et arboriculture	4 052,52 \$	
CONSTRUCTION CAMARA	1459097	25 OCT. 2021	JACOB, DOMINIQUE	PFDS-ROX - BCO (1er janvier au 31 décembre 2021) - Appels de service pour de l'excavation pneumatique/hydroexcavation avec un opérateur	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	10 498,75 \$	
CONSTRUCTION CAMARA	1459097	07 SEPT. 2021	JACOB, DOMINIQUE	PFDS-ROX - BCO (1er janvier au 31 décembre 2021) - Appels de service pour de l'excavation pneumatique/hydroexcavation avec un opérateur	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	12 809,79 \$	
DASSYLOI	1494205	28 SEPT. 2021	SZABO, ANDREA	Pierrefonds-Roxboro / Travaux déjà effectués - Installation d'un réseau temporaire pour le boulevard Pierrefonds	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	3 234,93 \$	
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTEE	PIR1016372	06 OCT. 2021	SZABO, ANDREA	PERCHE FIXE (6000 LBS)	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	8 892,44 \$	
ENVIROSERVICES INC	1491118	08 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO / Caractérisation environnementale des sols d'excavation à des fins de disposition situés au 18661 boulevard de Pierrefonds pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Entente 1408088	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	2 774,06 \$	1408088
ENVIROSERVICES INC	1491118	09 SEPT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO / Caractérisation environnementale des sols d'excavation à des fins de disposition situés au 18661 boulevard de Pierrefonds pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Entente 1408088	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	7 268,02 \$	1408088
GESTION MGP INC.	1492363	16 SEPT. 2021	SZABO, ANDREA	Pierrefonds-Roxboro / BCO 2021 - Fourniture de services de signalisation pour l'Aqueduc - Année 2021	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	3 149,62 \$	
LE GROUPE ACCISST INC.	1496232	08 OCT. 2021	SZABO, ANDREA	SUM / ACCISST - Formation arrimage élingage pour l'équipe aqueduc	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	4 934,41 \$	
LOCAPRO 2002	1496153	08 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO / BCO 2021- Location et/ou achat de divers équipements pour l'Aqueduc	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	10 498,75 \$	
LOCATION BATTLEFIELD QM	1498828	26 OCT. 2021	SZABO, ANDREA	Pierrefonds-Roxboro / Achat de pompes et accessoires pour l'Aqueduc	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	6 804,45 \$	
LOCATION BATTLEFIELD QM	1499570	28 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO - Achat du Tamper plate 800lbs Rev. Gas MVH308GH - Soumission 321Q00057	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	14 694,00 \$	
MADELEINE TURGEON	1497887	20 OCT. 2021	JACOB, DOMINIQUE	Pierrefonds-Roxboro / SP en réalisation du projet de médiation culturelle Les Animaux du siècle prochain (ateliers artistiques, et expositions) - Période : 7 septembre 2021 au 19 décembre 2021	Pierrefonds - Roxboro	Autres - activités culturelles	4 388,48 \$	
MANOREX INC.	1492704	20 SEPT. 2021	VENTURA, JAIME	Pierrefonds-Roxboro / Remplacement de 2 sections de conduite d'égout sur la rue Granger	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	20 105,11 \$	
MANOREX INC.	1497176	15 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO - Installer 35m de conduite d'égout pluviale de 375mm de diamètre, à côté de la propriété du 6037 rue Bourassa. Soumission du 7 octobre.	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	31 233,78 \$	
MANOREX INC.	1497176	28 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO - Installer 35m de conduite d'égout pluviale de 375mm de diamètre, à côté de la propriété du 6037 rue Bourassa. Soumission du 7 octobre.	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	6 246,76 \$	
MANOREX INC.	1499664	29 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO - Remplacement complet d'un puits sur le boulevard Gouin entre Belleville et Hertel - Soumission du 26 octobre 2021	Pierrefonds - Roxboro	Réseaux d'égout	13 175,93 \$	
PEPINIERE CRAMER INC	1492970	21 SEPT. 2021	JACOB, DOMINIQUE	Pierrefonds-Roxboro / Achat de végétaux pour foresterie urbaine 2021 // Demande de prix No 1489429	Pierrefonds - Roxboro	Horticulture et arboriculture	6 719,18 \$	
PEPINIERE DOMINIQUE SAVIO LTEE	1492992	21 SEPT. 2021	JACOB, DOMINIQUE	Pierrefonds-Roxboro / Achat de végétaux pour foresterie urbaine 2021 // Demande de prix No 1489429	Pierrefonds - Roxboro	Horticulture et arboriculture	4 388,26 \$	
PEPINIERES Y. YVON AUCLAIR ET FILS	1489429	23 SEPT. 2021	BISSON, LINDA	Fourniture et livraison d'arbres - automne 2021 -Pierrefonds Roxboro	Pierrefonds - Roxboro	Horticulture et arboriculture	6 916,57 \$	
SOCIETE XYLEM CANADA	1490705	07 SEPT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	PIRO / Achat d'une pompe submersible pour la station Belvédère de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	31 956,43 \$	
SOCIETE XYLEM CANADA	1491123	18 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	Pierrefonds-Roxboro / Service de réparation d'une pompe submersible pour la station Meighen de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	7 874,73 \$	
SOCIETE XYLEM CANADA	1491123	09 SEPT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	Pierrefonds-Roxboro / Service de réparation d'une pompe submersible pour la station Meighen de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	7 781,30 \$	
STELAM (CANADA) INC.	1459073	25 SEPT. 2021	BEAUDOIN, STEPHANE	Pierrefonds-Roxboro / BCO 2021 - Achat de pièces diverses pour la division Aqueduc	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	15 262,66 \$	
TANHA GOMES	1497370	18 OCT. 2021	JACOB, DOMINIQUE	Pierrefonds-Roxboro / Animation culturelle et médiation culturelle : Les animaux du siècle prochain en art recyclé et autres projets de médiation culturelle (modélisation 3D) - Période du 1er septembre 2021 au 19 décembre 2021	Pierrefonds - Roxboro	Autres - activités culturelles	5 000,00 \$	
TENAQUIP LIMITED	1498882	26 OCT. 2021	SZABO, ANDREA	Pierrefonds-Roxboro / Achat de 4 échelles pour la division Aqueduc	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	2 568,47 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1492493	17 SEPT. 2021	MONIER, JOSEPH	Location de camions selon la facture # 3925	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	6 895,05 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1494686	30 SEPT. 2021	MONIER, JOSEPH	Location de camions selon la facture # 3932	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	5 554,37 \$	
9354-9525 QUEBEC INC.	1496034	07 OCT. 2021	MONIER, JOSEPH	Transport selon les factures en annexe (DA699450)	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	4 695,56 \$	
9354-9525 QUEBEC INC.	1497947	20 OCT. 2021	PABOT, YOANN	12 Roues selon les factures en annexe	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	2 855,65 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
BALISES ET POTEAUX DU NORD PLUS	1491939	15 SEPT. 2021	OUELLET, GUY	Soumission Balise R-6	Plateau Mont-Royal	Horticulture et arboriculture	67 628,74 \$	
LES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION R. OLIGNY LTEE	1497240	15 OCT. 2021	BEGIN, NATHALIE	Achat de poteau en "T" 6' vert # 0802060000	Plateau Mont-Royal	Horticulture et arboriculture	7 260,94 \$	
LES SERVICES EXP INC.	1495437	05 OCT. 2021	TREMBLAY, MICHAEL	Services professionnels dans le cadre du projet de réaménagement du parc Toto-Bissainthe (DDTET54-21-09)	Plateau Mont-Royal	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	4 565,66 \$	1410425
MARTECH SIGNALISATION INC.	1497732	19 OCT. 2021	BEGIN, NATHALIE	Balise de déneigement selon la Soumission du 18 octobre 2021	Plateau Mont-Royal	Horticulture et arboriculture	2 622,05 \$	
NOVAFOR EQUIPEMENT INC.	1497671	19 OCT. 2021	BEGIN, NATHALIE	Achat d'équipement selon la Soumission # N000515	Plateau Mont-Royal	Horticulture et arboriculture	6 653,89 \$	
R. BENOIT CONSTRUCTION INC.	1499566	30 OCT. 2021	MENARD, JEAN-SEBASTIEN	Travaux de réparation de drains privés	Plateau Mont-Royal	Réseaux d'égout	14 008,48 \$	
STATERA CONSULTANTS INC.	1495511	05 OCT. 2021	TREMBLAY, MICHAEL	CONTRAT - Production des plans et devis pour l'assise du gradin sur mesure pour le réaménagement du parc Sir-Wilfrid-Laurier - terrain de soccer (contrat gré à gré DDTET54-21-21). Portion SGPMS	Plateau Mont-Royal	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	11 040,07 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1492915	21 SEPT. 2021	PABOT, YOANN	9-CVE1-0900 - CHAMBRE DE VANNE CVE-1 1200mm x 900mm -Soumission #SC-78398	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	2 498,70 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1496017	07 OCT. 2021	PABOT, YOANN	TETE DE PUISARD EN BETON	Plateau Mont-Royal	Réseaux d'égout	2 089,25 \$	1191511
PRODUCTIONS DE BROUSSE	de211006	18 OCT. 2021	SILVA CARRAZALES, CRISTINA	programme Nos maisons (Illuvut en inutitut) : 3 ateliers	Plateau Mont-Royal	Autres - activités culturelles	2 739,40 \$	
724 MARKETING INC.	1497038	14 OCT. 2021	CORMIER, MELISSA	RH Dotation - Développement d'une image de marque dans le cadre des projets "Révision de la gestion de performance des cadres" et "Modèle de leadership"	Ressources humaines	Gestion du personnel	14 881,96 \$	
ALIA CONSEIL INC.	1490602	03 SEPT. 2021	CORMIER, MELISSA	RH Dotation - FORMATION VIRTUELLE SUR LES HABILITÉS DE COMMUNICATION pour un maximum de 45 professionnels en relève de gestion divisée en 3 groupes entre octobre et décembre 2021	Ressources humaines	Gestion du personnel	8 366,98 \$	
ALPHA LOGIK CONSULTANTS INC	1497389	18 OCT. 2021	LAVOIE, STEPHANE	RH SANTE - Conseiller en santé et sécurité - Élaboration des signes de fatigue au travail durant 6 semaines octobre et novembre 2021	Ressources humaines	Gestion du personnel	6 141,77 \$	
ANDRE BERGERON AVOCAT	1494238	28 SEPT. 2021	PAQUIN, NATHALIE	RH Dotation - Grièfs # 2015-019 et 2015-020 - 17h Délibéré et rédaction de la décision partielle pour donner suite à l'objection patronale sur la compétence de l'arbitre - Pour paiement de facture #2666	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 524,96 \$	
ANDRE BERGERON AVOCAT	1496228	08 OCT. 2021	PAQUIN, NATHALIE	RH Dotation - Grièfs # 2015-019 et 2015-020, Audiences des 29 et 30 septembre 2021. Pour paiement de facture 2682	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 902,90 \$	
ARBITRAGE MARCEL MORIN INC.	1494471	29 SEPT. 2021	PAQUIN, NATHALIE	RH Dotation - Grièf: 03-CC-2018, abolition de postes / Honoraires du 10 juillet 2018 au 22 septembre 2021, 7h Audience le 6 mai 2021. Pour paiement de facture 17857	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 913,40 \$	
BARRETTE AVOCAT INC.	1496229	08 OCT. 2021	PAQUIN, NATHALIE	RH Dotation - Audience avec les assesseurs du 19 juillet et 15 septembre 2021. Pour paiement de Facture f1779	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 627,70 \$	
BARRETTE AVOCAT INC.	1498468	22 OCT. 2021	PAQUIN, NATHALIE	RH REL TRAVAIL - Honoraires et déboursés pour analyse des notes sténographiques, des pièces, des rapports d'expertise, des plaidoyers écrits; délibéré et Décision du 16 septembre 2021. Pour paiement de facture F-1780	Ressources humaines	Gestion du personnel	10 732,35 \$	
CRT CONSEILS INC.	1494932	01 OCT. 2021	LAPOINTE, JOSEE	RH Respect de la personne - Convention de services professionnels service rendu par Me Alain Dufault	Ressources humaines	Gestion du personnel	30 026,42 \$	
DANIEL DION	1496950	14 OCT. 2021	PLUNIER, PATRICK	RH Dotation - Service de 19h pour macro "Admissibilité par affichage" en google sheet au lieu de Excel du 1er août et 30 septembre 2021. Pour paiement de facture 1930	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 792,67 \$	
DENIS NADEAU	1495495	05 OCT. 2021	DESJARDINS-SAEY, CAROLINE	RH Dotation - Note d'honoraires concernant les grièfs : 19-0414, 19-0416, 19-0538, 19-0590, 19-0721 dont 7h audition le 30 août 2021 et 14h délibéré. Pour paiement de facture 40-2103-F	Ressources humaines	Gestion du personnel	4 051,21 \$	
EXPERTISE NEUROSCIENCES INC.	1490450	03 SEPT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH Bureau de santé - Expertise en psychiatrie par Dre Bich Ngoc Nguyen, le 17-8-2021, facture 25069	Ressources humaines	Gestion du personnel	4 619,45 \$	
EXPERTISE NEUROSCIENCES INC.	1493747	24 SEPT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH Santé - 2 expertises en psychiatrie par Dr Frédéric Benoit le 16 sept 2021 et Dr Marc-André Laliberté le 13 sept 2021 - Pour paiement de factures 25139 et 25141	Ressources humaines	Gestion du personnel	9 238,90 \$	
EXPERTISE NEUROSCIENCES INC.	1496663	13 OCT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH Santé - Expertises en neuropsychologie par Dre Valérie Fraile le 17 et 18 août 2021 et expertise psychiatrie Dre Bich Ngoc Nguyen, le 23 septembre 2021. Pour paiement de facture 25166 et 25193	Ressources humaines	Gestion du personnel	8 084,04 \$	
FRANCOIS G. FORTIER, AVOCAT-ARBITRE	1494249	28 SEPT. 2021	DESJARDINS-SAEY, CAROLINE	RH Dotation - Grièf: 17-1006. Audience du grièf 25.02.21, rédaction de la décision - Pour paiement de facture 202111	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 884,54 \$	
GES CANADA LIMITEE	1492107	15 SEPT. 2021	LEFRANCOIS, SIMON	RH Dotation - Montage et démontage d'un stand personnalisé 20'x40' pour SIIQ 2021 le 21-22 sept au Palais des Congrès	Ressources humaines	Gestion du personnel	19 075,18 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
GROUPE CONSEIL SCO	1498524	22 OCT. 2021	CORMIER, MELISSA	RH DOTATION - Formation relations difficiles: Conférence-atelier "Conversation difficiles: les transformer en collaboration" pour 22 participants le 10 nov 2021 de 14h à 16h30 sur google meet	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 228,37 \$	
GROUPE SANTE DUCORE INC.	1490457	03 SEPT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH Bureau de santé - Expertise en médecine du travail par Dr Jean Levesque, le 2021-07-21; comité conjoint (ABR) par Dre Guizani et Dr Jean Levesque avec complexité de dossier, le 2021-07-06, factures: 1516 et 1080	Ressources humaines	Gestion du personnel	6 141,77 \$	
GUYLAINE CARLE	1498163	21 OCT. 2021	CORMIER, MELISSA	BCO 2021-2022 - RH Dotation - 15h de coaching en gestion dont 4 rencontres de 1,5h en 2021 et 5 rencontres en 2022 de octobre 2021 à mars 2022.	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 937,03 \$	
INDEED CANADA CORP.	1486945	02 SEPT. 2021	MEUNIER, JULIE	Contrat Gré à Gré - Exception de Loi INDEED - SERVICE DE PLACEMENT MÉDIA PUBLICITAIRE - ABONNEMENT DE JUILLET À DÉCEMBRE 2021	Ressources humaines	Gestion du personnel	31 496,25 \$	
INDEED CANADA CORP.	1486945	22 OCT. 2021	MEUNIER, JULIE	Contrat Gré à Gré - Exception de Loi INDEED - SERVICE DE PLACEMENT MÉDIA PUBLICITAIRE - ABONNEMENT DE JUILLET À DÉCEMBRE 2021	Ressources humaines	Gestion du personnel	5 249,37 \$	
KARINE SAVARIA	1495680	06 OCT. 2021	GAGNON, JEAN-YAN	RH Dotation - Services professionnels de coaching entre 8 et 10 séances de 90 minutes pour Mme Sophie Allard, No mandat: 2108	Ressources humaines	Gestion du personnel	5 905,55 \$	
KI2	1491882	14 SEPT. 2021	CORMIER, MELISSA	RH Dotation - 18h de coaching de gestion: aider à naviguer à travers les dynamiques complexes de l'humain dans l'organisation	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 755,92 \$	
LA CENTRALE A IMAGES INC.	1498994	26 OCT. 2021	LEFRANCOIS, SIMON	RH DOTATION - Capsule vidéo: Recrutement des sauveteurs de la Ville de Montréal pour le 25 octobre 2021	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 044,62 \$	
LA GOUVERNANCE AU FEMININ	1497383	18 OCT. 2021	LEFRANCOIS, SIMON	RH DOTATION - Participation au programme de certification Parité de La Gouvernance au Féminin pour un cycle de 3 ans. 2021-2022-2023. Pour paiement de facture 17781	Ressources humaines	Gestion du personnel	18 372,81 \$	
LES SERVICES ASSESMED	1493787	24 SEPT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH Santé-7 expertises en orthopédie par Dr Julien Dionne et Dr Richard Bonin, demandes de documents et rapport complémentaire, septembre 2021. Pour paiement de facture: A-16725, A-16746, A-16759, A-16760, A-16762, A-16764, A-16765, A-16767	Ressources humaines	Gestion du personnel	11 480,38 \$	
LES SERVICES ASSESMED	1496669	13 OCT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH Santé-4 expertises en orthopédie, demandes de documents, complexités de dossier et 1 absence au rdv par Dr Julien Dionne, Dr Richard Bonin et Dr Jean Lévesque, généraliste, le 30 sep, 5, 6, 7 oct Paiement factures de A-16862 au A-16884	Ressources humaines	Gestion du personnel	7 926,55 \$	
LES SERVICES ASSESMED	1498438	22 OCT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH Santé - 2 expertises en orthopédie par Dr Julien Dionne le 14 octobre 2021 et 2 rapports complémentaires par Dr Richard Bonin, le 5 octobre 2021. Pour paiement de factures A-16911, A-16912, A-16918 et A-16948	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 811,04 \$	
LES SERVICES ASSESMED	1498633	25 OCT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH SANTE - 2 expertises en orthopédie par Dr Jean Rousseau avec complexité de dossier, le 20 octobre 2021. Pour paiement de factures A-16973 et A-16974	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 590,58 \$	
LES SERVICES ASSESMED	1499300	27 OCT. 2021	PAQUETTE, STEPHANIE	RH SANTE - 2 expertises en orthopédie, une demande de dossier et un rapport complémentaire par Dr Richard Bonin, le 22 octobre 2021. Pour paiement de factures: A-16993, A-16994 et A-16996	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 412,09 \$	
MEDIAL CONSEIL SANTE SECURITE INC.	1483180	18 OCT. 2021	DUFOUR, BERNARD	BCO - RH Bureau de santé - Services accompagnement dans la gestion de dossiers litigieux en impartition 2 jours/semaine à 125\$/h indexable annuellement à partir du 9 juillet 2021	Ressources humaines	Gestion du personnel	22 828,32 \$	
OPTIMUM CONSULTANTS	1496780	13 OCT. 2021	LEFRANCOIS, SIMON	SPVM Eval - Administration de tests physiques pour pompiers 2021	Ressources humaines	Gestion du personnel	28 346,62 \$	
SERVICES CONSEILS PRAGAM COACHING INC.	1498172	21 OCT. 2021	CORMIER, MELISSA	BCO 2021-2022 - RH Dotation - 10 rencontres de coaching aux 2 semaines de 75-90 minutes entre octobre 2021 et mars 2022	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 937,03 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1451767	15 SEPT. 2021	LAINEY, CHANTALE	RH_BCO 2021_ Frais de messagerie postal pour l'année 2021 pour la Division de la paie (no client 1022767). (K)	Ressources humaines	Administration, finances et approvisionnement	83 990,00 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1494461	29 SEPT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public d'un branchement d'égout privé dans le cadre de l'application de règlement 20-030 - 2, 39e avenue (PAT). / Tel que soumission du 27 septembre 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	5 278,01 \$	
CENTRE DE LOCATION ARCO INC.	1490491	03 SEPT. 2021	LAUZON, CHRISTIAN	Bon de commande ouvert 2021 pour pièce et réparations d'outils pour l'aqueduc - Arrondissement RDP/PAT	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	4 199,50 \$	
DEMIX BETON	1470373	06 OCT. 2021	LAUZON, CHRISTIAN	Béton pré mélangé	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	4 781,13 \$	1479642
DEMIX BETON	1482909	08 OCT. 2021	LAUZON, CHRISTIAN	Fourniture et livraison de béton à remblai sans retrait	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	3 289,26 \$	1479641
GROUPE SANYVAN INC.	1451193	15 SEPT. 2021	LAPOINTE, LOUIS	Camion combiné	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	4 694,25 \$	
LES EXCAVATIONS DDC	1499446	29 OCT. 2021	LAUZON, CHRISTIAN	Travaux effectués au 715, 8e avenue dans la ruelle / Facture 012649	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	3 958,03 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1495478	05 OCT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public du branchement d'égout privé. En application du Règlement 20-030 - 8925, boul. Gouin (RDP). / Tel que soumission du 29 septembre 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	8 845,20 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ORAPI CANADA LTEE	1496242	15 OCT. 2021	WILSON, GHYSLAIN	Lubrifiants divers pour l'aqueduc / Tel que soumission par courriel du 6 octobre 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	2 874,99 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1491144	09 SEPT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public d'un branchement d'égout privé dans le cadre de l'application de règlement 20-030 - 11615 avenue Alfred-Laurence (RDP) / Tel que soumission du 19 août 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	6 640,46 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1491769	14 SEPT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public d'un branchement d'égout privé dans le cadre de l'application de règlement 20-030 - 1150, 40e avenue (PAT) / Tel que soumission du 9 septembre 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	6 719,20 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1491769	24 SEPT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public d'un branchement d'égout privé dans le cadre de l'application de règlement 20-030 - 1150, 40e avenue (PAT) / Tel que soumission du 9 septembre 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	839,90 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1499235	27 OCT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public d'un branchement d'égout privé dans le cadre de l'application de règlement 20-030 - 12545, 16e avenue (RDP). / Tel que soumission du 21 octobre 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	6 509,22 \$	
PRESFAB HIGHWAY INC.	1499396	28 OCT. 2021	LAUZON, CHRISTIAN	anneau de caoutchouc / Tel que soumission 25102021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	3 124,43 \$	
QUINCAILLERIE LATENDRESSE	1451709	09 SEPT. 2021	LAPOINTE, LOUIS	Bon de commande ouvert 2021 pour items de quincaillerie / division de l'Aqueduc	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	3 149,62 \$	
QUINCAILLERIE LATENDRESSE	1495798	15 OCT. 2021	WILSON, GHYSLAIN	Découpeuse et ratchet / Tel que soumissions 66006 et 66126	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	2 144,05 \$	
REAL HUOT INC.	1490608	03 SEPT. 2021	LAPOINTE, LOUIS	Pièce pour aqueduc / Tel que soumission 1140387	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	7 165,61 \$	
REAL HUOT INC.	1499621	29 OCT. 2021	LAUZON, CHRISTIAN	Pièces pour aqueduc / Tel que soumission 1142122 et confirmation ajout 5498793	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	2 318,12 \$	
RECY-BETON INC	1365932	01 OCT. 2021	LAURIN, MELANIE	Bon de commande ouvert 2019 pour la valorisation de la pierre-roc-béton-asphalte / entente 1358350	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	12 153,35 \$	1358350
SCIAGE DE BÉTON 2000 INC.	1482369	15 SEPT. 2021	FLEURANT, DALILA	Contrat Gré à Gré pour le transport 12 roues avec opérateur pour besoin ponctuels de l'aqueduc / Contrat TP21-15	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	5 249,37 \$	
STELM (CANADA) INC.	1498918	26 OCT. 2021	LAUZON, CHRISTIAN	20 brides flottantes / Tel que soumission 19403	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	2 225,73 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1499532	28 OCT. 2021	FLEURANT, DALILA	Pièces pour puisards	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	3 477,20 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1499532	28 OCT. 2021	FLEURANT, DALILA	Pièces pour puisards	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	26 621,42 \$	1277188
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1494785	30 SEPT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public d'un branchement d'égout privé dans le cadre de l'application du règlement 20-030 - 532, 80e Avenue (PAT). / Tel que soumission 113970	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	8 399,00 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1499549	30 OCT. 2021	CASTONGUAY, LUC	Remplacement d'une portion située sous le domaine public d'un branchement d'égout privé dans le cadre de l'application du règlement 20-030 - 1912, de La Rousselière Avenue (PAT). / Tel que soumission du 27 octobre 2021	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseaux d'égout	8 399,00 \$	
ARPENPRO INC.	1498414	22 OCT. 2021	REGISMARIANAYAGA M. JEEVANATHAN	Travaux d'arpentage pour Volet #1 : Rues Augustin-Frigon et William-Tremblay - DTET RPP (GP.L.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Construction d'infrastructures de voirie	2 257,23 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1493432	23 SEPT. 2021	DEZIEL, GUYLAINE	Travaux de réparation d'une conduite d'égout au 5043, 2e Avenue (4 Soum. approchés - 3 soum. reçues) - DTET RPP (A.D.) (Remplace BC 1489640 Lordbec: l'entrepreneur ne pouvait pas réaliser les travaux)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	11 863,59 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1492764	20 SEPT. 2021	DUBOIS, PIERRE	Tête de puisard et base de béton Jacob Germain	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 372,71 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1497314	18 OCT. 2021	DUBOIS, PIERRE	Grille de fonte anti-vélo (Stéphane George)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	3 298,41 \$	1277188
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1493264	22 SEPT. 2021	DEZIEL, GUYLAINE	Travaux d'excavation pour la réparation d'une conduite d'égout au 6862, 27e Avenue (3 soum. approchés/2 soum. reçues) - DTET RPP (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	17 637,89 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1496945	14 OCT. 2021	DEZIEL, GUYLAINE	Travaux d'excavation pour la réparation d'une conduite d'égout au 6241, 5e Avenue (3 soum.) - DTET RPP (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	9 868,82 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1499657	29 OCT. 2021	DUBOIS, PIERRE	travaux d'installation d'un branchement de 150 mm au 405 rue Beaubien O	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseau de distribution de l'eau potable	6 089,27 \$	
9373-5942 QUEBEC INC.	1495423	05 OCT. 2021	RIZK, JUSTIN	Signalisation routière - selon l'entente 1479638	Saint-Laurent	Réseaux d'égout	3 149,62 \$	1479638
AMPLE MAN DANSE	1495003	01 OCT. 2021	RIZK, JUSTIN	Paiement pour le forfait pour la participation dans le cadre d'un projet de médiation culturelle.	Saint-Laurent	Autres - activités culturelles	3 805,80 \$	
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS	1491697	14 SEPT. 2021	SIMON, DANIEL	SLT-TRAV.PUB.AQUEDUC-EGOUT Service - Formation camion grue(Altec AC18-70B) dans la semaine du 4 au 8 octobre	Saint-Laurent	Réseaux d'égout	6 150,59 \$	
ENVIROSERVICES INC	1452256	23 SEPT. 2021	SIMON, DANIEL	SLT-TP AQUEDUC Échantillonnage, analyse et rapport des sols contaminés 2021	Saint-Laurent	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
ENVIROSERVICES INC	1452256	12 OCT. 2021	SIMON, DANIEL	SLT-TP AQUEUDUC Échantillonnage, analyse et rapport des sols contaminés 2021	Saint-Laurent	Réseau de distribution de l'eau potable	1 049,87 \$	
GRUPE SDM INC	1497829	20 OCT. 2021	RIZK, JUSTIN	Paieement de factures	Saint-Laurent	Réseaux d'égout	2 818,45 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	SLT1016002	04 OCT. 2021	TOMA, EMIL	Commande Urgente Aqueuduc Saint Laurent	Saint-Laurent	Réseau de distribution de l'eau potable	2 626,96 \$	
STOKER POMPE INC	1498096	21 OCT. 2021	BASTIEN, ISABELLE	RÉPARATION DE POMPE DARLING 8"X 8"	Saint-Laurent	Réseaux d'égout	9 973,81 \$	
CONSTRUCTION DJL INC	1472199	12 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEVE	SLE-BCR-DTP-VOIRIE 2021 FOURNITURE D'ASPHALTE CHAUDE (PÉRIODE ESTIVALE) 2021 SELON L'ENTENTE 1338038	Saint-Léonard	Réseau de distribution de l'eau potable	5 534,23 \$	1338038
EBI ENVIROTECH INC.	1497618	19 OCT. 2021	BRUNET, SYLVIE A.	SLE-BCR-DTP-DEEP 2021 SERVICE DE NETTOYAGE DES ÉGOUTS ET INSPECTIONS CAMÉRA	Saint-Léonard	Réseaux d'égout	5 249,37 \$	
ENVIROSERVICES INC	1474739	13 OCT. 2021	JALBERT-GERVAIS, MARIE-CHRISTINE	SLE-BCO-DTP-VOIRIE ET AQUEUDUC 2021	Saint-Léonard	Réseau de distribution de l'eau potable	3 149,62 \$	1408088
GRUPE SURPRENANT	1451240	28 SEPT. 2021	JALBERT-GERVAIS, MARIE-CHRISTINE	SLE-BCO-DTP-VOIRIE 2021 RENOUEVEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES MODULES DU GESTIONNAIRE MUNICIPALE	Saint-Léonard	Réseaux d'égout	4 319,26 \$	
GRUPE SURPRENANT	1451240	13 OCT. 2021	JALBERT-GERVAIS, MARIE-CHRISTINE	SLE-BCO-DTP-VOIRIE 2021 RENOUEVEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES MODULES DU GESTIONNAIRE MUNICIPALE	Saint-Léonard	Réseaux d'égout	1 049,87 \$	
LAFARGE CANADA INC	1449310	20 SEPT. 2021	TIANTCHI TCHOKOUAHA, ROSINE CHANTAL	SLE-BCR-DTP-VOIRIE 2021 FOURNITURE DE PIERRE CONCASSÉE SELON L'ENTENTE 1402405 VALIDE DU 2020-04-24 AU 2023-04-23	Saint-Léonard	Réseau de distribution de l'eau potable	9 600,00 \$	
RECY-BETON INC	1451916	12 OCT. 2021	BEAUDOIN, STEVE	SLE-BCO-DTP-VOIRIE 2021 FOURNITURE DE SITE DE DÉPÔT POUR LA VALORISATION DE PIERRE, ROC, BÉTON ET ASPHALTE PROVENANT DE L'ARRONDISSEMENT	Saint-Léonard	Réseau de distribution de l'eau potable	3 149,62 \$	
RECY-BETON INC	1451916	28 SEPT. 2021	BEAUDOIN, STEVE	SLE-BCO-DTP-VOIRIE 2021 FOURNITURE DE SITE DE DÉPÔT POUR LA VALORISATION DE PIERRE, ROC, BÉTON ET ASPHALTE PROVENANT DE L'ARRONDISSEMENT	Saint-Léonard	Réseau de distribution de l'eau potable	16 147,51 \$	
EMILE JAIR LABELLE	01	27 OCT. 2021	AVELAR, CAROLINA	Animation projet de méditation culturelle - Nos Maisons - Architecture - Arrondissement de Saint-Léonard - Juin à septembre 2021 -	Saint-Léonard	Autres - activités culturelles	3 300,00 \$	
AGENCE TEAM BUILDING	1494362	28 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Formation et atelier d'équipe - Confiance et saine confrontation - début octobre 2021	Service de l'eau	Réseaux d'égout	2 824,16 \$	
ANDRE MARSAN	1477198	29 OCT. 2021	MORISSETTE, CHANTAL	Soutien à la directrice dans la mise en œuvre du projet de restructuration sur Service de l'eau	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	47 939,50 \$	
ANIMA CONFÉRENCES ET FORMATIONS	1498957	26 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Conférence « Comprendre et gérer la fatigue physique et mentale au travail » par Dr Denis Boucher, les 2 et 3 novembre 2021	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	11 607,20 \$	
AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.	1481962	25 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Dépistage Multi Arrondissement Section Nord	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	81 513,40 \$	
BRODEUR FRENETTE S.A.	1489305	25 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Offre forfaitaire Brodeur Frenette	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	19 963,37 \$	
BUREAU EN GROS	1495582	06 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	EPSV11H741522 PROJECTEUR LCD BRIGHTLINK 685W	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	3 072,41 \$	
CAN-EXPLORE INC.	1420825	25 SEPT. 2021	HACHEY, NORMAND	Auscultier l'aqueduc sur plusieurs rues par la technique ePulse (projet pilote) - Division Planification des investissements -DRE	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	27 088,87 \$	
CENTRE ANGLOPRO INC.	1497042	14 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	cours de langue anglaise_session A2021_Brahim Amarouche	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	2 450,00 \$	
CONSULTANTS SANS-TRANCHEE GAME	1475435	23 SEPT. 2021	TRAVERSY, GENEVIEVE	Contrat 10364-travaux de réparation ponctuelle de conduites d'égouts secondaires	Service de l'eau	Réseaux d'égout	36 493,65 \$	
DETECTION DE FUITES PGS INC.	1490285	02 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Capteur "A" pour AQUASCAN 610	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	2 703,43 \$	
ESRI CANADA LIMITED	1499628	29 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Renouvellement des licences ArcGis du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2022 - Section Règlementatio	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	15 359,67 \$	
ESRI CANADA LIMITED	1499629	29 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Renouvellement licence ArcGis du 2 nov 2021 au 01 nov 2022 - Coordination et gouvernance des travaux	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	3 065,63 \$	
EUROVIA QUEBEC GRANDS PROJETS INC.	1492862	21 SEPT. 2021	DEVEAU, DOMINIQUE	SO 471610 - Abandon d'une conduite d'eau secondaire sous l'autoroute 40, à l'intersection de la rue Jeanne-Mance. Dem.: Yvon Gauthier. AOP	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	149 170,38 \$	
GRUPE ABS INC.	1497324	18 OCT. 2021	NGO TCHA, HERMINE NICOLE	CONTROLE QUALITATIF - TRAVAUX D'EGOUT	Service de l'eau	Réseaux d'égout	5 249,37 \$	1410240
GRUPE LOU-TEC INC.	1498517	22 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Location - Station Sanitaire Chauffe-eau 16987	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À réparer	2 273,88 \$	
IGF AXIOM INC.	1428122	21 SEPT. 2021	DEVEAU, DOMINIQUE	Entente VMP-20-013 contrat 1 / Portion DRE 51,20% lié bc 1426878 : Plan de travail pour surveillance travaux d'égout, conduite d'eau et voirie, incidences projet rue Coupal VMP-20-006. Réf. : P-183-04.3	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	22 777,56 \$	
IGF AXIOM INC.	1428122	21 SEPT. 2021	DEVEAU, DOMINIQUE	Entente VMP-20-013 contrat 1 / Portion DRE 51,20% lié bc 1426878 : Plan de travail pour surveillance travaux d'égout, conduite d'eau et voirie, incidences projet rue Coupal VMP-20-006. Réf. : P-183-04.3	Service de l'eau	Réseaux d'égout	22 777,56 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
KOREM LOGICIELS ET DONNEES GEOSPATIAUX INC.	1499491	28 OCT. 2021	HACHEY, NORMAND	Renouvellement de la maintenance annuelle du logiciel MapInfo Professionnal du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022 - Direction des réseaux d'eau	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	20 317,18 \$	
LES ATELIERS UBLO INC.	1493597	23 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Support à la complétion de deux demandes de subvention soit pour les Fonds d'atténuation et d'adaptation en matières catastrophes et Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (FAAC et PRAFI)	Service de l'eau	Réseaux d'égout	12 073,56 \$	
LES SERVICES EXP INC.	1487501	22 OCT. 2021	DEVEAU, DOMINIQUE	Remplacement BC 1468892 - correction des raccordements inversés Secteur Rainaud - LE BC initial avait une erreur de fournisseur.	Service de l'eau	Réseaux d'égout	70 838,81 \$	
MATHIEU SAVOIE	1497621	19 OCT. 2021	CHARLAND, LISON	Services professionnels relatifs à l'intégration de Maximo à la base de données centralisée des actifs et à la division de la géomatique	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	15 500,00 \$	
NORDIKEAU INC	1483359	23 SEPT. 2021	TRAVERSY, GENEVIEVE	l'auscultation et diagnostic du réseau de distribution d'eau potable par l'inspection complète des bornes d'incendie et des vannes d'isolement liée dans l'arrondissement de Saint-Léonard	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	30 164,12 \$	
NOUVELLE TECHNOLOGIE (TEKNO) INC.	1495587	06 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	Belt Clip Receiver avec accessoires_matériel_MCE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	7 825,77 \$	
SERVICES SAUVETAGE TECHNIQUE INC.	1490651	07 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	ligne de vie pour MCE - Selon soumission SE-1422	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	2 000,01 \$	
SIMO MANAGEMENT INC	1481748	01 OCT. 2021	TRAVERSY, GENEVIEVE	Auscultation et diagnostic du réseau de distribution d'eau potable par l'inspection complète des bornes d'incendie et la manipulation des vannes d'isolement liées dans l'arrondissement Ile-Bizard-Sainte-Genève	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	15 959,89 \$	
SIMO MANAGEMENT INC	1481839	23 SEPT. 2021	TRAVERSY, GENEVIEVE	Auscultation et diagnostic du réseau de distribution d'eau potable par l'inspection complète des bornes d'incendie et la manipulation des vannes -Verdun	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	17 706,59 \$	
SIMO MANAGEMENT INC	1484013	13 OCT. 2021	TRAVERSY, GENEVIEVE	Auscultation et diagnostic du réseau de distribution d'eau potable par l'inspection complète de bornes d'incendie et l manipulation des vannes d'isolement liées- Ville-Marie - AO sur invitation	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	41 529,89 \$	
SIMO MANAGEMENT INC	1486007	04 OCT. 2021	TRAVERSY, GENEVIEVE	SEAU - DRE - Inspection partielle et diagnostic des vannes de réseau de distribution d'eau potable dans l'arrondissement de Saint-Léonard AOP 21-18856 Résolution 2218365002	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	29 758,45 \$	
SIMO MANAGEMENT INC	1486031	13 OCT. 2021	TRAVERSY, GENEVIEVE	SEAU - DRE - Inspection partielle et diagnostic des vannes de réseau de distribution d'eau potable dans l'arrondissement de Ville-Marie (lot 2) AOP 21-18856 RÉSOLUTION 2219133001	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	110 137,66 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1462994	22 OCT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	BC ouvert 2021 - Envoi de lettres de communication avec le citoyen, avec le service Express post Certifié - port payé - Section Mesure consommation d'eau - DRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	5 249,37 \$	
VEOLIA, EAU TECHNOLOGIES CANADA INC.	1493607	23 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	INSPECTION/REPARATION 2100Q S/N : 16040C049139	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 612,40 \$	
VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	1493602	23 SEPT. 2021	LEVESQUE, CHRISTELLE	TURBIDIMETRE PORTATIF 2100Q	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	3 613,14 \$	
WSP CANADA INC.	1430804	25 SEPT. 2021	BEAUDRY, GUYLAINE	Support technique d'entretien et d'améliorations au besoin de l'application informatique pour les stations de pompage - Section Plan directeur - DRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	7 874,06 \$	
AHMAD SALEH SOBOH	rmi0001582370001074340006	15 OCT. 2021	Système RECLAM	AHMAD SALEH SOBOH/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002910, sur la liste de paiement 2110IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	5 500,00 \$	
ALLETTE EUSTACHE	rmi0001358600001360820004	03 SEPT. 2021	Système RECLAM	ALLETTE EUSTACHE/Paiement d'une indemnité pour le dossier 18-005207, sur la liste de paiement 2108C006 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	10 000,00 \$	
ANGELA FERRARA-CONTINELL	rmi0001591430001589440005	15 OCT. 2021	Système RECLAM	ANGELA FERRARA-CONTINELL/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003788, sur la liste de paiement 2109IC003 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 276,79 \$	
ANTONIO BARONE	rmi0001594880001592940003	23 OCT. 2021	Système RECLAM	ANTONIO BARONE/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004127, sur la liste de paiement 2110IC004 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	8 200,00 \$	
ANTONIO DE MARCO	rmi0001598680001597120004	29 OCT. 2021	Système RECLAM	ANTONIO DE MARCO/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004496, sur la liste de paiement 2110IC005 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 495,24 \$	
BENNY, FRÉDÉRIK & BRUNET, GENEVIÈVE	rmi0001583240001580800005	03 SEPT. 2021	Système RECLAM	BENNY, FRÉDÉRIK & BRUNET, GENEVIÈVE/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002997, sur la liste de paiement 2108IC007 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	9 672,82 \$	
BOZIAN GEORGE & BASMADJIAN ANAHID & BOZIAN CHARLES	rmi0001585350001583100005	03 SEPT. 2021	Système RECLAM	BOZIAN GEORGE & BASMADJIAN ANAHID & BOZIAN CHARLES/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003199, sur la liste de paiement 2108IC007 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 800,00 \$	
CHLOÉ MÉTAIREAU	rmi0001589300001587180003	03 SEPT. 2021	Système RECLAM	CHLOÉ MÉTAIREAU/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003584, sur la liste de paiement 2108C006 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	7 786,95 \$	
CLAUDE TRACHY	rmi0001587670001585530005	03 SEPT. 2021	Système RECLAM	CLAUDE TRACHY/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003425, sur la liste de paiement 2108IC006 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 190,56 \$	
CO-OPERATORS ASSURANCE	rmi0001583080001380060003	29 OCT. 2021	Système RECLAM	CO-OPERATORS ASSURANCE/Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002981, sur la liste de paiement 2110IC006 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	8 023,95 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC._30	rmi00015808400015 28590004	25 SEPT. 2021	Système RECLAM	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002759, sur la liste de paiement 2109IC002 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 469,92 \$	
DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC._32	rmi00015852900015 28590004	29 OCT. 2021	Système RECLAM	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003194, sur la liste de paiement 2110IC005 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	4 168,17 \$	
GINETTE LÈVESQUE	rmi00015808700015 78370005	15 OCT. 2021	Système RECLAM	GINETTE LÈVESQUE\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002762, sur la liste de paiement 2110IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 173,31 \$	
INDEMNIPRO_4	rmi00015873000014 90840004	29 OCT. 2021	Système RECLAM	INDEMNIPRO\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003388, sur la liste de paiement 2110IC005 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	4 290,18 \$	
INDUSTRIELLE ALLIANCE ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC._30	rmi00015881000009 00800005	23 OCT. 2021	Système RECLAM	INDUSTRIELLE ALLIANCE ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003466, sur la liste de paiement 2110IC003 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	5 000,00 \$	
INTACT ASSURANCE - SERVICE DE L'INDEMNISATION_3	rmi00015863700015 17460001	29 OCT. 2021	Système RECLAM	INTACT ASSURANCE - SERVICE DE L'INDEMNISATION\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003299, sur la liste de paiement 2110IC007 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	8 851,50 \$	
INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE_18	rmi00015794600015 50410001	25 SEPT. 2021	Système RECLAM	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002624, sur la liste de paiement 2109IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	7 427,22 \$	
JEAN DOMINIQUE_2	rmi00015827800015 79080007	15 OCT. 2021	Système RECLAM	JEAN DOMINIQUE\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002951, sur la liste de paiement 2110IC002 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	8 692,73 \$	
KIRUBAKARAN MANIKKAVASAGAR	rmi00015809900015 78480006	29 OCT. 2021	Système RECLAM	KIRUBAKARAN MANIKKAVASAGAR\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002774, sur la liste de paiement 2110IC006 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 317,50 \$	
LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES_122	rmi00015878800009 04970001	25 SEPT. 2021	Système RECLAM	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003444, sur la liste de paiement 2109IC002 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 205,28 \$	
LA PERSONNELLE ASSURANCES GÉNÉRALES INC._14	rmi00015857300011 50410003	15 OCT. 2021	Système RECLAM	LA PERSONNELLE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003235, sur la liste de paiement 2110IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 000,00 \$	
LAURENCE MICHAUD ET HALYNA LUTSENKO	rmi00015799300015 77460005	15 OCT. 2021	Système RECLAM	LAURENCE MICHAUD ET HALYNA LUTSENKO\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002669, sur la liste de paiement 2110IC002 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 123,31 \$	
LES ENTREPRISES NALOU INC. (TIM HORTONS)	rmi00015756500015 72940003	03 SEPT. 2021	Système RECLAM	LES ENTREPRISES NALOU INC. (TIM HORTONS)\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002246, sur la liste de paiement 2108IC007 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 600,00 \$	
L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC._4	rmi00015902100015 97630001	23 OCT. 2021	Système RECLAM	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003669, sur la liste de paiement 2110IC003 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 967,03 \$	
MAHERUNNISA SHAIKH	rmi00015821100015 79680003	25 SEPT. 2021	Système RECLAM	MAHERUNNISA SHAIKH\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002884, sur la liste de paiement 2109IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	4 280,95 \$	
MARIE-CLAIRE TROTTIER	rmi00015872300015 85110001	15 OCT. 2021	Système RECLAM	MARIE-CLAIRE TROTTIER\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003381, sur la liste de paiement 2109IC003 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 942,45 \$	
NORMILUS MARC KEINDY ET NORMILUS EMMANUELLA	rmi00015967300015 94910004	23 OCT. 2021	Système RECLAM	NORMILUS MARC KEINDY ET NORMILUS EMMANUELLA\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004306, sur la liste de paiement 2110IC004 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	8 625,00 \$	
PARAIRE, YAN & PAQUETTE, VÉRONIQUE	rmi00015947600015 92800003	15 OCT. 2021	Système RECLAM	PARAIRE, YAN & PAQUETTE, VÉRONIQUE\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004115, sur la liste de paiement 2109IC003 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	10 129,30 \$	
RICHARD OLENIK	rmi00015939400015 91940003	15 OCT. 2021	Système RECLAM	RICHARD OLENIK\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004034, sur la liste de paiement 2110IC002 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 288,00 \$	
SARA DE LUCAS	rmi00015970400015 95240003	15 OCT. 2021	Système RECLAM	SARA DE LUCAS\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004337, sur la liste de paiement 2110IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 759,40 \$	
SHONIKA LUTCHMAN	rmi00015883100015 86180006	25 SEPT. 2021	Système RECLAM	SHONIKA LUTCHMAN\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003486, sur la liste de paiement 2109IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	4 845,38 \$	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL_152	rmi00015890800015 39310004	15 OCT. 2021	Système RECLAM	SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-003562, sur la liste de paiement 2110IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 710,00 \$	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL_153	rmi00015936500009 42240004	23 OCT. 2021	Système RECLAM	SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004005, sur la liste de paiement 2110IC003 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	9 013,40 \$	
SSQ ASSURANCES_9	rmi00015763200013 92030003	03 SEPT. 2021	Système RECLAM	SSQ ASSURANCES\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002311, sur la liste de paiement 2108IC007 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	3 500,00 \$	
STÉPHANE GAUTHIER_1	rmi00015832100015 80750006	15 OCT. 2021	Système RECLAM	STÉPHANE GAUTHIER\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-002994, sur la liste de paiement 2109IC003 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 278,80 \$	
TRISTAN LÉPÉE	rmi00015965400015 94750003	15 OCT. 2021	Système RECLAM	TRISTAN LÉPÉE\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004288, sur la liste de paiement 2110IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 000,00 \$	
VINCENZO LAGANA	rmi00015988500015 97350003	29 OCT. 2021	Système RECLAM	VINCENZO LAGANA\ Paiement d'une indemnité pour le dossier 21-004513, sur la liste de paiement 2110IC006 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	7 793,30 \$	
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1451273	15 OCT. 2021	BISSONNETTE, CHRISTIAN	LOCATION FORD TRANSIT 250 TOIT MOYEN 3.7L 2019 IMMATRICULATION FNV3906 CONTRAT 6570037354	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	8 399,00 \$	
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1451283	15 OCT. 2021	BISSONNETTE, CHRISTIAN	LOCATION FORD TRANSIT 250 TOIT MOYEN 3.7L 2019 IMMATRICULATION FNX8819 CONTRAT 6570037353	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	8 399,00 \$	



**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
LOCATION GUAY	1468980	29 OCT. 2021	VILLENEUVE, SYLVAIN	LOCATION DE 1 RETROCAVEUSE AVEC OPÉRATEUR ENTRETIEN ET ACCESSOIRES POUR TRAVAUX DE VOIRIE ET AQUEUDUC GD2210663003 et 2210663006	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	3 213,93 \$	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1497109	15 OCT. 2021	CANTINI, MARCO	BORNE ELECTRIQUE	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	4 942,81 \$	
PRODUCTIONS DE BROUSSE	1495377	05 OCT. 2021	BEAULIEU, CHANTAL	Convention de services professionnels pour la réalisation de quatre ateliers de médiation dans le cadre du projet «Nos maison» à l'automne 2021 - DCSLDS	Sud-Ouest	Autres - activités culturelles	2 500,00 \$	
ST-ELEM (CANADA) INC.	1495676	06 OCT. 2021	CANTINI, MARCO	MANIPULATEUR DE VANNE	Sud-Ouest	Réseaux d'égout	14 241,55 \$	
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1492892	21 SEPT. 2021	CANTINI, MARCO	ANNEAU, COURONNE ET TETE DE PUISARD	Sud-Ouest	Réseaux d'égout	1 374,34 \$	1277188
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1492892	21 SEPT. 2021	CANTINI, MARCO	ANNEAU, COURONNE ET TETE DE PUISARD	Sud-Ouest	Réseaux d'égout	508,98 \$	1388415
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1492892	21 SEPT. 2021	CANTINI, MARCO	ANNEAU, COURONNE ET TETE DE PUISARD	Sud-Ouest	Réseaux d'égout	4 459,85 \$	1191511
STRUCTURES EXPERT E.G. INC.	1495628	06 OCT. 2021	CANTINI, MARCO	Inspection des structures d'entreposage norme CSA A344. Fourniture des poids de charges pouvant être supporté par caisson et fourniture d'affiches indiquant le montant de charge.	Sud-Ouest	Réseaux d'égout	2 929,15 \$	
ALIA CONSEIL INC.	1493187	22 SEPT. 2021	GRENIER, RICHARD	STI - Services professionnels pour le plan de transfert de connaissances des postes - selon la soumission de 31 août 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	20 200,91 \$	
AMARIS CONSEIL INC.	1483560	08 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	68122.02 - formation VMware Workspace ONE selon offre de service 202106080036	Technologies de l'information	Gestion de l'information	18 935,55 \$	
BELL CANADA	1496314	12 OCT. 2021	NUNES, DEMIS	Attente Service des TI / Service mensuel pour extension de service pour liens internet septembre et octobre 2021) Entente Original CG16 0115 AOP 15-14657	Technologies de l'information	Gestion de l'information	20 409,57 \$	
BELL CANADA	1496351	12 OCT. 2021	NUNES, DEMIS	Service des TI / Service mensuel pour extension de service (novembre 2021 à mars 2022) pour liens internet	Technologies de l'information	Gestion de l'information	61 228,71 \$	
BELL CANADA	1497975	20 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	68111.01 - Gré à gré pour l'acquisition d'équipements de connectivité (SRX4100) selon soumission MB202109131353	Technologies de l'information	Gestion de l'information	26 272,98 \$	
BLU FIBRE NETWORKS INC.	1497024	14 OCT. 2021	NUNES, DEMIS	Ingénierie - Soumission d Déplacement de réseau de fibre optique et Cuivre - Adresse: En face de 5620 de la roche, Montréal (coin de 1111 rue des Carrières, Montréal)	Technologies de l'information	Gestion de l'information	6 876,68 \$	
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL CIMA+ S.E.N.C.	1498453	22 OCT. 2021	HOULE, CLAUDE	Formations commande année 2021 pour Services des TI (42) « Ma retraite j'en prends le contrôle! »	Technologies de l'information	Gestion de l'information	2 624,69 \$	
CIMA+ S.E.N.C.	1496334	12 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	71550 - Gré à gré pour services d'analyse, de développement, d'intégration et de configuration de systèmes pour 760 heures effectif à compter du 13 octobre 2021 selon offre de service MP21162	Technologies de l'information	Gestion de l'information	67 821,92 \$	
CINCOM SYSTEMS, INC.	1499771	29 OCT. 2021	FUGULIN-BOUCHARD, ANTOINE	Renouvellement - Licences logicielles JQ07-WDS CINDOC OCR OPTION - Client10083070 - Période du 23 octobre 2021 au 22 octobre 2022 - selon document du 7 octobre 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 407,38 \$	
CLIMB CHANNEL SOLUTIONS	1494476	29 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	68122.04 - Services professionnels de formation de AdminStudio Training selon soumission QSD-22287-T0W1X7	Technologies de l'information	Gestion de l'information	13 898,66 \$	
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1498892	26 OCT. 2021	STRASBOURG, PIERRE	Achat de quatre MacBook et quatre garantis AppleCarepour	Technologies de l'information	Gestion de l'information	14 032,42 \$	
CPU SERVICE INC.	1497233	15 OCT. 2021	STRASBOURG, PIERRE	STI/BCO/pour la réparation des équipements informatiques jusqu'au 31 décembre 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 149,62 \$	
DOCUMENS TRADUCTION INC.	1495207	04 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	73005 - l'acquisition de services professionnels de traduction selon offre de service du 21 septembre 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 638,32 \$	
E.B. HORSMAN & SON	1494944	01 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	74840 - Gré à gré pour l'acquisition de capteurs de pression selon soumission 8709249	Technologies de l'information	Gestion de l'information	12 414,14 \$	
FNX-INNOV INC.	1498374	22 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	68037.02 - gré à gré pour Prestations des services professionnels concernant des travaux de fibres selon offre de service F2102477-990	Technologies de l'information	Gestion de l'information	18 115,00 \$	
GATEWAY TICKETING SYSTEMS INC.	1490113	01 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	72860 - activer les fonctionnalités du module Membership de la solution Galaxy 7 sur les bornes d'achat et faire un ajustement visuel personnalisé à EPLV dans le but de permettre la vente du futur Passeport EPLV selon soumission C210024	Technologies de l'information	Rel. avec les citoyens et communications	5 866,70 \$	
GATEWAY TICKETING SYSTEMS INC.	1492585	17 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	72660 - acquisition de la licence du module Membership de la solution Galaxy 7 sur le portail web EPLV et faire un ajustement visuel personnalisé à EPLV dans le but de permettre la vente du futur Passeport EPLV	Technologies de l'information	Rel. avec les citoyens et communications	10 896,31 \$	
GESTION IGK INC.	1459035	25 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	78073 - l'installation, la configuration et la désinstallation de 20 caméras sur la rue Saint Catherine dans le cadre d'une preuve de concept de comptage de foule selon soumission	Technologies de l'information	Gestion de l'information	2 178,49 \$	
IBM CANADA LTEE	1495383	05 OCT. 2021	VANDELAC, ROBERT	Renouvellement - Logiciel (5655J19) Debug Tool S&S pour la période du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022 - Soumission du 8 septembre 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	2 429,41 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
IBM CANADA LTEE	1497970	20 OCT. 2021	THIBAUT, JEAN-MARTIN	Acquisition du support étendu pour le système d'exploitation zOS 2.2 (z/OS v2.2 Defect Only SE (PID: 5650-zOS)) d'IBM pour la période du 1er novembre 2021 au 31 octobre	Technologies de l'information	Gestion de l'information	56 176,05 \$	
IHS MARKIT CANADA ULC	1495083	04 OCT. 2021	NUNES, DEMIS	EWB PlatformSW Sub, Stds Expert -2000027216 - 2 octobre 2021 au 2 octobre 2022	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 989,42 \$	
IMPERIUM CONSEIL INC.	1498953	26 OCT. 2021	GRENIER, RICHARD	Services professionnels pour la mise en place d'un programme de mentorat au Bureau de projet du STI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	13 385,91 \$	
ITI INC.	1495653	06 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	78045 - Gré à gré pour l'acquisition d'équipement de câblage pour le chantier de l'Îlot Clark selon soumission 239422	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 415,87 \$	
LE GROUPE TACT	1490884	08 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	74950 - GRE À GRE pour les services techniques de numérisation de dossier de régime de retraite	Technologies de l'information	Gestion de l'information	36 619,24 \$	
LOUISE ETHIER	1496326	12 OCT. 2021	GRENIER, RICHARD	Service des TI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	22 500,00 \$	
MONG HIEN NGUYEN	1496340	12 OCT. 2021	GRENIER, RICHARD	Service des TI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	22 500,00 \$	
NEXTCLOUD GMBH	1497157	15 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	70250 - Renouvellement de la fourniture de service de maintenance et de support avancé du 2021-10-04 au 2022-10-03	Technologies de l'information	Conseil et soutien aux instances politiques	3 530,65 \$	
NOVATEK DMI INC.	1451093	28 SEPT. 2021	NUNES, DEMIS	STI_ Renouvellement de 3 mois de la licence (K)**ajout de ligne DA 676380 **	Technologies de l'information	Gestion de l'information	14 809,10 \$	
NOVIPRO INC.	1496616	13 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	70910.05.02 - Gré à gré pour l'achat d'un serveur UCS Mini	Technologies de l'information	Gestion de l'information	11 085,93 \$	
NOVIPRO INC.	1496827	13 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	70910.05 - L'activation de A02 vers B02 pour poursuivre les travaux de configuration de l'ordinateur central selon soumission du 17 septembre 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 582,28 \$	
NOVIPRO INC.	1497392	18 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	70910.05.02 - Services professionnels pour l'analyse et la vérification de la configuration MVS de l'ordinateur central selon offre de service	Technologies de l'information	Gestion de l'information	11 241,80 \$	
ONIX NETWORKING CANADA INC	1477506	07 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	68146 - Services en développement afin d'optimiser les outils Google Sheet utilisant Apps Script auprès du fournisseur ONIX afin de faire évoluer un outil existant en y ajoutant certaines fonctionnalités selon proposition du 5 mai 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	18 409,55 \$	
ONIX NETWORKING CANADA INC	1493860	24 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	70501 - la fourniture des Kit Google Meet pour les salles de rencontres	Technologies de l'information	Gestion de l'information	38 307,84 \$	
OPTIV CANADA FEDERAL INC.	1494926	01 OCT. 2021	RICHARD, MARTIN-GUY	Renouvellement - Licences logicielles Nessus Pro Ville - NESSUS PROFESSIONAL ANNUAL SUB SVCS NEW 4619HD (article SERV-NES) SN GNVE-ERKG-NT6A-VME8 - Période 24 Période : 24 septembre 2021 au 23 septembre 2022 - Soumission 1652153-2	Technologies de l'information	Gestion de l'information	2 657,95 \$	
OPTIV CANADA FEDERAL INC.	1494934	01 OCT. 2021	RICHARD, MARTIN-GUY	Souscription et Renouvellement - TENABLE.IO	Technologies de l'information	Gestion de l'information	15 476,24 \$	
OPTIV CANADA FEDERAL INC.	1494936	01 OCT. 2021	RICHARD, MARTIN-GUY	Renouvellement - Licences logicielles Nessus Pro SPVM - NESSUS PROFESSIONAL ANNUAL SUB SVCS NEW 4619HD (article SERV-NES) SN X5SH-4ZQJ-HX6W-2F3Y Période : 24 septembre 2021 au 23 septembre 2022 - Soumission 1627588-2	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 293,65 \$	
ORACLE CANADA ULC	1499721	29 OCT. 2021	THIBAUT, JEAN-MARTIN	Renouvellement - Contrat d'entretien et droits d'utilisation des licences serveurs - Oracle -	Technologies de l'information	Gestion de l'information	81 302,66 \$	
PHILIPPE CHAMPAGNE	1496342	12 OCT. 2021	GRENIER, RICHARD	Service des TI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	22 500,00 \$	
QUALITY SPORT LTD	1493295	22 SEPT. 2021	HOULE, CLAUDE	STI/ACHAT/Commande de polos Gildan	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 035,20 \$	
SIEMENS CANADA LIMITED	1495086	04 OCT. 2021	NUNES, DEMIS	Démantèlement des UPS Motorola et batterie (3 sites de la ville de Montréal) Soumission ELE-M-0071	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 603,70 \$	
SIR SOLUTIONS.	1490888	25 SEPT. 2021	TRUDEAU, ANDRE	STI - Services pour les travaux de certification du SPDV avec Global Payments	Technologies de l'information	Gestion de l'information	53 543,62 \$	
SNC-LAVALIN INC	1496347	12 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	70910.05.01 - Gré à gré pour la réalisation de calcul de GES et de recommandations dans nos centres de données selon offre de service 682454-21-CD_0970-0S01-00	Technologies de l'information	Gestion de l'information	28 955,61 \$	
SNC LAVALIN TELECOM INC	1493857	24 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	60006.01 - 60006.01 - Mandat de service de surveillance de chantier dans le cadre de déploiement du réseau de fibre optique selon offre de services du 20 septembre	Technologies de l'information	Gestion de l'information	19 765,17 \$	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1495088	04 OCT. 2021	HAIDAR, GHAYATH	Renouvellement - Frais d'abonnement - Convention de licence pour l'utilisation à l'interne des données liées aux points de remise pour un an - du 15 octobre 2021 au 14 octobre 2022	Technologies de l'information	Gestion de l'information	21 364,96 \$	
SOCIETE CONSEIL GROUPE LGS	1495621	06 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	60110.06 - L'acquisition d'une banque d'heures d'accompagnement (128,8 heures à raison de 8 heures par jour et au taux horaire de 210 \$/h, soit un total de 16,06 jours) selon offre de service EC-101701	Technologies de l'information	Gestion de l'information	14 193,78 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SOLARWINDS	1492329	16 SEPT. 2021	LESSARD, JEAN-FRANCOIS	SUM / Renouvellement - Logiciel de surveillance de la disponibilité des sites Internet (Infonuageiq) pour la période de 17 août 2021 au 17 août 2022 - Document 305735	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 459,63 \$	
SYSTEMES CANADIEN KRONOS INC	1496059	07 OCT. 2021	THERRIEN, ANNIE	Dépense additionnelle - 40 licences Kronos WORKFORCE MANAGER V8 - Soumission 691558-1	Technologies de l'information	Gestion de l'information	13 994,83 \$	
SYSTEMES TESTFORCE INC.	1492934	21 SEPT. 2021	NUNES, DEMIS	STI //Réparation/Entretien - Sur Aeroflex - analyseur de fréquences radios No. de Série 1001682016	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 441,75 \$	
TECHNOLOGIE OPTIC.CA INC.	1496817	13 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	68111.08 - Gré à gré pour l'acquisition de cordons de raccordement et transmetteurs fibre selon soumission OCA-4221	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 600,73 \$	
TELECOM COLBA.NET INC.	1492132	15 SEPT. 2021	NUNES, DEMIS	STI//PAIEMENT/Lien pour Wifi Publique - Parc St-Louis Facture/Parc St-Jean Baptiste / Maison culturelle et communautaire deMontréal-Nord / Parc Marie Claire Daveluy)	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 021,75 \$	
TENAQUIP LIMITED	1493528	23 SEPT. 2021	TRUDEAU, ANDRE	STI / Achat de 20 chariots d'entretien et de 75 boîtes en carton pour la division service des utilisateurs (programme de désuétude)	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 218,93 \$	
UDEMY INC.	1493140	22 SEPT. 2021	HOULE, CLAUDE	sti/achat/Formation en informatique - Udemmy for Business Licenses (50 x 264,22 USD) - du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 -	Technologies de l'information	Gestion de l'information	16 686,81 \$	
UNIVERSITE LAVAL	1491195	09 SEPT. 2021	HOULE, CLAUDE	STI //Formation en informatique - Accessibilité web - 20, 27 octobre et 3, 10 et 17 novembre 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 903,41 \$	
VISUASCAN ULC	1494303	26 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	09000 -Gré à gré pour l'acquisition de trois imprimantes pour l'étiquetage de pièces mécaniques dans les dépôts du SMRA selon soumission 1596059	Technologies de l'information	Administration, finances et approvisionnement	760,47 \$	
VISUASCAN ULC	1494303	28 SEPT. 2021	MOCANU, GIANINA	09000 -Gré à gré pour l'acquisition de trois imprimantes pour l'étiquetage de pièces mécaniques dans les dépôts du SMRA selon soumission 1596059	Technologies de l'information	Administration, finances et approvisionnement	1 913,72 \$	
VISUASCAN ULC	1494303	27 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	09000 -Gré à gré pour l'acquisition de trois imprimantes pour l'étiquetage de pièces mécaniques dans les dépôts du SMRA selon soumission 1596059	Technologies de l'information	Administration, finances et approvisionnement	101,74 \$	
VISUASCAN ULC	1494303	13 OCT. 2021	MOCANU, GIANINA	09000 -Gré à gré pour l'acquisition de trois imprimantes pour l'étiquetage de pièces mécaniques dans les dépôts du SMRA selon soumission 1596059	Technologies de l'information	Administration, finances et approvisionnement	1 825,71 \$	
YTRIA INC.	1495366	05 OCT. 2021	VANDELAC, ROBERT	Renouvellement - Licences de la suite EZ complète (scanEZ, acIEZ, agentEZ, signEZ, viewEZ, actionBarEZ & designPropEZ) pour la période du 24 octobre 2021 au 24 octobre 2022 - Soumission du 8 septembre 2021	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 217,88 \$	
BELL CANADA	526218253210801	25 SEPT. 2021	PROKO, ENTELA	Frais de services mensuels - août 2021 - no de compte 526218253	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 443,18 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	2355012061	21 SEPT. 2021	PROKO, ENTELA	Frais en téléphonie mobile - août 2021 - no de compte 7-3761-9957	Technologies de l'information	Gestion de l'information	7 538,24 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	2376725011	05 OCT. 2021	PROKO, ENTELA	Frais de services mensuels - septembre 2021 - no de compte 7-3761-9957	Technologies de l'information	Gestion de l'information	6 936,53 \$	
TELUS	36430068016	07 SEPT. 2021	PROKO, ENTELA	Frais en téléphonie mobile - mars 2021 - no de compte 36430068	Technologies de l'information	Gestion de l'information	7 355,47 \$	
TELUS	36430068021	21 SEPT. 2021	PROKO, ENTELA	Frais en téléphonie mobile - août 2021 - no de compte 36430068	Technologies de l'information	Gestion de l'information	7 963,35 \$	
TELUS	36430068022	05 OCT. 2021	PROKO, ENTELA	Frais de services mensuels - septembre 2021 - no de compte 36430068	Technologies de l'information	Gestion de l'information	8 991,35 \$	
ADDENERGIE TECHNOLOGIES INC.	1496729	13 OCT. 2021	GAGNON, VALERIE	Réparation et entretien des bornes de recharges des véhicules électriques pour 2021 à divers endroits - Ref : Annie Gervais	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	141 733,12 \$	
ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA (ATC)	1494801	30 SEPT. 2021	BESSETTE, HUGUES	Paiement de facture 45548 - Contribution to Pooled fund projects - Ref : Thameur Souissi	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	7 349,12 \$	
BELL CANADA	1499477	28 OCT. 2021	CAREAU, LUCIE	Facture pour des frais de retard	Urbanisme et mobilité	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	2 985,81 \$	
CIMA+ S.E.N.C.	1496168	08 OCT. 2021	BESSETTE, HUGUES	2021-0012.1 - Conception et implantation d'une solution de connexion cellulaire multi partenaires - Ref : Patrice Gauthier	Urbanisme et mobilité	Signalisation lumineuse	45 173,90 \$	
CIMA+ S.E.N.C.	1498664	25 OCT. 2021	BESSETTE, HUGUES	2021-0011.2 - Mandat de Support, Suivi et Formation du Système de Distribution de Données (SDD) - Ref : Patrice Gauthier	Urbanisme et mobilité	Signalisation lumineuse	31 382,60 \$	
COMPUGEN INC.	1490633	07 SEPT. 2021	HAMAOU, JEAN	SUM / Autodesk AutoCAD including Specialized toolsets Renouvellement	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 159,65 \$	
COMPUGEN INC.	1491234	09 SEPT. 2021	HAMAOU, JEAN	SUM / Achat Matériels informatiques - DAGP / Section Aménagement - Futur ingénieur	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 643,09 \$	1469292
CONSTRUCTION MORIVAL LTEE	1495352	05 OCT. 2021	CARRIER, JEAN	Travaux dans la ruelle Richard	Urbanisme et mobilité	Construction d'infrastructures de voirie	3 674,56 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
CONSULTANTS LEGICO-CHP INC.	1414118	08 OCT. 2021	CAREAU, LUCIE	SUM / Services professionnels-Gré à gré- Contre-estimation des coûts de construction et mise à jour de l'analyse de risque pour l'aménagement de la place des Montréalaises- Service de l'urbanisme et de la mobilité	Urbanisme et mobilité	Autres - Amén., urb. et développement	20 997,50 \$	
CORBEIL ELECTROMENAGERS	1495004	01 OCT. 2021	CHAREF, KARIM	AMANA YAER6303MFS(B0000) CUIS CERAN 30" INOX - PANAS NNST785S - PANAS NNST785S - WHIRL WRB329LFBM(B0000) REF 18.5PC INOX GAUCHE/CONG TIROIR - Frais de livraison - Soumission 0059-028271	Urbanisme et mobilité	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	3 032,01 \$	
DISTRIBUTION V.V.F.	1498473	22 OCT. 2021	HAMAOU, JEAN	SUM - BCO - Acquisition d'équipement particulier 1 (tapis autour de la patinoire) - Esplanade Tranquilles / QDS - SP 2135014-001 / SIMON 185986 - Réf. Alejandra Lopez Mandujano	Urbanisme et mobilité	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	10 298,74 \$	
ENGLOBE CORP.	1470782	01 OCT. 2021	CAREAU, LUCIE	SGPMRS-GAG SP pour des travaux correctifs à la place Vauquelin	Urbanisme et mobilité	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	92 231,52 \$	
ENSEIGNES STECAR INC.	1492577	17 SEPT. 2021	HAMAOU, JEAN	SUM / Fabrication et installation d'éléments de signalisation à Esplanade Tranquille	Urbanisme et mobilité	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	18 119,90 \$	
GRAITEC INC.	1496982	14 OCT. 2021	CARRIER, JEAN	Renouvellement licence du logiciel Advance Design America (ADA) - Logiciel de conception de pont requis par les ingénieurs de la section ponts et tunnels - 2021 - CR 103260 / OBJET 56511 - Ref : Étienne Cantin Bellemare	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 761,17 \$	
GROUPE CSA	1412647	01 OCT. 2021	CARRIER, JEAN	Facture - Code canadien sur le calcul des ponts routiers - Canadian Highway Bridge Design Code Publié par CSA Group. 3 version en pdf : SKU 2428257 - SUM	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 373,84 \$	
INSTITUT DU NOUVEAU MONDE	1496761	27 OCT. 2021	PILON, CHANTAL	SUM / Concevoir la conception et l'animation d'un atelier portant sur la gouvernance dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action 2020-2030 du Vieux-Montréal.	Urbanisme et mobilité	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	20 417,10 \$	
KOREM LOGICIELS ET DONNEES GEOSPATIAUX INC.	1497974	20 OCT. 2021	VAYSSIERES, FLORIANE	SUM - KOREM Renouvellement Logiciel CARTO DB - Abonnement annuel	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	14 614,46 \$	
LEMAY CO INC.	1497371	18 OCT. 2021	CAREAU, LUCIE	Étude - Forme urbaine - Griffintown - Entente-cadre SUM 19-0284	Urbanisme et mobilité	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	58 075,27 \$	1369506
METAL POLE-LITE INC.	1493648	23 SEPT. 2021	BESSETTE, HUGUES	Achat de quatre fut octogonal de 6.7 m et quatre potence de 9m - Ref : Zakaria Haddaji	Urbanisme et mobilité	Signalisation lumineuse	27 664,21 \$	
MICROSOFT CORPORATION	1495721	06 OCT. 2021	BESSETTE, HUGUES	2021-0010.1 _ TransSuite fourniture de 15 licences CAL pour RDP de Microsoft au serveur d'application TransSuite - Ref : Stephane Ouellet	Urbanisme et mobilité	Signalisation lumineuse	2 012,61 \$	
PIROGUE COMMUNICATIONS INC.	1492573	17 SEPT. 2021	HAMAOU, JEAN	SUM / Conception et réalisation d'un parcours historique / Texte informatif, photos d'archives et illustrations gravés sur des colonnes d'interprétation historique à Projet avenue des Pins / Entre Saint-Denis et du Parc	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	22 822,97 \$	
PTV AMERICA INC.	1498233	21 OCT. 2021	BESSETTE, HUGUES	Achat de licence pour une période de 12 mois (pour 30 usagers et formation) - Ref : Anna Vizioli -	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	19 965,00 \$	
RESEAU DE TRANSPORT METROPOLITAIN	1490241	02 SEPT. 2021	BOURQUE, LOUIS-HENRI	SUM / Frais de gardiennage dans le cadre de l'entente de l'ouverture de la clôture de la Gare Parc	Urbanisme et mobilité	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	5 091,97 \$	
RICHARD MORIN	1498548	22 OCT. 2021	HAMAOU, JEAN	SUM - Assistance au chantier, expertise et conseils entre toutes les interfaces à Projet Pierre-de-Coubertin à SP 2159070-019 / SIMON186202 - Réf. René Molinié	Urbanisme et mobilité	Construction d'infrastructures de voirie	22 782,29 \$	
ROGER GIRARD INC	1492463	17 SEPT. 2021	BESSETTE, HUGUES	Achat de 2 coffrets de contrôle d'éclairage pour l'intersection Bombardier / LH Lafontaine (1732) - Ref: Michel Guérard	Urbanisme et mobilité	Signalisation lumineuse	4 755,93 \$	
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1498284	21 OCT. 2021	BESSETTE, HUGUES	Compte 8-8747-5846 - Installation d'un APN pour les modems cellulaires - Ref : Annie Gervais	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	4 199,50 \$	
SANTINEL INC.	1498307	21 OCT. 2021	GAGNON, VALERIE	Achat matériaux secouriste - Ref : Sandy Dubin	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	5 776,85 \$	
SERVICES CONSEILS PRAGAM COACHING INC.	1490847	08 SEPT. 2021	BOURQUE, LOUIS-HENRI	SUM / Demande de coaching avec PRAGAM pour la Division du patrimoine - Année 2021	Urbanisme et mobilité	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	2 099,75 \$	
SNC-LAVALIN INC	1495270	04 OCT. 2021	CAREAU, LUCIE	SUM / Mandat visant une analyse de risques quantitative afin de fournir à la Ville les intrants nécessaires associés aux risques d'activités dans le secteur	Urbanisme et mobilité	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	91 821,02 \$	
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL	1491653	14 SEPT. 2021	CARRIER, JEAN	SUM / Architecture Engineering & Construction SU Abonnement Annuel - Renouvellement Transfère de M2S MU 2:1 Trade-In. Réf : Vannody Thay	Urbanisme et mobilité	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	5 072,99 \$	
STORES J. FAUTEUX INC.	1490183	01 SEPT. 2021	CHAREF, KARIM	Toiles opaques avec système Deko Lite-Lift de Altex, Boitier carré aluminium - Tissu : Texscreen 6100, tel que déjà installé dans le local adjacent - Soumission du 28 juillet 2021	Urbanisme et mobilité	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	3 961,18 \$	
SYNERGLACE CANADA INC.	1494399	29 SEPT. 2021	HAMAOU, JEAN	SUM / Acquisition d'équipement particulier d'hiver (racks à patins) - Esplanade Tranquilles / QDS - SP 2135014-001	Urbanisme et mobilité	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	5 170,63 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
SYSTEME D'INFORMATION BATIMENT DEVISUBOX INC	1496006	07 OCT. 2021	CAREAU, LUCIE	SUM / DEVISUBOX pour la prise de photos en temps réel et la production d'un film timelapse du projet de la place des Arimeurs et du parc du Bassin-à-Bois	Urbanisme et mobilité	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	17 270,02 \$	
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	de210914	14 SEPT. 2021	CHAN FAH, YANICK	Remise des taxes sur acquisition d'un immeuble - TPS : 121364749 RT-0015 & TVQ : 1006001374 DQ-0035	Urbanisme et mobilité	Autres - Amén., urb. et développement	349 125,00 \$	
BF-TECH INC.	1451941	20 OCT. 2021	GAGNON, NICKOLAS	Bon de commande ouvert pour 2021 achat de différentes pièces pour la réparation/restauration de bornes fontaines. - Arrondissement Verdun	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$	
CONSTRUCTION DJL INC	1451949	07 SEPT. 2021	LAUZON, JULIEN	BC ouvert pour 2021 - Achat asphalte pour l'Arrondissement Verdun	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	5 249,37 \$	
FRANCOIS RIENDEAU	1451979	21 OCT. 2021	GAGNON, NICKOLAS	BC ouvert 2021 - Location camion pour chargement et transport de terre, pour arrondissement Verdun	Verdun	Réseaux d'égout	2 285,16 \$	
GROUPE ABS INC.	1498320	21 OCT. 2021	LAUZON, JULIEN	Caractérisation environnementale Phase II, estimation des coûts, plans et devis, surveillance environnementale & Réaménagement du parc Elgar & arrondissement Verdun	Verdun	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	42 768,13 \$	1338591
GROUPE SDM INC	1498099	21 OCT. 2021	GAGNON, NICKOLAS	Verdun - paiement de facture - Service de dégel de conduite d'eau - Entente 1442026	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	2 707,43 \$	
K.F. CONSTRUCTION INC.	1497588	19 OCT. 2021	LAUZON, JULIEN	Pièce de fermeture proposée 350mm en béton-acier pour le maintien des actifs du réseau d'eau principal conformément à la ligne 44 de la soumission VDM 10360	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	76 584,33 \$	
LAFARGE CANADA INC	1451987	20 OCT. 2021	PEARSON, DANIELLE	BC ouvert 2021 - Achat agrégat en vrac et pierre concassé pour l'Arrondissement Verdun - Entente 1402405	Verdun	Réseaux d'égout	35 695,75 \$	
QUEBEC LINGE CO	1452003	21 SEPT. 2021	MATHIEU, JEAN-FRANCOIS	BC ouvert 2021 Service - Buanderie, nettoyage de vêtement pour l'Arrondissement Verdun (Aquaduc)	Verdun	Réseaux d'égout	2 099,75 \$	
SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.	1452006	21 OCT. 2021	PEARSON, DANIELLE	Bon commande ouvert Service - Traitement et valorisation de matériaux de construction de type AB - Entente 1402157	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	6 688,56 \$	1402157
SERVICE SOLENO INC.	1452016	21 OCT. 2021	GAGNON, NICKOLAS	Verdun - BC ouvert 2021 - Location de camion hydro-excavation pour le département des travaux d'aqueduc et égout.	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	2 169,30 \$	
STELM (CANADA) INC.	1452021	21 OCT. 2021	GAGNON, NICKOLAS	BCO 2021 pour l'achat de différentes pièces pour la réparation/restauration de bornes fontaines. - Verdun	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	2 624,69 \$	
TRANSPORT MICHAEL NADEAU	1452022	21 OCT. 2021	GAGNON, NICKOLAS	BC ouvert 2021 - Location camion pour transport de terre, pour l'arrondissement Verdun	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	2 856,45 \$	
VISION-LUXE INC.	1452029	21 OCT. 2021	GAGNON, NICKOLAS	BC ouvert 2020 - Location camion pour chargement et transport de terre, pour arrondissement Verdun	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	2 285,16 \$	
AGENCE RELIEF DESIGN.CA INC.	1497118	15 OCT. 2021	LABELLE, MARC	Contrat gré à gré sur AO - Services professionnels en architecture de paysage pour le projet de réaménagement du parc Summerhill, arrondissement Ville-Marie. Convention de services se terminant en décembre 2022.	Ville-Marie	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	64 393,10 \$	
ARTILUX INNOVATION INC.	1213964	22 OCT. 2021	DUFRESNE, ALAIN	Offre de services en ingénierie électrique-Remplacement de mobilier d'éclairage au Square-Victoria.	Ville-Marie	Éclairage des rues	5 543,34 \$	
CONSTRUCTION DJL INC	1476494	14 SEPT. 2021	ROY, JULIE	Entente 1338038 - Achat de bitumineux à chaud ESG-10, EC-5 et CH-10 pour des travaux de construction de saillies en régie - volet local, portion Ville-Marie. Achat total de 24 112.80\$ avant tx, bc relié du SUM: 1476483.	Ville-Marie	Construction d'infrastructures de voirie	3 375,39 \$	1338038
ENTREPRISE LOCATION D'AUTOS	1497656	19 OCT. 2021	ALI, SAMBA OUMAR	Location 2 camionnettes (incluant pyrophare, flèche et back up alarm) - septembre/octobre 2021. Soumission courriel du 29 sept. '21.	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	6 131,27 \$	
EXCAVATION R. LECUYER & FILS INC.	1461463	29 OCT. 2021	DUFRESNE, ALAIN	2021 - Pour la location d'accessoires pour pelle hydraulique non inclus dans le contrat 19-17323 pour divers endroits dans Ville-Marie.	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	3 149,62 \$	
GROUPE ABS INC.	1497087	15 OCT. 2021	LABELLE, MARC	Entente 1338591 - Proposition # ED-18-3613-82 - Services professionnels: Phases I et II, étude géotechnique, estimation des coûts, plans et devis, surveillance environnementale - Réaménagement du parc Summerhill, arrondissement Ville-Marie.	Ville-Marie	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	29 849,00 \$	1338591
LES CONSTRUCTIONS CORDELLA (CANADA) LTEE	1452644	05 OCT. 2021	DUFRESNE, ALAIN	PARCS Ville-Marie service 2021 : sciage de fosses d'arbres, pour la plantation.	Ville-Marie	Horticulture et arboriculture	14 173,31 \$	
LES POMPES MEGA INC.	1456275	25 SEPT. 2021	BOUGIE, DANIEL	Bon de commande ouvert pour service de location de pompe avec opérateur	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	4 574,83 \$	
LOISELLE INC.	1493875	24 SEPT. 2021	DUFRESNE, ALAIN	Facture 014063 (modifiée pour 014143) pour l'année 2020 - Élimination et traitement des sols contaminés et des matières résiduelles.	Ville-Marie	Horticulture et arboriculture	18 554,07 \$	1399671
MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	1473990	30 SEPT. 2021	LABELLE, MARC	Entente 1468667 - Bon de commande ouvert 2021 pour mélange de terre de culture et fumier de bovin composté, équipe parc de l'arrondissement Ville-Marie.	Ville-Marie	Horticulture et arboriculture	21 053,04 \$	1468667
MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	1473990	09 SEPT. 2021	LABELLE, MARC	Entente 1468667 - Bon de commande ouvert 2021 pour mélange de terre de culture et fumier de bovin composté, équipe parc de l'arrondissement Ville-Marie.	Ville-Marie	Horticulture et arboriculture	33 169,74 \$	1468667

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	1473990	21 SEPT. 2021	LABELLE, MARC	Entente 1468667 - Bon de commande ouvert 2021 pour mélange de terre de culture et fumier de bovin composté, équipe parc de l'arrondissement Ville-Marie.	Ville-Marie	Horticulture et arboriculture	5 252,00 \$	1468667
PRODUITS KEMERID CANADA INC.	1498573	23 OCT. 2021	BELLEVILLE, ERIC	ARR. VMA - ACHAT DE PRODUIT NETTOYANT POUR L'ASPHALTE. SOUMISSION DE0081	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 941,07 \$	
SERVICES INFRASTRUCTURE INC.	1490914	08 SEPT. 2021	LABELLE, MARC	Contrat gré à gré; demande de prix, pour le service d'une équipe d'intervention sur le réseau d'égout en espace clos incluant, au besoin, une unité de nettoyage (combiné) pour un montant de 80,400.00\$ avant taxes.	Ville-Marie	Réseaux d'égout	84 409,95 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1491839	14 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 7240, 18e avenue	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	7 874,06 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1493074	21 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 7204, rue Drolet	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 824,19 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1493082	21 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 7971, rue Drolet	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	7 244,14 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1493764	24 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 7781, 22e avenue	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 404,24 \$	
9082-8179 QUEBEC INC.	1494958	01 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Remplacement de plomb au 7197, rue Drolet en urgence	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	6 824,19 \$	
9256-9466 QUEBEC INC.	1492366	16 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Travaux de réparation de pavé devant le 8024 St-Hubert	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	2 624,69 \$	
ACTION R-VAC INC.	1497181	25 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un mini-camion combiné avec opérateur pour le nettoyage de drains de puisard dans les ruelles	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	2 435,71 \$	
ACTION R-VAC INC.	1497181	18 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un mini-camion combiné avec opérateur pour le nettoyage de drains de puisard dans les ruelles	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	2 435,71 \$	
ACTION R-VAC INC.	1497181	21 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un mini-camion combiné avec opérateur pour le nettoyage de drains de puisard dans les ruelles	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	5 175,88 \$	
ENSEIGNES CMD INC.	1490537	03 SEPT. 2021	DANSEREAU, SYLVAIN	ENSEIGNES - PAVILLONS BAINNEURS NICOLAS TILLEMONT	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	11 986,42 \$	
GDLC EXCAVATION INC.	1499185	27 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 7965 14e avenue	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	4 619,45 \$	
JEAN GUGLIA & FILS ENR.	1495578	06 OCT. 2021	CADOTTE, ANNICK	AQUEDUC - ACHAT DE POMPE	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	2 068,25 \$	
JOE JOHNSON EQUIPEMENT INC.	1497160	15 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Location d'un vactor 2100i	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	14 173,31 \$	
LAFARGE CANADA INC	1497244	15 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Fourniture de pierre concassée 0-3/4" selon l'entente 1402405	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	10 423,57 \$	1402405
LOCATION LORDBEC INC.	1490472	03 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Remplacement de plomb au 8024 St-hubert	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	8 346,51 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1491825	14 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 1020 rue Leman	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 194,26 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1492480	17 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Remplacement de plomb au 7231, rue Normanville	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	6 299,25 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1492509	17 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Remplacement de plomb au 8157 rue Boyer	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	5 616,83 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1493085	29 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 1025 rue Jarry	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	1 180,79 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1493085	21 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 1025 rue Jarry	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 089,27 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1496814	29 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Remplacement 1 puisards rue au complet et réparer drain près du bol coin 17E et Louvain Est	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	2 624,69 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1496814	13 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Remplacement 1 puisards rue au complet et réparer drain près du bol coin 17E et Louvain Est	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 299,25 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1496994	14 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Réparation de la sellette et bout de tuyau pour le pluvial de la ruelle au 6964 Louis-Hémon	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	9 343,89 \$	
LOCATION LORDBEC INC.	1497134	15 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Remplacer 2 puisards et 1 regard d'égout au 7646 Saint-Denis et 785 De Castelnau	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	11 443,64 \$	
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1462438	01 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Location d'un camion-cargo	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	14 842,48 \$	
P2K MONTREAL	1496058	07 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Ajustement complet d'un regard dans béton à l'intersection 25e/Robert N/O	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	3 149,62 \$	
P2K MONTREAL	1496062	07 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Ajustement complet d'un regard dans béton au 8744, 13e avenue,	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	3 149,62 \$	
P2K MONTREAL	1496066	07 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Ajustement complet d'un regard dans béton au 8470, 25e avenue	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	3 149,62 \$	

**VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE**  
**FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES**

**POUR LA PÉRIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021**

NOM FOURNISSEUR	BON DE COMMANDE/ FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE/ ARRONDISSEMENT	ACTIVITÉ	MONTANT	ENTENTE
P2K MONTREAL	1496085	07 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Ajustement complet de 4 regards et d'un puisard dans béton à diverses adresses.	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	15 748,12 \$	
PLOMBERIE MIRAGE INC	1496103	07 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Remplacement de plomb au 7030, rue Chabot	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$	
R. BENOIT CONSTRUCTION INC.	1497454	27 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement et remplacement de plomb au 7533 et 7527 rue Garnier	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	4 724,44 \$	
R. BENOIT CONSTRUCTION INC.	1497454	18 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement et remplacement de plomb au 7533 et 7527 rue Garnier	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 771,69 \$	
SOLMATECH INC.	1492113	15 SEPT. 2021	DANSEREAU, SYLVAIN	SERVICE PROF ET CONTROLE DES MATÉRIAUX - PARC TURIN	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	4 565,66 \$	1410249
ST-GERMAIN EGOOTS ET AQUEDUCS INC.	1489224	15 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - ACHAT DE BASE DE PUISSARD	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	3 254,61 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOOTS ET AQUEDUCS INC.	1493248	22 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - ACHAT D'ANNEAU DE PUISSARD	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	15 748,11 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOOTS ET AQUEDUCS INC.	1493294	30 SEPT. 2021	ST-PIERRE, MARCO	ÉGOUT - ACHAT D'ENSEMBLE DE 3 PIÈCE DE PUISSARD	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	7 527,60 \$	1191511
ST-GERMAIN EGOOTS ET AQUEDUCS INC.	1494425	29 SEPT. 2021	ST-PIERRE, MARCO	ÉGOUT - ACHAT DE CADRE ET DE GUIDEUR	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	7 120,26 \$	
ST-GERMAIN EGOOTS ET AQUEDUCS INC.	1495766	06 OCT. 2021	ST-PIERRE, MARCO	ÉGOUT - ACHAT DE PIÈCE DE PUISSARD	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	28 298,85 \$	1277188
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1496539	30 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un camion de récupération avec opérateur pour les drains de puisards dans les ruelles - Secteur Villeray	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	1 414,71 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1496539	12 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un camion de récupération avec opérateur pour les drains de puisards dans les ruelles - Secteur Villeray	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	5 337,30 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1496539	14 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un camion de récupération avec opérateur pour les drains de puisards dans les ruelles - Secteur Villeray	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	1 800,54 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1496554	18 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un camion de récupération avec opérateur pour les drains de puisards dans les ruelles - Secteur François-Perrault	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	2 186,36 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1496554	15 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un camion de récupération avec opérateur pour les drains de puisards dans les ruelles - Secteur François-Perrault	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	2 314,97 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1496554	12 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un camion de récupération avec opérateur pour les drains de puisards dans les ruelles - Secteur François-Perrault	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	3 472,46 \$	
TECH VAC ENVIRONNEMENT INC.	1496554	21 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Service de location d'un camion de récupération avec opérateur pour les drains de puisards dans les ruelles - Secteur François-Perrault	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	2 314,97 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1492500	17 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Remplacement de plomb au 7254 rue Berri	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	5 223,13 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1493503	23 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 4160, 51e rue.	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 824,19 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1493744	24 SEPT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Branchement au 7772, rue Lajeunesse	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	6 719,20 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1496087	07 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	AQUEDUC - Remplacement de 2 entrées de plomb en urgence au 7772, Lajeunesse	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	6 824,19 \$	
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1497140	15 OCT. 2021	GERVAIS, ROBERT	ÉGOUT - Remplacement de 2 puisards et un regard d'égout au 7721, rue St-Gérard (ruelle) et 8650, rue des Belges (puisard ruelle carré)	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	10 761,22 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1492870	21 SEPT. 2021	ST-PIERRE, MARCO	AQUEDUC - ACHAT DE PIÈCES	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	5 670,38 \$	
WOLSELEY CANADA INC.	1497304	18 OCT. 2021	ST-PIERRE, MARCO	AQUEDUC - ACHAT DE PIÈCES	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	7 223,94 \$	
<b>68 374 111,01 \$</b>								



---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021

Résolution: CA21 27 0286

---

**Motion en faveur de la nomination des lieux suivants sur le territoire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve : « parc Henry-Morgentaler », « parc Francine-Léger », « maison de la culture Madame Bolduc », « maison de la culture du village de la Longue-Pointe » et « édifice Nicole-Larivée-Boudreau ».**

ATTENDU que le comité local de toponymie est mandaté pour recommander au comité de toponymie de la Ville de Montréal des gestes de reconnaissance à poser et aider à les mettre en œuvre sur son territoire;

ATTENDU que la toponymie d'une ville a une forte teneur symbolique puisqu'elle permet de témoigner de l'implication d'une personne, voire d'une communauté entière, à son édification, qu'elle permet également de commémorer des marqueurs identitaires, historiques et patrimoniaux dans la dénomination de lieux publics et fréquentés par de nouvelles générations de citoyen(ne)s;

ATTENDU que des personnes ont consacré leur vie pour faire avancer, dans le contexte montréalais, québécois et canadien, les droits des femmes en matière de santé, la valorisation de la médecine familiale, l'entraide de la communauté;

ATTENDU que l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a été le berceau de cliniques destinées aux familles et à la santé des femmes et la toponymie de l'arrondissement devrait inscrire en ses espaces publics que l'histoire du libre-choix au Québec et au Canada s'est écrite sur son territoire, ainsi que celle de ses mouvements sociocommunautaires et culturels;

ATTENDU que le comité local de toponymie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve s'est réuni le 30 septembre 2021 et a procédé aux six recommandations suivantes, selon une décision unanime de ses membres;

Il est proposé par Éric Alan CALDWELL

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

Que l'actuel parc De Beaujeu situé à l'intersection de la rue Lepailleur et de la place De Beaujeu soit renommé « parc Henry-Morgentaler ».

Que l'actuel parc de Rouen-Bennett situé sur la rue de Rouen entre les avenues Bennett et Letourneux ainsi que l'allée qui y est située, soit renommés « parc Francine-Léger » et « allée Francine-Léger ».

Que l'actuelle maison de la culture Maisonneuve située au 4200, rue Ontario Est soit nommée « maison de la culture Madame Bolduc ».



Que l'actuelle maison de la culture Mercier située au 8105, rue Hochelaga soit nommée « maison de la culture du village de la Longue-Pointe ».

Que le bâtiment situé au 7958, rue Hochelaga, soit celui qui loge l'organisme le Chez-Nous de Mercier-Est, reçoive le nom de « bâtiment Nicole Larivée-Boudreau » qui a contribué à sa fondation.

Que les noms suivants, à la demande du comité local de toponymie, soient ajoutés à la banque de toponymie provisionnelle de la Ville pour future évaluation et attribution à des voies, des lieux ou des édifices de l'arrondissement : Michèle Lalonde, Michelle Tisseyre, Rita Lafontaine, Lise Payette et Fernand Ouellette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.07

Dina TOCHEVA

---

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 5 octobre 2021



**RAPPORT SUR L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION  
DU jeudi 30 septembre 2021, à 17 h**

**Au CM du lundi 29 novembre 2021, à 13 h**

<b>20.01</b>	<u>Service de la culture , Direction du développement culturel - 1217959003</u>
--------------	---

Accorder un contrat à Merlicht pour des services professionnels spécialisés en muséologie pour la conception, la scénarisation et le design de l'exposition permanente dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal - Dépense totale de 172 211,57 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18904 (3 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.02</b>	<u>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction - 1218480002</u>
--------------	--

Approuver un projet d'addenda modifiant l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et le Bureau du taxi de Montréal (CG20 0685)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.03</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1218031002</u>
--------------	--

Accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal afin de soutenir les trois premières années du projet Les Rendez-vous de l'Est / Approuver un projet de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.04</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1218369003</u>
--------------	--

Accorder deux soutiens financiers non récurrents totalisant 750 000 \$ à la S.A.T. Société des arts technologiques pour la réalisation d'activités structurantes et la mise à niveau de ses équipements / Approuver deux projets de conventions à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.05</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1219151003</u>
--------------	--

Accorder un soutien financier non récurrent de 600 000 \$ à MTL24/24 afin de réaliser le projet « Dynamiser le développement économique des nuits de la métropole », sur une période de trois ans, de 2021 à 2024 / Approuver un projet de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.06</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1217956003</u>
--------------	--

Accorder un soutien financier non récurrent de 1 000 000 \$ à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc. au cours de la période 2021-2022 afin de réaliser un projet de structuration de la gastronomie montréalaise et amorcer la mise en œuvre d'un plan de développement stratégique du secteur dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance en développement économique - phase 2 / Approuver un projet de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.07</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1218369005</u>
--------------	--

Accorder un soutien financier non récurrent de 850 000 \$ à la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal pour la réalisation d'activités structurantes de développement économique pour la période du 27 août 2021 au 31 décembre 2022 / Approuver un projet de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.08</b>	<u>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1218927011</u>
--------------	---

Accorder des prêts totalisant 1 100 000 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ visant deux organismes du réseau PME MTL / En garantie de ces prêts, affecter la somme de 1 100 000 \$ sur les surplus liés au transfert des CLD / Approuver les projets d'addendas aux conventions de prêt et cessions de créances intervenues à cet effet / Approuver les projets d'addendas aux ententes de délégation à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.09</b>	<u>Service de sécurité incendie de Montréal , Direction - 1217848001</u>
--------------	--

Accorder un contrat de gré à gré à Bell Canada relativement à la fourniture des informations du Service 9-1-1 évolué aux fins du Service d'avis à la communauté évolué (SAC évolué) pour le territoire de l'agglomération de Montréal, et ce, pour une durée de cinq ans à partir de 2021, avec une clause renouvelable de cinq ans, pour un montant de 111 755,70 \$, taxes incluses - (fournisseur exclusif)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.10</b>	<b>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1217675002</b>
--------------	--

Accorder un contrat à 9070-1863 Québec inc. (Les Conseillers Forestiers de l'Outaouais) pour des services techniques de travaux mécanisés de lutte aux nerpruns en friche et en milieu forestier, reboisement et entretien au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, pour une période de 36 mois, soit d'octobre 2021 à septembre 2024 inclusivement - Dépense totale de 419 684,25 \$, taxes, variation de quantité et incidences incluses - Appel d'offres public 21-18888 (1 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.11</b>	<b>Service du matériel roulant et des ateliers , Direction - 1215382015</b>
--------------	---

Conclure une entente-cadre avec Soudure Brault inc. pour la fourniture et l'installation de bennes en aluminium avec accessoires sur des châssis de camions fournis par la Ville (camions légers de classes 3 et 4), pour une période de trois ans (Montant estimé de l'entente : 2 521 249,98 \$, taxes incluses (contrat : 2 101 041,65 \$ + contingences : 420 208,33 \$) - Appel d'offres public 21-18691 (4 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.12</b>	<b>Service du matériel roulant et des ateliers , Direction - 1215382019</b>
--------------	---

Accorder un contrat à Équipement SMS inc. pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus compactes de 1,4 verges cube - Dépense totale de 618 401,08 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18810 (1 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.13</b>	<b>Service du matériel roulant et des ateliers , Direction - 1215382020</b>
--------------	---

Accorder un contrat à Nautic et Art inc., pour la fourniture de 12 embarcations de sauvetage nautiques avec remorques et équipements pour les besoins opérationnels du Service des incendies de Montréal (SIM) - Dépense totale de 6 781 099,03 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18567 (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.14</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1218115005</b>
--------------	---

Accorder un contrat à Les entreprises Cloutier & Gagnon (1988) ltée pour la réalisation des travaux de construction de la toiture, lot L0701, dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal - Dépense totale de 1 805 269,90 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public IMM-15699 (3 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.15</b>	<b><u>Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1218126004</u></b>
--------------	---

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Technologies Direxyon inc. pour le renouvellement du service de maintenance applicative pour le logiciel d'aide à la décision « DIREXYON » anciennement « Infra » servant à la production des plans d'intervention intégrés des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voiries sur le territoire de l'agglomération, pour l'hébergement des données et pour les besoins de développement de nouvelles fonctionnalités liées aux actifs du parc immobilier du Service de la Gestion et de la planification immobilière, pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2024, pour une somme maximale de 1 137 666,13 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.16</b>	<b><u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics - 1214695001</u></b>
--------------	--

Accorder un contrat de services professionnels à la firme Affleck de la Riva pour l'élaboration de documents d'exécution de travaux visant la restauration d'ouvrages de maçonnerie d'intérêt patrimonial (maison Mary-Dorothy-Molson / parc Gouin-Le Mesurier) - Dépense totale de 407 133,95 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18781 (1 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.17</b>	<b><u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics - 1219222001</u></b>
--------------	--

Accorder un contrat à Lemay CO inc. et Les Services EXP inc. pour la fourniture de services professionnels dans le cadre du projet de réaménagement des abords de la maison Smith au parc du Mont-Royal, pour une période de 72 mois - Dépense totale de 3 290 795,20 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18778 (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.18</b>	<b><u>Société du Parc Jean-Drapeau , Direction - 1212837002</u></b>
--------------	---

Autoriser la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) à signer les trois ententes modifiées et mises à jour relatives à la tenue du Grand Prix du Canada permettant le maintien du Grand Prix de Formule 1 à Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2030 au 31 décembre 2031, en plus de cautionner les obligations de la SPJD découlant des ententes : la Convention de bail entre SPJD et 9273-4670 Québec inc., l'Entente de financement entre SPJD et Formula One World Championship ainsi que le Protocole d'entente amendé entre les bailleurs de fonds / Autoriser le versement d'une contribution à la SPJD pour un montant total de 3 400 000 \$ pour les années 2030-2031 (1 666 666,67 \$ pour 2030 et 1 733 333,33 \$ pour 2031) pour les droits de course / Autoriser un ajustement à la base budgétaire de 162 000 \$ récurrent à compter de 2030 et de 66 700 \$ récurrent à compter de 2031

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.19</b>	<b><u>Direction générale , Bureau des relations internationales - 1219226002</u></b>
--------------	--

Accorder un soutien financier de 515 000 \$ par année sur une période de trois ans (2021-2023) à Montréal International pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM) et l'autoriser à utiliser pour cette même période les contributions antérieures non utilisées et reportées dont le solde total est de 675 825 \$ / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un ajustement de 5 000 \$ à la base budgétaire du budget corporatif alloué au FODIM, pour 2022 et 2023

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.20</b>	<b>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction des sports - 1218475006</b>
--------------	---

Résilier la convention de contribution financière avec Événements GPCQM pour l'édition 2021 du Marathon de Montréal annulée en raison de la COVID-19

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.21</b>	<b>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction des sports - 1218475007</b>
--------------	---

Accorder un soutien financier total de 210 000 \$ à Basketball Montréal, soit un montant de 150 000 \$ dans le cadre du budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports et un soutien en biens et services d'une valeur maximale de 60 000 \$ pour la tenue de l'événement Série mondiale de basketball 3x3 FIBA 2021, du 3 au 5 septembre 2021 / Approuver un projet de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.22</b>	<b>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction des sports - 1214669001</b>
--------------	---

Approuver le projet d'addenda à la convention entre Vélo Québec Événements (VQÉ) et la Ville de Montréal / Accorder une contribution financière additionnelle de 12 000 \$ dans le cadre du budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour le Festival Go vélo Montréal, totalisant ainsi une somme de 132 000 \$ pour l'édition 2021

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.23</b>	<b>Service du développement économique , Direction intelligence économique et rayonnement international - 1218379002</b>
--------------	--

Approuver le projet d'addenda 2 à la convention initiale entre la Ville et le CEGEP du Vieux-Montréal (CG19 0301) sans aucun changement aux montants des contributions financières prévues, afin de reporter la date de fin du projet et compléter la finalisation des activités prévues

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.24</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Gestion immobilière et exploitation - 1217157008</b>
--------------	--

Exercer la première option de prolongation et autoriser une dépense additionnelle de 217 853,09 \$, taxes incluses, pour le lot 1 et de 215 449,45\$, taxes incluses pour le lot 2, pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical, dans le cadre des contrats accordés à Ascenseurs Innovatec inc. (CG18 0417), majorant ainsi le montant total du contrat pour le lot 1 de 628 262,97 \$ à 846 116,06 \$, taxes incluses et du contrat pour le lot 2 de 621 331,14 \$ à 836 780,59 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.25</b>	<b>Service des technologies de l'information , Direction sécurité publique et justice - 1215035004</b>
--------------	--

Approuver la demande de changement # 1 au contrat (CG21 0246) portant sur l'acquisition d'une solution d'enregistrement pour les salles d'interrogatoire du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) avec service d'installation, d'intégration et de configuration, intervenu entre la Ville et Axon Public Safety Canada inc. (ci-après AXON), sans aucune dépense additionnelle

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.26</b>	<b>Service des technologies de l'information , Direction gestion du territoire - 1215006002</b>
--------------	---

Accorder un contrat de gré à gré à Tibco (Canada) inc. (anciennement connu sous le nom de Information Builders Canada inc.) pour le renouvellement du contrat d'entretien et de support technique pour les licences logicielles WebFocus, pour la période du 30 décembre 2021 au 30 décembre 2024, pour une somme maximale de 177 826,97 \$, taxes incluses - Fournisseur unique

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.27</b>	<b>Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1217696001</b>
--------------	---

Accorder un contrat à Gastier M.P. inc. pour le projet de modernisation instrumentation et contrôle de certaines infrastructures de l'eau dans l'arrondissement de Saint-Laurent, pour une somme maximale de 1 095 346,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10362 (4 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.28</b>	<b>Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1217100004</b>
--------------	---

Exercer l'option de renouvellement de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 1 155 143,65 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison sur demande de sel (chlorure de sodium) utilisé dans les usines de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs et Atwater pour la désinfection de l'eau, dans le cadre du contrat accordé à K+S Sel Windsor Ltée (CG20 0111), contrat qui a été cédé à Sel Windsor Ltée selon les mêmes termes et conditions (CG21 0438), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 987 903,31 \$ à 3 143 046,96 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.29</b>	<b>Service du matériel roulant et des ateliers , Direction - 1215382018</b>
--------------	---

Accorder un contrat à Garage P. Venne inc. (item 3) pour la fourniture de deux véhicules de marque Ford pour le Service de police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 124 173 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18715 (1 seul soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.30</b>	<b>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1213438020</b>
--------------	--

Accorder un contrat à Cintas Canada Ltée pour la location, l'entretien et la réparation de vêtements de travail pour le Service de l'eau, avec possibilité de deux options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 331 689,95 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18812 (1 soum)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.31</b>	<b>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1211541009</b>
--------------	--

Résilier le contrat accordé à Coforce inc. (CG19 0279) / Accorder un contrat à AXIA Services pour de l'entretien ménager et de conciergerie à la Station d'épuration Jean-R.-Marcotte pour une période de 36 mois, incluant deux options de renouvellement de douze mois chacune - Dépense totale de 1 046 472,07 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18814 (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.32</b>	<b>Service des technologies de l'information , Direction sécurité de l'information - 1218087002</b>
--------------	---

Accorder un contrat à GoSecure inc. pour la fourniture de biens et services pour le rehaussement de la plate-forme de pare-feu CheckPoint Software Technologies LTD, d'une durée de 36 mois avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour une somme maximale de 2 293 899,65 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (21-18852 (3 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.33</b>	<b>Service de l'approvisionnement , Direction acquisition - 1217362004</b>
--------------	--

Exercer la clause de transition de trois mois pour un montant estimé à 3 000 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture, sur demande, de carburants diesel clair et biodiesel, dans le cadre du contrat accordé à 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland Itée) (CG17 0265), majorant ainsi le montant total estimé du contrat de 47 446 540,32 \$ à 50 446 540,32 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.34</b>	<b>Service de l'approvisionnement , Direction acquisition - 1216285001</b>
--------------	--

Exercer l'option de prolongation de 12 mois de l'entente-cadre pour la fourniture de service de ramassage, de tri et de la distribution du courrier interne ainsi que le ramassage et livraison du courrier rapide, dans le cadre du contrat accordé à Globex Courrier Express International inc. (CG18 0611), le montant total estimé de l'entente-cadre est maintenu à 743 895,24 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.35</b>	<b>Service du matériel roulant et des ateliers , Direction - 1215382021</b>
--------------	---

Accorder un contrat à Clifford Underwood Hydraulique Itée pour la fourniture et l'installation de divers systèmes de levage (vérins, plateformes) - Dépense totale de 374 647,21 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18918 (1 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.36</b>	<b>Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1217574001</b>
--------------	---

Autoriser une dépense additionnelle de 552 079,91 \$, taxes incluses, au budget des contingences afin de pallier les imprévus à venir et compléter les travaux de remplacement de l'utilisation du chlore gazeux par de l'hypochlorite de sodium à l'usine de production d'eau potable Pointe-Claire, dans le cadre du contrat accordé à Allen Entrepreneur Général inc. (CG19 0593), majorant ainsi le montant total de la dépense de 5 560 597,72 \$ à 6 112 677,63 \$, taxes, incidences et contingences incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.37</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1210684001</b>
--------------	--

Accorder un contrat à Construction Rocart inc. pour l'exécution des travaux de subdivision d'une suite existante afin d'y aménager des espaces de bureaux et d'atelier pour deux équipes du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) au 1<sup>er</sup> étage du 5035 rue Rouen - Dépense totale de 723 069,04 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15747 (4 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**



<b>20.38</b>	<b>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1219223002</b>
--------------	---

Accorder un soutien financier maximal de 6 192 972 \$ aux six organismes PME MTL, pour l'année 2022, afin de maintenir l'offre de service d'accompagnement dédiés aux entrepreneurs et la bonifier en matière de développement économique local / Approuver les projets d'addendas aux conventions de contribution financière entre la Ville de Montréal et les six organismes PME MTL

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.39</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1218183001</b>
--------------	---

Autoriser le transfert d'un montant de 139 033,02 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes aux dépenses incidentes pour le projet de conception, de construction d'une usine d'assainissement du lixiviat (incluant le service d'opération entretien d'une durée de 12 mois) au Complexe environnemental Saint-Michel (CESM), dans le cadre du contrat accordé à MARABEX inc. (CG19 0388)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.40</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1210684002</b>
--------------	--

Accorder un contrat à Constructions D.G.A.V. inc. pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un laboratoire et d'espace de bureaux pour le Service de l'environnement au 827, boulevard Crémazie Est - Dépense totale de 502 038,97 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15777 (4 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.41</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1216841001</b>
--------------	---

Accorder un contrat à Construction Morival Itée pour l'exécution des travaux de démantèlement et de réhabilitation des sols du poste d'essence de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte - Dépense totale de 779 628,46 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15787 (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.42</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1215951001</b>
--------------	---

Autoriser un transfert de 751 719,99 \$, taxes incluses, du budget des dépenses contingentes vers le budget des dépenses incidentes pour le projet de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO), dans le cadre du contrat accordé à SUEZ Canada Waste Services inc. (CG19 0077) - La dépense totale du contrat demeure inchangée, soit 145 793 276,31 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.43</b>	<b><u>Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1218536001</u></b>
--------------	--

Autoriser le transfert d'une somme de 57 487,50 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des travaux contingents, dans le cadre du contrat accordé à Gémitex inc. (CG18 0682) afin de finaliser les travaux dans les délais prescrits au contrat, majorant ainsi le montant total du contrat de 3 567 234,59 \$ à 3 624 722,09 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.44</b>	<b><u>Service de la culture , Direction des bibliothèques - 1211213003</u></b>
--------------	--

Approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et la ministre de la Culture et des Communications, pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 / Autoriser une dépense de 12 195 826 \$ pour 2021 et une dépense annuelle de 12 195 826 \$, pour les années 2022 à 2025, majorée de l'indice des prix à la consommation (IPC), à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de la culture pour l'indexation du montant total de la contribution financière selon l'indice des prix à la consommation (IPC), et ce, pour les exercices de 2023 à 2025

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.45</b>	<b><u>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1213438019</u></b>
--------------	---

Autoriser une dépense additionnelle de 201 900 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat de services professionnels en ingénierie accordé à FNX INNOV inc. (CG20 0020) pour la préparation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un traitement secondaire à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 009 566,73 \$ à 1 211 466,73 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.46</b>	<b><u>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1211541006</u></b>
--------------	---

Accorder un contrat à Les Services EXP inc. pour la fourniture de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire à la Direction de l'épuration des eaux usées, pour une période de 36 mois, avec option de prolongation d'une année - Dépense totale de 5 943 494,66 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18602 (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.47</b>	<b><u>Service des ressources humaines , Direction rémunération globale et systèmes d'information R.H. - 1210314002</u></b>
--------------	--

Accorder un contrat à Mercer (Canada) pour la fourniture de services professionnels en actuariat conseil, volet régimes de retraite, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026, avec une option de prolongation de deux ans - Dépense totale de 565 677 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18851 (1 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.48</b>	<b><u>Service des technologies de l'information , Direction - 1214794001</u></b>
--------------	--

Accorder un contrat de gré à gré à Gartner Canada Co., par l'entremise de son entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour un abonnement à des services-conseils spécialisés en accompagnement dans des dossiers stratégiques en technologies de l'information, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, pour un montant maximal de 289 517,40 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.49</b>	<b><u>Service de la performance organisationnelle , Direction - 1217348001</u></b>
--------------	--

Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Raymond Chabot Grant Thornton & cie S.E.N.C.R.L. (925 002,62 \$, taxes incluses) pour des services-conseils en optimisation de la performance organisationnelle - Appel d'offres public 21-18836 (11 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.50</b>	<b><u>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1211541011</u></b>
--------------	---

Accorder un contrat à Avizo Experts-Conseils pour les services professionnels d'installation d'appareils de mesure de débit et compilation des résultats, pour une période approximative de 16 semaines à l'automne 2021, sans option de prolongation - Dépense totale de 177 365,48 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18907 (1 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.51</b>	<b><u>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité - 1215340001</u></b>
--------------	--

Conclure trois ententes-cadres, d'une durée de trois années chacune, avec FNX-INNOV inc. (no 1 : 4 541 207,82 \$ d'honoraires + 181 648,31 \$ de déboursés), WSP Canada inc. (no 2 : 3 134 623,79 \$ d'honoraires + 125 384,95 \$ de déboursés) et Regroupement CIMA+ S.E.N.C. | BC2 Groupe Conseil inc. (no 3 : 2 670 984,23 \$ d'honoraires + 106 839,37 \$ de déboursés) pour la fourniture, sur demande, de services professionnels de conception en aménagement et en ingénierie, dans le cadre de divers projets d'envergure - Dépense maximale de 10 760 688,47 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18899 - (7 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.52</b>	<b><u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1217737002</u></b>
--------------	--

Autoriser une dépense additionnelle au contrat de base de 867 534,45 \$, taxes incluses, et une dépense additionnelle aux contingences de 526 447,61 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, dans le cadre du contrat accordé aux firmes Beaupré Michaud et Associés, Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0372), majorant ainsi le montant total du contrat de 8 204 974,90 \$ à 9 598 956,96 \$, taxes et contingences incluses / Approuver l'avenant no 1 à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.53</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1210749002</b>
--------------	---

Autoriser un transfert de 738 070 \$, taxes incluses, des budgets des projets en planification aux budgets des projets en réalisation, dans le cadre du contrat accordé à WSP Canada inc. (CG19 0141) pour les services professionnels en contrôle de la qualité relié à la mise en œuvre de projets de centres de traitement de matières organiques en mode de réalisation conception, construction, exploitation et entretien. La dépense totale du contrat demeure inchangée, soit 4 255 540,93 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.54</b>	<b>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme - 1198474001</b>
--------------	---

Autoriser une dépense additionnelle de 443 770,42 \$, taxes incluses, pour la contribution aux infrastructures desservant les logements sociaux. Le montant initial de 2 580 216,04 \$ prévu à cette fin est ainsi majoré à 3 023 986,46 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'addenda No 1 modifiant l'Entente relative aux travaux municipaux d'infrastructures du projet « Les Bassins du Nouveau Havre » intervenue avec la Société immobilière du Canada (CG10 0408)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.55</b>	<b>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité - 1215842001</b>
--------------	---

Approuver un projet d'entente entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et la Ville de Montréal relativement à l'aménagement de la voie cyclable située dans le prolongement de la rue Grenier, entre la rue Daoust et le chemin de l'Anse-à-l'Orme - Dépense totale de 1 314 156,45 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.56</b>	<b>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1213438021</b>
--------------	--

Approuver la signature d'un projet d'entente intérimaire, rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et valide jusqu'au 31 mars 2022, avec Lafarge Canada inc. pour l'utilisation de leur carrière de Montréal-Est pour le déversement et le pompage des eaux pluviales dans le collecteur pluvial de 1200 mm sous la rue Joseph-Versailles et autoriser, en vertu de cette entente, une dépense maximale de 810 000 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.57</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1186037013</b>
--------------	--

Approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation « Voisins, Voisines » (Montréal) pour la propriété sise au 2275, rue Fullum, dans l'arrondissement de Ville-Marie, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 15 ans, soit à partir du 24 janvier 2037 jusqu'au 23 janvier 2052, dont la rente annuelle sera de 2 800 \$. La rente annuelle consentie représente une subvention totale d'au moins 575 000 \$ pour la période de la prolongation

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.58</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières</u> - 1213496006
--------------	---

Approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et Le Complexe du Domaine St-Sulpice inc. pour la propriété sise au 1777, avenue Émile-Journault, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 13 ans, soit du 13 avril 2039 jusqu'au 12 avril 2052, dont la rente annuelle sera de 33 000 \$. La rente annuelle consentie représente une subvention totale de 3 750 000 \$ pour la période de la prolongation

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.59</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières</u> - 1218682007
--------------	---

Approuver un projet de convention d'exploitation d'un restaurant, sans contrepartie financière, entre la Ville de Montréal et le Café des Amis, pour un terme de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, pour des locaux d'une superficie de 4 539,67 pieds carrés, situés au 1<sup>er</sup> étage du 2000, chemin Remembrance. Le montant total de la subvention immobilière pour cette occupation est de 238 332,67 \$, plus les taxes applicables

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.60</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières</u> - 1218682008
--------------	---

Approuver un projet de convention d'exploitation d'un restaurant, sans contrepartie financière, entre la Ville de Montréal et le Café des Amis, pour un terme de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, pour des locaux d'une superficie de 1 576,93 pieds carrés, situés au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'immeuble sis au 1196, chemin Camilien-Houde. Le montant total de la subvention immobilière pour cette occupation est de 59 134,88 \$, plus les taxes applicables

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.61</b>	<u>Service de l'habitation , Direction</u> - 1219168004
--------------	---

Approuver une subvention additionnelle d'un montant maximal de 322 000 \$ provenant du Fonds d'inclusion de l'arrondissement de Lachine pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme Espace La Traversée pour le projet La Traversée-Sœurs de Sainte-Anne

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.62</b>	<u>Service de l'habitation , Direction</u> - 1218833001
--------------	---

Approuver une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de 5 741 345 \$ pour la réalisation du projet de logement social Coopérative d'habitation Laurentienne de l'organisme Coopérative d'habitation Laurentienne

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.63</b>	<b>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1211541007</b>
--------------	--

Accorder un contrat à Services Infraspéc inc. pour la réhabilitation du collecteur du boulevard De Maisonneuve Est, entre les avenues Papineau et de Lorimier - Dépense totale de 2 133 333,32 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public CP21017-182299-C (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.64</b>	<b>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1218832001</b>
--------------	---

Approuver la fin de la convention entre la Ville de Montréal et l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada, visant la mise en œuvre d'un parcours de soutien et de formation pour l'internationalisation d'une cohorte de PME montréalaises

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.65</b>	<b>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1215008006</b>
--------------	---

Accorder un soutien financier, non récurrent, de 500 000 \$ à Architecture sans frontières Québec pour la mise en œuvre du Défi en économie sociale - Agir pour la transition écologique - volet Économie circulaire - réduire l'enfouissement des matériaux de construction ou des vêtements pour la période 2021-2023 / Approuver un projet de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.66</b>	<b>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1218973002</b>
--------------	---

Accorder un soutien financier, non récurrent, de 500 000 \$ à Industries Goodwill Renaissance Montréal inc. pour la mise en œuvre du Défi en économie sociale - Agir pour la transition écologique - volet Économie circulaire - réduire l'enfouissement des matériaux de construction ou des vêtements pour la période 2021-2023 / Approuver un projet de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.67</b>	<b>Service de l'approvisionnement , Direction acquisition - 1217360005</b>
--------------	--

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure trois ententes-cadres avec les firmes Compass Minerals Canada Corp. et Cargill sel, Sécurité Routière, pour la fourniture et la livraison sur demande de sel de déglacage des chaussées, pour une période de sept mois - Montant estimé des ententes : 17 289 099,35 \$, taxes et variation des quantités incluses - Appel d'offres public 21-18861 (3 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.68</b>	<u>Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - plateformes et infrastructure - 1216871004</u>
--------------	--

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à ESI Technologies inc., pour la fourniture d'équipements de stockage incluant les services d'installation, de migration et de maintenance, pour une période de cinq ans, pour une somme maximale de 4 198 928,07 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18882 - (un soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.69</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1210652004</u>
--------------	---

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Entreprises Cogenex inc. pour l'exécution de travaux d'installation de compteurs d'eau dans 11 chambres de compteur et deux bâtiments de la Ville de Montréal - Dépense totale de 2 798 814,87 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15718 - (3 soum., 1 seul conforme)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.70</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1215350003</u>
--------------	---

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Sutura inc. pour la réalisation des travaux de reconstruction de la caserne 26, située au 2151, avenue Mont-Royal Est, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 18 788 100,91 \$ taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-15606 - (4 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.71</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1215967001</u>
--------------	---

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à CIMA+SENC, pour la fourniture de services professionnels de gestion et de surveillance de chantier dans le cadre du projet d'installation d'un nouveau système d'alerte en caserne dans plusieurs bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), pour la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2024 - Dépense totale de 1 409 544,64 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18811 - (1 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.72</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1218304003</u>
--------------	---

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Gastier M.P. inc., pour l'acquisition et l'installation en conception construction d'un système d'alerte en caserne (SAC) au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) ainsi que du mandat d'opération et entretien pour une période de cinq ans avec une option de renouvellement de deux années additionnelles - Dépense totale de 34 191 501,97 \$, taxes, contingences, incidences incluses - Appel d'offres public IMM - 15663 - (1 seul soum.) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 1 042 500 \$ pour l'exercice financier 2024 et de 923 100 \$ récurrent à compter de 2025

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.73</b>	<u>Service des ressources humaines , Direction de la dotation et diversité en emploi - 1217520003</u>
--------------	---

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure deux ententes-cadres avec M2D Leadership, pour une durée de trois ans avec deux options de renouvellement d'une année chacune, pour la fourniture de services professionnels d'évaluation du potentiel et des compétences de gestion pour les cadres de la Ville de Montréal - Montant estimé des ententes : 1 119 281,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 21-18848 - (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.74</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1215965003</u>
--------------	---

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure trois ententes-cadres pour une période de trois ans avec une option de prolongation de 12 mois, pour les services professionnels en architecture et ingénierie, avec les firmes suivantes : LOT 1 - Le consortium Cimaise Inc. /MLC inc. - montant estimé de 4 504 259,17 \$; LOT 2 - Riopel Dion St-Martin inc. - montant estimé de 2 737 808,02 \$; LOT 3 - Groupe Marchand Architecture et Design inc. - montant estimé de 5 059 769,70 \$, tous, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 21-18837 - (4 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.75</b>	<u>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1211541010</u>
--------------	--

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat de gré à gré à Tetra Tech QI inc., pour une période approximative de 36 mois, pour la réalisation de services professionnels relatifs à l'intégration d'ouvrages de rétention au système de Contrôle Intégré Des Intercepteurs (CIDI) pour une somme maximale de 2 025 636,45 \$, taxes et contingences incluses (fournisseur exclusif et unique)

**Adopté à l'unanimité.**



<b>20.76</b>	<b><u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1210749001</u></b>
--------------	--

Autoriser un transfert de 2 367 200 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes aux dépenses incidentes, pour le projet de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de traitement des matières organiques par biométhanisation dans la Ville de Montréal-Est, dans le cadre du contrat accordé à SUEZ Canada Waste Services inc. (CG19 0388). La dépense totale de la phase conception-construction demeure inchangée, soit 129 803 416 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.77</b>	<b><u>Service des affaires juridiques , Direction des projets spéciaux soutien général et services à la clientèle - 1216621001</u></b>
--------------	--

Approuver la première prolongation, jusqu'au 31 janvier 2023, du contrat accordé à Remorquage Météor inc. pour le remorquage et le remisage des véhicules saisis dans le cadre de l'opération « Sabot de Denver » sur le territoire de l'agglomération de Montréal (CG19 0006)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.78</b>	<b><u>Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1211541012</u></b>
--------------	---

Autoriser une dépense additionnelle de 12 748 787,87 \$, taxes incluses, pour parachever les travaux d'ingénierie et d'architecture relatifs à l'unité d'ozonation de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte majorant ainsi le montant total du contrat de 24 035 011,88 \$ à 36 783 799,75 \$, taxes incluses (CG14 0470)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.79</b>	<b><u>Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs - 1215244003</u></b>
--------------	---

Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la contribution financière à la mise en œuvre de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) et l'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024 / Autoriser la réception d'une contribution financière maximale de 7 494 450 \$ / Autoriser à cette fin un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 1 076 150 \$, et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 18 350 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 17 postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 décembre 2021 / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 19 postes policiers et de 6 professionnels civils temporaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2024 / Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.80</b>	<b><u>Service de police de Montréal , Direction des enquêtes criminelles - 1212610004</u></b>
--------------	---

Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la participation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Équipe intégrée de lutte contre la pornographie juvénile (EILP-J) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2026 / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale de 1 661 038 \$ / Autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 126 037 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 14 004 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de deux postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2026 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire / Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.81</b>	<b>Service de police de Montréal , Direction des enquêtes criminelles - 1212610003</b>
--------------	--

Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la contribution financière à l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP) du Service de police de la Ville de Montréal pour la période 2021 à 2026 / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale de 18 685 038 \$ / Autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 718 742 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 79 860 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 20 postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2026 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire / Autoriser la création de cinq postes temporaires civils pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 31 mars 2026 / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de quatre postes policiers pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026 /Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.82</b>	<b>Service de police de Montréal , Direction des enquêtes criminelles - 1212610005</b>
--------------	--

Approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique pour la participation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Équipe multisectorielle dédiée aux armes à feu (EMAF) pour 2021-2022 / Autoriser à cette fin la réception d'une contribution financière maximale de 1 173 450 \$ / Autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2021 de 604 479 \$ et un budget additionnel en provenance des dépenses contingentes pour 2021 de 198 807 \$ / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé policier de 10 postes policiers et créer deux postes temporaires civils pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022 ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire / Autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.83</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - 1171027002</b>
--------------	--

Approuver un projet d'acte d'échange selon lequel la Ville cède à la Société de transport de Montréal deux terrains vacants situés dans l'arrondissement de Saint-Laurent, requis pour la construction d'un garage souterrain et un poste de ventilation, en échange desquels la Société de transport de Montréal cède à la Ville un terrain vacant situé dans le même arrondissement, afin de compléter l'aménagement du parc linéaire / Autoriser la création d'une servitude d'exploitation et de non construction pour la protection du collecteur Leduc et la création d'une servitude de limitation de charge et d'accès pour la protection et l'entretien des infrastructures de la Société de transport de Montréal, le tout sans soulte / Verser dans le domaine public le lot 5 965 470 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à la date de possession et d'occupation par la Ville prévue en septembre 2022

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.84</b>	<b>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1216037006</b>
--------------	--

Approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et Hébergement jeunesse Le Tournant, pour la propriété sise au 1775, rue Wolfe, dans l'arrondissement de Ville-Marie, prolongeant la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 21 ans, soit du 10 janvier 2031 jusqu'au 10 janvier 2052, dont la rente annuelle sera de 1 \$. La rente annuelle consentie représente une subvention totale de 490 000 \$ pour la période de la prolongation

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.85</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1214435004</u>
--------------	--

Approuver un projet de promesse bilatérale par lequel la Ville s'engage à céder à Bombardier inc. le lot 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en échange duquel Bombardier consent à céder à la Ville les lots 1 498 376 et 4 432 394 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de rue, ainsi qu'à créer dans l'acte d'échange, une servitude d'aménagement et de maintien à des fins de piste cyclable, d'une largeur de 20 mètres, sur une partie des lots 4 432 395 et 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et une servitude d'utilités publiques, sur une partie des lots 4 432 395 et 1 707 049 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour régulariser l'occupation de l'égout collecteur, le tout sans soulte

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.86</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1204435002</u>
--------------	--

Approuver un projet d'acte et ses annexes par lequel la Ville vend à Demain Montréal s.e.c., à des fins de développement urbain et de construction de logements sociaux et communautaires et abordables, un terrain constitué du lot 6 280 996 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté ouest de la rue Nazareth, au nord de la rue de la Commune, d'une superficie de 9324,1 mètres carrés, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour la somme de 5 532 617 \$, plus les taxes applicables

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.87</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1218383006</u>
--------------	--

Accorder un soutien financier non récurrent à six organismes totalisant la somme de 11 554 311 \$, dans le cadre des appels à projets du volet 1 et du volet 2 du Programme de soutien à la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes / Approuver les projets de convention à cet effet

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.88</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction des enquêtes criminelles - 1219264001</u>
--------------	--

Accorder à Remorquage Météor inc. un contrat d'exclusivité pour le remorquage et l'entreposage de véhicules nécessitant une expertise judiciaire, pour une période de deux ans avec option de prolongation de deux ans, pour une somme de maximale de 620 497,08 \$, taxes incluses - Appel d'offres 21-18780 (2 soum.)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>20.89</b>	<u>Service de la diversité et de l'inclusion sociale , Direction - 1213220005</u>
--------------	---

Approuver le projet d'Addenda 1 au contrat de services professionnels accordé à Société de développement social (CG21 0485) pour le déploiement d'une phase pilote de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS), et autoriser une dépense additionnelle de 35 790 \$, taxes incluses, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 161 606 \$ à 197 396 \$, taxes incluses

**Adopté à l'unanimité.**

<b>30.01</b>	<u>Service de l'approvisionnement , Direction acquisition - 1218788001</u>
--------------	--

Adopter la nouvelle Politique d'approvisionnement responsable de la Ville de Montréal

**Adopté à l'unanimité.**

<b>30.02</b>	<u>Service des technologies de l'information , Direction institutionnelle - 1217684008</u>
--------------	--

Autoriser une dépense de 3 100 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de micro-ordinateurs de table, portables, portables robustes, moniteurs et tablettes électroniques, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Centre d'Acquisition Gouvernemental (CAG) (CG21 0024)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>30.03</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction des enquêtes criminelles - 1215841004</u>
--------------	--

Autoriser une dépense maximale annuelle de 1 281 280 \$, taxes incluses, pour la location jusqu'à concurrence de 104 véhicules pour la durée du financement des projets ACCES, ACCEF, ACCES Cannabis, EILTA, EMAF et ECCR, et ce, conformément aux ententes 2001-0034 et 2011-0009 intervenues entre le Service de police de la Ville de Montréal et le Centre de gestion de l'équipement roulant du Gouvernement du Québec (CGER)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>30.04</b>	<u>Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles - 1210326002</u>
--------------	--

Approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et 150 461 Canada inc. pour un montant total de 1 600 000 \$, dont 1 271 000 \$ (portant intérêt à compter du 7 juillet 2019) reste à payer plus les frais d'experts de la partie expropriée au montant de 21 547,25 \$ (sans intérêt), le tout représentant l'indemnité finale totale de l'expropriation du lot 1 901 434 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'assemblage au parc-nature du Bois-de-Liesse identifié par l'article 1 du plan P-1 Saint-Laurent / Autoriser une dépense supplémentaire de 1 211 269,80 \$ à cette fin

**Adopté à l'unanimité.**

<b>41.01</b>	<u>Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets - 1205843005</u>
--------------	--

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 160 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et de réaménagement d'une intersection dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/Autoroute 25

**Traité**

<b>41.02</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179011</u>
--------------	--

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011)

**Traité**

<b>41.03</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179008</u>
--------------	--

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 15-082)

Traité

<b>41.04</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179007</u>
--------------	--

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083)

Traité

<b>41.05</b>	<u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics - 1214750002</u>
--------------	---

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ afin de financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal

Traité

<b>41.06</b>	<u>Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs - 1217632006</u>
--------------	--

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 39 143 000 \$ afin de financer des travaux de protection d'immeubles

Traité

<b>41.07</b>	<u>Service de la culture , Direction - 1218021006</u>
--------------	---

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

Traité

<b>42.01</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179005</u>
--------------	--

Adoption - Règlement sur les subventions relatives à l'acquisition d'immeubles par des entreprises d'économie sociale et à la construction et la rénovation de bâtiments affectés à des activités économiques à finalité sociale

Adopté à l'unanimité.

<b>42.02</b>	<u>Service de l'habitation , Direction - 1213867002</u>
--------------	---

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 95 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux

Adopté à l'unanimité.

<b>42.03</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs - 1218812004</u>
--------------	--

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (RCG19-004)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.04</b>	<u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction - 1208169004</u>
--------------	--

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement de berges dans les parcs à caractère régional

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.05</b>	<u>Service de l'habitation , Direction - 1216898001</u>
--------------	---

Adoption - Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.06</b>	<u>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1218927012</u>
--------------	---

Adoption - Règlement établissant le programme d'aide financière visant à soutenir les organismes ayant accordé, durant la période du 20 mars 2020 au 19 septembre 2020, des congés d'intérêts sur certains prêts octroyés à des entreprises

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.07</b>	<u>Service de l'habitation , Direction - 1219168003</u>
--------------	---

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.08</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1218383002</u>
--------------	--

Adoption - Règlement sur les subventions relatives à l'aménagement et à la mobilité durables

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.09</b>	<u>Service du greffe , Division du soutien aux commissions permanentes aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil - 1214320011</u>
--------------	--

Adoption - Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'agglomération (RCG 06-027)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.10</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179009</u>
--------------	--

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier (RCG 18-042)

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.11</b>	<u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1217796012</u>
--------------	--

Adoption - Règlement établissant le programme de subventions pour l'aménagement d'espaces de travail collaboratif au centre-ville de Montréal

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.12</b>	<u>Service de l'environnement , Direction - 1216981001</u>
--------------	--

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 985 000 \$ afin de financer l'acquisition et l'installation d'équipements informatiques et électroniques ainsi que le remplacement d'instruments analytiques en matière environnementale

**Adopté à l'unanimité.**

<b>42.13</b>	<u>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1218973001</u>
--------------	---

Adoption - Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises d'économie sociale dans le cadre de campagnes d'obligations communautaires

**Adopté à l'unanimité.**

<b>50.01</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction de l'intégrité et des normes professionnelles - 1215326002</u>
--------------	---

Autoriser rétroactivement l'entente de prêt de service avec la Sûreté du Québec pour une durée de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2025, pour l'affectation d'un maximum de neuf policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à L'Escouade nationale de répression contre le crime organisé (ENRCO) pendant trois ans chacun avec une possibilité de prolongation d'une année additionnelle / Autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de neuf postes policiers et la réduction d'un poste policier par rapport à l'entente précédente pour la même période / Autoriser le directeur du SPVM à signer le protocole d'entente

**Adopté à l'unanimité.**

<b>50.02</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction de l'intégrité et des normes professionnelles - 1215326006</u>
--------------	---

Approuver rétroactivement l'accord cadre entre la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec, pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2021 jusqu'au 30 avril 2024, concernant le développement et le soutien mutuel de gestionnaires de niveau supérieur au sein des organisations de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour un maximum de 10 gestionnaires, au sein de chaque organisation, pendant une période maximale d'un an chacun / Autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer l'accord cadre ainsi que tout document y afférent pour et au nom de la Ville de Montréal

**Adopté à l'unanimité.**

<b>50.03</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction de l'intégrité et des normes professionnelles - 1214974006</u>
--------------	---

Autoriser rétroactivement le prêt de service d'un policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Autorité des marchés publics (AMP) pour une période de deux ans, soit du 15 juin 2021 au 14 juin 2023 / Autoriser un ajustement à la base budgétaire pour 2022 au niveau des revenus de 106 008 \$ et pour 2023 selon les informations inscrites au dossier décisionnel / Autoriser le directeur du SPVM à signer le protocole de prêt de service

**Adopté à l'unanimité.**

<b>50.04</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction des enquêtes criminelles - 1212610006</u>
--------------	--

Autoriser la création de 28 postes policiers permanents dans l'équipe ECLIPSE et de 14 postes permanents (12 policiers et 2 civils) au Service spécialisé en enquêtes criminelles, sans contrepartie à compter de la date de signature de la résolution, et un budget additionnel de 1 880 600 \$ en provenance des dépenses contingentes pour 2021 (1 390 000 \$ pour la masse salariale et de 490 600 \$ pour les biens et services) / Autoriser, pour 2022, un ajustement de la base budgétaire d'un montant de 5 792 900 \$ (5 600 600 \$ pour les salaires et 192 300 \$ pour les biens et services) / Autoriser l'augmentation de l'effectif autorisé permanent policier de 40 postes policiers et la création permanente de deux postes civils à compter de la date de signature de la résolution

**Adopté à l'unanimité.**

<b>50.05</b>	<u>Service de police de Montréal , Direction des enquêtes criminelles - 1215841003</u>
--------------	--

Autoriser la prolongation du comité ACCES Cannabis (Actions concertées contre les économies souterraines) au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024 / Autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de 26 postes policiers et de deux postes permanents civils pour la même période / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé d'un poste policier pour la même période / Autoriser l'augmentation d'un budget additionnel de revenus et de dépenses du SPVM pour un montant équivalent ainsi qu'un ajustement de la base budgétaire selon les informations inscrites au dossier décisionnel / Autoriser le Directeur du SPVM à signer l'entente de versement annuel de la subvention par le ministère de la Sécurité publique pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2024

**Adopté à l'unanimité.**

<b>50.06</b>	<u>Service des ressources humaines , Direction des relations de travail - 1217839004</u>
--------------	--

Approuver l'entente No 21 conclue entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal inc. (Association internationale des pompiers, section locale 125) ayant pour objet la mise en place d'un projet pilote portant sur de nouvelles initiatives en remplacement du statut de pompiers temporaires (phase 2 entente no.11)

**Adopté à l'unanimité.**



## Rapport du greffier

### **Déclarations de réception d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage**

(Règlement sur le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (18-010))

Rapport visant les déclarations reçues entre le 19 novembre 2020 et le 18 novembre 2021

**Code d'éthique des élus – 19 novembre 2020 au 18 novembre 2021**

**Déclaration de réception d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage**

(Règlement 18-010 - Règlement sur le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, entré en vigueur le 26 février 2018, article 19)

Nom du membre du conseil	Date de réception de la déclaration	Description <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>	Marque d'hospitalité ou avantage reçu de la part de : <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>	Marque d'hospitalité ou avantage reçu dans le cadre de: <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>
Beaudry, Robert	19-10-2021	Musée Pointe-à-Callière : - Sept (7) laissez-passer pour deux personnes pour l'exposition sur le cirque (7 X 48 \$ = 336 \$) - Deux (2) laissez-passer famille pour l'exposition sur les pirates (2 X 50 \$ = 100 \$) - Deux (2) albums de l'exposition sur le cirque (2 X 19,95 \$ = 39,90 \$)	La directrice générale du musée Pointe-à-Callière	À titre de conseiller de ville participant à un événement du musée.
Beaudry, Robert	22-11-2021	Festival Bach pour le concert d'ouverture – Oratorio de Noël de Bach du 21 novembre 2021 : 2 billets au cout de 110\$ = 220\$	Festival Bach Montréal	À titre de représentant de la mairesse qui ne pouvait y être présente
Dorais, Benoit	27-11-2020	2 billets pour la 24 <sup>e</sup> édition Soirée des Grands mécènes de la Fondation Pointe-à-Callière	Fondation Pointe-à-Callière	Exercice des fonctions à titre de président du comité exécutif
Dorais, Benoit	27-11-2020	2 billets pour le 41e Gala de l'ADISQ à la Place des Arts	ADISQ	Exercice des fonctions à titre de président du comité exécutif
Caldwell, Eric Alan	01-06-2021	Les frais d'inscription de 200\$	Movin'On	À titre de membre du comité exécutif responsable de la mobilité de la Ville de Montréal.
Caldwell, Eric Alan	06-10-2021	6 billets d'une valeur de 15\$ chacun, pour une somme totale de 90\$ pour le salon du véhicule électrique de Montréal	Laurence Coll, coordonnatrice pour Michel Labrecque Directeur de la RIO	Marque d'hospitalité adressée au conseiller du district Hochelaga de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve où s situe la RIO et le Parc Olympique

**Code d'éthique des élus – 19 novembre 2020 au 18 novembre 2021**

**Déclaration de réception d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage**

(Règlement 18-010 - Règlement sur le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, entré en vigueur le 26 février 2018, article 19)

Nom du membre du conseil	Date de réception de la déclaration	Description <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>	Marque d'hospitalité ou avantage reçu de la part de : <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>	Marque d'hospitalité ou avantage reçu dans le cadre de : <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>
Caldwell, Eric Alan	19-10-2021	6 billets d'une valeur de 18,25\$ chacun, pour une somme totale de 109,50\$ pour le salon des animaux de compagnie de Montréal	Laurence Coll, coordonnatrice pour Michel Labrecque Directeur de la RIO	Marque d'hospitalité adressée au conseiller du district Hochelaga de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve où s situe la RIO et le Parc Olympique. Ces billets seront remis à un organisme de l'arrondissement.
Mauzerolle, Sophie	19-05-2021	Les frais d'inscription de 150\$ (tarif réservé aux jeunes élues et élus de 35 ans et moins membre et non-membre)	Union des municipalités du Québec	À titre de membre du comité exécutif et d'administratrice représentant la Ville de Montréal pour le Caucus des municipalités de la métropole au conseil d'administration de l'UMQ pour le mandat 2021-2023.
Ouellet, Sylvain	07-07-2021	Deux billets pour la soirée d'ouverture de la 12e édition de Montréal Complètement Cirque d'une valeur de 44,00 \$ avant taxes pour chacun des billets	La TOHU	Invitation faite par la TOHU qui est située dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Parenteau, Jean-François	22-03-2021	Les coûts d'inscription aux Assises 2021, plus les taxes applicables est : 500 \$	Les Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)	Membre du comité exécutif et du conseil d'administration de l'UMQ
Pierre, Lessard-Blais	06-10-2021	6 billets d'une valeur de 15\$ chacun, pour une somme totale de 90\$ pour le salon du véhicule électrique de Montréal	Laurence Coll, coordonnatrice pour Michel Labrecque Directeur de la RIO	Marque d'hospitalité adressée au conseiller du district Hochelaga de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve où s situe la RIO et le Parc Olympique
Plante, Valérie	05-05-2021	Hébergement pour une nuitée et deux repas, pour deux personnes, d'une valeur totale de 3000 \$.	L'Orchestre Métropolitain (OM)	Dans le cadre d'un événement-bénéfice virtuel de l'Orchestre Métropolitain (OM}, à l'hôtel Le Germain Montréal, le 23 avril 2021.

**Code d'éthique des élus – 19 novembre 2020 au 18 novembre 2021**

**Déclaration de réception d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage**

(Règlement 18-010 - Règlement sur le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, entré en vigueur le 26 février 2018, article 19)

<b>Nom du membre du conseil</b>	<b>Date de réception de la déclaration</b>	<b>Description</b> <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>	<b>Marque d'hospitalité ou avantage reçu de la part de :</b> <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>	<b>Marque d'hospitalité ou avantage reçu dans le cadre de:</b> <i>(telle qu'indiquée au formulaire fourni par l'élu(e))</i>

## **Point 7.04**

**Dépôt de l'avis de désignation du leader de la majorité et, le cas échéant, du leader adjoint**

Aucun document ne sera livré.



**Caucus spécial**  
**Séance du 15 novembre 2021 - 19h**

**Résolution sur la nomination du nouveau chef d'Ensemble Montréal**

**Attendu qu'**Ensemble Montréal formera l'Opposition officielle suite à l'élection du 7 novembre 2021 et que le parti est formé de 38 élu.e.s, qui sont dédié.e.s pleinement à la population montréalaise;

**Attendu que** les élu.e.s d'Ensemble Montréal ont défendu les intérêts de tous les Montréalaises et Montréalais avec rigueur et passion au courant de la dernière élection municipale à Montréal;

**Attendu que** la totalité des membres formant le caucus d'Ensemble Montréal ont été élus sous la bannière d'Ensemble Montréal - Équipe Denis Coderre;

**Attendu que** M. Denis Coderre a annoncé son départ de la vie politique, lors d'un caucus tenu le 12 novembre 2021;

**Attendu que** le caucus d'Ensemble Montréal a été convoqué par le président sortant du caucus, monsieur Francesco Miele le 15 novembre 2021, afin d'élire un nouveau chef. Monsieur Francesco Miele a présidé l'élection et Sébastien Lachaine, directeur général du Parti a agi à titre de scrutateur.

**Il est résolu par le caucus d'Ensemble Montréal :**

**Que** M. Aref Salem soit nommé le nouveau chef d'Ensemble Montréal, puisqu'il a gagné cette élection;

**Que** M. Sébastien Lachaine, directeur général du Parti soit mandaté pour communiquer le résultat au Directeur général des élections du Québec ainsi qu'à la Ville de Montréal;

**Que** la nomination du nouveau chef d'Ensemble Montréal prenne effet le 15 novembre 2021;

**Que** M. Sébastien Lachaine, directeur général du Parti soit mandaté pour demander le changement de nom du Parti pour Ensemble Montréal auprès du Directeur général des élections.

**Adopté à l'unanimité**

Proposé par : M. Alan DeSousa

Appuyé par : Mme Chantal Rossi

Résultats authentifiés par : Francesco Miele

Résultats authentifiés par : Sébastien Lachaine

## **Point 7.06**

### **Dépôt de l'avis de désignation du leader de l'opposition officielle et, le cas échéant, du leader adjoint**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 7.07**

### **Dépôt de la liste des membres du comité exécutif**

Aucun document ne sera livré.



## **Point 7.08**

### **Dépôt de la liste des conseillers associés**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 7.09**

### **Dépôt de la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération**

Aucun document ne sera livré.



## Point 7.10

Le 23 novembre 2021

M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore  
Greffier  
Ville de Montréal  
[emmanuel.tani-moore@montreal.ca](mailto:emmanuel.tani-moore@montreal.ca)

Monsieur le Greffier,

Conformément au décret 645-2005 du 23 juin 2005, ainsi qu'à l'article 25 du projet de loi 22, le conseil d'arrondissement de Ville-Marie doit être composé de la mairesse ou du maire de l'arrondissement, qui est également la mairesse ou le maire de la Ville, d'un conseiller de la Ville pour chacun des trois districts électoraux de l'arrondissement, et de deux conseillers choisis par la mairesse ou le maire de la Ville parmi les membres du conseil de la Ville.

À la suite des élections municipales du 7 novembre 2021, ainsi que de l'assermentation des personnes élues le 18 novembre 2021, je désigne M<sup>me</sup> Alia Hassan Cournol, conseillère de la Ville dans le district de Maisonneuve-Longue-Pointe, et M<sup>me</sup> Vicki Grondin, conseillère de la Ville dans Lachine, pour siéger au conseil d'arrondissement de Ville-Marie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'V. Plante'.

Valérie Plante

c. c. M. Marc Labelle, directeur d'arrondissement de Ville-Marie  
M<sup>me</sup> Katerine Rowan, secrétaire d'arrondissement de Ville-Marie

## CALENDRIER 2022

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
52						1	2
1	3	4	5	6	7	8	9
2	10	11	12	13	14	15	16
3	17	18	19	20	21	22	23
4	24	25	26	27	28	29	30
5	31						

FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	13
7	14	15	16	17	18	19	20
8	21	22	23	24	25	26	27
9	28						

MARS

	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

MAI

	L	M	M	J	V	S	D
							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

JUIN

	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

JUILLET

	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	



Conseil municipal - lundi 13 h et mardi 9 h 30 si nécessaire


Conseil d'agglomération - jeudi, 17 h

Relâche du comité exécutif ordinaire


Jour férié

## Calendrier novembre et décembre 2021


Novembre							Décembre								
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di		Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44	1	2	3	4	5	6	<b>7</b>	48			<b>1</b>	<b>2</b>	3	4	5
45	8	9	10	11	12	13	14	49	6	7	8	9	10	11	12
46	15	16	<b>17</b>	18	19	20	21	50	13	14	15	16	17	18	19
47	22	23	24	25	26	27	28	51	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	25	26
48	<b>29</b>	<b>30</b>						52	<b>27</b>	<b>28</b>	29	30	<b>31</b>		

 Conseil municipal – **lundi 13 h et mardi 9 h 30 si nécessaire**

 Conseil d'agglomération – **jeudi 17 h**

 Relâche du comité exécutif ordinaire

 Jours fériés

 Jour du scrutin – élections municipales – 7 novembre 2021

*Version du 24 novembre 2021*



**Dossier # : 1218788002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'approvisionnement , Direction architecture et développement d'affaires , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Déposer le rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2020

Il est recommandé :  
de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération le rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2020

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-11-03 10:33

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION** Dossier # :1218788002

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'approvisionnement , Direction architecture et développement d'affaires , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Déposer le rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2020

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le 16 juin 2017, le gouvernement du Québec adoptait la Loi 122 visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité. Cette loi augmentait à ce titre leur autonomie, leurs pouvoirs (2017, chapitre 13) et redéfinissait les relations du Québec et des municipalités « dans le but d'accroître leur autonomie et d'élargir leurs compétences ».

La Loi 122 stipulait également que la Politique de gestion contractuelle qu'a adoptée toutes les municipalités, en vertu de l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (ci-après la LCV), devenait un Règlement sur la gestion contractuelle (ci-après le RGC), dès le 1er janvier 2018 (articles 278 et 282). Le 26 mars 2020, une version modifiée du RGC a été adoptée par les instances décisionnelles de la Ville (CG 20 0158).

En vertu de l'article 573.3.1.2 de la LCV, la Ville de Montréal doit publier annuellement un rapport concernant l'application du RGC, et ce, afin de rendre compte de l'application des mesures prévues au RGC, de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Ville et d'indiquer toute modification apportée au RGC au cours de l'année écoulée.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG20 0352 – 27 août 2020 (1208788001) - Déposer le rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2019.

CG20 0158 - 26 mars 2020 (1204184002) - Adopter le Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la gestion contractuelle (RCG 18-024).

CG19 0499 - 21 novembre 2019 (1194990001) - Déposer le rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2018.

CG18 0310 - CG18 0387 - 21 juin 2018 (1184990002) - 1) Remplacer la version du Règlement sur la gestion contractuelle adoptée par le conseil d'agglomération le 25 août 2016 par le nouveau Règlement sur la gestion contractuelle 2) Adopter le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de gestion contractuelle afin que soit délégué au comité exécutif l'exercice de certains pouvoirs liés à l'application du Règlement sur la gestion contractuelle avec la possibilité que le comité exécutif les sous-délègue à un fonctionnaire.

## DESCRIPTION

Le présent dossier décisionnel a pour motivation le dépôt du bilan annuel de 2020, relativement aux actions prises en lien avec l'application du RGC (le rapport est joint au présent dossier décisionnel).

## JUSTIFICATION

Ce rapport fera connaître aux instances les mesures prises par la Ville afin d'encadrer l'application du RGC.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

## MONTRÉAL 2030

N/A

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

## IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CE : Novembre 2021

CM : Novembre 2021

CG : Novembre 2021

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire des recommandations atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---



## Parties prenantes

Marie-Andrée SIMARD, Service des affaires juridiques

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Rooward ANGIBEAU  
Conseiller(ere) en approvisionnement

**Tél :** 514-868-5710

**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-10-21

Pierre GATINEAU  
Chef de division

**Tél :**

**Télécop. :**

514-872-0349

000-0000

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Yasmina BELLACHE  
Directrice architecture et développement  
d'affaires

**Tél :** 514 868-3422

**Approuvé le :** 2021-10-22

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dean GAUTHIER  
Directeur de service - approvisionnement

**Tél :**

**Approuvé le :**

514 868-4433

2021-10-26

## **RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE (RGC) POUR L'ANNÉE 2020**

Le Règlement sur la gestion contractuelle (RGC) s'applique aux contrats relevant du conseil d'agglomération, du conseil municipal et du comité exécutif. Le RGC adopté par le conseil municipal s'applique également aux arrondissements, selon la résolution CM18 1016 adoptée en vertu de l'article 85.5 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

En vertu de l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (LCV), la Ville est tenue de déposer, au moins une fois l'an et lors d'une séance du conseil municipal et d'agglomération, un rapport concernant l'application du règlement.

### **1. Les règles favorisant la rotation des cocontractants**

Le RGC permet d'octroyer de gré à gré un contrat dont la dépense est égale ou supérieure à 25 000 \$, mais inférieure au seuil de dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique, pourvu que le RGC comporte des règles pour favoriser la rotation des cocontractants. Ce seuil est présentement établi à 105 700 \$. Les règles favorisant la rotation font l'objet des articles 33 et 34 du RGC.

Nous présentons ci-dessous, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, un sommaire des contrats de gré à gré ayant occasionné une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$ et inférieure à 105 700 \$, pour tous les services corporatifs et arrondissements de la Ville de Montréal.

Sommaire des contrats octroyés de gré à gré en vertu des articles 33 et 34 du RGC  
Bons de commande avec une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$ et inférieure au seuil d'appel d'offres public  
Tous les services corporatifs et arrondissements

Période						
De :	2021-01-01		À :	2021-12-31		
	Total	Rotation respectée (fournisseur/unité d'affaires)	Demande de prix documentée (Simon)	Mesures d'urgence	Exception à la LCV	Autres*
Nombre de contrats (BC)	1572	1277	36	148	55	56
Pourcentage (année 2020)	100%	81.23%	2.29%	9.41%	3.50%	3.56%
	Total	Rotation respectée (fournisseur/unité d'affaires)	Demande de prix documentée (Simon)	Mesures d'urgence	Exception à la LCV	Autres*
Somme de contrats (BC)	\$75,965,153	\$62,084,615	\$2,097,206	\$6,809,264	\$2,717,597	\$2,256,472
Pourcentage	100%	81.73%	2.76%	8.96%	3.58%	2.97%

Source: information saisie dans Simon par les émetteurs des documents (extraction 15 janvier 2021).

\*Exemples de transactions qui ne rencontrent pas le RGC :

- absence de justifications du choix d'un fournisseur;
- absence de demandes de prix au BC;
- fractionnement des commandes;
- absence des liens avec les ententes ou les dossiers approuvés par les instances.

Nous constatons un écart de 6,34 % pour les mesures d'urgence entre l'année 2019 et 2020, et cet écart s'explique par l'arrivée de la pandémie de la COVID-19. La crise sanitaire a également contribué à une baisse du taux de rotation respecté (fournisseur/unité d'affaires), celui-ci passant de 88,80 % en 2019, à 81,23 % en 2020. Les transactions au cours desquelles les bonnes pratiques n'ont pas été respectées représentaient respectivement 2,80 % en 2019, et 3,56 % en 2020.

## 2. Encadrements et autres documents de support

Il n'y a eu aucun changement apporté aux documents administratifs en 2020 en lien avec l'application du Règlement sur la gestion contractuelle, soit à :

- la directive « Règlement sur la gestion contractuelle : nouvelles dispositions sur l'application du mode d'octroi de contrats de gré à gré » (réf. : C-RM-APP-D-18-001)
- la directive « Contingences, variations des quantités, incidences et déboursés dans les contrats » (réf. : C-OG-DG-D-18-001)

- la directive « Situations conférant un avantage indu lors d'un octroi de contrat » (réf. : C-OG-CG-D-18-001)
- les fichiers en lien avec le RGC :
  - Procédure d'acquisition – contrats de gré à gré entre 25 000 \$ et le seuil d'appel d'offres public;
  - Formulaire – sommaire de la démarche de gré à gré;
  - Gabarit – formulaire de demande de prix GAG.

Durant l'année 2021, une révision du RGC a été effectuée en lien avec le projet de loi 67, soit la « Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant certaines dispositions ». Le projet de loi 67 prévoit une disposition obligeant les municipalités à prévoir dans leur règlement de gestion contractuelle, pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, des mesures favorisant les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec, et ce, pour tout contrat comportant une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publique.

### **3. Registre des personnes inadmissibles**

Le Service de l'approvisionnement (SA) continue de tenir à jour le Registre des personnes inadmissibles. Ce registre comportait, au 31 décembre 2020, 24 noms de personnes ou de sociétés sanctionnées pour différentes infractions liées au RGC. En 2020, deux (2) noms ont été ajoutés, soit « Beauregard Environnement Ltée. » et « Les entreprises Pesant Inc. ».

Aucun retrait n'a été effectué puisqu'aucune sanction imposée n'est arrivée à échéance.

### **4. Rapports, outils et formation**

#### **4.1 Rapports**

Il n'y a eu aucun changement apporté au rapport de « Validation du respect des règles de rotation pour un fournisseur dans les contrats de gré à gré », ni au rapport portant sur les « Contrats octroyés de gré à gré sans respect des règles de rotation par fournisseur ».

#### **4.2 Outils**

## **La Demande de prix et d'octroi (DPO)**

En septembre 2020, le SA a déployé la DPO, un outil informatisé permettant notamment :

- de procéder à des envois automatisés des demandes de prix;
- de transférer l'information saisie dans la DPO en bon de commande SIMON;
- d'être plus efficient grâce à l'utilisation d'un outil qui est relié au système SIMON;
- de garder un historique de la démarche faite par les responsables des achats.

## **Le module contrat**

En juillet 2020, le SA a déployé un modèle de contrat gré à gré sur l'application Edilex. Celui-ci permet de générer les documents suivants :

- un document de référence lors d'une demande de prix avec la fonctionnalité de le convertir en contrat;
- un contrat type pour réaliser l'achat de gré à gré.

Ce module permet d'obtenir des clauses harmonisées pour les transactions de gré à gré.

### **4.3 Formation sur les transactions de gré à gré de 25 000 \$ et le seuil de l'appel d'offres public**

En 2020, 47 personnes additionnelles ont été formées sur l'application du mode d'octroi de contrats de gré à gré. Depuis 2018, un total d'environ mille cent (1 100) personnes ont été formées dans l'ensemble des unités d'affaires.

Au terme de cette formation, tous les participants connaissaient les modalités d'octroi des contrats de gré à gré et les bonnes pratiques à mettre en application. Toute l'année, le SA a également offert de l'accompagnement aux unités d'affaires au cours de leur démarche d'acquisition.

La Division gouvernance et normalisation a également formé 32 personnes de différents unités d'affaires, telles que le Service de l'eau, le Service des technologies de l'information et le Service de la gestion et de la planification

immobilière en mettant l'emphase sur les bonnes pratiques pour l'application du mode d'octroi de contrats de gré à gré.

Commission sur l'inspecteur général

# Étude du Rapport de mi-année 2021


## COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération  
Assemblées des 29 novembre et 2 décembre 2021



S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions  
Visitez le site Internet des commissions permanentes:  
[ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm\_MTL



Service du greffe  
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils  
consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil 155, rue  
Notre-Dame Est, rez-de-chaussée  
Montréal (Québec) H2Y 1B5

**La commission permanente  
sur l'inspecteur général**

**Présidence**

Mme Manon Barbe  
Arrondissement de LaSalle

**Vice-présidences**

Mme Christine Black  
Arrondissement de  
Montréal-Nord

Mme Marie-Andrée Mauger  
Arrondissement de Verdun

M. Michel Gibson  
Ville de Kirkland

**Membres**

M. Alan DeSousa  
Arrondissement de Saint-Laurent

M. Pierre Lessard-Blais  
Arrondissement de  
Mercier – Hochelaga –  
Maisonnette

Mme Nathalie  
Pierre-Antoine  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de  
L'Île-Bizard – Sainte-  
Geneviève

M. Yves Sarault  
Arrondissement de  
L'Île-Bizard – Sainte-  
Geneviève

M. Alain Vaillancourt  
Arrondissement Le Sud-Ouest

Mme Fanny Magini  
Arrondissement d'Outremont

## Montréal

Montréal, le 29 novembre 2021

Mme Valérie Plante  
Mairesse de Montréal  
Hôtel de ville de Montréal - Édifice  
Lucien-Saulnier 155, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Mairesse,

Conformément au règlement 14-013 et  
RCG14-014 la Commission permanente sur  
l'inspecteur général a l'honneur de déposer au  
conseil municipal et au conseil d'agglomération  
ses commentaires et recommandations faisant  
suite au dépôt par l'inspectrice générale du  
rapport intitulé *Rapport de mi-année 2021*.

Nous vous prions d'agréer, Madame la  
Mairesse, l'expression de nos sentiments les  
meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Manon Barbe  
Présidente

**TABLES DES MATIÈRES**

**MISE EN CONTEXTE 4 LE RAPPORT 4 L'ANALYSE DES MEMBRES DE LA COMMISSION 5**  
**LES RECOMMANDATIONS 6 CONCLUSION 8**



## **MISE EN CONTEXTE**

Le 27 septembre 2021, le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a rendu public le *Rapport de mi-année 2021* qui rend compte des diverses interventions effectuées par les membres de son Bureau entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2021.

Le 6 octobre 2021, l'inspectrice générale, Me Brigitte Bishop, en a fait la présentation dans le cadre d'une séance de travail de la Commission sur l'inspecteur général, qui s'est tenue en visioconférence afin de respecter la directive de distanciation physique de la Santé publique dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus. À cette occasion, les membres de la Commission ont pu échanger avec l'inspectrice au sujet du contenu de ce rapport de mi-année. La Commission a ensuite délibéré pour convenir de deux recommandations à émettre à l'intention du conseil.

## LE RAPPORT

Le rapport de mi-année 2021 du BIG permet de rendre compte des diverses interventions effectuées par les membres de son bureau entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2021.

L'Inspectrice générale y aborde six dossiers de fond, soit :

- Les devis de performance;
- La procédure portant sur la description des spécifications techniques recherchées dans un appel d'offres public en termes de performance ou d'exigence fonctionnelle;
- Les activités de prévention du BIG;
- Le délai entre l'ouverture des soumissions et la décision sur l'octroi aux soumissionnaires;
- Les interventions du BIG en amont de l'octroi des contrats;
  - Un rapport d'enquête : *Enquête sur la gestion contractuelle de la Société de transport de Montréal concernant les modifications apportées à divers contrats.*

Lors de son passage à la Commission sur l'Inspecteur général, l'inspectrice a survolé les grandes conclusions de son rapport. Elle a notamment rappelé les efforts déployés en matière de formation. Elle a également expliqué les tenants et aboutissants du dossier relatif aux dépassements de coûts observés dans certains contrats donnés par le STM. Elle rappelle, en outre, qu'au terme de cette intervention, la STM s'est engagée à produire et réaliser un plan d'action qui permettra au BIG d'effectuer un suivi des correctifs mis en place.

Les commissaires ont par ailleurs demandé et reçu des précisions notamment sur : la clarté des devis et appels d'offres de la Ville, la façon dont on communique l'information



concernant l'annulation d'un appel d'offres aux soumissionnaires ainsi que le suivi de la mise en œuvre du plan d'action élaboré par la STM.

L'entièreté du *Rapport de mi-année* peut être consultée sur le site Web du BIG à

l'adresse: [bigmtl.ca](http://bigmtl.ca).

## **L'ANALYSE DES MEMBRES DE LA COMMISSION**

D'entrée de jeu, les membres de la Commission ont grandement apprécié la présentation de Me Bishop et souhaitent souligner la plus-value du travail de l'équipe du BIG. Ce rapport démontre encore une fois que les interventions du BIG en amont de l'octroi des contrats permettent de bonifier les processus de gestion contractuelle à la Ville et de corriger à la source les failles susceptibles d'affecter l'intégrité des processus de gestion contractuelle.

### ***Les devis techniques des appels d'offres***

La Commission est cependant préoccupée par les enjeux relatifs aux exigences contenues dans les devis techniques de la Ville en termes de performance ou d'exigence fonctionnelle. La complexité des devis, la surabondance des critères exigés dans les documents d'appel d'offres et les clauses d'expérience parfois restrictives sont au nombre des pratiques identifiées par le BIG et susceptibles de limiter le nombre de soumissions reçues par la Ville dans le cadre de ses appels d'offres. Force est d'admettre que, malgré les formations dispensées à ce jour aux personnel responsable de l'approvisionnement, il demeure certaines lacunes qui font l'objet de plaintes et d'interventions du BIG.

La Commission est toutefois rassurée par les interventions en amont effectuées par l'équipe de l'inspectrice générale et par les correctifs apportés par les unités d'affaires et arrondissements concernés, de même que par la mise en place d'une formation par le BIG pour faciliter la rédaction des devis de performance.

Du point de vue de la Commission, des mesures robustes supplémentaires doivent cependant être mises en place pour s'assurer de la qualité des devis techniques contenus dans les appels d'offres de la Ville, autant sous l'angle du respect des dispositions légales en matière de gestion contractuelle qu'en terme de meilleures pratiques afin de les rendre plus accessibles et compréhensibles pour les preneurs de cahier des charges. L'objectif demeure de stimuler la concurrence, de maintenir une relation de confiance avec ses partenaires et ultimement d'obtenir de meilleurs prix pour les contrats publics donnés par la Ville.



5

***Délai entre l'ouverture des soumissions et la décision sur l'octroi aux soumissionnaires***

Les commissaires sont par ailleurs d'avis qu'une attention particulière doit être portée à la façon dont l'information relative à l'annulation d'appels d'offres à la Ville est partagée avec les soumissionnaires. La Commission se dit soucieuse de rendre disponibles ces informations le plus simplement et le plus rapidement possible aux soumissionnaires afin de minimiser l'impact de ces décisions sur leurs activités, mais également de mieux formaliser ces décisions dans un souci de transparence (par exemple, préparer un dossier décisionnel afin d'informer publiquement de la décision d'annuler un ou plusieurs appels d'offres). La Commission reconnaît qu'une combinaison de moyens, par exemple aviser via SEAO les fournisseurs rapidement, puis déposer un sommaire décisionnel en temps opportun, permettrait d'atteindre ces objectifs. L'objectif demeure de donner suite aux préoccupations soulevées dans le rapport du BIG et à celles des entrepreneurs qui sont parfois découragés par les processus complexes de la Ville.

## **LES RECOMMANDATIONS**

La Commission remercie, d'une part, l'inspectrice générale, M<sup>e</sup> Brigitte Bishop, et M<sup>e</sup> Suzanne Corbeil, inspectrice générale adjointe en titre, ainsi que les membres de l'équipe du BIG pour la qualité des travaux menés dans le cadre de cette enquête.

La Commission fait les deux recommandations suivantes à l'Administration

### **: Les devis techniques des appels d'offres**

*ATTENDU les constats du BIG relatifs aux devis de performance présentés dans le Rapport de mi-année 2021 ;*

*ATTENDU les formations du BIG et directives en place pour faire connaître la procédure applicable lors de la rédaction des devis de façon à se conformer à la loi (encadrements administratifs C-OG-DG-P-21-002) et C-OG-DG-D-21-001);*

*ATTENDU les plaintes reçues par le BIG relatives à la complexité des devis et des processus d'approvisionnement, aux critères trop strictes qu'ils contiennent et aux exigences rigides en matière d'expérience exigée par la Ville, lesquels contribuent à décourager certains soumissionnaires de participer aux appels d'offres de la Ville;*

*ATTENDU que ces freins contribuent à limiter la participation des entrepreneurs aux marchés publics et, ce faisant, à réduire la concurrence et à augmenter les prix des contrats octroyés par la Ville;*

*Attendu le manque de connaissance des règles applicable en matière de rédaction de*

*devis technique constaté par l'IG, et ce autant à l'interne qu'à l'externe (firmes mandatées par la Ville pour rédiger les devis);*

*ATTENDU les difficultés constatées par le BIG relatives à la mise en application de critères de qualité dans le cas d'appel d'offres à deux enveloppe ou à une enveloppe avec pondération qualitative (ex. des critères restrictifs en matière d'expérience préalable, la surabondance de critères, les questions redondantes, la pondération peu explicitée de chacun des points évalués dans le devis, etc.);*

*ATTENDU l'importance que toutes les unités d'affaires adoptent les meilleures pratiques en matière de gestion contractuelle ;*

*ATTENDU l'importance d'appliquer des méthodes de travail uniformes au sein de l'appareil municipal ;*

La Commission formule la recommandation suivante à l'Administration :

#### **R-1**

Que l'Administration élabore et mette rapidement en œuvre des solutions afin de simplifier, clarifier et bonifier les devis techniques produits dans le cadre des appels d'offres de la Ville, et ce, en collaboration avec les services concernés et les entreprises qui collaborent à ses processus de gestion contractuelle.

#### ***Délai entre l'ouverture des soumissions et la décision sur l'octroi aux soumissionnaires***

*ATTENDU les dénonciations portant sur les longs délais entre l'ouverture des soumissions et la communication de la décision d'octroi à l'adjudicataire et aux soumissionnaires transmises au BIG;*

*ATTENDU les impacts de ces délais sur les adjudicataires et la concurrence, notamment la planification difficile de leur calendrier de travaux ;*

*ATTENDU l'importance de favoriser une communication efficace avec les entreprises qui soumissionnent à des appels d'offres de la Ville de Montréal pour entretenir de bonnes relations d'affaires établies sur la confiance;*

#### **R-2**

Que la ville mette en place un mécanisme clair et uniformisé pour rendre compte aux entrepreneurs des modifications et décisions prises à l'égard des appels d'offres de la Ville, en collaboration avec les services et arrondissements concernés.

## CONCLUSION

La Commission remercie l'inspectrice générale, M<sup>e</sup> Brigitte Bishop, ainsi que M<sup>e</sup> Suzanne Corbeil, inspectrice générale adjointe, ainsi que l'ensemble de l'équipe du BIG pour l'excellent travail d'enquête effectué dans ce dossier.

Conformément aux règlements des conseils municipal et d'agglomération de la Commission permanente sur l'inspecteur général (14-013 et RCG14-014), le présent rapport peut être consulté sur la page Internet des commissions permanentes : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions), de même qu'à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil.

Montréal  8



## Déclaration

Séance du conseil municipal du 29 novembre 2021

### **Déclaration pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles**

**Attendu que** le 6 décembre 1989, il y a 32 ans, 14 jeunes femmes de l'École polytechnique de Montréal ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes;

**Attendu que** cet événement ne doit jamais être oublié afin que plus jamais une telle tragédie ne se produise à Montréal ou ailleurs;

**Attendu que** la Ville de Montréal, à la suggestion de deux chercheuses du Réseau québécois en études féministes, Mélissa Blais et Diane Lamoureux, a accepté, en 2019, de modifier le panneau identifiant la place du 6-Décembre-1989 afin qu'il stipule que les 14 femmes assassinées l'ont été lors d'un attentat antiféministe;

**Attendu que** Montréal a désigné, en 2009, la journée du 6 décembre comme étant la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles;

**Attendu que** le Parlement du Canada a déclaré, en 1991, le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes;

**Attendu que** la Ville de Montréal a adopté, en 2008, la politique « Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal », qui est assortie d'un plan d'action;

**Attendu que** l'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondamentaux du droit dans notre société et que ce droit est enchâssé dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités;

**Attendu que** la Ville de Montréal s'est proclamée, en 2016, Municipalité alliée contre la violence conjugale en soutien à la campagne de sensibilisation du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

**Attendu que** la Ville de Montréal s'est unie, en 2021, à Centraide du Grand Montréal et à la Fondation du Grand Montréal afin d'appuyer à hauteur de 150 000 \$ le déploiement de cellules de crise en prévention des homicides en contexte conjugal à Montréal, une initiative portée par la Table de concertation en violence conjugale de Montréal;

**Attendu que** le SPVM a débuté le travail afin de mettre en place une section spécialisée en violence conjugale au sein de son service, qui viendra accompagner

les victimes dans leurs démarches, et que la mise en place de cette équipe vise à prévenir les féminicides, notamment en contexte conjugal, à offrir un accompagnement mieux adapté aux victimes et à permettre une surveillance accrue des contrevenants;

**Attendu que** le développement de logements sociaux est une clé importante pour soutenir les femmes victimes de violence conjugale et les sortir de leurs milieux violents, et que la Ville de Montréal a fait de ce dossier une grande priorité;

**Attendu que** la Ville de Montréal a participé, en 2018, au Forum global d'ONU Femmes afin de réitérer son engagement envers l'égalité entre les femmes et les hommes, la sécurité des femmes et des filles dans l'espace public et la prévention des violences à caractère sexuel;

**Attendu que** notre société doit impérativement poursuivre ses efforts pour contrer les violences faites aux femmes et aux filles;

**Attendu que** la Ville de Montréal a adhéré au réseau *Des villes sûres et des espaces publics sûrs* d'ONU Femmes, en 2019, et qu'elle entend prévenir, de concert avec ses partenaires, toutes formes de violences faites aux femmes et aux filles dans les lieux publics;

**Attendu que** la campagne annuelle 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes se tiendra du 25 novembre au 6 décembre, autour de la thématique « Déconfinons la conversation autour des violences genrées! », et qu'elle constitue une occasion de réfléchir collectivement au phénomène des violences faites aux femmes et de discuter de solutions concrètes pour enrayer ce fléau;

**Attendu que** 17 femmes ont été victimes de féminicides au Québec depuis le début de l'année 2021, laissant derrière elles 40 orphelins, et que deux enfants ont aussi été victimes d'infanticides dans des contextes de violence conjugale;

**Attendu que** la Ville de Montréal continue de soutenir les efforts du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), notamment dans sa lutte contre la violence armée;

**Attendu que** le Conseil municipal de Montréal s'est prononcé à l'unanimité à trois reprises, en 2018, 2019, et plus récemment en octobre 2020, réitérant l'urgence de légiférer à l'échelle nationale pour interdire la possession privée des armes de poing et des armes d'assaut au Canada;

**Attendu que** Montréal assume un rôle de leadership en ce qui a trait à l'élimination de la violence faite par les armes à feu sur son territoire et partout au pays.

**Il est proposé par la mairesse Valérie Plante, appuyé par Josefina Blanco, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de l'itinérance et de l'accessibilité universelle au sein du comité exécutif,**

**Et résolu :**

**Que** la Ville de Montréal invite toutes les Montréalaises et tous les Montréalais à se recueillir, le 6 décembre, en mémoire des 14 femmes assassinées dans l'attentat antiféministe de Polytechnique;

**Que** la Ville de Montréal invite les Montréalaises et Montréalais à participer aux actions organisées dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes;

**Que** Montréal condamne avec force toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles, qui constituent une violation des droits fondamentaux, et qu'elle invite la population à dénoncer les violences faites aux femmes;

**Que** la Ville de Montréal continue de faire pression auprès du gouvernement du Canada afin que les armes de poing soient interdites partout au pays et que la sécurité à la frontière soit renforcée;

**Que** la Ville de Montréal continue à agir pour l'égalité entre les hommes et les femmes, et qu'elle s'engage, par des actions concrètes, à prévenir toutes formes de violences faites aux filles et aux femmes en portant une attention aux jeunes, aux femmes autochtones et racisées, aux communautés LGBTQ2+, aux femmes en situation de handicap et à celles en situation d'itinérance;

**Que** la Ville de Montréal poursuive son soutien aux groupes voués à la défense des droits de femmes.

## Déclaration

Séance du conseil municipal du 29 novembre 2021

### **Déclaration visant à réaffirmer notre engagement à prévenir la violence commise et subie chez les jeunes**

**Attendu que** la population de Montréal a été ébranlée par les meurtres de Meriem Boundaoui, 15 ans, de Jannai Dopwell-Bailey, 16 ans, et de Thomas Trudel, 16 ans, et qu'elle soutient les familles, les proches et les amis des jeunes victimes dans cette épreuve;

**Attendu que** le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) déploie actuellement tous les efforts nécessaires pour trouver le ou les coupables de ces crimes, entend faire la lumière sur ce qui s'est passé et va redoubler d'efforts pour que plus jamais de tels événements tragiques ne se reproduisent;

**Attendu que** Montréal demeure une ville sécuritaire, mais que la Ville ne peut pas fermer les yeux sur une montée de la violence armée et de la criminalité qui s'observe aussi un peu partout au Canada et en Amérique du Nord;

**Attendu que** la Ville de Montréal mettra tout en oeuvre pour assurer la sécurité de ses jeunes et de sa population, dans ses quartiers, dans ses milieux de vie, dans ses arrondissements et qu'elle continuera d'agir sur tous les fronts possibles pour maintenir le caractère sécuritaire de notre ville;

**Attendu que** dans la dernière année, la Ville de Montréal et le SPVM ont agi sur quatre fronts : la lutte contre les violences armées et l'accès aux armes, la lutte contre les groupes criminalisés, le renforcement d'une police de proximité et le financement des organismes communautaires qui travaillent notamment en prévention de la criminalité et de la violence chez les jeunes;

**Attendu que**, dès 2022, la Ville de Montréal doublera le financement dédié aux organismes communautaires qui font un travail essentiel d'intervention et de prévention auprès des jeunes et en sécurité urbaine, le faisant passer à 5M\$ par année;

**Attendu que** la Ville de Montréal implore le gouvernement fédéral d'en faire plus pour que les armes qui passent par la frontière soient saisies et procède à l'interdiction des armes de poing. L'accès aux armes est un élément déterminant dans la lutte contre les violences armées à Montréal.

**Il est proposé par Valérie Plante, mairesse de Montréal, et appuyé par Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au sein du comité exécutif,**

**Et résolu :**

**Que** la Ville de Montréal offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches et aux ami-es de trois jeunes victimes Meriem Boundaoui, Jannai Dopwell-Bailey et Thomas Trudel, et soit solidaire dans cette épreuve extrêmement difficile;

**Que** la Ville de Montréal continue de travailler de concert avec les différents paliers de gouvernement pour combattre tous types de violence dans les rues de Montréal;

**Que** la Ville de Montréal et le SPVM continuent de travailler sans relâche avec tous leurs partenaires communautaires et institutionnels pour contrer cette violence à Montréal et éviter que de telles tragédies ne se produisent.



**Dossier # : 1210649007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente cadre pour des services professionnels avec la firme FNX INNOV, pour la conception et surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la CSEM, au montant de 725 722,20 \$ (taxes incluses) - Appel d'offres 1746 - 2 soumissionnaires

**Il est recommandé:**

1. de conclure une entente-cadre avec FNX INNOV, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels pour la conception et surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), pour une somme maximale de 725 722,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1746;
2. d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal, à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
3. de procéder à une évaluation du rendement de FNX INNOV;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Serge A BOILEAU **Le** 2021-11-12 14:25

**Signataire :**

Serge A BOILEAU

\_\_\_\_\_  
Président  
Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1210649007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente cadre pour des services professionnels avec la firme FNX INNOV, pour la conception et surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la CSEM, au montant de 725 722,20 \$ (taxes incluses) - Appel d'offres 1746 - 2 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Étant donné les nombreux contrats spécifiques, approximativement 15, et 2 contrats intermédiaires qui se réalisent chaque année et qui sont localisés dans des secteurs névralgiques de la ville, la CSEM a publié un appel d'offres pour solliciter les services professionnels d'une firme d'ingénierie avec l'expérience du maintien de la circulation, la gestion des impacts et pouvoir accomplir les exigences de circulation de la Ville de Montréal. Le mandat visé par le présent appel d'offres consiste pour chaque contrat demandé par la CSEM

- a) préparer le devis technique de circulation
- b) surveiller le maintien de la circulation
- c) réaliser la gestion des impacts

Le contrat commencera dès son adjudication pour une période de 18 mois ou selon le budget disponible.

La coordination sera faite par la division Conception devis et normalisation.

Date de publication	26 août 2021
Disponibilité des documents	26 août 2021
Date de fin de la période d'appel d'offres	28 septembre 2021
Durée de l'appel d'offres	33 jours
Ayant soumissionné	Voir tableau 2 2 firmes

Lors de la durée de l'appel d'offres, les soumissionnaires CIMA +, Intervia, FNX INNOV, ont demandé des questions à propos du cahier de charge, donc nous avons publié 2 addendas pour répondre aux questions.  
 Addenda 1 (17 septembre 2021) - répondre à des questions techniques formulées par des preneurs du Cahier des charges  
 Addenda 2 (21 septembre 2021) - prendre connaissance des réponses et clarifications aux questions des documents de soumissions.

La firme CIMA + a envoyé un avis de désistement à soumissionner.

## DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE20 1919 - 2 décembre 2020 - Conclure une entente cadre de services professionnels avec la firme INTERVIA pour la conception et la surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la CSEM au montant de 34 927,06 \$ (taxes incluses) appels d'offres public 1728 - 5 soumissionnaires  
 Contrat CSEM 1716 - FNX INNOV inc. signalisation et gestion de la circulation (rue Bellechasse) au montant de 41 195,54 \$ (taxes incluses) Janvier 2020

Contrat CSEM 1711 - AXOR Experts Conseil inc maintien de la circulation et gestion des impacts au montant de 100 315,69 \$ (taxes incluses) Octobre 2019

Contrat CSEM 1712 - AXOR Experts Conseil inc signalisation et gestion de la circulation (boul. Cavendish) au montant de 21 602,71 \$ (taxes incluses) Mai 2019

Les contrats CSEM accordés représentent des montants qui peuvent être approuvés par le président de la CSEM.

## DESCRIPTION

Les services requis permettent la conception, la surveillance du maintien de la circulation et la gestion des impacts dans le cadre des travaux de la CSEM. Il s'agit d'un contrat général, subdivisé par la suite en plusieurs demandes de travaux à différents emplacements de construction de la CSEM.

## JUSTIFICATION

La firme retenue sera sélectionnée sur la base de son pointage technique et de l'enveloppe de prix. Elle exécutera à la demande et sous la supervision de la Division Conception, différents mandats. La totalité des frais d'honoraires ne pourra excéder l'enveloppe maximale qui aura été octroyée à la firme retenue.

Soumissions conformes	Pointage intérimaire	Pointage final	Rang	Prix soumis (taxes incluses) \$
<b>FNX INNOV</b>	<b>79.33</b>	<b>1.78</b>	<b>1</b>	<b>725 722,20</b>
<b>INTERVIA</b>	<b>88.50</b>	<b>1.77</b>	<b>2</b>	<b>781 485,08</b>
Dernière estimation réalisée				803 905,20
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire - estimation)				(78 183,00)
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (100%) ((l'adjudicataire - estimation) / estimation) X 100				- 9 %
Écart entre celui ayant obtenu la 2 <sup>e</sup> note finale et l'adjudicataire (\$) (2 <sup>e</sup> meilleure note-adjudicataire)				55 762,88 \$
Écart entre celui ayant obtenu la 2 <sup>e</sup> note finale et l'adjudicataire (%) (2 <sup>e</sup> meilleure note-adjudicataire/adjudicataire) x 100 %				7 %

Les vérifications ont été faites et l'adjudicataire recommandé n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), n'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la Ville et ne s'est pas rendu non-conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.



Le conseil d'administration de la CSEM a entériné la recommandation du comité de sélection le 15 octobre 2021 (séance 46.T.1).

La dépense nette liée à l'entente-cadre étant supérieure à 500 000 \$, l'adjudicataire devra faire l'objet d'une évaluation de rendement, conformément à l'encadrement administratif en vigueur (directive no C-OG-APP-D-21-001 du 16 mars 2021).

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les honoraires de ces services professionnels sont répartis à chacune des demandes de travaux de la CSEM. Cette dépense est financée par le PTI, remboursée par redevances aux usagers de la CSEM.

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle, puisqu'il s'agit d'un contrat de services professionnels.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Meilleur contrôle de la circulation dans les rues de Montréal, lors de nos travaux.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Dans le contexte actuel relatif à la COVID-19, aucun impact spécifique ou additionnel n'est produit par une décision des instances conforme à la recommandation soumise dans ce dossier.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Des avis de travaux sont distribués aux riverains

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Conseil municipal : novembre 2021

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission (Serge A BOILEAU)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvie - Ext DAGENAIS  
Adjointe administrative au président

**Tél :** 514 384-6840  
**Télécop. :** 514 384-7298

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-11-12

Serge A BOILEAU  
Président

**Tél :** 514-384-6840  
**Télécop. :** 514 384-7298



## CONVENTION DE SERVICES

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), H2Y 1C6, agissant et représentée par Monsieur Serge Boileau, ing., président de la Commission des services électriques de Montréal, dûment autorisé au fin des présentes en vertu de la résolution \_\_\_\_\_ adoptée par le Conseil municipal à sa séance du \_\_\_\_\_ 2021.

No d'inscription TPS : 121364749 RT0001

No d'inscription TVQ : 1006001374 TQ0002

(la "**Ville**")

**ET :** **FNX INNOV INC.**, personne morale ayant une place d'affaires au 5101, rue Buchan bureau 400, Montréal (Québec) H4P 1S4 agissant et représentée par Madame Marie-Josée Boulay, dûment autorisé aux fins des présentes;

(le "**Contractant**")

N° d'inscription T.P.S. 733179287 RT0001

N° d'inscription T.V.Q. 1226005052 TQ0001

**Relative à L'OBJET** suivant :

Services professionnels de la firme **FNX INNOV INC.** jusqu'à concurrence d'une dépense de 725 722,20 \$ incluant les taxes, les frais de déplacement, frais administratifs et les profits, pour **la conception et surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la CSEM.**

L'appel d'offres # 1746 est partie intégrante de la présente convention.

Les parties, ayant élu domicile aux adresses indiquées à la présente convention, conviennent de ce qui suit:

**1. LE CONTRACTANT:**

- 1.1 rend avec diligence les services professionnels ci-haut décrits et plus amplement détaillés, s'il y a lieu, à l'annexe ci-jointe ;
- 1.2 réalise les objectifs de la convention en respectant l'échéancier prévu à cette fin ;
- 1.3 n'entreprend aucuns travaux susceptibles d'entraîner un dépassement de la somme maximale ci-dessous mentionnée sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la Ville;

- 1.4 assume tous les frais relatifs à l'exécution de la présente convention ;
- 1.5 cède à la Ville tous ses droits d'auteur sur les documents réalisés dans le cadre de la présente convention, renonce à ses droits moraux à l'égard de ceux-ci et garantit être le titulaire ou l'utilisateur autorisé des droits d'auteur dont il se sert aux fins d'exécuter la présente convention ;
- 1.6 soumet à la Ville, selon la fréquence déterminée par celle-ci, une ou des factures détaillées décrivant les services rendus et précisant le taux et le montant des taxes applicables à ceux-ci, de même que son numéro d'inscription auprès de Revenu Canada aux fins de la TPS et auprès de Revenu Québec aux fins de la TVQ. ;
- 1.7 le contractant déclare qu'il a pris connaissance du Règlement de gestion contractuelle, tel que décrit à l'appel d'offres, qu'il en comprend les termes et la portée et fait toutes les affirmations solennelles requises en application du Règlement comme si elles étaient reproduites au long à la présente convention et prend l'engagement de respecter intégralement le Règlement sur la gestion contractuelle (18-038).
- 1.8 le contractant peut mettre fin à cette convention, suite à un avis écrit, en cas de défaut de la Ville.

**2. LA VILLE :**

- 2.1 verse une somme maximale de **sept cent vingt-cinq mille sept cent vingt-deux DOLLARS et vingt SOUS (725 722.20 \$)**, en paiement de tous les services rendus et incluant toutes les taxes applicables à ceux-ci, selon les modalités prévues à l'article 2.2; la responsabilité de la Ville pouvant lui être imputée en raison de la présente convention étant strictement limitée à cette somme maximale
- 2.2 acquitte la ou les facture(s) visée(s) à l'article 1.6 dans les trente (30) jours de leur réception pourvu qu'elles comportent toutes les informations requises par l'article 1.6; aucun paiement ne constituant cependant une reconnaissance que les services rendus sont satisfaisants ou conformes ;
- 2.3 **peut mettre fin à cette convention en tout temps, sur simple avis écrit, en acquittant le coût des services alors rendus, sans indemnité ou dommages pour le Contractant.**

**3. LOIS APPLICABLES :**

La présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

**POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

**POUR LE CONTRACTANT**

\_\_\_\_\_  
Serge A. Boileau, ing.  
Président, CSEM

\_\_\_\_\_  
Marie-Josée Boulay, ing.  
FNX INNOV inc.

Date : \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

1746 -Services professionnels en  
conception et surveillance du maintien de  
circulation et gestion des impacts dans  
le cadre des travaux de la Commission des  
services électriques de Montréal

	Présentation de l'offre	Complémentarité du candidat	Méthodologie proposée	Expérience et connaissance de la problématique de la circulation et de la gestion des impacts	Qualification et expérience du chargé de projet	Qualification et expérience de l'équipe en matière de circulation et gestion d'ouvrage	Qualification et expérience de l'équipe pour la surveillance et le maintien de la circulation	Qualification et expérience du dessinateur	Qualification et expérience de l'équipe de liaison	Pontage maximum	Prix	Pontage final	Rang
FIRME	5%	10%	10%	10%	15%	20%	15%	5%	10%	100.0%	\$		
Intervit	4.33	8.67	9.00	9.17	13.67	16.33	13.67	4.67	9.00	88.50	781 485.00 \$	1.77	2
FXN INNOV	3.67	7.67	8.00	9.17	12.33	14.33	13.50	4.17	6.50	79.33	725 722.20 \$	1.78	1

Professionnel responsable: **Helka Rodriguez, ing**



Le pontage final vient de la formule suivante:  
 (Pontage intermédiaire / 50) x 10,000 = pontage final  
 Prix

**COMITÉ**

Date: 06-oct-21  
 Heure: 09:00  
 Lieu: Vidéo conférence

Multiplicateur d'ajustement: aucun

## Liste des commandes

**Numéro** : 1746

**Numéro de référence** : 1522021

**Statut** : En attente de conclusion du contrat

**Titre** : Services professionnels en conception et surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la Commission des services électriques de Montréal

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
GROUPE INTERVIA INC. 7505 rue Saint-Hubert Montréal, QC, H2R2N7 <a href="http://www.intervia.ca">http://www.intervia.ca</a>	<a href="#">Madame Nathalie Paquin</a> Téléphone : 438 507-6138 Télécopieur :	<b>Commande : (1938588)</b> 2021-08-27 9 h 15 <b>Transmission :</b> 2021-08-27 9 h 15	3591491 - Addenda 1 - 1746 2021-09-17 16 h 28 - Courriel 3593368 - Addenda 2 - 1746 2021-09-22 17 h 37 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
TÉTRA TECH QI INC. 500 - 7400, boul. des Galeries-d'Anjou Montréal, QC, H1M 3M2	<a href="#">Madame Caroline Champagne</a> Téléphone : 514 257-0707 Télécopieur : 514 257-2804	<b>Commande : (1938627)</b> 2021-08-27 10 h 16 <b>Transmission :</b> 2021-08-27 10 h 16	3591491 - Addenda 1 - 1746 2021-09-17 16 h 28 - Courriel 3593368 - Addenda 2 - 1746 2021-09-22 17 h 37 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
CIMA+ S.E.N.C. 3400, boul. du souvenir bureau 600 Laval, QC, H7V 3Z2 <a href="http://www.cima.ca">http://www.cima.ca</a>	<a href="#">Madame Hélène Chouinard</a> Téléphone : 514 337-2462 Télécopieur : 450 682-1013	<b>Commande : (1938499)</b> 2021-08-27 5 h 41 <b>Transmission :</b> 2021-08-27 5 h 41	3591491 - Addenda 1 - 1746 2021-09-17 16 h 28 - Courriel 3593368 - Addenda 2 - 1746 2021-09-22 17 h 37 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
FNX-INNOV INC. 433, rue Chabanel Ouest, 12e étage Montréal, QC, H2N 2J8 <a href="http://www.fnx-innov.com">http://www.fnx-innov.com</a>	<a href="#">Madame Sophie Pelletier</a> Téléphone : 450 686-6008 Télécopieur : 450 686-9662	<b>Commande : (1938685)</b> 2021-08-27 11 h 57 <b>Transmission :</b> 2021-08-27 11 h 57	3591491 - Addenda 1 - 1746 2021-09-17 16 h 28 - Courriel 3593368 - Addenda 2 - 1746 2021-09-22 17 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
IGF axiom Inc. 2250, boulevard Saint-Martin Est, bureau 200 Laval, QC, H7E 5A4 <a href="http://www.igfaxiom.com">http://www.igfaxiom.com</a>	<a href="#">Madame Stéphanie Boivin</a> Téléphone : 514 645-3443 Télécopieur :	<b>Commande : (1946564)</b> 2021-09-21 10 h 39 <b>Transmission :</b> 2021-09-21 10 h 39	3591491 - Addenda 1 - 1746 2021-09-21 10 h 39 - Téléchargement 3593368 - Addenda 2 - 1746 2021-09-22 17 h 37 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

LES SERVICES EXP INC.  
1001, boulevard de Maisonneuve Ouest  
Bureau 800-B  
Montréal, QC, H3A 3C8

[Madame Ginette Laplante](#)  
Téléphone : 819 478-8191  
Télécopieur : 819 478-2994

**Commande : (1938635)**  
2021-08-27 10 h 26  
**Transmission :**  
2021-08-27 10 h 26

3591491 - Addenda 1 - 1746  
2021-09-17 16 h 28 - Courriel  
3593368 - Addenda 2 - 1746  
2021-09-22 17 h 37 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier  
électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier  
électronique

SNC-LAVALIN INC.  
455 Boul René-Lévesque Ouest, 8ème  
étage  
Montréal, QC, H2Z 1Z3

[Monsieur Mohamed El  
Salahi](#)  
Téléphone : 514 393-8000  
Télécopieur :

**Commande : (1939058)**  
2021-08-30 10 h  
**Transmission :**  
2021-08-30 10 h

3591491 - Addenda 1 - 1746  
2021-09-17 16 h 28 - Courriel  
3593368 - Addenda 2 - 1746  
2021-09-22 17 h 37 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier  
électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier  
électronique

WSP CANADA INC.  
1135, boulevard Lebourgneuf  
Québec  
Québec, QC, G2K 0M5  
<http://www.wspgroup.com>

[Madame Martine Gagnon](#)  
Téléphone : 418 623-2254  
Télécopieur : 418 624-1857

**Commande : (1938641)**  
2021-08-27 10 h 43  
**Transmission :**  
2021-08-27 10 h 43

3591491 - Addenda 1 - 1746  
2021-09-17 16 h 28 - Courriel  
3593368 - Addenda 2 - 1746  
2021-09-22 17 h 38 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier  
électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier  
électronique

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Organisme public.

**Dossier # : 1210649007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
<b>Objet :</b>	Conclure une entente cadre pour des services professionnels avec la firme FNX INNOV, pour la conception et surveillance du maintien de la circulation et gestion des impacts dans le cadre des travaux de la CSEM, au montant de 725 722,20 \$ (taxes incluses) - Appel d'offres 1746 - 2 soumissionnaires

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



Certificat de fonds CR1746 GDD1210649007-serv prof (surveillance).xls

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Serge A BOILEAU  
Président  
**Tél :** 514-384-6840 poste 242

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-11-12

Serge A BOILEAU  
Président  
**Tél :** 514-384-6840 poste 242  
**Division :**





**Dossier # : 1216025013**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver et ratifier le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période de 5 ans et 3 mois, à compter du 1er octobre 2020, le local 235, d'une superficie de 981 pi <sup>2</sup> situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 224 678,44 \$, excluant les taxes. Bâtiment 0005-107

Il est recommandé :

1. d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période de 5 ans et 3 mois, à compter du 1er octobre 2020, le local 235 d'une superficie de 981 pi<sup>2</sup>, situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 224 678,44 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail.
2. d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-11-10 15:38

**Signataire :**

Claude CARETTE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1216025013**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver et ratifier le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période de 5 ans et 3 mois, à compter du 1er octobre 2020, le local 235, d'une superficie de 981 pi² situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 224 678,44 \$, excluant les taxes. Bâtiment 0005-107

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) assure l'exploitation du Marché Bonsecours (Marché), cela implique, entre autres, la négociation des baux pour cet immeuble.

Le commerce du Groupe MTLDecor inc., occupe le local numéro 235, depuis le 1er octobre 2020 et vend des objets d'arts, de décoration, bijoux et produits artisanaux. Le présent dossier est présenté en retard, puisque le locataire précédent a demandé la résiliation de son bail en raison de la pandémie de la COVID-19 et que cette résiliation devait être préalablement approuvée par les instances (décision CM21 0303) avant de pouvoir présenter un nouveau bail.

Conséquemment, il est proposé d'approuver le projet de bail à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et de ratifier l'entente d'occupation.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM21 0303 - le 22 mars 2021 - Résilier les trois baux intervenus entre la Ville de Montréal et AC Montréal inc., à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, pour l'occupation de locaux au marché Bonsecours / Approuver la perte de revenus d'une somme totale de 102 058,92 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 janvier 2021, en lien avec les loyers facturés.

CM19 0578 – le 13 mai 2019 - Approuver un projet de septième avenant modifiant le protocole d'entente par lequel la Ville confie, à titre gratuit, la gestion du Marché Bonsecours à la Société d'habitation et de développement de Montréal, situé au 330, rue Saint-Paul Est, pour une période additionnelle de 1 an, à compter du 1er janvier 2019, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'avenant.

CM09 0835 - le 21 septembre 2009 - Approuver le projet de sixième avenant modifiant le protocole d'entente intervenu le 11 juin 1996 (CO96 01357) par lequel la Ville loue à la Société d'habitation et de développement de Montréal l'immeuble situé au 330, rue Saint-

Paul Est, connu sous le nom du Marché Bonsecours, pour une période additionnelle de dix ans, à compter du 1er janvier 2009, pour la somme de un dollar (1 \$) pour la durée du terme de location, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'avenant.

CG08 0542 - le 28 octobre 2008 - Approuver le cinquième avenant entre la Ville et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) modifiant les protocoles d'entente et de réalisation intervenus pour la gestion du Marché Bonsecours et pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de restauration de ce marché (CO96 013757, CO00 02136 et CM03 0821).

CM03 0821 - le 28 octobre 2003 - Modification du protocole d'entente et de réalisation intervenu entre la Ville et la SIMPA pour la gestion du Marché Bonsecours et pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de restauration de ce marché pour une dépense de 4 000 000 \$.

CO00 02136 - le 8 août 2000 - Autoriser une dépense de 4 299 318,45 \$ et voter des crédits par anticipation de 3 752 000 \$ pour les travaux de réhabilitation et de pérennité du Marché Bonsecours (0005); approuver les avenants entre la Ville et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) modifiant les protocoles d'entente et de réalisation intervenus entre la Ville et la SIMPA pour la gestion du Marché Bonsecours et pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de restauration de ce marché (CO96 013757). 489,05 \$/m<sup>2</sup>. (Remboursé à 50 % par l'entente MCCQ/Ville).

CO096 01357 - 11 juin 1996 - Modification du protocole d'entente et de réalisation intervenus entre la Ville et la SIMPA pour la gestion du Marché Bonsecours et pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de pérennité au montant de 772 260,66 \$.

CO99 00190 - le 26 janvier 1999 - Modification du protocole d'entente et de réalisation intervenus entre la Ville et la SIMPA pour la gestion du Marché Bonsecours et pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de pérennité au montant de 772 260,66 \$.

CO96 013757 - le 11 juin 1996 - Approbation du protocole d'entente.

## **DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., le local 235, d'une superficie de 981 pi<sup>2</sup>, pour une période de 5 ans et 3 mois, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, situé dans l'immeuble sis au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 224 678,44 \$ excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail. Le locataire verra lui-même et à ses frais, à l'aménagement, à l'entretien et au nettoyage du local. Il fera également toutes les réparations locatives dues à un usage normal.

## **JUSTIFICATION**

Le SGPI est en accord avec la location des locaux puisque l'espace n'est pas requis pour des fins municipales. La durée du bail est de cinq (5) ans et prévoit une (1) option de renouvellement de cinq (5) ans, qui devra être approuvée par les autorités compétentes au moment de ce renouvellement. Une clause de résiliation permet à la Ville de mettre fin au bail, en le signifiant au locataire, par un préavis écrit d'un minimum de 12 mois. Le loyer est réparti de manière à ce que le locataire ait à payer un taux moins élevé en début du bail et plus élevé les années subséquentes. Cela ne constitue pas un rabais, mais bien une répartition du loyer à travers les années du bail, permettant au locataire de reprendre les affaires suite aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 causant, entre autres, une baisse d'achalandage dans le secteur. Le taux unitaire brut de ce bail, pour l'année 2021, est de 22,50 \$/pi<sup>2</sup>. Le taux unitaire brut, pour l'année 2020 et les années 2022

à 2024, est de 48,00 \$/pi<sup>2</sup> et de 50,00 \$/pi<sup>2</sup> pour 2025. La valeur locative pour ces locaux oscille entre 43 \$/pi<sup>2</sup> et 52 \$/pi<sup>2</sup>, sur une base de location brute, excluant les taxes foncières. Une fois le bail signé, sur réception d'une facture, le locataire s'engage à payer à la Ville une somme de 33 844,44 \$, plus les taxes applicables, représentant les loyers pour la période du 1er octobre 2020 au 31 décembre 2021.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le tableau suivant représente les recettes totales pour la durée du bail :

**Local 235 :**

Superficie : 981 pi <sup>2</sup>	Année 2020 (3 mois)	Année 2021	Années 2022 à 2024	Année 2025	Total
Recettes avant taxes - loyer	11 772,00 \$	22 072,44 \$	141 264,00 \$	49 050,00 \$	224 158,44 \$
TPS (5 %)	588,60 \$	1 103,62 \$	7 063,20 \$	2 452,50 \$	11 207,92 \$
TVQ (9,975 %)	1 174,26 \$	2 201,73 \$	14 091,08 \$	4 892,74 \$	22 359,81 \$
Tarif forfaitaire - nouveau bail	520,00 \$	0 \$	0 \$	0 \$	520,00 \$
Recettes totales avant taxes	12 292,00 \$	22 072,44 \$	141 264,00 \$	49 050,00 \$	<b>224 678,44 \$</b>
Recettes totales incluant taxes	14 054,86 \$	25 377,79 \$	162 418,28 \$	56 395,24 \$	258 246,17 \$

Les taxes foncières sont payables par le locataire en sus de son loyer. Les frais d'exploitation et d'énergie sont inclus au loyer.

Pour l'année 2021, la proportion de dépenses prévues par le SGPI en frais d'exploitation (énergie, sécurité et entretien courant) pour ces locaux est d'environ 15 800,00 \$.

Ce revenu de 224 678,44 \$ sera comptabilisé au budget de fonctionnement du SGPI.

## MONTREAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en changements climatiques. Ce dossier contribue aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce que cet immeuble est accessible universellement.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne pas donner suite au présent sommaire priverait la Ville d'encaisser des revenus supplémentaires de loyer et de taxes foncières et obligerait le locataire à fermer son commerce.

## IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

La COVID-19 a causé la fermeture des commerces pendant quelques mois, ainsi qu'une baisse d'achalandage dans le secteur du Vieux-Montréal.

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil municipal : novembre 2021

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

### VALIDATION

#### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Sylvie ROUSSEAU)

---

#### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

#### Parties prenantes

Annie FONTAINE, -

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Ève QUESNEL  
Conseillère en immobilier

**Tél :** 514-872-0394  
**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Nicole RODIER  
Chef de division

**Tél :** 514 872-8726  
**Télécop. :**

Le : 2021-07-28

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières

**Tél :** 514-868-3844  
**Approuvé le :** 2021-07-29

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :** 514-872-1049  
**Approuvé le :** 2021-11-10

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1216025013

Unité administrative responsable : *Division des locations*

Projet : *Projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc.*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030?	<b>x</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  14. Appuyer l'innovation et la créativité des entreprises, des commerces et des organisations pour accroître leur résilience économique et générer de la prospérité 20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ?  14. Le locataire vend des objets d'arts, de décoration, des bijoux et des produits artisanaux à la clientèle locale et touristique du secteur. 20. Le Marché Bonsecours est un pôle d'attraction des touristes visitant le Vieux-Montréal et fait rayonner la métropole. Le locataire propose des produits d'arts uniques.			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>	<b>X</b>		
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		<b>X</b>	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

## BAIL

**ENTRE :**

**VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Yves Saindon, assistant-greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de :

- a) la résolution numéro CM03 0836 ; et
- b) la résolution numéro CM \_\_\_\_\_, adoptée par le conseil municipal à sa séance du \_\_\_\_\_ 2021 ;

Ci-après nommée le « **Locateur** »

**ET :**

**GROUPE MTLDÉCOR INC.**, personne morale constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1), ayant son siège au 235-350, rue Saint-Paul Est, à Montréal, Québec, H2Y 1H2, agissant et représentée par Jerry Joseph Jaber, son président, dûment autorisé(e) aux fins des présentes tel qu'il le déclare.

Ci-après nommée le « **Locataire** »

**LESQUELLES PARTIES DÉCLARENT PRÉALABLEMENT CE QUI SUIT :**

**ATTENDU QUE** le Locateur et le Locataire désirent ratifier l'occupation du local par le Locataire et conclure un Bail et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

**EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

Le Locateur loue, par les présentes, au Locataire, qui accepte, les Lieux loués décrits à l'article 2, le tout sujet aux clauses et conditions suivantes, savoir :

### **ARTICLE 1** **DÉFINITIONS**

Dans ce Bail et ses annexes, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes et expressions qui suivent prennent la signification suivante :

- 1.1 **Aires et installations communes** : aires, installations, aménagements et équipements de l'immeuble.
- 1.2 **Bail** : le présent Bail, incluant le préambule et les annexes.
- 1.3 **Dépenses de nature capitalisable** : dépenses reliées à l'immeuble qui concernent les travaux de remise à neuf (rénovation) ou de remplacement de tout système, structure, ouvrage ou construction, notamment de système architectural, structural, de fenêtres, du toit, de système mécanique ou électrique et la réfection du stationnement, dont la dépense est habituellement capitalisable selon les



pratiques comptables reconnues.

- 1.4 Édifice** : le bâtiment dans lequel sont situés les Lieux loués décrit à l'article 2.
- 1.5 Expert** : tout architecte, ingénieur, comptable agréé, arpenteur-géomètre ou autre professionnel qui, dans chaque cas, sera désigné par le Locateur avec l'approbation préalable du Locataire, sauf mention contraire au Bail, comme étant qualifié pour exécuter les fonctions pour lesquelles ses services seront retenus.
- 1.6 Frais d'administration et de gestion** : dépenses du Locateur pour gérer l'Immeuble, les services au Locataire et administrer le Bail qui est établi à quinze pour cent (15%).
- 1.7 Frais d'exploitation** : toutes les dépenses habituellement encourues par le Locateur pour l'énergie, incluant la consommation électrique, le relampage dans les espaces communs incluant les luminaires métallarcs, les contrats de service généralement reconnus pour les immeubles locatifs de cette catégorie, l'entretien ménager des espaces communs, les primes d'assurance, la surveillance, la portion amortie des Dépenses de nature capitalisable, l'entretien et les réparations mineures des espaces communs et des grilles. Sont exclues des Frais d'exploitation les Taxes foncières ainsi que toutes dépenses encourues par le Locateur pour le compte des autres Locataires de l'Immeuble, incluant, sans limitation, les frais engagés pour faire respecter les baux des autres Locataires et les pertes résultant des loyers impayés.
- 1.8 Immeuble** : l'Édifice et le terrain sur lequel est érigé l'Édifice.
- 1.9 Lieux loués** : les espaces loués au Locataire décrits à l'article 2.
- 1.10 Taxes foncières** : les taxes municipales et scolaires, incluant la taxe générale ainsi que toutes taxes spéciales imposées sur la valeur ou une autre caractéristique de l'Immeuble ou partie de celui-ci (frontage, superficie, stationnements, etc.) et, s'il y a lieu, le montant tenant lieu de telles taxes que doit assumer le Locateur, selon les lois en vigueur, à l'exclusion de toute autre taxe ou impôt, notamment toute taxe sur le capital et toute taxe ou impôt sur les grandes corporations.
- 1.11 Taxes de vente** : la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVQ), toutes taxes les remplaçant ou toutes nouvelles taxes payables par le Locateur ou le Locataire, selon le cas, suivant les modalités des lois applicables.
- 1.12 Transformations** : toutes modifications apportées par le Locateur à ses frais à l'Immeuble, y compris aux Lieux loués.
- 1.13 Travaux d'aménagement** : les travaux requis par le Locataire pour adapter les Lieux loués aux besoins spécifiques de l'occupant et réalisés par le Locataire, ou tous autres travaux d'aménagement à être réalisés par le Locataire pendant la durée du Bail.
- 1.14 Travaux de base** : les travaux requis et réalisés par le Locateur, à ses frais, excluant les Travaux d'aménagement, pour rendre et maintenir l'Immeuble conforme aux lois et règlements applicables, incluant, sans limitation, l'enveloppe de l'Édifice, les murs périphériques et la dalle des Lieux loués ainsi que tous les systèmes mécaniques et électriques de l'Édifice, à l'exclusion de la distribution dans les Lieux loués.

## **ARTICLE 2** **LIEUX LOUÉS**

- 2.1 Désignation** : Un local désigné comme étant le local 235 situé dans le bâtiment

Paraphes	
Locateur	Locataire

sis au 350, rue St-Paul Est, connu comme étant le Marché Bonsecours, à Montréal, province de Québec, H2Y 1H2, tel que montré sur le plan joint au Bail comme Annexe A. Cet emplacement est connu et désigné comme étant le lot 1 181 906 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

- 2.2 Superficie locative des Lieux loués** : La Superficie locative des Lieux loués est fixée à neuf cent quatre-vingt-un pieds carrés (981,0 pi<sup>2</sup>) tel que montré sur le plan joint au Bail à l'Annexe A.

### **ARTICLE 3** **DURÉE**

- 3.1 Durée** : Le Bail est consenti pour un terme de cinq (5) ans et trois (3) mois, commençant le premier (1<sup>er</sup>) octobre deux mille vingt (2020) et se terminant le trente et un (31) décembre deux mille vingt-cinq (2025).

- 3.2 Renouvellement** : Le Locateur accorde au Locataire l'option de renouveler le Bail à son échéance pour un (1) terme additionnel de cinq (5) ans, aux mêmes termes et conditions, sauf quant au loyer qui sera alors :

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille vingt-six (2026) au trente et un (31) décembre deux mille vingt-six (2026), le Locataire s'engage à payer au Locateur un loyer annuel de **CINQUANTE MILLE TRENTE ET UN DOLLARS (50 031,00 \$)**, équivalent à 51,00\$/pi<sup>2</sup>, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille vingt-sept (2027) au trente et un (31) décembre deux mille vingt-sept (2027), le Locataire s'engage à payer au Locateur un loyer annuel de **CINQUANTE ET UN MILLE DOUZE DOLLARS (51 012,00 \$)**, équivalent à 52,00\$/pi<sup>2</sup>, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille vingt-huit (2028) au trente et un (31) décembre deux mille vingt-huit (2028), le Locataire s'engage à payer au Locateur un loyer annuel de **CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE DOLLARS (51 993,00 \$)**, équivalent à 53,00\$/pi<sup>2</sup>, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille vingt-neuf (2029) au trente et un (31) décembre deux mille vingt-neuf (2029), le Locataire s'engage à payer au Locateur un loyer annuel de **CINQUANTE-DEUX MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUATORZE DOLLARS (52 974 \$)**, équivalent à 54,00\$/pi<sup>2</sup>, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille trente (2030) au trente et un (31) décembre deux mille trente (2030), le Locataire s'engage à payer au Locateur un loyer annuel de **CINQUANTE-TROIS MILLE NEUF CENT CINQUANTE-CINQ DOLLARS (53 955 \$)**, équivalent à 55,00\$/pi<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent les Taxes de vente.

Pour exercer son option, le Locataire devra en aviser le Locateur par écrit, à ses bureaux, au moins neuf (9) mois avant l'échéance du Bail, à défaut de quoi cette option deviendra nulle et non avenue, le tout sous réserve de l'approbation des autorités compétentes du Locateur au moment de ce renouvellement.

- 3.3 Reconduction tacite** : Nonobstant les dispositions de l'article 1878 du *Code civil du Québec*, le Bail ne pourra être reconduit tacitement. Ainsi, si le Locataire ne donne pas avis de son intention de se prévaloir d'une option de renouvellement dans le délai prescrit, il sera réputé ne pas vouloir exercer toute telle option de renouvellement et, dans ce cas, le Bail se terminera de plein droit à son échéance.

Si le Locataire continue néanmoins à occuper les Lieux loués après l'échéance du Bail ou de l'option de renouvellement en cours, selon le cas, tous les termes et

Paraphes	
Locateur	Locataire

conditions du Bail continueront de s'appliquer et auront plein effet durant cette période d'occupation prolongée par le Locataire. Sous réserve des dispositions de l'article 3.2, le Locateur pourra mettre fin à cette occupation prolongée par le Locataire sur préavis écrit de soixante (60) jours.

- 3.4 **Résiliation** : Nonobstant la durée du présent bail, le Locateur pourra y mettre fin en tout temps avant l'échéance, en signifiant au Locataire sur un préavis écrit de DOUZE (12) mois à cet effet sans compensation ni remboursement du loyer payé.

#### **ARTICLE 4** **LOYER**

- 4.1 **Loyer** : Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) octobre deux mille vingt (2020) au trente et un (31) décembre deux mille vingt (2020), le Bail est consenti en considération d'un loyer mensuel de **TROIS MILLE NEUF CENT VINGT-QUATRE DOLLARS (3 924,00 \$)**, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente, payable en versement mensuels, égaux et consécutifs au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail. Si cette date ne coïncide pas avec le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois, un ajustement du loyer devra être fait pour ce mois au prorata du nombre de jours restant dans ce mois. Il en sera de même pour le dernier mois du Bail, le cas échéant.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille vingt et un (2021) au trente et un (31) décembre deux mille vingt et un (2021), le Bail est consenti en considération d'un loyer annuel de **VINGT-DEUX MILLE SOIXANTE-DOUZE DOLLARS ET QUARANTE-QUATRE CENTS (22 072,44 \$)**, équivalent à 22,50\$/pi<sup>2</sup>, payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de **MILLE HUIT CENT TRENTE-NEUF DOLLARS ET TRENTE-SEPT CENTS (1 839,37 \$)** chacun, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail. Si cette date ne coïncide pas avec le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois, un ajustement du loyer devra être fait pour ce mois au prorata du nombre de jours restant dans ce mois. Il en sera de même pour le dernier mois du Bail, le cas échéant.

À la signature du présent Bail, sur réception de facture, le Locataire s'engage à payer au Locateur une somme de **TRENTE-TROIS MILLE HUIT CENT QUARANTE-QUATRE DOLLARS ET QUARANTE-QUATRE CENTS (33 844,44 \$)**, auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, représentant les loyers pour la période du 1<sup>er</sup> octobre deux mille vingt 2020 au 31 décembre deux mille vingt et un 2021 inclusivement.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille vingt-deux (2022) au trente et un (31) décembre deux mille vingt-quatre (2024), le Bail est consenti en considération d'un loyer annuel de **QUARANTE-SEPT MILLE QUATRE-VINGT-HUIT DOLLARS (47 088,00 \$)**, équivalent à 48,00\$/pi<sup>2</sup>, payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de **TROIS MILLE NEUF CENT VINGT-QUATRE DOLLARS (3 924,00 \$)** chacun, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail. Si cette date ne coïncide pas avec le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois, un ajustement du loyer devra être fait pour ce mois au prorata du nombre de jours restant dans ce mois. Il en sera de même pour le dernier mois du Bail, le cas échéant.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) janvier deux mille vingt-cinq (2025) au trente et un (31) décembre deux mille vingt-cinq (2025), le Bail est consenti en considération d'un loyer annuel de **QUARANTE-NEUF MILLE CINQUANTE DOLLARS (49 050,00 \$)**, équivalent à 50,00\$/pi<sup>2</sup>, payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de **QUATRE MILLE QUATRE-VINGT-SEPT DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (4 087,50 \$)** chacun, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail. Si cette date ne coïncide pas avec le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois, un ajustement du loyer devra être fait pour ce mois au prorata du nombre de jours restant dans ce

Paraphes	
Locateur	Locataire

mois. Il en sera de même pour le dernier mois du Bail, le cas échéant

- 4.2 Tarif forfaitaire :** Le Locataire s'engage à payer au Locateur, en plus de son Loyer, un tarif forfaitaire de CINQ CENT VINGT dollars (520,00 \$), conformément à l'article 63 du *Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal* (RCG 20-040). Le tout est payable par le Locataire en un versement unique concurremment à la signature du Bail.
- 4.3 Frais d'exploitation :** Le Loyer inclus tous les Frais d'exploitation décrit à l'article 1,7.
- 4.4 Loyer additionnel :** En plus de payer son loyer tel que décrit à l'article 4,1, Le Locataire devra assumer, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, les Taxes foncières telles que décrites aux articles 1,10 et 8,8. Une facture additionnelle sera transmise au Locataire par le service des finances du Locateur et devra être payée selon les conditions émises sur la facture.
- 4.5 Paiement :** Les parties conviennent que tout paiement effectué par le Locataire au Locateur durant l'occupation des Lieux Loués sera réputé à la satisfaction de la dette la plus ancienne, sans tenir compte de la nature de la dette ou du montant, nonobstant toute loi ou usage à ce sujet. Toute dérogation expresse ou tacite à la méthode d'imputation des paiements établie aux présentes devra avoir préalablement fait l'objet du consentement écrit du Locateur, lequel relève de son entière discrétion. Le Locataire consent à versé au Locateur une somme de trente dollars (30 \$) à titre de frais administratifs pour chaque chèque sans provision suffisante émis par lui à l'ordre du Locateur. Toute somme en retard payable en vertu des présentes, y compris celles payables à titre d'intérêts, portera intérêt au taux annuel établi par le Service des finances du Locateur dans le contexte de recouvrement.

## **ARTICLE 5**

### **CESSION, SOUS-LOCATION ET ABANDON DES LIEUX**

- 5.1 Modalités de cession, sous-location :** Le Locataire n'aura pas le droit, sans l'autorisation écrite préalable du Locateur, lequel ne pourra la refuser sans motif sérieux de céder, transférer ou grever tout ou partie de ses droits aux termes du présent Bail, de sous-louer les Lieux Loués en tout ou en partie, de permettre à un tiers de les occuper ou de les utiliser en tout ou en partie. Seront interprétés comme étant une cession de Bail, le fait pour le Locataire de vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs ou de faire une restructuration corporative.

S'il désire céder le bail ou sous-louer les Lieux Loués, en tout ou en partie, le Locataire devra informer le Locateur par écrit des noms, adresse et de la nature des activités de l'entreprise proposée à titre de cessionnaire ou sous-Locataire et lui fournir ses références de crédit et tout autre renseignement que le Locateur pourra raisonnablement exiger. Le Locateur aura alors trente (30) jours pour accepter ou refuser. L'absence de réponse écrite du Locateur équivaudra à un refus.

Si le Locataire cède le bail ou sous-loue les Lieux Loués après avoir obtenu l'approbation du Locateur, le Locataire demeurera solidairement responsable avec le cessionnaire ou le sous-locataire de toutes les obligations contenues au présent Bail.

## **ARTICLE 6**

### **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT**

- 6.1** Toute installation ou amélioration locative (ci-après appelée les « Travaux d'aménagement ») apportée aux Lieux Loués pendant l'occupation du Locataire

Paraphes	
Locateur	Locataire

dans les Lieux loués sera exécutée par le Locataire, le tout sujet à l'approbation préalable écrite du Locateur.

Tous travaux aux Lieux Loués devront être exécutés de façon à ne pas nuire à la bonne marche des opérations du Marché Bonsecours et ce, selon l'évaluation discrétionnaire du Locateur.

Le Locataire ne pourra, sans le consentement écrit et préalable du Locateur, faire aucun changement, réparation, amélioration, installation ou ajout aux Lieux Loués, soit avant ou pendant la durée du Bail.

Le Locataire devra utiliser des entrepreneurs qualifiés et détenant les licences, accréditations et permis requis, approuvés par le Locateur, lesquels seront coordonnés par le Locateur, aux frais du Locataire, si les travaux proposés visent ou affectent la structure de l'immeuble ou ses principales composantes, tels les entrées électriques, le système de ventilation, etc.

Si le Locateur doit assumer des frais de gardiennage, de surveillance, de supervision et/ou de coordination de travaux, et/ou des honoraires professionnels, le Locataire devra lui rembourser lesdits frais.

Si des Travaux d'aménagement exigées par le Locataire sont effectuées par le Locateur ou sous son administration, le Locataire devra en défrayer le coût et payer au Locateur un montant additionnel équivalent à quinze pour cent (15%) de ce coût afin d'indemniser le Locateur pour l'administration et la coordination des Travaux d'aménagement. Au surplus, le Locataire paiera le coût de tous plans et devis préparés pour satisfaire aux exigences du Locateur.

Si le Locataire entreprend des Travaux d'aménagement affectant d'une quelconque manière les murs, planchers, plafonds, systèmes ou autres composantes majeures du bâtiment, le Locataire devra, au préalable, soumettre au Locateur des plans et devis décrivant les travaux et obtenir son consentement écrit. Le Locateur se réserve le droit de :

- a) refuser de tels travaux ;
- b) effectuer lui-même les travaux d'aménagement, au frais du Locataire, selon les directives et l'échéancier du Locateur. Le Locataire devra en défrayer le coût et payer au Locateur un montant additionnel équivalent à quinze pour cent (15%) de ce coût afin d'indemniser le Locateur pour l'administration et la coordination des Travaux d'aménagement ;
- c) autoriser les travaux selon les directives mentionnées ci-haut. L'approbation écrite du Locateur ne libère en rien le Locataire de son obligation de s'assurer que les travaux qu'il pourrait exécuter soient conformes aux lois et règlements en vigueur qui s'appliquent.

#### **ARTICLE 7** **OBLIGATIONS DU LOCATEUR**

Outre les obligations auxquelles il est tenu en vertu du Code civil du Québec, dans la mesure où celles-ci ne sont pas modifiées par les présentes, le Locateur s'engage à :

- 7.1 **Accès** : donner libre accès aux Lieux loués aux employés du Locataire ainsi qu'au public, selon les heures d'ouverture du Marché Bonsecours, déterminé par le Locateur, pendant la durée du Bail.
- 7.2 **Respect des exigences** : fournir et maintenir les Lieux loués ainsi que l'Immeuble conformes aux exigences des lois, codes, règlements, ordonnances et décrets applicables.

Paraphes	
Locateur	Locataire

- 7.3 **Entretien ménager** : faire l'entretien ménager dans les espaces communs de l'Immeuble.
- 7.4 **Entretien intérieur** : le Locateur devra d'effectuer, à ses frais, l'entretien et la réparation du système de ventilation, chauffage et climatisation de l'Immeuble dans les Lieux loués et dans les espaces communs. De plus, devra réparer tous les bris dans les espaces communs incluant les grilles de sécurité de la galerie commerciale.
- 7.5 **Entretien extérieur** : maintenir l'extérieur de l'Immeuble propre et en bon état, et notamment :
- a) entretenir les plates-bandes, les trottoirs, les clôtures et tous autres éléments paysagers extérieurs, le tout sans faire l'utilisation de pesticides et d'herbicides ; et
  - b) enlever la neige et la glace sur toutes les voies d'accès, dégager les marches, les entrées, les sorties d'urgence, les trottoirs, et répandre les abrasifs et du fondant lorsque requis.
- 7.6 **Bris de vitres** : remplacer, au frais de Locataire, en cas de bris, les vitres intérieures (feu, vol, vandalisme ou autre) et remplacer, au frais de Locateur, en cas de bris, les vitres extérieures nonobstant la cause (feu, vol, vandalisme ou autre).
- 7.7 **Température** : chauffer, ventiler, climatiser et maintenir dans les Lieux loués, durant les heures normales d'occupation, une température et un taux d'humidité selon les besoins du Locataire.
- 7.8 **Électricité** : fournir l'électricité nécessaire à l'utilisation des Lieux loués selon les besoins du Locataire.
- 7.9 **Transformations** : prendre toutes les mesures requises pour minimiser les inconvénients et assurer la jouissance paisible des Lieux loués par le Locataire s'il désire effectuer, à ses frais, des Transformations ou des Travaux de base.

## **ARTICLE 8** **OBLIGATIONS DU LOCATAIRE**

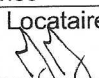
Outre les obligations auxquelles il est tenu en vertu du Code civil du Québec, dans la mesure où celles-ci ne sont pas modifiées par les présentes, le Locataire s'engage à :

- 8.1 **Publication** : prendre à sa charge le coût de la publication du Bail, le cas échéant, sous la forme d'un avis de bail seulement.
- 8.2 **Usage** : prendre les Lieux Loués dans l'état où ils se trouvent présentement et n'utiliser les Lieux loués qu'à des fins de vente d'objets d'art, de décoration et de produits artisanaux. Tout changement d'usage devra préalablement être approuvé par le Locateur. Aucun usage ne doit compromettre la réputation ou les activités du Marché Bonsecours.

Ces usages ne produisent aucune exclusivité de vente pour le Locataire.

Pendant toute la durée du Bail le Locataire ne pourra offrir plus de cinq (5%) pourcent du total de son inventaire en bijoux et montres.

- 8.3 **Entretien intérieur** voir lui-même, et à ses frais, à l'aménagement, à l'entretien et au nettoyage des Lieux Loués; il fera toute réparation locative due à son usage normal à l'exception des travaux inhérents à la structure du bâtiment et aux

Paraphes	
Locateur	Locataire 

composantes des systèmes mécaniques.

- 8.4 Appareils et équipements** : Le Locataire ne peut installer, utiliser ou opérer de machines distributrices, appareils de cuisson ou tous autres appareils similaires sans le consentement écrit et préalable du Locateur.
- 8.5 Entreposage** : Le Locataire ne doit pas posséder dans les Lieux Loués des matières combustibles, inflammables, explosives, toxiques ou dangereuses et n'utilisera dans les Lieux loués aucune autre source d'énergie que l'électricité de l'Immeuble.
- 8.6 Modification au Lieux loués** : n'effectuer aucune modification, transformation ou addition dans les lieux loués sans avoir soumis, au moins trente (30) jours à l'avance, les plans et devis exacts et détaillés des travaux, et obtenu, au préalable, l'autorisation écrite du Locateur.
- 8.7 Éclairage** : remplacer, à ses frais, tout ballast, ampoule, fusible ou tout tube fluorescents défectueux ou grillé autres que les luminaires Métallarc dans les Lieux Loués.
- 8.8 Responsabilité et assurance** : souscrire et maintenir en vigueur, pendant la durée du Bail, à ses frais, une assurance de responsabilité civile formule générale contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile, incluant la responsabilité contractuelle découlant du Bail, que le Locateur peut encourir pour quelque raison que ce soit du fait de la propriété, de la location, de l'opération, de l'occupation ou de l'usage de l'Immeuble, accordant une protection pour une somme minimum de **cinq millions de dollars (5 000 000,00 \$)**, limite globale, par personne et par événement, pour blessures corporelles ou dommages matériels subis par qui que ce soit, y compris le Locataire. Cette police d'assurance doit contenir un avenant à l'effet qu'elle n'est ni annulable ni modifiable sans un avis préalable de trente (30) jours adressé par le Locataire au Locateur et une copie de cette police et de cet avenant devra être fournie au Locateur.
- 8.9 Responsabilité** : tenir le Locateur indemne de tous dommages, de quelque nature que ce soit, de toutes réclamations, de tous jugements y compris les frais, et prendre le fait et cause du Locateur et intervenir dans toutes actions intentées contre ce dernier résultant directement ou indirectement de cette location, sauf en cas de négligence du Locateur, de ses employés, préposés, mandataires ou représentants ;
- Se tenir responsable de tous dommages qu'il pourra causer aux Lieux Loués résultant de ses activités ou de l'entreposage de ses produits ou matériaux et également par bris ou vandalisme survenus dans les Lieux Loués pendant ses périodes d'occupation.
- 8.10 Taxes** : assumer le paiement des Taxes foncières, des taxes d'eau et d'affaires afférentes aux Lieux Loués, ainsi que, s'il y a lieu, le paiement de toutes autres taxes ou permis afférents à ces lieux, pouvant être imposés au Locataire ou au Locateur en rapport avec l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire, applicables en vertu de toutes lois, ordonnances, règlements et arrêtés en conseil des gouvernements et agences des gouvernements fédéral, provincial ou municipal.
- 8.11 Nuisance** : le Locataire ne devra poser aucun geste de nature à nuire aux droits, aux affaires ou à la réputation du Locateur ou des autres Locataires. Le Locataire devra mettre fin à de tels actes ou activités sur réception d'un avis écrit du Locateur à cet effet.
- 8.12 Circulation** : Le Locataire ne doit laisser ou permettre que soit laissé aucun objet qui puisse entraver la circulation dans les passages, entrées, trottoirs, corridors, vestibules, halls, ascenseurs, escaliers et issues de secours;
- 8.13 Odeurs, poussière ou bruits** : le Locataire garantit qu'aucune odeur

Paraphes	
Locateur	Locataire

nauséabonde, poussière ne sera causé par l'exploitation de ses affaires à l'intérieur des Lieux Loués. Le Locataire devra éviter tout bruit ou son excessif. Aucun équipement munit d'un haut-parleur ne devra être entendu en dehors des Lieux loués. De plus, le Locataire convient qu'il ne causera pas de nuisance ou de perturbation dans les Lieux Loués et/ou dans l'Immeuble. Conséquemment, le Locataire convient que si de tels bruits, poussières, nuisances, odeurs nauséabondes ou autres perturbations se manifestaient, il devra prendre les mesures nécessaires pour rectifier la situation et ce, à ses frais. Dans l'éventualité où le Locataire serait en défaut d'entreprendre les mesures nécessaires, dans les quarante-huit (48) heures de la demande écrite du Locateur, et de les compléter dans un délai raisonnable, le Locateur pourra alors, à sa discrétion et sans préjudice à ses autres droits :

- a) aviser le Locataire qu'il doit cesser toutes ses activités dans les Lieux Loués et le Locataire devra alors cesser ses activités immédiatement et ce, sans possibilité de réclamer quelque dommage que ce soit au Locateur à ce titre;
- b) prendre immédiatement toutes les dispositions nécessaires et raisonnables dans les circonstances afin de corriger la situation. Dans ce cas, le Locateur aura alors droit de se faire rembourser par le Locataire, sur demande, tous les coûts encourus ;
- c) mettre fin au Bail si le Locataire ne peut corriger la situation.

**8.14 Exploitation continue** : à la date de début du Bail, les Lieux Loués devront être suffisamment aménagés, garnis de marchandises et avoir un personnel adéquat, de manière à ce que les Lieux Loués puissent être ouverts à telle date.

À compter de la date de début du Bail, le Locataire devra continuellement, activement et avec diligence exploiter sans restriction son commerce dans la totalité des Lieux Loués, avec classe, dignité et efficacité et il maintiendra les Lieux Loués suffisamment aménagés, garnis de marchandises et avec le personnel adéquat pour servir les clients d'une façon courtoise et efficace dans les Lieux Loués durant toutes les heures d'affaires que le Locateur fixera pour l'Immeuble de temps à autre, sujet aux lois et règlements en vigueur. Advenant le cas où un litige surviendrait sur la question de déterminer si le Locataire exploite ses affaires commerciales conformément au présent paragraphe, l'opinion et la décision du Locateur seront finales et lieront les parties aux présentes.

**8.15 Avis** : aviser immédiatement le Locateur, par écrit, de toute défectuosité, fuite, de tout incendie ou dommage causé de quelque façon que ce soit aux Lieux loués ou à ses accessoires.

**8.16 Réparations** : permettre au Locateur de faire toutes réparations urgentes et nécessaires, d'exécuter tout acte d'entretien dans l'Immeuble ou dans les Lieux loués, d'examiner ces derniers et d'y entrer à ces fins ou pour toute autre fin qu'il pourrait juger nécessaire à l'exploitation ou à l'entretien de l'Immeuble ou ses équipements, sans aucune réduction de loyer ni indemnité, pourvu que les travaux soient complétés avec une diligence raisonnable.

**8.17 Visites** : permettre, pendant les neuf (9) derniers mois du Bail, à toute personne intéressée à louer les Lieux loués de les visiter, les jours ouvrables entre dix heures (10h00) et dix-sept heures (17h00).

**8.18 Affichage** : voir à ce que tout affichage placé à l'intérieur des Lieux loués et des Aires et installations communes soit conforme à la *Charte de la langue française* et ses règlements.

**8.19 Système d'alarme** : Le Locataire peut s'il le désire installer un système d'alarme-intrusion dans les Lieux loués et ce, à la condition qu'il autorise le Locateur à pénétrer dans les Lieux loués pour des raisons exceptionnelles. Il devra donc fournir les informations nécessaires au Locateur pour donner accès aux Lieux

Paraphes	
Locateur	Locataire



loués.

- 8.20 Porte d'accès aux Lieux Loués:** Le Locataire ne changera pas les serrures, mécanismes et autres verrouillages approuvés par le Locateur, n'ajoutera aucune autre serrure et n'obtiendra aucun clé autre que celle fournie par le Locateur et, si plus de deux clés sont requises pour chaque serrure, le Locateur les fournira aux frais du Locataire. Le Locataire remettra au Locateur toutes les clés des Lieux loués à la fin de la durée de son Bail.

Toutes les portes d'entrée des Lieux loués devront être fermées à clé lorsqu'il n'y a plus personne à l'intérieur desdits Lieux loués. Toutes les portes ou grilles donnant sur un corridor devront être fermées en tout temps pour assurer le bon fonctionnement de la ventilation générale et le Locateur, ses agents ou préposés pourront entrer dans les Lieux loués afin de les nettoyer ou pour toute autre raison reliée à la sécurité ou à la bonne exploitation de l'Immeuble et des Lieux loués. Les représentants désignés des immeubles du Locateur et les membres de son personnel détiendront une clé maîtresse à ces fins.

- 8.21 Remise des Lieux Loués :** remettre à ses frais, à l'expiration du terme, les Lieux Loués dans leur état initial à moins qu'il en soit décidé autrement par les parties.
- 8.22 Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics :** se comporter de manière à ce qu'il ne devienne, en aucun temps, pendant la durée du Bail, une entreprise inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics. À cet effet, le Locataire déclare ne pas y être inscrit en date de la signature du Bail.

#### **ARTICLE 9 DOMMAGES ET DESTRUCTION DES LIEUX LOUÉS**

Si, pendant la durée du Bail, l'Édifice ou les Lieux loués sont, en tout ou en partie, endommagés ou détruits par incendie ou par toute autre cause, et que, de l'avis du Locateur, les Lieux loués sont devenus, en tout ou en partie, impropres à l'occupation, on appliquera alors les règles suivantes :

- 9.1 Destruction partielle :** Dans le cas d'une destruction partielle des Lieux loués, le Locateur s'engage à aviser par écrit le Locataire, dans un délai de trente (30) jours, de la durée des travaux de réparation et si applicables, les modalités de relocalisation du Locataire.

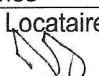
Le Locateur devra procéder à la réparation des Lieux loués avec toute la diligence nécessaire. Le loyer sera alors réduit et réparti selon la partie encore utilisable des Lieux loués jusqu'à la réintégration complète du Locataire dans les Lieux loués.

Pour la partie non utilisable des Lieux loués, le Locateur ne sera pas tenu de relocaliser le Locataire dans des locaux comparables aux Lieux loués.

- 9.2 Destruction totale :** Si les Lieux loués sont devenus totalement impropres à l'occupation, le Locateur pourra, à son choix, décider de réparer ou non les Lieux loués.

S'il décide de ne pas procéder aux réparations, le Locateur en avisera le Locataire par écrit le plus tôt possible et, sans encourir aucune responsabilité envers le Locataire pour les dommages subis lors d'un tel événement, sauf faute de sa part, le Bail prendra alors fin et le Locataire devra évacuer les Lieux loués et ne sera tenu de payer son loyer que jusqu'à la date de tels dommages ou destruction.

S'il décide de procéder aux réparations, le Locateur devra le faire avec toute la diligence nécessaire, et le Locataire sera exempté du paiement du loyer pour toute la période allant de la date de tels dommages ou destruction jusqu'à la date de relocalisation prévue ci-après.

Paraphes	
Locateur	Locataire 

Le Locateur ne sera pas tenu de relocaliser le Locataire dans des locaux comparables aux Lieux loués.

- 9.3 Résiliation** : Nonobstant ce qui précède, le Locataire aura toujours le droit, tant dans les cas de destruction partielle que dans ceux de destruction totale, et ce, même si le Locateur décide de procéder aux réparations, de mettre fin au Bail et il sera alors tenu de ne payer que le loyer jusqu'à la date de tels dommages ou destruction, à l'exclusion de toute autre somme.

## **ARTICLE 10** **DÉFAUT DU LOCATEUR**

- 10.1 Modalités** : Dans le cas où le Locataire signifierait au Locateur un avis écrit de l'inexécution de l'une des obligations qui doit être assumée par ce dernier en vertu du Bail, et si le Locateur ne remédie pas à ce défaut :

- a) dans les trente (30) jours à compter de la réception de cet avis écrit ; ou
- b) dans le délai moindre indiqué par le Locataire dans cet avis, si, en raison de la nature de cette inexécution, le Locataire est susceptible de subir une perte ou un dommage;

alors, le Locataire pourra, sans autre avis au Locateur, prendre les mesures qui peuvent selon lui s'avérer nécessaires pour remédier à ce défaut et, sous réserve de tous les autres droits et recours du Locataire, le Locateur devra assumer tous les frais engagés par le Locataire pour remédier à ce défaut et, s'il n'acquiesce pas ces frais lorsqu'il en sera requis, le Locataire est autorisé à déduire ces frais du loyer ou de tout autre montant payable par le Locataire au Locateur en vertu du Bail.

Pour les réparations jugées urgentes et nécessaires par le Locataire, pour la conservation ou l'usage des Lieux loués, le Locataire pourra y procéder, sous réserve de tous ses autres droits et recours, après en avoir informé ou tenté d'en informer le Locateur. Le Locateur devra rembourser au Locataire les dépenses raisonnables ainsi encourues. À défaut par le Locateur d'en effectuer le remboursement lorsqu'il en sera requis, le Locataire pourra déduire ces dépenses du loyer ou de tout autre montant payable par lui au Locateur en vertu du Bail.

Toute réparation effectuée par le Locataire pour le compte du Locateur demeurera néanmoins la responsabilité de ce dernier.


Par ailleurs, l'encaissement par le Locateur d'un chèque après toutes telles déductions ne constituera pas en soi une acceptation par le Locateur d'une telle déduction.

Le droit du Locataire prévu ci-dessus de procéder aux réparations jugées par lui urgentes et nécessaires ne s'appliquera pas dans les cas de « DOMMAGES ET DESTRUCTION DES LIEUX LOUÉS » prévus à l'article 9.

- 10.3 Résiliation** : Nonobstant ce qui précède, le Locataire aura toujours le droit, au lieu de remédier au défaut du Locateur ou de retenir une partie du loyer, de mettre fin au Bail et il sera alors tenu de ne payer que le loyer jusqu'à la date de l'inexécution de l'une des obligations qui doivent être assumées par le Locateur en vertu du Bail, à l'exclusion de toute autre somme.

## **ARTICLE 11** **DÉFAUT DU LOCATAIRE**

- 11.1 Modalités** : Dans le cas où le Locateur signifierait au Locataire un avis écrit de l'inexécution de l'une des obligations qui doit être assumée par ce dernier en vertu

Paraphes	
Locateur	Locataire 

du Bail, et si le Locataire ne remédie pas à ce défaut :

- a) dans les trente (30) jours à compter de la réception de cet avis écrit ; ou
- b) dans le délai moindre indiqué dans cet avis s'il y a urgence ou si, en raison de la nature de cette inexécution, le Locateur est susceptible de subir une perte ou un dommage;

alors, le Locateur pourra, sans autre avis au Locataire, prendre les mesures qui peuvent selon lui s'avérer nécessaires pour remédier à ce défaut et, sous réserve de tous les autres droits et recours du Locateur, le Locataire doit assumer tous les frais raisonnables engagés par le Locateur pour remédier à ce défaut, à moins que le Locataire ait commencé à remédier avec diligence à ce défaut auquel il ne peut être remédié raisonnablement dans les délais exigés. Dans ce cas, le Locataire pourra présenter au Locateur un plan de correction accompagné d'un échéancier.

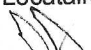
- 11.2 Résiliation** : Nonobstant ce qui précède, le Locateur aura toujours le droit, au lieu de remédier au défaut du Locataire, de mettre fin au Bail, sans compensation ni remboursement du loyer payé.

## **ARTICLE 12** **RÈGLEMENTS D'IMMEUBLE**

- 12.1 Règlements d'immeuble** : Le Locataire s'engage à respecter les règlements concernant la sécurité et l'opération de l'Immeuble, ainsi que les heures d'ouverture, l'entretien et la protection de la bâtisse, tel que montré sur le descriptif joint au Bail comme Annexe B.

## **ARTICLE 13** **DIVERS**

- 13.1 Rubriques** : Les rubriques précédant les clauses du Bail n'y figurent que pour la commodité de sa consultation à titre de référence seulement et ne peuvent servir à l'interpréter.
- 13.2 Renonciation** : Le fait que le Locataire ou le Locateur n'ait pas exigé de l'autre l'exécution d'une quelconque obligation contenue au Bail ou qu'il n'ait pas exercé un droit prévu au Bail, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation à l'exécution d'une obligation du Locataire ou du Locateur ou à l'exercice d'un droit d'une partie, qui garde son plein effet.
- 13.3 Accord complet** : Les parties conviennent que le Bail constitue une entente complète et rescinde toute entente antérieure, convention, pourparler, offre de location, garantie ou autre accord intervenu entre elles antérieurement à la signature du Bail et que ce dernier ne peut être modifié que par une nouvelle convention écrite toute aussi formelle que la présente.
- 13.4 Force majeure** : Aucune des parties ne peut être considérée en défaut dans l'exécution de ses obligations en vertu du Bail si telle exécution est retardée, retenue ou empêchée par suite de force majeure. La force majeure est toute cause ne dépendant pas de la volonté des parties, qu'elles n'ont pu raisonnablement avoir prévue et contre laquelle elles n'ont pu se protéger. La force majeure comprend, mais sans limitation, toute grève, tout arrêt partiel ou complet de travail, tout lock-out, pandémie, tout incendie, toute émeute, toute intervention par les autorités civiles ou militaires, tout acquiescement aux règlements ou aux ordonnances de toutes autorités gouvernementales et tout fait de guerre, qu'elle soit déclarée ou non.
- 13.5 Lois applicables** : Le Bail est régi par les lois du Québec.

Paraphes	
Locateur	Locataire 

**13.6 Vocation et rénovation de l'Immeuble :** Le Locateur pourra, en tout temps, changer la forme et/ou la destination de l'Immeuble, de ses installations, de ses aires communes et de toutes leurs composantes, et y effectuer tout remplacement, réparation, modification ou amélioration qu'il jugera nécessaire ou utile. De plus, le Locateur pourra, en tout temps et à sa seule discrétion, procéder à une rénovation majeure de l'Immeuble ou à un redéveloppement de celui-ci. Dans telle éventualité, le Locateur ne sera en aucun cas responsable pour quelque dommage, inconvénient ou préjudice que ce soit, subi par le Locataire et résultant, directement ou indirectement, des travaux faits dans le cadre de ladite rénovation ou redéveloppement de l'Immeuble. Conséquemment, le Locataire renonce à réclamer au Locateur toute forme de dédommagement que ce soit conformément au présent Bail et/ou à se prévaloir de tout autre recours en vertu de la loi. Néanmoins, le Locateur sera en tout temps responsable des dommages causés par sa propre négligence ou par celle de ses employés, préposés, mandataires, sous-traitants, agents ou commettants.

Le Locateur ne sera être tenu responsable de tout dommage causé au Locataire et/ou à ses dirigeants, officiers, employés, mandataires, représentants ou visiteurs ou à toute autre personne utilisant les installations présentes dans l'Immeuble, incluant les aires communes, ni de tout dommage provenant de l'utilisation de ces installations et de ces aires communes.

**13.7 Suspension des services :** Le Locateur aura le droit, sans obligation ni responsabilité envers le Locataire, de suspendre ou modifier tout service qu'il doit fournir en vertu du présent Bail, pour le temps qu'il sera nécessaire ou qu'il jugera raisonnable, par suite d'un sinistre ou d'un accident ou dans le but de faire des réparations, remplacements, modifications ou améliorations ou pour toute autre cause hors de son contrôle. De plus, le Locateur n'encourra aucune responsabilité envers le Locataire par suite de tout défaut de fournir l'un ou l'autre de ces services, pour quelque raison que ce soit, et il n'en résultera aucune réduction de Loyer ni diminution des obligations du Locataire. Cependant, le Locateur devra, dans la mesure du possible, y remédier avec diligence et dans un délai raisonnable. Néanmoins, le Locateur sera en tout temps responsable des dommages causés par sa propre négligence ou par celle de ses employés, préposés, mandataires, sous-traitants, agents ou commettants.

**13.8 Droit d'entrée :** Si le Locateur juge nécessaire de faire traverser les Lieux Loués par certains éléments des systèmes mécanique, électrique, de chauffage et de climatisation ou de plomberie, le Locataire autorise, par les présentes, le Locateur, ses représentants et ses entrepreneurs à exécuter ce travail dans les Lieux Loués, sans indemnisation ou réduction du Loyer du Locataire. Le Locateur s'engage à aviser le Locataire au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance avant la date à laquelle seront effectués les travaux à moins d'une situation d'urgence.

**13.9 Services additionnels :** Si le Locataire requiert des services additionnels à ceux décrits au présent Bail ou s'il désire obtenir des services en dehors des heures fixées par le Locateur, il devra alors en faire la demande suffisamment à l'avance pour permettre au Locateur de lui fournir de de tels services. Les coûts et les frais encourus par le Locateur pour rendre tels services additionnels seront augmentés de quinze pour cent (15%), aux fins de tenir compte des frais d'administration, et seront payables par le Locataire sur réception d'une facture à cet effet. Le Locateur ne sera toutefois pas tenu de fournir au Locataire de tels services additionnels.

**13.10 Droit préférentiel du Locateur :** Dans l'éventualité où le Locataire sollicite le consentement du Locateur à une cession ou à une sous-location, le Locateur aura alors le choix, en donnant un avis écrit de son intention au Locataire, dans les trente (30) jours de la réception de la demande de ce dernier :

a) de consentir à la cession ou à la sous-location;

Paraphes	
Locateur	Locataire

b) de résilier le présent Bail à la fin de l'année courante ou à la date effective de la cession ou de la sous-location, auquel cas le Locataire remettra la possession vacante des Lieux Loués au Locateur à la date de résiliation effective;

Dans tous les cas, le Locataire pourra éviter la résiliation du Bail en envoyant au Locateur, dans les trente (30) jours de la réception de la décision du Locateur ou de l'expiration du délai de trente (30) jours en cas d'absence de réponse de celui-ci, un avis écrit du retrait de sa demande de céder ou de sous-louer les Lieux loués.

Si le Locateur permet la cession ou la sous-location du Bail, tout document ou consentement qui l'atteste devra être préparé par le Locateur ou ses avocats et tous les frais légaux y afférents seront à la charge du Locataire. Tout consentement du Locateur est assujéti à la condition que le Locataire fasse signer par tout cessionnaire ou sous-Locataire, sans délai, une convention à laquelle le Locateur sera partie, par laquelle le cessionnaire ou le sous-Locataire acceptera d'être lié par toutes les modalités, conditions et obligations contenues au présent Bail comme s'il avait signé le présent Bail à titre de Locataire.

**13.11 Changement de contrôle du Locataire :** Si le Locataire est une personne morale, ou si le Locateur a consenti à une cession ou à une sous-location de ce Bail en faveur d'une personne morale et si, à quelque moment que ce soit pendant le Terme, tout ou partie des actions de cette personne morale, ou des droits de vote de ses actionnaires, sont transférés par voie de vente, cession, fiducie, par effet de la loi ou autrement, ou si des actions sont émises de telle sorte que ladite compagnie passe en d'autres mains en ce que cinquante-et-un pour cent (51 %) des actions comportant le droit de vote de cette personne morale auront ainsi été transférés à un tiers, un tel changement de contrôle sera interprété comme constituant une cession de Bail. Le Locataire devra dans ce cas, et chaque fois qu'un tel changement de contrôle se produira, en aviser préalablement le Locateur par écrit et le Locateur ne pourra refuser la cession indirecte du Bail en raison d'un tel changement de contrôle sans motif sérieux. Si le Locateur refuse de donner son consentement pour un motif sérieux, il aura le droit de mettre fin au présent Bail en tout temps si le Locataire procède malgré tout à ce changement de contrôle. Il avisera alors par écrit le Locataire de la résiliation de ce Bail, laquelle sera effective quinze (15) jours après la réception de cet avis par le Locataire.

**13.12 Aucune publicité :** Le Locataire ne pourra imprimer, publier, exposer, diffuser, afficher ou autrement offrir en tout ou en partie les Lieux Loués à des fins de cession, transfert ou sous-location et ne devra permettre à aucun courtier ou aucune autre personne de le faire, à moins que le texte complet, le format et le médium n'aient été préalablement approuvés par écrit par le Locateur.

**13.13 Cession par le Locateur :** Si le Locateur loue, cède, ou autrement aliène l'Immeuble ou quelque partie de celui-ci ou encore cède le présent Bail ou tout droit, intérêt ou participation qu'il y détient, et dans la mesure où un tel acheteur ou cessionnaire assume les obligations du Locateur aux termes des présentes, ce dernier sera dès lors, ipso facto, déchargé et libéré de toute responsabilité à l'égard de ces obligations à titre de Locateur sans qu'aucune autre entente ultérieure ne soit nécessaire.

**13.14 Abandon des Lieux Loués :** Le Locataire ne devra, en aucun cas, laisser les Lieux Loués vacants ou les abandonner pendant la durée du présent Bail sans avoir obtenu préalablement le consentement écrit du Locateur.

**13.15 Faillite et insolvabilité :** Advenant que le Locataire fasse cession de ces biens en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, qu'il fasse une proposition à ses créanciers, qu'il prenne ou tente de tirer quelque avantage d'une loi régissant la faillite et l'insolvabilité, ou qu'un syndic ou séquestre soit nommé pour administrer

Paraphes	
Locateur	Locataire

les biens du Locataire ou une partie de ceux-ci, le présent Bail prendra fin automatiquement à l'avènement de n'importe laquelle des éventualités qui précèdent, sans avis ni délai, et le Locateur aura le droit de recouvrer immédiatement tout arrérage de Loyer Minimum, de Loyer Additionnel, ainsi que six (6) mois à venir de Loyer Minimum et de Loyer Additionnel.

**13.16 Expropriation :** Si les Lieux Loués sont expropriés en totalité ou en partie, le Locateur pourra résilier le Bail moyennant un préavis transmis au Locataire, donné dans les cent vingt (120) jours de la date de réception de l'avis d'expropriation. Le Locateur n'aura aucune obligation envers le Locataire et ne sera tenu responsable de quelque dommage que ce soit subi par le Locataire.

**13.17 Coffres forts et objets lourds :** Le Locateur se réserve expressément le droit de permettre l'installation ou l'utilisation de tout coffre-fort ou objet lourd dans les Lieux loués, et le Locateur se réserve le droit de désigner l'emplacement exact où sera situé ledit coffre-fort ou objet lourd. Tout dommage à l'Immeuble par suite de l'installation ou de la localisation d'un coffre-fort ou autre pièce d'équipement lourd sera immédiatement réparé aux frais du Locataire. Le déplacement de tout coffre-fort ou objet lourd ne pourra être effectué qu'après permission préalable et écrite du Locateur et selon des conditions acceptées par le Locateur.

**13.18 Vérification de solvabilité :** Le Locataire, tout sous-Locataire et tout cessionnaire consent et autorise expressément, par la présente, le Locateur à recueillir auprès de toute personne ou entreprise auxquelles le Locateur voudrait s'adresser à cette fin, tout renseignement, y compris tout renseignement personnel, le concernant (le présent consentement valant également comme un consentement à toute personne à laquelle s'adresserait le Locateur à ces fins, à lui divulguer de tels renseignements). La présente autorisation est irrévocable et demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que toute personne ayant accordé le présent consentement aura quelque obligation, de quelque nature que ce soit, envers le Locateur ou possédera quelque intérêt, de quelque nature que ce soit, en lien avec le Locateur et/ou occupera quelque fonction, de quelque nature que ce soit, auprès du Locataire, selon la plus éloignée de ces dates. Ce consentement est consenti aux fins spécifiques de permettre au Locateur d'évaluer la solvabilité du Locataire et/ou, le cas échéant, de tout sous-Locataire ou cessionnaire en cas de défaut ou de retard de paiement de toute somme due en vertu du Bail et de prendre les décisions financières et autres décisions que le Locateur peut devoir prendre, de temps à autre, à l'égard de l'une ou de plusieurs desdites personnes.

#### **ARTICLE 14** **RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE**

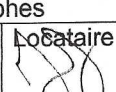
**14.1 Règlement :** Le Locateur a adopté un règlement sur la gestion contractuelle conformément à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le Locataire déclare en avoir pris connaissance.

#### **ARTICLE 15** **ANNEXES**

**15.1 Énumération :** Les documents suivants sont annexés au Bail et en font partie intégrante :

- ▶ Annexe A : Plan des Lieux loués.
- ▶ Annexe B : Règlements d'immeuble

**15.2 Interprétation :** En cas de contradiction entre le texte du Bail et celui des annexes, les termes, clauses et conditions du Bail auront préséance sur ceux des annexes.

Paraphes	
Locateur	Locataire 

**ARTICLE 16**  
**ÉLECTION DE DOMICILE**

**16.1 Adresses** : Chacune des parties élit domicile à son adresse ci-après mentionnée et convient que tout avis à être donné en vertu du Bail devra être soit posté par courrier recommandé, soit remis de la main à la main ou soit encore signifié par huissier aux adresses suivantes ou encore transmis par courrier électronique :

► Pour le Locateur :

VILLE DE MONTRÉAL  
Service de la gestion et de la planification immobilière  
303, rue Notre-Dame Est, 2<sup>ème</sup> étage  
Montréal, Québec, H2Y 3Y8

En cas d'urgence, le Locataire devra communiquer avec le 514-872-1234 ou par courriel à :  
immeubles.centreappels@ville.montreal.qc.ca

Pour les demandes financières ou pour toute autre demande, le Locataire devra communiquer par courriel à :  
immeubles.locations@montreal.ca

► Pour le Locataire :

Groupe MTL Décor Inc.  
a/s Jerry Joseph Jaber  
Adresse : 235-350, rue Saint-Paul Est,  
Montréal, Québec, H2Y 1H2  
Téléphone : (514) 589-9999  
Courriel : Mtldecor@outlook.com

**16.2 Modification** : Les adresses ci-dessus peuvent être modifiées sur avis écrit, mais ce, uniquement à l'intérieur du district judiciaire de Montréal. Si l'une des parties négligeait d'aviser l'autre d'un changement d'adresse, cette partie sera réputée avoir élu domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal.

**16.3 Avis** : Tout avis transmis par courrier recommandé sera réputé avoir été reçu dans les cinq (5) jours suivant sa mise à la poste, si le service postal fonctionne normalement. Dans le cas contraire, l'avis devra être soit remis de la main à la main soit signifié par huissier ou transmis par courrier électronique. Dans le cas de remise de la main à la main de cet avis, de sa signification par huissier ou de transmission par courrier électronique, l'avis sera réputé avoir été reçu le jour même de sa remise, de sa signification ou de sa transmission.

Toute transmission d'avis par courrier électronique doit être accompagnée d'un envoi par la poste, sous pli recommandé, du texte original de cet avis portant la signature manuscrite du représentant autorisé pour valoir comme avis valide aux termes du Bail.

**ARTICLE 17**  
**COURTIER**

**17.1 Commission** : Toute commission ou autre rémunération de quelque nature que ce soit payable à un courtier ou agent relativement à la présente location sera assumée exclusivement par le Locataire, le tout à la complète exonération du Locateur.

Paraphes	
Locateur	Locataire

**EN FOI DE QUOI**, les parties ont signé, électroniquement, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

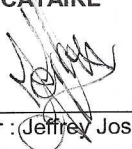
Le \_\_\_\_\_ 2021

**LOCATEUR**


\_\_\_\_\_  
par : Yves Saindon, Assistant-Greffier

Le 22 Juillet \_\_\_\_\_ 2021

**LOCATAIRE**

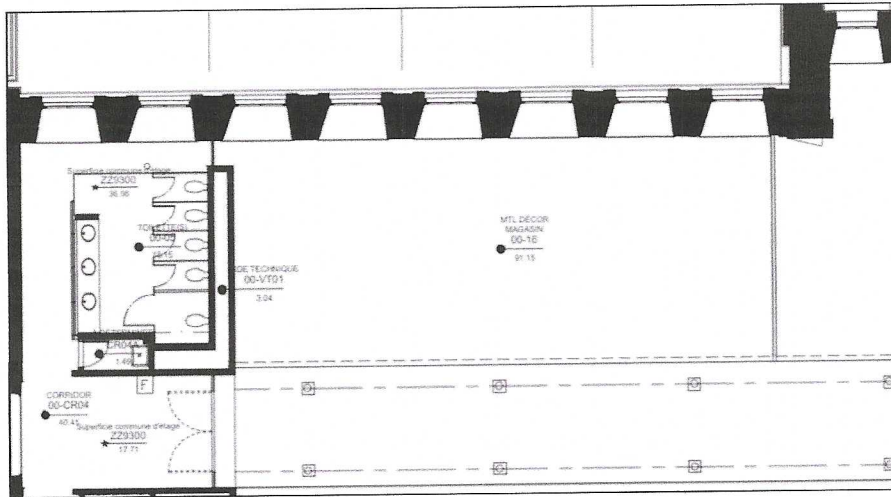
  
\_\_\_\_\_  
par : Jeffrey Joseph Jaber, président

Paraphes	
Locateur	Locataire





Annexe A : Plan des Lieux loués



Paraphes	
Locateur	Locataire

## Annexe B

### Directives et règlements du Marché Bonsecours


#### SECTION 1 : APPLICATION DES DIRECTIVES ET RÈGLEMENTS

- 1.1 Le Locataire convient d'observer tous les règlements, normes et directives ci-après de même que tous changements qui y seront apportés ainsi que tous règlements, normes et directives additionnels que le Locateur pourra de temps à autre prescrire en ce qui concerne l'exploitation, le bon ordre, la réputation, la sécurité, le soin et la propreté de l'Immeuble.
- Les présents règlements et directives de même que toute modification et addition qui y seront apportées ne devront pas être incompatibles avec les termes du Bail entre le Locateur et le Locataire.
- Toute modification et addition aux présents règlements, normes et directives devront être communiquées par écrit au Locataire et lesdits règlements, normes et directives modifiés ou additionnels lieront le Locataire.
- 1.2 Le Locateur pourra utiliser toute mesure raisonnable pour appliquer les présents règlements, normes et directives ainsi que tous les règlements, normes et directives additionnels de l'Immeuble.

#### SECTION 2 : APPLICATION DES DIRECTIVES ET RÈGLEMENTS

##### 1.0 CIRCULATION

- 1.1 L'Immeuble sera ouvert quotidiennement, à l'exception de certains jours fériés. En tout temps, les entrées et sorties de l'Immeuble seront sous le contrôle de l'officier de sécurité du Locateur, ses agents ou préposés et
- a) toute personne entrant ou sortant de l'Immeuble pourra être questionnée concernant ses allées et venues dans l'Immeuble et l'officier de sécurité du Locateur, ses agents ou préposés pourront requérir l'identification et l'enregistrement des noms et adresses desdites personnes, l'heure d'entrée et de départ, la nature de leurs affaires et toute autre information nécessaire pour la sécurité et la bonne administration de l'Immeuble en général ou des locataires en particulier;
- b) toute personne entrant dans l'Immeuble ou en sortant devra passer par la ou les entrées et sorties que le Locateur désignera de temps à autre;
- c) normalement, le Locateur n'appliquera pas les normes prévues aux paragraphes a) et b) durant les heures d'ouverture au public du Marché, mais le Locateur se réserve expressément le droit de les appliquer;
- d) en cas de force majeure, attroupement, émeute ou manifestation, le Locateur se réserve le droit d'interdire l'entrée de l'Immeuble, pour la protection de l'Immeuble en général ou des locataires en particulier, tant aussi longtemps que, de l'avis du Locateur, les troubles persistent ;
- e) le Locateur ne pourra être responsable de quelque dommage que ce soit résultant du refus d'admettre une personne dans l'Immeuble, que ce refus soit justifié ou non.

Paraphes	
Locateur	Locataire 

1.2 Le chargement et le déchargement de marchandises, appareils, approvisionnements, matériaux, meubles et équipements devront s'effectuer en utilisant les entrées, corridors et/ou ascenseurs que le Locateur désignera à cet effet de temps à autre, et :

- a) Le Locateur décline toute responsabilité pour tout dommage à la propriété du Locataire, livrée ou entreposée dans les aires de réception ou à tout autre endroit dans l'Immeuble, ainsi qu'à toute propriété transportée par un représentant du Locateur pour accommoder le Locataire, le Locateur n'étant sous aucune obligation de recevoir livraison ou de transporter la propriété du Locataire.

## 2.0 ESPACES PUBLICS

- 2.1 L'utilisation des Aires et installation communes de l'Immeuble sera sous le contrôle exclusif du Locateur.
- 2.2 Toute manifestation, animation, sollicitation ou autre activité dans les Aires et installations communes de l'Immeuble sera strictement sous le contrôle et juridiction du Locateur; la tenue de telles activités ainsi que la répartition des coûts divers reliés à ces dernières seront à l'entière discrétion du Locateur.

## 3.0 URGENCE ET SÉCURITÉ

- 3.1 Toute situation d'urgence (telle que blessure, maladie subite, incendie, acte illégal ou criminel ou autre situation similaire) doit être portée à l'attention de l'officier de sécurité du Locateur, ses agents ou préposés, le Locateur se réservant alors le droit de prendre toute action qu'il jugera nécessaire, sans aucune responsabilité de sa part.
- 3.2 Les escaliers et issues de secours doivent être utilisés exclusivement pour les cas d'urgence ou de force majeure.
- 3.3 Les services de sécurité à l'intérieur des Lieux loués seront sous la responsabilité complète et entière du Locataire et les coûts de ces services seront à la charge du Locataire.

Une coordination et une collaboration étroites devront être maintenues entre les services de sécurité du Locataire (s'ils existent) et ceux du Locateur pour la protection de l'Immeuble en général et des locataires en particulier, tout spécialement dans les situations d'urgence.

## 4.0 ASCENSEUR

- 4.1 Le service des ascenseurs de l'Immeuble, s'il y en a, pourra être interrompu pour des raisons d'entretien, de réparation, de modification ou pour toute situation d'urgence ou pour toute raison hors du contrôle du Locateur.

## 5.0 VÉHICULES ET ANIMAUX

- 5.1 Il est interdit d'introduire à l'intérieur de l'Immeuble ou des Lieux loués tout animal, bicyclette ou autre véhicule.
- 5.2 Le Locateur pourra faire exception à l'article précédent dans les cas suivants:
- a) en ce qui a trait aux animaux nécessaires au déplacement des personnes aveugles ou autrement handicapées ;

Paraphes	
Locateur	Locataire

b) en ce qui a trait à tout véhicule servant au transport des personnes handicapées ;

#### **6.0 COLPORTAGE**

6.1 Toute sollicitation et tout colportage dans l'Immeuble sont strictement défendus et le Locataire convient de collaborer avec le Locateur pour empêcher ce genre d'activités.

#### **7.0 ENSEIGNE, AFFICHAGE, VITRINES ET FENÊTRES**

7.1 Le Locataire devra garder l'intérieur des fenêtres des rues St-Paul et de la Commune ainsi que la façade du commerce dans la galerie marchande (niveau St-Paul) dans un état propre et sans encombrement afin de maintenir un aspect visuel esthétique à partir des aires publiques, rues St-Paul et de la Commune, corridors ou passages.

7.2 Aucun affichage, écriture ou dessin ne sera permis dans les salles de toilettes, corridors, passages ou autres espaces publics de l'Immeuble, à moins d'une approbation au préalable par le Locateur.

7.3 Aucun collage, affichage, poster ou autre objet décoratif ne sera permis dans les fenêtres des édifices de l'Immeuble afin d'assurer la protection du verre desdites fenêtres.

#### **8.0 DÉCHETS**

8.1 Le Locataire disposera de ses déchets dans une chambre froide réservée à cette fin. Le Locateur remettra au Locataire les clés nécessaires à l'utilisation de cette chambre froide. Le Locataire devra s'assurer que toutes les boîtes vides sont pliées

#### **9.0 BOITES POSTALES**

9.1 Le Locateur s'engage à fournir au Locataire une boîte postale. Cette boîte postale sera située dans le hall principal du Marché Bonsecours.

#### **10.0 HEURES D'OUVERTURE MARCHÉ BONSECOURS**

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars :**  
Dimanche au samedi de 10h à 18h.

**Du 1<sup>er</sup> avril au 22 juin :**  
Dimanche au mercredi de 10h à 18h.  
Jeudi au samedi de 10h à 21h.

**Du 23 juin à la Fête du Travail :**  
Lundi au samedi de 10h à 21h.  
Dimanche de 10h à 18h.

**De la Fête du Travail au 31 octobre :**  
Dimanche au mercredi de 10h à 18h.  
Jeudi au samedi de 10h à 21h.

Paraphes	
Locateur	Locataire

**Du 1<sup>er</sup> novembre à la mi-décembre :**  
Dimanche au samedi de 10h à 18h.

**Durant les 2 dernières semaines de décembre, la Galerie commerciale sera ouverte :**  
Lundi au samedi de 10h à 19h.  
Dimanche de 10h à 18h.

Le Locateur se réserve le droit de modifier les heures d'ouverture à tout moment pendant la durée du Bail. Locateur avisera le Locataire des nouvelles heures d'ouverture au moins dix (10) jours avant la mise en place du nouvel horaire.

#### **11.0 HEURES D'AFFAIRES DES COMMERCES**

Chaque Locataire est tenu d'ouvrir son commerce selon l'horaire d'ouverture du Marché Bonsecours. Toute exception devra avoir reçu l'approbation écrite du Locateur au moins 48 heures à l'avance.

Paraphes	
Locateur	Locataire



Montréal QC, dated July 12, 2021

Groupe MTL Decor Inc  
350 rue St Paul est  
Suite 235  
Montréal, QC  
H2Y 2H1  
Canada  
+1 514 589 9999  
mtldecor@outlook.com

**Lettre à la Ville de Montréal**


275, rue Notre-Dame Est  
Montréal, Québec  
H2Y 1C6

D'après les négociations conclus concernant mon dossier, La ville de Montréal s'engage à me fournir un bail de location pour le local 235 au Marché Bonsecours a \$48/pi pour le mois d'Octobre, Novembre et décembre 2020 et un louer de \$22.50/pi de janvier an décembre 2020 payable en 1 versement a la facturation au montant de \$33,844.44. Début année 2022 a fin 2024 à \$48/pi, année 2025 a \$50/pi et option renouvellement pour 5 ans additionnel avec augmentation de \$1 de plus par pi par année. De plus la ville de Montréal s'engage a me fournir un bail pour les quatre tables du cote est du chapiteaux du 1 mai 2022 au 31 octobre 2022 pour un loyer total 6 150\$ (1 025 \$/mois) plus les taxes de vente, 1 mai 2023 au 31 octobre 2023 loyer total 6 300 \$ (1 050 \$/mois) plus les taxes de vente, 1 mai 2024 au 31 octobre 2024 loyer total 6 450 \$ (1 075 \$/mois) plus les taxes de vente et 1 mai 2025 au 31 octobre 2025 loyer total 6 600 \$ (1 100 \$/mois) plus les taxes de vente.

Je m'engage et confirme qu'en aucun moment je ne demanderai à la Ville de Montréal, une aide financière, une résiliation de mon bail ou un report du paiement de mon loyer en lien avec la situation de la Covid.

Merci

Jerry Joseph Jaber  
Groupe MTL DECOR inc  
514 589 9999

 12 juillet 2021

**Dossier # : 1216025013**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Objet :</b>	Approuver et ratifier le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période de 5 ans et 3 mois, à compter du 1er octobre 2020, le local 235, d'une superficie de 981 pi <sup>2</sup> situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 224 678,44 \$, excluant les taxes. Bâtiment 0005-107

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

Imputer les revenus tel qu'indiqué dans le fichier ci-joint.

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1216025013 - Ville loue à Groupe MTLDecor inc., 350 St-Paul.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Sylvie ROUSSEAU  
Préposée au budget  
**Tél :** 514 872-4232

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-16

Mustapha CHBEL  
Agent de gestion des ressources financières  
**Tél :** 514-872-0470  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1218042008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, pour une période additionnelle de 12 mois, à compter du 1er décembre 2021, à des fins d'entreposage de pièces en acier du Pont Champlain, sur le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 43 056 pi <sup>2</sup> , pour un loyer annuel de 22 173,84 \$, excluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-7674-02. Bail #6629.

Il est recommandé:

1. d'approuver la convention de prolongation du bail par laquelle la Ville de Montréal loue à Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, pour un terme additionnel d'un an, à compter du 1er décembre 2021. La recette totale est de 22 173,84 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus à ladite convention.
2. d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-10-25 10:23

**Signataire :**

Claude CARETTE

\_\_\_\_\_  
 Directeur général adjoint  
 Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité



**IDENTIFICATION** **Dossier # :1218042008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, pour une période additionnelle de 12 mois, à compter du 1er décembre 2021, à des fins d'entreposage de pièces en acier du Pont Champlain, sur le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 43 056 pi <sup>2</sup> , pour un loyer annuel de 22 173,84 \$, excluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-7674-02. Bail #6629.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Traversé annuellement par des millions de véhicules, le pont Champlain est actuellement un des ponts les plus achalandés en Amérique du Nord. Le pont Champlain d'origine a atteint la fin de sa vie utile. Il est aujourd'hui remplacé par un nouveau pont et sa déconstruction a débuté en août 2020 selon une approche de développement durable. Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée (PJCCI) est mandataire de ce projet majeur d'une durée d'environ trois ans. Le projet comprend entre autres un volet de valorisation des matériaux. Quelque 250 000 tonnes de béton, 25 000 tonnes d'acier et 12 000 tonnes d'asphalte sont à valoriser. À cette fin, PJCCI déploie un programme ambitieux visant à optimiser la valorisation de l'acier notamment en intégrant des composantes du pont Champlain à des projets artistiques, récréo-touristiques, culturels et d'infrastructures. Ce programme priorise le réemploi des matériaux et au besoin, le recyclage dans des sites locaux.

Le retrait des pièces d'acier du pont Champlain ayant débuté en octobre 2020, la Ville de Montréal a été approchée par PJCCI afin de fournir un terrain vacant dans un rayon de dix (10) kilomètres des travaux pour y entreposer les pièces métalliques destinées au réemploi. À ce jour, ce sont des treillis métalliques destinés à être valorisés par des projets de construction de passerelle pour le transport actif qui sont à entreposer sur un site vacant aménagé et sécuritaire.

La Ville de Montréal a identifié le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de quarante-trois mille cinquante-six pieds carrés (43 056 pi<sup>2</sup>) aux fins de location en vue d'entreposage des pièces destinées à des projets de valorisation des matériaux.

Le Service des infrastructures du réseau routier (SIRR), Division des grands projets partenaires, a demandé au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) le 15 septembre 2021 de rédiger la convention de prolongation du bail pour le lot 1 382 624, désigné comme l'Immeuble Marc-Cantin, et ce, pour un terme additionnel d'un (1) an. Ladite convention a été négociée de gré à gré.

## DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DA208042008 - 8 décembre 2020- Approuver le bail par lequel la Ville de Montréal loue à PJCCI, le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, pour un terme d'un an, avec trois (3) options d'une année, à compter de la signature du bail, pour un loyer annuel de 21 528 \$.

## DESCRIPTION

Le présent dossier recommande la convention de prolongation de bail par laquelle la Ville loue à PJCCI, le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, pour un terme additionnel d'un an, à compter du 1er décembre 2021.

Suite aux diverses vérifications effectuées et approbations, ces espaces ne sont pas requis actuellement par la Ville.

## JUSTIFICATION

Ce bail permettra à PJCCI de poursuivre l'entreposage desdites pièces.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

### RECETTES

	<b>Loyer annuel pour un terme de 12 mois à compter du 1er décembre 2021</b>
Loyer annuel	22 173,84 \$
TPS	1 108,69 \$
TVQ	2 211,84 \$
Loyer total	<b>25 494,37 \$</b>

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée s'engage à payer à la Ville la somme mensuelle de 1 847,82 \$, plus les taxes applicables. Ces frais sont conformes à la valeur locative estimée par la Division des analyses immobilières.

La recette totale est de 22 173,84 \$, plus les taxes applicables.

Pour fins de précision, la Ville accorde au Locataire l'option de renouveler le Bail à son échéance pour deux (2) termes additionnels d'un an (1) chacun, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022, aux mêmes termes et conditions, sauf quant au loyer qui sera alors augmenté de 3% par année. Le tout sous réserve de l'approbation des autorités compétentes du Locataire au moment de ce renouvellement.

## MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030.

Considérant les informations susdites, le présent dossier décisionnel ne contribue pas aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle puisqu'il s'agit d'une prolongation de bail aux fins d'entreposage.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le refus d'approuver la convention de bail, PJCCI devra se trouver de nouveaux lieux à louer.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Il n'y a aucun impact lié à la COVID-19.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Conseil municipal : novembre 2021.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la décision atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Sylvie ROUSSEAU)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lauchar KEK, Service des grands parcs\_du Mont-Royal et des sports  
Sonia THOMPSON, Service des infrastructures du réseau routier

Lecture :

Lauchar KEK, 12 octobre 2021

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sabrina ZITO  
Conseillère en immobilier et expertise  
immobilière

**Tél :** 514-297-1315  
**Télécop. :**

### **ENDOSSÉ PAR**

Nicole RODIER  
Chef de division - Division des locations

**Tél :** 514-609-3252  
**Télécop. :**

---

Le : 2021-10-12

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières

**Tél :** 514-868-3844

**Approuvé le :** 2021-10-21

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :** 514-872-1049

**Approuvé le :** 2021-10-22

## CONVENTION DE PROLONGATION DU BAIL

ENTRE:

**VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, assistant-greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CM03 0836 et en vertu de l'article 96 de la Loi sur les cités et villes;

TPS : 121364749  
TVQ : 1006001374

Ci-après nommée le «**Locateur**»

ET:

**LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE**, société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ayant son siège social au 1225 rue St-Charles Ouest, bureau 500 à Longueuil, province de Québec, J4B 0K9, représentée par madame Sandra Martel, Première dirigeante et madame Lucie Painchaud, Trésorière, dûment autorisées aux termes du règlement 2014-1 et agissant aux présentes en qualité de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et en y exerçant les pouvoirs;

Ci-après nommée le «**Locataire**»

**LESQUELLES PARTIES EXPOSENT PRÉALABLEMENT CE QUI SUIT:**

**ATTENDU QUE** le Locateur et le Locataire ont conclu un Bail le 8 décembre 2020 (le « Bail »), pour un terrain connu et désigné comme étant le lot UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SIX CENT VINGT-QUATRE (1 382 624) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de quarante-trois mille cinquante-six pieds carrés (43 056 pi<sup>2</sup>), le tout tel qu'identifié sur les plans joints au Bail comme Annexe «A», à l'exclusion d'une partie identifiée sur lesdits plans (ci-après nommé les «**Lieux Loués**»), pour un terme initial d'un (1) an.

**ATTENDU QUE** le Locataire désire exercer sa première option de prolongation prévue au Bail, aux termes et conditions stipulés ci-après et que le Locateur y consent.

**ATTENDU QUE** le Locataire a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

**CECI ÉTANT EXPOSÉ, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

Paraphes	
Locateur	Locataire LP

1. **PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent bail.

2. **DURÉE DE LA PROLONGATION**

Le Bail est prolongé pour un terme d'un **(1) an commençant au 1<sup>er</sup> décembre 2021 et se terminant le 30 novembre 2022** (ci-après nommé le «**Terme Prolongé**»).

Le bail se terminera de plein droit et sans avis à l'échéance du Terme et l'occupation des Lieux Loués après cette date par le Locataire n'aura pas pour effet de prolonger la durée de ce bail ni de le reconduire. Le Locataire sera alors présumé occuper les Lieux Loués contre la volonté du Locateur. En conséquence, une pénalité de CENT CINQUANTE DOLLARS (150,00 \$) sera chargée au Locataire pour chaque journée de retard au-delà de la date de réception d'un avis d'évacuation de la part du Locateur.

Nonobstant la durée stipulée ci-dessus, chacune des parties pourra, à tout moment, résilier le présent bail moyennant un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours à l'autre partie. La résiliation deviendra effective à l'expiration de ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours. Toute telle résiliation du bail sera faite sans compensation ni indemnité de quelque nature que ce soit de part et d'autre, du loyer versé pour le mois en cours qui, si le bail est résilié par le Locateur, fera l'objet d'un ajustement au prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin du mois. Si le bail est résilié par le Locataire, le loyer versé pour le mois en cours ne fera l'objet d'aucun ajustement, le Locateur pouvant le conserver en totalité à titre de dommages-intérêts liquidés.

Pour fins de précision, le Locateur accorde au Locataire l'option de renouveler le Bail à son échéance pour **deux (2) termes additionnels d'une année (1) chacune**, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022, aux mêmes termes et conditions, sauf quant au loyer qui sera alors **augmenté de 3% par année**. Le tout sous réserve de l'approbation des autorités compétentes du Locataire au moment de ce renouvellement. Pour exercer une option, le Locataire devra en aviser le Locateur par écrit, à ses bureaux, au moins trois (3) mois avant l'échéance du Bail. Si le Locataire ne donne pas un tel avis écrit dans le délai prescrit, le Locateur devra alors demander par écrit au Locataire son intention quant à l'option de renouvellement. Le Locataire devra, dans un délai de trente (30) jours à compter de la demande du Locateur, donner un avis écrit de son intention de se prévaloir de l'option, à défaut de quoi cette option, deviendra nulle et non avenue.

3. **LOYER**

Pendant tout le Terme Prolongé, le bail est consenti en considération d'un loyer annuel de **vingt-deux mille cent soixante-treize dollars et quatre-vingt-quatre cents (22 173,84 \$), auxquels s'ajoutent les taxes applicables**.

Le loyer sera payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de **mille huit cent quarante-sept dollars et quatre-vingt-deux cents (1 847,82 \$), auxquels s'ajoutent les taxes applicables**, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Terme Prolongé.

Paraphes	
Locateur	Locataire <i>LP</i>

Le paiement mensuel du loyer sera effectué par le Locataire à l'avance, le tout sans demande préalable du Locateur et sans aucune réduction, compensation ni déduction.

Tout versement de loyer mensuel non payé à échéance portera intérêt quotidien, à compter de la date d'échéance jusqu'à la date du paiement, au taux fixé par le Conseil municipal pour les sommes dues au Locateur.

À l'exception de ce qui précède, tous les termes et conditions du Bail demeurent inchangés et en vigueur et, sauf stipulations contraires, les mots et expressions utilisés aux présentes auront la même signification et la même portée que ceux utilisés dans le Bail.

**EN FOI DE QUOI**, les parties ont signé, l'exemplaire, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

Le \_\_\_\_<sup>ème</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ 2021.


**VILLE DE MONTRÉAL**

\_\_\_\_\_  
Par:

Le 5<sup>ème</sup> jour du mois de octobre 2021.

**LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE**

  
\_\_\_\_\_  
Par: Sandra Martel, première dirigeante

  
\_\_\_\_\_  
Par: Lucie Painchaud, trésorière

Paraphes	
Locateur	Locataire
	LP



## **BAIL**

### **ENTRE:**

**VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Madame Francine FORTIN, directrice des transactions immobilières, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 26.

TPS : 121364749  
TVQ : 1006001374

Ci-après nommée le «**Locateur**»

### **ET:**

**LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE**, société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ayant son siège social au 1225 rue St-Charles Ouest, bureau 500 à Longueuil, province de Québec, J4B 0K9, représentée par madame Sandra Martel, Première dirigeante et monsieur Claude Lachance, Trésorier, dûment autorisés aux termes du règlement 2014-1 et agissant aux présentes en qualité de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et en y exerçant les pouvoirs;

Ci-après nommée le «**Locataire**»

### **LESQUELLES PARTIES EXPOSENT PRÉALABLEMENT CE QUI SUIVIT:**

**ATTENDU** que le Locateur a adopté un règlement sur la gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

**ATTENDU QUE** le présent bail est conforme au décret d'exclusion 1885-78, adopté le 14 juin 1978 et l'article 22 de la *Loi du ministère des Affaires intergouvernementales* quant aux locations.

### **CECI ÉTANT EXPOSÉ, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIVIT :**

#### **1. PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent bail.



## 2. LIEUX LOUÉS

Le Locateur loue, par les présentes, au Locataire ici présent et acceptant, un terrain connu et désigné comme étant le lot UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SIX CENT VINGT-QUATRE (1 382 624) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de quarante-trois mille cinquante-six pieds carrés (43 056 pi<sup>2</sup>), le tout tel qu'identifié sur les plans joints aux présentes comme Annexe «A» (ci-après nommé les «**Lieux Loués**»).

Le Locataire déclare bien connaître les Lieux Loués, les accepter sans plus ample désignation et « tel quel » dans l'état où ils se trouvent actuellement.

Le Locataire n'utilisera les Lieux Loués qu'à des fins d'entreposage des pièces en acier du Pont Champlain, le tout en conformité avec toute loi ou règlement applicable.

## 3. DURÉE

Ce bail est consenti pour un terme d'un **(1) an commençant à la date de la dernière signature des présentes** (ci-après nommé le «**Terme**»).

Le bail se terminera de plein droit et sans avis à l'échéance du Terme et l'occupation des Lieux Loués après cette date par le Locataire n'aura pas pour effet de prolonger la durée de ce bail ni de le reconduire. Le Locataire sera alors présumé occuper les Lieux Loués contre la volonté du Locateur. En conséquence, une pénalité de CENT CINQUANTE DOLLARS (150,00 \$) sera chargée au Locataire pour chaque journée de retard au-delà de la date de réception d'un avis d'évacuation de la part du Locateur.

Nonobstant la durée stipulée ci-dessus, chacune des parties pourra, à tout moment, résilier le présent bail moyennant un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours à l'autre partie. La résiliation deviendra effective à l'expiration de ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours. Toute telle résiliation du bail sera faite sans compensation ni indemnité de quelque nature que ce soit de part et d'autre, du loyer versé pour le mois en cours qui, si le bail est résilié par le Locateur, fera l'objet d'un ajustement au prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin du mois. Si le bail est résilié par le Locataire, le loyer versé pour le mois en cours ne fera l'objet d'aucun ajustement, le Locateur pouvant le conserver en totalité à titre de dommages-intérêts liquidés.

Le Locateur accorde au Locataire l'option de renouveler le Bail à son échéance pour **trois (3) termes additionnels d'une année (1) chacune**, aux mêmes termes et conditions, sauf quant au loyer qui sera alors **augmenté de 3% par année**. Le tout sous réserve de l'approbation des autorités compétentes du Locataire au moment de ce renouvellement. Pour exercer une option, le Locataire devra en aviser le Locateur par écrit, à ses bureaux, au moins trois (3) mois avant l'échéance du Bail. Si le Locataire ne donne pas un tel avis écrit dans le délai prescrit, le Locateur devra alors demander par écrit au Locataire son intention quant à l'option de renouvellement. Le Locataire devra, dans un délai de trente (30) jours à compter de la demande du Locateur, donner un avis écrit de son intention de se prévaloir de l'option, à défaut de quoi cette option, deviendra nulle et non avenue.

#### 4. LOYER

Pour le Terme, le bail est consenti en considération d'un loyer annuel de vingt et un mille cinq cent vingt-huit (21 528,00 \$), auxquels s'ajoutent les taxes applicables.

Le loyer sera payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE DOLLARS (1 794,00 \$), auxquels s'ajoutent les taxes applicables, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Terme.

Le paiement mensuel du loyer sera effectué par le Locataire à l'avance, le tout sans demande préalable du Locateur et sans aucune réduction, compensation ni déduction.

Tout versement de loyer mensuel non payé à échéance portera intérêt quotidien, à compter de la date d'échéance jusqu'à la date du paiement, au taux fixé par le Conseil municipal pour les sommes dues au Locateur.

#### 5. CONDITIONS

a) Le Locataire accepte les Lieux Loués à ses risques et périls et sans aucune représentation ni garantie de quelque nature que ce soit, implicite ou explicite, de la part du Locateur. De plus, le Locataire devra respecter toutes les servitudes publiées, apparentes ou de quelque nature que ce soit grevant les Lieux Loués, s'il y a lieu.

b) À moins qu'il en soit décidé autrement par le Locateur et sous réserve des aménagements liés à l'accès aux Lieux Loués autorisés par le Locateur conformément au paragraphe k) ci-dessous, le Locataire devra, à l'échéance du bail ou à l'occasion de sa résiliation, le cas échéant, enlever et démanteler toutes ses installations et remettre les Lieux Loués dans leurs configuration et condition initiales, sauf l'usure normale, le tout aux frais du Locataire et à l'entière satisfaction du Locateur. En cas de défaut du Locataire de respecter le présent engagement, le Locateur pourra effectuer lui-même tous les travaux requis aux frais du Locataire.

c) Le Locataire devra respecter et devra s'assurer que tous ses mandataires, agents, employés, entrepreneurs, sous-entrepreneurs, consultants, invités ou toute autre personne à qui il permet l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués (ci-après collectivement désignés les «**Agents**»), respectent les lois et règlements applicables et obtiennent tous les permis et autorisations requis aux termes de ceux-ci. Le Locataire devra tenir le Locateur indemne et à couvert du non-respect, par le Locataire ou ses Agents, des lois et règlements applicables ou du défaut, par le Locataire ou ses Agents, d'obtenir tous les permis et autorisations requis aux termes de ceux-ci.

d) Tous les frais relatifs à l'entretien, la réparation, l'utilisation et l'occupation des Lieux Loués seront à la charge du Locataire, à l'entière exonération du Locateur. Le Locataire sera responsable d'effectuer tels entretien et réparation, le tout à l'entière satisfaction du Locateur.

e) L'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire s'effectuera à ses seuls risques et périls et le Locateur ne saurait être tenu responsable de quelque réclamation que ce soit de la part du Locataire, de ses

administrateurs, Agents, successeurs et ayants droit contre le Locateur; ce dernier se dégageant à cet égard de toute responsabilité envers ceux-ci, sauf en cas de faute ou négligence du Locateur ou des personnes dont il a la responsabilité. Le Locataire s'est assuré que les Lieux Loués conviennent à l'usage prévu et exonère le Locateur de toute responsabilité à cet égard.

f) Le Locataire s'engage à ce que l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués ne nuisent pas aux activités du Locateur sur les immeubles adjacents, n'entraînent pas l'accès aux immeubles adjacents et ne causent pas de dommages à ceux-ci ou aux bâtiments ou aux équipements s'y trouvant et ne causent pas l'émission de contaminants dans l'environnement. Le Locataire s'engage à indemniser le Locateur pour tous les dommages subis par ce dernier qui résultent de l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire ou ses Agents.

g) Le Locataire sera responsable de tout préjudice, incluant le décès, ainsi que de tout dommage à la propriété, mobilière ou immobilière, du Locateur qui découlent, sont causés par ou sont autrement reliés à l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire ou ses Agents et, relativement aux dommages à la propriété, le Locataire devra assumer le coût de la réparation de tout tel dommage ainsi que des pertes encourues par le Locateur en raison de tout tel dommage. Le Locateur aura le choix, à son entière discrétion, de réparer lui-même tout dommage visé par le présent paragraphe, ou de requérir que le Locataire effectue les réparations, dans les deux (2) cas aux frais du Locataire.

h) Le Locataire tiendra le Locateur à couvert de tous frais, dépenses et dommages occasionnés par l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire ou ses Agents ou en raison du présent bail. Le Locataire indemnifiera le Locateur et prendra fait et cause pour lui à l'égard de toute perte, réclamation, dépense et de tout dommage matériel ou corporel, frais et déboursé intenté ou subi par quiconque dans la mesure où ces derniers découlent de l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire ou ses Agents ou des actes ou omissions, fautifs ou non, de ces derniers.

i) Le Locataire devra souscrire et maintenir en vigueur, pendant toute la durée du présent bail, une police d'assurance-responsabilité civile accordant une protection pour dommages corporels et dommages matériels d'au moins CINQ MILLIONS DE DOLLARS (5 000 000,00 \$) par sinistre pour les dommages pouvant survenir pendant la durée du présent bail, et libérant le Locateur de tous dommages, réclamations, blessures, pertes, dépenses et responsabilité de toute nature découlant ou attribuable directement ou indirectement de l'usage ou l'occupation des Lieux Loués. Aucune franchise stipulée dans la police ne sera applicable au Locateur. Le Locataire doit fournir la preuve d'une telle assurance. De plus, pour toute réduction, modification ou résiliation de la police, l'assureur devra donner au Locateur, par courrier recommandé ou poste certifiée, à l'adresse indiquée ci-après à la section intitulée «AVIS», un préavis écrit de trente (30) jours; telle police devra contenir un avenant à cet effet et copie devra être fournie également au Locateur.

j) Le Locataire assumera les taxes municipales et scolaires ainsi que, s'il y a lieu, toutes autres taxes ou frais attribuables à l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire ou ses Agents, pouvant être imposés au Locataire ou au Locateur en vertu de toutes lois, ordonnances, règlements et arrêtés en conseil des gouvernements et agences des gouvernements fédéral, provincial ou municipal, le tout à l'entière exonération du Locateur. Le Locataire devra, sur demande du Locateur, produire une preuve du paiement de ces taxes et frais. Si les taxes et frais susmentionnés sont imposés au Locateur, le Locataire devra rembourser au Locateur tous montants ainsi déboursés dans les trente (30) jours de la réception d'une copie

du compte dûment acquitté.

k) Le Locataire ne pourra modifier ni transformer les Lieux Loués sans avoir soumis, au moins (45 jours) jours à l'avance, les plans et devis exacts et détaillés des travaux, et obtenu, au préalable, l'autorisation écrite du Locateur.

l) Le Locataire doit permettre au Locateur de réaliser toutes réparations urgentes et nécessaires sur les utilités publiques situées sur les Lieux Loués, le cas échéant, le tout sans aucune déduction ni diminution de loyer ou indemnité, en autant que les travaux soient complétés avec une diligence raisonnable.

m) Le Locataire devra assumer tous les coûts inhérents à l'installation, au maintien et à l'utilisation des services d'utilités publiques installés pour ses besoins, y compris, le cas échéant, le coût de sa consommation électrique pour les Lieux Loués.

n) Le Locataire s'engage à occuper paisiblement les Lieux Loués et à les garder propres et convenables à la satisfaction du Locateur. De plus, le Locataire s'engage à se conformer aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant du Locateur.

## **6. CESSION ET SOUS-LOCATION**

Les droits consentis au Locataire par le présent bail sont personnels au Locataire, et à ce titre, ne peuvent être cédés à un tiers, en totalité ou partie, et les Lieux Loués ne peuvent être sous-loués, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite du Locateur.

En cas de cession ou de sous-location approuvée par le Locateur, le Locataire demeurera responsable, le cas échéant, solidairement avec tout cessionnaire ou sous-locataire, de l'exécution des obligations du Locataire aux termes du présent bail.

## **7. DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES**

Le Locataire convient que tout aménagement sur les Lieux Loués, le cas échéant, devra être libre de tout contaminant et ne causer aucun dommage à l'environnement.

En aucun temps le Locataire ne laissera de déchets ou autres débris sur les Lieux Loués que le Locateur pourrait, à son entière discrétion, juger inadmissibles.

Le Locataire prendra immédiatement toutes les mesures que le Locateur, à son entière discrétion, jugera nécessaires afin de garder les Lieux Loués libres de toute contamination reliée, de quelque manière que ce soit, à l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire ou ses Agents.

Le Locataire devra dénoncer au Locateur toute contamination des Lieux Loués dès qu'il en a connaissance.

Advenant le déversement par le Locataire ou ses Agents, de tout contaminant, accidentel ou non, sur les Lieux Loués, le Locataire, à ses frais, devra immédiatement récupérer le produit en cause et produire au Locateur, sans délai, une étude de caractérisation environnementale préparée par un expert accrédité.

Le Locataire assumera le coût de tous les travaux de réhabilitation requis pour éliminer toute contamination des Lieux Loués ou des terrains contigus aux Lieux Loués résultant directement de l'occupation ou l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire ou ses Agents. À défaut par le Locataire d'effectuer, à l'entière satisfaction du Locateur, les travaux de réhabilitation requis, et ce, dans les trente (30) jours de la réception d'un avis du Locateur à cet effet, alors le Locateur pourra, s'il le juge à propos, effectuer tous tels travaux aux frais du Locataire. Dans ce cas, le Locataire devra rembourser au Locateur, dans les dix (10) jours de la réception d'une facture à cet effet, tous les frais ainsi encourus par le Locateur plus QUINZE POUR CENT (15 %) à titre de frais d'administration.

L'échéance ou la résiliation de ce bail n'aura pas pour effet d'éteindre la responsabilité du Locataire envers le Locateur à l'égard des obligations environnementales susmentionnées.

## **8. DÉFAUT**

Si le Locataire fait défaut de se conformer à toute disposition des présentes et qu'il n'a pas remédié à ce défaut dans un délai de dix (10) jours d'un avis écrit du Locateur à cet effet, ou tout autre délai plus court que le Locateur pourra stipuler en cas d'urgence, le Locateur pourra, s'il le désire, sans aucun autre avis au Locataire, prendre toutes mesures utiles ou nécessaires afin de remédier lui-même à ce défaut, le tout aux frais du Locataire. Toutefois, le Locataire sera réputé ne pas être en défaut si, dans le cas d'un défaut auquel il ne peut être raisonnablement remédié dans un délai de dix (10) jours, le Locataire a entrepris de remédier au défaut avant l'expiration du délai et, par la suite, poursuit avec diligence et sans interruption les actions requises pour remédier à ce défaut.

Le Locataire convient de payer au Locateur tous les coûts, frais, dépenses et déboursés encourus par le Locateur pour remédier à tout tel défaut, le cas échéant. Le total des montants sera majoré de QUINZE POUR CENT (15 %) à titre de frais d'administration. De plus, le Locataire convient de payer au Locateur tous les coûts, frais, dépenses et déboursés (incluant les honoraires juridiques raisonnables du Locateur) encourus par ce dernier afin de recouvrer ces montants.

Si le Locataire n'a pas remédié au défaut à l'expiration du délai stipulé dans l'avis du Locateur ou si, dans le cas d'un défaut auquel il ne peut être raisonnablement remédié dans un délai de dix (10) jours, le Locataire n'a pas entrepris de remédier à ce défaut avant l'expiration de ce délai, le Locateur pourra, plutôt que de remédier lui-même au défaut du Locataire, résilier le bail et celui-ci sera résilié de plein droit sur la remise d'un simple avis écrit au Locataire. Dans ce cas, le Locateur pourra, sous réserve de tous ses autres droits et recours, conserver la totalité du loyer versé par le Locataire à titre de dommages-intérêts liquidés.

## **9. INSCRIPTION**

Le Locataire pourra, à ses frais, inscrire ce bail au livre foncier de la circonscription foncière de Montréal sous la forme d'un avis seulement. Toutefois, il devra au préalable faire préparer, à ses frais, une description technique des Lieux Loués afin de ne pas inscrire tout tel avis sur la totalité du Terrain.

**10. FORCE MAJEURE**

Aucune des parties aux présentes ne peut être considérée en défaut dans l'exécution de ses obligations en vertu du bail si telle exécution est retardée, retenue ou empêchée par suite de force majeure. La force majeure est toute cause ne dépendant pas de la volonté des parties, qu'elles n'ont pu raisonnablement avoir prévue et contre laquelle elles n'ont pu se protéger. La force majeure comprend, mais sans limitation, toute grève, tout incendie, toute émeute, toute intervention par les autorités civiles ou militaires, tout acquiescement aux règlements ou aux ordonnances de toutes autorités gouvernementales et tout fait de guerre.

**11. AVIS**

Tout avis à être donné en vertu du présent bail devra être soit posté par courrier recommandé ou soit encore signifié par huissier aux adresses suivantes ou encore transmis par courriel :

Locateur: VILLE DE MONTRÉAL  
Service de la gestion et de la planification immobilière  
303, rue Notre-Dame Est, 2<sup>ème</sup> étage  
Montréal, Québec, H2Y 3Y8

Locataire: LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN  
INCORPORÉE  
500-1225, rue Saint-Charles Ouest  
Longueuil, Québec, J4K 0B9  
Courriel : dblouin@pjcci.ca

Tout avis transmis par courrier recommandé sera réputé avoir été reçu dans les cinq (5) jours suivant sa mise à la poste, si le service postal fonctionne normalement. Dans le cas contraire, l'avis devra être soit remis de la main à la main soit signifié par huissier ou transmis par courriel. Dans le cas de remise de la main à la main de cet avis, de sa signification par huissier ou par courriel, l'avis sera réputé avoir été reçu le jour même de sa remise, de sa signification ou de sa transmission.

Les adresses ci-dessus indiquées peuvent être modifiées sur avis écrit, mais ce, uniquement à l'intérieur du district judiciaire de Montréal. Si l'une des parties négligeait d'aviser l'autre d'un changement d'adresse, cette partie sera réputée avoir élu domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure du district de Montréal.

**12. ENTENTE COMPLÈTE**

Les parties conviennent que ce bail constitue une entente complète et rescinde toute entente antérieure, convention, pourparler, offre de location, garantie ou autre accord intervenu entre elles antérieurement à la signature du bail et que ce dernier ne peut être modifié que par une nouvelle convention écrite toute aussi formelle que la présente.

**13. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

a) Les droits et obligations des parties en vertu de ce bail passeront à leurs successeurs et ayants droit respectifs.

b) Ce bail doit être interprété selon les lois de la province de Québec et tout litige se rapportant à l'interprétation ou à l'application des présentes sera décidé exclusivement par les tribunaux compétents du district judiciaire de Montréal.

c) Les titres, sous-titres, intertitres, numérotations d'articles, de paragraphes et de sous-paragraphes apparaissant aux présentes sont insérés uniquement à des fins de référence et ne définissent, ne limitent ou ne décrivent pas la portée de l'intention des parties au présent bail ni n'affectent ce bail de quelque façon que ce soit.

d) Lorsque le contexte le requiert, le singulier inclut le pluriel et le masculin inclut le féminin.

e) Si quelque disposition de ce bail devait être déclarée nulle ou non-applicable, elle sera réputée non-écrite et les autres dispositions auront plein effet.

f) Lorsque le délai pour faire toute chose ou donner tout avis aux termes de ce bail expire un jour de fin de semaine ou un jour férié, le délai sera réputé expirer le jour ouvrable suivant.

g) Le fait qu'une partie n'ait pas exigé de l'autre partie l'exécution d'une quelconque obligation contenue au bail ou qu'elle n'ait pas exercé un droit prévu au bail, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation à l'exécution d'une obligation ou à l'exercice d'un droit.

h) Si le terme «Locataire» comprend plus d'une personne, chacune d'elles est solidairement responsable envers le Locateur des obligations qui sont stipulées au présent bail.

**LES SIGNATURES DES PARTIES APPARAISSENT SUR LA PAGE SUIVANTE.**

**EN FOI DE QUOI**, les parties ont signé, l'exemplaire, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

Le \_\_\_\_<sup>ème</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ 2020.

of

**VILLE DE MONTRÉAL**

\_\_\_\_\_  
Par: Madame Francine FORTIN, directrice

Le 7<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2020.

**LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE**



\_\_\_\_\_  
Par: Sandra Martel, première dirigeante



\_\_\_\_\_  
Par: Claude Lachance, trésorier



ANNEXE « A »



Immeuble Marc-Cantin - Lot 1 382 624

Date: 20-10-29 16:19  
Producteur: GUILLEMETTE, JULIE

Échelle 1:10000

of

**Identification** Immeuble ID: 479

N° DOSSIER : 07-153-001-00  
 N° CODE : 31H05-005-7674-02  
**Localisation :**  
 Côté NORD du chemin DES MOULINS, du pont VICTORIA à la rue  
 MARC-CANTIN  
**Arrondissement :**  
 20 - Le Sud-Ouest  
**Adresse principale :**  
 9999 rue Bridge (MTL)  
**Nom de l'immeuble :**  
 Parc Industriel de la Pointe-Saint-Charles



**Description générale**

Catégorie: Fins industrielles Potential de développement: À analyser  
 Vocation: Terrain vacant - non entretenu Plan d'action: Long terme

**Évaluation municipale** Dimension terrain (unités métriques)

Terrain: 475 700.00 \$ Frontage: 71.60  
 Bâtiment: 0.00 \$ Profondeur: 79.00  
 Totale: 475 700.00 \$ Superficie: 5 983.00

**Éléments significatifs**

- égout  électricité aérienne  inondé
- aqueduc  électricité souterraine
- gaz  rue asphaltée

**Normes réglementaires** (à lire utilisé en complément du règlement d'urbanisme)

N° UEV	Règlement municipale	Catégorie d'usage	Hauteurs		dégâts		Taux d'impl.	Superficie	Densité max.
			min.	max.	min.	max.			
D1040871	N/A	L3(2)	7	23	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A



**Informations complémentaires**

Fait partie d'un écoterritoire :  
 Aucun

Date de mise à jour :  
 2020-10-13

Date d'impression :  
 2020-10-13

Note :

Responsable :



Service de la gestion et de la planification immobilière  
 Direction du bureau de projet et des services administratifs.

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sans aucune garantie et à titre indicatif uniquement. Le ville, ses employés, les membres de son conseil municipal et de son conseil municipal ne sauraient être tenus responsables d'erreur ou d'omission relative aux informations contenues dans le présent document.



## Immeuble Marc-Cantin - Lot 1 382 624

Date: 20-10-29 16:19

Producteur: GUILLEMETTE, JULIE

Échelle 1:10000



2021 SEPT 15 46

Longueuil le 2 septembre 2021

Par courriel : [olivier.tache@montreal.ca](mailto:olivier.tache@montreal.ca)  
Et par courrier recommandé

Ville de Montréal  
Service de la gestion et de la planification immobilière  
303, rue Notre-Dame Est, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec  
H2Y 3Y8

**Objet : Option de renouvellement du Bail pour le lot 1 382 624  
N/D : 8154-529**

---

Madame, Monsieur,

Par la présente, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la « Société »), confirme vouloir exercer la première des trois options de renouvellement prévue à l'article 3 – DURÉE du Bail précité en exergue.

Aussi, le Bail sera ainsi renouvelé pour une durée d'une année, de décembre 2021 à décembre 2022, aux mêmes termes et conditions.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

(s) *Véronic Meunier*

Véronic Meunier, avocate

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée  
The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated  
1225, RUE ST-CHARLES O / SAINT-CHARLES ST W  
BUREAU 500 / SUITE 500  
LONGUEUIL QC J4K 0B9  
[JacquesCartierChamplain.ca](http://JacquesCartierChamplain.ca)



**Identification**

Immeuble ID: 4799

N° DOSSIER : **07-153-001-00**  
 N° CODE : **31H05-005-7674-02**

**Localisation :**  
 Coté NORD du chemin DES MOULINS, du pont VICTORIA à la rue MARC-CANTIN

**Arrondissement :**  
 20 = Le Sud-Ouest

**Adresse principale :**  
 99999 rue Bridge (MTL)

**Nom de l'immeuble :**  
 Parc Industriel de la Pointe-Saint-Charles



**Description générale**

Catégorie: Fins industrielles

Potentiel de développement: À analyser

Vocation: Terrain vacant - non entretenu

Plan d'action: Long terme

**Évaluation municipale**

Terrain: 475 700.00 \$  
 Bâtiment: 0.00 \$  
 Totale: 475 700.00 \$

**Dimension terrain (unités métriques)**

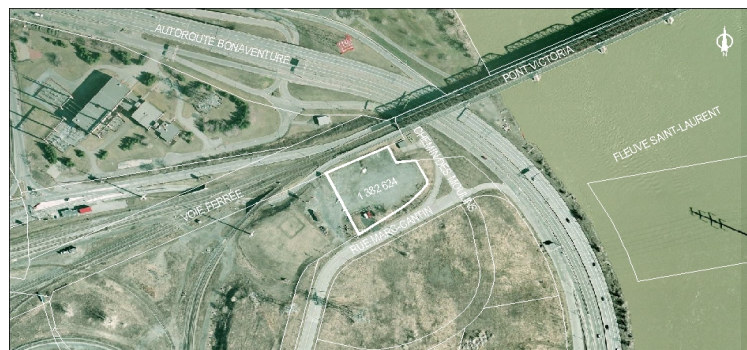
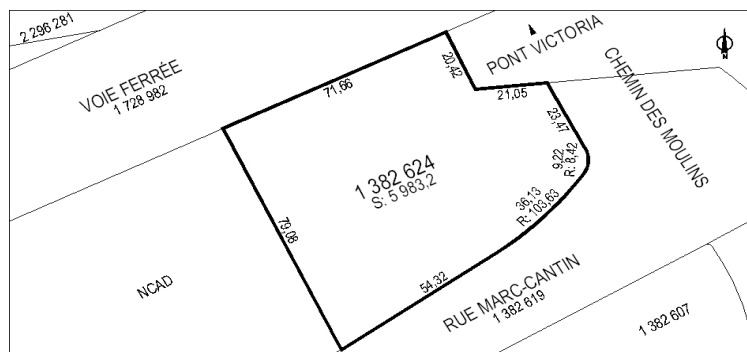
Frontage: 71.66  
 Profondeur: 79.08  
 Superficie: 5 983.00

**Éléments significatifs**

- égout
- électricité aérienne
- trottoir
- aqueduc
- électricité souterrain
- gaz
- rue asphaltée

**Normes réglementaires (à être utilisé en complément du règlement d'urbanisme)**

N° UEV	Règlement municipale	Catégorie d'usage	Hauteurs		étages		Taux d'impl.	Superficie	Densité max.
			min.	max.	min.	max.			
01040871	N/A	I.3(2)	7	23	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A



**Informations complémentaires**

Fait partie d'un écoterritoire :  
 Aucun

Date de mise à jour :

Date d'impression :  
 2020-10-13

Note :

Responsable :

**Service de la gestion et de la planification immobilière  
 Direction du bureau de projet et des services administratifs.**

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement. La ville, ses employés, les membres de son comité exécutif et de son conseil municipal ne sauraient être tenus responsables d'erreur ou d'omission relative aux informations contenues dans le présent document.

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1218042008

Unité administrative responsable : *SGPI*

Projet : *N/A*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
<p>1. Votre dossier contribue-t-il à l'<b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i></p> <p>Le présent dossier décisionnel ne contribue pas aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.</p>	<b>x</b>		

2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?

Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole (Stratégie 2030).

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**?

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>			<b>X</b>
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>			<b>X</b>
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle



**Dossier # : 1218042008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, pour une période additionnelle de 12 mois, à compter du 1er décembre 2021, à des fins d'entreposage de pièces en acier du Pont Champlain, sur le lot 1 382 624 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 43 056 pi <sup>2</sup> , pour un loyer annuel de 22 173,84 \$, excluant les taxes. N/Réf. : 31H05-005-7674-02. Bail #6629.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

Imputer les revenus tel qu'indiqué dans le fichier ci-joint.

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1218042008 - Ville loue à Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. lot 1 382 624.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Sylvie ROUSSEAU  
Préposée au budget  
**Tél :** 514-872-4232

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-14

Mustapha CHBEL  
agent de gestion des ressources financières  
**Tél :** 514-872-0470  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1218682010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, le local numéro 313 de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 861,11 pi <sup>2</sup> , à des fins administratives, moyennant un loyer total de 38 722,20\$, excluant les taxes. Le montant de la subvention représente une somme de 25 859 \$. (Bâtiment 2453-119)

- 1- d'approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, le local numéro de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 861,11 pi<sup>2</sup>, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 38 722,20\$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation du bail.
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-11-10 16:04

**Signataire :**

Claude CARETTE

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1218682010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, le local numéro 313 de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 861,11 pi <sup>2</sup> , à des fins administratives, moyennant un loyer total de 38 722,20\$, excluant les taxes. Le montant de la subvention représente une somme de 25 859 \$. (Bâtiment 2453-119)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Situé au 3680, rue Jeanne-Mance, le Centre Strathearn est un immeuble à vocation socioculturelle. Il abrite plusieurs organismes tels que Montréal Arts Interculturels, Regroupement Québécois de la danse, Les Productions M.E. de l'art, Diversité artistique Montréal et bien d'autres.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Ville loue à l'organisme Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec (CRTD), un local situé au 3<sup>e</sup> étage du Centre Strathearn, d'une superficie de 861,11 pi<sup>2</sup>, à des fins administratives. Le CRTD est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de contribuer à la vitalité et au rayonnement du milieu de la danse.

Afin que l'organisme puisse poursuivre sa mission auprès de sa clientèle, le Service de la culture (SDC) a mandaté le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) afin de prolonger, pour une période de 3 ans, l'occupation de l'organisme CRTD dans les locaux du Centre Strathearn.

Le présent sommaire vise à faire approuver auprès des autorités compétentes la convention de prolongation du bail.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM18 1256 - 22 octobre 2018 - Approuver le projet de renouvellement de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1er novembre 2018, le local numéro 313 au 3e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 861,11 pi<sup>2</sup>, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 36 140,52 \$, avant taxes.

CM13 0778 – le 26 août 2013 - Approuver le bail par lequel la Ville loue au CRTD, un local situé au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, moyennant un loyer total de 56 226,01 \$, TPS incluse.

CM08 0192 – le 31 mars 2008 - Approuver le bail par lequel la Ville loue au CRTD, un local situé au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008, moyennant un loyer total de 46 630,86 \$, TPS incluse.

CM05 0734 – le 29 novembre 2005 - Approuver le bail par lequel la Ville loue au CRTD, un local situé au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2005, moyennant un loyer total de 24 799,39 \$, TPS incluse.

## DESCRIPTION

Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, le local numéro 313 de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 861,11 pi<sup>2</sup>, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 38 722,20\$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation du bail.

Le locataire a la responsabilité de veiller à l'aménagement et à l'entretien ménager du local. De plus, il fera toutes réparations locatives dues à son usage normal, à l'exception des travaux inhérents à la structure du bâtiment et aux composantes des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie.

## JUSTIFICATION

Le SGPI est en accord avec l'occupation de l'organisme au Centre Strathearn puisque ses activités ne causent aucun préjudice aux activités de l'ensemble des occupants et que le local n'est pas requis pour des fins municipales.

Selon le SDC, le CRTD est un organisme à but non lucratif, oeuvrant au plan national, dont la mission est de soutenir les danseurs dans les diverses phases de transition liées à leur cheminement artistique, professionnel et personnel. Le CRTD est un centre de ressources pour la communauté de la danse et le grand public qui soutient également des activités visant à améliorer la situation socioéconomique des artistes à travers le pays. Reconnu comme un des principaux organismes mondiaux de la reconversion dans le domaine de la danse, le CRTD participe activement à des conférences internationales et à des projets de recherche, contribuant ainsi à l'évolution de cette communauté. L'organisme offre des services et des programmes spécifiques adaptés à sa clientèle et constitue un acteur de premier plan au niveau disciplinaire.

La présence de cet organisme au 3680, rue Jeanne-Mance, constitue l'antenne québécoise du CRTD et regroupe un ensemble de fonctions stratégiques inhérentes au rôle que la Ville de Montréal exerce à titre de métropole culturelle et de pôle d'envergure mondiale en danse. Le CRTD avoisine ainsi d'autres organismes apparentés logeant à la même adresse, notamment le Regroupement québécois de la danse (RQD).

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le tableau suivant représente les recettes totales pour la durée du bail:

	Loyer antérieur	Année 2021 2 mois	Année 2022	Année 2023	Année 2024 10 mois	TOTAL
Recette avant taxes	12 404,64 \$	2 108,78 \$	12 694,86 \$	12 948,76 \$	10 969,80 \$	<b>38 722,20\$</b>

TPS	620,23 \$	105,44 \$	634,74 \$	647,44 \$	548,49 \$	<b>1 936,11 \$</b>
TVQ	1 237,36 \$	210,35 \$	1 266,31 \$	1 291,64 \$	1 094,24 \$	<b>3 862,54 \$</b>
Recette totale incluant les taxes	14 262,23 \$	2 424,57 \$	14 595,92 \$	14 887,84 \$	12 612,53 \$	<b>44 520,85 \$</b>

Ce revenu de 38 722,20 \$ sera comptabilisé au budget de fonctionnement du SGPI.

Le taux de location annuel moyen pour la durée du terme est de 14,99 \$/pi<sup>2</sup>. Le loyer inclut tous les frais d'exploitation sauf les taxes foncières.

Le montant total de la subvention pour cette occupation est d'environ 25 859 \$. La subvention est établie de la façon suivante :

$$(25 \text{ \$/pi}^2 - 14,99 \text{ \$/pi}^2) \times 861,11 \text{ pi}^2 \times 3 \text{ ans} = 25 859,13 \text{ \$}.$$

Pour l'année 2021, la dépense prévue par le SGPI en frais d'exploitation pour ces locaux (énergie, entretien courant et sécurité) est d'environ 6 455,32\$.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en changements climatiques. Ce dossier contribue aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas donner suite à ce dossier obligerait l'organisme à se trouver d'autres locaux afin de poursuivre sa mission.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

La COVID-19 n'a pas d'impact sur ce dossier.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Approbation de la convention CM : novembre 2021.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Sylvie ROUSSEAU)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Nicolas VINCHON, Service de la gestion et de la planification immobilière  
Martin T THERIAULT, Service de la gestion et de la planification immobilière  
Stéphanie ROSE, Service de la culture

Lecture :

Nicolas VINCHON, 1er novembre 2021  
Stéphanie ROSE, 1er novembre 2021

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Christyne PLANTE  
conseillère en immobilier

**Tél :** 438-920-6412  
**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-10-27

Nicole RODIER  
Chef de division - Division des locations

**Tél :** 514 609-3252  
**Télécop. :**

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières

**Tél :** 514-868-3844  
**Approuvé le :** 2021-11-03

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :** 514-872-1049  
**Approuvé le :** 2021-11-10

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1218682010

Unité administrative responsable : SGPI – Direction - Transactions Immobilières – Division Locations

Projet : Location d'un espace de bureaux au Centre Strathearn

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>x</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  <i>Priorité #9 : Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire.</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ?  La localisation de l'organisme dans le Centre Strathearn permet à celui-ci de poursuivre sa mission qui est de soutenir les danseurs dans les diverses phases de transition liées à leur cheminement artistique, professionnel et personnel ainsi qu'à améliorer leur situation socioéconomique. De plus, cette localisation favorise une synergie avec les autres organismes apparentés logeant également au Centre Strathearn.			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>	<b>x</b>		
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>x</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		<b>x</b>	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>	<b>x</b>		
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>			<b>x</b>
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>	<b>x</b>		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>x</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle



## CONVENTION DE PROLONGATION DU BAIL

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée en vertu de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Emmanuel Tani-Moore, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* et des résolutions suivantes :

a) la résolution numéro CM03 0836, adoptée par le conseil municipal à sa séance du vingt-deux (22) octobre deux mille trois (2003); et

b) la résolution numéro CM21\_\_\_\_\_, adoptée par le conseil municipal à sa séance du \_\_\_\_\_ 2021;

Ci-après nommée le « **Locateur** »

**ET :** **CENTRE DE RESSOURCES ET TRANSITION POUR DANSEURS - QUÉBEC** personne morale sans but lucratif constituée en vertu de la Loi sur les Corporations canadienne (S.R.C. 1970, c. C-32), ayant son siège au 3680, rue Jeanne-Mance, local 313, à Montréal, province de Québec, H2X 2K5, agissant et représentée par Kristian Clarke, directeur général, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu d'une résolution du conseil d'administration en date du 29 septembre 2021.

Ci-après nommée le « **Locataire** »

**OBJET :** **3680 rue Jeanne-Mance**

### **LESQUELLES PARTIES DÉCLARENT PRÉALABLEMENT CE QUI SUIT :**

**ATTENDU QUE** le Locateur et le Locataire ont conclu un Bail le 24 octobre 2018 (le « Bail Initial »), concernant le local 313 ayant une superficie locative de huit cent soixante et un virgule onze pieds carrés (861,11 pi<sup>2</sup>), situé dans l'édifice sis au 3680 Jeanne-Mance, Montréal (Québec) H2X 2K5 (les « Lieux loués»), pour un terme de trois (3) ans, débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et se terminant le 31 octobre 2021;

**ATTENDU QUE** le Bail Initial et la Convention de prolongation sont collectivement nommés le « Bail » ;

**ATTENDU QUE** le Locataire désire prolonger la durée du Bail, aux termes et conditions stipulés ci-après et que le Locateur y consent ;

**ATTENDU QUE** le Locateur a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le locataire déclare en avoir pris connaissance; et

**ATTENDU QUE** le Locataire déclare ne pas être une entreprise inscrite au *Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)* et s'engage à maintenir ce statut pendant toute la durée du Bail.

Paraphes	
Locateur	Locataire
	KC

**EN CONSÉQUENCE, IL EST CONVENU ENTRE LES PARTIES DE CE QUI SUIT:**

**ARTICLE 1  
PRÉAMBULE**

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente.

**ARTICLE 2  
DURÉE**

2. **Durée** : Le Bail est prolongé pour une période additionnelle de trois (3) ans commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et se terminant le 31 octobre 2024.

**ARTICLE 3  
LIEUX LOUÉS**

3. **Lieux loués** : Les Lieux loués sont décrits à l'article 1.0 du Bail Initial.

**ARTICLE 4  
LOYER**

4. **Loyer** : Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille vingt et un (2021) au trente et un (31) octobre deux mille vingt-deux (2022), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer annuel brut, une somme totale de douze mille six cent cinquante-deux dollars et soixante-huit cents (**12 652,68 \$**), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille cinquante-quatre dollars et trente-neuf cents (1 054,39 \$), auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, si applicable, le premier jour de chaque mois à compter du premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille vingt et un (2021).

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille vingt-deux (2022) au trente et un (31) octobre deux mille vingt-trois (2023), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer annuel brut, une somme totale de douze mille neuf cent cinq dollars et soixante-seize cents (**12 905,76 \$**), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille soixante-quinze dollars et quarante-huit cents (1 075,48 \$), auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, si applicable, le premier jour de chaque mois à compter du premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille vingt-deux (2022).

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille vingt-trois (2023) au trente et un (31) octobre deux mille vingt-quatre (2024), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer annuel brut, une somme totale de treize mille cent soixante-trois dollars et soixante-seize cents (**13 163,76 \$**), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille quatre-vingt-seize dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (1 096,98 \$), auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, si applicable, le premier jour de chaque mois à compter du premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille vingt-trois (2023).

**ARTICLE 5  
AUTRES CONDITIONS**

- 5.1 L'article 5.8 du Bail initial est modifié et remplacé par ce qui suit :

Assumer le paiement de toutes les taxes foncières et taxes d'eau afférentes aux Lieux loués, ainsi que, s'il y a lieu, le paiement de toutes autres taxes ou permis afférents à ces lieux, pouvant être imposés au Locataire ou au Locateur en rapport

Paraphes	
Locateur	Locataire
	KC

avec l'utilisation des Lieux loués par le Locataire, applicables en vertu de toutes lois, ordonnances, règlements et arrêtés en conseil des gouvernements et agences des gouvernements fédéral, provincial ou municipal.

**5.2** À compter de la date de signature des présentes, l'article 9.0 RELOCALISATION du Bail Initial est annulé.

**5.3** L'article 12.1 du Bail Initial est modifié et remplacé par ce qui suit :

Chacune des parties élit domicile à son adresse ci-après mentionnée et convient que tout avis à être donné en vertu du Bail devra être soit posté par courrier recommandé, soit remis de la main à la main ou soit encore signifié par huissier aux adresses suivantes :

► Pour le Locateur :

**VILLE DE MONTRÉAL**

Service de la gestion et de la planification immobilière

303, rue Notre-Dame Est, 2<sup>ème</sup> étage

Montréal, Québec, H2Y 3Y8

En cas d'urgence, le Locataire devra communiquer avec le 514-872-1234 ou par courriel à

immeubles.centreappels@ville.montreal.qc.ca

Pour les demandes financières ou pour toute autre

demande, le Locataire devra communiquer par courriel

à immeubles.locations@montreal.ca

► Pour le Locataire :

**Centre de ressources et transition pour danseurs - Québec**

3680, rue Jeanne-Mance, local 313

Montréal, Québec, H2X 2K5

bureauqc@crtld.ca

**5.4** À l'exception de ce qui précède, tous les termes et conditions du Bail demeurent inchangés et en vigueur et, sauf stipulations contraires, les mots et expressions utilisés aux présentes auront la même signification et la même portée que ceux utilisés dans le Bail.

Paraphes	
Locateur	Locataire
	KC

**EN FOI DE QUOI**, les parties ont signé, électroniquement, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

Le \_\_\_\_\_ 2021

**VILLE DE MONTRÉAL**

\_\_\_\_\_  
par : Emmanuel Tani-Moore

Le 6 octobre \_\_\_\_\_ 2021

**LOCATAIRE**

*KClarke*  
\_\_\_\_\_  
par : Kristian Clarke

Paraphes	
Locateur	Locataire
	KC

Bâtiment - 2453-119, 3680, rue Jeanne-Mance (Centre Strathearn)

**Aspects financiers**

	Loyer précédent	Loyer 2021 2 mois	Loyer annuel 2022	Loyer annuel 2023	Loyer 2024 10 mois	Total
Revenu total avant taxes	12,404.64 \$	2,108.78 \$	12,694.86 \$	12,948.76 \$	10,969.80 \$	<b>38,722.20 \$</b>
TPS	620.23 \$	105.44 \$	634.74 \$	647.44 \$	548.49 \$	<b>1,936.11 \$</b>
TVQ	1,237.36 \$	210.35 \$	1,266.31 \$	1,291.64 \$	1,094.24 \$	<b>3,862.54 \$</b>
<b>Total</b>	<b>14,262.23 \$</b>	<b>2,424.57 \$</b>	<b>14,595.92 \$</b>	<b>14,887.84 \$</b>	<b>12,612.53 \$</b>	<b>44,520.85 \$</b>

Le loyer inclut l'ensemble des frais d'exploitation à l'exception des taxes foncières

Coût des travaux d'aménagement

Travaux clé en main		522,346.43	\$
Allocation		(96,226.00)	\$
Montant des travaux - allocation =		426,120.43	\$
TPS		21,306.02	\$
TVQ		42,505.51	\$
Total avec taxes		489,931.96	\$
		-	\$
Contingences	0.10	52,234.64	\$
Incidences générales	0.05	26,117.32	\$
Incidences câblage TI		20,000.00	\$
Incidences déménagement		15,000.00	\$
Contingences et incidences totales tx excl		113,351.96	\$
TPS		5,667.60	\$
TVQ		11,306.86	\$
Contingences et incidences totales tx incl		130,326.42	\$
Total des travaux		620,258.39	\$
Ristourne de TPS		26,973.62	\$
Ristourne de TVQ		26,906.19	\$
Coût total		566,378.58	\$

**Service du greffe**

275, rue Notre-Dame Est  
Bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3142  
Télécopieur : 514 872-5655

Le 24 octobre 2018

Madame Parise Mongrain  
Directrice générale  
Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec  
3680, rue Jeanne-Mance  
Bureau 313  
Montréal (Québec) H2X 2K5

**Objet : Bail entre la Ville de Montréal et le Centre de ressources et transition pour danseurs - Québec**

---

**Résolution CM18 1256 – 22 octobre 2018**

---

Madame,

Vous trouverez ci-joint un exemplaire original du bail susmentionné dûment signé ainsi que la copie certifiée conforme de la résolution du conseil municipal ci-haut décrite et de la résolution CM03 0836.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le greffier de la Ville,



Yves Saindon, avocat

YS/jc

p. j.

## BAIL

### ENTRE

**VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée en vertu de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la Charte de la Ville de Montréal et des résolutions suivantes :

- a) la résolution numéro CM03 0836, adoptée par le conseil municipal à sa séance du vingt-deux (22) octobre deux mille trois (2003); et
- b) la résolution numéro CM18 1256, adoptée par le conseil municipale à sa séance du 22 octobre 2018;

ci-après nommée le "Locateur"

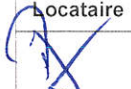

### ET :

**CENTRE DE RESSOURCES ET TRANSITION POUR DANSEURS – QUÉBEC**, une corporation légalement constituée suivant la Partie 3 de la Loi sur les compagnies, ayant son siège au 3680, rue Jeanne-Mance, local 313, Montréal (Québec) H2X 2K5, agissant et représentée par madame Parise Mongrain, directrice générale, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu d'une résolution du conseil d'administration.  
*en date du 20 juillet 2018.*

ci-après nommée le "Locataire"

LESQUELLES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

**ATTENDU QUE** la Ville de Montréal a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ladite Politique au cocontractant;

Locataire	Locateur
	





## 1.0 LIEUX LOUÉS

Le Locateur loue, par les présentes, au Locataire ici présent et acceptant, le local 313, situé au 3e étage, de l'édifice portant le numéro 3680, de la rue Jeanne-Mance, à Montréal, province de Québec, H2K 2K5, ci-après appelé les Lieux Loués, le tout tel que montré à l'annexe A.

## 2.0 SUPERFICIE

Les Lieux loués ont une superficie locative de huit cent soixante et un virgule onze pieds carrés (861,11 pi<sup>2</sup>).

## 3.0 DURÉE

3.1 Ce bail est consenti pour un terme de trois (3) ans commençant le premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille dix-huit (2018) et se terminant le trente et un (31) octobre deux mille vingt et un (2021).



3.2 Ce bail se terminera de plein droit et sans avis à la date ci-devant stipulée en 3.1 et l'occupation des Lieux Loués après cette date par le Locataire n'aura pas pour effet de prolonger la durée de ce bail ni de le reconduire. Le Locataire sera alors présumé occuper les Lieux Loués contre la volonté du Locateur. En conséquence, une pénalité de cent dollars (100 \$) sera chargée au Locataire pour chaque journée de retard au-delà de la date stipulée de fin de bail.

## 4.0 OBLIGATIONS DU LOCATEUR

Outre les obligations auxquelles il est tenu en vertu du Code civil du Québec, dans la mesure où celles-ci ne sont pas modifiées par les présentes, le Locateur s'engage à :

4.1 donner libre accès au Local aux employés de la Bénéficiaire ainsi qu'au public, aux heures ainsi qu'aux conditions stipulées à l'annexe B ;

4.2 chauffer et maintenir en tout temps dans les Lieux Loués une

Locataire	Locateur
	



température convenable aux besoins du Locataire;

4.3 fournir l'électricité nécessaire à l'utilisation des Lieux Loués selon les besoins du Locataire.

## 5.0 OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

Outre les obligations auxquelles il est tenu en vertu du Code civil du Québec, dans la mesure où celles-ci ne sont pas modifiées par les présentes, le Locataire s'engage à :



5.1 prendre les Lieux Loués dans l'état où ils se trouvent présentement;

5.2 n'utiliser les Lieux Loués qu'aux seules fins de bureau, le tout en conformité avec toute loi ou règlement municipal applicable;

5.3 respecter les jours et heures d'ouverture mentionnés en 4.1. Pour tenir des activités en dehors de ces jours et heures, le Locataire devra obtenir au préalable l'autorisation du responsable des Lieux Loués désigné par le Locateur;

5.4 voir lui-même, et à ses frais, à l'aménagement, à l'entretien et au nettoyage des Lieux Loués; il fera toute réparation locative due à son usage normal à l'exception des travaux inhérents à la structure du bâtiment et aux composantes des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie;

5.5 tenir le Locateur indemne de tous dommages, de quelque nature que ce soit, de toutes réclamations, de tous jugements y compris les frais, et prendre le fait et cause du Locateur et intervenir dans toutes actions intentées contre ce dernier résultant directement ou indirectement de cette location, sauf en cas de négligence du Locateur, de ses employés, préposés, mandataires ou représentants;

Locataire	Locateur
	




5.6 souscrire et maintenir en vigueur, pendant toute la durée de la présente location, une police d'assurance-responsabilité civile des particuliers ou des entreprises, selon ses activités, accordant une protection pour dommages corporels et dommages matériels d'au moins DEUX MILLIONS DE DOLLARS (2 000 000,00 \$) par sinistre pour les dommages pouvant survenir pendant la durée de la présente location, et libérant le Locateur, ses employés, les membres de son Conseil municipal et de son Comité exécutif de tous dommages, réclamations, blessures, pertes, dépenses et responsabilité de toute nature découlant ou attribuable directement ou indirectement de l'usage des Lieux Loués. Aucune franchise stipulée dans la police ne sera applicable au Locateur. Le Locataire doit fournir la preuve d'une telle assurance. De plus, pour toute réduction, modification ou résiliation de la police, l'assureur devra donner au Locateur, par courrier recommandé ou poste certifiée, au numéro 303, rue Notre-Dame Est, 3e étage, à Montréal, province de Québec, H2Y 3Y8, un préavis de trente (30) jours; telle police devra contenir un avenant à cet effet et copie devra être fournie également au Locateur;

5.7 se tenir responsable de tous dommages qu'il pourra causer aux Lieux Loués résultant de ses activités ou de l'entreposage de ses produits ou matériaux et également par bris ou vandalisme survenus dans les Lieux Loués pendant ses périodes d'occupation;

5.8 assumer le paiement des taxes d'eau et d'affaires afférentes aux Lieux Loués, ainsi que, s'il y a lieu, le paiement de toutes autres taxes ou permis afférents à ces lieux, pouvant être imposés au Locataire ou au Locateur en rapport avec l'utilisation des Lieux Loués par le Locataire, applicables en vertu de toutes lois, ordonnances, règlements et arrêtés en conseil des gouvernements et agences des gouvernements fédéral, provincial ou municipal;

5.9 ne point céder ses droits dans le présent bail, ni prêter, ni sous-louer les Lieux Loués, en tout ou en partie, sans le consentement exprès ou écrit du Locateur, lequel ne pourra refuser ce consentement sans un motif

Locataire	Locateur
	



sérieux;

5.10 aviser immédiatement le Locateur, par écrit, de toute défectuosité, fuite, de tout incendie ou dommage causé de quelque façon que ce soit aux Lieux Loués ou à chacun de leurs accessoires;

5.11 fournir, au préalable, s'il désire s'identifier à l'extérieur de l'immeuble, une maquette de telle identification afin d'obtenir l'approbation écrite du Locateur;



5.12 n'effectuer aucune modification, transformation ou addition dans les lieux loués sans avoir soumis, au moins trente (30) jours à l'avance, les plans et devis exacts et détaillés des travaux, et obtenu, au préalable, l'autorisation écrite du Locateur;

5.13 permettre au Locateur de faire toutes réparations urgentes et nécessaires, d'exécuter tout acte d'entretien dans l'édifice ou d'entrer dans les Lieux Loués à ces fins, sans aucune déduction ni diminution de loyer ou indemnité, en autant que les travaux soient complétés avec une diligence raisonnable;

5.14 permettre, pendant les trois (3) mois qui précèdent la fin du bail ou de son renouvellement, que les Lieux Loués soient visités, en tout temps durant les heures de bureau, par ceux qui désirent les louer et permettre, en tout temps pendant la durée du bail ou de son renouvellement, à tout acheteur éventuel de visiter les Lieux Loués;

5.15 remettre à ses frais, à l'expiration du terme, les Lieux Loués dans leur état initial à moins qu'il en soit décidé autrement par les parties.

5.16 Respecter les règlements d'immeuble inclus à l'annexe B.

Locataire	Locateur
	



## 6.0 LOYER



6.1 Pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019, le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer brut, un montant annuel de onze mille six cent quatre-vingt-douze dollars et cinquante-six cents (11 692,56 \$), par des versements mensuels de neuf cent soixante-quatorze dollars et trente-huit cents (974,38\$) chacun, auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ si applicable.

Pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 31 octobre 2020, le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer brut, un montant annuel de douze mille quarante-trois dollars et trente-deux cents (12 043,32 \$), par des versements mensuels de mille trois dollars et soixante et un cents (1 003,61 \$) chacun, auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ si applicable.

Pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2021, le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer brut, un montant annuel de douze mille quatre cent quatre dollars et soixante-quatre cents (12 404,64 \$), par des versements mensuels de mille trente-trois dollars et soixante-douze cents (1 033,72 \$) chacun, auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ si applicable.

6.2 Tout versement de loyer mensuel est payable d'avance le premier jour de chaque mois, sans demande préalable et sans aucune réduction, compensation ni déduction.

6.3 Tout versement de loyer mensuel non payé à échéance portera intérêt quotidien, à compter du dixième (10<sup>e</sup>) jour de la date d'échéance, jusqu'à la date du paiement, au taux annuel fixé par les autorités municipales pour les sommes dues au Locateur. La Ville pourra, si elle le juge à propos, réclamer ces sommes.

Locataire	Locateur
	



## 7.0 DOMMAGES ET DESTRUCTION DES LIEUX LOUÉS

7.1 Si, pendant la durée du présent bail ou pendant toute période de renouvellement, l'édifice ou les Lieux Loués sont, en tout ou en partie, endommagés ou détruits par incendie ou par toute autre cause et que de l'avis du Locateur les Lieux Loués sont devenus, en tout ou en partie, impropres à l'occupation, le Locateur pourra, à son choix, décider de réparer ou non les Lieux Loués.



7.2 S'il décide de ne pas procéder aux réparations, il en avisera le Locataire le plus tôt possible et, sans encourir aucune responsabilité envers le Locataire pour les dommages subis lors d'un tel événement, le bail prendra alors fin et le Locataire devra évacuer les Lieux Loués et ne sera tenu de payer son loyer que jusqu'à la date de tels dommages ou destruction, le tout sans préjudice aux droits du Locateur de réclamer du Locataire tous dommages lui résultant de tel événement.

7.3 S'il décide de procéder aux réparations, le présent bail demeurera en vigueur et le Locateur s'engage à effectuer ces réparations avec toute la diligence nécessaire, et le loyer sera alors réduit en proportion de la partie encore utilisable des Lieux Loués jusqu'à la réintégration complète du Locataire dans les Lieux Loués. En aucun cas le Locateur ne pourra être tenu responsable des dommages et inconvénients subis par le Locataire à moins d'une faute ou négligence de la part du Locateur, ses employés ou agents.

## 8.0 RÉSILIATION

8.1 Nonobstant le terme fixé pour la durée du présent bail, chacune des parties pourra y mettre fin en tout temps en signifiant à l'autre partie un préavis écrit de trois (3) mois à cet effet.

8.2 Le Locateur pourra, en cas de défaut du Locataire de respecter l'une ou l'autre des obligations prises aux termes des présentes, résilier le

Locataire	Locateur
	



présent bail si le Locataire ne remédie pas à ce défaut dans les quinze (15) jours suivant la réception d'un avis du Locateur lui dénonçant le défaut.

#### 9.0 RELOCALISATION



9.1 Le Locateur pourra, au cours de la présente location, reprendre possession des Lieux Loués et relocaliser le Locataire dans d'autres lieux comparables, sur avis de quatre-vingt-dix (90) jours, en indiquant l'endroit où il se propose de relocaliser le Locataire. Toutes les clauses et conditions de la présente location s'appliqueront au nouveau local, à moins de convention contraire entre les parties. Le Locateur devra établir un calendrier de relocalisation. Cette relocalisation ne devra, toutefois, se faire qu'une fois que le nouveau local aura été proprement aménagé pour usage immédiat.

9.2 Le Locateur s'engage à défrayer le coût des déménageurs, de l'aménagement des nouveaux lieux, des branchements des lignes de télécommunication et du système d'alarme, le cas échéant. Toutes autres dépenses liées à cette relocalisation seront aux frais du Locataire.

9.3 Toutefois, si le Locataire juge qu'une telle relocalisation ne lui est pas favorable, il pourra alors, sans dommage ni compensation, résilier le présent bail de plein droit en avisant le Locateur par écrit.

#### 10.0 USAGE DU TABAC

10.1 Le Locataire convient qu'il sera strictement interdit de faire usage du tabac dans les Lieux Loués ainsi que dans leurs accès. Il s'engage à voir à ce que cette interdiction soit respectée par toute personne se trouvant dans ces lieux.

Locataire	Locateur
	



## 11.0 FORCE MAJEURE

11.1 Aucune des parties aux présentes ne peut être considérée en défaut dans l'exécution de ses obligations en vertu des présentes si telle exécution est retardée, retenue ou empêchée par suite de force majeure. La force majeure est toute cause ne dépendant pas de la volonté des parties aux présentes, qu'elles n'ont pu raisonnablement avoir prévue et contre laquelle elles n'ont pu se protéger. La force majeure comprend, mais sans limitation, tout cas fortuit, toute grève, tout arrêt partiel ou complet de travail, tout lock-out, tout incendie, toute émeute, toute intervention par les autorités civiles ou militaires, tout acquiescement aux règlements ou aux ordonnances de toutes autorités gouvernementales et tout fait de guerre (déclarée ou non).

## 12.0 AVIS

12.1 Tout avis à être donné en vertu du présent bail devra être soit posté par courrier recommandé, soit remis de la main à la main ou soit encore signifié par huissier aux adresses suivantes ou encore transmis par télécopieur :

- Pour le Locateur :

Ville de Montréal  
 Service de la gestion et de la planification immobilière  
 303, rue Notre-Dame Est, 3e étage  
 Montréal, Québec  
 H2Y 3Y8  
 Télécopieur : (514) 872-8350

Locataire	Locateur
	





- Pour le Locataire :

**CENTRE DE RESSOURCES ET TRANSITION POUR DANSEURS –  
QUÉBEC**

3680, rue Jeanne-Mance bureau 313

Montréal, Québec

H2X 2K5

514-284-1515



[bureauqc@crtcd.ca](mailto:bureauqc@crtcd.ca)

12.2 Tout avis transmis par courrier recommandé sera réputé avoir été reçu dans les cinq (5) jours suivant sa mise à la poste, si le service postal fonctionne normalement. Dans le cas contraire, l'avis devra être soit remis de la main à la main soit signifié par huissier ou transmis par télécopieur. Dans le cas de remise de la main à la main de cet avis, de sa signification par huissier ou de transmission par télécopieur, l'avis sera réputé avoir été reçu le jour même de sa remise, de sa signification ou de sa transmission.

12.3 Les adresses ci-devant indiquées peuvent être modifiées sur avis écrit, mais ce, uniquement à l'intérieur du district judiciaire de Montréal. Si l'une des parties négligeait d'aviser l'autre d'un changement d'adresse, cette partie sera réputée avoir élu domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure judiciaire de Montréal.

**13.0 ÉLECTION DE DOMICILE**

13.1 Les parties conviennent, pour toute réclamation ou poursuite judiciaire pour quelque motif que ce soit, relativement au bail, de choisir le district judiciaire de Montréal, province de Québec, Canada, comme le lieu approprié pour l'audition de ces réclamations ou poursuites judiciaires à l'exclusion de tout autre district judiciaire qui peut avoir juridiction sur un tel litige selon les prescriptions de la loi.

Locataire	Locateur
	



#### 14.0 CONVENTION COMPLÈTE

14.1 Le présent bail contient tous les droits et toutes les obligations des parties à l'égard des Lieux Loués, il annule toute autre entente écrite ou verbale entre les parties pour ces Lieux Loués.

14.2 À moins que les présentes n'en prévoient autrement, aucune modification ou addition au présent bail ne liera les parties à moins qu'elle ne soit faite par écrit et signée par chacune d'elles.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, en double exemplaire, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

Le <sup>24</sup>e jour du mois de octobre 2018

Le Locateur

par 



Yves Saindon, greffier

Le 17<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2018

Le Locataire

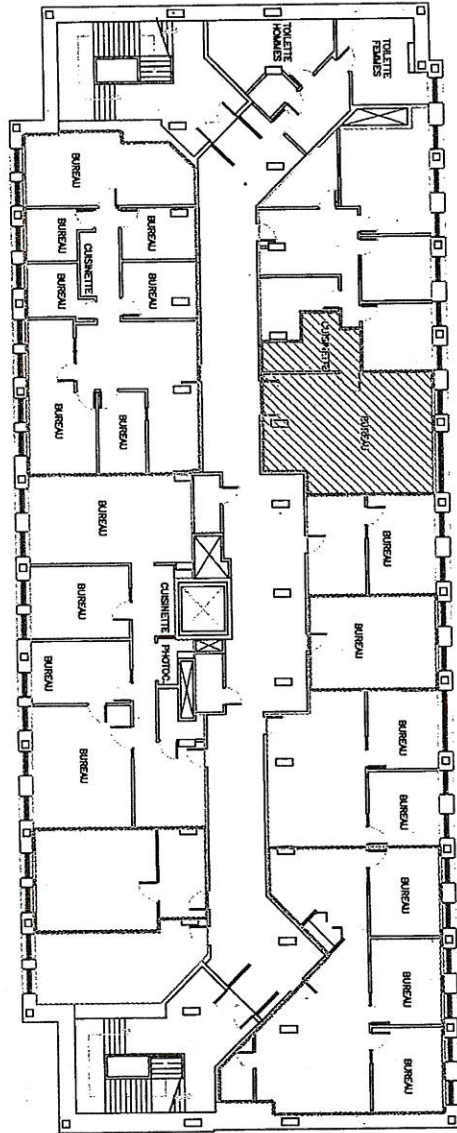
par 

Parise Mongrain

Locataire	Locateur
	



Ce bail a été approuvé  
le 22 octobre 2018  
(Résolution CM18 1256)



3e ÉTAGE

Annexe A

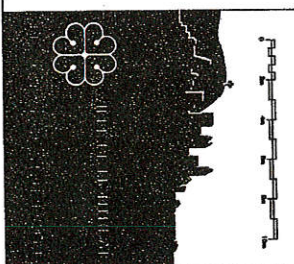
Superficie locative 861, 11 pi<sup>2</sup>

ADRESSE DÉTERMINÉE

NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE
NO. DE LA FEUILLE	NO. DE LA FEUILLE

LES SUPERFICIES SONT DÉTERMINÉES SELON LES RÈGLES BOVA 1998

**Centre Intergouvernemental Stratégique**  
 3970 rue Jeanne-Mance  
 3e ÉTAGE  
 Montréal, Québec H3Z 2A9  
 Téléphone: 514-393-1100  
 Télécopieur: 514-393-1101  
 Courriel: info@strategie.gc.ca  
 Site Web: www.strategie.gc.ca



Annexe B

---

Règlements d'immeuble

## Règlements d'immeuble Centre Strathearn

- Les heures d'ouverture
  - o Les heures d'ouverture du Centre Strathearn sont de 8 h à 18 h,
  - o Les portes extérieures seront barrées de 18h à 8h,
  - o Les personnes désirant avoir accès au Centre après les heures d'ouvertures doivent avoir leur clé et garder les portes (extérieures, des suites et locaux) verrouillées.
  - o Si des activités ont lieu après 18h00, le locataire doit assurer une présence dans le hall d'entrée pour le contrôle des accès. Les portes doivent être verrouillées à nouveau lorsque l'activité débute.
  
- Gestion des clefs :
  - o La Ville peut fournir une clé supplémentaire à chaque occupant qui en fera la demande. Des frais de 75 \$ seront exigés pour chaque clé supplémentaire ou chaque clé perdue. Des délais de livraison important des clés sécurisés sont à prévoir.
  
- Horaires d'activités atypiques
  - o Les locataires ayant des activités planifiées en dehors des heures d'ouverture (8h00 à 18h00) doivent fournir leur programmation de l'année deux mois avant la fin de l'année courante (31 octobre).
  - o La programmation révisée et les calendriers d'évènements doivent être fournis au moins un mois à l'avance.
  - o Des frais pourront être exigés par la Ville pour toutes modifications devant être apportées aux systèmes de contrôles automatiques des accès et à la mobilisation de personnel suite à des modifications à l'horaire. La Ville ne peut se porter responsable des délais nécessaires pour effectuer ces modifications.
  
- Sous-Location d'espace
  - o La présente section s'applique lorsque la sous-location est permise par la Ville.
  - o Nonobstant les dispositions du bail à cet effet, lorsque des espaces sont sous-loués (à la journée ou autres courtes périodes) par un organisme, un représentant de l'organisme Sous-Locateur doit être présent sur place pendant toutes la durée de la sous-location.
  
- Gestion des déchets :
  - o Chaque occupant doit faire la gestion de ses déchets à l'intérieur de ses locaux et en aucun temps il doit encombrer les espaces communs tels les corridors et les cages d'escaliers.
  - o Chaque occupant est responsable de son recyclage et doit lui-même évacué de son local les éléments à recycler à l'endroit déterminé par la Ville et en aucun

temps il doit encombrer les espaces communs tels les corridors et les cages d'escaliers.

- o Chaque occupant doit respecter les heures de collectes municipales et assumer les frais de contravention en cas de non-respect associés à la réglementation.
- Pendant les heures d'ouverture du Centra Strathearn, les locataires peuvent rapporter toute situation de sécurité constatée (présence d'itinérant , etc.) au service 911. Aucune intervention directe ne doit être effectuée par les occupants.

#### Modification aux règlements

- La Ville pourra apporter tout changement requis aux règlements d'immeuble sans préavis et les communiquer aux occupants.

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 22 octobre 2018  
Séance tenue le 22 octobre 2018

Résolution: CM18 1256

**Approuver le projet de renouvellement de bail par lequel la Ville loue au Centre de ressources et transition pour danseurs - Québec, à des fins administratives, un local d'une superficie d'environ 861,11 pieds carrés, au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, moyennant un loyer total de 36 140,52 \$, plus les taxes applicables**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 octobre 2018 par sa résolution CE18 1655;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de renouvellement du bail par lequel la Ville loue au Centre de ressources et transition pour danseurs - Québec, à des fins administratives, le local 313 d'une superficie locative d'environ 861,11 pieds carrés, au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, moyennant un loyer total de 36 140,52 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1184069016  
/pl

Valérie PLANTE

Mairesse

(certifié conforme)

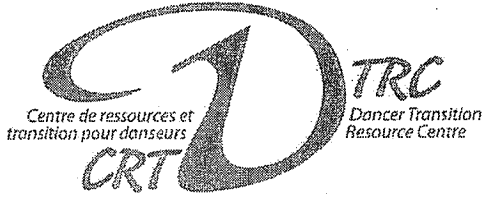
  
Yves SAINDON  
Greffier de la Ville

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

COPIE CERTIFIÉE

  
GREFFIER DE LA VILLE



**FOUNDER | FONDATEUR**  
Joysanne Sefimus, M.S.M.

**EXECUTIVE DIRECTOR  
DIRECTRICE GÉNÉRALE**  
Amanda Hancock

**BOARD OF DIRECTORS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Garry Neil Chair/Président  
Janice May Vice-Chair/Vice-présidente  
Colleen McMorro, F.C.A. Treasurer/Trosorière  
Jill Humphries, Ph.D. Secretary/Secrétaire  
Santa Aloi  
Carole Beaulieu  
Ettaise Bellemont-Néel  
Betsy Caroon  
Beverly Creed  
Anne Delcaet  
Patricia Fraser  
Rex Harrington, O.C.  
Brent Lort  
Monique Robideau  
Louise Swain

**ADVISORY COUNCIL  
COMITÉ CONSULTATIF**  
Karen Klein, C.C. L.L.D., O. Ont. Chair/Présidente  
Jocelyn Allen  
David Banks  
Avis Bennett, C.C. D. Ont.  
Clive Chamberlain, M.D.  
Arthur B.C. Drache, C.M. O.C., U.L.M.  
Lynda Hamilton  
Vanessa Harwood, O.C.  
Jeanne E. Leughead  
Jerry Lozinski  
The Honourable Flora MacDonald, P.C., O. Ont.  
Elise Oranstein, U.L.B.  
William Poole  
Lynda Prince  
Wendy Reiser, M.D.  
Graham Savage  
Gerald W. Schwartz, O.C.  
Grant Strate, C.M., U.L.A.

**ARTISTIC RESOURCE COMMITTEE  
COMITÉ ARTISTIQUE**  
Vicki Adams Willis  
Carol Anderson  
Raid Anderson  
Annette av Paul  
Ank Bissonnette  
Peter Boneham, C.M.  
Rachel Browne, C.M.  
Kathy Casey  
Marie Chauvinard, O.C.  
David Earle, C.M.  
Paul-André Fortier  
Jean Grand-Maitre  
Danny Grossman  
Christopher House  
Bengt Jørgen  
David LeHay  
Ginette Laurin  
André Lewis  
Édouard Lock, O.C., C.Q.  
Brian Macdonald, C.C.  
Susan Macpherson  
Judith Marcose  
Emilly Malnar  
Gradimir Penkov  
Louis Robitaille, O.C.  
Mavis Staines, C.M.  
Veronica Tennant, C.C., U.L.C. O. Ont.  
Michael Treat

**NATIONAL OFFICE | BUREAU NATIONAL**  
The Lynda Hamilton Centre  
250 The Esplanade, Suite 500  
Toronto, ON M5A 1J2  
416-595-5655 | nationaloffice@dtrc.ca

**BC OFFICE | BUREAU DE LA C.-B.**  
402 West Pender Street, Suite 712  
Vancouver, BC V6B 1T6  
604-889-0755 | bcoffice@dtrc.ca

**QUEBEC OFFICE | BUREAU DU QUÉBEC**  
3680, rue Jeanne-Mance, Bureau 313  
Montréal, QC H2X 2X5  
514-284-1515 | bureauqc@dtrc.ca

**CHARITABLE REGISTRATION  
ORGANISME DE CHARITÉ**  
#101258077RR0001

[www.dtrc.ca](http://www.dtrc.ca)

Le 28 mars 2013

Ville de Montréal  
Direction des Immeubles  
385, rue Sherbrooke Est, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec  
H2X 1E3

Objet : Renouvellement du bail

### Résolution du Conseil d'administration

Il est résolu d'accepter la proposition de la Ville de Montréal concernant à le renouvellement du bail pour l'espace # 313 de l'édifice sis au 3680 rue Jeanne-Mance à Montréal, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 octobre 2018. Le propriétaire appliquera une hausse de tarif annuelle correspondant à une indexation de 3% à compter le l'entrée en vigueur du nouveau bail.

Parise Mongrain, responsable des programmes du bureau du Québec, est désignée personne autorisée à signer tous les documents relatifs à la présente résolution.

Garry Neil  
Président du conseil  
Centre de ressources et transition pour danseurs

**25** years  
ans

Celebrating 25 years  
Nous célébrons notre 25e anniversaire 31/32



**Dossier # : 1218682010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, le local numéro 313 de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 861,11 pi <sup>2</sup> , à des fins administratives, moyennant un loyer total de 38 722,20\$, excluant les taxes. Le montant de la subvention représente une somme de 25 859 \$. (Bâtiment 2453-119)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

Imputer les revenus tel qu'indiqué dans le fichier ci-joint.

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1218682010 - Ville loue à Centre ress. pour danseurs- QC, 3680 Jeanne-Mance.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Sylvie ROUSSEAU  
Préposée au budget  
**Tél :** 514-872-4232

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-28

Diane NGUYEN  
conseillère budgétaire  
**Tél :** 514 872-0549  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1213599001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division de la réglementation_de l'accès à l'information et des élections
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Déclaration des membres du conseil municipal élu-es le 7 novembre 2021 à l'effet qu'ils ou elles sont adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions et demande aux nouveaux membres des 19 conseils d'arrondissement de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19

Il est recommandé :

1- que les membres du conseil municipal, élu-es le 7 novembre 2021, se déclarent adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions.

2- de demander aux membres des 19 conseils d'arrondissement, élu-es le 7 novembre 2021, de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19.

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-10-19 14:35

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION** Dossier # :1213599001

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division de la réglementation_de l'accès à l'information et des élections
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Déclaration des membres du conseil municipal élu-es le 7 novembre 2021 à l'effet qu'ils ou elles sont adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions et demande aux nouveaux membres des 19 conseils d'arrondissement de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020. Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire et a pris certaines mesures afin de protéger la population. En réponse à la pandémie liée à la COVID-19 et à l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement du Québec à cet effet, la mairesse de Montréal, municipalité centrale de l'agglomération de Montréal, a déclaré l'état d'urgence local pour le territoire de l'agglomération en vertu de l'article 43 de la Loi sur la sécurité civile le 27 mars 2020, laquelle a été renouvelé plusieurs fois jusqu'au 28 août 2021. Ceci dit, il est important de rappeler que le risque n'est pas écarté, ou suffisamment réduit, pour permettre un retour à la normale dans les prochaines semaines.

Toutes les mesures sanitaires ordonnées par le gouvernement doivent continuer d'être appliquées par l'agglomération. De plus, une quatrième vague est en cours et, en réponse, le gouvernement du Québec a mis en place un passeport vaccinal afin de limiter l'accès à certains services non essentiels aux personnes qui ne sont pas complètement vaccinées. L'agglomération de Montréal doit ajouter de nouvelles mesures afin de soutenir l'application de cette nouvelle stratégie pour atténuer les impacts de la pandémie.

Dans ce contexte, il est opportun et justifié que les personnes élues le 7 novembre 2021 se déclarent adéquatement protégées contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

En plus de l'obligation de porter un couvre-visage ou un masque et l'exigence de distanciation selon les circonstances, il est également souhaitable que toutes les personnes élues le 7 novembre 2021 soient adéquatement protégées contre la COVID-19 pour assumer leurs fonctions.

Est « adéquatement protégée contre la COVID-19 » au sens du *Décret 1276-2021 du 24 septembre 2021 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19* une personne qui, selon le cas :

1° a reçu deux doses de l'un ou l'autre des vaccins à ARNm de Moderna ou de Pfizer-BioNTech ou du vaccin AstraZeneca/COVISHIELD, avec un intervalle minimal de 28 jours entre les doses et dont la dernière dose a été reçue depuis 7 jours ou plus;

2° a contracté la COVID-19 et a reçu, depuis 7 jours ou plus, une dose de l'un ou l'autre des vaccins visés au paragraphe 1° avec un intervalle minimal de 21 jours après la maladie;

3° a reçu une dose du vaccin Janssen depuis 14 jours ou plus;

4° a contracté la COVID-19 dans les six derniers mois.

Il est également assimilée à une personne adéquatement protégée contre la COVID-19 une personne qui, selon le cas :

1° présente une contre-indication à la vaccination contre cette maladie attestée par un professionnel de la santé habilité à poser un diagnostic et qui est inscrite au registre de vaccination maintenu par le ministre de la Santé et des Services sociaux;

2° a participé à l'étude clinique menée par Medicago inc. visant à valider la sécurité ou l'efficacité d'un candidat-vaccin contre la COVID-19.

## **JUSTIFICATION**

Cette pandémie constitue une menace réelle grave à la santé de la population qui exige l'application immédiate de certaines mesures.

Selon le gouvernement du Québec, de nombreuses études réalisées au Québec et ailleurs ont démontré la grande efficacité de la vaccination pour prévenir les hospitalisations et les décès après deux doses de vaccin, et ce, même dans le contexte du variant Delta qui est actuellement dominant. Même si l'efficacité du vaccin est légèrement inférieure contre le variant Delta, elle demeure élevée.

Il s'agit d'une question de sécurité pour tous les élu-es municipaux qui doivent montrer l'exemple au sein de leur collectivité et repose strictement sur leur bonne foi.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

## **MONTRÉAL 2030**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS  
ADMINISTRATIFS**

**VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Jocelyne L'ANGLAIS  
Avocat(e) 1

**Tél :** 514 872-3357

**Télécop. :** 514 872-5655

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-15

Domenico ZAMBITO  
Chef de division soutien aux instances

**Tél :** 514 872-3125

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007

**Approuvé le :** 2021-10-19

**Dossier # : 1218471007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles , Division du droit public et de la législation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter une résolution visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2022, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments mentionnés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);  
VU l'article 48 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, c. E-20.001);

Il est recommandé :

1. D'accepter la délégation du conseil d'agglomération, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2021 des droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :

a) les parcs suivants :

- i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
- ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel.

b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté.

2. D'accepter la délégation du conseil d'agglomération, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2021, des droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2021-10-25 14:15

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1218471007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles , Division du droit public et de la législation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter une résolution visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2022, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Les matières identifiées à la résolution de délégation visée par le présent sommaire décisionnel sont énumérées à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (ci-après, le « Décret ») comme des équipements, infrastructures et activités considérés d'intérêt collectif et qui relèvent de ce fait de la compétence du conseil d'agglomération.

Lors de l'adoption du Décret en décembre 2005 pour faire de ces équipements, infrastructures et activités des matières relevant du conseil d'agglomération, les arrondissements exerçaient déjà certains droits, pouvoirs et obligations à l'égard de ces matières.

Afin d'assurer la continuité des opérations au moment de la mise en place du conseil d'agglomération, l'article 70 du Décret prévoyait une disposition transitoire stipulant qu'un conseil d'arrondissement pouvait, à l'égard d'un équipement, infrastructure ou activité d'intérêt collectif mentionné en annexe, continuer d'exercer les droits, pouvoirs et obligations qu'il exerçait au 31 décembre 2005, et ce, jusqu'au 1er janvier 2008.

Comme l'article 70 du Décret assurant la période de transition cessait d'avoir effet au 1er janvier 2008, afin d'assurer la continuité des opérations quant à ces équipements, infrastructures ou activité d'intérêt collectif, le conseil d'agglomération et le conseil de la ville ont périodiquement adopté, depuis 2008, des résolutions dites « similaires » ayant pour but de maintenir la délégation de ces droits, pouvoirs et obligations au conseil de la ville. Ces résolutions sont dites similaires puisqu'elles sont adoptées en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations qui prévoit que :

« le conseil d'agglomération et le conseil ordinaire de la municipalité centrale peuvent, par des résolutions similaires, prévoir la délégation, pour une période déterminée, de l'exercice d'une compétence d'agglomération à l'égard de la municipalité ou sur son territoire».



Les matières visées par la délégation du conseil d'agglomération au conseil de la ville ont évolué, selon le besoin, au fil des modifications apportées au Décret pour ajouter ou retirer des équipements, infrastructure ou activité d'intérêt collectif.

Il est à noter que suivant l'adoption de la résolution de délégation du conseil d'agglomération et son renouvellement successif depuis 2008, le conseil de la ville, ayant également accepté cette délégation depuis 2008, a pour sa part adopté le Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du décret concernant l'agglomération de Montréal (07-053) pour subdéléguer certains des pouvoirs en question aux conseils d'arrondissement.

Afin de maintenir ce régime de délégation, il est requis d'adopter les résolutions similaires proposées. À défaut d'adopter lesdites résolutions, de nombreuses activités présentement sous la responsabilité des arrondissements se retrouveraient au 1er janvier 2022, sous la responsabilité des services corporatifs de la Ville qui ne sont pas actuellement dotés des ressources pour les assumer.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM20 1177 (16 novembre 2020) et CG20 0610 (19 novembre 2020) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2021, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1206407037)

CM19 1133 (22 octobre 2019) et CG19 0483 (24 octobre 2019) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2020, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1196407001)

CM18 1268 (22 octobre 2018) et CG18 0557 (25 octobre 2018) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2019, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1180643002)

CM17 1384 (11 décembre 2017) et CG17 0566 (14 décembre 2017) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2018, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1176407001)

CM16 1401 (19 décembre 2016) et CG16 0733 (22 décembre 2016) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2017, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1166407002)

CM16 1454 (20 décembre 2016) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2017, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1166407003)

CM16 0561 (16 mai 2016) et CG16 0351 (19 mai 2016) visant à déléguer au conseil de la Ville, jusqu'au 31 décembre 2016, certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) et à abroger le paragraphe d) de la résolution CG15 0782. (1164073001)

CM16 0612 (16 mai 2016) visant à accepter la délégation, jusqu'au 31 décembre 2016, de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) et d'abroger le paragraphe d) de la résolution CM15 1495. (1164073002)

CM15 1456 (14 décembre 2015) et CG15 0782 (17 décembre 2015) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2016, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1152021001).

CM15 1495 (14 décembre 2015) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2016, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1152021002)

CM14 0633 (17 juin 2015) visant à accepter la délégation, jusqu'au 31 décembre 2016, de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1143741002).

CM14 0584 (16 juin 2014) et CG14 038 (19 juin 2014) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2015, la délégation du conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1143741001).

CM13 0593 (17 juin 2013) visant à accepter, jusqu'au 30 juin 2014, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1134235003).

CM13 0550 (17 juin 2013) et CG13 0244 (20 juin 2013) visant à maintenir, jusqu'au 30 juin 2014, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1134235004).

CM12 1112 (17 décembre 2012) visant à accepter, jusqu'au 30 juin 2013, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1124235004).

CM12 1085 (17 décembre 2012) et CG 12 0491 (20 décembre 2012) visant à maintenir, jusqu'au 30 juin 2013, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les

équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1124235003).

CM12 0372 et CG12 0155 (17 mai 2012) visant à maintenir jusqu'au 31 décembre 2012 la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD : 1124235001).

CM11 0979 et CG11 0458 (22 décembre 2011) visant à maintenir jusqu'au 31 décembre 2012 la délégation au conseil de la Ville de Montréal de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005). - Modification apportée lors de l'adoption au conseil d'agglomération : "de modifier la proposition principale afin de remplacer la date de fin de prolongation de la délégation au conseil de la Ville de Montréal de certains pouvoirs prévue au 31 décembre 2012, par celle du 30 juin 2012" (GDD : 1114235001).

CM11 1032 (19 décembre 2011) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2012, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD : 1114235002).

CM10 0096 et CG10 0459 (16 décembre 2010) visant à prolonger, jusqu'au 31 décembre 2011, la délégation au conseil de la ville de Montréal, de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD: 1102923008).

CM10 0952 (14 décembre 2010) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2011, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD: 1102923007).

CM10 0438 et CG10 0205 (20 mai 2010) visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1102923002).

CM10 0166 et CG10 0079 (25 février 2010) visant la délégation, jusqu'au 30 juin 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1102923001).

CG09 0514 (17 décembre 2009) visant la délégation, jusqu'au 28 février 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1092923002).

CM09 1048 (15 décembre 2009) visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif

identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1092923005).

CG08 0599 et CM08 1019 visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2009, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1082923004).

CM08 0974 (24 novembre 2008) visant à accepter la délégation, jusqu'au 31 décembre 2009, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) .

CG07-0412 et CM07-0732 visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2008, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1073430001).

CM07 0693 visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2008, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1073430002).

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier vise à assurer la continuité des opérations relatives aux équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005) au-delà du 31 décembre 2021. À cette fin, il est proposé d'adopter une nouvelle résolution ayant pour effet de déléguer les compétences suivantes jusqu'au 31 décembre 2022 :

1. Les droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :

a) les parcs suivants :

- i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
- ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel.

b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté;

2. Les droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur

le territoire de la Ville de Montréal.

Le point # 1 maintient les délégations qui sont adoptées de façon ponctuelle depuis 2008 alors que le point # 2 ci-dessus maintient la délégation relative au réseau cyclable introduite en mai 2016.

#### **JUSTIFICATION**

Cette modification est nécessaire pour assurer la continuité des opérations relatives aux équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnées à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005) au-delà du 31 décembre 2021.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La délégation de ces droits, pouvoirs et obligations est prise en considération aux fins de la préparation du budget. Cette délégation n'a, par ailleurs, aucun impact quant à l'imputation des dépenses liées à l'exercice des activités qui y sont liées.

#### **MONTRÉAL 2030**

N/A

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N/A

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N/A

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucun enjeu de communication en accord avec la Direction des communications.

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Claude CARETTE, Direction générale  
Louise-Hélène LEFEBVRE, Service des grands parcs\_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie FORTIER  
Avocate

**Tél :** 514 872-6396  
**Télécop. :** 514 872-2828

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-10-25

Jean-Philippe GUAY  
Avocat et chef de division - Droit public et  
législation

**Tél :** 514 872-6887  
**Télécop. :** 514 872-2828

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Véronique BELPAIRE  
Directrice des Affaires civiles et avocate en  
chef adjointe

**Tél :** 514 872-4222  
**Approuvé le :** 2021-10-25

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Patrice GUAY  
Directeur de service et avocat en chef de la  
Ville

**Tél :** 514 872-2919  
**Approuvé le :** 2021-10-25



**Dossier # : 1217231068**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division des grands projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à signer pour et au nom de la Ville et à faire la demande auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard / Abroger la résolution CM21 1211

Il est recommandé :

1) d'abroger la résolution CM21 1211;

2) d'autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et de confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

3) d'autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à signer pour et au nom de la Ville et à faire la demande auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-11-15 09:09

**Signataire :**

Claude CARETTE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 27 septembre 2021  
Séance tenue le 27 septembre 2021

Résolution: CM21 1211

---

**Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 septembre 2021 par sa résolution CE21 1761;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et de confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1217231068  
/cb

Valérie PLANTE

\_\_\_\_\_  
Mairesse

Emmanuel TANI-MOORE

\_\_\_\_\_  
Greffier de la Ville

(certifié conforme)

\_\_\_\_\_  
Yves SAINDON  
Assistant-greffier de la Ville



Signée électroniquement le 28 septembre 2021

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1217231068**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division des grands projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à signer pour et au nom de la Ville et à faire la demande auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard / Abroger la résolution CM21 1211

**CONTENU**

**CONTEXTE**

À la demande du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), les deux (2) libellés ci-dessous doivent apparaître dans la résolution du conseil municipal.

1) Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

2) Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à signer pour et au nom de la Ville et à faire la demande auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Lamine DIALLO  
Ingénieur chargé de projet

514 872-6539

**Tél :**

**Télécop. :** 514 872-9471



**Dossier # : 1217231068**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division des grands projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Il est recommandé :  
d'autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et de confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-09-02 10:11

**Signataire :**

Claude CARETTE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1217231068

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division des grands projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et confirmer l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Nature du projet

Le pont Jacques-Bizard, situé entièrement dans l'arrondissement de l'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, a été construit en 1966 et constitue le seul lien routier entre l'île Bizard et l'île de Montréal. Avec ses trois voies de circulation, dont une réversible, une voie cyclable et un trottoir, il enjambe la rivière des Prairies et est emprunté quotidiennement par près de 30 000 véhicules. L'ouvrage assure également le lien de quelques services publics à l'île Bizard : on y retrouve des conduits d'Hydro-Québec pour l'alimentation en électricité, des conduits de Bell Canada logeant les câbles de plusieurs compagnies de télécommunications ainsi que deux conduites principales d'aqueduc accrochées sous le pont.

Ce pont approche de sa fin de vie utile et doit être remplacé. En raison de son état, la Ville de Montréal a décidé de construire un nouveau pont adapté aux normes actuelles pour assurer un lien adéquat, fiable et robuste à l'île Bizard.

L'approche finalement retenue consiste en la construction d'un nouveau pont à quatre (4) voies de circulation qui sera localisé juste à l'est du pont existant. Ce nouvel ouvrage sera parallèle au pont actuel afin de permettre une intégration harmonieuse aux carrefours existants et réduire les impacts environnementaux du projet.

En plus de la circulation véhiculaire, le nouveau pont doit être doté à sa mise en service d'une piste cyclable (côté est) et devra pouvoir accueillir un trottoir (côté ouest). En terme de services, le nouveau pont accueillera un nouvel aqueduc principal et sera doté de tous les conduits pour faciliter la migration future des réseaux techniques urbains (RTU). L'ensemble du projet bénéficiera d'efforts particuliers au niveau du design architectural, du

paysage et de l'éclairage, notamment pour souligner la porte d'entrée à l'île Bizard et son caractère champêtre et naturel. Un réaménagement paysager des approches nord et sud du pont fait également partie du projet.

De façon plus précise, le présent dossier concerne la construction du nouveau pont (Lot 1) qui comprend :

- la construction du nouveau pont;
- la construction d'infrastructures et de chaussée et leur raccordement aux carrefours existants;
- la construction de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- la réhabilitation de sols et la protection de l'environnement;
- la construction d'équipements faisant partie des RTU;
- l'aménagement paysager et l'implantation de mobilier urbain;
- l'aménagement urbain du domaine public;
- l'éclairage fonctionnel et d'ambiance de l'ensemble de l'emprise située entre le boulevard Gouin et la rue Cherrier;
- les démarches nécessitant l'obtention des permis et autorisations requises à la réalisation du projet;
- et tous les autres travaux requis et nécessaires à la réalisation du projet.

En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) (LQE), et notamment par l'application des paragraphes 3 et 4 de l'article 22, la Ville de Montréal doit obtenir préalablement toutes les autorisations requises du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de réaliser les travaux de remplacement du pont Jacques-Bizard prévus débuter au printemps 2022.

Afin de respecter les exigences de cette loi, seul un représentant désigné par la Ville peut signer les demandes d'approbation, d'autorisation, de permission, d'attestation, de certificat ou de permis et déposer les documents requis par le MELCC. Le présent sommaire vise ainsi à désigner la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à agir comme représentante désignée à cette fin.

De plus, le MELCC exige un engagement de la Ville à lui transmettre, au plus tard 60 jours après que les travaux de construction seront achevés, une attestation quant à leur conformité. Le présent sommaire vise donc également à prendre engagement à cette fin.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM19 1203 - 18 novembre 2019 - Octroi d'un contrat de services professionnels au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. pour la réalisation de l'avant-projet définitif et des plans et devis du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard pour une somme maximale de 3 785 758,83 \$ taxes incluses;

CE16 0625 - 20 avril 2016 - Approbation d'un projet de convention par lequel CIMA + s.e.n.c. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser l'avant-projet préliminaire de remplacement du pont Jacques-Bizard, pour une somme maximale de 416 439,45 \$, taxes incluses;

CM16 0369 - 21 mars 2016 - Adoption du règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 100 000 000 \$ pour le financement d'interventions municipales afférentes au projet de remplacement du pont Jacques-Bizard.

## **DESCRIPTION**

À la demande de la Direction régionale de Montréal du MELCC, les demandes déposées en vertu des paragraphes 3 et 4 de l'article 22 de la LQE doivent être soumises par une

personne autorisée à représenter la Ville de Montréal et à signer des demandes préalables à l'exécution de certains travaux. Une résolution est ainsi requise afin d'autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier ou son représentant, à soumettre au MELCC, pour et au nom de la Ville, des demandes d'approbation ainsi que tous les documents, plans et devis, avis techniques, avis d'impraticabilité technique, ou toute autre information pertinente à ce propos pour le projet de remplacement du pont Jacques-Bizard. Afin de répondre aux dernières exigences du MELCC, la Ville de Montréal doit également s'engager à lui transmettre, au plus tard 60 jours après que les travaux de construction seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité par rapport à l'autorisation qui aura été délivrée par le MELCC.

## **JUSTIFICATION**

Le MELCC exige que la personne qui dépose les documents demandés par celui-ci soit autorisée et ce, par voie de résolution par l'instance décisionnelle appropriée. Ainsi, il y a lieu de désigner la directrice du Service des infrastructures du réseau routier afin qu'elle soit autorisée à déposer les documents requis pour le projet de remplacement du pont Jacques-Bizard afin qu'il ne subisse aucun délai de réalisation. La désignation d'une personne autorisée à agir au nom de la Ville permettra de simplifier et d'accélérer les démarches devant être faites auprès du MELCC.

Également, il est requis, lors de la transmission de la demande, d'inclure un engagement par résolution confirmant que la Ville transmettra au MELCC dans les 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ne s'applique pas.

## **MONTRÉAL 2030**

L'obtention des autorisations auprès du MELCC s'inscrit dans une démarche de développement durable.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'obtention des approbations du MELCC est préalable à la réalisation des travaux de remplacement du pont Jacques-Bizard. Conséquemment, une résolution pour agir au nom de la Ville est requise. L'adoption d'une résolution pour désigner une personne au SIRR permettra de procéder à l'obtention des documents et des autorisations requis auprès du MELCC.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ne s'applique pas.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Dépôt du dossier au MELCC: septembre 2021

Début des travaux suite à l'octroi du contrat par le CM: mars 2022

Fin des travaux: décembre 2024

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Lamine DIALLO  
Ingénieur chargé de projet

**Tél :** 514 872-6539

**Télécop. :** 514 872-9471

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-08-31

Anjali MISHRA  
Chargé projet - grand projet

**Tél :** 514 872-3449

**Télécop. :**

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Martin BOULIANNE  
Directeur des infrastructures

**Tél :** 514-872-4101

**Approuvé le :** 2021-09-01

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Nathalie M MARTEL  
Directrice

**Tél :** -

**Approuvé le :** 2021-09-02





**Dossier # : 1217058003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser un virement budgétaire annuel de 80 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du Parcours Gouin

Il est recommandé :  
d'autoriser un virement budgétaire annuel de 80 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du Parcours Gouin.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-10-12 11:44

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021

Résolution: CA21 09 0276

---

**Autoriser un virement budgétaire annuel de 80 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du Parcours Gouin.**

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'autoriser un virement budgétaire annuel de 80 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du Parcours Gouin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.05 1217058003

Émilie THUILLIER

\_\_\_\_\_  
Mairesse d'arrondissement

Chantal CHÂTEAUVERT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 7 octobre 2021



**Dossier # : 1217058003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon du parcours Gouin (2075) au montant maximal de 80 000 \$ par année.

Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil (2075).

Un transfert budgétaire récurrent à partir de 2022 aura lieu en provenance de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville vers le SGPI au montant 80 000 \$ par année.

**Signé par** Diane MARTEL **Le** 2021-09-17 14:57

**Signataire :**

Diane MARTEL

---

Directrice d'arrondissement  
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1217058003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon du parcours Gouin (2075) au montant maximal de 80 000 \$ par année.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le pavillon du parcours Gouin consiste à un pavillon d'accueil de 3 300 m<sup>2</sup>, sur 2 niveaux, incluant au rez-de-chaussée, une salle d'accueil, les services sanitaires, des dépôts et locaux de locations d'équipements. Le deuxième étage est occupé par une salle polyvalente avec terrasse, un local d'organisme, une vitrine d'exposition, la salle mécanique et l'accès au toit vert. L'accessibilité universelle a été intégrée à l'ensemble du projet. Cet édifice se distingue par son mode d'utilisation d'énergie qui est net zéro et est alimenté en partie par des panneaux solaires et de la géothermie..

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'engage à accorder une contribution financière récurrente d'une somme de 80 000 \$ au SGPI, à partir de 2022. L'entretien sera effectué en régie par les cols bleus.

Nonobstant de cet entretien, l'arrondissement procédera à un entretien ménager, entretien paysager et aux travaux saisonniers qui seront gérés par l'arrondissement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA16 090084 (11 avril 2016): Accorder un contrat à Anjalec Construction inc, pour les travaux d'aménagement d'un site riverain et d'un pavillon d'accueil du Parcours Gouin à énergie nette zéro, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public S2015-022, soit 4 153 994,32 \$, toutes taxes comprises / Autoriser une dépense totale de 4 253 994,32 \$, comprenant les taxes et les frais incidents, le cas échéant - 6 soumissionnaires

CA15 090143 (8 juin 2015): Accorder un contrat de services professionnels à la firme Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes (BBBL) inc., pour les travaux d'aménagement d'un site riverain et d'un pavillon d'accueil du Parcours Gouin à énergie nette zéro conformément à l'appel d'offres public S2015-011.

CA15 090287 (7 décembre 2015): Adhérer au Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec et accepter la somme allouée dans le cadre de ce programme.

CA14 090325 (10 novembre 2014): Soumettre une demande de financement au Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du projet de construction du futur Pavillon d'accueil du parcours Gouin.

## **DESCRIPTION**

Le SGPI assurera l'entretien préventif correctif et les travaux mineurs du pavillon du parcours Gouin. Voici une liste non limitative des programmes d'entretien planifiés (PEP) qui s'appliquent au pavillon du parcours Gouin:

- Inspection des systèmes d'alarme incendie;
- Inspection des systèmes télésurveillance;
- Contrôles de la ventilation et de la climatisation ;
- Changement des filtres;
- Inspection et entretien des systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation);
- Inspection et entretien des systèmes d'éclairage d'urgence;
- Inspection et entretien des équipements de plomberie (DAR, pompe incendie);
- Inspection et entretien des toitures;
- Inspection des salles électriques et mécaniques;
- Entretien des panneaux solaires et onduleurs et du système de géothermie.

## **JUSTIFICATION**

L'arrondissement ne dispose pas des ressources nécessaires pour prendre en charge l'entretien du pavillon parce qu'il nécessite une équipe d'entretien spécialisée, à cet effet, il souhaite faire appel au Service de la gestion et de la planification immobilière.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les responsables du service des finances ont confirmé d'acquitter les sommes de 80 000 \$ à partir de 2022 afin de couvrir la prise en charge de l'entretien.

Pour l'année 2021, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville assume les dépenses de la prise en charge de l'entretien du pavillon du parcours Gouin.

Pour les années 2022 et suivantes, un transfert de budget récurrent est requis en provenance de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le SGPI. Le coût de l'entretien, fait à l'interne, est assuré par l'arrondissement.

## **MONTRÉAL 2030**

N.A

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N.A

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N.A

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N.A

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N.A

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme à la Loi sur les cités et villes. Les soumissionnaires ont pris connaissance des différentes politiques de gestion contractuelle. À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Certification de fonds :

Ahuntsic-Cartierville , Direction performance\_greffe et services administratifs (Mame Gallo DIOUF)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

David MC DUFF, Service de la gestion et de la planification immobilière  
François BUTEAU, Service de la gestion et de la planification immobilière

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Geneviève DESCOTEAUX  
Gestionnaire Immobilier

**Tél :** -  
**Télécop. :** -

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-09-14

Nathalie LAPOINTE  
Gestionnaire immobilier - chef d'équipe

**Tél :** -  
**Télécop. :** -

## NOTE D'INFORMATION

Objet : Ajustement (augmentation) du budget d'exploitation en lien avec la prise en charge de l'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du parcours Guoin.

Date : 29 juin 2021

Préparée par : Oussama Boutour Kandil

### CONTEXTE

Dans le cadre de la prise en charge de l'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du parcours Guoin, la Direction de la gestion immobilière et de l'exploitation (DGIE) demande un budget additionnel afin d'assurer le maintien des actifs et la pérennité des deux bâtiments.

### ENJEUX ET IMPACTS

En lien avec cette prise en charge, la DGIE, demande un budget additionnel de 80 000 \$ pour assurer l'entretien du pavillon d'accueil du parcours Guoin, à savoir :

- L'entretien préventif
- L'entretien correctif
- Les travaux d'entretien mineurs

Afin de bien remplir son mandat, le DGIE nécessite ce budget pour maintenir les services, l'entretien adéquat des immeubles, l'opération des équipements et des installations majeures ainsi que pour répondre aux standards d'entretien requis par la direction.

Ce budget permettra ainsi de subvenir à l'augmentation du travail d'entretien liée aux nouvelles installations comme suit :

#### 1- L'entretien préventif

La prise d'inventaire systématique de l'ensemble des composantes d'un bâtiment, combinée à une planification d'activités rigoureuse et basée sur l'expérience et les compétences de nos professionnels et de nos équipes spécialisées d'entretien, permettent d'élaborer des programmes d'entretien préventifs (PEP) adaptés à chaque immeuble.

La réalisation et le suivi de ces programmes d'entretien préventifs assureront la préservation et la pérennité du bâtiment ainsi que la sécurité de l'immeuble et de ses occupants, en conformité avec la réglementation en vigueur.

À titre d'exemple, voici une liste non limitative des programmes d'entretien planifiés (PEP) qui s'appliquent au pavillon d'accueil du parcours Guoin:

- Inspection des systèmes d'alarme incendie
- Inspection des systèmes télésurveillance
- Contrôles de la ventilation et de la climatisation
- Changement des filtres
- Inspection et entretien des systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation)
- Inspection et entretien des systèmes d'éclairage d'urgence
- Inspection et entretien des équipements de plomberie (DAR, pompe incendie)
- Inspection et entretien des toitures
- Inspection des salles électriques et mécaniques

## 2- L'entretien correctif

L'entretien correctif est effectué afin de corriger toute défaillance ou bris et vise à remettre un système ou une composante en bon état de fonctionnement. Le SGPI possède une ligne téléphonique dédiée aux demandes d'entretiens correctifs (872-1234), demandes qui peuvent également se faire à l'aide d'un formulaire disponible sur l'intranet de la Ville.

## 3- Les travaux d'entretien mineurs

Les travaux d'entretien mineurs (TEM) consistent principalement en l'exécution de travaux de remplacement de composantes d'architecture et d'électromécanique, dans le but de maintenir et de prolonger la durée de vie utile des systèmes. Ces travaux sont primordiaux en raison du nombre, de l'interrelation et de la complexité des systèmes. Ils deviennent ainsi indispensables pour assurer l'atteinte de la durée de vie utile des systèmes.

Cette activité vise à prévenir la détérioration du parc immobilier et du déficit d'entretien de ses installations.

### 4- Inclus :

- Électromécaniques : plomberie, chauffage, ventilation, électricité, panneaux incendies, gicleurs, système de communication, contrôles et de sécurité.
- Architecturaux : portes, fenêtre, planchers, toiture, peinture et autres

### 5- Exclus :

Ce budget ne comprend pas :

- Les coûts d'énergie (électricité, gaz, vapeur)
- Les coûts d'entretien ménager/sanitaire, d'entretien paysager, gestion parasitaire et le déneigement
- Les coûts de la sécurité (gardiennage, patrouille et centre opérationnel)

## RECOMMANDATIONS

Allouer un budget annuel récurrent de 80 000 \$ pour réaliser l'ensemble des activités d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon d'accueil du parcours Gouin.



**Dossier # : 1217058003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon du parcours Gouin (2075) au montant maximal de 80 000 \$ par année.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1217058003 transfert PNZ au sgpi.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Mame Gallo DIOUF  
Conseiller en gestion des ressources  
financières et matérielles  
**Tél : 514-XXX-XXXX**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-16

Josée BÉLANGER  
C/E ressources financières : Direction  
Performance greffe et services administratifs  
**Tél : xxx-xxxx**  
**Division :** Ahuntsic-Cartierville , Direction  
performance greffe et services administratifs

**Dossier # : 1217058003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du pavillon du parcours Gouin (2075) au montant maximal de 80 000 \$ par année.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1217058003 -SGPI- Vir.budg. Arrond. Ahuntsic-Cartierville-Pavillon d'accueil #2075.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Agent comptable analyste - Service des finances - Point de service HDV  
**Tél :** 514-872-1021  
Co-auteure :  
Diane Nguyen, conseillère budgétaire  
Service des finances - Point de service HDV  
514-872-0549

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-17

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire

**Tél :** 514-872-0946

**Division :** Service des finances - Point de service HDV



**Dossier # : 1217058004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser un virement budgétaire annuel de 350 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire Cartierville

Il est recommandé :

d'autoriser un virement budgétaire annuel de 350 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire Cartierville.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-10-12 11:43

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021

Résolution: CA21 09 0275

---

**Autoriser un virement budgétaire annuel de 350 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire Cartierville.**

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

d'autoriser un virement budgétaire annuel de 350 000 \$ provenant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vers le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la prise en charge de l'entretien en régie des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire Cartierville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1217058004

Émilie THUILLIER

\_\_\_\_\_  
Mairesse d'arrondissement

Chantal CHÂTEAUVERT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 7 octobre 2021



**Dossier # : 1217058004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire de Cartierville (1320) au montant de 350 000 \$ par année.

Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel (1320).

Un transfert budgétaire récurrent à partir de 2022 aura lieu en provenance de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville vers le SGPI au montant 350 000 \$ par année.

**Signé par** Diane MARTEL **Le** 2021-09-17 15:04

**Signataire :**

Diane MARTEL

---

Directrice d'arrondissement  
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1217058004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire de Cartierville (1320) au montant de 350 000 \$ par année.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal a fait l'acquisition en 2016 d'un bâtiment qui deviendra un nouveau lieu culturel et communautaire du district de Bordeaux-Cartierville et des travaux de mise aux normes seront complétés en janvier 2022. Les besoins en installations communautaires et culturelles pour le district de Bordeaux-Cartierville sont une priorité. Le bâtiment a 8 613 m<sup>2</sup> et est implanté sur un terrain de 20 280 m<sup>2</sup> au sein d'un îlot de verdure.

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'engage à accorder une contribution financière récurrente d'une somme de 350 000 \$, à partir de 2022. L'entretien sera effectué en régie par les cols bleus.

Nonobstant de cet entretien, l'arrondissement procédera à un entretien ménager, entretien paysager et aux travaux saisonniers et qui seront gérés par l'arrondissement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA21 09 0017 (8 février 2021): Accorder un contrat à Le Groupe CIBS (9356-0175 Québec inc.) pour l'exécution des travaux de transformation du bâtiment existant (1320) situé au 12225, rue Grenet, en centre culturel et communautaire - Phase 1, pour un montant de 9 079 034,76 \$, taxes incluses – Appel d'offres public S-AC-2020-011 – 6 soumissionnaires et autoriser une dépense de 10 107 661,99 \$, incluant les taxes, les frais incidents et le budget de contingences. Imputer au projet une somme de 2 291 642.65 \$ après ristourne, provenant de la réserve immobilière

CA20 09 0182 (6 juillet 2020) : Autoriser le dépôt d'une demande de subvention pour un projet pilote d'innovation sociale visant l'autonomie alimentaire des résidents du quartier Cartierville dans une perspective de lutte contre les changements climatiques au centre culturel et communautaire Cartierville.

CA20 09 0009 (10 février 2019) : Octroyer un contrat de services professionnels à la firme Cardin Julien pour le projet : transformation d'un bâtiment existant en centre culturel et communautaire Cartierville.

CA18 09 0272 (10 décembre 2018) : Accorder de gré à gré un contrat de services professionnels à ROSE architecture pour l'élaboration du plan d'action pour le démarrage, la conception intégrée, les programmes et les études d'avant-projet pour la rénovation majeure du Centre culturel et communautaire de Cartierville (phase 1) sis aux 12225-12227, rue Grenet.

CA16 090303 (14 novembre 2016) : Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert des Sœurs de la Providence, Province Émilie-Gamelin, aux fins de construction d'une bibliothèque et d'aménagement d'espaces à vocation culturelle et communautaire, un immeuble situé au 12225 - 12227, rue Grenet dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (l'« Immeuble ») incluant des équipements et du mobilier.

CA16 090155 (13 juin 2016) : Approuver une promesse d'achat par laquelle l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'engage à acquérir des Sœurs de la Providence, Province Émilie-Gamelin, un immeuble avec bâtiment portant les numéros 12225 et 12227, rue Grenet, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 435 028 du cadastre du Québec, pour des fins locales.

CM16 0893 (23 août 2016) : Adoption du « Règlement autorisant un emprunt pour financer l'acquisition d'un immeuble par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ».

## **DESCRIPTION**

Une demande de prise en charge a été déposée auprès du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour assurer l'entretien. En réponse à cette demande, un budget annuel de 350 000 \$ a été requis par la SGPI pour la prise en charge de l'immeuble.

La SGPI assurera l'entretien du centre culturel et communautaire, pour les entretiens préventifs et pour des travaux d'entretien mineurs. Voici une liste non limitative des programmes d'entretien planifiés (PEP) qui s'appliquent au pavillon du centre culturel et communautaire Guoin:

- Contrôle de la ventilation et de la climatisation et changement des filtres;
- Inspection et entretien de la génératrice;
- Inspection et entretien des systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation);
- Inspection et entretien des transports verticaux;
- Inspection et entretien des systèmes d'éclairage d'urgence et des systèmes d'alarme incendie;
- Inspection et entretien des équipements de plomberie (DAR);
- Inspection et entretien des toitures.

## **JUSTIFICATION**

L'arrondissement ne dispose pas des ressources nécessaires pour prendre en charge en entier l'entretien du nouveau Centre culturel et communautaire de Cartierville, à cet effet, il souhaite faire appel à la direction de la gestion et de la planification immobilière.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les responsables du service des finances ont confirmé d'acquitter les sommes de 350 000\$ d'ajuster la base budgétaire à partir de 2022 afin de verser ces frais annuels pour la prise en charge de l'entretien et pour couvrir les frais d'entretien du bâtiment.

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville assume les dépenses de la prise en charge de l'entretien du Centre culturel et communautaire de Cartierville jusqu'à ce que les travaux seront complétés en 2022 . Pour les années 2022 et suivantes, un transfert de budget

récurrent est requis en provenance de l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville vers le SGPI. Le coût de l'entretien, fait à l'interne, est assuré par l'arrondissement.

### **MONTREAL 2030**

N.A

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N.A

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N.A

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N.A

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N.A

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Conforme à la Loi sur les cités et villes. Les soumissionnaires ont pris connaissance des différentes politiques de gestion contractuelle. À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Ahunsi-Cartierville , Direction performance\_greffe et services administratifs (Mame Gallo DIOUF)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Diane NGUYEN)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

David MC DUFF, Service de la gestion et de la planification immobilière  
François BUTEAU, Service de la gestion et de la planification immobilière



Lecture :

David MC DUFF, 17 septembre 2021

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Geneviève DESCOTEAUX  
Gestionnaire Immobilier

**Tél :** -

**Télécop. :** -

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-14

Nathalie LAPOINTE  
Gestionnaire immobilier - chef d'équipe

**Tél :** -

**Télécop. :**

## NOTE D'INFORMATION

Objet : Ajustement (augmentation) du budget d'exploitation en lien avec la prise en charge de l'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre Culturel et Communautaire Cartierville.

Date : 30 août 2021

Préparée par : Oussama Boutour Kandil

### CONTEXTE

Dans le cadre de la prise en charge de l'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre Culturel et Communautaire Cartierville, la Direction de la gestion immobilière et de l'exploitation (DGIE) demande un budget additionnel afin d'assurer le maintien des actifs et la pérennité des deux bâtiments.

### ENJEUX ET IMPACTS

En lien avec cette prise en charge, la DGIE, demande un budget additionnel de 350 000 \$ pour assurer l'entretien du Centre Culturel et Communautaire Cartierville, à savoir :

- L'entretien préventif
- L'entretien correctif
- Les travaux d'entretien mineurs

Afin de bien remplir son mandat, le DGIE nécessite ce budget pour maintenir les services, l'entretien adéquat des immeubles, l'opération des équipements et des installations majeures ainsi que pour répondre aux standards d'entretien requis par la direction.

Ce budget permettra ainsi de subvenir à l'augmentation du travail d'entretien liée aux nouvelles installations comme suit :

#### 1- L'entretien préventif

La prise d'inventaire systématique de l'ensemble des composantes d'un bâtiment, combinée à une planification d'activités rigoureuse et basée sur l'expérience et les compétences de nos professionnels et de nos équipes spécialisées d'entretien, permettent d'élaborer des programmes d'entretien préventifs (PEP) adaptés à chaque immeuble.

La réalisation et le suivi de ces programmes d'entretien préventifs assureront la préservation et la pérennité du bâtiment ainsi que la sécurité de l'immeuble et de ses occupants, en conformité avec la réglementation en vigueur.

À titre d'exemple, voici une liste non limitative des programmes d'entretien planifiés (PEP) qui s'appliquent au Centre Culturel et Communautaire Cartierville :

- Inspection des systèmes d'alarme incendie
- Contrôles de la ventilation et de la climatisation et changement des filtres
- Inspection et entretien de la génératrice
- Inspection et entretien des systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation)
- Inspection et entretien des transports verticaux.
- Inspection et entretien des systèmes d'éclairage d'urgence
- Inspection et entretien des équipements de plomberie (DAR)
- Inspection et entretien des toitures

## 2- L'entretien correctif

L'entretien correctif est effectué afin de corriger toute défaillance ou bris et vise à remettre un système ou une composante en bon état de fonctionnement. Le SGPI possède une ligne téléphonique dédiée aux demandes d'entretiens correctifs (872-1234), demandes qui peuvent également se faire à l'aide d'un formulaire disponible sur l'intranet de la Ville.

## 3- Les travaux d'entretien mineurs

Les travaux d'entretien mineurs (TEM) consistent principalement en l'exécution de travaux de remplacement de composantes d'architecture et d'électromécanique, dans le but de maintenir et de prolonger la durée de vie utile des systèmes. Ces travaux sont primordiaux en raison du nombre, de l'interrelation et de la complexité des systèmes. Ils deviennent ainsi indispensables pour assurer l'atteinte de la durée de vie utile des systèmes.

Cette activité vise à prévenir la détérioration du parc immobilier et du déficit d'entretien de ses installations.

### 4- Inclus :

- Électromécaniques : plomberie, chauffage, ventilation, électricité, éclairage, ascenseur, génératrice, thermopompes, système et panneaux d'alarme incendie, gicleurs, système de communication, contrôles et de sécurité.
- Architecturaux : portes, fenêtres, façade extérieure, planchers, toiture, peinture et autres.

### 5- Exclus :

Ce budget ne comprend pas :

- Les coûts d'énergie (électricité, gaz, vapeur)
- Les coûts d'entretien ménager/sanitaire, d'entretien paysager, gestion parasitaire et le déneigement
- Les coûts de la sécurité (gardiennage, patrouille et centre opérationnel)

## RECOMMANDATIONS

Allouer un budget annuel récurrent de 350 000 \$ pour réaliser l'ensemble des activités d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre Culturel et Communautaire Cartierville.

**Dossier # : 1217058004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire de Cartierville (1320) au montant de 350 000 \$ par année.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1217058004 transfert 4c au sgpi.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Mame Gallo DIOUF  
Conseiller en gestion des ressources  
financières et matérielles  
**Tél : 514-XXX-XXXX**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-16

Josée BÉLANGER  
C/E ressources financières : Direction  
Performance greffe et services administratifs  
**Tél : xxx-xxxx**  
**Division :** Ahuntsic-Cartierville , Direction  
performance greffe et services administratifs

**Dossier # : 1217058004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
<b>Objet :</b>	Accorder au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) la prise en charge et les frais d'entretien des composantes d'architecture et d'électromécanique du Centre culturel et communautaire de Cartierville (1320) au montant de 350 000 \$ par année.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1217058004 -SGPI- Vir.budg. Arrond. Ahuntsic-Cartierville-Centre culturel #1320.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Diane NGUYEN  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514-872-0549**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-17

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-0946**  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1205843010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ pour financer la construction d'un mur antibruit dans le cadre de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Il est recommandé :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ afin de financer la construction d'un mur antibruit dans le cadre de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine ».

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-08-19 09:47

**Signataire :**

Claude CARETTE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1205843010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ pour financer la construction d'un mur antibruit dans le cadre de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine (TLHL) est un projet de plus de 1,142 G\$ géré par le ministère des Transports du Québec (MTQ), ayant des répercussions sur certains actifs de la Ville tels que la construction d'un mur antibruit, le réaménagement d'intersection, la construction d'une piste cyclable, l'aménagement des abords des stations Radisson et Honoré-Beaugrand et plusieurs mesures de mitigation.

Au-delà de la réfection du Tunnel, il est aussi prévu que le MTQ réalise des interventions sur des actifs municipaux en impliquant la Ville de Montréal.

Pour se faire, la Ville de Montréal collabore avec le MTQ dans l'élaboration d'une entente concernant la conception et la construction d'une piste multifonctionnelle et d'un mur antibruit, de même, que la prestation de certains services dans le cadre du projet de réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine et travaux liés.

Dans ce contexte, l'adoption du règlement d'emprunt est nécessaire afin de compléter le financement requis pour réaliser l'ensemble des travaux assumés par la Ville de Montréal dans le cadre de la réfection du TLHL. Le présent règlement d'emprunt porte sur les travaux relevant de la compétence du Conseil municipal. Ces investissements sont prévus au programme décennal d'immobilisations 2021-2030 ( projet investi 75057 - fiche numéro 21\_3009\_025 ).

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM20 0940- 20 octobre 2020 Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 900 000 \$ afin de financer la construction d'un mur antibruit et les travaux de voirie municipale afférents dans le cadre de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

**DESCRIPTION**

Le présent dossier vise à adopter un règlement d'emprunt de 773 000 \$ afin de compléter le financement corporatif déjà alloué de 2,9 M\$ (GDD 1205843004) pour la construction d'un mur antibruit, dont les coûts de conception et de construction sont partagés avec le MTQ. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y

rapportant.

## **JUSTIFICATION**

L'adoption de ce règlement d'emprunt est nécessaire à la réalisation des interventions municipales d'accompagnement du projet de réfection du TLHL dans un contexte où il faut mettre en place des mécanismes qui permettent à la Ville d'intervenir efficacement dans la logique de l'échéancier du projet TLHL. L'échéancier de réalisation prévu par le MTQ s'étend de 2020 à la fin de 2024. L'autorisation de ce règlement d'emprunt est une étape essentielle dans le cadre de la réalisation des projets d'immobilisation planifiés au PDI 2021-2030 du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR).

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra au SIRR d'obtenir les crédits nécessaires pour effectuer les dépenses visant la réalisation des interventions municipales prévues entre les parties.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le présent dossier porte sur l'adoption d'un règlement d'emprunt de 773 000 \$ afin de compléter le financement des interventions municipales d'accompagnement du projet de réfection du TLHL, prévu dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2021-2030 adopté par les instances décisionnelles.

Ce règlement d'emprunt ajouté au règlement précédent (GDD 1205843004) permettra de financer la totalité des investissements de compétence municipale du projet. Avec l'ajout de ce règlement, le montant total des investissements de compétence corporative sera porté à 3 673 000\$

Ces travaux et honoraires professionnels financés par ce règlement constituent des dépenses en immobilisations.

Le terme du projet de règlement d'emprunt ne devra pas excéder 20 ans.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet vise à favoriser les transports actifs et collectifs comme mesures de mitigation au projet et assurer la pérennité de ces infrastructures une fois le projet complété. Il permet d'assurer la quiétude des résidents avoisinant l'autoroute en réduisant les niveaux du bruit. Il permet aussi d'assurer une meilleure gestion de la mobilité afin de réduire les gaz à effet de serre et augmenter la canopée pour lutter contre les îlots de chaleur.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption de ce règlement d'emprunt est indispensable pour la mise en œuvre des interventions municipales nécessaires au projet de réfection du TLHL dans le respect de son échéancier de réalisation. De plus, le MTQ a amorcé les travaux en automne 2020 et les travaux sur les actifs municipaux sont déjà en cours. La Ville aura une dépense à assumer d'ici décembre 2021.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Dans le contexte actuel relatif au COVID19, aucun impact spécifique ou additionnel n'est produit par une décision des instances conforme à la recommandation soumise dans ce dossier.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**



Aucune intervention de communication n'est requise dans ce dossier.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Réalisation du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine par le MTQ de 2020 à 2024.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Khadija BENAILLA)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marie-Sophie COUTURE  
c/s conception & réalisation des projets  
d'ingénierie

**Tél :** 514 473-2545

**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-02-15

Isabelle LEBRUN  
Chef de division - Grands projets partenaires

**Tél :**

514 872-4685

**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Isabelle LEBRUN  
Chef de division - Grands projets partenaires

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Martin BOULIANNE  
Directeur des infrastructures

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 25 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne madame Isabelle Lebrun, cheffe de division - Grands projets partenaires, pour me remplacer dans le cadre de mes fonctions de directeur de la gestion du portefeuille de projets au Service des infrastructures du réseau routier et exercer tous les pouvoirs s'y rattachant du 24 juillet au 1er août 2021 inclusivement et madame Catherine Tcherneva, cheffe de division par intérim - Assistance à la gestion des interventions dans la rue, du 2 au 8 août inclusivement.

Vous pourrez joindre madame Lebrun au 514 229-0802 et madame Tcherneva au 514-773-9485.

Et j'ai signé,

Benoît Champagne, ing., M.A.  
Directeur

**Tél :** 514 872-4685  
**Approuvé le :** 2021-07-30

**Tél :** 514-872-4101  
**Approuvé le :** 2021-08-18

**Dossier # : 1205843010**

**Unité administrative responsable :** Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1

**Objet :** Adopter un règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ pour financer la construction d'un mur antibruit dans le cadre de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AGT - 1205843010 - Mur antibruit TLHL10mars2021.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél :** 514-872-6877

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-03-10

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél :** 514-872-6877  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 773 000 \$ AFIN DE FINANCER  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR ANTIBRUIT DANS LE  
CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DU TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE-LA  
FONTAINE**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 773 000 \$ est autorisé afin de financer les travaux de construction d'un mur antibruit dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.
2. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

---

GDD 1205843010

**Dossier # : 1205843010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 773 000 \$ pour financer la construction d'un mur antibruit dans le cadre de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



RE 1205843010 projet 75057.xlsm

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Khadija BENAÏLLA  
Agente comptable analyste  
khadija.benailla@montreal.ca  
**Tél :** (514)872-2288

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-03-23

Catherine TOUGAS  
Conseillère budgétaire • SERVICE DES FINANCES  
**Tél :** (514)872-2288  
**Division :** Direction conseil et soutien financiers



**Dossier # : 1218080004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces culturels montréalais prévus au programme décennal d'immobilisations.

Il est recommandé :  
d'adopter le Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces culturels montréalais prévus au programme décennal d'immobilisations.

**Signé par** Charles-Mathieu BRUNELLE **Le** 2021-08-05 09:14

**Signataire :**

Charles-Mathieu BRUNELLE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint par intérim  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION** Dossier # :1218080004

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces culturels montréalais prévus au programme décennal d'immobilisations.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Bureau des équipements et espaces culturels (BEEC) offre une expertise professionnelle et des services spécialisés en matière d'infrastructures culturelles. L'équipe assure la consolidation et le développement de lieux municipaux de haute qualité, tels que les maisons de la culture, les musées, les salles de spectacles, les salles de concerts et les scènes extérieures. Le BEEC veille aussi à offrir un soutien financier et technique pour la mise à niveau des équipements spécialisés de ces espaces.

Le Bureau d'équipements et des espaces culturels planifie différents projets d'acquisition, de construction, de rénovation et de mise à niveau d'espaces culturels dans les lieux corporatifs de la Ville ainsi que les lieux de diffusion de proximité en arrondissement. Ces projets sont réalisés en collaboration avec d'autres services centraux et les arrondissements.

Conformément à la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisation, ces projets sont financés par des emprunts. Le Service de la culture assume, soit une partie du budget nécessaire à l'acquisition, la construction, la rénovation et la mise à niveau d'espaces culturels, soit sa totalité, selon les projets.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CM17 0486 - 24 avril 2017:** Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 30 517 000 \$ pour le financement de la réalisation des projets d'acquisition et de valorisation d'équipements culturels admissibles au forum des équipements culturels.

**CG07 0473 - 13 décembre 2007:** Autoriser la mise à jour de la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisation.

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à adopter un règlement d'emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces

culturels montréalais prévus au programme décennal d'immobilisations. Cette demande traite les dépenses à couvrir pour les projets de champs de compétence locale. À titre d'exemple: la maison de la culture du Centre Sanaaq, l'espace de diffusion du projet Interarrondissement (PIA), la maison de la culture d'Espace-Rivière, la mise à niveau de la maison de la culture Ahuntsic, etc.

## JUSTIFICATION

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra au Service de la culture d'obtenir les crédits nécessaires pour effectuer les dépenses visant la réalisation des divers projets convenus avec les services centraux et les arrondissements en matière d'acquisition, de construction, de rénovation et de mise à niveau d'espaces culturels dans les lieux corporatifs de la Ville ainsi que les lieux de diffusion de proximité en arrondissement.

Ce dossier s'inscrit dans les priorités organisationnelles de la Ville (Orientation 4 / Priorité 15) en ce qu'il contribue au soutien de la vitalité culturelle de Montréal et de son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire. (voir Grille Montréal 2030 en pièce jointe).

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce règlement d'emprunt servira au financement du programme 38120- Acquisition et valorisation d'équipements culturels ainsi que le programme de mise à niveau des Maisons de la culture (numéro investi à venir), prévus à la programmation du PDI 2021-2030.

Les travaux financés par ce règlement constituent des dépenses en immobilisation.

L'ensemble de ces travaux sera assumé par la ville centre. La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 20 ans conformément à la Politique de capitalisation et amortissement des dépenses en immobilisations, approuvée par le conseil de la Ville par la résolution CM07 0841.

### **Dépenses prévues au PDI 2021-2030 (en milliers de \$) :**

Programme	2022	2023	2024	2025	Total 2022-2025
38120	7 060	10 477	8 831	10 312	36 680
Numéro à venir	-	-	1 434	2 666	4 100
<b>Total</b>	<b>7 060</b>	<b>10 477</b>	<b>10 265</b>	<b>12 978</b>	<b>40 780</b>

**Source: Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 (p 187).**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

La recommandation d'adopter le règlement intitulé «Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces culturels montréalais», prévus au programme décennal d'immobilisation est en accord avec les engagements du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2016-2020, en particulier la priorité 3 "Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé", action 10 "Préserver le patrimoine et promouvoir la culture" et action 11 "Soutenir le développement de la culture locale".

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Améliorer le déploiement territorial de l'offre culturelle de la Ville de Montréal et ainsi, faciliter l'accès aux citoyen.nes à des lieux culturels de proximité, plus inclusifs.

## IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19



Aucun impact lié à la COVID-19

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas de stratégie de communication en accord avec le Service des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion par le conseil municipal : septembre 2021;

- Adoption du règlement par le conseil municipal: janvier 2022;
- Adoption du règlement d'emprunt au conseil municipal: février 2022;
- Approbation du règlement d'emprunt par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation: avril 2022;
- Approbation du règlement d'emprunt par conseil municipal suite au deuxième dépôt du projet: mai 2022.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Hugo PEPIN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sabeur KEBAIER  
Conseiller en planification

**Tél :** 514-868-8791  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-06-04

Stéphanie ROSE  
Chef de division par intérim

**Tél :** 514-868-5856  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Geneviève PICHET

Directrice

**Tél :** 514-872-8562

**Approuvé le :** 2021-08-04

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Ivan FILION

Directeur du Service de la culture

**Tél :** 514.872.9229

**Approuvé le :** 2021-08-04

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1218080004

Unité administrative responsable : *Service de la culture*

Projet : Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces culturels montréalais prévus au programme décennal d'immobilisations.

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>x</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  <i><b>Priorité #15</b> - Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ?  <i>- Améliorer le déploiement territorial de l'offre culturelle de la Ville de Montréal et ainsi, faciliter l'accès aux citoyen.nes à des lieux culturels de proximité, plus inclusifs</i>			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>x</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>x</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>x</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>			<b>x</b>
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>			<b>x</b>
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>	<b>x</b>		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>x</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1218080004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces culturels montréalais prévus au programme décennal d'immobilisations.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



HP - 1218080004 - Espaces culturels montréalais.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-23

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 40 780 000 \$ AFIN DE FINANCER DES PROJETS D'ACQUISITION, DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE VALORISATION ET DE MISE À NIVEAU D'ESPACES CULTURELS MONTRÉALAIS**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations qui sont prévues au programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal ;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 40 780 000 \$ est autorisé afin de financer des projets municipaux d'acquisition, de construction, de rénovation, de valorisation et de mise à niveau d'espaces culturels montréalais.
2. Cet emprunt comprend les frais et honoraires d'étude et de conception, ceux relatifs à la confection des plans et devis et à la surveillance des travaux et autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal, conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense prévue par le présent règlement.

---

GDD 1218080004

**Dossier # : 1218080004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 40 780 000 \$ afin de financer l'acquisition, la construction, la rénovation, la valorisation et la mise à niveau d'espaces culturels montréalais prévus au programme décennal d'immobilisations.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1218080004 projet 38120 et xxxxx Culture.xlsm

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Agent comptable analyste  
**Tél : 872-4014**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-28

Julie NICOLAS  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-7660**  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1218080003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer le renouvellement et la mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés prévus au programme décennal d'immobilisations.

Il est recommandé

D'adopter le Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer le renouvellement et la mise aux normes d'expositions permanentes, Équipements spécialisés prévus au programme décennal d'immobilisations.

**Signé par** Charles-Mathieu BRUNELLE **Le** 2021-08-05 09:10

**Signataire :**

Charles-Mathieu BRUNELLE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint par intérim  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie



**IDENTIFICATION** Dossier # :1218080003

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer le renouvellement et la mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés prévus au programme décennal d'immobilisations.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Bureau des équipements et espaces culturels (BEEC) offre une expertise professionnelle et des services spécialisés en matière d'infrastructures culturelles. L'équipe assure la consolidation et le développement de lieux municipaux de haute qualité, tels que les maisons de la culture, les musées, les salles de spectacles, les salles de concerts et les scènes extérieures. Le BEEC veille aussi à offrir un soutien financier et technique pour la mise à niveau des équipements spécialisés de ces espaces.

Les projets de maintien d'actifs des équipements spécialisés consistent à financer l'acquisition, la mise à niveau et l'installation d'équipements spécialisés dans les lieux culturels corporatifs de la Ville et les lieux de diffusion de proximité en arrondissement ainsi que le renouvellement des expositions permanentes. Ces projets sont réalisés en collaboration avec les arrondissements. Conformément à la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisation, ces projets de mise à niveau sont financés par des emprunts. Le Service de la culture assume, soit une partie du budget nécessaire à la mise au norme des équipements et renouvellement des expositions permanentes, soit sa totalité selon les projets.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CM10 0393-18 mai 2010:** Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour le financement de projets de renouvellement et mise aux normes d'expositions permanentes des musées de la Ville de Montréal.

**CG07 0473 - 13 décembre 2007:** Autoriser la mise à jour de la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisation.

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à adopter un règlement d'emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer

l'acquisition, la mise aux normes et l'installation des équipements spécialisés ainsi que le renouvellement des expositions permanentes prévus au programme décennal d'immobilisations. Le Service de la culture entend ainsi contribuer à améliorer l'expérience culturelle de proximité des citoyen.nes.

Cette demande traite les dépenses à courir pour les projets de champs de compétence locale. À titre d'exemple: la mise à niveau d'équipements spécialisés pour le Théâtre Outremont et la Chapelle historique du Bon-Pasteur, le renouvellement d'expositions permanente pour le Musée Lachine, etc.

### **Dépenses à courir au PDI 2021-2030 (en milliers de dollars):**

<b>Programme/années</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Total 2022-2025</b>
36180	1481	1235	1175	1200	5091

Source: **Programme décennal d'immobilisations 2021-2030** (p 186)

### **JUSTIFICATION**

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra au Service de la culture d'obtenir les crédits nécessaires afin d'effectuer les dépenses visant la réalisation des divers projets convenus avec les arrondissements en matière d'acquisition, de mise aux normes et d'installation des équipements techniques et de renouvellement des expositions permanentes.

Ce dossier s'inscrit dans les priorités organisationnelles de la Ville (Orientation 4 / Priorité 15 ) en ce qu'il contribue au soutien de la vitalité culturelle de Montréal et de son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire (voir Grille Montréal 2030 en pièce jointe).

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ce règlement d'emprunt servira au financement du programme 36180- Renouvellement et mise aux normes d'expositions permanentes, Équipements spécialisés prévus à la programmation du PDI 2021-2030.

Les travaux financés par ce règlement constituent des dépenses en immobilisation. L'ensemble de ces travaux sera assumé par la ville centre.

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 20 ans conformément à la Politique de capitalisation et amortissement des dépenses en immobilisations, approuvée par le conseil de la Ville par la résolution CM07 0841.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La recommandation d'adopter le règlement intitulé «Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer le renouvellement et la mise aux normes d'expositions permanentes, équipements spécialisés, prévus au programme décennal d'immobilisation» est en accord avec les engagements du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2016-2020, en particulier la priorité 3 "Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé", action 10 "Préserver le patrimoine et promouvoir la culture" et action 11 "Soutenir le développement de la culture locale".

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Améliorer l'expérience culturelle de proximité des citoyen.nes par l'acquisition ou la mise aux normes d'équipements scénographiques ou muséologiques des espaces culturels municipaux

- Le renouvellement des équipements techniques, des expositions permanentes et tout ce qui les entoure sur le plan des services, de la technologie et de la muséographie est une clé importante pour susciter l'intérêt des montréalais et les inviter à fréquenter les espaces culturels municipaux.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun impact lié à la COVID-19.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas de stratégie de communication en accord avec le Service des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion au conseil municipal : septembre 2021;

- Adoption du règlement au conseil municipal: janvier 2022;
- Adoption du règlement d'emprunt au conseil municipal: février 2022;
- Approbation du règlement d'emprunt par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation: avril 2022;
- Approbation du règlement d'emprunt par conseil municipal suite au deuxième dépôt du projet: mai 2022.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Hugo PEPIN)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sabeur KEBAIER  
Conseiller en planification

**Tél :** 514-868-8791  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-06-07

Stéphanie ROSE  
Chef de division par intérim

**Tél :** 514-868-5856  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Geneviève PICHET  
Directrice

**Tél :** 514-872-8562  
**Approuvé le :** 2021-08-04

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Ivan FILION  
Directeur du Service de la culture

**Tél :** 514.872.9229  
**Approuvé le :** 2021-08-04

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1218080003

Unité administrative responsable : *Service de la culture*

Projet : *Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer le renouvellement et la mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés prévus au programme décennal d'immobilisations.*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>x</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i><b>Priorité #15</b> - Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ?  <i>- Améliorer l'expérience culturelle de proximité des citoyen.nes par l'acquisition ou la mise aux normes d'équipements scénographiques ou muséologiques des espaces culturels municipaux</i>			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>x</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>x</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>x</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>			<b>x</b>
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>			<b>x</b>
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>			<b>x</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>x</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1218080003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer le renouvellement et la mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés prévus au programme décennal d'immobilisations.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



HP - 1218080003 - Expositions permanentes.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-23

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 5 091 000 \$ AFIN DE FINANCER DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT ET DE MISE AUX NORMES D'EXPOSITIONS PERMANENTES ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS DANS DES ESPACES CULTURELS MONTRÉALAIS**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations qui sont prévues au programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 5 091 000 \$ est autorisé afin de financer des projets municipaux de renouvellement et de mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés dans des espaces culturels montréalais.
2. Cet emprunt comprend les frais et honoraires d'étude, de conception, de surveillance et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal, conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense prévue par le présent règlement.

---

GDD 1218080003



**Dossier # : 1218080003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division équipements culturels et bureau d'art public
<b>Objet :</b>	Adoption-Règlement autorisant un emprunt de 5 091 000 \$ afin de financer le renouvellement et la mise aux normes d'expositions permanentes et d'équipements spécialisés prévus au programme décennal d'immobilisations.

#### **SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

#### **COMMENTAIRES**

---

#### **FICHIERS JOINTS**



1218080003 projet 36180 Culture.xlsm

---

#### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Agent comptable analyste  
**Tél : 872-4014**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-28

Julie NICOLAS  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-7660**  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1210025002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement visant à modifier le règlement numéro 12-012 sur les réseaux câblés : Avis de motion et Adoption du règlement

Il est recommandé:

D'adopter un règlement visant à modifier le règlement numéro 12-012 sur les réseaux câblés. Avis de motion et Adoption du règlement.

**Signé par** Serge A BOILEAU **Le** 2021-08-12 10:43

**Signataire :**

Serge A BOILEAU

\_\_\_\_\_  
Président  
Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission

**IDENTIFICATION** Dossier # :1210025002

<b>Unité administrative responsable :</b>	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement visant à modifier le règlement numéro 12-012 sur les réseaux câblés : Avis de motion et Adoption du règlement

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En mai 2009, le Conseil de la Ville de Montréal a adopté le règlement sur les réseaux câblés (numéro 09-023). Ce règlement est un outil normatif permettant de gérer de façon objective les réseaux câblés et les appareils et équipements qui y sont reliés tout en favorisant l'étalement du réseau souterrain dans un esprit de développement durable. Ce règlement s'inscrit à la suite de plusieurs interventions depuis le début des années 2000.

En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) a pour mission de planifier, de construire, d'entretenir et d'administrer des conduits souterrains assurant la distribution de l'énergie électrique et les liaisons de télécommunications. En 2001, la CSEM s'est dotée d'un plan directeur qu'elle a préparé en collaboration avec les services centraux et les arrondissements.

En 2002, le règlement de la Ville de Montréal sur la CSEM (numéro 02-101), donne à la CSEM la mission de favoriser l'enfouissement des câbles et des fils aériens, conformément aux orientations de la Ville. Par ce règlement, l'approbation de la CSEM est requise «pour l'installation et la détermination de l'emplacement des structures hors sol, notamment poteaux, haubans, socles, cabinets, piédestaux et autres accessoires complémentaires de ces réseaux».

La Charte de la Ville de Montréal - Article 202 de l'annexe C stipule que la Ville de Montréal peut déléguer à la CSEM les pouvoirs qu'elle possède, et dont la CSEM a besoin pour remplir sa mission, et appliquer des règlements qu'elle adopte.

Suite au regroupement municipal et à l'élargissement du mandat de la CSEM sur l'ensemble du territoire de la Ville et à la demande des autorités municipales, la CSEM identifie en collaboration avec la division AGIR les projets d'enfouissement à réaliser.

Dans le plan d'urbanisme adopté par le Conseil municipal en 2004, il est stipulé que la Ville de Montréal doit «soutenir l'élaboration et la mise en oeuvre du plan directeur d'élimination des fils et des poteaux, notamment en établissant les priorités à cet effet ainsi que par l'élaboration d'un règlement visant à rendre obligatoire la distribution électrique et câblée souterraine dans les secteurs nouvellement urbanisés».

L'action 13.1 du plan d'urbanisme (adopté en 2004), vise à soutenir l'élaboration et la mise

en oeuvre du Plan directeur d'élimination des fils et des poteaux, ainsi que par l'élaboration d'un règlement visant à rendre obligatoire la distribution électrique et câblée souterraine dans les secteurs nouvellement urbanisés.

Le plan d'urbanisme a été amendé par l'adoption du règlement 04-047-63 pour y introduire le PPU du secteur Griffintown. L'action 4.3 visant le réaménagement du domaine public prévoit que «Les réaménagements devront également privilégier (...) l'enfouissement des réseaux de distribution aériens (...)». Il a de nouveau été amendé par le règlement 04-047-132 pour y intégrer le PPU du secteur Griffintown, lequel prévoit les actions suivantes:

- Action 52: Poursuivre les négociations avec Hydro-Québec de manière à assurer l'enfouissement des réseaux de distribution aériens concurremment au réaménagement des rues;
- Action 75: Convenir avec Hydro-Québec des modalités de financement des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution aériens requis dans le cadre des interventions prioritaires de réaménagement du domaine public.

il y est aussi mentionné que l'ordonnancement des travaux sera établi en fonction de l'arrimage des travaux de réaménagement à la programmation des travaux de réfection des infrastructures souterraines et d'enfouissement des réseaux aériens prévus par la Ville et ses partenaires;

Le règlement sur les réseaux câblés (numéro 09-023) a été élaboré avec la collaboration de cinq arrondissements (LaSalle, Pierrefonds/Roxboro, Rosemont, Sud-Ouest et Verdun qui ont répondu à une demande de participation) et de deux services centraux (service des infrastructures, transport et environnement et service des mises en valeur du territoire et du patrimoine). Dans le cadre de cette démarche, la CSEM et les arrondissements voulaient répondre aux difficultés rencontrées lors du traitement des demandes d'intervention relatives aux réseaux câblés.

En février 2012, une nouvelle version du règlement a été adoptée (no 12-012). Cette nouvelle mouture prenait en compte les difficultés rencontrées dans l'application du règlement. Celle-ci a été étudiée par un comité de travail composé de représentants de la CSEM, d'arrondissements (Ahuntsic/Cartierville, Lachine, Saint-Laurent et Verdun), de la direction générale et du service des affaires juridiques, qui se sont portés volontaires suite à une invitation à tous. Parallèlement à ces démarches, des représentants de la Ville de Montréal et de la CSEM ont rencontré des responsables d'Hydro-Québec et des entreprises de télécommunications dans le cadre des demandes de modifications qui ont été soumises. Des amendements ont été faits depuis son adoption pour répondre à de nouvelles situations rencontrées dans le cadre de son application.

Les modifications proposées dans le projet d'amendement visent à clarifier, préciser et/ou mettre à jour certaines dispositions pour l'application du règlement, telles que:

- la modification et l'ajout d'éléments aux définitions;
- l'ajout d'une disposition sur le remplacement ou le déplacement de poteaux;
- l'ajout d'une disposition concernant le raccordement d'un bâtiment sur un terrain borné par un réseau câblé souterrain et un réseau câblé aérien;
- la modification de dispositions pour l'implantation d'appareil hors sol dans le cadre d'un projet d'enfouissement ou de conversion;
- l'ajout de dispositions particulières applicables au secteur Griffintown.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM17 1393 - le 11 décembre 2017 : Adoption du «Règlement modifiant le règlement sur les réseaux câblés» (no 12-012-3)

CM15 1271 - le 27 octobre 2015 : Adoption du «Règlement modifiant le règlement sur les réseaux câblés» (no 12-012-2)

CM12 1017 - le 19 novembre 2012 : Adoption du «Règlement modifiant le règlement sur les réseaux câblés» (no 12-012-1)

CM12 0138 - le 21 février 2012 : Adoption du «Règlement sur les réseaux câblés» (no 12-012)

CM09 0296 - le 28 avril 2009 : Adoption du «Règlement sur les réseaux câblés» (no 09-023)

## **DESCRIPTION**

Le règlement sur les réseaux câblés régit les éléments suivants :

- L'installation de poteaux;
- Le prolongement d'un réseau câblé;
- Les appareils et les équipements hors sol;
- Les appareils et les équipements installés sur poteaux.

L'amendement proposé visent à clarifier, préciser et/ou mettre à jour certaines dispositions pour l'application du règlement, telles que:

- la modification et l'ajout d'éléments aux définitions;
- l'ajout d'une disposition sur le remplacement ou le déplacement de poteaux;
- l'ajout d'une disposition concernant le raccordement d'un bâtiment sur un terrain borné par un réseau câblé souterrain et un réseau câblé aérien;
- la modification de dispositions pour l'implantation d'appareil hors sol dans le cadre d'un projet d'enfouissement ou de conversion;
- l'ajout de dispositions particulières applicables au secteur Griffintown.

## **JUSTIFICATION**

La Ville de Montréal a mandaté la CSEM pour gérer le déploiement des réseaux câblés et encadrer les équipements hors sol.

Les règles sont uniformes et claires pour l'ensemble des intervenants.

Le projet de règlement a été rédigé en tenant compte des difficultés rencontrées en regard de l'interprétation et de l'application du règlement sur les réseaux câblés.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Sans objet.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle, puisqu'il s'agit d'une modification au règlement sur les réseaux câblés.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le projet de règlement permet de réduire les encombrements sur le domaine public et d'améliorer le paysage urbain.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun impact

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Comme nous l'avons fait à chaque fois suite à l'adoption des règlements, la CSEM informera les représentants des arrondissements et des entreprises d'électricité et de télécommunications pour expliquer les amendements au règlement. Au besoin et/ou sur demande, des rencontres seront faites pour présenter ces modifications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Septembre 2021: approbation par le Comité exécutif et avis de motion par le Conseil municipal;
- Décembre 2021: adoption par le Conseil municipal et entrée en vigueur.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Conforme à la Charte de la Ville de Montréal, au règlement numéro 02-101 concernant la CSEM ainsi qu'au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Evelyne GÉNÉREUX)

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

### **Parties prenantes**

Louis-Henri BOURQUE, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Gilles G - Ext GAUDET  
Directeur STI-Planification

**Tél :** 514-384-6840 poste 244  
**Télécop. :** 514-384-7298

#### **ENDOSSÉ PAR**

Serge A BOILEAU  
Président

**Tél :** 514 384-6840  
**Télécop. :** 514 384-7298

Le : 2021-08-12

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES RÉSEAUX CÂBLÉS (12-012)**

Vu les articles 6 et 16 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1);

Vu les articles 47, 67.1, 80 et 202 à 217 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À la séance du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

**1.** L'article 1 est modifié de la façon suivante :

a) La définition de «appareil hors-sol» est modifiée de la façon suivante :

- Le paragraphe b) est modifié en abrogeant le texte suivant : «et pour le contrôle de fontaines ou jeux d'eau dans un parc ou une place publique»;
- Le paragraphe c) est modifié par l'ajout du texte suivant à la fin : «sans cabinet de transformation électrique»;
- L'ajout du paragraphe suivant :  
  
«f) un panneau ou cabinet pour l'installation d'équipement de contrôle pour l'éclairage, la projection, la sonorisation, une fontaine ou un jeu d'eau dans un parc ou une place publique;»

b) l'insertion de la définition suivante :

« «établissement d'enseignement» : établissement au sens de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chap. I-13.3) ou de la Loi sur l'enseignement privé (L.R.Q. chap. E-9.1);»

**2.** L'article 2 est modifié par l'insertion du paragraphe suivant :

«1.1° remplacer ou déplacer un poteau avec une liaison aéro-souterraine, situé sur un terrain privé dans une cour avant, à la condition que le déplacement soit fait dans un rayon maximal de 5 m de son emplacement;»

3. L'article 9 est modifié par l'insertion à la fin du paragraphe suivant :

«Malgré le paragraphe 1° ci-dessus, dans le cas d'un terrain adjacent à une rue où il y a un réseau câblé souterrain et aussi un réseau câblé aérien existant, implanté ailleurs que dans une cour avant ou le long d'une voie publique, le raccordement doit se faire au réseau câblé souterrain. Le raccordement peut être fait au réseau câblé aérien existant uniquement pour une raison technique ou d'aménagement du site aux conditions suivantes :

- s'il y a ajout de poteau, d'équipement ou d'appareil hors sol, ils doivent être installés sur le terrain de la nouvelle construction;
- le paiement d'un tarif pour couvrir les frais d'étude et les honoraires reliés à l'analyse de la demande par le personnel de la CSEM (tarif : 1 000 \$ + les honoraires).»

4. L'article 11 est modifié de la façon suivante :

a) Le paragraphe 3° est modifié par l'ajout suivant:

«c) dans un parc ou sur un terrain appartenant à la Ville, autre qu'une emprise de voie publique, uniquement pour un appareil hors sol relié à un réseau câblé de télécommunications dans le cadre d'un projet d'enfouissement ou de conversion prévues aux annexes A et B du présent règlement.»

b) Le paragraphe 4° de l'article 11 est modifié de la façon suivante:

- Par l'insertion après le paragraphe 4° du paragraphe suivant :

«4.1° pour un appareil relié à un réseau câblé de télécommunications : »

- En abrogeant les alinéas a) et b) du paragraphe 4° :

- En insérant les paragraphes suivants :

«4.2° pour un appareil relié à un réseau câblé d'électricité :

- a) il est situé devant une cour avant adjacente à une façade secondaire d'un bâtiment;
- b) il se trouve à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;
- c) il respecte un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la chaussée ou au trottoir.

Les paragraphes 4.1° et 4.2° ci-dessus ne s'appliquent pas dans le secteur Griffintown, tel qu'illustré à l'annexe 3.

5° dans l'emprise d'une voie publique d'un secteur desservi par un réseau souterrain construit avant l'entrée en vigueur du présent règlement, et



administré par une entreprise de réseau technique urbain, aux conditions suivantes :

- a) il remplace un appareil hors sol existant;
- b) si l'appareil hors sol est agrandi :
  - il respecte les dimensions maximales prescrites à l'article 19;
  - il doit avoir un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la voie publique ou ne pas réduire le dégagement existant.

6° dans l'emprise d'une voie publique du secteur Griffintown, tel qu'illustré à l'annexe 3, aux conditions suivantes :

- a) le seul type de cabinet autorisé est celui identifié à l'annexe 4 du présent règlement;
- b) le cabinet est implanté à l'extérieur du triangle de visibilité d'une intersection de rues mesurant 7 m le long du trottoir, de la bordure ou de la voie piétonne qui jouxte la chaussée;
- c) un corridor de déneigement et de marche d'au moins 1,8 mètre de largeur est conservé;
- d) un dégagement d'au moins 2 mètres doit être conservé par rapport à un accès véhiculaire;
- e) le cabinet doit être implanté dans l'alignement des fûts d'éclairage, du mobilier urbain ou des fosses d'arbres, lorsqu'il y en a sur le tronçon de la rue visée par le projet d'enfouissement, ou s'il y en a de prévu au projet de réaménagement;
- f) aucun élément de protection externe au cabinet (ex. : bollard) n'est autorisé.»

5. Le texte de l'article 13 est remplacée par :

«Pour l'application de l'article 12, dans le cas d'un établissement d'enseignement et d'un bâtiment situé dans une zone industrielle dont la façade avant est constituée de murs décalés, la cour avant est déterminée par une ligne parallèle à limite avant qui est le prolongement vers une ligne latérale d'un ou des murs de la façade avant du bâtiment principal qui représentent au moins 50 % de sa largeur totale.»

6. Le paragraphe 3° de l'article 15 est modifié en remplaçant «5» par «2».

7. L'article 16.1 est modifié de la façon suivante :

- en ajoutant «ou universitaire» à la fin du paragraphe 2°;
- en enlevant secondaire à la fin du paragraphe 3°;
- en ajoutant «une bibliothèque,» après «un aréna» au paragraphe 4°.

8. L'annexe A est remplacée par l'annexe 1 du présent règlement.

8. Les annexes 2 et 3 du présent règlement sont ajoutées comme annexes C et D au règlement.

-----

**ANNEXE 1**

LISTE DES PROJETS DE CONVERSION

**ANNEXE 2**

PLAN DU SECTEUR GRIFFINTOWN

**ANNEXE 3**

CABINET - BORNE DE RACCORDEMENT AUTORISÉE DANS LE SECTEUR  
GRIFFINTOWN

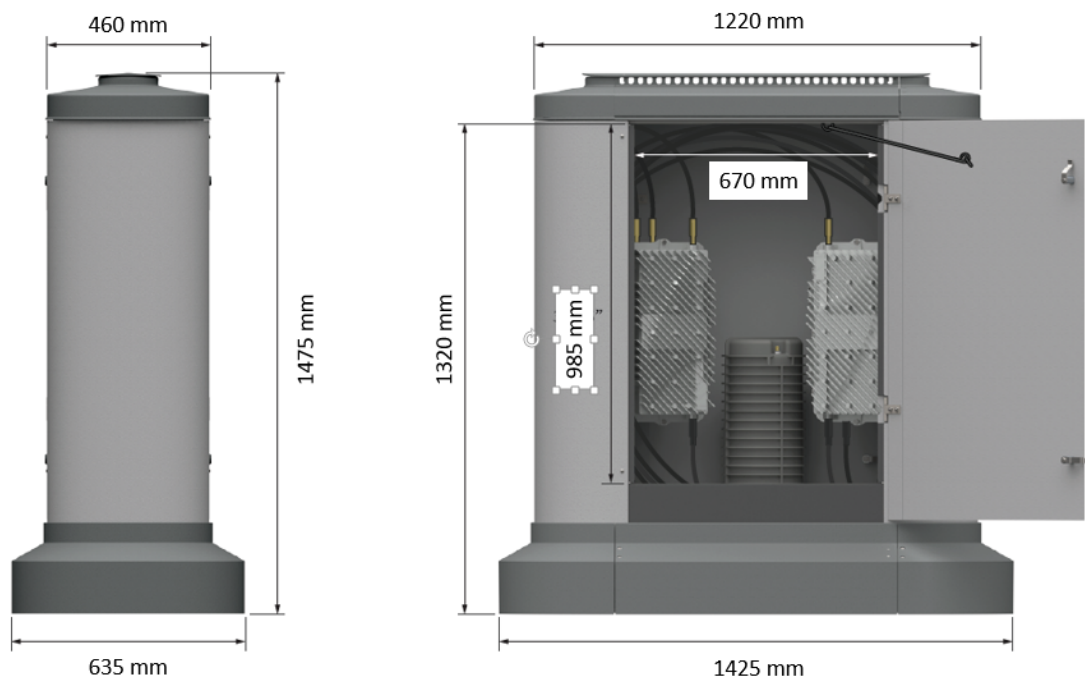
## ANNEXE 1 – LISTE DES PROJETS DE CONVERSION

## ANNEXE 2 – PLAN DU SECTEUR GRIFFINTOWN

Le secteur «Griffintown» est délimité par le boulevard Georges-Vanier à l'ouest, par la rue Notre-Dame Ouest au nord, par l'autoroute Bonaventure à l'est et par le canal Lachine au sud.



### ANNEXE 3 – CABINET AUTORISÉE DANS LE SECTEUR GRIFFINTOWN



Les dimensions indiquées sont les dimensions maximales autorisées.

Ce type de cabinet est autorisé dans l'emprise d'une voie publique du secteur Griffintown et peut être utilisé comme support pour un fût d'éclairage ou de feux de circulation

---

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans XXXXXXXXXX le XXXXXX 2021.

GDD :

Arrondissement	Type	Nom de la rue	De	À	Catégorie	PIQA ou Secteur	Nofiche
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Chabanel Ouest	Saint-Laurent, boul.	Meilleur	Entente 83-89 - Volet 10 km		37
Ahuntsic-Cartierville	ENF	De Salaberry	Laurentien, boul.	Lachapelle	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	D'Iberville	Gouin Est, boul.	vers le nord	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Est, boul.	Saint-Laurent, boul.	à limite de Montréal-Nord	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Ouest, boul.	limite ouest arrondissement Ahuntsic-Cartierville	Albert-Prévost	Projet d'enfouissement - hors zone DEM		A015
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Ouest, boul.	Taylor, boul.	Bellefleur, place	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Ouest, boul.	Tanguay	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	DHR/ENF	Hamel, avenue	Sauvé Est, rue	Port-Royal Est, rue de	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Jean-Pratt	Chabanel Ouest	De Beauharnois Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Lachapelle	Dulongpré	Gouin Ouest, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Laurentien, boul.	Limite sud de l'arrondissement	Gouin Ouest, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Meilleur	Legendre Ouest	Louvain Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		37
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Olympia, boul.	Henri-Bourassa Est, boul.	Gouin Est, boul.	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Papineau, avenue	Charland, avenue	Henri-Bourassa Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Papineau, avenue (côté ouest)	Crémazie Est, boul.	Charland, avenue	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Périneault	Laurentien, boul.	Lachapelle	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Pressoir, du	Gouin Est, boul.	vers le nord	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Sacré-Cœur	Henri-Bourassa Est, boul.	Gouin Est, boul.	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	DHR	Saint-Hubert	Sauvé Est, rue	voie ferrée	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	DHR	Tanguay	Fleury Est	Mont-Cassin, avenue du	Entente 83-89		
Anjou	ENF	Henri-Bourassa Est, boul. (côté sud)	Louis-H.-La Fontaine, boul. (limite Mtl-Nord)	limite de Montréal-Est	Loi 58		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Buchan	Mountain-Sights	Victoria, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Clanranald, avenue	Vézina	limite Hampstead			
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	DHR	Coolbrook, avenue	Vézina	Plamondon, avenue	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Côte-Sainte-Catherine, chemin de la	Lavoie	Côte-des-Neiges, chemin de la	Entente 83-89		29
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Côte-Sainte-Catherine, chemin de la	Decelles, avenue	Déom, avenue	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Côte-Saint-Luc	Décarie, boulevard	Limite de Westmount	Entente 83-89 - Volet 10 km		49
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Courtrai, avenue de	Victoria, avenue	Côte-des-Neiges, chemin de la	Entente 83-89		29
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Darlington, avenue de	Bates, chemin	Van Horne, avenue	Entente 83-89		55
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Jean-Brillant	Légaré	Côte-des-Neiges, chemin de la	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Lacombe, avenue	Victoria, avenue	Lavoie	Entente 83-89		11
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Lavoie	Courtrai, avenue de	Lacombe, avenue	Entente 83-89		11
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Légaré	Jean-Brillant	Courtrai, avenue de	Entente 83-89		29
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Mountain-Sights	Buchan	Paré	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Paré	Décarie, boulevard	Victoria, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Somerled, avenue	Borden, avenue	Montclair, avenue	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Victoria, avenue	Jean-Talon Ouest	Savane, de la	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Wilderton, avenue	Côte-Sainte-Catherine, chemin de la	Van Horne, avenue	Entente 83-89		
Île-Bizard - Sainte-Geneviève	ENF	Gouin Ouest, boul.	Païement	Caserne, de la	Projet d'enfouissement - Patrimonial		A003
Île-Bizard - Sainte-Geneviève	ENF	Gouin Ouest, boul.	du Pont	Jacques-Bizard			DE-124
Lachine	ENF	Courval	Jean-Baptiste-Deschamps, boul.	Louis-A.-Amos	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Fairway	Brandon, croissant	François-Lenoir	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Jean-Baptiste-Deschamps, boul.	32e avenue	Courval	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Louis-A.-Amos	23e avenue	32e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Notre-Dame	6e avenue	20e avenue			
Lachine	ENF	Notre-Dame Ouest	Berge-du-Canal, rue de la	Angrignon, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A030
LaSalle	ENF	Allard	Newman	Irwin	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A027
LaSalle	ENF	Irwin	Newman	Allard	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A027
LaSalle	ENF	Newman	Bourbonnais	Irwin	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A027
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Adam	Aylwin	Morgan, avenue	Entente 83-89		62
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Adam	Viau	Vimont	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Aird, avenue	Sainte-Catherine Est	Hochelaga	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Aylwin	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Beauclerk	Lafontaine	Ontario Est	Entente 83-89		5
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Beauclerk	Notre-Dame Est	Lafontaine	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Bellerive	Pierre-Bernard, boul.	Desmarteau	Entente 83-89		34
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Cuvillier	Ontario Est	Rachel Est	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Darling	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR/ENF	Davidson	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR/ENF	De Chambly	Sainte-Catherine Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89		62
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	De Teck	Mousseau	Desmarteau	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	De Teck	Hector, avenue	limite de Montréal-Est	Entente 83-89		

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Des Ormeaux	Hochelaga	De Grosbois	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Des Ormeaux	Bellerive	Notre-Dame Est	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Desmarteau	Bellerive	Dubuisson, avenue	Entente 83-89		34
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Girard, ruelle	Sainte-Catherine Est	Ontario Est	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Gonthier, avenue	Saint-Victor	Notre-Dame Est	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Hochelaga	Honoré-Beaugrand	Georges-V, avenue	Entente 83-89		41
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Hochelaga	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Honoré-Beaugrand	Dubuisson, avenue	Massicotte	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A020
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Jeanne-d'Arc, avenue	Sainte-Catherine Est	Rouen, de	Entente 83-89		60
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Joffre	Tellier	vers le nord	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Joliette	Sainte-Catherine Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89		62
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	La Fontaine	Aylwin	De Chambly	Entente 83-89		62
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	La Fontaine	Viau	Vimont	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Langelier, boulevard	Marseille	Hochelaga	Entente 83-89 - Volet 10 km		66
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Leclair	La Fontaine	Hochelaga	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Marseille	Viau	Dickson		PPU Assomption Nord	A034
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Mercier, avenue	Sherbrooke Est	De Grosbois	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Ontario Est	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Orléans, avenue d'	Rouen, de	Hochelaga	Entente 83-89		2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Orléans, avenue d'	Sainte-Catherine Est	Ontario Est	Entente 83-89		2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Orléans, avenue d'	Orléans, avenue d'	Ontario Est	Entente 83-89		2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Paul-Pau	Rousseau	Robitaille	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Pierre-De Coubertin, avenue	Du Quesne	Assomption, boul. de l'	Entente 83-89		57
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Pierre-De Coubertin, avenue	Viau	Assomption, boul. de l'		PPU Assomption Nord	A034
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Rouen, de	Viau	Aird, avenue	Entente 83-89		53
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Rouen, de	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Sainte-Catherine Est	Viau	Papineau, avenue	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Saint-Germain	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Sherbrooke Est	Taillon	limite de Montréal-Est	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Sherbrooke Est (côté sud)	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Tellier	Lebrun, avenue	Joffre	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Valois, avenue	Sainte-Catherine Est	Rouen, de	Entente 83-89		
Montréal-Nord	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Gariépy, avenue	Saint-Julien, avenue	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Intersection Henri-Bourassa/Pie-IX	A004
Montréal-Nord	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Langelier, boul.	à la limite entre Anjou/RDP-PAT et Montréal-Nord	Loi 58		
Outremont	ENF	Atlantic	Durocher, avenue	Hutchison	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont	A031
Outremont	ENF	Beaubien Ouest	Durocher, avenue	Hutchison	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont	A031
Outremont	ENF	Champagneur	Ducharme	vers le nord		MIL	A108
Outremont	ENF	Ducharme, avenue	Champagneur	de l'Épée		MIL	A108
Outremont	ENF	Durocher	voie ferrée au sud de Beaubien	Atlantic	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont	A031
Outremont	ENF	Épée, avenue de l'	Van Horne	vers le nord		MIL	A108
Outremont	ENF	Hutchison	Beaubien Ouest	Atlantic	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont	A031
Outremont	ENF	Querbes	Van Horne	vers le nord		MIL	A108
Outremont	ENF	Saint-Zotique Ouest	Atlantic	vers l'est	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont	A031
Outremont	ENF	Thérèse-Lavoie-Roux	Durocher, avenue	Parc, avenue du		MIL	A032
Plateau-Mont-Royal	ENF	Bagg	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Berri	Marie-Anne Est	Laurier	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Berri	Duluth Est	Roy Est	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Carmel, du	Henri-Julien, avenue	Saint-Denis	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Projet Saint-Viateur Est	A012
Plateau-Mont-Royal	DHR	Cérat	Saint-Dominique	Coloniale, avenue	Entente 83-89	PIQA Marie-Anne	
Plateau-Mont-Royal	DHR	Chapleau	Mont-Royal Est, avenue du	vers le nord	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Clark	Prince-Arthur Ouest	Rachel Ouest	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	DHR	Clark	Saint-Viateur Ouest	Bernard Ouest	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	ENF	De Bienville	Saint-Denis	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	De Bullion	Prince-Arthur Est	Roy Est	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	De Varennes	Saint-Dominique	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Drolet	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Duluth Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Duluth Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	DHR	Franchère	Mont-Royal Est, avenue du	vers le nord	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Gilford	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Grand-Pré, de	Gilford	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Guilbault Est	Saint-Laurent, boul.	Saint-Dominique	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Guilbault Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Henri-Julien, avenue	Maguire	de Laos	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Projet Saint-Viateur Est	A012

Plateau-Mont-Royal	ENF	Henri-Julien, avenue	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Roy Est	Duluth	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	25
Plateau-Mont-Royal	ENF	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Mont-Royal Est, avenue du	Villeneuve est	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	25
Plateau-Mont-Royal	ENF	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Duluth	Mont-Royal Est, avenue du	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	25
Plateau-Mont-Royal	ENF	Lionais	De Bullion	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Marie-Anne Est	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	DHR	Masson	Papineau, avenue	De Lorimier, avenue	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	DHR	Mentana, de	Laurier Est, avenue	Saint-Grégoire	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	DHR	Messier	Gilford	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89		44
Plateau-Mont-Royal	ENF	Mont-Royal Est, avenue du	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Mont-Royal Est, avenue du	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Mont-Royal Ouest, avenue du	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	DHR	Parthenais	Mont-Royal Est, avenue du	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89		44
Plateau-Mont-Royal	ENF	Pins Est, avenue des	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Pins Ouest, avenue des	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Pontiac	Mont-Royal Est, avenue du	Gilford	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Rachel Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Rachel Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Resther	Saint-Joseph Est, boul.	Mont-Royal Est, avenue du	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Rivard	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Roy Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Roy Est	Saint-Christophe	Saint-André	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Cuthbert	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Denis	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Grégoire	Papineau, avenue	Saint-Denis	Entente 83-89 - Volet 10 km		51
Plateau-Mont-Royal	DHR/ENF	Saint-Hubert	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Joseph Est, boul.	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Laurent, boul.	Prince-Arthur	Villeneuve	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Viateur	Saint-Laurent, boul.	De Gaspé, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A007
Plateau-Mont-Royal	ENF	Vallières	Saint-Laurent, boul.	Saint-Dominique	Entente 83-89	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Villeneuve Est	Henri-Julien, avenue	Gilford	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Villeneuve Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Villeneuve Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	25e avenue	André-Ampère, avenue	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	26e avenue	Henri-Bourassa Est, boul.	Blaise-Pascal, avenue	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	26e avenue	Duburger	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	27e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	28e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	31e avenue	Victoria	Sherbrooke Est	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	32e avenue	Victoria	Sherbrooke est	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	41e avenue	Gouin Est, boul.	Maurice-Duplessis, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	42e avenue	Gouin Est, boul.	Maurice-Duplessis, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	54e avenue	4e rue	Perras, boul.			
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	5e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	8e rue	Entente 83-89		17
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR/ENF	60e avenue	Notre-Dame Est	fleuve	Entente 83-89		56
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	60e avenue	3e rue	5e rue	Entente 83-89		61
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	64e avenue	Prince-Albert	fleuve	Entente 83-89		56
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	64e avenue	Gouin Est, boul.	3e rue	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	65e avenue	Notre-Dame Est	fleuve	Entente 83-89		56
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	6e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	8e rue	Entente 83-89		17
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	6e avenue	5e rue	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	7e avenue	De La Gauchetière	René-Lévesque	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	86e avenue	Notre-Dame Est	fleuve	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Bellerive	Sainte-Anne	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	89e avenue	94e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A002
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	Sherbrooke Est	Autoroute 40	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PD revitalisation boul. Gouin	A029
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	Émile-Dupont	89e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PD revitalisation boul. Gouin	
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	94e avenue	Autoroute 40	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PD revitalisation boul. Gouin	
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Rivière-des-Prairies, boul. de la	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Autoroute 40	Loi 58		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Henri-Bourassa Est, boul. (côté nord)	limite Montréal-Nord	Rodolphe-Forget, boul.	Loi 58		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Maurice-Duplessis, boul.	Rivière-des-Prairies, boul. de la	Olivier-Lejeune	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques		A005
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Maurice-Duplessis, boul.	Olivier-Lejeune	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Maurice-Duplessis, boul.	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Armand-Chaput, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		



Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame Est	55e avenue	Sainte-Maria-Goretti	Entente 83-89		43
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame Est	limite ouest RDP-PAT	13 avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A118
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame est	limite ouest RDP-PAT	25e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame Est	27e avenue	55e avenue	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	Rivière-des-Prairies, boul. de la	Maurice-Duplessis, boul.	Gouin Est, boul.	Entente 83-89		46
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Sainte-Anne	Bellerive	Notre-Dame Est	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Notre-Dame Est	fleuve	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Notre-Dame Est	Victoria, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A014
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Saint-Joseph	Sainte-Anne	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Sherbrooke Est	Réal-Benoit	81e avenue	Entente 83-89		54
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Sherbrooke Est	Famille-Dubreuil	Pierre-LeGardeur			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	12e avenue	Rosemont, boul.	Bellechasse, de	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	12e avenue	Beaubien Est	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	13e avenue	Masson	Rosemont, boul.	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	1e avenue	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	24e avenue (côté est)	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	25e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	26e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	27e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	28e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	29e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	2e avenue	Bélanger	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	2e avenue	Rosemont, boul.	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	30e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	31e avenue	Beaubien Est	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	35e avenue	Bélanger	Paisly, de	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	3e avenue	Beaubien Est	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	3e avenue	Rosemont, boul.	Beaubien Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	5e avenue	Rosemont, boul.	6e avenue	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	6e avenue	Rosemont, boul.	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	6e avenue	Saint-Zotique Est	Bélanger	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Alma	Bellechasse, de	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		16
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Augier	De Lorimier, avenue	Écores, des	Entente 83-89		63
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Aylwin	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Bélanger	Pie-IX, boul.	Viau	Entente 83-89 - art. 2.4		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Bordeaux, de	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Bourbonnière, avenue	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		33
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Bourbonnière, avenue	Rachel Est	Mont-Royal Est, avenue du	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Christophe-Colomb, avenue	Carrières, des	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Clark	Jean-Talon Ouest	Beaubien Ouest	Entente 83-89		31
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Cuvillier	Sherbrooke Est	Rachel Est			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Davidson	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89 - art. 2.4		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	De Chambly	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		33
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	D'Iberville	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Esplanade	Beaubien	Joseph-Tison		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Fabre	Jean-Talon Est	Bélanger	Entente 83-89		38
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Henri-Julien, avenue	Jean-Talon Est	Mozart Est, avenue	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Jeanne-D'Arc, avenue	Rosemont, boul.	Masson	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Jeanne-Mance	Beaubien	Joseph-Tison		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Jean-Talon Est (côté sud)	Christophe-Colomb, avenue	Papineau, avenue	Entente 83-89 - art. 2.4		58
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Joliette	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		33
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Joseph-Tison	Jeanne-Mance	Esplanade		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Marconi	Waverly	Jean-Talon Ouest		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Marquette	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Molson	Saint-Joseph Est, boul.	Masson	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A001
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Molson	Rachel Est	Saint-Joseph Est, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Molson	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Mozart Ouest, avenue	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89		31
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Orléans, avenue d'	Rachel Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89		42
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Orléans, avenue d'	Rosemont, boul.	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Orléans, avenue d'	Rachel Est	Saint-Joseph Est, boul.			
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Papineau, avenue	Bélanger	limite sud			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Papineau, avenue (côté ouest)	Jean-Talon Est	Bélanger			10,1
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Rachel Est	Davidson	Bourbonnière, avenue	Entente 83-89		33

Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Rachel Est	Molson	Saint-Michel, boul.	Entente 83-89 - Volet 10 km			32
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Rachel Est	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		32
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Sagard	Augier	Bélanger	Entente 83-89			63
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Saint-André	Carrières, des	Jean-Talon Est	Entente 83-89			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Saint-Germain	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89	PIQA Adam		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Urbain	Beaubien	Beaumont		MIL		A110-1
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Saint-Zotique Est	Pie-IX, boul.	31e avenue	Entente 83-89			67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Saint-Zotique Est	D'Iberville	Saint-Michel, boul.	Entente 83-89			30/45
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Zotique Est	De Normanville	De Lanaudière	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Zotique Ouest	du Parc, avenue	Saint-Laurent, boul.				A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Zotique Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89			31
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Sherbrooke Est (côté nord)	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Valois, avenue	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89			33
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Waverly	Beaubien	Saint-Zotique ouest		MIL		A110-2
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Waverly	Saint-Zotique ouest	Beaumont		MIL		A110-3
Saint-Laurent	ENF	Bois-Franc, chemin	Pitfield, boul	Pierre-Dagenais				
Saint-Laurent	ENF	Cavendish, boul.	Raymond-Lasnier	Côte-Vertu, chemin de la				
Saint-Laurent	ENF	Cavendish, boul.	Griffith	voie ferrée du CN				
Saint-Laurent	ENF	Henri-Bourassa Ouest, boul.	Autoroute 40	Autoroute 13				
Saint-Laurent	ENF	Henri-Bourassa Ouest, boul.	MacQueen, place	O'Brien				
Saint-Laurent	ENF	Hickmore	Côte-de-Liesse, chemin de la	23e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			A024
Saint-Laurent	ENF	Montée de Liesse	Côte-de-Liesse, chemin de la	Côte-Vertu, chemin de la	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			A013
Saint-Laurent	ENF	O'Brien, avenue	Côte-Vertu, boulevard de la	Henri-Bourassa Ouest, boul.				
Saint-Laurent	ENF	Poirier	Marcel-Laurin	Couvrette				
Saint-Laurent	ENF	Saint-Louis	Tait	Small				
Saint-Laurent	ENF	Saint-Louis	Marcel-Laurin	Sainte-Croix				
Saint-Laurent	ENF	Thimens	Alexis-Nihon	Cavendish				
Saint-Léonard	ENF	Jean-Talon	limite ouest arrondissement	Viau				
Sud-Ouest	DHR/ENF	Allard	Laurendeau	Irwin, avenue	Entente 83-89			
Sud-Ouest	DHR	Angers	De Sève	De Champigny	Entente 83-89			8/9
Sud-Ouest	ENF	Aqueduc, de l'	William	Notre-Dame Ouest				A016-5
Sud-Ouest	ENF	Atwater, avenue	Sherbrooke Ouest	canal Lachine	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	Augustin-Cantin	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	ENF	Barré	Guy	Montagne, de la				A016-5
Sud-Ouest	ENF	Barré	Montagne, de la	Eleanor	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown		
Sud-Ouest	ENF	Basin	Seigneurs, des	Richmond	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	Basin	Wellington	Séminaire, du	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown		
Sud-Ouest	DHR	Beaulieu	De La Vérendrye, boul.	Saint-Patrick	Entente 83-89	Secteur Hadley		8/9
Sud-Ouest	ENF	Bourgeois	Wellington	Le Ber	Entente 83-89	PIQA Congrégation		19
Sud-Ouest	ENF	Bourgeois	Wellington	voie ferrée	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PIQA Congrégation		20
Sud-Ouest	ENF	Brennan	Commune Ouest, de la	Nazareth, de				
Sud-Ouest	DHR	Briand	Allard	Le Caron	Entente 83-89	Secteur Hadley		8/9
Sud-Ouest	ENF	Bridge	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89	PIQA Centre		22
Sud-Ouest	ENF	Canning	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown		14
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	Thomas-Keefer	D'Argenson	Entente 83-89			12
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	De Condé	Shearer	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	Island	Wellington	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	DHR/ENF	Charlevoix	Mullins	Augustin-Cantin	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	ENF	Charon	Le Ber	Dick-Irvin	Entente 83-89	PIQA Congrégation		
Sud-Ouest	DHR	Chateauguay, de	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	ENF	Chatham	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown		
Sud-Ouest	DHR	Congrégation, de la	Wellington	Le Ber	Entente 83-89	PIQA Congrégation		20
Sud-Ouest	ENF	Congrégation, de la	Wellington	voie ferrée	Entente 83-89	PIQA Congrégation		20
Sud-Ouest	ENF	Côte-Saint-Paul, chemin de la	Notre-Dame Ouest	Sainte-Clotilde	Entente 83-89			18
Sud-Ouest	ENF	Côte-Saint-Paul, chemin de la	Autoroute 15	Notre-Dame Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Centre Gadbois		A017
Sud-Ouest	DHR	D'Aragon	Allard	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley		8/9
Sud-Ouest	ENF	D'Argenson	Saint-Patrick	Mullins	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	DHR	De Biencourt	Angers	Monk, boul.	Entente 83-89	Secteur Hadley		
Sud-Ouest	ENF	De Condé	Wellington	Richardson	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	De Condé	Richardson	canal Lachine	Entente 83-89	PIQA Centre		
Sud-Ouest	ENF	De Montmorency	Richardson	Grand Trunk	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	DHR	De Montmorency	Richardson	canal Lachine	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	Delisle	Atwater, avenue	Greene, avenue	Entente 83-89			6

Sud-Ouest	ENF	Denonville	Monk, boul.	Hamilton	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Dick-Irvin	Charon	Ash, avenue	Entente 83-89	PIQA Congrégation	
Sud-Ouest	ENF	Dublin, de	Wellington	Favard	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	ENF	Dublin, place de	Favard	à la fin	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	DHR	Dumas	Trinitaires, des boul.	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR	Eadie	Holy Cross	Galt	Entente 83-89	Secteur Hadley	
Sud-Ouest	DHR	Église, de l'	De La Vérendrye, boul.	Saint-Patrick	Entente 83-89	Secteur Hadley	
Sud-Ouest	ENF	Eleanor	Ottawa	William	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Eleanor	William	Barré	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown	
Sud-Ouest	ENF	Favard	Bourgeois	Congrégation, de la	Entente 83-89	PIQA Congrégation	19
Sud-Ouest	ENF	Favard	Parc-Marguerite-Bourgeois, du	Fortune	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	ENF	Ferme, de la	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89		
Sud-Ouest	ENF	Frank-Selke	Charon	Dirk-Irvin	Entente 83-89	PIQA Congrégation	
Sud-Ouest	DHR	Gilmore, avenue	Cabot	Saint-Patrick	Entente 83-89		
Sud-Ouest	ENF	Grand Trunk	Island	De Condé	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Grand Trunk	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Greene, avenue	Delisle	vers le nord	Entente 83-89		
Sud-Ouest	ENF	Guy	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown	14
Sud-Ouest	DHR	Hadley	Raudot	Église, de l'	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Hall	Parc-Marguerite-Bourgeois, du	Dublin, de	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	DHR/ENF	Hamilton	Trinitaires, des boul.	Springland	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR/ENF	Hamilton	Jacques-Hertel	Denonville	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR/ENF	Hamilton	Jolicoeur	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Hamilton	Springland	Jolicoeur	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Hamilton	Denonville	Saint-Patrick	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR	Holy Cross	Angers	Briand	Entente 83-89	Secteur Hadley	
Sud-Ouest	ENF	Hunter	Chatham	Canning	Entente 83-89		14
Sud-Ouest	DHR	Hurteau	Trinitaires, des boul.	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Island	Richardson	Grand Trunk	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	DHR	Jacques-Hertel	Briand	Monk, boul.	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Jardin	Centre, du	Grand Trunk	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	DHR	Jogues	Trinitaires, des boul.	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR/ENF	Jolicoeur	Laurendeau	Jogues	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR	Lamont, avenue	Allard	Trinitaires, des boul.	Entente 83-89	Secteur Hadley	26
Sud-Ouest	ENF	Le Ber	Bourgeois	Congrégation, de la	Entente 83-89	PIQA Congrégation	19
Sud-Ouest	ENF	Le Ber	Bourgeois	Charon	Entente 83-89	PIQA Congrégation	35
Sud-Ouest	ENF	Lusignan	William	Notre-Dame Ouest			A016-5
Sud-Ouest	ENF	Maple, avenue	Mullins	voie ferrée	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	DHR	Mazarin	Allard	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Montagne, de la	Wellington	William	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Mullins	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Mullins	Shearer	Wellington	Entente 83-89	PIQA Centre	23
Sud-Ouest	ENF	Murray	Wellington	William	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Murray	William	Notre-Dame Ouest	Griffintown	Griffintown	
Sud-Ouest	ENF	Murray	Wellington	Smith	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown	
Sud-Ouest	ENF	Notre-Dame Ouest	Berge-du-Canal, rue de la	Angrignon, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A030
Sud-Ouest	ENF	Olier	Séminaire, du	Square-Gallery, du	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Ottawa	Guy	Séminaire, du	Entente 83-89	Griffintown	15
Sud-Ouest	ENF	Ottawa	Séminaire, du	Peel	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Parc-Marguerite-Bourgeois, du	Wellington	Favard	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	ENF	Payette	Chatham	Seigneurs, des	Entente 83-89		
Sud-Ouest	DHR	Raudot	Jogues	Beaulieu	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Richardson	Island	De Condé	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Richmond (nouveau nom: Sucrierie)	canal Lachine	Notre-Dame Ouest	Entente 83-89	Griffintown	14
Sud-Ouest	ENF	Richmond (nouveau nom: Sucrierie)	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Rioux	Montagne, de la	Basin	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	DHR	Ropery	Centre, du	Augustin-Cantin	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Ropery	Mullins	Centre, du	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Saint-Charles	Thomas-Keefer	D'Argenson	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Saint-Columban	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89	PIQA Centre	
Sud-Ouest	ENF	Sainte-Madeleine	Wellington	Le Ber	Entente 83-89	PIQA Congrégation	19
Sud-Ouest	ENF	Sainte-Madeleine	Wellington	voie ferrée	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PIQA Congrégation	20
Sud-Ouest	ENF	Saint-Martin	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown	14
Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	Pitt	D'Argenson	Entente 83-89		12

Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	D'Argenson	Shearer	Entente 83-89 - Volet 10 km			50
Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	Église, de l'	Pitt	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	Shearer	Wellington	Entente 83-89		PIQA Centre	
Sud-Ouest	ENF	Saint-Thomas	William	Ottawa	Griffintown		Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Seigneurs, des	Basin	Notre-Dame Ouest	Entente 83-89		Griffintown	14
Sud-Ouest	ENF	Seigneurs, des	canal Lachine	Basin	Griffintown		Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Séminaire, du	canal Lachine	Ottawa	Entente 83-89		Griffintown	15
Sud-Ouest	ENF	Séminaire, du	Ottawa	Montagne, de la	Griffintown		Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Shearer	voie ferrée au sud de Mullins	Saint-Patrick	Entente 83-89		PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Smith	Murray	Peel	Griffintown		Griffintown	A023
Sud-Ouest	ENF	Soulanges	Centre, du	Grand Trunk	Entente 83-89		PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Square-Gallery, du	canal Lachine	Montagne, de la	Griffintown		Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Sullivan	Jardin	Shearer	Entente 83-89		PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Thomas-Keefer	Saint-Patrick	Centre, du	Entente 83-89			12
Sud-Ouest	ENF	Versailles	William	Notre-Dame Ouest				A016-5
Sud-Ouest	ENF	Wellington	Butler	Congrégation, de la	Entente 83-89		PIQA Congrégation	20
Sud-Ouest	ENF	Wellington	Sucrerie, de la	Centre, du	Entente 83-89		PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Wellington	Centre, du	canal Lachine	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	William	Canning	Guy	Entente 83-89		Griffintown	14
Sud-Ouest	ENF	William	Guy	Montagne, de la	Griffintown		Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	William	Montagne, de la	Peel	Griffintown		Griffintown	A016
Sud-Ouest	DHR/ENF	Woodland, avenue	De La Vérendrye, boul.	Hadley	Entente 83-89		Secteur Hadley	27
Sud-Ouest	ENF	Young	Wellington	William	Griffintown		Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Young	Smith	Wellington	Griffintown		Griffintown	
Verdun	ENF	Église, de l'	LaSalle, boul.	Verdun, de	Entente 83-89 - Volet 10 km			
Verdun	ENF	Église, de l'	Verdun, de	Évangéline	Projet d'enfouissement - Patrimonial			
Verdun	ENF	LaSalle	de l'Église	Rhéaume				
Ville-Marie	ENF	Alexandre-DeSève	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89		PIQA Champlain	24
Ville-Marie	ENF	Ambroise-Casale	Poupart	D'Iberville	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Amherst	René-Lévesque Est, boul.	Ontario Est	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Beaudry	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89			4
Ville-Marie	ENF	Beaudry	René-Lévesque Est, boul.	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	DHR	Cadot	D'Iberville	Poupart	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Cartier	De Maisonneuve Est, boul.	des Confiseurs	Entente 83-89			1
Ville-Marie	ENF	Cartier	De La Gauchetière Est	René-Lévesque Est, boul.	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Commune Ouest, de la	Brennan	Autoroute Bonaventure				
Ville-Marie	ENF	Dalcourt	René-Lévesque Est, boul.	Sainte-Catherine Est	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	De La Gauchetière Est	Dorion	Papineau, avenue	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	De Maisonneuve Est, boul.	Amherst	Alexandre-DeSève	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Dorion	De Maisonneuve Est, boul.	des Confiseurs	Entente 83-89			1
Ville-Marie	ENF	Dorion	Ontario Est	Malo, avenue	Entente 83-89			36
Ville-Marie	ENF	Dorion	De La Gauchetière Est	René-Lévesque Est, boul.	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR/ENF	Dorion	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR	Duhamel	Panet	Plessis	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	DHR	Érables, des	Ontario Est	Disraeli	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR	Érables, des	Rouen, de	Sherbrooke Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR	Gascon, avenue	Ontario Est	Hochelaga	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Goulet	Ontario Est	Cartier	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			A010
Ville-Marie	DHR	Grant	Dufresne	vers l'ouest	Entente 83-89			7
Ville-Marie	ENF	Hochelaga	Parthenais	Fullum	Entente 83-89			13
Ville-Marie	ENF	Jeannotte	Panet	Plessis	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	DHR	Lalonde, avenue	Visitation, de la	Panet	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Logan	Cartier	Dorion	Entente 83-89			1
Ville-Marie	ENF	Martineau	Visitation, de la	Panet	Entente 83-89		PIQA Champlain	24
Ville-Marie	ENF	Messier	Hochelaga	Sherbrooke Est	Entente 83-89			13
Ville-Marie	DHR/ENF	Messier	Rouen, de	Hochelaga	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Mill	Riverside	Commune Ouest, de la (pont de la rue Mill)	Entente 83-89			40
Ville-Marie	ENF	Montcalm	René-Lévesque Est, boul.	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89		PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Panet	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89		PIQA Champlain	24
Ville-Marie	ENF	Panet	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Plessis	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89		PIQA Champlain	24
Ville-Marie	ENF	Poupart	Ambroise-Casale	Sainte-Catherine Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Rouen, de	De Lorimier, avenue	Chapleau	Entente 83-89			3
Ville-Marie	DHR	Rouen, de	Chapleau	D'Iberville	Entente 83-89			3

Ville-Marie	ENF	Sainte-Catherine Est	Amherst	Alexandre-DeSève	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Sainte-Rose	Dalcourt	Alexandre-DeSève	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Sainte-Rose	Visitation, de la	Panet	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Visitation, de la	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain	24
Ville-Marie	ENF	Wolfe	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	10e avenue	Villeray	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	20e avenue	Crémazie Est, boul.	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	21e avenue	Crémazie Est, boul.	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	22e avenue	Crémazie Est, boul.	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	23e avenue	Bélanger	vers le nord	Entente 83-89		67
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	24e avenue (côté ouest)	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	2e avenue	Jean-Talon Est	L.-O.-David	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	8e avenue	Villeray	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	9e avenue	Villeray	Deville	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	9e avenue	Deville	Robert, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Acadie, boul. de l'	Jarry Ouest	Crémazie Ouest, boul.	Entente 83-89		68
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Acadie, boul. de l'	Jean-Talon Ouest	Jarry Ouest	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Alexandra	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Belges, avenue des	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Berri	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Bordeaux, de	Bélanger	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Cartier	Bélanger	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Casgrain, avenue	Gounod	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Chabot	Bélanger	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Charland, avenue	Papineau, avenue	Saint-Michel, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Christophe-Colomb, avenue	Jean-Talon Est	Villeray	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Clark	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	De Castelnau	Mile-End	Saint-Laurent, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	De Chateaubriand, avenue	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	De Gaspé, avenue	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	De Lorimier, avenue	Jean-Talon Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	D'Iberville	Bélanger	L.-O.-David	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Drolet	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Épée, avenue de l'	Beaumont	Voie ferrée au sud	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont	A104
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Écores, des	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Érables, des	Bélanger	L.-O.-David	Entente 83-89		39
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Everett	Papineau	Bordeaux	Entente 83-89		10
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Fabre	Jean-Talon Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		38
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Foucher	Villeray	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Guizot Est	Foucher	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Henri-Julien, avenue	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jarry Est	D'Iberville	Pie-IX, boul.	Entente 83-89		28
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jarry Est	Christophe-Colomb	DeLorimier	Entente 83-89 - Volet 10 km		65
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jarry Est	Saint-Laurent, boul.	Christophe-Colomb, avenue	Entente 83-89 - art. 2.4		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jeanne-Mance	Jean-Roby	Beaumont		MIL	A110-3
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jean-Talon Est	Papineau, avenue	D'Iberville	Entente 83-89 - art. 2.4		58
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jean-Talon Est (côté nord)	Christophe-Colomb, avenue	D'Iberville	Entente 83-89 - art. 2.4		58
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jean-Talon Est (côté nord)	Papineau, avenue	Garnier	Entente 83-89		58
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	L.O.-David	Papineau, avenue	Bordeaux	Entente 83-89		10
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Lajeunesse	Crémazie Est, boul.	Liège Est, de	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Liège Est, de	Saint-Laurent, boul.	Saint-Hubert	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Louis-Hébert, avenue	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Louis-Hémon	Bélanger	Jean-Talon est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Marconi	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Marquette	Jean-Talon Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		47
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Mile-End	Marconi	Gary-Carter	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Mistral	Christophe-Colomb, avenue	Saint-Gérard	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Papineau, avenue	Bélanger	Jarry	Entente 83-89		10.1
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Papineau, avenue	Jarry	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		10.1
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Papineau, avenue	Crémazie Est, boul.	Voie du C.N.	Entente 83-89 - art. 2.4		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Sagard	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Saint-André	Rosaire, du	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Saint-Dominique	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Saint-Gérard	Jarry est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Saint-Michel, boul.	Legendre Est	Louvain Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Saint-Roch	Acadie, boul. de l'	Birnam	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Saint-Urbain	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Tillemont	Papineau, avenue	Bordeaux	Entente 83-89		10
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Waverly	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028

Version comparée du règlement sur les réseaux câblés no 12-012 - Modification Août 2021 – Version 4

*Note : Ce document n'a aucune valeur légale*

Règlement 12-012 (incluant règ. 12-012-1 à 12-012-3)	Modifications proposées
<p><b>CHAPITRE I</b> DÉFINITIONS</p>	
<p>1. Dans le présent règlement, les mots suivants signifient :</p> <p>« appareil hors-sol » : un piédestal, un appareil de sectionnement sur socle, un transformateur sur socle ou tout autre accessoire complémentaire à un réseau câblé souterrain ou à un appareil hors sol, tel une clôture et un écran, à l'exception des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) un fût d'éclairage ou de feux de circulation;</li> <li>b) les panneaux et cabinets pour le contrôle des feux de circulation, pour le contrôle d'un système d'aqueduc ou d'égout, pour un système de cinémomètre photographique fixe ou d'un système photographique de contrôle de circulation aux feux rouges et pour le contrôle de fontaines ou jeux d'eau dans un parc ou une place publique;</li> <li>c) une borne de recharge pour les véhicules électriques;</li> <li>d) une borne événement;</li> <li>e) une borne de raccordement commune;</li> </ul> <p><i>(référence : art.1/ par. 1° - règ 12-012-2)</i></p>	<p>1. Dans le présent règlement, les mots suivants signifient :</p> <p>« appareil hors-sol » : un piédestal, un appareil de sectionnement sur socle, un transformateur sur socle ou tout autre accessoire complémentaire à un réseau câblé souterrain ou à un appareil hors sol, tel une clôture et un écran, à l'exception des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) un fût d'éclairage ou de feux de circulation;</li> <li>b) les panneaux et cabinets pour le contrôle des feux de circulation, pour le contrôle d'un système d'aqueduc ou d'égout, pour un système de cinémomètre photographique fixe ou d'un système photographique de contrôle de circulation aux feux rouges <del>et pour le contrôle de fontaines ou jeux d'eau dans un parc ou une place publique;</del></li> <li>c) une borne de recharge pour les véhicules électriques <b>sans cabinet de transformation électrique;</b></li> <li>d) une borne événement;</li> <li>e) une borne de raccordement commune;</li> <li>f) <b>un panneau ou cabinet pour l'installation d'équipement de contrôle pour l'éclairage, la projection, la sonorisation, une fontaine ou un jeu d'eau dans un parc ou une place publique;</b></li> </ul> <p><i>(référence : art.1/ par. 1° - règ 12-012-2)</i></p>

« bénéficiaire » : toute personne, autre que le titulaire d'un permis de construction ou d'une approbation de la commission visée à l'article 4 du Règlement sur la Commission des services électriques de Montréal (02-101), qui est propriétaire d'un immeuble non desservi par un réseau câblé souterrain et qui bénéficie de l'ensemble ou de parties de travaux de construction d'un tel réseau. Le bénéfice est considéré reçu non seulement lorsque la personne utilise réellement le réseau câblé souterrain, mais aussi lorsque ce réseau lui profite ou est susceptible de profiter à l'immeuble dont il est propriétaire;

« borne de raccordement commune » : cabinet de raccordement hors-sol destiné au service de distribution d'électricité, de télécommunication, de câblodistribution ou d'éclairage public qui est utilisé comme support ou annexé à un fût d'éclairage ou de feux de circulation.

*(référence : art.1/par. 2° - règ 12-012-2)*

« borne événement : cabinet de raccordement hors sol destiné au raccordement temporaire au service de distribution d'électricité ou de télécommunications dans le cadre d'événements et qui est utilisé comme support ou annexé à un fût d'éclairage ou de feux de circulation;

*(référence : art.1/par. 3° - règ 12-012-2)*

« commission » : la Commission des services électriques de Montréal;

« construction » : assemblage ordonné de matériaux dont l'utilisation exige un emplacement sur le sol ou qui est joint à une chose exigeant un emplacement sur le sol;

« cour avant » : espace situé à l'avant d'une façade d'un bâtiment principal et délimité par la limite avant et les limites latérales d'un terrain, la façade du bâtiment principal et ses prolongements parallèles à la limite avant;



« façade avant » : ensemble des murs d'un bâtiment principal qui fait face à la rue et qui comporte l'entrée principale de ce bâtiment. Dans le cas où un bâtiment principal est implanté en angle par rapport à la limite avant, on doit considérer comme façade avant le ou les murs formant un angle inférieur à 45 degrés par rapport à la limite avant;

« façade secondaire » : ensemble des murs d'un bâtiment principal qui fait face à la rue et qui ne comporte pas l'entrée principale de ce bâtiment;

« limite avant » : une limite de terrain coïncidant avec la limite d'emprise d'une voie publique;

« mail central » : séparateur de circulation situé au centre d'une voie de circulation à chaussées divisées, la plupart du temps au centre d'une rue collectrice, d'une artère ou d'un boulevard. Le mail central peut être soit en béton, soit constitué de bordures et d'une surface gazonnée, soit d'une bordure de type New-Jersey;

« mobilier urbain » : désigne l'ensemble des objets ou dispositifs situés sur le domaine public pour répondre aux besoins des usagers, tels que les abribus, les bancs, les colonnes Morris, les bornes d'incendie, les bornes événement, les bornes géodésiques, les bornes repères, les bornes de stationnement, les lampadaires, les panneaux de signalisation, les parcomètres, les poubelles, les récipients pour matières recyclables, les réverbères et autres choses semblables, d'utilité ou d'ornementation;

*(référence : art.1/par. 4° - règ 12-012-2)*

« réseau câblé » : un réseau aérien ou souterrain de distribution d'électricité, de télécommunication, d'éclairage de rues et de

«établissement d'enseignement» : établissement au sens de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chap. I-13.3) ou de la Loi sur l'enseignement privé (L.R.Q. chap. E-9.1);

<p>feux de circulation ainsi que tout appareil ou structure qui s'y rattache;</p> <p>« ruelle » : une voie secondaire donnant accès à des terrains riverains déjà desservis par une voie publique;</p> <p>« voie publique » : un espace public réservé à la circulation des véhicules et des piétons et donnant accès à des terrains riverains, excluant une ruelle.</p>	
<p><b>CHAPITRE II</b>  <b>POTEAUX, RÉSEAUX CÂBLÉS ET APPAREILS HORS SOL</b>  <b>SECTION I</b>  <b>INSTALLATION DE POTEAUX</b></p>	<p><b>CHAPITRE II</b>  <b>POTEAUX, RÉSEAUX CÂBLÉS ET APPAREILS HORS SOL</b>  <b>SECTION I</b>  <b>INSTALLATION DE POTEAUX</b></p>
<p><b>2.</b> Il est interdit d'installer un poteau qui se rattache à un réseau câblé, sauf pour l'une ou l'autre des finalités suivantes :</p> <p>1° remplacer ou déplacer un poteau existant;</p> <p>2° prolonger en souterrain un réseau câblé aérien;</p> <p>3° réaliser une traverse de voie publique ou de ruelle en souterrain;</p> <p>4° répondre à des besoins temporaires pour une période maximale d'un an;</p> <p>5° installer une liaison aérosouterraine ou un branchement aérosouterrain, dans la mesure où cette installation n'a pas pour effet de réaliser une traverse aérienne d'une voie publique pour</p>	<p>1.1° remplacer ou déplacer un poteau avec une liaison aérosouterraine, situé sur un terrain privé dans une cour avant, à la condition que le déplacement soit fait dans un rayon maximal de 5 m de son emplacement;</p>

<p>un réseau câblé d'électricité ou de télécommunication; (référence : art.2 - règ 12-012-2)</p> <p>6° remplacer un hauban sur un réseau existant situé ailleurs qu'en cour avant ou que dans l'emprise de la voie publique pour le dégagement d'un accès à un bâtiment ou à une aire de stationnement, pourvu que le remplacement n'implique pas la réalisation d'une traverse aérienne de voie publique;</p> <p>7° insérer un poteau dans un réseau existant situé ailleurs qu'en cour avant ou que dans l'emprise de la voie publique. Dans un tel cas, un maximum d'un poteau par tronçon d'un réseau situé entre deux voies publiques est autorisé;</p> <p>8° prolonger un réseau aérien existant, par l'ajout d'un seul poteau, à la condition qu'il soit installé ailleurs que dans une cour avant ou dans l'emprise d'une voie publique et que cela puisse se faire sans traverse de rue;</p> <p>9° dans le cadre d'un projet de conversion pour le déplacement des réseaux hors rue énuméré à l'annexe A du présent règlement.</p>	
<p><b>SECTION II</b> PROLONGEMENT D'UN RÉSEAU CÂBLÉ</p>	<p><b>SECTION II</b> PROLONGEMENT D'UN RÉSEAU CÂBLÉ</p>
<p><b>3.</b> Le prolongement d'un réseau câblé nécessaire à toute nouvelle construction doit être réalisé de façon souterraine.</p>	
<p><b>SECTION III</b> RÉSEAU CÂBLÉ AÉRIEN EXISTANT</p>	<p><b>SECTION III</b> RÉSEAU CÂBLÉ AÉRIEN EXISTANT</p>
<p><b>4.</b> Lorsqu'un réseau câblé aérien est situé en cour avant ou dans l'emprise de la voie publique, le raccordement nécessaire à toute nouvelle construction ou reconstruction doit être réalisé :</p> <p>1° pour un terrain situé du même côté de la voie publique que le</p>	

<p>réseau câblé, de façon aérienne et sans ajout de poteau, ou souterraine avec ou sans ajout de poteau;</p> <p>2° pour un terrain situé du côté opposé au réseau câblé aérien le long de la voie publique, de façon souterraine, avec ou sans ajout de poteau. Tout poteau ajouté doit être du même côté de la voie publique où se trouve le réseau câblé.</p> <p>Malgré le paragraphe 2° du premier alinéa, un bâtiment destiné à des fins résidentielles ou commerciales et comportant un maximum de trois logements ou établissements d'entreprise peut être raccordé de façon aérienne sans ajout de poteau. Cette exemption s'applique dans le cas de la construction ou de la reconstruction d'un bâtiment, à la condition que le terrain sur lequel il est situé ne soit pas morcelé pour en augmenter le nombre de lot. Toutefois, elle ne s'applique pas si le bâtiment est situé sur un lot constitué dans le cadre d'une demande de lotissement comportant plus d'un lot constructible qui a été approuvée par la même résolution municipale ou par le même permis de lotissement.</p>	
<p><b>5.</b> Lorsqu'un réseau câblé aérien est situé ailleurs qu'en cour avant ou que dans l'emprise de la voie publique, le raccordement nécessaire à toute nouvelle construction ou reconstruction peut être réalisé de façon aérienne ou souterraine, avec ou sans ajout de poteau.</p>	
<p><b>6.</b> Une traverse aérienne d'une voie publique pour un réseau câblé d'électricité peut être autorisée aux conditions suivantes :</p> <p>1° le nombre de conducteurs aériens est limité à ceux d'un réseau de moyenne tension et à un conducteur neutre dénudé de sa gaine;</p> <p>2° aucun câble n'est ajouté sur un hauban aérien.</p> <p>Malgré le premier alinéa, une telle traverse aérienne est</p>	

<p>prohibée lorsque la voie publique :</p> <p>1° comporte des infrastructures ou réseaux câblés souterrains;</p> <p>2° fait partie des recommandations du plan directeur d'enfouissement des fils et poteaux, tel qu'il est illustré à l'annexe B du présent règlement;</p> <p>3° fait partie d'un projet de conversion pour l'enfouissement des réseaux câblés énuméré à l'annexe A du présent règlement;</p> <p>4° est une autoroute, incluant ses voies de service. <i>(référence : art.3 - règ 12-012-2)</i></p>	
<p><b>7. Une traverse aérienne d'une voie publique pour un réseau câblé de télécommunication peut être autorisée dans les cas suivants :</b></p> <p>1° sur un toron autorisé avant l'entrée en vigueur du présent règlement, sauf lorsque la voie publique comporte des infrastructures ou réseaux câblés souterrains ou qu'elle fait partie des recommandations du plan directeur d'enfouissement des fils et poteaux, tel qu'il est illustré à l'annexe B du présent règlement. <i>(référence : art.4/par. 1° - règ 12-012-2)</i></p> <p>2° sur un nouveau toron sauf lorsque la voie publique répond à une des conditions suivantes :</p> <p>a) elle fait partie des recommandations du plan directeur d'enfouissement des fils et poteaux, tel qu'il est illustré à l'annexe B du présent règlement;</p> <p>b) elle fait partie d'un projet de conversion énuméré à l'annexe A du présent règlement pour l'enfouissement des réseaux câblés;</p> <p>c) elle est une autoroute, incluant ses voies de service;</p>	

<p>(référence : art.4/par. 2° - règ 12-012-2)</p> <p>d) elle comporte des infrastructures ou réseaux câblés souterrains.</p>	
<p><b>8.</b> Le réaménagement d'un réseau aérien existant situé ailleurs qu'en cour avant ou que dans l'emprise de la voie publique et ayant fait l'objet d'un projet de conversion énuméré à l'annexe A du présent règlement pour le déplacement hors rue est autorisé aux conditions suivantes :</p> <p>1° sauf si les dispositions de l'article 2 du présent règlement permettent l'installation d'un nouveau poteau, le nombre de poteaux n'est pas augmenté;</p> <p>2° aucune traverse aérienne d'une voie publique n'est créée dans le cadre d'un tel réaménagement.</p>	
<p><b>SECTION IV</b> RÉSEAU CÂBLÉ SOUTERRAIN EXISTANT</p>	<p><b>SECTION IV</b> RÉSEAU CÂBLÉ SOUTERRAIN EXISTANT</p>
<p><b>9.</b> L'entrée électrique ou de télécommunication de toute nouvelle construction ou reconstruction, ou celle modifiée au moment de la transformation d'une construction, lorsque cette construction est située sur une rue où existe un réseau câblé souterrain, doit :</p> <p>1° se raccorder au réseau câblé souterrain s'il est opérationnel;</p> <p>2° pouvoir s'y raccorder s'il est non opérationnel.</p>	<p><b>9.</b> L'entrée électrique ou de télécommunication de toute nouvelle construction ou reconstruction, ou celle modifiée au moment de la transformation d'une construction, lorsque cette construction est située sur une rue où existe un réseau câblé souterrain, doit :</p> <p>1° se raccorder au réseau câblé souterrain s'il est opérationnel;</p> <p>2° pouvoir s'y raccorder s'il est non opérationnel.</p> <p>Malgré le paragraphe 1° ci-dessus, dans le cas d'un terrain adjacent à une rue où il y a un réseau câblé souterrain et aussi un réseau câblé aérien existant, implanté ailleurs que dans une cour avant ou le long d'une voie publique, le raccordement doit se faire au réseau câblé souterrain. Le raccordement peut être fait au réseau câblé aérien existant uniquement pour une raison technique ou d'aménagement du site aux conditions suivantes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'il y a ajout de poteau, d'équipement ou d'appareil hors sol, ils doivent être installés sur le terrain de la nouvelle construction;</li> <li>- le paiement d'un tarif pour couvrir les frais d'étude et les honoraires reliés à l'analyse de la demande par le personnel de la CSEM (tarif :1 000 \$ + les honoraires).</li> </ul>
<b>SECTION V</b> PLAN DIRECTEUR D'ENFOUISSEMENT DES FILS ET POTEAUX	<b>SECTION V</b> PLAN DIRECTEUR D'ENFOUISSEMENT DES FILS ET POTEAUX
<b>10.</b> L'entrée électrique ou de télécommunication de toute nouvelle construction ou reconstruction, ou celle modifiée au moment de la transformation d'une construction, lorsque cette construction est située le long d'une rue recommandée au plan directeur d'enfouissement des fils et poteaux, tel qu'il est illustré à l'annexe B du présent règlement, doit être réalisée de façon à recevoir le futur réseau câblé souterrain.	
<b>SECTION VI</b> APPAREILS HORS-SOL	<b>SECTION VI</b> APPAREILS HORS-SOL
<b>11.</b> Tout appareil hors-sol est interdit dans l'emprise d'une voie publique et dans un parc.  Malgré le premier alinéa, un appareil hors-sol est autorisé :  1° à plus de 3 m de la chaussée ou du trottoir, dans l'emprise d'une voie publique adjacente à l'emprise d'un chemin de fer;  2° sur un terrain situé entre deux voies publiques qui n'est pas un mail central, à la condition que cet appareil soit installé à plus de 1 m de ces voies.  3° dans un parc, dans l'un ou l'autre des cas suivants :	<b>11.</b> Tout appareil hors-sol est interdit dans l'emprise d'une voie publique et dans un parc.  Malgré le premier alinéa, un appareil hors-sol est autorisé :  1° à plus de 3 m de la chaussée ou du trottoir, dans l'emprise d'une voie publique adjacente à l'emprise d'un chemin de fer;  2° sur un terrain situé entre deux voies publiques qui n'est pas un mail central, à la condition que cet appareil soit installé à plus de 1 m de ces voies.  3° dans un parc, dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- a) il dessert exclusivement en électricité un bâtiment, une construction ou un équipement situé dans ce parc et est situé à plus de 10 m de la voie publique;
- b) dans le cadre d'une convention concernant la construction des conduits souterrains et des appareils hors sol dont la commission est partie et qui prévoit un espace réservé à ces appareils ou qui prévoit l'ajout ou le remplacement d'un appareil hors sol à un endroit où un appareil est déjà installé dans le cadre de cette convention;

4° dans l'emprise d'une voie publique située à l'intérieur d'un projet de conversion énuméré à l'annexe A du présent règlement pour l'enfouissement des réseaux câblés, aux conditions suivantes :

- a) il sert exclusivement pour les fins d'un réseau de télécommunication ou de câblodistribution;
- b) il est situé devant une cour avant adjacente à une façade secondaire d'un bâtiment;  
*(référence : art.1 - règ 12-012-3)*
- c) il se trouve à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;
- d) il respecte un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la chaussée ou au trottoir.

- a) il dessert exclusivement en électricité un bâtiment, une construction ou un équipement situé dans ce parc et est situé à plus de 10 m de la voie publique;
- b) dans le cadre d'une convention concernant la construction des conduits souterrains et des appareils hors sol dont la commission est partie et qui prévoit un espace réservé à ces appareils ou qui prévoit l'ajout ou le remplacement d'un appareil hors sol à un endroit où un appareil est déjà installé dans le cadre de cette convention;
- c) dans un parc ou sur un terrain appartenant à la Ville, autre qu'une emprise de voie publique, uniquement pour un appareil hors sol relié à un réseau câblé de télécommunications dans le cadre d'un projet d'enfouissement ou de conversion prévues aux annexes A et B du présent règlement.

4° dans l'emprise d'une voie publique située à l'intérieur d'un projet de conversion énuméré à l'annexe A du présent règlement pour l'enfouissement des réseaux câblés, aux conditions suivantes :

4.1° pour un appareil relié à un réseau câblé de télécommunications :

- a) *abrogé;*
- b) *abrogé;*  
*(référence : art.1 - règ 12-012-3)*
- c) il se trouve à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;
- d) il respecte un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la chaussée ou au trottoir.



	<p>4.2° pour un appareil relié à un réseau câblé d'électricité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) il est situé devant une cour avant adjacente à une façade secondaire d'un bâtiment;</li><li>b) il se trouve à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;</li><li>c) il respecte un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la chaussée ou au trottoir.</li></ul> <p>Les paragraphes 4.1° et 4.2° ci-dessus ne s'appliquent pas dans le secteur Griffintown, tel qu'illustré à l'annexe C.</p> <p>5° dans l'emprise d'une voie publique d'un secteur desservi par un réseau souterrain construit avant l'entrée en vigueur du présent règlement, et administré par une entreprise de réseau technique urbain, aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) il remplace un appareil hors sol existant;</li><li>b) si l'appareil hors sol est agrandi :<ul style="list-style-type: none"><li>- il respecte les dimensions maximales prescrites à l'article 19;</li><li>- il doit avoir un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la voie publique ou ne pas réduire le dégagement existant.</li></ul></li></ul> <p>6° dans l'emprise d'une voie publique du secteur Griffintown, tel qu'illustré à l'annexe C, aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) le seul type de cabinet autorisé est celui identifié à l'annexe D du présent règlement;</li><li>b) le cabinet est implanté à l'extérieur du triangle de visibilité d'une intersection de rues mesurant 7 m le long du trottoir, de la bordure ou de la voie piétonne qui jouxte la chaussée;</li><li>c) un corridor de déneigement et de marche d'au moins 1,8 mètre de largeur est conservé;</li><li>d) un dégagement d'au moins 2 mètres doit être conservé</li></ul>
--	---

<p>Le présent article ne s'applique pas à un appareil hors sol construit ou installé à l'intérieur d'une annexe à un bâtiment ou intégré à un élément de mobilier urbain. (référence : art.5 - règ 12-012-2)</p>	<p>par rapport à un accès véhiculaire; e) le cabinet doit être implanté dans l'alignement des fûts d'éclairage, du mobilier urbain ou des fosses d'arbres, lorsqu'il y en a sur le tronçon de la rue visée par le projet d'enfouissement, ou s'il y en a de prévu au projet de réaménagement; f) aucun élément de protection externe au cabinet (ex. : bollard) n'est autorisé.</p> <p>Le présent article ne s'applique pas à un appareil hors sol construit ou installé à l'intérieur d'une annexe à un bâtiment ou intégré à un élément de mobilier urbain. (référence : art.5 - règ 12-012-2)</p>
<p><b>12.</b> Tout appareil hors-sol est interdit dans une cour avant.</p>	
<p><b>13.</b> Pour l'application de l'article 12, dans le cas d'un terrain situé dans une zone industrielle dont la façade avant du bâtiment est constituée de murs décalés, la cour avant est déterminée par une ligne parallèle à limite avant qui est le prolongement vers une ligne latérale d'un ou des murs de la façade avant du bâtiment principal qui représentent au moins 50 % de sa largeur totale.</p>	<p><b>13.</b> Pour l'application de l'article 12, dans le cas d'un <b>établissement d'enseignement et d'un bâtiment</b> terrain situé dans une zone industrielle dont la façade avant du bâtiment est constituée de murs décalés, la cour avant est déterminée par une ligne parallèle à limite avant qui est le prolongement vers une ligne latérale d'un ou des murs de la façade avant du bâtiment principal qui représentent au moins 50 % de sa largeur totale.</p>
<p><b>14.</b> Pour l'application de l'article 12, dans le cas d'un terrain vacant ou ne comportant pas de bâtiment principal, la cour avant est délimitée de la façon suivante :</p> <p>1° par une ligne, parallèle à la limite avant, qui est le prolongement de la façade du bâtiment principal situé sur un terrain adjacent le plus près de la voie publique; ou (référence : art.6/par. 1° - règ 12-012-2)</p> <p>2° par une ligne, parallèle à la limite avant, située à 5 m de la limite avant lorsque les terrains adjacents sont vacants ou qu'ils ne comportent pas de bâtiment principal.</p>	

<p>Dans le cas d'un terrain vacant borné par plus d'une voie publique, les paragraphes 1° et 2° s'appliquent en les adaptant pour chaque voie publique. De plus, l'appareil hors sol doit être situé à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques. (référence : art.6/par. 2 - règ 12-012-2)</p>	
<p><b>15.</b> Malgré l'article 12, un appareil hors-sol situé sur un terrain borné par plus d'une voie publique est autorisé à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques et s'il se trouve :</p> <p>1° dans la partie de la cour avant qui n'est ni adjacente à une façade avant et à son prolongement, ni adjacente à la façade secondaire d'un bâtiment, et à plus de 2 m de la voie publique ou, s'il se trouve à moins de 3 m d'une limite mitoyenne de propriété, à plus de 0,6 m de la voie publique;</p> <p>2° dans la partie de la cour avant adjacente à une façade secondaire d'un bâtiment constituée de murs décalés et qu'il est situé derrière le prolongement de la partie de la façade qui est le plus près de la voie publique;</p> <p>3° dans la partie de la cour avant adjacente à une façade secondaire d'un terrain transversal ou borné par plus de deux voies publiques s'il est à plus de 5 m de la voie publique. (référence : art.7 - règ 12-012-2)</p>	<p><b>15.</b> Malgré l'article 12, un appareil hors-sol situé sur un terrain borné par plus d'une voie publique est autorisé à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques et s'il se trouve :</p> <p>1° dans la partie de la cour avant qui n'est ni adjacente à une façade avant et à son prolongement, ni adjacente à la façade secondaire d'un bâtiment, et à plus de 2 m de la voie publique ou, s'il se trouve à moins de 3 m d'une limite mitoyenne de propriété, à plus de 0,6 m de la voie publique;</p> <p>2° dans la partie de la cour avant adjacente à une façade secondaire d'un bâtiment constituée de murs décalés et qu'il est situé derrière le prolongement de la partie de la façade qui est le plus près de la voie publique;</p> <p>3° dans la partie de la cour avant adjacente à une façade secondaire d'un terrain transversal ou borné par plus de deux voies publiques s'il est à plus de <b>2</b> m de la voie publique. (référence : art.7 - règ 12-012-2)</p>
<p><b>16.</b> Malgré l'article 12, dans le cas où un bâtiment principal se trouve à moins de 3 m des limites mitoyennes de propriété, un appareil hors-sol qui ne peut, compte tenu de la situation particulière du terrain, être situé à un endroit autorisé en vertu des articles 13, 14 ou 15, est autorisé aux conditions suivantes :</p> <p>1° il se trouve dans la partie de la cour avant non adjacente à une façade avant et à son prolongement;</p> <p>2° il se trouve à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;</p>	

<p>3° (référence : art.8/par. 1° - règ 12-012-2)</p> <p>4° il respecte un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la voie publique.-(référence : art.8/par. 2° - règ 12-012-2)</p>	
<p><b>16.1</b> Malgré l'article 12, un appareil hors sol situé sur un terrain où se situe l'un ou l'autre des établissements suivants est autorisé dans une cour avant s'il dessert exclusivement cet établissement, ou un établissement appartenant au même propriétaire situé sur un terrain adjacent ou séparé par une voie publique, et s'il est situé à une distance minimale de 30 m de la voie publique :</p> <p>1° Un établissement de santé, de services sociaux ou de soins de longue durée administré par le gouvernement du Québec; 2° Un établissement d'enseignement collégial (CÉGEP);</p> <p>3° Un établissement d'enseignement secondaire; 4° Un aréna, un centre culturel, sportif ou de loisirs administré par la Ville; 5° un bâtiment situé dans une zone industrielle. (référence : art.9 - règ 12-012-2 et art.2 – règ. 12-012-3)</p>	<p><b>16.1</b> Malgré l'article 12, un appareil hors sol situé sur un terrain où se situe l'un ou l'autre des établissements suivants est autorisé dans une cour avant s'il dessert exclusivement cet établissement, ou un établissement appartenant au même propriétaire situé sur un terrain adjacent ou séparé par une voie publique, et s'il est situé à une distance minimale de 30 m de la voie publique :</p> <p>1° Un établissement de santé, de services sociaux ou de soins de longue durée administré par le gouvernement du Québec; 2° Un établissement d'enseignement collégial (CÉGEP) <b>ou universitaire;</b> 3° Un établissement d'enseignement <del>secondaire;</del> 4° Un aréna, <b>une bibliothèque,</b> un centre culturel, sportif ou de loisirs administré par la Ville; 5° un bâtiment situé dans une zone industrielle. (référence : art.9 - règ 12-012-2 et art.2 – règ. 12-012-3)</p>
<p><b>17.</b> Un appareil hors-sol est autorisé dans une ruelle s'il permet de conserver un passage ayant une largeur d'au moins 2,75 m, incluant les poteaux protecteurs, et s'il se trouve :</p> <p>(référence : art.10 - règ 12-012-2)</p> <p>1° au-delà d'une ligne, parallèle à la limite avant, qui est le prolongement de la façade avant d'un bâtiment principal situé sur un terrain adjacent; ou</p> <p>2° au-delà d'une ligne, parallèle à la limite avant, située à 5 m de la limite avant lorsque les terrains adjacents sont vacants ou qu'ils ne comportent pas de bâtiment principal.</p>	

<p><b>18.</b> Sous réserve de l'article 11, un appareil hors-sol peut être installé dans le but de répondre à des besoins temporaires pour une période maximale d'un an. Cet appareil doit respecter les normes suivantes :</p> <p>1° être à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;</p> <p>2° avoir un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la voie publique. <i>(référence : art.11 - règ 12-012-2)</i></p>	
<p><b>19.</b> Tout appareil hors-sol autorisé en vertu de la présente section doit avoir les dimensions suivantes : <i>(référence : art.12/par. 1° - règ 12-012-2)</i></p> <p>1° une hauteur maximale de 2 m (excluant la base); <i>(référence : art.12/par. 2° - règ 12-012-2)</i></p> <p>2° pour les autres dimensions, soit la largeur et la profondeur, une des dimensions doit avoir un maximum de 2,10 m et l'autre un maximum de 2,55 m.</p>	
<p><b>20.</b> Tout appareil hors sol autorisé avant l'entrée en vigueur du présent règlement et dont l'emplacement ne respecte pas les dispositions de la présente section peut être agrandi sur sa largeur et sur sa profondeur.</p> <p>Un tel agrandissement peut être fait aux conditions suivantes :</p> <p>1° les dimensions maximales prescrites à l'article 19 doivent être respectées;</p> <p>2° l'appareil hors sol agrandi doit avoir un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la voie publique ou ne pas réduire le dégagement existant.</p> <p>Des accessoires complémentaires à un appareil hors sol, tels qu'un poteau protecteur, une clôture ou un écran, peuvent être</p>	

<p>installés dans l'emprise d'une voie publique à la condition d'être localisés à au moins 0,45 m de la voie publique. (référence : art.13/par. 1° et 2° - règ 12-012-2 et art.3 – règ. 12-012-3)</p>	
<p><b>20.1</b> Tout appareil hors sol autorisé avant l'entrée en vigueur du présent règlement et dont l'emplacement et les dimensions ne respectent pas les dispositions de la présente section peut être remplacé par un appareil :</p> <p>1° ayant des dimensions égales ou plus petites; 2° installé ou construit dans un rayon maximal de 5 m de son emplacement; 3° situé plus loin ou à la même distance que lui de la voie publique. (référence : art.14 - règ 12-012-2)</p>	
<p><b>21.</b> L'agrandissement de tout appareil hors-sol autorisé avant l'entrée en vigueur du présent règlement et qui ne respecte pas le dégagement prescrit à l'article 17 ne doit pas diminuer le dégagement existant.</p>	
<p><b>SECTION VII</b> APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS SUR UN POTEAU</p>	<p><b>SECTION VII</b> APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS SUR UN POTEAU</p>
<p><b>22.</b> Tout appareil et équipement liés à la distribution électrique, à la télécommunication, à l'éclairage de rues et aux feux de circulation installés sur un poteau doivent respecter les conditions suivantes :</p> <p>1° il doit être installé sans qu'un arbre soit émondé;</p>	

2° il doit avoir les dimensions suivantes :

	Tout appareil et équipement sauf une antenne de télécommunication	Antenne de télécommunication
Hauteur maximale	1,5 m	0,65 m
Largeur maximale	0,65 m	0,25 m
Profondeur maximale	0,45 m	0,25 m
Porte-à-faux maximal par rapport à la face extérieure d'un poteau	0,60 m	1,50 m

3° dans le cas d'une antenne de télécommunication, une distance minimale de 35 m entre deux antennes doit être respectée;

4° il doit être situé à plus de 3 m d'un bâtiment principal;

5° *(abrogé par le règlement 12-012-1)*;

6° il doit, s'il se trouve à moins de 2,15 m de hauteur du sol :

a) avoir un dégagement latéral minimal de 0,45 m par rapport à la chaussée;

b) avoir un dégagement latéral minimal de 0,45 m par rapport au côté du trottoir qui ne jouxte pas la chaussée s'il est installé sur un poteau situé à l'extérieur de ce trottoir;

c) se trouver sur un poteau situé à une distance supérieure à 7 m de la courbe du trottoir qui jouxte la chaussée à une intersection;

<p>d) se trouver de façon à ce que la largeur du trottoir ne soit pas obstruée sur une distance minimale de 1,5 m;</p> <p>7° dans le cas d'un appareil ou d'un équipement relié à un réseau de télécommunication, il doit être installé à l'intérieur d'un cabinet ou d'un boîtier, dont les dimensions respectent les maximums indiqués au tableau du paragraphe 2° et qui permet de dissimuler ses fils et ses raccordements.</p> <p>Malgré le premier alinéa, les exigences prévues au présent article ne s'appliquent pas aux appareils et équipements installés sur un fût d'éclairage ou de feux de circulation ni à un appareil ou équipement relié au système d'aqueduc ou d'égout installé sur un poteau.</p>	
<p><b>22.1.</b> Un appareil ou un équipement sur poteau peut être remplacé par un appareil ou un équipement ayant des dimensions égales ou plus petites. <i>(référence : art.15 - règ 12-012-2)</i></p>	
<p><b>CHAPITRE III</b> COÛTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION</p>	<p><b>CHAPITRE III</b> COÛTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION</p>
<p><b>23.</b> Les coûts des travaux de construction des réseaux câblés souterrains sont à la charge du titulaire d'un permis de construction ou d'une approbation de la commission visée à l'article 4 du Règlement sur la Commission des services électriques de Montréal (02-101) ainsi que du bénéficiaire en fonction du bénéfice reçu.</p> <p>Le premier alinéa ne s'applique pas aux coûts des travaux de construction des structures nécessaires à l'enfouissement des réseaux câblés visés par le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux (08-013).</p>	



<p><b>CHAPITRE IV</b> SECTEUR DE CONVERSION</p>	<p><b>CHAPITRE IV</b> SECTEUR DE CONVERSION</p>
<p><b>24.</b> Tout propriétaire d'un immeuble situé dans un projet de conversion énuméré à l'annexe A du présent règlement où est prévu l'enfouissement ou le déplacement hors rue des réseaux câblés doit exécuter les travaux requis pour modifier le point de raccordement électrique et de télécommunication de cet immeuble de manière à pouvoir être relié aux conduits souterrains municipaux ou aux réseaux câblés en arrière lot, selon le cas.</p> <p>L'obligation prévue au premier alinéa doit être exécutée dans le délai mentionné à l'avis transmis par la commission à cette fin. En cas de défaut du propriétaire d'exécuter les travaux requis dans le délai prescrit, la Ville peut, en plus de tout autre recours prévu par la loi, faire ou faire faire, aux frais de ce propriétaire, tous travaux que le présent article lui impose de faire en rapport avec cet immeuble.</p> <p>Les frais encourus par la Ville en application du présent article constituent une créance prioritaire sur l'immeuble visé, au même titre et selon le même rang que les créances visées au paragraphe 5° de l'article 2651 du Code civil du Québec. Ces frais sont garantis par une hypothèque légale sur cet immeuble.</p>	
<p><b>CHAPITRE IV.1</b> ORDONNANCE</p>	
<p><b>24.1</b> Le comité exécutif peut, par ordonnance, modifier la liste des projets de conversion mentionnée à l'annexe A. <i>(référence : art.16 - règ 12-012-2)</i></p>	
<p><b>CHAPITRE V</b> APPLICATION</p>	<p><b>CHAPITRE V</b> APPLICATION</p>
<p><b>25.</b> Le présent règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville.</p>	

<p><b>26.</b> Le conseil de la Ville délègue l'application du présent règlement à la commission.</p>	
<p><b>27.</b> L'emplacement de tout poteau, appareil et équipement sur poteau et appareil hors sol, dont l'installation est autorisée par le présent règlement, doit être approuvé par la commission conformément à l'article 4 du Règlement sur la Commission des services électriques de Montréal (02-101).</p>	
<p><b>28.</b> Une autorisation délivrée en vertu du présent règlement devient périmée et les droits qu'elle confère au titulaire de l'autorisation sont perdus dans l'un ou l'autre des cas suivants :</p> <p>1° les travaux autorisés ne sont pas commencés dans les 9 mois qui suivent la date de la délivrance de l'autorisation; <i>(référence : art.17/par. 1° - règ 12-012-2)</i></p> <p>2° les travaux sont interrompus pendant plus de 9 mois; <i>(référence : art.17/par. 1° - règ 12-012-2)</i></p> <p>3° les travaux ne sont pas complétés dans les 18 mois qui suivent la date de la délivrance de l'autorisation; <i>(référence : art.17/par. 2° - règ 12-012-2)</i></p> <p>Pour pouvoir être exécutés, tous travaux non réalisés doivent alors faire l'objet d'une nouvelle autorisation.</p>	
<p><b>29.</b> Une autorisation délivrée en vertu du présent règlement est nulle et sans effet si elle a été donnée sur la base d'une déclaration, d'une information, d'un plan ou d'un document faux ou erroné.</p>	
<p><b>30.</b> Une autorisation délivrée en vertu du présent règlement est révoquée de plein droit lorsque :</p> <p>1° les travaux ne sont pas réalisés conformément aux prescriptions du règlement;</p>	

<p>2° une modification a été apportée aux travaux autorisés ou aux documents approuvés dans le cadre de cette autorisation sans l'approbation préalable de la commission.</p>	
<p><b>31.</b> En cas d'incompatibilité entre une disposition du présent règlement et une disposition contenue dans un règlement antérieur adopté par une municipalité visée à l'article 5 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4) ou par un arrondissement relatif à des réseaux câblés, la première prévaut.</p>	
<p><b>CHAPITRE VI</b> DISPOSITIONS PÉNALES</p>	<p><b>CHAPITRE VI</b> DISPOSITIONS PÉNALES</p>
<p><b>32.</b> Une personne qui contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible:</p> <p>1° s'il s'agit d'une personne physique :</p> <p>a) pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 000 \$;</p> <p>b) pour toute récidive, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$;</p> <p>2° s'il s'agit d'une personne morale :</p> <p>a) pour une première infraction, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$;</p> <p>b) pour toute récidive, d'une amende de 3 000 \$ à 4 000 \$.</p>	

<b>CHAPITRE VII</b> DISPOSITION FINALE	<b>CHAPITRE VII</b> DISPOSITION FINALE
<b>33.</b> Le présent règlement remplace le Règlement sur les réseaux câblés (09-023), le Règlement sur le raccordement des fils électriques des bâtiments au réseau de distribution électrique relocalisé hors rue (R.R.V.M., chapitre R-1) et le Règlement sur le raccordement des fils électriques des bâtiments aux conduits souterrains municipaux (R.R.V.M., chapitre R-2).	
<b>ANNEXE A</b> LISTE DES PROJETS DE CONVERSION  Liste modifiée <i>(référence : art.18 - règ 12-012-2 et article 4 – règ. 12-012-3)</i>	<b>ANNEXE A</b> LISTE DES PROJETS DE CONVERSION  <b>Liste modifiée</b> <i>(référence : art.18 - règ 12-012-2 et article 4 – règ. 12-012-3)</i>
<b>ANNEXE B</b> PLAN DIRECTEUR D'ENFOUISSEMENT DES FILS ET POTEAUX	<b>ANNEXE B</b> PLAN DIRECTEUR D'ENFOUISSEMENT DES FILS ET POTEAUX
	<b>ANNEXE C</b>  <b>PLAN DU SECTEUR GRIFFINTOWN</b>
	<b>ANNEXE D</b>  <b>CABINET AUTORISÉ DANS LE SECTEUR GRIFFINTOWN</b>

**Dossier # : 1210025002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement visant à modifier le règlement numéro 12-012 sur les réseaux câblés : Avis de motion et Adoption du règlement

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

Voir ci-joint le projet de règlement.

---

**FICHIERS JOINTS**



Règl. mod. Règlement sur les réseaux câblés (12-012).doc



Annexe 1 - Liste des projets de conversion.pdf

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Evelyne GÉNÉREUX  
Avocate  
**Tél : 514-872-8594**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-01

Jean-Philippe GUAY  
Avocat et Chef de division  
**Tél : 514-893-0302**  
**Division : Droit public et législation**

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES RÉSEAUX CÂBLÉS (12-012)**

Vu les articles 6 et 16 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1);

Vu l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1);

Vu les articles 67.1 et 202 à 217 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À la séance du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement sur les réseaux câblés (12-012) est modifié par :

- 1° la suppression, au paragraphe b) de la définition des mots « appareil hors-sol », des mots « et pour le contrôle de fontaines ou jeux d'eau dans un parc ou une place publique »;
- 2° l'ajout, au paragraphe c) de la définition des mots « appareil hors-sol », des mots « sans cabinet de transformation électrique »;
- 3° l'insertion, après le paragraphe e) de la définition des mots « appareil hors-sol », du paragraphe suivant :  

« f) un panneau ou un cabinet pour l'installation d'équipement de contrôle pour l'éclairage, la projection, la sonorisation, une fontaine ou un jeu d'eau dans un parc ou une place publique; »;
- 4° l'insertion, après la définition des mots « cour avant », de la définition suivante :  

« « établissement d'enseignement » : établissement au sens de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) ou de la Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1); ».

2. L'article 2 de ce règlement est modifié par l'insertion, après le paragraphe 1°, du paragraphe suivant :

- « 1.1° remplacer ou déplacer un poteau avec une liaison aéro-souterraine, situé sur un terrain privé dans une cour avant, à la condition que le déplacement soit fait dans un rayon maximal de 5 m de son emplacement; ».

3. L'article 9 de ce règlement est modifié par l'ajout du deuxième alinéa suivant :

« Malgré le paragraphe 1° du premier alinéa, dans le cas d'un terrain adjacent à une rue où il y a un réseau câblé souterrain ainsi qu'un réseau câblé aérien existant, implanté ailleurs que dans une cour avant ou le long d'une voie publique, le raccordement peut être fait au réseau câblé aérien existant, aux frais du requérant, lorsqu'il est justifié par une raison technique fournie par le propriétaire du réseau câblé impliqué. Le cas échéant, tout poteau, équipement ou appareil hors sol doit être installé sur le terrain de la nouvelle construction. ».

4. L'article 11 de ce règlement est modifié par :

1° l'insertion, après le sous-paragraphe b) du paragraphe 3° du deuxième alinéa, du sous-paragraphe suivant :

« c) dans un parc ou sur un terrain appartenant à la Ville, autre qu'une emprise de voie publique, uniquement pour un appareil hors sol relié à un réseau câblé de télécommunications dans le cadre d'un projet d'enfouissement ou de conversion prévu aux annexes A et B du présent règlement; »;

2° le remplacement du paragraphe 4° du deuxième alinéa, par le suivant :

« 4° dans l'emprise d'une voie publique située à l'intérieur d'un projet de conversion énuméré à l'annexe A du présent règlement pour l'enfouissement des réseaux câblés, aux conditions suivantes :

a) pour un appareil relié à un réseau câblé de télécommunications :

i) il se trouve à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;

ii) il respecte un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la chaussée ou au trottoir;

b) pour un appareil relié à un réseau câblé d'électricité :

i) il est situé dans une cour avant adjacente à une façade secondaire d'un bâtiment;

ii) il se trouve à plus de 10 m de l'intersection de voies publiques;

iii) il respecte un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la chaussée ou au trottoir;

Le présent paragraphe ne s'applique pas dans le secteur Griffintown, tel qu'illustré à l'annexe C du présent règlement. »;

3° l'insertion, après le paragraphe 4°, des paragraphes suivants :

« 5° dans l'emprise d'une voie publique d'un secteur desservi par un réseau souterrain construit avant l'entrée en vigueur du présent règlement, et administré par une entreprise de réseau technique urbain, aux conditions suivantes :

- a) il remplace un appareil hors-sol existant;
- b) si l'appareil hors-sol est agrandi :
  - i) il respecte les dimensions maximales prescrites à l'article 19 du présent règlement;
  - ii) il doit avoir un dégagement minimal de 0,45 m par rapport à la voie publique ou ne pas réduire le dégagement existant;

6° dans l'emprise d'une voie publique du secteur Griffintown, tel qu'illustré à l'annexe C du présent règlement, aux conditions suivantes :

- a) le seul type de cabinet autorisé est celui identifié à l'annexe D du présent règlement;
- b) le cabinet est implanté à l'extérieur du triangle de visibilité d'une intersection de rues mesurant 7 m le long du trottoir, de la bordure ou de la voie piétonne qui jouxte la chaussée;
- c) un corridor de déneigement et de marche d'au moins 1,8 m de largeur est conservé;
- d) un dégagement d'au moins 2 m par rapport à un accès véhiculaire est conservé;
- e) le cabinet doit être implanté dans l'alignement des fûts d'éclairage, du mobilier urbain ou des fosses d'arbres, lorsqu'il y en a sur le tronçon de la rue visée par le projet d'enfouissement, ou s'il y en a de prévu au projet de réaménagement;
- f) aucun élément de protection externe au cabinet (ex. : bollard) n'est autorisé. ».

**5.** L'article 13 de ce règlement est modifié par le remplacement des mots « d'un terrain situé dans une zone industrielle dont la façade avant du bâtiment est » par les mots « d'un établissement d'enseignement et d'un bâtiment situé dans une zone industrielle dont la façade avant est ».

**6.** L'article 15 de ce règlement est modifié par le remplacement, au paragraphe 3°, des mots « 5 m » par les mots « 2 m ».



7. L'article 16.1 de ce règlement est modifié par :
- 1° l'ajout, au paragraphe 2°, des mots « ou universitaire »;
  - 2° la suppression, au paragraphe 3°, du mot « secondaire »;
  - 3° l'insertion, au paragraphe 4°, des mots « une bibliothèque, » après les mots « un aréna, ».
8. L'annexe A de ce règlement est remplacée par le document joint en annexe 1 au présent règlement.
9. Ce règlement est modifié par l'ajout, à titre d'annexe C, du document joint en annexe 2 au présent règlement.
10. Ce règlement est modifié par l'ajout, à titre d'annexe D, du document joint en annexe 3 au présent règlement.

---

**ANNEXE 1**  
LISTE DES PROJETS DE CONVERSION

**ANNEXE 2**  
ANNEXE C – PLAN DU SECTEUR GRIFFINTOWN

**ANNEXE 3**  
ANNEXE D – CABINET AUTORISÉ DANS LE SECTEUR GRIFFINTOWN

---

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville (édifice Lucien-Saulnier) et publié dans *Le Journal de Montréal* le XXXXXXXX 2021.

GDD : 12100225002

## **ANNEXE 1**

### **LISTE DES PROJETS DE CONVERSION**

*(voir document annexé)*

## ANNEXE 2

## ANNEXE C PLAN DU SECTEUR GRIFFINTOWN

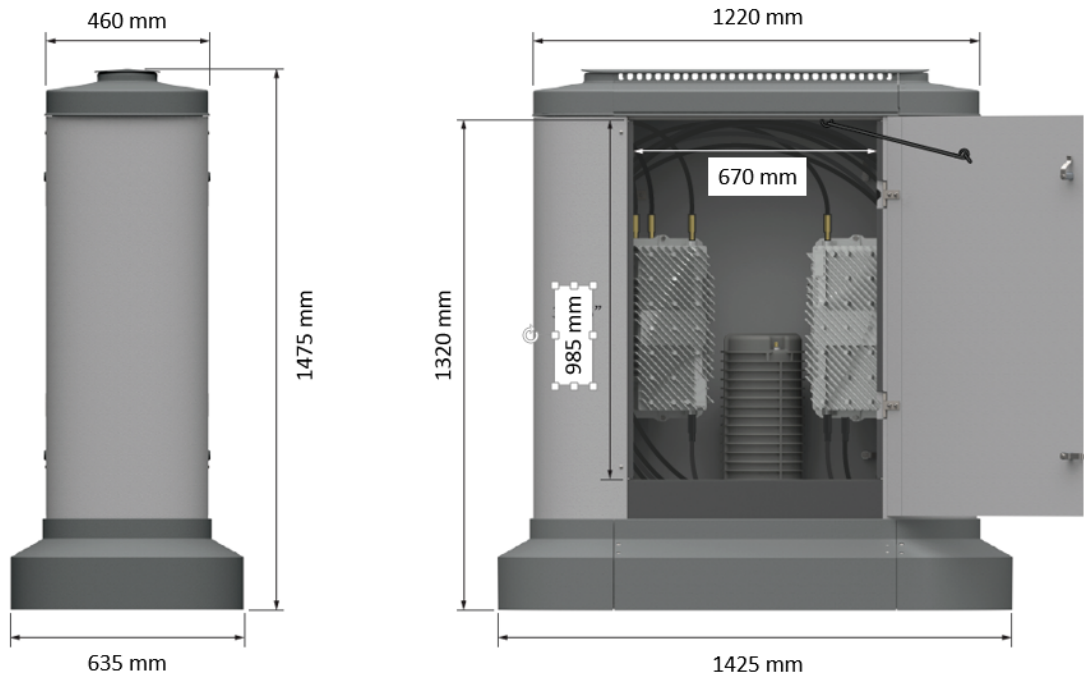
Le secteur « Griffintown » est délimité par le boulevard Georges-Vanier à l'ouest, par la rue Notre-Dame Ouest au nord, par l'autoroute Bonaventure à l'est et par le canal Lachine au sud.



### ANNEXE 3

### ANNEXE D

### CABINET AUTORISÉ DANS LE SECTEUR GRIFFINTOWN



Les dimensions indiquées sont les dimensions maximales autorisées.

Ce type de cabinet est autorisé dans l'emprise d'une voie publique du secteur Griffintown et peut être utilisé comme support pour un fût d'éclairage ou de feux de circulation

Arrondissement	Type	Nom de la rue	De	À	Catégorie	PIQA ou Secteur	Nofiche
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Chabanel Ouest	Saint-Laurent, boul.	Meilleur	Entente 83-89 - Volet 10 km		37
Ahuntsic-Cartierville	ENF	De Salaberry	Laurentien, boul.	Lachapelle	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	D'Iberville	Gouin Est, boul.	vers le nord	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Est, boul.	Saint-Laurent, boul.	à limite de Montréal-Nord	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Ouest, boul.	limite ouest arrondissement Ahuntsic-Cartierville	Albert-Prévost	Projet d'enfouissement - hors zone DEM		A015
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Ouest, boul.	Taylor, boul.	Bellefleur, place	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Gouin Ouest, boul.	Tanguay	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	DHR/ENF	Hamel, avenue	Sauvé Est, rue	Port-Royal Est, rue de	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Jean-Pratt	Chabanel Ouest	De Beauharnois Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Lachapelle	Dulongpré	Gouin Ouest, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Laurentien, boul.	Limite sud de l'arrondissement	Gouin Ouest, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Meilleur	Legendre Ouest	Louvain Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		37
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Olympia, boul.	Henri-Bourassa Est, boul.	Gouin Est, boul.	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Papineau, avenue	Charland, avenue	Henri-Bourassa Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Papineau, avenue (côté ouest)	Crémazie Est, boul.	Charland, avenue	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Périneault	Laurentien, boul.	Lachapelle	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Laurentien-Lachapelle	A018
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Pressoir, du	Gouin Est, boul.	vers le nord	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	ENF	Sacré-Cœur	Henri-Bourassa Est, boul.	Gouin Est, boul.	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	DHR	Saint-Hubert	Sauvé Est, rue	voie ferrée	Entente 83-89		
Ahuntsic-Cartierville	DHR	Tanguay	Fleury Est	Mont-Cassin, avenue du	Entente 83-89		
Anjou	ENF	Henri-Bourassa Est, boul. (côté sud)	Louis-H.-La Fontaine, boul. (limite Mtl-Nord)	limite de Montréal-Est	Loi 58		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Buchan	Mountain-Sights	Victoria, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Clanranald, avenue	Vézina	limite Hampstead			
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	DHR	Coolbrook, avenue	Vézina	Plamondon, avenue	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Côte-Sainte-Catherine, chemin de la	Lavoie	Côte-des-Neiges, chemin de la	Entente 83-89		29
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Côte-Sainte-Catherine, chemin de la	Decelles, avenue	Déom, avenue	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Côte-Saint-Luc	Décarie, boulevard	Limite de Westmount	Entente 83-89 - Volet 10 km		49
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Courtrai, avenue de	Victoria, avenue	Côte-des-Neiges, chemin de la	Entente 83-89		29
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Darlington, avenue de	Bates, chemin	Van Horne, avenue	Entente 83-89		55
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Jean-Brillant	Légaré	Côte-des-Neiges, chemin de la	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Lacombe, avenue	Victoria, avenue	Lavoie	Entente 83-89		11
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Lavoie	Courtrai, avenue de	Lacombe, avenue	Entente 83-89		11
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Légaré	Jean-Brillant	Courtrai, avenue de	Entente 83-89		29
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Mountain-Sights	Buchan	Paré	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Paré	Décarie, boulevard	Victoria, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Somerled, avenue	Borden, avenue	Montclair, avenue	Entente 83-89		
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Victoria, avenue	Jean-Talon Ouest	Savane, de la	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Le Triangle CND-NDG	A009
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	ENF	Wilderton, avenue	Côte-Sainte-Catherine, chemin de la	Van Horne, avenue	Entente 83-89		
Île-Bizard - Sainte-Geneviève	ENF	Gouin Ouest, boul.	Païement	Caserne, de la	Projet d'enfouissement - Patrimonial		A003
Île-Bizard - Sainte-Geneviève	ENF	Gouin Ouest, boul.	du Pont	Jacques-Bizard			DE-124
Lachine	ENF	Courval	Jean-Baptiste-Deschamps, boul.	Louis-A.-Amos	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Fairway	Brandon, croissant	François-Lenoir	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Jean-Baptiste-Deschamps, boul.	32e avenue	Courval	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Louis-A.-Amos	23e avenue	32e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Hickmore	
Lachine	ENF	Notre-Dame	6e avenue	20e avenue			
Lachine	ENF	Notre-Dame Ouest	Berge-du-Canal, rue de la	Angrignon, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A030
LaSalle	ENF	Allard	Newman	Irwin	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A027
LaSalle	ENF	Irwin	Newman	Allard	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A027
LaSalle	ENF	Newman	Bourbonnais	Irwin	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A027
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Adam	Aylwin	Morgan, avenue	Entente 83-89		62
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Adam	Viau	Vimont	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Aird, avenue	Sainte-Catherine Est	Hochelaga	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Aylwin	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Beauclerk	Lafontaine	Ontario Est	Entente 83-89		5
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Beauclerk	Notre-Dame Est	Lafontaine	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	ENF	Bellerive	Pierre-Bernard, boul.	Desmarteau	Entente 83-89		34
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Cuvillier	Ontario Est	Rachel Est	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	Darling	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR/ENF	Davidson	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Adam	
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR/ENF	De Chambly	Sainte-Catherine Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89		62
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	De Teck	Mousseau	Desmarteau	Entente 83-89		
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	DHR	De Teck	Hector, avenue	limite de Montréal-Est	Entente 83-89		

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Des Ormeaux	Hochelaga	De Grosbois	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Des Ormeaux	Bellerive	Notre-Dame Est	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Desmarteau	Bellerive	Dubuisson, avenue	Entente 83-89			34
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Girard, ruelle	Sainte-Catherine Est	Ontario Est	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Gonthier, avenue	Saint-Victor	Notre-Dame Est	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Hochelaga	Honoré-Beaugrand	Georges-V, avenue	Entente 83-89			41
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Hochelaga	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Honoré-Beaugrand	Dubuisson, avenue	Massicotte	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			A020
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Jeanne-d'Arc, avenue	Sainte-Catherine Est	Rouen, de	Entente 83-89			60
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Joffre	Tellier	vers le nord	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Joliette	Sainte-Catherine Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89			62
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	La Fontaine	Aylwin	De Chambly	Entente 83-89			62
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	La Fontaine	Viau	Vimont	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Langelier, boulevard	Marseille	Hochelaga	Entente 83-89 - Volet 10 km			66
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Leclair	La Fontaine	Hochelaga	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Marseille	Viau	Dickson		PPU Assomption Nord		A034
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Mercier, avenue	Sherbrooke Est	De Grosbois	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Ontario Est	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Orléans, avenue d'	Rouen, de	Hochelaga	Entente 83-89			2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Orléans, avenue d'	Sainte-Catherine Est	Ontario Est	Entente 83-89			2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Orléans, avenue d'	Ontario Est	Rouen, de	Entente 83-89			2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Paul-Pau	Rousseau	Robitaille	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Pierre-De Coubertin, avenue	Du Quesne	Assomption, boul. de l'	Entente 83-89			57
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Pierre-De Coubertin, avenue	Viau	Assomption, boul. de l'		PPU Assomption Nord		A034
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR/ENF	Rouen, de	Viau	Aird, avenue	Entente 83-89			53
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Rouen, de	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Sainte-Catherine Est	Viau	Papineau, avenue	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Saint-Germain	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89	PIQA Adam		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Sherbrooke Est	Taillon	limite de Montréal-Est	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ENF	Sherbrooke Est (côté sud)	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Tellier	Lebrun, avenue	Joffre	Entente 83-89			
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	DHR	Valois, avenue	Sainte-Catherine Est	Rouen, de	Entente 83-89			
Montréal-Nord	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Gariépy, avenue	Saint-Julien, avenue	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Intersection Henri-Bourassa/Pie-IX		A004
Montréal-Nord	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Langelier, boul.	à la limite entre Anjou/RDP-PAT et Montréal-Nord	Loi 58			
Outremont	ENF	Atlantic	Durocher, avenue	Hutchison	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont		A031
Outremont	ENF	Beaubien Ouest	Durocher, avenue	Hutchison	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont		A031
Outremont	ENF	Champagneur	Ducharme	vers le nord		MIL		A108
Outremont	ENF	Ducharme, avenue	Champagneur	de l'Épée		MIL		A108
Outremont	ENF	Durocher	voie ferrée au sud de Beaubien	Atlantic	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont		A031
Outremont	ENF	Épée, avenue de l'	Van Horne	vers le nord		MIL		A108
Outremont	ENF	Hutchison	Beaubien Ouest	Atlantic	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont		A031
Outremont	ENF	Querbes	Van Horne	vers le nord		MIL		A108
Outremont	ENF	Saint-Zotique Ouest	Atlantic	vers l'est	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont		A031
Outremont	ENF	Thérèse-Lavoie-Roux	Durocher, avenue	Parc, avenue du		MIL		A032
Plateau-Mont-Royal	ENF	Bagg	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Berri	Marie-Anne Est	Laurier	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Berri	Duluth Est	Roy Est	Entente 83-89			
Plateau-Mont-Royal	ENF	Carmel, du	Henri-Julien, avenue	Saint-Denis	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Projet Saint-Viateur Est		A012
Plateau-Mont-Royal	DHR	Cérat	Saint-Dominique	Coloniale, avenue	Entente 83-89	PIQA Marie-Anne		
Plateau-Mont-Royal	DHR	Chapleau	Mont-Royal Est, avenue du	vers le nord	Entente 83-89			
Plateau-Mont-Royal	ENF	Clark	Prince-Arthur Ouest	Rachel Ouest	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault		
Plateau-Mont-Royal	DHR	Clark	Saint-Viateur Ouest	Bernard Ouest	Entente 83-89			
Plateau-Mont-Royal	ENF	De Bienville	Saint-Denis	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville		
Plateau-Mont-Royal	ENF	De Bullion	Prince-Arthur Est	Roy Est	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault		
Plateau-Mont-Royal	ENF	De Varennes	Saint-Dominique	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Drolet	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Duluth Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Duluth Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault		
Plateau-Mont-Royal	DHR	Franchère	Mont-Royal Est, avenue du	vers le nord	Entente 83-89			
Plateau-Mont-Royal	ENF	Gilford	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Grand-Pré, de	Gilford	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Guilbault Est	Saint-Laurent, boul.	Saint-Dominique	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Guilbault Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Henri-Julien, avenue	Maguire	de Laos	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Projet Saint-Viateur Est		A012

Plateau-Mont-Royal	ENF	Henri-Julien, avenue	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Roy Est	Duluth	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	25
Plateau-Mont-Royal	ENF	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Mont-Royal Est, avenue du	Villeneuve est	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	25
Plateau-Mont-Royal	ENF	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Duluth	Mont-Royal Est, avenue du	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	25
Plateau-Mont-Royal	ENF	Lionais	De Bullion	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Marie-Anne Est	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	DHR	Masson	Papineau, avenue	De Lorimier, avenue	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	DHR	Mentana, de	Laurier Est, avenue	Saint-Grégoire	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	DHR	Messier	Gilford	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89		44
Plateau-Mont-Royal	ENF	Mont-Royal Est, avenue du	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Mont-Royal Est, avenue du	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Mont-Royal Ouest, avenue du	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	DHR	Parthenais	Mont-Royal Est, avenue du	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89		44
Plateau-Mont-Royal	ENF	Pins Est, avenue des	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Pins Ouest, avenue des	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Pontiac	Mont-Royal Est, avenue du	Gilford	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Rachel Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Rachel Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Resther	Saint-Joseph Est, boul.	Mont-Royal Est, avenue du	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Rivard	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Roy Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Roy Est	Saint-Christophe	Saint-André	Entente 83-89		
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Cuthbert	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Denis	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Grégoire	Papineau, avenue	Saint-Denis	Entente 83-89 - Volet 10 km		51
Plateau-Mont-Royal	DHR/ENF	Saint-Hubert	Marie-Anne Est	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Joseph Est, boul.	Henri-Julien, avenue	Saint-Hubert	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Laurent, boul.	Prince-Arthur	Villeneuve	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Guilbault et Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Saint-Viateur	Saint-Laurent, boul.	De Gaspé, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A007
Plateau-Mont-Royal	ENF	Vallières	Saint-Laurent, boul.	Saint-Dominique	Entente 83-89	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Villeneuve Est	Henri-Julien, avenue	Gilford	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Bienville	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Villeneuve Est	Saint-Laurent, boul.	Hôtel-de-Ville, avenue de l'	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Plateau-Mont-Royal	ENF	Villeneuve Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89 - art. 2.4	PIQA Vallières	
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	25e avenue	André-Ampère, avenue	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	26e avenue	Henri-Bourassa Est, boul.	Blaise-Pascal, avenue	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	26e avenue	Duburger	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	27e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	28e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	31e avenue	Victoria	Sherbrooke Est	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	32e avenue	Victoria	Sherbrooke est	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	41e avenue	Gouin Est, boul.	Maurice-Duplessis, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	42e avenue	Gouin Est, boul.	Maurice-Duplessis, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	54e avenue	4e rue	Perras, boul.			
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	5e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	8e rue	Entente 83-89		17
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR/ENF	60e avenue	Notre-Dame Est	fleuve	Entente 83-89		56
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	60e avenue	3e rue	5e rue	Entente 83-89		61
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	64e avenue	Prince-Albert	fleuve	Entente 83-89		56
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	64e avenue	Gouin Est, boul.	3e rue	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	65e avenue	Notre-Dame Est	fleuve	Entente 83-89		56
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	6e avenue	Maurice-Duplessis, boul.	8e rue	Entente 83-89		17
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	6e avenue	5e rue	Perras, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	7e avenue	De La Gauchetière	René-Lévesque	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	86e avenue	Notre-Dame Est	fleuve	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Bellerive	Sainte-Anne	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	89e avenue	94e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A002
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	Sherbrooke Est	Autoroute 40	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PD revitalisation boul. Gouin	A029
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	Émile-Dupont	89e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PD revitalisation boul. Gouin	
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Gouin Est, boul.	94e avenue	Autoroute 40	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PD revitalisation boul. Gouin	
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Rivière-des-Prairies, boul. de la	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Henri-Bourassa Est, boul.	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Autoroute 40	Loi 58		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Henri-Bourassa Est, boul. (côté nord)	limite Montréal-Nord	Rodolphe-Forget, boul.	Loi 58		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Maurice-Duplessis, boul.	Rivière-des-Prairies, boul. de la	Olivier-Lejeune	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques		A005
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Maurice-Duplessis, boul.	Olivier-Lejeune	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Maurice-Duplessis, boul.	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Armand-Chaput, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame Est	55e avenue	Sainte-Maria-Goretti	Entente 83-89		43
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame Est	limite ouest RDP-PAT	13 avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A118
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame est	limite ouest RDP-PAT	25e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Notre-Dame Est	27e avenue	55e avenue	Entente 83-89		
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	DHR	Rivière-des-Prairies, boul. de la	Maurice-Duplessis, boul.	Gouin Est, boul.	Entente 83-89		46
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Sainte-Anne	Bellerive	Notre-Dame Est	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Notre-Dame Est	fleuve	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Notre-Dame Est	Victoria, avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A014
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Saint-Joseph	Sainte-Anne	Saint-Jean-Baptiste, boul.	Projet d'enfouissement - Programme HQ Embellir les voies publiques	Vieux P-A-T	A008
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Sherbrooke Est	Réal-Benoit	81e avenue	Entente 83-89		54
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	ENF	Sherbrooke Est	Famille-Dubreuil	Pierre-LeGardeur			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	12e avenue	Rosemont, boul.	Bellechasse, de	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	12e avenue	Beaubien Est	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	13e avenue	Masson	Rosemont, boul.	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	1e avenue	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	24e avenue (côté est)	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	25e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	26e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	27e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	28e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	29e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	2e avenue	Bélanger	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	2e avenue	Rosemont, boul.	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	30e avenue	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	31e avenue	Beaubien Est	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	35e avenue	Bélanger	Paisly, de	Entente 83-89		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	3e avenue	Beaubien Est	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	3e avenue	Rosemont, boul.	Beaubien Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	5e avenue	Rosemont, boul.	6e avenue	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	6e avenue	Rosemont, boul.	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	6e avenue	Saint-Zotique Est	Bélanger	Entente 83-89		30/45
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Alma	Bellechasse, de	Saint-Zotique Est	Entente 83-89		16
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Augier	De Lorimier, avenue	Écores, des	Entente 83-89		63
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Aylwin	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Bélanger	Pie-IX, boul.	Viau	Entente 83-89 - art. 2.4		67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Bordeaux, de	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Bourbonnière, avenue	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		33
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Bourbonnière, avenue	Rachel Est	Mont-Royal Est, avenue du	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Christophe-Colomb, avenue	Carrières, des	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Clark	Jean-Talon Ouest	Beaubien Ouest	Entente 83-89		31
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Cuvillier	Sherbrooke Est	Rachel Est			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Davidson	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89 - art. 2.4		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	De Chambly	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		33
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	D'Iberville	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Esplanade	Beaubien	Joseph-Tison		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Fabre	Jean-Talon Est	Bélanger	Entente 83-89		38
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Henri-Julien, avenue	Jean-Talon Est	Mozart Est, avenue	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Jeanne-D'Arc, avenue	Rosemont, boul.	Masson	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Jeanne-Mance	Beaubien	Joseph-Tison		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Jean-Talon Est (côté sud)	Christophe-Colomb, avenue	Papineau, avenue	Entente 83-89 - art. 2.4		58
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Joliette	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89		33
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Joseph-Tison	Jeanne-Mance	Esplanade		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Marconi	Waverly	Jean-Talon Ouest		MIL	A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Marquette	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Molson	Saint-Joseph Est, boul.	Masson	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A001
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Molson	Rachel Est	Saint-Joseph Est, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Molson	Rosemont, boul.	Bélanger	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Mozart Ouest, avenue	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89		31
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Orléans, avenue d'	Rachel Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89		42
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Orléans, avenue d'	Rosemont, boul.	Saint-Joseph Est, boul.	Entente 83-89		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Orléans, avenue d'	Rachel Est	Saint-Joseph Est, boul.			
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Papineau, avenue	Bélanger	limite sud			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Papineau, avenue (côté ouest)	Jean-Talon Est	Bélanger			10,1
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Rachel Est	Davidson	Bourbonnière, avenue	Entente 83-89		33



Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Rachel Est	Molson	Saint-Michel, boul.	Entente 83-89 - Volet 10 km			32
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Rachel Est	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		32
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Sagard	Augier	Bélanger	Entente 83-89			63
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Saint-André	Carrières, des	Jean-Talon Est	Entente 83-89			
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Saint-Germain	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89	PIQA Adam		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Urbain	Beaubien	Beaumont		MIL		A110-1
Rosemont - Petite-Patrie	DHR	Saint-Zotique Est	Pie-IX, boul.	31e avenue	Entente 83-89			67
Rosemont - Petite-Patrie	DHR/ENF	Saint-Zotique Est	D'Iberville	Saint-Michel, boul.	Entente 83-89			30/45
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Zotique Est	De Normanville	De Lanaudière	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Zotique Ouest	du Parc, avenue	Saint-Laurent, boul.				A110-3
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Saint-Zotique Ouest	Clark	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89			31
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Sherbrooke Est (côté nord)	Saint-Germain	Cuvillier	Entente 83-89	PIQA Adam		
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Valois, avenue	Sherbrooke Est	Rachel Est	Entente 83-89			33
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Waverly	Beaubien	Saint-Zotique ouest		MIL		A110-2
Rosemont - Petite-Patrie	ENF	Waverly	Saint-Zotique ouest	Beaumont		MIL		A110-3
Saint-Laurent	ENF	Bois-Franc, chemin	Pitfield, boul	Pierre-Dagenais				
Saint-Laurent	ENF	Cavendish, boul.	Raymond-Lasnier	Côte-Vertu, chemin de la				
Saint-Laurent	ENF	Cavendish, boul.	Griffith	voie ferrée du CN				
Saint-Laurent	ENF	Henri-Bourassa Ouest, boul.	Autoroute 40	Autoroute 13				
Saint-Laurent	ENF	Henri-Bourassa Ouest, boul.	MacQueen, place	O'Brien				
Saint-Laurent	ENF	Hickmore	Côte-de-Liesse, chemin de la	23e avenue	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			A024
Saint-Laurent	ENF	Montée de Liesse	Côte-de-Liesse, chemin de la	Côte-Vertu, chemin de la	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			A013
Saint-Laurent	ENF	O'Brien, avenue	Côte-Vertu, boulevard de la	Henri-Bourassa Ouest, boul.				
Saint-Laurent	ENF	Poirier	Marcel-Laurin	Couvrette				
Saint-Laurent	ENF	Saint-Louis	Tait	Small				
Saint-Laurent	ENF	Saint-Louis	Marcel-Laurin	Sainte-Croix				
Saint-Laurent	ENF	Thimens	Alexis-Nihon	Cavendish				
Saint-Léonard	ENF	Jean-Talon	limite ouest arrondissement	Viau				
Sud-Ouest	DHR/ENF	Allard	Laurendeau	Irwin, avenue	Entente 83-89			
Sud-Ouest	DHR	Angers	De Sève	De Champigny	Entente 83-89			8/9
Sud-Ouest	ENF	Aqueduc, de l'	William	Notre-Dame Ouest				A016-5
Sud-Ouest	ENF	Atwater, avenue	Sherbrooke Ouest	canal Lachine	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	Augustin-Cantin	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	ENF	Barré	Guy	Montagne, de la				A016-5
Sud-Ouest	ENF	Barré	Montagne, de la	Eleanor	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown		
Sud-Ouest	ENF	Basin	Seigneurs, des	Richmond	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	Basin	Wellington	Séminaire, du	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown		
Sud-Ouest	DHR	Beaulieu	De La Vérendrye, boul.	Saint-Patrick	Entente 83-89	Secteur Hadley		8/9
Sud-Ouest	ENF	Bourgeois	Wellington	Le Ber	Entente 83-89	PIQA Congrégation		19
Sud-Ouest	ENF	Bourgeois	Wellington	voie ferrée	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PIQA Congrégation		20
Sud-Ouest	ENF	Brennan	Commune Ouest, de la	Nazareth, de				
Sud-Ouest	DHR	Briand	Allard	Le Caron	Entente 83-89	Secteur Hadley		8/9
Sud-Ouest	ENF	Bridge	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89	PIQA Centre		22
Sud-Ouest	ENF	Canning	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown		14
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	Thomas-Keefer	D'Argenson	Entente 83-89			12
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	De Condé	Shearer	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	Island	Wellington	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Centre, du	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	DHR/ENF	Charlevoix	Mullins	Augustin-Cantin	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	ENF	Charon	Le Ber	Dick-Irvin	Entente 83-89	PIQA Congrégation		
Sud-Ouest	DHR	Chateauguay, de	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	ENF	Chatham	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown		
Sud-Ouest	DHR	Congrégation, de la	Wellington	Le Ber	Entente 83-89	PIQA Congrégation		20
Sud-Ouest	ENF	Congrégation, de la	Wellington	voie ferrée	Entente 83-89	PIQA Congrégation		20
Sud-Ouest	ENF	Côte-Saint-Paul, chemin de la	Notre-Dame Ouest	Sainte-Clotilde	Entente 83-89			18
Sud-Ouest	ENF	Côte-Saint-Paul, chemin de la	Autoroute 15	Notre-Dame Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Centre Gadbois		A017
Sud-Ouest	DHR	D'Aragon	Allard	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley		8/9
Sud-Ouest	ENF	D'Argenson	Saint-Patrick	Mullins	Entente 83-89	PIQA Charlevoix		23
Sud-Ouest	DHR	De Biencourt	Angers	Monk, boul.	Entente 83-89	Secteur Hadley		
Sud-Ouest	ENF	De Condé	Wellington	Richardson	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	De Condé	Richardson	canal Lachine	Entente 83-89	PIQA Centre		
Sud-Ouest	ENF	De Montmorency	Richardson	Grand Trunk	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	DHR	De Montmorency	Richardson	canal Lachine	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	Delisle	Atwater, avenue	Greene, avenue	Entente 83-89			6

Sud-Ouest	ENF	Denonville	Monk, boul.	Hamilton	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Dick-Irvin	Charon	Ash, avenue	Entente 83-89	PIQA Congrégation	
Sud-Ouest	ENF	Dublin, de	Wellington	Favard	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	ENF	Dublin, place de	Favard	à la fin	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	DHR	Dumas	Trinitaires, des boul.	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR	Eadie	Holy Cross	Galt	Entente 83-89	Secteur Hadley	
Sud-Ouest	DHR	Église, de l'	De La Vérendrye, boul.	Saint-Patrick	Entente 83-89	Secteur Hadley	
Sud-Ouest	ENF	Eleanor	Ottawa	William	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Eleanor	William	Barré	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown	
Sud-Ouest	ENF	Favard	Bourgeois	Congrégation, de la	Entente 83-89	PIQA Congrégation	19
Sud-Ouest	ENF	Favard	Parc-Marguerite-Bourgeois, du	Fortune	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	ENF	Ferme, de la	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89		
Sud-Ouest	ENF	Frank-Selke	Charon	Dirk-Irvin	Entente 83-89	PIQA Congrégation	
Sud-Ouest	DHR	Gilmore, avenue	Cabot	Saint-Patrick	Entente 83-89		
Sud-Ouest	ENF	Grand Trunk	Island	De Condé	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Grand Trunk	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Greene, avenue	Delisle	vers le nord	Entente 83-89		
Sud-Ouest	ENF	Guy	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown	14
Sud-Ouest	DHR	Hadley	Raudot	Église, de l'	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Hall	Parc-Marguerite-Bourgeois, du	Dublin, de	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	DHR/ENF	Hamilton	Trinitaires, des boul.	Springland	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR/ENF	Hamilton	Jacques-Hertel	Denonville	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR/ENF	Hamilton	Jolicoeur	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Hamilton	Springland	Jolicoeur	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Hamilton	Denonville	Saint-Patrick	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR	Holy Cross	Angers	Briand	Entente 83-89	Secteur Hadley	
Sud-Ouest	ENF	Hunter	Chatham	Canning	Entente 83-89		14
Sud-Ouest	DHR	Hurteau	Trinitaires, des boul.	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Island	Richardson	Grand Trunk	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	DHR	Jacques-Hertel	Briand	Monk, boul.	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Jardin	Centre, du	Grand Trunk	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	DHR	Jogues	Trinitaires, des boul.	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR/ENF	Jolicoeur	Laurendeau	Jogues	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	DHR	Lamont, avenue	Allard	Trinitaires, des boul.	Entente 83-89	Secteur Hadley	26
Sud-Ouest	ENF	Le Ber	Bourgeois	Congrégation, de la	Entente 83-89	PIQA Congrégation	19
Sud-Ouest	ENF	Le Ber	Bourgeois	Charon	Entente 83-89	PIQA Congrégation	35
Sud-Ouest	ENF	Lusignan	William	Notre-Dame Ouest			A016-5
Sud-Ouest	ENF	Maple, avenue	Mullins	voie ferrée	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	DHR	Mazarin	Allard	Jacques-Hertel	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Montagne, de la	Wellington	William	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Mullins	D'Argenson	Ropery	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Mullins	Shearer	Wellington	Entente 83-89	PIQA Centre	23
Sud-Ouest	ENF	Murray	Wellington	William	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Murray	William	Notre-Dame Ouest	Griffintown	Griffintown	
Sud-Ouest	ENF	Murray	Wellington	Smith	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	Griffintown	
Sud-Ouest	ENF	Notre-Dame Ouest	Berge-du-Canal, rue de la	Angrignon, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89		A030
Sud-Ouest	ENF	Olier	Séminaire, du	Square-Gallery, du	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Ottawa	Guy	Séminaire, du	Entente 83-89	Griffintown	15
Sud-Ouest	ENF	Ottawa	Séminaire, du	Peel	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	ENF	Parc-Marguerite-Bourgeois, du	Wellington	Favard	Projet d'enfouissement - Patrimonial (Ferme Saint-Gabriel)	Ferme Saint-Gabriel	
Sud-Ouest	ENF	Payette	Chatham	Seigneurs, des	Entente 83-89		
Sud-Ouest	DHR	Raudot	Jogues	Beaulieu	Entente 83-89	Secteur Hadley	8/9
Sud-Ouest	ENF	Richardson	Island	De Condé	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Richmond (nouveau nom: Sucrierie)	canal Lachine	Notre-Dame Ouest	Entente 83-89	Griffintown	14
Sud-Ouest	ENF	Richmond (nouveau nom: Sucrierie)	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89	PIQA Centre	21
Sud-Ouest	ENF	Rioux	Montagne, de la	Basin	Griffintown	Griffintown	A016
Sud-Ouest	DHR	Ropery	Centre, du	Augustin-Cantin	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Ropery	Mullins	Centre, du	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Saint-Charles	Thomas-Keefer	D'Argenson	Entente 83-89	PIQA Charlevoix	23
Sud-Ouest	ENF	Saint-Columban	Wellington	Saint-Patrick	Entente 83-89	PIQA Centre	
Sud-Ouest	ENF	Sainte-Madeleine	Wellington	Le Ber	Entente 83-89	PIQA Congrégation	19
Sud-Ouest	ENF	Sainte-Madeleine	Wellington	voie ferrée	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	PIQA Congrégation	20
Sud-Ouest	ENF	Saint-Martin	Notre-Dame Ouest	William	Entente 83-89	Griffintown	14
Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	Pitt	D'Argenson	Entente 83-89		12

Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	D'Argenson	Shearer	Entente 83-89 - Volet 10 km			50
Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	Église, de l'	Pitt	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	Saint-Patrick	Shearer	Wellington	Entente 83-89	PIQA Centre		
Sud-Ouest	ENF	Saint-Thomas	William	Ottawa	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	Seigneurs, des	Basin	Notre-Dame Ouest	Entente 83-89	Griffintown		14
Sud-Ouest	ENF	Seigneurs, des	canal Lachine	Basin	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	Séminaire, du	canal Lachine	Ottawa	Entente 83-89	Griffintown		15
Sud-Ouest	ENF	Séminaire, du	Ottawa	Montagne, de la	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	Shearer	voie ferrée au sud de Mullins	Saint-Patrick	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Smith	Murray	Peel	Griffintown	Griffintown		A023
Sud-Ouest	ENF	Soulanges	Centre, du	Grand Trunk	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Square-Gallery, du	canal Lachine	Montagne, de la	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	Sullivan	Jardin	Shearer	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Thomas-Keefer	Saint-Patrick	Centre, du	Entente 83-89			12
Sud-Ouest	ENF	Versailles	William	Notre-Dame Ouest				A016-5
Sud-Ouest	ENF	Wellington	Butler	Congrégation, de la	Entente 83-89	PIQA Congrégation		20
Sud-Ouest	ENF	Wellington	Sucrerie, de la	Centre, du	Entente 83-89	PIQA Centre		21
Sud-Ouest	ENF	Wellington	Centre, du	canal Lachine	Entente 83-89			
Sud-Ouest	ENF	William	Canning	Guy	Entente 83-89	Griffintown		14
Sud-Ouest	ENF	William	Guy	Montagne, de la	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	William	Montagne, de la	Peel	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	DHR/ENF	Woodland, avenue	De La Vérendrye, boul.	Hadley	Entente 83-89	Secteur Hadley		27
Sud-Ouest	ENF	Young	Wellington	William	Griffintown	Griffintown		A016
Sud-Ouest	ENF	Young	Smith	Wellington	Griffintown	Griffintown		
Verdun	ENF	Église, de l'	LaSalle, boul.	Verdun, de	Entente 83-89 - Volet 10 km			
Verdun	ENF	Église, de l'	Verdun, de	Évangéline	Projet d'enfouissement - Patrimonial			
Verdun	ENF	LaSalle	de l'Église	Rhéaume				
Ville-Marie	ENF	Alexandre-DeSève	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain		24
Ville-Marie	ENF	Ambroise-Casale	Poupart	D'Iberville	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Amherst	René-Lévesque Est, boul.	Ontario Est	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	ENF	Beaudry	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89			4
Ville-Marie	ENF	Beaudry	René-Lévesque Est, boul.	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	DHR	Cadot	D'Iberville	Poupart	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Cartier	De Maisonneuve Est, boul.	des Confiseurs	Entente 83-89			1
Ville-Marie	ENF	Cartier	De La Gauchetière Est	René-Lévesque Est, boul.	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Commune Ouest, de la	Brennan	Autoroute Bonaventure				
Ville-Marie	ENF	Dalcourt	René-Lévesque Est, boul.	Sainte-Catherine Est	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	ENF	De La Gauchetière Est	Dorion	Papineau, avenue	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	De Maisonneuve Est, boul.	Amherst	Alexandre-DeSève	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	ENF	Dorion	De Maisonneuve Est, boul.	des Confiseurs	Entente 83-89			1
Ville-Marie	ENF	Dorion	Ontario Est	Malo, avenue	Entente 83-89			36
Ville-Marie	ENF	Dorion	De La Gauchetière Est	René-Lévesque Est, boul.	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR/ENF	Dorion	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR	Duhamel	Panet	Plessis	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	DHR	Érables, des	Ontario Est	Disraeli	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR	Érables, des	Rouen, de	Sherbrooke Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	DHR	Gascon, avenue	Ontario Est	Hochelaga	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Goulet	Ontario Est	Cartier	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89			A010
Ville-Marie	DHR	Grant	Dufresne	vers l'ouest	Entente 83-89			7
Ville-Marie	ENF	Hochelaga	Parthenais	Fullum	Entente 83-89			13
Ville-Marie	ENF	Jeannotte	Panet	Plessis	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	DHR	Lalonde, avenue	Visitation, de la	Panet	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	ENF	Logan	Cartier	Dorion	Entente 83-89			1
Ville-Marie	ENF	Martineau	Visitation, de la	Panet	Entente 83-89	PIQA Champlain		24
Ville-Marie	ENF	Messier	Hochelaga	Sherbrooke Est	Entente 83-89			13
Ville-Marie	DHR/ENF	Messier	Rouen, de	Hochelaga	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Mill	Riverside	Commune Ouest, de la (pont de la rue Mill)	Entente 83-89			40
Ville-Marie	ENF	Montcalm	René-Lévesque Est, boul.	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain		
Ville-Marie	ENF	Panet	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain		24
Ville-Marie	ENF	Panet	Ontario Est	Sherbrooke Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Plessis	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain		24
Ville-Marie	ENF	Poupart	Ambroise-Casale	Sainte-Catherine Est	Entente 83-89			
Ville-Marie	ENF	Rouen, de	De Lorimier, avenue	Chapleau	Entente 83-89			3
Ville-Marie	DHR	Rouen, de	Chapleau	D'Iberville	Entente 83-89			3

Ville-Marie	ENF	Sainte-Catherine Est	Amherst	Alexandre-DeSève	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Sainte-Rose	Dalcourt	Alexandre-DeSève	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Sainte-Rose	Visitation, de la	Panet	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Ville-Marie	ENF	Visitation, de la	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain	24
Ville-Marie	ENF	Wolfe	Sainte-Catherine Est	De Maisonneuve Est, boul.	Entente 83-89	PIQA Champlain	
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	10e avenue	Villeray	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	20e avenue	Crémazie Est, boul.	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	21e avenue	Crémazie Est, boul.	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	22e avenue	Crémazie Est, boul.	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	23e avenue	Bélanger	vers le nord	Entente 83-89		67
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	24e avenue (côté ouest)	Bélanger	limite de Saint-Léonard	Entente 83-89		67
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	2e avenue	Jean-Talon Est	L.-O.-David	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	8e avenue	Villeray	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	9e avenue	Villeray	Deville	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	9e avenue	Deville	Robert, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Acadie, boul. de l'	Jarry Ouest	Crémazie Ouest, boul.	Entente 83-89		68
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Acadie, boul. de l'	Jean-Talon Ouest	Jarry Ouest	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Alexandra	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Belges, avenue des	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Berri	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Bordeaux, de	Bélanger	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Cartier	Bélanger	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Casgrain, avenue	Gounod	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Chabot	Bélanger	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Charland, avenue	Papineau, avenue	Saint-Michel, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Christophe-Colomb, avenue	Jean-Talon Est	Villeray	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Clark	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	De Castelnau	Mile-End	Saint-Laurent, boul.	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	De Chateaubriand, avenue	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	De Gaspé, avenue	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	De Lorimier, avenue	Jean-Talon Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	D'Iberville	Bélanger	L.-O.-David	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Drolet	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Épée, avenue de l'	Beaumont	Voie ferrée au sud	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL - Abords Campus Outremont	A104
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Écores, des	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Érables, des	Bélanger	L.-O.-David	Entente 83-89		39
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Everett	Papineau	Bordeaux	Entente 83-89		10
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Fabre	Jean-Talon Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		38
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Foucher	Villeray	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Guizot Est	Foucher	Saint-Laurent, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Henri-Julien, avenue	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jarry Est	D'Iberville	Pie-IX, boul.	Entente 83-89		28
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jarry Est	Christophe-Colomb	DeLorimier	Entente 83-89 - Volet 10 km		65
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jarry Est	Saint-Laurent, boul.	Christophe-Colomb, avenue	Entente 83-89 - art. 2.4		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jeanne-Mance	Jean-Roby	Beaumont		MIL	A110-3
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jean-Talon Est	Papineau, avenue	D'Iberville	Entente 83-89 - art. 2.4		58
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jean-Talon Est (côté nord)	Christophe-Colomb, avenue	D'Iberville	Entente 83-89 - art. 2.4		58
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Jean-Talon Est (côté nord)	Papineau, avenue	Garnier	Entente 83-89		58
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	L.O.-David	Papineau, avenue	Bordeaux	Entente 83-89		10
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Lajeunesse	Crémazie Est, boul.	Liège Est, de	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Liège Est, de	Saint-Laurent, boul.	Saint-Hubert	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Louis-Hébert, avenue	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Louis-Hémon	Bélanger	Jean-Talon est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Marconi	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Marquette	Jean-Talon Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		47
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Mile-End	Marconi	Gary-Carter	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Mistral	Christophe-Colomb, avenue	Saint-Gérard	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Papineau, avenue	Bélanger	Jarry	Entente 83-89		10.1
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Papineau, avenue	Jarry	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		10.1
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Papineau, avenue	Crémazie Est, boul.	Voie du C.N.	Entente 83-89 - art. 2.4		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Sagard	Bélanger	Jean-Talon Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Saint-André	Rosaire, du	Jarry Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Saint-Dominique	Jarry Est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Saint-Gérard	Jarry est	Crémazie Est, boul.	Entente 83-89		

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR/ENF	Saint-Michel, boul.	Legendre Est	Louvain Est	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Saint-Roch	Acadie, boul. de l'	Birnam	Entente 83-89		
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Saint-Urbain	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	DHR	Tillemont	Papineau, avenue	Bordeaux	Entente 83-89		10
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	ENF	Waverly	Jean-Talon Ouest	De Castelnau Ouest	Projet d'enfouissement - hors entente 83-89	MIL	A028



**Dossier # : 1217632007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux»

Il est recommandé :  
d'adopter un règlement d'emprunt intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux"

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-09-01 10:43

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1217632007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux»

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Pour répondre aux besoins de la planification du PDI 2021-2030, le Service de la gestion et de la planification immobilière doit faire adopter un nouveau règlement d'emprunt afin de permettre la réalisation de travaux de protection sur les immeubles corporatifs. Les travaux seront réalisés entre autres sur les bâtiments culturels, industriels, des grands parcs et dans plusieurs programmes comme l'accessibilité universelle, la réfection des toitures et la transition écologique.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CM20 1219 10 décembre 2020 – Adoption du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet ville centre).
- CM20 0425 20 avril 2020 Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 48 492 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de développement durable dans les immeubles municipaux
- CM19 1251 11 décembre 2019 D'adopter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).
- CM18 0843 19 Juin 2018 Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 53 509 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de développement durable dans les immeubles municipaux.
- CM17 0077 23 jan. 2017 Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 46 000 000 \$ afin de financer les travaux de protection des immeubles.

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à faire adopter un règlement d'emprunt de 113 437 000 \$ pour réaliser les travaux de protection des bâtiments corporatifs sous la responsabilité du Conseil municipal.

**JUSTIFICATION**

L'actuel projet de règlement d'emprunt permettra de mettre en oeuvre les programmes de protection et de transition écologique des immeubles corporatifs.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Répartition des montants :

Programmes		Source	2021	2022
30910	Programme d'amélioration locative des immeubles administratifs	Brut	1 020	1 020
38009	Programme de protection des bâtiments culturels	Brut	2 967	1 046
42200	Programme de protection des bâtiments à vocation communautaire	Brut	1 802	3 241
42211	Programme de réfection des bâtiments dans les grands parcs	Brut	8 242	9 566
42290	Programme de protection du Complexe sportif Claude Robillard	Brut	2 087	5 260
42306	Programme de protection des bâtiments sportifs	Brut	12 959	6 261
66030	Programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux	Brut	1 325	810
66032	Programme de protection - Édifices	Brut	500	0
66033	Programme de protection des immeubles de compétence locale	Brut	5 000	5 000
66130	Programme d'accessibilité universelle	Brut	3 000	3 000
66169	Programme de transition écologique pour le parc immobilier du SGPI	Brut	5 450	5 570
66190	Programme des cours de services	Brut	11 476	12 785
66460	Programme de protection des bâtiments industriels	Brut	1 855	2 195
<b>Total requérant</b>			<b>57 683</b>	<b>55 754</b>

(en milliers de dollars)

La période de financement ne doit pas excéder 20 ans.

## MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Comme il s'agit de travaux pour la protection des immeubles de la Ville, ne pas y voir pourrait compromettre l'intégrité des bâtiments ainsi que la sécurité de ses usagers.

## IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Il n'y a pas d'impacts liés à la COVID-19 pour ce dossier.

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication dans ce dossier.

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)



CE : 15 septembre  
CM : 27 septembre 2021

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Hugo PEPIN)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Louis-Philippe CLOUTIER  
Conseiller - analyse et contrôle de gestion

**Tél :** 514-872-0045  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-25

Sébastien CORBEIL  
Chef de division - Bureau de projet et gestion de l'information

**Tél :** 514 872-7903  
**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Johanne ROUILLARD  
Directrice - Bureau de projet

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2021-08-26

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2021-08-30

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 121 763 2006, 121 763 2007

Unité administrative responsable : *Service de la planification et de la gestion immobilière (SGPI)*

Projet : *Règlement d'emprunt pour un programme de protection des immeubles*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<i>Oui</i>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
1. Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050			
5. Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles			
7. Répondre aux besoins des Montréalaises et Montréalais en matière d'habitation salubre, adéquate et abordable			
19. Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins			
20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole			

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**?

*Ces deux règlements d'emprunt visent la conservation et l'entretien du parc immobilier de la Ville de Montréal tout en insistant sur sa transition écologique grâce à un programme spécifiquement conçu à cet effet.*

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>	Oui		
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?	Oui		
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		Non	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>	Oui		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		Non	

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1217632007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux»

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



HP - 1217632007 - Protection et transition écologique immeubles municipaux.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-27

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 113 437 000 \$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX DE PROTECTION ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES IMMEUBLES MUNICIPAUX**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 113 437 000 \$ est autorisé afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux.
2. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

---

GDD1217632007

**Dossier # : 1217632007**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -

**Objet :** Adopter un règlement d'emprunt intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 113 437 000 \$ afin de financer les travaux de protection et de transition écologique dans les immeubles municipaux»

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1217632007 - Règlement d'emprunt GPI protection d'immeubles - CORPO.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Agent comptable analyste - Service des finances - Point de service HDV  
**Tél :** 514-872-1021

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-26

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire

**Tél :** 514-872-0946  
**Division :** Service des finances - Point de service HDV



**Dossier # : 1217797006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) / Adopter le Règlement établissant les modalités de versement des cotisations et les moyens de transmission des avis de convocation des sociétés de développement commercial

Il est recommandé :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108);
- d'adopter le Règlement établissant les modalités de versement des cotisations et les moyens de transmission des avis de convocations des sociétés de développement commercial.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-09-03 12:24

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens



**IDENTIFICATION**

Dossier # :1217797006

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) / Adopter le Règlement établissant les modalités de versement des cotisations et les moyens de transmission des avis de convocation des sociétés de développement commercial

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En 2021, en réponse aux circonstances exceptionnelles causées par la pandémie de la COVID-19 et leurs impacts sur l'écosystème commercial, la Ville de Montréal a adopté divers règlements permettant notamment de modifier les modalités de versement des cotisations aux sociétés de développement commercial (SDC) et de modifier les modalités de transmission des avis de convocation à leurs assemblées générales. Ces mesures ont été particulièrement appréciées par les SDC qui ont pu planifier avec plus de précisions leurs liquidités et adapter les modes de transmission des avis de convocation à leurs assemblées aux technologies et au contexte de la pandémie. Les modalités de versement des cotisations modifiées ont nécessité un suivi administratif réduit par le Service des Finances de la Ville de Montréal.

Le présent dossier décisionnel a ainsi pour objet de soumettre un projet de règlement visant à permettre de reconduire les mesures précédemment citées.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM20 0540 (25 mai 2020) : Adopter le règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) / Adopter le Règlement modifiant divers règlements portant sur l'approbation de budgets de fonctionnement de sociétés de développement commercial pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 et imposant des cotisations pour cette période, afin de reporter la date d'échéance du deuxième versement des cotisations des sociétés de développement commercial au 1er septembre 2020.

CM21 0333 (23 mars 2021) : Adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de ville portant délégation aux conseils d'arrondissements de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) / Adopter le Règlement établissant les dates limites pour la tenue de l'assemblée générale annuelle des membres des sociétés de développement commercial et les moyens de transmission des avis de convocation pour l'année budgétaire 2021.

CA17 08 0190 (14 mars 2017) : Adopter le règlement numéro RCA17-08-4-1 modifiant et remplaçant le règlement numéro RCA17-08-4 sur les sociétés de développement commercial (Saint-Laurent)

CA16 16 0346 - 3 octobre 2016) : Adoption du *Règlement sur les Sociétés de développement commercial à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Outremont* (AO-333)

7 juillet 2008 : Adopter le Règlement modifiant le règlement numéro 2142 sur les sociétés de développement commercial (Saint-Léonard)

4 décembre 2007 : Adopter le Règlement sur les sociétés de développement commercial (RCA07 22022) (Le Sud Ouest)

CA24 026 (6 novembre 2007) : Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les Sociétés de développement commercial CA-24-026 (Ville-Marie)

CA07 26 2007-19 (5 novembre 2007) et CA07 26 0406 (3 décembre 2007) - Règlement RCA-48 intitulé : « Règlement sur les sociétés de développement commercial » (Rosemont La-Petite-Patrie)

CA04 250131 (3 mai 2004) : Règlement sur les sociétés de développement commercial (Le Plateau Mont-Royal)

CA04 270581 (7 décembre 2004) : adopter le Règlement sur les sociétés de développement commercial (RCA04-27010) (Mercier--Hochelaga-Maisonneuve)

CA04 090445 (6 décembre 2004) : Adopter le Règlement sur les sociétés de développement commercial (1032685008) (Ahuntsic-Cartierville)

CA04 210085 (7 février 2004) : Adoption d'un règlement sur les sociétés de développement commercial et abrogeant le règlement RCA03 210008 (Verdun)

CM03 0623 (25 août 2003) : Adopter un règlement intérieur déléguant aux conseils d'arrondissement les compétences du conseil en matière de Sociétés de développement.

CA17 170018 : adopter le Règlement RCA17 17274 modifiant le Règlement sur les sociétés de développement commercial (RCA04 17047) (Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce)

## DESCRIPTION

Le Service du développement économique recommande d'adopter un règlement permettant de modifier les modalités de versement des cotisations aux sociétés de développement commercial (SDC) pour l'année financière 2022, ainsi que de reconduire, pour l'année 2022, la modification entourant les modalités de transmission des avis de convocation à leurs assemblées générales.

Plus précisément, la modification réglementaire proposée permettra de :

1. Permettre le versement des cotisations aux SDC sur la base des cotisations facturées et non perçues, pour les deux premiers versements. Les versements subséquents se feront en fonction des cotisations réellement perçues auprès des membres.
2. Permettre une plus grande flexibilité dans les modes de transmission des avis de convocation aux assemblées générales de ces organismes, en tenant compte notamment des

technologies pouvant aujourd'hui être employées, notamment en raison du contexte entourant le COVID19.

Le projet de règlement déposé prévoit le versement de 30 % des cotisations facturées aux SDC en mars 2022, puis 30 % en juin 2022. Le Service des finances procédera à l'automne de la même année au calcul des cotisations réellement perçues afin de verser l'excédent aux SDC ou de se rembourser sur les versements subséquents.

Le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) permet au conseil municipal de déléguer aux conseils d'arrondissements ses pouvoirs relatifs à ces sociétés. C'est ainsi que chaque arrondissement dans lequel opère une SDC adopte un règlement sur les sociétés de développement commercial, lequel précise notamment les modalités de transmission des avis de convocation aux assemblées générales et les modalités de remise des cotisations perçues aux SDC.

Afin de pouvoir procéder dans les délais et afin d'éviter la modification par chacun des 11 arrondissements du ou des règlements des SDC situés sur leur territoire, le Service du développement économique recommande de modifier le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108), de façon à permettre au conseil de la Ville de Montréal de le faire.

Le Service du développement économique recommande également d'adopter le Règlement établissant les modalités de versement des cotisations et les moyens de transmission des avis de convocation des sociétés de développement commercial.

L'entrée en vigueur du Règlement établissant les modalités de versement des cotisations et les moyens de transmission des avis de convocation des sociétés de développement commercial est conditionnelle à l'adoption du Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial par le Conseil de la ville.

## **JUSTIFICATION**

La modification du Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) permettrait d'alléger le processus réglementaire visant la modification des modalités de versement des cotisations aux SDC en 2022, ainsi que les modalités d'envoi des avis de convocation aux assemblées générales, en permettant au conseil municipal d'adopter un règlement visant ces objets.

Les modalités de versement des cotisations aux SDC et les modalités de convocation aux assemblées générales établies par règlement pour l'année budgétaire 2021 ont été bien reçues par les SDC en facilitant leurs prévisions de liquidités pour l'année et en favorisant une plus grande flexibilités dans les modes de transmission des avis de convocation. En plus d'être facilitantes pour les organismes visés, ces mesures amènent une simplification des processus administratifs en lien avec le versement des cotisations aux SDC.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La recommandation du Service du développement économique n'a aucun impact financier majeur pour la Ville de Montréal.

## **MONTRÉAL 2030**

Ne s'applique pas.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

-

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Le fait de ne pas adopter la modification au Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) empêcherait le conseil municipal d'adopter le Règlement établissant les modalités de versement des cotisations et les moyens de transmission des avis de convocation des sociétés de développement commercial. Chaque arrondissement devrait ainsi modifier son règlement approuvant le budget de chacune des SDC et imposer une cotisation à ses membres. La modification de ces 22 règlements adoptés à la fin de l'année 2021 rendrait cette opération complexe. Le fait de ne pas modifier les modalités de versement des cotisations aux SDC pourrait fragiliser de manière très importante les SDC, voire compromettre la survie de certaines d'entre elles. Finalement, les SDC ne seraient pas en mesure d'adapter leur méthode de transmission des avis de convocation à leurs assemblées générales.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une opération de communication sera élaborée en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avant le 1er mars 2022 : envoi des factures de cotisations aux membres des SDC;  
Avant le 31 mars 2022 : versement de 30 % des cotisations imposées à chacune des SDC;  
Avant le 30 juin 2022 : versement de 30 % des cotisations imposées à chacune des SDC;  
Automne 2022: versement des cotisations aux SDC en fonction des cotisations perçues auprès des membres en cours d'année.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

### **Parties prenantes**

Gilles ETHIER, Service des finances

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Vincent MEUNIER  
Commissaire adjoint

**Tél :** (514) 868-3073  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-25

Josée CHIASSON  
Directrice mise en valeur des pôles  
économiques

**Tél :** (514) 868-7610  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Véronique DOUCET  
Directrice

**Tél :** 514 872-3116  
**Approuvé le :** 2021-09-03

**Dossier # : 1217797006**

**Unité administrative responsable :** Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques

**Objet :** Adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) / Adopter le Règlement établissant les modalités de versement des cotisations et les moyens de transmission des avis de convocation des sociétés de développement commercial

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AGT - 1217797006 - Règl modif règl délég 03-108 1sept.doc



AGT - 1217797006 - Règl. SDC versement cotis et avis 1sept.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél :** 514-872-6877

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-01

Annie GERBEAU  
Avocate et chef de division  
**Tél :** 514-589-7449  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DE LA VILLE PORTANT DÉLÉGATION AUX CONSEILS D'ARRONDISSEMENT DE CERTAINS POUVOIRS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (03-108)**

Vu l'article 186 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) est modifié par l'addition, à la fin, de l'alinéa suivant :

« Le paragraphe 5° du premier alinéa ne s'applique pas à l'égard des pouvoirs nécessaires à l'adoption de dispositions réglementaires visant à établir les modalités de versement des cotisations à la société et à la fixation des moyens de transmission des avis de convocation à toute assemblée générale, et ce, pour l'année budgétaire 2022. ».

2. L'article 1.1 de ce règlement est modifié par l'addition, à la fin, de l'alinéa suivant :

« Le paragraphe 4° du premier alinéa ne s'applique pas à l'égard des pouvoirs nécessaires à l'adoption de dispositions réglementaires visant à établir les modalités de versement des cotisations à la société et à la fixation des moyens de transmission des avis de convocation à toute assemblée générale, et ce, pour l'année budgétaire 2022. ».

---

GDD1217797006

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES MODALITÉS DE VERSEMENT DES COTISATIONS AUX SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET LES MOYENS DE TRANSMISSION DES AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2022**

Vu les articles 458.19 et 458.20 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Vu l'article 79.4 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

**1.** Les modalités de versement des cotisations des sociétés de développement commercial pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

1° un montant équivalent à 30% des cotisations imposées est versé à la société au plus tard le 31 mars 2022;

2° un montant équivalent à 30% des cotisations imposées est versé à la société au plus tard le 30 juin 2022;

3° au 15 septembre 2022 :

a) si le montant des cotisations perçues est supérieur à la somme des montants versés en vertu des paragraphes 1° et 2° du présent article, la différence entre ce montant et cette somme est versée à la société au plus tard le 30 septembre 2022. Par la suite, les cotisations perçues au cours d'un mois sont remises au plus tard le dernier jour du mois suivant;

b) si le montant des cotisations perçues est inférieur à la somme des montants versés en vertu des paragraphes 1° et 2° du présent article, la Ville opérera compensation à même les cotisations au fur et à mesure de leur perception et ce, jusqu'à ce qu'elle se soit remboursée. Par la suite, les cotisations perçues au cours d'un mois sont remises au plus tard le dernier jour du mois suivant.

4° au 31 décembre 2022, si le montant des cotisations perçues demeure inférieur à la somme des montants versés en vertu des paragraphes 1° et 2° du présent article, la Ville opérera compensation à même les cotisations imposées pour l'année 2023 au fur et à mesure de leur perception et ce, jusqu'à ce qu'elle se soit remboursée.



Aux fins de l'application des paragraphes 1 et 2 du premier alinéa du présent article, les cotisations imposées équivalent aux cotisations imposées pour la société de développement commercial visée en 2022, diminuées, le cas échéant, par l'opération de compensation prévue au paragraphe 4 de l'article 2 du Règlement établissant le mode de paiement, les dates d'exigibilité et les modalités de versement des cotisations des sociétés de développement commercial pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (21-013).

2. L'avis de convocation d'une assemblée générale des membres peut être transmis par courrier électronique, par télécopieur, par la poste ou par toute autre forme de communication écrite.

3. Le présent règlement s'applique à l'année budgétaire 2022 et son entrée en vigueur est conditionnelle à l'adoption du Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) *(Insérer ici la référence de ce règlement)* par le conseil de la Ville de Montréal.

---

GDD1217797006



**Dossier # : 1218021007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 d) soutenir le développement et la diversité des pratiques culturelles
<b>Projet :</b>	MCCQ 2021-2024 (Entente sur le développement culturel)
<b>Objet :</b>	Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

Il est recommandé :

- d'adopter un règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

**Signé par** Charles-Mathieu BRUNELLE **Le** 2021-09-03 08:46

**Signataire :**

Charles-Mathieu BRUNELLE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint par intérim  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION** Dossier # :1218021007

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 d) soutenir le développement et la diversité des pratiques culturelles
<b>Projet :</b>	MCCQ 2021-2024 (Entente sur le développement culturel)
<b>Objet :</b>	Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis 1979, l'EDCM se veut un outil de collaboration et de planification qui permet aux partenaires de participer à la mise en œuvre des plans stratégiques et des politiques s'appliquant au territoire montréalais, au profit des citoyens et dans une perspective de développement durable. Elle représente également un remarquable levier pour le développement de Montréal dans son rôle de métropole culturelle du Québec et s'inscrit dans la reconnaissance du statut de métropole de Montréal reconnu légalement en 2017.

L'EDCM reprend les principaux objectifs et principes directeurs du Cadre de référence des ententes de développement culturel. Plus spécifiquement, l'Entente 2021-2024 a été négociée à partir des points de convergence entre les politiques culturelles de la Ville et du gouvernement du Québec, ainsi que le plan stratégique Montréal 2030.

Elle repose sur cette vision commune :

Un partenariat visant à permettre à l'ensemble des Montréalais (es) de contribuer à la qualité et à la vitalité culturelle de leurs milieux de vie et de renforcer leur sentiment d'appartenance grâce à la mise en valeur de leurs éléments identitaires.

Les principaux objectifs de cette nouvelle Entente visent à :

- valoriser une vie culturelle participative et engagée ;
- mettre en valeur les éléments identitaires du territoire ;
- dynamiser la relation entre la culture, le patrimoine et le territoire ;
- positionner la culture comme un moteur de développement durable économique,

social et territorial.

La nouvelle programmation de l'Entente s'articule autour de deux axes d'intervention, soit :

Axe 1: Aménagement culturel du territoire

Axe 2: Participation citoyenne et accessibilité à la culture

L'Entente 2021-2024 se déploiera en fonction de l'année financière du gouvernement du Québec, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024.

La présente demande de règlement d'emprunt vise à assurer la disponibilité des crédits nécessaires à la réalisation des projets de compétence corporative convenus dans le cadre l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG21 0429 - 26 août 2021 - Approuver l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

CG20 0600 - 19 novembre 2020 - Approuver un projet d'avenant no 2 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) augmentant ainsi le budget total de l'Entente de 154 860 000 \$ à 157 096 173 \$

CM20 0837 - 24 août 2020 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 5 379 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021

CG19 0416 - 19 septembre 2019 - Approuver un projet d'avenant de modification no 1 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, majorant le montant total de l'Entente de 153 140 000 \$ à 154 860 000 \$, soit une augmentation de 1 720 000 \$. Effectuer une correction de l'identification de la contribution de la Ville à l'axe 1 - Patrimoine

CM18 1388 - 19 novembre 2018 - Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 011 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 »

CG18 0430 - 23 août 2018 - Approuver le projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

CM18 0265 - 19 février 2018 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 5 192 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018.

CM17 1055 - 22 août 2017 - Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 6 550 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2016 (16-032)

CM17 0089 – 23 janvier 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 8 800 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2020 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2017.

CM16 0371 – 22 mars 2016 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 6 550 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2016.

## **DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à faire adopter un règlement d'emprunt de 23 484 000 \$ afin d'assurer la disponibilité des crédits nécessaires à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

Ce règlement d'emprunt permettra notamment de réaliser les projets suivants :

1. Développer et consolider les arts et la culture par le soutien à diverses activités d'accueil et de diffusion culturelle professionnelle.
2. Soutenir le développement des quartiers culturels, enrichir l'expérience culturelle citoyenne et favoriser l'accès aux arts et à la culture pour tous notamment par des mesures d'inclusion, par la mise en œuvre de programmes de médiation culturelle, d'art public, de patrimoine et de pratique artistique amateur.
3. Financer des études, des initiatives, des ententes et des projets favorisant le développement et le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle et comme Ville UNESCO de design.
4. Soutenir des études, des projets et des programmes relatifs à l'entrepreneuriat culturel, à l'art public, aux équipements culturels et au réseau des bibliothèques de Montréal.
5. Soutenir les mesures de la créativité numérique.
6. Soutenir des projets pour les aînés.
7. Soutenir des projets en lien avec les cultures autochtones.

## **JUSTIFICATION**

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra le financement des dépenses de fonctionnement nécessaires à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'Entente sur le développement culturel concerne les services suivants :

Axe 1 - Aménagement culturel du territoire: Service de la culture, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Service des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Axe 2 - Participation citoyenne et accessibilité à la culture: Service de la culture, Service

des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Service du développement économique, Service de l'Espace pour la vie

Le présent règlement d'emprunt vise à financer les dépenses (en BF seulement) des axes 1 et 2.

Il est à noter que selon l'Entente établie avec le MCC, la Ville avance les fonds pour la réalisation des projets et le MCC rembourse la Ville sur présentation de réclamations.

Le règlement d'emprunt servira au financement des dépenses liées à l'Entente sur le développement culturel de Montréal de 23 484 000 \$ prévues au budget du Service de la culture. La Ville affectera à la réduction de l'emprunt décrété les crédits budgétaires annuels ainsi que toute subvention ou participation financière pour le paiement d'une dépense visée par ce règlement.

La période de financement ne pourra excéder 5 ans.

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030.

L'Entente vise à contribuer au développement et au rayonnement de Montréal en améliorant la qualité des milieux de vie par une préservation et une mise en valeur des patrimoines, une présence de l'art public, une architecture et un design de qualité et des paysages distinctifs. L'Entente place le citoyen acteur au cœur de ses interventions. Le développement et la diffusion des connaissances sont également des composantes essentielles à soutenir afin notamment d'assurer la découvrabilité de notre héritage passé et actuel. Le développement et la consolidation de lieux de diffusion municipaux, notamment les bibliothèques et le déploiement de l'art public en favorisant les initiatives qui mettent de l'avant des pratiques innovantes.

La culture est le langage universel qui permet de créer des communautés à la fois fortes et ouvertes aux apports des autres. En plus de contribuer à tisser des ponts entre les communautés, elle favorise l'innovation sociale, la diversité des expressions artistiques et la mixité des pratiques. Une expérience culturelle riche trouve son point d'ancrage dans le milieu de vie des communautés. Elle vise à ce que toutes et tous, sans égard à leur genre, origine, religion, langue ou limitations fonctionnelles, partagent le même droit d'être à la fois spectateurs et acteurs de culture, d'y accéder et d'y participer librement.

Par ailleurs, l'économie culturelle et créative constitue un levier pour le développement et le positionnement de la métropole et l'Entente vient y contribuer.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption du présent règlement d'emprunt permettra d'assurer la disponibilité des crédits nécessaires à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ce règlement d'emprunt est nécessaire puisque plusieurs dépenses sont maintenues à court comme à long terme, malgré la COVID-19, car des alternatives de déploiement sont possibles pour plusieurs projets, notamment en virtuel. De plus, il permet de financer la réalisation des projets prévus, qui pourront être déployés dans leur ensemble, lorsque les mesures prises par

le Gouvernement seront levées.

Enfin, dans la situation de crise actuelle, certains montants de l'EDCM permettront de contribuer à la relance du milieu culturel.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Dans le cadre de cette demande de règlement d'emprunt, aucune opération de communication n'est prévue.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion et présentation au Conseil municipal : Septembre 2021

Adoption du règlement d'emprunt au Conseil municipal : Janvier 2022

Approbation du règlement d'emprunt par le MAMH - échéance visée : Mars 2022

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Geneviève TRÉPANIÉRIER  
Conseillère en planification

**Tél :** 514-318-9295  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-01

Dominique GAZO  
directeur(trice) - bibliothèques

**Tél :** 514.872.9258  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Dominique GAZO  
directeur(trice) - bibliothèques  
**Tél :** 514.872.9258  
**Approuvé le :** 2021-09-02



**Dossier décisionnel**

**Grille d'analyse Montréal 2030**

*Version : juillet 2021*

Le présent document constitue la grille d'analyse Montréal 2030 devant être remplie par les responsables des dossiers décisionnels pour compléter la rubrique « Montréal 2030 ».

Pour vous aider dans cet exercice, vous pouvez en tout temps vous référer au document « Guide d'accompagnement - Grille d'analyse Montréal 2030 » mis à votre disposition dans la section « Élaboration des dossiers décisionnels (GDD) » de l'intranet. Ce guide d'accompagnement vous fournit de plus amples informations sur le contexte de cet exercice, l'offre d'accompagnement, comment compléter la rubrique « Montréal 2030 » et la présente grille d'analyse ainsi qu'un glossaire.

Veillez, s'il vous plaît, ne pas inclure la première page de ce document dans la pièce jointe en format PDF.

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1218021006

Unité administrative responsable : Service de la culture

Projet : *Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>X</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
<i>10. Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au coeur des processus de décision</i>			
<i>11. Offrir une expérience citoyenne simplifiée, fluide et accessible à toutes les citoyennes et tous les citoyens, et contribuer à réduire la fracture numérique</i>			
<i>13. Faire de Montréal une métropole de réconciliation avec les peuples autochtones en favorisant l'accès à la participation et aux services municipaux, et en faisant avancer la réconciliation au Québec, au Canada ainsi qu'à l'international</i>			
<i>15. Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et</i>			

*les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire*

*20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole*

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**?

*Montréal 2030:*

Faire en sorte que les acteurs du milieu développent des projets innovants, structurants et multisectoriels ;

Rendre accessible l'offre culturelle le plus largement possible à des publics variés ;

Susciter la participation citoyenne à cette offre culturelle variée afin de rejoindre le plus grand nombre de citoyens ;

Soutenir la mise en valeur, le développement et le rayonnement des cultures, notamment de l'histoire autochtone de Montréal ;

Favoriser les projets qui atténuent certaines iniquités telles que la fracture numérique ;

Favoriser le croisement entre les pratiques citoyennes et le milieu artistique professionnel ;

Favoriser l'optimisation de modèles d'affaires notamment les modèles liés à l'économie sociale et les nouvelles approches de la mutualisation de services.

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		<b>X</b>	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		<b>X</b>	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>	<b>X</b>		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1218021007**

**Unité administrative responsable :**

Service de la culture , Direction , -

**Objet :**

Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AGT - 1218021007 - Entente dév culturel 1sept.docx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-01

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 23 484 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION D'UNE PARTIE DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2021-2024 ET DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION DES PARTIES REPORTÉES DES ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL CONCLUES POUR DES ANNÉES ANTÉRIEURES À 2021**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 23 484 000 \$ est autorisé pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 conclue entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021. Cette dépense est détaillée à l'annexe A.
2. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements est de 5 ans.
3. Une partie de l'emprunt, non supérieure à 10 % du montant de la dépense prévue à l'article 1, est destinée à renflouer le fonds général de la Ville de tout ou partie des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du présent règlement, relativement à l'objet de celui-ci.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

6. Si le montant d'une appropriation dans ce règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut-être utilisé pour payer une autre dépense décrétée par ce règlement et dont l'appropriation est insuffisante.

-----

**ANNEXE A**  
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

\_\_\_\_\_

GDD 1218021007

## **ANNEXE A**

### **DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE**

#### **CHAPITRE 1**

RÉALISATION D'UNE PARTIE DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2021-2024 ET DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION DES PARTIES REPORTÉES DES ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL CONCLUES POUR DES ANNÉES ANTÉRIEURES À 2021

#### **SECTION 1**

##### **DESCRIPTION DE LA DÉPENSE**

1. Il s'agit de développer et de consolider les arts et la culture par le soutien à diverses activités d'accueil et de diffusion culturelle professionnelle.
2. Il s'agit de soutenir le développement des quartiers culturels, enrichir l'expérience culturelle citoyenne et favoriser l'accès aux arts et à la culture pour tous notamment par des mesures d'inclusion, par la mise en œuvre de programmes de médiation culturelle, d'art public, de patrimoine et de pratique artistique amateur.
3. Il s'agit de financer des études, des initiatives, des ententes et des projets favorisant le développement et le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle et comme Ville UNESCO de design.
4. Il s'agit de soutenir des études, des projets et des programmes relatifs à l'entrepreneuriat culturel, à l'art public, aux équipements culturels et au réseau des bibliothèques de Montréal.
5. Il s'agit de soutenir les mesures de la créativité numérique.
6. Il s'agit de soutenir des projets pour les aînés.
7. Il s'agit de soutenir des projets en lien avec les cultures autochtones.

#### **SECTION II**

##### **ESTIMATION DU COÛT**

8. L'estimation du coût de la dépense détaillée aux articles 1 à 7 s'élève à la somme de 23 484 000 \$, soit 22 984 000 \$ pour l'Entente 2021-2024 et 500 000 \$ pour des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

TOTAL : 23 484 000 \$



**Dossier # : 1218021007**

**Unité administrative responsable :**

Service de la culture , Direction , -

**Objet :**

Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 23 484 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence corporative d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1218021007 projet 39735 Corpo - EDCM Culture.xls

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Agent comptable analyste  
**Tél : 872-4014**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-02

Julie NICOLAS  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-7660**  
**Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**



**Dossier # : 1214520001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division du développement des projets et intégration des réseaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).

Il est recommandé d'adopter un règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003) visant le remplacement du plan « Réseau artériel administratif, Ville de Montréal, 2020 » par le plan « Réseau artériel administratif, Ville de Montréal, 2021 » joint en annexe au présent dossier décisionnel.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-07-28 16:14

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** Dossier # :1214520001

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division du développement des projets et intégration des réseaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le 1er janvier 2015 est entrée en vigueur une nouvelle version du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) modifiant le règlement portant sur le réseau artériel de la Ville (02-003). Au moment de son adoption, l'Administration de la Ville a prévu qu'un processus de modification devait être mis en place afin de refléter les ajustements et l'évolution normale du réseau routier au premier mai de chaque année. À la demande du Service des finances, la présente proposition de modification au règlement permet donc de refléter les ajustements en fonction de l'évolution du réseau routier depuis la dernière modification du règlement adoptée le 21 septembre 2020.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CM20 0943 - 21 septembre 2020 - Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).
- CM19 1221 - 18 novembre 2019 - Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).
- CM18 1163 - 18 septembre 2018 - Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).
- CM17 1271 - 25 septembre 2017 - Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).
- CM16 0984 - 23 août 2016 - Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).
- CM14 1272 - 16 décembre 2014 – Adoption du règlement modifiant le Règlement 02-003 du conseil de la Ville de Montréal identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale.
- CM01 00098 - 20 décembre 2001 – Adoption du Règlement 02-003 du conseil de la Ville de Montréal identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale.

**DESCRIPTION**

Dans le cadre de l'exercice financier de mise à jour et d'ajustement des transferts budgétaires destinés aux arrondissements, la présente modification au règlement vise à ajuster la carte annexée au Règlement 02-003 afin de tenir compte de l'évolution du réseau routier de la Ville. Cette révision se base sur les données fournies par la Division de la géomatique, en fonction des données répertoriées en date du 1er mai 2021.

La révision tient compte des ajouts ou suppressions de superficies de chaussée seulement (ex. : ouverture ou prolongement de rues, suppressions de rues ou variation de surface de la chaussée liée à l'implantation de saillies ou l'élargissement de trottoirs par exemple). La révision ne tient donc pas compte d'une mise à jour de l'application d'un ou plusieurs critères qui permettent de déterminer les catégories de classification de la chaussée A,B,C,D,E de tronçons (voir section justification). À titre d'exemple, la création d'une nouvelle piste cyclable sur une rue locale ne confère pas automatiquement à ce tronçon le statut «artériel» lors de la révision annuelle du RAAV. La carte mise à jour du RAAV est jointe à l'intervention du Service des Affaires juridiques. Un tableau présentant les superficies de chaussées artérielles et locales par arrondissement pour les années 2020 et 2021 est également fourni en pièce jointe.

## **JUSTIFICATION**

Le RAAV est un outil essentiel à l'attribution des budgets aux arrondissements. Sa mise à jour périodique est nécessaire afin de s'assurer que les modifications du réseau routier soient prises en compte dans la répartition des ressources financières. Le SUM est responsable de l'élaboration et de l'application des critères qui permettent de définir si un tronçon du réseau routier est de responsabilité locale ou centrale. Chaque tronçon de rue composant le RAAV est catégorisé selon cinq classes (A, B, C, D et E) en fonction de son importance relative. Les tronçons catégorisés A,B,C et D composent le réseau artériel, alors que la catégorie E représente les tronçons du réseau local. Cette classification découle d'une analyse approfondie de chaque segment de chaussée en fonction de critères précis, qui sont :

- I. Hiérarchie fonctionnelle (artère principale, artère secondaire, collectrice ou locale)
- II. Prolongement des voies numérotées
- III. Lignes d'autobus express
- IV. Lignes d'autobus – voies réservées
- V. Routes stratégiques – accès à un pont
- VI. Routes stratégiques – urgence
- VII. Route de transit de camionnage
- VIII. Lignes d'autobus – service régulier
- IX. Zones commerciales
- X. Zones industrielles
- XI. Voies cyclables
- XII. Routes à caractère touristique/événementiel.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La mise à jour du RAAV a pour seul impact financier de permettre des ajustements aux transferts destinés aux arrondissements suite à l'ajout ou au retrait de nouveaux tronçons de voirie selon le modèle établi dans le cadre de la réforme du financement des arrondissements (RFA).

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à «Montréal 2030», «aux engagements en changements climatiques», et «aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle» parce que son objet se limite à une mise à jour réglementaire traduisant l'évolution du réseau routier municipal (voir grille d'analyse en pièce jointe).

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La modification du règlement visé par le présent dossier décisionnel est requise aux fins de préparation de l'exercice budgétaire.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ce dossier ne comporte aucun enjeu en lien avec la COVID-19

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

En accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications, aucune opération de communication n'est associée au présent dossier

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion: séance du conseil municipal : 27 septembre 2021

Adoption: séance du conseil municipal : décembre 2021

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Evelyne GÉNÉREUX)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) : Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Jean-Philippe GUAY)

---

### **Parties prenantes**

Gildas S. GBAGUIDI, Service des finances

Lecture :

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

François NIRO  
Conseiller en planification

**Tél :** 514-868-5055  
**Télécop. :** 514-872-4494

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-22

Floriane VAYSSIERES  
Cheffe de division

**Tél :** 514 872-3130  
**Télécop. :** 514 872-4494

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

## DIRECTION

Jean CARRIER  
Chef de division

**Tél :** 514 872-0407

**Approuvé le :** 2021-07-28

Luc GAGNON  
Directeur de service

**Tél :** 514 872-5216

**Approuvé le :** 2021-07-28

RAAV 2020

Arrondissement / Catégorie du plan d'intervention	Catégorie voirie artérielle					Catégorie voirie locale		Autres catégories		
	A	B	C	D	Sous-total	E	Total 2020	PJD	Ruelles	Autoroute
Ahuntsic-Cartierville	648 027,67	451 918,54	263 606,43	211 802,99	1 575 355,63	1 868 494,98	3 443 850,61	-	109 073,74	312 967,93
Anjou	285 703,12	330 518,99	233 330,98	146 209,19	995 762,28	509 491,96	1 505 254,24	-	-	279 017,93
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	213 075,63	720 990,83	349 310,98	120 488,24	1 403 865,68	1 216 925,55	2 620 791,23	-	87 576,47	220 640,12
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	104 475,66	111 368,98	25 909,47	6 515,84	248 269,95	628 419,58	876 689,53	-	-	-
Lachine	165 668,19	239 253,79	296 119,68	110 323,73	811 365,39	563 411,06	1 374 776,45	-	36 765,23	391 175,29
LaSalle	272 539,75	306 385,74	480 964,27	70 637,66	1 130 527,42	1 087 846,86	2 218 374,28	-	17 508,74	56 502,03
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	481 229,18	480 426,78	387 650,40	198 514,53	1 547 820,89	1 740 928,40	3 288 749,29	-	420 876,02	195 679,36
Montréal-Nord	414 383,99	179 447,35	119 140,17	155 359,78	868 331,29	960 059,02	1 828 390,31	-	22 724,75	-
Outremont	-	112 071,62	37 754,93	70 719,47	220 546,02	211 705,61	432 251,63	-	55 290,06	-
Pierrefonds-Roxboro	359 263,95	124 495,73	195 304,92	37 591,88	716 656,48	1 692 456,69	2 409 113,17	-	-	36 990,29
Plateau-Mont-Royal	277 459,25	318 022,99	136 345,60	176 045,31	907 873,15	525 405,01	1 433 278,16	-	254 100,59	-
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	1 040 073,87	426 895,43	194 711,01	331 045,20	1 992 725,51	2 240 105,11	4 232 830,62	-	22 336,35	327 185,82
Rosemont-Petite-Patrie	387 587,23	509 707,81	238 949,93	202 010,28	1 338 255,25	1 084 782,28	2 423 037,53	-	382 714,40	-
Saint-Laurent	645 632,89	939 943,03	511 982,40	358 652,99	2 456 211,31	1 304 979,21	3 761 190,52	-	19 453,75	701 769,55
Saint-Léonard	212 474,94	310 527,66	226 913,20	144 531,84	894 447,64	1 150 840,79	2 045 288,43	-	-	104 841,79
Sud-Ouest	192 115,22	559 010,97	116 827,88	192 216,55	1 060 170,62	714 552,08	1 774 722,70	-	191 490,36	461 608,39
Verdun	10 376,41	236 447,28	231 620,70	19 734,74	498 179,13	585 492,42	1 083 671,55	-	126 756,76	94 825,35
Ville-Marie	670 174,96	549 917,60	150 026,07	222 810,29	1 592 928,92	421 830,52	2 014 759,44	136 103,99	132 145,83	170 667,19
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	438 784,96	350 758,62	212 405,17	180 078,52	1 182 027,27	1 180 975,03	2 363 002,30	-	327 575,60	120 761,91
<b>Total</b>	<b>6 819 046,87</b>	<b>7 258 109,74</b>	<b>4 408 874,19</b>	<b>2 955 289,03</b>	<b>21 441 319,83</b>	<b>19 688 702,16</b>	<b>41 130 021,99</b>	<b>136 103,99</b>	<b>2 206 388,65</b>	<b>3 474 632,95</b>

RAAV 2021

Arrondissement / Catégorie du plan d'intervention	Catégorie voirie artérielle					Catégorie voirie locale		Autres catégories		
	A	B	C	D	Sous-total	E	Total 2021	PJD	Ruelles	Autoroute
Ahuntsic-Cartierville	646 126,79	451 918,54	267 199,06	211 818,91	1 577 063,30	1 866 351,76	3 443 415,06	-	107 563,54	312 617,88
Anjou	285 673,52	331 473,75	231 565,37	146 188,71	994 901,35	509 161,73	1 504 063,08	-	-	279 017,93
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	211 765,15	726 819,34	349 290,29	120 561,74	1 408 436,52	1 218 650,65	2 627 087,17	-	87 576,47	200 162,18
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	104 475,66	111 363,30	25 909,47	6 515,84	248 264,27	628 532,99	876 797,26	-	-	-
Lachine	167 700,22	227 189,48	294 815,01	116 394,30	806 099,01	557 417,90	1 363 516,91	-	43 082,30	406 570,94
LaSalle	271 971,34	314 294,08	502 252,17	70 416,85	1 158 934,44	1 053 895,26	2 212 829,70	-	19 833,76	56 522,31
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	481 140,44	480 704,68	386 348,53	199 779,05	1 547 972,70	1 740 084,74	3 288 057,44	-	420 352,90	195 896,43
Montréal-Nord	414 612,99	186 297,69	121 521,74	154 036,94	876 469,36	949 265,97	1 825 735,33	-	23 400,53	8 192,21
Outremont	-	114 229,18	37 754,93	74 272,06	226 256,17	209 026,56	435 282,73	-	55 290,08	-
Pierrefonds-Roxboro	359 202,56	124 495,73	195 304,92	37 591,88	716 595,09	1 691 509,94	2 408 105,03	-	-	36 990,29
Plateau-Mont-Royal	277 463,17	318 039,69	135 817,70	176 044,74	907 365,30	519 789,72	1 427 155,02	-	258 708,15	-
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	1 050 062,01	417 724,73	194 725,85	331 148,41	1 993 661,00	2 240 772,49	4 234 433,49	-	22 336,35	326 587,47
Rosemont-Petite-Patrie	386 492,11	508 564,66	238 949,93	202 010,28	1 336 016,98	1 086 104,97	2 422 121,95	-	383 148,04	-
Saint-Laurent	647 217,14	941 036,12	507 080,48	363 640,30	2 458 974,04	1 304 575,18	3 763 549,22	-	19 453,75	701 769,55
Saint-Léonard	212 475,25	311 022,50	226 564,12	144 372,82	894 434,69	1 150 804,31	2 045 239,00	-	-	104 841,79
Sud-Ouest	189 356,75	618 074,68	116 785,36	185 457,94	1 109 674,73	708 270,04	1 817 944,77	-	191 317,77	250 902,42
Verdun	10 376,41	241 050,48	231 606,21	19 734,74	502 767,84	584 410,68	1 087 178,52	-	126 757,83	86 249,61
Ville-Marie	674 905,69	553 155,02	150 025,47	226 581,95	1 604 668,13	409 848,16	2 014 516,29	139 083,80	133 004,61	211 545,86
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	438 784,96	350 758,62	212 405,17	180 620,30	1 182 569,05	1 181 696,05	2 364 265,10	-	327 575,60	120 761,91
<b>Total</b>	<b>6 829 802,16</b>	<b>7 328 212,27</b>	<b>4 425 921,78</b>	<b>2 967 187,76</b>	<b>21 551 123,97</b>	<b>19 610 169,10</b>	<b>41 161 293,07</b>	<b>139 083,80</b>	<b>2 219 401,68</b>	<b>3 298 628,78</b>

Différentiel entre 2021 et 2020

Arrondissement / Catégorie du plan d'intervention	Catégorie voirie artérielle					Catégorie voirie locale		Autres catégories		
	A	B	C	D	Sous-total	E	PJD	Ruelles	Autoroute	
Ahuntsic-Cartierville	(1 900,88)	-	3 592,63	15,92	1 707,67	(2 143,22)	(435,55)	-	(1 510,20)	(350,05)
Anjou	(29,60)	954,76	(1 765,61)	(20,48)	(860,93)	(330,23)	(1 191,16)	-	-	-
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	(1 310,48)	5 828,51	(20,69)	73,50	4 570,84	1 725,10	6 295,94	-	-	(20 477,94)
Lachine	-	(5,68)	-	-	(5,68)	113,41	107,73	-	-	-
LaSalle	2 032,03	(12 064,31)	(1 304,67)	6 070,57	(5 266,38)	(5 993,16)	(11 259,54)	-	6 317,07	15 395,65
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	(568,41)	7 908,34	21 287,90	(220,81)	28 407,02	(33 951,60)	(5 544,58)	-	2 325,02	20,28
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	(88,74)	277,90	(1 301,87)	1 264,52	151,81	(843,66)	(691,85)	-	(523,12)	217,07
Montréal-Nord	229,00	6 850,34	2 381,57	(1 322,84)	8 138,07	(10 793,05)	(2 654,98)	-	675,78	8 192,21
Outremont	-	2 157,56	-	3 552,59	5 710,15	(2 679,05)	3 031,10	-	0,02	-
Pierrefonds-Roxboro	(61,39)	-	-	-	(61,39)	(946,75)	(1 008,14)	-	-	-
Plateau-Mont-Royal	3,92	16,70	(527,90)	(0,57)	(507,85)	(5 615,29)	(6 123,14)	-	4 607,56	-
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	9 988,14	(9 170,70)	14,84	103,21	935,49	667,38	1 602,87	-	-	(598,35)
Rosemont-Petite-Patrie	(1 095,12)	(1 143,15)	-	-	(2 238,27)	1 322,69	(915,58)	-	433,64	-
Saint-Laurent	1 584,25	1 093,09	(4 901,92)	4 987,31	2 762,73	(404,03)	2 358,70	-	-	-
Saint-Léonard	0,31	494,84	(349,08)	(159,02)	(12,95)	(36,48)	(49,43)	-	-	-
Sud-Ouest	(2 758,47)	59 063,71	(42,52)	(6 758,61)	49 504,11	(6 282,04)	43 222,07	-	(172,59)	(210 705,97)
Verdun	-	4 603,20	(14,49)	-	4 588,71	(1 081,74)	3 506,97	-	1,07	(8 575,74)
Ville-Marie	4 730,73	3 237,42	(0,60)	3 771,66	11 739,21	(11 982,36)	(243,15)	2 979,81	858,78	40 878,67
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	-	-	-	541,78	541,78	721,02	1 262,80	-	-	-
<b>Total</b>	<b>10 755,29</b>	<b>70 102,53</b>	<b>17 047,59</b>	<b>11 898,73</b>	<b>109 804,14</b>	<b>(78 533,06)</b>	<b>31 271,08</b>	<b>2 979,81</b>	<b>13 013,03</b>	<b>(176 004,17)</b>

Différentiel en % entre 2021 et 2020

Arrondissement / Catégorie du plan d'intervention	Catégorie voirie artérielle					Catégorie voirie locale		Autres catégories		
	A	B	C	D	Sous-total	E	PJD	Ruelles	Autoroute	
Ahuntsic-Cartierville	-0,29%	-	1,34%	0,01%	0,11%	-0,11%	-0,01%	-	-1,40%	-0,11%
Anjou	-0,01%	0,29%	-0,76%	-0,01%	0,09%	-0,06%	-0,08%	-	-	-
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	-0,62%	0,80%	-0,01%	0,06%	0,32%	0,14%	0,24%	-	-	-10,23%
Lachine	-	-0,01%	-	-	0,00%	0,02%	0,01%	-	-	-
LaSalle	1,21%	-5,31%	-0,44%	5,22%	0,65%	-1,08%	-0,83%	-	14,66%	3,79%
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	-0,21%	2,52%	4,24%	-0,31%	2,45%	-3,22%	-0,25%	-	11,72%	0,04%
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	-0,02%	0,06%	-0,34%	0,63%	0,01%	-0,05%	-0,02%	-	-0,12%	0,11%
Montréal-Nord	0,06%	3,68%	1,96%	-0,86%	0,93%	-1,14%	-0,15%	-	2,89%	100,00%
Outremont	-	1,89%	-	4,78%	2,52%	-1,28%	0,70%	-	0,00%	-
Pierrefonds-Roxboro	-0,02%	-	-	-	0,01%	-0,06%	-0,04%	-	-	-
Plateau-Mont-Royal	0,00%	0,01%	-0,39%	0,00%	0,06%	-1,08%	-0,43%	-	1,78%	-
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	0,95%	-2,20%	0,01%	0,03%	0,05%	0,03%	0,04%	-	-	-0,18%
Rosemont-Petite-Patrie	-0,28%	-0,22%	-	-	0,17%	0,12%	-0,04%	-	0,11%	-
Saint-Laurent	0,24%	0,12%	-0,97%	1,37%	0,11%	-0,03%	0,06%	-	-	-
Saint-Léonard	0,00%	0,16%	-0,15%	-0,11%	0,00%	0,00%	0,00%	-	-	-
Sud-Ouest	-1,46%	9,56%	-0,04%	-3,64%	4,46%	-0,89%	2,38%	-	-0,09%	-83,98%
Verdun	-	1,91%	-0,01%	-	0,91%	-0,19%	0,32%	-	0,00%	-9,94%
Ville-Marie	0,70%	0,59%	0,00%	1,66%	0,73%	-2,92%	-0,01%	2,14%	0,65%	19,32%
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	-	-	-	0,30%	0,05%	0,06%	0,05%	-	-	-
<b>Moyenne</b>	<b>0,01%</b>	<b>0,73%</b>	<b>0,23%</b>	<b>0,48%</b>	<b>0,72%</b>	<b>-0,62%</b>	<b>0,10%</b>	<b>0,11%</b>	<b>1,59%</b>	<b>0,99%</b>



# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : *[Indiquez le numéro de dossier.]*

Unité administrative responsable : *[Indiquez l'unité administrative responsable.]*

Projet : *[Indiquez le nom du projet.]*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>			x
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i>[Comment répondre : Identifiez un maximum de 5 priorités et retranscrivez-les (numéro et énoncé de priorité) en vous référant au guide d'accompagnement ou au <u>document synthèse Montréal 2030</u>.</i> s.o.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ? <i>[Comment répondre : Indiquez les principaux résultats/bénéfices attendus en lien aux priorités Montréal 2030 identifiées ou aux transformations organisationnelles qui sous-tendent la mise en œuvre de la planification stratégique. Illustrez les changements attendus à l'aide de données quantitatives ou qualitatives (selon leur disponibilité).</i> s.o.			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			X
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			X
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			X

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>			X
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			X

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1214520001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division du développement des projets et intégration des réseaux
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

Voir ci-joint le projet de règlement et son annexe afférente.

---

**FICHIERS JOINTS**



Règl. mod. le règlement 02-003.docANNEXE\_RAAV\_2021.pdf

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Evelyne GÉNÉREUX  
Avocate  
**Tél :** 514-872-8594

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-26

Jean-Philippe GUAY  
Avocat et Chef de division  
**Tél :** 514-893-0302  
**Division :** Droit public et législation

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT IDENTIFIANT LES RÉSEAUX DE  
VOIRIE ARTÉRIELLE ET LOCALE (02-003)**

Vu l'article 105 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_ 2021 le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. L'annexe 1 du Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003) est modifiée par le remplacement du plan « Réseau artériel administratif, Ville de Montréal, 2020 » par le plan « Réseau artériel administratif, Ville de Montréal, 2021 » joint en annexe au présent règlement.

-----

**ANNEXE  
RÉSEAU ARTÉRIEL ADMINISTRATIF, VILLE DE MONTRÉAL, 2021**

\_\_\_\_\_

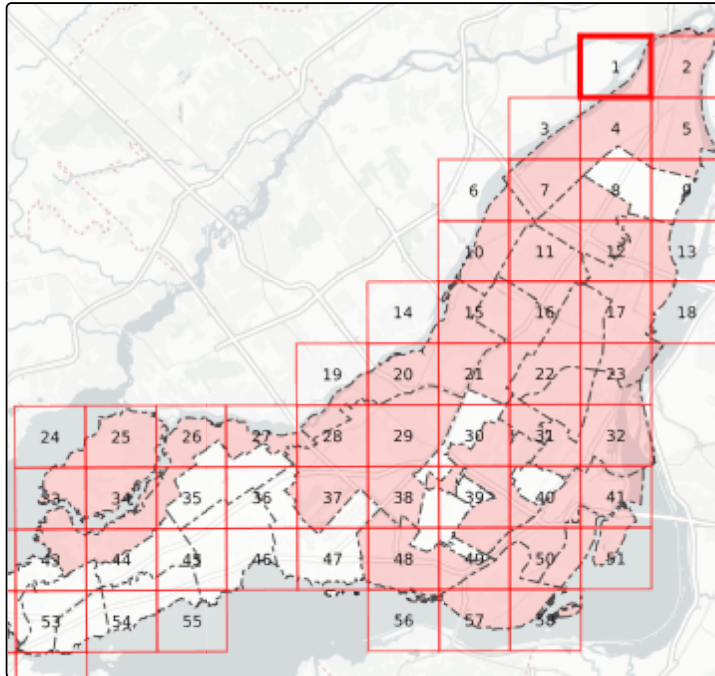
Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville (édifice Lucien-Saulnier) et publié dans *Le Journal de Montréal* le XXXXXXXXX 2021.

GDD : 1214520001

Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



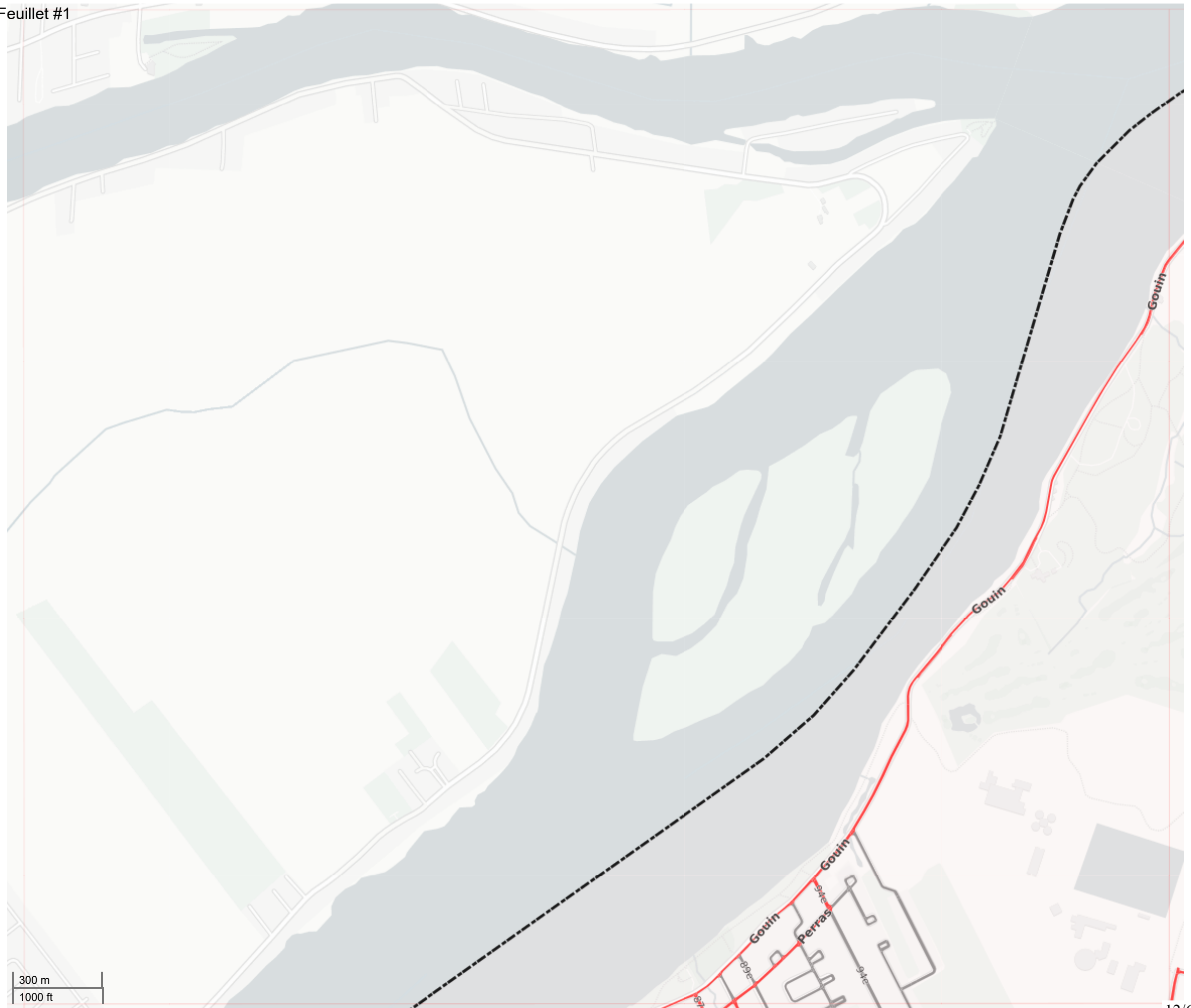
### Feuillet #1 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

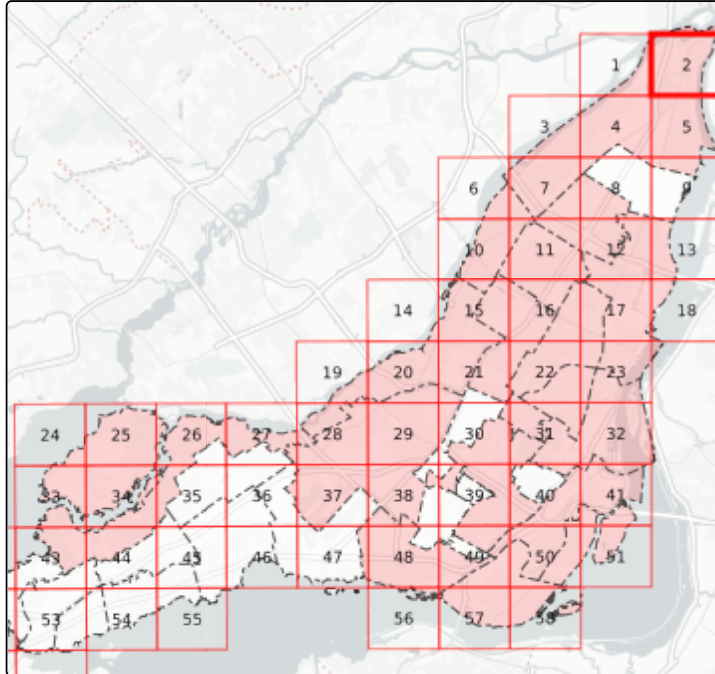
Feuillet #1



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

Agglomération de Montréal



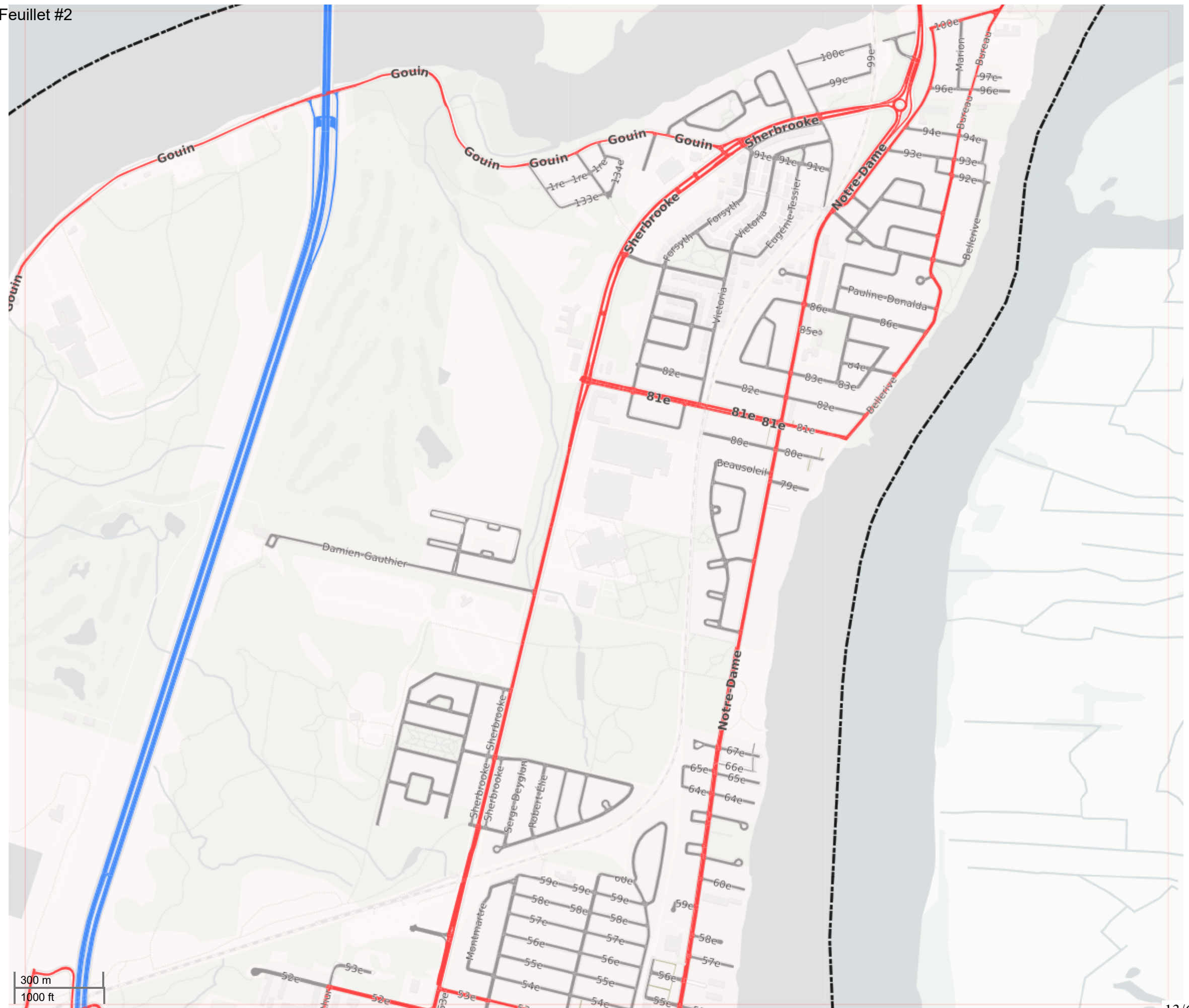
Feuillet #2 de 60 d'agglomération

### Légende

- Responsabilité centrale
- Responsabilité locale
- Parc Jean-Drapeau
- Ruelle
- Autoroute (MTQ)
- Limite administrative

Date: août 2021

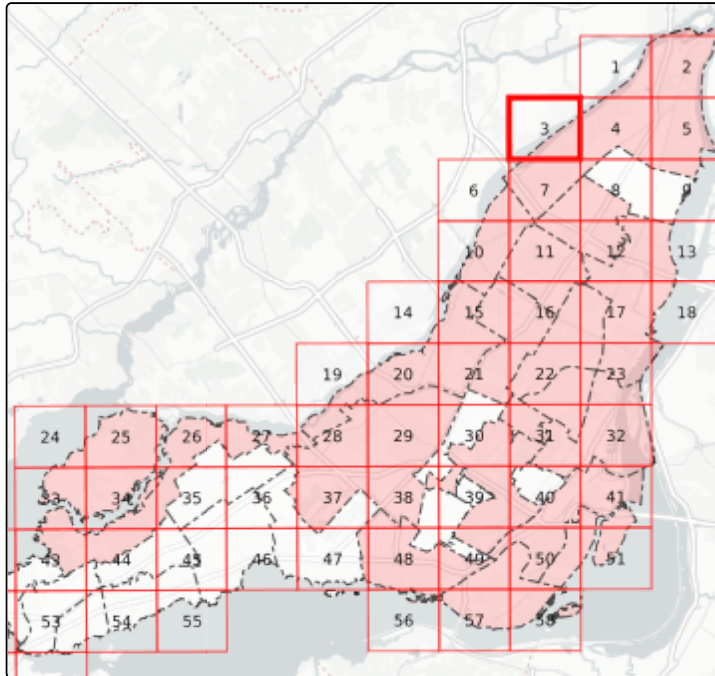
Feuillet #2



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

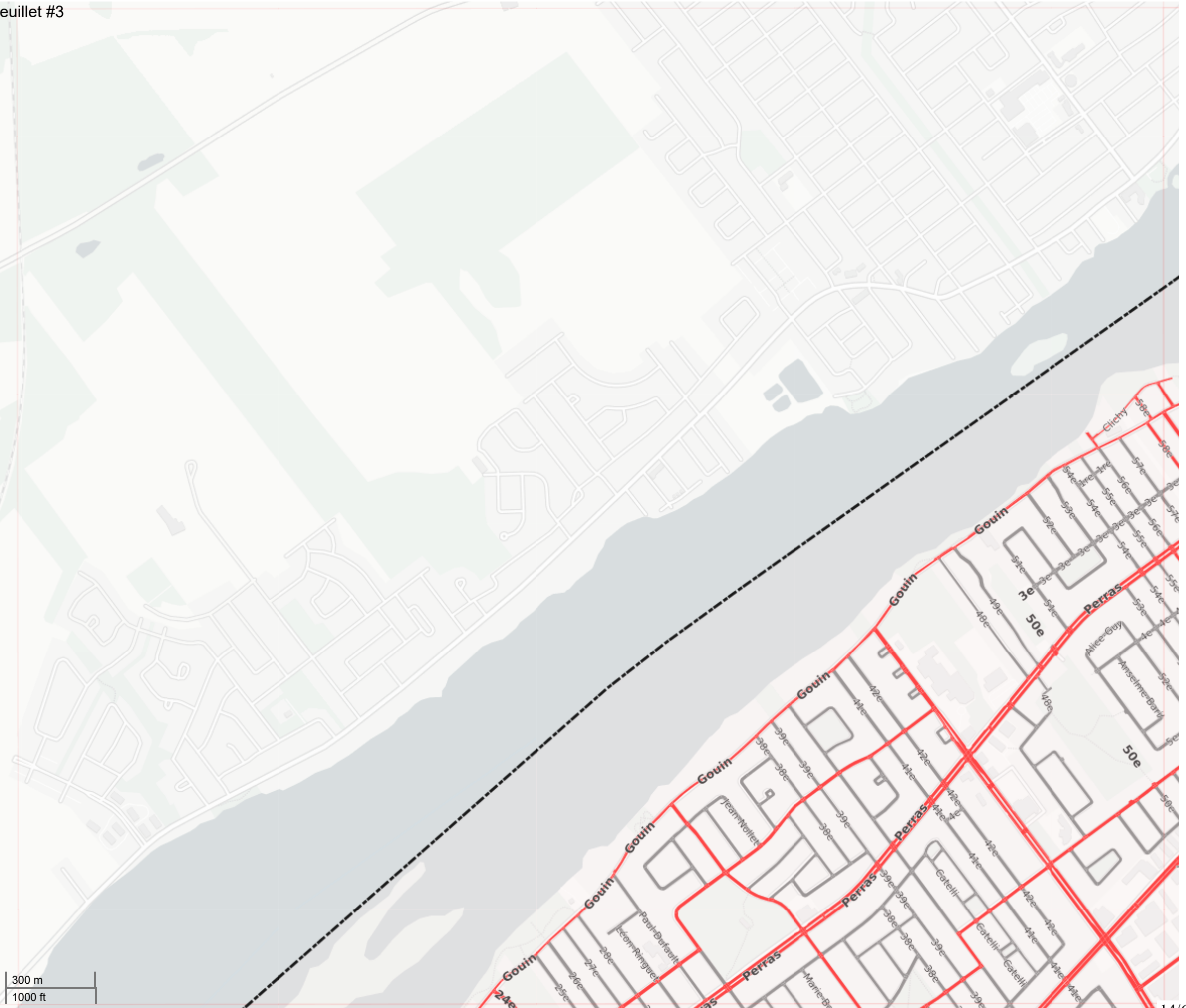
### Agglomération de Montréal



### Feuillet #3 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

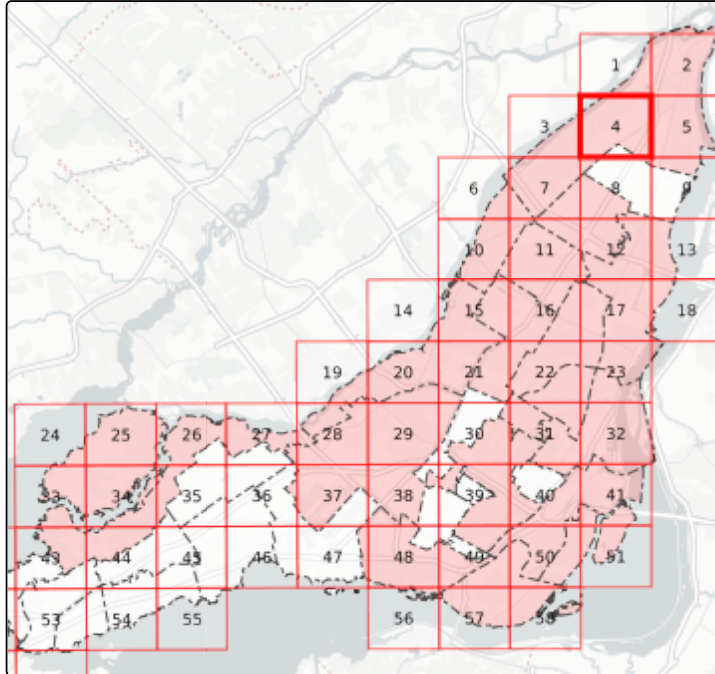


Date: août 2021

Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

Agglomération de Montréal



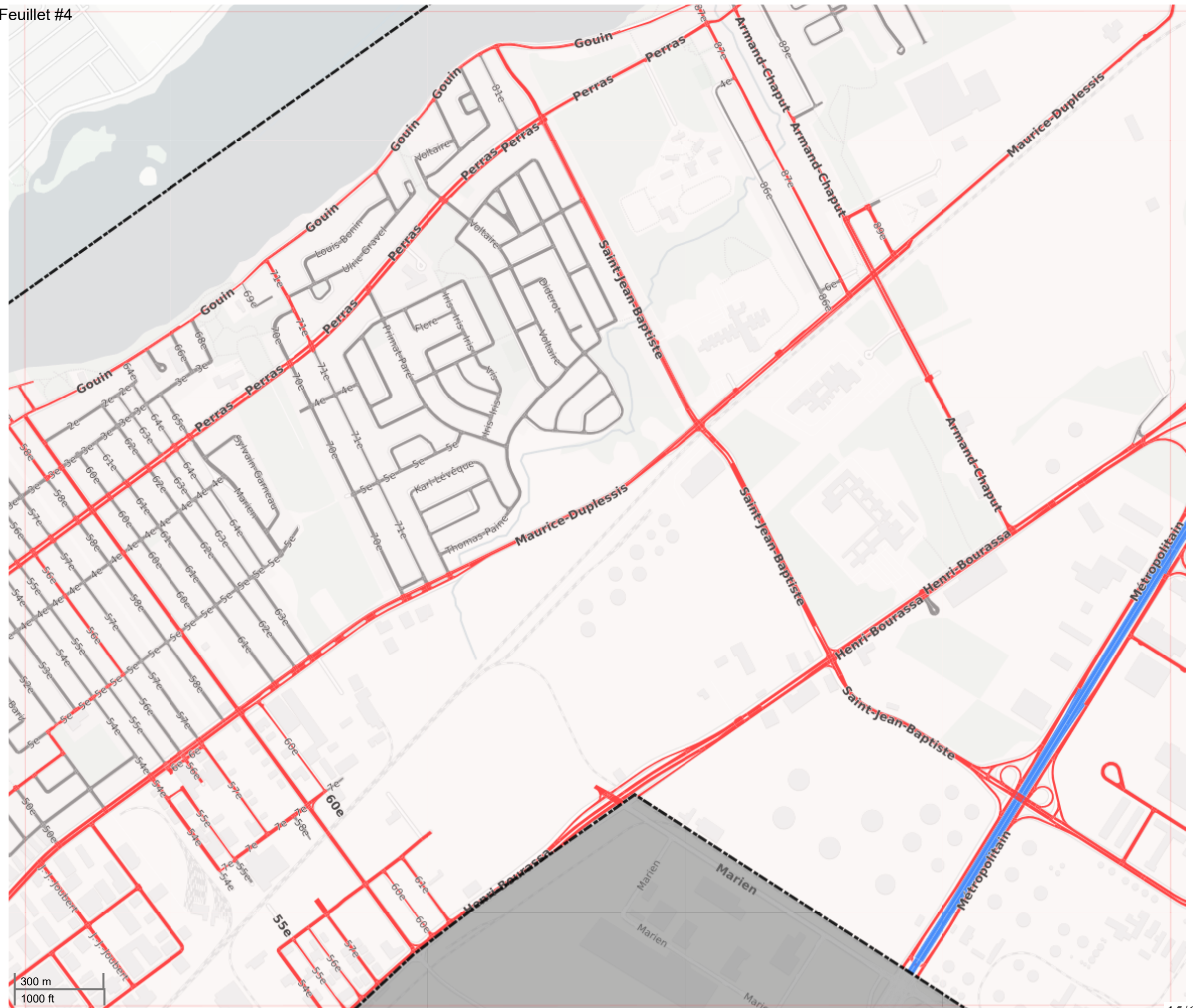
Feuille #4 de 60 d'agglomération

### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuille #4

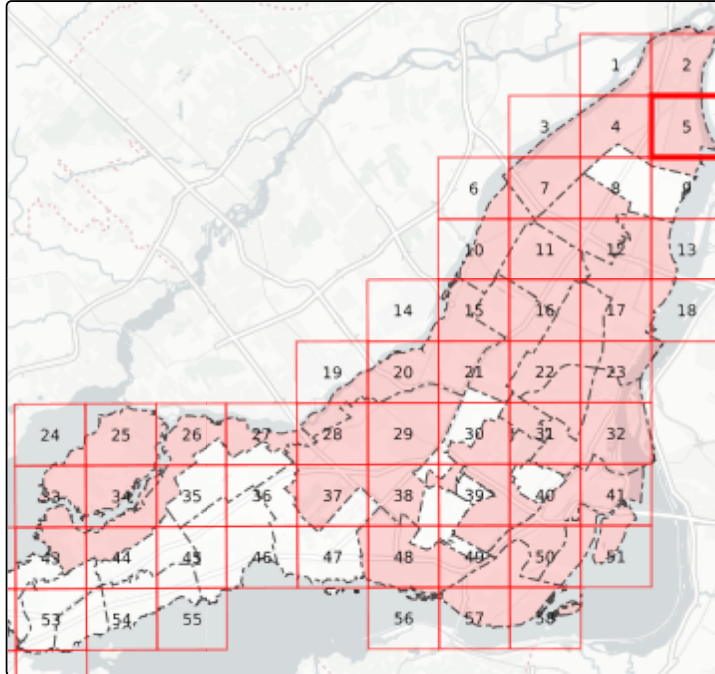




## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



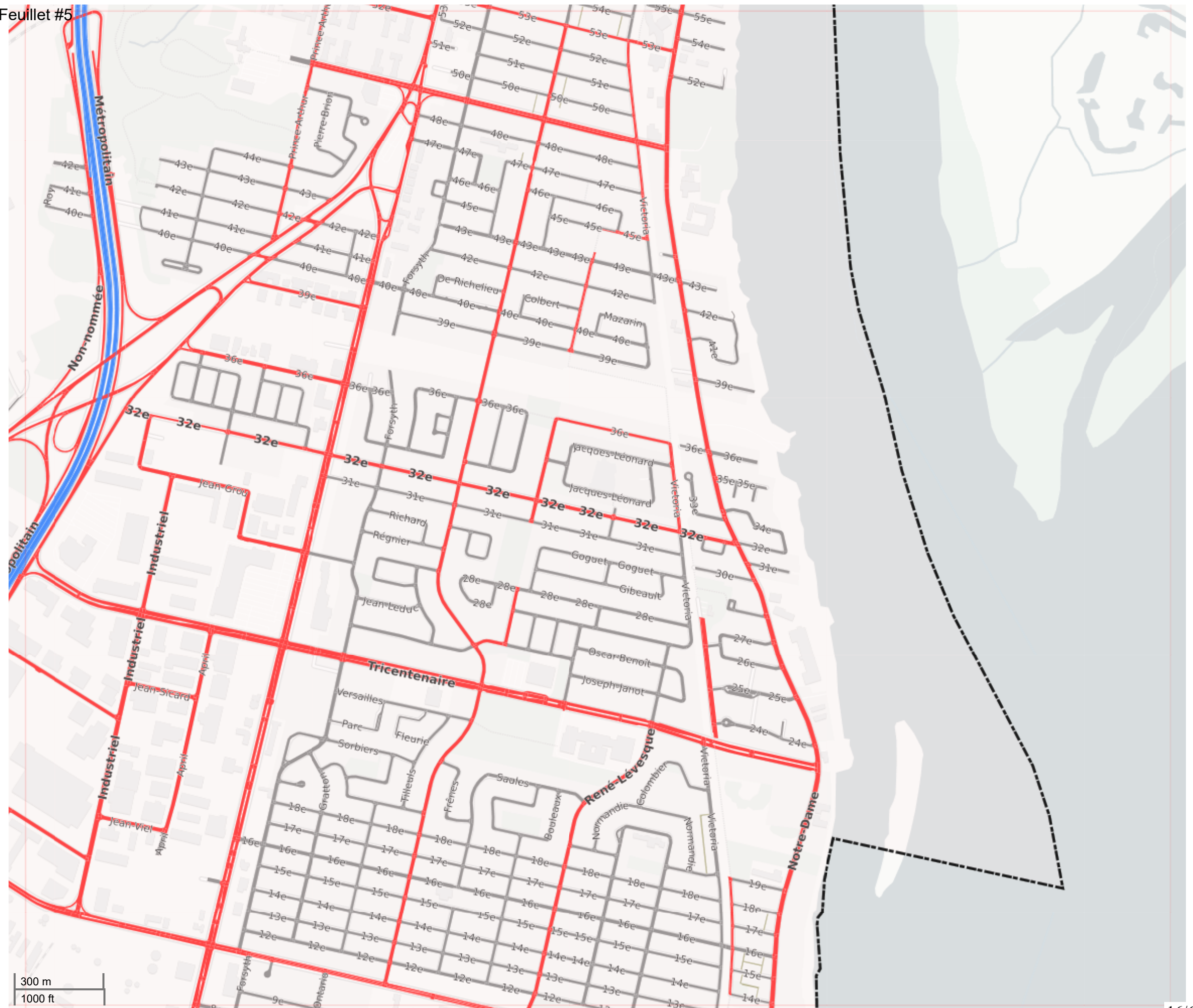
#### Feuillet #5 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

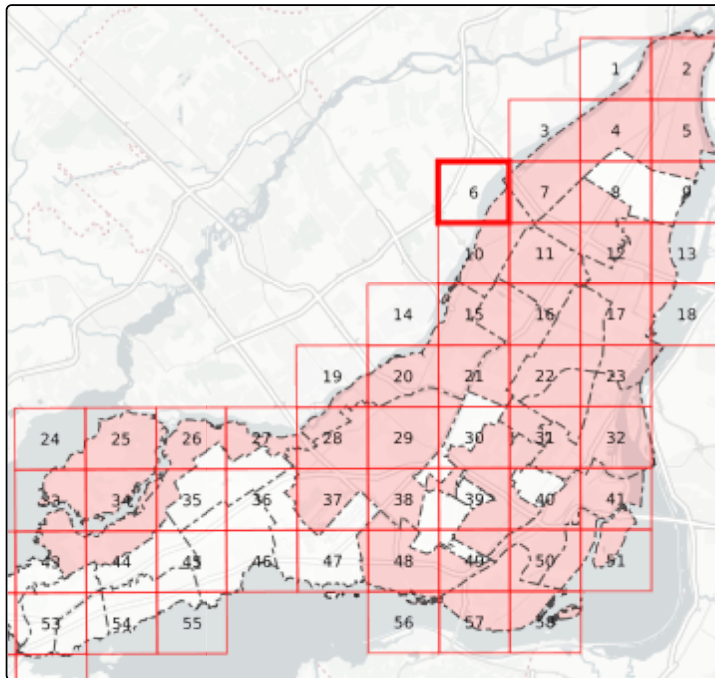
Feuillet #5



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

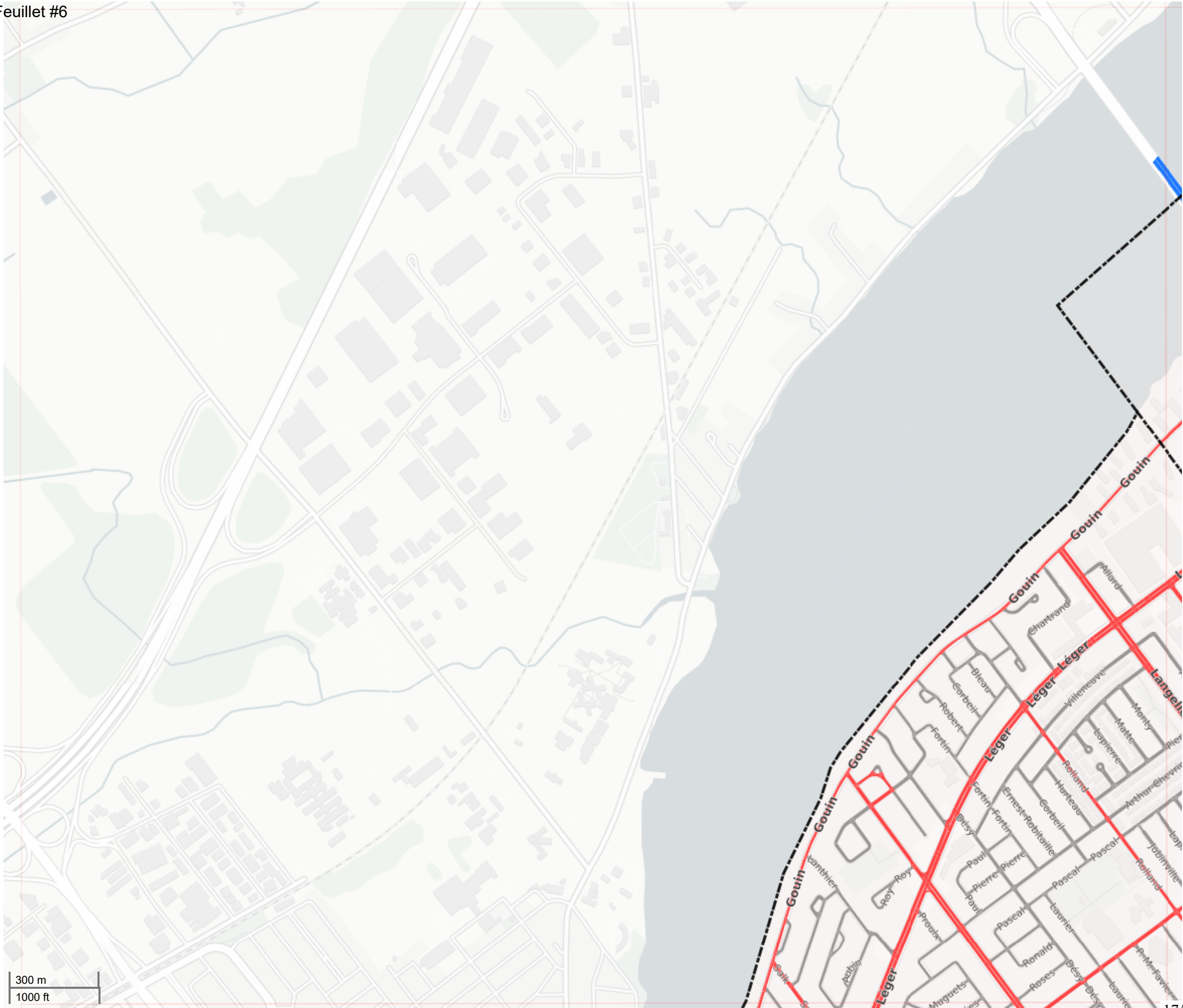
### Agglomération de Montréal



### Feuillet #6 de 60 d'agglomération

#### Légende

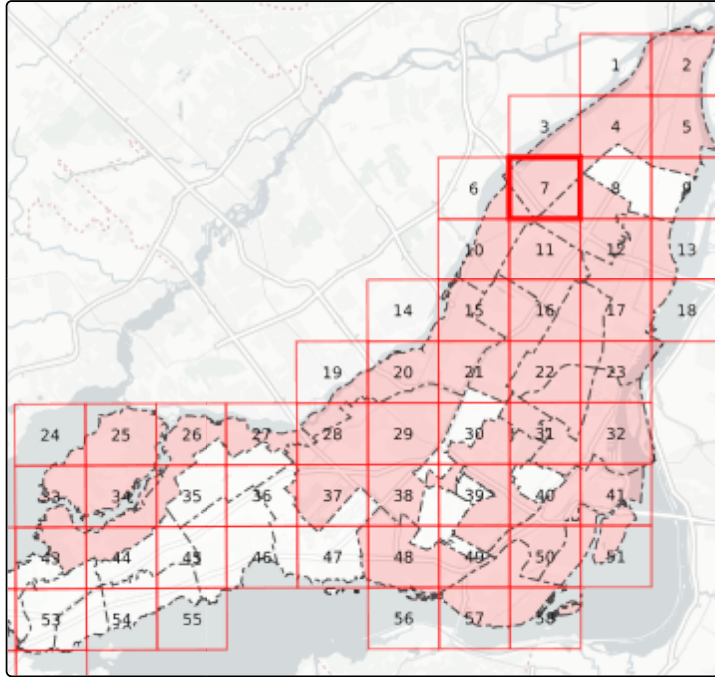
-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal

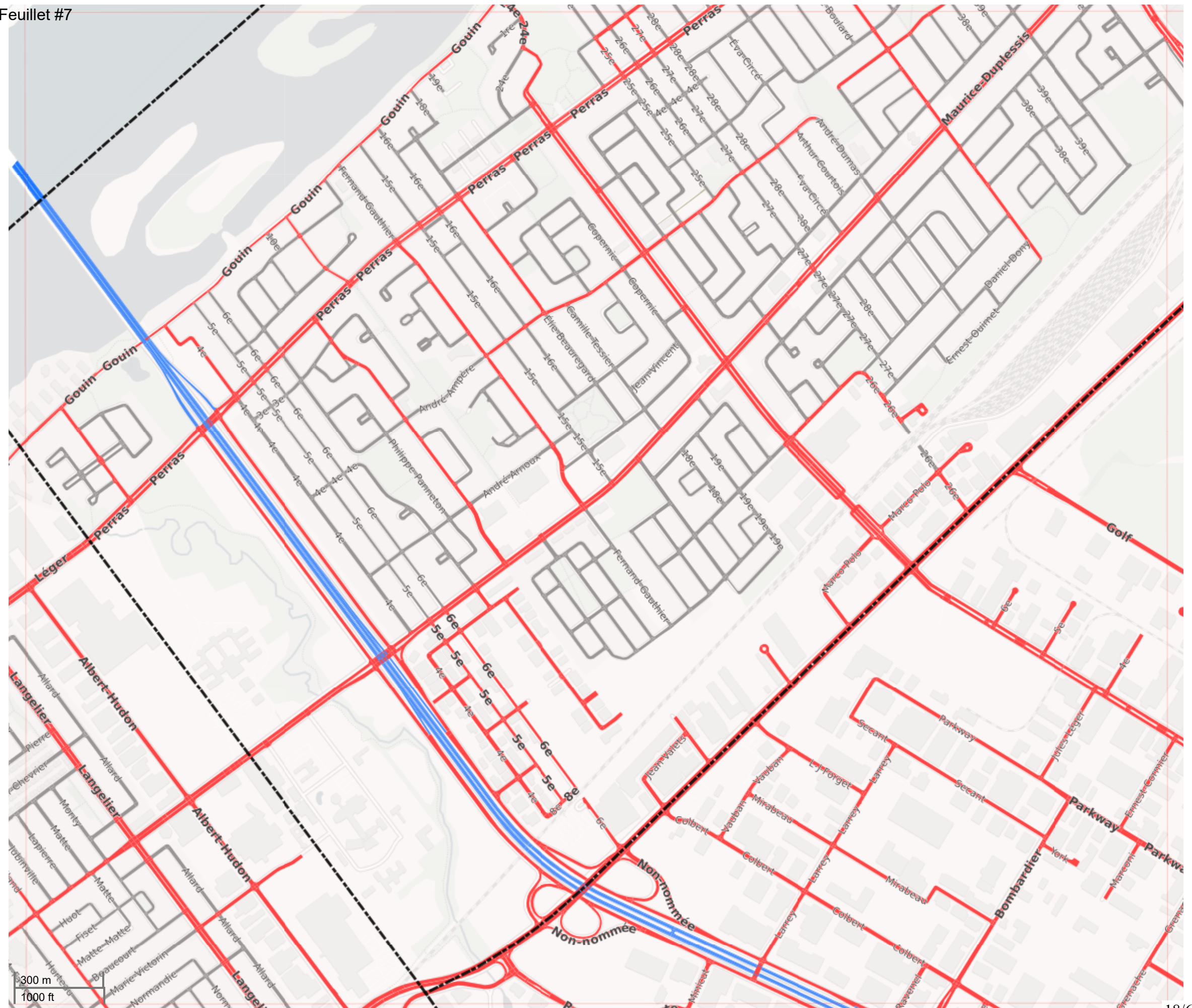


#### Feuillet #7 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

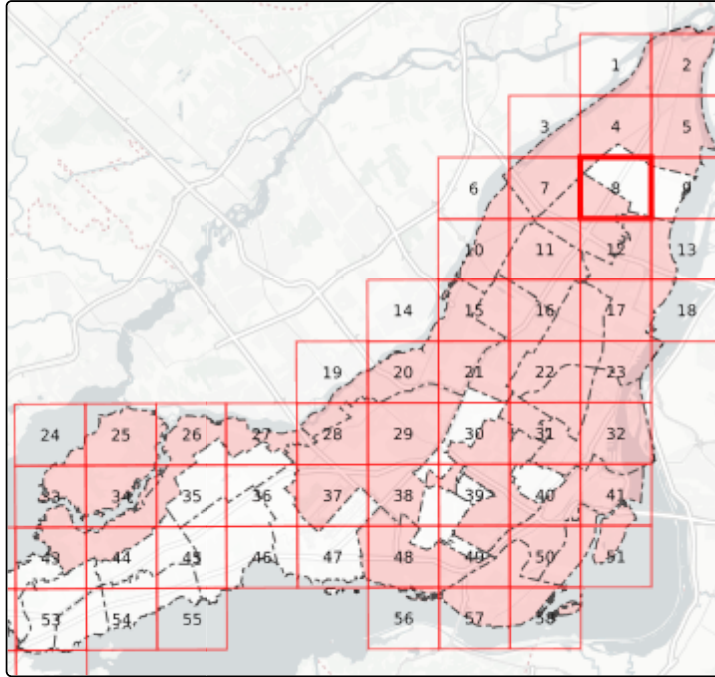
Date: août 2021



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



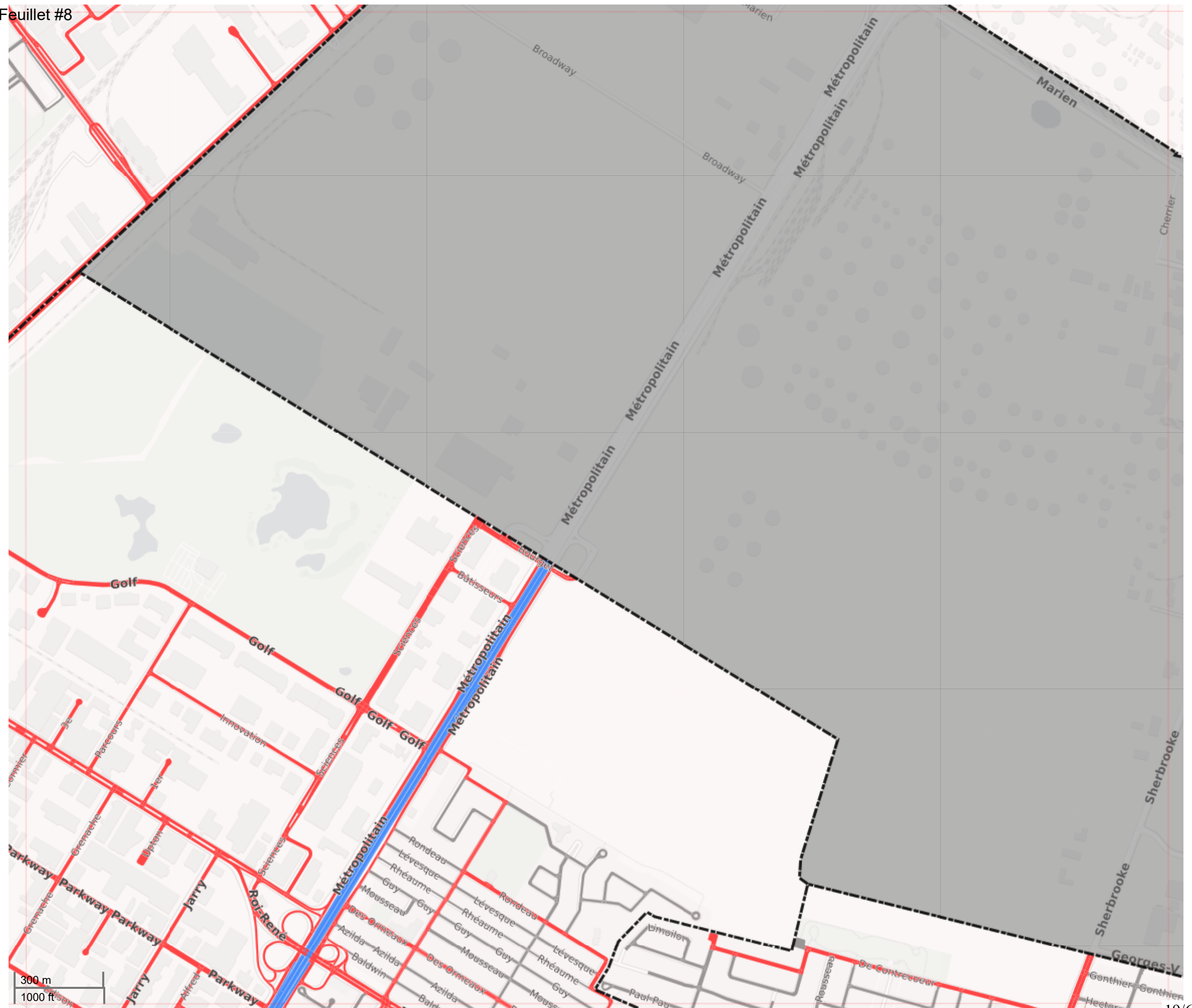
Feuillet #8 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

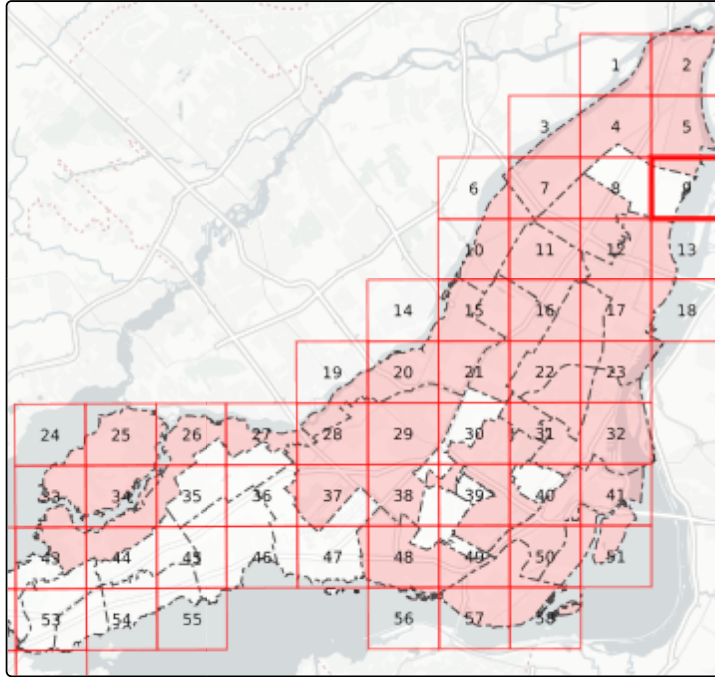
Feuillet #8



**Annexe A:**

**Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021**

**Agglomération de Montréal**

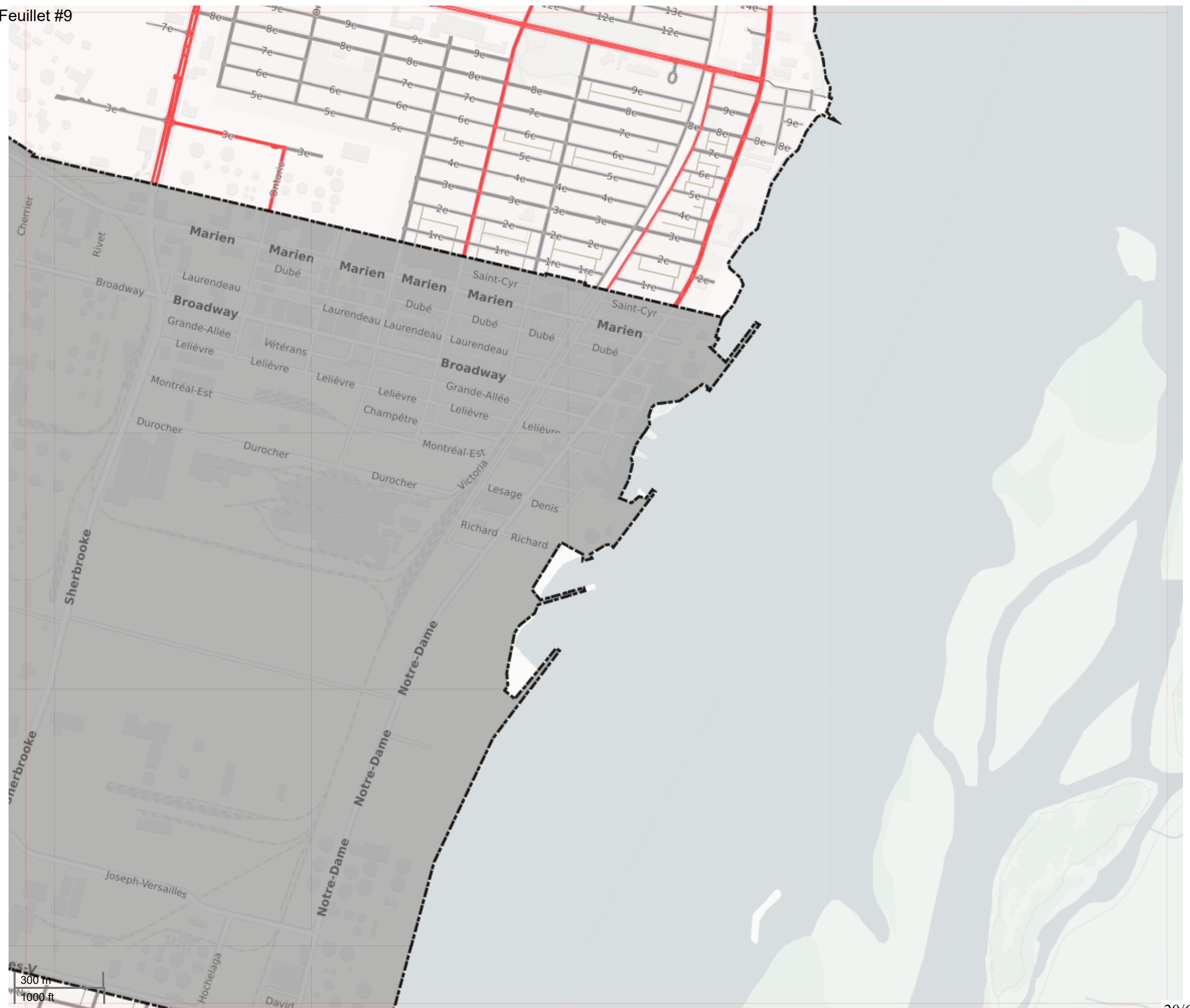


**Feuillet #9 de 60 d'agglomération**

**Légende**

-  **Responsabilité centrale**
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

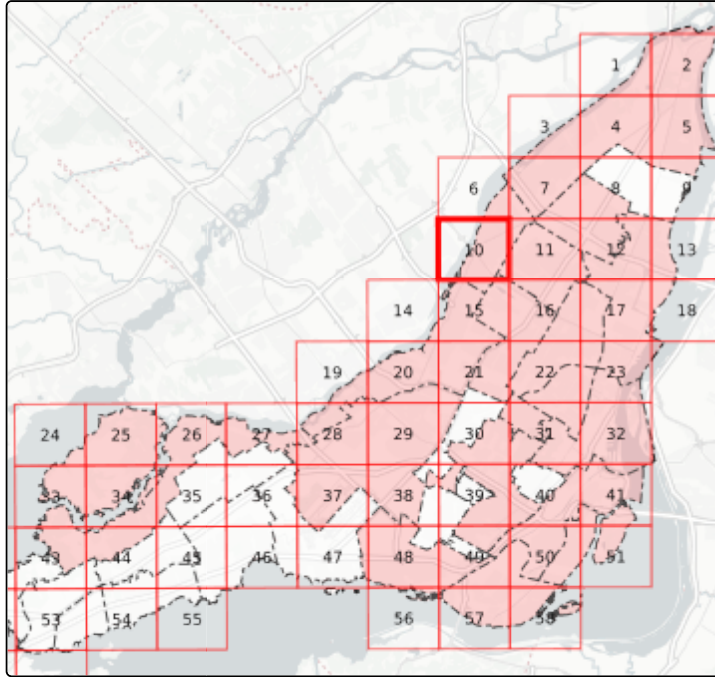
Feuillet #9



Annexe A:

Réseau artériel administratif  
de la Ville de Montréal, version 2021

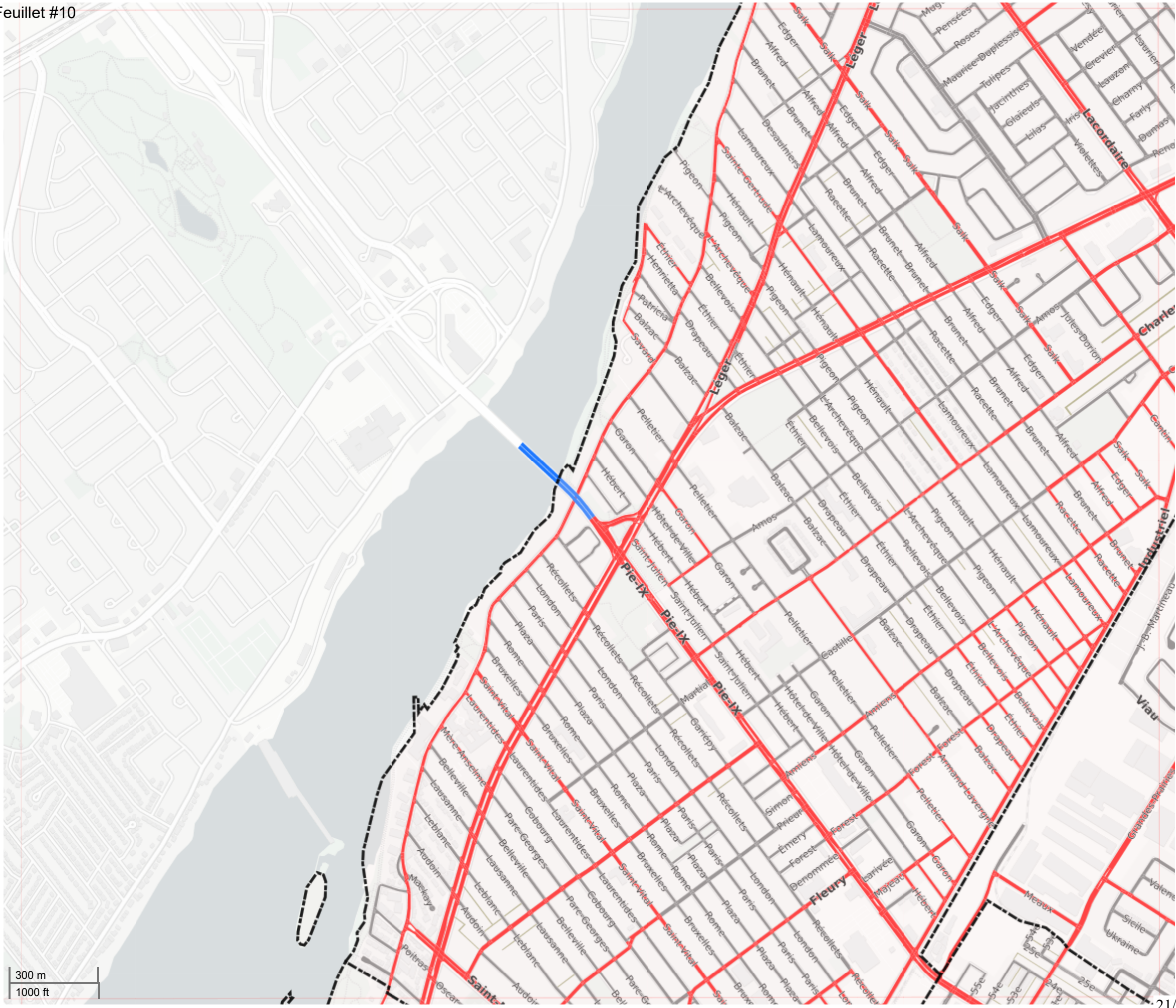
Agglomération de Montréal



Feuillet #10 de 60 d'agglomération

Légende

- Responsabilité centrale
- Responsabilité locale
- Parc Jean-Drapeau
- Ruelle
- Autoroute (MTQ)
- - - Limite administrative



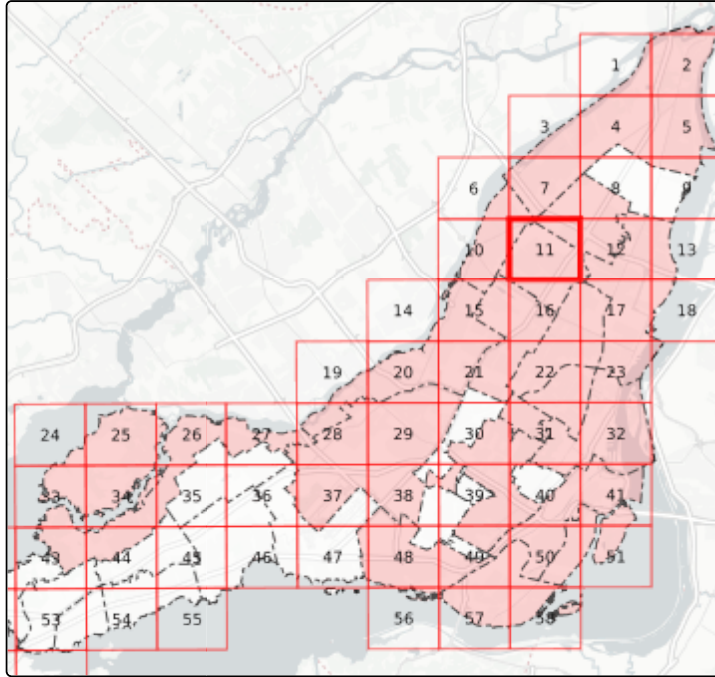
300 m  
1000 ft

Date: août 2021

Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

Agglomération de Montréal



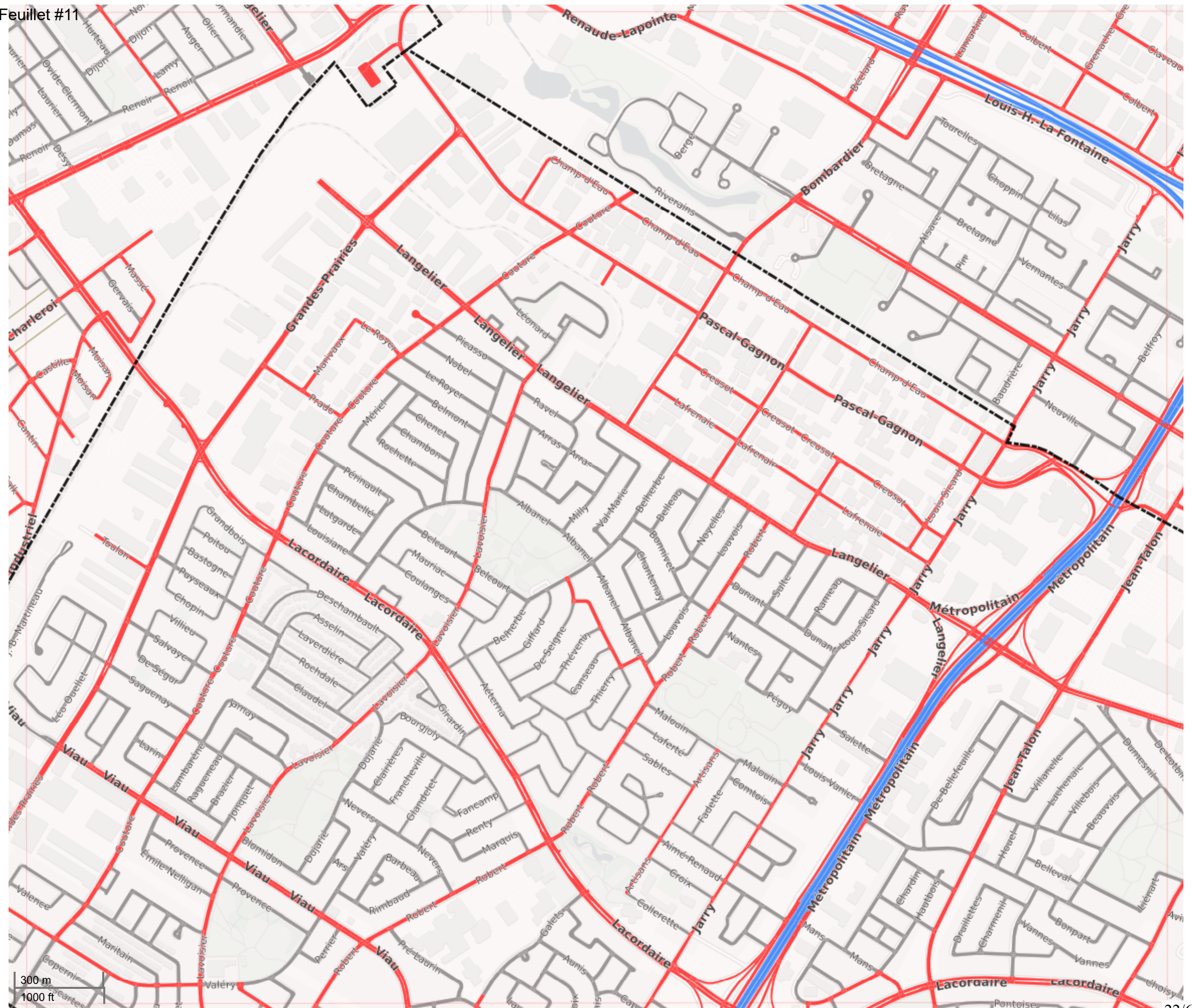
Feuillet #11 de 60 d'agglomération

### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

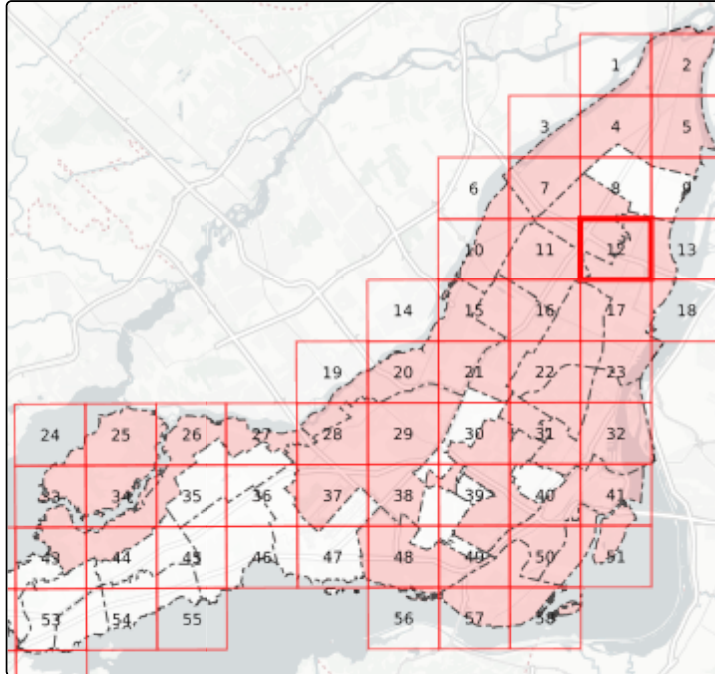
Feuillet #11



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



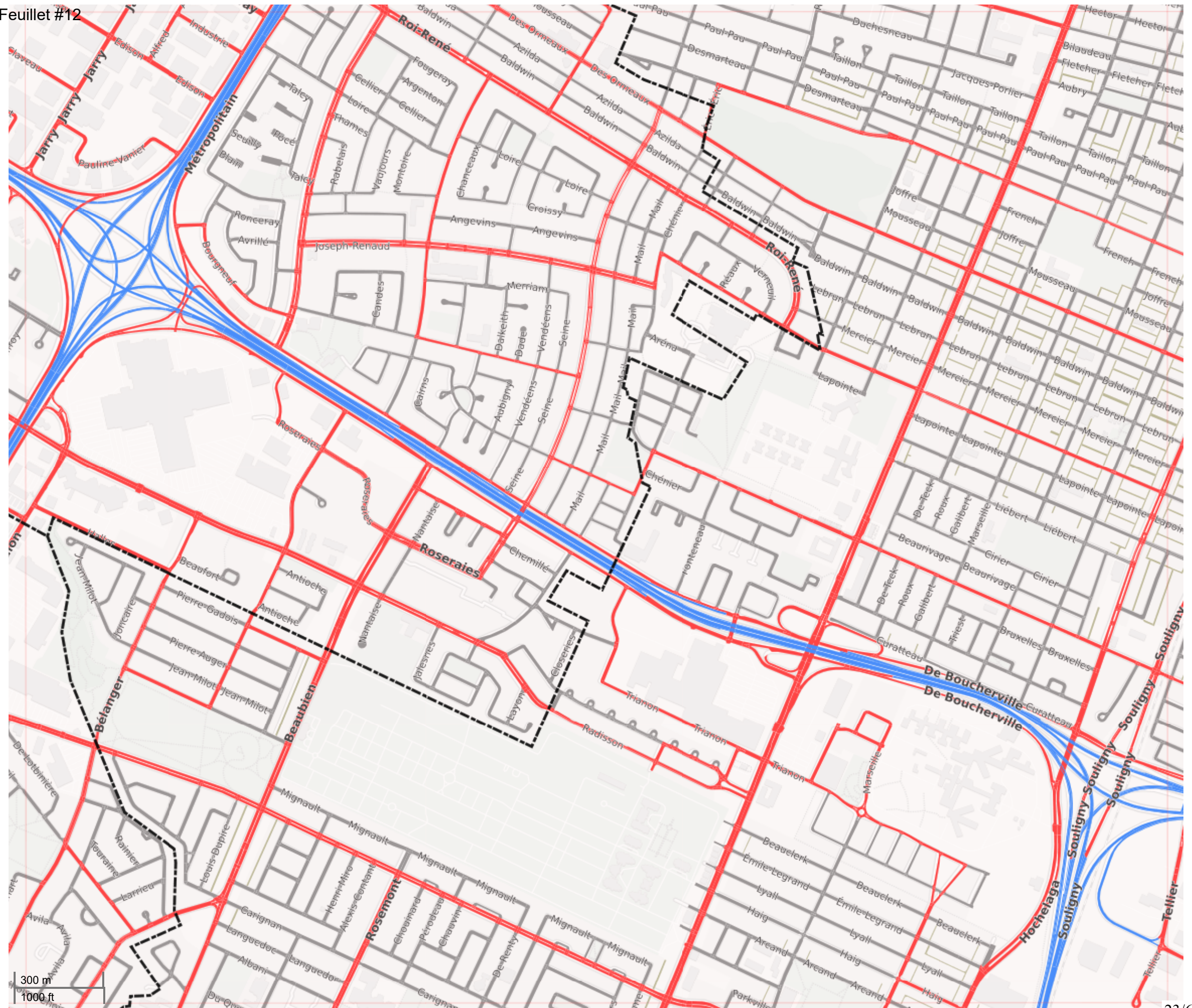
#### Feuille #12 de 60 d'agglomération

#### Légende

- Responsabilité centrale
- Responsabilité locale
- Parc Jean-Drapeau
- Ruelle
- Autoroute (MTQ)
- Limite administrative

Date: août 2021

Feuille #12

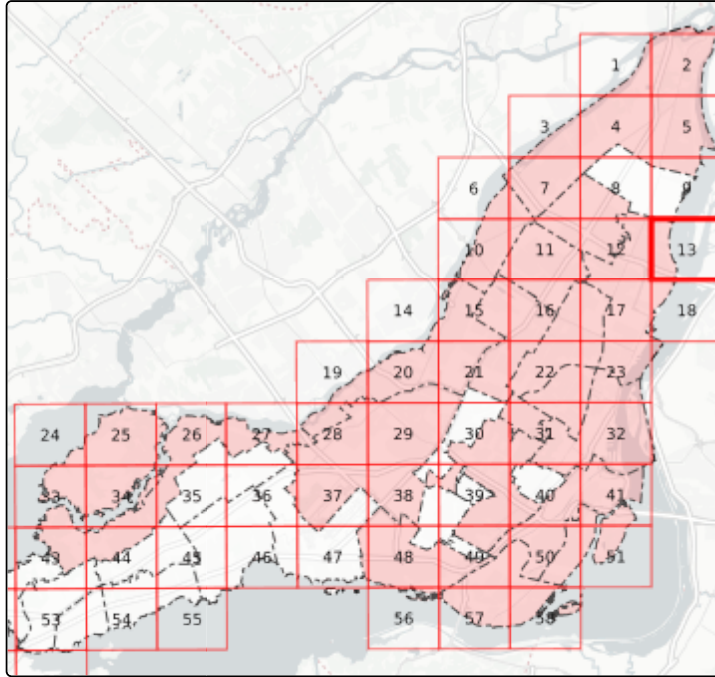




## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



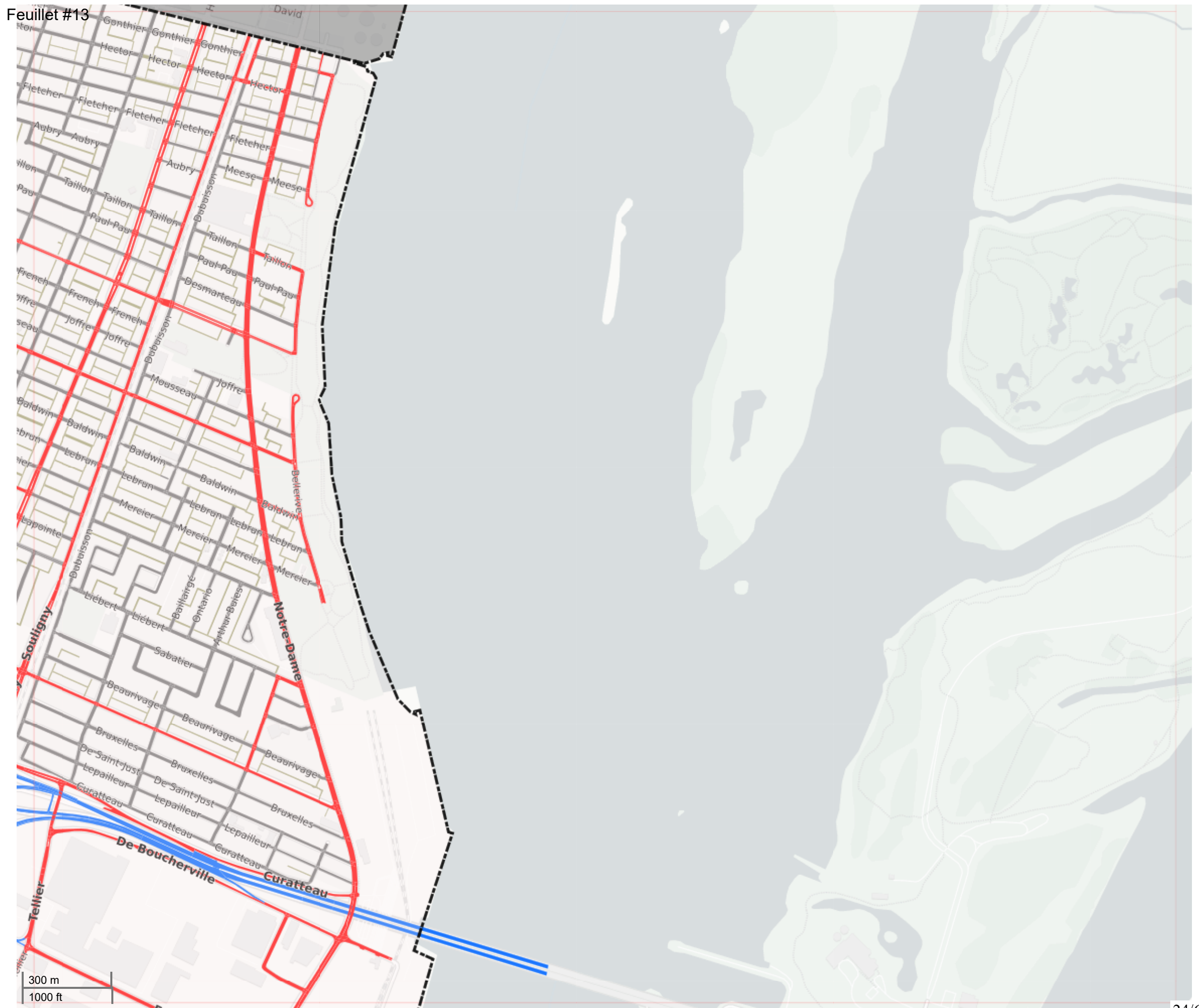
Feuillet #13 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

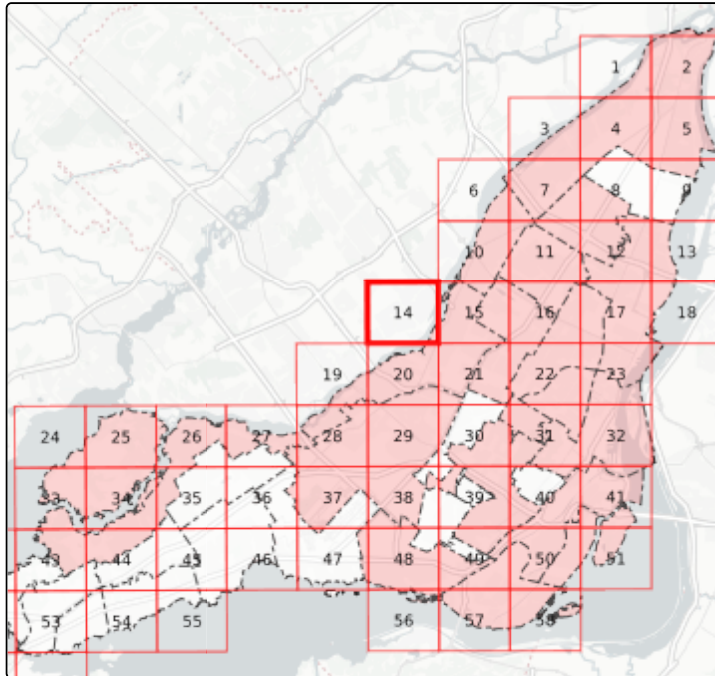
Feuillet #13



Annexe A:

Réseau artériel administratif  
de la Ville de Montréal, version 2021

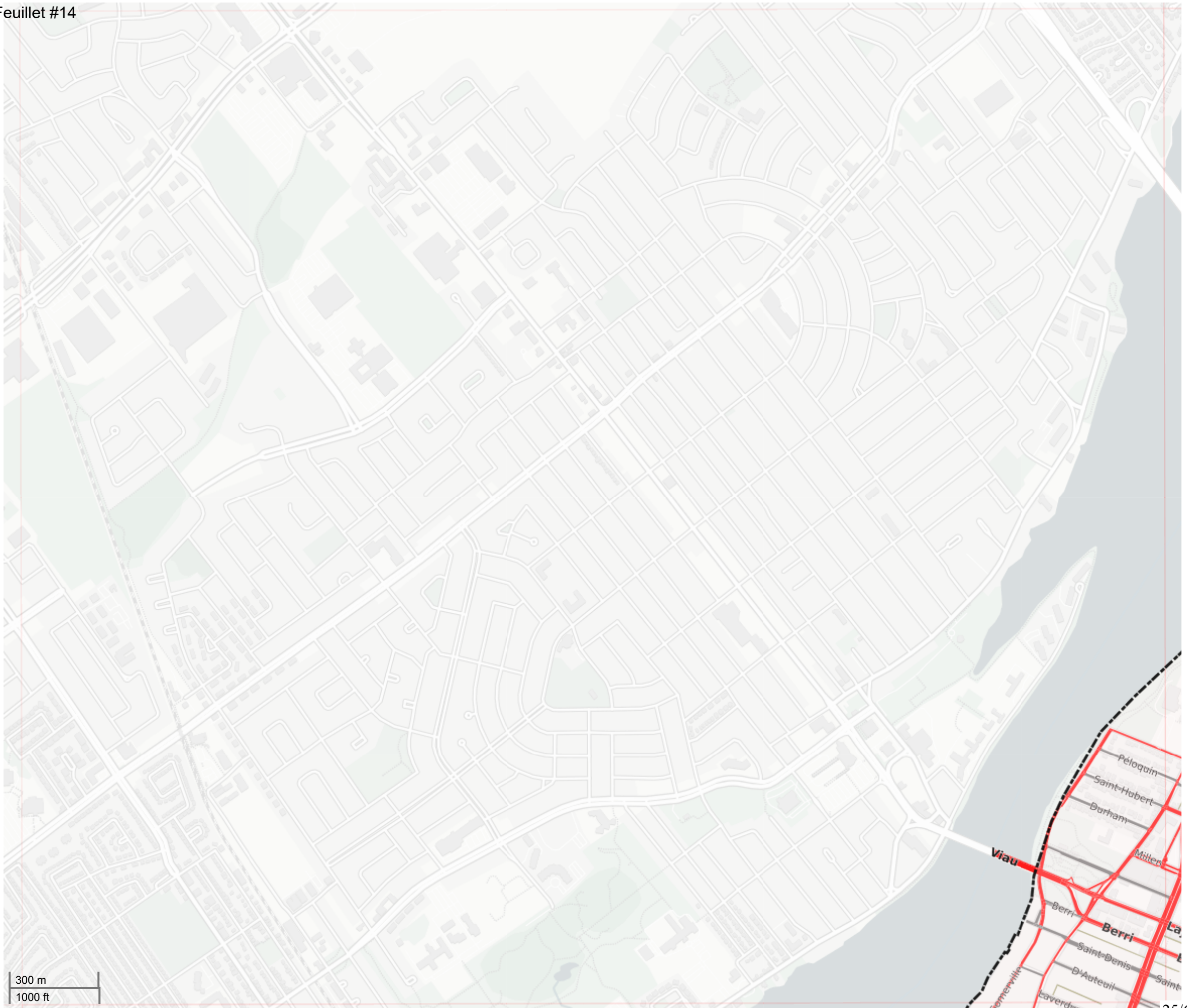
Agglomération de Montréal



Feuille #14 de 60 d'agglomération

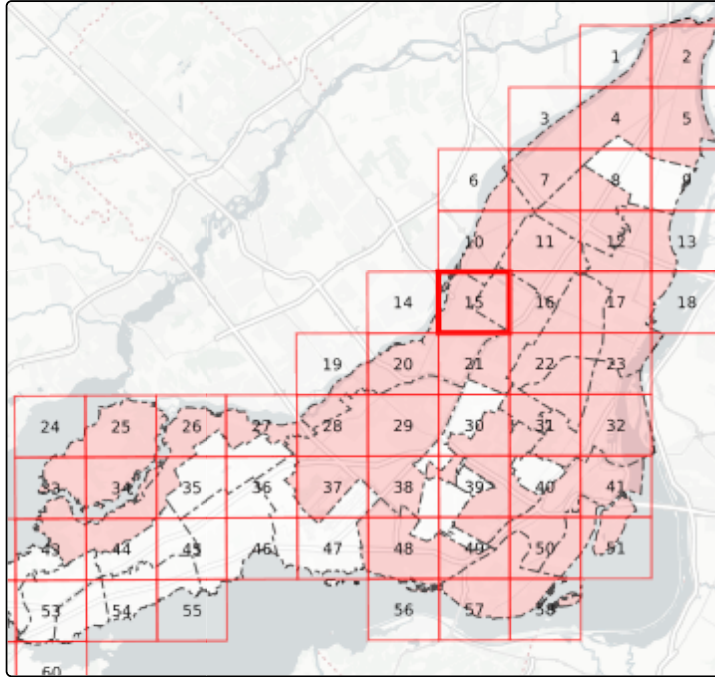
Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative



300 m  
1000 ft

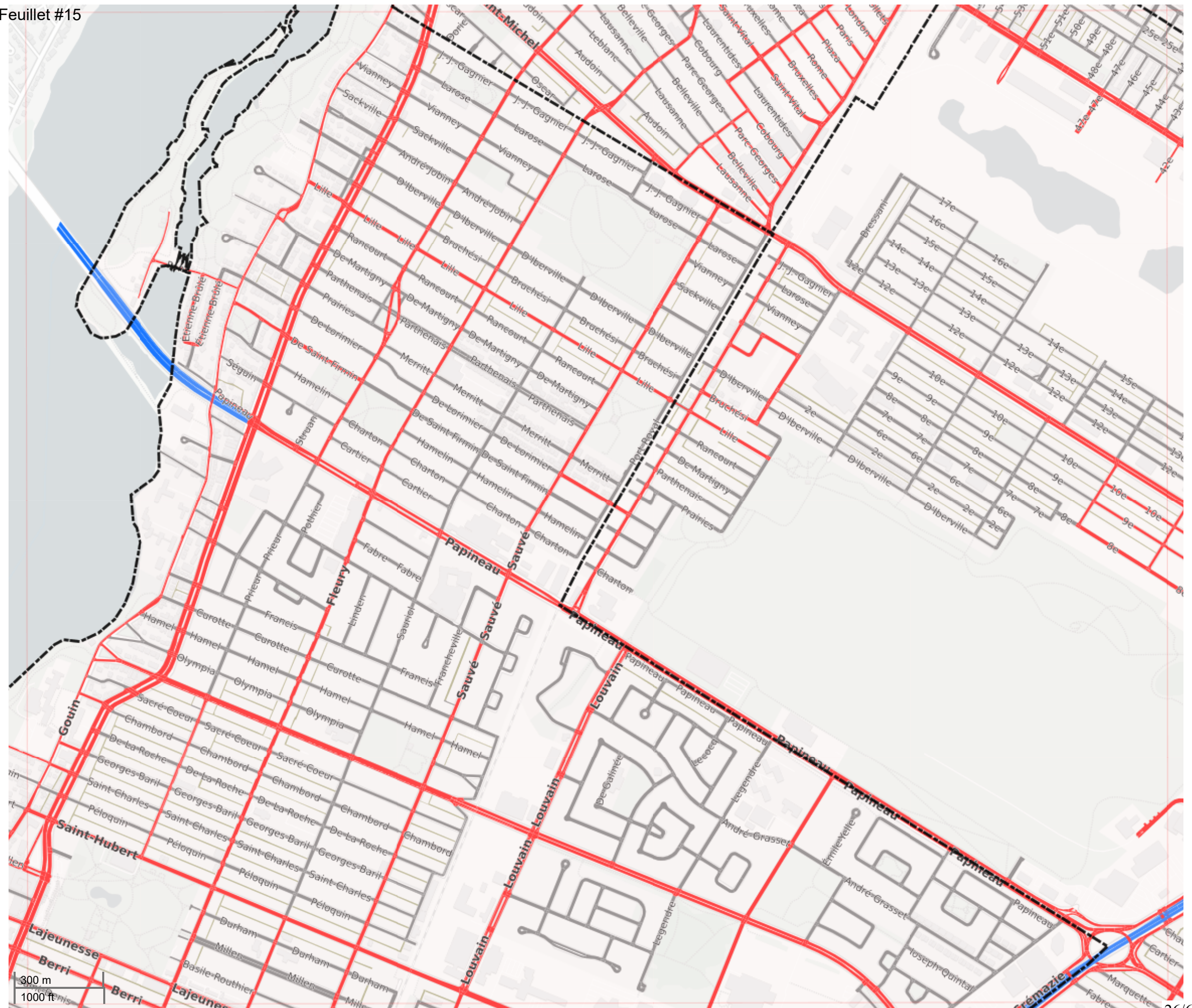
Date: août 2021



Feuillet #15 de 60 d'agglomération

### Légende

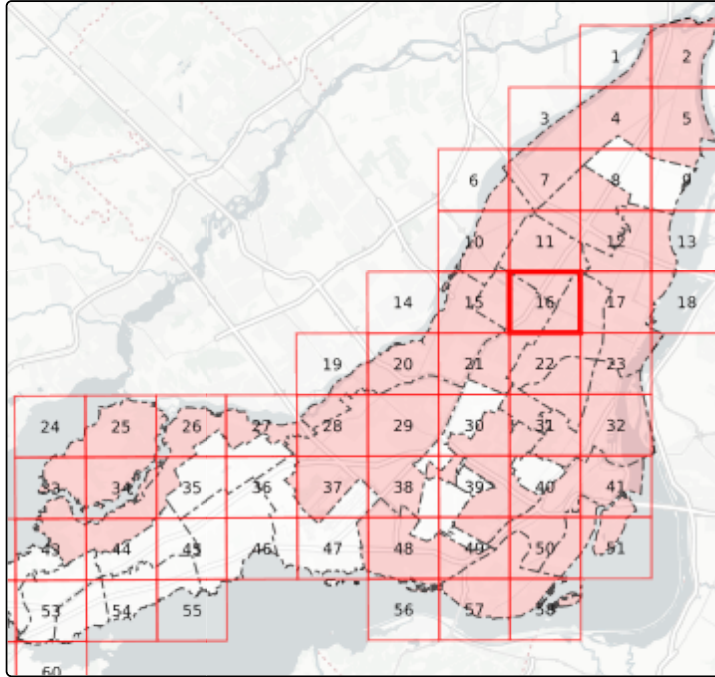
- Responsabilité centrale
- Responsabilité locale
- Parc Jean-Drapeau
- Ruelle
- Autoroute (MTQ)
- - - Limite administrative



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



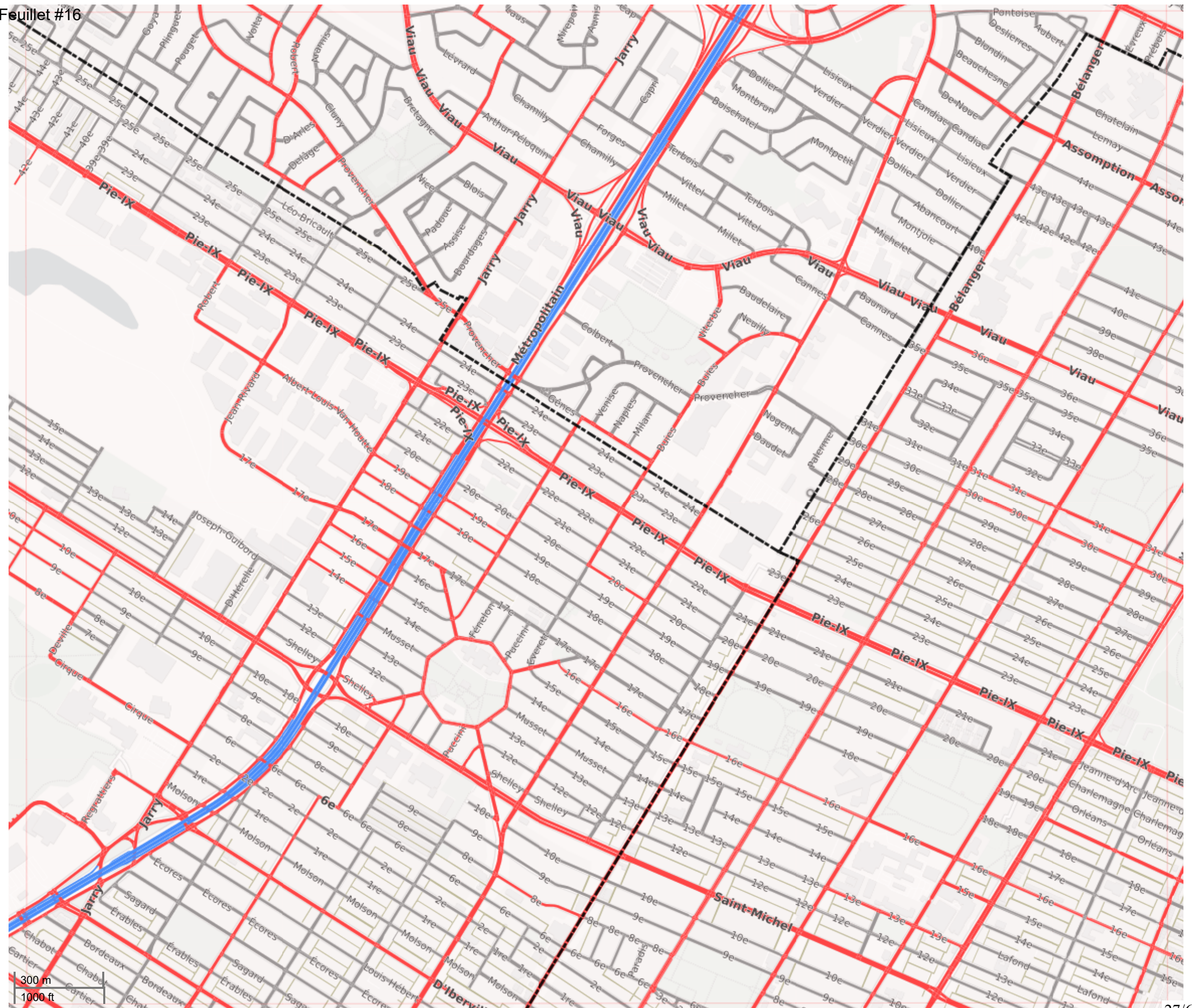
Feuillet #16 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

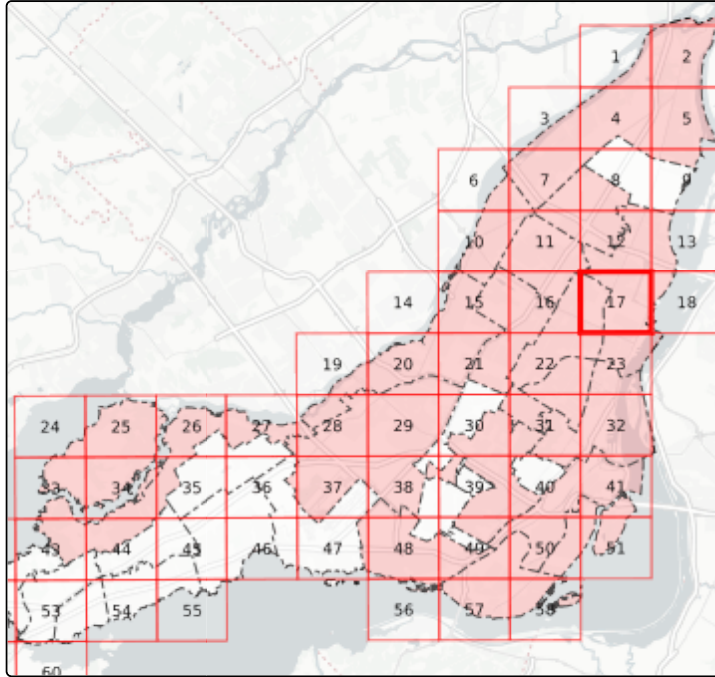
Feuillet #16



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



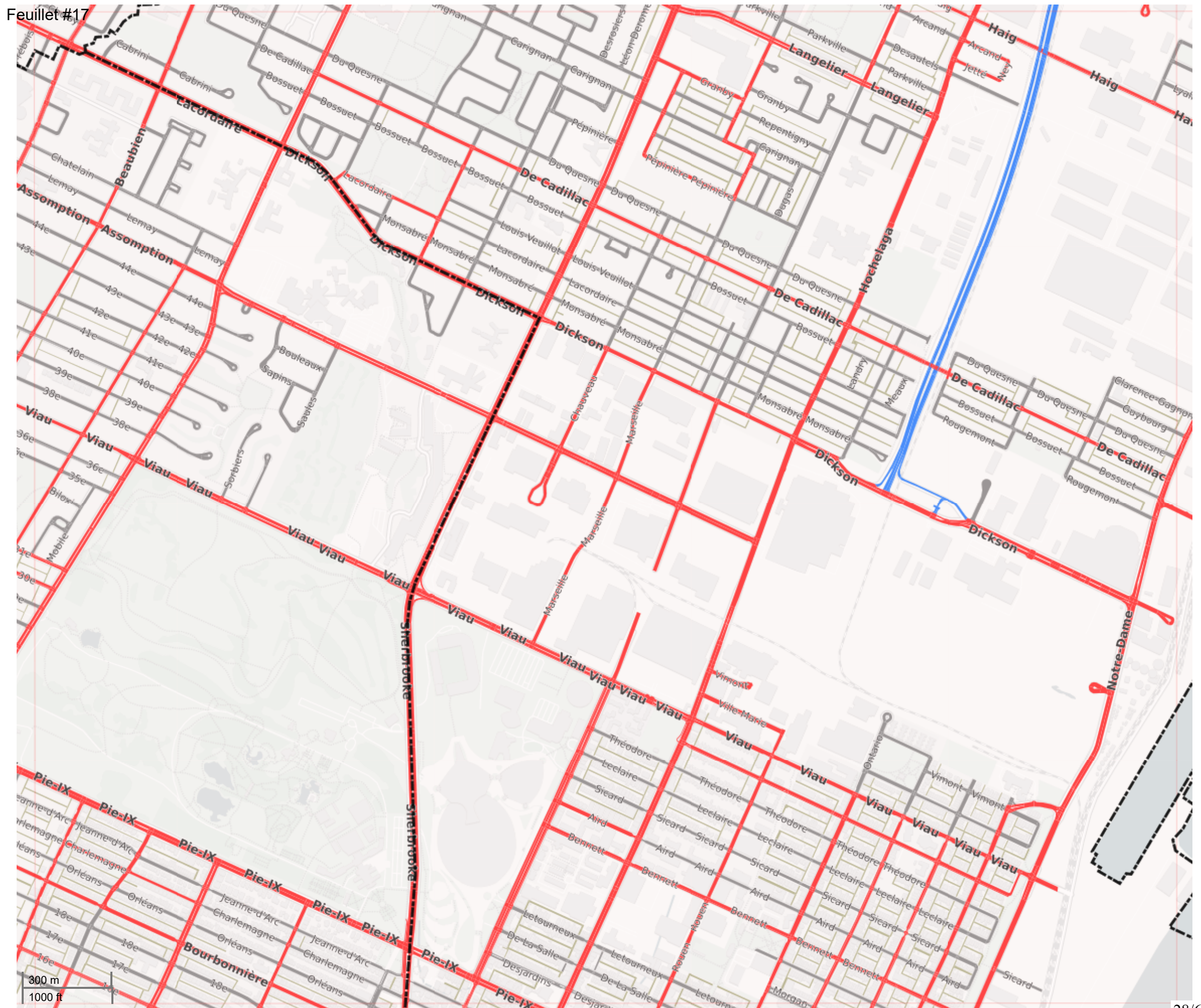
Feuillet #17 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

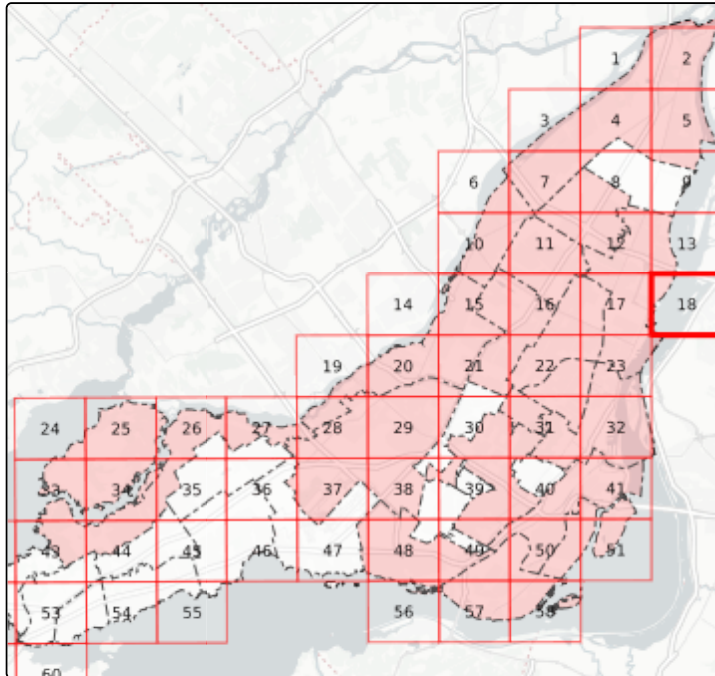
Feuillet #17



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



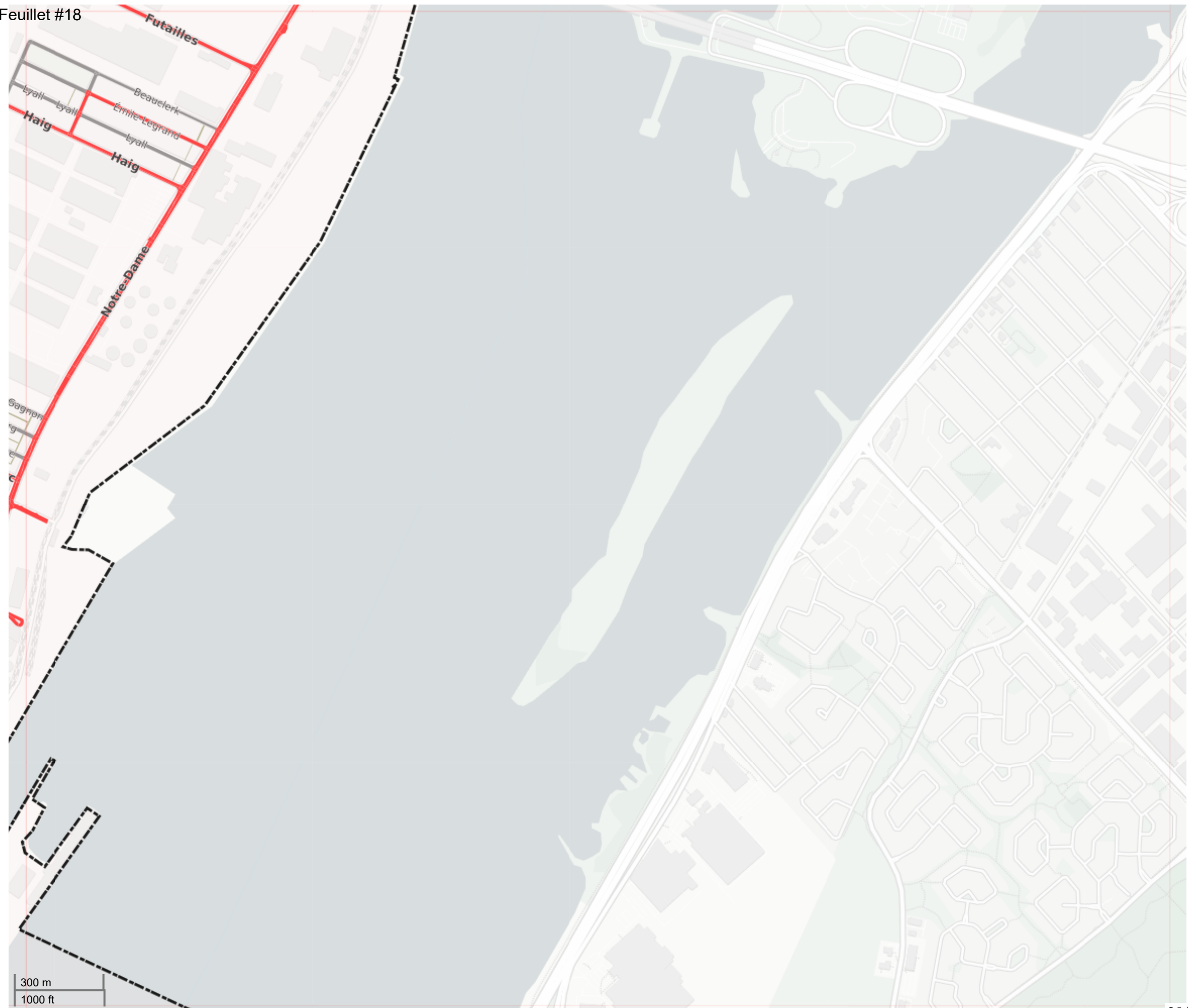
Feuillet #18 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

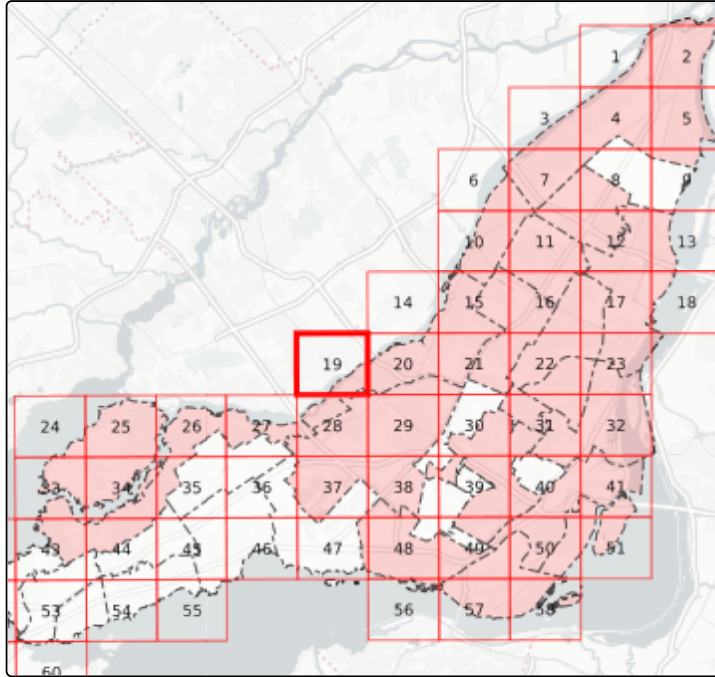
Feuillet #18



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

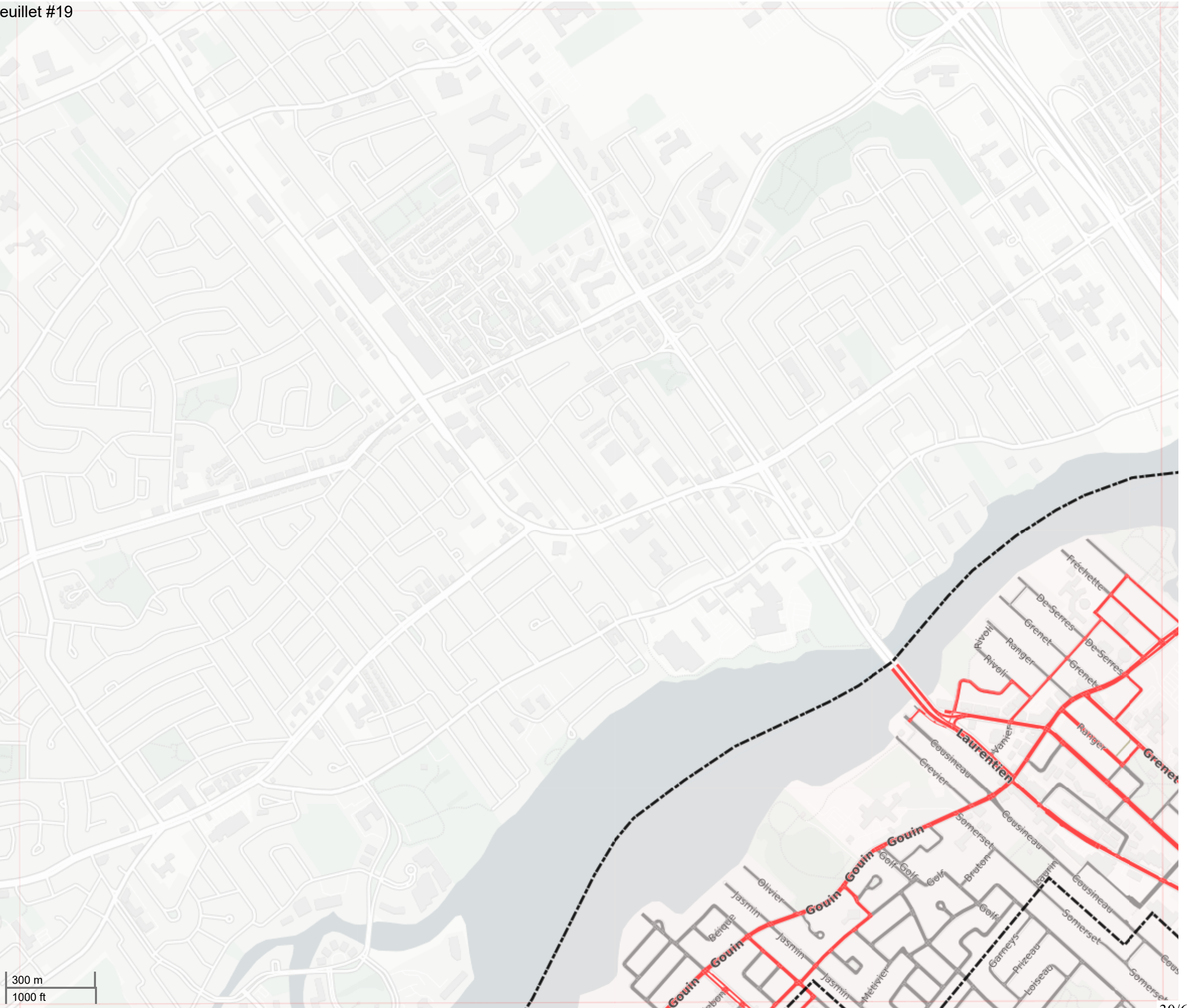
### Agglomération de Montréal



### Feuille #19 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative



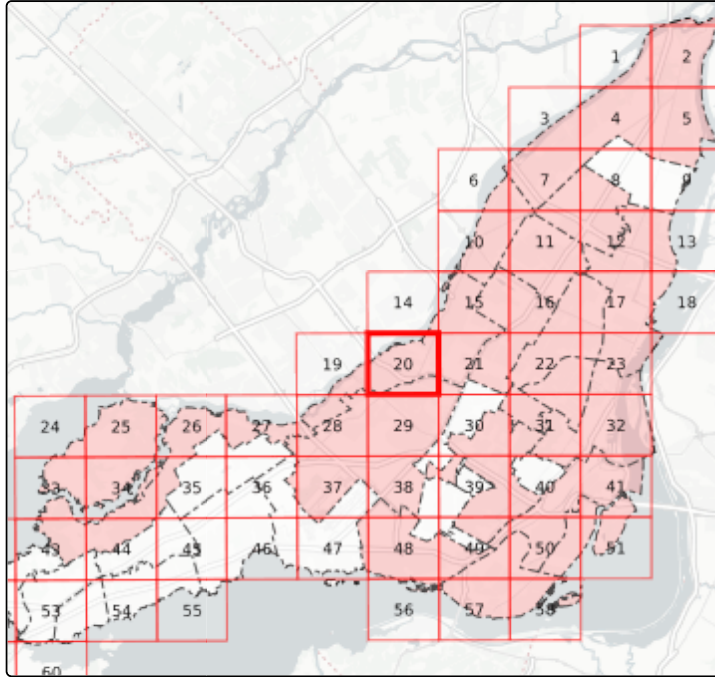
Date: août 2021

300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal

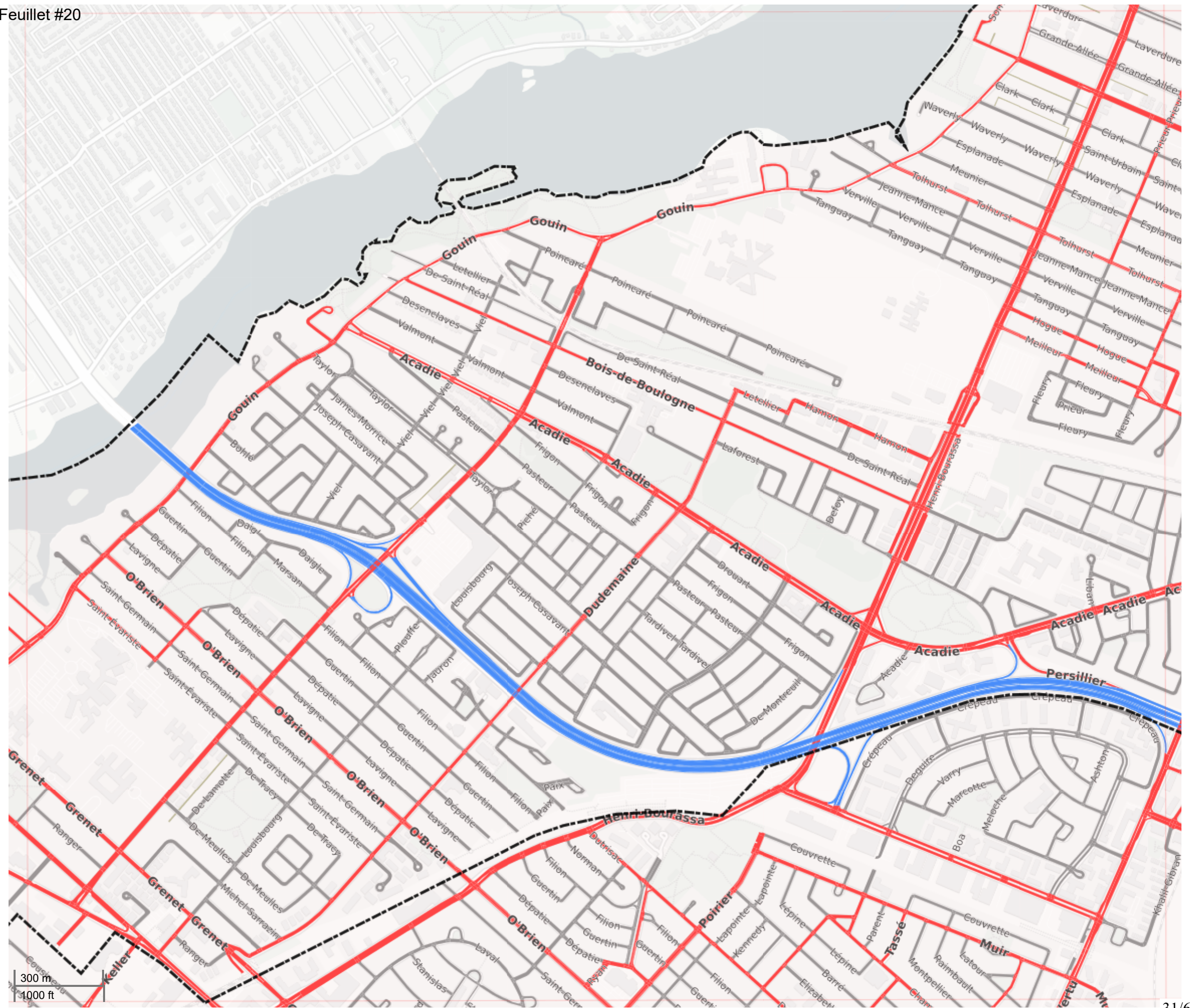


#### Feuillet #20 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

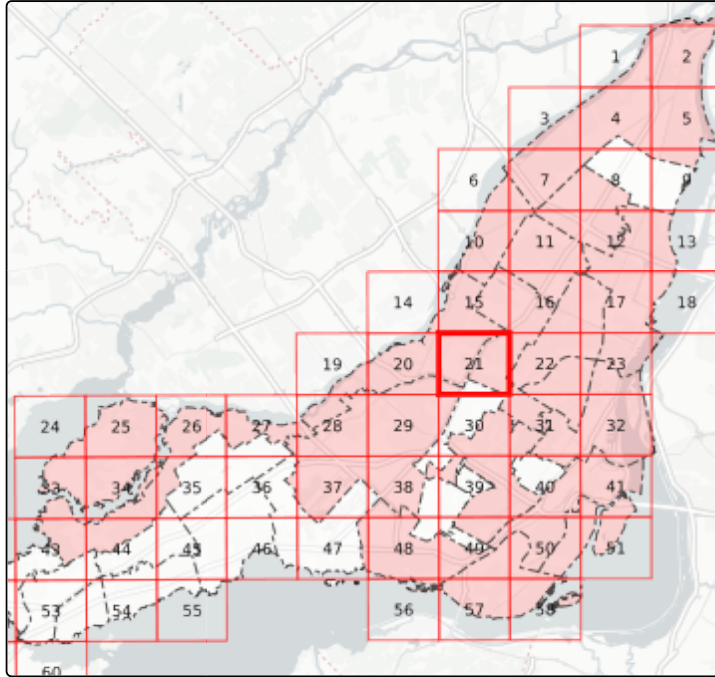




## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



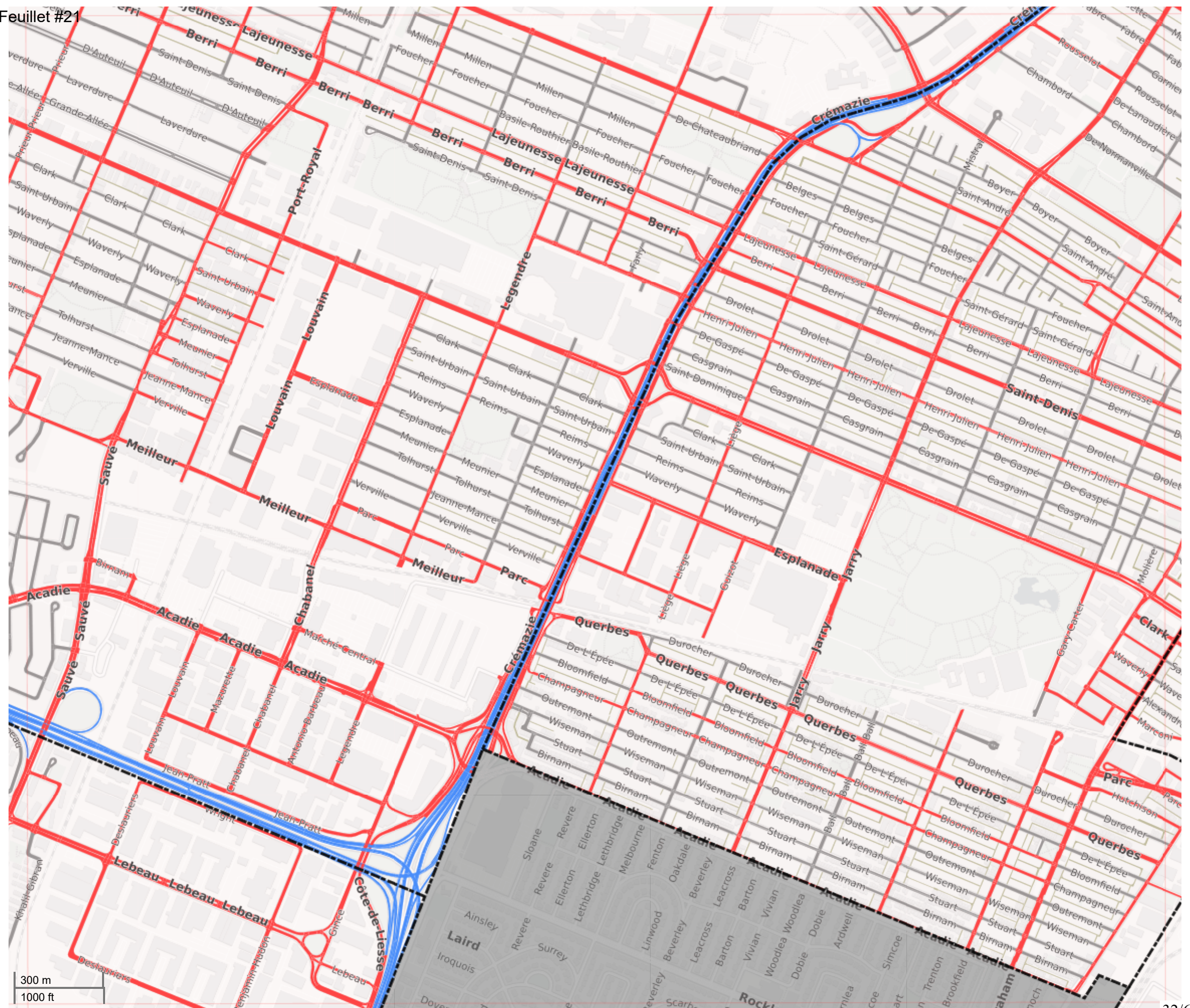
Feuillet #21 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #21

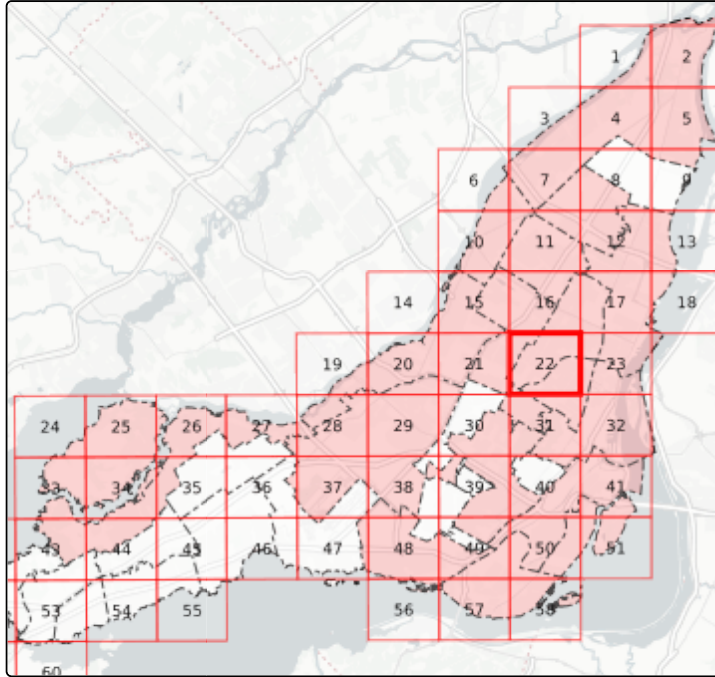


300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal

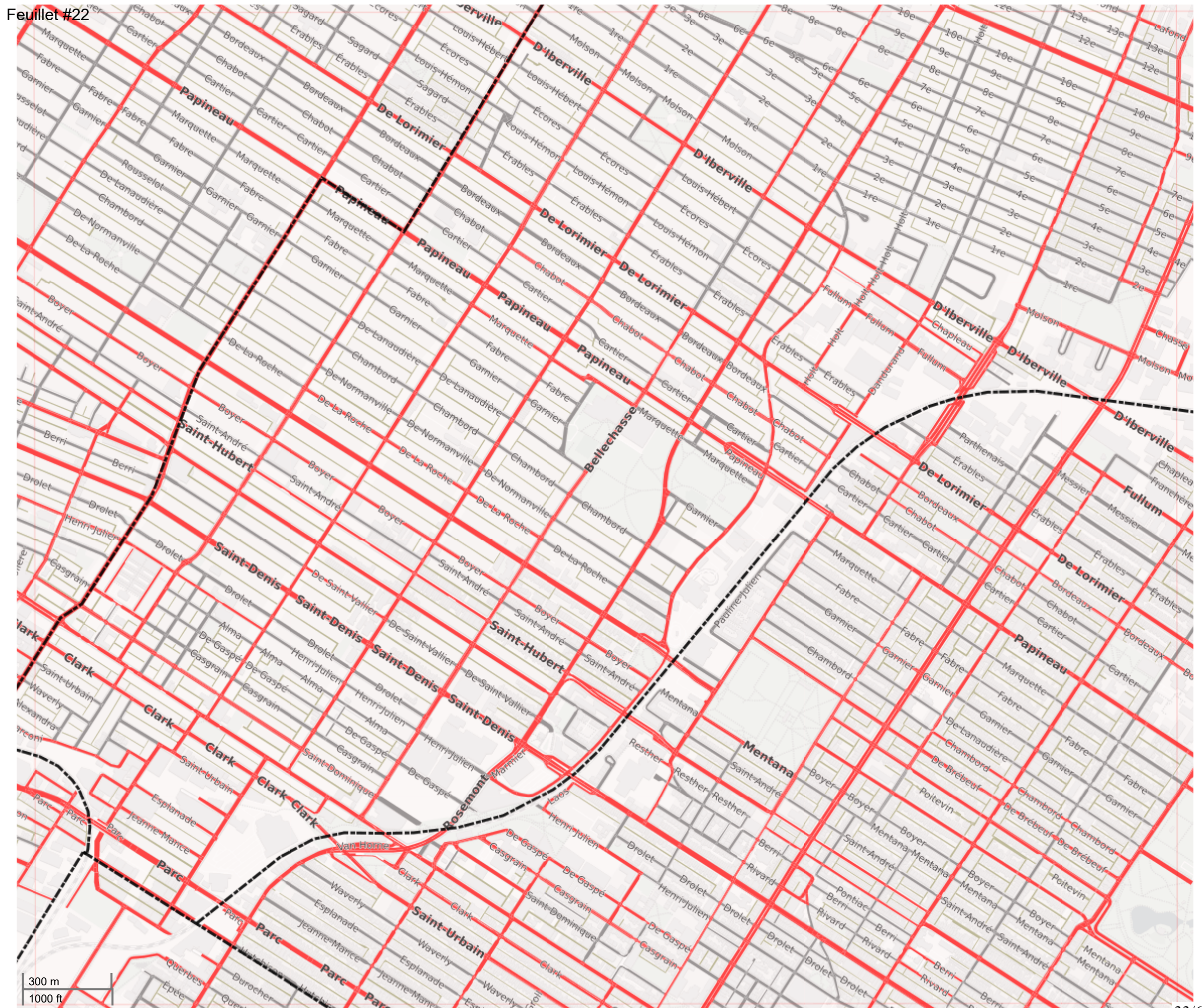


Feuillet #22 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Feuillet #22



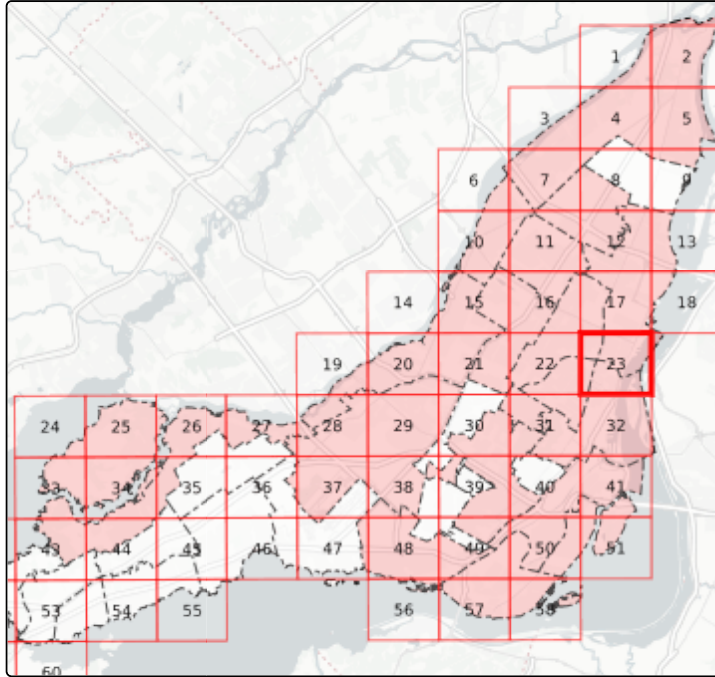
300 m  
1000 ft

Date: août 2021

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



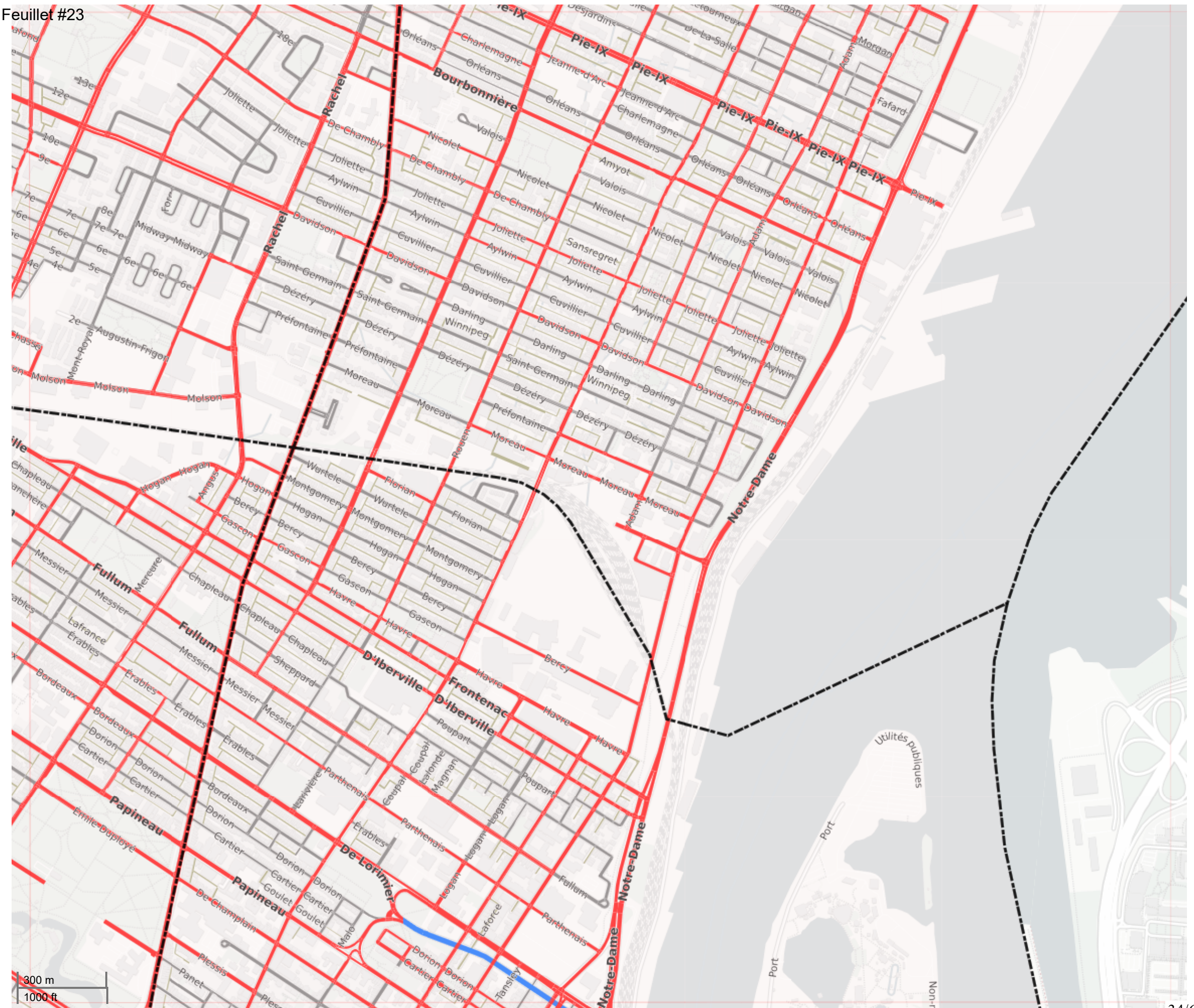
Feuille #23 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuille #23

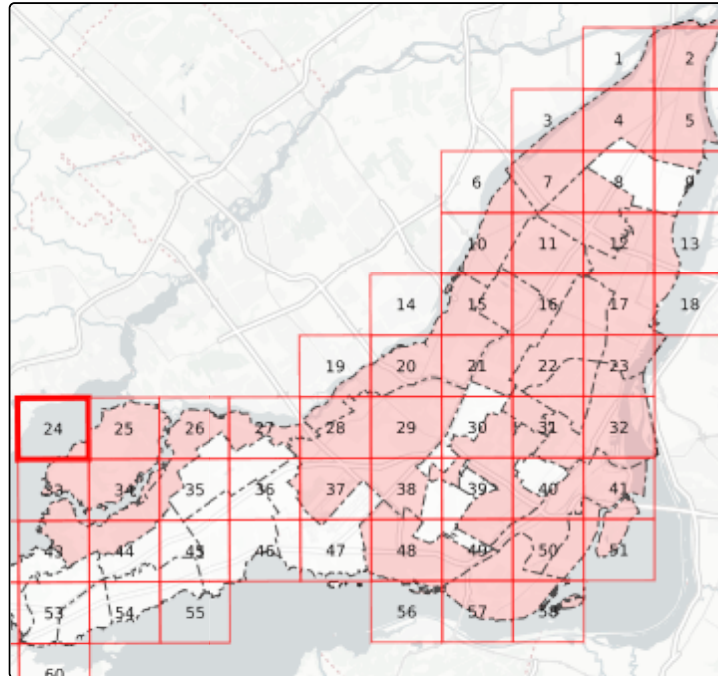


300 m  
1000 ft

Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal

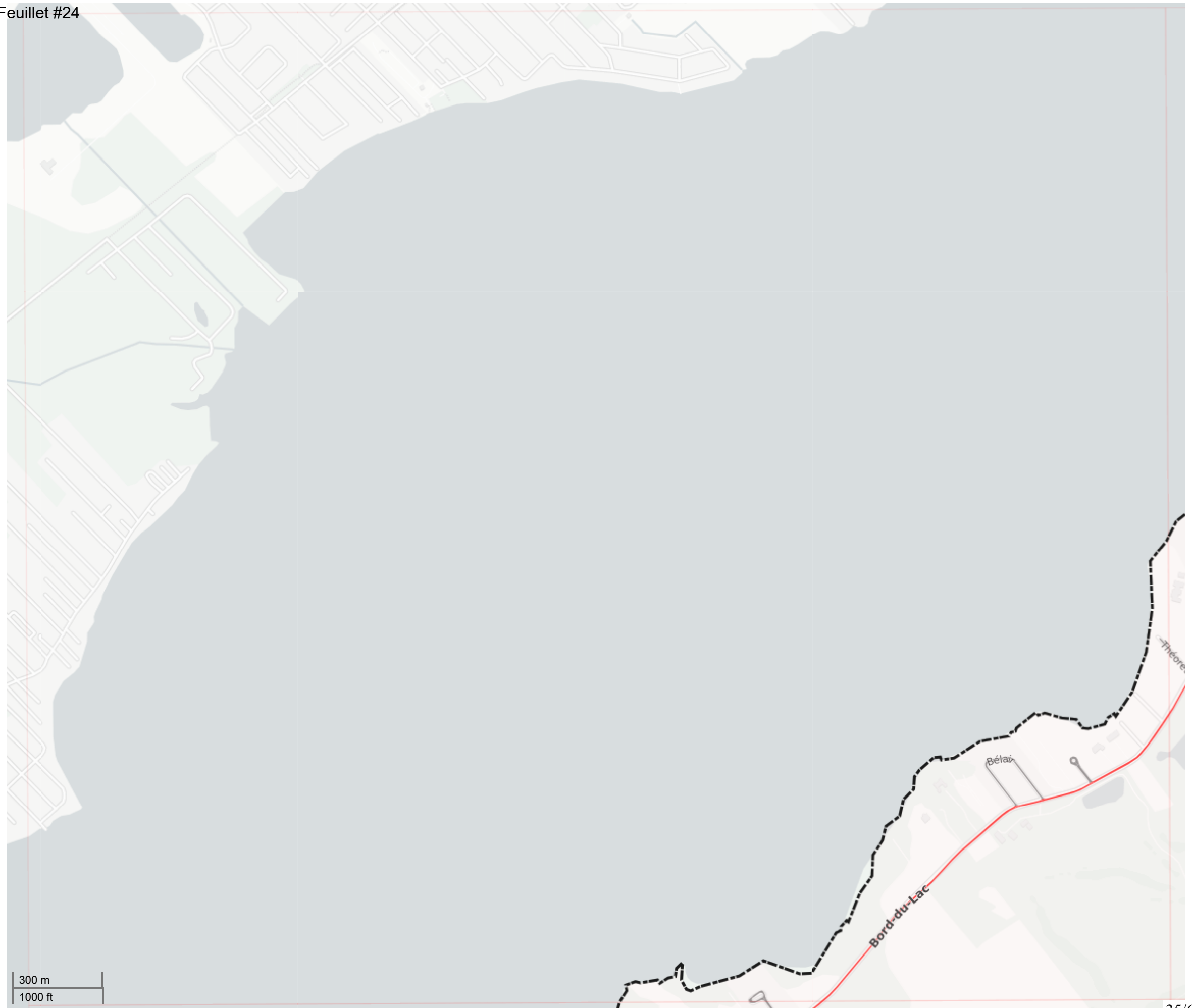


Feuillet #24 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

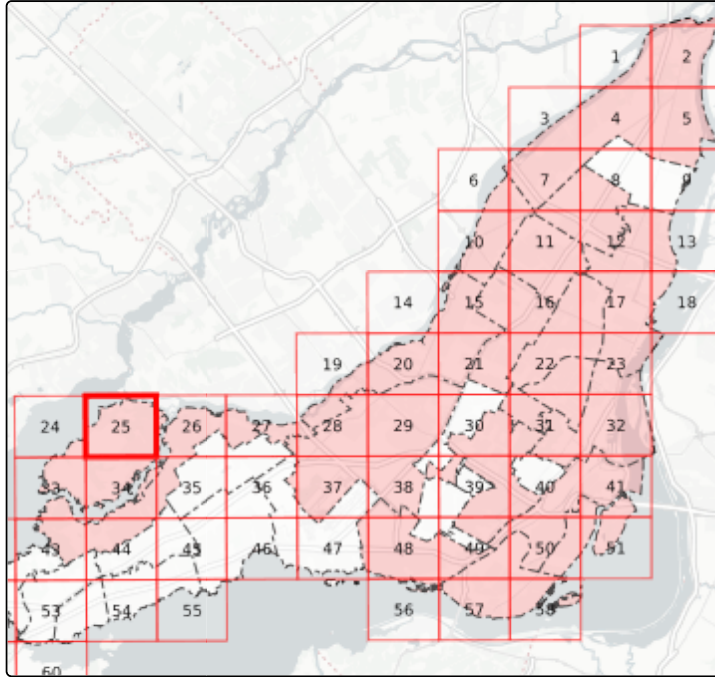
Date: août 2021



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal

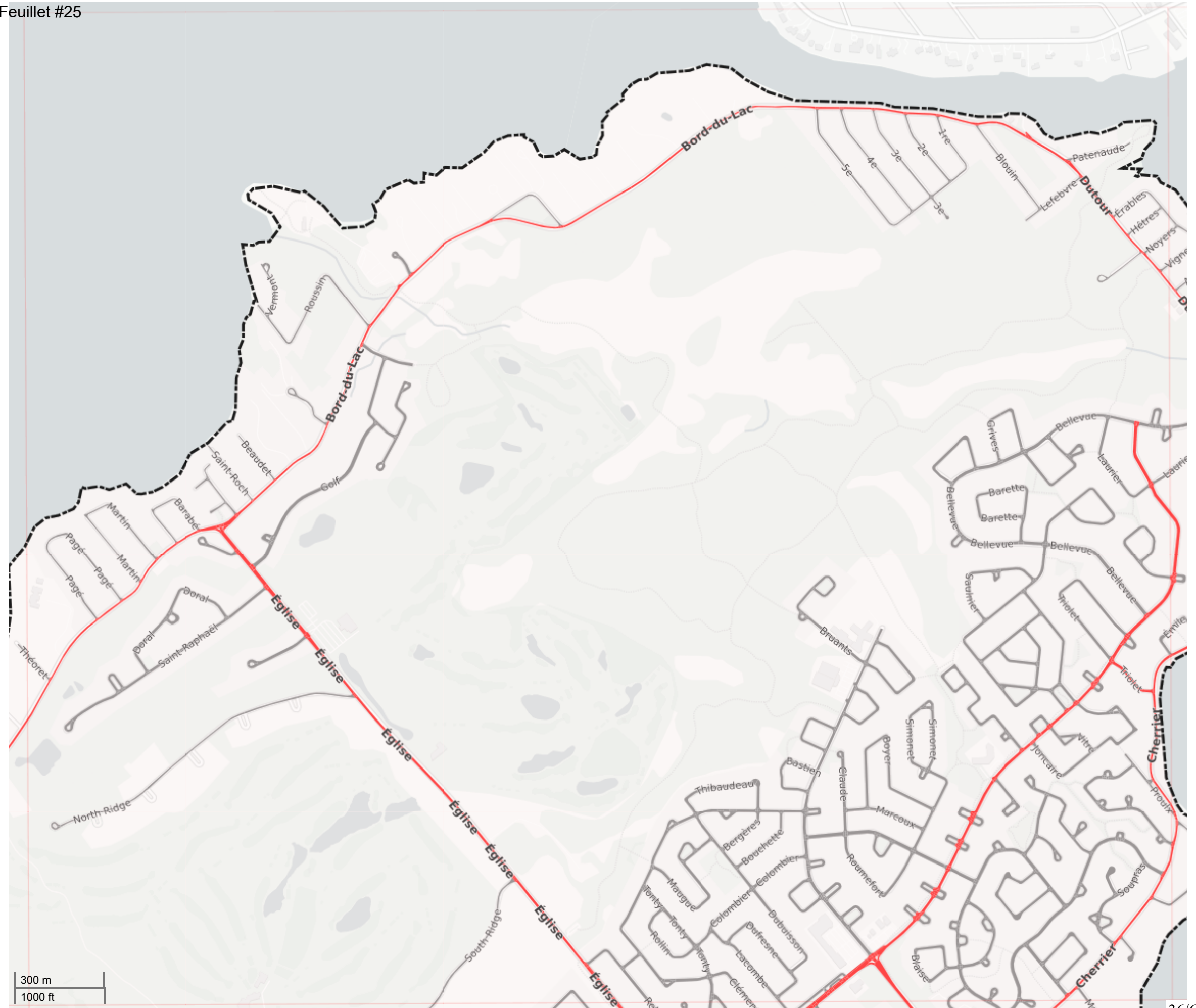


Feuillet #25 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

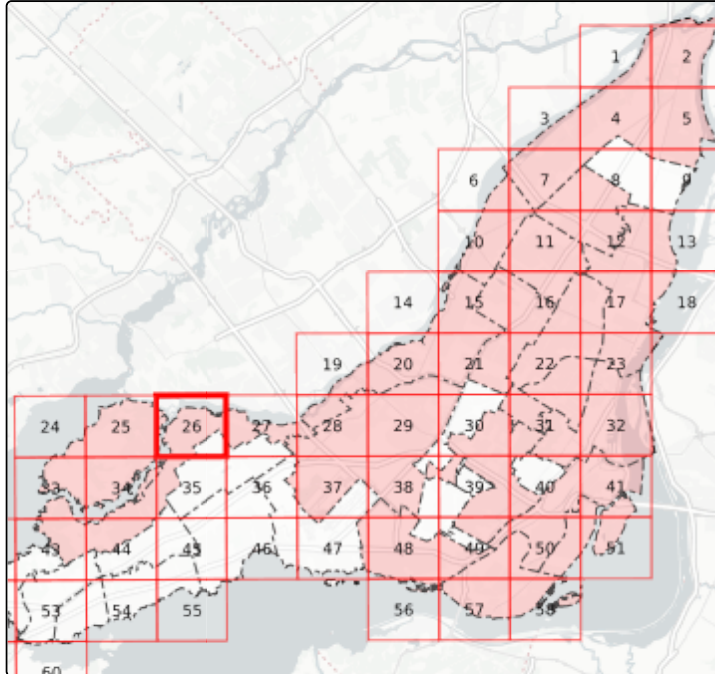
Date: août 2021



Annexe A:

Réseau artériel administratif  
de la Ville de Montréal, version 2021

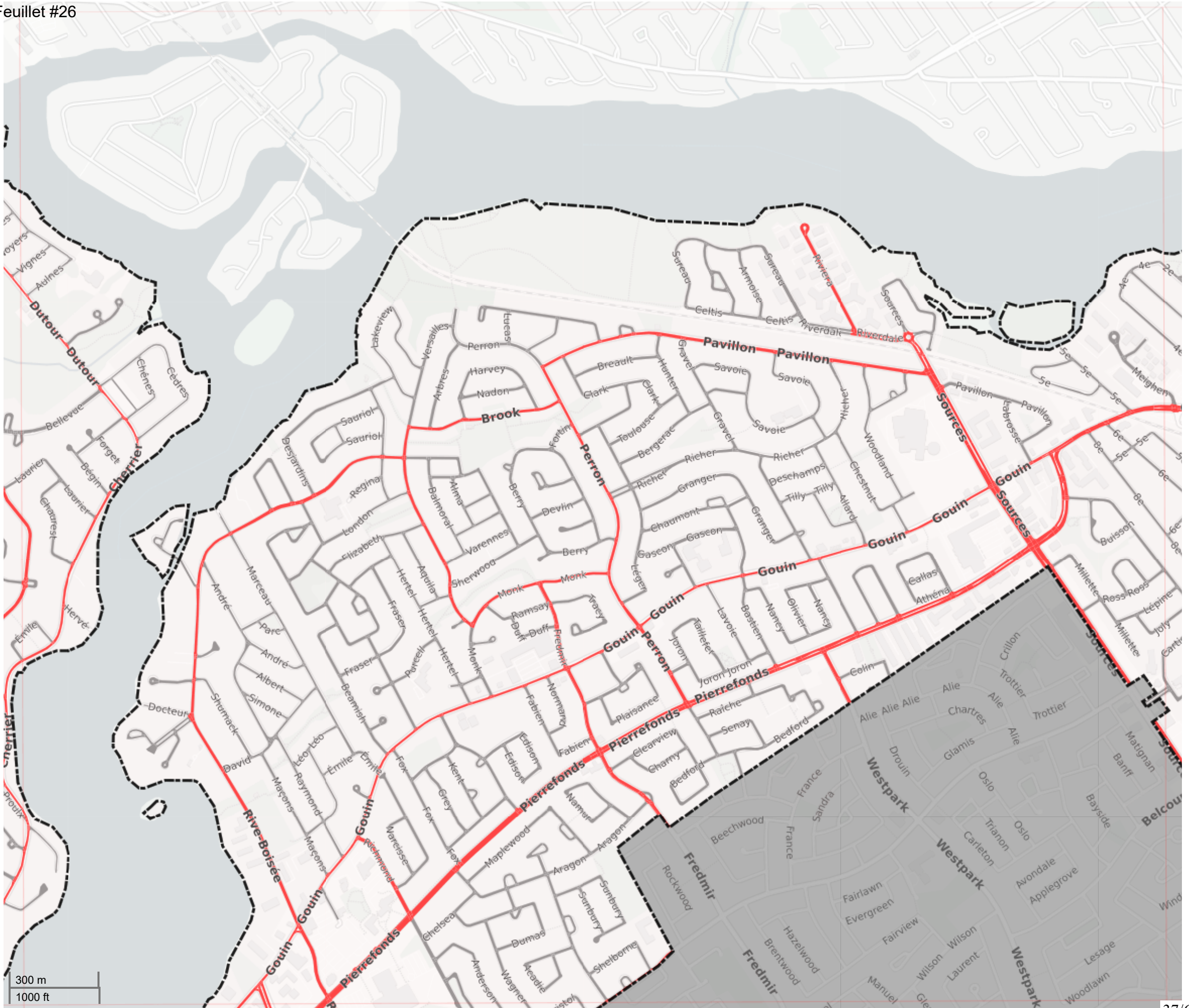
Agglomération de Montréal



Feuillet #26 de 60 d'agglomération

Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative



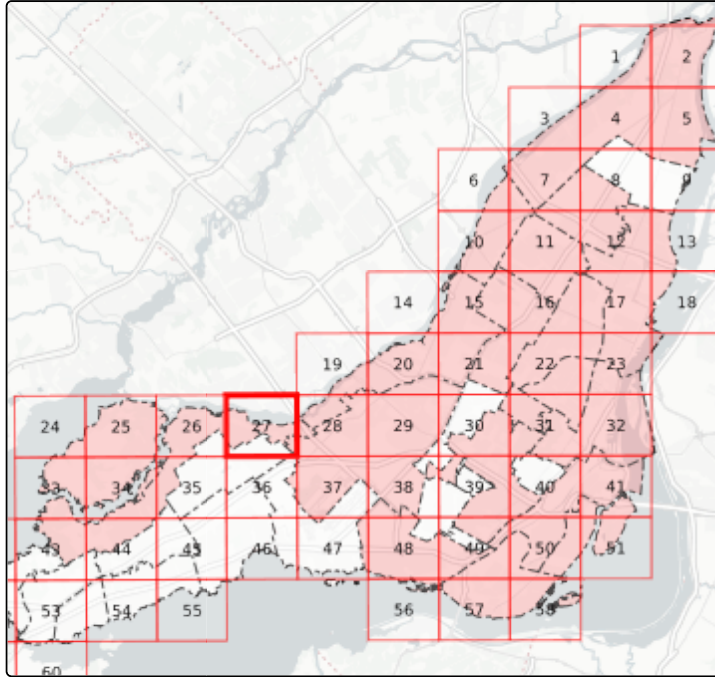
300 m  
1000 ft

Date: août 2021

Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



Feuillet #27 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

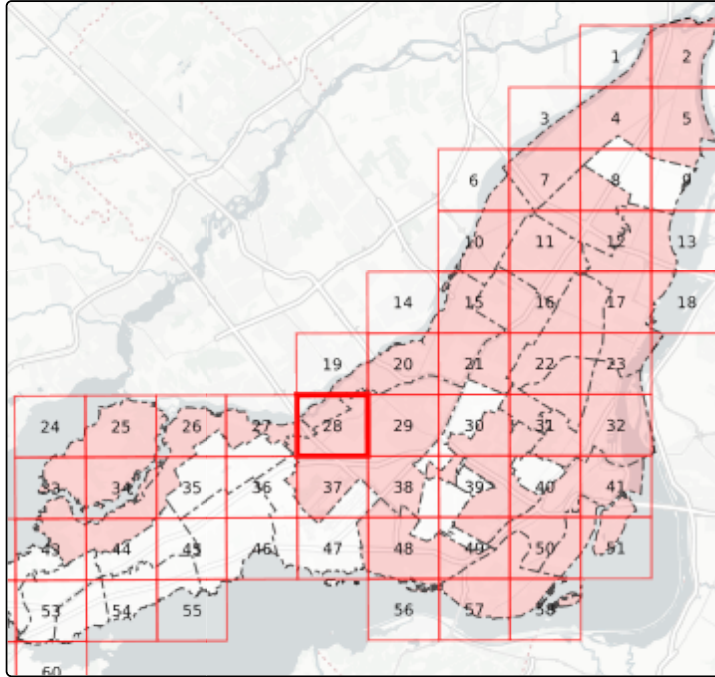


300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal

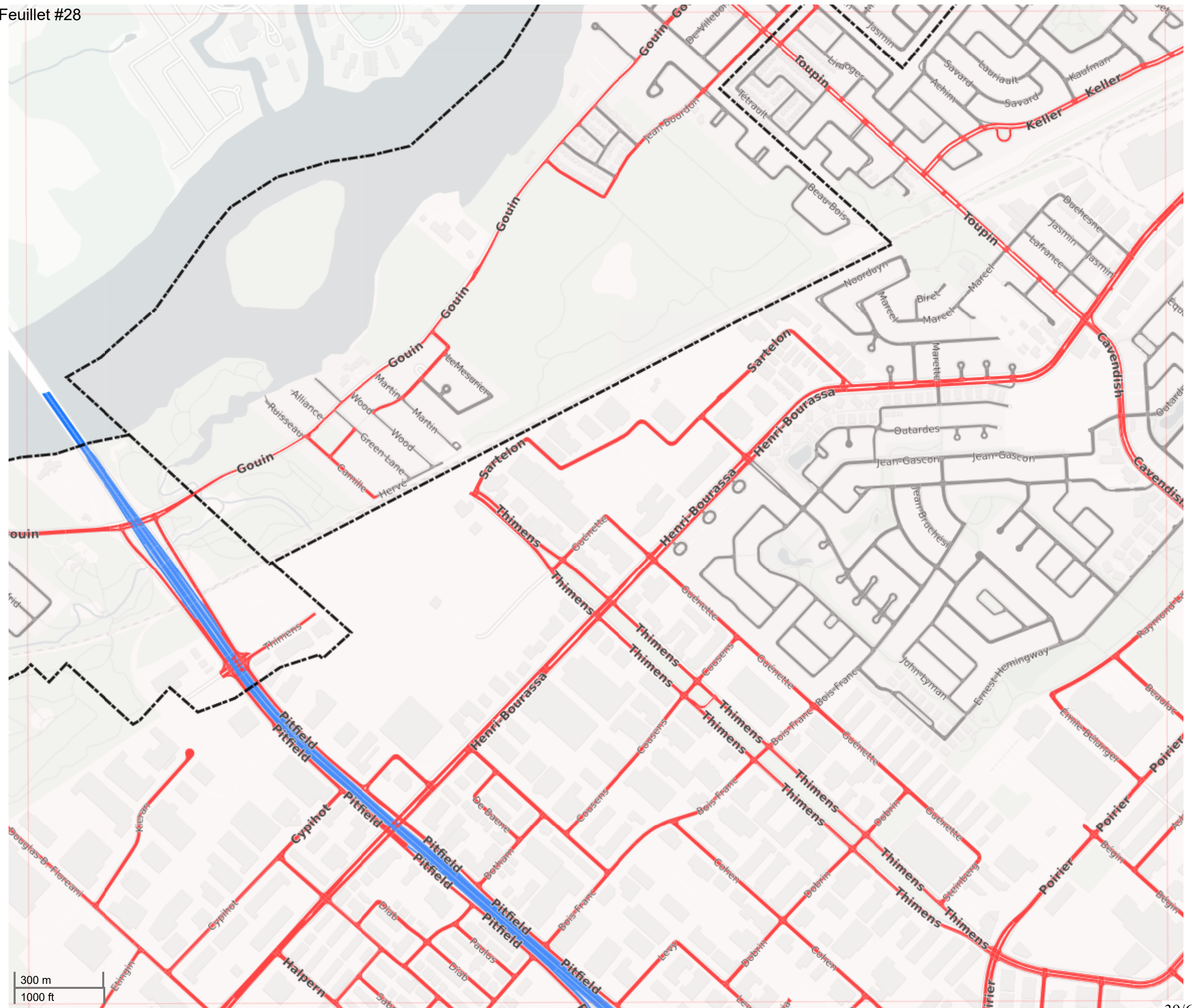


Feuillet #28 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021



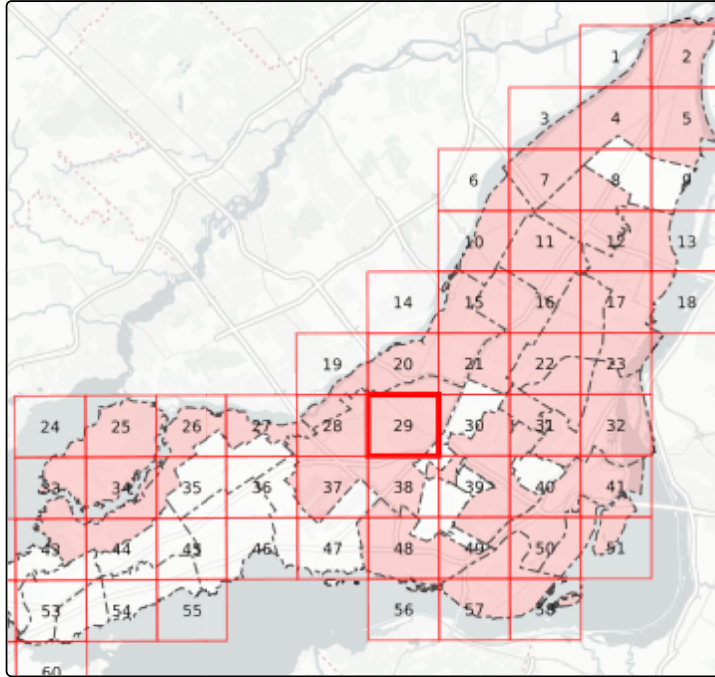
300 m  
1000 ft



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal

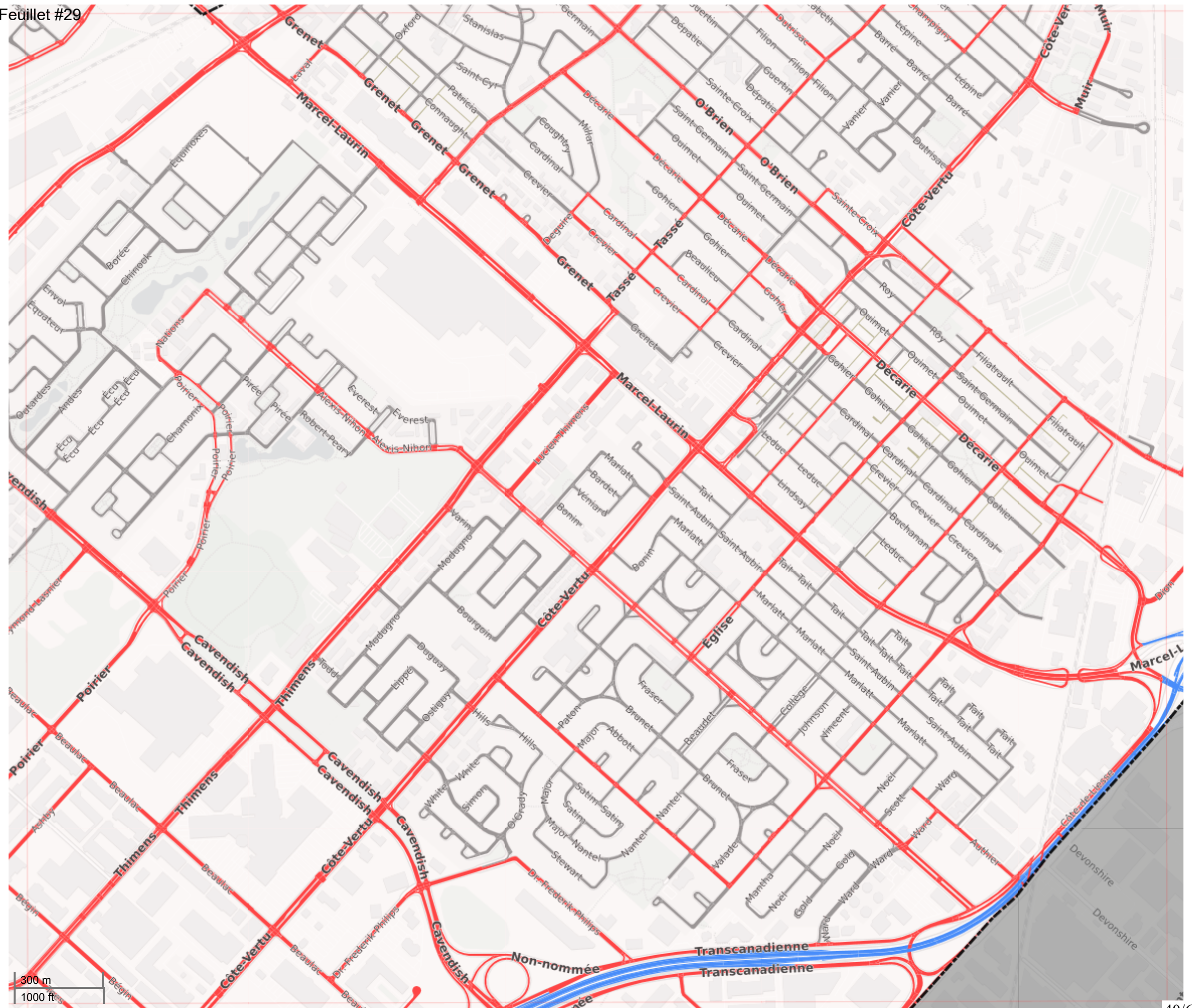


Feuillet #29 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

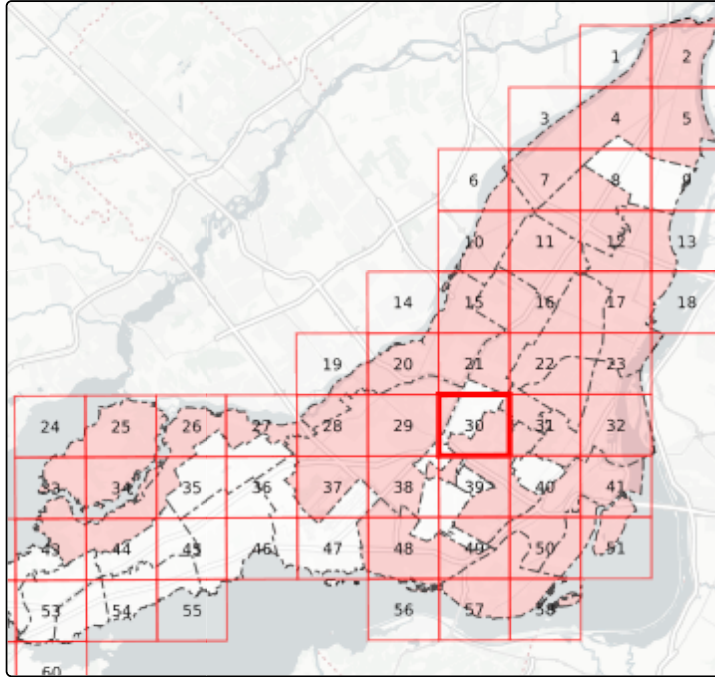
Date: août 2021



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



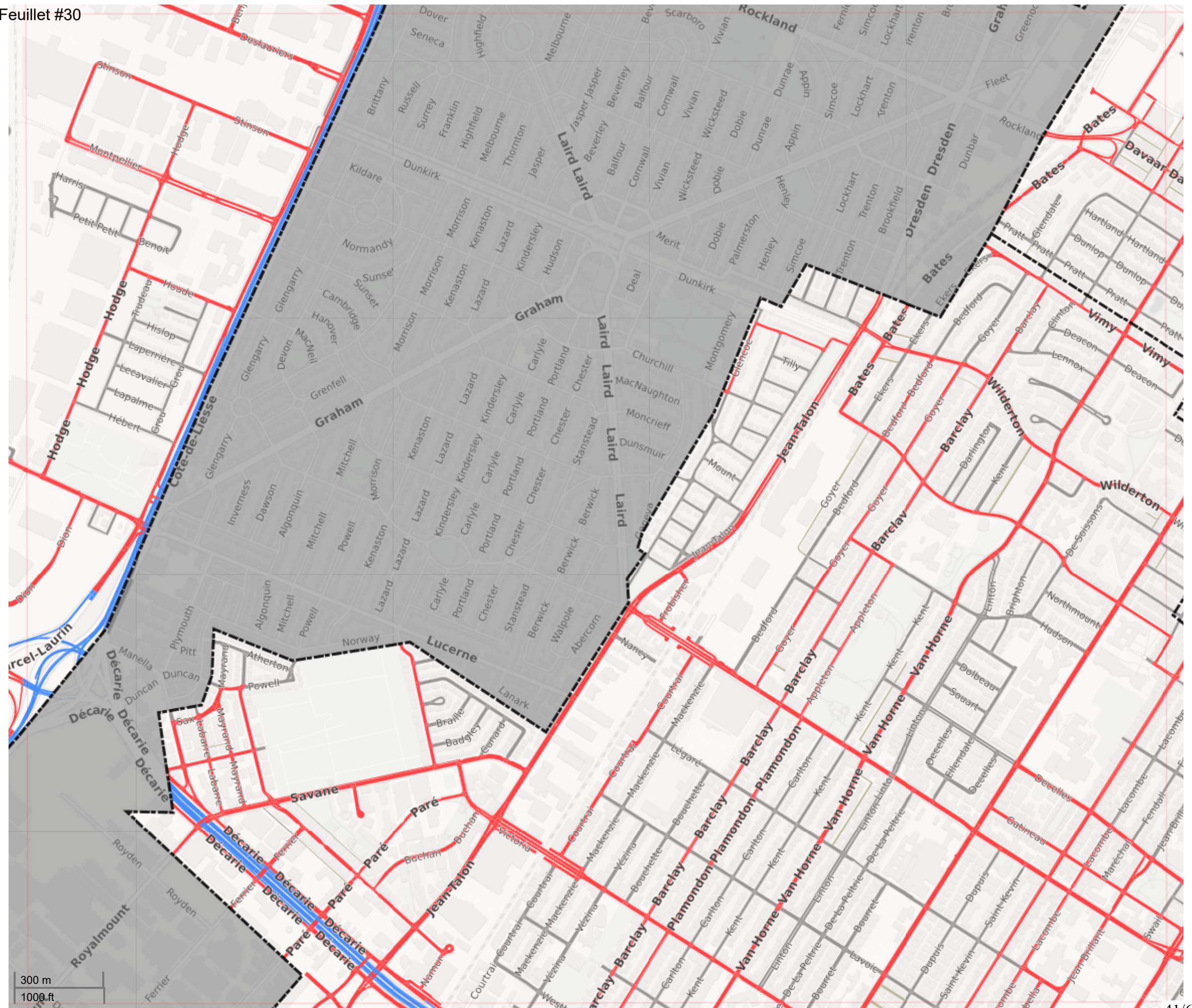
Feuille #30 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

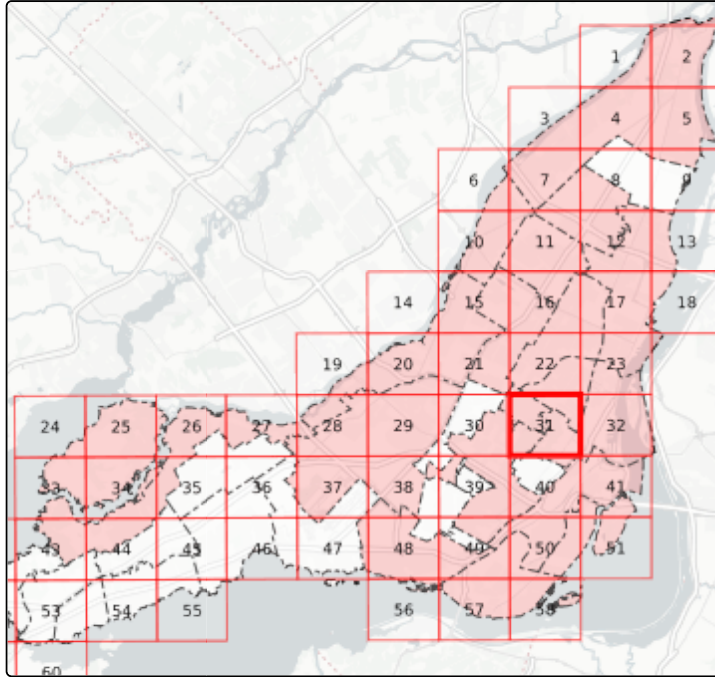
Feuille #30



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



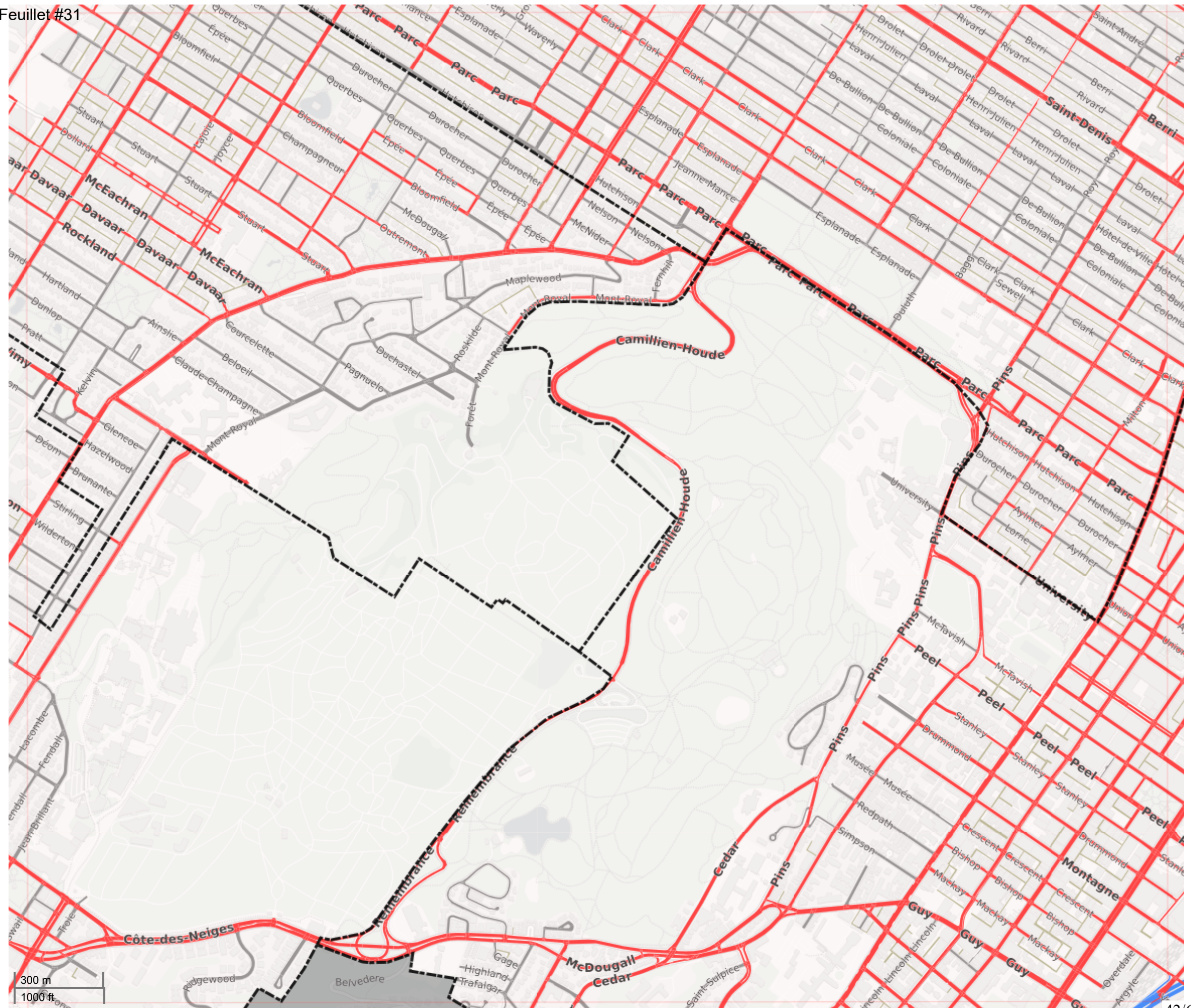
Feuille #31 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuille #31

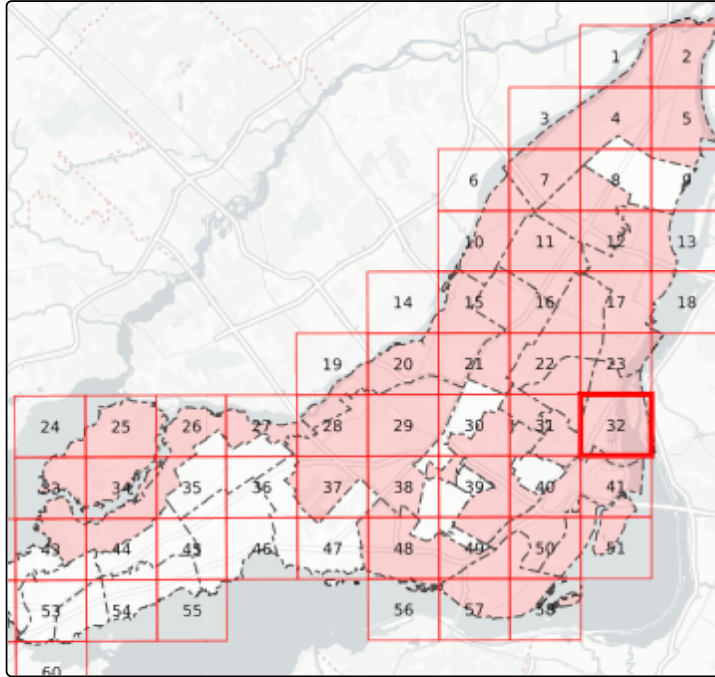


300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



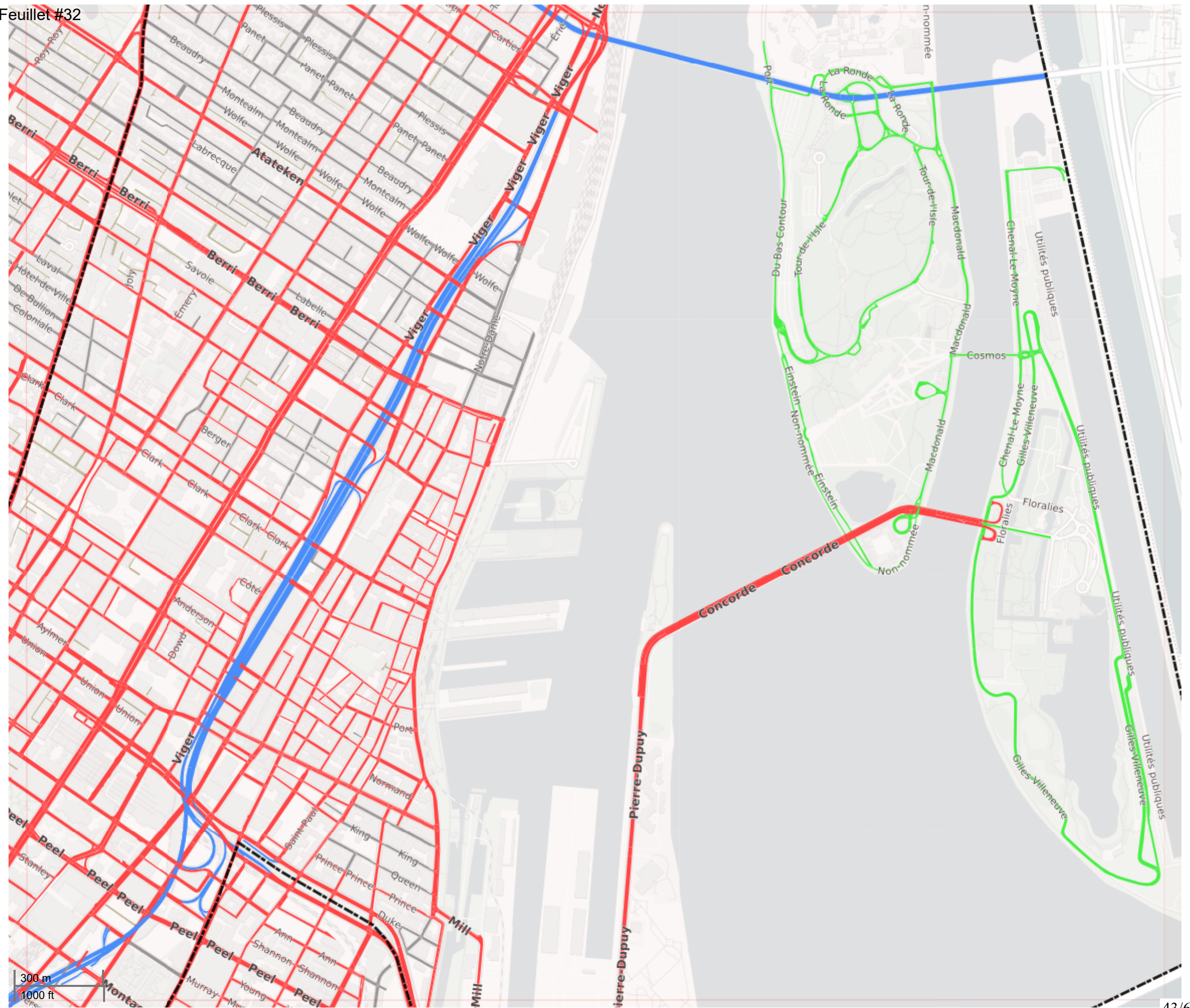
Feuillet #32 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #32

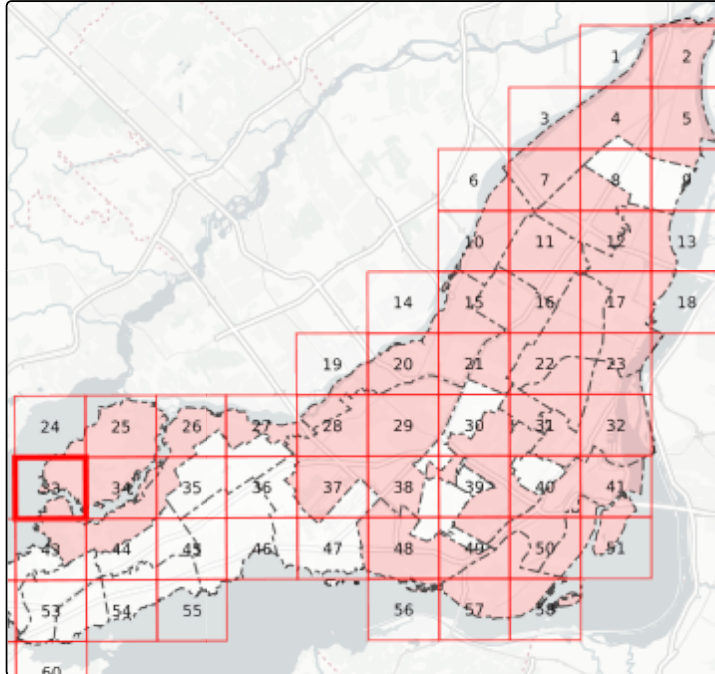


300 m  
1000 ft

Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



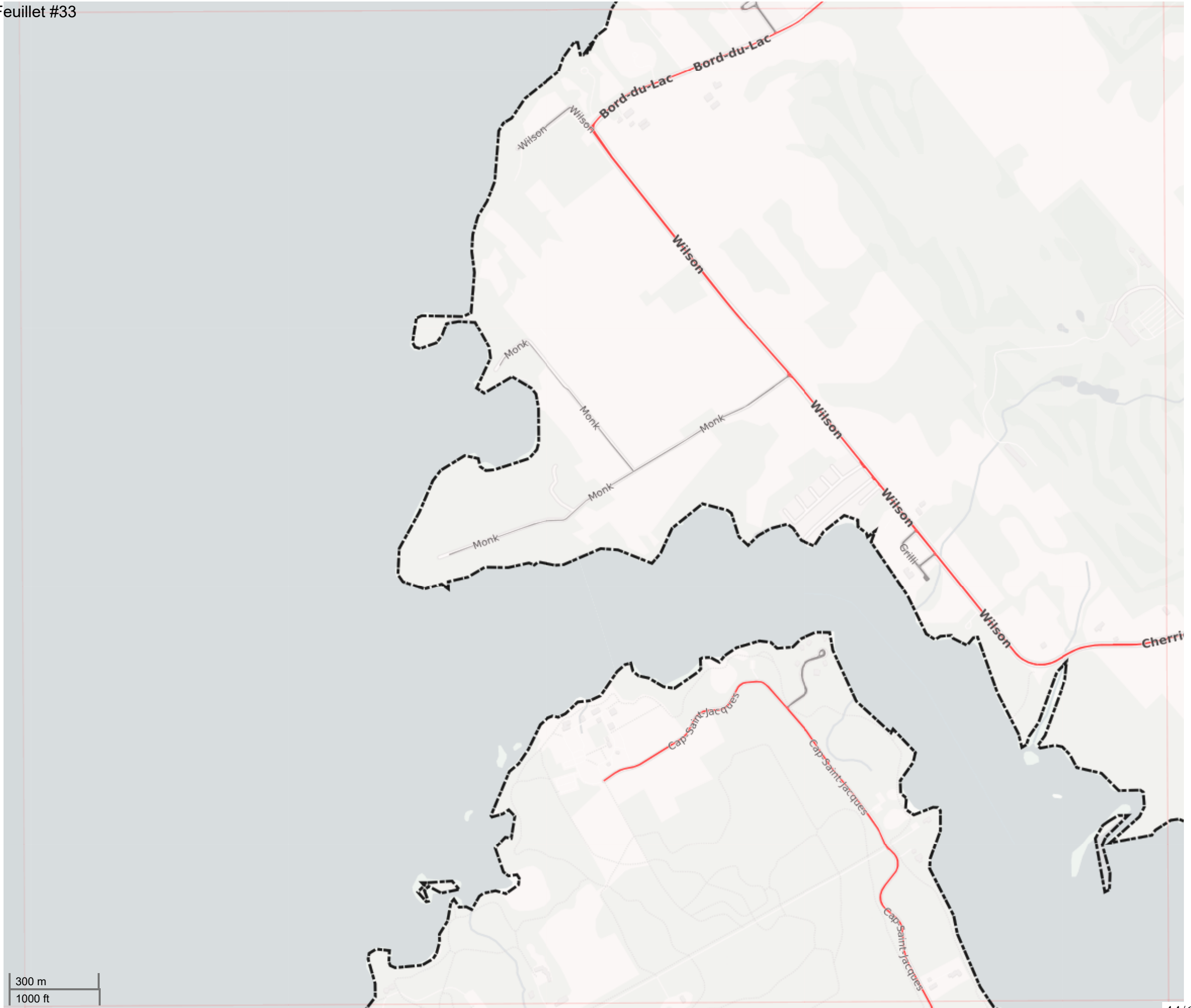
Feuillet #33 de 60 d'agglomération

#### Légende

- █ Responsabilité centrale
- █ Responsabilité locale
- █ Parc Jean-Drapeau
- █ Ruelle
- █ Autoroute (MTQ)
- Limite administrative

Date: août 2021

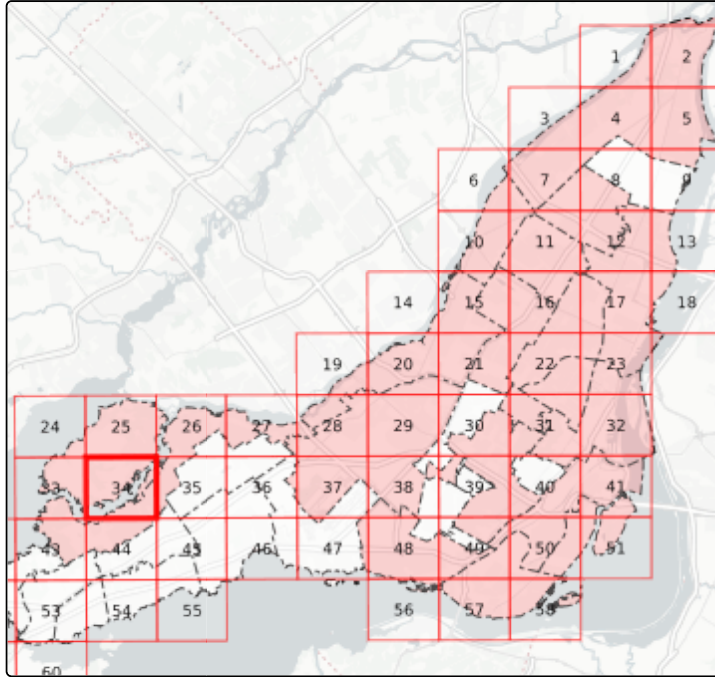
Feuillet #33



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal

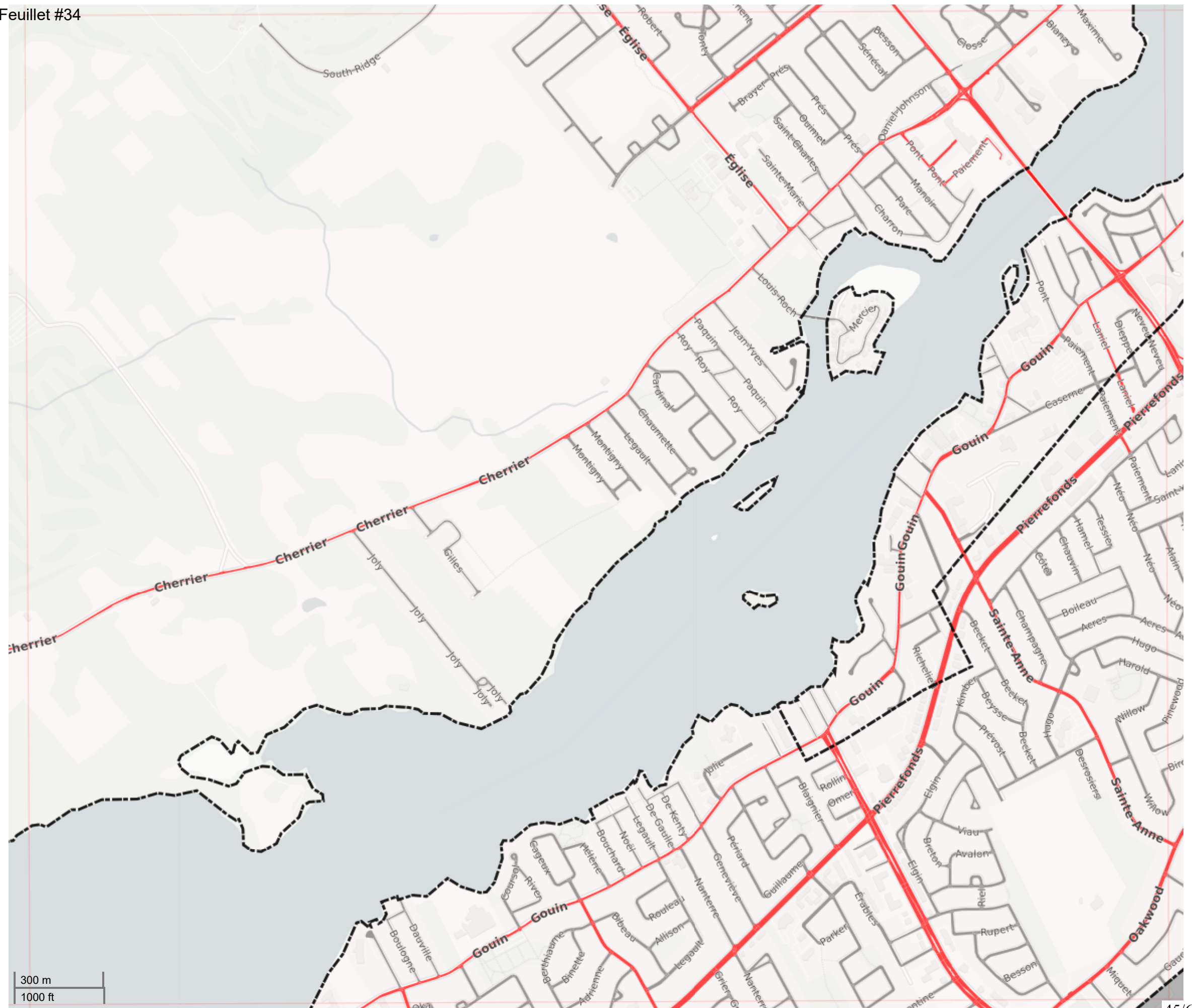


Feuillet #34 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

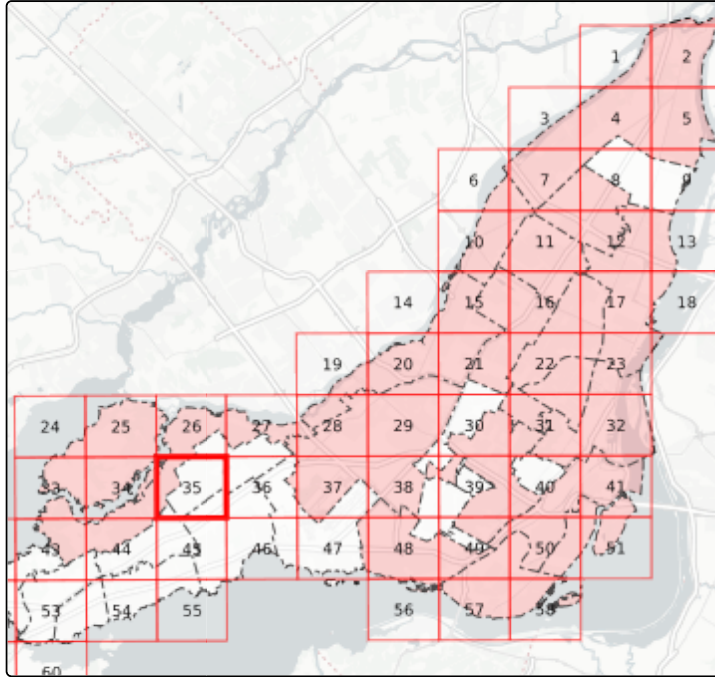
Date: août 2021



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



Feuille #35 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuille #35

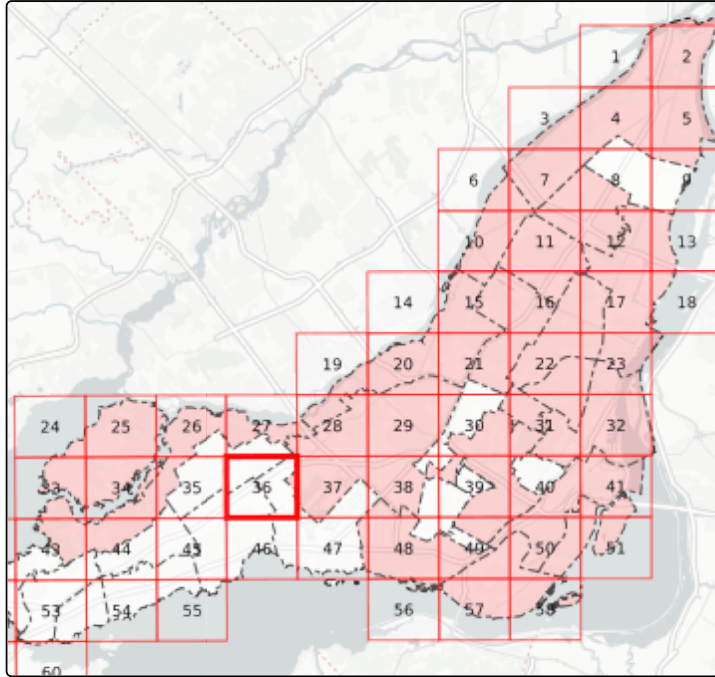


300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



Feuillet #36 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

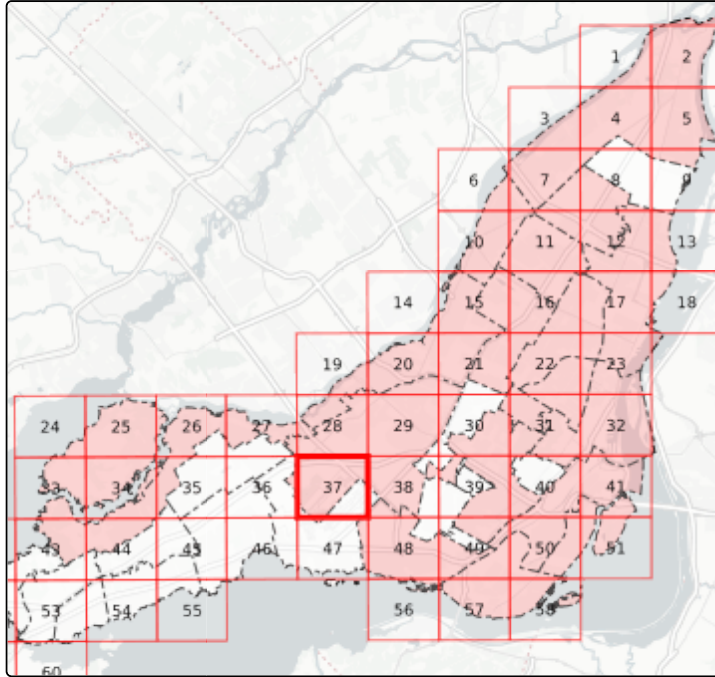




Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

Agglomération de Montréal



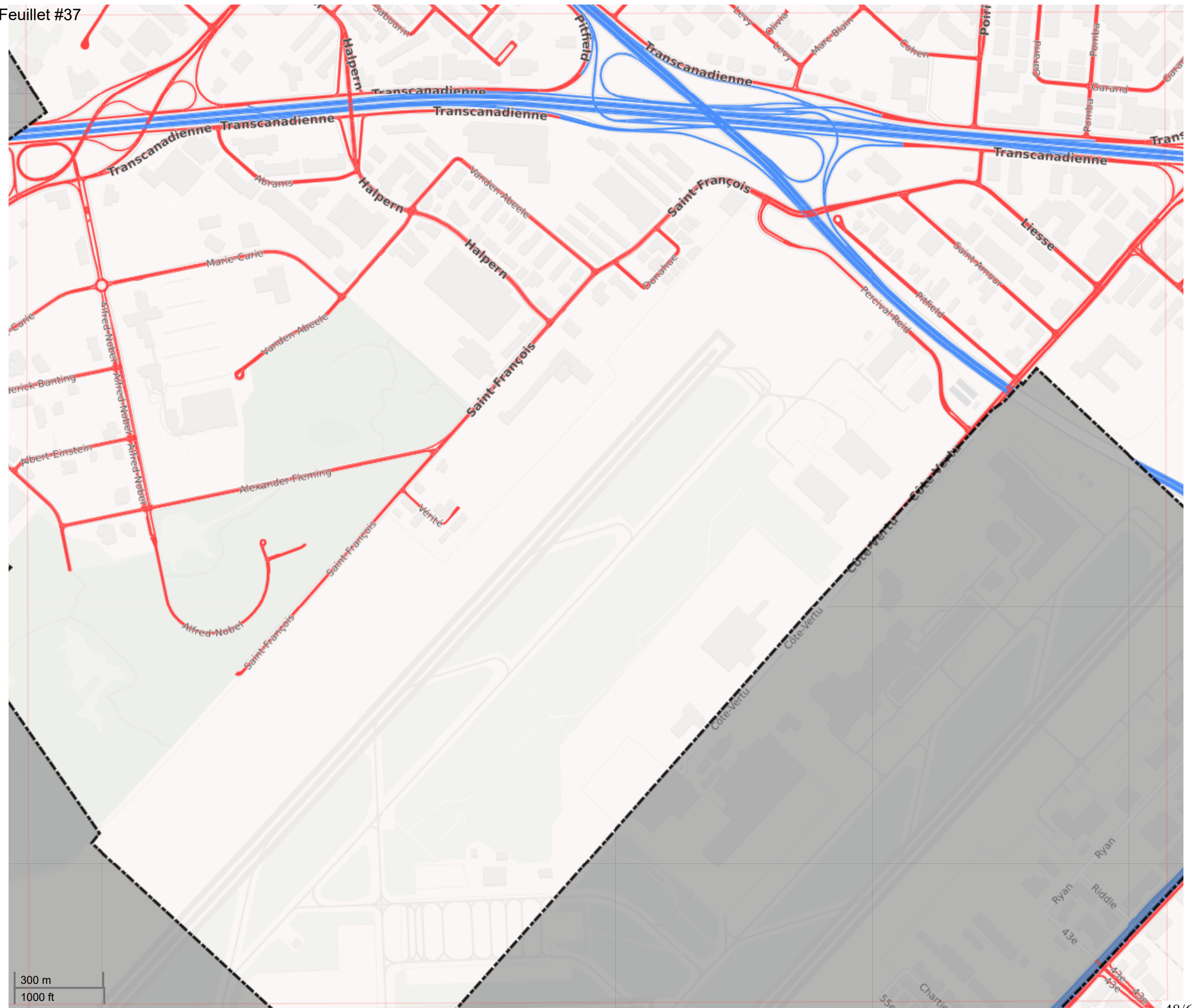
Feuillet #37 de 60 d'agglomération

### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #37

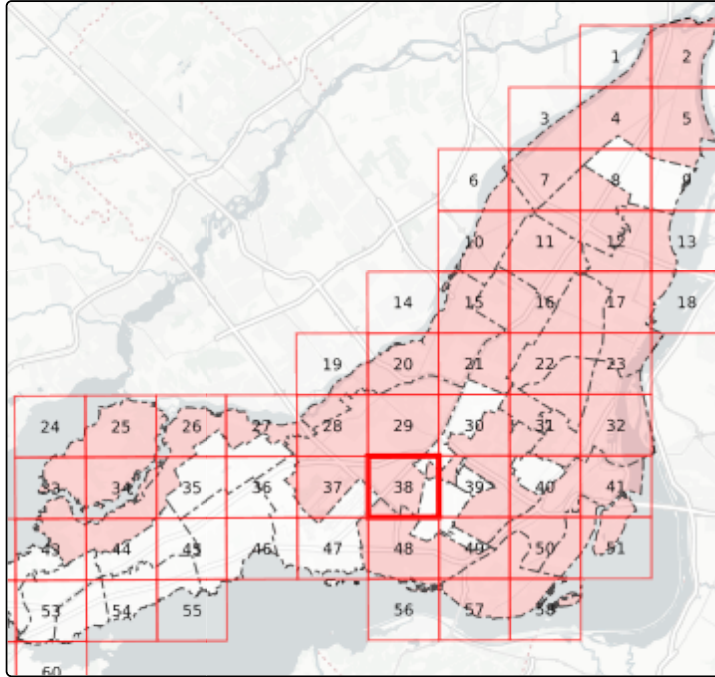


300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



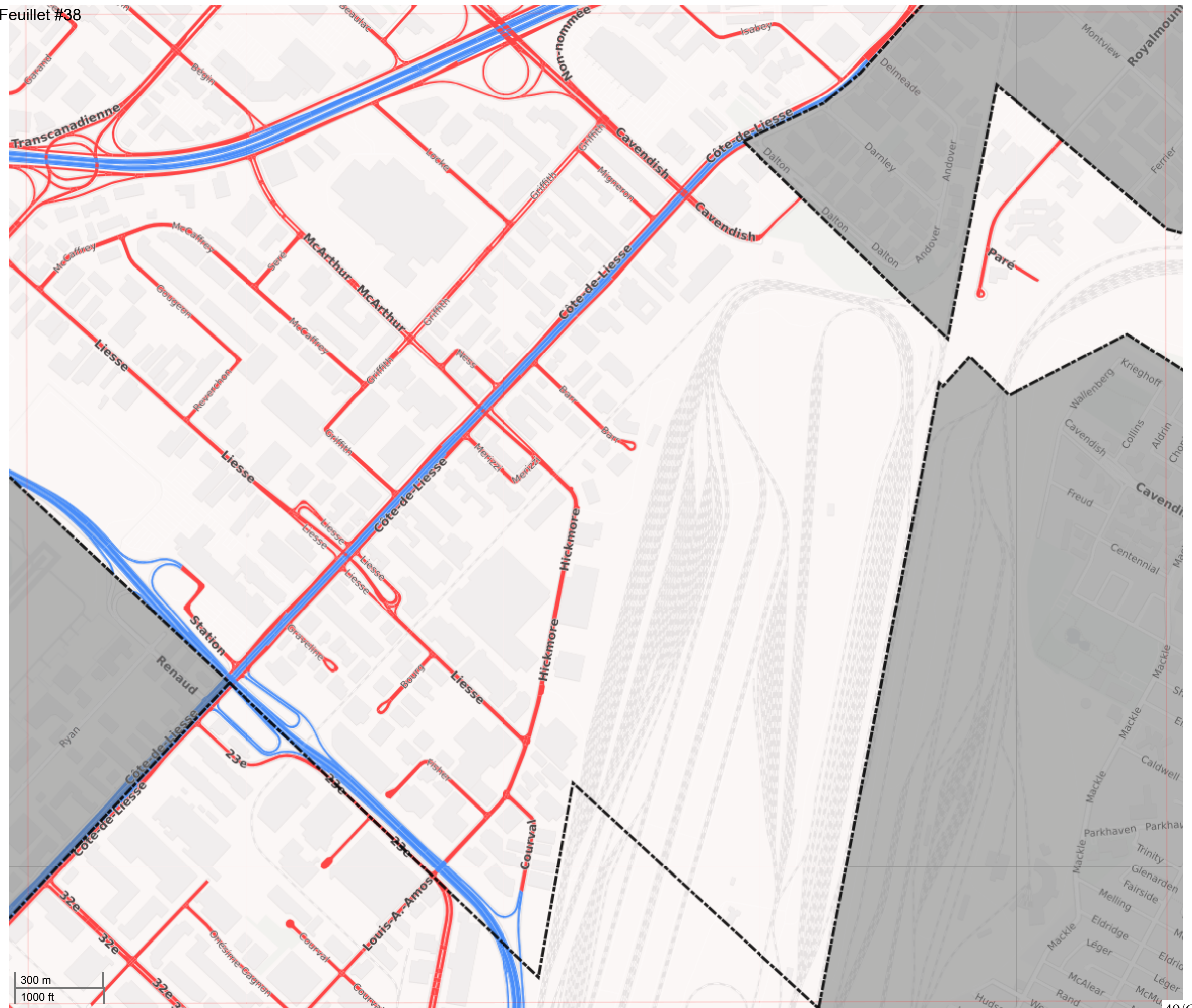
Feuillet #38 de 60 d'agglomération

#### Légende

- Responsabilité centrale
- Responsabilité locale
- Parc Jean-Drapeau
- Ruelle
- Autoroute (MTQ)
- Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #38

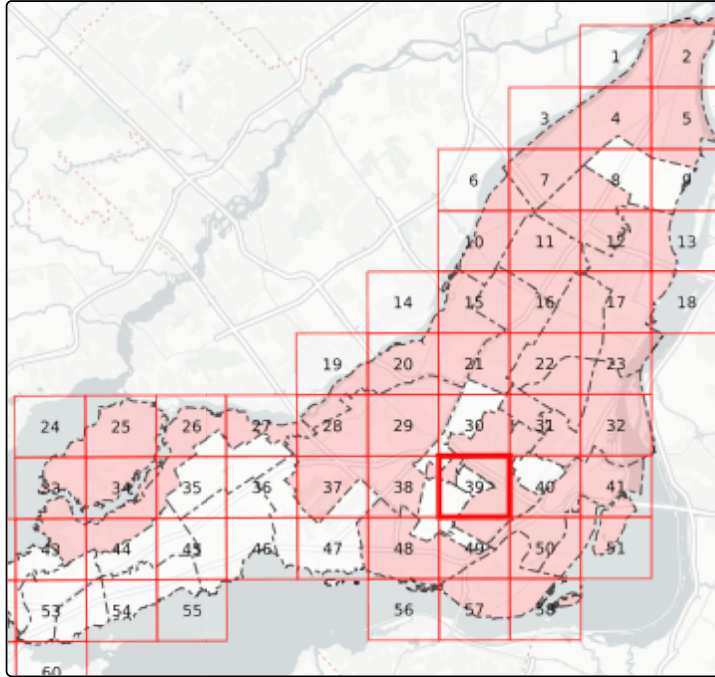


300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal

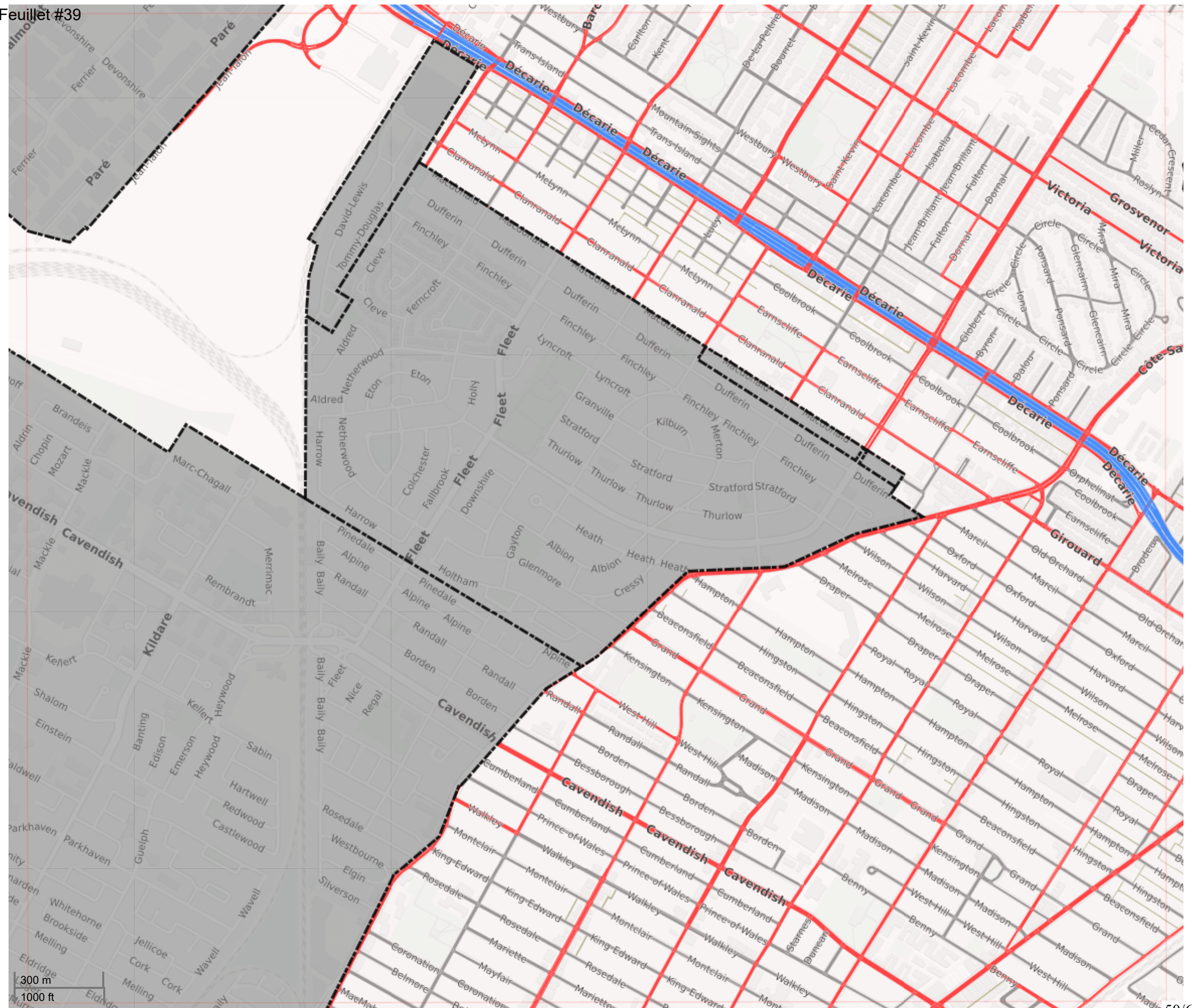


Feuillet #39 de 60 d'agglomération

#### Légende

- Responsabilité centrale
- Responsabilité locale
- Parc Jean-Drapeau
- Ruelle
- Autoroute (MTQ)
- Limite administrative

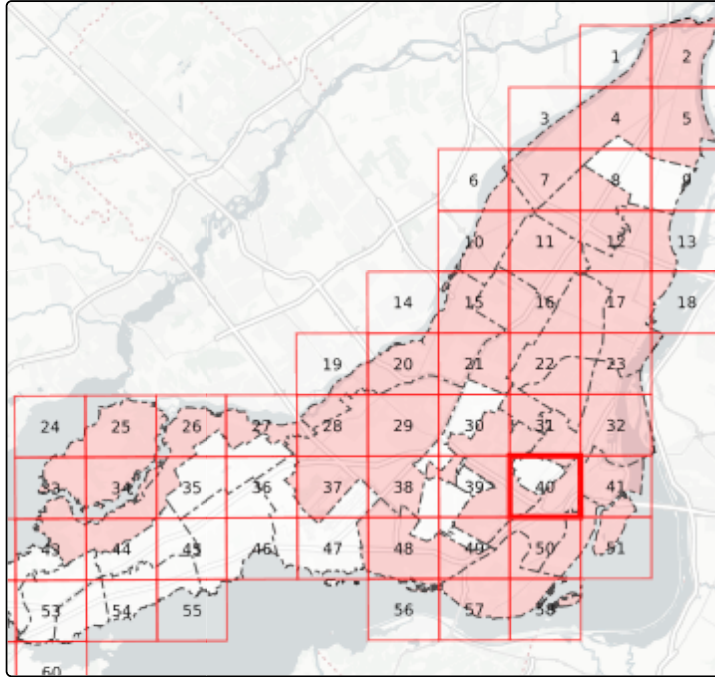
Date: août 2021



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



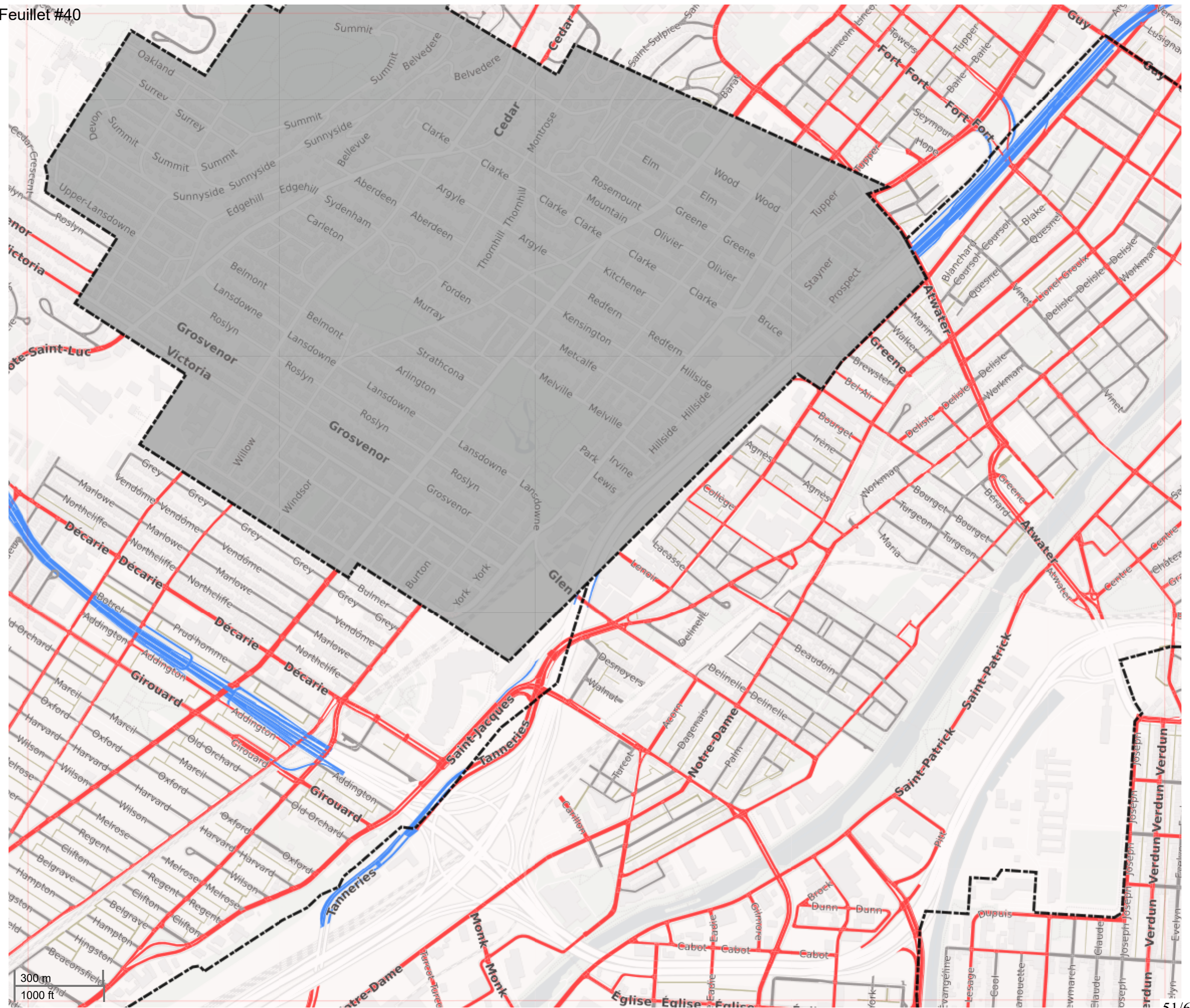
Feuillet #40 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

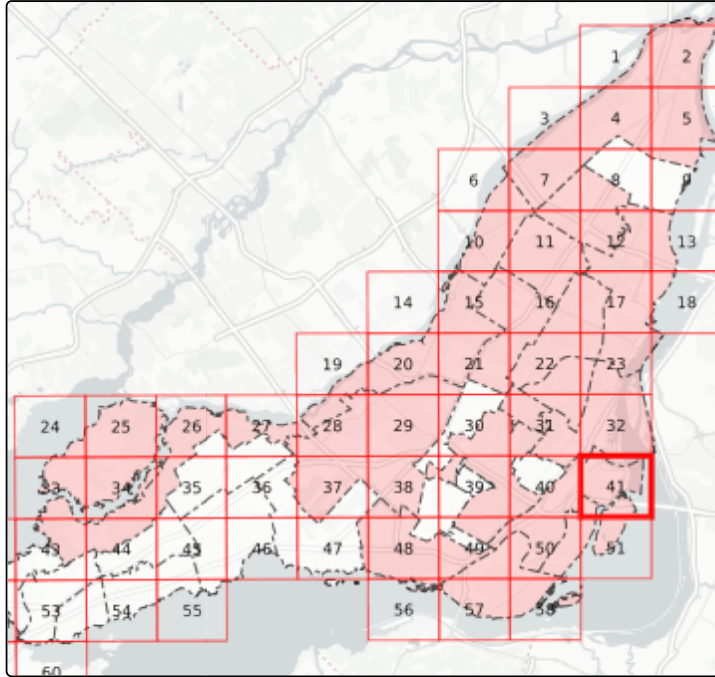
Feuillet #40



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

Agglomération de Montréal



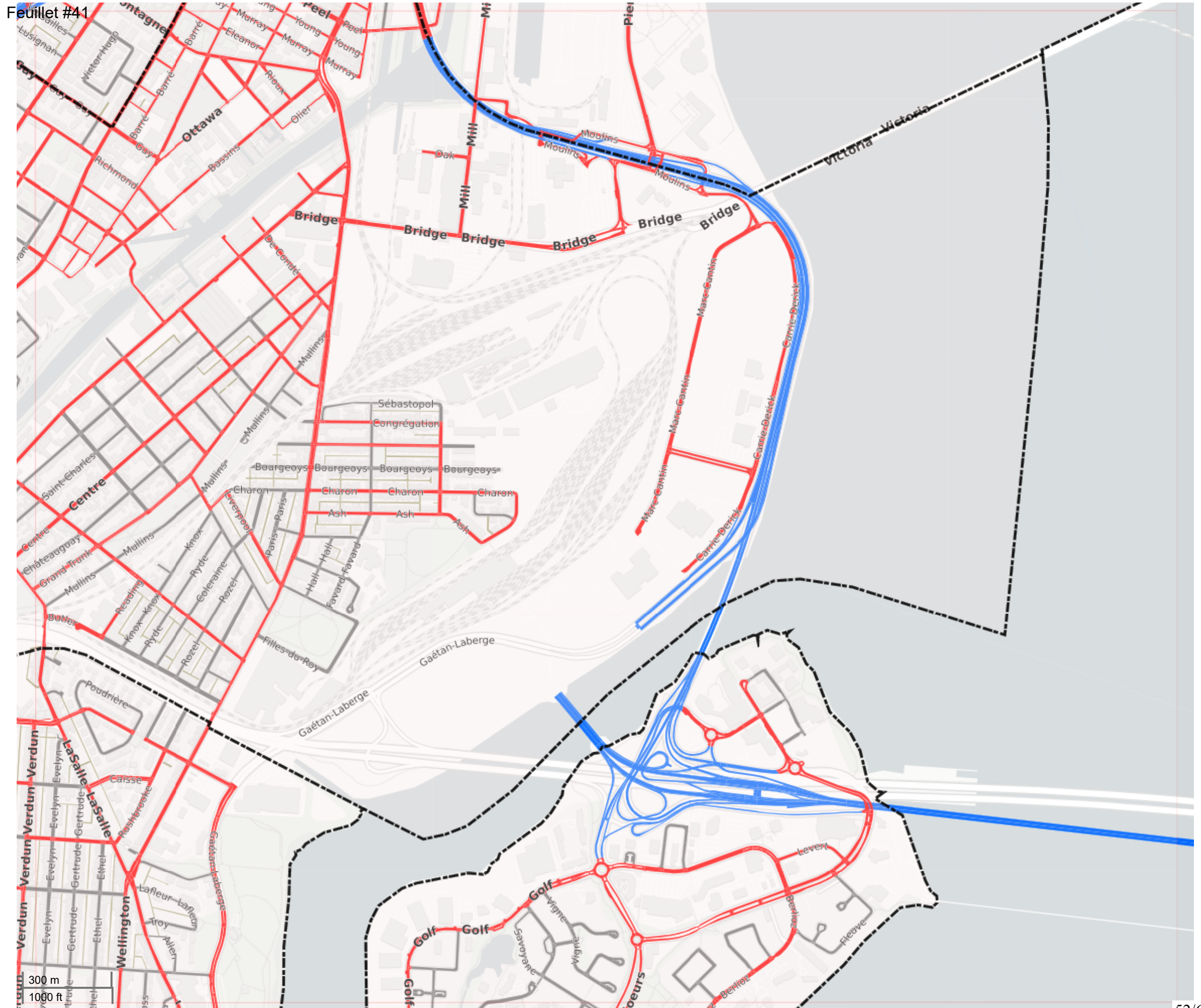
Feuillet #41 de 60 d'agglomération

### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #41

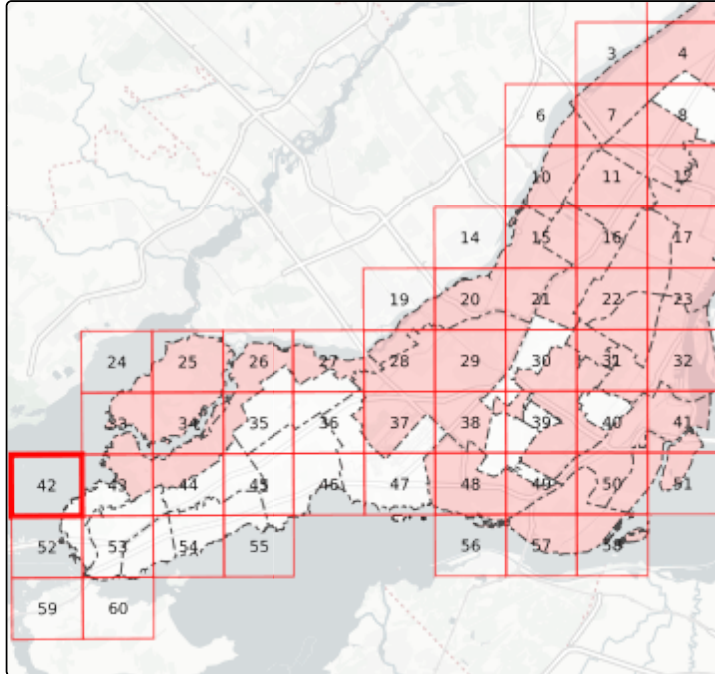


300 m  
1000 ft

Annexe A:

Réseau artériel administratif  
de la Ville de Montréal, version 2021

Agglomération de Montréal



Feuillelet #42 de 60 d'agglomération

Légende

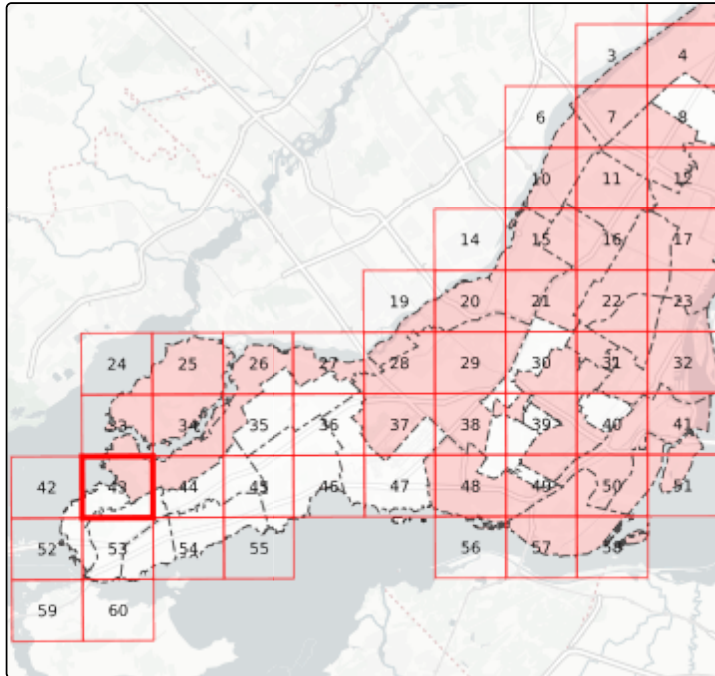
-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

300 m  
1000 ft

Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



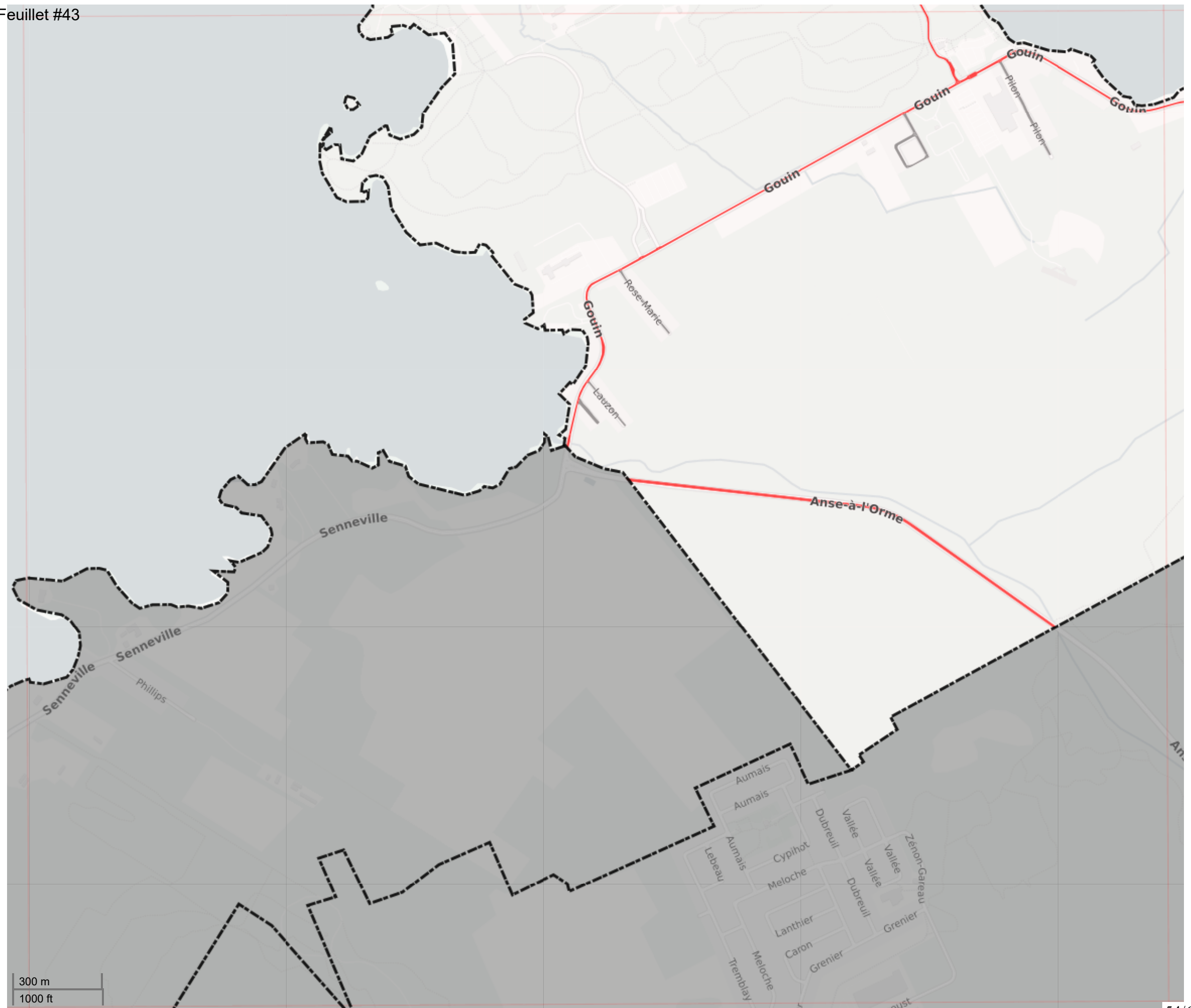
Feuillet #43 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

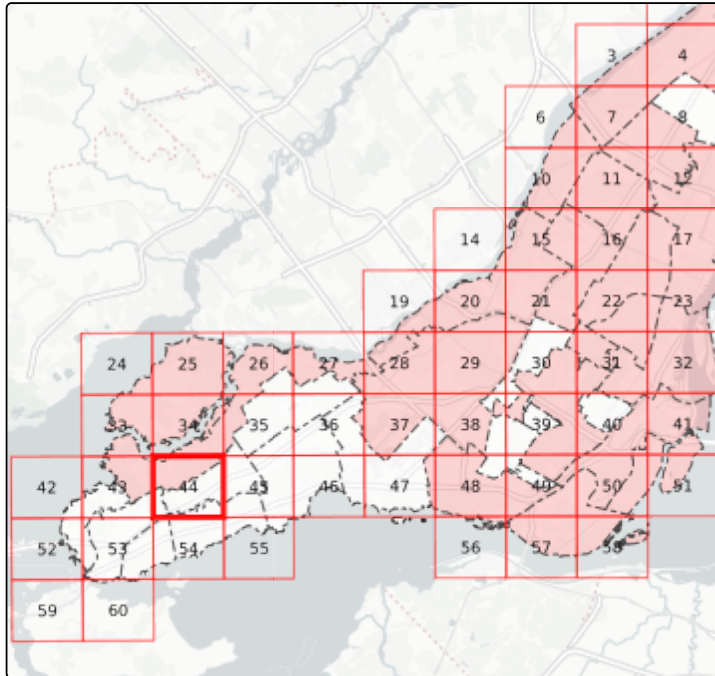
Feuillet #43



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



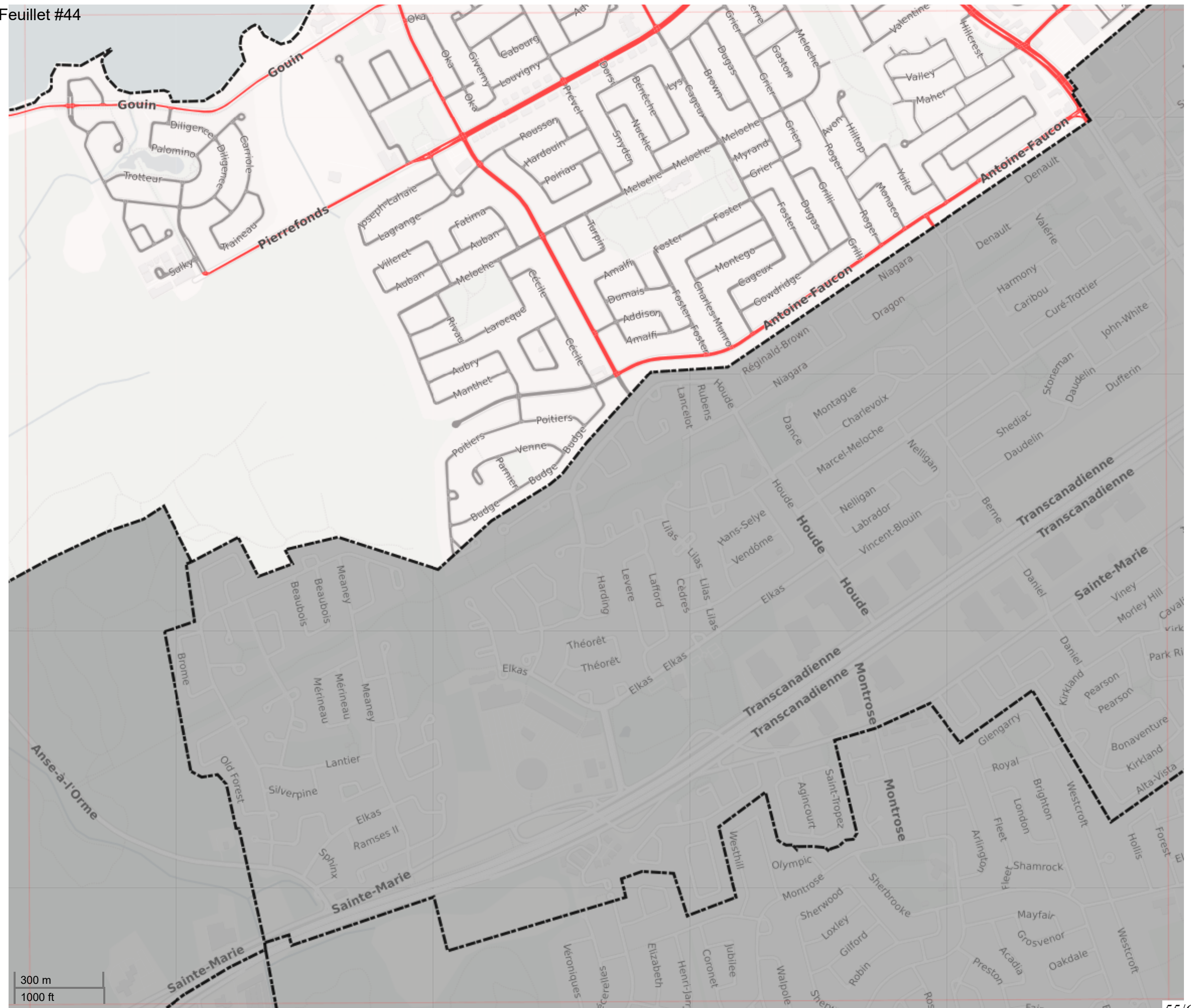
Feuillet #44 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #44

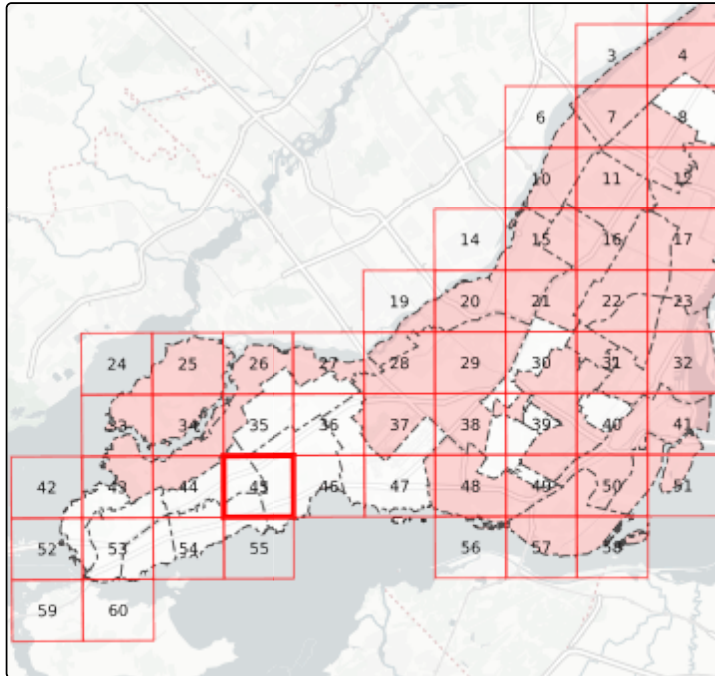




## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



#### Feuillet #45 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

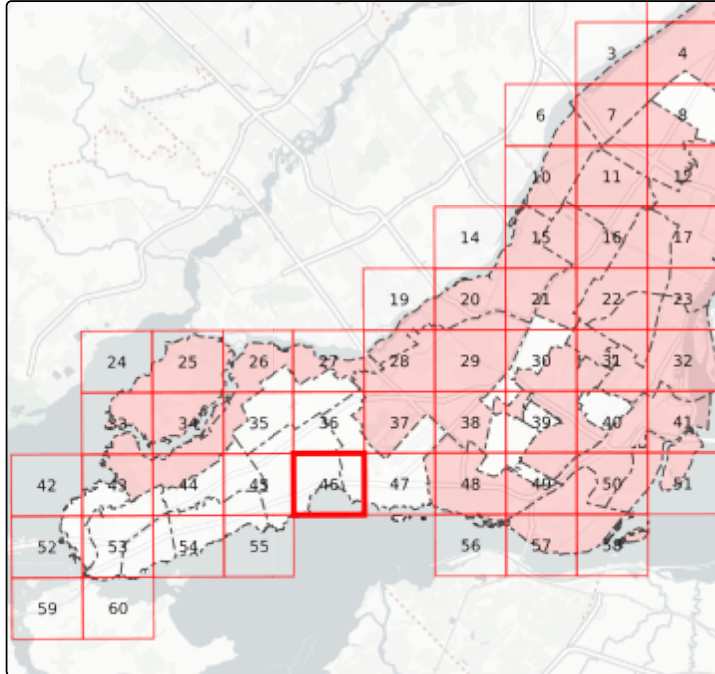
Feuillet #45



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



Feuillet #46 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

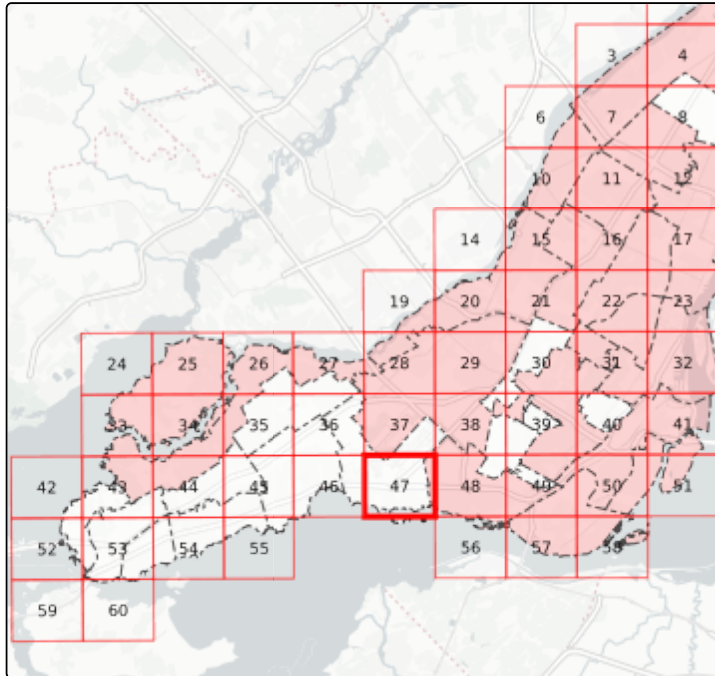
Feuillet #46



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



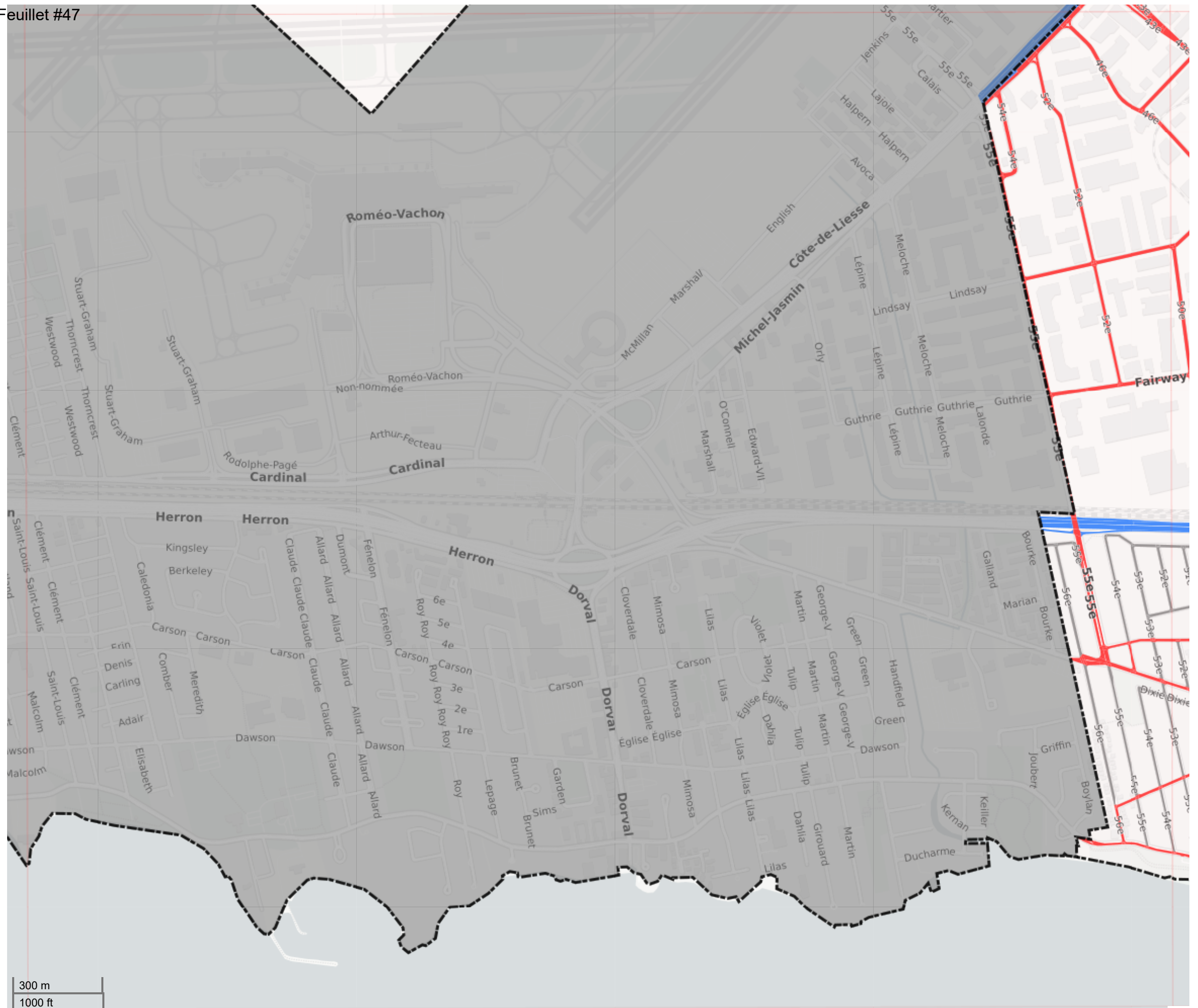
#### Feuillet #47 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

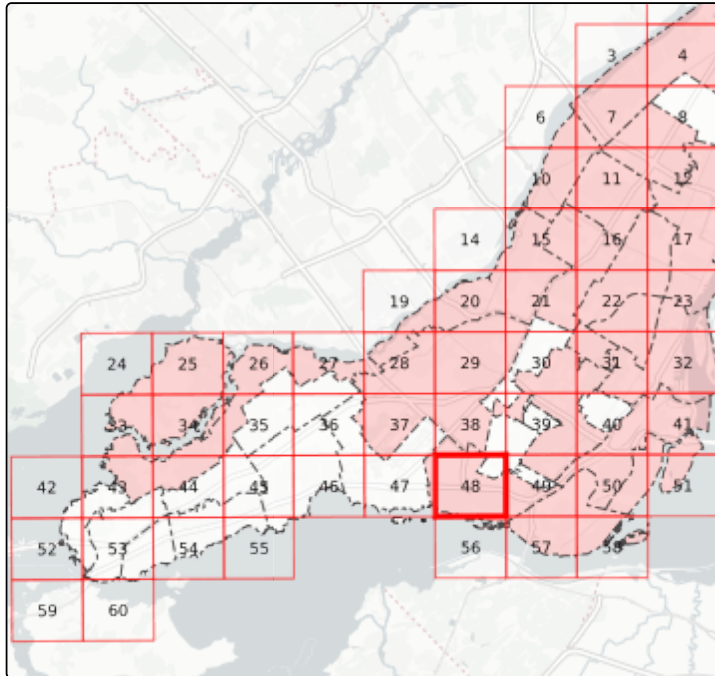
Feuillet #47



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



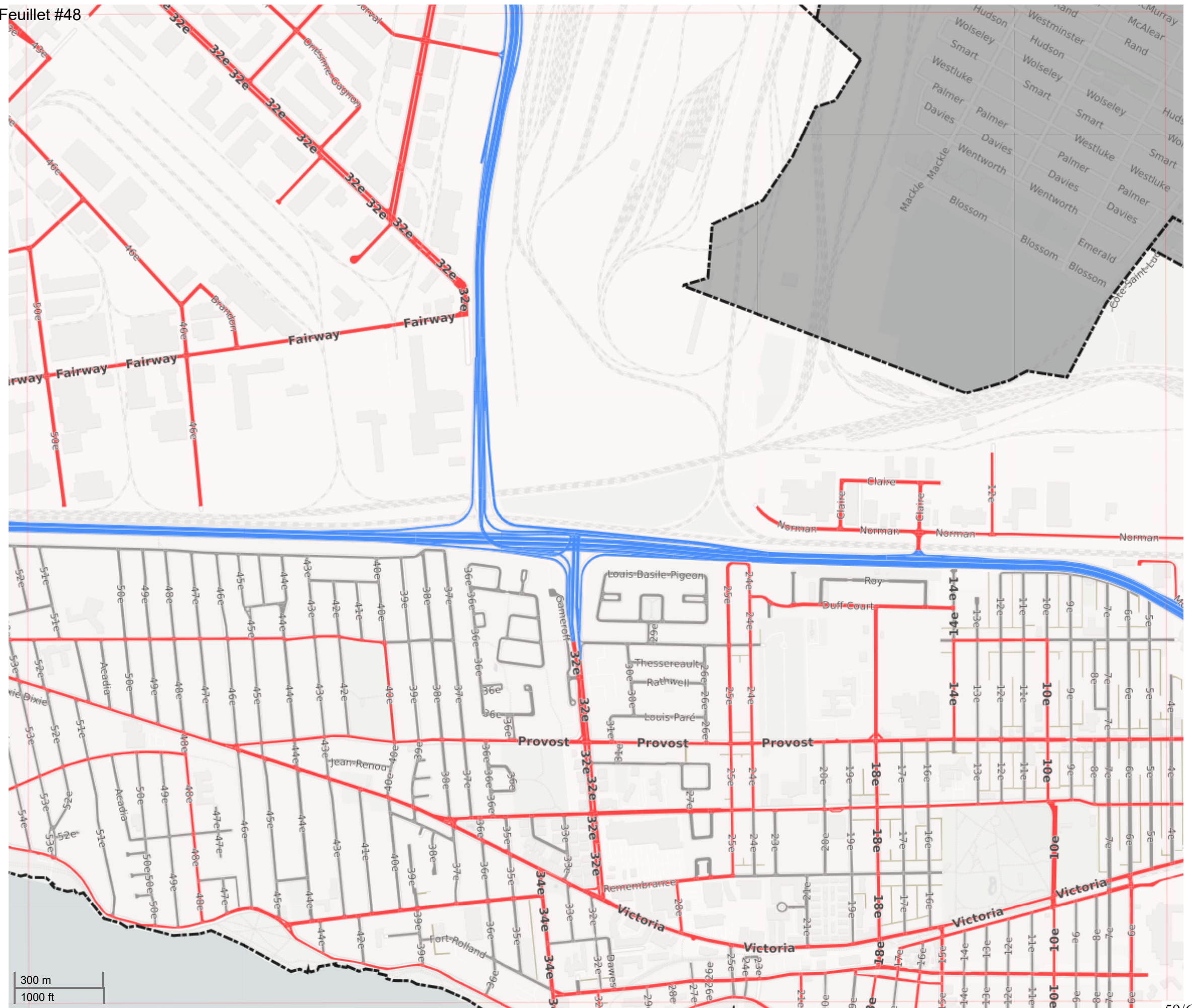
#### Feuille #48 de 60 d'agglomération

### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

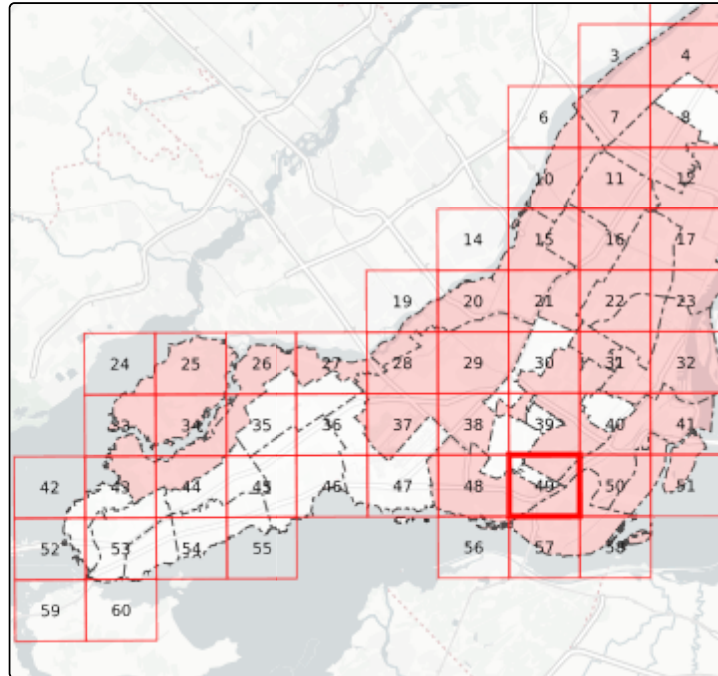
Feuille #48



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



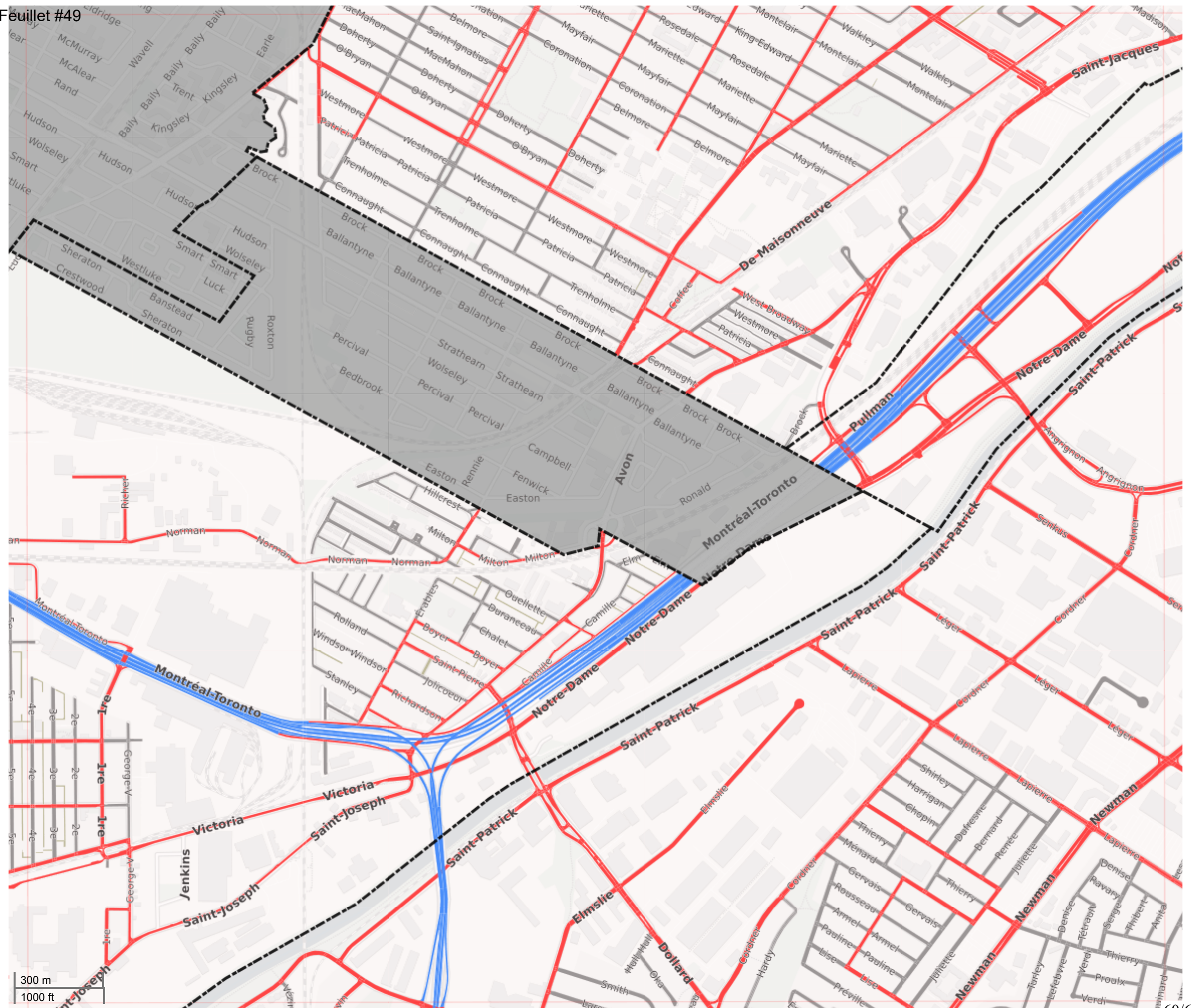
Feuille #49 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

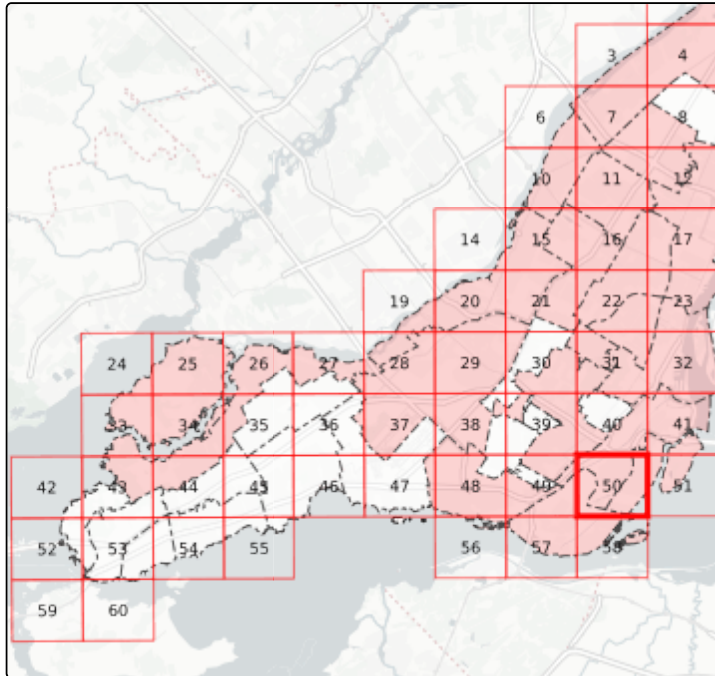
Feuille #49



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



#### Feuillet #50 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #50



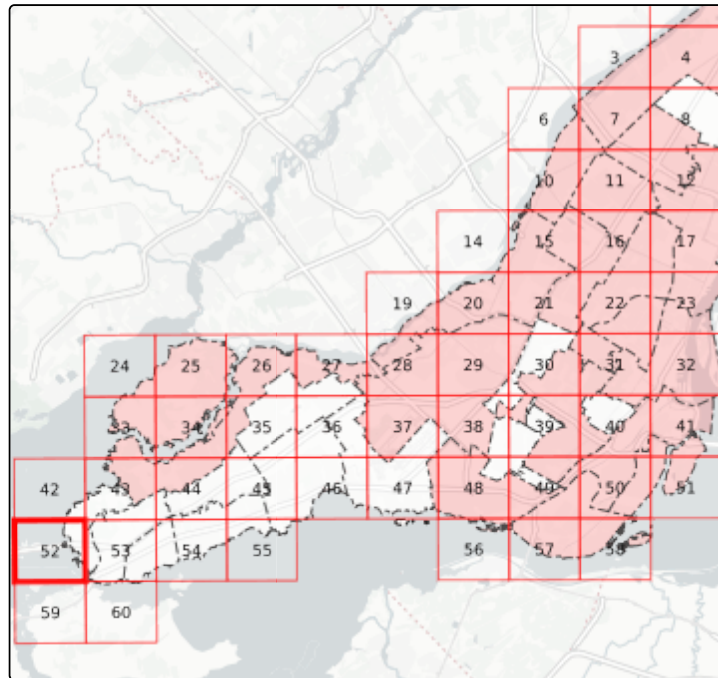
300 m  
1000 ft



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



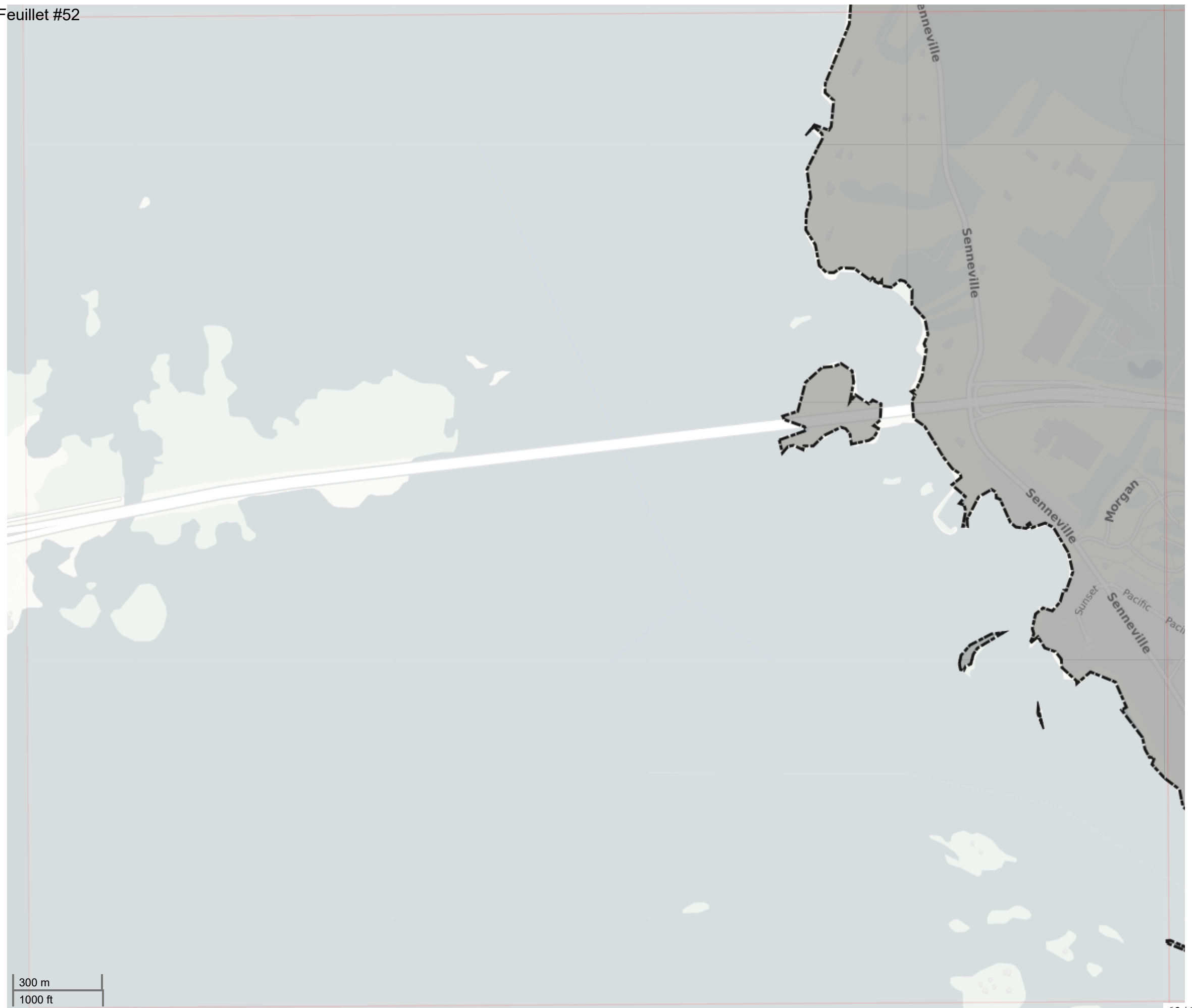
Feuille #52 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuille #52

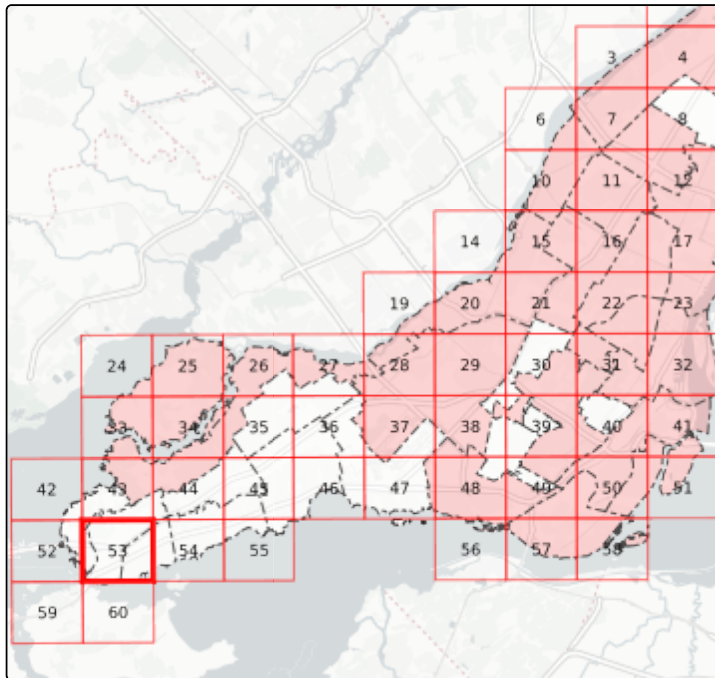




Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



### Feuille #53 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

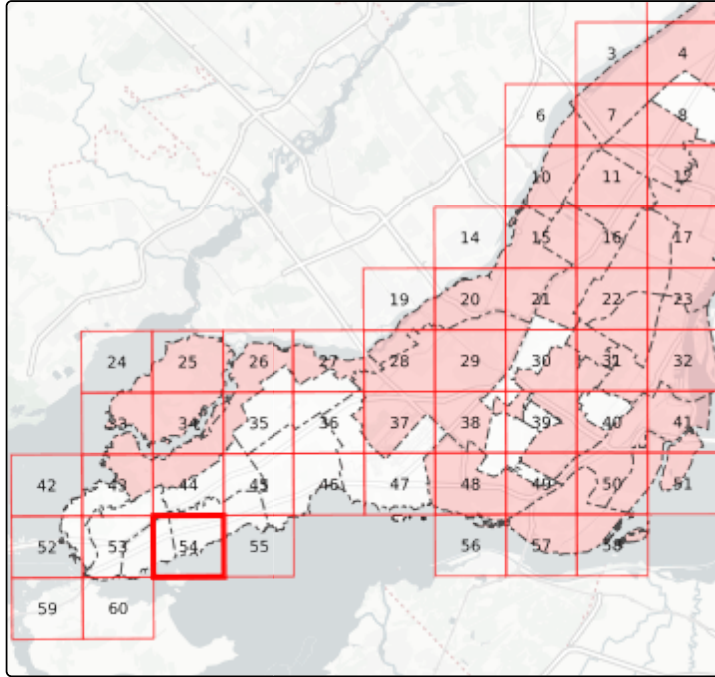
Feuille #53



## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



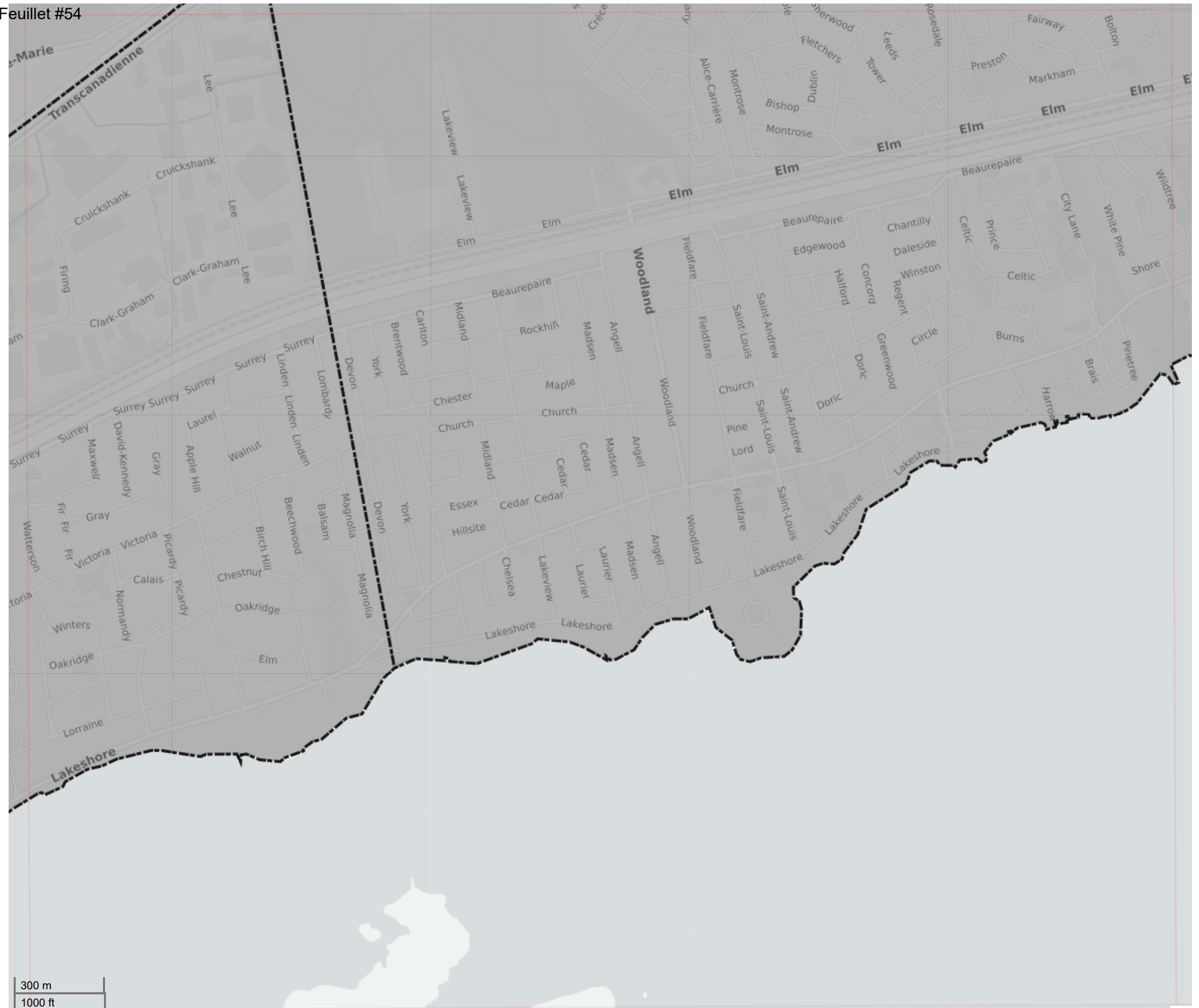
#### Feuillet #54 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

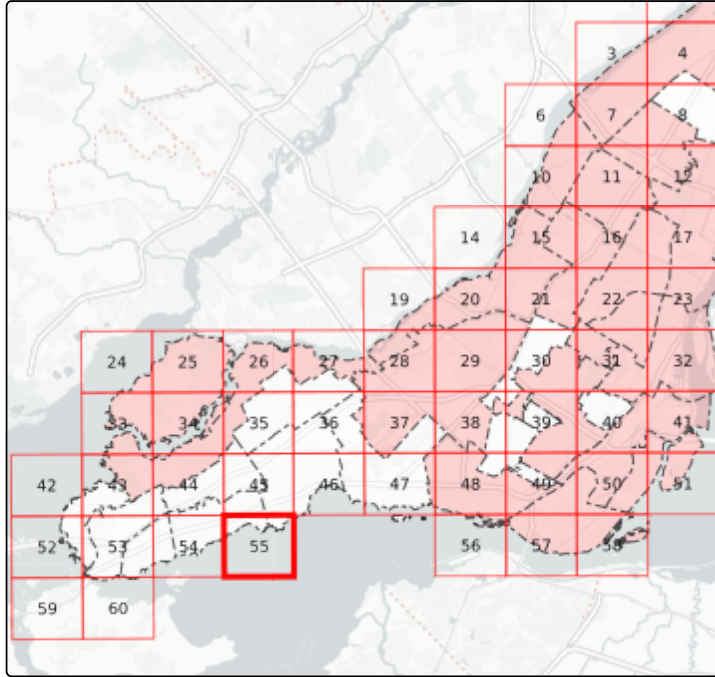
Feuillet #54



**Annexe A:**







**Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021**

**Agglomération de Montréal**



**Feuille #55 de 60 d'agglomération**

**Légende**

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

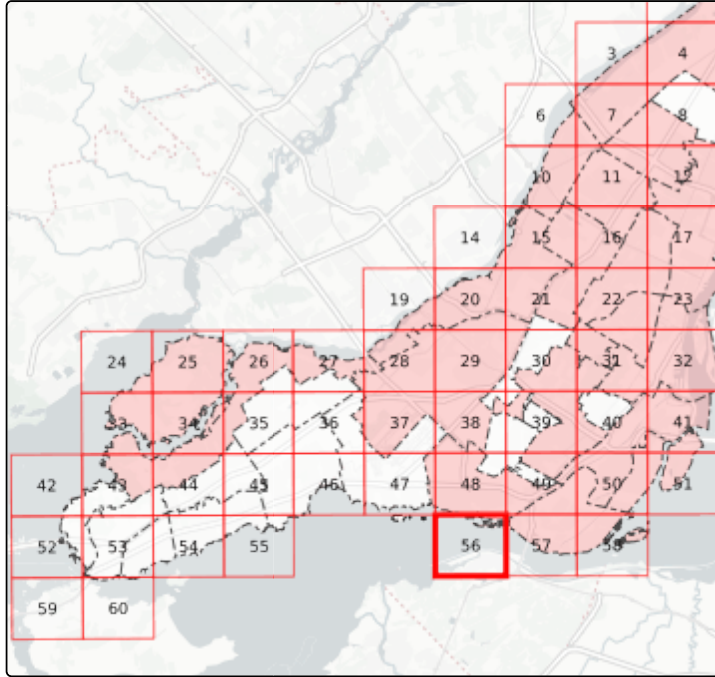
**Feuille #55**



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

### Agglomération de Montréal



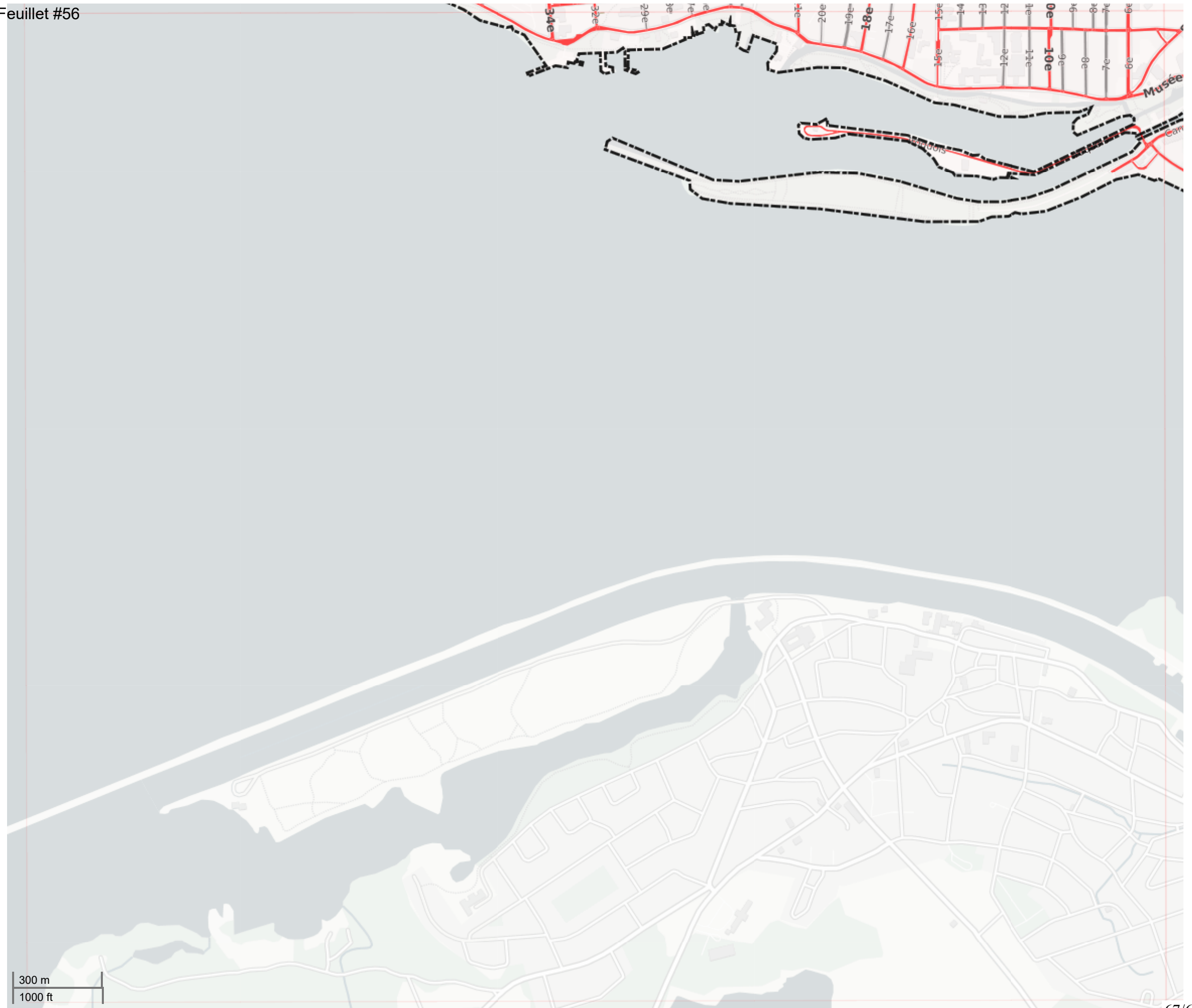
Feuillet #56 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #56

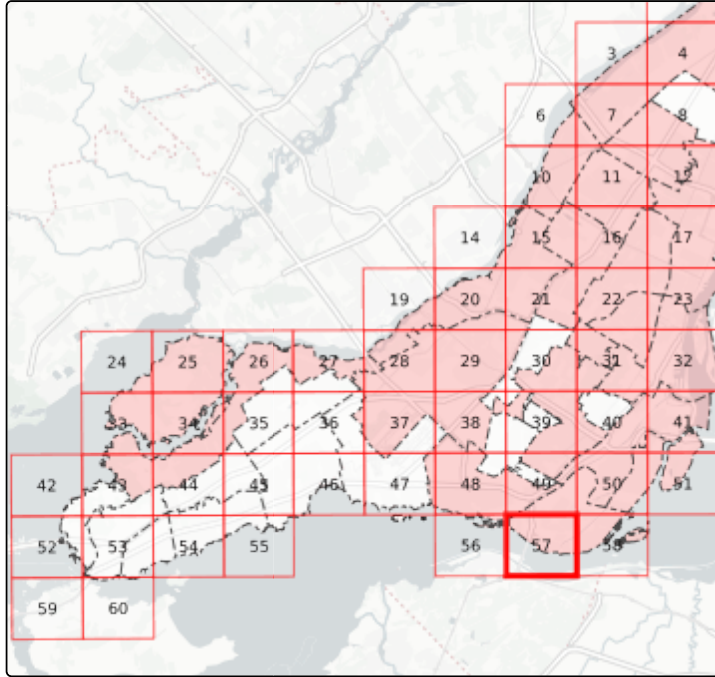


300 m  
1000 ft

## Annexe A:

### Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

#### Agglomération de Montréal



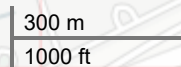
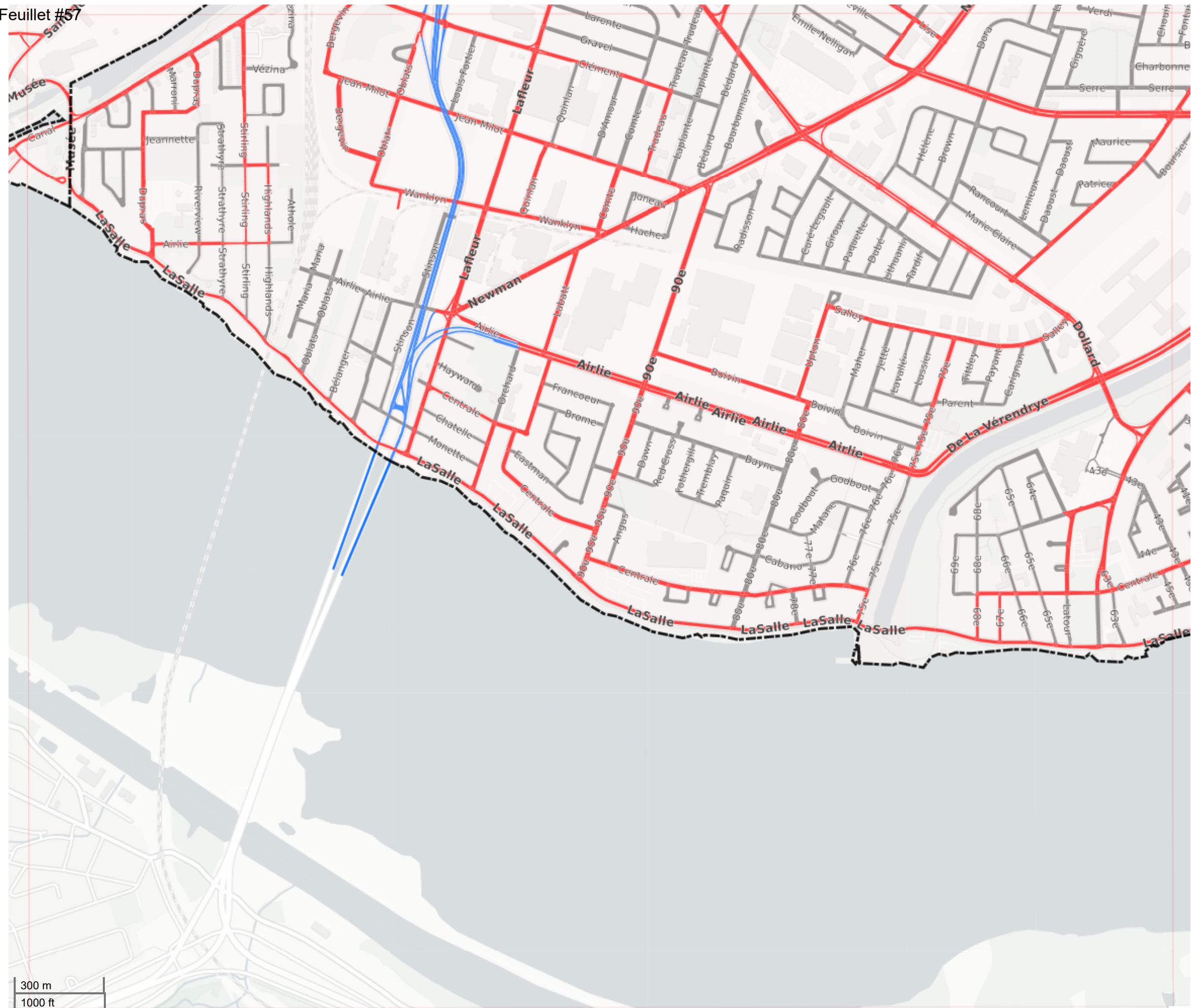
Feuillet #57 de 60 d'agglomération

#### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

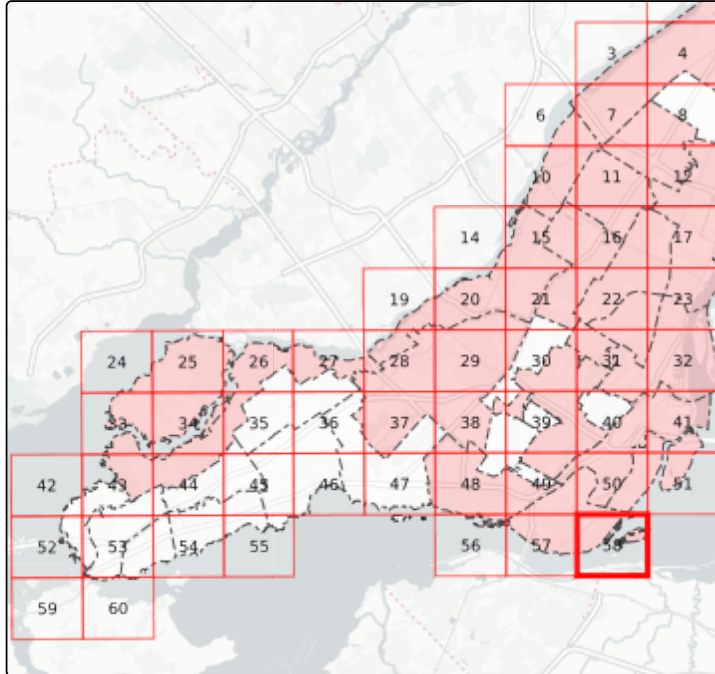
Feuillet #57



Annexe A:

## Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal, version 2021

Agglomération de Montréal



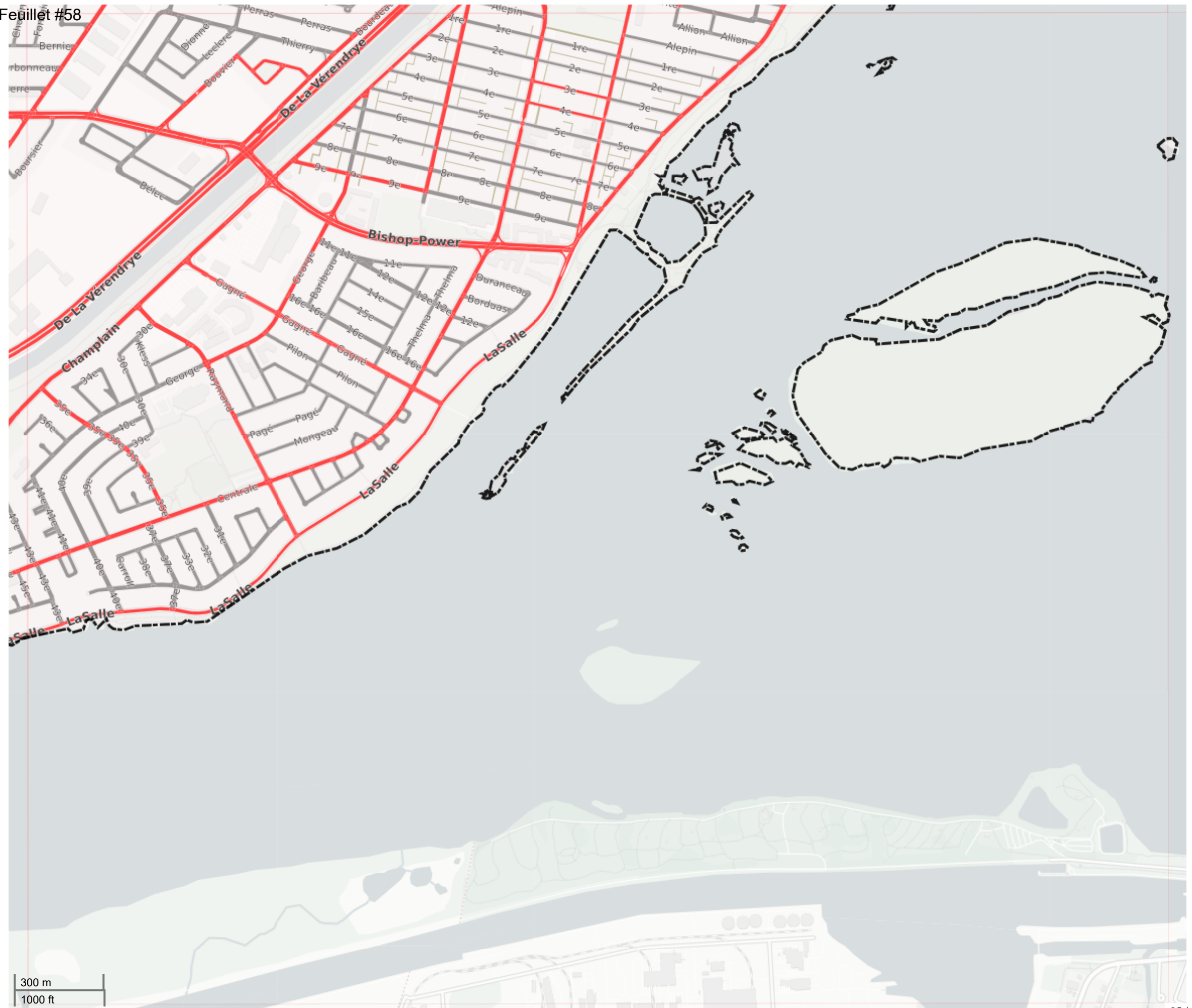
Feuillet #58 de 60 d'agglomération

### Légende

-  Responsabilité centrale
-  Responsabilité locale
-  Parc Jean-Drapeau
-  Ruelle
-  Autoroute (MTQ)
-  Limite administrative

Date: août 2021

Feuillet #58





**Dossier # : 1214309002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des finances , Direction des revenus , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871 ainsi que la réalisation d'un lien routier, entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Eliot-Trudeau (08-037), modifiant ainsi le montant de l'emprunt à 9 017 711 \$

Il est recommandé:

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871 ainsi que la réalisation d'un lien routier, entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Eliot-Trudeau (08-037), modifiant ainsi le montant de l'emprunt à 9 017 711 \$.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2021-09-07 09: 41

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1214309002

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des finances , Direction des revenus , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871 ainsi que la réalisation d'un lien routier, entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliot-Trudeau (08-037), modifiant ainsi le montant de l'emprunt à 9 017 711 \$

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le *Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871 ainsi que la réalisation d'un lien routier, entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliot-Trudeau* ("**Règlement**") a été adopté par la Ville de Montréal pour le financement entre autres, de la réalisation d'un lien routier entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu. Les travaux reliés à ces projets sont terminés et la facturation de la taxe spéciale doit être entreprise.

Il a été déterminé qu'un amendement au règlement était nécessaire afin de :

1) tenir compte du fait que l'acquisition du lot 3 731 871 incluant les infrastructures réalisées par la société Aéroports de Montréal ("**ADM**") n'a pas été financée par le Règlement (voir CG12 0305) ;

2) suite à la confirmation du bassin de taxation, inclure le secteur VI (tel que décrit dans le Règlement). Les immeubles de ce secteur bénéficient également des travaux.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA20 080321 - 30 juin 2020 - Confirmer que les travaux concernés, par le règlement d'emprunt 08-037, sont terminés et valider le bassin de taxation.

CG12 0305 - 23 août 2012 - Approuver deux projets d'acte par lesquels la Ville acquiert de Sa Majesté la Reine du Chef du Canada la propriété du lot 3 731 871 du cadastre du Québec, pour la somme de 1 \$, et acquiert de la société Aéroports de Montréal (ADM) des infrastructures construites par cette dernière afin de desservir le lot 12 d'ADM (lot 3 731 871 du cadastre du Québec), pour la somme de 2 982 288,24 \$, taxes incluses.

CM08 0813 - 22 septembre 2008 - Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871 ainsi que la réalisation d'un lien routier, entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliot-Trudeau.



## **DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à amender le Règlement afin de tenir du compte du fait que l'acquisition du lot 3 731 871 incluant les infrastructures réalisés par ADM n'a pas été financée par le Règlement et pour ajouter un secteur dans le bassin de taxation. Le Règlement visait :

- 1) à acquérir le lot 3 731 871, incluant les infrastructures qui s'y trouvaient; et
- 2) la réalisation d'un lien routier entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau.

Par contre, l'acquisition du lot 3 731 871 et des infrastructures n'a pas été financée par le Règlement (voir CG12 0305). Il est donc, nécessaire d'amender le titre du Règlement et l'article 1 pour enlever la référence à l'acquisition du lot et des infrastructures, et de réduire le montant de l'emprunt par le montant de ces coûts.

Par ailleurs, l'article 4 du Règlement stipule que pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il serait imposé une taxe spéciale annuelle basée sur la superficie des immeubles imposables situés dans le bassin de taxation composé des secteurs I à V. Par contre suite à la confirmation du bassin de taxation, il a été déterminé que la taxe spéciale doit être imposée aux immeubles situés dans les secteurs I à VI, au lieu de I à V (voir CA20 080321). L'article 4 du Règlement doit donc être modifié pour inclure le secteur VI au bassin de taxation car le lien routier dessert également les immeubles dans le secteur VI. Les secteurs sont décrits à l'annexe A du Règlement.

## **JUSTIFICATION**

L'amendement au Règlement est nécessaire afin de tenir compte du fait que le Règlement n'a pas servi à l'acquisition du lot 3 731 871 et des infrastructures, et que tous les immeubles bénéficiant des travaux soient inclus dans le bassin d'imposition.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le montant de l'emprunt est réduit de 2 982 289 \$.

## **MONTREAL 2030**

S.o.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

S.o.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

S.o.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S.o.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion : 27 septembre 2021  
Adoption : à une séance suivante du conseil municipal  
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Anne-Marie LEMIEUX)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Eleni KOUROS  
Conseillère recettes fiscales

**Tél :** 514-868-4438  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-02

Isabelle HÉBERT  
Directrice

**Tél :** 514 872-2455  
**Télécop. :** 514 872-2247

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Isabelle HÉBERT  
Directrice  
**Tél :** 514 872-2455  
**Approuvé le :** 2021-09-02

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Yves COURCHESNE  
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES  
**Tél :** 514 872-6630  
**Approuvé le :** 2021-09-02

**Dossier # : 1214309002**

**Unité administrative responsable :**

Service des finances , Direction des revenus , -

**Objet :**

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871 ainsi que la réalisation d'un lien routier, entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (08-037), modifiant ainsi le montant de l'emprunt à 9 017 711 \$

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AML - 1214309002 - Règl modif Regl 08-037 20210902.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Anne-Marie LEMIEUX  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7594

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-02

Annie GERBEAU  
Avocate, chef de division  
**Tél :** 514-589-7449  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 12 000 000 \$ AFIN DE FINANCER L'ACQUISITION DU LOT 3 731 871, AINSI QUE LA RÉALISATION D'UN LIEN ROUTIER ENTRE LE CHEMIN SAINT-FRANÇOIS ET LE BOULEVARD DE LA CÔTE-VERTU, POUR LA DESSERTE DES PROJETS INDUSTRIELS IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU (08-037)**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Vu la résolution CG12 0305 du conseil d'agglomération de Montréal prise lors de la séance tenue le 23 août 2012;

Vu la résolution CA20 08 0321 du conseil de l'Arrondissement de Saint-Laurent prise lors de la séance tenue le 30 juin 2020;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

**1.** Le titre du Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de 12 000 000 \$ afin de financer l'acquisition du lot 3 731 871, ainsi que la réalisation d'un lien routier entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu, pour la desserte des projets industriels implantés sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (08-037) est modifié par :

1° le remplacement de « 12 000 000 \$ » par « 9 017 711 \$ »;

2° la suppression de « l'acquisition du lot 3 731 871, ainsi que ».

**2.** L'article 1 de ce règlement est modifié par :

1° le remplacement de « 12 000 000 \$ » par « 9 017 711 \$ »;

2° la suppression de « l'acquisition du lot 3 731 871 du cadastre du Québec, incluant les infrastructures qui s'y trouvent, ainsi que pour ».

**3.** L'article 4 de ce règlement est modifié par le remplacement de « V » par « VI ».

**4.** La partie de la description technique figurant au coin inférieur droit du plan faisant partie de l'annexe A de ce règlement et qui mentionne les Secteurs I à V doit se lire comme mentionnant les Secteurs I à VI et comme faisant uniquement référence à la réalisation d'un lien routier entre le chemin Saint-François et le boulevard de la Côte-Vertu.

## **Point 51.01**

### **Désignation à la présidence du conseil**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 51.02**

### **Désignation à la vice-présidence du conseil**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 51.03**

### **Désignation du maire suppléant et fixation de son mandat**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 51.04**

### **Nominations aux Commissions permanentes**

Aucun document ne sera livré.





**Dossier # : 1217721005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Conseil des Montréalaises , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 g) soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la nomination de Amélie Boudot, Gwendoline Lüthi et Martha Remache Benavides à titre de membres du Conseil des Montréalaises pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2024. Approuver la nomination de Dominique Daigneault à titre de membre du Conseil des Montréalaises pour un second mandat de trois ans du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2025.

Il est recommandé de:

- nommer Amélie Boudot à titre de membre du Conseil des Montréalaises, pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2024, en remplacement d'Andrée Fortin;
- nommer Gwendoline Lüthi à titre de membre du Conseil des Montréalaises, pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2024, en remplacement de Mélissa Garrido;
- nommer Martha Remache Benavides à titre de membre du Conseil des Montréalaises, pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2024, en remplacement de Selma Tannouche Bennani;
- nommer Dominique Daigneault à titre de membre du Conseil des Montréalaises, pour un second mandat de trois ans, du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2025.

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-11-04 16:36

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1217721005

<b>Unité administrative responsable :</b>	Conseil des Montréalaises , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 g) soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la nomination de Amélie Boudot, Gwendoline Lüthi et Martha Remache Benavides à titre de membres du Conseil des Montréalaises pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2024. Approuver la nomination de Dominique Daigneault à titre de membre du Conseil des Montréalaises pour un second mandat de trois ans du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2025.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051) encadre le fonctionnement du Conseil des Montréalaises (CM), notamment le nombre de membres constituant le Conseil et leurs qualifications. Ce règlement prévoit que le Conseil est composé de 15 membres, dont une personne siégeant à la présidence et deux personnes siégeant à la vice-présidence (article 3). Lorsqu'il y a des départs ou des fins de mandat, les postes devenus vacants doivent être comblés dans les 6 mois.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CM21 0196 - 22 février 2021** - Adoption du Règlement modifiant le règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil Interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051-1)

**CM20 0947 - 21 septembre 2020** - Approuver la nomination de Mélissa Garrido à titre de membre pour un premier mandat de trois ans se terminant en septembre 2023.

**CM19 0944 - 20 août 2019** - Approuver la nomination de Andrée Fortin à titre de membre pour un premier mandat de trois ans se terminant en août 2022.

**CM19 0944 - 20 août 2019** - Approuver la nomination de Selma Tannouche Bennani à titre de membre pour un premier mandat de trois ans se terminant en août 2022.

**CM19 1043 - 17 septembre 2019** - Adoption du Règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil Interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051).

**CM18 1488 - 17 décembre 2018** - Approuver la nomination de Dominique Daigneault à titre de membre pour un premier mandat de trois ans se terminant le 31 décembre 2021.

**DESCRIPTION**

**1. Remplacement des membres:**

Les membres dont les postes sont vacants sont:

Nom	Date de fin de mandat	Motif de départ
Andrée Fortin	3 septembre 2021	Démission le 3 septembre 2021
Mélissa Garrido	15 septembre 2021	Démission le 15 septembre 2021
Selma Tannouche Bennani	11 octobre 2021	Démission le 11 octobre 2021

À la suite de ces démissions, les nominations suivantes sont recommandées:

Nom	Date de début du 1er mandat	Date de fin du 1er mandat	En remplacement de
Amélie Boudot	Novembre 2021	Novembre 2024	Andrée Fortin
Gwendoline Lüthi	Novembre 2021	Novembre 2024	Mélissa Garrido
Martha Remache Benavides	Novembre 2021	Novembre 2024	Selma Tannouche Bennani

**2- Renouvellement de mandat :**

Dominique Daigneault est membre depuis le 1er janvier 2019 et a accompli un premier mandat qui se termine le 31 décembre 2021.

Sachant que Dominique Daigneault contribue de façon constructive au Conseil, participe aux assemblées, aux comités et aux activités, et a démontré l'intérêt, l'engagement et les habiletés à occuper ce poste, les membres du comité exécutif du CM recommandent de la nommer pour un second mandat se terminant le 1er janvier 2025.

Nom	Date de fin du 1er mandat	Date de début du 2e mandat	Date de fin du 2e mandat
Dominique Daigneault	31 décembre 2021	1er janvier 2022	1er janvier 2025

**JUSTIFICATION**

Afin de recruter les membres du CM, un appel de candidatures et un processus de sélection ont été réalisés durant l'automne 2020 et l'hiver 2021.

Lors de la campagne de recrutement, les actions suivantes ont été posées :

1. Un appel public de candidatures, soutenu par une campagne de communications, a été réalisé du 2 novembre 2020 au 10 janvier 2021.
2. La pré-sélection des candidates selon les critères stipulés dans le règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051).
3. La constitution d'un jury de sélection composé de Valérie Patreau (Projet Montréal), Karine Boivin-Roy (Ensemble Montréal), toutes élues municipales. Marianne Carle-Marsan, conseillère en développement communautaire au Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Charlotte Thibault, ancienne présidente du Conseil des Montréalaises ont agi à titre de personnes ressources, et Kenza Bennis, secrétaire-rechercheuse du Conseil des Montréalaises, a agi à titre de coordonnatrice du processus.
4. La production des recommandations du jury de sélection au CM.
5. La production d'une recommandation par le CM à la responsable de la condition féminine au comité exécutif, Nathalie Goulet.

La sélection des membres a été faite de telle sorte à respecter le règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051):

« Pour devenir membre du Conseil, toute personne doit :

1. être une femme ou s'identifier comme telle;
2. résider sur le territoire de Montréal;
3. manifester de l'intérêt et posséder de l'expérience et de l'expertise en matière de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes ;
4. avoir une connaissance des enjeux municipaux;
5. avoir participé de façon active à un ou plusieurs des secteurs suivants de la vie montréalaise : économique, culturel, scientifique, communautaire ou éducationnel;
6. faire preuve de disponibilité afin de participer aux assemblées du conseil et aux réunions de ses comités spéciaux chargés d'étudier des questions particulières;
7. ne pas avoir, directement ou indirectement, par elle-même ou par un associé, un contrat avec la Ville de Montréal ou avec un parti politique œuvrant en politique municipale montréalaise, sous réserve des exceptions prévues à l'article 116 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ».

Des 42 Montréalaises intéressées, 21 candidates ont été convoquées en entrevue, 20 ont été vues en entrevue et 17 ont été retenues pour figurer dans la liste de réserve du Conseil. Cette liste de réserve vise à combler les postes vacants.

La liste des candidates retenues a été constituée en tenant compte de l'excellence de la contribution des candidates dans le domaine de la condition féminine et de l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes, ainsi que de la volonté de refléter la diversité de Montréal selon les paramètres suivants : groupe d'âge, origine ethnique, lieu de résidence, champ d'activités.

Parmi les 17 candidates retenues pour figurer dans la liste de réserve, il y a :

- des femmes aux expertises et aux expériences variées;
- 7 femmes des minorités ethniques et 1 femme en situation de handicap
- 6 femmes dans la vingtaine, 7 femmes dans la trentaine, 3 femmes dans la quarantaine et une femme de plus de 65 ans.
- 11 arrondissements représentés : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce; Ville-Marie; Outremont; Rosemont-La Petite-Patrie; Sud-Ouest; Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; Saint-Léonard; Le Plateau-Mont-Royal; Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; Villeray-

Saint-Michel-Parc-Extension; Lachine.

Amélie Boudot, Gwendoline Lüthi et Martha Remache Benavides ont été sélectionnées parmi les personnes inscrites dans la liste de réserve des candidatures. Ce choix tente d'assurer une représentativité de la diversité professionnelle, géographique, linguistique, ethno-culturelle, intergénérationnelle et sociale.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le montant alloué pour le fonctionnement du CM est assuré à 100 % par la Ville de Montréal qui alloue des ressources permanentes pour son fonctionnement.

#### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle. Voir la grille d'analyse en p.j

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La Ville de Montréal respecte son engagement de travailler à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et réalise des actions en conséquence. L'étape de nomination des membres du Conseil des Montréalaises, dans un souci d'équité et de représentation de la population féminine montréalaise, montre sa volonté de bâtir une société égalitaire mais aussi inclusive et solidaire.

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun impact

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

La nomination de la nouvelles membre sera annoncée par communiqué de presse après la séance du conseil municipal.

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N.A.

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Kenza BENNIS  
Secrétaire-recherchiste

**Tél :** 514 872-9074  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-11-04

Marie-Eve BONNEAU  
Adjointe à la présidence

**Tél :** 514 872-6276  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007  
**Approuvé le :** 2021-11-04

# AMÉLIE BOUDOT

## PROFIL

Une professionnelle diplômée aux cycles supérieurs en Urbanisme et Développement/Relations Internationales, hautement engagée et dynamique, met à profit ses compétences pour le développement de milieux de vies urbains de qualité et inclusifs, tout en mettant de l'avant l'innovation, la mobilité durable, la participation citoyenne et l'appropriation de l'espace public.

Détient une solide expérience professionnelle en urbanisme, développement international, développement des collectivités dans une perspective d'égalité, concertation, recherche, formation et gestion de projet.

Avec d'excellentes connaissances en recherche urbaine participative (mobilité et espace public), en analyse territoriale, en conception, gestion (axée sur les résultats) et exécution de programme et de projet, en suivi et évaluation, en transferts d'expertises, en concertation, en égalité de genre et droits humains dont droit à la ville, ainsi qu'une très bonne connaissance du milieu communautaire et municipal, dont la Loi Aménagement et Urbanisme du Québec.

## ÉDUCATION

### **Maîtrise en Urbanisme**

Août 2019

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Mémoire, en collaboration avec la Universidad Autonoma de Mexico (UNAM) : Espace public, mobilité et exclusion du point de vue des jeunes femmes : une recherche-action participative à Zapopan, Mexique

### **BA Hons. International development & International relations**

Mai 2015

LONDON METROPOLITAN UNIVERSITY (UK)

Final dissertation: Contemporary perspective on international development strategies; Evaluation of the Information, Education, Communication (IEC) Strategy and Women's Rights in Peru/Bolivia.

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

### **Conseillère en développement des communautés et planification urbaine**

Juillet 2021 – Maintenant

WSP Canada

Réalisation d'études d'impact environnemental de projet d'infrastructure d'envergure – volet milieu humain et social

### **Coordonnatrice – Activité et programme Revitalisation urbaine intégrée**

Novembre 2019 – juin 2021

# AMÉLIE BOUDOT

## Ville de Laval

Développement d'un outil municipal encadrant l'intervention municipale dans les secteurs défavorisés et dévitalisés de Ville de Laval.

Coordination des démarches de Revitalisation urbaines intégrées (RUI) à Laval (validation des plans d'actions et projets de RUI au niveau local et régional, gestion d'une communauté de pratiques, coordination d'une démarche d'évaluation des démarches de RUI).

Mobilisation et concertation des partenaires institutionnels et communautaires autour de la démarche de RUI.

Suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de lutte à la pauvreté de la municipalité.

Collaboration interservices pour assurer la vision du développement social dans les dossiers majeurs de la municipalité.

### **Auxiliaire de recherche en urbanisme**

Janvier 2018 – Avril 2018 et Juin 2018 – Septembre 2018

Université de Montréal – Faculté d'Aménagement

Recherche sur les indicateurs du vieillissement sur place

Support à la création d'un réseau intersectoriel et pluridisciplinaire autour de l'enjeu des jeunes et de la ville

### **Urbaniste (stage)**

Mai 2018 – Août 2018

Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul – Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)

Élaboration du bilan 15 ans de la RUI

Support à la coordonnatrice de la RUI et l'animatrice de quartier

Formation en genre et inclusion des femmes dans des démarches d'aménagement urbain

### **Consultante en égalité des genres et interculturel**

Mai 2017 – Mai 2019

(Consultations et formations)

Association Québécoise des Organisations de Coopération Internationales – AQOCI, Oxfam, ministère des Relations internationales du Québec, Impact transform

Formation « sur mesure » - intégration du genre dans les projets/programmes, la Gestion axée sur les résultats (GAR) & Institutionnalisation du genre

Analyse sexo-spécifique et enjeux urbains en développement international

Développement de projets/programmes - composante innovation - notamment auprès d'Affaires Mondiales Canada

Évaluation de projets/programmes - Membre de comité de sélection pour octroi de financement.

### **Conseillère en genre**



# AMÉLIE BOUDOT

Novembre 2015 - Mai 2017

OXFAM AU HONDURAS (Affilié Québec), Tegucigalpa

- Gestion de projet axée sur les résultats : Création de microentreprises en milieu urbain avec des adolescentes enceintes et survivantes de violence
- Formation partenaires locaux et l'équipe d'Oxfam sur la justice des genres et l'inclusion social
- Élaboration et coordination de campagnes de sensibilisations.
- Réseautage : établissement d'une table de concertation genre au niveau national, développement d'une alliance avec la cour suprême (unité de genre), représentation d'Oxfam
- Recherche ; stratégies de développement durable, innovation, proposition de projet, collecte de données
- Création/Design d'outils ; Diagnostic organisationnel du genre, programme de formation

## **Assistante au département des programmes**

Mars 2014- Septembre 2014

WOMANKIND WORLDWIDE (Registered Charity), London, UK

- Rédactions et corrections de rapports de projets : Compilation, synthèse et analyse des résultats - avec entrevues individuelles, groupe focus, statistiques fournies par les partenaires
- Planification de projet : Campagne nationale en Bolivie pour la sensibilisation aux droits des femmes, dans le but de promouvoir la participation des femmes dans la sphère publique
- Gestion de budget et levée de fonds : Recherche de donateurs potentiels, rédaction de rapports
- Recherche et rédaction:

Création d'un guide visant à informer les ONG partenaires sur la façon d'influencer les politiques avec des mécanismes légaux internationaux

Conception d'un document synthèse sur les grandes tendances du financement international

## **BÉNÉVOLAT ET IMPLIATION SOCIALE**

### **Membre Individuelle**

Juin 2017 - Maintenant

COMITÉ QUÉBÉCOIS FEMMES ET DÉVELOPPEMENT (CQFD)

\*intégré dans l'Association Québécoise des organisations de coopération internationale

### **Réponse première ligne**

Octobre 2017 – Septembre 2019

CENTRE DES FEMMES DE MONTRÉAL

## RECONNAISSANCE

# AMÉLIE BOUDOT

Bourse d'excellence Rosdev — 5 000 \$ (2018)

Bourse de fin de maîtrise FESP — 6 000 \$ (2018-2019)

Bourse d'excellence de la Chaire de recherche en urbanisation durable dans le Sud Global (UdeM) — 425 \$ (2018)

Bourse de recherche pour les projets en développement international — 5 000 \$ (2019)

# GWENDOLINE LÜTHI

## EXPÉRIENCES

2020 - Aujourd'hui  
**LOGIS ROSE VIRGINIE (MONTRÉAL)**  
Intervenante psychosociale  
Suivi psychosocial individuel de femmes ayant des troubles de santé mental vivant dans des appartements supervisés.

2018 - Aujourd'hui  
**ORGANISME LES 3 SEX\* (MONTRÉAL)**  
Chargée de projet (depuis 2020)  
Idéation et coordination du projet « Au coin du brasier ».  
Collaboratrice aux outils (2018-2020)  
Recension et évaluation critique d'outils sexologiques.

2018 - 2020  
**MAISON PASSAGES (MONTRÉAL)**  
Intervenante sociale  
Intervention de première ligne dans un hébergement pour femmes en situation d'itinérance.

2017 - 2018  
**MAISON L'ESTHER (MONTRÉAL)**  
Intervenante féministe  
Suivi psychosocial individuel de femmes vivant de la violence domestique.

2017  
**POLICLINIQUE UNIVERSITAIRE (LAUSANNE, SUISSE)**  
Assistante sociale  
Suivi psychosocial individuel de personnes migrantes.

2014 - 2015  
**HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE CERY (PRILLY, SUISSE)**  
Stagiaire assistante sociale  
Suivi psychosocial individuel de personnes atteintes du trouble du spectre de la schizophrénie.

2012  
**EMS PRÉ FLEURI (LAUSANNE, SUISSE)**  
Assistante Socio-éducative  
Animation et accompagnement quotidien de personnes âgées.

## COMPÉTENCES GÉNÉRALES

Sens de l'initiative	☑	Sens de l'organisation	☑
Facilité à collaborer	☑	Capacité d'introspection	☑
Enthousiasme et passion	☑	Bonne gestion du stress	☑
Empathie et écoute	☑	Résolution de problème	☑

## MAÎTRISE DES LANGUES



## RÉFÉRENCES

Marion Bertrand-Huot, coordinatrice chez Les 3 SEX\*  
(514) 776-6262  
France Guillemette, directrice Logis Rose Virginie  
(514) 374-5818

## ÉTUDES

2017 - 2022	<b>BACCALAURÉAT EN SEXOLOGIE</b> Université du Québec à Montréal
2013-2017	<b>BACHELOR EN TRAVAIL SOCIAL</b> l'École d'Études Sociales et Pédagogique (Lausanne, Suisse)
2012-2013	<b>CERTIFICAT MATURITÉ PROFESSIONNELLE EN SANTÉ SOCIALE</b> ERACOM (Lausanne, Suisse)
2008-2011	<b>CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ D'ASSISTANTE SOCIO-ÉDUCATIVE</b> Résidence Grande Fontaine (Bex, Suisse)

## SPÉCIALITÉS

Capacitisme	████████████████████
Analyse féministe	████████████████████
Droits reproductifs	████████████████████
Intersectionnalité	████████████████████

## COMPÉTENCES INFORMATIQUES

Facilité d'apprentissage	████████████████████
Suite Office	████████████████████
Suite Google (Gsuite)	████████████████████
Slack	████████████████████

## FORMATIONS

**FORMATION DE BASE À L'APPROCHE INTÉGRÉE DES VIOLENCES  
DANS LE COUPLE ET LA FAMILLE**  
2016 (Lausanne, Suisse)

**FORMATION DE PRÉVENTION PAR LES PAIRS**  
2012 par la Fondation PROFA (Lausanne, Suisse)

## IMPLICATIONS

**MEMBRE DU COMITÉ ACSEXE+ - FQPN (2019 - aujourd'hui)**  
Consultante (2019 - aujourd'hui) dans la production d'un outil par et pour les femmes en situation de handicap.

**MEMBRE DU COMITÉ DIVERSITÉ - UQÀM (2019 -2020)**  
Direction du projet de lutte contre la capacitisme.

**MEMBRE DU CONSEIL DE FONDATION - EESP (2014-2016)**  
Coprésidente de l'association des étudiant-e-s.

---

# MARTHA REMACHE BENAVIDES

---



---

## OBJECTIF

---

Contribuer au développement harmonieux de la ville de Montréal

---

## COMPÉTENCES

---

Entrepreneuriat  
Gestion de projets  
Économie sociale  
Développement local  
Planification participative  
Résolution de problèmes  
Créativité  
Travail en équipe  
Français-Anglais-Espagnol

---

## PUBLICATION

---

Regards sur l'économie de peuples autochtones du Québec, Presse de l'Université du Québec, 2012(Collaboration)

---

## EXPÉRIENCE

---

### CONSEILLÈRE EN CRÉDIT ET RESPONSABLE DE PORTEFEUILLE / MICROCREDIT MONTRÉAL-MONTRÉAL

2014, emploi actuel

- Préparer l'analyse de demandes de prêt pour le comité d'investissement
- Informers les entrepreneurs sur les différents programmes gouvernementaux et municipaux existants dans le territoire.
- Élaborer de rapports sur la performance du portefeuille de crédit.
- Conseiller la direction et la coordination afin d'adapter les services aux besoins des clients et de l'écosystème entrepreneurial montréalais.
- Représenter Microcrédit Montréal dans des événements ponctuels.

### CHARGÉE DE PROJETS

#### FINANCE ALLIANCE FOR SUSTAINABLE TRADE – MONTRÉAL

2012-2014

- Identifier les partenaires potentiels et établir ententes de collaboration pour atteindre les objectifs des projets.
- Mettre en œuvre des projets en Afrique et en Amérique latine tout en respectant le délai d'exécution, les objectifs et les budgets prévus.
- Élaborer des rapports pour les bailleurs de fonds.

### COORDINATRICE

#### WORLD FAIR TRADE ORGANIZATION-LATIN AMERICA

2009 Quito-Équateur

- Accroître la capacité des membres d'accéder à nouveaux marchés à travers la participation aux foires internationales.
- Établir ententes de collaboration entre les membres.
- Gérer les ressources internes afin d'assurer l'exécution des projets.
- Élaborer et faire le suivi des subventions pour assurer la pérennité des activités.

### COORDINATRICE

#### CAMARI (ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE)

2006-2009 Quito-Équateur

- Élaborer et mettre en œuvre le plan d'affaires de l'entreprise.
- Veiller à la performance financière de l'entreprise tout en assurant un impact social, économique et environnemental positif.
- Identifier les potentiels partenaires et établir ententes de collaboration.
- Gérer les ressources des projets et assurer l'obtention des résultats escomptés dans les délais prévus.

### CHARGÉE DE PROJETS

#### VISION MONDIALE

2002-2004 Quito-Équateur

- Organiser les rencontres de planification participative pour l'élaboration des projets d'intervention sur le territoire.
  - Faciliter les ententes de collaboration avec les partenaires sur le territoire.
  - Promouvoir le renforcement organisation de partenaires du terrain.
  - Suivi de projets d'intervention sur le territoire.
- 

## FORMATION

---

### MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Université du Québec à Chicoutimi -2004-006

### BACCALURÉAT EN FINANCE

Universidad Catolica –Équateur - 2003

### ENGLISH FOR PROFESSIONAL COMMUNICATION

McGill University-2014

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

**Numéro de dossier** : 1217721005

**Unité administrative responsable** : Service du greffe

**Projet** : Approuver la nomination de Amélie Boudot, Gwendoline Lüthi et Martha Remache Benavides à titre de membres du Conseil des Montréalaises pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2024. Approuver la nomination de Dominique Daigneault à titre de membre du Conseil des Montréalaises pour un second mandat de trois ans, du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2025.

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>X</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  10- Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au cœur des processus de décision.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ?  10- Augmentation du nombre de femmes engagées et impliquées au sein de la vie publique municipale et qui prennent part aux débats qui concernent leur milieu de vie.			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>	<b>X</b>		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?	<b>X</b>		

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**CONSEIL DES MONTRÉALAISES – TABLEAU DES MANDATS DES MEMBRES**

<b>NOM</b>	<b>Arrondissement</b>	<b>1<sup>er</sup> mandat Membre</b>	<b>2<sup>e</sup> mandat Membre</b>	<b>1<sup>er</sup> mandat Pr / VP</b>	<b>2<sup>e</sup> mandat Pr / VP</b>
<b>Marie-Ève Rancourt</b>	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	<b>Août 2016-Août 2019</b> GDD 1164233002 CM16 0901 du 22 août 2016	<b>Août 2019-août 2022</b> GDD 1197721002 CM19 0944 du 20 août 2019		
<b>Mélissa Côté-Douyon</b> Vice-présidente	Rosemont-La-Petite-Patrie	<b>Sept.2017 – sept.2020</b> GDD 1174233005 CM17 1175 du 25 sept. 2017	<b>Sept 2020-sept 2023</b> GDD 1207721002 CM20 0947 du 21 sept 2020	<b>Janv.2020 - Janv.2022</b> GDD 1197721006 CM19 1356 du 16déc2019	
<b>Anarudha Dugal</b> Vice-présidente puis présidente	Sud-Ouest	<b>Sept.2017 – sept.2020</b> GDD 1174233005 CM17 1175 du 25 sept. 2017	<b>Sept 2020-sept 2023</b> GDD 1207721002 CM20 0947 du 21 sept 2020	<b>Vice-présidente</b> <b>Fév 2020 -Fév 2022</b> GDD 1197721006 CM19 1356 du 16 déc 2019  <b>Présidente</b> <b>Sept 2020-sept 2022</b> GDD 1207721002 CM20 0947 du 21 sept 2020	
<b>Dominique Daigneault</b>	Rosemont-La-Petite-Patrie	<b>1<sup>er</sup> jan.2019- 31 Déc 2021</b> GDD 1187721003 CM18 1488 du 17 déc. 2018			
<b>Sylvie Cajelait</b>	Lachine	<b>Août 2019-août 2022</b> GDD 1197721002 CM19 0944 du 20 août 2019		<b>Sept 2020-sept 2022</b> GDD 1207721002 CM20 0947 du 21sept2020	
<b>Andrée Fortin</b>	Verdun	<b>Août 2019-août 2022</b> GDD 1197721002 CM19 0944 du 20 août 2019 <b>Démission 3 sept 2021</b>			
<b>Selma Tannouche-Bennani</b>	Rosemont-La-Petite-Patrie	<b>Août 2019-août 2022</b> GDD 1197721002 CM19 0944 du 20 août 2019 <b>Démission 11 oct 2021</b>			

<b>Stéphanie Viola-Plante</b>	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	<b>Août 2019-août 2022</b> GDD 1197721002 CM19 0944 du 20 août 2019			
<b>Mélissa Garrido</b>	Plateau Mont-Royal	<b>Sept 2020-sept 2023</b> GDD 1207721002 CM20 0947 du 21 sept 2020 <b>Démission 15 sept 2021</b>			
<b>Alexe-Lépine-Dubois</b>	Ahuntsic-Cartier	<b>Sept 2020-sept 2023</b> GDD 1207721002 CM20 0947 du 21 sept 2020			
<b>Évelyne Jean-Bouchard</b>	Rosemont-La-Petite-Patrie	<b>Déc 2020-déc 2023</b> GDD 1207721005 CM20 1383 du 14 dec 2020			
<b>Nelly Dennene</b>	Rosemont-La-Petite-Patrie	<b>Avril 2021-avril 2024</b> GDD 1217721001 CM21 0461 du 20 avril 2021			
<b>France Leblanc</b>	Plateau Mont-Royal	<b>Avril 2021-avril 2024</b> GDD 1217721001 CM21 0461 du 20 avril 2021			
<b>Marianne-Sarah Saulnier</b>	Rosemont-La-Petite-Patrie	<b>Avril 2021-avril 2024</b> GDD 1217721001 CM21 0461 du 20 avril 2021			
<b>Christina Nancy Eyangos</b>	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	<b>Août 2021-août 2024</b> GDD 1217721004 CM21 1011 du 23 août 2021			





**Dossier # : 1217181008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Conseil Jeunesse , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Désigner M. Pentcho Tchomakov à titre de président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), ainsi que M. Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil et Mme Shophika Vaithyanathasarma à titre de vice-président-es, pour un mandat de douze mois, de janvier à décembre 2022. Approuver les nominations de MM. Abdenour Douraid, Thomas Faustin et Ghassen Soufi à titre de membres du CjM pour un premier mandat de trois ans, de décembre 2021 à décembre 2024.

**Il est recommandé de :**

- désigner M. Pentcho Tchomakov, comme président du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat d'un an, de janvier à décembre 2022;
- désigner M. Pascal Dumas-Dubreuil, comme vice-président du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat d'un an, de janvier à décembre 2022;
- désigner Mme Shophika Vaithyanathasarma, comme vice-présidente du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat d'un an, de janvier à décembre 2022;
- nommer M. Abdenour Douraid, comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en décembre 2024, en remplacement de M. Michael Wrobel;
- nommer M. Thomas Faustin, comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en décembre 2024, en remplacement de M. Benjamin Herrera;
- nommer M. Ghassen Soufi, comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en décembre 2024, en remplacement de M. Yazid Djenadi.

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1217181008

<b>Unité administrative responsable :</b>	Conseil Jeunesse , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Désigner M. Pentcho Tchomakov à titre de président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), ainsi que M. Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil et Mme Shophika Vaithyanathasarma à titre de vice-président-es, pour un mandat de douze mois, de janvier à décembre 2022. Approuver les nominations de MM. Abdenour Douraid, Thomas Faustin et Ghassen Soufi à titre de membres du CjM pour un premier mandat de trois ans, de décembre 2021 à décembre 2024.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051) encadre le fonctionnement du CjM. Ce règlement prévoit que le CjM est composé de 15 membres, dont une personne siégeant à la présidence et deux personnes siégeant à la vice-présidence (article 3). Lorsqu'il y a des départs ou des fins de mandat, les postes devenus vacants doivent être comblés.

**Désignation des personnes à la présidence et à la vice-présidence:**

La désignation des personnes à la présidence et à la vice-présidence pour l'année 2022 doit être effectuée étant donné la fin de ces mandats en décembre 2021.

L'article 7 du Règlement 19-051 stipule que le mandat de la présidence et de la vice-présidence est d'une durée de 1 an, renouvelable pour la même période de façon consécutive trois fois. L'élection pour la présidence et la vice-présidence 2022 s'est tenue le 27 octobre 2021 lors d'une assemblée ordinaire.

**Nomination de nouveaux membres:**

L'article 7 du Règlement 19-051 prévoit que les personnes membres du CjM sont nommées par le conseil de la Ville pour un mandat d'une durée de 3 ans, sur recommandation du comité de sélection. Un mandat est renouvelable pour la même période de façon consécutive une fois. Trois postes sont à pourvoir en raison de fins de mandats. L'article 10 du règlement mentionne qu'en cas de vacance, le poste doit être comblé par le conseil de ville, dans les 6 mois de la date où elle survient.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CM21 0088 - 25 janvier 2021** - Approuver le Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051).

**CM 20 1193 - 17 novembre 2020** - Désigner M. Benjamin Herrera à titre de président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), ainsi que Mme Audrey-Frédérique Lavoie et M. Pentcho Tchomakov à titre de vice-président-es, pour un mandat de douze mois, de janvier à décembre 2021. Approuver les nominations de M. Gabriel Laferrière et de M. Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal pour un premier mandat de trois ans, de novembre 2020 à novembre 2023.

**CM19 1005 - 16 septembre 2019** - Approuver le renouvellement des mandats de Mmes Alice Miquet et Anne Xuan-Lan Nguyen à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal pour un second terme de 3 ans, d'octobre 2019 à octobre 2022. Approuver les nominations de Mme Rime Diany et de M. Pentcho Tchomavok à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans, d'octobre 2019 à octobre 2022.

**CM19 1208 en date du 18 novembre 2019** - Désigner Mme Alice Miquet à titre de présidente du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), ainsi que M. Yazid Djenadi et Mme Audrey-Frédérique Lavoie à titre de vice-président-es, pour un mandat de douze mois, de janvier à décembre 2020. Approuver la nomination de Mme Shophika Suntharesasarma à titre de membre du CjM pour un mandat de 3 ans, de novembre 2019 à novembre 2022, ainsi que celle de M. Philippe Marceau-Loranger, de décembre 2019 à décembre 2022. *\*À noter que Shophika Vaithyanathasarma a procédé à un changement légal de nom de famille et portait le nom de Suntharesasarma lors de sa nomination.*

**CM18 1489 en date du 17 décembre 2018** - Désigner Mme Alice Miquet à titre de présidente et M. Rami Habib à titre de vice-président pour un mandat de douze mois se terminant en décembre 2019. Approuver le renouvellement du mandat de M. Michael Wrobel à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un second terme de 3 ans, se terminant en décembre 2021. Approuver les nominations de MM. Benjamin Herrera et Yazid Djenadi à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans se terminant en décembre 2021.

## DESCRIPTION

### **1- Désignation des personnes à la présidence et à la vice-présidence:**

Les personnes à la présidence et à la vice-présidence du CjM terminent leur mandat en décembre 2021. Dans le cadre des élections tenues lors de l'assemblée du 27 octobre 2021, les membres du CjM ont été invité-es à faire connaître leur intérêt à pourvoir les trois postes disponibles. Une candidature a été reçue pour la présidence et deux pour les deux postes disponibles à la vice-présidence. M. Pentcho Tchomakov a été élu à la présidence pour un premier mandat. Pour ce qui est des deux postes à la vice-présidence, M. Pascal Dumas-Dubreuil et Mme Shophika Vaithyanathasarma ont été élu-es pour un premier mandat.

M. Tchomakov est membre du CjM depuis octobre 2019 et a occupé le poste de vice-président en 2021. M. Dumas-Dubreuil est membre depuis novembre 2020 et Mme Vaithyanathasarma depuis novembre 2019. Tous-tes trois ont démontré l'intérêt, la motivation et les habiletés à occuper leur poste respectif et participent activement aux diverses activités du CjM.

À la suite des élections à l'assemblée des membres du 27 octobre 2021, les désignations suivantes sont recommandées :

Noms	Date de début du premier mandat à ce titre	Date de fin du premier mandat à ce titre	Date de début du deuxième mandat à ce titre	Date de fin du deuxième mandat à ce titre
M. Pentcho	1er janvier 2022	31 décembre		

Tchomakov		2022		
M. Pascal Dumas-Dubreuil	1er janvier 2022	31 décembre 2022		
Mme Shophika Vaithyanathasarma	1er janvier 2022	31 décembre 2022		

## **2- Remplacement des membres:**

### **Membres sortants (fins de mandats):**

M. Michael Wrobel termine son deuxième mandat et doit donc être remplacé.

<b>Nom</b>	<b>Date de fin du deuxième mandat</b>
M. Michael Wrobel	Décembre 2021

M. Benjamin Herrera termine son premier mandat et ne souhaite pas le renouveler.

<b>Nom</b>	<b>Date de fin du premier mandat</b>
M. Benjamin Herrera	Décembre 2021

M. Yazid Djenadi termine son premier mandat et ne souhaite pas le renouveler.

<b>Nom</b>	<b>Date de fin du premier mandat</b>
M. Yazid Djenadi	Décembre 2021

Il est recommandé de nommer M. Abdenour Douraid comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en décembre 2024, en remplacement de M. Michael Wrobel.

<b>Nom</b>	<b>Date de début du mandat</b>	<b>Date de fin du mandat</b>	<b>Remplacement de</b>
M. Abdenour Douraid	Décembre 2021	Décembre 2024	M. Michael Wrobel

Il est recommandé de nommer M. Thomas Faustin comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en décembre 2024, en remplacement de M. Benjamin Herrera.

<b>Nom</b>	<b>Date de début du mandat</b>	<b>Date de fin du mandat</b>	<b>Remplacement de</b>
M. Thomas Faustin	Décembre 2021	Décembre 2024	M. Benjamin Herrera

Il est recommandé de nommer M. Ghassen Soufi comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en décembre 2024, en remplacement de M. Yazid Djenadi.

Nom	Date de début du mandat	Date de fin du mandat	Remplacement de
M. Ghassen Soufi	Décembre 2021	Décembre 2024	M. Yazid Djenadi

## JUSTIFICATION

Afin de recruter les membres du CjM, un appel de candidatures a été réalisé du 2 novembre 2020 au 10 janvier 2021.

Étapes de réalisation de la campagne de recrutement :

- I. Appel public de candidatures : publication d'un communiqué de presse, diffusion aux partenaires jeunesse montréalais, aux institutions d'enseignement et dans le réseau municipal et campagne dans les réseaux sociaux du CjM.
- II. Présélection des candidatures selon les critères stipulés dans le Règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051).
- III. La constitution d'un comité de sélection composé de M. Younes Boukala, élu pour Projet Montréal, M. Benoît Langevin, élu pour Ensemble Montréal et M. Mehdi Lekehal, conseiller en planification au Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS). Mme Geneviève Coulombe, secrétaire-recherchiste du CjM, qui a agi à titre de coordonnatrice du processus.
- IV. Entrevues de sélection des candidat-es par le comité;
- V. Création d'une banque de candidatures ayant réussi l'entrevue de sélection pour d'éventuelles nominations.

Soixante-dix candidatures ont été reçues au cours de la campagne de recrutement. Une candidature a été déclarée inadmissible en regard des critères de sélection. Vingt-cinq personnes ont été convoquées en entrevue, vingt-trois ont été vues en entrevue et dix-huit ont été retenues. Une liste de ces candidat-es (liste de réserve) a été constituée pour combler les futurs postes vacants.

La liste des candidat-es retenu-es a été constituée en tenant compte de la qualité de la contribution des candidat-es dans le domaine de la jeunesse et de la volonté de refléter la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, ainsi qu'une parité entre les hommes et les femmes. Dix-huit candidat-es ont réussi le processus de sélection selon une grille d'entrevue et de pointage.

La sélection des candidat-es a été faite de telle sorte à respecter le Règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal (19-051):

"Pour être membre du Conseil jeunesse de Montréal, chaque personne doit :

- 1° être âgée entre 16 et 30 ans au moment de la nomination;
- 2° résider sur le territoire de la Ville de Montréal;
- 3° manifester de l'intérêt et posséder de l'expérience à l'égard des questions relatives aux jeunes;
- 4° ne pas être membre d'un conseil jeunesse d'un arrondissement ou ne pas siéger au conseil d'administration du Forum jeunesse de l'Île de Montréal;
- 5° faire preuve de disponibilité afin de participer aux assemblées du conseil et aux réunions de ses comités de travail chargés d'étudier des questions particulières;
- 6° ne pas être à l'emploi de la Ville de Montréal ou d'un parti politique œuvrant en politique municipale montréalaise;
- 7° ne pas avoir, directement ou indirectement, par elle-même ou par un associé, un contrat avec la Ville de Montréal ou avec un parti politique œuvrant en

politique municipale montréalaise, sous réserve des exceptions prévues à l'article 116 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19)."

Les candidatures de MM. Abdenour Douraid, Thomas Faustin et Ghassen Soufi ont été sélectionnées parmi les personnes inscrites sur la liste de réserve. Ce choix tente d'assurer une représentativité de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise ainsi qu'une parité entre les hommes et les femmes. En effet, advenant la nomination de MM. Abdenour Douraid, Thomas Faustin et Ghassen Soufi, le Conseil jeunesse de Montréal réunira 7 femmes et 8 hommes, provenant des 10 arrondissements suivants:

- Ahuntsic-Cartierville (1);
- Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (2);
- Lachine (1);
- Le Plateau-Mont-Royal (2);
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (2);
- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (1);
- Rosemont-La Petite-Patrie (2);
- Saint-Léonard (1);
- Sud-Ouest (1)
- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (2).

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le montant alloué pour le fonctionnement du CjM est assuré à 100 % par la Ville de Montréal qui alloue des ressources pour son fonctionnement.

#### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle. Voir la grille d'analyse en p.j.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Maintien du nombre de membres requis assurant le bon fonctionnement dans la poursuite des activités du CjM.

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N.A.

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Communiqué de presse annonçant les nominations après la séance du conseil municipal.

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N.A.

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Geneviève COULOMBE  
secrétaire- recherchiste

**Tél :** 514-872-4801  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-11-04

Marie-Eve BONNEAU  
Cheffe de division  
Division du soutien aux commissions  
permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la  
présidence du conseil  
Service du greffe

**Tél :** 514 872-0077t  
**Télécop. :**

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier et directeur  
**Tél :** 514 872-3007  
**Approuvé le :** 2021-11-05



# Grille d'analyse **Montréal 2030**

**Numéro de dossier** : 1217181008

**Unité administrative responsable** : Service du greffe

**Projet** : Désigner M. Pentcho Tchomakov à titre de président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), ainsi que M. Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil et Mme Shophika Vaithyanathasarma à titre de vice-président-es, pour un mandat de douze mois, de janvier à décembre 2022. Approuver les nominations de MM. Abdenour Douraid, Thomas Faustin et Ghassen Soufi à titre de membres du CjM pour un premier mandat de trois ans, de décembre 2021 à décembre 2024.

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>X</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? 10- Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au cœur des processus de décision.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ? 10- Augmentation du nombre de jeunes de moins de 30 ans qui sont engagé-es et impliqué-es au sein de la vie publique municipale et qui prennent part aux débats qui concernent leur milieu de vie.			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>	<b>X</b>		
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>	<b>X</b>		
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?	<b>X</b>		

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL – TABLEAU DES MANDATS DES MEMBRES – Décembre 2021**

<b>NOM</b>	<b>ARRONDISSEMENT</b>	<b>1<sup>er</sup> mandat Membre</b>	<b>2<sup>e</sup> mandat Membre</b>	<b>1<sup>er</sup> mandat P/VP</b>	<b>2<sup>e</sup> mandat P/VP</b>
<b>Rizwan Ahmad Khan</b>	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	<b>Mars 2019 – Mars 2022</b> GDD 1197181001 CM19 0163 du 25-02-2019			
<b>Alice Miquet</b>	Le Plateau Mont-Royal	<b>Oct. 2016 - Oct. 2019</b> GDD 1167181005 CM16 1187 du 24 oct. 2016	<b>Oct. 2019 – Oct. 2022</b> GDD 1197181004 CM 19 1005 du 16 sept. 2019	<b>Jan.2019 – Déc. 2019</b> GDD 1187181001 CM18 1489 du 17 déc. 2018	<b>Jan.2020 – Déc. 2020</b> GDD 1197181005 CM 19 1208 du 18 nov. 2019
<b>Pentcho Tchomakov</b> <i>Vice-président</i>	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	<b>Oct. 2019 – Oct. 2022</b> GDD 1197181004 CM 19 1005 du 16 sept. 2019		<b>Jan. 2021 – Déc. 2021</b> GDD 1207181003 CM20 1193 du 17 nov. 2020	
<b>Rime Diany</b>	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	<b>Oct. 2019 – Oct. 2022</b> GDD 1197181004 CM 19 1005 du 16 sept. 2019			
<b>Shophika Vaithyanathasarma</b>	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	<b>Nov. 2019 – Nov. 2022</b> GDD 1197181005 CM 19 1208 du 18 nov. 2019			
<b>Jessica Conдеми</b>	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	<b>Sept. 2017 – Sept. 2020</b> GDD 1177670001 CM17 1174 du 25 sept. 2017	<b>Sept. 2020 – Sept. 2023</b> GDD 1207181002 CM20 0946 du 22 sept. 2020		
<b>Gabriel Laferrière</b>	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	<b>Nov. 2020 – Nov 2023</b> GDD 1207181003 CM20 1193 du 17 nov. 2020			
<b>Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil</b>	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	<b>Nov. 2020 – Nov 2023</b> GDD 1207181003 CM20 1193 du 17 nov. 2020			
<b>Myriam Boileau</b>	Rosemont-La Petite-Patrie	<b>Mai 2021 – Mai 2024</b> GDD 1217181003 CM21 0607 du 18 mai 2021			

<b>Sarah El Ouazzani</b>	Rosemont-La Petite-Patrie	<b>Juin 2021 – Juin 2024</b> GDD 1217181004 CM21 0809 du 15 juin 2021			
<b>Victor Estenssoro Alvarez</b>	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	<b>Août 2021 – Août 2024</b> GDD 1217181005 CM21 1012 du 24 août 2021			
<b>Joia Duskcic</b>	Lachine	<b>Sept. 2021 – Sept. 2024</b> GDD 1217181007 CM21 1245 du 27 sept. 2021			

# Pentcho Tchomakov

---

## ÉDUCATION

École Polytechnique de Montréal, M. Ing en génie informatique – intelligence artificielle 2019 – 2021  
McGill Université, B. Ing. génie logiciel 2014 – 2019

## HABILETÉS

**Quadrilingue** : français, anglais, bulgare, espagnol **Débutant**: russe, mandarin  
**Habilités TI**: Suite Microsoft, Programmation (Python, Java, Javascript, autres)

---

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

**Gestionnaire - Ingénieur des données et de la gouvernance**, Merck Canada 2020 – présent

- Implémenter des systèmes de décision automatisés pour les activités commerciales (ventes, marketing) au Canada
- Gérer des équipes et des projets de conception de produits informatiques, d'analyse des données et de la transformation digitale

**Ingénieur des données** chez IVADO Labs, Montréal, Canada 2019 – 2020

- Implémenter des systèmes de décision automatisés pour des projets d'optimisation de la chaîne logistique au sein de grande compagnie Canadienne (Cascades, Loblaw, Air Canada)
- Designer des pipelines de données pour l'ingestion, l'analyse, et le stockage des données à des fins d'apprentissage machine et d'optimisation de la chaîne logistique

**Stagiaire scientifique des données** chez MoneyLion, Kuala Lumpur, Malaisie 2018 – 2019

**Stagiaire développeur** chez Desjardins Valeurs Mobilières, Montréal, Canada 2017 – 2019

**Stagiaire ingénieur des données** chez CWP Energy, Montréal, Canada 2016 – 2017

**Stagiaire développeur** chez Cash Credit, Sofia, Bulgarie 2015 – 2016

---

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET LEADERSHIP

**Membre exécutif** chez Conseil jeunesse de Montréal 2019 - présent

**Président du Congrès des étudiants en génie du Canada** chez FCEG 2017 – 2019

- Organiser une conférence de plus de 250 étudiants canadiens sur le thème de : « L'ingénieur au 21<sup>ème</sup> siècle, la responsabilité sociale »
- Amasser plus de 100 000\$ en financement et réduire les coûts d'hébergement par 25%

**Président du CA** chez Association des étudiant.e.s en génie de l'Université McGill 2017 – 2018

**Vice-Président Finance** chez Association des étudiant.e.s en génie de l'Université McGill 2016 – 2017

- Gérer le budget annuel (+2.5M\$) de l'association étudiante + création d'un fond d'investissement
- Implémenter des systèmes de l'exposition à des risques financiers et de la prévision des liquidités

**Vice-Président des Commandites** chez la Conférence pour la diversité en génie 2016 – 2016

- Créer et maintenir des relations professionnelles avec les leaders des diverses industries canadiennes
- Amasser plus de 100 000\$ en financement provenant de commandites et d'organisations nationales

**Représentant de 1<sup>er</sup> année** chez Association des étudiant.e.s en génie de l'Université McGill 2014 - 2015

## Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil

Langues parlées et écrites : Français (C2), Anglais (C1), Espagnol (C1), Italien (B2)

---

### Formation académique

2020-	<b>Maîtrise en philosophie (en cours)</b> Université de Montréal
2017-2020	<b>Baccalauréat en philosophie</b> (moyenne cumulative: 4,185/4,3) Université de Montréal
2020	<b>Programme d'échange étudiant</b> Universidad Nacional de Colombia, Bogotá
2020-	<b>Attestation en langue et culture italiennes (en cours)</b> Université de Montréal
2014-2017	<b>Diplôme d'Études collégiales (Double-DEC) avec mention spéciale pour engagement dans le domaine culturel</b> Cégep du Vieux Montréal - Sciences de la nature (Environnement) et humaines (Optimonde)

---

### Distinctions académiques et sociales

2021-2022	<b>Bourse d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier</b> Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
2021-2022	<b>Bourse de recherche, niveau maîtrise</b> Fonds de recherche du Québec - Société et culture
2021	<b>Bourse d'étude, formation universitaire</b> Mouvement des Caisses Desjardins
2020-2022	<b>Bourse de maîtrise du GRIN</b> Groupe de recherche interuniversitaire sur la normativité
2020	<b>Bourse de recherche</b> Chaire Ésope de philosophie
2020	<b>Bourse d'implication étudiante</b> Fédération des associations étudiantes du campus (FAÉCUM)
2020	<b>Bourse d'engagement</b> Fonds d'amélioration à la vie étudiante
2019	<b>Bourse à la mobilité</b> Les Offices jeunesse internationaux du Québec
2019	<b>Bourse à la mobilité</b> Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
2019	<b>Bourse Aurèle et Suzanne Daoust</b> Fondation scout La Cordée
2018-2020	<b>Palmarès du doyen</b> Mention d'excellence
2017	<b>Bourse d'excellence</b> Regroupement des fondations collégiales de Montréal
2017	<b>Gagnant du Concours Philosophier 2017</b> Premier prix
2019	<b>Attestation officielle de l'engagement étudiant</b> Vice-rectorat aux affaires étudiantes
2014	<b>Élève MSL (Valedictorian)</b> Gala Nelligan

---

### Expériences bénévoles

2020-	<b>Membre du Conseil jeunesse de Montréal</b> - Ville de Montréal
2021-	<b>Animateur et créateur de l'émission de radio « Le Chaînon marquant »</b> - CISM 89,3 FM
2021-	<b>Membre du comité organisateur</b> - Philopolis 2022
2021-	<b>Membre du comité organisateur</b> - Colloque VocUM 2021-2022
2020-	<b>Conférencier pour le Projet SEUR</b> - Sensibilisation aux Études, à l'Université et à la Recherche
2017-	<b>Animateur scout et gestionnaire des réseaux sociaux et de la communication</b> - 103 <sup>e</sup> groupe scout
2020-	<b>Membre du comité de gestion de la Ruelle verte des marmots</b> - Arrondissement de VSP
2021-	<b>Membre du jury</b> - Concours Philosophier
2018-2020	<b>Coordonnateur à la vie étudiante</b> - Association des étudiantes et étudiants en philosophie de l'UdeM (ADÉPUM)
2017-2018	<b>Coordonnateur aux affaires externes</b> - ADÉPUM
2018-2019	<b>Fondateur et coordonnateur du Comité pour l'amélioration de la santé psychologique</b> - ADÉPUM

---

---

## Autres expériences

- 2020-2021 **Auxiliaire d'enseignement** - Université de Montréal  
Cours: -Philosophie de l'esprit (PHI2320-H2021)  
-Pensée rationnelle et argumentation (PHI1901-A2020)
- 2018- **Ambassadeur étudiant** - Services aux étudiants et Service de l'admission et du recrutement de l'UdeM
- 2021- **Chef de contenu** - Les Roger : Le blogue des nouveaux étudiants de l'Université de Montréal
- 2018- **Tuteur en philosophie** - Cégep du Vieux Montréal (Centre de réussite éducative - CRÉ)
- 2020- **Tuteur de philosophie des équipes sportives Spartiates** - Cégep du Vieux Montréal
- 2019-2020 **Correspondant à l'étranger** - Maison internationale de l'Université de Montréal
- 2019- **Éclaireur** - Programme contre le harcèlement et pour des actions responsables et éclairées (PHARE)

---

## Publications

### Article révisé par les pairs :

DUMAS-DUBREUIL, P.O. (2021), « L'envers de la superinternalité ». *Ithaque*, Vol. 28, p. 61-80.

DUMAS-DUBREUIL, P.O. (2020), « Éros, amour et sexualité : la paiserastía dans Le Banquet de Platon ». *Ithaque*, Vol. 26, p. 25-47.

### Texte gagnant du concours Philosophe :

DUMAS-DUBREUIL, P.O. (7 janvier 2018), « S'affranchir de la beauté préfabriquée », Texte gagnant du Concours Philosophe, *Le Devoir : Le Devoir de philo*, p. B7.

DUMAS-DUBREUIL, P.O. (2018), « La beauté sauvera-t-elle le monde? ». *L'œil oblique*, no 9, p. 7-16.

---

## Communications

### **Dire vrai ou dire « vrai » : sur les exigences d'un espace intersubjectif (à venir)**

Colloque VocUM - En ligne

18 novembre 2021

### **Le sens des mots, la norme des sens : penser la normativité de la perception avec John L. Austin**

Colloque des cycles supérieurs de l'ADÉPUM - En ligne

15 mars 2021

### **Le monde et les mots : la phénoménologie linguistique de J.L. Austin**

Colloque Philopolis - En ligne

28 février 2021

### **Sexualité et vérité : la paiserastía dans *Le Banquet* de Platon**

Colloque interuniversitaire d'Études classiques de Montréal - Université de Montréal

22 mars 2019, Montréal

### **Descola et Husserl sur la pluralité ontologique : peut-on admettre des niveaux de rationalité?**

Colloque Philopolis - Concordia University

9 février 2019, Montréal

### **Vérité et pluralité ontologique : quand l'anthropologie s'impose en philosophie**

Colloque du premier cycle en philosophie - Université de Montréal

22 novembre 2018, Montréal

### **Conférence de clôture : rêver les cégeps de demain**

14<sup>e</sup> colloque du Carrefour de la réussite - Former le citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle

12 avril 2018, Québec

---

# SHOPHIKA VAITHYANATHASARMA

LANGUES PARLÉES : Français, Anglais et Tamoul

## ÉDUCATION

---

- 2018 - présent (fin prévue en 2021) Baccalauréat en sciences  
Majeure en mathématiques et mineure en sociologie  
*Université de Montréal*
- 2016 - 2018 Diplômes d'études collégiales  
Orientation Sciences pures et appliquées  
*Collège Jean-de-Brébeuf*
- 2011 - 2016 Diplôme d'études secondaires  
*Collège Jean-Eudes*

## BOURSES ET DISTINCTIONS

---

- 2021 Bourse Ravy Por, **Département de mathématiques et statistiques de l'Université de Montréal** (1 500 \$)
- 2021 Finaliste pour la catégorie **Personnalité 1er cycle, Forces Avenir**(2 000 \$)
- 2021 Bourse d'engagement du Fonds d'amélioration à la vie étudiante **Services aux étudiants et Université de Montréal** (1 000 \$)
- 2020, 2021 Bourse de recherche 1er cycle, **Génie par Simulation (GPS) et Polytechnique de Montréal** (2 000 \$)
- 2018 Bourse d'études TD pour le leadership communautaire (70 000 \$)
- 2016 Prix de la directrice générale, **Collège Jean-Eudes**

## IMPLICATION SOCIALE

---

- 2021 **Bloc Québécois**  
*Candidate aux élections fédérales dans Rosemont-La-Petite-Patrie*  
[Interventions médiatiques disponibles](#)
- 2020 - PRÉSENT **Projet Ambition Québec**  
*Membre fondatrice du conseil d'administration*  
OBNL non partisan visant à rassembler les citoyens autour d'un projet de pays
- 2019 - PRÉSENT **Conseil Jeunesse de Montréal**  
Instance consultative non-partisane visant à représenter les intérêts des jeunes auprès des élu.es de la Ville de Montréal  
*Membre*
- 2019 - 2021 **AEMSUM, Association Étudiante en Mathématiques et Statistique de l'Université de Montréal**  
*Coordonatrice à la vie étudiante socioculturelle (2019-2021)*  
Organiser des activités inclusives et mettre en place des projets pour améliorer la vie étudiante  
*Vice-présidente déléguée aux affaires externes (2019)*  
Rôle de médiation entre la Fédération des Association étudiante de l'Université de Montréal et les membres,représentation et consultation des membres, communication avec les autres associations du campus



- 2019 - 2021 **SUMM, Séminaire Universitaire en Mathématiques à Montréal**  
*Présidente de l'organisation*
- 2020 - 2021 **Comité Jeunesse Tel-Jeunes**  
*Membre*  
Contribution à la création d'un atelier sur la non-discrimination, révision de différents contenus afin de les rendre plus inclusifs, création d'articles et de messages sur la diversité
- 2016 - 2019 **Conseil d'administration de la coopérative du Collège Jean-de-Brébeuf**  
*Membre externe (2018 - 2019)*  
- Évaluation du rendement de la Directrice Générale: comprendre les rôles et responsabilités du DG suivi du plan d'action et évaluation - Prévision d'une planification Stratégique pour un virement vert et le développement de la coop  
*Vice-présidente (2017 - 2018)*  
Organiser l'Assemblée Générale, ainsi que présenter le compte rendu annuel et recommander l'affectation des trop perçus. -Distributions des subventions à la suite d'une analyse approfondie des demandes - Décisions et contrôle : légaux, administratifs, budgétaires, analyse de projets, principales politiques et structure organisationnelle  
*Membre (2016 - 2017)*  
Organiser des activités promotionnelles pour faire valoir les valeurs coopératives auprès des membres, favoriser le soutien et développement du milieu où la coopérative exerce ses activités.
- 2009 - 2018 **Agaram Tamil Radio**  
*Animatrice Bénévole*  
Animer une émission de radio d'une heure hebdomadairement dans le but de promouvoir et préserver la langue et la grammaire tamoule
- 2015 - PRÉSENT **CSSS Laurendeau, CIUSS du Nord-de-l'île de Montréal**  
*Bénévole*  
Accompagner des personnes âgées à mobilité réduite à leurs activités et participer aux activités organisées pour les aînés
- 2015 - 2016 **Comité écologique, Allant-vert, Collège Jean-Eudes**  
*Co-cheffe*  
Idéation d'un toit-vert, création d'un potager, mise en place d'un système de compostage au sein de l'institution scolaire

## PUBLICATIONS

---

Chenail. N. Laperrière. S, Vaithyanathasarma,S. *Faut-il abattre des cerfs pour réduire le risque de maladie de Lyme ?*, Accromath Volume 16.2, Été-Automne 2021. pp.12-17

Ménard.E, Vaithyanathasarma,S. 17 février 2021. *Liberté d'enseignement et modération des discours*. [Le Devoir](#)

*Projet Ambition Québec: Le Manifeste*, Ouvrage co-écrit avec 11 autres collègues, Montréal, Éditions Somme Toute, 2020, 111p.

## EXPÉRIENCE EN MILIEU ACADÉMIQUE

---

- 2020 - PRÉSENT    Auxiliaire de recherche  
**Via Math** : Modéliser et simuler pour mieux comprendre le monde  
*Sous la supervision de Pr France Caron*
- PRÉSENT    Auxiliaire d'enseignement pour le cours MAT 1951 (Introduction aux mathématiques appliquées)  
*Université de Montréal*
- 2020    Conférence pour le congrès national  
**Apprendre à modéliser et à simuler, pour la santé et l'environnement**  
*Association Mathématique du Québec*
- 2020    CMS COVID-19 Research and Education Meeting  
**Developing modelling tasks and online resources with undergraduate students as full partners**  
*Société Mathématique du Canada (SMC)*
- 2020    Correctrice pour le cours DID 1342 (Didactiques des mathématiques)  
*Université de Montréal*

## CONFÉRENCES

---

- 2021    Panéliste pour l'événement  
**L'intersectionnalité de la diversité identitaire et la santé mentale**  
Montréal au Sommet  
*Jack.org*
- 2020    Panéliste pour l'événement  
**Le Vivre-Ensemble vu par les jeunes**  
Discuter de solutions et perceptions de l'intégration des jeunes  
*AISA Canada*
- 2020    Panéliste pour l'événement  
**Bien-être et santé mentale chez les personnes racisées**  
*Comité de concertation Interculturel de la CDC Côte-des-Neiges*
- 2019    Conférence pour le Club mathématique  
**Élire un gouvernement: un raisonnement mathématique**  
Sur le Gerrymandering, les types de scrutin et le théorème d'impossibilité d'Arrow  
*Université de Montréal*

## EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

---

- ÉTÉ 2019    Associée expérience Client  
*TD Canada Trust, Montréal*
- ÉTÉS 2017-2018    Commis Marché  
*Serres JC Lauzon, Marché Jean-Talon, Montréal*

# Abdenour DOURAID

## PROFIL

Étudiant collégial en science de la santé au Collège de Maisonneuve, dynamique et engagé dans mon milieu scolaire et communautaire, doté d'un grand sens de la responsabilité et de l'organisation.

## COMPÉTENCES

### Informatique ++++

Word, Powerpoint ,Excel et Microsoft Team

### Leadership : ++++

Ayant été membre permanent l'Association des Élèves du Secondaire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (AESCSPÎ) de 2018 à 2020

Membre du Conseil Jeunesse de Saint-Léonard-Saint-Michel

### Langues:

Maîtrise complète tant à l'oral qu'à l'écrit du français et de l'anglais

## FORMATIONS

**2021: Certificat LSQ 1 ( langue des signes québécoise)**

**2020:Diplôme d'études secondaires – École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry.**

**2020: Formation en secourisme incluant un volet sur la réanimation cardio respiratoire (RCR et DEA)**

*Formation donnée par Gestion Para-médical*

**2018 : Formation en leadership de Vox Populi**

Organisme faisant la promotion de la démocratie au sein des écoles et résultant de l'initiative d'Élections Québec, de l'Assemblée nationale du Québec et de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

**2018: Formation en arbitrage pour les concours de robotique de la *First Lego League (FLL)***

**2020: Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur ( DAFA)**

*Formation donnée par Gestion Multisports*

## EXPÉRIENCE

**2021: Agent de bureau chez Sobeys-Département du service à la clientèle**

**2021: Animateur pour la Ville de Saint-Léonard**

Mon rôle consistait à animer des activités principalement pour les enfants et leurs familles dans divers parcs de l'arrondissement montréalais Saint-Léonard

**2020: Animateur de camp de jour été 2020 pour l'organisme GMS St-Léonard**

**2019 : Animateur pour la qualification aux concours régionaux de robotique de la FLL -**

Mon rôle consistait à commenter les matchs de robotiques et à donner les coups d'envoi pour les débuts des matchs ainsi qu'à dynamiser l'ambiance de la salle.

**2019 : Arbitre pour la qualification aux concours régionaux de robotique de la FLL -**

Mon rôle consistait à surveiller les matchs de façon à respecter le règlement imposé par First Lego League et à pénaliser s'il n'y a lieu. Le rôle consistait aussi à attribuer aux équipes à la fin des matchs les points reçus durant l'épreuve.

**2018-2020 : Hôte d'évènements**

Mon rôle consistait à réaliser diverses tâches telles que serveur, réceptionniste, préposé aux vestiaires et à la vente de billets dans de nombreux évènements comme les Galas Méritas, le Gala de la persévérance scolaire de la CSPÎ et les spectacles de performance scolaires

Distinction honorifique  
et médaille

**Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse  
*soulignant l'engagement scolaire et communautaire*  
*Souignée par le Premier ministre du Québec François Legault***

# Thomas Faustin

## Scolarité

Baccalauréat en relations internationales et droit international

UQAM (2018 - aujourd'hui)

Baccalauréat en sciences politiques  
Mineure en communication

Université d'Ottawa (2017 - 2018)

Baccalauréat International  
Histoire

Collège Jean-de-Brébeuf (2015 - 2017)

## Expériences professionnelles

### CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal (2020-maintenant)

Agent administratif

Soutien à une institution gouvernementale durant une pandémie  
Donner un service à une clientèle en crise  
Mise à jour constante sur les nouvelles politiques

### La Tête Chercheuse (2019-2020)

Coordinateur en acquisition de talents

Soutien sur le recrutement (recherche, appel de pré-qualification, références)  
Gestion des communications et des réseaux sociaux  
Soutien logistique lors du déploiement des projets

### Jeux de la Science Politique

Chef de délégation / UQAM

Gérer un groupe de 25 personnes  
Gestion de plusieurs événements en même temps  
Gestion des communications et des réseaux sociaux

### Bureau d'Hélène Laverdière, députée NPD de Laurier Sainte-Marie (2017-2019)

Assistant parlementaire

Représenter la députée auprès des résidents de la circonscription  
Travailler en coopération avec d'autres députés  
Préparer les communications en période de crise

### YMCA (2016 - 2019)

Coordinateur local pour le programme Emploi-Été-Échange-Étudiant

Encadrer des jeunes de 16-17 ans de différents milieux socioculturels  
Gérer un budget

Gérer le processus de sélection des jeunes pour la participation au programme

### Mont Sutton (2014 - 2018)

Moniteur de ski

Travailler avec des enfants en bas âge  
Conseiller des personnes en début d'apprentissage  
Enseigner dans des conditions extrêmes

## Engagements et prix

Prix de l'innovation de l'Association des Collèges privés du Québec

2017

Conseiller aux programmes d'échanges étudiants du YMCA

2015 - 2017

Conseiller pédagogique de l'Association Générale des Étudiants de Brébeuf

2016 - 2017

Conseiller aux affaires académiques de l'ABICEP

2018 – 2019

Représentant jeunesse pour le caucus du NPD dans Laurier Ste-Marie

2018 - 2019

Chef de la délégation de l'UQAM aux Jeux de la science politique

2018 - 2020

## Langues

Bilingue français et anglais

# Ghassen Soufi

---

## ÉDUCATION

---

**Université McGill** – Montréal, Canada 07/2020 – présent  
*McGill Psychiatrie* : Programme de formation médicale postdoctorale en psychiatrie.

**Université McGill** – Montréal, Canada 08/2015 – 05/2020  
*Medicinæ Doctorem et Chirurgiæ Magistrum (M.D., C.M.)* : Programme d'études de premier cycle de médecine.  
*Programme Med-P* : Programme préparatoire en médecine.

**Collège Jean-de-Brébeuf** – Montréal, Canada 08/2013 – 05/2015  
*D.E.C. Sciences, Lettres et Arts* : Programme multidisciplinaire en arts, sciences pures et sciences humaines.

## EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

---

**Université McGill** – Montréal, Canada 07/2020 – présent  
*Médecin-résident en psychiatrie* : Hôpitaux affiliés à l'Université McGill

**CIUSSS de Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal** – Montréal, Canada 04/2020 – 06/2020  
*Assistant de préposé aux bénéficiaires* : CHSLD Réal-Morel

## ACTIVITÉS ET ENGAGEMENTS EXTRACURRICULAIRES

---

**Association des Résidents de McGill (ARM)** – Montréal, Canada 08/2021 – présent (délégué)  
*Université McGill* 08/2020- 08/2021 (membre)

- Délégué élu au conseil d'administration de l'ARM.
- Membre siégeant sur le comité de révision de la constitution de l'ARM, chargé de réviser la constitution de l'ARM et de rédiger des amendements pour adoption par l'assemblée générale.
- Membre siégeant sur le comité de renégociation de la convention collective, chargé d'entreprendre les négociations pour renouveler la convention collective expirée de la FMRQ.
- Médecin résident délégué sur le *School of Medicine Advisory Committee (SoMAC)* pour représenter les intérêts des résidents dans leur formation médicale et la planification stratégique d'activités de la faculté.

**McGill Psychiatry Residents' Association (MPRA)** – Montréal, Canada 07/2021 – présent (VP-éducation)  
*Université McGill* 11/2020 – présent (Coreprésentant EMAC)  
07/2020 – 07/2021 (Représentant de cohorte)

- Travail de représentation au nom des médecins résidents en psychiatrie sur de nombreux enjeux incluant la rémunération, la supervision, ; membre siégeant sur différents comités académiques.
- Représentation des médecins-résidents de première année auprès du programme de psychiatrie.
- Membre du comité résident de l'*Enseignement médical axé sur les compétences (EMAC)*, liaison avec les autres programmes de résidence de l'Université McGill et ailleurs au Canada.

**Arbitre d'admission en Médecine** – Montréal, Canada 10/2020 – présent  
*Université McGill*

- Arbitre chargé de réviser les CV et d'interviewer les candidats au Doctorat de médecine.

**Comité des affaires gouvernementales et étudiantes** – Montréal, Canada 05/2018 – 07/2019  
*Vice-président des affaires québécoises, représentant: Medical Students' Society's political and advocacy body*

- Travail de mobilisation étudiante, rédaction de documents de travaux et résolutions sur divers enjeux : rémunérations des médecins, promotion de services de santé, assurance-médicaments et environnement.
- A organisé et a participé à *La Journée d'action politique (JAP)*, un effort de lobbyisme politique étudiant visant la promotion de divers enjeux en santé aux représentants élus siégeant à l'Assemblée Nationale.
- A participé en tant qu'auteur à la rédaction du mémoire *L'impact des changements climatiques sur la santé*.

- Simulation des Nations Unies** – Montréal, Canada 09/2018 – 05/2019 (coach)  
*Équipe de National Model United Nations, Collège Jean-de-Brébeuf* 09/2013 – 04/2015 (participant)
- Délégation étudiante du CÉGEP participant à diverses simulations des Nations Unies (MUNC, MCMUN, QMUN, NMUN). Participation annuelle à NMUN (New York) avec des participants d'à travers le monde.
  - Coach : préparation d'exercices, d'exposés et de cours hebdomadaires en préparation aux simulations.

- Groupe de travail sur l'utilisation des stimulants des étudiants** – Montréal, Canada 01/2018 – 07/2020  
*Fédération médicale des étudiants du Québec*
- Revue de la littérature, production d'un rapport et création d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des étudiants en médecine de la province dans le but d'établir des recommandations aux facultés de médecine et au gouvernement provincial sur le sujet de l'utilisation des stimulants en contexte académique.

## **RECHERCHE**

---

### **Publications**

**Using a simulation centre to evaluate preliminary acceptability and impact of an artificial intelligence-powered clinical decision support system for depression treatment on the physician patient interaction** – BJPsych Open Janvier 2021  
D. Benrimoh, [...], G. Soufi, et al.

**Evaluating the Clinical Feasibility of an Artificial Intelligence-Powered, Web-Based Clinical Decision Support System for the Treatment of Depression in Adults: Longitudinal Feasibility Study** – JMIR Octobre 2021  
C. Popescu, [...], G. Soufi, et al.

### **Projets**

**Projet de réaffiliation en itinérance et santé mentale (PRISM)** – Montréal, Canada 04/2021 – présent  
*Jewish General Hospital, Dr. Vincent Laliberté*

- Étude évaluant les bénéfices du programme PRISM pour les populations itinérantes de Montréal souffrant de troubles mentaux graves. A réalisé les analyses statistiques et la rédaction du manuscrit.

**Revue systématique, Individual Placement and Support (IPS)** – Montréal, Canada 09/2019 – 05/2020  
*Institut universitaire en santé mentale Douglas, Dr. Eric Latimer*

- Étude évaluant les bénéfices économiques des modèles au soutien d'emploi de type IPS.
- A contribué au passage en revue puis à l'extraction de données d'articles, manuscrit à rédiger.

## **BOURSES ET DISTINCTIONS**

---

**McGill Global Health Scholar** – Montréal, Canada 04/2018  
*Université McGill*

• Bourse décernée pour un projet de recherche en santé mondiale. Implication continue : cours, séminaires.

**La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse** – Montréal, Canada 05/2013  
*Office du Lieutenant-gouverneur du Québec*

• Reconnaît une implication soutenue dans des actions et interventions positives au niveau communautaire.

**Délégation remarquable & Délégation honorable** – Montréal, Canada 04/2019 (coach)  
*Équipe de National Model United Nations, Collège Jean-de-Brébeuf* 04/2014 & 05/2015 (participant)

- Prix du plus haut degré de reconnaissance attribué aux délégations participant à la conférence NMUN.

## **INTÉRÊTS ET LANGUES**

---

### **Sports**

- Randonnée pédestre: Grandes Marches Nouvelle-Zélande, Lacs Rila, Mont Fuji, Sapa Trekking, etc.
- Course: compétitions récréatives, Marathon de Québec, Marathon du Canal; Courses MEC 20km

### **Arts**

- Théâtre: Production et participation dans deux pièces. Membre participant du *Geordie Theater Troupe*.

### **Langues**

- Maîtrise de l'arabe, du français et de l'anglais; compréhension de base et lecture en espagnol.





**Dossier # : 1210132008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Conseil du patrimoine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la nomination de Basel Abbara, architecte spécialisé en patrimoine et urbanisme, à titre de membre suppléant du Conseil du patrimoine de Montréal pour un premier mandat de trois ans

Il est recommandé :

D'approuver la nomination de Basel Abbara, architecte spécialisé en patrimoine et urbanisme, à titre de membre suppléant du Conseil du patrimoine de Montréal pour un premier mandat de trois ans.

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-11-12 07:34

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1210132008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Conseil du patrimoine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la nomination de Basel Abbara, architecte spécialisé en patrimoine et urbanisme, à titre de membre suppléant du Conseil du patrimoine de Montréal pour un premier mandat de trois ans

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) est l'instance consultative de la Ville de Montréal en matière de patrimoine. Une part importante de son mandat consiste à rendre des avis et émettre des commentaires et des recommandations dans le but d'améliorer la compréhension, la conservation et la mise en valeur du patrimoine dans le cadre des plans, projets et politiques qui lui sont soumis.

Les personnes membres du CPM sont nommées par le conseil municipal, qui peut, par règlement, déterminer leurs fonctions, devoirs et pouvoirs.

En vertu du *Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136)*, le conseil est constitué de 9 personnes membres, dont une personne à la présidence et 2 personnes à la vice-présidence. Les mandats sont d'une durée de trois (3) ans et ne peuvent être renouvelés de façon consécutive qu'une seule fois. À la fin de leur mandat, les personnes membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'elles soient remplacées ou nommées de nouveau, le cas échéant.

L'article 4.1 de ce règlement prévoit que dans le cas où le conseil de Ville désigne à la présidence, à la vice-présidence ou à la deuxième vice-présidence une personne membre dont le mandat a déjà été renouvelé, le mandat de celle-ci est prolongé, pour lui permettre d'assumer cette nouvelle fonction pour une durée de trois (3) ans.

Par ailleurs, en vertu de l'article 2.1 du règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal, le conseil de la Ville nomme 2 à 5 personnes à titre de membres suppléants pouvant remplacer les personnes membres du CPM absentes ou dans l'impossibilité d'agir.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CM21 1246 – 27 septembre 2021 - Approuver les nominations de deux membres et d'une membre suppléante, renouvellement de mandats et nomination d'un vice-président
- CM20 0186 - 24 février 2020 - Nomination d'un membre et d'une vice-présidente au Conseil du patrimoine de Montréal.
- CM18 1173 - 18 septembre 2018 - Nomination de membres, de membres suppléants et d'un deuxième vice-président au Conseil du patrimoine de Montréal.
- CM18 1047 - 21 août 2018 - Renouvellement de mandats au Conseil du patrimoine de

Montréal.

## DESCRIPTION

Deux personnes sont actuellement membres suppléantes au Conseil du patrimoine de Montréal. Le règlement du CPM lui permet de nommer jusqu'à 3 autres personnes membres suppléantes. Le présent dossier vise donc la nomination d'une nouvelle personne à titre de membre suppléante.

## JUSTIFICATION

Les personnes membres du Conseil du patrimoine de Montréal sont choisies en fonction de leur intérêt et de leur expérience à l'égard du patrimoine. Dans le but de pouvoir procéder à la sélection et à la nomination de nouvelles personnes membres, les étapes suivantes ont été mises en œuvre :

La candidature de monsieur Abbara avait été reçue lors d'un appel de candidatures publié dans le quotidien *Le Devoir* les 16 et 20 juin 2018 et dans le quotidien *The Gazette* le 16 juin 2018. Vingt-huit (28) candidatures avaient été reçues.

Cet appel de candidatures visait à constituer une banque dans laquelle seraient recrutés, au cours des trois (3) années suivantes, les nouveaux membres du Conseil du patrimoine de Montréal au fur et à mesure des remplacements à effectuer.

Le comité de sélection de cet appel de candidatures était formé des personnes suivantes :

- Madame Anne-Marie Sigouin, conseillère municipale - Arrondissement du Sud-Ouest - Projet Montréal;
- Madame Marie-Josée Parent, conseillère municipale - Arrondissement Verdun - Ensemble Montréal;
- Madame Sonia Vibert, chef de division, Division du patrimoine, Service de la mise en valeur du territoire;
- Madame Nancy Sinclair, chef de division et adjointe au directeur, Division du soutien au greffe, Service du greffe;
- Monsieur Peter Jacobs, président du Conseil du patrimoine de Montréal.

Le comité de sélection avait rencontré treize (13) candidats parmi les vingt-huit (28) candidatures reçues et, à la suite des entrevues dix (10) personnes avaient été retenues afin de constituer la banque de candidatures.

Monsieur Baser Abbara est l'un des derniers candidats figurant sur cette liste. Il est recommandé de le nommer à titre de membre suppléant pour un premier mandat de trois (3) ans.

En complément d'information, le Conseil du patrimoine est actuellement composé de 6 hommes et 6 femmes. À la suite de la recommandation ci-dessus, il sera composé de 7 hommes et 6 femmes.

Par ailleurs, une nouvelle banque de candidatures a été constituée au cours du mois d'août 2021. Toutes les personnes qui y figuraient ont été nommées à titre de membre du CPM au mois de septembre dernier (dossier décisionnel 1210132007).

Advenant qu'un poste de membre devienne vacant, un nouvel appel de candidatures devra être lancé.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits requis pour couvrir la rémunération des membres du Conseil du patrimoine de Montréal sont prévus au budget du Service du greffe (centre de responsabilité 101371).

### **MONTREAL 2030**

N/A

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Aucun

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Nancy SINCLAIR  
Cheffe de division - Soutien au greffe et

**ENDOSSÉ PAR**

Nancy SINCLAIR  
Cheffe de division - Soutien au greffe et

Le : 2021-11-11

adjointe au directeur

**Tél :** 514 451-4891  
**Télécop. :** 514 872-5655

adjointe au directeur

**Tél :** 514 451-4891  
**Télécop. :** 514 872-5655

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007  
**Approuvé le :** 2021-11-11

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1210132008

Unité administrative responsable : *Service du greffe*

Projet : *Nomination d'un membre suppléant / Conseil du patrimoine de Montréal*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>			<b>X</b>
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? s.o.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu?</b> s.o			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

# BASEL ABBARA

---

## PROFIL

**ARCHITECTE SENIOR, OAQ, OAA, CAHP, LEED AE, PH.D**

Conception architecturale

Conservation de bâtiments historiques

Aménagement et design urbain

Langues : français et anglais

## COMPÉTENCES

Gestion, design et exécution de projets  
Coordination des consultants en ingénierie  
et des intervenants externes

Logiciels : Revit, AutoCAD, MSOffice, etc.

Portfolio : <http://baselabbaranet.wix.com/architecture>

---

## EXPÉRIENCE

### BARIN ARCHITECTURE & DESIGN

2017 - PRÉSENT

#### **HEC - Université de Montréal**

Études, diagnostic et réfection de l'enveloppe

#### **CSDM - Écoles - NDG, DDO, Internationale primaire**

Études, diagnostique et restauration de l'enveloppe patrimonial,  
maçonnerie et fenêtres

#### **CSDM - École Marie Favery**

Réaménagement et mise en valeur patrimoniale des espaces  
intérieurs

#### **STM – Stations : Villa-Maria, Snowdon, Lionel-Groulx**

Réaménagement des espaces techniques

### AFFLECK DE LA RIVA ARCHITECTES

2015-2017

#### **Copropriété St-Régis, Montréal**

Restauration de l'enveloppe: maçonnerie

#### **Hôtel de ville de Montréal**

Restauration de l'enveloppe: maçonnerie et fenestration

#### **Grace Church, Montréal**

Restauration des fenêtres historiques et vitraux

Réfection de la toiture en cuivre à baguette

#### **Collège Notre-Dame, Montréal**

Restauration de la maçonnerie



## EXPÉRIENCE

### EVOQ ARCHITECTURE

2008-2014

#### **Édifice de l'Ouest du Parlement du Canada**

Restauration de l'enveloppe : maçonnerie et fenestration  
Restauration et aménagement intérieur : portes et cadres

#### **Gare Union, Toronto**

Restauration de l'enveloppe : maçonnerie

#### **Édifice Wellington du Parlement du Canada**

Réfection de la toiture en cuivre à baguette

#### **Faculty Club de l'Université McGill**

Amélioration du système électrique

#### **Arts Building de l'Université McGill**

Restauration de l'enveloppe : maçonnerie et fenestration

#### **Maison ARC, Kuujuaq**

Dessins d'exécution

### RÉGIS CÔTÉ ET ASSOCIÉS ARCHITECTES

2007-2008

#### **CHSLD, la Providence, Trois-Rivières**

Dessins d'exécution

#### **Édifices à bureaux, SIQ, Montréal**

Analyse de l'accessibilité universelle des bâtiments

#### **Centrale Eastmain et Poste de l'Outaouais, Hydro-Québec**

Visite de chantier et dessins d'exécution

### BELLELI & HARVEY ARCHITECTES, LAVAL

2003-2007

#### **Édifice à bureaux INRS, Laval**

Dessins d'exécution et visite de chantier

#### **111 Logements, Laval**

Conception architecturale et dessins d'exécution

#### **Couche-Tard, Montréal et Laval**

Dessins d'exécution

### INSTITUT D'AMÉNAGEMENT IAURIF, PARIS

1998-2002

#### **Aménagement d'espaces verts en milieux urbains, Paris**

Étude des milieux naturels et des espaces non bâtis

#### **Planification urbaine des villes nouvelles, Île-de-France**

Élaboration de plans d'aménagement

#### **Création de parcs et jardins, Paris**

Conception architecturale et paysagère

<b>EXPÉRIENCE</b>	<b>TAWEEL ENGINEERING, HOMS, SYRIE</b>	<b>1992-1995</b>
	<b>Résidence privée, Homs</b> Conception architecturale, maquette	
	<b>Logements Atassi, Homs</b> Conception architecturale et dessins d'exécution	
	<b>Tour d'habitation et commerciale Raslan, Homs</b> Dessins d'exécution	
<b>ÉDUCATION</b>	Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII Doctorat en urbanisme	2002
	Institut Français d'Urbanisme, Université Paris VIII Maîtrise en patrimoine architectural	1997
	Université Bath, École d'Architecture, Homs, Syrie Baccalauréat en architecture	1992
<b>BÉNÉVOLAT</b>	Fondation Héritage Montréal Guide de visites architecturales	2017 - présent



**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation**



**Dossier # : 1215382019**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	-
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 5 026,71 \$ majorant le budget de contingences de 38 341,86 \$ à 43 368,57 \$ taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Équipement SMS inc., pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube (CG21 0544) / Autoriser le Service des finances à modifier l'aspect financier du dossier décisionnel afin de corriger la répartition des dépenses Agglo/Corpo

Il est recommandé :

D'autoriser une dépense additionnelle de 5 026,71 \$ majorant le budget de contingences de 38 341,86 \$ à 43 368,57 \$ taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Équipement SMS inc., pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube (CG21 0544);

D'autoriser le Service des finances à modifier l'aspect financier du dossier décisionnel afin de corriger la répartition des dépenses Agglo/Corpo;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au présent sommaire addenda.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-11-02 14:38

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'agglomération

---

Assemblée ordinaire du jeudi 30 septembre 2021  
Séance tenue le 30 septembre 2021

Résolution: CG21 0544

---

**Accorder un contrat à Équipement SMS inc. pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus compactes de 1,4 verges cube - Dépense totale de 618 401,08 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18810 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 septembre 2021 par sa résolution CE21 1566;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Équipement SMS inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 580 059,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18810;
- 2- d'autoriser une dépense de 38 341,86 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Équipement SMS inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1215382019  
/mt

Valérie PLANTE

---

Mairesse

Emmanuel TANI-MOORE

---

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

---

Yves SAINDON  
Assistant-greffier de la Ville

Signée électroniquement le 1er octobre 2021

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1215382019**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	-
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 5 026,71 \$ majorant le budget de contingences de 38 341,86 \$ à 43 368,57 \$ taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Équipement SMS inc., pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube (CG21 0544) / Autoriser le Service des finances à modifier l'aspect financier du dossier décisionnel afin de corriger la répartition des dépenses Agglo/Corpo

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le 30 septembre 2021, le conseil d'agglomération autorisait l'octroi d'un contrat à Équipement SMS inc, pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube - Dépense totale de 618 401,08 \$, taxes incluses (contrat : 580 059,22 \$ + contingences: 38 341,86 \$) - Appel d'offres public 21-18810 - (un soumissionnaire) (CG21 0544).

Au moment de la rédaction de ce sommaire décisionnel, une erreur s'est glissée dans la répartition de la dépense agglo/corpo alors annoncée à 50 % - 50 %. Cet addenda vise donc à corriger la répartition de la dépense agglo/corpo. De plus, suite à la récente validation des besoins en terme d'accessoires pour les appareils, il s'avère qu'il est requis d'ajouter une fourche (item # 4 du bordereau de soumission) au montant de 5 026,71 \$ taxes incluses sur un appareil pour le Service de l'eau. Par conséquent, l'addenda vise également l'autorisation d'un rehaussement du budget de contingences de cette somme.

Un montant additionnel de 5 026,71 \$, majorant le budget de contingences de 38 341,86 \$ à 43 368,57 \$ taxes incluses, a été ajouté pour l'achat d'une fourche supplémentaire, ce qui équivaut à environ 7,48 % du contrat. L'ajout de ce montant de 5 026,71 \$ taxes incluses au budget de contingences est 100 % agglo puisqu'il est requis pour l'ajout d'un accessoire sur un véhicule du service de l'eau.

	Dossier	Dossier Addenda actuel	Répartition	
			Agglo	Corpo

Contrat	580 059,22 \$	580 059,22 \$	48,09 %	51,91 %
Contingences	38 341,86 \$	43 368,57 \$	55,80 %	44,20 %

La dépense additionnelle sera assumée au PDI du Service du matériel roulant et des ateliers, dans le Programme 68102 - Programme de remplacement de véhicule, et sera financée par le règlement d'emprunt RCG20-017 - Remplacement véhicules et équipements CG20 0229.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Sylvie ROUSSEAU)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Dave ST-PIERRE, Service du matériel roulant et des ateliers

Lecture :

Dave ST-PIERRE, 20 octobre 2021

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Laine FORCIER  
preposé(e) au contrôle des dossiers

514 872-9497

**Tél :**

**Télécop. :** 514 872-2006



**Unité administrative responsable :**

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :**

Autoriser une dépense additionnelle de 5 026,71 \$ majorant le budget de contingences de 38 341,86 \$ à 43 368,57 \$ taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Équipement SMS inc., pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube (CG21 0544) / Autoriser le Service des finances à modifier l'aspect financier du dossier décisionnel afin de corriger la répartition des dépenses Agglo/Corpo

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1215382019 AMMENDÉ - Acquisition de 4 chargeuses articulées pour 2 Arr et Serv Eau.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Sylvie ROUSSEAU  
Préposée au budget

**Tél :** 514-872-4232

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-21

Viorica ZAUER  
conseillère budgétaire

**Tél :** 514 872-4674

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1215382019**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	-
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Équipement SMS inc, pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube - Dépense totale de 618 401,08 \$, taxes incluses (contrat : 580 059,22 \$ + contingences: 38 341,86 \$) - Appel d'offres public 21-18810 - (un soumissionnaire)

Il est recommandé :

1. d'accorder au seul soumissionnaire Équipement SMS inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 580 059,22 \$ , taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18810;
2. d'autoriser une dépense de 38 341,86 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. de procéder à une évaluation du rendement de Équipement SMS inc.
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 50 % par l'agglomération, pour un montant de 309 200,54 \$.

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-08-26 12:22

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels



**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1215382019**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	-
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Équipement SMS inc, pour la fourniture de chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube - Dépense totale de 618 401,08 \$, taxes incluses (contrat : 580 059,22 \$ + contingences: 38 341,86 \$) - Appel d'offres public 21-18810 - (un soumissionnaire)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) a pour mission d’assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et équipements ainsi que d’offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

Dans le cadre de sa planification d’achat de matériel roulant pour l’année 2021, le SMRA a identifié le besoin de remplacer quatre (4) chargeuses articulées qui seront mises au rancart pour cause de désuétude. Ces appareils sont principalement utiles pour assurer les opérations de déneigements et pour l'entretien des terrains.

Ce besoin a mené au lancement de l'appel d'offres public, no 21-18810. Il a été publié dans le « Journal de Montréal » et dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) durant 77 jours, soit du 26 mai 2021 au 12 août 2021. La stratégie de sollicitation du marché était sans particularité. Le délai accordé aux soumissionnaires était suffisant. Durant l'appel d'offres public, sept (7) addendas ont été émis afin de clarifier les services exigés ainsi que pour répondre aux questions des soumissionnaires.

Sommaire des addendas :

NUMÉRO ADDENDA	DATE	CONTENU
1	16 juin 2021	Report de date d'ouverture des soumissions au 6 juillet 2021
2	29 juin 2021	Modification au devis technique article 13.2 portant sur la

		peinture <u>Questions / Réponses:</u> 1- Un poids moindre n'est pas accepté 2- Précision sur le système TAG
3	30 juin 2021	Report de date d'ouverture des soumissions au 13 juillet 2021
4	8 juillet 2021	Report de date d'ouverture des soumissions au 29 juillet 2021
5	9 juillet 2021	<u>Modifications:</u> 1- Remplacement de l'article 1.1 - objet 2- Augmentation du délai maximum de livraison à 120 jours 3- Modification du poids nominal de 14 000 lbs à 13 000 lbs 4- Modification de la longueur hors-tout de 230 à 240 pouces 5- Modification à l'article 3.5 - Rayon de braquage 6- Modification de l'article 3.6 - vitesse en marche avant 7- Modification de la force nominale d'arrachement de 12 300 à 9 500 lbs. 8- Modification de la charge de basculement de 8 800 à 8 000 lb. 9- Ajout d'une marque de référence pour le gratte neige (article 11.4)
6	15 juillet 2021	<u>Modifications:</u> 1- Modification de la longueur hors-tout 2- Modification de la couleur des accessoires <u>Questions / Réponses :</u> 1- Question sur l'Arc du volant butée à butée 2- Question sur le besoin d'un service d'entretien 3- Un différentiel avant et arrière à glissement limité est non accepté 4- Frein de stationnement à l'extérieur de la cabine est non accepté 5- Porte à gauche et sortie de secours à gauche acceptées 6- Les lucarnes dégivrantes orientables sont non acceptées 7- Écart minimal accepté pour le réservoir de liquide à essuie-glace 8- Le timonier demandé doit permettre un levage parallèle 9- Fourche avec un ajustement de largeur hydraulique non exigée 10- Questionnement sur le poids nominal Précision sur l'Article no 8 - instrumentations et commandes
7	21 juillet 2021	Report de date d'ouverture des soumissions au 12 août 2021

La durée de validité de la soumission est de 180 jours suivant la date d'ouverture des soumissions, soit jusqu'au 8 février 2022.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE08 2009 - 12 novembre 2008 - Octroyer un contrat à Les Équipements Colpron pour la fourniture de deux tracteurs utilitaires tout équipés au montant de 178 071,21 \$ (taxes incluses) - Appel d'offres public: 08-10792 (3 soumissionnaires) - (résolution pour les deux appareils du Service de l'eau)

### **DESCRIPTION**

Le présent contrat vise l'acquisition de 4 chargeuses articulées sur pneus, compactes de 1,4 verges cube (anciennement nommée tracteur utilitaire tout équipé - voir décision antérieure) afin de remplacer les appareils suivants:

Matricule	Requérants	Année du véhicule
-----------	------------	-------------------

414-07483	Service de l'eau	2007
432-94080	Arrondissement Rivière-Des-Prairies - Pointe-Aux-Trembles	1994
433-85415	Service de l'eau	1985
433-06760	Arrondissement Villera y - St-Michel - Parc-Extension	2006

Bien que le bordereau de soumission se déclinait en plusieurs items, la règle d'adjudication stipule que "Le DONNEUR D'ORDRE adjuge le Contrat au plus bas SOUMISSIONNAIRE".

#### Option

Le bordereau de soumission demande également le coût par appareil pour un éventuel ajout d'un système de graissage automatique. Toutefois, la Ville peut, à sa discrétion, inclure cette option à l'émission d'une commande ou ne pas en tenir compte. Le prix soumis par appareil est de 9 585,47 \$ taxes incluses. Une provision pour contingences sera ajoutée afin de couvrir les éventuelles demandes pour cette option.

#### Livraison

L'adjudicataire s'engage à fournir les appareils dans un délai maximum de 120 jours suivant la réception du bon de commande tel qu'indiqué à l'addenda no 5.

#### Garantie:

L'adjudicataire garantit les biens pour une période de 2 ans ou 2 000 heures.

#### Formation

L'adjudicataire dispensera une séance de 4 heures de formation à un groupe de représentants de la Ville de Montréal.

### JUSTIFICATION

Lors de l'appel d'offres, il y a eu six (6) preneurs du cahier des charges. Sur ce nombre, un (1) seul a remis une soumission (16,17 %).

Cinq (5) des six (6) preneurs du cahier des charges n'ont pas présenté d'offre à la Ville pour les motifs suivants :

- deux (2) mentionnent ne pas distribuer les produits demandés (spécifications non rencontrées);
- un (1) mentionne que les modifications par addenda de l'appel d'offres ont rendu son produit inadéquat;
- un (1) mentionne que son produit possède quelques caractéristiques faisant que son produit est plus dispendieux à l'acquisition et non compétitif;
- un (1) n'a pas soumis de motif de motif de désistement à notre demande car le représentant est actuellement en vacance.

<b>SOUMISSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)	<b>AUTRES</b> (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	<b>TOTAL</b> (taxes incluses)
<b>Équipement SMS inc.</b>	580 059,22 \$	38 341,86 \$	618 401,08 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	576 101,05 \$	38 080,23 \$	614 181,28 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			3 958,17 \$

Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) $((\text{la plus basse conforme} - \text{estimation}) / \text{estimation}) \times 100$	0,69 %
--	--------

*\*Les calculs des écarts sont effectués sans les contingences et avec les taxes applicables au moment de l'ouverture des soumissions*

L'estimation effectuée par le professionnel du SMRA est basée sur le ou les facteurs combinés suivants:

- Le marché actuel en date de l'estimé
- Les derniers achats indexés jusqu'à l'année courante.

En référence à Art 573.3.3 de la L.C.V. – Dans le cas où une municipalité a, à la suite d'une demande de soumission reçue une seule soumission conforme, elle peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important dans l'estimation établie par la municipalité. Il n'y a pas eu de négociation car l'écart entre le montant soumissionné et l'estimation établie est moins de un (1) pourcent.

Les vérifications requises à l'effet que l'adjudicataire n'est pas inscrit au RENA (Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics) et qu'il ne s'est pas rendu non conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle ont été effectuées par le service de l'approvisionnement le 13 août 2021.

Conformément à l'encadrement administratif C-OG-APP-D-21-001 émis le 16 mars 2021, une évaluation de l'adjudicataire sera effectuée.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le plus bas soumissionnaire conforme, Équipement SMS inc., s'engage à réaliser la totalité du mandat pour un montant de 580 059,22 \$, incluant les taxes.

Un montant de 38 341,86 \$ taxes incluses a été ajouté à titre de contingences pour les éventuelles demandes d'option, ce qui équivaut à environ 7 % du contrat.

Les sommes nécessaires au présent dossier sont prévues au PDI du Service du matériel roulant et des ateliers dans le Programme 68102 - Programme de remplacement de véhicule et seront financées par les règlements d'emprunts RCG20-017 - Remplacement véhicules et équipements CG20 0229 et 19-018 Remplacement véhicules et équipement CM19 0355..

Cette dépense sera assumée à 50 % par l'agglomération pour un montant de 309 200,54 \$.

Les bons de commande seront émis en 2021 et les véhicules seront livrés en 2022.

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle puisque le dossier traite de l'achat de véhicule à essence.

La vigie du marché des véhicules électriques et hybrides réalisée par le SMRA dans les derniers mois indique que le marché des véhicules électriques pourra seulement débiter la production de camions électriques vers 2022. Il existe d'ailleurs peu de détails à cet égard.

Notamment, on ne sait pas s'il s'agira de véhicules de grade commercial disponibles dans les formats que le SMRA se doit d'acheter pour répondre aux besoins des arrondissements et services (ex. : déplacement des équipes de travail nécessitant des modèles comme des F-350 ou F-450 à cabine d'équipe). Pour ce qui est des véhicules hybrides, la vigie réalisée démontre qu'il ne semble pas y avoir de livraison prévue de camions de grade commercial dans un horizon de moyen terme (d'ici 3 ans). Selon la littérature disponible, Chevrolet aurait un modèle électrique pour 2025. Sinon, rien en vue hormis des produits très singuliers offerts par des entreprises en démarrage.

Par ailleurs, bien que le SMRA ne puisse pas dès maintenant acquérir des véhicules électriques pour répondre aux besoins à court terme de ses clients, il a amorcé la planification de la métamorphose qui s'opérera au cours de la prochaine décennie dans le parc de véhicules sous sa gestion. En effet, le SMRA participe activement au plan d'action pour le déploiement de bornes de recharge électrique permettant la prise en charge des véhicules électriques dans les clos de voirie de chaque arrondissement. Le SMRA effectuera aussi des analyses quantifiables de l'utilisation qui est faite des véhicules actuels par les services et arrondissements afin d'avoir des données factuelles permettant de remettre en question la nécessité d'avoir autant de véhicules dans le parc, d'évaluer leur remplacement par de plus petites cylindrées ou encore pour identifier avec justesse les meilleurs candidats à la mutualisation ou simplement d'autres moyens de transport que ceux qui consomment des énergies fossiles.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas remplacer un appareil qui a atteint sa durée de vie utile accentue le vieillissement du parc de véhicules de la Ville et augmente, de fait, les frais d'entretien, de réparation ainsi que les délais d'immobilisation.

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

La COVID-19 n'a pas d'impact sur ce dossier.

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Comité exécutif : 8 septembre 2021

Conseil municipal: 27 septembre 2021

Conseil d'agglomération : 30 septembre 2021

Émission du bon de commande et rencontre de démarrage: octobre 2021

Livraison des premiers véhicules: 2022

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### **VALIDATION**



## Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Badre Eddine SAKHI)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Sylvie ROUSSEAU)

---

## Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Laine FORCIER  
Agente de recherche

**Tél :** N/A  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-08-17

Patrick VEILLETTE  
Chef de division Ateliers mécaniques sud

**Tél :** 514 872-2245  
**Télécop. :** 514 872-1095

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dave ST-PIERRE  
Directeur de service

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2021-08-25



**Dossier # : 1215323007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver un projet de convention de prêt de locaux, par lequel la Ville prête à La Corbeille Bordeaux-Cartierville, des locaux aux 1er et 2e étages de la maison du Meunier, sise au 10 897, rue du Pont, au parc nature de l'Île-de-la-Visitation, d'une superficie de 230,8 m <sup>2</sup> , pour une durée de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, à des fins d'exploitation d'un service alimentaire, sans contrepartie financière. Le montant total de la subvention pour cette occupation est d'environ 134 152 \$, plus taxes. Bât. # 8661

Il est recommandé :

1. d'approuver un projet de convention de prêt de locaux, par lequel la Ville prête à La Corbeille Bordeaux-Cartierville, aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, de la maison du Meunier, sise au 10897, rue du Pont, pour une période de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, d'une superficie d'environ 230,8 m<sup>2</sup>, pour les fins d'exploiter un service alimentaire, sans contrepartie financière, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prêt de locaux.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-11-05 14:21

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
 Directeur général adjoint  
 Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** Dossier # :1215323007

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver un projet de convention de prêt de locaux, par lequel la Ville prête à La Corbeille Bordeaux-Cartierville, des locaux aux 1er et 2e étages de la maison du Meunier, sise au 10 897, rue du Pont, au parc nature de l'Île-de-la-Visitation, d'une superficie de 230,8 m <sup>2</sup> , pour une durée de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, à des fins d'exploitation d'un service alimentaire, sans contrepartie financière. Le montant total de la subvention pour cette occupation est d'environ 134 152 \$, plus taxes. Bât. # 8661

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Située dans le parc nature de l'Île-de-la-Visitation, la maison du Meunier est un bâtiment à valeur patrimoniale. L'immeuble est pourvu d'une cuisine aménagée, d'une salle à manger, d'une terrasse et des locaux administratifs. Depuis plus de 25 ans, la Ville de Montréal (La Ville) permet, par le biais d'ententes conclues avec des organismes à but non lucratif, un service alimentaire de style café-terrasse. Très fréquenté et apprécié par les usagers du parc et par une clientèle métropolitaine, ce petit café-terrasse comble un besoin en service alimentaire.

Depuis 2016, l'organisme à but non lucratif La Corbeille Bordeaux-Cartierville (la Corbeille) exploite durant la saison estivale, un service alimentaire connu sous le nom de Festigoût Café. Le Festigoût Café est ouvert tous les jours de mai à septembre, et occupe des locaux aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, de la maison du Meunier. La Corbeille est un organisme à but non lucratif de bienfaisance spécialisé en sécurité alimentaire qui a pour mission l'aide alimentaire et l'insertion socio-professionnelle. La Corbeille possède une cuisine de production et œuvre par le biais de différents programmes et services d'aide alimentaire et communautaire. Leur convention de contribution est venue à échéance au 31 octobre 2021.

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, division de la gestion des parcs nature et de la biodiversité a mandaté le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour négocier avec la Corbeille, une convention de prêt de locaux pour une durée de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prêt de locaux.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE20 0917 - 10 juin 2020 - d'approuver le projet de convention de contribution, sans contrepartie financière, par laquelle la Ville de Montréal prête à La Corbeille Bordeaux-Cartierville les locaux de la maison du Meunier, située dans le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et l'autorise à y exploiter un service alimentaire connu sous le nom de Festigoût Café, pour une durée de 16 mois et deux semaines.

CE19 0401-13 mars 2019 - Accorder un soutien financier de 5 000 \$ à la Corbeille Bordeaux-Cartierville afin de soutenir le projet Festigoût Café et approuver un projet de convention entre la Ville et l'organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier vise à approuver un projet de convention de prêt de locaux par lequel la Ville loue à La Corbeille, des locaux situés aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages de la maison Meunier, sise au 10 897, rue du Pont, d'une superficie de 230,8 m<sup>2</sup>, pour une durée de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, sans contrepartie financière, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prêt de locaux.

La Corbeille exploite un service alimentaire selon les modalités et les conditions définies dans la convention de prêt de locaux. La Ville défrayera les coûts d'électricité, de chauffage et l'utilisation de deux (2) lignes téléphoniques. L'organisme s'engage à utiliser les locaux aux seules fins d'exploitation d'un service alimentaire.

## **JUSTIFICATION**

L'expérience des dernières années a permis de développer un menu adapté et apprécié de la clientèle du parc nature et d'offrir un plateau de formation socio-professionnelle. Les locaux ne sont pas requis pour la Ville.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le loyer est à titre gratuit. La Corbeille utilise 230,8 m<sup>2</sup> et sera responsable d'effectuer l'entretien mineur des locaux.

La Ville assume les coûts d'entretien, de sécurité et d'énergie pour la totalité de l'immeuble, ce qui représente une dépense de 11 825 \$, selon le budget 2022.

L'occupation temporaire de la Corbeille représente une subvention immobilière de 134 152 \$, plus taxes.

Le calcul se détaille comme suit: 230,8 m<sup>2</sup> X 193,75 \$ = 44 717\$ annuellement, plus taxes. Ce qui représente une subvention totale de 44 717 \$ X 3 ans = 134 152 \$ plus taxes.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ce dossier s'applique au Plan stratégique de Montréal 2030, soit à l'Action 9 : Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire, ainsi que l'Action 19 : Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Si cette convention de prêt de locaux n'est pas approuvée, il n'y aura pas de service alimentaire pour la clientèle du parc nature de l'Île-de-la-Visitation.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

L'ouverture du service alimentaire est en conformité avec les directives liées à la COVID-19.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

CM : novembre 2021  
CG : 2 décembre 2021

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la décision atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Chantale BROUILLETTE, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles  
Anne DESAUTELS, Service des grands parcs\_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

Anne DESAUTELS, 4 novembre 2021

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Martine D'ASTOUS  
Conseillère en Immobilier

**Tél :** 514-949-9881  
**Télécop. :**

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-29

Nicole RODIER  
Chef de division - Division des locations

**Tél :** 514 609-3252  
**Télécop. :**

---

### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Francine FORTIN

### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Sophie LALONDE

Directrice des transactions immobilières

**Tél :** 514-868-3844

**Approuvé le :** 2021-11-03

Directrice

**Tél :** 514-872-1049

**Approuvé le :** 2021-11-04

# Grille d'analyse Montréal 2030



Numéro de dossier : 1215323007

Unité administrative responsable : *Service de la gestion et planification immobilière*

Projet : Approuver un projet de convention de prêt de locaux, par lequel la Ville prête, à titre gratuit, à l'organisme à but non lucratif La Corbeille Bordeaux-Cartierville, des locaux au 1er et 2e étage de la maison du Meunier, sis au 10 897, rue du Pont, située au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, d'une superficie de 230,8m<sup>2</sup>, pour une durée de 3 ans, à compter du 1er novembre 2021, à des fins d'exploitation d'un service alimentaire. Le montant total de subvention pour cette occupation est d'environ 134 152,50 \$, plus taxes.

## Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>			<b>X</b>
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  Action 9 : Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire. Action 19 : Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins			

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**? Agir sur la formation de personnel afin de permettre la réintégration sociale des personnes plus vulnérables.



## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

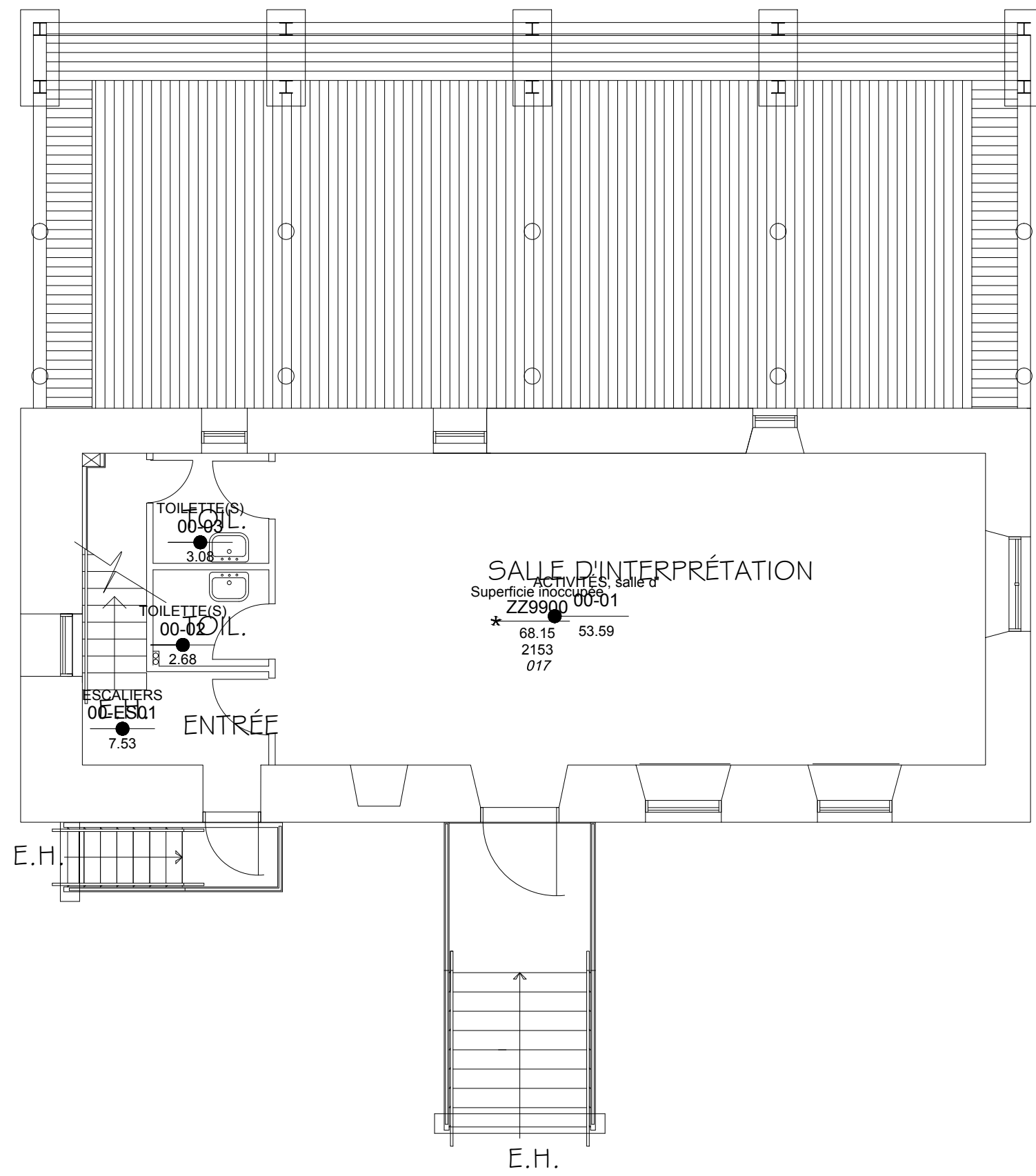
	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>	<b>X</b>		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle



DATE	ADMINISTRATEUR	INTERVENTION
------	----------------	--------------

HISTORIQUE D'INTERVENTION

Les superficies sont mesurées selon la règle BOMA 1996

ENSEMBLE:  
PARC-NATURE DE L'ÎLE-DE-LA-VISITATION  
BÂTIMENT:  
**LA MAISON DE MEUNIER**

ADRESSE: 10897 RUE DU PONT

PLANCHER: REZ-DE-CHAUSSÉE

NO. BÂTIMENT: 8661

NO. DESSIN: 8661-e0

DESSINÉ PAR: S.L.

DATE: 20-08-2008

ÉCHELLE: AUCUNE

GRANDEUR: 11x17



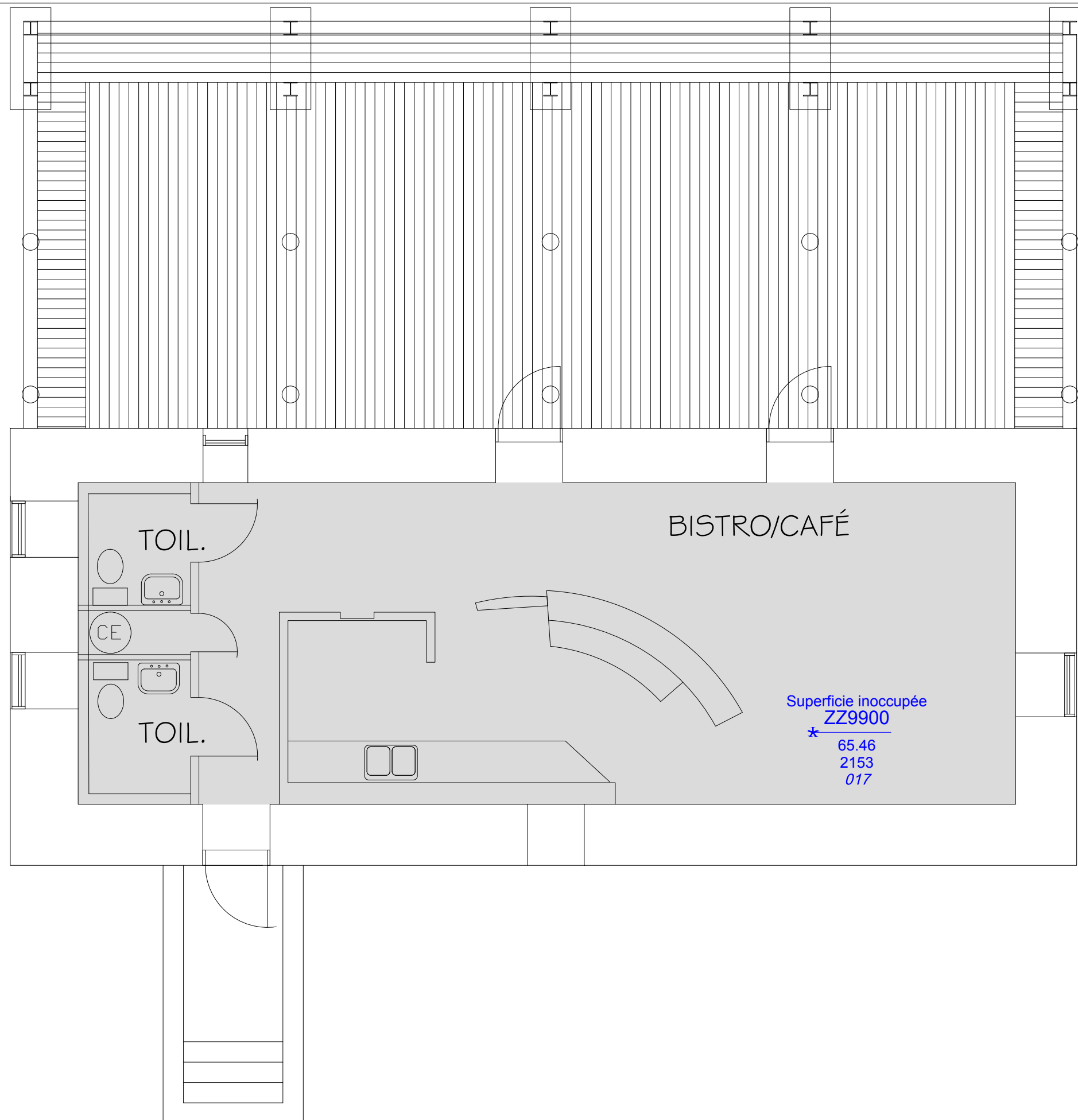
**Montréal**

SERVICE DE LA GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

C:\Users\manifred\Documents\InterZone1\VDM-PROD\DATA\www\ville.montreal.qc.ca\023\BAT\CHIBA\CH-HerormerZ\09-2160\02153\8661-E0.dwg - IMPRIME LE: 2 July 2019

LÉGENDE

 ZZ9900 SUPERFICIE INOCCUPÉE



*Les superficies sont mesurées selon la règle BOMA 1996*

ARRONDISSEMENT

**023 - AHUNTSIC**

BÂTIMENT

**LA MAISON DE MEUNIER**

ADRESSE

**10125 RUE PARTHENAIS**

# BÂTIMENT

**8661**

DESSIN

**SOUS-SOL**

**PLAN D'OCCUPATION**

NUMÉRO

**01/03**

DATE [JJ/MM/AAAA]

**02/07/2019**

UNITÉ

**MÉTRIQUE**

ÉCHELLE

**N/A**

DESSINÉ PAR

**JSP**

APPROUVÉ PAR

**N/A**

FICHER

**8661-S1.dwg**

## CONVENTION DE PRÊT DE LOCAUX

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, assistant - greffier dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006.

Numéro d'inscription TPS : 121364749  
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après, appelée la « **Ville** »

**ET :** **LA CORBEILLE BORDEAUX-CARTIERVILLE**, personne morale, constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C38), dont l'adresse principale est le 5080, rue du Dudemaine, Montréal, (Québec), H4J 1N6 agissant et représentée par Donald Boisvert, directeur général, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

Numéro d'inscription T.P.S. : 129816096 RT 001  
Numéro d'inscription T.V.Q. : 1009796131 TQ 0003  
Numéro d'inscription d'organisme de charité : 129816096 RR 001

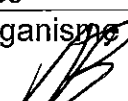
Ci-après, appelée l'« **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente Convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

**ATTENDU QUE** l'Organisme a pour mission l'aide alimentaire et l'insertion sociale et œuvre par le biais de différents programmes et services d'aide alimentaire et communautaire;

**ATTENDU QUE** l'Organisme déclare détenir les compétences et les ressources pour l'exploitation et la gestion d'un service de restauration qui est connu sous le nom « **Le Festigoût Café** »;

**ATTENDU QUE** la Ville désire soutenir l'Organisme dans sa mission globale, notamment en lui prêtant les locaux et les équipements décrits à l'Annexe 1 de la présente convention;

Paraphes	
Ville	Organisme 

**ATTENDU QUE** les Parties désirent, dans le cadre de la présente Convention, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

**ATTENDU QUE** la Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ce règlement à l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1** **INTERPRÉTATION**

Le préambule et l'Annexe 1 font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui de l'annexe qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

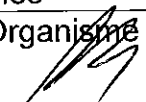
### **ARTICLE 2** **DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** description des Locaux et des équipements prêtés;
- 2.2 « Locaux » :** les Locaux mis à la disposition à l'Organisme par la Ville pour la réalisation de ses activités, lesquels sont décrits à l'Annexe 1;
- 2.3 « Responsable » :** chef de section de l'Unité administrative ou son représentant(e) dûment autorisé(e);
- 2.4 « Unité administrative » :** le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, division de la gestion des parcs-nature et la biodiversité.

### **ARTICLE 3** **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les conditions du prêt de Locaux à l'Organisme par la Ville pour la réalisation de ses activités.

Paraphes	
Ville	Organisme 

**ARTICLE 4**  
**OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**


L'Organisme s'engage à :

**4.1 Conditions générales**

- 4.1.1 prendre les Locaux dans l'état où ils se trouvent, et il s'en déclare satisfait;
- 4.1.2 exploiter continuellement, activement et diligemment la totalité des Locaux d'une façon moderne et efficace;
- 4.1.3 utiliser les Locaux de la Ville exclusivement aux seules fins pour l'exploitation d'un service alimentaire pour l'aider à la réalisation de sa mission ;
- 4.1.4 offrir un service de restauration à la clientèle qui fréquente la Maison du Meunier du parc-nature de l'île de la Visitation selon un horaire d'ouverture convenu et à la satisfaction du Responsable à chaque saison;
- 4.1.5 utiliser de la vaisselle réutilisable et des emballages pour les aliments pour emporter compatibles avec la mission environnementale du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports de la Ville afin de diminuer le volume de déchets;
- 4.1.6 n'effectuer aucune modification, transformation ou addition dans les Locaux sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du Responsable;
- 4.1.7 informer le Responsable sans délai et par écrit, de tout incendie, même mineur, survenu dans les Locaux ainsi que de toutes déficiences, toutes fuites, tous bris ou tous dommages causés de quelque façon que ce soit aux Locaux ;
- 4.1.8 ne placer aucun équipement lourd, affiches, bannières, pancartes ou tous autres accessoires publicitaires, incluant, sans limitation, des systèmes d'annonces lumineuses, à l'intérieur ou à l'extérieur des Locaux sans obtenir au préalable le consentement écrit du Responsable;
- 4.1.9 respecter les normes de la Ville concernant l'identification des Locaux, incluant le pavoisement, le tout conformément aux exigences et à la satisfaction de la Ville;
- 4.1.10 ne pas entreposer ni garder des produits de nature explosive, inflammable ou dangereuse dans les Locaux;

Paraphes	
Ville	Organisme

- 4.1.11** veiller à ce que la demande et la consommation d'énergie électrique n'excèdent en aucun temps la capacité des installations électriques situées dans les Locaux. Lorsqu'il y a utilisation du système d'amplification ou d'éclairage, l'Organisme devra affecter une personne fiable à cette tâche et faire connaître le nom de celle-ci à la Ville au moins une semaine à l'avance. Aucune modification à ce système ne peut être faite sans l'autorisation écrite de la Ville;
- 4.1.12** veiller à ne pas troubler la jouissance normale des autres occupants de l'immeuble ni celle des occupants des immeubles voisins;
- 4.1.13** s'assurer que les Locaux soit utilisés de façon sécuritaire et conformément aux règles en vigueur. Ainsi, dans les cas où l'usage d'accessoires ou de matériel est compris dans la présente Convention, la Ville n'est pas responsable de tout accident pouvant survenir à la suite d'un mauvais usage, d'une défectuosité et d'un vice caché du matériel et des accessoires;
- 4.1.14** collaborer à la mise en œuvre et au maintien des procédures d'évacuation en cas de situation d'urgence;
- 4.1.15** s'assurer que les usagers des Locaux respectent toutes les conditions prévues à la présente Convention;
- 4.1.16** faire l'entretien ménager et maintenir en bon état de propreté les Locaux à la satisfaction du Responsable, pendant la durée de la présente Convention ;
- 4.1.17** donner accès aux Locaux à la Ville pour faire toutes réparations urgentes et nécessaires ou tout entretien requis pour assurer le bon état de l'immeuble;
- 4.1.18** effectuer l'entretien mineur des Locaux et faire toute réparation due à son usage normal, à l'exception des travaux inhérents à la structure de l'immeuble et aux composantes des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie;
- 4.1.19** Assumer le paiement de toutes Taxes foncières afférentes aux Locaux ainsi que, s'il y a lieu, le paiement de toutes autres taxes ou permis afférents à ces lieux, pouvant être imposés à l'Organisme ou à la Ville en rapport avec l'utilisation des Locaux par l'Organisme, applicable en vertu de toutes lois, ordonnances, règlements et arrêtés en conseil des gouvernements et agences des gouvernements fédéral, provincial ou municipal.

Paraphes	
Ville	Organisme 

**4.1.20** interdire l'usage du tabac, du cannabis, de vapotage, ou de tous produits dérivés dans les Locaux et à faire respecter la réglementation en vigueur à cet effet et à ce que cette interdiction soit respectée par toute personne se trouvant dans les Locaux;

**4.1.21** ne pas entreposer de bien dans les aires communes de l'immeuble et à garder libre et ne pas obstruer les accès communs de l'immeuble ainsi que les salles mécaniques de l'immeuble.

**4.1.22** Ne pas louer ou sous louer les locaux prêtés à des tiers;

## **4.2 Autorisations et permis**

**4.2.1** obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis pour l'usage des Locaux et pour toute activité devant se tenir dans les Locaux notamment se procurer le permis du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et l'afficher dans un endroit visible du public;

**4.2.2** payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés relatifs à l'usage des Locaux ou toute activité se déroulant dans les Locaux;

## **4.3 Respect des lois**

**4.3.1** se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;

**4.3.2** se conformer aux directives de la santé publique et mettre en place les mesures préconisées afin de prévenir la propagation de la Covid-19;

**4.3.3** adresser toute communication à la Ville en français. Il en est de même pour l'affichage et la signalisation, notamment, l'affichage de l'Organisme dans les Locaux et à l'extérieur sur le domaine de la Ville, lesquels devront respecter l'article 58 de la Charte de la langue française, à savoir qu'ils soient rédigés en français, ou qu'ils soient exprimés en français et dans une autre langue, avec nette prédominance du français sur l'autre langue en terme de visibilité;

## **4.5 Conseil d'administration**

**4.5.1** si ces documents n'ont pas déjà été remis, remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie des règlements généraux de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;

Paraphes	
Ville	Organisme



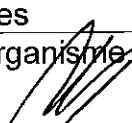
- 4.5.2 à la demande de la Ville, permettre à un représentant de la Ville d'assister, à titre d'observateur seulement, aux assemblées générales et aux réunions du conseil d'administration de l'Organisme et à cette fin, lui faire parvenir un avis de convocation dans les délais prévus dans les règlements généraux de l'Organisme;
- 4.5.3 L'Organisme devra remettre annuellement au Responsable, au plus tard le 31 octobre de chaque année, un rapport vérifié par un comptable certifié faisant état de l'ensemble des ventes et des dépenses pour la période couverte par la présente convention. Un rapport vérifié par un comptable certifié à l'interne est acceptable. Le rapport devra indiquer minimalement le montant global pour les grandes catégories suivantes: les ventes, les coûts de la main d'œuvre, les dépenses diverses ainsi que les excédents ou déficits. Si des problèmes de compréhension du rapport vérifié surviennent, le Responsable pourra proposer une ventilation par catégorie de l'état financier afin de faciliter la compréhension et demander les pièces justificatives appropriées.

#### **4.6 Responsabilité**

- 4.6.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations, demandes, recours et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation, demande, recours ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;
- 4.6.2 assumer seul toute la responsabilité à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;
- 4.6.3 en cas de vol, feu, vandalisme, bris pour négligence ou pour mauvaise utilisation des Locaux, l'organisme aura l'obligation de réparer ou remplacer ledit équipement à ses frais.

### **ARTICLE 5 OBLIGATIONS DE LA VILLE**

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville s'engage à :

Paraphes	
Ville	Organisme 

- 5.1 mettre les Locaux à la disposition de l'Organisme selon les conditions de la présente Convention;
- 5.2 donner libre accès aux Locaux aux employés de l'Organisme ainsi qu'au public pendant toute la durée de la convention;
- 5.3 chauffer et maintenir en tout temps dans les Locaux une température convenable pour les besoins de l'Organisme;
- 5.4 fournir les services d'utilités publique nécessaire à l'utilisation du Locaux selon les besoins normaux de l'Organisme, incluant deux prises de téléphones;
- 5.5 maintenir l'immeuble en bon état et propre à l'occupation du Local et faire l'entretien et les réparations au besoin.

## **ARTICLE 6** **DÉFAUT**

- 6.1 Il y a défaut :
  - 6.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
  - 6.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
  - 6.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
  - 6.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.
- 6.2 Dans les cas prévus au sous-paragraphe 6.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.
- 6.3 Dans les cas prévus aux sous-paragraphe 6.1.2, 6.1.3 ou 6.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.

Paraphes	
Ville	Organisme

- 6.4 S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 6.2 ou 6.3, l'Organisme doit remettre les Locaux selon les termes prévus à l'article 9 de la présente Convention, en y faisant les adaptations nécessaires, le cas échéant.

#### **ARTICLE 7** **RÉSILIATION**

- 7.1 La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de trente (30) jours.
- 7.2 L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.

#### **ARTICLE 8** **DURÉE**

La présente Convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021 et se termine, sous réserve des articles 6 et 7, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le 31 octobre 2024, sans autre avis.

Il est toutefois entendu que la terminaison de la présente convention, pour quelque raison que ce soit, ne met pas fin à toute disposition de la convention qui, implicitement ou explicitement, doit demeurer en vigueur malgré sa terminaison.

Nonobstant les dispositions de l'article 1878 du *Code civil du Québec*, la présente Convention ne pourra être reconduite tacitement.

#### **ARTICLE 9** **REMISE DES LOCAUX**

- 9.1 Dans les cinq (5) jours de la fin de la présente Convention, que ce soit à la date de sa terminaison, à sa résiliation ou pour une autre cause prévue aux articles 6, 7 ou 10, l'Organisme doit libérer les Locaux en le laissant dans son état original, sous réserve de l'usure normale, réparer ou remplacer le matériel défectueux ou rendu inutilisable et procéder à l'enlèvement de ses biens. À défaut par l'Organisme de procéder à l'enlèvement de ses biens dans le délai imparti, la Ville pourra le faire aux frais de celui-ci, sans autre avis ni délai.
- 9.2 Si les Locaux est rendu substantiellement inutilisable par suite d'un incendie ou d'un autre sinistre, la Ville peut, à son choix et sans encourir aucune

Paraphes	
Ville	Organisme

responsabilité envers l'Organisme pour les dommages que peut lui causer une telle décision, mettre fin à la présente Convention en lui donnant un avis écrit à cet effet. Dans ce cas, la présente Convention prend fin comme si son terme était écoulé, et l'Organisme doit libérer les Locaux.

**ARTICLE 10**  
**FORCE MAJEURE ET CAS FORTUIT**

Les Parties ne seront pas responsables de l'inexécution de leurs obligations ou des pertes ou dommages qu'elles pourraient subir à la suite de telle inexécution si celle-ci est due à un cas de force majeure ou à un cas fortuit. Aux fins de la présente Convention, sont assimilées à un cas de force majeure ou cas fortuit une grève ou toute autre cause hors du contrôle de l'une ou l'autre des Parties.

**ARTICLE 11**  
**ASSURANCES**

- 11.1** L'Organisme doit souscrire, à ses frais, et maintenir en vigueur pendant toute la durée de la présente Convention, un contrat d'assurance responsabilité civile accordant par accident ou événement une protection minimale de cinq millions ( 5 000 000 \$ pour les blessures corporelles, pour les dommages matériels et pour les préjudices et dans laquelle la Ville est désignée comme coassurée.
- 11.2** De plus, le contrat d'assurance doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation du contrat d'assurance par l'Organisme ou l'assureur. Aucune franchise stipulée dans le contrat d'assurance ne sera applicable à la Ville.
- 11.3** L'Organisme s'engage à remettre au Responsable, dans les dix (10) jours de la signature de la présente Convention, une copie de la police d'assurance ou du certificat de la police. L'Organisme doit fournir, chaque année, le certificat de renouvellement de la police d'assurance, au moins quinze (15) jours avant son échéance.

**ARTICLE 12**  
**DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

**12.1** L'Organisme déclare et garantit :

**12.1.1** qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;

Paraphes	
Ville	Organisme

12.1.2 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signée celle-ci.

### **ARTICLE 13** **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

#### **13.1 Entente complète**

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

#### **13.2 Divisibilité**

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

#### **13.3 Absence de renonciation**

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou tel recours.

#### **13.4 Représentations de l'Organisme**

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

#### **13.5 Modification à la présente Convention**

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

#### **13.6 Lois applicables et juridiction**

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

#### **13.7 Ayants droit liés**

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

Paraphes	
Ville	Organisme

### 13.8 Cession

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

### 13.9 Avis et élection de domicile

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

#### Élection de domicile de l'Organisme

L'Organisme fait élection de domicile au 5080, rue Dudemaine, Montréal (Québec) H4J 1N6, et tout avis doit être adressé à l'attention du M. Donald Boisvert. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

#### Élection de domicile de la Ville

La Ville fait élection de domicile au 303, rue Notre-Dame Est, 2<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 1C6, et tout avis doit être adressé à l'attention du Responsable.

### 13.10 Exemple ayant valeur d'original

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux, mais qui, pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

Paraphes	
Ville	Organisme

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN VERSION ÉLECTRONIQUE, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 2021

VILLE DE MONTRÉAL

Par : \_\_\_\_\_  
Me Yves Saindon – assistant- greffier

Le 29<sup>e</sup> jour de octobre 2021

LA CORBEILLE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Par : \_\_\_\_\_  
M. Donald Boisvert – directeur général

Cette convention a été approuvée par le \_\_\_\_\_ de la Ville de  
Montréal, le .....<sup>e</sup> jour de ..... 2021 (Résolution .....).

Paraphes	
Ville	Organisme

## ANNEXE 1

### DESCRIPTION DES LOCAUX ET DES ÉQUIPEMENTS FOURNIS

#### 1. Description des Locaux

Nom de l'installation	Adresse	Locaux prêtés	Superficie	Utilisation
La maison du Meunier située dans le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation	10897, rue du Pont, Montréal (Québec) H2B 2H3	Au 1 <sup>er</sup> étage: <ul style="list-style-type: none"><li>• Cuisine</li><li>• Terrasse ext.</li></ul> 2 <sup>e</sup> étage: <ul style="list-style-type: none"><li>• Salle à manger</li></ul>	68,8 m <sup>2</sup> 100 m <sup>2</sup>  62 m <sup>2</sup>  Totale: 230,8 m <sup>2</sup>	Exploitation d'un service de restauration pour la clientèle du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation connu sous le nom de Festigoût Café.

Tableau 1: description des locaux prêtés

#### 2. Équipements prêtés


Équipements	N° VMTL	# Série	Marque	Quantité
Étagères fixes de 1370 mm x 460 mm avec accessoires	ND	ND	Métro, super ajustable Erecta	3

Paraphes	
Ville	Organisme




Réfrigérateur mobile (2 portes coulissantes vitrées)		KSM-42	Kool-it	1
Armoire murale de 510 mm x 305 mm x 915 de hauteur		ND	ND	1
Poubelle noire mobile avec couvercle noir sur penture et chariot en acier inoxydable		FG354060 19688468	Rubbermaid. Slim jim	1
Moulin à café	ND	ND	ND	1
Machine à café espresso	ND	ND	ND	1
Machine à café régulier	ND	ND	ND	1
Tablette mural 1115 mm x 305 mm x 38 mm de hauteur	ND	XC-3A	ND	1
Réfrigérateurs mobiles sous le comptoir	ND	True #TUC-48	True	2
Armoire murale 915 mm x 305 mm x 915 de hauteur	ND	HW-1	ND	1
Rethermaliseurs encastrés à soupe avec 2	ND	#741101D	Vollrath	2

Paraphes	
Ville	Organisme



couvercles et 2 louches				
Grille à panini	ND	Cort-R-10-240 V	Eurodid	1
Four MerryChef	ND	E4 EIKON-240 V	Merrychef	1
Lave-vaisselle sous-comptoir	ND	ND	ND	1
Pré-rince	ND	B-2187	T & S	1
Congélateur mobile	ND	TUC-27F-ADA-HC	True	1
Réfrigérateur mobile libre-service	ND	B3632TM	Oasis	1
Vitrine à sandwiches-panini	ND	ND	SQR3	1
Tablette supérieure et pare-haleine 610 mmx350mmx430 mm de hauteur	ND	ND	ND	1
Grille-pain 4 tranches	ND	TPT-240	Hatco	1

Paraphes	
Ville	Organisme
	

Comptoir de service 5170 mmx865mm x915 mm de hauteur	ND	ND	TE-18A et XD-3	1
Unité à sandwiches	ND	ND	SPE36-15M-STL	1
Congélateur à crème glacée	ND	TFM-29AL	True-TFM-29AL	1
<del>Ensemble de chaise et système informatique</del>	<del>ND</del>	<del>ND</del>	<del>ND</del>	<del>1</del>
Tablette supérieure 760 mm x 260 mm x430 mm de hauteur	ND	ND	DV-2D	1
1 four micro-onde	ND	ND	Général électrique	1
Distributeur à lait et crème	ND	ND	Miro, Thermoélectrique	1
Distributeur à sucre capacité 5 kg	ND	ND	Miro	1
Table pliante et chaise (2 de chaque ensemble)	ND	ND	ND	2

Tableau 2: description des équipements prêtés

Paraphes	
Ville	Organisme



**Dossier # : 1214565006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver une dépense totale de 402 412,50 \$ taxes, contingences et incidences incluses pour couvrir le coût des travaux d'aménagement d'un local situé au 2350, rue Dickson à Montréal, dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal et Jalbec Inc. (CG19 0427). 8014-009

Il est recommandé :

1. d'autoriser le coût des travaux d'aménagement payable en 2021 au locateur Jalbec Inc., représentant un montant de 287 437,50 \$, taxes incluses;
2. d'autoriser la dépense de contingences payable en 2021 au locateur Jalbec Inc., représentant un montant de 57 487,50 \$, taxes incluses;
3. d'autoriser la dépense d'incidences payable en 2021, représentant un montant de 57 487,50 \$, taxes incluses;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-11-01 11:55

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1214565006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver une dépense totale de 402 412,50 \$ taxes, contingences et incidences incluses pour couvrir le coût des travaux d'aménagement d'un local situé au 2350, rue Dickson à Montréal, dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal et Jalbec Inc. (CG19 0427). 8014-009

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Centre d'expertise du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a longtemps occupé des espaces locatifs au 460, rue Marien à Montréal-Est. Ce Centre, relevant de la Section de l'identification judiciaire du SPVM, a pour mandat de faire l'expertise judiciaire des véhicules volés, retrouvés ainsi que ceux ayant fait l'objet de délits.

En 2016, le SPVM a dû libérer rapidement les locaux du 460, rue Marien sans toutefois pouvoir se relocaliser dans un nouveau local fonctionnel. Le Centre d'expertise a dû scinder ses activités d'enquête temporairement sur différents sites, le temps d'obtenir un nouveau local fonctionnel. Une des fonctions de cette équipe consiste à faire l'expertise des véhicules saisis et de démontrer, à la Cour, que les véhicules saisis ont suivi le protocole de sécurité pour procéder à l'enquête.

Le SGPI a donc identifié un local temporaire permettant au SPVM de poursuivre ses activités en attendant la livraison du local permanent. Ainsi, le Centre d'expertise du SPVM occupe, depuis le 1er mai 2018, un garage situé au 2350, rue Dickson.

Compte tenu que cette location devait être temporaire, la Ville avait fait le choix de ne pas investir pour faire des travaux d'aménagement de bureaux. Ce garage a donc été loué tel quel pour un bail à court terme. Avec le temps, le projet de relocaliser le Centre d'expertise dans un nouveau bâtiment n'a pas eu lieu et le bail du garage a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2024. Par conséquent, il est essentiel d'y construire des bureaux afin de permettre aux employés du SPVM de concentrer toutes leurs opérations sur un seul et même site.

Le SPVM a mandaté le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour procéder aux aménagements requis afin de répondre aux besoins opérationnels du centre d'expertise dans les meilleurs délais.

Le coût des travaux a été négocié de gré à gré, tel que prévu à l'article 6.2 du bail.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG19 0427 - Approuver la convention de renouvellement du bail par laquelle la Ville loue de Jalbec inc. un garage intérieur situé au 2350 rue Dickson, pour un terme de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024, pour une dépense totale de 289 646,46 \$, incluant les taxes.

Décision DA184565002 - Approuver le bail par laquelle la Ville loue de Jalbec inc., un garage intérieur situé au 2350 rue Dickson, pour un terme de 20 mois, soit du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 31 décembre 2019, pour une dépense totale de 90 637,67 \$, incluant les taxes.

CG08 0485 - 25 septembre 2008 - Approuver le bail par lequel la Ville loue de Service de Remorquage Direct Inc. des espaces situés au 460, rue Marien pour une durée de cinq ans, à compter du 15 mars 2008, pour un montant total de 424 694,58 \$, taxes incluses.

## DESCRIPTION

Le présent dossier recommande d'approuver le coût des travaux, selon un projet clé en main, pour l'aménagement des locaux, représentant un montant maximum à remettre au locateur Jalbec Inc. de 287 473,50 \$, auxquels s'ajoutent des incidences et des contingences pour totaliser 402 412,50 \$, taxes incluses.

Le coût des travaux consiste à faire des améliorations locatives dans le garage et sur la mezzanine afin d'ajouter des espaces de travail de type "bureau" aux policiers et une aire d'accueil pour les citoyens. Plus précisément, il est prévu de construire un bureau fermé, un vestiaire, une douche, un bureau d'accueil et une salle télécom.

## JUSTIFICATION

Ces travaux sont grandement attendus afin de permettre au SPVM d'être plus efficace dans leur travail. En effet, les employés pourront dorénavant travailler à temps plein dans ce local et n'auront plus à se déplacer d'un site à l'autre. De plus, en ayant un bureau d'accueil pour les citoyens, le centre d'expertise du SPVM pourra reprendre ses activités d'authentification de véhicules, puisqu'il est le mandataire officiel de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût des travaux se détaille comme suit:

	2021
Coût des travaux d'aménagement clé en main	250 000,00 \$
TPS (5 %)	12 500,00 \$
TVQ (9,975 %)	<u>24 937,50 \$</u>
<b>Coût total des travaux à remettre au locateur</b>	<b>287 437,50 \$</b>
Contingences (+/- 20 %)	50 000,00 \$
Incidences générales (+/- 20 %)	50 000,00 \$
TPS (5 %)	5 000,00 \$
TVQ (9,975 %)	<u>9 975,00 \$</u>
	<b>114 975,00 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>402 412,50 \$</b>
Ristourne TPS (100 %)	(17 500,00 \$)
Ristourne TVQ (50 %)	(17 456,25 \$)
<b>Coût net des travaux</b>	<b>367 456,25 \$</b>

Le coût des travaux d'aménagement, incluant les contingences, les incidences, la TPS et la TVQ est de 402 412,50 \$.

Les sommes requises pour les travaux d'aménagement sont disponibles au PDI 2021-2030 du SGPI.

Dans la mesure où le dossier est approuvé au début du mois de décembre 2021, le prorata de décaissement se fera comme suit: 75 % en 2021 et 25 % en 2022.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030. Ce dossier contribue à l'atteinte des engagements en changements climatiques, mais ne contribue pas aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il a pour objet d'effectuer des travaux d'améliorations locatives.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les travaux d'aménagement sont essentiels au maintien des opérations du centre d'expertise du SPVM. Ne pas donner suite au dossier privera le SPVM des revenus générés par les expertises liées aux mandats de la SAAQ.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

S/O

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

L'approbation de ce dossier est prévu au conseil d'agglomération de novembre 2021. Les travaux auront lieu après l'approbation du conseil en novembre 2021.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Françoise TURGEON)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Mohamed Aziz BOUHDID, Service de police de Montréal

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Annie BERTRAND  
Conseillère en immobilier

**Tél :** 514 280-4275  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Nicole RODIER  
Chef de division

**Tél :** 514 872-8726  
**Télécop. :**

Le : 2021-10-28

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières

**Tél :** 514-868-3844  
**Approuvé le :** 2021-11-01

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :** 514-872-1049  
**Approuvé le :** 2021-11-01



# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : *[Indiquez le numéro de dossier.]*

Unité administrative responsable : *[Indiquez l'unité administrative responsable.]*

Projet : *[Indiquez le nom du projet.]*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>X</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? 1. Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050. 5. Tendre vers un avenir <b>zéro déchet</b> , plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ? 1. L'aménagement des bureaux pour les employés va contribuer à réduire les déplacements automobiles compte tenu que leurs bureaux seront dorénavant à même leur lieu de travail. 5. Le bailleur va récupérer les matériaux de construction de la démolition afin de les réutiliser pour d'autres travaux futurs dans son immeuble.			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>	<b>X</b>		
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>			<b>X</b>
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>			<b>X</b>
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1214565006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Objet :</b>	Approuver une dépense totale de 402 412,50 \$ taxes, contingences et incidences incluses pour couvrir le coût des travaux d'aménagement d'un local situé au 2350, rue Dickson à Montréal, dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal et Jalbec Inc. (CG19 0427). 8014-009

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1214565006 - SPVM-am\_loc\_2530 Dickson.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514-872-0946**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-29

Jean-François DOYLE  
C/S conseil et soutien financiers  
**Tél : 514-217-3574**  
**Division : Service des finances - Point de service HDV**



**Dossier # : 1218682009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue à Nimalan Masilamany, pour une période additionnelle de 4 ans, 11 mois et 24 jours, à compter du 8 décembre 2021, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 334,4 m <sup>2</sup> et le bâtiment d'une superficie d'environ 206,0 m <sup>2</sup> , situés au 7255, rue Saint-Urbain, à des fins de mécanique automobile, pour un loyer total de 104 720,41 \$ excluant les taxes. Bâtiment 1757-001.

- 1 - d'approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue à Nimalan Masilamany, pour une période additionnelle de 4 ans, 11 mois et 24 jours, à compter du 8 décembre 2021, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 334,4 m<sup>2</sup> et le bâtiment d'une superficie d'environ 206,0 m<sup>2</sup>, situé au 7255, rue Saint-Urbain, à des fins de mécanique automobile, pour un loyer total de 104 720,41 \$ excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation de bail.
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-11-02 15:15

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** Dossier # :1218682009

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue à Nimalan Masilamany, pour une période additionnelle de 4 ans, 11 mois et 24 jours, à compter du 8 décembre 2021, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 334,4 m <sup>2</sup> et le bâtiment d'une superficie d'environ 206,0 m <sup>2</sup> , situés au 7255, rue Saint-Urbain, à des fins de mécanique automobile, pour un loyer total de 104 720,41 \$ excluant les taxes. Bâtiment 1757-001.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville a acquis cet immeuble le 8 décembre 2020, dans le but de le redévelopper éventuellement.

Il est situé au 7255, rue Saint-Urbain, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (l'« Immeuble »).

Depuis 2004 l'Immeuble est loué à Monsieur Nimalan Masilamany ( le « Locataire ») pour son commerce de mécanique automobile. Compte tenu que le bail vient à échéance le 7 décembre 2021, et que l'Immeuble ne sera pas développé à brève échéance, et afin de permettre à la Ville d'avoir un revenu de location et de réduire les coûts de maintien de l'Immeuble (énergie, entretien, réparation), le SGPI a négocié un renouvellement du bail pour une période additionnelle de 4 ans, 11 mois et 24 jours.

Le présent sommaire vise à faire approuver ce projet de bail.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG20 0589 19 novembre 2020 - Approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Succession Alfredo Scandone, aux fins d'un projet de logements sociaux et communautaires, un immeuble avec un bâtiment dessus érigé portant le numéro civique 7255, rue Saint-Urbain, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, connu et désigné comme étant le lot 1 867 973 du cadastre du Québec, d'une superficie de 334,4 m<sup>2</sup>, pour la somme de 1 360 000 \$, plus les taxes applicables le cas échéant.

DA208682004 - le 21 août 2020 - Approuver le projet du bail de location par lequel la Ville loue à Nimalan Masilamany, pour une période d'un (1) an, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 334,4 m<sup>2</sup> et le bâtiment d'une superficie d'environ 206,0 m<sup>2</sup>, situés au 7255, rue Saint-Urbain à compter de la date d'acquisition par la Ville de Montréal de cet

immeuble (GDD1198190012) , à des fins de mécanique automobile, pour un revenu total de 19 800 \$ auquel montant s'ajoutent la TPS et la TVQ.

## DESCRIPTION

Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue à Nimalan Masilamany, pour une période additionnelle de 4 ans, 11 mois et 24 jours, à compter du 8 décembre 2021, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 334,4 m<sup>2</sup> et le bâtiment d'une superficie d'environ 206,0 m<sup>2</sup>, situés au 7255, rue Saint-Urbain, à des fins de mécanique automobile, pour un loyer total de 104 720,41 \$ excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prolongement de bail.

Le bail prévoit que les frais d'exploitation, les taxes foncières, les réparations et travaux mineurs ou majeurs incluant la structure du bâtiment et des composantes mécaniques, électriques et de plomberie sont à la seule charge du Locataire. Chacune des parties pourra mettre fin au bail en tout temps, avant l'échéance, en signifiant à l'autre partie suivant un préavis écrit d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à cet effet.

## JUSTIFICATION

Le SGPI est en accord avec l'occupation puisque le site de l'Immeuble ne sera pas développé dans un avenir prochain et qu'il n'est pas requis pour des fins municipales.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

La superficie locative est d'environ de 206 m<sup>2</sup> ou 2 217 pi<sup>2</sup>. Le tableau suivant représente les recettes totales pour la durée du bail:

	Loyer antérieur	2021 24 jours	2022	2023	2024	2025	2026 11 mois	TOTAL
Recette totale avant taxes	19 800,00 \$	1 302,97 \$	20 229,66 \$	20 634,25 \$	21 046,89 \$	21 467,72 \$	20 038,92 \$	<b>104 720,41 \$</b>
TPS	990,00 \$	65,15 \$	1 011,48 \$	1 031,71 \$	1 052,34 \$	1 073,39 \$	1 001,95 \$	<b>5 236,02 \$</b>
TVQ	1 975,05 \$	129,97 \$	2 017,91 \$	2 058,27 \$	2 099,43 \$	2 141,41 \$	1 998,88 \$	<b>10 445,86 \$</b>
Recette totale incluant taxes	22 765,05 \$	1 498,09 \$	23 259,05 \$	23 724,23 \$	24 198,66 \$	24 682,51 \$	23 039,75 \$	<b>120 402,29 \$</b>

Ce revenu de 104 720,41 \$ \$ sera comptabilisé au budget de fonctionnement du SGPI.

Le taux de location annuel moyen pour la durée du terme est de 9,44 \$/pi<sup>2</sup>.

La valeur locative pour ce type de local oscille entre 7,75 \$/pi<sup>2</sup> et 16,00 \$/pi<sup>2</sup>.

Les frais d'exploitation, les taxes foncières, les réparations et travaux mineurs ou majeurs incluant la structure du bâtiment et des composantes mécaniques, électriques et de plomberie sont à la seule charge du Locataire. Pour l'année 2021, le locataire a assumé la somme de 9 274,93 \$ en taxes foncières.

## MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030. Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il a pour objet la location d'un garage de mécanique automobile.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas donner suite au présent dossier impliquerait que la Ville de Montréal devrait investir pour l'entretien et la sécurité de l'Immeuble jusqu'à sa revente et ce, sans en retirer des revenus.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

La COVID-19 n'a pas d'impact sur ce dossier.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue, en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Approbation de la convention CM : novembre 2021  
Approbation de la convention CG : 2 décembre 2021

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Sylvie ROUSSEAU)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Nicolas VINCHON, Service de la gestion et de la planification immobilière  
Martin T THERIAULT, Service de la gestion et de la planification immobilière  
Alain V VAILLANCOURT, Service de l'habitation  
Jean-François MORIN, Service de l'habitation

Lecture :

Nicolas VINCHON, 25 octobre 2021  
Alain V VAILLANCOURT, 22 octobre 2021

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Christyne PLANTE  
conseillère en immobilier

**Tél :** 438-920-6412

**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-18

Nicole RODIER  
Chef de division - Division des locations

**Tél :** 514 609-3252

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières

**Tél :** 514-868-3844

**Approuvé le :** 2021-10-29

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :** 514-872-1049

**Approuvé le :** 2021-11-02



Aspects financiers

	2021 24 jours	2022	2023	2024	2025	2026 11 mois	Total
Revenu annuel	1,302.97 \$	20,229.66 \$	20,634.25 \$	21,046.89 \$	21,467.72 \$	20,038.92 \$	104,720.41 \$
TPS	65.15 \$	1,011.48 \$	1,031.71 \$	1,052.34 \$	1,073.39 \$	1,001.95 \$	5,236.02 \$
TVQ	129.97 \$	2,017.91 \$	2,058.27 \$	2,099.43 \$	2,141.41 \$	1,998.88 \$	10,445.86 \$
<b>Total</b>	<b>1,498.09 \$</b>	<b>23,259.05 \$</b>	<b>23,724.23 \$</b>	<b>24,198.66 \$</b>	<b>24,682.51 \$</b>	<b>23,039.75 \$</b>	<b>120,402.29 \$</b>

Le bail prévoit que toutes les dépenses de l'immeuble incluant structurelles et de mécanique sont à la charge du locataire

Coût des travaux d'aménagement

Travaux clé en main		522,346.43	\$
Allocation		(96,226.00)	\$
Montant des travaux - allocation =		426,120.43	\$
TPS		21,306.02	\$
TVQ		42,505.51	\$
Total avec taxes		489,931.96	\$
		-	\$
Contingences	0.10	52,234.64	\$
Incidences générales	0.05	26,117.32	\$
Incidences câblage TI		20,000.00	\$
Incidences déménagement		15,000.00	\$
Contingences et incidences totales tx excl		113,351.96	\$
TPS		5,667.60	\$
TVQ		11,306.86	\$
Contingences et incidences totales tx incl		130,326.42	\$
Total des travaux		620,258.39	\$
Ristourne de TPS		26,973.62	\$
Ristourne de TVQ		26,906.19	\$
Coût total		566,378.58	\$

## PREMIÈRE CONVENTION DE PROLONGATION DU BAIL

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Emmanuel Tani-Moore, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006 et en vertu de l'article 96 de la Loi sur les cités et villes.

Ci-après nommée le « **Locateur** »

**ET :** **NIMALAN MASILAMANY**  
12 320 rue Lachapelle  
Appartement 405  
Montréal, Québec  
H4J 2M8

TPS : 142847847RT0001  
TVQ : 1022153842TQ002

Ci-après nommée le « **Locataire** »

**OBJET :** **7255, rue Saint-Urbain, Montréal**

### **LESQUELLES PARTIES DÉCLARENT PRÉALABLEMENT CE QUI SUIT :**

**ATTENDU QUE** le Locateur et le Locataire ont conclu un Bail le 14 décembre 2020 (le « Bail Initial »), concernant l'immeuble situé au 7255, rue Saint-Urbain, à Montréal (les « Lieux loués »), pour un terme d'un (1) an, débutant le 8 décembre 2020 et se terminant le 7 décembre 2021;

**ATTENDU QUE** le Locataire désire prolonger la durée du Bail, aux termes et conditions stipulés ci-après et que le Locateur y consent ;

**ATTENDU QUE** le Bail Initial et la Première convention de prolongation sont collectivement nommés le « Bail » ;

**ATTENDU QUE** le Locateur a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19); et

**ATTENDU QUE** le Locataire déclare ne pas être une entreprise inscrite au *Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)* et s'engage à maintenir ce statut pendant toute la durée du Bail.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST CONVENU ENTRE LES PARTIES DE CE QUI SUIT:**

### **ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente.

Paraphes	
Locateur	Locataire <i>N.M</i>

Bail 1757-101 – 7255, rue Saint-Urbain, arrondissement Villeray - Saint-Michel – Parc-Extension, Montréal

**ARTICLE 2**  
**DURÉE**

2. **Durée** : Le Bail est prolongé pour une période de 4 ans, 11 mois et 24 jours commençant le 8 décembre 2021 et se terminant le 30 novembre 2026.

Toutefois, chacune des parties pourra mettre fin au Bail, en tout temps avant l'échéance, en signifiant à l'autre partie suivant un préavis écrit d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à cet effet. Cette résiliation sera faite sans compensation ni indemnité de quelque nature que ce soit de part et d'autre.

**ARTICLE 3**  
**LIEUX LOUÉS**

3. **Lieux loués** : Un Immeuble sis au 7255, rue Saint-Urbain, arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, à Montréal, province de Québec, H2R 2Y5, occupé par un garage mécanique faisant affaires sous le nom Auto Plus Nirmala. Cet emplacement est connu et désigné comme étant le lot 1 867 973 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal. La superficie du lot est de trois cent trente-quatre virgule quatre dixième de mètres carrés (334,40 m<sup>2</sup>) et le bâtiment est d'une superficie d'environ deux cent six mètres carrés (206,0 m<sup>2</sup>) tel que montré sur le plan joint au Bail comme étant l'Annexe A.

**ARTICLE 4**  
**LOYER**

4. **Loyer** : Pour la période du huit (8) décembre deux mille vingt et un (2021) au trente (30) novembre deux mille vingt-deux (2022), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer, un montant annuel de dix-neuf mille huit cent quinze dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (19 815,97 \$), payable en douze (12) versements mensuels et consécutifs. Le versement du mois de décembre sera de mille trois cent deux dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (1 302,97 \$) alors que les onze (11) autres versements mensuels, égaux et consécutifs seront de mille six cent quatre-vingt-trois dollars (1 683,00 \$) auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) décembre deux mille vingt-deux (2022) au trente (30) novembre deux mille vingt-trois (2023), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer, un montant annuel de vingt mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre-vingt-douze cents (20 599,92 \$), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille sept cent seize dollars et soixante-six cents (1 716,66 \$) chacun, auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) décembre deux mille vingt-trois (2023) au trente (30) novembre deux mille vingt-quatre (2024), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer, un montant annuel de vingt et un mille onze dollars et quatre-vingt-huit cents (21 011,88 \$), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille sept cent cinquante dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (1 750,99 \$) chacun, auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) décembre deux mille vingt-quatre (2024) au trente (30) novembre deux mille vingt-cinq (2025), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer, un montant annuel de vingt et un mille quatre cent trente-deux dollars (21 432,00 \$), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille sept cent quatre-vingt-six dollars (1 786,00 \$) chacun, auxquels

Paraphes	
Locateur	Locataire <i>R.M.</i>

s'ajoutent la TPS et la TVQ, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail.

Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) décembre deux mille vingt-cinq (2025) au trente (30) novembre deux mille vingt-six (2026), le Locataire s'engage à payer au Locateur, à titre de loyer, un montant annuel de vingt et un mille huit cent soixante dollars et soixante-quatre cents (21 860,64 \$), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille huit cent vingt et un dollars et soixante-douze cents (1 821,72 \$) chacun, auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail.

Tout versement de loyer mensuel non payé à échéance portera intérêt quotidien à compter du dixième (10) jours de la date d'échéance, jusqu'à la date du paiement, au taux fixé par le conseil municipal du Locateur.

Le Loyer annuel établi ci-dessus exclut tous les Frais d'exploitation, les Taxes foncières, les réparations et travaux détaillés aux articles 5.5 et 5.6 du Bail Initial qui sont à la seule charge du locataire.

#### **ARTICLE 5** **AUTRES CONDITIONS**

5.1 L'article 13.1 du Bail Initial est modifié et est remplacé par ce qui suit :

Chacune des parties élit domicile à son adresse ci-après mentionnée et convient que tout avis à être donné en vertu du Bail devra être soit posté par courrier recommandé, soit remis de la main à la main ou soit encore signifié par huissier aux adresses suivantes :

► Pour le Locateur :

VILLE DE MONTRÉAL  
Service de la gestion et de la planification immobilière  
303, rue Notre Dame Est, 2<sup>ème</sup> étage  
Montréal, Québec, H2Y 3Y8  
Pour les demandes financières ou pour toute autre  
demande, le Locataire devra communiquer par courriel  
à immeubles.locations@montreal.ca

► Pour le Locataire :

Nimalan Masilamany  
12 320 rue Lachapelle  
Appartement 405  
Montréal, Québec, H4J 2M8  
nimal77@hotmail.com

5.2 À l'exception de ce qui précède, tous les termes et conditions du Bail demeurent inchangés et en vigueur et, sauf stipulations contraires, les mots et expressions utilisés aux présentes auront la même signification et la même portée que ceux utilisés dans le Bail.

Paraphes	
Locateur	Locataire <i>N.M.</i>

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.


Le \_\_\_\_\_ 2021

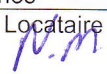
**VILLE DE MONTRÉAL**

\_\_\_\_\_  
par : Emmanuel Tani-Moore, greffier

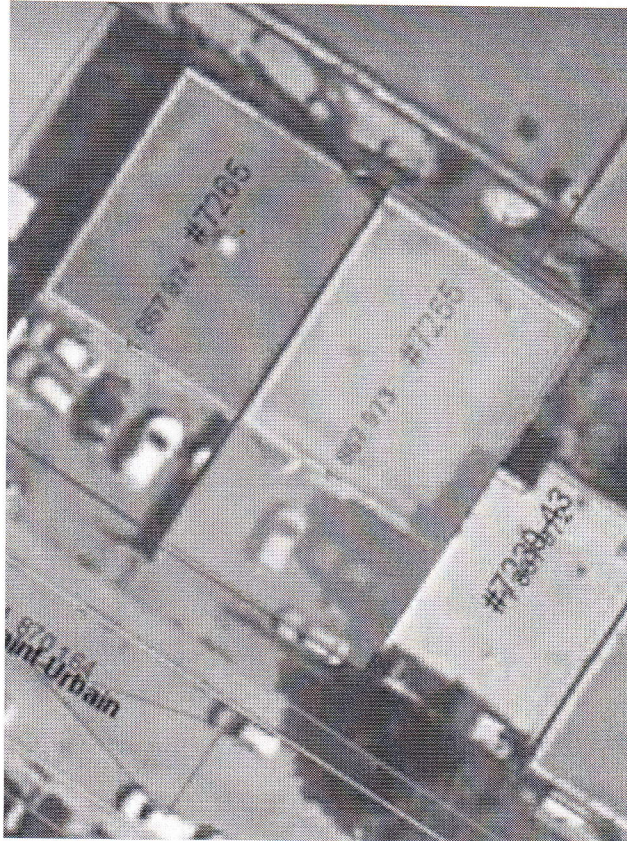
Le 12 octobre 2021

**LE LOCATAIRE**

  
\_\_\_\_\_  
par : Nimalan Masilamany

Paraphes	
Locateur	Locataire
	

ANNEXE A



Paraphes	
Locateur	Locataire
	<i>V.M.</i>

Bail 1757-101 – 7255, rue Saint-Urbain, arrondissement Villeray - Saint-Michel – Parc-Extension, Montréal

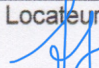
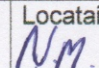
**BAIL**

**# 1757-101**

**USAGE** : Garage mécanique ou de débosselage, arrondissement  
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Montréal

**ENTRE** : Ville de Montréal  
le «Locateur»

**ET** : Nimalan Masilamany  
le «Locataire»

Paraphes	
Locateur	Locataire
	



## TABLE DES MATIÈRES

### ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

- 1.1 Bail
- 1.2 Édifice
- 1.3 Expert
- 1.4 Frais d'exploitation
- 1.5 Immeuble
- 1.6 Lieux loués
- 1.7 Taxes foncières
- 1.8 Taxes de vente
- 1.9 Matières dangereuses

### ARTICLE 2 – LIEUX LOUÉS

- 2.1 Désignation

### ARTICLE 3 – DURÉE

- 3.1 Durée
- 3.2 Reconduction tacite

### ARTICLE 4 – LOYER

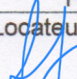
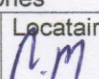
- 4.1 Loyer
- 4.2 Tarif

### ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

- 5.1 État
- 5.2 Publication
- 5.3 Usage
- 5.4 Respect des exigences
- 5.5 Entretien et réparation
- 5.6 Travaux sous la responsabilité du Locataire
- 5.7 Déneigement
- 5.8 Bris de vitres
- 5.9 Température
- 5.10 Éclairage
- 5.11 Électricité et chauffage
- 5.12 Taxes
- 5.13 Avis
- 5.14 Assurance
- 5.15 Responsabilité
- 5.16 Environnement
- 5.17 Sécurité incendie
- 5.18 Accès
- 5.19 Affichage
- 5.20 Remise en état
- 5.21 Sous-location et cession

### ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DU LOCATEUR

- 6.1 Accès

Paraphes	
Locateur	Locataire
	

Bail 1757-101

7255 rue Saint-Urbain, arrondissement Villieray – Saint-Michel – Parc-Extension, Montréal

**ARTICLE 7 – DOMMAGES ET DESTRUCTION DES LIEUX LOUÉS**

7.1 Dommages et destruction

**ARTICLE 8 – DÉFAUT DU LOCATAIRE**

8.1 Modalités  
8.2 Résiliation

**ARTICLE 9 – DIVERS**

9.1 Rubriques  
9.2 Renonciation  
9.3 Accord complet  
9.4 Force majeure  
9.5 Lois applicables

**ARTICLE 10 – RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

10.1 Règlement

**ARTICLE 11 – APPROBATION**

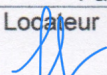
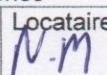
11.1 Approbation

**ARTICLE 12 – ANNEXES**

12.1 Énumération  
12.2 Interprétation

**ARTICLE 13 – ÉLECTION DE DOMICILE**

13.1 Adresses  
13.2 Modification  
13.3 Avis

Paraphes	
Locateur	Locataire
	

## BAIL

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée en vertu de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ), c C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Francine Fortin, directrice de la Direction des transactions immobilières, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004 article 25.

Ci-après nommée le « **Locateur** »

**ET :** **NIMALAN MASILAMANY**  
12 320 rue Lachapelle  
Appartement 405  
Montréal, Québec  
H4J 2M8  
  
TPS : 142847847RT0001  
TVQ : 1022153842TQ002

Ci-après nommée le « **Locataire** »

### **LESQUELLES PARTIES EXPOSENT PRÉALABLEMENT CE QUI SUIT :**

**ATTENDU QUE** la Ville de Montréal souhaite acquérir l'immeuble sis au 7255 rue Saint-Urbain à Montréal de Succession Alfredo Scandone et que le bail débutera à la prise de possession par la Ville ;

**ATTENDU QUE** le Locateur et le Locataire désirent convenir d'un bail d'une durée d'un (1) an ;

**ATTENDU QUE** le Locataire déclare ne pas être une entreprise inscrite au *Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)* et s'engage à maintenir ce statut pendant toute la durée du Bail; et

**ATTENDU QUE** le Locataire déclare ne pas être inscrit sur le *Registre des personnes écartées* en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle adopté conformément à la Loi sur les cités et villes et s'engage à maintenir ce statut pendant toute la durée du Bail.

### **CECI ÉTANT EXPOSÉ LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

#### **SECTION I** **PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante de la présente convention.

Paraphes	
Locateur	Locataire

Bail 1757-101  
7255 rue Saint-Urbain, arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Montréal

**ARTICLE 1**  
**DÉFINITIONS**

Dans ce Bail et ses annexes, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes et expressions qui suivent prennent la signification suivante :

- 1.1 **Bail** : le présent Bail, incluant le préambule et les annexes.
- 1.2 **Édifice** : le bâtiment dans lequel sont situés les Lieux loués décrit à l'article 2.1.
- 1.3 **Expert** : tout architecte, ingénieur, comptable agréé, arpenteur-géomètre ou autre professionnel qui, dans chaque cas, sera désigné par le Locateur avec l'approbation préalable du Locataire, sauf mention contraire au Bail, comme étant qualifié pour exécuter les fonctions pour lesquelles ses services seront retenus.
- 1.4 **Frais d'exploitation** : toutes les dépenses habituellement encourues par le Locateur pour l'énergie, incluant la consommation électrique, les contrats de service généralement reconnus pour les immeubles locatifs, l'entretien ménager, les primes d'assurance, l'entretien et les réparations de l'Immeuble et des Lieux loués. Sont exclues des Frais d'exploitation les Taxes foncières
- 1.5 **Immeuble** : l'Édifice et le terrain sur lequel est érigé l'Édifice.
- 1.6 **Lieux loués** : les espaces loués au Locataire décrits à l'article 2.1.
- 1.7 **Taxes foncières** : les taxes municipales et scolaires, incluant la taxe générale ainsi que toutes taxes spéciales imposées sur la valeur ou une autre caractéristique de l'Immeuble ou partie de celui-ci (frontage, superficie, stationnements, etc.) et, s'il y a lieu, le montant tenant lieu de telles taxes que doit assumer le Locateur, selon les lois en vigueur, à l'exclusion de toute autre taxe ou impôt, notamment toute taxe sur le capital et toute taxe ou impôt sur les grandes corporations.
- 1.8 **Taxes de vente** : la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVQ), toutes taxes les remplaçant ou toutes nouvelles taxes payables par le Locateur ou le Locataire, selon le cas, suivant les modalités des lois applicables.
- 1.9 **Matières dangereuses** : Désigne toute matière qui, à l'état liquide, solide ou gazeux, a un impact négatif sur l'environnement ou la santé des personnes exposées à celle-ci et comprend tout «polluant» ou «contaminant» au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec ou toute «substance toxique» au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Paraphes	
Locateur	Locataire

*(Handwritten signatures in blue ink are present over the table)*

**ARTICLE 2**  
**LIEUX LOUÉS**

- 2.1 Désignation :** Un Immeuble sis au 7255, rue Saint-Urbain, arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, à Montréal, province de Québec, H2R 2Y5, occupé par un garage mécanique faisant affaires sous le nom Auto Plus Nirmala. Cet emplacement est connu et désigné comme étant le lot 1 867 973 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal. La superficie du lot est de trois cent trente-quatre virgule quatre dixième de mètres carrés (334,40 m<sup>2</sup>) et le bâtiment est d'une superficie d'environ deux cent six mètres carrés (206,0 m<sup>2</sup>) (ci-après appelé les «**Lieux loués**») tel que montré sur les plans joints au Bail comme étant l'Annexe A.

**ARTICLE 3**  
**DURÉE**

- 3.1 Durée :** Le Bail est consenti pour un terme d'un (1) an, commençant à la prise de possession par la Ville, sans autres avis. Le Locateur confirmera par écrit au Locataire les dates qui constitueront la première et la dernière journée du Bail. Toutefois, chacune des parties pourra mettre fin au Bail, en tout temps avant l'échéance, en signifiant à l'autre partie suivant un préavis écrit d'au moins soixante (60) jours à cet effet. Cette résiliation sera faite sans compensation ni indemnité de quelque nature que ce soit de part et d'autre.
- 3.2 Reconduction tacite :** Nonobstant les dispositions de l'article 1878 du *Code civil du Québec*, le Bail ne pourra être reconduit tacitement.

Si le Locataire continue néanmoins à occuper les Lieux loués après l'échéance du Bail tous les termes et conditions du Bail continueront de s'appliquer et auront plein effet durant cette période d'occupation prolongée par le Locataire.

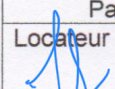
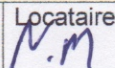
**ARTICLE 4**  
**LOYER**

- 4.1 Loyer :** Le Bail est consenti en considération d'un loyer annuel de dix neuf mille huit cent dollars (**19 800,00\$**), payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de mille six cent cinquante dollars (1 650,00 \$) chacun, auxquels s'ajoutent les Taxes de vente, d'avance au début de chaque mois à compter de la première journée du Bail. Si cette date ne coïncide pas avec le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois, un ajustement du loyer devra être fait pour ce mois au prorata du nombre de jours restant dans ce mois. Il en sera de même pour le dernier mois du Bail, le cas échéant.

Tout versement de loyer mensuel non payé à échéance portera intérêt quotidien à compté du dixième (10<sup>e</sup>) jour de la date d'échéance, jusqu'à la date du paiement, au taux fixé par le conseil municipal du Locateur.

Le Loyer annuel établi ci-dessus exclut tous les Frais d'exploitation, les Taxes foncières, les réparations et travaux détaillés aux articles 5.5 et 5.6 qui sont à la seule charge du locataire.

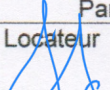
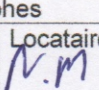
- 4.2 Tarif :** Le Locataire s'engage à payer au Locateur un tarif forfaitaire de **cinq cents dix dollars (510,00 \$)** auxquels s'ajoutent les Taxes de vente, conformément à l'article 100-3 du *Règlement sur les tarifs* adopté par la Ville. Le tout est payable par le Locataire en un versement unique concurremment à la signature du Bail.

Paraphes	
Locateur	Locataire
	

**ARTICLE 5**  
**OBLIGATIONS DU LOCATAIRE**

Le Locataire s'engage à :

- 5.1 **État** : prendre les Lieux loués dans l'état où il se trouve actuellement, sans aucune garantie de quelque nature que ce soit de la part du Locateur.
- 5.2 **Publication** : prendre à sa charge le coût de la publication du Bail, le cas échéant, sous la forme d'un avis de bail seulement.
- 5.3 **Usage** : n'utiliser les Lieux loués qu'à des fins de garage mécanique ou de débosselage le tout en conformité avec toute loi ou règlement applicable.
- 5.4 **Respect des exigences** : fournir et maintenir les Lieux loués ainsi que l'Immeuble conformes aux exigences des lois, codes, règlements, ordonnances et décrets applicables, le cas échéant.
- 5.5 **Entretien et réparation** : maintenir en tout temps au cours du Bail l'Immeuble, en bon état et propre à l'occupation. Voir lui-même et à ses frais, à l'entretien et au nettoyage de l'Immeuble. Il devra à ses frais, dès qu'il en sera requis, remédier à tout défaut et procéder aux réparations et travaux mineurs ou majeurs incluant des travaux inhérents à la structure du bâtiment et aux composantes des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie.
- 5.6 **Travaux sous la responsabilité du Locataire** : Le Locataire pourra, à ses frais, après en avoir avisé le Locateur par écrit et obtenu son approbation écrite, effectuer des travaux d'aménagement dans les Lieux loués. Dans son avis, le Locataire devra décrire la nature et l'étendue des travaux visés, fournir les plans et devis exacts et détaillés des travaux. Le Locataire retiendra les services de l'Expert de son choix.
- 5.7 **Déneigement** : Enlever la neige et la glace sur toutes les voies d'accès, les espaces de stationnement et le toit. Répandre les abrasifs et du fondant lorsque requis.
- 5.8 **Bris de vitres** : remplacer, en cas de bris, les vitres intérieures et extérieures nonobstant la cause (feu, vol, vandalisme ou autre).
- 5.9 **Température** : chauffer, ventiler et climatiser à ses frais les Lieux loués à une température évitant tout bris et gel.
- 5.10 **Éclairage** : remplacer tout ballast, ampoule, fusible ou tout tube fluorescent défectueux ou grillé.
- 5.11 **Électricité et chauffage** : payer le coût de la consommation d'électricité et du chauffage nécessaire à l'utilisation des Lieux loués.
- 5.12 **Taxes** : assumer toutes les Taxes foncières relatives aux Lieux loués, le cas échéant et les taxes d'eau ou toute autre taxe pouvant être imposée au Locataire ou au Locateur en rapport avec l'utilisation des Lieux loués par le Locataire.
- 5.13 **Avis** : aviser immédiatement le Locateur, par écrit, de toute défectuosité, fuite, de tout incendie ou dommage causé de quelque façon que ce soit aux Lieux loués ou à ses accessoires.
- 5.14 **Assurance** : Le Locataire s'engage à souscrire et maintenir en vigueur, pendant toute la durée du présent bail, une police d'assurance-responsabilité civile accordant une protection pour dommages corporels et dommages matériels d'au moins trois millions de dollars (3 000 000,00 \$) par sinistre pour les dommages

Paraphes	
Locateur	Locataire
	

pouvant survenir pendant la durée du présent bail, et libérant la Ville, ses employés et ses élus, de tous dommages, réclamations, blessures, pertes, dépenses et responsabilité de toute nature découlant ou attribuable directement ou indirectement de l'usage des Lieux Loués. Aucune franchise stipulée dans la police ne sera applicable à la Ville. Le Locataire doit fournir la preuve d'une telle assurance. De plus, pour toute réduction, modification ou résiliation de la police, l'assureur devra donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, à l'adresse indiquée ci-après, un préavis de trente (30) jours; telle police devra contenir un avenant à cet effet et copie devra être fournie également à la Ville

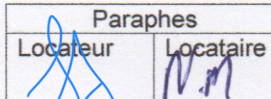
- 5.15 Responsabilité :** tenir le Locateur indemne de tous dommages, de quelque nature que ce soit, de toutes réclamations, de tous jugements y compris les frais, et prendre fait et cause du Locateur et intervenir dans toutes actions intentées contre ce dernier résultant directement ou indirectement de cette location, sauf en cas de négligence du Locateur, de ses employés, préposés, mandataires ou représentants. De plus, le Locataire sera tenu responsable de tous les dommages qu'il pourrait causer aux Lieux loués résultant de ses activités et également par bris ou vandalisme survenus dans les Lieux loués.
- 5.16 Environnement :** le Locataire s'engage à ne pas utiliser, dans le cadre de ses activités, de Matières dangereuses et, le cas échéant, les mesures appropriées, conformes aux lois applicables, ont été prises relativement à l'acquisition, la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation et à la disposition de celles-ci. Le Locataire s'engage à ce que l'émission, le transport, le dépôt, le déversement, le rejet, ou la disposition par le Locataire de toutes Matières dangereuses ou déchets (incluant les huiles usées) dans le sol, l'atmosphère, l'eau ou au dessus de l'eau, se fassent en conformité avec toutes les Lois applicables. Le cas échéant, il s'engage à obtenir toutes les autorisations requises à cet égard des autorités compétentes et, lorsque requise, à produire les déclarations nécessaires auprès des autorités concernées.
- 5.17 Sécurité incendie :** assurer la protection des occupants des Lieux loués, le tout conformément aux règles en vigueur.
- 5.18 Accès :** permettre au Locateur, en tout temps, d'entrer dans les Lieux Loués.
- 5.19 Affichage :** voir à ce que tout affichage placé à l'intérieur ou à l'extérieur des Lieux loués soit conforme à la *Charte de la langue française* et ses règlements ainsi qu'à la réglementation municipale.
- 5.20 Remise en état :** À l'échéance du Bail, le Locataire devra remettre les Lieux loués dans l'état de leur réception, compte tenu de leur vieillissement ou de l'usure normale dans les dix (10) jours de l'échéance du bail sauf s'il en est décidé autrement entre les parties et libre de tout mobilier et équipement appartenant au Locataire.
- 5.21 Sous-location et cession :** Le Locataire ne peut pas sous-louer les Lieux loués, en tout ou en partie pour toute la durée du Bail. Par ailleurs, le Locataire ne pourra céder ses droits dans le Bail pour toute la durée de celui-ci.

## **ARTICLE 6 OBLIGATIONS DU LOCATEUR**

Le Locateur s'engage à :

- 6.1 Accès :** donner libre accès au Lieux loués aux employés et clients du Locataire en tout temps pendant la durée du présent bail.

Paraphes	
Locateur	Locataire



**ARTICLE 7**  
**DOMMAGES ET DESTRUCTION DES LIEUX LOUÉS**

- 7.1 **Dommages et destruction** : Si, pendant la durée du Bail, l'Édifice ou les Lieux loués sont, en tout ou en partie, endommagés ou détruits par incendie ou par toute autre cause, et que, de l'avis du Locateur, les Lieux loués sont devenus, en tout ou en partie, impropres à l'occupation, le Locateur pourra à son choix décider de réparer ou non les Lieux loués.

S'il décide de ne pas procéder aux réparations, il en avisera le Locataire le plus tôt possible et, sans encourir aucune responsabilité envers le Locataire pour les dommages subis lors d'un tel événement, le bail prendra alors fin et le Locataire devra évacuer les Lieux Loués et ne sera tenu de payer son loyer que jusqu'à la date de tels dommages ou destruction, le tout sans préjudice aux droits du Locateur de réclamer du Locataire tous dommages lui résultant.

S'il décide de procéder aux réparations, le présent bail demeurera en vigueur et le Locateur s'engage à effectuer ces réparations avec toute la diligence nécessaire, et le loyer sera alors réduit en proportion de la partie encore utilisable des Lieux Loués jusqu'à la réintégration complète du Locataire dans les Lieux Loués. En aucun cas le Locateur ne pourra être tenu responsable des dommages et inconvénients subis par le Locataire à moins d'une faute ou négligence de la part du Locateur, ses employés ou agents

**ARTICLE 8**  
**DÉFAUT DU LOCATAIRE**

- 8.1 **Modalités** : Dans le cas où le Locateur signifierait au Locataire un avis écrit de l'inexécution de l'une des obligations qui doit être assumée par ce dernier en vertu du Bail, et si le Locataire ne remédie pas à ce défaut :

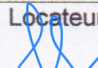
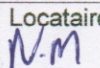
- a) dans les trente (30) jours à compter de la réception de cet avis écrit ; ou
- b) dans le délai moindre indiqué dans cet avis s'il y a urgence ou si, en raison de la nature de cette inexécution, le Locateur est susceptible de subir une perte ou un dommage;

alors, le Locateur pourra, sans autre avis au Locataire, prendre les mesures qui peuvent selon lui s'avérer nécessaires pour remédier à ce défaut et, sous réserve de tous les autres droits et recours du Locateur, le Locataire doit assumer tous les frais raisonnables engagés par le Locateur pour remédier à ce défaut, à moins que le Locataire ait commencé à remédier avec diligence à ce défaut auquel il ne peut être remédié raisonnablement dans les délais exigés. Dans ce cas, le Locataire pourra présenter au Locateur un plan de correction accompagné d'un échéancier.

- 8.2 **Résiliation** : Nonobstant ce qui précède, le Locateur aura toujours le droit, au lieu de remédier au défaut du Locataire, de mettre fin au Bail.

**ARTICLE 9**  
**DIVERS**

- 9.1 **Rubriques** : Les rubriques précédant les clauses du Bail n'y figurent que pour la commodité de sa consultation à titre de référence seulement et ne peuvent servir à l'interpréter.
- 9.2 **Renonciation** : Le fait que le Locataire ou le Locateur n'ait pas exigé de l'autre l'exécution d'une quelconque obligation contenue au Bail ou qu'il n'ait pas exercé

Paraphes	
Locateur	Locataire
	



un droit prévu au Bail, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation à l'exécution d'une obligation du Locataire ou du Locateur ou à l'exercice d'un droit d'une partie, qui garde son plein effet.

- 9.3 Accord complet** : Les parties conviennent que le Bail constitue une entente complète et rescinde toute entente antérieure, convention, pourparler, offre de location, garantie ou autre accord intervenu entre elles antérieurement à la signature du Bail et que ce dernier ne peut être modifié que par une nouvelle convention écrite toute aussi formelle que la présente.
- 9.4 Force majeure** : Aucune des parties ne peut être considérée en défaut dans l'exécution de ses obligations en vertu du Bail si telle exécution est retardée, retenue ou empêchée par suite de force majeure. La force majeure est toute cause ne dépendant pas de la volonté des parties, qu'elles n'ont pu raisonnablement avoir prévue et contre laquelle elles n'ont pu se protéger. La force majeure comprend, mais sans limitation, toute grève, tout arrêt partiel ou complet de travail, tout lock-out, tout incendie, toute émeute, toute intervention par les autorités civiles ou militaires, tout acquiescement aux règlements ou aux ordonnances de toutes autorités gouvernementales et tout fait de guerre, qu'elle soit déclarée ou non.
- 9.5 Lois applicables** : Le Bail est régi par les lois du Québec.

**ARTICLE 10**  
**RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

- 10.1 Règlement** : Le Locateur a adopté un règlement sur la gestion contractuelle conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, C-19) et le Locataire déclare en avoir pris connaissance.

**ARTICLE 11**  
**APPROBATION**

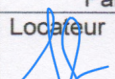
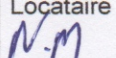
- 11.1 Approbation** : Le présent Bail est conditionnel à l'acquisition par la Ville de Montréal de l'immeuble et à l'approbation des instances décisionnelles du Locateur.

**ARTICLE 12**  
**ANNEXES**

- 12.1 Énumération** : Les documents suivants sont annexés au Bail et en font partie intégrante :
- Annexe A : Plan des Lieux loués.
- 12.2 Interprétation** : En cas de contradiction entre le texte du Bail et celui des annexes, les termes, clauses et conditions du Bail auront préséance sur ceux des annexes.

**ARTICLE 13**  
**ÉLECTION DE DOMICILE**

- 13.1 Adresses** : Chacune des parties élit domicile à son adresse ci-après mentionnée et convient que tout avis à être donné en vertu du Bail devra être soit posté par courrier recommandé, soit remis de la main à la main ou soit encore signifié par huissier aux adresses suivantes :

Paraphes	
Locateur	Locataire
	

► Pour le Locateur :

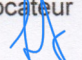
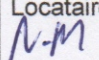
VILLE DE MONTRÉAL  
Service de la gestion et de la planification immobilière  
303, rue Notre Dame Est, 2<sup>ème</sup> étage  
Montréal, Québec, H2Y 3Y8

► Pour le Locataire :

Nimalan Masilamany  
12 320 rue Lachapelle  
Appartement 405  
Montréal, Québec, H4J 2M8

**13.2 Modification** : Les adresses ci-dessus peuvent être modifiées sur avis écrit, mais ce, uniquement à l'intérieur du district judiciaire de Montréal. Si l'une des parties négligeait d'aviser l'autre d'un changement d'adresse, cette partie sera réputée avoir élu domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal.

**13.3 Avis** : Tout avis transmis par courrier recommandé sera réputé avoir été reçu dans les cinq (5) jours suivant sa mise à la poste, si le service postal fonctionne normalement. Dans le cas contraire, l'avis devra être remis de la main à la main. Dans le cas de remise de la main à la main de cet avis, de sa signification par huissier, l'avis sera réputé avoir été reçu le jour même de sa remise ou de sa signification.

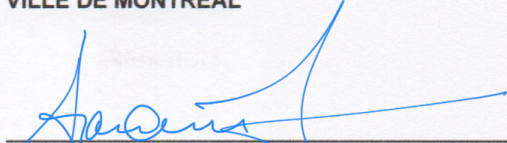
Paraphes	
Locateur 	Locataire 

EN FOIS DE QUOI, les parties ont signé, en double exemplaire, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

**LE LOCATEUR**

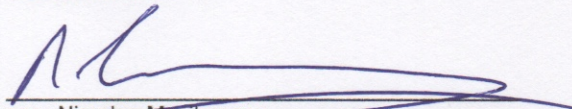
Le 14 décembre 2020

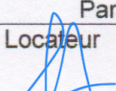
**VILLE DE MONTRÉAL**

  
par : Francine Fortin, É.A.  
Directrice des transactions immobilières

Le 19 Août 2020

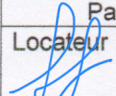
**LE LOCATAIRE**

  
par : Nimalan Masilamany

Paraphes	
Locateur	Locataire
	N.M.

ANNEXE A



Paraphes	
Locateur	Locataire
	N.M.

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1218682009

Unité administrative responsable : SGPI - Direction – Transactions immobilières – Division Location

Projet : Première convention de prolongation du bail

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>		<b>x</b>	
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  <i>[Comment répondre : Identifiez un maximum de 5 priorités et retranscrivez-les (numéro et énoncé de priorité) en vous référant au guide d'accompagnement ou au <u>document synthèse Montréal 2030</u>. Répondez « aucune contribution » dans le cas d'une absence de contribution ou « s.o » dans le cas d'une non-applicabilité. Supprimez les présentes instructions après avoir répondu à la question.]</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ?  <i>[Comment répondre : Indiquez les principaux résultats/bénéfices attendus en lien aux priorités Montréal 2030 identifiées ou aux transformations organisationnelles qui sous-tendent la mise en œuvre de la planification stratégique. Illustrez les changements attendus à l'aide de données quantitatives ou qualitatives (selon leur disponibilité). Répondez « aucune contribution » dans le cas d'une absence de contribution ou « s.o » dans le cas d'une non-applicabilité. Supprimez les présentes instructions après avoir répondu à la question.]</i>			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>		<b>x</b>	
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		<b>x</b>	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		<b>x</b>	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>		<b>x</b>	
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		<b>x</b>	

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1218682009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Objet :</b>	Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue à Nimalan Masilamany, pour une période additionnelle de 4 ans, 11 mois et 24 jours, à compter du 8 décembre 2021, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 334,4 m <sup>2</sup> et le bâtiment d'une superficie d'environ 206,0 m <sup>2</sup> , situés au 7255, rue Saint-Urbain, à des fins de mécanique automobile, pour un loyer total de 104 720,41 \$ excluant les taxes. Bâtiment 1757-001.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

Imputer les revenus tel qu'indiqué dans le fichier ci-joint.

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1218682009 - Ville loue à Nimalan Masilamany 7255 St-Urbain.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Sylvie ROUSSEAU  
Préposée au budget  
**Tél :** 514-872-4232

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-20

Diane NGUYEN  
conseillère budgétaire  
**Tél :** 514 872-0549  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1210744005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité et de l'inclusion sociale , Direction , Division de la lutte à la pauvreté et à l'itinérance
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 i) combattre la discrimination, le profilage racial, le profilage social, la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'homophobie, l'âgisme, la pauvreté et l'exclusion, lesquels sont de nature à miner les fondements d'une société libre et démocratique
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 176 720 \$ aux trois organismes, ci-après désignés, pour l'année 2021, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de trois projets en itinérance, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale / Approuver trois projets de convention à cet effet

Il est recommandé :

1. d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 84 000 \$, aux deux organismes ci-après désignés, pour l'année 2021 et le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet	Soutien recommandé
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)	Mesures hivernales 2021-2022	50 000 \$
Rue action prévention jeunesse	Centre de jour pour communautés vulnérables, une réponse structurante pour le nord de l'île de Montréal	34 000 \$

2. d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.



De recommander au conseil d'agglomération :

1. d'accorder un soutien financier de 92 720 \$ C.A.RE Montréal (centre d'aide et de réinsertion), pour l'année 2021 pour le projet Brigage Parage;
2. d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Charles-Mathieu BRUNELLE **Le** 2021-11-02 15:24

**Signataire :**

Charles-Mathieu BRUNELLE

---

Directeur général adjoint par intérim  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1210744005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité et de l'inclusion sociale , Direction , Division de la lutte à la pauvreté et à l'itinérance
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 i) combattre la discrimination, le profilage racial, le profilage social, la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'homophobie, l'âgisme, la pauvreté et l'exclusion, lesquels sont de nature à miner les fondements d'une société libre et démocratique
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 176 720 \$ aux trois organismes, ci-après désignés, pour l'année 2021, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de trois projets en itinérance, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale / Approuver trois projets de convention à cet effet

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Comme plusieurs grands centres urbains, l'itinérance et la précarité sont présents à Montréal. C'est pourquoi la Ville et ses partenaires gouvernementaux, privés et communautaires se sont engagés dans plusieurs actions visant l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, tout en favorisant une cohabitation sociale harmonieuse.

D'ailleurs, une des actions du plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020 est de mettre en place, chaque année, des mesures hivernales pour soutenir les personnes sans-abri en partenariat avec le milieu communautaires et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). Le réseau des services d'hébergement d'urgence à Montréal a atteint un point de saturation; il est difficile pour les ressources d'ajouter des lits en hiver sans compromettre la qualité des services et la sécurité des personnes, et ce, tant pour les ressources hommes que femmes. Les mesures hivernales permettent de bonifier l'offre régulière d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance, pour la période du du 1er novembre au 31 mars.

D'autre part, dans le contexte pandémique actuel, la Ville souhaite renforcer et bonifier certains projets de partenaires communautaires.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CE20 2069 du 23 décembre 2020**

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 164 987 \$, aux six différents organismes ci-après désignés, pour 2020, pour le montant et le projet indiqués en regard de chacun d'eux, en soutien en matière d'hébergement d'urgence des personnes sans-abri, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale

**CE19 1932 du 11 décembre 2019**

Accorder un soutien financier de 50 000 \$ à Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (CCSMTL) afin de réaliser le projet « Unité de débordement des services d'hébergement d'urgence en itinérance à haut seuil d'accessibilité - Bonification ponctuelle des mesures hivernales 2019-2020 », pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 31 mars 2020, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale

**CE18 2091 du 20 décembre 2018**

Accorder un soutien financier de 50 000 \$ au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (CCSMTL) pour réaliser le projet « Unité de débordement des services d'hébergement d'urgence en itinérance à haut seuil d'accessibilité - Bonification ponctuelle des mesures hivernales 2018-2019, pour la période du 21 décembre 2018 au 15 avril 2019, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports

**CE18 0340 du 7 mars 2018**

Adopter le Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020 « Parce que la rue a différents visages »

**DESCRIPTION**

**Organisme** : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

**Projet** : Mesures hivernales 2021-2022

**Montant** : 50 000 \$

**Période couverte** : 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 mars 2022

Cette contribution de la Ville aux mesures hivernales permettra d'offrir de l'hébergement d'urgence aux personnes en situation d'itinérance qui n'auront pu se trouver une place dans les ressources existantes. La gestion du projet sera sous la responsabilité du CCSMTL et le mandat opérationnel est confié aux organismes communautaires partenaires. Le budget global, géré par le CCSMTL, provient du programme Vers un chez-soi, du gouvernement fédéral et de fonds du CCSMTL.

**Organisme** : C.A.RE Montréal (centre d'aide et de réinsertion)

**Projet** : Brigade Parage

**Montant** : 92 720 \$

**Période couverte** : 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 mars 2022

**Territoires visés** : Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Ce projet vise à favoriser la cohabitation aux alentours des refuges dans l'est de Montréal. L'organisme créera une brigade de proximité composée de 2 intervenants et d'un pair aidant. Cette brigade aura un numéro de téléphone unique que les citoyens pourront utiliser pour signaler une incivilité, un enjeu de cohabitation avec un usager d'un refuge ou du matériel de consommation à ramasser. La brigade travaillera 7 jour par semaine de midi à 20h et sillonnera les rues autour des refuges.

**Organisme** : Rue action prévention jeunesse

**Projet** : Centre de jour pour communautés vulnérables, une réponse structurante pour le nord de l'île de Montréal

**Montant** : 34 000 \$

**Période couverte** : 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 mars 2022

**Territoires visés** : Ahuntsic-Cartierville

Les objectifs d'intervention de ce projet sont principalement de venir en aide aux personnes usagères du centre de jour en les accompagnant dans toutes démarches essentielles. L'espace est accessible pour les personnes qui ne veulent pas aller dans les dortoirs, les maisons ou les sites d'hébergement. Les personnes ne peuvent pas dormir sur place, mais elles pourront se reposer, se déposer, se réchauffer et recevoir des services.

**JUSTIFICATION**

Les projets recommandés sont des solutions à court terme pour répondre aux besoins importants en hiver afin d'offrir un espace sécurisant aux personnes en situation d'itinérance. Le contexte pandémique qui perdure oblige toujours les ressources d'hébergement à réduire leur capacité d'accueil, ce qui rend ces services cruciaux pour maintenir une offre dans le contexte hivernal.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le budget nécessaire à ce dossier, soit une somme de 176 720 \$, est prévu au Service de la diversité et de l'inclusion sociale. Conséquemment, il ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne l'aide aux sans-abri, qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

Le tableau suivant illustre les soutiens financiers accordés ces trois dernières années, pour le même projet, aux organismes désignés.

Organisme	Projet	Soutien financier accordé			Soutien financier recommandé	Soutien Ville par rapport au budget global du projet
		2018	2019	2020	2021	
<b>Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)</b>	Mesures hivernales 2021-2022	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	<b>50 000 \$</b>	2 %
<b>C.A.RE Montréal (centre d'aide et de réinsertion)</b>	Brigade Parage	-	-	-	<b>92 720 \$</b>	100%
<b>Rue action prévention jeunesse</b>	Centre de jour pour communautés vulnérables, une réponse structurante pour le nord de l'île de Montréal	-	-	-	<b>34 000 \$</b>	100%

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les projets sont jugés essentiels pour la sécurité des plus vulnérables et pour éviter que de nombreuses personnes demeurent dans l'espace public lors des froids hivernaux.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ces projets sont mis en place dans le contexte de la COVID-19. Les soutiens financiers permettront à la Ville d'adoucir les effets néfastes de la pandémie auprès des populations les plus vulnérables. Le projet de convention utilisé pour l'octroi de ces soutiens tient compte de la situation de pandémie et fait partie de la Banque de documents juridiques du système de gestion des instances (GDD). C'est le modèle général COVID-19 SUB-01 préapprouvé.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S.O.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Novembre Présentation au conseil municipal  
2 décembre Présentation au conseil d'agglomération

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Anca ENACHE)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-01

Maude SÉGUIN  
Conseillère en planification

**Tél :** 514 872-4504  
**Télécop. :**

Ramana ZANFONGNON  
Cheffe de division - Lutte contre la pauvreté  
et l'itinérance

**Tél :** 438 354-6851  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Nadia BASTIEN  
Directrice

**Tél :** (514) 872-3510  
**Approuvé le :** 2021-11-02

**CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE  
1210744005**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public ayant son hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, greffier, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

Numéro d'inscription TPS : 121364749  
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après appelée la « **Ville** »

**ET :** **RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE (faisant aussi affaire sous RAP Jeunesse)**, personne morale, constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38), dont l'adresse principale est le 10780, rue Laverdure, Montréal, Québec, H3L 2L9, agissant et représentée par René Obregon-Ida, directeur général, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

Numéro d'inscription T.P.S. : 867095317  
Numéro d'inscription T.V.Q. : 1200031373  
Numéro d'inscription d'organisme de charité : 867095317

Ci-après appelée l'« **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

**ATTENDU QUE** l'Organisme entend aider et soutenir par le biais du travail de rue et de proximité, les communautés les plus défavorisées;

**ATTENDU QUE** l'Organisme sollicite la participation financière de la Ville pour la réalisation du Projet, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la présente convention;

**ATTENDU QUE** la Ville désire encourager l'Organisme à réaliser son Projet en l'aidant financièrement;

**ATTENDU QUE** les Parties désirent, dans le cadre de la présente convention de contribution financière, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

**ATTENDU QUE** la Ville et l'Organisme se préoccupent de l'état d'urgence que présente la situation sanitaire occasionnée par la COVID-19;

**ATTENDU QUE** la Ville reconnaît que la réalisation du Projet de l'Organisme peut

nécessiter certains ajustements ou adaptations, en cohérence avec la mission de l'Organisme en raison de la pandémie de la COVID-19 afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle visée de l'Organisme;

**ATTENDU QUE** l'Organisme a pris connaissance de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes*, auquel il pourrait être assujéti suivant la conclusion de la présente Convention ou en cours d'exécution de celle-ci;

**ATTENDU QUE** la Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ce règlement à l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 INTERPRÉTATION**

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

### **ARTICLE 2 DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** la description du Projet;
- 2.2 « Annexe 2 » :** le protocole de visibilité mentionné à l'article 4.4 de la présente Convention, le cas échéant;
- 2.3 « Projet » :** le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1;
- 2.4 « Rapport annuel » :** document présentant le profil de l'Organisme, le nom de ses administrateurs et dirigeants, un bilan de ses activités et accomplissements pour chaque année de la présente Convention;
- 2.5 « Reddition de compte » :** les rapports d'activités, les rapports d'étape ou final, le cas échéant, la liste des interventions ou activités effectuées, les sommes qui ont été utilisées à même la contribution financière reçue de la Ville ainsi que les fins pour lesquelles elles ont été employées de même que les sommes consacrées aux frais de gestion, le niveau d'atteinte des objectifs mesurables ou tout autre



document exigé par le Responsable dans le cadre du Projet;

**2.6 « Responsable » :** la directrice du Service de la diversité et de l'inclusion sociale ou son représentant autorisé;

**2.7 « Unité administrative » :** le Service de la diversité et de l'inclusion sociale

### **ARTICLE 3** **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et conditions des versements de la contribution financière de la Ville à l'Organisme afin que ce dernier puisse réaliser le Projet.

### **ARTICLE 4** **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme s'engage à :

#### **4.1 Réalisation du Projet**

- 4.1.1 utiliser la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins de la réalisation du Projet;
- 4.1.2 assumer tous les coûts et risques associés à la réalisation du Projet et assumer tout dépassement des coûts requis pour sa réalisation, il est entendu que la participation de la Ville ne sera en aucun cas supérieure à la somme prévue à l'article 5.1 de la présente Convention;
- 4.1.3 exceptionnellement, et dans le contexte où la crise relative à la pandémie de COVID-19 a un impact sur la réalisation du Projet, soumettre, pour approbation du Responsable, toute demande ayant pour objet, le cas échéant, de réviser les modalités de réalisation du Projet;

#### **4.2 Autorisations et permis**

- 4.2.1 obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis avant d'entreprendre une activité dans le cadre de la présente Convention;
- 4.2.2 payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés relatifs au Projet et les activités qui y sont reliées;

#### **4.3 Respect des lois**

- 4.3.1 se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux

et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;

- 4.3.2 adresser toute communication à la Ville en français. Il en est de même pour l'affichage et la signalisation, notamment, l'affichage de l'Organisme dans les installations ou locaux de la Ville et à l'extérieur sur le domaine de la Ville, lesquels devront respecter l'article 58 de la Charte de la langue française, à savoir qu'ils soient rédigés en français, ou qu'ils soient exprimés en français et dans une autre langue, avec nette prédominance du français sur l'autre langue en terme de visibilité.

#### **4.4 Promotion et publicité**

- 4.4.1 faire état de la participation financière de la Ville, conformément au protocole de visibilité (ci-après le « **Protocole de visibilité** ») joint, le cas échéant, à la présente Convention à l'Annexe 2, dans tout document, communication, activité, publicité, affichage, rapport de recherche ou document d'information, quel qu'en soit le support, relatif à l'objet de la présente Convention (ci-après la « **Publication** »), et faire en sorte que la Publication reflète, de façon équitable, l'importance de l'aide accordée par la Ville par rapport aux autres personnes qui auraient contribué au Projet. La Publication doit être préalablement approuvée par écrit par le Responsable;

- 4.4.2 associer et inviter la Ville aux différents événements relatifs le Projet;

#### **4.5 Aspects financiers**

- 4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès du Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que le Responsable lui communiquera, il est entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis du Responsable.

Au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la « **Date de terminaison** »), la Reddition de compte doit être transmise au Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

- 4.5.2 tenir une comptabilité distincte de celle concernant les autres secteurs d'activités de l'Organisme pour les sommes versées par la Ville aux fins de la présente Convention et faisant état des fins pour lesquelles ces sommes ont été utilisées;
- 4.5.3 autoriser le Contrôleur général de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, tout document concernant les affaires et les comptes de l'Organisme, notamment, les livres et registres comptables ainsi que les pièces justificatives. De plus, l'Organisme accepte de collaborer et de mettre du personnel à la disposition de la Ville, durant les heures

normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de ces livres et registres comptables et de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Convention;

- 4.5.4 déposer auprès du Responsable son Rapport annuel dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la clôture de son exercice financier;
- 4.5.5 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Vérificateur général de la Ville (1550, rue Metcalfe, bureau 1201, Montréal, Québec, H3A 3P1), ses états financiers vérifiés conformément à l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, et transmettre, pour chaque année de la présente Convention, au Responsable, copie desdits états financiers vérifiés, le tout au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.6 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de moins de cent mille dollars (100 000 \$), et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Responsable ses états financiers au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.7 à la Date de terminaison, remettre à la Ville, dans les cinq (5) jours d'une demande écrite du Responsable, toute somme non engagée à cette date dans la réalisation du Projet;

#### **4.6 Conseil d'administration**

- 4.6.1 si ces documents n'ont pas déjà été remis, remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie des règlements généraux de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;

#### **4.7 Responsabilité**

- 4.7.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations, demandes, recours et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation, demande, recours ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention et sans limiter la généralité de ce qui précède, en raison de la licence concédée à l'article 11 de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais

et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;

- 4.7.2 assumer seul toute la responsabilité à l'égard des tiers et assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;

#### **4.8 Séance du conseil municipal ou du comité exécutif**

lorsque la contribution financière est accordée par le conseil municipal ou le comité exécutif, qu'elle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et dans la mesure où le Responsable en fait la demande, être présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, lors d'une séance du conseil municipal ou du comité exécutif, selon le règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne de ces instances et répondre aux questions posées par ses membres relativement à la présente Convention.

### **ARTICLE 5** **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

#### **5.1 Contribution financière**

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville convient de lui verser la somme maximale de trente-quatre mille dollars (34 000 \$), incluant toutes les taxes applicables, le cas échéant, devant être affectée à la réalisation du Projet.

#### **5.2 Versements**

La somme sera remise à l'Organisme en seul versement, soit un montant de **trente-quatre mille dollars (34 000 \$)** dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention.

#### **5.3 Ajustement de la contribution financière**

Le Responsable peut exiger la remise par l'Organisme de toute somme n'ayant pas servi à la réalisation du Projet. De plus, le Responsable pourra réduire le montant de la contribution financière si la réalisation du Projet ne requiert plus la somme maximale.

#### **5.4 Aucun intérêt**

L'Organisme ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour versements effectués en retard.

### **ARTICLE 6** **GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

- 6.1** L'Organisme doit agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et

- prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.
- 6.2** L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par le Responsable à cet égard.
- 6.3** L'Organisme doit notamment informer le Responsable, par écrit :
- 6.3.1 de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration ou l'un de ses dirigeants avec la Ville ou avec l'Organisme;
  - 6.3.2 de tout contrat conclu avec un autre organisme ou entité qui compte, au sein de son conseil d'administration ou parmi ses dirigeants, un membre du conseil d'administration ou un dirigeant de l'Organisme ;
  - 6.3.3 de tout contrat conclu avec une personne liée, au sens du Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville, à l'Organisme, à l'un des membres de son conseil d'administration ou l'un de ses dirigeants, le tout, en faisant les adaptations nécessaires;
  - 6.3.4 de toute commission, salaire, honoraires, rabais ou avantage quelconque pouvant découler de la présente convention, autre qu'un don symbolique ou protocolaire, dont il pourrait bénéficier directement ou indirectement, versé à l'une ou l'autre des personnes physiques ou morales visées aux paragraphes 6.3.1 à 6.3.4.
- 6.4** L'Organisme doit utiliser la contribution financière octroyée dans le cadre de la présente Convention aux fins qui y sont prévues, cette contribution ne pouvant en aucun cas servir à payer le salaire d'un employé ou les honoraires de tout tiers qui fait du démarchage pour le compte de l'Organisme.

## **ARTICLE 7**

### **DÉFAUT**

- 7.1** Il y a défaut :
- 7.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
  - 7.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
  - 7.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
  - 7.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.

- 7.2** Dans les cas prévus au sous-paragraphe 7.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.
- 7.3** Dans les cas prévus aux sous-paragraphe 7.1.2, 7.1.3 ou 7.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.
- 7.4** S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 7.2 ou 7.3, toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci. La Ville peut aussi exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées à l'Organisme.

## **ARTICLE 8** **RÉSILIATION**

- 8.1** La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de trente (30) jours, en acquittant le coût des activités déjà réalisées dans le cadre du Projet.
- 8.2** L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.
- 8.3** Toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due. Ce dernier doit également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci.

## **ARTICLE 9** **DURÉE**

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le **31 décembre 2022**.

Il est toutefois entendu que la terminaison de la présente Convention, pour quelque raison que ce soit, ne met pas fin à toute disposition de la Convention qui, implicitement ou explicitement, doit demeurer en vigueur malgré sa terminaison.

## **ARTICLE 10** **ASSURANCES**

- 10.1** L'Organisme doit souscrire, à ses frais, et maintenir en vigueur pendant toute la durée de la présente Convention, un contrat d'assurance responsabilité civile accordant par accident ou événement une protection minimale de deux millions de dollars (2 000 000 \$) pour les blessures corporelles, pour les dommages matériels et pour les préjudices et dans laquelle la Ville est désignée comme coassurée.
- 10.2** De plus, le contrat d'assurance doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation du contrat d'assurance par l'Organisme ou l'assureur. Aucune franchise stipulée dans le contrat d'assurance ne sera applicable à la Ville.
- 10.3** L'Organisme s'engage à remettre au Responsable, dans les dix (10) jours de la signature de la présente Convention, une copie de la police d'assurance ou du certificat de la police. L'Organisme doit fournir, chaque année, le certificat de renouvellement de la police d'assurance, au moins quinze (15) jours avant son échéance.

## **ARTICLE 11** **DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les droits de propriété intellectuelle rattachés aux rapports, documents et produits à livrer préparés dans le cadre de la présente convention (ci-après les « **Rapports** ») appartiennent exclusivement à l'Organisme, tout comme les droits de propriété y afférents.

L'Organisme accorde par les présentes à la Ville une licence irrévocable, perpétuelle, mondiale, libre de redevances et pouvant faire l'objet de sous-licences l'autorisant à utiliser, à publier, à adapter, à modifier, à traduire et à copier les Rapports en tout ou en partie.

## **ARTICLE 12** **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

- 12.1** L'Organisme déclare et garantit :
- 12.1.1 qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;
  - 12.1.2 que les droits de propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle relatifs au Projet ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;
  - 12.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui permettant de réaliser la présente Convention et notamment ceux lui

permettant de consentir la licence prévue à l'article 11 de la présente Convention;

12.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signé celle-ci.

## **ARTICLE 13** **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **13.1 Entente complète**

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

### **13.2 Divisibilité**

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et leur force exécutoire.

### **13.3 Absence de renonciation**

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou tel recours.

### **13.4 Représentations de l'Organisme**

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

### **13.5 Modification à la présente Convention**

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

### **13.6 Lois applicables et juridiction**

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

### **13.7 Ayants droit liés**

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

### **13.8 Cession**

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie.



L'Organisme ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la Ville en vertu de la présente Convention.

### **13.9 Avis et élection de domicile**

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

#### **Élection de domicile de l'Organisme**

L'Organisme fait élection de domicile au 10780, rue Laverdure, Montréal, Québec, H3L 2L9, et tout avis doit être adressé à l'attention du directeur général. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

#### **Élection de domicile de la Ville**

La Ville fait élection de domicile au 801, rue Brennan, 4<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3C 0G4, et tout avis doit être adressé à l'attention du Responsable.

### 13.10 Exemple ayant valeur d'original

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux, mais qui pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**VILLE DE MONTRÉAL**

Par : \_\_\_\_\_  
Emmanuel Tani-Moore, greffier

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE (faisant aussi affaire sous RAP Jeunesse)**

Par : \_\_\_\_\_  
René Obregon-Ida, directeur général

Cette convention a été approuvée par le comité exécutif de la Ville de Montréal, le .....<sup>e</sup> jour de ..... 2020 (Résolution CE20.....).

## **#6411 - Centre de jour pour communautés vulnérables, une réponse structurante pour le nord de l'île de Montréal - Demande de soutien financier (envoyée le 28 octobre 2021 à 19:14)**

Nom de l'organisme	Mission
Rue Action Prévention Jeunesse	Rue Action Prévention Jeunesse est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'aider et soutenir par le biais du travail de rue et de proximité les communautés les plus défavorisées du nord de Montréal. Intervenir dans les lieux de rassemblement, dans l'espace public, afin d'y poser des actions de sensibilisation et de prévention en lien avec les enjeux psychosociaux, de santé publique et de vivre ensemble propre à ces quartiers multiculturels.

### **Nature de la demande**

Demande de soutien financier formulée dans le cadre de l'appel de projet:  
**Résiduel 2021 Ville de Montréal (Plan d'action montréalais en itinérance)**

### **Informations générales**

Nom du projet: Centre de jour pour communautés vulnérables, une réponse structurante pour le nord de l'île de Montréal  
Numéro de projet GSS: 6411

### **Répondant du projet**

Le répondant du projet est-il également le responsable de l'organisme?

Non

Prénom: René

Nom: Obregon-Ida

Fonction: Directeur(trice) général(e)

Numéro de téléphone: (514) 883-1953

Numéro de télécopieur:

Courriel: direction@rapjeunesse.org

### **Signataire du projet**

Le signataire du projet est-il également le responsable de l'organisme?

Oui

Prénom: René

Nom: Obregon-Ida

Fonction: Directeur(trice) général(e)

## Échéancier du projet

Quel est l'échéancier du projet?

Période du projet		
	Date de début	Date de fin
Prévue	2022-01-01	2022-12-31

Date limite de réception du rapport final ⓘ
2023-01-31

## Résumé du projet

Ce projet est né des besoins de la concertation du quartier. Le Centre de jour d'Ahuntsic est devenu essentiel pour les personnes dans le besoin (personnes avec des problèmes d'enjeux de santé mentale, de dépendance de substances, de conflits avec la justice, en situation d'itinérance, d'accessibilité aux soins de santé, etc.). Les objectifs d'intervention de ce projet sont principalement de venir en aide aux personnes usagères de nos services en les accompagnants dans toutes démarches essentielles à leur (sur)vie (dignité et droit de cité). Nous offrons donc un espace pour les personnes qui ne veulent pas aller dans les dortoirs, les maisons ou les sites d'hébergement. Les personnes ne peuvent pas dormir sur place, mais elles pourront se reposer, se déposer, se réchauffer et recevoir des services. Ainsi, elles auront accès aux services de nos intervenant.e.s : écoute ainsi que références vers les organisations, les institutions et les services du milieu, et ce, afin de répondre à leurs besoins particuliers. Les personnes pourront recevoir un repas léger en tout temps. Ils/Elles auront accès à une buanderie pour laver leurs vêtements et pourront obtenir de nouveaux vêtements adéquats (bas, sous-vêtements, manteaux, etc.). De plus, les usager.ère.s pourront bénéficier d'un service de douches, incluant des produits d'hygiène. Aussi, ils/elles auront accès à Internet, à des prises de courant et des caissiers déposer leurs biens. Aucune réservation sera acceptée pour recevoir un service. Tous les services seront gratuits et RAP Jeunesse appliquera une philosophie de bas-seuil. Finalement, les allés-retours seront permis en tout temps.

## Impacts, résultats, activités

### IMPACT(S) VISÉ(S)

Créer des liens de confiance avec les usager.ère.s (personnes en situation d'itinérance) des services du centre de jour (Entre 250 et 500 personnes différentes)

**RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)**

Présence d'intervenant.e.s au CDJ dans le quartier afin d'augmenter les opportunités de changements pour nos population marginalisées : renforcement des capacités (+ de 1500 visites)

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Présence de 2-3 intervenant.e.s au centre de jour tous les jours de la semaine (lundi au vendredi). Les interventions consistent en : accueil, écoute, soutien psychosocial, etc.

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	5	7		25

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

À travers nos discussions formelles et informelles, sensibiliser et informer les personnes afin de prévenir des comportements à risque

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	5	7		25

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Ateliers matériel : 1 activité par mois en lien avec l'Accès-Soir thématiques de prévention

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par mois	10	1	2	2	35

**Mesures des résultats****Précision**

Par des données administratives et des indicateurs de rendement collectés dans le cadre du projet (ex : nombre de participant.e.s, nombre d'interventions, de plaintes, etc.)

Par une enquête de satisfaction auprès de la population cible (incluant les groupes de discussions)

Autres, veuillez préciser

Nbr de participant.e.s, nbr d'interventions et de visites.  
OUTILS : Statistiques internes/DRSP + journal de bord. Compte-rendu des rencontres, etc.

**IMPACT(S) VISÉ(S)**

Référer et accompagner selon les besoins des personnes (+ de 200 références et + de 50 accompagnements)

**RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)**

Par un support continu, permettre la mise en mouvement des usager.ère.s du CDJ, afin de favoriser leurs démarches personnelle

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Accueil des personnes selon leurs besoins et suivis assidus, afin de maintenir un nbr de références et d'accompagnements élevé

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	8	1		20

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Intégration des pair.e.s aidant.e.s dans les différents services (1-2 pair.e.s rémunéré.e.s)

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	3	7	1	5

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Intégration des usager.ère.s dans les différents espaces de RAP : ateliers matériels, AGA, comité, corvées de nettoyage du quartier et promotion du projet

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	1	2	3	10

**Mesures des résultats****Précision**

Par des données administratives et des indicateurs de rendement collectés dans le cadre du projet (ex : nombre de participant.e.s, nombre d'interventions, de plaintes, etc.)

Par une enquête de satisfaction auprès de la population cible (incluant les groupes de discussions)

Autres, veuillez préciser

Nbr de participant.e.s, nbr d'interventions et de visites.  
OUTILS : Statistiques internes/DRSP + journal de bord. Compte-rendu des rencontres, etc.

Autres, veuillez préciser

Maintenir plus de 200 références et plus de 50 accompagnements

**IMPACT(S) VISÉ(S)**

Offrir des soins et des services sociaux et/ou de santé tout au long de l'année pour les usager.ère.s du CDJ

**RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)**

Amélioration du rapport de confiance qu'on les usager.ère.s envers les institutions de services en santé (+ de 100 personnes ayant reçu des consultations)

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

L'infirmière du CLSC ou de Médecins du Monde sera présente 1 fois par semaine pour offrir différents services de consultation

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	1	3		10

Mesures des résultats	Précision
Par des données administratives et des indicateurs de rendement collectés dans le cadre du projet (ex : nombre de participant.e.s, nombre d'interventions, de plaintes, etc.)	
Par des questionnaires remplis avant et après par les participants	
Autres, veuillez préciser	Nbr de participant.e.s, nbr d'interventions et de visites. OUTILS : Statistiques internes/DRSP + journal de bord. Compte-rendu des rencontres, etc.

**RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)**

Amélioration des connaissances des usager.ères sur les organismes communautaires et institutions du quartier

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Présence d'intervenant.e.s d'organisme communautaire ou toutes autres institutions (services) afin qu'ils/elles présentent leurs services (+ de 100 personnes ayant reçu des présentations)

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	1	3		2

Mesures des résultats	Précision
Par des données administratives et des indicateurs de rendement collectés dans le cadre du projet (ex : nombre de participant.e.s, nombre d'interventions, de plaintes, etc.)	
Par une enquête de satisfaction auprès de la population cible (incluant les groupes de discussions)	
Autres, veuillez préciser	Nbr de participant.e.s, nbr d'interventions et de visites. OUTILS : Statistiques internes/DRSP + journal de bord. Compte-rendu des rencontres, etc.

**RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)**

Amélioration des conditions de vie des personnes en situation d'itinérance en leur offrant des services de soins et d'hygiène

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Offrir un accès à des douches pour les usager.ère.s (+ de 10 0 personnes)

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	5	1		2

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Offrir un service de buanderie afin que les usager.ère.s puissent laver leurs vêtements (+ de 75 personnes)

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	5	1		4

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Offrir un service de dépannage vestimentaire et de produits hygiéniques (+ de 100 personnes)

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	5			10

**ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)**

Offrir un service de repas quotidien pour les usager.ère.s (possibilité post COVID de création de cuisine collectives afin de créer de moments d'apprentissage sur l'hygiène alimentaire)

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	50	5			20

**Mesures des résultats****Précision**

Par des données administratives et des indicateurs de rendement collectés dans le cadre du projet (ex : nombre de participant.e.s, nombre d'interventions, de plaintes, etc.)

Par une enquête de satisfaction auprès de la population cible (incluant les groupes de discussions)

Autres, veuillez préciser

Nbr de participant.e.s, nbr d'interventions et de visites.  
OUTILS : Statistiques internes/DRSP + journal de bord. Compte-rendu des rencontres, etc.



## Lieu(x) où se déroule le projet

Nom du lieu: Centre de jour

No civique: 80

Rue: rue Henri-Bourassa Ouest

Code postal: H3L 1M7

Ville ou arrondissement: Ahuntsic-Cartierville

Ville précision:

Nom du lieu: Centre de jour

No civique: 880

Rue: Henri-Bourassa est

Code postal: H2C 1E8

Ville ou arrondissement: Ahuntsic-Cartierville

Ville précision:

## Priorités d'intervention

- **Accompagner et cohabiter dans l'espace public - Plan d'action montréalais en itinérance:**  
Déterminer et prendre en compte les besoins des personnes en situation d'itinérance dans les quartiers
- **Agir ensemble pour l'inclusion sociale - Plan d'action montréalais en itinérance:** Favoriser l'inclusion sociale
- **Agir ensemble pour l'inclusion sociale - Plan d'action montréalais en itinérance:**  
Encourager l'exercice de la citoyenneté et l'engagement social

## **Personnes différentes bénéficiant des activités du projet**

	<b>Nb. hommes</b>	<b>Nb. femmes</b>	<b>Autres identités de genre</b>	<b>Total (H + F + Autres)</b>
Prévu	100	75	5	180

## **Groupes d'âge auxquels s'adresse directement le projet**

- Jeunes adultes (18 – 35 ans)
- Adultes (36 – 64 ans)
- Personnes âgées (65 ans et plus)

## **Type(s) de ménage(s) auxquels s'adresse directement le projet**

- Personnes seules

## **Autres caractéristiques de la population directement ciblée par le projet**

- Personne vivant avec des problèmes de santé mentale
- Personne en situation d'itinérance
- Personnes ayant des problèmes de toxicomanie

## **Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)**

**Le projet a-t-il fait l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)?**

Oui

### **Informations complémentaires:**

Oui, les membres de l'équipe de RAP Jeunesse tentent activement de comprendre les besoins spécifiques des différentes populations de nos territoires. Dans les dernières années, nous avons développé, en concertation avec plusieurs d'actrice.s de nos milieux d'intervention, des activités réservées aux filles. C'est à leurs demandes que ces activités ont vu le jour, afin qu'elles puissent avoir un espace sain et sécuritaire pour discuter. Nous faisons partie du projet Déploie tes elles (Déploie tes Elles se veut une série d'expériences gratuite pour les filles à laquelle on s'inscrit une fois, plus d'une fois ou toutes les fois, à sa mesure et selon ses intérêts) et nous offrons un cours d'arts martiaux exclusif aux jeunes filles dans plusieurs quartiers du nord de l'île de Montréal. De plus, nos intervenant.e.s appliquent l'approche anti-oppressive (La perspective anti-oppressive valorise l'application de cadres d'analyse qui cherchent à comprendre la source des oppressions en examinant les processus sociaux et les pratiques sociales qui entretiennent la domination de certains groupes sociaux sur d'autres (Baines, 20 11; Mullaly, 20 10)). Toutefois, nous savons pertinemment qu'il faut en faire plus si nous voulons nous attaquer aux différents mécanismes d'oppression et pas seulement intervenir pour adapter nos populations. Pour 20 21-20 23, nous voulons davantage travailler l'ADS+ , afin de mieux saisir les impacts de nos approches dans nos interventions.

## **Contributions des partenaires**

**Nom du partenaire:** Organisme à but non lucratif (OBNL) / Organisme sans but lucratif (OSBL)

**Précision:** Le SNAC

Type de soutien	Montant	Soutien confirmé
Don de nourriture		Oui

**Adresse courriel:**

**Numéro de téléphone:**

**Adresse postale:** 10 780 Rue Laverdure #003

**Ville:** Ville de Montréal

**Province:** Québec

**Code postal:** H3L 2L9

**Nom du partenaire:** Organisme à but non lucratif (OBNL) / Organisme sans but lucratif (OSBL)

**Précision:** Médecins du Monde

Type de soutien	Montant	Soutien confirmé
Expertise-conseil		Oui

**Adresse courriel:**

**Numéro de téléphone:**

**Adresse postale:** 60 Boul Crémazie E

**Ville:** Ville de Montréal

**Province:** Québec

**Code postal:** H2P 1E8

**Nom du partenaire:** Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)

**Précision:** Infirmière

Type de soutien	Montant	Soutien confirmé
Références		Oui

**Adresse courriel:**

**Numéro de téléphone:**

**Adresse postale:** 2330 Rue Fleury E

**Ville:** Ville de Montréal

**Province:** Québec

**Code postal:** H2B 1K8

Nom du partenaire: Table de concertation / Table de quartier

Précision: Solidarité Ahuntsic

Type de soutien	Montant	Soutien confirmé
Participation au comité aviseur / Concertation		Oui

Adresse courriel:

Numéro de téléphone:

Adresse postale: 10780 Rue Laverdure

Ville: Ville de Montréal

Province: Québec

Code postal: H3L 2L9

### **Budget pour le personnel lié au projet**

Poste(s) à taux horaire régulier	Taux horaire régulier	Nombre d'heures par semaine	Taux des avantages sociaux par semaine	Nombre de semaines prévu	Nombre de postes prévu	Budget total prévu
Intervenant(e)	23,10 \$	35,00	0,00 \$	52	1	42 042,00 \$
<b>Total</b>						<b>42 042,00 \$</b>

### **Budget prévisionnel global**

	Montant demandé à la Ville dans le cadre de l'appel de projet	Montant de l'autofinancement	Montant demandé au(x) partenaire(s) financier(s)	
	Plan d'action montréalais en itinérance	Somme de tous les \$ «Autofinancement»	Somme de tous les \$ appuis financiers SAUF «Autofinancement»	
	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	

<b>Budget pour le personnel lié au projet</b>				<b>Total</b>	<b>Frais liés au personnel du projet ⓘ</b>
Intervenant(e)	34 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>34 000,00 \$</b>	42 042,00 \$
<b>Total</b>	<b>34 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>34 000,00 \$</b>	<b>42 042,00 \$</b>

<b>Frais d'activités</b>				<b>Total</b>
Équipement: achat ou location	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>
Fournitures de bureau, matériel d'animation	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>
Photocopies, publicité	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>
Déplacements	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>
Locaux, conciergerie ou surveillance	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>
Assurances (frais supplémentaires)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>
Autres	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>
<b>Total</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>% maximum =</b>	20 %			
<b>% atteint =</b>	<b>0 %</b>			
<b>Frais administratifs</b>				
	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>% maximum =</b>	10 %			
<b>% atteint =</b>	<b>0 %</b>			
<b>Total</b>	<b>34 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>34 000,00 \$</b>
<b>Montants non dépensés</b>	—	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	—

### Informations complémentaires

Au besoin, ajouter des informations complémentaires sur le projet

—

## Documents spécifiques au projet

### Budget détaillé du projet

—

### Bilan de la dernière édition du projet (si complété hors GSS)

—

### Tous autres documents pertinents au projet (lettre d'intention, d'appui, dépliant, revue de presse, etc.)

—

### Résolution de votre conseil d'administration désignant une personne habilitée à signer la (les) convention(s) avec la Ville de Montréal.

Nom du fichier	Périodes
Résolution électronique 27 octobre 2021 centre de jour .pdf	<i>Non applicable</i>

## Engagement du répondant

### Nom du fichier

gss-diversite-sociale-20211028-070418 RAP centre de jour.pdf

Atteste que les renseignements qui figurent dans ce formulaire sont exacts et complets et qu'en cas de modification, nous nous engageons à informer sans délai la Ville de Montréal.

Oui

**CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**  
**1210744005**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public ayant son hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, greffier, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

Numéro d'inscription TPS : 121364749  
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après appelée la « **Ville** »

**ET :** **C.A.RE MONTRÉAL (CENTRE D'AIDE ET DE RÉINSERTION)**, personne morale, constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38), dont l'adresse principale est le 3674, rue Ontario Est, Montréal, Québec, H1W 1R9, agissant et représentée par Michel Monette, directeur général, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

Numéro d'inscription T.P.S. : S/O  
Numéro d'inscription T.V.Q. : S/O  
Numéro d'inscription d'organisme de charité : S/O

Ci-après appelée l'« **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

**ATTENDU QUE** l'Organisme entend s'attaquer aux problématiques en lien avec les situations de pauvreté, d'exclusion sociale et à risque vécues par des individus et des familles;

**ATTENDU QUE** l'Organisme sollicite la participation financière de la Ville pour la réalisation du Projet, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la présente convention;

**ATTENDU QUE** la Ville désire encourager l'Organisme à réaliser son Projet en l'aidant financièrement;

**ATTENDU QUE** les Parties désirent, dans le cadre de la présente convention de contribution financière, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

**ATTENDU QUE** la Ville et l'Organisme se préoccupent de l'état d'urgence que présente la situation sanitaire occasionnée par la COVID-19;

**ATTENDU QUE** la Ville reconnaît que la réalisation du Projet de l'Organisme peut nécessiter certains ajustements ou adaptations, en cohérence avec la mission de

l'Organisme en raison de la pandémie de la COVID-19 afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle visée de l'Organisme;

**ATTENDU QUE** l'Organisme a pris connaissance de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes*, auquel il pourrait être assujéti suivant la conclusion de la présente Convention ou en cours d'exécution de celle-ci;

**ATTENDU QUE** la Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ce règlement à l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

## **ARTICLE 1 INTERPRÉTATION**

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

## **ARTICLE 2 DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** la description du Projet;
- 2.2 « Annexe 2 » :** le protocole de visibilité mentionné à l'article 4.4 de la présente Convention, le cas échéant;
- 2.3 « Projet » :** le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1;
- 2.4 « Rapport annuel » :** document présentant le profil de l'Organisme, le nom de ses administrateurs et dirigeants, un bilan de ses activités et accomplissements pour chaque année de la présente Convention;
- 2.5 « Reddition de compte » :** les rapports d'activités, les rapports d'étape ou final, le cas échéant, la liste des interventions ou activités effectuées, les sommes qui ont été utilisées à même la contribution financière reçue de la Ville ainsi que les fins pour lesquelles elles ont été employées de même que les sommes consacrées aux frais de gestion, le niveau d'atteinte des objectifs mesurables ou tout autre



document exigé par le Responsable dans le cadre du Projet;

**2.6 « Responsable » :** la directrice du Service de la diversité et de l'inclusion sociale ou son représentant autorisé;

**2.7 « Unité administrative » :** le Service de la diversité et de l'inclusion sociale

### **ARTICLE 3**

#### **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et conditions des versements de la contribution financière de la Ville à l'Organisme afin que ce dernier puisse réaliser le Projet.

### **ARTICLE 4**

#### **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme s'engage à :

#### **4.1 Réalisation du Projet**

- 4.1.1 utiliser la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins de la réalisation du Projet. En aucun cas, la contribution financière ne pourra servir à appuyer la mission globale de l'Organisme;
- 4.1.2 assumer tous les coûts et risques associés à la réalisation du Projet et assumer tout dépassement des coûts requis pour sa réalisation, il est entendu que la participation de la Ville ne sera en aucun cas supérieure à la somme prévue à l'article 5.1 de la présente Convention;
- 4.1.3 exceptionnellement, et dans le contexte où la crise relative à la pandémie de COVID-19 a un impact sur la réalisation du Projet, soumettre, pour approbation du Responsable, toute demande ayant pour objet, le cas échéant, de réviser les modalités de réalisation du Projet;

#### **4.2 Autorisations et permis**

- 4.2.1 obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis avant d'entreprendre une activité dans le cadre de la présente Convention;
- 4.2.2 payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés relatifs au Projet et les activités qui y sont reliées;

#### **4.3 Respect des lois**

- 4.3.1 se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;
- 4.3.2 adresser toute communication à la Ville en français. Il en est de même pour l'affichage et la signalisation, notamment, l'affichage de l'Organisme dans les installations ou locaux de la Ville et à l'extérieur sur le domaine de la Ville, lesquels devront respecter l'article 58 de la Charte de la langue française, à savoir qu'ils soient rédigés en français, ou qu'ils soient exprimés en français et dans une autre langue, avec nette prédominance du français sur l'autre langue en terme de visibilité.

#### **4.4 Promotion et publicité**

- 4.4.1 faire état de la participation financière de la Ville, conformément au protocole de visibilité (ci-après le « **Protocole de visibilité** ») joint, le cas échéant, à la présente Convention à l'Annexe 2, dans tout document, communication, activité, publicité, affichage, rapport de recherche ou document d'information, quel qu'en soit le support, relatif à l'objet de la présente Convention (ci-après la « **Publication** »), et faire en sorte que la Publication reflète, de façon équitable, l'importance de l'aide accordée par la Ville par rapport aux autres personnes qui auraient contribué au Projet. La Publication doit être préalablement approuvée par écrit par le Responsable;
- 4.4.2 associer et inviter la Ville aux différents événements relatifs le Projet;

#### **4.5 Aspects financiers**

- 4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès du Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que le Responsable lui communiquera, il est entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis du Responsable.

Au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la « **Date de terminaison** »), la Reddition de compte doit être transmise au Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

- 4.5.2 tenir une comptabilité distincte de celle concernant les autres secteurs d'activités de l'Organisme pour les sommes versées par la Ville aux fins de la présente Convention et faisant état des fins pour lesquelles ces sommes ont été utilisées;
- 4.5.3 autoriser le Contrôleur général de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, tout document concernant les affaires et les comptes de l'Organisme, notamment, les livres et registres comptables ainsi que les pièces justificatives. De plus, l'Organisme accepte de collaborer et de

mettre du personnel à la disposition de la Ville, durant les heures normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de ces livres et registres comptables et de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Convention;

- 4.5.4 déposer auprès du Responsable son Rapport annuel dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la clôture de son exercice financier;
- 4.5.5 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Vérificateur général de la Ville (1550, rue Metcalfe, bureau 1201, Montréal, Québec, H3A 3P1), ses états financiers vérifiés conformément à l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, et transmettre, pour chaque année de la présente Convention, au Responsable, copie desdits états financiers vérifiés, le tout au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.6 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de moins de cent mille dollars (100 000 \$), et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Responsable ses états financiers au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.7 à la Date de terminaison, remettre à la Ville, dans les cinq (5) jours d'une demande écrite du Responsable, toute somme non engagée à cette date dans la réalisation du Projet;

#### **4.6 Conseil d'administration**

- 4.6.1 si ces documents n'ont pas déjà été remis, remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie des règlements généraux de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;

#### **4.7 Responsabilité**

- 4.7.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations, demandes, recours et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation, demande, recours ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention et sans limiter la généralité de ce qui précède, en raison de la licence concédée à

l'article 11 de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;

- 4.7.2 assumer seul toute la responsabilité à l'égard des tiers et assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;

#### **4.8 Séance du conseil municipal ou du comité exécutif**

lorsque la contribution financière est accordée par le conseil municipal ou le comité exécutif, qu'elle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et dans la mesure où le Responsable en fait la demande, être présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, lors d'une séance du conseil municipal ou du comité exécutif, selon le règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne de ces instances et répondre aux questions posées par ses membres relativement à la présente Convention.

### **ARTICLE 5 OBLIGATIONS DE LA VILLE**

#### **5.1 Contribution financière**

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville convient de lui verser la somme maximale de **quatre-vingt-douze mille sept cent vingt dollars (92 720 \$)**, incluant toutes les taxes applicables, le cas échéant, devant être affectée à la réalisation du Projet.

#### **5.2 Versements**

La somme sera remise à l'Organisme en seul versement, soit un montant de **quatre-vingt-douze mille sept cent vingt dollars (92 720 \$)** dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention.

#### **5.3 Ajustement de la contribution financière**

Le Responsable peut exiger la remise par l'Organisme de toute somme n'ayant pas servi à la réalisation du Projet. De plus, le Responsable pourra réduire le montant de la contribution financière si la réalisation du Projet ne requiert plus la somme maximale.

#### **5.4 Aucun intérêt**

L'Organisme ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour versements effectués en retard.

**ARTICLE 6**  
**GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

- 6.1** L'Organisme doit agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.
- 6.2** L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par le Responsable à cet égard.
- 6.3** L'Organisme doit notamment informer le Responsable, par écrit :
- 6.3.1 de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration ou l'un de ses dirigeants avec la Ville ou avec l'Organisme;
  - 6.3.2 de tout contrat conclu avec un autre organisme ou entité qui compte, au sein de son conseil d'administration ou parmi ses dirigeants, un membre du conseil d'administration ou un dirigeant de l'Organisme ;
  - 6.3.3 de tout contrat conclu avec une personne liée, au sens du Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville, à l'Organisme, à l'un des membres de son conseil d'administration ou l'un de ses dirigeants, le tout, en faisant les adaptations nécessaires;
  - 6.3.4 de toute commission, salaire, honoraires, rabais ou avantage quelconque pouvant découler de la présente convention, autre qu'un don symbolique ou protocolaire, dont il pourrait bénéficier directement ou indirectement, versé à l'une ou l'autre des personnes physiques ou morales visées aux paragraphes 6.3.1 à 6.3.4.
- 6.4** L'Organisme doit utiliser la contribution financière octroyée dans le cadre de la présente Convention aux fins qui y sont prévues, cette contribution ne pouvant en aucun cas servir à payer le salaire d'un employé ou les honoraires de tout tiers qui fait du démarchage pour le compte de l'Organisme.

**ARTICLE 7**  
**DÉFAUT**

- 7.1** Il y a défaut :
- 7.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
  - 7.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
  - 7.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;

- 7.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.
- 7.2 Dans les cas prévus au sous-paragraphe 7.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.
- 7.3 Dans les cas prévus aux sous-paragraphe 7.1.2, 7.1.3 ou 7.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.
- 7.4 S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 7.2 ou 7.3, toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci. La Ville peut aussi exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées à l'Organisme.

## **ARTICLE 8** **RÉSILIATION**

- 8.1 La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de trente (30) jours, en acquittant le coût des activités déjà réalisées dans le cadre du Projet.
- 8.2 L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.
- 8.3 Toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due. Ce dernier doit également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci.

## **ARTICLE 9** **DURÉE**

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le **31 décembre 2022**.

Il est toutefois entendu que la terminaison de la présente Convention, pour quelque raison que ce soit, ne met pas fin à toute disposition de la Convention qui, implicitement ou explicitement, doit demeurer en vigueur malgré sa terminaison.

## **ARTICLE 10** **ASSURANCES**

- 10.1** L'Organisme doit souscrire, à ses frais, et maintenir en vigueur pendant toute la durée de la présente Convention, un contrat d'assurance responsabilité civile accordant par accident ou événement une protection minimale de deux millions de dollars (2 000 000 \$) pour les blessures corporelles, pour les dommages matériels et pour les préjudices et dans laquelle la Ville est désignée comme coassurée.
- 10.2** De plus, le contrat d'assurance doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation du contrat d'assurance par l'Organisme ou l'assureur. Aucune franchise stipulée dans le contrat d'assurance ne sera applicable à la Ville.
- 10.3** L'Organisme s'engage à remettre au Responsable, dans les dix (10) jours de la signature de la présente Convention, une copie de la police d'assurance ou du certificat de la police. L'Organisme doit fournir, chaque année, le certificat de renouvellement de la police d'assurance, au moins quinze (15) jours avant son échéance.

## **ARTICLE 11** **DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les droits de propriété intellectuelle rattachés aux rapports, documents et produits à livrer préparés dans le cadre de la présente convention (ci-après les « **Rapports** ») appartiennent exclusivement à l'Organisme, tout comme les droits de propriété y afférents.

L'Organisme accorde par les présentes à la Ville une licence irrévocable, perpétuelle, mondiale, libre de redevances et pouvant faire l'objet de sous-licences l'autorisant à utiliser, à publier, à adapter, à modifier, à traduire et à copier les Rapports en tout ou en partie.

## **ARTICLE 12** **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

- 12.1** L'Organisme déclare et garantit :
- 12.1.1 qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;
- 12.1.2 que les droits de propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle relatifs au Projet ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;
- 12.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui

permettant de réaliser la présente Convention et notamment ceux lui permettant de consentir la licence prévue à l'article 11 de la présente Convention;

12.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signé celle-ci.

## **ARTICLE 13** **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **13.1 Entente complète**

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

### **13.2 Divisibilité**

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et leur force exécutoire.

### **13.3 Absence de renonciation**

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou tel recours.

### **13.4 Représentations de l'Organisme**

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

### **13.5 Modification à la présente Convention**

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

### **13.6 Lois applicables et juridiction**

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

### **13.7 Ayants droit liés**

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

### **13.8 Cession**

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec



l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

L'Organisme ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la Ville en vertu de la présente Convention.

### **13.9 Avis et élection de domicile**

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

#### **Élection de domicile de l'Organisme**

L'Organisme fait élection de domicile au 3674, rue Ontario Est, Montréal, Québec, H1W 1R9, et tout avis doit être adressé à l'attention du directeur général. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

#### **Élection de domicile de la Ville**

La Ville fait élection de domicile au 801, rue Brennan, 4<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3C 0G4, et tout avis doit être adressé à l'attention du Responsable.

**13.10 Exempleaire ayant valeur d'original**

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux, mais qui pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exempleaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**VILLE DE MONTRÉAL**

Par : \_\_\_\_\_  
Me Emmanuel Tani-Moore, greffier

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**C.A.RE MONTRÉAL (CENTRE D'AIDE ET DE RÉINSERTION)**

Par : \_\_\_\_\_  
Michel Monette, directeur général

Cette convention a été approuvée par le comité exécutif de la Ville de Montréal, le .....<sup>e</sup> jour de ..... 2020 (Résolution CE20.....).

## #64 14 - Brigade Parage - Demande de soutien financier (envoyée le 28 octobre 2021 à 12:51)

Nom de l'organisme	Mission
C.A. RE Montréal (Centre d'aide et de réinsertion)	Misant grandement sur l'approche par et pour les personnes en situation d'itinérance, nous offrons un accueil inconditionnel à toutes personnes, et ce, sans discrimination d'âge, de sexe, de religion ou d'orientation sexuelle. En collaboration avec les partenaires du milieu, notre philosophie d'intervention s'ancre dans l'approche de réduction des méfaits. Ensemble, nous travaillons à offrir aux personnes un endroit chaleureux où rester pendant les mois les plus froids du Québec. En tant que ressource de première ligne, CARE répond aux besoins de base des personnes en situation d'itinérance de la manière la plus inclusive possible, et ce, en acceptant notamment les couples, les personnes trans ainsi que leurs animaux de compagnie.

### Nature de la demande

Demande de soutien financier formulée dans le cadre de l'appel de projet:  
**Résiduel 2021 Ville de Montréal (Plan d'action montréalais en itinérance)**

### Informations générales

Nom du projet: Brigade Parage  
Numéro de projet GSS: 6414

### Répondant du projet

Le répondant du projet est-il également le responsable de l'organisme?

Oui

Prénom: Michel

Nom: Monette

Fonction: Directeur(trice) général(e)

Numéro de téléphone: (514) 798-6782

Numéro de télécopieur:

Courriel: dg@caremontreal.org

### Signataire du projet

Le signataire du projet est-il également le responsable de l'organisme?

Oui

Prénom: Michel

Nom: Monette

Fonction: Directeur(trice) général(e)

## Échéancier du projet

Quel est l'échéancier du projet?

Période du projet		
	Date de début	Date de fin
Prévue	2021-11-01	2022-03-31

Date limite de réception du rapport final ⓘ
2022-05-01

## Résumé du projet

Afin d'aider la cohabitation aux alentours des refuges dans l'est e de Montreal. Nous proposons la création d'une brigade de proximité composée de 2 intervenants et d'un pair aidants. Cette brigade aurait un numéro de téléphone unique que les citoyens pourraient utiliser pour signaler une incivilité, un usager ou du matériel de consommation à ramasser. La brigade travaillerait 7jr semaines de midi a 20h et sillonnerait les rues autour des refuges. Il référerait les usagers au refuges ou autres services, pourrait aussi servir de pont avec la population, pour aider a comprendre a surtout faire baisser la pression.

## Impacts, résultats, activités

IMPACT(S) VISÉ(S)

diminution des plaintes citoyenne

#### RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

diminution d'appels au policier 911

#### ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)

travail de proximité dans le voisinage

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	7	2	8		

#### Mesures des résultats

#### Précision

Dans le cadre d'une évaluation du projet (à l'interne ou par un tiers)

#### RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Nombre d'intervention par jours dans le quartier

#### ACTIVITÉ(S) PRÉVUE(S)

visite journalière dans les parage de l'auberge Versailles

Fréquence de l'activité	Nombre de fréquences	Nombre de fois par fréquence	Durée en heures de l'activité	Nombre de groupes	Nombre de participants
Par semaine	7	2	8		

#### Mesures des résultats

#### Précision

Par des données administratives et des indicateurs de rendement collectés dans le cadre du projet (ex : nombre de participant.e.s, nombre d'interventions, de plaintes, etc.)

### Lieu(x) où se déroule le projet

Nom du lieu: dans le quartier Radison

### Priorités d'intervention

- **Accompagner et cohabiter dans l'espace public - Plan d'action montréalais en itinérance:**  
Déterminer et prendre en compte les besoins des personnes en situation d'itinérance dans les quartiers
- **Accompagner et cohabiter dans l'espace public - Plan d'action montréalais en itinérance:**  
Accompagner les personnes et faciliter la cohabitation sociale dans l'espace public et dans le métro
- **Accompagner et cohabiter dans l'espace public - Plan d'action montréalais en itinérance:**  
Appuyer les intervenants municipaux qui travaillent auprès des personnes en situation d'itinérance

## Personnes différentes bénéficiant des activités du projet

	Nb. hommes	Nb. femmes	Autres identités de genre	Total (H + F + Autres)
Prévu	50	50	0	100

## Groupes d'âge auxquels s'adresse directement le projet

- Tous les groupes d'âge

## Type(s) de ménage(s) auxquels s'adresse directement le projet

- Tous les types de ménage
- Précision: il s'agit d'un travail de proximité avec les citoyens du quartier et les PSI fréquentant le quartier.

## Autres caractéristiques de la population directement ciblée par le projet

- Toute la population
- Précision: idem

## Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)

Le projet a-t-il fait l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)?

Non

## Contributions des partenaires

## Budget pour le personnel lié au projet

Poste(s) à taux horaire régulier	Taux horaire régulier	Nombre d'heures par semaine	Taux des avantages sociaux par semaine	Nombre de semaines prévu	Nombre de postes prévu	Budget total prévu
Agent(e) de terrain / de milieu	25,00 \$	40,00	6,00 \$	25	2	50 300,00 \$
Agent(e) de terrain / de milieu	26,00 \$	40,00	6,00 \$	25	1	26 150,00 \$
<b>Total</b>						<b>76 450,00 \$</b>

## Budget prévisionnel global

	Montant demandé à la Ville dans le cadre de l'appel de projet	Montant de l'autofinancement	Montant demandé au(x) partenaire(s) financier(s)		
	Plan d'action montréalais en itinérance	Somme de tous les \$ «Autofinancement»	Somme de tous les \$ appuis financiers SAUF «Autofinancement»		
	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
<b>Budget pour le personnel lié au projet</b>				<b>Total</b>	<b>Frais liés au personnel du projet €</b>
Agent(e) de terrain / de milieu	50 300,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>50 300,00 \$</b>	50 300,00 \$
Agent(e) de terrain / de milieu	26 150,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>26 150,00 \$</b>	26 150,00 \$
<b>Total</b>	<b>76 450,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>76 450,00 \$</b>	<b>76 450,00 \$</b>
<b>Frais d'activités</b>				<b>Total</b>	
Équipement: achat ou location	800,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>800,00 \$</b>	
Fournitures de bureau, matériel d'animation	800,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>800,00 \$</b>	
Photocopies, publicité	800,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>800,00 \$</b>	
Déplacements	870,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>870,00 \$</b>	
Locaux, conciergerie ou surveillance	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>	
Assurances (frais supplémentaires)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>0,00 \$</b>	
Autres	5 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>5 000,00 \$</b>	
<b>Total</b>	<b>8 270,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>8 270,00 \$</b>	
<b>% maximum =</b>	20 %				
<b>% atteint =</b>	<b>8,92 %</b>				
<b>Frais administratifs</b>				<b>Total</b>	
	<b>8 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>8 000,00 \$</b>	
<b>% maximum =</b>	10 %				
<b>% atteint =</b>	<b>8,63 %</b>				
<b>Total</b>	<b>92 720,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>92 720,00 \$</b>	
<b>Montants non dépensés</b>	—	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	—	

## **Informations complémentaires**

Au besoin, ajouter des informations complémentaires sur le projet

—

## **Documents spécifiques au projet**

### **Budget détaillé du projet**

Nom du fichier	Périodes
Budget 1 Nov 2021 au 31 mars 2022 _Equipe Parages.xlsx	<i>Non applicable</i>

### **Bilan de la dernière édition du projet (si complété hors GSS)**

—

### **Tous autres documents pertinents au projet (lettre d'intention, d'appui, dépliant, revue de presse, etc.)**

—

### **Résolution de votre conseil d'administration désignant une personne habilitée à signer la (les) convention(s) avec la Ville de Montréal.**

—

## **Engagement du répondant**

Nom du fichier

gss-diversite-sociale-20211025-093629-signé.pdf

Atteste que les renseignements qui figurent dans ce formulaire sont exacts et complets et qu'en cas de modification, nous nous engageons à informer sans délai la Ville de Montréal.

Oui



**CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE  
GDD 1210744005**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public ayant son hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M<sup>e</sup> Yves Saindon, greffier, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

Numéro d'inscription TPS : 121364749  
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après appelée la « **Ville** »

**ET :** **CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**, personne morale sans but lucratif, régit par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) un établissement du réseau de la santé et des services sociaux du gouvernement du Québec, dont l'adresse principale est le 1560, rue Sherbrooke E, Montréal, Québec, H2L 4M1, agissant et représentée par Mme Caroline DuSablou, Directrice adjointe des partenariats urbains - Direction des services généraux et des partenariats urbains, dûment autorisée aux fins des présentes tel qu'elle le déclare;

Numéro d'inscription T.P.S. : S/O  
Numéro d'inscription T.V.Q. : S/O  
Numéro d'inscription d'organisme de charité : S/O

Ci-après appelée l'« **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

**ATTENDU QUE** l'Organisme travaille conjointement avec la Ville de Montréal à mettre en place des mesures hivernales pour les personnes en situation d'itinérance;

**ATTENDU QUE** l'Organisme sollicite la participation financière de la Ville pour la réalisation du Projet, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la présente convention;

**ATTENDU QUE** la Ville désire encourager l'Organisme à réaliser son Projet en l'aidant financièrement;

**ATTENDU QUE** les Parties désirent, dans le cadre de la présente convention de contribution financière, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

**ATTENDU QUE** la Ville et l'Organisme se préoccupent de l'état d'urgence que présente la situation sanitaire occasionnée par la COVID-19;

**ATTENDU QUE** la Ville reconnaît que la réalisation du Projet de l'Organisme peut nécessiter certains ajustements ou adaptations, en cohérence avec la mission de l'Organisme en raison de la pandémie de la COVID-19 afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle visée de l'Organisme;

**ATTENDU QUE** l'Organisme a pris connaissance de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes*, auquel il pourrait être assujéti suivant la conclusion de la présente Convention ou en cours d'exécution de celle-ci;

**ATTENDU QUE** la Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ce règlement à l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 INTERPRÉTATION**

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

### **ARTICLE 2 DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** la description du Projet;
- 2.2 « Annexe 2 » :** le protocole de visibilité mentionné à l'article 4.4 de la présente Convention, le cas échéant;
- 2.3 « Projet » :** le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1;
- 2.4 « Rapport annuel » :** document présentant le profil de l'Organisme, le nom de ses administrateurs et dirigeants, un bilan de ses activités et accomplissements pour chaque année de la présente Convention;
- 2.5 « Reddition de compte » :** les rapports d'activités, les rapports d'étape ou final, le

cas échéant, la liste des interventions ou activités effectuées, les sommes qui ont été utilisées à même la contribution financière reçue de la Ville ainsi que les fins pour lesquelles elles ont été employées de même que les sommes consacrées aux frais de gestion, le niveau d'atteinte des objectifs mesurables ou tout autre document exigé par le Responsable dans le cadre du Projet;

**2.6 « Responsable » :** la directrice du Service de la diversité et de l'inclusion sociale ou son représentant autorisé;

**2.7 « Unité administrative » :** le Service de la diversité et de l'inclusion sociale

### **ARTICLE 3** **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et conditions des versements de la contribution financière de la Ville à l'Organisme afin que ce dernier puisse réaliser le Projet.

### **ARTICLE 4** **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme s'engage à :

#### **4.1 Réalisation du Projet**

- 4.1.1 utiliser la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins de la réalisation du Projet. En aucun cas, la contribution financière ne pourra servir à appuyer la mission globale de l'Organisme;
- 4.1.2 assumer tous les coûts et risques associés à la réalisation du Projet et assumer tout dépassement des coûts requis pour sa réalisation, il est entendu que la participation de la Ville ne sera en aucun cas supérieure à la somme prévue à l'article 5.1 de la présente Convention;
- 4.1.3 exceptionnellement, et dans le contexte où la crise relative à la pandémie de COVID-19 a un impact sur la réalisation du Projet, soumettre, pour approbation du Responsable, toute demande ayant pour objet, le cas échéant, de réviser les modalités de réalisation du Projet;

#### **4.2 Autorisations et permis**

- 4.2.1 obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis avant d'entreprendre une activité dans le cadre de la présente Convention;

- 4.2.2 payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés relatifs au Projet et les activités qui y sont reliées;

### 4.3 Respect des lois

- 4.3.1 se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;
- 4.3.2 adresser toute communication à la Ville en français. Il en est de même pour l'affichage et la signalisation, notamment, l'affichage de l'Organisme dans les installations ou locaux de la Ville et à l'extérieur sur le domaine de la Ville, lesquels devront respecter l'article 58 de la Charte de la langue française, à savoir qu'ils soient rédigés en français, ou qu'ils soient exprimés en français et dans une autre langue, avec nette prédominance du français sur l'autre langue en terme de visibilité.

### 4.4 Promotion et publicité

- 4.4.1 faire état de la participation financière de la Ville, conformément au protocole de visibilité (ci-après le « **Protocole de visibilité** ») joint, le cas échéant, à la présente Convention à l'Annexe 2, dans tout document, communication, activité, publicité, affichage, rapport de recherche ou document d'information, quel qu'en soit le support, relatif à l'objet de la présente Convention (ci-après la « **Publication** »), et faire en sorte que la Publication reflète, de façon équitable, l'importance de l'aide accordée par la Ville par rapport aux autres personnes qui auraient contribué au Projet. La Publication doit être préalablement approuvée par écrit par le Responsable;
- 4.4.2 associer et inviter la Ville aux différents événements relatifs le Projet;

### 4.5 Aspects financiers

- 4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès du Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que le Responsable lui communiquera, il est entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis du Responsable.

Au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la « **Date de terminaison** »), la Reddition de compte doit être transmise au Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

- 4.5.2 tenir une comptabilité distincte de celle concernant les autres secteurs d'activités de l'Organisme pour les sommes versées par la Ville aux fins

de la présente Convention et faisant état des fins pour lesquelles ces sommes ont été utilisées;

- 4.5.3 autoriser le Contrôleur général de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, tout document concernant les affaires et les comptes de l'Organisme, notamment, les livres et registres comptables ainsi que les pièces justificatives. De plus, l'Organisme accepte de collaborer et de mettre du personnel à la disposition de la Ville, durant les heures normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de ces livres et registres comptables et de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Convention;
- 4.5.4 déposer auprès du Responsable son Rapport annuel dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la clôture de son exercice financier;
- 4.5.5 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Vérificateur général de la Ville (1550, rue Metcalfe, bureau 1201, Montréal, Québec, H3A 3P1), ses états financiers vérifiés conformément à l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, et transmettre, pour chaque année de la présente Convention, au Responsable, copie desdits états financiers vérifiés, le tout au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.6 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de moins de cent mille dollars (100 000 \$), et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Responsable ses états financiers au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.7 à la Date de terminaison, remettre à la Ville, dans les cinq (5) jours d'une demande écrite du Responsable, toute somme non engagée à cette date dans la réalisation du Projet;

#### **4.6 Conseil d'administration**

- 4.6.1 si ces documents n'ont pas déjà été remis, remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie des règlements généraux de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;

## **4.7 Responsabilité**

4.7.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations, demandes, recours et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation, demande, recours ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention et sans limiter la généralité de ce qui précède, en raison de la licence concédée à l'article 11 de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;

4.7.2 assumer seul toute la responsabilité à l'égard des tiers et assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;

## **4.8 Séance du conseil municipal ou du comité exécutif**

lorsque la contribution financière est accordée par le conseil municipal ou le comité exécutif, qu'elle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et dans la mesure où le Responsable en fait la demande, être présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, lors d'une séance du conseil municipal ou du comité exécutif, selon le règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne de ces instances et répondre aux questions posées par ses membres relativement à la présente Convention.

## **ARTICLE 5 OBLIGATIONS DE LA VILLE**

### **5.1 Contribution financière**

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville convient de lui verser la somme maximale de **cinquante mille dollars (50 000 \$)**, incluant toutes les taxes applicables, le cas échéant, devant être affectée à la réalisation du Projet.

### **5.2 Versements**

La somme sera remise à l'Organisme en un seul versement, soit un montant de **cinquante mille dollars (50 000 \$)** dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention.

### **5.3 Ajustement de la contribution financière**

Le Responsable peut exiger la remise par l'Organisme de toute somme n'ayant

pas servi à la réalisation du Projet. De plus, le Responsable pourra réduire le montant de la contribution financière si la réalisation du Projet ne requiert plus la somme maximale.

#### **5.4 Aucun intérêt**

L'Organisme ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour versements effectués en retard.

### **ARTICLE 6 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

- 6.1** L'Organisme doit agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.
- 6.2** L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par le Responsable à cet égard.
- 6.3** L'Organisme doit notamment informer le Responsable, par écrit :
- 6.3.1 de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration ou l'un de ses dirigeants avec la Ville ou avec l'Organisme;
  - 6.3.2 de tout contrat conclu avec un autre organisme ou entité qui compte, au sein de son conseil d'administration ou parmi ses dirigeants, un membre du conseil d'administration ou un dirigeant de l'Organisme ;
  - 6.3.3 de tout contrat conclu avec une personne liée, au sens du Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville, à l'Organisme, à l'un des membres de son conseil d'administration ou l'un de ses dirigeants, le tout, en faisant les adaptations nécessaires;
  - 6.3.4 de toute commission, salaire, honoraires, rabais ou avantage quelconque pouvant découler de la présente convention, autre qu'un don symbolique ou protocolaire, dont il pourrait bénéficier directement ou indirectement, versé à l'une ou l'autre des personnes physiques ou morales visées aux paragraphes 6.3.1 à 6.3.4.
- 6.4** L'Organisme doit utiliser la contribution financière octroyée dans le cadre de la présente Convention aux fins qui y sont prévues, cette contribution ne pouvant en aucun cas servir à payer le salaire d'un employé ou les honoraires de tout tiers qui fait du démarchage pour le compte de l'Organisme.

### **ARTICLE 7 DÉFAUT**

- 7.1** Il y a défaut :

- 7.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
  - 7.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
  - 7.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
  - 7.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.
- 7.2** Dans les cas prévus au sous-paragraphe 7.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.
- 7.3** Dans les cas prévus aux sous-paragraphe 7.1.2, 7.1.3 ou 7.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.
- 7.4** S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 7.2 ou 7.3, toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci. La Ville peut aussi exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées à l'Organisme.

## **ARTICLE 8** **RÉSILIATION**

- 8.1** La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de trente (30) jours, en acquittant le coût des activités déjà réalisées dans le cadre du Projet.
- 8.2** L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.
- 8.3** Toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due. Ce dernier doit également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci.



## **ARTICLE 9**

### **DURÉE**

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le 31 décembre 2022.

Il est toutefois entendu que la terminaison de la présente Convention, pour quelque raison que ce soit, ne met pas fin à toute disposition de la Convention qui, implicitement ou explicitement, doit demeurer en vigueur malgré sa terminaison.

## **ARTICLE 10**

### **ASSURANCES**

- 10.1** L'Organisme doit souscrire, à ses frais, et maintenir en vigueur pendant toute la durée de la présente Convention, un contrat d'assurance responsabilité civile accordant par accident ou événement une protection minimale de deux millions de dollars (2 000 000 \$) pour les blessures corporelles, pour les dommages matériels et pour les préjudices et dans laquelle la Ville est désignée comme coassurée.
- 10.2** De plus, le contrat d'assurance doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation du contrat d'assurance par l'Organisme ou l'assureur. Aucune franchise stipulée dans le contrat d'assurance ne sera applicable à la Ville.
- 10.3** L'Organisme s'engage à remettre au Responsable, dans les dix (10) jours de la signature de la présente Convention, une copie de la police d'assurance ou du certificat de la police. L'Organisme doit fournir, chaque année, le certificat de renouvellement de la police d'assurance, au moins quinze (15) jours avant son échéance.

## **ARTICLE 11**

### **DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les droits de propriété intellectuelle rattachés aux rapports, documents et produits à livrer préparés dans le cadre de la présente convention (ci-après les « **Rapports** ») appartiennent exclusivement à l'Organisme, tout comme les droits de propriété y afférents.

L'Organisme accorde par les présentes à la Ville une licence irrévocable, perpétuelle, mondiale, libre de redevances et pouvant faire l'objet de sous-licences l'autorisant à utiliser, à publier, à adapter, à modifier, à traduire et à copier les Rapports en tout ou en partie.

## **ARTICLE 12**

### **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

#### **12.1** L'Organisme déclare et garantit :

12.1.1 qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;

12.1.2 que les droits de propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle relatifs au Projet ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;

12.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui permettant de réaliser la présente Convention et notamment ceux lui permettant de consentir la licence prévue à l'article 11 de la présente Convention;

12.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signé celle-ci.

## **ARTICLE 13**

### **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

#### **13.1 Entente complète**

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

#### **13.2 Divisibilité**

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et leur force exécutoire.

#### **13.3 Absence de renonciation**

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou tel recours.

#### **13.4 Représentations de l'Organisme**

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

#### **13.5 Modification à la présente Convention**

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est

effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

### **13.6 Lois applicables et juridiction**

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

### **13.7 Ayants droit liés**

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

### **13.8 Cession**

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

L'Organisme ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la Ville en vertu de la présente Convention.

### **13.9 Avis et élection de domicile**

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

#### **Élection de domicile de l'Organisme**

L'Organisme fait élection de domicile au 1560, rue Sherbrooke Est, Pavillon Lachapelle, bureau A-2005, Montréal, Québec, H2L 4M1, et tout avis doit être adressé à l'attention Mme Caroline DuSablou, directrice adjointe – Partenariat et soutien à l'offre de service. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

#### **Élection de domicile de la Ville**

La Ville fait élection de domicile au 801, rue Brennan, 4<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3C 0G4, et tout avis doit être adressé à l'attention du Responsable.

### 13.10 Exemple ayant valeur d'original

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux, mais qui pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**VILLE DE MONTRÉAL**

Par : \_\_\_\_\_  
Me Emmanuel Tani-Moore, greffier

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

Par : \_\_\_\_\_  
Mme Caroline DuSablou, Directrice adjointe des partenariats urbains - Direction des services généraux et des partenariats urbains

Cette convention a été approuvée par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, le .....<sup>e</sup> jour de ..... 2021 (Résolution CE21 .....).



**Description du projet : Mesures hivernales 2021-2022**

**OBJECTIF : OFFRIR DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE, POUR UNE NUIT, AUX PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE QUI N'AURONT PU SE TROUVER DE L'HÉBERGEMENT DANS LES RESSOURCES EXISTANTES DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2021 AU 31 MARS 2022.**

**Porteur du projet :** Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

**Partenaires du projet :** CCSMTL, Ville de Montréal, partenaires communautaires. La gestion du projet serait sous la responsabilité du CCSMTL et le mandat opérationnel est confié aux organismes communautaires partenaires.

**Mesures hivernales 2021-2022**

Chaque hiver, le CCSMTL, les partenaires communautaires et la Ville de Montréal se mobilisent afin de bonifier les ressources régulières d'hébergement destinées aux personnes en situation d'itinérance.

Ces mesures, mises en place du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022, sont destinées aux clientèles suivantes : personnes en situation d'itinérance âgées de 18 ans et plus, ayant un niveau d'intoxication ne nécessitant pas d'hospitalisation, hommes, femmes, autochtones et personnes transgenre, personnes à mobilité réduite. Des arrangements sont aussi prévus à certains endroits pour les couples ainsi que pour les animaux de compagnie.

Divers services sont offerts selon les ressources : accès à un(e) intervenant(e) psychosocial(e) pour de l'écoute, des références, de la gestion de crise ou un système de repérage, d'accompagnement et de prise en charge des personnes très vulnérables avec les organismes communautaires et le RSSS.

**BUDGET**

Un budget géré par le CCSMTL pour les mesures hivernales provient du programme Vers un chez-soi, du gouvernement fédéral et de fonds du CCSMTL. La contribution de la Ville de Montréal aux mesures hivernales (50K\$) permettra la bonification de ce montage financier.

## ANNEXE 2

### PROTOCOLE DE VISIBILITÉ

---

Ce protocole de visibilité précise les principes et les modalités de communication qui guideront l'organisme subventionné dans la mise en œuvre du protocole d'entente préalablement convenu.

#### 1. Visibilité

L'Organisme doit :

- 1.1 Développer, présenter, faire approuver et réaliser une stratégie ou des actions de communication répondant aux exigences du Protocole de visibilité.
- 1.2 S'assurer que tous les sous-traitants engagés par l'Organisme respectent les obligations en matière de communication, de normes de visibilité et respectent la Charte de la langue française.

#### 2. Communications

L'Organisme doit :

##### 2.1 Reconnaissance de la contribution de la Ville de Montréal

- Faire état de la contribution de la Ville et souligner le partenariat dans toutes les communications relatives au Projet;
- Sur les médias sociaux, souligner le partenariat et remercier la Ville pour son soutien;
- Mentionner verbalement la participation financière de la Ville lors des activités publiques organisées dans le cadre du projet et lors du bilan;
- Apposer les logos de la Ville sur tous ses outils de communication imprimés et électroniques, notamment les affiches, les dépliants, les journaux, le site Internet, les bandeaux web, les infolettres, les communiqués de presse, les lettres de remerciement, les certificats de participation, etc.;
- Les logos de Montréal devront également figurer sur toutes les publicités, et ce, peu importe le format, le support ou le véhicule. Dans le cas où l'insertion des logos de la Ville n'est pas possible, l'organisme doit ajouter le libellé suivant : **Fier partenaire de la Ville de Montréal;**
- Soumettre pour approbation ([visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)) tous les textes soulignant la contribution financière de la Ville et tous les documents où figurent les logos de la Ville, au moins 10 jours ouvrables avant leur diffusion;

- S'il y a lieu, ajouter les logos de la Ville en clôture de toute publicité télé ou web. Les logos de Montréal peuvent faire partie d'un regroupement de partenaires. Par contre, à titre de partenaire principal, il devra être mis en évidence;
- Ajouter les logos de la Ville sur tous les panneaux remerciant les collaborateurs.

## 2.2 Relations publiques et médias

- Assurer l'accréditation média des représentants de la Ville (incluant les blogueurs, photographes, caméramans ou autres professionnels qu'ils ont mandatés) et prendre en charge la gestion des droits des artistes quant aux photos, vidéos et autres contenus diffusés sur les plateformes de la Ville, à des fins strictement promotionnelles et non commerciales;
- Lors d'une annonce importante impliquant la Ville :
  - Inviter par écrit la mairesse à participer aux conférences de presse et aux événements médiatiques liés au Projet ou à l'activité, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance;
  - Soumettre pour approbation au cabinet de la mairesse et du comité exécutif le scénario du déroulement, l'avis média et le communiqué concernant le Projet;
  - Offrir au cabinet de la mairesse et du comité exécutif la possibilité d'insérer une citation du représentant politique dans le communiqué, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance.

## 2.3 Normes graphiques et linguistiques

- Respecter la mise en application des normes et règles d'utilisation du logotype de la Ville de Montréal. Pour les obtenir, il faut envoyer une demande à : [visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca);
- Respecter l'ordre convenu pour le positionnement du logo de la Ville et des signatures des autres partenaires sur tous les outils promotionnels (communiqués, lettres, bannières, panneaux, etc.);
- Respecter les lois et la réglementation applicables au Québec, notamment les dispositions de la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11)

## 2.4 Publicité et promotion

- Convenir et remettre des photographies et/ou des vidéos officielles à la Ville et, libres de droits, qui pourront être utilisées pour la promotion de Montréal, sur Internet ou sur tout autre support média. Les dites photos ou vidéos devront être fournies au moment de l'amorce de la campagne promotionnelle. Une série de photographies post-événement devront également être remises.
- Ajouter un hyperlien vers le site de la Ville sur le site Internet du Projet ou de l'événement;
- Faire approuver les outils publicitaires et promotionnels par la Ville ([visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)) avant leur impression et leur diffusion;



- Fournir un espace publicitaire d'une demi-page dans le programme de l'événement, si applicable. La publicité sera fournie par la Ville.
- Offrir d'inclure un mot officiel de la Ville dans le programme de l'événement. La demande doit être faite par écrit, un minimum de 30 jours ouvrables à l'avance. Pour adresser une demande, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré du présent Protocole de visibilité.
- Permettre à la Ville d'installer des bannières promotionnelles (ou autres supports à être déterminés) sur le ou les sites de l'activité ou lors d'interventions publiques;
- Permettre à la Ville de s'annoncer gratuitement sur les différents véhicules publicitaires ou de diffusion sur le ou les sites de l'activité ou de l'événement (ex. : écrans numériques géants);
- Offrir à la Ville la possibilité d'adresser un message promotionnel aux participants lorsqu'il y a présence d'un animateur sur le site d'une activité. Un message sera préparé à cet effet par la Ville.
- Lors de la tenue de l'événement (ou d'une activité) et si le contexte s'y prête, offrir à la Ville un emplacement gratuit pouvant aller jusqu'à 10 pi x 20 pi afin d'y installer un kiosque d'exposition ou toute autre structure permettant une interaction avec le public. Cet emplacement devra être situé dans un secteur fréquenté et être alimenté en électricité.
- S'assurer de la présence du logo de la Ville dans le champ de vision d'au moins une caméra lorsqu'il y a une captation de l'événement par une chaîne de télévision ou lors d'une webdiffusion.

## 2.5 Événements publics

- Inviter la mairesse à participer aux événements publics organisés dans le cadre du Projet. La demande doit être faite par écrit, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance.
- Coordonner et effectuer le suivi des événements avec le cabinet de la mairesse;
- Valider les règles protocolaires du cabinet en matière d'événements publics.

Si vous avez des questions concernant le protocole de visibilité, vous pouvez joindre la Ville de Montréal à l'adresse courriel suivante : [visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)

À noter : les organismes subventionnés doivent communiquer avec le cabinet de la mairesse pour une invitation ou encore pour une citation dans un communiqué. La demande doit être envoyée via le site de la mairesse : [mairesse@montreal.ca](mailto:mairesse@montreal.ca).

## Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier :1210744005

Unité administrative responsable : Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Unité administrative responsable : *Division de la lutte contre la pauvreté et l'itinérance*

Projet : *Soutien à trois projets en itinérance*

### Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	X		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
7. <i>Répondre aux besoins des Montréalaises et Montréalais en matière d'habitation salubre, adéquate et abordable</i>			
19. <i>Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins</i>			

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**?

*7. Soutenir les mesures hivernales mises en place par le CCSMTL qui créeront des places supplémentaires en refuges et haltes de nuit pour l'hiver 2021-2022.*

*19. Favoriser la cohabitation sociale autour des refuges en assurant la présence d'une brigade de proximité qui veillera à répondre aux préoccupations des riverains tout en assurant un accompagnement aux personnes en situation d'itinérance.*

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			X
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			X
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		X	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>	X		
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>	X		
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>		X	
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?	X		

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1210744005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité et de l'inclusion sociale , Direction , Division de la lutte à la pauvreté et à l'itinérance
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 176 720 \$ aux trois organismes, ci-après désignés, pour l'année 2021, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de trois projets en itinérance, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale / Approuver trois projets de convention à cet effet

#### SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

---

#### COMMENTAIRES

---

#### FICHIERS JOINTS



GDD 1210744005 - 3 projets - sécurité des plus vulnérables.xlsx

---

#### RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Anca ENACHE  
Préposée au budget  
**Tél :** 514-872-5911

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-11-01

André POULIOT  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514-872-5551  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier - HDV



**Dossier # : 1215382022**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure des ententes-cadres avec les firmes La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company) (lot 1, 2 et 3) et Locations Sauvageau Inc. (lot 4 et 5) pour la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes, pour une durée de douze (12) mois, avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois - (Montant estimé des ententes : 3 025 017,26 \$, taxes incluses (contrat : 2 630 449,80 \$ + variation des quantités 394 567,46 \$)) - Appel d'offres public 21-18919 - (deux soumissionnaires)

Il est recommandé au comité exécutif :

1. de conclure des ententes-cadre avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, d'une durée de douze (12) mois avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18919 ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company)	lot # 2	469 672,00 \$
La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company)	lot # 3	186 052,55 \$
Location Sauvageau inc.	lot # 4	258 348,83 \$

2. d'autoriser une dépense de 394 567,46 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

3. de procéder à une évaluation du rendement de La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company) et Location Sauvageau inc.

De recommander au conseil d'agglomération :

de conclure des ententes-cadre avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, d'une durée de douze (12) mois avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18919 ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company)	Lot # 1	1 441 642,78 \$
Location Sauvageau inc.	Lot # 5	274 732,76 \$

4. d'autoriser une dépense de 257 456,33 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

5. de procéder à une évaluation du rendement de La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company) et Location Sauvageau inc.

6. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-11-01 08:21

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1215382022**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure des ententes-cadres avec les firmes La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company) (lot 1, 2 et 3) et Locations Sauvageau Inc. (lot 4 et 5) pour la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes, pour une durée de douze (12) mois, avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois - (Montant estimé des ententes : 3 025 017,26 \$, taxes incluses (contrat : 2 630 449,80 \$ + variation des quantités 394 567,46 \$)) - Appel d'offres public 21-18919 - (deux soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) a pour mission d'assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et équipements ainsi que d'offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

De façon ponctuelle, les arrondissements et services centraux de la Ville doivent effectuer de la location de véhicules légers (camionnettes 4X2 et 4X4) munies d'une transmission automatique, avec diverses configurations (cabine, empattement, motricité, capacité de charge, etc.) pour leurs opérations. Leurs besoins en location varient et peuvent être requis sur une base journalière, hebdomadaire ou mensuelle, selon les unités d'affaires.

Ces besoins ont mené au lancement de l'appel d'offres public, No 21-18919. Il a été publié dans le « Journal de Montréal » et dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) durant 45 jours, soit du 2 août 2021 au 14 septembre 2021. La stratégie de sollicitation du marché était sans particularité. Durant l'appel d'offres public, un (1) addenda a été émis. Sommaire :

NUMÉRO ADDENDA	DATE	CONTENU
1	31 août 2021	Report de date d'ouverture des soumissions au 14 septembre 2021. Modification au bordereau de prix.

La durée de validité de la soumission est de 180 jours suivant la date d'ouverture des



soumissions, soit jusqu'au 13 mars 2022.

## DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG20 0117 - 26 mars 2020 - Autoriser la prolongation, pour une période de douze (12) mois, de l'entente-cadre conclue avec Location Discount (23137292 QC inc.) pour la location à court terme de camionnettes à l'usage de toute la Ville et les services corporatifs (CG18 0178). Appel d'offres public 17-15854 (groupe I). Le montant estimé pour la période de prolongation est de 869 527,18\$ (taxes incluses)

CG18 0178 – 29 mars 2018 - Conclure avec la Location Discount (23137292 QC inc.), une entente-cadre (1266097) d'une durée de vingt quatre (24) mois avec option de prolongation, à l'usage de tout la Ville et les services corporatifs – Appel d'offres public 17-15854 (2 soumissionnaires) (montant évalué des ententes 2 578 279,88 \$, taxes incluses)

## DESCRIPTION

Ce dossier vise l'octroi de cinq (5) ententes pour la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes. Puisque les besoins de nos clients varient et peuvent être requis sur une base journalière, hebdomadaire ou mensuelle, selon les unités d'affaires, les quantités inscrites au bordereau de soumission ont été estimées en regard des consommations passées et des besoins futurs. Ainsi, pour le lot # 1, les professionnels du SMRA estime à 175 mensualités (35 véhicules pour 5 mois) pour une camionnette de Classe 211 A. Par conséquent, il s'agit de quantité prévisionnelle seulement et il est possible que le requis opérationnel soit plus ou moins grand.

Lot # 1: Camionnettes 4X2 Classe 211A, 211B et 212:

Description	Quantité prévisionnelle	Durée approximative
Location de Camionnette 4X2 à cabine simple (2 portes) Classe 211A	35	5 mois sur 12 mois
Location de Camionnette 4X2 à cabine allongée (2 ou 4 portes) Classe 211B	40	6 mois sur 12 mois
Location de Camionnette 4X2 à cabine d'équipe (4 portes/6 places) Classe 212	60	6 mois sur 12 mois

Ces camionnettes sont utilisées par des superviseurs ou autres employés, pour leurs transports.

Lot # 2: Camionnettes 4X4 Classe 127A, 127B et 128

Description	Quantité prévisionnelle	Durée approximative
Location Camionnette 4X4 à cabine simple (2 portes) Classe 127A	20	5 mois sur 12 mois
Location de Camionnette 4X4 à cabine allongée (2 ou 4 portes) Classe 127B	20	5 mois sur 12 mois
Location de Camionnette 4X4 à cabine d'équipe (4 portes/6 places) Classe 128	15	4 mois sur 12 mois

Ces camionnettes sont utilisées par des superviseurs ou autres employés, pour leurs transports parfois sur des terrains accidentés.

Lot # 3: Voitures sous-compactes et compactes 4 cylindres (4 portes) Classe 134 et 144

Description	Quantité prévisionnelle	Durée approximative
Location Voiture sous-compacte 4 cylindres (4 portes) Classe 134	75	2 mois sur 12 mois

Location de Voiture compacte 4 cylindres (4 portes) Classe 144	15	2 mois sur 12 mois
---	----	--------------------

Ces véhicules sont utilisés par des agents techniques, des inspecteurs ou autres employés, pour leurs transports.

#### Lot #4: Fourgonnettes 2 places, toit haut, modèle allongé Classe 217

Description	Quantité prévisionnelle	Durée approximative
Location Fourgonnette 2 places, toit haut, modèle allongé Classe 217	25	6 mois sur 12 mois

Ces fourgonnettes se retrouvent principalement au service des travaux publics dans la plupart des arrondissements. Elles sont utilisées comme atelier mobile pour l'entretien et les réparations d'installations.

#### Lot # 5: Fourgonnettes 2 places, toit bas Classe 177

Description	Quantité prévisionnelle	Durée approximative
Location Fourgonnette 2 places, toit bas Classe 177	25	6 mois sur 12 mois

Ces fourgonnettes sont utilisées par des contremaîtres, agents techniques, des inspecteurs ou autres employés, pour leurs transports.

#### Durée:

À son expiration, les ententes-cadres peuvent être renouvelés pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune suivant entente avec les fournisseurs et la Ville de Montréal.

#### Exigences particulières décrites aux devis techniques:

- Un numéro d'assistance routière 24 heures pour la réparation de crevaison, le survoltage, le remorquage ou tout autre dépannage d'urgence devra être indiqué dans l'habitacle du véhicule.
- Afin de permettre un départ tôt le matin, le véhicule devra être livré sans frais la journée précédent la période de location.
- Une inspection des véhicules sera effectuée à l'arrivée et au retour par un représentant de la Ville.

#### JUSTIFICATION

Lors de l'appel d'offres, il y a eu six (6) preneurs du cahier des charges. Sur ce nombre, deux (2) ont remis des soumissions (33,3 %).

Le Service de l'approvisionnement a pris contact avec les preneurs n'ayant pas remis de soumission afin de connaître le motif de désistement:

- deux (2) se sont procurés les documents à titre de consultation seulement;
- deux (2) ne fournissent pas les produits ou services demandés.

#### Lot # 1 - Location de Camionnette 4X2 Classe 211A, 211B et 212

<b>SOUSSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)	<b>AUTRES</b> (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	<b>TOTAL</b> (taxes incluses)

<b>La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company)</b>	1 441 642,78 \$	216 246,42 \$	1 657 889,20 \$
Location Sauvageau inc.	1 752 592,67 \$	262 888,90 \$	2 015 481,57 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	1 441 642,78 \$	216 246,42 \$	1 657 889,20 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			0 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			0%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			310 949,89 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			21,56 %

\*Les calculs des écarts sont effectués sans les contingences et avec les taxes applicables au moment de l'ouverture des soumissions

Lot # 2 - Location de Camionnette 4X4 Classe 127A, 127B et 128

<b>SOUMISSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)	<b>AUTRES</b> (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	<b>TOTAL</b> (taxes incluses)
<b>La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company)</b>	469 672,88 \$	70 450,93 \$	540 123,81 \$
Location Sauvageau inc.	642 917,21 \$	96 437,58 \$	739 354,79 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	515 662,88 \$	77 349,43 \$	593 012,31 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			- 45 990,00 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			- 8,91 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			173 244,33 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			36,88 %

\*Les calculs des écarts sont effectués sans les contingences et avec les taxes applicables au moment de l'ouverture des soumissions

Lot # 3 - Location de voiture sous-compacte et compacte 4 cylindres (4 portes) Classe 134 et 144

<b>SOUMISSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)	<b>AUTRES</b> (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	<b>TOTAL</b> (taxes incluses)
<b>La compagnie de location</b>	186 052,55 \$	27 907,88 \$	213 960,43 \$

<b>d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company)</b>			
Location Sauvageau inc.	197 780,00 \$	29 667,00 \$	227 447,00 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	186 052,55 \$	27 907,88 \$	213 960,43 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>			0 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			0 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>			11 727,45 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			6.3 %

*\*Les calculs des écarts sont effectués sans les contingences et avec les taxes applicables au moment de l'ouverture des soumissions*

**Lot # 4 - Location de fourgonnette 2 places, toit haut, modèle allongé Classe 217**

<b>SOUMISSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)	<b>AUTRES</b> (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	<b>TOTAL</b> (taxes incluses)
<b>Location Sauvageau inc.</b>	258 348,83 \$	38 752,32 \$	297 101,15 \$
La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company)	284 563,13 \$	42 684,47 \$	327 247,60 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	284 563,13 \$	42 684,47 \$	327 247,60 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>			- 26 214,30 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			-9,21 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>			26 214,30 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			10.14 %

*\*Les calculs des écarts sont effectués sans les contingences et avec les taxes applicables au moment de l'ouverture des soumissions*

**Lot # 5 - Location de fourgonnette 2 places, toit bas Classe 177**

En référence à Art 573.3.3 de la L.C.V. – Dans le cas où une municipalité a, à la suite d'une demande de soumission, reçue une seule soumission conforme, elle peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important dans l'estimation établie par la municipalité. Il n'y a pas eu de négociation car l'écart entre le montant soumissionné et l'estimation établie est moins de 3 %.

<b>SOUMISSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)	<b>AUTRES</b> (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	<b>TOTAL</b> (taxes incluses)
<b>Location Sauvageau inc.</b>	274 732,76 \$	41 209,91 \$	315 942,67 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	267 316,88 \$	40 097,53 \$	307 414,41 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>			7 415,88 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			2,77 %

*\*Les calculs des écarts sont effectués sans les contingences et avec les taxes applicables au moment de l'ouverture des soumissions*

En avril dernier, le SMRA lançait un premier appel d'offres (21-18660) où les écarts, entre l'estimation des professionnels et les prix soumis, oscillaient entre 9% et 83 % selon les lots. Malheureusement, suite à l'ouverture des soumissions, il a été décidé de publier, à nouveau, sur les marchés en raison du peu de joueurs présents.

Entre-temps, le service de l'approvisionnement apprenait la fusion de deux grands fournisseurs du marché de la location, soit Discount et Entreprise. Cette fusion est non négligeable et a des répercussions importantes considérant le nombre de fournisseurs déjà restreint et le contexte du marché actuel :

- pénurie mondiale de véhicules neufs
- grande demande et peu d'offres
- fusion de deux acteurs importants du marché de la location

Lors de la relance sur les marchés, il a été décidé de réduire à douze (12) mois la durée des ententes, au lieu de vingt-quatre (24) mois, afin de mieux appréhender l'évolution et les ajustements des prix des marchés.

Dans le présent dossier, pour certains lots, l'écart à 0% s'explique par le fait que les professionnels ont revu et basé leur estimation, en fonction de la réalité actuelle des marchés et également des prix connus et soumis lors du premier appel d'offres, sans modifier les quantités et les critères. De plus, le plus bas soumissionnaire a déposé exactement la même soumission, pour les mêmes quantités que lors du premier appel d'offres.

En somme, le SMRA croit que la rareté actuelle de l'offre en rapport avec la forte demande explique l'écart entre les deux soumissionnaires. Dû à certains écarts à 0%, le contrôleur général a été consulté par le Service du matériel roulant et le processus a été validé.

Les vérifications requises à l'effet que l'adjudicataire n'est pas inscrit au RENA (Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics) et qu'il ne s'est pas rendu non conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle, ont été effectuées par le Service de l'approvisionnement lors de la conformité administrative.

Conformément à l'encadrement administratif C-OG-APP-D-21-001 émis le 16 mars 2021, une évaluation de l'adjudicataire sera effectuée.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Il s'agit d'ententes-cadres sans imputation budgétaire pour la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes lesquelles pourront être mises à la disposition

de l'ensemble des unités d'affaires de la Ville.

Les dépenses de consommation seront prélevées à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Le plus bas soumissionnaire conforme, La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company), s'engage à réaliser la totalité du mandat pour le lot 1-2-3 pour un montant de 2 097 368,21 \$, incluant les taxes.

Un montant équivalent à 15 % du montant total octroyé, soit 314 605,23 \$, taxes incluses, a été ajouté à titre de provisions pour variation des quantités.

Le plus bas soumissionnaire conforme, Location Sauvageau Inc., s'engage à réaliser la totalité du mandat pour le lot 4-5 pour un montant de 533 081,59 \$, incluant les taxes.

Un montant équivalent à 15 % du montant total octroyé, soit 79 962,23 \$, taxes incluses, a été ajouté à titre de provisions pour variation des quantités.

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle puisqu'il s'agit d'ententes de location de véhicules à essence.

La vigie du marché des locations réalisée par le SMRA dans les derniers mois indique que le marché des locations de véhicules électriques n'est disponible, actuellement, que pour la location long terme. Pour ce qui est des véhicules hybrides, la vigie réalisée démontre qu'il ne semble pas y avoir une offre intéressante couvrant la totalité des besoins exprimés lors de la plus récente tournée des arrondissements.

Par ailleurs, bien que le SMRA ne puisse pas dès maintenant conclure une entente de location de véhicules électriques pour répondre aux besoins à court terme de ses clients, il a amorcé la planification de la métamorphose qui s'opérera au cours de la prochaine décennie dans le parc de véhicules sous sa gestion. En effet, le SMRA participe activement au plan d'action pour le déploiement de bornes de recharge électrique permettant la prise en charge des véhicules électriques dans les clos de voirie de chaque arrondissement. Le SMRA effectuera aussi des analyses quantifiables de l'utilisation qui est faite des véhicules actuels, par les services et arrondissements, afin d'avoir des données factuelles permettant de remettre en question la nécessité d'avoir autant de véhicules dans le parc, d'évaluer leur remplacement par de plus petites cylindrées ou encore pour identifier avec justesse les meilleurs candidats à la mutualisation ou simplement d'autres moyens de transport que ceux qui consomment des énergies fossiles.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Tout retard dans l'approbation de ces ententes obligera les arrondissement à poursuivre de multiples locations sous forme de gré à gré. Cette façon de faire alourdirait tout le processus de suivi des contrats, de reddition des comptes et sous entend une lourdeur administrative additionnelle tout en privant la Ville d'économies avantageuses.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Outre les fluctuations du marché de l'automobile, la COVID-19 n'a pas d'impact sur le dossier.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CM : novembre 2021.

CG : 2 décembre 2021.

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Renée VEILLETTE)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Sylvie ROUSSEAU, Service des finances  
Viorica ZAUER, Service des finances

Lecture :

Viorica ZAUER, 18 octobre 2021  
Sylvie ROUSSEAU, 18 octobre 2021

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Laine FORCIER  
Agente de recherche

**Tél :** N/A  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-10-15

Nassiri RADI  
chef de section - ingenierie (smra)

**Tél :** 5148721843  
**Télécop. :**

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dave ST-PIERRE  
Directeur de service

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2021-10-29

# Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1215382022

Unité administrative responsable : 33- Service Du Matériel Roulant Et Des Ateliers

Projet : Conclure des ententes-cadre avec les firmes La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Entreprise Rent-A-Car Canada Compagny) (lot 1, 2 et 3) et Locations Sauvageau Inc. (lot 4 et 5) pour la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes, pour une durée de douze (12) mois, avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois - (Montant estimé des ententes : 3 025 017,26 \$, taxes incluses (contrat : 2 630 449,80 \$ + variation des quantités 394 567,46 \$)) - Appel d'offres public 21-18919 - (deux soumissionnaires)

## Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.		X	
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? « aucune contribution »			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu? « aucune contribution »			



## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
<p>1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>		X	
<p>2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b>, notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?</p>		X	
<p>3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?</p>		X	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
<p>1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de :</p> <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> <p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> <p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>		X	
<p>2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?</p>		X	

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1215382022**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Objet :</b>	Conclure des ententes-cadres avec les firmes La compagnie de location d'autos entreprise Canada (Enterprise Rent-A-Car Canada Company) (lot 1, 2 et 3) et Locations Sauvageau Inc. (lot 4 et 5) pour la location à court terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes, pour une durée de douze (12) mois, avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois - (Montant estimé des ententes : 3 025 017,26 \$, taxes incluses (contrat : 2 630 449,80 \$ + variation des quantités 394 567,46 \$)) - Appel d'offres public 21-18919 - (deux soumissionnaires)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



21-18919\_Intervention\_«SMRA».pdf 21-18919\_Tableau de vérification.pdf



21-18919\_DetCah\_(SEAO \_ Liste des commandes).pdf PV\_18919.pdf

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Renée VEILLETTE  
Agente d'approvisionnement II  
**Tél :** (514) 872-1057

**ENDOSSÉ PAR**

Denis LECLERC  
Chef de section  
**Tél :** (514) 872-5241  
**Division :** Acquisition

Le : 2021-10-20

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Lot 1	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	<b>LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA ( ENTERPRISE RENT-A-CAR CANADA COMPANY)</b>	<b>1 441 642,78 \$</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	LOCATION SAUVAGEAU INC.	1 752 592,67 \$		

Lot 2	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	<b>LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA ( ENTERPRISE RENT-A-CAR CANADA COMPANY)</b>	<b>469 672,88 \$</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	LOCATION SAUVAGEAU INC.	642 917,21 \$		

Lot 3	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	<b>LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA ( ENTERPRISE RENT-A-CAR CANADA COMPANY)</b>	<b>186 052,55 \$</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	LOCATION SAUVAGEAU INC.	197 780,00 \$		

Lot 4	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	<b>LOCATION SAUVAGEAU INC.</b>	<b>258 348,83 \$</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	

LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA ( ENTERPRISE RENT-A-CAR CANADA COMPANY)	284 563,13 \$		
Lot 5	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	√ # Lot
	<b>LOCATION SAUVAGEAU INC.</b>	<b>274 732,76 \$</b>	√

**Information additionnelle**

Tel que mentionné à la règle d'adjudication de l'appel d'offres, Le DONNEUR D'ORDRE adjuge le Contrat à un ou plusieurs SOUMISSIONNAIRES conformes, en fonction du plus bas prix par lots.

La soumission de la firme LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA et LOCATION SAUVAGEAU INC. sont conformes administrativement. Les vérifications usuelles ont été finalisées le 16 septembre 2021.

Quatre (4) des six (6) preneurs du cahier des charges n'ont pas présenté d'offre à la Ville pour les motifs suivants, deux (2) se sont procurés les documents à titre de consultation seulement et deux (2) ne fournissent pas les produits ou services demandés, ne se situe pas dans leurs secteur d'activité.

Il n'y a pas eu de négociation pour le Lot no 5, car l'écart entre le montant soumissionné et l'estimation établie par le requérant n'accuse pas d'écart significatif.

Préparé par : Renée Veillette

Le 20 - 10 - 2021

Numéro de l'appel d'offres : 21-18919

Titre : Location à court-terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes - 12 mois

Date d'ouverture des soumissions : 14 septembre 2021

Addenda émit: 1 le 31 août 2021

Numéro de Lot	Description	Quantité	LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA ( ENTERPRISE RENT-A-CAR CANADA COMPANY (		LOCATION SAUVAGEAU INC.	
			Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total
<b>Lot 1 Location de Camionnettes 4X2 Classe 211A, 211B et 212</b>						
1.1	Location de Camionnette 4X2 à cabine simple (2 portes) Classe 211A Quantité: 35 Véhicules - (Durée: 5 mois sur 12 mois)	175	1 525,00 \$	266 875,00 \$	1 843,00 \$	322 525,00 \$
1.2	Location de Camionnette 4X2 à cabine allongée (2 ou 4 portes) Classe 211B Quantité: 40 Véhicules - (Durée: 6 mois sur 12 mois)	240	1 525,00 \$	366 000,00 \$	1 943,00 \$	466 320,00 \$
1.3	Location de Camionnette 4X2 à cabine d'équipe (4 portes/6 places) Classe 212 Quantité: 60 Véhicules - (Durée: 6 mois sur 12 mois)	360	1 725,00 \$	621 000,00 \$	2 043,00 \$	735 480,00 \$
<b>Total avant taxes</b>				1 253 875,00 \$		1 524 325,00 \$
<b>TPS 5 %</b>				62 693,75 \$		76 216,25 \$
<b>TVQ 9,975 %</b>				125 074,03 \$		152 051,42 \$
<b>Montant total</b>				1 441 642,78 \$		1 752 592,67 \$
<b>Lot 2 LocatClasse 127A, 127B et 128ion de Camionnettes 4X4</b>						
2.1	Location Camionnette 4X4 à cabine simple (2 portes) Classe 127A Quantité: 20 Véhicules - (Durée: 5 mois sur 12 mois)	100	1 525,00 \$	152 500,00 \$	2 043,00 \$	204 300,00 \$
2.2	Location de Camionnette 4X4 à cabine allongée (2 ou 4 portes) Classe 127B Quantité: 20 Véhicules - (Durée: 5 mois sur 12 mois)	100	1 525,00 \$	152 500,00 \$	2 143,00 \$	214 300,00 \$
2.3	Location de Camionnette 4x4 a cabine d'equipe (4 portes/6 places) Classe 128 Quantité: 15 Véhicules - (Durée: 4 mois sur 12 mois)	60	1 725,00 \$	103 500,00 \$	2 343,00 \$	140 580,00 \$
<b>Total avant taxes</b>				408 500,00 \$		559 180,00 \$
<b>TPS 5 %</b>				20 425,00 \$		27 959,00 \$
<b>TVQ 9,975 %</b>				40 747,88 \$		55 778,21 \$
<b>Montant total</b>				469 672,88 \$		642 917,21 \$
<b>Lot 3 Location de Voitures sous-compacte et compact 4 cylindres (4 portes) Classe 134 et 144</b>						
3.1	Location Voiture sous-compacte 4 cylindres (4 portes) Classe 134 Quantité: 75 Véhicules - (Durée: 2 mois sur 12 mois)	150	899,00 \$	134 850,00 \$	948,00 \$	142 200,00 \$
3.2	Location de Voiture compacte 4 cylindres (4 portes) Classe 144 Quantité: 15 Véhicules (Durée: 2 mois sur 12 mois)	30	899,00 \$	26 970,00 \$	994,00 \$	29 820,00 \$
<b>Total avant taxes</b>				161 820,00 \$		172 020,00 \$
<b>TPS 5 %</b>				8 091,00 \$		8 601,00 \$
<b>TVQ 9,975 %</b>				16 141,55 \$		17 159,00 \$
<b>Montant total</b>				186 052,55 \$		197 780,00 \$

Numéro de l'appel d'offres : 21-18919




Titre : Location à court-terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes - 12 mois

Date d'ouverture des soumissions : 14 septembre 2021

Addenda émit: 1 le 31 août 2021

Numéro de Lot	Description	Quantité	LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOS ENTERPRISE CANADA ( ENTERPRISE RENT-A-CAR CANADA COMPANY (		LOCATION SAUVAGEAU INC.	
			Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total
<b>Lot 4 Location de Fourgonnette 2 places, toit haut, modèle allongé Classe 217</b>						
4.1	Location Fourgonnette 2 places, toit haut, modèle allongé Classe 217 Quantité: 25 Véhicules - (Durée: 6 mois sur 12 mois)	150	1 650,00 \$	247 500,00 \$	1 498,00 \$	224 700,00 \$
<b>Total avant taxes</b>				247 500,00 \$		224 700,00 \$
<b>TPS 5 %</b>				12 375,00 \$		11 235,00 \$
<b>TVQ 9,975 %</b>				24 688,13 \$		22 413,83 \$
<b>Montant total</b>				284 563,13 \$		258 348,83 \$
<b>Lot 5 Location de Fourgonnette 2 places, toit bas Classe 177</b>						
5.1	Location Fourgonnette 2 places, toit bas Classe 177 Quantité: 25 Véhicules - (Durée: 6 mois sur 12 mois)	150	- \$	- \$	1 593,00 \$	238 950,00 \$
<b>Total avant taxes</b>				- \$		238 950,00 \$
<b>TPS 5 %</b>				- \$		11 947,50 \$
<b>TVQ 9,975 %</b>				- \$		23 835,26 \$
<b>Montant total</b>				- \$		274 732,76 \$
<b>Signature</b>			Oui		Oui	
<b>Signataire</b>			William Knowlton		Mario Normand	
<b>Achat SEAO</b>			Oui		Oui	
<b>Numéro NEQ</b>			1173066813		1149887755	
<b>Vérification au Registre des entreprises du Québec (REQ)</b>			Oui		Oui	
<b>Vérification au Registre des entreprises non admissibles (RENA)</b>			Oui		Oui	
<b>Vérification Liste des Personnes ayant contrevenu «PGC»</b>			Oui		Oui	
<b>Vérification au Registre des Personnes inadmissibles RGC»</b>			Oui		Oui	
<b>Vérification dans la liste des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI)</b>			Oui		Oui	
<b>Liste des sous-contractants jointe à la soumission</b>			Oui		Oui	
<b>les devis techniques dûment complétés pour chaque Lot soumissionné</b>			Oui		Oui	
<b>les renseignements complémentaires dûment complétés</b>			Oui		Oui	

**Remarque:** Règle d'adjudication - le DONNEUR D'ORDRE adjuge le Contrat en fonction du plus bas prix par lot(s).

	Non-conforme
	Correction - Erreur de calcul
	Plus bas soumissionnaire conforme

Vérifié par : Renée Veillette

Date : 16 septembre 2021



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 21-18919

**Numéro de référence** : 1514849

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Ville de Montréal - Location à court-terme de camionnettes, de voitures et de fourgonnettes - 12 mois

<input type="checkbox"/>	<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
<input type="checkbox"/>	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal 4545, chemin Queen-Mary, 2e étage, Bureau M2826 Montréal, QC, H3W 1W5 <a href="http://www.santemontreal.qc.ca">http://www.santemontreal.qc.ca</a> NEQ :	<a href="#">Madame Gulnara Kulubaeva</a> Téléphone : 514 340-2800 Télécopieur :	<b>Commande</b> : (1938242) 2021-08-26 10 h 31 <b>Transmission</b> : 2021-08-26 10 h 31	Mode privilégié : Ne pas recevoir
<input type="checkbox"/>	Entreprise Location d'Autos Canada Ltée 5830, Cote-de-liesse Ville Mont-Royal, QC, H4T 1B1 NEQ : 1173066813	<a href="#">Monsieur Brian Tessier</a> Téléphone : 438 992-1473 Télécopieur :	<b>Commande</b> : (1930068) 2021-08-03 9 h 54 <b>Transmission</b> : 2021-08-03 9 h 54	3583215 - Addenda 1 - Report de date (devis) 2021-08-31 11 h 25 - Courriel 3583216 - Addenda 1 - Report de date (bordereau) 2021-08-31 11 h 25 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	GARAGE P. VENNE INC. 94 notre dame Repentigny, QC, J6a 2p3 <a href="http://venne.ford.ca">http://venne.ford.ca</a> NEQ : 1143979681	<a href="#">Monsieur luc venne</a> Téléphone : 450 581-0120 Télécopieur : 450 581-7698	<b>Commande</b> : (1930450) 2021-08-03 16 h 38 <b>Transmission</b> : 2021-08-03 16 h 38	3583215 - Addenda 1 - Report de date (devis) 2021-08-31 11 h 25 - Courriel 3583216 - Addenda 1 - Report de date (bordereau) 2021-08-31 11 h 25 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	LOCATION SAUVAGEAU INC. 521 Côte Joyeuse Saint-Raymond, QC, G3L 4A9 <a href="http://www.sauvageau.qc.ca">http://www.sauvageau.qc.ca</a> NEQ : 1149887755	<a href="#">Monsieur Stéphan Denis</a> Téléphone : 418 337-2204 Télécopieur : 418 337-2159	<b>Commande</b> : (1930194) 2021-08-03 11 h 39 <b>Transmission</b> : 2021-08-03 11 h 39	3583215 - Addenda 1 - Report de date (devis) 2021-08-31 11 h 25 - Courriel 3583216 - Addenda 1 - Report de date (bordereau) 2021-08-31 11 h 25 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/>	Lussier Chevrolet Buick GMC Ltée 3000 Dessaulles Saint-Hyacinthe, QC, J2S 2V8 NEQ : 1143331693	<a href="#">Monsieur Guy Lussier</a> Téléphone : 450 778-1112 Télécopieur : 450 778-1422	<b>Commande</b> : (1930370) 2021-08-03 15 h 08 <b>Transmission</b> : 2021-08-03 15 h 08	3583215 - Addenda 1 - Report de date (devis) 2021-08-31 11 h 25 - Courriel 3583216 - Addenda 1 - Report de date (bordereau) 2021-08-31 11 h 25 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique

Mode privilégié (plan) : Courrier  
électronique

---

<input type="checkbox"/>	Ville de Montréal - Service de l'approvisionnement 255, boul. Crémazie Est 4e étage, bureau 400 Montréal, QC, H2M 1L5 <a href="http://www.ville.montreal.qc.ca">http://www.ville.montreal.qc.ca</a> NEQ :	<a href="#">Monsieur Marc André Deshaies</a> Téléphone : 514 872-6850 Télécopieur : 514 872-2519	<b>Commande : (1939589)</b> 2021-08-31 9 h 24 <b>Transmission :</b> 2021-08-31 9 h 24	Mode privilégié : Ne pas recevoir
--------------------------	---	--	--	-----------------------------------

---

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Organisme public.

---

© 2003-2021 Tous droits réservés





**Dossier # : 1213599002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division de la réglementation_de l'accès à l'information et des élections
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Déclaration des membres du conseil d'agglomération élu-es le 7 novembre 2021 à l'effet qu'ils ou elles sont adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions et demande aux nouveaux membres du conseil municipal de chacune des 14 villes reconstituées de l'agglomération de Montréal de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19

Il est recommandé :

1- que les membres du conseil d'agglomération, élu-es le 7 novembre 2021, se déclarent adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions.

2- de demander aux membres du conseil municipal de chacune des 14 villes reconstituées de l'agglomération de Montréal de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19.

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-10-19 14:38

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1213599002

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division de la réglementation_de l'accès à l'information et des élections
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Déclaration des membres du conseil d'agglomération élu-es le 7 novembre 2021 à l'effet qu'ils ou elles sont adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions et demande aux nouveaux membres du conseil municipal de chacune des 14 villes reconstituées de l'agglomération de Montréal de se déclarer également adéquatement protégé-es contre la COVID-19

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020. Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire et a pris certaines mesures afin de protéger la population. En réponse à la pandémie liée à la COVID-19 et à l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement du Québec à cet effet, la mairesse de Montréal, municipalité centrale de l'agglomération de Montréal, a déclaré l'état d'urgence local pour le territoire de l'agglomération en vertu de l'article 43 de la Loi sur la sécurité civile le 27 mars 2020, laquelle a été renouvelé plusieurs fois jusqu'au 28 août 2021.

Ceci dit, il est important de rappeler que le risque n'est pas écarté, ou suffisamment réduit, pour permettre un retour à la normale dans les prochaines semaines.

Toutes les mesures sanitaires ordonnées par le gouvernement doivent continuer d'être appliquées par l'agglomération. De plus, une quatrième vague est en cours et, en réponse, le gouvernement du Québec a mis en place un passeport vaccinal afin de limiter l'accès à certains services non essentiels aux personnes qui ne sont pas complètement vaccinées. L'agglomération de Montréal doit ajouter de nouvelles mesures afin de soutenir l'application de cette nouvelle stratégie pour atténuer les impacts de la pandémie.

Dans ce contexte, il est opportun et justifié que les personnes élues le 7 novembre 2021 se déclarent adéquatement protégées contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

En plus de l'obligation de porter un couvre-visage ou un masque et l'exigence de distanciation selon les circonstances, il est également souhaitable que toutes les personnes élues le 7 novembre 2021 soient adéquatement protégées contre la COVID-19 pour assumer

leurs fonctions.

Est « adéquatement protégée contre la COVID-19 » au sens du *Décret 1276-2021 du 24 septembre 2021 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19* une personne qui, selon le cas :

1° a reçu deux doses de l'un ou l'autre des vaccins à ARNm de Moderna ou de Pfizer-BioNTech ou du vaccin AstraZeneca/COVISHIELD, avec un intervalle minimal de 28 jours entre les doses et dont la dernière dose a été reçue depuis 7 jours ou plus;

2° a contracté la COVID-19 et a reçu, depuis 7 jours ou plus, une dose de l'un ou l'autre des vaccins visés au paragraphe 1° avec un intervalle minimal de 21 jours après la maladie;

3° a reçu une dose du vaccin Janssen depuis 14 jours ou plus;

4° a contracté la COVID-19 dans les six derniers mois.

Il est également assimilée à une personne adéquatement protégée contre la COVID-19 une personne qui, selon le cas :

1° présente une contre-indication à la vaccination contre cette maladie attestée par un professionnel de la santé habilité à poser un diagnostic et qui est inscrite au registre de vaccination maintenu par le ministre de la Santé et des Services sociaux;

2° a participé à l'étude clinique menée par Medicago inc. visant à valider la sécurité ou l'efficacité d'un candidat-vaccin contre la COVID-19.

## **JUSTIFICATION**

Cette pandémie constitue une menace réelle grave à la santé de la population qui exige l'application immédiate de certaines mesures.

Selon le gouvernement du Québec, de nombreuses études réalisées au Québec et ailleurs ont démontré la grande efficacité de la vaccination pour prévenir les hospitalisations et les décès après deux doses de vaccin, et ce, même dans le contexte du variant Delta qui est actuellement dominant. Même si l'efficacité du vaccin est légèrement inférieure contre le variant Delta, elle demeure élevée.

Il s'agit d'une question de sécurité pour tous les élu-es municipaux qui doivent montrer l'exemple au sein de leur collectivité et repose strictement sur leur bonne foi.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

## **MONTRÉAL 2030**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS  
ADMINISTRATIFS**

**VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Jocelyne L'ANGLAIS  
Avocat(e) 1

**Tél :** 514 872-3357  
**Télécop. :** 514 872-5655

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-10-15

Domenico ZAMBITO  
Greffier-adjoint et chef de division

**Tél :** 514 872-3125  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007  
**Approuvé le :** 2021-10-19

**Dossier # : 1218471008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles , Division du droit public et de la législation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2022, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments mentionnés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);  
VU l'article 48 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, c. E-20.001);

Il est recommandé :

1. De déléguer au conseil municipal de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2021 les droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :

a) les parcs suivants :

- i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
- ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel.

b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté.

2. De déléguer au conseil municipal de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois à

compter du 31 décembre 2021, les droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE Le 2021-10-25 14:16

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1218471008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles , Division du droit public et de la législation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2022, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Les matières énumérées à la résolution de délégation visée par le présent sommaire décisionnel sont énumérées à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (ci-après, le « Décret ») comme des équipements, infrastructures et activités considérés d'intérêt collectif et qui relèvent de ce fait de la compétence du conseil d'agglomération.

Lors de l'adoption du Décret en décembre 2005 pour faire de ces équipements, infrastructures et activités des matières relevant du conseil d'agglomération, les arrondissements exerçaient déjà certains droits, pouvoirs et obligations à l'égard de ces matières.

Afin d'assurer la continuité des opérations au moment de la mise en place du conseil d'agglomération, l'article 70 du Décret prévoyait une disposition transitoire stipulant qu'un conseil d'arrondissement pouvait, à l'égard d'un équipement, infrastructure ou activité d'intérêt collectif mentionné en annexe, continuer d'exercer les droits, pouvoirs et obligations qu'il exerçait au 31 décembre 2005, et ce, jusqu'au 1er janvier 2008.

Comme l'article 70 du Décret assurant la période de transition cessait d'avoir effet au 1er janvier 2008, afin d'assurer la continuité des opérations quant à ces équipements, infrastructures ou activité d'intérêt collectif, le conseil d'agglomération et le conseil de ville ont périodiquement adopté, depuis 2008, des résolutions dites « similaires » ayant pour but de maintenir la délégation de ces droits, pouvoirs et obligations au conseil de la ville. Ces résolutions sont dites similaires puisqu'elles sont adoptées en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations qui prévoit que :

« le conseil d'agglomération et le conseil ordinaire de la municipalité centrale peuvent, par

des résolutions similaires, prévoir la délégation, pour une période déterminée, de l'exercice d'une compétence d'agglomération à l'égard de la municipalité ou sur son territoire».

Les matières visées par la délégation du conseil d'agglomération au conseil de la ville ont évolué, selon le besoin, au fil des modifications apportées au Décret pour ajouter ou retirer des équipements, infrastructure ou activité d'intérêt collectif.

Il est à noter que suivant l'adoption de la résolution de délégation du conseil d'agglomération et son renouvellement successif depuis 2008, le conseil de la ville, ayant également accepté cette délégation depuis 2008, a pour sa part adopté le Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du décret concernant l'agglomération de Montréal (07-053) pour subdéléguer certains des pouvoirs en question aux conseils d'arrondissement.

Afin de maintenir ce régime de délégation, il est requis d'adopter les résolutions similaires proposées. À défaut d'adopter lesdites résolutions, de nombreuses activités présentement sous la responsabilité des arrondissements se retrouveraient au 1er janvier 2022, sous la responsabilité des services corporatifs de la Ville qui ne sont pas actuellement dotés des ressources pour les assumer.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM20 1177 (16 novembre 2020) et CG20 0610 (19 novembre 2020) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2021, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1206407037)

CM19 1133 (22 octobre 2019) et CG19 0483 (24 octobre 2019) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2020, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1196407001)

CM18 1268 (22 octobre 2018) et CG18 0557 (25 octobre 2018) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2019, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1180643003)

CM17 1384 (11 décembre 2017) et CG17 0566 (14 décembre 2017) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2018, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1176407002)

CM16 1401 (19 décembre 2016) et CG16 0733 (22 décembre 2016) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2017, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1166407002)

CM16 1454 (20 décembre 2016) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2017, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et



activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1166407003)

CM16 0561 (16 mai 2016) et CG16 0351 (19 mai 2016) visant à déléguer au conseil de la Ville, jusqu'au 31 décembre 2016, certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) et à abroger le paragraphe d) de la résolution CG15 0782. (1164073001)

CM16 0612 (16 mai 2016) visant à accepter la délégation, jusqu'au 31 décembre 2016, de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) et d'abroger le paragraphe d) de la résolution CM15 1495. (1164073002)

CM15 1456 (14 décembre 2015) et CG15 0782 (17 décembre 2015) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2016, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1152021001).

CM15 1495 (14 décembre 2015) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2016, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1152021002)

CM14 0633 (17 juin 2015) visant à accepter la délégation, jusqu'au 31 décembre 2016, de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1143741002).

CM14 0584 (16 juin 2014) et CG14 038 (19 juin 2014) visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2015, la délégation du conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1143741001).

CM13 0593 (17 juin 2013) visant à accepter, jusqu'au 30 juin 2014, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1134235003).

CM13 0550 (17 juin 2013) et CG13 0244 (20 juin 2013) visant à maintenir, jusqu'au 30 juin 2014, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1134235004).

CM12 1112 (17 décembre 2012) visant à accepter, jusqu'au 30 juin 2013, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1124235004).

CM12 1085 (17 décembre 2012) et CG 12 0491 (20 décembre 2012) visant à maintenir, jusqu'au 30 juin 2013, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (1124235003).

CM12 0372 et CG12 0155 (17 mai 2012) visant à maintenir jusqu'au 31 décembre 2012 la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD : 1124235001).

CM11 0979 et CG11 0458 (22 décembre 2011) visant à maintenir jusqu'au 31 décembre 2012 la délégation au conseil de la Ville de Montréal de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005). - Modification apportée lors de l'adoption au conseil d'agglomération : "de modifier la proposition principale afin de remplacer la date de fin de prolongation de la délégation au conseil de la Ville de Montréal de certains pouvoirs prévue au 31 décembre 2012, par celle du 30 juin 2012" (GDD : 1114235001).

CM11 1032 (19 décembre 2011) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2012, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD : 1114235002).

CM10 0096 et CG10 0459 (16 décembre 2010) visant à prolonger, jusqu'au 31 décembre 2011, la délégation au conseil de la ville de Montréal, de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD: 1102923008).

CM10 0952 (14 décembre 2010) visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2011, la délégation de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD: 1102923007).

CM10 0438 et CG10 0205 (20 mai 2010) visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1102923002).

CM10 0166 et CG10 0079 (25 février 2010) visant la délégation, jusqu'au 30 juin 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1102923001).

CG09 0514 (17 décembre 2009) visant la délégation, jusqu'au 28 février 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1092923002).

CM09 1048 (15 décembre 2009) visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2010, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1092923005).

CG08 0599 et CM08 1019 visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2009, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1082923004).

CM08 0974 (24 novembre 2008) visant à accepter la délégation, jusqu'au 31 décembre 2009, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) .

CG07-0412 et CM07-0732 visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2008, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1073430001).

CM07 0693 visant la délégation, jusqu'au 31 décembre 2008, de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (GDD 1073430002).

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier vise à assurer la continuité des opérations relatives aux équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005) au-delà du 31 décembre 2021.

À cette fin, il est proposé d'adopter une nouvelle résolution ayant pour effet de déléguer les compétences suivantes jusqu'au 31 décembre 2022 :

1. Les droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :

a) les parcs suivants :

- i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
- ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel.

b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté;

2. Les droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal.

Le point # 1 maintient les délégations qui sont adoptées de façon ponctuelle depuis 2008 alors que le point # 2 ci-dessus maintient la délégation relative au réseau cyclable introduite en mai 2016.

## **JUSTIFICATION**

Cette modification est nécessaire pour assurer la continuité des opérations relatives aux équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnées à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005) au-delà du 31 décembre 2021.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La délégation de ces droits, pouvoirs et obligations est prise en considération aux fins de la préparation du budget. Cette délégation n'a, par ailleurs, aucun impact quant à l'imputation des dépenses liées à l'exercice des activités qui y sont liées.

## **MONTRÉAL 2030**

N/A

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N/A

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N/A

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucun enjeu de communication en accord avec la Direction des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

## Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Claude CARETTE, Direction générale  
Louise-Hélène LEFEBVRE, Service des grands parcs\_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie FORTIER  
Avocate

**Tél :** 514 872-6396  
**Télécop. :** 514 872-2828

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-10-25

Jean-Philippe GUAY  
Avocat et chef de division - Droit public et  
législation

**Tél :** 514 872-6887  
**Télécop. :** 514 872-2828

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Véronique BELPAIRE  
Directrice des Affaires civiles et avocate en  
chef adjointe

**Tél :** 514 872-4222  
**Approuvé le :** 2021-10-25

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Patrice GUAY  
Directeur de service et avocat en chef de la  
Ville

**Tél :** 514 872-2919  
**Approuvé le :** 2021-10-25



**Dossier # : 1217814002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction , Division stratégies et pratiques d'affaires , Section processus_projets et partenariat
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adopter une nouvelle résolution conformément aux exigences du MAMH pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2021 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) et abroger la résolution CG21 0501

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;  
ATTENDU QUE la Ville de Montréal doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est résolu que la Ville de Montréal :**

- abroge la résolution CG21 0501;
- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ

2019-2023;

- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-11-08 10:24

**Signataire :**

Claude CARETTE

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'agglomération

---

Assemblée ordinaire du jeudi 26 août 2021  
Séance tenue le 26 août 2021

Résolution: CG21 0501

---

**Adopter une nouvelle résolution conformément aux exigences du MAMH pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2021 / Autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) / Abroger la résolution CG21 0154**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 août 2021 par sa résolution CE21 1374;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

Attendu que la Ville de Montréal a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la Ville de Montréal doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

que la Ville de Montréal :

- 1- abroge la résolution CG21 0154;
- 2- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- 3- s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- 4- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la nouvelle programmation de travaux de l'année 2021 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;



- 5- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- 6- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- 7- atteste par la présente résolution que la nouvelle programmation de travaux de l'année 2021 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1217814002  
/pl

Valérie PLANTE

---

Mairesse

Emmanuel TANI-MOORE

---

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

---

Yves SAINDON  
Assistant-greffier de la Ville

Signée électroniquement le 27 août 2021

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1217814002

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction , Division stratégies et pratiques d'affaires , Section processus_projets et partenariat
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adopter une nouvelle résolution conformément aux exigences du MAMH pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2021 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) et abroger la résolution CG21 0501

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) nous demande de modifier la résolution CM21 0914 afin que l'appellation de la nouvelle programmation TECQ soit conforme aux exigences du MAMH. Dans la résolution CG21 0501, il est question de "nouvelle programmation de travaux de l'année 2021" alors que le MAMH demande que notre programmation soit plutôt intitulée ainsi : "programmation de travaux version numéro 2". Nous devons modifier cette résolution dans les plus brefs délais afin de pouvoir recevoir la lettre d'acceptation officielle de notre nouvelle programmation avant le 31 décembre 2021 et ainsi comptabiliser les revenus de la TECQ dans les états financiers de la Ville.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Bruno LAGACÉ  
Chargé d'expertise principal

438-871-7671

**Tél :**

**Télécop. :** 000-0000

## Sommaire TECQ 2019-2023 - Programmation 2

COMPÉTENCE	PRIORITÉ	RÉEL 2019 (\$)	RÉEL 2020(\$)	PRÉVISION 2021	Total Programmation À ce jour
Agglo	Priorité 1- Aqueduc	224 653	43 215 387	46 051 000	89 491 040
Corpo	Priorité 1 - Station EG	-2 604	1 986 753	0	1 984 149
	Priorité 2	2 689 912	2 782 088	0	5 472 000
	Priorité 3 - Aqueduc	39 957 221	66 001 943	24 472 217	130 431 380
	Priorité 3 - Égout	39 582 864	24 938 947	14 582 964	79 104 775
	Priorité 4 - Voirie	0	11 253 087	46 501 000	57 754 087
<b>TOTAL TECQ</b>		<b>82 452 046</b>	<b>150 178 205</b>	<b>131 607 181</b>	<b>364 237 431</b>

<b>Programmation 2019-2020</b> Approuvée MAMH (2021-01-27)	<b>79 008 000</b>	<b>133 818 287</b>	<b>212 826 287</b>
---	-------------------	--------------------	--------------------

### Extrait Lettre Acceptation TECQ - Programmation 2019-2020

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 \$	79 008 000 \$	79 008 000 \$
2020-2021	133 818 288 \$	0 \$	133 818 288 \$
2021-2022	0 \$	0 \$	0 \$
2022-2023	0 \$	0 \$	0 \$
2023-2024	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Total</b>	<b>133 818 288 \$</b>	<b>79 008 000 \$</b>	<b>212 826 288 \$</b>

Investissements prioritaires prévus et réalisés	212 826 288 \$
Montant de la contribution gouvernementale	626 905 173 \$
Surplus/Déficits	(414 078 885 \$)



**Dossier # : 1217814002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction , Division stratégies et pratiques d'affaires , Section processus_projets et partenariat
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adopter une nouvelle résolution conformément aux exigences du MAMH pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2021 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) et abroger la résolution CG21 0154

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;  
ATTENDU QUE la Ville de Montréal doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est recommandé que la Ville de Montréal :**

- abroge la résolution CG21 0154;
- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ

2019-2023;

- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la nouvelle programmation de travaux de l'année 2021 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- atteste par la présente résolution que la nouvelle programmation de travaux de l'année 2021 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-08-02 11:52

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1217814002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction , Division stratégies et pratiques d'affaires , Section processus_projets et partenariat
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Adopter une nouvelle résolution conformément aux exigences du MAMH pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2021 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) et abroger la résolution CG21 0154

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal est engagée dans un ambitieux programme de réhabilitation et de réfection de ses infrastructures de l'eau tant en regard de la production et de la distribution de l'eau potable que de la collecte et de l'épuration des eaux usées. De nouveaux règlements gouvernementaux concernant la santé publique et l'environnement jumelés à l'état même des infrastructures sont à l'origine de ce gigantesque chantier qui s'échelonne sur plusieurs années.

Afin d'aider les municipalités à se conformer à ces nouvelles normes et à assurer la pérennité de leurs infrastructures, les gouvernements du Canada et du Québec ont mis en place plusieurs programmes de subventions, dont le Programme de la taxe sur l'essence - contribution du Québec (TECQ).

Le Programme TECQ 2014-2018 a pris fin le 31 décembre 2018. En 2019, les gouvernements du Québec et du Canada ont conjointement convenu de renouveler le programme de subventions TECQ pour les années 2019-2023. Il s'agit d'un nouveau programme de cinq ans qui couvrira les travaux admissibles réalisés entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2023. En juillet 2021, les gouvernements du Québec et du Canada ont ajouté un montant additionnel aux sommes déjà prévues dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023. La Ville recevra un montant additionnel de 197 035 876 \$, portant son enveloppe totale à 823 941 049 \$ pour la période 2019-2023. En

contrepartie, la Ville de Montréal s'engage à maintenir à 125 \$ par habitant par année, le seuil de ses investissements dans d'autres projets d'infrastructures municipales d'eau et d'égout financés à même des sources uniquement municipales, sans subvention d'aucune sorte.

Les travaux admissibles concernent quatre priorités:

1. l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
2. les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
3. le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;
4. la voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale telles que les ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles, les infrastructures visant le déploiement d'un réseau d'Internet haute vitesse (installation de câble à fibre optique, de tours et serveurs excluant les ordinateurs pour des points d'accès), les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

Les règles du programme prescrivent que la ville doit respecter l'ordre de priorité des travaux pour 80 % de son enveloppe. Pour cette portion de son enveloppe, la municipalité doit démontrer qu'il n'y a plus de travaux à effectuer dans les priorités 1 à 3, à court terme, avant de réaliser des travaux de la priorité 4. Par ailleurs, comme le programme TECQ 2014-2018, le programme TECQ 2019-2023 permet à la ville d'utiliser 20 % de son enveloppe dans les priorités de son choix. Ces sommes seront investies dans les travaux de priorités 4 sous la responsabilité du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM). Les enveloppes annuelles sont cumulatives si bien que des sommes n'ayant pas été utilisées au cours d'une année peuvent être reportées aux années suivantes jusqu'à la fin du programme, en 2023.

Au programme TECQ 2019-2023, une programmation pour l'année 2019 a été approuvée par le conseil municipal le 18 novembre 2019. Puis, une programmation pour l'année 2020 a été approuvée par le conseil d'agglomération le 23 avril 2020. Enfin, une programmation de travaux pour l'année 2021 a été approuvée le 25 mars 2021 par le conseil d'agglomération. Cependant, le Service de l'eau souhaite ajouter des travaux d'auscultation (budget de fonctionnement) admissibles à la priorité 2 du programme TECQ qui ont été réalisés au cours des années 2019 et 2020 et ainsi, recevoir un montant de subvention additionnel. Ainsi, la seule modification apportée à la programmation de travaux 2021 approuvée le 25 mars 2021 est l'ajout des travaux d'auscultation (Priorité 2). En conséquence, la résolution de résolution CG21 0154 doit être abrogée et une nouvelle résolution, conformément aux directives du MAMH, doit être approuvée.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG21 0154 - 25 mars 2021 - Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2021 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH)  
CG20 0215 - 23 avril 2020 - Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale et d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023) pour l'année 2020 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - 1207814001

CM19 1213 - 18 novembre 2019 - Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2019-2023), pour l'année 2019, et autoriser le Service de



l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) - 1197814001

CM19 0200 - 26 février 2019 - Approuver la programmation révisée des travaux d'infrastructures de compétence locale admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2018 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - 1198020001

CM18 1011 - 21 août 2018 - Adopter une nouvelle résolution pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2018 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) / Abroger la résolution CM18 0677-1188020002

CM18 0677 - 28 mai 2018 - Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2018 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)- 1181158004

CE17 1974 - 20 décembre 2017- Attester de la valeur des travaux admissibles réalisés et prévus en 2017 dans le cadre du programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018)

CG17 0277 - 15 juin 2017 - Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) et autoriser le Service de l'eau à soumettre la programmation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - 1171158003

CM17 0792 - 13 juin 2017 - Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) et autoriser le Service de l'eau à soumettre la programmation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - 1171158004

## **DESCRIPTION**

La programmation TECQ de compétence locale et d'agglomération élaborée pour 2021 se décline comme suit :

La valeur réelle des travaux réalisés au cours de l'année 2019 et de l'année 2020 est de 232,8 M\$, incluant :

171,4 M\$ pour les réseaux locaux d'aqueduc et d'égout (priorité 3);  
44,6 M\$ pour la reconstruction d'une station de pompage des eaux usées et des travaux d'installation d'eau potable(priorité 1);  
5,4 M\$ pour des travaux d'auscultation (priorité 2);  
11,2 M\$ pour les travaux de voirie locale (priorité 4) (année 2020)

La valeur prévue des travaux pour l'année 2021 est de 131,6 M\$, incluant :

39 M\$ pour les réseaux locaux d'aqueduc et d'égout (priorité 3);  
46 M\$ pour des travaux d'installation d'eau potable(priorité 1);  
46,5 M\$ pour les travaux de voirie locale (priorité 4).

La liste soumise en annexe constitue la programmation TECQ pour l'année 2021.

Cette programmation est la troisième du programme TECQ 2019-2023 qui sera présentée au MAMH pour approbation.

#### **JUSTIFICATION**

Le programme TECQ 2019-2023 exige la présente approbation. De plus, le libellé de la résolution est déterminé par les règles du programme également.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La subvention globale du programme TECQ 2019-2023 allouée à la Ville de Montréal est de 823 941 049 \$ sachant que 80 % de l'enveloppe disponible (659,1 M\$) seront utilisés pour des projets en lien avec les infrastructures de l'eau de compétence locale ou d'agglomération et 20 % (164,7 M\$) pour des projets en voirie de compétence locale. Rappelons que les enveloppes annuelles sont cumulatives si bien que des sommes n'ayant pas été utilisées au cours d'une année peuvent être reportées aux années suivantes jusqu'à la fin du programme, en 2023. Les travaux dans les réseaux locaux et de voirie locale admissibles à la TECQ sont remboursés à 100 %, le seuil d'investissement représentant la contrepartie de la Ville. Le revenu de subvention est estimé à 131,6 M\$ pour l'année 2021. Il atteint 364,4 M\$ pour les années 2019-2021.

#### **MONTRÉAL 2030**

Les travaux inscrits à la programmation contribuent au maintien et à l'amélioration de la fiabilité et de la résilience d'infrastructures essentielles à la population de l'agglomération de Montréal.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas déposer cette programmation de travaux priverait la ville d'un revenu de subvention estimé à 131,6 M\$ pour l'année 2021, et de l'atteinte d'un revenu global de subvention pour les années 2019-2021 de 364,4 M\$.

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun impact.

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Août/Sept 2021 - Transmission de la résolution au MAMH;  
Avant novembre 2021 - Approbation finale de la programmation de travaux;  
Mars 2022 - Versement de l'aide financière associée.

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Stephanie MORAN, Service des finances

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Philippe ANQUEZ  
Conseiller en planification

**Tél :** 514 280-4264

**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-07-29

Marie-France WITTY  
Chef de division

**Tél :**

514-872-4431

**Télécop. :**

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Alain LARRIVÉE  
Direction de l'eau potable  
**Tél :** 514 872-5090  
**Approuvé le :** 2021-08-02

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Alain LARRIVÉE  
Direction de l'eau potable  
**Tél :** 514 872-5090  
**Approuvé le :** 2021-08-02



**Dossier # : 1205843005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Planification des déplacements dans l'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 160 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et le réaménagement d'une intersection dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/ Autoroute 25

Il est recommandé:

D'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 160 000 \$ afin de financer la construction d'une piste multifonctionnelle et le réaménagement d'une intersection dans le cadre de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/Autoroute 25 ».

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-08-02 07:57

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1205843005

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Planification des déplacements dans l'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 160 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et le réaménagement d'une intersection dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/ Autoroute 25

**CONTENU****CONTEXTE**

Le projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine (TLHL) est un projet de plus de 1,142 G\$ géré par le ministère des Transports du Québec (MTQ), ayant des répercussions sur certains actifs de la Ville tels que la construction d'un mur antibruit, le réaménagement d'intersection, la construction d'une piste cyclable, l'aménagement des abords des stations Radisson et Honoré-Beaugrand et plusieurs mesures de mitigation.

Au delà de la réfection du Tunnel, il est aussi prévue que le MTQ réalise des interventions sur des actifs municipaux en impliquant la Ville de Montréal.

Pour se faire, la Ville de Montréal collabore avec le MTQ dans l'élaboration d'une entente concernant la conception et la construction d'une piste multifonctionnelle et d'un mur antibruit, de même, que la prestation de certains services dans le cadre du projet de réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine et travaux liés.

L'adoption du règlement d'emprunt est nécessaire afin de compléter le financement requis pour financer l'ensemble des travaux assumés par l'agglomération de la Ville de Montréal dans le cadre de la réfection du TLHL. Le présent règlement d'emprunt porte sur les travaux relevant de la compétence du conseil d'agglomération. Ces investissements sont prévus au programme décennal d'immobilisations 2021-2030 ( projet investi 75057 - fiche numéro 21\_3009\_025 ).

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM20 0940, 20 octobre 2020 , autorisant un emprunt de 2 900 000 \$ afin de financer la construction d'un mur anti bruit et les travaux de voirie municipale

**DESCRIPTION**

Le présent règlement vise à adopter un règlement d'emprunt de 160 000 \$ afin de financer la réalisation d'une piste multifonctionnelle et de réaménagement de l'intersection Notre-Dame

Est / Curatteau dans le cadre de la réfection du TLHL. Cette piste multifonctionnelle est prévue au Réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal identifié à la figure 13 du Plan de transport à la suite de la mise à jour du réseau approuvée par le conseil d'agglomération le 19 décembre 2019 (CG19 0617). De plus, les travaux d'aménagement de l'intersection Notre-Dame Est et Curatteau sont de compétence du conseil d'agglomération car il s'agit de travaux de voirie municipale concernant une voie de circulation artérielle. Ces derniers sont rendus nécessaires par le projet du réseau du ministère des Transports du Québec relatif à l'autoroute 25. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

## **JUSTIFICATION**

L'adoption de ce règlement d'emprunt est nécessaire à la réalisation des interventions municipales d'accompagnement du projet de réfection du TLHL dans un contexte où il faut mettre en place des mécanismes qui permettent à la Ville d'intervenir efficacement dans la logique de l'échéancier du projet TLHL. L'échéancier de réalisation prévu par le MTQ s'étend de 2020 à la fin de 2024. L'autorisation de ce règlement d'emprunt est une étape essentielle dans le cadre de la réalisation des projets d'immobilisation planifiés au PDI 2021-2030 du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) numéro de fiche 21\_3009\_025 . La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra au SIRR d'obtenir les crédits nécessaires afin de financer la réalisation d'une piste multifonctionnelle et le réaménagement de l'intersection Notre-Dame Est / Curatteau dans le cadre de la réfection du TLHL.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le présent dossier porte sur l'adoption d'un règlement d'emprunt d'agglomération au montant de 160 000 \$ afin de financer les interventions municipales d'accompagnement du projet de réfection du TLHL, prévu dans le cadre du programme décennale d'immobilisation de PDI 2021-2030 adopté par les instances décisionnelles (numéro de fiche 21\_3009\_025 ). Le règlement d'emprunt permettra de financer la totalité des investissements du projet de compétences d'agglomération pour la réalisation du projet

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 20 ans conformément à la Politique de capitalisation et amortissement des dépenses en immobilisations approuvée par le conseil d'agglomération par la résolution CG07 0473. Les détails financiers concernant ce règlement d'emprunt sont fournis dans l'intervention des finances en pièces jointes.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet vise à favoriser les transports actifs et collectifs comme mesures de mitigation au projet et assurer la pérennité de ces infrastructures une fois le projet complété. Il permet aussi d'assurer une meilleure gestion de la mobilité afin de réduire les gaz à effet de serre et augmenter la canopée pour lutter contre les îlots de chaleur.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption de ce règlement d'emprunt est indispensable pour la mise en œuvre des interventions municipales nécessaires au projet de réfection du TLHL dans le respect de son échéancier de réalisation. De plus, le MTQ a amorcé les travaux à l'automne 2020 et les travaux réalisés sur les actifs municipaux sont déjà en cours. Le ville aura une dépense à assumer d'ici décembre 2021

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Dans le contexte actuel relatif au COVID-19, aucun impact spécifique ou additionnel n'est

produit par une décision des instances conforme à la recommandation soumise dans ce dossier.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune intervention de communication n'est requise dans ce dossier.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Réalisation du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine par le MTQ de 2020 à 2024.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Khadija BENAILLA)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marie-Sophie COUTURE  
Chef de section

**Tél :** 514-872-1773

**Télécop. :** 514-872-1945

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-11-24

Isabelle LEBRUN  
Chef de division - Grands projets partenaires

**Tél :** 514 872-4685

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Isabelle LEBRUN  
Chef de division - Grands projets partenaires

Nathalie M MARTEL  
Directrice

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 25 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne madame Isabelle Lebrun, cheffe de division - Grands projets partenaires, pour me remplacer dans le cadre de mes fonctions de directeur de la gestion du portefeuille de projets au Service des infrastructures du réseau routier et exercer tous les pouvoirs s'y rattachant du 24 juillet au 1er août 2021 inclusivement et madame Catherine Tcherneva, cheffe de division par intérim - Assistance à la gestion des interventions dans la rue, du 2 au 8 août inclusivement.

Vous pourrez joindre madame Lebrun au 514 229-0802 et madame Tcherneva au 514-773-9485.

Et j'ai signé,

Benoît Champagne, ing., M.A.  
Directeur

**Tél :** 514 872-4685  
**Approuvé le :** 2021-07-30

**Tél :** -  
**Approuvé le :** 2021-08-02



**Dossier # : 1205843005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 160 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et le réaménagement d'une intersection dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/ Autoroute 25

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AGT - 1205843005 - Piste TLHL 10mars2021.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-03-10

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 160 000 \$ AFIN DE FINANCER  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE  
ET DE RÉAMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION DANS LE CADRE DU  
PROJET DE RÉFECTION DU TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE/  
AUTOROUTE 25**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Vu l'article 118.85 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, c. E-20.001);

Vu l'article 37 du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu le Réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal identifié à la figure 13 du Plan de transport à la suite de la mise à jour du réseau approuvée par le conseil d'agglomération le 19 décembre 2019 (CG19 0617);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme triennal d'immobilisations de l'agglomération de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 160 000 \$ est autorisé afin de financer les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et les travaux de réaménagement de l'intersection des rues Notre-Dame Est et Curatteau, dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/autoroute 25.
2. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de l'agglomération de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).

**5.** Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

---

GDD 1205843005

**Dossier # : 1205843005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division grands projets portefeuille 1
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement autorisant un emprunt de 160 000 \$ afin de financer les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et le réaménagement d'une intersection dans le cadre du projet de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine/ Autoroute 25

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



RE 1205843005 projet 75057.xlsm

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Khadija BENAÏLLA  
Agente comptable analyste  
Khadija.benaïlla@montreal.ca  
**Tél :** (514)872-2288

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-03-24

Catherine TOUGAS  
Conseillère budgétaire • SERVICE DES FINANCES  
**Tél :** (514)872-2288  
**Division :** Direction conseil et soutien financiers



**Dossier # : 1211179011**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011) / Bonifier de 770 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) / Financer le Programme par les crédits dédiés provenant de la prochaine entente avec le MEI de 2022 à 2024 et, à compter de 2025, par l'utilisation des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie

Il est recommandé au comité exécutif :

1. de bonifier de 770 000 \$ et de redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense sera assumée par l'agglomération;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
3. d'autoriser l'utilisation des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel afin de financer le programme à compter de 2025.

Il est recommandé au conseil d'agglomération :

d'adopter le règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011).

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-08-09 09:43

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint

Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** Dossier # :1211179011

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011) / Bonifier de 770 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) / Financer le Programme par les crédits dédiés provenant de la prochaine entente avec le MEI de 2022 à 2024 et, à compter de 2025, par l'utilisation des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le 30 mars 2017, le conseil d'agglomération de Montréal a adopté le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC), afin de permettre la mise en oeuvre d'un programme d'aide visant à rendre les bâtiments commerciaux ou leurs commodités sans obstacles. Cette mise en oeuvre visait à palier le manque de ressources et de programmes disponibles pour soutenir le financement de travaux visant l'accès aux personnes handicapées. Avant la mise en oeuvre du PAAC, seules deux villes accordaient du soutien financier à l'accessibilité universelle au Québec, soit Trois-Rivières et Victoriaville. Depuis 2017, la Ville de Montréal offre donc aux commerçants et aux propriétaires immobiliers de l'agglomération la possibilité de bénéficier du PAAC pour rendre accessibles universellement les bâtiments affectés à des activités commerciales. Le soutien financier offert dans le cadre du programme couvre 75 % du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de 10 000 \$.

Il est souhaité que la Ville poursuive son soutien financier visant à rendre les bâtiments commerciaux ou leurs commodités sans obstacle tout en bonifiant le programme afin de le rendre plus attrayant.

La reconduction du programme entraîne la nécessité de bonifier et de distribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du programme.

Enfin, quelques modifications essentiellement techniques sont proposées.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG21 0165 (25 mars 2021) : Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-

011) ».

CG17 0115 (30 mars 2017) : Adopter le règlement intitulé « Règlement établissant le Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) ».

## DESCRIPTION

Les bonifications au programmes consistent principalement à inclure les services professionnels d'architectes, d'ingénieurs ou de technologues professionnels dans les éléments admissibles à la subvention, ce qui n'est pas le cas actuellement, et d'augmenter le maximum de subvention à 90 % du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de 15 000 \$.

Le Service du développement économique recommande donc de modifier le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011) de façon à y apporter les modifications suivantes :

1. insertion de la définition de « services professionnels » à l'article 1 afin d'utiliser le terme pour inclure le coût de ces services dans le calcul de la subvention;
2. modification de l'article 4 afin de spécifier qu'aucune subvention n'est octroyée seulement si ces travaux spécifiques ont débuté, ce qui n'exclut pas que d'autres travaux soient en cours au moment du dépôt de la demande de subvention;
3. modifications de l'article 6 afin d'inclure les services professionnels dans les éléments admissibles à la subvention et afin de reporter au 31 décembre 2024 la date limite dont les requérants disposeront désormais pour déposer une demande de subvention;
4. modifications techniques de l'article 6 afin de spécifier le mode de transmission d'une demande de subvention et de préciser la référence à un autre article;
5. remplacement de l'article 7 et insertion de l'article 7.1 afin de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt d'une demande de subvention;
6. modification de l'article 8 afin de retirer l'obligation, pour les requérants, de débiter les travaux dans un délai maximum de six mois;
7. remplacement de l'article 9 afin de préciser les documents à transmettre au directeur pour obtenir la subvention demandée et de spécifier le mode de transmission de cette demande;
8. remplacement de l'article 10 et insertion de l'article 10.1 afin de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt de la demande de versement de la subvention;
9. modification de l'article 11 afin d'inclure les services professionnels dans les éléments admissibles à la subvention et afin de porter le maximum de subvention pouvant être versé à 90 % du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de 15 000 \$;
10. modifications techniques des articles 11, 12, 13 et 18 afin de préciser les références à d'autres articles.

## JUSTIFICATION

Le PAAC pourra poursuivre son objectif de favoriser une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de nos citoyens, ce qui est une préoccupation constante dans l'agglomération de Montréal. En devenant plus attrayant puisque les services professionnels d'architectes, d'ingénieurs ou de technologues professionnels seront désormais admissibles à la subvention et puisque le maximum de subvention pouvant être versé augmentera à 90 % du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de 15 000 \$, le programme contribuera encore mieux à ne pas marginaliser les personnes ayant des incapacités et à valoriser leur rôle social et économique. Considérer les aînés et les personnes à mobilité réduite, reconnaître leur apport personnel et leur contribution au développement de notre communauté est le reflet d'un respect des différences et met l'emphase sur les capacités et le potentiel de chacun. Cette responsabilité est entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne l'aide à l'entreprise qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice



de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Lors de l'adoption du programme, en mars 2017, des crédits budgétaires de 100 000 \$ ont été prévus au budget du Service du développement économique pour 2022, tel que le démontre la première ligne tableau ci-dessous (dossier décisionnel 1161179018). Compte tenu de la reconduction et des modifications proposées au programme, il y a lieu d'établir une nouvelle stratégie de financement jusqu'en 2026. Il est à noter que les modifications proposées n'ont aucun impact budgétaire en 2021. Selon les nouvelles données, les contributions de l'agglomération totaliseront 870 000 \$ entre 2022 et 2026, soit une augmentation de 770 000 \$. La ventilation annuelle est présentée à la dernière ligne du tableau ci-dessous. Il est proposé de financer les besoins supplémentaire à même la prochaine entente avec le MEI pour 2022 à 2024 et à même les disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie pour 2025 et 2026.

	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Crédits actuels de la base budgétaire du service	100 000 \$	-	-	-	-	100 000 \$
Crédits dédiés provenant de la prochaine entente avec le MEI	100 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	-	-	500 000 \$
Ajustement des crédits du programme en provenance des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie	-	-	-	200 000 \$	70 000 \$	270 000 \$
<b>TOTAL DES CRÉDITS NÉCESSAIRES</b>	<b>200 000 \$</b>	<b>200 000 \$</b>	<b>200 000 \$</b>	<b>200 000 \$</b>	<b>70 000 \$</b>	<b>870 000 \$</b>

Cette nouvelle stratégie de financement jusqu'en 2026 se fait donc sans impact sur le cadre financier du Service du développement économique et sans impact sur le cadre financier de la Ville.

## MONTRÉAL 2030

Le PAAC répond à la priorité du plan stratégique Montréal 2030 qui vise des quartiers vivants suivant l'intention d'offrir des artères commerciales, des quartiers et un centre-ville attrayants qui rehaussent la qualité de vie dans le sens où il contribue à offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité ainsi qu'une réponse de proximité à leurs besoins.

Il contribue également à la priorité pour placer la citoyenne et le citoyen au cœur de nos actions suivant l'intention d'assurer un accès équitable et sécuritaire aux commerces pour toutes et tous ainsi qu'une accessibilité universelle aux personnes ayant des limitations.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si le projet de règlement n'était pas adopté, ceci aurait pour effet de ne pas permettre la reconduction du programme qui permet de contribuer directement à rendre les bâtiments

accessibles universellement, c'est-à-dire permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ne s'applique pas.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

À cette étape, aucune opération de communication n'est prévue.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Ne s'applique pas

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Annie GERBEAU)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Mohamed OUALI)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Geneviève LEBRUN, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Alain MARTEL  
Chef d'équipe - Programmes et commerce

**Tél :** 514 919-8508

**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-26

Josée CHIASSON  
Directrice mise en valeur des pôles économiques

**Tél :** 514 868-7610

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Véronique DOUCET

Directrice

**Tél :** 514 872-3116

**Approuvé le :** 2021-08-09

**Dossier # : 1211179011**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011) / Bonifier de 770 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) / Financer le Programme par les crédits dédiés provenant de la prochaine entente avec le MEI de 2022 à 2024 et, à compter de 2025, par l'utilisation des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AG - Règlement Mod RCG17-011- final 12aout2021agt.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Annie GERBEAU  
Avocate  
**Tél :** 514-589-7449

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-28

Annie GERBEAU  
Avocate, chef de division  
**Tél :** 514-589-7449  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**RCG 17-011-X**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE PROGRAMME D'AIDE À L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES (PAAC) (RCG 17-011)**

Vu les articles 82 à 90 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

Vu l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011) est modifié par l'insertion, à la suite de la définition de « sans obstacles », de la définition suivante :

« « services professionnels » : les services d'un professionnel autorisé ».

2. L'article 4 de ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite du mot « travaux », du mot « admissibles ».

3. Le premier alinéa de l'article 6 de ce règlement est modifié par :

1° l'insertion, à la suite du mot « admissibles », des mots « et des services professionnels »;

2° l'insertion, à la suite du mot « présentée », des mots « par courriel »;

3° le remplacement, de la date « 31 décembre 2021 » par la date « 1<sup>er</sup> janvier 2025 »;

4° l'insertion, au sous-paragraphe c) du paragraphe 1°, à la suite du mot « travaux », des mots « et des services professionnels ».

4. Le deuxième alinéa de l'article 6 de ce règlement est modifié par :

1° le remplacement, après le mot « conformément », du mot « à » par les mots « au paragraphe 1° de »;

2° l'insertion, à la suite des mots « travaux admissibles », des mots « et des services professionnels ».

5. L'article 7 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« 7. Dans les 40 jours ouvrables suivant la réception d'une demande de subvention, le directeur :

1° lorsque la demande satisfait aux exigences prévues à l'article 6, déclare la demande admissible et envoie au propriétaire ou au locataire un avis d'admissibilité par courriel en indiquant le coût estimé des travaux admissibles et des services professionnels, calculé avant taxes, qui sera pris en compte aux fins de la subvention;

2° lorsqu'un document exigé en vertu de l'article 6 est manquant, transmet au propriétaire ou au locataire un avis de non-conformité par courriel en indiquant le document manquant ».

6. Ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite de l'article 7, de l'article suivant :

« 7.1 À compter de la date d'envoi d'un avis de non-conformité en vertu de l'article 7, le propriétaire ou le locataire doit, dans un délai de 10 jours ouvrables, transmettre par courriel le document manquant au directeur.

Sur réception du document manquant dans le délai prévu au premier alinéa, le directeur transmet au propriétaire ou au locataire l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 7.

À défaut de transmettre le document manquant dans le délai prévu au premier alinéa, la demande est refusée et le directeur en avise le propriétaire ou le locataire par courriel. ».

7. L'article 8 de ce règlement est modifié par la suppression de la phrase « Ces travaux doivent être entrepris au plus tard six mois après la date de l'avis d'admissibilité. ».

8. L'article 9 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« 9. Lorsque les travaux sont terminés dans le délai fixé à l'article 8, un propriétaire ou un locataire doit, pour obtenir la subvention demandée, transmettre au directeur, par courriel :

1° une certification signée par un professionnel autorisé confirmant que les travaux sont terminés et qu'ils ont été effectués conformément aux normes de conception sans obstacles du Code et de la réglementation applicable;

2° les factures et autres pièces détaillant les travaux et démontrant le coût des travaux et des services professionnels;

- 3° la preuve d'acquittement, autrement que par paiement comptant, de chacune des factures, notamment une copie de chèque encaissé, une copie de traite bancaire, un relevé de compte bancaire ou un relevé de carte de crédit, à l'exclusion d'un reçu, d'une facture annotée ou d'une quittance;
- 4° un document synthèse des travaux et des services professionnels détaillant, pour chacune des factures soumises, le nom du fournisseur, le montant total avant taxes, le mode de paiement et une référence à la preuve d'acquittement;
- 5° une copie de tout permis visant les travaux admissibles;
- 6° des photographies de toute partie du bâtiment où ont été complétés des travaux admissibles en vertu du paragraphe 1° de l'article 7. ».

9. L'article 10 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« **10.** À la suite de la réception d'une demande d'obtention de la subvention, le directeur :

- 1° lorsqu'un propriétaire ou un locataire s'est conformé à l'article 9, approuve le versement de la subvention et en informe le propriétaire ou le locataire, selon le cas, par courriel;
- 2° lorsqu'un document exigé en vertu de l'article 9 est manquant, transmet par courriel au propriétaire ou au locataire un avis de non-conformité indiquant le document manquant et la date limite conforme aux dispositions de l'article 13 dont il dispose pour transmettre par courriel le document manquant au directeur.

Malgré l'article 13, le délai entre l'avis de non-conformité et la date limite dont le propriétaire ou le locataire dispose pour transmettre par courriel le document manquant au directeur ne peut être inférieur à un mois. ».

10. Ce règlement est modifié par l'ajout, à la suite de l'article 10, de l'article suivant :

« **10.1** Sur réception du document manquant dans le délai prévu au paragraphe 2° de l'article 10, le directeur transmet au propriétaire ou au locataire l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 10.

À défaut de transmettre le document manquant dans le délai prévu au paragraphe 2° de l'article 10, le propriétaire ou le locataire est déchu de son droit d'obtenir toute subvention demandée en vertu du présent règlement et le directeur l'en avise par courriel. ».

11. L'article 11 de ce règlement est modifié par :

XX-XXX/3

- 1° le remplacement, au premier alinéa, du nombre « 75 » par le nombre « 90 »;
- 2° l'insertion, au premier alinéa, à la suite du mot « admissibles », des mots « et des services professionnels »;
- 3° l'insertion, au deuxième alinéa, à la suite du mot « directeur », des mots « en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 »;
- 4° le remplacement, au troisième alinéa, du nombre « 10 000 » par le nombre « 15 000 ».

**12.** L'article 12 de ce règlement est modifié par le remplacement, à la suite du mot « prévu », du mot « à » par les mots « au paragraphe 1° de ».

**13.** L'article 13 de ce règlement est modifié par le remplacement, à la suite du mot « prévu », du mot « à » par les mots « au paragraphe 1° de ».

**14.** L'article 18 de ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite des mots « admissible en vertu », des mots « du paragraphe 1° » et par l'insertion, à la suite des mots « approuvé en vertu », des mots « du paragraphe 1° ».

---

GDD 1211179011



**Dossier # : 1211179011**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) (RCG 17-011) / Bonifier de 770 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) / Financer le Programme par les crédits dédiés provenant de la prochaine entente avec le MEI de 2022 à 2024 et, à compter de 2025, par l'utilisation des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1211179011 - Règlement PAAC.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Mohamed OUALI  
Préposé au Budget  
**Tél :** (514) 872-4254

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-29

Sabiha FRANCIS  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-872-9366  
**Division :** Service des finances , Direction des revenus

**Dossier # : 1211179008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 15-082) / Bonifier de 696 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Commerce / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Commerce de 2022 à 2026 en fonction des nouvelles prévisions

Il est recommandé au comité exécutif :

1. de bonifier de 696 000 \$ et de redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme de subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (programme Réussir@Montréal – Commerce) conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense sera assumée par l'agglomération;
2. d'ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Commerce de 2022 à 2026 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Il est recommandé au conseil d'agglomération :

d'adopter le règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (programme Réussir@Montréal – Commerce) (RCG 15-082).

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-08-09 08:42

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1211179008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 15-082) / Bonifier de 696 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Commerce / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Commerce de 2022 à 2026 en fonction des nouvelles prévisions

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal - Commerce) et abrogeant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 07-028) (RCG 15-082) a été adopté le 26 novembre 2015 par le conseil d'agglomération. Il consiste à aider les commerçants et propriétaires immobiliers situés dans les secteurs désignés aux fins du programme à réaliser des projets de rénovation en vue de mettre en valeur le parc immobilier commercial. Le soutien financier s'articule autour de deux volets :

1. La rénovation

Dans ce volet, le soutien financier couvre le tiers du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de :

- 50 000 \$ pour un bâtiment comportant jusqu'à 10 mètres de façade principale;
- 125 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 10 mètres et jusqu'à 20 mètres de façade principale;
- 250 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 20 mètres de façade principale.

2. Le design

Dans ce volet, le soutien financier couvre 50 % du coût des honoraires professionnels en design d'aménagement jusqu'à un maximum de :

- 4 000 \$ pour un bâtiment comportant jusqu'à 10 mètres de façade principale;
- 10 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 10 mètres et jusqu'à 20 mètres de façade principale;
- 20 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 20 mètres de façade principale.

Les circonstances exceptionnelles causées par l'apparition de la pandémie de COVID-19 mettent l'industrie de la construction dans une situation qui durera encore au moins plusieurs mois et des requérants admissibles à la subvention dans le cadre du programme se retrouvent dans une situation où il leur est impossible de faire réaliser les travaux qu'ils projettent dans les délais prévus au règlement. Dans ce contexte, il y aurait lieu de permettre un délai de réalisation des travaux admissibles plus long pour tous les requérants et d'ajuster le délai dont ils disposent pour fournir tous les documents requis en vue du versement de la subvention en conséquence. Il est à noter qu'une telle modification au règlement avait été apportée exclusivement pour les requérants plus directement touchés par la pandémie, soit ceux dont la demande avait été déclarée admissible entre le 13 mars 2018 et le 22 juin 2020.

La grande popularité que connaît le programme et la prolongation du délai de réalisation des travaux admissibles entraînent également la nécessité de bonifier et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du programme.

Enfin, quelques modifications essentiellement techniques sont proposées.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG20 0282 (28 mai 2020) : Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal – Commerce) (RCG 15-082) ».

CE20 0544 (15 avril 2020) : Édicter l'ordonnance modifiant les ordonnances numéros 7,8,9,10,11 et 12 édictées en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal – Commerce) (RCG 15-082).

CG16 0756 (22 décembre 2016) : Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal - Commerce) et abrogeant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 07-028) (RCG 15-082) ».

CG15 0719 (26 novembre 2015) : Adopter le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal - Commerce) et abrogeant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 07-028) (RCG 15-082).

### **DESCRIPTION**

Le Service du développement économique recommande de modifier le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal – Commerce) (RCG 15-082) de façon à y apporter les modifications suivantes :

1. modifications techniques de l'article 7 afin de spécifier le mode de transmission d'une demande de subvention et de préciser la référence à un autre article;
2. remplacement de l'article 8 et insertion de l'article 8.1 afin de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt d'une demande de subvention;
3. insertion de l'article 8.2 qui vient prolonger d'un an le délai de réalisation des travaux admissibles pour tous les requérants;
4. remplacement de l'article 9 afin de préciser les documents à transmettre au directeur pour obtenir la subvention demandée et de spécifier le mode de transmission de cette demande;

5. remplacement de l'article 10 et insertion de l'article 10.1 afin de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt de la demande de versement de la subvention;
6. modifications techniques des articles 11, 13, 14 et 20 afin de préciser les références à d'autres articles;
7. modification de l'article 15 qui vient ajuster le délai dont les requérants disposent pour fournir tous les documents requis en vue du versement de la subvention en conséquence de l'insertion de l'article 8.2.

## JUSTIFICATION

L'insertion de l'article 8.2 et la modification de l'article 15 permettront d'accorder un délai de 36 mois, plutôt que 24, pour la réalisation des travaux et d'ajuster en conséquence le délai dont les requérants disposent pour fournir tous les documents requis en vue du versement de la subvention. Et ce, pour tous les requérants. L'industrie de la construction est toujours affectée par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et il est actuellement extrêmement difficile de retenir les services des entrepreneurs en construction dans des délais ne dépassant pas plusieurs mois, voire un an. Il en est de même pour les professionnels en architecture. Il est impossible de prévoir à quel moment la situation reviendra à la normale.

Les remplacements proposés des articles 8, 9 et 10 ainsi que l'insertion proposée des articles 8.1, 8.2 et 10.1 permettront de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt d'une demande de subvention ainsi que lors du dépôt de la demande de versement de la subvention, responsabilités et délais qui sont trop vagues dans la version actuelle du règlement. Ces modifications éviteront des conflits potentiels avec des requérants et des contestation judiciaires potentielles.

Enfin, compte tenu des modifications mentionnées aux paragraphes précédents, des ajustements de références entre articles deviennent nécessaires pour les articles 7, 11 13, 14 et 20.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Lors de l'adoption du programme, en novembre 2015, des crédits budgétaires de 7 874 800 \$ ont été prévus au budget du Service du développement économique pour les années 2022 à 2026, tel que le démontre la première ligne tableau ci-dessous.

Compte tenu des modifications proposées au programme et en fonction du nombre de demandes qui ont été et qui seront déclarées admissibles à une subvention, il y a lieu d'établir une nouvelle stratégie de financement jusqu'en 2026. Il est à noter que les modifications proposées n'ont aucun impact budgétaire en 2021. Selon les nouvelles données, les contributions de l'agglomération totaliseront 8 570 800 \$ entre 2022 et 2026. La ventilation annuelle est présentée à la dernière ligne du tableau ci-dessous. Il est proposé de financer les besoins supplémentaire à même les disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie.

	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Crédits actuels de la base budgétaire du service	2 847 700 \$	2 382 800 \$	1 656 300 \$	929 900 \$	58 100 \$	7 874 800 \$
Ajustement des crédits du programme	-	-	(485 900 \$)	(312 800 \$)	-	(798 700 \$)
Ajustement des crédits du programme en	1 179 100 \$	185 600 \$	-	-	130 000 \$	1 494 700 \$

provenance des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie						
<b>TOTAL DES CRÉDITS NÉCESSAIRES</b>	4 026 800 \$	2 568 400 \$	1 170 400 \$	617 100 \$	188 100 \$	8 570 800 \$

Cette nouvelle stratégie de financement jusqu'en 2026 se fait donc sans impact sur le cadre financier du Service du développement économique et sans impact sur le cadre financier de la Ville.

## **MONTRÉAL 2030**

Le PR@M-Commerce répond à la priorité du plan stratégique Montréal 2030 qui vise des quartiers vivants suivant l'intention d'offrir des artères commerciales, des quartiers et un centre-ville attrayants qui rehaussent la qualité de vie dans le sens où il contribue à offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité ainsi qu'une réponse de proximité à leurs besoins.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le fait de ne pas adopter le règlement aura pour effet de ne pas mettre en application les modifications proposées et ceci se traduira par l'impossibilité, pour de nombreux requérants, de réaliser des travaux de rénovation en vue de mettre en valeur le parc immobilier commercial.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

L'industrie de la construction est toujours affectée par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et il est actuellement extrêmement difficile de retenir les services des entrepreneurs en construction dans des délais ne dépassant pas plusieurs mois, voire un an. Il en est de même pour les professionnels en architecture. Il est impossible de prévoir à quel moment la situation reviendra à la normale.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

À cette étape, aucune opération de communication n'est prévue. Le Service du développement économique communiquera toutefois avec les sociétés de développement commercial et associations de commerçants visées afin de leur faire part des modifications. Ces dernières pourront communiquer avec leurs membres et les investisseurs potentiels pour les informer des nouvelles dispositions du programme.

Le Service du développement économique communiquera également avec tous les requérants admissibles au délai supplémentaire pour la réalisation de leurs travaux pour les informer.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Ne s'applique pas.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Mohamed OUALI)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Annie GERBEAU)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Geneviève LEBRUN, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain MARTEL  
Chef d'équipe - Programmes et commerce

**Tél :** 514 919-8508  
**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-07-26

Josée CHIASSON  
Directrice mise en valeur des pôles  
économiques

**Tél :** 514 868-7610  
**Télécop. :**

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Véronique DOUCET  
Directrice

**Tél :** 514 872-3116  
**Approuvé le :** 2021-08-09

**Dossier # : 1211179008**

**Unité administrative responsable :** Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques

**Objet :** Adopter le règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 15-082) / Bonifier de 696 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Commerce / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Commerce de 2022 à 2026 en fonction des nouvelles prévisions

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AG - Règl. Mod RCG15-082 - final.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Annie GERBEAU  
Avocate  
**Tél :** 514-589-7594

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-28

Annie GERBEAU  
Avocate, chef de division  
**Tél :** 514-589-7449  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières



**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**RCG 15-082-X**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES SUBVENTIONS  
RELATIVES À LA REVITALISATION DES RUES COMMERÇANTES  
(PROGRAMME RÉUSSIR@MONTRÉAL – COMMERCE) (RCG 15-082)**

Vu les articles 82 à 90 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

Vu l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

**1.** L'article 7 du Règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier (RCG 15-082) est modifié par :

- 1° l'insertion, au premier alinéa, à la suite du mot « présentée », des mots « par courriel »;
- 2° le remplacement, au deuxième alinéa, du mot « à » par les mots « au paragraphe 1° de ».

**2.** L'article 8 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« **8.** Dans les 40 jours ouvrables suivant la réception d'une demande de subvention, le directeur :

- 1° lorsque la demande satisfait aux exigences prévues à l'article 7, déclare la demande admissible et envoie au propriétaire ou au locataire un avis d'admissibilité par courriel en indiquant le coût estimé des travaux admissibles, calculé avant taxes, qui sera pris en compte aux fins de la subvention;
- 2° lorsqu'un document exigé en vertu de l'article 7 est manquant, transmet au propriétaire ou au locataire, par courriel, un avis de non-conformité indiquant le document manquant. ».

**3.** Ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite de l'article 8, des articles suivants :

XX-XXX/1

« **8.1.** À compter de la date d'envoi d'un avis de non-conformité en vertu de l'article 8, le propriétaire ou le locataire doit, dans un délai de 10 jours ouvrables, transmettre par courriel le document manquant au directeur.

Sur réception du document manquant dans le délai prévu au premier alinéa, le directeur transmet au propriétaire ou au locataire l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 8.

À défaut de transmettre le document manquant dans le délai prévu au premier alinéa, la demande est refusée et le directeur en avise le propriétaire ou le locataire par courriel.

**8.2.** Le propriétaire ou le locataire ayant reçu l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 8 dispose de 36 mois pour effectuer les travaux admissibles à compter de la date de l'avis d'admissibilité de la demande. ».

4. L'article 9 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« **9.** Lorsque les travaux sont terminés dans le délai fixé à l'article 8.2, un propriétaire ou un locataire doit, pour obtenir la subvention demandée, transmettre par courriel au directeur :

- 1° un avis indiquant que les travaux sont complétés, présenté au moyen du formulaire fourni par la Ville;
- 2° les factures et autres pièces détaillant les travaux et démontrant le coût des travaux et, le cas échéant, des services professionnels;
- 3° la preuve d'acquittement, autrement que par paiement comptant, de chacune des factures, notamment une copie de chèque encaissé, une copie de traite bancaire, un relevé de compte bancaire ou un relevé de carte de crédit, à l'exclusion d'un reçu, d'une facture annotée ou d'une quittance;
- 4° un document synthèse des travaux détaillant, pour chacune des factures soumises, le nom du fournisseur, le montant total avant taxes, le mode de paiement et une référence à la preuve d'acquittement;
- 5° une copie de tout permis visant les travaux admissibles;
- 6° des photographies des façades et des parties de façades visibles de l'artère commerciale concernée ainsi que de toute autre partie du bâtiment où ont été complétés des travaux admissibles en vertu du paragraphe 1° de l'article 8. ».

5. L'article 10 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« **10.** Suivant la réception d'une demande d'obtention de la subvention, le directeur :

- 1° lorsqu'un propriétaire ou un locataire s'est conformé à l'article 9, après avoir constaté que les travaux ont été exécutés conformément aux exigences du guide, approuve le versement de la subvention et en informe le propriétaire ou le locataire, selon le cas, par courriel;
- 2° lorsqu'un document exigé en vertu de l'article 9 est manquant, transmet par courriel au propriétaire ou au locataire un avis de non-conformité indiquant le document manquant et la date limite conforme aux dispositions de l'article 15 dont il dispose pour transmettre par courriel le document manquant au directeur.

Malgré l'article 15, le délai entre l'avis de non-conformité et la date limite dont le propriétaire ou le locataire dispose pour transmettre par courriel le document manquant au directeur ne peut être inférieur à un mois. ».

6. Ce règlement est modifié par l'ajout, à la suite de l'article 10, de l'article suivant :

« **10.1.** Sur réception du document manquant dans le délai prévu au paragraphe 2° de l'article 10, le directeur transmet au propriétaire ou au locataire l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 10.

À défaut de transmettre le document manquant dans le délai prévu au paragraphe 2° de l'article 10, le propriétaire ou le locataire est déchu de son droit d'obtenir toute subvention demandée en vertu du présent règlement et le directeur l'en avise par courriel. ».

7. L'article 11 de ce règlement est modifié par l'insertion, au deuxième alinéa, à la suite du mot « directeur », des mots « en vertu du paragraphe 1° de l'article 8 ».

8. L'article 13 de ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite des mots « approuvée en vertu », des mots « du paragraphe 1° ».

9. L'article 14 de ce règlement est modifié par le remplacement, à la suite du mot « prévu », du mot « à » par les mots « au paragraphe 1° de » et par le remplacement, du nombre « 12 » par le nombre « 10 ».

10. L'article 15 de ce règlement est modifié par le remplacement du mot « deux » par le mot « trois », par le remplacement, à la suite du mot « prévu », des mots « au premier alinéa » par les mots « au paragraphe 1° de » et par la suppression des mots « ou trois ans et six mois après la date de l'avis prévu au deuxième alinéa de l'article 8 ».

11. L'article 20 de ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite des mots « admissible en vertu », des mots « du paragraphe 1° » et par l'insertion, à la suite des mots « approuvé en vertu », des mots « du paragraphe 1° ».



GDD 1211179008

XX-XXX/4

**Dossier # : 1211179008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 15-082) / Bonifier de 696 000 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Commerce / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Commerce de 2022 à 2026 en fonction des nouvelles prévisions

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1211179008 - Ajustement PR@M Commerce.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Mohamed OUALI  
Préposé au Budget  
**Tél :** (514) 872-4254

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-29

Sabiha FRANCIS  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-872-9366  
**Division :** Service des finances , Direction des revenus

**Dossier # : 1211179007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) / Bonifier de 2 057 500 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Artère en chantier de 2022 à 2024 en fonction des nouvelles prévisions

Il est recommandé au comité exécutif :

1. de bonifier de 2 057 500 \$ et de redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme de subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense sera assumée par l'agglomération;
2. d'ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Artère en chantier de 2022 à 2024 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Il est recommandé au conseil d'agglomération :

d'adopter le règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083).

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2021-08-09 08:38

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1211179007

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) / Bonifier de 2 057 500 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Artère en chantier de 2022 à 2024 en fonction des nouvelles prévisions

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal – Artère en chantier) (RCG 15-083) a été adopté le 26 novembre 2015 par le conseil d'agglomération. Il consiste à aider les commerçants et propriétaires immobiliers situés dans les secteurs désignés aux fins du programme à réaliser des projets de rénovation en vue de mettre en valeur le parc immobilier commercial. Le soutien financier s'articule autour de deux volets :

1. La rénovation

Dans ce volet, le soutien financier couvre 40 % du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de :

- 50 000 \$ pour un bâtiment comportant jusqu'à 10 mètres de façade principale;
- 150 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 10 mètres et jusqu'à 20 mètres de façade principale;
- 300 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 20 mètres de façade principale.

2. Le design

Dans ce volet, le soutien financier couvre 50 % du coût des honoraires professionnels en design d'aménagement jusqu'à un maximum de :

- 4 000 \$ pour un bâtiment comportant jusqu'à 10 mètres de façade principale;
- 10 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 10 mètres et jusqu'à 20 mètres de façade principale;
- 20 000 \$ pour un bâtiment comportant plus de 20 mètres de façade principale.



Les circonstances exceptionnelles causées par l'apparition de la pandémie de COVID-19 mettent l'industrie de la construction dans une situation qui durera encore au moins plusieurs mois et des requérants admissibles à la subvention dans le cadre du programme se retrouvent dans une situation où il leur est impossible de faire réaliser les travaux qu'ils avaient projetés dans les délais prévus au règlement. Dans ce contexte, il y aurait lieu de permettre un délai de réalisation des travaux admissibles plus long pour tous les requérants et d'ajuster le délai dont ils disposent pour fournir tous les documents requis en vue du versement de la subvention en conséquence. Il est à noter qu'une telle modification au règlement avait été apportée exclusivement pour les requérants plus directement touchés par la pandémie, soit ceux dont la demande avait été déclarée admissible entre le 13 mars 2018 et le 22 juin 2020.

La grande popularité qu'a connu le programme et la prolongation du délai de réalisation des travaux admissibles entraînent également la nécessité de bonifier et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du programme.

Enfin, quelques modifications essentiellement techniques sont proposées.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG20 0283 (28 mai 2020) : Adopter la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal – Artère en chantier) (RCG 15-083).

CE20 0544 (15 avril 2020) : Édicter l'ordonnance modifiant l'ordonnance numéro 7 édictée en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal – Artère en chantier) (RCG 15-083).

CG17 0571 (14 décembre 2017) : Adopter un règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083).

CG17 0519 (28 septembre 2017) : Adopter un règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083).

CG16 0756 (22 décembre 2016) : Adopter un règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083).

CG15 0720 (26 novembre 2015) : Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) ».

### **DESCRIPTION**

Le Service du développement économique recommande de modifier le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) de façon à y apporter les modifications suivantes :

1. modifications techniques de l'article 7 afin de spécifier le mode de transmission d'une demande de subvention et de préciser la référence à un autre article;
2. remplacement de l'article 8 et insertion de l'article 8.1 afin de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt

- d'une demande de subvention;
3. insertion de l'article 8.2 qui vient prolonger d'un an le délai de réalisation des travaux admissibles pour tous les requérants;
  4. remplacement de l'article 9 afin de préciser les documents à transmettre au directeur pour obtenir la subvention demandée et de spécifier le mode de transmission de cette demande;
  5. remplacement de l'article 10 et insertion de l'article 10.1 afin de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt de la demande de versement de la subvention;
  6. modifications techniques des articles 11, 13, 14 et 20 afin de préciser les références à d'autres articles;
  7. modification de l'article 15 qui vient ajuster le délai dont les requérants disposent pour fournir tous les documents requis en vue du versement de la subvention en conséquence de l'insertion de l'article 8.2.

## JUSTIFICATION

L'insertion de l'article 8.2 et la modification de l'article 15 permettront d'accorder un délai de 36 mois, plutôt que 24, pour la réalisation des travaux et d'ajuster en conséquence le délai dont les requérants disposent pour fournir tous les documents requis en vue du versement de la subvention. Et ce, pour tous les requérants. L'industrie de la construction est toujours affectée par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et il est actuellement extrêmement difficile de retenir les services des entrepreneurs en construction dans des délais ne dépassant pas plusieurs mois, voire un an. Il en est de même pour les professionnels en architecture. Il est impossible de prévoir à quel moment la situation reviendra à la normale.

Les remplacements proposés des articles 8, 9 et 10 ainsi que l'insertion proposée des articles 8.1, 8.2 et 10.1 permettront de préciser les responsabilités et les délais qui incombent au directeur et au requérant lors du dépôt d'une demande de subvention ainsi que lors du dépôt de la demande de versement de la subvention, responsabilités et délais qui sont trop vagues dans la version actuelle du règlement. Ces modifications éviteront des conflits potentiels avec des requérants et des contestation judiciaires potentielles.

Enfin, compte tenu des modifications mentionnées aux paragraphes précédents, des ajustements de références entre articles deviennent nécessaires pour les articles 7, 11 13, 14 et 20.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Lors de l'adoption du programme, en novembre 2015, des crédits budgétaires de 2 998 500 \$ ont été prévus au budget du Service du développement économique pour les années 2022 à 2024, tel que le démontre la première ligne tableau ci-dessous.

Compte tenu des modifications proposées au programme et en fonction du nombre de demandes qui ont été déclarées admissibles à une subvention, il y a lieu d'établir une nouvelle stratégie de financement jusqu'en 2024. Il est à noter que les modifications proposées n'ont aucun impact budgétaire en 2021. Selon les nouvelles données, les contributions de l'agglomération totaliseront 5 056 000 \$ entre 2022 et 2024. La ventilation annuelle est présentée à la dernière ligne du tableau ci-dessous. Il est proposé de financer les besoins supplémentaire à même les disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie.

	2022	2023	2024	TOTAL
Crédits actuels de la base budgétaire du service	1 701 900 \$	1 218 400 \$	78 200 \$	2 998 500 \$
Ajustement des crédits du	1 170 100 \$	487 900 \$	399 500 \$	2 057 500 \$

programme en provenance des disponibilités budgétaires libérées par le PR@M-Industrie				
<b>TOTAL DES CRÉDITS NÉCESSAIRES</b>	<b>2 872 000 \$</b>	<b>1 706 300 \$</b>	<b>477 700 \$</b>	<b>5 056 000 \$</b>

Cette nouvelle stratégie de financement jusqu'en 2024 se fait donc sans impact sur le cadre financier du Service du développement économique et sans impact sur le cadre financier de la Ville.

## **MONTRÉAL 2030**

Le PR@M-Artère en chantier répond à la priorité du plan stratégique Montréal 2030 qui vise des quartiers vivants suivant l'intention d'offrir des artères commerciales, des quartiers et un centre-ville attrayants qui rehaussent la qualité de vie dans le sens où il contribue à offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité ainsi qu'une réponse de proximité à leurs besoins.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le fait de ne pas adopter le règlement aura pour effet de ne pas mettre en application les modifications proposées et ceci se traduira par l'impossibilité, pour de nombreux requérants, de réaliser des travaux de rénovation en vue de mettre en valeur le parc immobilier commercial.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

L'industrie de la construction est toujours affectée par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et il est actuellement extrêmement difficile de retenir les services des entrepreneurs en construction dans des délais ne dépassant pas plusieurs mois, voire un an. Il en est de même pour les professionnels en architecture. Il est impossible de prévoir à quel moment la situation reviendra à la normale.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

À cette étape, aucune opération de communication n'est prévue. Le Service du développement économique communiquera toutefois avec tous les requérants admissibles au délai supplémentaire pour la réalisation de leurs travaux afin de les informer.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Ne s'applique pas.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Mohamed OUALI)

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Annie GERBEAU)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Geneviève LEBRUN, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Alain MARTEL  
Chef d'équipe - Programmes et commerce

**Tél :** 514 919-8508  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-26

Josée CHIASSON  
Directrice mise en valeur des pôles  
économiques

**Tél :** 514 868-7610  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Véronique DOUCET  
Directrice

**Tél :** 514 872-3116  
**Approuvé le :** 2021-08-09

**Dossier # : 1211179007**

**Unité administrative responsable :** Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques

**Objet :** Adopter le règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) / Bonifier de 2 057 500 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Artère en chantier de 2022 à 2024 en fonction des nouvelles prévisions

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AG - Règl. Mod RCG15-083 - final.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Annie GERBEAU  
Avocate  
**Tél :** 514-589-7594

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-28

Annie GERBEAU  
Avocate, chef de division  
**Tél :** 514-589-7449  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**RCG 15-083-X**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES SUBVENTIONS RELATIVES À LA REVITALISATION DES SECTEURS COMMERCIAUX FAISANT L'OBJET DE TRAVAUX MAJEURS D'INFRASTRUCTURE (PROGRAMME RÉUSSIR@MONTRÉAL – ARTÈRE EN CHANTIER) (RCG 15-083)**

Vu les articles 82 à 90 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

Vu l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 7 du Règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier (RCG 15-083) est modifié par :

- 1° l'insertion, au premier alinéa, à la suite du mot « présentée », des mots « par courriel »;
- 2° le remplacement, au troisième alinéa, après le mot « conformément », du mot « à » par les mots « au paragraphe 1° de ».

2. L'article 8 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« 8. Dans les 40 jours ouvrables suivant la réception d'une demande de subvention, le directeur :

- 1° lorsque la demande satisfait aux exigences prévues à l'article 7, déclare la demande admissible et envoie au propriétaire ou au locataire un avis d'admissibilité par courriel en indiquant le coût estimé des travaux admissibles, calculé avant taxes, qui sera pris en compte aux fins de la subvention;
- 2° lorsqu'un document exigé en vertu de l'article 7 est manquant, transmet au propriétaire ou au locataire, par courriel, un avis de non-conformité indiquant le document manquant. ».

3. Ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite de l'article 8, des articles suivants :

XX-XXX/1

« **8.1.** À compter de la date d'envoi d'un avis de non-conformité en vertu de l'article 8, le propriétaire ou le locataire doit, dans un délai de 10 jours ouvrables, transmettre par courriel le document manquant au directeur.

Sur réception du document manquant dans le délai prévu au premier alinéa, le directeur transmet au propriétaire ou au locataire l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 8.

À défaut de transmettre le document manquant dans le délai prévu au premier alinéa, la demande est refusée et le directeur en avise le propriétaire ou le locataire par courriel.

**8.2.** Le propriétaire ou le locataire ayant reçu l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 8 dispose de 36 mois pour effectuer les travaux admissibles à compter de la date de l'avis d'admissibilité de la demande. ».

4. L'article 9 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« **9.** Lorsque les travaux sont terminés dans le délai fixé à l'article 8.2, un propriétaire ou un locataire doit, pour obtenir la subvention demandée, transmettre par courriel au directeur :

- 1° un avis indiquant que les travaux sont complétés, présenté au moyen du formulaire fourni par la Ville;
- 2° les factures et autres pièces détaillant les travaux et démontrant le coût des travaux et, le cas échéant, des services professionnels;
- 3° la preuve d'acquittement, autrement que par paiement comptant, de chacune des factures, notamment une copie de chèque encaissé, une copie de traite bancaire, un relevé de compte bancaire ou un relevé de carte de crédit, à l'exclusion d'un reçu, d'une facture annotée ou d'une quittance;
- 4° un document synthèse des travaux détaillant, pour chacune des factures soumises, le nom du fournisseur, le montant total avant taxes, le mode de paiement et une référence à la preuve d'acquittement;
- 5° une copie de tout permis visant les travaux admissibles;
- 6° des photographies des façades et des parties de façades visibles de l'artère commerciale concernée ainsi que de toute autre partie du bâtiment où ont été complétés des travaux admissibles en vertu du paragraphe 1° de l'article 8. ».

5. L'article 10 de ce règlement est remplacé par l'article suivant :

« **10.** Suivant la réception d'une demande d'obtention de la subvention, le directeur :

- 1° lorsqu'un propriétaire ou un locataire s'est conformé à l'article 9, après avoir constaté que les travaux ont été exécutés conformément aux exigences du guide, approuve le versement de la subvention et en informe le propriétaire ou le locataire, selon le cas, par courriel;
- 2° lorsqu'un document exigé en vertu de l'article 9 est manquant, transmet par courriel au propriétaire ou au locataire un avis de non-conformité indiquant le document manquant et la date limite conforme aux dispositions de l'article 15 dont il dispose pour transmettre par courriel le document manquant au directeur.

Malgré l'article 15, le délai entre l'avis de non-conformité et la date limite dont le propriétaire ou le locataire dispose pour transmettre par courriel le document manquant au directeur ne peut être inférieur à un mois. ».

6. Ce règlement est modifié par l'ajout, à la suite de l'article 10, de l'article suivant :

« **10.1.** Sur réception du document manquant dans le délai prévu au paragraphe 2° de l'article 10, le directeur transmet au propriétaire ou au locataire l'avis prévu au paragraphe 1° de l'article 10.

À défaut de transmettre le document manquant dans le délai prévu au paragraphe 2° de l'article 10, le propriétaire ou le locataire est déchu de son droit d'obtenir toute subvention demandée en vertu du présent règlement et le directeur l'en avise par courriel. ».

7. L'article 11 de ce règlement est modifié par l'insertion, au deuxième alinéa, à la suite du mot « directeur », des mots « en vertu du paragraphe 1° de l'article 8 ».

8. L'article 13 de ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite des mots « approuvée en vertu », des mots « du paragraphe 1° ».

9. L'article 14 de ce règlement est modifié par le remplacement, à la suite du mot « prévu », du mot « à » par les mots « au paragraphe 1° de » et par le remplacement, du nombre « 12 » par le nombre « 10 ».

10. L'article 15 de ce règlement est modifié par le remplacement du mot « deux » par le mot « trois », par le remplacement, à la suite du mot « prévu », des mots « au premier alinéa » par les mots « au paragraphe 1° de » et par la suppression des mots « ou trois ans et six mois après la date de l'avis prévu au deuxième alinéa de l'article 8 ».

11. L'article 20 de ce règlement est modifié par l'insertion, à la suite des mots « admissible en vertu », des mots « du paragraphe 1° » et par l'insertion, à la suite des mots « approuvé en vertu », des mots « du paragraphe 1° ».





GDD 1211179007

XX-XXX/4

**Dossier # : 1211179007**

**Unité administrative responsable :** Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques

**Objet :** Adopter le règlement modifiant le règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) / Bonifier de 2 057 500 \$ et redistribuer annuellement l'enveloppe budgétaire du Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier / Ajuster la répartition annuelle des crédits du PR@M-Industrie et du PR@M-Artère en chantier de 2022 à 2024 en fonction des nouvelles prévisions

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1211179007 - Ajustement des crédits PR@M Artère.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Mohamed OUALI  
Préposé au Budget  
**Tél :** (514) 872-4254

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-07-28

Sabiha FRANCIS  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-872-9366  
**Division :** Service des finances , Direction des revenus



**Dossier # : 1214750002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics , Division aménagement des parcs métropolitains et autres parcs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 22 b) aménager des parcs, des infrastructures de loisir, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Parc du Mont-Royal
<b>Projet :</b>	Site patrimonial déclaré du Mont-Royal
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.

Il est recommandé :  
d'adopter le Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour financer les travaux du  
Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-08-19 08:24

**Signataire :**

Claude CARETTE

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1214750002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics , Division aménagement des parcs métropolitains et autres parcs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 22 b) aménager des parcs, des infrastructures de loisir, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Parc du Mont-Royal
<b>Projet :</b>	Site patrimonial déclaré du Mont-Royal
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal a été adopté par le conseil municipal en 2003. Il vise la mise en oeuvre du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal qui s'appuie, entre autres, sur les travaux de la Table de concertation du Mont-Royal, les énoncés et les politiques interpellant la montagne, dont la *Loi sur le patrimoine culture* . Ce programme récurrent permet la réalisation des projets sur le territoire du parc et pour lesquels le financement doit être reconduit par l'adoption d'un nouveau règlement d'emprunt.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG19 0631 - 19 décembre 2019 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.  
CG16 0273 - 21 avril 2016 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 21 860 000 \$ pour le financement des travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont Royal.  
CG09 0130 - 30 avril 2009 - Approuver le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal.

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire a pour but d'adopter un règlement d'emprunt au montant de 20 000 000 \$ pour financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal. L'adoption de ce règlement d'emprunt permettra de poursuivre la planification et la réalisation des projets suivants :

- Secteur du marécage : aménagement du secteur, construction d'ouvrages de gestion de l'eau et consolidation des milieux naturels;
- Secteur de la maison Smith : réaménagement de ses abords, du symposium de sculptures et des aires de stationnement;
- Aménagement des entrées rue Cedar, d'escaliers et de sentiers;
- Aménagement du belvédère Camillien-Houde;
- Aménagement du secteur nord du chalet;
- Végétalisation de sentiers informels et restauration des milieux naturels dans le cadre de l'aménagement du réseau de sentiers et de seuils secondaires;
- Restauration et reconstruction d'escaliers, d'infrastructures diverses et d'installation de mobilier et de signalisation;
- Aménagement du seuil à l'intersection du chemin Remembrance et du chemin de la Côte-des-Neiges;
- Travaux préalables de fouilles archéologiques, de caractérisations géotechnique et environnementale et d'arpentage.

Dans le cadre des projets, l'adoption de ce règlement d'emprunt permettra de payer les honoraires professionnels pour des services d'études, de conception, de préparation de plans et de cahiers de charges, de surveillance de travaux ainsi que tous les services requis pour la mise en oeuvre des projets et toutes les autres dépenses incidentes et les imprévues en lien avec ce qui précède.

Voir en pièce jointe le plan illustrant le territoire du parc du Mont-Royal qui inclut les parcs Tiohtià:Ke Otsirà'Kehne.

## **JUSTIFICATION**

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports d'obtenir les crédits nécessaires pour effectuer les dépenses visant la réalisation des travaux sur le territoire du parc du Mont-Royal.

L'accès à un emprunt constitue une valeur accrue pour la Ville de Montréal car les travaux d'aménagement et de restauration mis de l'avant au parc du Mont-Royal sont habituellement partiellement financés par le ministère de la Culture et des Communications via l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ce règlement d'emprunt servira au financement des dépenses en immobilisation qui sont prévues au Programme décennal d'immobilisation 2021-2030 pour la fiche de planification 34250 - Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 20 ans.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue globalement à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle via chacun des projets à être réalisés. Chaque projet à venir répondra à un ou plusieurs objectifs de Montréal 2030.

Ce dossier contribue aussi à l'atteinte des objectifs du Plan nature et sports notamment au volet Montréal des sommets voué à la protection et à la mise en valeur du mont Royal.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Assurer le financement des travaux d'aménagement prévus au Programme décennal d'immobilisation et répondre ainsi aux engagements de la Ville.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Sans objet

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y aura pas d'opération de communication, en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de Motion: Conseil d'agglomération du 30 septembre 2021;  
Adoption par le conseil d'agglomération: Décembre 2021 - Date(jour) à déterminer;  
Approbation du règlement d'emprunt par la ministre des Affaires municipales et de l'habitation.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Renaud GOSSELIN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Nancy AUDET  
Architecte paysagiste, cheffe d'équipe

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-04

Steve BILODEAU BALATTI  
Chef de division  
Le 16 juillet 2021  
Conformément à l'article 25 de l'annexe C de la  
Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre  
C-11.4), je désigne monsieur Steve Bilodeau

Balatti, chef de division - Aménagement des parcs-nature et des espaces riverains, pour me remplacer du 2 au 6 août 2021, dans l'exercice de mes fonctions de chef de division, Aménagement des grands parcs métropolitains du SGPMRS, et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

Et j'ai signé,

Clément Arnaud

Chef de division | aménagement des grands parcs métropolitains

**Tél :** 514 894-3994

**Télécop. :**

**Tél :** 514 872-6472

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Sylvia-Anne DUPLANTIE  
Directeur(trice) - aménagements des parcs et espaces publics

**Tél :** 514 872-5638

**Approuvé le :** 2021-08-12

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Louise-Hélène LEFEBVRE  
directeur(trice)

**Tél :** 514.872.1456

**Approuvé le :** 2021-08-18

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1219257005

Unité administrative responsable : *Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Direction aménagements des parcs et espaces publics, Aménagement des parcs urbains et espaces publics*

Projet : *Travaux d'aménagement du pôle famille du parc La Fontaine – phase 1*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030?			<b>X</b>
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i>sans objet</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu?</b> <i>sans objet</i>			



## Section B - Test climat

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>			<b>X</b>
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>			<b>X</b>
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle



## Site patrimonial déclaré du Mont-Royal

— Limite du site patrimonial

**Dossier # : 1214750002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics , Division aménagement des parcs métropolitains et autres parcs
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

Voir le projet de règlement joint

---

**FICHIERS JOINTS**



RG - 1214750002 - Réaménagement du parc du Mont-Royal - 05-08-2021.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Renaud GOSSELIN  
Avocat  
**Tél :** 438-821-5869

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-05

Renaud GOSSELIN  
Avocat  
**Tél :** 438-821-5869  
**Division :** Division du droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 20 000 000 \$ AFIN DE  
FINANCER LES TRAVAUX DU PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT DU  
PARC DU MONT-ROYAL**

Vu l'article 37 du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations de l'agglomération de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 20 000 000 \$ est autorisé pour le financement des travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.
2. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux, le coût d'acquisition d'équipements et de mobilier urbain et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux provenant de l'agglomération de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

---

GDD1214750002

XX-XXX|1

XX-XXX/1

**Dossier # : 1214750002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics , Division aménagement des parcs métropolitains et autres parcs
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1214750002 projet 34250 SGPMRS.xlsm

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Agent comptable analyste  
**Tél : 872-4014**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-05

Alpha OKAKESEMA  
Conseiller budgétaire  
**Tél : 514 872-5872**

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1217632006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement d'emprunt intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 39 143 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles".

Il est recommandé :  
d'adopter un règlement d'emprunt intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 39 143 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles".

**Signé par** Diane DRH BOUCHARD Le 2021-09-01 09:58

**Signataire :**

Diane DRH BOUCHARD

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1217632006

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement d'emprunt intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 39 143 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles".

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Pour répondre aux besoins de la planification du PTI, le Service de la gestion et de la planification immobilière doit faire adopter un nouveau règlement d'emprunt afin de permettre la réalisation de travaux de protection sur les immeubles qui sont en tout ou en partie de compétence d'agglomération. Les travaux seront réalisés entre autres sur les immeubles du Service des Incendies (SSIM), du Service de police (SPVM), et la partie agglomération d'immeubles industriels et autres programmes.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CG20 0630 17 décembre 2020 - Adoption du programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet agglomération).
- CG20 0234 23 avril 2020 : Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 58 192 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles.
- CG19 0556 13 décembre 2019 D'adopter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet agglomération).
- CG17 0545 du 30 Novembre 2017 : Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 64 000 000 \$ afin de financer des travaux de protection d'immeubles.

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à faire adopter un règlement d'emprunt de 39 143 000 \$ pour financer le programme de protection d'immeubles sous la responsabilité, en tout ou en partie, du Conseil d'agglomération.

**JUSTIFICATION**

Un nouveau règlement d'emprunt est nécessaire afin de couvrir les dépenses de maintien et d'amélioration de ces actifs.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Répartition des montants :

Programmes		Source	2021	2022
30910	Programme d'amélioration locative des immeubles administratifs	Brut	680	680
38009	Programme de protection des bâtiments culturels	Brut	330	116
42211	Programme de protection des bâtiments dans les grands parcs	Brut	2 061	2 391
64021	Programme de rénovation des bâtiments du SPVM	Brut	8 001	2 780
64023	Programme de rénovation des bâtiments du SIM	Brut	5 099	12 453
66030	Programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux	Brut	147	90
66169	Programme de transition écologique pour le parc immobilier du SGPI	Brut	1 050	1 530
66460	Programme de protection des bâtiments industriels	Brut	795	940
<b>Total requérant</b>			<b>18 163</b>	<b>20 980</b>

(en milliers de dollars)

La période de financement ne doit pas excéder 20 ans.

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Comme il s'agit de travaux pour la protection des immeubles de la Ville, ne pas y voir pourrait compromettre l'intégrité des bâtiments ainsi que la sécurité de ses usagers.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Il n'y a pas d'impacts liés à la COVID-19 pour ce dossier.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication dans ce dossier.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

CE : 15 septembre 2021

CM : 27 septembre 2021

CG : 30 septembre 2021

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.



## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Hugo PEPIN)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis-Philippe CLOUTIER  
Conseiller - analyse et contrôle de gestion

**Tél :** 514-872-0045  
**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-08-25

Sébastien CORBEIL  
Chef de division - Bureau de projet et gestion  
de l'information

**Tél :** 514 872-7903  
**Télécop. :**

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Johanne ROUILLARD  
Directrice- Bureau de projet

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2021-08-26

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :**  
**Approuvé le :** 2021-08-31

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 121 763 2006, 121 763 2007

Unité administrative responsable : *Service de la planification et de la gestion immobilière (SGPI)*

Projet : *Règlement d'emprunt pour un programme de protection des immeubles*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<i><b>Oui</b></i>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
1. Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050			
5. Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles			
7. Répondre aux besoins des Montréalaises et Montréalais en matière d'habitation salubre, adéquate et abordable			
19. Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins			
20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole			

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**?

*Ces deux règlements d'emprunt visent la conservation et l'entretien du parc immobilier de la Ville de Montréal tout en insistant sur sa transition écologique grâce à un programme spécifiquement conçu à cet effet.*

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>	Oui		
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?	Oui		
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		Non	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>	Oui		
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>		Non	
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul>	Oui		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		Non	

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1217632006**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -  
**Objet :** Adopter un règlement d'emprunt intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 39 143 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles".

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



HP - 1217632006 - Protection d'immeubles.doc

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-27

Hugo PEPIN  
Avocat  
**Tél :** 514-589-7285  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**RÈGLEMENT**  
**XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 39 143 000 \$ AFIN DE FINANCER DES TRAVAUX DE PROTECTION D'IMMEUBLES**

Vu l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme triennal d'immobilisations de l'agglomération de Montréal;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 39 143 000 \$ est autorisé afin de financer des travaux de protection d'immeubles.
2. Cet emprunt comprend les honoraires professionnels, les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux provenant de l'agglomération de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

---

GDD1217632006

**Dossier # : 1217632006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Bureau de projet et des services administratifs , -
<b>Objet :</b>	Adopter un règlement d'emprunt intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 39 143 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles".

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



GDD 1217632006 - Règlement d'emprunt GPI protection d'immeubles - AGGLO.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Agent comptable analyste - Service des finances - Point de service HDV  
**Tél :** 514-872-1021

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-08-26

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire

**Tél :** 514-872-0946  
**Division :** Service des finances - Point de service HDV



**Dossier # : 1218021006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 d) soutenir le développement et la diversité des pratiques culturelles
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Culture Montréal
<b>Projet :</b>	MCCQ 2021-2024 (Entente sur le développement culturel)
<b>Objet :</b>	Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

Il est recommandé :

- d'adopter un règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

**Signé par** Charles-Mathieu BRUNELLE **Le** 2021-09-03 08:44

**Signataire :**

Charles-Mathieu BRUNELLE

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint par intérim  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie



**IDENTIFICATION** Dossier # :1218021006

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 d) soutenir le développement et la diversité des pratiques culturelles
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Culture Montréal
<b>Projet :</b>	MCCQ 2021-2024 (Entente sur le développement culturel)
<b>Objet :</b>	Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis 1979, l'EDCM se veut un outil de collaboration et de planification qui permet aux partenaires de participer à la mise en œuvre des plans stratégiques et des politiques s'appliquant au territoire montréalais, au profit des citoyens et dans une perspective de développement durable. Elle représente également un remarquable levier pour le développement de Montréal dans son rôle de métropole culturelle du Québec et s'inscrit dans la reconnaissance du statut de métropole de Montréal reconnu légalement en 2017.

L'EDCM reprend les principaux objectifs et principes directeurs du Cadre de référence des ententes de développement culturel. Plus spécifiquement, l'Entente 2021-2024 a été négociée à partir des points de convergence entre les politiques culturelles de la Ville et du gouvernement du Québec, ainsi que le plan stratégique Montréal 2030.

Elle repose sur cette vision commune :

Un partenariat visant à permettre à l'ensemble des Montréalais (es) de contribuer à la qualité et à la vitalité culturelle de leurs milieux de vie et de renforcer leur sentiment d'appartenance grâce à la mise en valeur de leurs éléments identitaires.

Les principaux objectifs de cette nouvelle Entente visent à :

- valoriser une vie culturelle participative et engagée ;

- mettre en valeur les éléments identitaires du territoire ;
- dynamiser la relation entre la culture, le patrimoine et le territoire ;
- positionner la culture comme un moteur de développement durable économique, social et territorial.

La nouvelle programmation de l'Entente s'articule autour de deux axes d'intervention, soit :

Axe 1: Aménagement culturel du territoire

Axe 2: Participation citoyenne et accessibilité à la culture

L'Entente 2021-2024 se déploiera en fonction de l'année financière du gouvernement du Québec, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024.

La présente demande de règlement d'emprunt vise à assurer la disponibilité des crédits nécessaires (BF seulement) à la réalisation des projets de compétence d'agglomération convenus dans le cadre l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG21 0429 - 26 août 2021 - Approuver l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

CG20 0600 - 19 novembre 2020 - Approuver un projet d'avenant no 2 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) augmentant ainsi le budget total de l'Entente de 154 860 000 \$ à 157 096 173 \$

CG20 0417 - 27 août 2020 - Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 918 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 », sujet à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

CG19 0416 - 19 septembre 2019 - Approuver un projet d'avenant de modification no 1 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, majorant le montant total de l'Entente de 153 140 000 \$ à 154 860 000 \$, soit une augmentation de 1 720 000 \$. Effectuer une correction de l'identification de la contribution de la Ville à l'axe 1 - Patrimoine

CG18 0625 - 22 novembre 2018 - Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 095 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018 »

CG18 0430 - 23 août 2018 - Approuver le projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

CG18 0134 - 22 février 2018 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 014 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021

CG17 0032 - 26 janvier 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 4 500 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le

développement culturel de Montréal 2017-2020 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2017.

CG16 0220 – 24 mars 2016 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 865 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2016.

## **DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à faire adopter un règlement d'emprunt de 11 678 000 \$ afin de financer la réalisation des projets (BF seulement) de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

Ce règlement d'emprunt permettra notamment de réaliser des projets afin de:

1. Mettre en valeur le site patrimonial de Montréal par la recherche et le développement des connaissances en patrimoine, la mise en valeur de biens patrimoniaux et archéologiques.
2. Mettre en valeur les sites patrimoniaux de l'agglomération de Montréal par la restauration et des interventions ponctuelles de biens et de sites classés sur l'île de Montréal.
3. Mettre en valeur et protéger des biens patrimoniaux et les sites naturels patrimoniaux par l'amélioration de leur aménagement.
4. Mettre en valeur le tourisme culturel.

## **JUSTIFICATION**

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra le financement des coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'Entente sur le développement culturel concerne les services suivants :

Axe 1 - Aménagement culturel du territoire: Service de la culture, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Service des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Axe 2 - Participation citoyenne et accessibilité à la culture: Service de la culture, Service des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Service du développement économique, Service de l'Espace pour la vie

Le présent règlement d'emprunt vise à financer les dépenses (en BF seulement) des axes 1 et 2.

Il est à noter que selon l'Entente établie avec le MCC, la Ville avance les fonds pour la réalisation des projets et le MCC rembourse la Ville sur présentation de réclamations.

Le règlement d'emprunt servira au financement des dépenses liées à l'Entente sur le développement culturel de Montréal de 11 678 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de

l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et d'une partie reportée des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021 prévues au budget des différents services agissant comme partie prenante à l'Entente. La Ville affectera à la réduction de l'emprunt décrété les crédits budgétaires annuels ainsi que toute subvention ou participation financière pour le paiement d'une dépense visée par ce règlement.

La période de financement ne pourra excéder 5 ans.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030.

L'Entente vise à contribuer au développement et au rayonnement de Montréal en améliorant la qualité des milieux de vie par une préservation et une mise en valeur des patrimoines, une présence de l'art public, une architecture et un design de qualité et des paysages distinctifs. L'Entente place le citoyen acteur au cœur de ses interventions. Le développement et la diffusion des connaissances sont également des composantes essentielles à soutenir afin notamment d'assurer la découvrabilité de notre héritage passé et actuel. Le développement et la consolidation de lieux de diffusion municipaux, notamment les bibliothèques et le déploiement de l'art public en favorisant les initiatives qui mettent de l'avant des pratiques innovantes.

La culture est le langage universel qui permet de créer des communautés à la fois fortes et ouvertes aux apports des autres. En plus de contribuer à tisser des ponts entre les communautés, elle favorise l'innovation sociale, la diversité des expressions artistiques et la mixité des pratiques. Une expérience culturelle riche trouve son point d'ancrage dans le milieu de vie des communautés. Elle vise à ce que toutes et tous, sans égard à leur genre, origine, religion, langue ou limitations fonctionnelles, partagent le même droit d'être à la fois spectateurs et acteurs de culture, d'y accéder et d'y participer librement.

Par ailleurs, l'économie culturelle et créative constitue un levier pour le développement et le positionnement de la métropole et l'Entente vient y contribuer.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption du présent règlement d'emprunt permettra d'assurer la disponibilité des crédits nécessaires (BF seulement) à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ce règlement d'emprunt est nécessaire puisque plusieurs dépenses sont maintenues à court comme à long terme, malgré la COVID-19, car des alternatives de déploiement sont possibles pour plusieurs projets, notamment en virtuel. De plus, il permet de financer la réalisation des projets prévus, qui pourront être déployés dans leur ensemble, lorsque les mesures prises par le Gouvernement seront levées.

Enfin, dans la situation de crise actuelle, certains montants de l'EDCM permettront de contribuer à la relance du milieu culturel.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Dans le cadre de cette demande de règlement d'emprunt, aucune opération de communication n'est prévue.

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion et présentation au Conseil d'agglomération : Septembre 2021  
Adoption du règlement d'emprunt au Conseil d'agglomération : Janvier 2022  
Approbation du règlement d'emprunt par le MAMH - échéance visée : mars 2022

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

### Autre intervenant et sens de l'intervention

### Parties prenantes

Lecture :

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Geneviève TRÉPANIÉ  
Conseillère en planification

**Tél :** 514 868-5020  
**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-09-01

Dominique GAZO  
directeur(trice) - bibliothèques

**Tél :** 514.872.9258  
**Télécop. :**

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dominique GAZO  
directeur(trice) - bibliothèques  
**Tél :** 514.872.9258  
**Approuvé le :** 2021-09-02

**Dossier décisionnel**

**Grille d'analyse Montréal 2030**

*Version : juillet 2021*

Le présent document constitue la grille d'analyse Montréal 2030 devant être remplie par les responsables des dossiers décisionnels pour compléter la rubrique « Montréal 2030 ».

Pour vous aider dans cet exercice, vous pouvez en tout temps vous référer au document « Guide d'accompagnement - Grille d'analyse Montréal 2030 » mis à votre disposition dans la section « Élaboration des dossiers décisionnels (GDD) » de l'intranet. Ce guide d'accompagnement vous fournit de plus amples informations sur le contexte de cet exercice, l'offre d'accompagnement, comment compléter la rubrique « Montréal 2030 » et la présente grille d'analyse ainsi qu'un glossaire.

Veillez, s'il vous plaît, ne pas inclure la première page de ce document dans la pièce jointe en format PDF.

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1218021006

Unité administrative responsable : Service de la culture

Projet : *Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.*

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	<b>X</b>		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
<i>10. Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au coeur des processus de décision</i>			
<i>11. Offrir une expérience citoyenne simplifiée, fluide et accessible à toutes les citoyennes et tous les citoyens, et contribuer à réduire la fracture numérique</i>			
<i>13. Faire de Montréal une métropole de réconciliation avec les peuples autochtones en favorisant l'accès à la participation et aux services municipaux, et en faisant avancer la réconciliation au Québec, au Canada ainsi qu'à l'international</i>			
<i>15. Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et</i>			

*les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire*

*20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole*

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**?

*Montréal 2030:*

Faire en sorte que les acteurs du milieu développent des projets innovants, structurants et multisectoriels ;

Rendre accessible l'offre culturelle le plus largement possible à des publics variés ;

Susciter la participation citoyenne à cette offre culturelle variée afin de rejoindre le plus grand nombre de citoyens ;

Soutenir la mise en valeur, le développement et le rayonnement des cultures, notamment de l'histoire autochtone de Montréal ;

Favoriser les projets qui atténuent certaines iniquités telles que la fracture numérique ;

Favoriser le croisement entre les pratiques citoyennes et le milieu artistique professionnel ;

Favoriser l'optimisation de modèles d'affaires notamment les modèles liés à l'économie sociale et les nouvelles approches de la mutualisation de services.



## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b> , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		<b>X</b>	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		<b>X</b>	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>s. o.</b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. <b>Équité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. <b>Accessibilité universelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>	<b>X</b>		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Dossier # : 1218021006**

**Unité administrative responsable :**

Service de la culture , Direction , -

**Objet :**

Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



AGT - 1218021006 - Entente culturelle 1sept.docx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-01

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**  
**Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières**

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 11 678 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION D'UNE PARTIE DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2021-2024 ET DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION DES PARTIES REPORTÉES DES ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL CONCLUES POUR DES ANNÉES ANTÉRIEURES À 2021**

Vu l'article 37 du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 11 678 000 \$ est autorisé pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 conclue entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021. Cette dépense est détaillée à l'annexe A.
2. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements est de 5 ans.
3. Une partie de l'emprunt, non supérieure à 10 % du montant de la dépense prévue à l'article 1, est destinée à renflouer le fonds général de la Ville de tout ou partie des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du présent règlement, relativement à l'objet de celui-ci.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de l'agglomération de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

6. Si le montant d'une appropriation dans ce règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut-être utilisé pour payer une autre dépense décrétée par ce règlement et dont l'appropriation est insuffisante.

-----

**ANNEXE A**  
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

\_\_\_\_\_

GDD 1218021006

## **ANNEXE A**

### **DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE**

#### **CHAPITRE 1**

RÉALISATION D'UNE PARTIE DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2021-2024 ET DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION DES PARTIES REPORTÉES DES ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL CONCLUES POUR DES ANNÉES ANTÉRIEURES À 2021

#### **SECTION 1**

##### **DESCRIPTION DE LA DÉPENSE**

1. Il s'agit de mettre en valeur le site patrimonial de Montréal par la recherche et le développement des connaissances en patrimoine, la mise en valeur de biens patrimoniaux et archéologiques.
2. Il s'agit de mettre en valeur les sites patrimoniaux de l'agglomération de Montréal par la restauration et des interventions ponctuelles de biens et de sites classés sur l'île de Montréal.
3. Il s'agit de mettre en valeur et de protéger des biens patrimoniaux et les sites naturels patrimoniaux par l'amélioration de leur aménagement.
4. Il s'agit de mettre en valeur le tourisme culturel.

#### **SECTION II**

##### **ESTIMATION DU COÛT**

5. L'estimation du coût de la dépense détaillée aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 11 678 000 \$, soit 11 378 000 \$ pour l'Entente 2021-2024 et 300 000 \$ pour des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021.

TOTAL : 11 678 000 \$

**Dossier # : 1218021006**

**Unité administrative responsable :**

Service de la culture , Direction , -

**Objet :**

Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 11 678 000 \$ afin de financer les coûts afférents à la réalisation des projets de compétence d'agglomération d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2021

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



1218021006 projet 39735 Agglo - EDCM Culture.xls

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Agent comptable analyste  
**Tél : 872-4014**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-09-02

Julie NICOLAS  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-7660**  
**Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**

## **Point 51.01**

### **Désignation à la présidence d'assemblée du conseil d'agglomération**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 51.02**

### **Désignation du porte-parole d'assemblée du conseil d'agglomération**

Aucun document ne sera livré.



## **Point 51.03**

### **Désignation à la vice-présidence d'assemblée du conseil d'agglomération**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 51.04**

### **Nominations à la Société de transport de Montréal**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 51.05**

### **Nominations à la Communauté métropolitaine de Montréal**

Aucun document ne sera livré.

## **Point 51.06**

### **Nominations aux Commissions permanentes**

Aucun document ne sera livré.